This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

LELAND STANFORD JUNIOR UNIVERSITY
ORGANIZED 1891
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

L'HISTOIRE

DE FRANCE

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

Les gravures contenues dans ce volume ont été exécutées
d'après les dessins de :

ÉMILE BAYARD, C. DELORT, A. FERDINANDUS, HUBERT-CLERGET, E. HILMACHER, F. LIX,
E. RONJAT, SAHIB, T. TAYLOR, ET TH. WEBER.

10308 — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

L'HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1848

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

PAR M. GUIZOT

LEÇONS RECUEILLIES

PAR MADAME DE WITT, NÉE GUIZOT

TOME DEUXIÈME

ILLUSTRÉ DE 116 GRAVURES DESSINÉES SUR BOIS

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

Droits de traduction et de reproduction réservés

DMR

DC38
G961
v.2

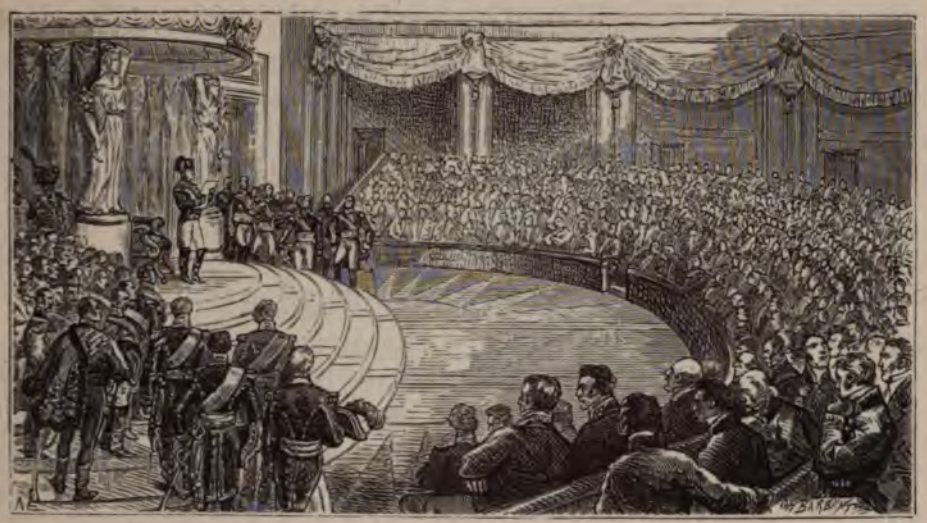

CHAPITRE X

LE GOUVERNEMENT INTÉRIEUR (1804-1808).

Pendant plus de vingt ans, l'histoire de la France a été l'histoire de l'Europe ; pendant plus de quinze ans, l'histoire de Napoléon a été l'histoire de la France : histoire cruellement sanglante et agitée, parée souvent de tant de gloire et d'éclat, que le pays a pu se bercer et s'est bercé en effet des longues et fatales illusions qui l'ont entraîné à d'amères souffrances. Toute la vie de notre patrie ne s'est pourtant pas éparpillée au loin, à la suite de ses armées victorieuses, ou de ses arrogants négociateurs ; si l'ancienne France s'étonnait parfois de se voir tellement agrandie qu'elle risquait de devenir une des provinces de l'Empire, elle en restait toujours le centre ; son impérieux maître ne l'oubliait pas Emporté au delà de son territoire par l'instinct déréglé de l'ambition, il ne renonçait pas au gouvernement intérieur de sa première et plus illustre conquête. Secondé par quelques hommes capables et modestes auxquels il transmettait des ordres

péremptoires qu'ils modifiaient quelquefois en les exécutant, Napoléon a fondé tout de nouveau l'administration française, naguère puissante sous Louis XIV entre les mains de ses grands ministres, détruite et bouleversée par les secousses révolutionnaires. Il a établi des institutions, il a élevé des monuments qui sont restés debout lorsque les trophées éblouissants de ses armes ont disparu, que toutes ses conquêtes nous ont été enlevées, après que la France épuisée s'est retrouvée meurtrie et sanglante, plus petite qu'au sortir des mauvais jours de la révolution française.

« A peine revêtu d'une magistrature nouvelle pour la France et pour lui, dit le comte Mollien dans ses mémoires, Napoléon s'était imposé la tâche de connaître tous les revenus et toutes les dépenses de l'État. Il avait acquis la patience des détails, parce que dans ses campagnes il ne s'était reposé que sur lui seul du soin d'assurer la subsistance, le vêtement, la solde de ses armées. » A la veille d'Austerlitz, à la suite des immenses efforts entrepris, par le gouvernement comme par le public, pour rétablir l'ordre et l'activité dans un pays si longtemps agité et ébranlé par d'incessantes secousses, la mesure des entreprises nouvelles avait été dépassée; « les embarras s'étendaient de la fortune publique à la fortune privée, tous les symptômes d'une crise grave et prochaine se manifestaient déjà. » Napoléon ne se le dissimulait pas; il ne voyait et ne cherchait de remède que dans la victoire. Passant devant M. Mollien pour se rendre au spectacle, il lui avait dit : « Les finances vont mal, la Banque éprouve des embarras, ce n'est pas ici que j'y puis mettre ordre. » Pendant longtemps, la fortune comme le repos de la France devaient dépendre des chances toujours douteuses de la victoire; longtemps elle la servit avec une constance sans exemple; le jour vint où la victoire ne suffit plus à notre patrie; elle n'avait plus la force de supporter le prix de sa gloire. L'empereur Napoléon s'était trompé en cherchant dans la conquête les sources de la prospérité publique; le sang qui coule des veines d'une nation ne se remplace pas aussitôt lorsqu'une autre nation humiliée et vaincue lui doit à son tour livrer goutte à goutte son sang, ses enfants, ses trésors. La société s'épuise sans que les contributions de guerre et les exactions remplissent, en définitive, les coffres du vainqueur. Les longues hostilités de l'Europe et les alternatives de nos succès et de nos revers nous ont assez appris cette rude leçon. Victorieuse ou vaincue, la

France n'a jamais écrasé complètement ses ennemis; elle n'a jamais été écrasée par eux. Tous ont souffert, tous souffrent encore de cet attentat au bien public des sociétés qu'on appelle la guerre de conquête. Au début de son pouvoir suprême, Napoléon croyait trouver dans la victoire une source inépuisable de richesses. « C'étaient les idées des anciens que Napoléon attachait au droit de conquête, » dit M. Mollien.

Il apprit au lendemain même de la bataille d'Austerlitz que la victoire ne suffit pas au repos et à la prospérité d'un pays; les dépenses qu'avaient exigées les préparatifs de la guerre, les sommes énormes que le trésor avait dû payer, la crise générale des affaires avaient engagé le ministre du trésor, M. de Barbé-Marbois, à chercher des ressources dans des entreprises hasardeuses confiées à des mains peu sûres. « Vous êtes un très-honnête homme, écrivait l'empereur à son ministre, mais je ne puis pas croire que vous ne soyez pas environné de fripons. » Six semaines après la bataille d'Austerlitz, le 26 janvier 1806, Napoléon arrivait à Paris dans la nuit, convoquant pour le lendemain matin un conseil des finances. L'empereur permit à peine qu'on lui adressât quelques mots sur une campagne si promptement et si glorieusement terminée. « Nous avons, dit-il, à traiter des questions plus sérieuses; il paraît que les plus grands dangers de l'État n'étaient pas en Autriche; écoutons le rapport du ministre du trésor. »

« M. de Barbé-Marbois commença ce rapport avec le calme d'une conscience qui ne se reproche rien, » ajoute M. Mollien. Bientôt il exposa comment les recettes constamment inférieures aux dépenses indispensables avaient obligé le trésor à faire des emprunts, d'abord aux receveurs généraux, puis à une compagnie nouvelle de spéculateurs[1] à la tête de laquelle se trouvait M. Ouvrard, homme capable, mais d'une réputation douteuse; les faiseurs de service, comme on les appelait, avaient à leur suite entraîné l'État dans des affaires périlleuses avec l'Espagne et les délégations sur les receveurs généraux qui leur avaient été concédées dépassaient énormément leurs avances. « L'État est le seul créancier de la compagnie, » dit enfin M. de Marbois.

L'empereur s'emporta. Son esprit prompt et pénétrant, toujours

[1] Les *Négociants réunis*.

porté à la défiance, découvrait, par instinct et sans pénétrer dans les détails, la fraude qui avait aveuglé son ministre. Il fit appeler les faiseurs de service, les commis principaux du trésor, et confondant les uns et les autres par les éclats de sa colère, il oublia en même temps les égards qu'il devait à l'âge et au caractère de M. de Marbois; celui-ci fut destitué brusquement, et aussitôt remplacé par M. Mollien. « Je n'ai pas eu besoin d'entendre le rapport entier pour deviner que les faiseurs de service avaient détourné peut-être plus de soixante millions, dit Napoléon à son nouveau ministre ; il faut les retrouver. »

Les dettes des faiseurs de service envers le trésor public étaient plus considérables encore : M. Mollien en devait trouver la preuve et parer dans une grande mesure aux dangers qui résultaient pour le trésor de cette association funeste avec une compagnie de spéculateurs.

Deux ans plus tard, l'empereur devait placer M. de Barbé-Marbois à la tête de la Cour des Comptes qu'il venait de fonder. Il n'admettait pas le besoin du repos et le goût de la retraite. Un moment, M. Mollien avait hésité à accepter la charge que lui imposait le maître. Directeur de la caisse d'amortissement, il était satisfait de son poste. « On ne refuse pas un ministère, dit brusquement l'empereur ; ce soir vous prêterez serment. » Le comte Mollien introduisit d'importantes améliorations dans l'administration des finances. La fondation de la caisse de service, en compte courant avec les receveurs généraux, la tenue des livres en partie double, naguère importée en France par Law, mais qui n'avait pas été établie au trésor, la publicité des comptes rendus annuels, tels furent les progrès alors accomplis par le ministre du trésor.

Les travaux publics n'avaient pas été négligés dans ce tourbillon d'affaires qui s'agitaient autour de Napoléon. Il avait ordonné de vastes travaux de routes et de canalisation; dans les intervalles de repos qu'il consacrait à la France et a son gouvernement intérieur, il conçut le pensée des monuments destinés à immortaliser sa gloire et à fixer dans l'esprit du peuple les souvenirs du passé auquel le maître nouveau de la France attachait quelque prix. Il fit réparer la basilique de Saint-Denis, élever des chapelles sépulcrales, et institua un chapitre composé d'anciens évêques. Il fit achever le Panthéon, rendu au culte public sous le nom ancien de Sainte-Geneviève; il ordonna la construction des arcs de triomphe du Carrousel et de l'Étoile, l'érection de

la colonne de la place Vendôme. Deux ponts nouveaux, les ponts d'Austerlitz et d'Iéna, relièrent l'une à l'autre les deux rives de la Seine. L'achèvement du Louvre, la construction de la Bourse, l'érection d'un temple consacré au souvenir des exploits de la grande armée et qui devait devenir l'église de la Madeleine, furent également décrétés. Dans le vaste mouvement de sa pensée qui devançait constamment et le temps et les ressources dont il disposait, Napoléon préparait une tâche énorme pour les gouvernements qui devaient lui succéder. Tous ont laborieusement contribué à l'achèvement de l'œuvre qu'il avait conçue.

En même temps qu'il élevait des monuments et qu'il réorganisait le système de l'administration publique, Napoléon prétendait fonder un nouvel état social. Il avait créé des rois et des princes, il avait élevé autour de lui sa famille et les compagnons de sa gloire à une fortune inouïe, il voulut consolider en l'étendant cette aristocratie qui lui devait tout son éclat Il avait magnifiquement doté les grands fonctionnaires de l'Empire, il voulut rétablir au-dessous d'eux et autour d'eux une hiérarchie de serviteurs subalternes, honorés des charges publiques et désormais, par ce seul fait, revêtus pour eux et pour leurs familles de titres héréditaires. Dans le discours du trône, par lequel il ouvrit la session du Corps législatif en 1807, Napoléon fit entrevoir à ce sujet ses intentions. « La nation a, dit-il, éprouvé les plus heureux effets de l'établissement de la Légion d'honneur. J'ai créé divers titres impériaux pour donner un nouvel éclat aux principaux de mes sujets, pour honorer d'éclatants services par d'éclatantes récompenses, et aussi pour empêcher le retour de tout titre féodal incompatible avec nos Constitutions. »

C'était donc par un fils de la Révolution, encore imbu de la plupart de ses doctrines, qu'une noblesse devait être créée en France. Le pays ne s'y trompa pas. L'empereur put faire des ducs, des marquis, des comtes, des barons, il ne constitua pas une aristocratie, ce lent produit des siècles dans l'histoire des nations. Les nobles nouveaux demeurèrent des fonctionnaires lorsqu'ils n'étaient pas des soldats, illustres pour leur propre compte comme par l'incomparable éclat de la gloire de leur chef.

L'empereur gagnait des batailles, concluait des traités, élevait ou renversait des trônes, il fondait une noblesse nouvelle et décrétait l'érection de monuments magnifiques, par le seul effort de sa volonté

Les gravures contenues dans ce volume ont été exécutées
d'après les dessins de :

ÉMILE BAYARD, C. DELORT, A. FERDINANDUS, HUBERT-CLERGET, E. HILMACHER, F. [illegible],
E. RONJAT, SAHIB, T. TAYLOR, ET TH. WEBER.

[illegible] — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

L'HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1848

RACONTÉE A MES PETITS-ENFANTS

PAR M. GUIZOT

LEÇONS RECUEILLIES

PAR MADAME DE WITT, NÉE GUIZOT

TOME DEUXIÈME

ILLUSTRÉ DE 116 GRAVURES DESSINÉES SUR BOIS

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

Droits de traduction et de reproduction réservés

DMR

« On examinera s'il conviendrait de donner à celles qui seront parvenues à une certaine classe une masse pour leur habillement. Elles pourraient s'accoutumer à l'économie, à calculer la valeur des choses et à compter avec elles-mêmes.

« Mais, en général, il faut les occuper toutes, pendant les trois quarts de la journée, à des ouvrages manuels; elles doivent savoir faire des bas, des chemises, des broderies, enfin toute espèce d'ouvrages de femme.

« On doit considérer ces jeunes filles comme si elles appartenaient à des familles qui ont dans nos provinces de quinze à dix-huit mille livres de rente, et ne devant apporter de dot à leurs maris pas plus de douze ou quinze mille francs, et les traiter en conséquence. On conçoit dès lors que le travail manuel dans le ménage ne doit pas être indifférent.

« Je ne sais pas s'il y a possibilité de leur montrer un peu de médecine et de pharmacie, du moins de cette espèce de médecine qui est du ressort d'une garde-malade. Il serait bon aussi qu'elles sussent un peu de cette partie de la cuisine qu'on appelle l'office. Je voudrais qu'une jeune fille, sortant d'Écouen pour se trouver à la tête d'un petit ménage, sût tailler ses robes, raccommoder les vêtements de son mari, faire la layette de ses enfants, procurer des douceurs à sa petite famille au moyen de la partie d'office d'un ménage de province, soigner son mari et ses enfants lorsqu'ils sont malades, et savoir à cet égard, parce qu'on le lui aurait inculqué de bonne heure, ce que les gardes-malades ont appris par l'habitude. Tout cela est si simple et si trivial que cela ne demande pas beaucoup de réflexion.

« Quant à l'habillement, il doit être uniforme. Il faut choisir des matières très-communes et leur donner une forme agréable. Je crois que, sous ce rapport, l'habillement actuel des femmes ne laisse rien à désirer. Bien entendu, cependant, qu'on couvrira les bras et qu'on adoptera les modifications qui conviennent à la pudeur et à la santé.

« Quant à la nourriture, elle ne saurait être trop simple : de la soupe, du bouilli et une petite entrée, il ne faut rien de plus.

« Je n'oserais pas, comme à Fontainebleau, prescrire de faire faire la cuisine aux élèves: j'aurais trop de monde contre moi; mais on peut leur faire préparer leur dessert et ce qu'on voudrait leur donner, soit pour leur goûter, soit pour les jours de récréation. Je les dispense de la cuisine, mais non pas de faire elles-mêmes leur pain. L'avantage de

tout cela est qu'on les exerce à tout ce qu'elles peuvent être appelées à faire et qu'on trouve l'emploi naturel de leur temps en choses solides et utiles.

« Si l'on me dit que l'établissement ne jouira pas d'une grande vogue, je réponds que c'est ce que je désire, parce que mon opinion est que, de toutes les éducations, la meilleure est celle des mères, parce que mon intention est principalement de venir au secours de celles des jeunes filles qui ont perdu leur mère ou dont les parents sont pauvres; qu'enfin, si les membres de la Légion d'honneur qui sont riches dédaignent de mettre leurs filles à Écouen, si ceux qui sont pauvres désirent qu'elles y soient reçues, et si ces jeunes personnes, retournant dans leurs provinces, y jouissent de la réputation de bonnes femmes, j'ai complètement atteint mon but, et je suis assuré que l'établissement arrivera à la plus solide, à la plus haute réputation.

« Il faut dans cette matière aller jusqu'auprès du ridicule. Je n'élève ni des marchandes de modes, ni de femmes de chambre, ni des femmes de charge, mais des femmes pour les ménages modestes et pauvres. La mère, dans un ménage pauvre, est la femme de charge de la maison. »

L'esprit du siècle et les entraînements du luxe dans une époque agitée devaient l'emporter sur la volonté arrêtée et raisonnée du législateur; les maisons de la Légion d'honneur n'étaient pas destinées à devenir les meilleures écoles pour les mères de famille « dans des ménages modestes et pauvres ». Napoléon avait bien jugé de l'influence supérieure de l'exemple journalier lorsqu'il disait : « Mon opinion est que la meilleure éducation est celle des mères. » La plus sage et la plus prévoyante réglementation ne le saurait jamais remplacer. La religion ne saurait être enseignée par ordre comme la couture ou la cuisine; la forte leçon des vertus et du dévouement de tous les jours restera éternellement le partage des mères.

La délicate question de l'éducation féminine devait porter la trace du génie organisateur de l'empereur Napoléon; il avait également cherché à réglementer les encouragements dus au génie par le pouvoir. Dès l'année 1805, il avait institué des prix décennaux destinés à récompenser les auteurs des meilleurs ouvrages dans les sciences physiques, mathématiques, historiques, l'auteur de la meilleure pièce de théâtre, du meilleur opéra, du meilleur poème, les meilleurs peintres et sculpteurs, « afin, disait le préambule du décret, que la France

conserve non-seulement la supériorité qu'elle a acquise dans les sciences, les lettres et les arts, mais encore que le siècle qui commence l'emporte sur ceux qui l'ont précédé.»

Ce serait de la part du dix-neuvième siècle une arrogante prétention de revendiquer la supériorité sur ses illustres devanciers du seizième, du dix-septième et du dix-huitième siècle, en ce qui regarde les choses de l'esprit ou l'éclat artistique; nous avons cependant eu cet honneur et ce bonheur d'être témoins d'une admirable explosion du génie créateur de la France dans toutes les branches de la littérature ou de l'art; nous avons vu des orateurs, des poètes, des artistes qui pouvaient marcher de pair avec les plus illustres chefs de nos écoles anciennes; tout cet éclat, toute cette gloire nationale et pacifique n'ont pris naissance qu'au sein de la liberté régulière et de l'ordre constitutionnel. Les agitations de la révolution française, les fortes et continuelles émotions de la guerre, par-dessus tout la domination d'une volonté arbitraire qui ouvrait ou fermait à son gré les lèvres et les presses, n'avaient pas été propices à l'expansion de l'esprit humain sous le règne de l'empereur Napoléon. Ceux qui possédaient une étincelle de l'admirable don du génie conservaient en même temps dans leurs âmes cette passion de la liberté qui les rangeait nécessairement parmi les ennemis ou les suspects. Au faîte de sa suprême puissance, Napoléon ne put jamais souffrir l'indépendance de la pensée ou de la parole. Il avait dès longtemps poursuivi M. Benjamin Constant lorsqu'il avait pris place parmi les membres du Tribunat, il conserva toujours pour Mme de Staël une aversion persécutrice qui témoignait de cette petitesse de caractère souvent cachée sous la grandeur de l'esprit et des vues. Lorsque je feuillette la table des matières de cette immense correspondance de Napoléon qui révèle l'homme tout entier en dépit de la prudence des éditeurs, je retrouve sans cesse le nom de Mme de Staël, accolé à des mesures de rigueur ou à des épithètes malveillantes. « J'écris au ministre de la police d'en finir avec cette folle de Mme de Staël, écrit-il le 20 avril 1807 au comte Regnault Saint-Jean d'Angely, qui s'était excusé de ses relations avec l'illustre proscrite. On ne doit pas souffrir qu'elle sorte de Genève, à moins qu'elle ne veuille aller à l'étranger faire des libelles. Tous les jours, j'acquiers de nouvelles preuves qu'on ne peut être plus mauvaise que cette femme, ennemie du gouvernement et de cette France dont elle ne peut pas se passer; » et quelques jours auparavant à Fouché : « Quand je m'occupe

de Mme de Staël, c'est que j'ai des faits devant moi. Cette femme est un vrai corbeau, elle croyait la tempête déjà arrivée, et se repaissait d'intrigues et de folies. Qu'elle s'en aille dans son Léman, les Genevois ne nous ont-ils pas fait assez de mal? »

Nourri à d'autres sources que Mme de Staël, mais aussi ardent dans son opposition au maître souverain des destinées de la France, M. de Châteaubriand maintenait, comme elle, le drapeau de l'indépendance de l'esprit et du génie contre la volonté arbitraire d'un homme. Il allait le manifester avec éclat; illustre déjà par la publication du *Génie du Christianisme*, il écrivait alors dans le *Mercure*. « Dix-huit mois avant la publication des *Martyrs*, dit M. Guizot dans ses mémoires, en août 1807, je m'arrêtai quelques jours en Suisse en allant voir ma mère à Nîmes, et dans le confiant empressement de ma jeunesse, aussi curieux des grandes renommées que j'étais inconnu moi-même, j'écrivis à Mme de Staël pour lui demander l'honneur de la voir. Elle m'invita à dîner à Ouchy, près de Lausanne, où elle se trouvait alors. J'étais assis à côté d'elle; je venais de Paris, elle me questionna sur ce qui s'y passait, ce qu'on y disait, ce qui occupait le public et les salons. Je parlai d'un article de M. de Châteaubriand dans le *Mercure* qui faisait du bruit au moment de mon départ. Une phrase surtout m'avait frappé, et je la citai textuellement, car elle s'était gravée dans ma mémoire : « Lorsque dans le silence de l'abjection l'on n'entend plus retentir que la chaîne de l'esclave et la voix du délateur, lorsque tout tremble devant le tyran et qu'il est aussi dangereux d'encourir sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'historien paraît chargé de la vengeance des peuples. C'est en vain que Néron prospère, Tacite est déjà né dans l'Empire, il croît inconnu auprès des cendres de Germanicus, et déjà l'intègre Providence a livré à un enfant obscur la gloire du maître du monde. » Mon accent était sans doute ému et saisissant, comme j'étais ému et saisi moi-même. Mme de Staël me prit vivement par le bras, en me disant : « Je suis sûre que vous « joueriez très-bien la tragédie, restez avec nous et prenez place dans « Andromaque. » C'était là chez elle le goût et l'amusement du moment. Je me défendis de sa bienveillante conjecture, et la conversation revint à M. Châteaubriand et à son article qu'on admira beaucoup, en s'en inquiétant un peu. On avait raison d'admirer, car la phrase était vraiment éloquente, et aussi de s'inquiéter, car le *Mercure* fut supprimé précisément à cause de cette phrase. Ainsi l'empereur Napoléon,

vainqueur de l'Europe et maître absolu de la France, ne croyait pas pouvoir souffrir qu'on dît que son historien futur naîtrait peut-être sous son règne, et se tenait pour obligé de prendre l'honneur de Néron sous sa garde. C'était bien la peine d'être un si grand homme pour avoir de telles craintes à témoigner et de tels clients à protéger. »

Si l'empereur poursuivait avec colère l'esprit d'opposition dans ce monde des salons qu'il travailla sans cesse à rallier autour de lui et s'il en redoutait surtout les glorieux représentants, Mme de Staël et M. de Châteaubriand, il surveillait plus rudement encore les journalistes et les journaux. Son origine révolutionnaire et les premières habitudes de son esprit le rendaient hostile à cette liberté de la presse qui éclata sous l'Assemblée constituante, alla décroissant sous l'Assemblée législative et vint expirer sous la Terreur dans des flots de sang. Lorsque, dans la Constitution de l'an VIII, M. Daunou voulut inscrire la liberté de la presse, il rencontra une grande opposition de la part des anciens Jacobins. Ils étaient, eux et leurs amis, assurés de dire toujours ce qu'ils voudraient, ils connaissaient les moyens de conserver ce droit, ils l'avaient acquis au prix de bien des massacres; la liberté que réclamaient leurs adversaires leur paraissait dangereuse et inique. Tel a toujours été le fond de la pensée révolutionnaire, et l'empereur Napoléon n'avait pas oublié cette théorie et cette pratique arbitraires. Cependant il savait aussi quelle peut être l'influence de la presse périodique et il faisait effort pour soumettre à la discipline de sa volonté le petit nombre de journaux qui subsistaient sous son règne. « Remuez-vous donc un peu plus pour soutenir l'opinion, écrivait-il à Fouché le 28 avril 1805; faites imprimer quelques articles habilement faits pour démentir la marche des Russes, l'entrevue de l'empereur de Russie avec l'empereur d'Autriche, et ces ridicules bruits, fantômes nés de la brume et du spleen anglais. Dites aux rédacteurs que s'ils continuent sur leur ton actuel, je solderai leur compte, dites-leur que je ne les jugerai point sur le mal qu'ils auront dit, mais sur le peu de bien qu'ils n'auront pas dit. Quand ils représenteront la France vacillante, sur le point d'être attaquée, j'en jugerai qu'ils ne sont pas Français ni dignes d'écrire sous mon règne. Ils ont beau dire qu'ils ne donnent que leurs bulletins, on leur a dit quels étaient ces bulletins, et puisqu'ils doivent dire de fausses nouvelles, que ne les disent-ils à l'avantage du crédit et de la tranquillité publique? »

Déjà le *Journal des Débats*, au premier rang dans la presse périodique, sous l'habile direction de MM. Bertin, avait été doté d'un surveillant spécial chargé de veiller à sa rédaction, et auquel l'administration du journal était tenue de payer douze mille francs par an. Fouché avait menacé les autres journaux de cette mesure disciplinaire en leur ordonnant de mettre « en quarantaine toute nouvelle désagréable et désavantageuse pour la France ». Cette prudence patriotique ne suffit pas longtemps au maître. « Faites connaître à Fiévée que je suis très-mécontent de la manière dont il rédige son journal, écrit-il le 6 mars 1808. Il est ridicule que, contre les règles du bon sens, il veuille donner croyance à tout ce que disent les papiers allemands pour faire peur des Russes. Il est ridicule de dire qu'ils mettent cinq cent mille hommes sur pied, tandis que, dans la coalition même, la Russie ne fournissait qu'une centaine de mille hommes, lorsque l'Autriche en fournissait trois cent mille. Mon intention est qu'il ne parle des Russes que pour les humilier, atténuer leurs forces, prouver combien leur fatras de réputation militaire et les éloges de leurs armées sont peu fondés; » et le même jour à M. de Talleyrand : « Mon intention est que les articles politiques du *Moniteur* soient faits par les Relations extérieures. Et quand j'aurai vu pendant un mois comment ils sont faits, je défendrai aux autres journaux de parler politique autrement qu'en copiant les articles du *Moniteur*. »

Nous avons connu les dangers et les redoutables effets d'une liberté illimitée de la presse. Jamais elle ne fut plus effrénée qu'au lendemain d'un système arbitrairement oppressif. Le feu qui paraît alors s'éteindre couve sous la cendre pour éclater bientôt avec une fureur nouvelle. Les trente-trois années du régime constitutionnel dont la France venait de jouir contribuèrent puissamment à la modération des actes et même des paroles au moment de la Révolution de 1848. Le débordement d'injures et de colère qui salua la chute de l'empereur Napoléon s'était lentement accumulé pendant le long silence imposé sous son règne.

La volonté arbitraire et despotique parvient à faire le silence, elle ne réussit pas à le rompre à un jour donné et dans une direction convenue. En vain Napoléon institua des prix décennaux, en vain il demanda, aux diverses classes de l'Institut, des rapports sur la marche de l'esprit humain depuis 1789, le génie littéraire resta sourd à sa voix, et le talent véritable de quelques poètes d'un ordre secondaire,

Delille, Esmenard, Millevoye, Chênedollé, ne suffit pas à triompher de l'apathie intellectuelle qui semblait envelopper les gouvernés. « Quand j'entrai dans le monde en 1807, dit M. Guizot, le chaos avait depuis longtemps éclaté, l'enivrement de 1789 avait bien complètement disparu, la société, tout occupée de se rasseoir, ne songeait plus à s'élever en s'amusant; les spectacles de la force avaient remplacé pour elle les élans vers la liberté. Au milieu de la réaction générale, les fidèles héritiers des salons lettrés du dix-huitième siècle y restaient seuls étrangers. Les mécomptes et les désastres de la Révolution n'avaient point fait abjurer aux survivants de cette brillante génération leurs idées et leurs désirs; ils restaient sincèrement libéraux, mais sans prétentions pressantes et avec la réserve de gens qui ont peu réussi et beaucoup souffert dans leurs tentatives de réforme et de gouvernement. Ils tenaient à la liberté de la parole, mais n'aspiraient point à la puissance; ils détestaient et critiquaient vivement le despotisme, mais sans rien faire pour le réprimer ou le renverser. C'était une opposition de spectateurs éclairés et indépendants qui n'avaient aucune chance ni aucune envie d'intervenir comme acteurs. »

C'était ainsi que la lassitude des classes supérieures, décimées et ruinées par la révolution française, et la terreur qu'inspirait le despotisme militaire éclatant et triomphant, contribuaient ensemble à entretenir les esprits dans une mollesse et un assoupissement que le bruit du canon interrompait seul. Je me trompe : les grands savants, mathématiciens ou naturalistes, sortis tout jeunes ou déjà mûrs de l'ère de la révolution française, M. de Laplace, M. de La Grange, M. Cuvier, soutenaient dans l'ordre de leurs études cette supériorité scientifique de la France qui n'a pas toujours marché de pair avec le génie littéraire, mais qui n'a jamais cessé d'illustrer notre patrie. Les goûts personnels de l'empereur servaient et encourageaient les savants, lors même que leurs opinions étaient restées plus indépendantes qu'il ne lui convenait. Il reprochait quelquefois à Monge, son compagnon pendant la campagne d'Égypte, d'être resté au fond du cœur attaché à la république. « Dame! disait gaiement le grand géomètre, Votre Majesté a tourné si court! »

Napoléon avait en effet *tourné court*, et il entendait que la France le suivît dans la rapide évolution de sa pensée. Jaloux de marcher le premier et de tracer à tous la voie, il indiquait aux auteurs dramatiques le canevas de leurs pièces de théâtre, comme aux peintres le

sujet de leurs tableaux. « Pourquoi, écrivait-il à Fouché, n'engageriez-vous pas M. Raynouard à faire une tragédie du passage de la première à la seconde race? Au lieu d'être un tyran, celui qui lui succéderait serait le sauveur de la nation. C'est dans ce genre de pièces que le théâtre est neuf, car sous l'ancien régime on ne les aurait pas permises! » En revanche, et par un retour secret de cette crainte de la maison de Bourbon que lui inspira toujours son génie, Napoléon s'opposait à la représentation d'une tragédie d'Henri IV. « Cette époque n'est pas assez éloignée pour ne point réveiller de passions. La scène a besoin de plus d'antiquité. »

Les passions se réveillaient parfois facilement, sur des points qui ne paraissaient pas menaçants ou dangereux. Au lendemain du sacre et du Concordat, quoi de plus naturel et de plus simple que de vouloir rédiger un catéchisme à l'usage de toutes les écoles? Les articles organiques l'avaient déclaré : « Il n'y aura qu'une liturgie et qu'un catéchisme pour toutes les églises de France. » Au premier abord, la cour de Rome ne fit aucune difficulté. L'abbé Emery, supérieur de Saint-Sulpice, avait donné au ministre des cultes, M. Portalis, un sage conseil : « Si j'étais à la place de l'empereur, avait-il dit, je prendrais purement et simplement le catéchisme de Bossuet. On déclinerait par là une immense responsabilité. » Napoléon avait du goût pour l'esprit et pour la doctrine de Bossuet, l'idée lui plut. Le nouveau catéchisme destiné à former l'esprit et le cœur des générations naissantes fut placé sous le patronage de Bossuet, « de ce prélat fameux dont la science, les talents et le génie ont servi l'Église et honoré la nation, disait le rapport de M. Portalis. La justice que tous les évêques de la chrétienté ont rendue à la mémoire de ce grand homme nous en garantit suffisamment l'exactitude et l'autorité. L'ouvrage des rédacteurs du nouveau catéchisme n'est, à vrai dire, assurait le ministre des cultes, qu'un second exemplaire de l'œuvre de Bossuet. »

Le grand évêque eût, à coup sûr, éprouvé quelque embarras à reconnaître certaines pages du travail si prudemment présenté sous son égide. Rigidement fidèle à l'esprit de l'Évangile quant à la suprême égalité des mortels en présence de Dieu, quelle que pût être parfois sa condescendance pour les volontés du roi Louis XIV, Bossuet développant le quatrième commandement, le respect et la soumission dus par les enfants aux parents, s'était contenté d'ajouter : « Que nous

prescrit encore le quatrième commandement? — De respecter tous supérieurs, pasteurs, rois, magistrats et autres. »

La soumission des sujets de Louis XIV était connue du monarque, et cette exposition lui suffisait. M. Portalis jugea qu'au lendemain de la Révolution française les principes du respect et de l'obéissance avaient besoin d'être plus nettement définis. « Il s'agit d'attacher la conscience des peuples à l'auguste personne de Votre Majesté, dont le gouvernement et les victoires garantissent la sûreté et le bonheur de la France, écrivit-il à Napoléon le 13 février 1806. Recommander en général la soumission des sujets à leur souverain, ce ne serait pas, dans l'hypothèse présente, diriger cette soumission vers son véritable but. J'ai donc cru qu'il était nécessaire de s'expliquer franchement et de rapporter le précepte d'une façon précise à Votre Majesté. Cela ôte toute équivoque en fixant les cœurs et les esprits sur celui qui peut seul et doit réellement fixer les esprits et les cœurs. »

Napoléon avait souscrit sans peine à l'empressement pieux de son ministre des cultes, et il s'était lui-même chargé de rédiger la demande et la réponse du nouveau catéchisme : « La soumission au gouvernement de la France est-elle un dogme de l'Église? — Oui, l'Écriture enseigne que celui qui résiste aux puissances résiste à l'ordre de Dieu; oui, l'Église nous impose des devoirs plus spéciaux envers le gouvernement de la France, protecteur de la religion et de l'Église; elle nous ordonne de l'aimer, de le chérir et d'être prêts à tous les sacrifices pour son service. » Les théologiens, « dont se défiait toujours » M. Portalis, firent remarquer que, l'Église étant universelle, *ses dogmes* ne pouvaient établir le respect pour un gouvernement particulier; la rédaction fut donc modifiée et bientôt si fort développée que le commentaire du quatrième commandement devint plus long que l'exposition du principe même. J'en veux donner ici le texte, comme un document curieux de l'esprit du temps.

Leçon VII. *Suite du quatrième commandement.*

Demande. Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon Ier, notre empereur?

Réponse. Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité temporelle de l'État.

D. Pourquoi sommes-nous tenus à tous ces devoirs envers notre empereur?

R. C'est premièrement parce que Dieu qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu lui-même. Secondement, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain; il est né en obéissant à l'édit de César-Auguste, il a payé l'impôt prescrit, et, de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

D. N'y a-t-il pas de motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon Ier, notre empereur?

R. Oui, car il est celui que Dieu a suscité, dans les circonstances difficiles, pour rétablir le culte public et la religion sainte de nos pères et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active; il défend l'État par son bras puissant; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du Souverain Pontife, chef de l'Église universelle.

D. Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leur devoir envers notre empereur?

R. Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteraient à l'ordre établi de Dieu même et se rendraient dignes de la damnation éternelle.

D. Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur nous lieront-ils également envers ses successeurs légitimes dans l'ordre établi par les constitutions de l'Empire ?

R. Oui, sans doute, car nous lisons dans la Sainte Écriture que Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, par une disposition de sa volonté suprême et par sa providence, donne les empires, non-seulement à une personne en particulier, mais aussi à sa famille.

D. Quelles sont nos obligations envers nos magistrats?

R. Nous devons les honorer, les respecter et leur obéir, parce qu'ils sont les dépositaires de l'autorité de notre empereur. »

Le catéchisme avait été revu et corrigé par la commission des théologiens, par M. Portalis, par l'empereur et par le cardinal légat lui-même, malgré la défense formelle qu'il avait à ce sujet reçue de Rome. « Il n'appartient pas au pouvoir séculier de choisir ou de prescrire aux évêques le catéchisme qu'il aura préféré, avait écrit le cardinal Consalvi le 18 août 1805. Sa Majesté Impériale ne pense certainement pas à s'arroger une faculté que Dieu confie exclusivement à l'Église et au vicaire de Jésus-Christ. »

Caprara avait tenu cachée la dépêche du secrétaire d'État. Le texte du catéchisme avait reçu son approbation lorsqu'il parut enfin en 1806. Ce fut par un article du *Journal de l'Empire* du 5 mai 1806 que la cour de Rome apprit la prochaine publication d'un catéchisme, uniforme et obligatoire pour tous les diocèses de France, avec l'approbation officielle du cardinal légat. Une dépêche du cardinal Consalvi, exprimant à Caprara l'étonnement et le mécontentement du souverain pontife, resta secrète et sans effet. La puissance de la cour de Rome auprès de son envoyé échouait devant la séduction mêlée d'effroi que l'empereur Napoléon avait dès son arrivée à Paris exercée sur le cardinal Caprara. Les évêques français n'étaient pas moins troublés que le pape. « Est-ce à l'empereur de se mêler de ces choses-là? écrivait à l'un de ses amis M. d'Aviau, archevêque de Bordeaux. Qui lui en a donné la mission? A lui les choses de la terre, à nous les choses du ciel; bientôt, si nous le laissons faire, il mettra la main à l'encensoir et peut-être voudra-t-il plus tard monter à l'autel. »

Une seule modification fut concédée aux réclamations des évêques, appuyées par le cardinal Fesch. Au mépris de Bossuet et de ses enseignements, la constante doctrine du catholicisme : « Hors de l'Église, point de salut, » avait été omise dans le nouveau catéchisme. La phrase fut rétablie, et le catéchisme, revêtu de l'approbation du légat, parut dans les premiers jours d'août 1808. Placée dans l'alternative de démentir ou de rappeler Caprara, la cour de Rome garda prudemment le silence. Les différends s'accumulaient entre le pape et l'empereur, entre l'autorité spirituelle, qui conservait encore quelques prétentions à l'indépendance, et la volonté arbitraire du conquérant, résolu à gouverner le monde, Rome comprise. Nous arrivons enfin au

moment où l'excès de l'arrogance devait provoquer l'effet des volontés contraires. Nous allons voir le pape captif, le peuple espagnol soulevé, le climat et les déserts de la Russie ligués contre le maître tyrannique de l'Europe. L'Angleterre n'avait jamais accepté le joug. Partout elle avait secondé la résistance. Désormais, ce n'était plus sur la mer seulement ou par l'appui de ses subsides qu'elle entrait dans la lice, sir Arthur Wellesley allait à son tour engager la lutte.

Un dernier acte de la volonté absolue de l'empereur Napoléon devait signaler la période du gouvernement intérieur de la France qui précéda la guerre d'Espagne et les campagnes d'Allemagne et de Russie : ce fut la suppression pure et simple, par un sénatus-consulte, de ce Tribunat naguère institué avec tant de pompe, et qui était peu à peu tombé dans l'insignifiance à la suite des épurations successives qu'il avait subies et du secret qui avait été imposé à ses délibérations. Le pouvoir absolu ne pouvait supporter ni la contradiction, ni l'apparence même de la discussion, quelque modérée qu'elle pût être. Le souvenir importun d'une opposition éloquente et courageuse s'attachait cependant encore au nom du Tribunat. Des noms honorés avaient survécu dans ce grand silence. « L'abolition du Tribunat sera moins un changement qu'une amélioration dans nos institutions, dit M. Boulay de la Meurthe dans son rapport, le Tribunat n'offrant plus, depuis la constitution de l'Empire, que l'aspect d'une pièce inutile, déplacée et discordante. » Le Corps législatif donna asile aux membres du Tribunat encore en exercice; ils prirent de droit place dans ses rangs; ils y disparurent, annulés par la servitude qui régnait autour d'eux. Le prix de leur admission dans le Corps législatif avait cependant été décoré d'une apparence libérale : la parole avait été rendue à cette assemblée.

M. de Fontanes prit d'avance le soin de marquer quel esprit devait présider à ses discussions. « Ces enceintes qui s'étonnaient de leur silence, et dont le silence va cesser, n'entendront pas gronder les tempêtes populaires. Que la tribune y soit sans orages et qu'on n'y applaudisse qu'aux triomphes de la raison. Que la vérité surtout s'y montre avec courage, mais avec sagesse, et qu'elle y brille de toute sa lumière. Un grand prince en doit aimer l'éclat. Elle seule est digne de lui, qu'en pourrait-il craindre? Plus on le regarde, plus il s'élève; plus on le juge, plus on l'admire. » Par la bouche de M. Carrion-Nisas, le Tribunat remercia l'empereur de l'avoir déchargé de ses fonctions. « Nous croyons

moins arriver à l'extrémité de notre carrière qu'atteindre le but de tous nos efforts et la récompense de notre dévouement, » disaient-ils. Assuré de la docilité des grands corps de l'État, tranquillisé sur celle de la magistrature dont il avait ordonné l'épuration, l'empereur Napoléon put tourner ses pensées vers l'extérieur : il s'agissait d'asseoir le roi Joseph sur le trône d'Espagne.

CHAPITRE XI.

GLOIRE ET ILLUSIONS. L'ESPAGNE ET L'AUTRICHE.

Napoléon n'avait pas tenu sa promesse aux Bourbons d'Espagne : il n'était pas venu à Madrid pour apaiser les divisions et pour raffermir le pouvoir ébranlé; il avait attiré l'un après l'autre tous les membres de la famille royale à Bayonne, et là, sur le sol français, il avait facilement consommé leur perte. C'était de même sur le sol français qu'il préparait l'élévation de son frère au trône. Le roi Joseph tardait à arriver : ce fut le 8 juin seulement qu'il fit son entrée à Bayonne; déjà la volonté impérieuse et les habiles manœuvres de l'empereur avaient amené dans cette ville un certain nombre de grands seigneurs favorables au pouvoir nouveau par intérêt ou par crainte; déjà Joseph était proclamé roi d'Espagne et des Indes; à peine ce prince avait-il eu le temps de mettre le pied à terre, qu'il était entouré de députations espagnoles soigneusement préparées par ordre de Napoléon. C'était à regret que le nouveau monarque de l'Espagne avait

quitté Naples; sans prévoir les difficultés qui l'attendaient, il aimait la vie douce et facile de l'Italie, et n'avait pas encore oublié les ennuis d'une prise de possession et les obstacles que rencontre un régime nouveau. L'empereur prit soin de l'étourdir dès le début; la *junte* formée à Bayonne préparait une constitution; Napoléon avait réuni de nombreux renseignements sur le lamentable état de l'administration en Espagne. « Il me faut ces documents pour les mesures que j'ai à ordonner, avait-il écrit à Murat toujours à Madrid, malade et triste; il me les faut aussi pour apprendre un jour à la postérité dans quel état j'ai trouvé la monarchie espagnole. » Inutile précaution d'un grand esprit qui croyait disposer de l'avenir et du jugement de la postérité comme il avait jusqu'alors ébloui ou terrassé tous les témoins de sa prodigieuse carrière!

Huit jours après l'arrivée du roi Joseph à Bayonne, la nouvelle constitution était adoptée par la junte improvisée. « C'est tout ce que nous pouvons vous offrir, sire, avait dit imprudemment le duc de l'Infantado, naguère le plus ardent complice du prince des Asturies dans ses intrigues contre son père; nous attendons que la nation se prononce et nous autorise à donner un plus libre cours à nos sentiments. » On fit taire le duc; la nation espagnole n'avait pas été consultée.

La constitution espagnole avait été généralement inspirée par le modèle de la constitution française; l'article premier rendait hommage aux passions religieuses de l'Espagne : « La religion de l'État est la religion catholique, aucune autre n'est permise. » Le roi Joseph venait de choisir ses ministres; plusieurs avaient fait partie du gouvernement de Charles IV. Après avoir prêté serment à son nouveau monarque, le premier soin de la junte fut d'aller remercier et complimenter l'empereur Napoléon à Marac.

Au même moment, et pendant qu'il appelait à Bayonne les renforts de troupes qu'il destinait à accompagner et à soutenir le roi Joseph à l'entrée de son nouveau royaume, Napoléon écrivait à l'empereur Alexandre :

« Monsieur mon frère, j'envoie à Votre Majesté la constitution que la junte espagnole vient d'arrêter. Les désordres de ce pays étaient arrivés à un degré difficile à concevoir. Obligé de me mêler de ses affaires, j'ai été par la pente irrésistible des évènements conduit à un système qui, en assurant le bonheur de l'Espagne, assure la tranquil-

lité de mes États. J'ai lieu d'être très-satisfait de toutes les personnes de rang, de fortune et d'éducation. Les moines seuls, qui occupent la moitié du territoire, prévoyant dans le nouvel ordre de choses la destruction des abus, et les nombreux agents de l'Inquisition qui entrevoient la fin de leur existence, agitent le pays. Je sens bien que cet évènement ouvrira un des plus vastes champs pour disserter. On

LE ROI JOSEPH

ne voudra pas apprécier les circonstances et les évènements, on voudra que tout ait été suscité et prémédité. Cependant, si je n'eusse considéré que l'intérêt de la France, j'aurais eu un moyen plus simple, qui eût été d'étendre mes frontières de ce côté et d'amoindrir l'Espagne. Une province comme la Catalogne ou la Navarre eût été plus pour sa puissance que le changement qui vient d'avoir lieu, qui en réalité n'est utile qu'à l'Espagne. »

Pendant que l'empereur Napoléon annonçait ainsi en Europe ce qu'il lui convenait de faire croire sur les évènements d'Espagne, pen-

dant que le nouveau roi, parti de Bayonne le 9 juillet, mettait le pied sur son territoire, du nord au midi, de l'est à l'ouest, l'Espagne tout entière était en feu.

Depuis le départ des princes de la maison de Bourbon pour Bayonne, l'agitation et l'inquiétude populaire étaient restées grandes à Madrid; elles s'étaient peu à peu répandues dans les provinces les plus reculées et dans les profondeurs de la vieille race espagnole, honnête et fière, qui conservait aux champs ses qualités traditionnelles. « Ne fiez ni votre honneur ni votre personne à un grand d'Espagne, disait à M. Guizot une personne qui avait appris à les juger sévèrement au travers des révolutions; confiez tout ce que vous avez de plus cher à un paysan espagnol. » Malgré les assertions de l'empereur, tous les grands seigneurs espagnols n'étaient pas favorables au roi Joseph. Dans la campagne, les paysans s'étaient soulevés en masse, les bourgeois en faisaient autant dans les villes.

La première, la ville de Carthagène avait donné l'exemple de la révolte; dès le 22 mai, à la nouvelle de l'abdication des deux rois publiée à Madrid dans les journaux du 20, on avait crié dans les rues « vive Ferdinand VII! » et l'on avait arrêté l'amiral Salcedo qui se préparait à conduire à Toulon la flotte espagnole. Les armes renfermées dans les arsenaux furent distribuées à la population. Une junte se forma aussitôt. Murcie et Valence suivirent l'exemple de Carthagène. Le peuple, exalté par les prédications d'un moine, le chanoine Calvo, massacra un seigneur de la province, le baron d'Albulat, qui fut en vain défendu par un autre moine, le P. Rico. Les Français habitant Valence s'étaient réfugiés dans la citadelle : ils furent attirés au dehors par un stratagème et bientôt égorgés jusqu'au dernier. A ce premier élan de la fureur populaire succéda l'horreur des honnêtes gens; le comte de Cerbellon se trouva contre son gré placé à la tête de l'insurrection. Tout le monde prit les armes, on attendait l'arrivée et la vengeance des soldats français.

Toutes les provinces s'insurgeaient les unes après les autres; les plus apathiques attendirent le jour de la Saint-Ferdinand; le 30 mai, lorsque le jour se leva sans que le drapeau du saint fût arboré par les rues, dans l'Estramadure, à Grenade, à Malaga, les cris de la populace proclamèrent le roi Ferdinand VII. Partout le sang fut répandu avec un atroce déploiement de cruauté. Les magistrats ou les gentilshommes qui cherchaient à entraver un soulèvement dangereux furent

massacrés. Les Asturies avaient tressailli au premier bruit de l'abdication; la junte d'Oviedo proclama le rétablissement de la paix avec l'Angleterre et envoya des délégués à Londres. Le clergé parvint à protéger l'existence de deux colonels des régiments espagnols qui s'étaient opposés au soulèvement de leurs troupes. En Galice, les honnêtes efforts du capitaine général Filangieri lui coûtèrent la vie; il avait accepté à regret la présidence de la junte: lorsqu'il tenta de maintenir l'ordre parmi les insurgés, il fut assassiné dans la rue. Valladolid avait obligé le capitaine général, don Gregorio de la Cuesta, à prêter les mains au soulèvement populaire. Au premier signe d'opposition du vieux soldat, on avait dressé une potence sous ses fenêtres. Burgos, occupée par le maréchal Bessières, restait immobile, mais Barcelone tenta un mouvement insurrectionnel; partout les Catalans étaient armés jusqu'aux dents; le général Duhesme annonça l'intention de mettre le feu à la ville: les plus turbulents s'enfuirent vers des lieux moins menacés. Saragosse avait placé à la tête de son héroïque population don Joseph Palafox de Melzi, jeune, charmant et bien connu dans son pays natal. Il avait convoqué les Cortès de la province et ordonné la levée en masse de l'Aragon; sur les confins de la Navarre, et presque sous les yeux de l'armée française, Santander et Logroño se soulevèrent. Les Castilles, avec leurs vastes plaines ouvertes et leur proximité du gouvernement français, s'agitaient sourdement sans oser encore s'insurger. Murat était malade, souvent en proie au délire, mais le général Savary veillait sur Madrid; la capitale attendait son nouveau maître.

Nulle part l'insurrection n'avait été plus spontanée et plus générale que dans l'Andalousie. Séville avait conçu l'espoir de devenir le centre du mouvement national et de grouper autour d'elle les efforts patriotiques de l'Espagne tout entière. Le gouvernement provisoire se revêtit d'un nom pompeux; la *Junte suprême de l'Espagne et des Indes* envoya des messagers pour soulever les villes de Badajoz, de Cordoue, de Jaen. A Cadiz, on entoura l'hôtel du capitaine général Solano, marquis de Socorro. Tous les corps de troupes dispersés dans le midi de l'Espagne obéissaient à son commandement; on lui arracha avec peine un assentiment forcé aux désirs tumultueux de la populace; il persista à s'opposer au bombardement de la flotte française commandée par l'amiral Rosily et qui se trouvait depuis trois ans dans la rade. Il alléguait en vain le danger auquel on allait exposer les navires espagnols

confondus parmi les vaisseaux français. La multitude devint furieuse. Le capitaine général parvint à se réfugier chez un de ses amis. Sa retraite fut trahie; blessé entre les bras de la femme de son hôte qui cherchait à le défendre, il fut entraîné sur les remparts et bientôt massacré. Le général Castaños, qui commandait au camp de Saint-Roque, avait plié devant la volonté clairement manifestée de ses troupes. Il connaissait trop l'armée française pour ne pas concevoir de grandes craintes, mais le mouvement populaire était irrésistible : le général Castaños accepta le commandement supérieur des quinze à dix-huit mille soldats qui se trouvaient réunis entre Séville et Cadiz.

Sans entente préparatoire, dans un pays partout entrecoupé par les fleuves et par les montagnes, jusque sous le feu des canons français, l'Espagne se soulevait ainsi spontanément contre une usurpation arrogante, précédée par une lâche perfidie. Elle portait dans ce premier élan de sa colère patriotique le courage, l'ardeur, la passion qui devaient assurer son triomphe ; elle y déployait en même temps une cruauté et une violence sauvages dont nos malheureux soldats furent trop souvent victimes. L'empereur était encore à Bayonne, tout occupé de régler les affaires de l'Espagne en dehors de l'Espagne ; il apprenait tardivement et imparfaitement les mouvements insurrectionnels qui soulevaient partout le pays. Accoutumé à commander de loin et arbitrairement à ses lieutenants, il ordonna de Bayonne tous les mouvements de ses troupes, affectant d'attacher peu d'importance à la révolte, envoyant à Paris et à Valençay de fausses nouvelles sur les succès de ses armes et cachant de son mieux au roi Joseph l'étendue et l'importance de la résistance qui se préparait contre lui. Sur beaucoup de points, les courriers étaient arrêtés ou assassinés ; l'empereur fit repartir le général Savary pour Madrid.

Cependant toutes les forces de l'armée française etaient en marche pour écraser l'insurrection. Le général Verdier et le général Frère avaient eu bientôt raison du soulèvement de Logroño et de Ségovie ; le général Lasalle battit, en avant de Valladolid, don Gregorio de la Cuesta qui avait été forcé de quitter la ville, craignant d'y être égorgé. « Vous n'avez que ce que vous méritez, — disait le vieux général espagnol, en se repliant sur Léon, — nous ne sommes qu'une poignée de paysans indisciplinés et vous prétendez vaincre ceux qui ont vaincu toute l'Europe. » Le général Lefebvre-Desnouettes rencontra plus de résistance à Tudela, dont les insurgés avaient rompu le pont sur l'Èbre. Le 15 juin,

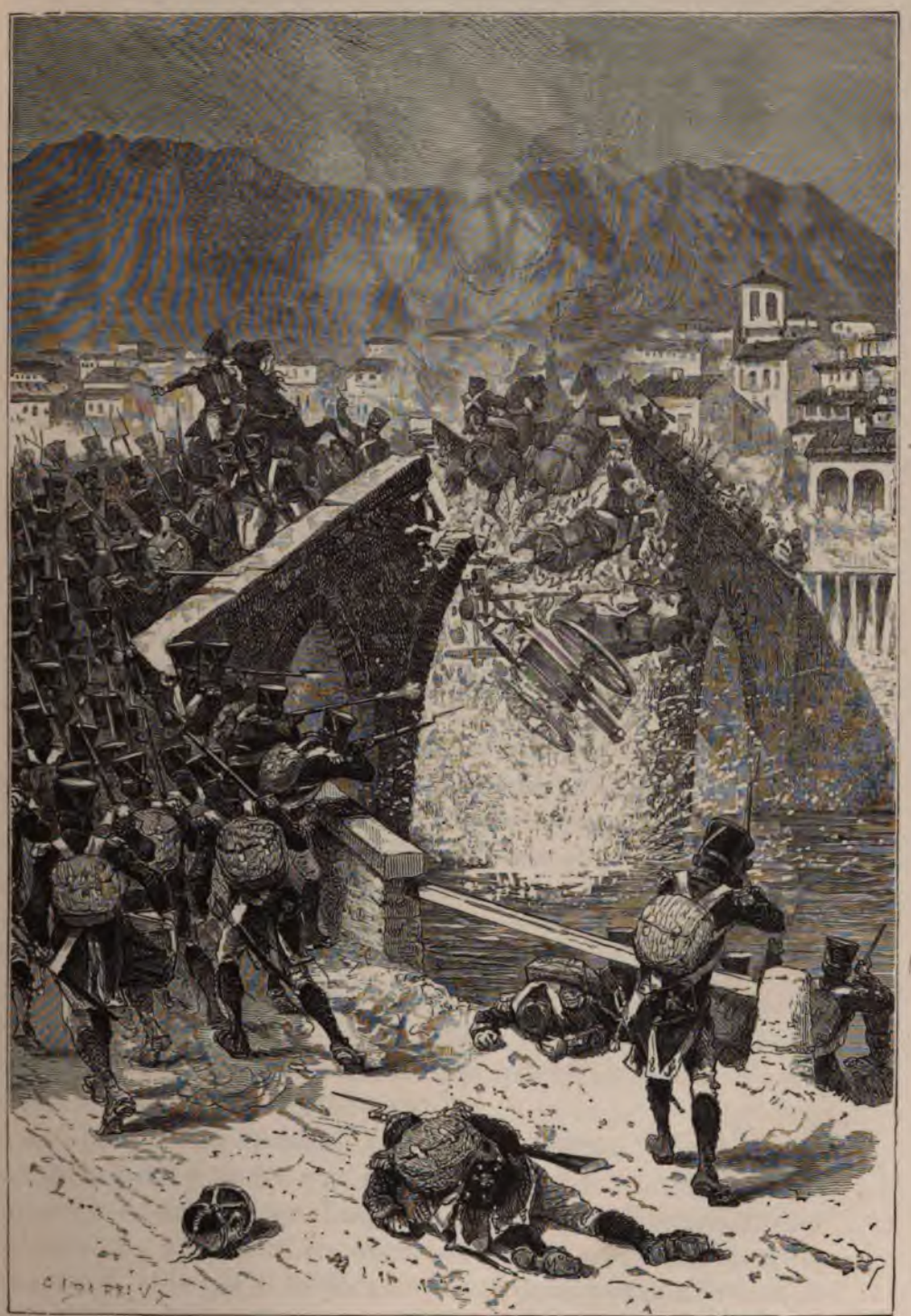

EXPÉDITION DU MONTSERRAT.

il se trouva devant Saragosse: don Joseph Palafox s'y était enfermé, la population tout entière couvrait les toits des maisons, d'où pleuvaient une grêle de balles. Le général français comprit qu'il s'agissait d'un siège en règle : il fit demander à Barcelone des renforts et de l'artillerie. Le maréchal Moncey n'avait pas encore pu réussir à gagner Valence. Le général Duhesme était bloqué dans Barcelone par l'insurrection, qui gagnait de jour en jour plus de terrain en Catalogne. Il se vit cependant obligé de détacher le général Chabran, qui devait rejoindre le maréchal Moncey; les insurgés profitèrent de cette division de nos forces pour se jeter sur la colonne du général Schwartz, chargée de fouiller le couvent du Montserrat. Partout dans les villages des montagnes le tocsin sonnait, les ponts des torrents étaient coupés, il fallait enlever chaque bourg à la baïonnette. Une sortie du général Duhesme délogea les ennemis de leur poste sur la rivière du Llobregat, il s'empara des canons, qu'il ramena dans Barcelone. « Qu'il désarme toute la ville de Barcelone, écrivait l'empereur le 10 juin au maréchal Berthier, de manière à n'y pas laisser un seul fusil, qu'il approvisionne de vivres le château et Montjouy en prenant chez les habitants. Il faut les mener très-militairement. La guerre justifie tout. Au moindre évènement, il faut prendre des otages et les envoyer dans le fort. »

Le général Dupont avait été chargé de l'entreprise à la fois la plus difficile et la plus importante. Douze à treize mille hommes marchaient sous ses ordres; il s'avançait vers l'Andalousie avec la mission de réduire à la soumission cette grande province et de protéger la flotte française de Cadiz. L'empereur avait ordonné au général Junot de soutenir le mouvement de Dupont en lui envoyant la division de Kellermann, mais le Portugal imitait l'exemple de l'Espagne et se soulevait tout entier. Dès ses premiers pas en Andalousie, Dupont reconnut l'importance de l'insurrection, et demanda aussitôt du renfort. « Je n'aurai plus alors à faire qu'une promenade conquérante, » écrivit-il au général Savary.

Le 7 juin, après un combat assez vif, les troupes françaises enlevaient le pont d'Alcolea sur le Guadalquivir; le soir même elles arrivèrent devant Cordoue. Une canonnade enfonça les portes, il fallut enlever à la baïonnette les barricades et les maisons. Les soldats s'irritèrent, et lorsqu'ils furent vainqueurs, ils usèrent cruellement de la victoire. La haine s'en accrut; derrière nous, en deçà de la Sierra

Morena, sur la route de Cordoue à Andujar, les traînards, les malades, les blessés qui avaient été obligés de s'arrêter dans les villages, étaient mis à mort avec des raffinements de barbarie. Le général Dupont attendait les deux divisions Vedel et Frère qu'il avait demandées à Madrid; à Cadiz, sur la flotte française, on comptait les jours, bientôt les heures.

Le chef de l'insurrection, Thomas de Morla, avait paru d'abord fidèle à l'alliance des deux marines espagnole et française; il avait rappelé les souvenirs de la bataille de Trafalgar dont les glorieux débris composaient l'escadre française en rade à Cadiz, mais peu à peu il avait pris soin de séparer les deux flottes, décidant l'amiral Rosily à s'engager dans l'intérieur de la rade et plaçant les navires espagnols à l'entrée, afin, disait-il, de défendre Cadiz contre les Anglais qui proposaient en vain cinq mille hommes de débarquement. L'amiral se trouva bientôt cantonné au milieu des lagunes qui forment et défendent la rade de Cadiz; un vent contraire empêchait l'attaque désespérée qu'il eût voulu tenter contre les Espagnols; déjà s'accumulaient autour de lui et contre lui les mortiers et les chaloupes canonnières; le 9 juin, le feu commença, impuissant et faible de la part de nos navires malgré l'héroïque résolution des équipages. Le combat dura deux jours; la junte de Séville exigeait la reddition pure et simple; l'amiral Rosily savait l'entrée du général Dupont à Cordoue, il espérait être secouru, et demanda un sursis. Quatre jours s'écoulèrent: le 14 juin, la flotte française dépourvue de toute ressource, assurée d'une ruine complète, se rendit à discrétion; les officiers furent dispersés dans les forts et les navires désarmés; la foule qui se pressait dans le port saluait de ses cris féroces et de ses applaudissements les prisonniers français qui défilaient devant elle et les Anglais qui venaient enfin d'opérer leur débarquement.

Le général Dupont n'avait pas reçu de renforts; il doutait de l'arrivée de ses courriers partout interceptés par les brigands de la Sierra Morena, il savait le soulèvement des troupes de Saint-Roque et la perfidie des régiments suisses récemment engagés dans l'insurrection; il se voyait menacé à droite par l'armée insurgée de l'Andalousie, à gauche par l'armée de Grenade. Il prit le parti de se replier sur le Guadalquivir et le 18 juin il s'établit dans la petite ville d'Andujar, attendant les divisions qu'il avait demandées. Déjà la division Vedel était en marche.

LE COMBAT DURA DEUX JOURS

Le maréchal Moncey avait échoué devant Valence, et n'avait pas voulu en commencer le siège, faute de grosse artillerie; il venait de ramener sa division en bon état, opérant sa jonction à San-Clemente avec le général Frère; le maréchal Bessières s'avançait en même temps contre don Gregorio de la Cuesta et contre le général Blake, descendant de réfugiés anglais et catholiques; tous étaient d'anciens soldats et leurs forces étaient considérables; ils avaient cependant demandé le loisir d'instruire leurs troupes; la junte de la Corogne les contraignit de marcher au combat. Le 13 juillet au soir, les Espagnols, mal instruits de la marche des Français, se trouvèrent en deux lignes sur le plateau de Medina de Rio-Seco, non loin de Valladolid. Attaquées l'une après l'autre par le maréchal Bessières, les deux lignes furent complètement battues et mises en déroute, non sans quelque résistance sur certains points. Le carnage fut terrible; le général Mouton à la tête de deux régiments entra, la baïonnette au bout du fusil, dans la ville de Medina, qui fut saccagée. Le maréchal Bessières reprit sa marche vers Leon, repoussant devant lui les restes débandés de l'armée espagnole. Le roi Joseph venait d'entrer à Madrid.

Il prenait possession de sa capitale au milieu du morne silence des habitants, plus irrités qu'effrayés par la nouvelle de la victoire de Rio-Seco, qui avait devancé de quelques heures le nouveau monarque. Depuis qu'il avait mis le pied en Espagne, les yeux de Joseph s'étaient ouverts. « Personne n'a dit jusqu'ici toute la vérité, écrivait-il à l'empereur Napoléon le 12 juillet. Le fait est qu'il n'y a pas un Espagnol qui se montre pour moi, excepté le petit nombre de personnes qui ont assisté à la junte et qui voyagent avec moi. Les autres, arrivés ici, se sont cachés, épouvantés par l'opinion unanime de leurs compatriotes. » Et quelques jours plus tard : « La peur ne me fait pas voir double; depuis que je suis en Espagne, je me dis tous les jours que ma vie est peu de chose et que je vous l'abandonne. Je ne suis point épouvanté de ma situation, mais elle est unique dans l'histoire : je n'ai pas ici un seul partisan. » Chaque jour, il répétait la même demande : « Il me faut encore cinquante mille hommes de vieilles troupes et cinquante millions; dans un mois il me faudra cent mille hommes et cent millions. » L'armée française en Espagne comptait déjà cent dix mille soldats, jeunes, il est vrai, et pour la plupart inexpérimentés, mais l'Europe presque entière était occupée par nos troupes; Napoléon s'irritait contre les sages appréciations de Savary,

plus sombres encore que celles du roi Joseph. « L'empereur trouve que vous avez tort de dire qu'il n'a rien été fait depuis six semaines, écrit le maréchal Berthier. Tous les hommes sensés en Espagne ont changé le fond de leur opinion et voient avec la plus grande peine l'insurrection. Les affaires sont dans la situation la plus prospère depuis la bataille de Rio-Seco. » Le 19 juillet, en se préparant à quitter Bayonne pour visiter les villes du Midi, Napoléon écrivait au roi Joseph :

« Mon frère, je reçois votre lettre du 18 à trois heures du matin. Je vois avec peine que vous vous affectez. C'est le seul malheur que je craignais. Il entre des troupes de tout côté et constamment. Vous avez un grand nombre de partisans en Espagne, mais qui sont intimidés : ce sont tous les honnêtes gens. Je n'en reconnais pas moins cependant que votre tâche est belle et glorieuse.

« La victoire du maréchal Bessières qui a entièrement défait Cuesta et l'armée de Galice, a apporté une grande amélioration dans toutes les affaires. Elle vaut plus qu'un renfort de trente mille hommes. Les divisions Gobert et Vedel ayant joint le général Dupont, il faut pousser vigoureusement l'offensive de ce côté. C'est le seul point qui menace, et il faut y avoir promptement un succès ; avec vingt-cinq mille hommes, infanterie, cavalerie et artillerie comprises, il a beaucoup plus qu'il ne faut pour avoir de grands résultats. A la rigueur, avec vingt et un mille hommes présents sur le champ de bataille, il peut hardiment prendre l'offensive ; il ne sera pas battu, et il aura pour lui plus de quatre-vingts chances.

« Vous ne devez pas trouver trop extraordinaire de conquérir votre royaume. Philippe V et Henri IV ont été obligés de conquérir le leur. Soyez gai, ne vous laissez point affecter, et ne doutez pas un instant que les choses finiront mieux et plus promptement que vous ne pensez.

« Tout va très-bien à Saragosse. »

L'assaut tenté contre Saragosse le 1er juillet était resté infructueux ; le général Verdier qui commandait le siège s'était emparé du couvent de Saint-Joseph sans pouvoir pénétrer dans la ville, dont toutes les rues étaient fortifiées ; il avait demandé des troupes et un convoi d'artillerie. Le général Dupont était menacé, dans une position mal choisie, par les insurgés de Grenade, commandés par le général Reding, naguère colonel d'un des régiments suisses ; le général Castaños amenait les troupes d'Andalousie. Les ordres de l'empereur étaient

formels : le général Dupont ne devait pas repasser la Sierra Morena, il ne devait pas s'enfoncer en Andalousie.

Dans le cercle jusqu'alors restreint de ses opérations, le général Dupont s'était montré constamment hardi et heureux, sous des chefs plus habiles et plus expérimentés que lui ; abandonné à lui-même, il ne sut pas profiter de ses avantages ni choisir avantageusement ses cantonnements. La nourriture des troupes était mauvaise et insuffisante, les malades étaient nombreux; isolés au milieu d'un pays passionnément hostile, sans moyen d'information sur la marche des ennemis, sans nouvelles de Madrid ou du gouvernement, les Français restaient immobiles, tristes et abattus. Le général Vedel occupait Baylen, le général Gobert la Caroline : ils commandaient ainsi les défilés de la montagne.

Le 14 juillet, le général Castaños parut devant Andujar, tandis que le corps de Reding menaçait Baylen; d'imprudents mouvements de nos troupes avaient découvert cette dernière position; le général Dupont en fut informé.

Il résolut de marcher lui-même sur Baylen, mais il était encombré par un immense convoi de bagages, par de nombreux malades qu'il ne voulait pas abandonner aux cruautés de l'ennemi; le mouvement fut remis au lendemain 18 juillet. La nuit venue, l'armée se mit en marche; la chaleur était encore étouffante, un grand nombre de soldats, souffrants de la dyssenterie, n'avaient pu trouver place sur les fourgons et se traînaient derrière les convois, soutenant avec peine leurs armes. L'inquiétude du général Dupont portait tout entière sur l'arrière-garde : il craignait que le général Castaños, informé de ses mouvements par les centaines d'espions volontaires qui servaient la cause espagnole, ne se jetât sur lui par derrière; l'avant-garde était faible, composée de soldats jeunes et mal aguerris; lorsqu'elle déboucha vers trois heures du matin sur les rives rocailleuses du Rumblar, des postes espagnols occupaient le passage. Avant de combattre, les soldats se précipitèrent vers le lit du torrent. Il était desséché. « Les Espagnols ont emporté la rivière! » s'écrièrent les Français, même alors disposés à exprimer gaiement une pensée douloureuse. Les bataillons espagnols barraient la route de Baylen, où le général Reding s'était établi depuis la veille.

Épuisés par la chaleur, par la soif, par la marche, nos soldats chargèrent les ennemis, les repoussant jusque dans la plaine de Baylen.

Là s'étendait devant nous l'armée espagnole, en avant du bourg, dans un amphithéâtre de collines couvertes d'oliviers. L'artillerie espagnole était redoutable, les pièces de campagne amenées par les Français furent bientôt démontées. Le centre de l'armée espagnole restait immobile et les charges de la cavalerie même ne purent l'entamer. Lorsque les premiers rangs s'entr'ouvrirent enfin sous le poitrail des chevaux, sous le fer des baïonnettes, les lignes se reformèrent au fond de la plaine, barrant toujours impitoyablement la route. La canonnade ne se ralentissait pas un seul instant.

Les soldats commençaient à se décourager, et les officiers proposèrent au général d'abandonner malades et bagages et de se former en masse compacte, afin de s'ouvrir violemment un passage dans la direction de la Caroline, occupée par le général Vedel. Dupont attendait d'instant en instant son lieutenant, il refusa d'abandonner son convoi, et renouvela vainement l'attaque sur toute la longueur des lignes espagnoles. Jusqu'alors les régiments suisses au service de la France, mêlés à nos soldats et marchant dans nos rangs, étaient restés fidèles ; la mauvaise fortune de nos armes, la vue de leurs camarades combattant parmi les Espagnols sous un chef de leur race, triomphèrent enfin de leurs bonnes résolutions : ils désertèrent en masse. Au même moment on entend au loin retentir le canon, mais ce n'est pas dans la direction de la Caroline, c'est au pont du Rumblar! Le général Castaños arrive pour nous écraser.

C'en était trop, et le malheureux général Dupont devait montrer en cette journée qu'il n'était pas de ceux dont le courage résiste à tous les coups du sort. « Allez trouver le général Reding, dit-il à l'un de ses officiers, et demandez-lui une suspension d'armes. » Déjà le combat cessait de lui-même par suite de l'extrême fatigue des troupes. Le général espagnol donna l'ordre de suspendre le feu. « Il faut que la trêve soit ratifiée par le général Castaños, » dit-il cependant à l'envoyé. Le général de la Peña qui commandait l'avant-garde, accepta les mêmes conditions. « L'armée française doit se rendre à discrétion, dit-il avec hauteur; pour l'heure reposons-nous. » L'aide de camp du général Dupont venait de se porter au-devant du général Castaños afin d'obtenir son assentiment à la trêve; une morne douleur accablait à la fois les officiers et les soldats; le général en chef, naguère brillant, hardi, éloquent non sans emphase, cachait son désespoir au fond de sa tente; à peine écoutait-il la voix de ceux qui

l'entouraient. Atterré par son malheur, il avait perdu toute énergie et toute présence d'esprit.

Un même souffle d'irrésolution et d'abattement semblait avoir atteint le général Vedel; il avait résolu de retourner à Baylen, dont il comprenait trop tard l'importance. Mais les troupes étaient épuisées, il fallait leur accorder une journée de repos. Dès trois heures du matin, le 19, le canon retentissant d'échos en échos annonça aux moins vigilants l'engagement qui commençait. La division se mit en route à cinq heures; à onze heures elle n'avait encore franchi que la moitié du chemin : les hommes se débandaient à chaque instant pour chercher un filet d'eau dans les rochers; le canon retentissait plus faiblement, à midi on ne l'entendait plus. Il était cinq heures lorsque au sein du silence le corps, si impatiemment attendu naguère, déboucha au-dessus de Baylen. Les Espagnols gardaient tous les passages; un parlementaire apparut, annonçant la trêve. Le général Vedel se refusait à y croire. Il fit partir un aide de camp pour savoir la vérité du général Reding. « Si vous n'êtes pas revenu dans une demi-heure, dit-il, je fais commencer le feu. » Au moment donné, sans nouvelles de leur émissaire, les Français sonnèrent la charge et déjà un bataillon d'infanterie espagnole avait été enveloppé tandis que les cuirassiers s'avançaient au galop de leurs chevaux; au même instant des officiers ennemis accompagnés d'un aide de camp du général Dupont arrivaient auprès de Vedel. Les ordres du général en chef étaient formels, il fallut cesser le feu. Les négociations avaient commencé. Le général Castaños se dirigeait sur Baylen.

L'ardeur et la colère triomphante des Espagnols ne lui donnèrent pas le temps d'y arriver. Le général du génie Marescot avait été chargé du triste devoir de traiter avec les Espagnols. Le général de la Peña, toujours posté au pont du Rumblar, menaçait d'écraser la malheureuse armée prise entre son corps et celui du général Reding. « Il me faut une réponse dans deux heures, dit-il, répétant en même temps sa condition unique : l'armée française se rendra à discrétion. »

Le général Dupont fit appeler ses lieutenants, officiers généraux et colonels, tous déclarèrent que les soldats ne se battraient pas. Le général en chef parcourut quelques instants les rangs, le courage lui manqua tout à fait. « L'honneur est sauf, répétaient les membres du conseil de guerre : nous avons fait hier tout ce que peuvent faire des

hommes. » Une ressource leur restait, celle de se faire tuer jusqu'au dernier, en s'efforçant de rejoindre le général Vedel. Ils eurent le malheur de ne pas tenter cette dernière et glorieuse chance. La capitulation fut résolue. Déjà Castaños entretenait les officiers français, et la haine éclatait dans les yeux de tout son état-major. Poli et plein d'égards envers les vaincus, le général espagnol restait au fond inflexible. Toutes les divisions de l'armée d'Andalousie, engagées ou non dans le combat de Baylen, devaient être comprises dans la capitulation.

Les conditions allaient être signées, les troupes françaises étaient autorisées à se retirer sur Madrid; seule la division Barbou, commandée par le général Dupont, devait être désarmée. On apporta au même instant une lettre du général Savary au général Dupont qui venait de tomber aux mains des coureurs de montagne. L'aide de camp de l'empereur annonçait qu'une concentration générale des troupes du midi était ordonnée sur Madrid, et que le général Dupont devait aussitôt prendre le chemin de la Manche. Les Espagnols ne pouvaient admettre que leur victoire servît les desseins de l'empereur; le général Castaños déclara aussitôt aux négociateurs français que les conditions étaient changées et leur communiqua la lettre du général Savary. Accablés par ce nouveau coup, le général Marescot et ses compagnons se virent forcés de livrer la division Barbou prisonnière de guerre; les deux autres corps devaient être transportés en France sous pavillon espagnol; les officiers conservaient leurs bagages, mais les sacs des soldats devaient être soumis à la visite. « Tout le peuple espagnol croit les vases sacrés de Cordoue dans les sacs de vos soldats, » dit le général Castaños.

Pendant que les négociateurs désolés acceptaient une capitulation qui le livrait aux ennemis, Vedel avait fait proposer au général Dupont de tenter une nouvelle attaque; il envoyait en même temps un de ses aides de camp chargé de plaider la cause de sa division. Un instant Dupont autorisa Vedel à sauver à tout prix ses troupes et celles du général Dufour en prenant à marches forcées le chemin de Madrid. Déjà Vedel avait obéi, et se hâtait au travers des défilés de la Sierra Morena, mais le bruit de son départ ne tarda pas à parvenir au camp des Espagnols. On accusa les Français de manquer à la trêve; on menaça de massacrer sur-le-champ la division Barbou qui se trouvait alors complètement entourée. Les négociateurs espagnols s'abandon-

nèrent à toute leur fureur, accablant d'insultes les malheureux officiers chargés de traiter avec eux. L'héroïsme avait disparu dans les âmes. On courut à la tente du général en chef, toujours plongé dans un morne abattement; il céda enfin et pour son éternel déshonneur comme pour celui des hommes qui lui arrachèrent cette lâche concession, il envoya au général Vedel l'ordre de revenir sur ses pas et de subir avec ses soldats le sort que leur réservait la capitulation.

Comme le général Dupont, Vedel consulta ses lieutenants; au premier abord tous refusèrent une soumission qui entraînait leur perte. Un nouvel émissaire survint, faisant peser sur eux toute la responsabilité de l'inévitable massacre de leurs compagnons d'armes; ils cédèrent et, la mort dans l'âme, ils revinrent lentement sur leurs pas; pour tout allègement de leur souffrance, ils conservaient encore leurs armes, tandis qu'ils voyaient leurs malheureux camarades défiler devant l'armée espagnole, en déposant leurs fusils aux pieds des vainqueurs. Depuis trois jours, les troupes n'avaient pas reçu de vivres; les Espagnols avaient compté sur la faim autant que sur la défaite pour amener les Français à la capitulation; ils mangeaient enfin; bientôt les colonnes se mirent en marche. Les ports d'embarquement étaient désignés.

On avançait lentement, car de toutes les villes, de tous les villages, de toutes les maisons éparses sortaient des multitudes en furie qui insultèrent à l'affreux malheur de nos soldats. Le général Castaños, modéré dans son triomphe, l'avait dit aux négociateurs français: « De la Cuesta, Blake et moi, nous n'étions pas d'avis de l'insurrection. Nous avons cédé au mouvement national. Mais ce mouvement devient si unanime qu'il acquiert des chances de succès. Que Napoléon n'insiste pas sur une conquête impossible, qu'il ne nous oblige pas à nous jeter dans les bras des Anglais. Qu'il nous rende notre roi, et les deux nations seront à jamais réconciliées. »

C'était au fond la même pensée, revêtue d'un langage injurieux, que Thomas de Morla, le chef de l'insurrection à Cadiz, lançait au visage du général Dupont lorsque celui-ci se plaignait des mauvais traitements que subissaient ses soldats. « Votre Excellence m'oblige à lui exprimer des vérités qui doivent lui être amères. Quel droit a-t-elle de réclamer l'exécution d'un traité conclu en faveur d'une armée qui est entrée en Espagne sous le voile de l'alliance et de l'amitié, qui a emprisonné notre roi et sa famille, saccagé ses palais, assassiné et

volé ses sujets, ravagé ses campagnes, usurpé sa couronne? Quel stimulant pour la populace de savoir qu'un seul de vos soldats était porteur de deux mille cent quatre-vingts livres tournois? »

Le pillage de Cordoue avait été grossi par l'imagination publique, il servit aux chefs de l'insurrection pour justifier leur manque de foi. L'armée d'Andalousie tout entière fut retenue sous divers prétextes; la junte de Séville refusa de ratifier la capitulation; les divisions Vedel et Dufour se virent enlever leurs armes, et vingt mille hommes de ces troupes françaises jusqu'alors accoutumées à la victoire restèrent pendant de longues années prisonnières de guerre, en butte aux plus mauvais traitements, lentement décimées par la maladie et le chagrin. La première, l'Espagne donnait au monde le spectacle d'une résistance heureuse à l'oppression que l'empereur Napoléon avait fait peser sur toutes les nations.

Nous comprenons par une douloureuse expérience l'étonnement et la colère qui envahirent partout nos armées lorsqu'elles apprirent la capitulation de Baylen. Ce nom est resté fixé comme une tache indélébile sur le front des hommes qui l'avaient conclue, dans une heure d'abattement, à la suite de fautes nombreuses dont les plus impardonnables ne sauraient leur être imputées. Peut-être, dans le secret de sa pensée, Napoléon commençait-il à entrevoir les difficultés de l'entreprise qu'il avait tentée sur l'Espagne, peut-être comprit-il son erreur; son indignation n'en fut pas modérée, elle éclata dans ses propos comme dans ses lettres. Une ombre de découragement s'y mêlait lorsqu'il écrivit au roi Joseph, le 3 août: « Mon frère, la connaissance que j'ai que vous êtes aux prises, mon ami, avec des évènements au-dessus de votre habitude autant qu'au-dessus de votre caractère naturel me peine. Dupont a flétri nos drapeaux. Quelle ineptie! quelle bassesse! Ces hommes seront pris par les Anglais. Des évènements d'une telle nature exigent ma présence à Paris. L'Allemagne, la Pologne, l'Italie, tout se lie. Ma douleur est vraiment forte lorsque je pense que je ne puis être en ce moment avec vous et au milieu de mes soldats. J'ai donné l'ordre à Ney de s'y rendre. C'est un homme brave, zélé et tout de cœur. Si vous vous accoutumez à Ney, il pourrait être bon pour commander l'armée. Vous aurez cent mille hommes et l'Espagne sera conquise dans l'automne. Une suspension d'armes faite par Savary pourrait peut-être amener à commander et diriger les insurgés; on écoutera ce qu'ils diront. Je crois que, pour votre goût

particulier, vous vous souciez peu de régner sur les Espagnols. »

Au moment où Napoléon écrivait ces lignes, le roi Joseph se retirait devant l'ennemi en abandonnant sa capitale. Privés du secours que devait apporter le général Dupont, les défenseurs de Madrid ne crurent plus la concentration des troupes assez considérable pour protéger les Castilles contre le flot toujours montant du soulèvement national. « L'empereur tiendrait ici, dit Savary, mais ce qui est possible à lui ne l'est pas à d'autres. » On résolut de s'établir sur la ligne de l'Èbre; le roi Joseph quitta Madrid, abandonné des serviteurs intimes de sa maison comme d'un certain nombre de ses ministres. Deux mille domestiques du palais s'étaient enfuis dans la crainte de se voir forcés de suivre la retraite royale. Burgos ne paraissant pas un lieu de repos assez assuré, le monarque et sa petite cour s'établirent bientôt à Vittoria. Après un second assaut, infructueux et sanglant comme le premier, le général Verdier, rappelé sur l'Èbre, se vit obligé d'abandonner le siège de Saragosse. Déjà la position des Français en Espagne devenait défensive, et les craintes du roi Joseph allaient croissant. « Je ne puis que vous répéter une fois pour toutes que presque toute la grande armée est en marche et que d'ici à l'automne l'Espagne sera inondée de troupes, écrit l'empereur le 9 août. Il faut tâcher de conserver la ligne du Douro pour maintenir la communication avec le Portugal. Les Anglais sont peu de chose, ils n'ont jamais que le quart des troupes qu'ils annoncent. Lord Wellesley n'a pas quatre mille hommes. D'ailleurs ils se dirigent, je crois, sur le Portugal. »

C'était en effet sur le Portugal que se dirigeait en ce moment l'effort de l'Angleterre, habile à discerner que là se trouvait le véritable chemin de l'Espagne. En Galice comme dans l'Andalousie, les insurgés espagnols avaient refusé le concours actif des Anglais; sir Arthur Wellesley, qui s'était d'abord présenté devant la Corogne, se borna à fournir aux défiants Espagnols des munitions et de l'argent; le 1er août, il parut à l'embouchure du Mondego en Portugal. Sa flotte portait dix mille hommes de troupes anglaises. Un renfort de quatre mille hommes était prochainement attendu.

Depuis deux mois, le général Junot était isolé en Portugal, séparé de l'Espagne par l'insurrection des provinces frontières, menacé par un soulèvement analogue de la nation portugaise, déjà frémissante sous le joug étranger, assuré de voir bientôt l'Angleterre accourir au secours de sa fidèle alliée. Il comprit son danger, et rassemblant autour de lui

ses troupes, il rappela le général Kellermann d'Elvas et le général Loison d'Almeida. Autour d'eux l'insurrection commençait déjà; lorsque sir Arthur Wellesley mit le pied sur le sol portugais, les Français n y tenaient plus que quatre ou cinq villes; le peuple tout entier était insurgé. Mais le général Junot occupait encore Lisbonne; ses forces étaient malheureusement diminuées par les garnisons laissées dans les places, et par le corps d'observation détaché sous les ordres du général Delaborde. Après une courageuse résistance, cette avant-garde de l'armée française avait déjà été vaincue lorsque les Anglais s'avancèrent jusqu'à Vimeiro. Junot marcha contre eux avec une armée de douze à treize mille hommes. Les Anglais en comptaient environ dix-huit mille. L'arrivée de sir John Moore avec sa brigade était annoncée.

Un malencontreux respect pour les droits de l'ancienneté avait subordonné sir Arthur Wellesley aux ordres de sir Henry Burrard et celui-ci au commandement de sir Hew Dalrymple qui avait déjà quitté Gibraltar pour se mettre à la tête de l'armée. Les instructions de Wellesley l'obligaient à attendre à Vimeiro l'arrivée de sir John Moore. Le général Junot voulut devancer les renforts, il attaqua les Anglais, le 31 août, au matin.

Sir Arthur Wellesley occupait les hauteurs de Vimeiro; derrière lui se trouvait l'abîme et toute retraite eût été impossible. L'accès des rochers était difficile, une forte artillerie protégeait toutes les positions; lorsque les Français s'élancèrent à l'assaut de cette forteresse naturelle, ils ne purent d'abord atteindre jusqu'aux lignes anglaises; seul le général Kellermann était parvenu à escalader les pentes escarpées qui conduisaient à l'ennemi, il fut accueilli par un feu meurtrier qui l'obligea de reculer. Notre cavalerie, supérieure à celle des Anglais, restait inutile pour cette difficile attaque; son seul devoir fut constamment de protéger les corps d'infanterie repoussés l'un après l'autre; l'armée anglaise n'avait pas bougé. A midi, le général Junot ordonna la retraite; sir Arthur Wellesley, toujours en observation sur les hauteurs, s'ébranlait déjà pour suivre et pour écraser ceux qui n'avaient pu lui enlever un pouce de terrain, mais sir Henry Burrard était arrivé, le commandement passait entre ses mains, il était opposé à toute pensée de poursuite. Junot prit la direction de Torres-Vedras. Sir Arthur Wellesley écoutait avec un respect mêlé d'impatience les arguments de son chef, il se retourna vers son état-major : « Là-dessus,

messieurs, dit-il, il ne nous reste plus qu'à aller chasser les perdrix rouges. »

Le général Junot avait mieux jugé que son adversaire du danger qui le menaçait; il sentit l'impossibilité de se maintenir dans un pays tout à coup devenu ennemi, en face d'une armée anglaise supérieure déjà à la sienne et bientôt renforcée par des troupes excellentes. Le général Kellermann fut chargé de négocier, d'abord un armistice, puis la capitulation dite de Cintra, qui régla honorablement pour les généraux français l'évacuation du Portugal. Les conditions accordées furent si favorables, que l'opinion anglaise en fit un crime aux négociateurs et que le poids en pesa quelque temps sur sir Arthur Wellesley. Il n'y avait cependant pas été favorable. « Dix jours après la bataille du 21, écrivait-il à lord Castlereagh, nous sommes moins avancés que nous n'aurions pu et dû l'être le soir de la bataille. » L'empereur Napoléon avait de son côté manifesté quelque mécontentement de la convention qui ramenait en France toutes ses troupes libres d'engagement et pourvues de leurs armes. « J'allais envoyer Junot devant un conseil de guerre, dit-il, mais heureusement les Anglais ont pris les devants en y envoyant les leurs : ils m'ont ainsi épargné le chagrin de punir un ancien ami. » La confiance de Napoéon resta cependant ébranlée à l'égard de son lieutenant. « Tout ce qui n'était pas un triomphe, il le regardait comme une défaite, » dit la duchesse d'Abrantès dans ses mémoires.

Il arrivait souvent à Napoléon de juger injustement des hommes et des choses, parce qu'il les appréciait exclusivement à un point de vue personnel et égoïste. Ce fut ainsi qu'il accusa de trahison le marquis de la Romana et ses braves compagnons. Arrachés en 1807 aux honteuses terreurs du prince de la Paix, au lendemain de la bataille de Friedland, les bataillons espagnols avaient été envoyés par Napoléon dans les régions qui devaient sembler les plus funestes au tempérament et aux habitudes de vie des méridionaux. Ils avaient été confiés au roi de Danemark et chargés de protéger contre les Anglais son petit royaume naguère cruellement opprimé par eux. Leur santé était cependant excellente, lorsque le bruit leur parvint du soulèvement général qui se manifestait en Espagne et des succès imprévus de la résistance nationale. Ils conçurent aussitôt la pensée de retourner dans leur patrie, afin de joindre leurs efforts à ceux de leurs compatriotes Une escadre anglaise sous les ordres de l'amiral Keith apparut tout à coup

sur la côte du Jutland, aux approches de Niborg dans l'île de Fionie. Aussitôt le marquis de la Romana, à grand'peine prévenu par des avertissements secrets, s'empara des barques de pêche, nombreuses sur la côte; puis s'étant rendu maître de la citadelle et du port de Niborg, ayant franchi deux bras de mer, et rassemblé autour de lui tous ceux de ses compagnons d'armes qui se trouvaient à sa portée, il gagna la flotte anglaise et fit voile vers Guttenbourg, d'où il reprit la mer pour l'Espagne. Quelques régiments enfoncés dans l'intérieur des terres n'avaient pu être avertis à temps et restèrent prisonniers de guerre; l'un d'eux, ayant appris par hasard l'entreprise de ses camarades, parvint à les rejoindre au moment précis de l'embarquement, après une marche forcée même pour des Espagnols. Au milieu de septembre, ils abordaient enfin en Galice, aux cris de joie de la population.

C'était toujours à Vittoria que le malheureux roi d'Espagne recevait les unes après les autres les nouvelles qui abattaient son courage et qui convainquaient sa raison de l'inutilité des efforts tentés pour l'affermir sur le trône. Dès le 9 août, il écrivait à l'empereur Napoléon : « Je ne pense pas qu'on puisse traiter avec les chefs des insurgés; toutes les têtes sont en mouvement, nul n'a la direction des affaires et assez d'action sur les masses pour les conduire dans un sens déterminé. Dans la supposition que la France voulût gratuitement prodiguer son sang et son or pour me placer et me maintenir sur le trône des Espagnes, je ne puis pas cacher à Votre Majesté que je ne pourrais pas supporter la pensée qu'un autre que Votre Majesté pût commander en Espagne les armées françaises; devenu le conquérant de ce pays par les horreurs de la guerre à laquelle tous les individus espagnols prendront part, je serais longtemps un objet de terreur et d'exécration. Je suis trop vieux pour avoir le temps de réparer tant de maux et j'aurais semé trop de haines pendant la guerre pour que je pusse recueillir dans mes dernières années le fruit du bien que j'aurais pu faire pendant la paix. Votre Majesté voit donc que même dans cette hypothèse, celle de la conquête et de l'intégrité de la monarchie, je ne dois pas désirer de régner en Espagne..... Ce peuple est plus concentré dans ses sentiments qu'aucun autre peuple de l'Europe, il a quelque chose du caractère des peuples de l'Afrique qui lui est particulier. Votre Majesté ne peut se faire une idée, parce que certainement personne ne le lui aura dit, à quel point le nom de Votre Majesté est haï. Voici donc ce que je désire : Conserver le commandement de l'armée assez

longtemps pour battre l'ennemi, rentrer dans Madrid avec elle, puisqu'elle en est sortie avec moi, et de cette capitale émaner un décret portant que je renonce à régner sur un peuple que j'ai dû réduire par la force des armes, et que je retourne à Naples faisant des vœux pour le bonheur des Espagnes et allant travailler à celui des Deux-

MURAT

Siciles. En remettant à Votre Majesté les droits que je tiens d'elle, elle en ferait l'usage que sa sagesse lui indiquerait.

« Je prie donc Votre Majesté de suspendre toute opération relative au royaume de Naples. Il ne manquera pas à Votre Majesté de moyens d'indemniser le prince qu'elle aurait voulu placer sur le royaume de Naples; d'ailleurs l'exacte justice, toutes les affections se pressent dans le cœur de Votre Majesté en ma faveur. » Et deux jours plus tard: « Il faut deux cent mille Français pour conquérir l'Espagne, et cnet mille échafauds pour y maintenir le prince qui sera condamné à régner sur eux. Non, Sire, on ne connaît pas ce peuple : chaque maison

sera une forteresse et chaque homme a la volonté de la majorité. Je ne répète qu'une chose, mais elle suffit pour en donner un exemple: pas un Espagnol ne sera pour moi si on fait la conquête, nous ne trouvons pas un guide, pas un espion. Quatre heures avant la bataille de Rio-Seco, le maréchal Bessières ne savait pas où était l'ennemi. Tout ce qui parle ou écrit différemment, ment ou n'a pas d'yeux. »

Le royaume de Naples avait été solennellement conféré le 15 juillet au « prince Joachim Murat, grand-duc de Clèves et de Berg ». La hautaine obstination de Napoléon, son habitude de vaincre et le besoin croissant du prestige de la victoire ne lui permettaient pas d'admettre un seul instant les modestes prétentions du roi Joseph. Il se préparait déjà à passer bientôt en Espagne, comptant sur le succès dès que sa présence rendrait à ses lieutenants la prévoyance et l'audace. D'autres soins l'avaient jusqu'alors détourné de cette expédition, qui devenait chaque jour plus nécessaire. Depuis longtemps déjà Napoléon avait conçu des soupçons sur la loyauté de l'Autriche; à plusieurs reprises il l'avait accusée, non sans raison, de faire des armements et des préparatifs hostiles. L'occupation de Rome et les évènements d'Espagne avaient d'autre part accru la méfiance et l'irritation à Vienne. L'archiduc Charles, habituellement bienveillant pour la France, s'était écrié : « Eh bien! nous mourrons s'il le faut les armes à la main, mais on ne disposera pas de la couronne d'Autriche aussi facilement qu'on a disposé de la couronne d'Espagne! »

Napoléon venait à peine d'arriver à Paris, au retour d'un long voyage en France; une grande fête avait réuni autour de lui tout le corps diplomatique (15 août 1808), lorsque son humeur contre l'Autriche éclata, comme elle avait éclaté naguère à l'égard de l'Angleterre dans son entretien célèbre avec lord Whitworth. Les fréquentes menaces de M. de Champagny n'avaient pas intimidé M. de Metternich, alors ambassadeur d'Autriche à Paris; l'empereur s'avança brusquement vers lui : « L'Autriche veut donc nous faire la guerre? Elle veut me faire peur?... » Et sans écouter les protestations pacifiques du prince... « Pourquoi donc ces immenses préparatifs? Ils sont défensifs, dites-vous? Mais qui vous attaque pour songer ainsi à vous défendre? Tout n'est-il pas paisible autour de vous? Depuis la paix de Presbourg, y a-t-il eu entre vous et moi le plus léger différend? Toutes nos relations n'ont-elles pas été extrêmement amicales? Et cependant vous avez jeté tout d'un coup un cri d'alarme; vous avez mis en mouvement

expédition d'Espagne, il se voyait obligé d'amener des troupes nouvelles dans la Péninsule, il fallait dégarnir les pays occupés et mettre enfin un terme à la longue attente qu'il avait imposée à la Prusse, accablée par d'insupportables contributions de guerre. Le prince Guillaume, chargé par son frère de cette douloureuse négociation, avait vainement cherché à obtenir des conditions favorables; Napoléon, sentant le besoin de rappeler ses forces, fixa à cent quarante millions les sommes qui restaient encore à la charge de la Prusse, mais, avant de signer le traité, le vainqueur exigeait plus d'un sacrifice: les Français continuaient à occuper Stettin, Custrin, Glogau sur l'Oder et Magdebourg sur l'Elbe; un article secret interdisait à la Prusse de porter pendant dix ans son armée au-dessus d'un chiffre total de quarante-deux mille hommes. La levée des milices n'était pas tolérée, mais dans le cas où la guerre viendrait à éclater en Allemagne, le roi Frédéric-Guillaume s'engageait à fournir à l'empereur Napoléon un corps auxiliaire de seize mille hommes.

A ces pénibles conditions Napoléon en ajoutait une autre, toute personnelle et politique. « J'ai demandé que Stein fût chassé du ministère, écrivait l'empereur au maréchal Soult le 10 septembre, sans quoi le roi de Prusse ne rentrera pas dans ses États. J'ai fait mettre le séquestre sur ses biens en Westphalie. »

Le baron de Stein donna sa démission, mais il continua de travailler avec ardeur à ce soulèvement de l'esprit national qu'il préparait depuis plus d'une année en Allemagne contre l'empereur Napoléon. Il avait commencé d'habiles et prudentes réformes, que ses collègues continuèrent sans bruit après sa chute. La convention du 8 septembre 1808 fut signée entre la France et la Prusse; le roi Frédéric-Guillaume rentra dans ses États amoindris, l'empereur Alexandre fut délivré des importunités des malheureux qui lui reprochaient leurs infortunes. Napoléon sentant le besoin de resserrer son alliance avec la Russie, une entrevue fut décidée entre les deux empereurs. Erfurt fut choisi pour le théâtre de ces illustres entretiens.

L'empereur Alexandre avait vu avec une satisfaction secrète les évènements d'Espagne. Toujours préoccupé des espérances que Napoléon avait fait luire devant ses yeux à Tilsit et poursuivi de cette passion de posséder Constantinople depuis si longtemps commune à tous les souverains de la Russie, il avait accepté sans efforts la spoliation de la maison de Bourbon en Espagne, afin de justifier d'avance les spolia-

tions qui l'intéressaient. Le soulèvement national du peuple espagnol servait ses desseins ; le tout-puissant conquérant avait rencontré une résistance sérieuse, subi des échecs, il avait besoin de l'appui moral de ses alliés ; les secours matériels pouvaient devenir nécessaires. Alexandre comptait bien emporter d'Erfurt la cession de cette « *langue de chat qui faisait la clef du Bosphore* » et qu'il convoitait si ardemment. Il partit de Pétersbourg le 7 septembre, non sans humeur de la part de sa mère et du parti russe ; il était peu accompagné.

L'empereur Napoléon avait au contraire accumulé à Erfurt toutes les ressources de l'élégance française, jointes à l'éclat inséparable d'une cour puissante et victorieuse. Tous les petits princes de l'Allemagne étaient présents, les grands souverains avaient envoyé leurs représentants les plus habiles. Les célèbres acteurs du Théâtre Français, Talma en tête, avaient été chargés de charmer les loisirs des deux empereurs. La représentation de *Cinna* ouvrit la série des chefs-d'œuvre de la scène française. L'empereur avait interdit qu'on jouât la comédie. « Les Allemands ne comprennent pas Molière, » avait-il dit.

Quinze jours s'écoulèrent ainsi au milieu des fêtes les plus magnifiques, mêlées à de sérieuses négociations. Napoléon était décidé à abandonner sur-le-champ à son allié les provinces Danubiennes, résolu qu'il était à ne jamais concéder Constantinople. Après de longues conférences entre MM. de Champagny et de Romanzoff sur la forme qu'il convenait de donner à ce partage des biens d'autrui qui devait rendre indissoluble l'alliance franco-russe, la convention fut signée le 12 octobre. Les deux empereurs devaient solennellement adresser à l'Angleterre une demande immédiate de paix ; la base des négociations devait être l'*uti possidetis*, c'est-à-dire la reconnaissance des conquêtes et des occupations accomplies. La France ne devait consentir qu'à une paix qui assurerait à la Russie la Finlande, la Valachie et la Moldavie. — La Russie ne devait consentir qu'à une paix qui assurerait à la France toutes ses possessions, y compris la couronne d'Espagne pour le roi Joseph.

Dans le cas où les négociations ou les actes des deux puissances pour l'exécution du traité amèneraient la guerre avec l'Autriche, la France et la Russie se promettaient un mutuel appui ; les hostilités devaient leur être communes. L'empereur Napoléon accorda aux instances d'Alexandre une réduction de vingt millions sur la contribution de guerre de la Prusse. En même temps et par l'adroite entremise de

M. de Talleyrand, il laissait entrevoir au jeune tzar le désir de s'unir avec lui par une alliance de famille. L'empereur avait résolu d'avoir recours au divorce, dit le prince, il veut avoir des enfants, et sa pensée se porte tout naturellement vers les sœurs de son allié et de son ami le plus cher. » Alexandre rougit, il n'était pas tout-puissant au sein de sa famille et l'impératrice mère n'avait aucun goût pour l'empereur Napoléon. L'empressement et la bonne grâce ne détruisirent donc pas la réserve sur ce point délicat des négociations. Les deux empereurs se séparèrent le 14 octobre, après avoir chassé ensemble dans la plaine d'Iéna, soupé à Weimar et conversé familièrement avec Goethe et Wieland. L'Allemagne s'empressait à faire la cour à son vainqueur, tout en préparant sourdement sa vengeance.

L'empereur Napoléon était rentré à Paris, achevant ses derniers préparatifs pour la campagne d'Espagne. Il avait écrit d'Erfurt au roi Joseph : « Je serai en route dès que j'aurai mis en mouvement le Corps législatif. » En date du 1er septembre, il avait mis dans la bouche de M. de Champagny les arguments propres à préparer les voies à de nouvelles levées d'hommes. Dans son rapport à l'empereur, le ministre des affaires étrangères dénonçait au monde l'ingratitude du peuple espagnol :

« Votre Majesté espérait prévenir le retour des troubles en Espagne par des moyens de persuasion et par des mesures d'une sage et humaine politique. Intervenant comme médiateur au milieu des Espagnols divisés, Votre Majesté leur indiquait le port d'une constitution sage, prévoyante, propre à pourvoir à tous les besoins et dans laquelle les idées libérales se conciliaient avec les institutions anciennes dont l'Espagne désire la conservation.

« L'attente de Votre Majesté a été trompée ; des intérêts particuliers, les intrigues de l'étranger, son or corrupteur ont prévalu sur l'influence qu'il lui appartenait d'exercer. La populace espagnole ayant secoué le joug de l'autorité aspirait à gouverner. Les intrigues des agents de l'Inquisition, l'influence des moines si nombreux en Espagne et qui redoutaient une réforme, ont, dans ce moment de crise, occasionné l'insurrection de plusieurs provinces espagnoles dans lesquelles la voix des hommes sages a été méconnue ou étouffée et plusieurs d'entre eux rendus victimes de leur courageuse opposition aux désordres populaires. On a vu une effroyable anarchie se répandre dans la plus grande partie de l'Espagne. Votre Majesté permettra-t-elle que l'Angleterre puisse dire : L'Espagne est une de mes provinces ;

LE THÉATRE D'ERFURT.

donnerai trois francs par homme, mais il faut que tout se fasse au nom de la ville. Le corps municipal les haranguera, les traitera, donnera à dîner aux officiers, fera élever des arcs de triomphe aux portes où elles passeront et y mettra des inscriptions. Donnez le même ordre pour la ville de Nancy, qui est le lieu de passage de la colonne du centre. Pour la colonne de droite, elle sera fêtée à Reims. Je désire que vous engagiez les préfets des départements qui sont sur la route à avoir des soins particuliers pour les troupes, et à entretenir par tous les moyens le bon esprit qui les anime et leur amour de la gloire. Des harangues, des couplets, des spectacles gratis, des dîners, voilà ce que j'attends des citoyens pour les soldats qui rentrent vainqueurs. » Et le 17, avec la liste des villes qui ont répondu à son appel comme de celles dont il attend les mêmes manifestations : « Faites faire à Paris des chansons que vous enverrez dans ces différentes villes. Ces chansons parleront de la gloire que l'armée a acquise, de celle qu'elle va acquérir encore et de la liberté des mers qui sera le résultat de ses victoires. Ces chansons seront chantées aux dîners qui seront donnés. Vous ferez faire trois sortes de chansons, afin que le soldat n'entende pas chanter les mêmes deux fois. »

Ce n'était pas sans une émotion secrète et sans une inquiétude qui se manifestait par un redoublement de déclamations héroïques que l'empereur Napoléon passait lui-même en Espagne avec ses vieilles troupes qui lui avaient conquis la domination souveraine en Europe. Pour la première fois durant sa vie militaire, il se sentait en face de la résistance spontanée d'un peuple. « Soldats, disait-il aux régiments qui allaient le devancer sur le sol espagnol, après avoir triomphé sur les bords du Danube et de la Vistule, vous avez traversé l'Allemagne à marches forcées. Je vous fais aujourd'hui traverser la France sans vous donner un moment de repos. — Soldats, j'ai besoin de vous. La présence hideuse du léopard souille les continents d'Espagne et du Portugal : qu'à notre aspect il fuie épouvanté. Portons nos aigles triomphantes jusqu'aux colonnes d'Hercule : là aussi nous avons des outrages à venger. — Soldats, vous avez surpassé la renommée des armées modernes, mais avez-vous égalé la gloire des armées de Rome, qui dans une même campagne triomphaient sur le Rhin et sur l'Euphrate, en Illyrie et sur le Tage ? — Une longue paix, une prospérité durable seront le fruit de vos travaux. Un vrai Français ne peut, ne doit prendre du repos que les mers ne soient ouvertes et affranchies. — Soldats,

tout ce que vous avez fait, tout ce que vous ferez encore pour le bonheur du peuple français, pour ma gloire, sera éternellement dans mon cœur. »

Selon l'usage des monarchies constitutionnelles, le cabinet anglais avait répondu à la lettre personnelle adressée au roi George III par les deux empereurs; sans repousser formellement les ouvertures de paix, M. Canning avait établi le principe que tous les alliés de l'Angleterre devaient être admis à la négociation, et il rangeait au nombre de ces alliés les rois de Naples, de Portugal, de Suède, et même les insurgés espagnols, bien qu'aucun traité formel n'eût encore été conclu avec eux. Bientôt, et pour mettre fin à une vaine apparence de négociations, une déclaration officielle du gouvernement britannique annonça au monde que l'Angleterre ne pouvait traiter avec deux cours dont l'une détrônait et tenait prisonniers les rois légitimes, tandis que l'autre y donnait les mains par des motifs intéressés. Résolue à « combattre par tous les moyens une usurpation qui n'avait rien de comparable dans l'histoire du monde, la Grande-Bretagne n'abandonnerait jamais la généreuse nation espagnole ni aucun des peuples qui, hésitants encore aujourd'hui, pourraient sous peu secouer le joug qui les opprime. » Désormais tous les subterfuges avaient disparu, le duel s'engageait de nouveau entre l'empereur Napoléon et l'Angleterre; depuis longtemps celle-ci cherchait un terrain d'attaque contre le conquérant; le sol espagnol et le peuple espagnol le lui offraient enfin.

C'est une amère douleur de constater l'injustice d'une cause qui nous est naturellement chère. Cette amertume devait à chaque instant se faire sentir pendant les longues années de la guerre d'Espagne, en présence des généreux efforts d'un peuple qui revendiquait à main armée sa liberté et son indépendance nationales. Les premiers élans de l'insurrection espagnole avaient porté ce caractère avec un vif éclat qui ne tarda pas à disparaître en partie. Bientôt les efforts des Anglais, leur courage et leurs faits d'armes devaient éclipser dans une certaine mesure la persévérante animosité des Espagnols. La longue série de leurs échecs dans la lutte militaire qui commençait sérieusement avec l'arrivée de Napoléon en Espagne suffit à prouver de quel poids décisif pesa dans la balance de leurs destinées l'alliance qu'ils devaient bientôt conclure avec la Grande-Bretagne.

L'empereur était parti de Paris le 29 octobre; en arrivant à Bayonne,

il s'emporta contre la lenteur des préparatifs, le mauvais état des routes, l'insuffisance des approvisionnements. « Vous verrez comme je suis indignement servi, écrit-il au général Dejean, chargé de l'administration de la guerre; je n'ai que sept mille capotes au lieu de cinpuante mille, quinze mille paires de souliers au lieu de cent vingt-neuf mille. Je manque de tout, mon armée est nue, et cependant elle entre en campagne; je n'en ai pas moins dépensé beaucoup d'argent, mais c'est autant de jeté dans l'eau. »

Le mécontentement de Napoléon ne devait pas décroître en arrivant à Vittoria. Il avait de loin et d'avance interdit cette tentative sur Madird que le roi Joseph lui avait proposée. Il se défiait de l'habileté militaire de son frère. « L'art militaire est un art qui a des principes qu'il n'est jamais permis de violer, avait-il écrit dans des observations aussi sensées que puissantes. Changer sa ligne d'opération est une opération de génie; la perdre est une opération tellement grave, qu'elle rend criminel le général qui s'en rend coupable. Si avant de prendre Madrid, d'y organiser l'armée, des magasins de huit à dix jours, d'avoir des munitions en suffisance, on venait à être battu, que deviendrait cette armée? Où se rallierait-elle? Où évacuerait-elle ses blessés? D'où tirerait-elle ses munitions de guerre, puisqu'on n'a qu'un simple approvisionnement? Nous n'en dirons pas davantage; ceux qui osent conseiller une telle mesure seraient les premiers à perdre la tête aussitôt que l'évènement aurait mis au clair la folie de leur opération. — Avec une armée toute composée d'hommes comme ceux de la garde, et commandée par le général le plus habile, Alexandre ou César, s'ils pouvaient faire de pareilles sottises, on ne pourrait répondre de rien, à plus forte raison dans les circonstances où est l'armée d'Espagne... Tout est opinion à la guerre, opinion sur l'ennemi, opinion sur ses propres soldats. Après une bataille perdue, la différence du vaincu au vainqueur est peu de chose; c'est cependant incommensurable par l'opinion, puisque deux ou trois escadrons suffisent alors pour produire un grand effet. On n'a rien fait pour donner de la confiance aux Français, il n'y a pas de soldat qui ne voie que tout respire la timidité, et il se forme en conséquence l'opinion de l'ennemi. Il n'a pas d'autre élément pour savoir ce qui lui est opposé que ce qu'on lui dit et la contenance qu'on lui fait prendre. »

Par une fortune que les esprits prévoyants pouvaient deviner d'avance, mais qui étonnait et confondait l'inexpérience des chefs

insurgés, le soulèvement national, naguère unanime, entraînant, triomphant, avait tout à coup perdu ses forces et son énergie au lendemain de la victoire de Baylen. Les tâtonnements et l'inaction du roi Joseph, de son gouvernement et de son armée avaient rencontré chez leurs adversaires une contre-partie imprévue.

C'est parfois une entreprise difficile, lorsqu'elle est voulue et concertée d'avance, de soulever un peuple tout entier et de l'animer au combat; lorsque le peuple s'est soulevé spontanément, entraîné par une même pensée patriotique ou révolutionnaire, c'est une entreprise plus difficile encore de régulariser ses efforts et de gouverner ses élans passionnés. Après les premières secousses qui avaient agité l'Espagne d'une extrémité à l'autre, après la formation des juntes provinciales ou municipales, après les succès de quelques généraux des insurgés, l'épreuve du gouvernement se présenta soudainement devant les chefs du mouvement national. Il fallait commander à tous ces hommes indépendants et fiers, enivrés d'une liberté nouvelle et d'un orgueil antique, il fallait à tout prix obtenir d'eux l'obéissance, car Napoléon arrivait, lui le maître de tant d'armées dociles à sa parole et qui avait incliné sous sa volonté les princes et les rois. Les Espagnols seuls lui avaient résisté avec succès; comment soutenir, comment continuer la résistance?

Non sans difficulté et sans tiraillement, une junte centrale s'était formée à Aranjuez, composée des délégués des juntes locales, trop nombreuse comme Conseil du gouvernement, trop restreinte pour posséder et même pour réclamer les droits d'une assemblée représentative. La prétention de la nouvelle junte avait été d'exercer le pouvoir absolu ; le conseil de Castille avait proposé la convocation des Cortès, mais les généraux étaient pour la plupart opposés à une mesure qui tendait nécessairement à diminuer leur pouvoir. Les Cortès ne furent pas convoquées, et la junte appela aux armes tous les Espagnols.

L'ardeur patriotique était assurément grande en Espagne et les inquiétudes patriotiques profondes; les résultats de la levée en masse furent néanmoins insuffisants et fort inférieurs aux espérances du gouvernement insurrectionnel. Cent mille hommes environ se trouvaient effectivement sous les drapeaux lorsque l'organisation militaire fut arrêtée par la junte. Trois armées principales, celle de gauche sous les ordres du général Blake, celle du centre sous le général Castaños, celle de droite sous Palafox, devaient opérer ensemble dans le but

d'envelopper l'armée française. Une quatrième armée, dite de réserve, devait se former par la suite; les forces disséminées en Catalogne étaient chargées de défendre cette province contre le général Duhesme. Malgré la répugnance qu'un secours étranger inspirait à la fierté espagnole, la junte avait accepté l'assistance d'un corps anglais déjà réuni à Lisbonne sous les ordres de sir John Moore. Il avait pris son chemin à travers le Portugal; son lieutenant, sir David Baird, lui amenait d'Angleterre des renforts qu'il devait retrouver à Corogne C'était assez de forces et de ressources pour harasser l'armée française et pour lui rendre impossible la tranquille occupation de l'Espagne; ce n'était pas assez pour soutenir une guerre régulière contre les premières troupes du monde. Les Espagnols comme les Anglais en firent bientôt l'épreuve.

Déjà quelques combats avaient eu lieu avant l'arrivée de Napoléon à Vittoria, généralement favorables à l'armée française, mal dirigée cependant et disséminant les forces que l'empereur voulait concentrer sous sa main. Ses reproches aux maréchaux Lefebvre et Victor furent amers, mais déjà la présence du général partout victorieux se fit promptement sentir dans la direction de l'armée et la vigueur des opérations. Le maréchal Soult avait été dirigé sur Burgos, alors protégée par douze mille hommes du corps d'Estramadure; le 10 novembre, sous l'attaque de la seule division Mouton, les Espagnols s'ébranlèrent et prirent la fuite, livrant Burgos et son château à l'armée française; la cavalerie s'acharna à la poursuite des fuyards aussi prompts à se reformer qu'à se disperser; un grand nombre de prisonniers furent massacrés. Napoléon se porta aussitôt sur Burgos. « Je pars à une heure du matin pour être rendu incognito demain avant le jour à Burgos, écrivit-il au roi Joseph; je ferai mes dispositions pour la journée, car vaincre n'est rien si l'on ne profite pas du succès. Je pense que vous devez vous rendre à Briviesca demain. Autant je pense devoir faire peu de cérémonie pour moi, autant je pense qu'il faut en faire pour vous. Pour moi, cela ne marche pas avec le métier de la guerre; d'ailleurs je n'en veux pas. A mon arrivée, j'ordonnerai tout pour le désarmement et pour brûler l'étendard qui a servi à la publication de Ferdinand. Donnez l'impulsion pour faire sentir que cela n'est pas pour rire. »

Burgos sentait déjà tout le poids de la colère du conquérant. La ville fut impitoyablement saccagée. « Triste spectacle, dit dans ses

cependant, dispersant devant lui les uns après les autres tous les corps ennemis. Avec la légèreté cruelle et imprévoyante des gouvernements révolutionnaires, la junte d'Aranjuez s'empressa de destituer les généraux Blake et Castaños. Le corps du marquis de la Romana s'était distingué à la bataille d'Espinosa. Son chef fut nommé général des deux armées réunies. Déjà, et malgré la consternation qui régnait dans le parti espagnol, de petits corps de troupes se reformaient sur divers points. Napoléon commençait à comprendre que les grands coups de sa tactique habituelle ne suffisaient pas à vaincre des hommes aussi prompts à reprendre les armes qu'à les jeter par les chemins pour s'enfuir; il pressait partout la poursuite et multipliait ses moyens d'attaque. Junot, à peine revenu en France, venait de recevoir l'ordre d'entrer en Espagne. Napoléon résolut de marcher sur Madrid.

Les ressources qui restaient à la disposition de la junte pour la défense de la capitale étaient évidemment insuffisantes. Un corps de dix à douze mille hommes, sous le commandement de don Benito San Juan, occupait le col de Somo-Sierra; le 30 novembre, Napoléon parut en personne devant la petite armée espagnole. Une charge du général de Monbrun força bientôt le passage; la cavalerie française se répandant jusqu'aux portes de Madrid y porta la colère et l'effroi. La junte avait déjà quitté Aranjuez pour se transporter à Badajoz; la capitale était confiée à un petit détachement de troupes de ligne sous les ordres du marquis de Castellar, tantôt soutenu, tantôt embarrassé par la populace, ardente au désordre plus encore qu'au combat; le corrégidor de Madrid, le marquis de Perales, fut massacré par une poignée de furieux, sous le prétexte qu'il avait fait mêler du sable à la poudre des cartouches. Thomas de Morla, le tribun de Cadiz, commandait la défense. Partout s'élevaient des barricades et des remparts improvisés. Madrid n'avait jamais été entourée de fortifications.

Le 2 décembre au matin, l'empereur arriva aux portes de la capitale et fit aussitôt adresser une sommation au commandement de la place. Son parlementaire eut beaucoup de peine à se faire admettre dans la ville; le général espagnol qui fut chargé de porter le refus de se rendre était accompagné et surveillé par une bande d'insurgés qui lui dictèrent sa réponse. Une seconde sommation étant restée sans effet, le feu commença contre les murailles et la ville. Quelques heures plus tard, le palais du Buen Retiro et toutes les portes du Nord et de l'Est se trouvaient au pouvoir des Français; sur quelques points la résistance avait

été acharnée. L'empereur fit de nouveau sommer la junte de défense d'épargner à la capitale les horreurs d'un assaut général. Thomas de Morla se présenta bientôt devant lui au nom du gouvernement insurrectionnel.

La colère éclatait sur les traits de l'empereur à la vue du gouverneur d'Andalousie, qui avait naguère retenu ses troupes prisonnières au mépris de la capitulation de Baylen. Napoléon avait plus d'une fois violé les traités; il attacha toujours une suprême importance aux conventions militaires. En cette occasion ses justes rancunes et son orgueil blessé l'emportèrent seuls dans son âme : Thomas de Morla, d'ordinaire arrrogant et hardi, parut troublé et confus; le peuple, disait-il, était ingouvernable dans sa passion patriotique. La junte demandait la journée du 4 pour le ramener à la raison.

« Vous employez en vain le nom du peuple, s'écria Napoléon. Si vous ne pouvez parvenir à le calmer, c'est parce que vous-mêmes vous l'avez excité, vous l'avez égaré par des mensonges. Rassemblez les curés, les chefs des couvents, les principaux propriétaires, et que d'ici à six heures du matin la ville se rende, ou elle aura cessé d'exister. Je ne veux ni ne dois retirer mes troupes. Vous avez massacré les malheureux prisonniers français qui étaient tombés entre vos mains. Vous avez, il y a peu de temps, laissé traîner dans les rues et mettre à mort deux domestiques de l'ambassadeur de Russie parce qu'ils étaient nés Français. L'inhabileté et la lâcheté d'un général avaient mis en vos mains des troupes qui avaient capitulé sur le champ de bataille, et la capitulation a été violée. Vous, monsieur Morla, quelle lettre avez-vous écrite à ce général? Il vous convenait bien de parler de pillage, vous qui, entré en Roussillon, avez enlevé toutes les femmes et les avez partagées comme un butin entre vos soldats! Quel droit aviez-vous d'ailleurs de tenir un pareil langage? La capitulation vous l'interdisait. Voyez quelle a été la conduite des Anglais, qui sont bien loin de se piquer d'être rigides observateurs du droit des nations; ils se sont plaints de la convention de Portugal, mais ils l'ont exécutée. Violer les traités militaires, c'est renoncer à toute civilisation, c'est se mettre sur la même ligne que les Bédouins du désert. Comment osez-vous demander une capitulation, vous qui avez violé celle de Baylen? J'avais une flotte à Cadiz, elle était l'alliée de l'Espagne, et vous avez tourné contre elle les mortiers de la ville où vous commandiez. Retournez à Madrid. Je vous donne jusqu'à six heures du matin. Revenez alors si vous n'avez

à me parler du peuple que pour m'apprendre qu'il s'est soumis; sinon, vous et vos troupes, vous serez tous passés par les armes. »

La situation ne laissait aux insurgés d'autre alternative que celle de la soumission. Pendant la nuit, le marquis de Castellar sortit avec ses troupes par les portes que les Français n'avaient pas encore saisies. A six heures du matin, le 4 décembre, Madrid se rendit. Tous les citoyens furent désarmés. Napoléon prit possession d'une petite maison de campagne à Chamartin; le roi Joseph s'établit au Pardo, à quelque distance de Madrid. La ville rebelle ne devait pas être honorée de la présence de ses maîtres. Plusieurs grands seigneurs furent arrêtés; le marquis de Saint-Simon fut même condamné à mort, comme émigré français au service de l'Espagne. La sentence fut mal accueillie par nos soldats et ne fut pas exécutée. Une série de décrets abolirent les droits féodaux, l'inquisition et les douanes de province à province. Le nombre des couvents fut réduit d'un tiers, Les conquêtes de la liberté et de la civilisation ainsi imposées aux Espagnols par leurs oppresseurs leur devinrent naturellement odieuses. Ce fut l'un des succès de Napoléon en Espagne d'avoir préparé une réaction en faveur de l'inquisition.

Pendant que l'empereur s'emparait de Madrid et travaillait à réduire l'esprit indiscipliné de la capitale, le général Gouvion Saint-Cyr avait été chargé de soumettre la Catalogne. Habile et prudent, mais entêté et pénétré de ses propres vues, Saint-Cyr ne fut jamais en faveur auprès de Napoléon, qui connaissait cependant son mérite. Il lui avait confié la réduction d'une province isolée, où son commandement ne courait pas le risque de heurter des volontés ou des ordres contradictoires. Le général s'attarda quelque temps au siège de Roses, qu'il ne voulait pas laisser sur ses derrières; lorsqu'il s'avança enfin vers Barcelone, le général Duhesme et sa garnison étaient sur le point de manquer de vivres. Son approche fit aussitôt lever le blocus; le 15 décembre, le général don Juan de Vivès vint offrir la bataille à Gouvion Saint-Cyr à Cardeden, en avant de Barcelone. Les Français avaient laissé en arrière leur artillerie, afin de marcher plus vite; ordre fut donné de s'ouvrir un chemin à la baïonnette au travers des rangs ennemis. Les soldats obéirent, s'avançant tête baissée sous le feu des Espagnols; ceux-ci ne purent résister à l'impétuosité d'une pareille attaque; les colonnes de nos troupes traversèrent les lignes ennemies, bientôt dispersées et rompues. L'artillerie espagnole tomba

tout entière entre nos mains; le surlendemain les Français entraient dans Barcelone; le 21, ils enlevèrent le camp retranché sur le Llobregat. La dispersion des troupes espagnoles dans la Catalogne était complète. Quelques places tenaient encore, que le général Gouvion Saint-Cyr se préparait à assiéger.

Cependant les Anglais, liés désormais à la cause de l'insurrection espagnole par une solennelle déclaration publiée le 15 décembre et partout les objets de la plus persistante animosité de Napoléon, n'avaient pas encore subi le choc de ses armes. Imparfaitement renseigné sur les opérations de sir John Moore, l'empereur avait absolument compté sur le mouvement de retraite que ce général avait commencé au moment de l'attaque sur Madrid et lorsqu'il s'était vu dans l'impossibilité matérielle de concentrer à temps ses forces pour la résistance. Moore augurait mal de la campagne; il était mécontent de ses auxiliaires espagnols, toujours en défiance contre les étrangers même alliés; sur les instances de la junte et d'après les injonctions venues d'Angleterre, il s'était cependant porté à Valladolid, renonçant à sa ligne de retraite sur le Portugal et se dirigeant lentement vers la Corogne. Des dépêches interceptées lui donnèrent l'espoir de surprendre dans le royaume de Leon le maréchal Soult avec des forces inférieures aux siennes. Il appela aussitôt auprès de lui sir David Baird avec son corps d'armée et envoya demander des renforts au marquis de la Romana. Le 21 décembre, l'armée anglaise, forte de plus de vingt-cinq mille hommes, se trouvait à Sahagun, menaçant de près le maréchal Soult.

L'empereur ne s'était pas trompé aux premières nouvelles du changement de route des Anglais; il avait sur-le-champ pénétré le projet de sir John Moore; il résolut de le prendre aussitôt par derrière et de l'écraser sous la supériorité de ses forces. Une note fut envoyée à Paris. « Les Anglais ont enfin donné signe de vie; il paraît qu'ils abandonnent le Portugal et qu'ils prennent une autre ligne d'opérations. Ils ont marché sur Valladolid: on est en mouvement depuis trois jours pour les manœuvrer et se porter sur leurs derrières. Si les Anglais ne se dirigent pas vers la mer et ne nous gagnent pas de vitesse, il sera difficile qu'ils échappent et ils payeront cher l'entreprise qu'ils ont osé former sur le continent. »

Le 22, l'empereur, réunissant ses corps d'armée avec la rapidité qu'il avait su enseigner à tous ses lieutenants, se mettait lui-même en marche

avec quarante mille hommes, dans l'espoir de couper aux Anglais la route de la mer. Le temps était devenu mauvais et froid, la neige tombait en masses épaisses lorsque l'armée française arriva au pied du Guadarrama. Les chasseurs de la garde mirent pied à terre et, conduisant à la main leurs chevaux, ils ouvrirent une route à leurs camarades au travers des neiges. Napoléon lui-même était à pied. L'ouragan fut suivi d'une pluie abondante, on avançait lentement; le maréchal Soult fit savoir qu'il était à Carrion. Les Anglais, croyait-il, se trouvaient à une journée de marche. « S'ils restent un jour de plus dans cette position, répondit Napoléon, ils sont perdus, car je vais être sur leur flanc. »

Sir John Moore était un militaire prudent et habile; il reçut des renseignements qui lui firent pressentir la pensée de l'empereur, il commença aussitôt sa retraite vers la Corogne; au moment où le maréchal Ney, entré à Medina de Rio-Seco, se préparait à marcher sur Benavente, les Anglais avaient déjà atteint ce poste, et, passant l'Ezla, ils en firent sauter les ponts. Lorsque l'avant-garde française, commandée par le général Lefebvre-Desnouettes, arriva devant la ville, les derniers fourgons de l'armée anglaise disparaissaient dans le lointain. Le bouillant officier de cavalerie fit passer à gué ses escadrons, mais lord Paget protégeait la retraite; l'attaque des Français fut repoussée et le général fait prisonnier. Les premiers détachements du corps de Napoléon entrèrent à Astorga peu de temps après que les Anglais eurent évacué la place. Le marquis de la Romana, qui se retirait comme ses alliés, avait suivi la même voie; les routes étaient défoncées par les voitures et par les pas; un grand nombre de chevaux morts encombraient les chemins, les Anglais les avaient tués lorsque la fatigue ne leur permettait plus d'avancer. Les traces d'une fâcheuse indiscipline se faisaient partout remarquer sur les derrières de l'armée anglaise; les soldats s'étaient laissés entraîner à l'ivrognerie, beaucoup d'entre eux n'avaient pu suivre la marche rapide ordonnée par leur chef; les maisons étaient pillées; les paysans espagnols, également opprimés par leurs défenseurs et par leurs ennemis, devenaient chaque jour plus méfiants et plus sombres. Sir John Moore se plaignait de ne pouvoir obtenir ni vivres ni renseignements de la population effrayée et mécontente.

Le 2 janvier, à Astorga, l'empereur Napoléon modifia ses résolutions. Il sentait que le péril de la guerre avec l'Autriche devenait chaque jour plus imminent, il se rendait en même temps compte que les

Anglais gagneraient la mer, quels que fussent ses efforts pour les devancer et que le coup d'éclat qu'il avait médité devenait chaque jour plus impossible à exécuter. Il confia donc la poursuite de l'ennemi au maréchal Soult, plus rapproché de lui en ce moment que le maréchal Ney, et il reprit avec la garde impériale le chemin de Valladolid; avant d'y arriver, il écrivit de Benavente au roi Joseph (6 janvier 1809) :

« Mon frère, je vous remercie de ce que vous me dites relativement à la bonne année. Je n'espère pas que l'Europe puisse être encore pacifiée en 1809. Je l'espère si peu, que j'ai signé hier un décret pour lever cent mille hommes. La haine de l'Angleterre, les évènements de Constantinople, tout fait présager que l'heure du repos et de la tranquillité n'est pas encore sonnée. — Quant à vous, il me semble que votre royaume se pacifie. Les provinces de Leon, des Asturies, de la Nouvelle-Castille ne demandent que du repos. J'espère que la Galice sera bientôt pacifiée et que les Anglais abandonneront ces pays. Saragosse ne peut tarder à tomber, et le général Saint-Cyr, qui a trente mille hommes, viendra bien à bout de la Catalogne. »

Les Anglais se préparaient en effet à quitter l'Espagne, pour quelques jours seulement, mais avec une tristesse profonde, qui s'accroissait chez le général des souffrances et de l'indiscipline de ses soldats. Le désordre était à son comble lorsque les troupes anglaises, épuisées par le mauvais temps, par le défaut de vivres et par l'abus des liqueurs fortes, atteignirent enfin la petite ville de Lugo (6 janvier 1809).

Sir John Moore avait résolu d'offrir la bataille aux Français et l'espoir du combat avait rendu le courage et l'obéissance à ses soldats. Il attendit trois jours le maréchal Soult; les forces du général français étaient diminuées par la rapidité de la poursuite; il n'accepta pas le combat. Moore reprit sa marche vers la Corogne; ses ordres étaient partout donnés, il comptait en arrivant sur la côte y trouver les bâtiments de ransport nécessaires à son armée. Lorsqu'il aperçut enfin la mer, le 11 janvier, pas une voile n'apparaissait sur la vaste étendue. La lutte devenait inévitable. Sir John donna l'ordre de faire sauter les ponts du Mero, et s'établit sur les hauteurs qui dominent la Corogne.

Le maréchal Soult avait été retardé par la nécessité de réparer les ponts et de rallier celle de ses divisions dont la marche avait été lente. Le 16 janvier, au matin, lorsqu'il attaqua enfin les positions anglaises, les transports si longtemps attendus encombraient la rade de la Corogne; la retraite était ouverte pour l'armée anglaise. Le combat s'engagea

cependant, acharne, autour du petit village d'Elvina qu'occupaient les troupes de sir David Baird ; ce général y fut grièvement blessé. Sir John Moore se porta au secours de son lieutenant, conduisant lui-même au feu ses régiments ; une balle lui fracassa les os du bras et de la clavicule ; il était mourant lorsque ses soldats le rapportèrent dans la ville. La nuit était venue sans que les Anglais eussent abandonné leurs positions ; l'embarquement était désormais assuré ; le général Hope, qui avait pris le commandement, pressait les préparatifs du départ.

Sir John Moore venait d'expirer. « Vous le savez, avait-il dit à son ami le capitaine Anderson, c'est toujours ainsi que j'ai désiré mourir. » Il ajouta au bout d'un instant : « J'espère que le peuple anglais sera satisfait, j'espère que mon pays me rendra justice. » Sans prendre le temps de se procurer un cercueil, creusant la fosse avec leurs sabres, ses soldats descendirent dans la terre le corps du général, encore enveloppé de son manteau militaire ; l'armée anglaise, qu'il avait sauvée par sa prudence et sa résolution, s'embarqua à la hâte, *le laissant seul avec sa gloire*, comme l'a dit excellemment le poète. Quelques semaines plus tard, lorsque le maréchal Ney s'empara de la Corogne, ce fut lui qui fit placer une pierre sur la tombe de son héroïque ennemi.

De Valladolid où il séjournait encore, l'empereur Napoléon préparait le mouvement de ses armées; fortifiant les défenses de l'Italie et ordonnant les mouvements des troupes destinées à l'Allemagne, il écrivait en même temps à tous les princes de la Confédération du Rhin, les rappelant péremptoirement à leurs engagements et s'élevant contre les longs armements de l'Autriche comme s'il s'agissait d'une déclaration de guerre. « La Russie est indignée comme moi de l'extravagante conduite de l'Autriche, écrit-il au roi de Wurtemberg, le 15 janvier ; nous ne pouvons rien concevoir à cet esprit de vertige qui s'est emparé de la cour de Vienne. Lorsque Votre Majesté lira cette lettre, je serai à Paris. Une partie de mon armée d'Espagne est en mouvement rétrograde pour former une armée de réserve. Mais, indépendamment de cela, je puis envoyer en Allemagne sans toucher à un seul homme de mon armée d'Espagne et me porter à la fin de février avec cent cinquante mille hommes sur l'Inn, indépendamment des troupes de la Confédération. Je suppose que les troupes de Votre Majesté sont prêtes à marcher au moindre mouvement. Elle sent toute l'importance, s'il faut absolument faire la guerre, de la porter sur le territoire de nos ennemis plutôt que de la laisser s'établir sur le territoire

de la Confédération. Je prie Votre Majesté de m'écrire, à Paris, ce qu'elle pense de tout cela. Est-ce que les eaux du Danube auraient acquis la propriété du fleuve Léthé ? »

En même temps et pour instruire le roi Joseph à gouverner l'Espagne, au moment où ce prince allait rentrer dans sa capitale, il lui écrivait au Pardo : « L'opération qu'a faite le général Belliard est excellente,

CREUSANT LA FOSSE AVEC LEURS SABRES, LES SOLDATS DESCENDIRENT LE CORPS DU GÉNÉRAL

il faut faire pendre une vingtaine de mauvais sujets. Demain, j'en fais pendre ici sept, connus pour avoir commis tous les excès, et dont la présence affligeait les honnêtes gens qui les ont secrètement dénoncés et qui reprennent courage depuis qu'ils s'en voient débarrassés. Il faut faire de même à Madrid. Les cinq sixièmes de la ville sont bons, mais les honnêtes gens ont besoin d'être encouragés et ils ne peuvent l'être qu'en maintenant la canaille. Si on ne se débarrasse pas d'une centaine de boutefeux et de brigands, on n'a rien fait. Sur ces cent, faites-en fusiller ou pendre douze ou quinze et envoyez les

autres en France aux galères. Je crois nécessaire que, surtout dans les premiers moments, votre gouvernement montre un peu de vigueur contre la canaille. La canaille n'aime et n'estime que ceux qu'elle craint, et la crainte de la canaille peut seule vous faire aimer et estimer du reste de la nation.

« .... Les circonstances de l'Europe m'obligent à aller passer vingt jours à Paris. Si rien ne s'y oppose, je serai de retour vers la fin de février. Je pense vous avoir écrit de faire votre entrée le 14 à Madrid. Denon voudrait prendre quelques tableaux. Je préférerais que vous prissiez tous ceux qui se trouvent dans les maisons confisquées et dans les couvents supprimés, et que vous me fissiez présent d'une cinquantaine de chefs-d'œuvre qui manquent au Muséum de Paris. En temps et lieu, je vous en donnerai d'autres. Faites venir Denon et parlez-lui dans ce sens. Vous sentez qu'il ne faut que de bonnes choses et l'opinion est que vous êtes immensément riches en ce genre. »

Le roi Joseph avait repris possession de sa capitale avec un grand déploiement de magnificence; les succès éclatants des armes françaises avaient rallié autour de lui les esprits craintifs; les mécontents gardaient le silence. Avant de partir pour Paris où il était arrivé le 24, l'empereur Napoléon avait dit : « Il ne faut songer à attaquer Valence que lorsqu'on aura Saragosse, ce qui certainement doit être fait dans le courant de février. » Le maréchal Lannes, depuis un mois chargé de la direction du siège, n'avait pas fait défaut aux espérances de son maître. Le 21 février 1809, Saragosse se rendit enfin. A diverses reprises, la ville avait été l'objet des attaques françaises depuis le mois de juin 1808.

Après la bataille de Tudela, le corps d'armée de l'Aragon s'était tout entier replié sur Saragosse; Joseph Palafox s'y était enfermé avec ses deux frères; la population des campagnes les avait suivis en grand nombre; cent mille créatures humaines se pressaient derrière les remparts de la ville, dans ses vieux couvents, entre les sombres murailles de ses maisons crénelées, presque partout dépourvues de jours extérieurs et menaçant déjà l'ennemi de leur sombre aspect. Au loin, dans toute la province, à l'appel des défenseurs de Saragosse, les paysans soulevés coupaient les convois des vivres destinés à l'armée française. Les assiégeants souffraient de la famine comme les assiégés.

Napoléon avait mal jugé de la résistance des habitants de Saragosse; ordonnant toujours lui-même et de loin les mouvements de ses

troupes, il avait envoyé contre cette place le maréchal Moncey avec des forces insuffisantes; bientôt le général Junot fut chargé de l'attaque. Les sorties des Espagnols furent aisément repoussées, mais chaque assaut coûtait un grand nombre de soldats; les tireurs aragonais, posés sur les remparts ou sur le toit des maisons, abattaient sans danger les plus hardis de nos grenadiers; partout les femmes portaient des vivres et des munitions aux artilleurs; l'une d'elles, trouvant une pièce abandonnée, y mit elle-même le feu et continua de la servir pendant plusieurs jours. La population tout entière combattait sur les murailles, en attendant de combattre dans les rues et dans les maisons.

De redoute en redoute, de couvent en couvent, le général Junot avait lentement progressé jusqu'au milieu de janvier 1809. Lorsque le maréchal Lannes parut enfin devant Saragosse, il avait appelé à son aide de nombreux renforts; les troupes postées dans les environs et qui n'avaient pas encore pris part à l'action dispersèrent les rassemblements hostiles. L'attaque commença avec une vigueur qui ne le cédait en rien à l'énergie de la résistance. Le 27 janvier, après un assaut général, sanglant et prolongé, toute l'enceinte des murailles fut enlevée par les troupes françaises. C'est la maxime de la guerre que « toute ville dépourvue de la protection de ses murailles capitule ou se rend à discrétion »; dans Saragosse la véritable lutte, la lutte populaire commençait. Le 28 janvier, le maréchal Lannes écrivait à l'empereur : « Jamais, sire, je n'ai vu autant d'acharnement comme en mettent nos ennemis à la défense de cette place. J'ai vu des femmes venir se faire tuer devant la brèche. Il faut faire le siège de chaque maison; si on ne prenait pas de grandes précautions, on perdrait beaucoup de monde, l'ennemi ayant dans la ville trente ou quarante mille hommes, non compris les habitants. Nous occupons depuis Santa-Engracia jusqu'aux Capucins, nous avons pris quinze bouches à feu. Malgré tous les ordres que j'avais donnés pour empêcher que le soldat ne se lançât trop, on n'a pas été maître de son ardeur : c'est ce qui nous a donné deux cents blessés de plus que nous ne devions avoir. »

Et quelques jours plus tard : « Le siège de Saragosse ne ressemble en rien à la guerre que nous avons faite jusqu'à présent. C'est un métier où il faut une grande prudence et une grande vigueur. Nous sommes obligés de prendre avec la mine ou d'assaut toutes les

maisons. Ces malheureux s'y défendent avec un acharnement dont on ne peut se faire une idée. Enfin, sire, c'est une guerre qui fait horreur. Le feu est en ce moment sur trois ou quatre points de la ville, elle est écrasée de bombes, mais tout cela n'intimide pas nos ennemis. On travaille à force à s'approcher du faubourg. J'espère, quand nous nous en serons rendus maîtres, que la ville ne tiendra pas longtemps. »

Lors du premier siège de Saragosse, le maréchal Lefebvre, qui venait de s'emparer d'un des principaux couvents de la ville, avait envoyé à Joseph Palafox cette courte dépêche : — Quartier général, Santa-Engracia. Capitulation. — Le défenseur de la place avait répondu : — Quartier général, Saragosse. Guerre au couteau. » C'était la guerre au couteau, au mousquet, à la mine qui se poursuivait de maison en maison, d'étage en étage. Pour circuler dans les rues, les soldats français étaient obligés de se glisser le long des murailles, mais l'ennemi était si acharné qu'un schako ou un habit élevés sur la pointe d'un sabre pour le tromper étaient aussitôt criblés de balles. Plus d'un détachement se croyant maître d'un bâtiment sauta tout d'un coup avec les murailles secrètement minées. Nos soldats ripostaient à leur tour par d'importants travaux souterrains, habilement dirigés par le colonel du génie Lacoste. Du 29 janvier au 18 février, le même combat se poursuivit avec le même acharnement. Le jour était pris pour l'assaut du faubourg depuis longtemps investi par le général Gazan. Les troupes étaient impatientes de tenter ce dernier effort, elles étaient à la fois irritées et tristes. Elles souffraient et elles voyaient souffrir. La misère était cependant plus grande dans la ville que les assiégeants ne le pouvaient deviner. Une épidémie terrible décimait le reste des défenseurs de Saragosse. Joseph Palafox était mourant.

La brèche venait de s'ouvrir dans les remparts du faubourg, une détonation terrible annonça la destruction de l'immense bâtiment de l'Université ; la rue du Coso, ou rue Sainte, qui traversait toute la ville, se trouvait désormais ouverte à nos soldats ; partout le terrain était miné et le cœur même de Saragosse touchait à ses derniers moments, lorsque la junte de défense céda enfin à la nécessité qui l'accablait ; un parlementaire se présenta devant le maréchal Lannes au nom de don Joseph Palafox. Nous avons connu les douloureuses illusions que crée l'isolement d'une ville assiégée ; les défenseurs de Saragosse croyaient les Espagnols partout vainqueurs ; il leur fallut la loyale

PRISE DE SARAGOSSE

parole du maréchal Lannes pour accepter la triste vérité : les douze mille hommes de garnison qui avaient résisté à toutes les horreurs du siège se rendirent prisonniers de guerre. Sur les cent mille habitants qui encombraient Saragosse, cinquante-quatre mille avaient péri. Les cadavres encombraient les abords de la vieille église, Notre Dame del Pilar, objet de la dévotion passionnée de toute la population. Au fond de leur âme et dès le premier moment de leur victoire, les soldats français éprouvèrent pour les défenseurs de Saragosse une admiration mêlée de colère et d'effroi. La colère anima seule le cœur du plus illustre de leurs chefs. Napoléon avait parfois honoré la résistance de ses ennemis, comme à Mantoue ; parvenu au comble du pouvoir et de la gloire, il n'admettait plus que les Espagnols défendissent leur indépendance contre une usurpation entachée de perfidie. « Mon frère, écrivit-il le 11 mars au roi Joseph, j'ai lu un article de la gazette de Madrid qui rend compte de la prise de Saragosse. On y fait l'éloge de ceux qui ont défendu cette ville, sans doute pour encourager ceux de Valence et de Séville. Voilà, en vérité, une singulière politique. Certainement il n'y a pas un Français qui n'ait le plus grand mépris pour ceux qui ont défendu Saragosse. Ceux qui se permettent de pareils écarts sont plus dangereux pour nous que les insurgés. Dans une proclamation, on a déjà parlé de Sagonte : cela me paraît inconvenant. »

Bien des choses froissaient en ce moment les idées de l'impérieux maître du monde. Il avait quitté l'Espagne au lendemain de nombreux succès sans se faire illusion sur leur importance et leur valeur décisive au point de vue de l'établissement durable de la monarchie française à Madrid. Il avait prévu les difficultés et les embarras sans cesse renaissants d'un commandement divisé sans que l'autorité nominale du roi Joseph pût dominer des lieutenants puissants, illustres et jaloux. Pour obvier à cet inconvénient et pour maintenir l'unité dans l'action qu'il regardait comme un indispensable élément du succès, il avait conservé la direction suprême des opérations militaires et prétendait gouverner de loin la guerre espagnole au moment où il organisait et recrutait ses armées pour soutenir en Allemagne une lutte acharnée contre toutes les forces de l'empire autrichien. L'Italie, la Hollande, la Confédération du Rhin, tous les États qu'il avait fondés ou domptés réclamaient son appui ou sa vigilance ; la Prusse restait immobile parce qu'elle était impuissante et désarmée, un échec sérieux l'eût bientôt jetée avec ardeur du côté des ennemis. La Russie,

obligée par des traités nouveaux et par des intérêts pressants, cachait sous des formes cordiales une secrète indifférence et quelque commencement de rancune ; elle était d'ailleurs absorbée par ses propres conquêtes, par la Finlande mal asservie et par la lutte renaissante avec la Turquie. L'Angleterre, irritée, humiliée par les échecs que sa tentative d'intervention venait de subir en Espagne, préparait avec passion de nouveaux et plus heureux efforts. En présence de tant d'ennemis, cachés ou déclarés, pressé de suffire à la direction de tant d'affaires, au gouvernement, à l'oppression, à la conquête de tant de peuples, Napoléon, revenant à Paris après sa campagne d'Espagne, avait trouvé les dispositions des esprits changées et les signes précurseurs d'un libre mécontentement qu'il n'avait pas accoutumé de rencontrer ni de souffrir.

Déjà le bruit de cette modification de la pensée nationale était arrivé jusqu'aux oreilles de Napoléon en Espagne ; il l'avait lue dans les lettres de ses correspondants les plus intimes, il l'avait devinée jusque dans les yeux de ses soldats. Chaque jour, sa volonté devenait plus impérieuse, et, pour la première fois, à la suite de l'affaiblissement du prestige que lui avaient assuré des succès non interrompus, les hommes commencaient à relever la tête. La colère du despote éclata un jour à Valladolid ; en parcourant les rangs des troupes qu'il laissait derrière lui, et qui murmuraient, disait-on, il arracha des mains d'un grenadier une arme qui lui parut mal tenue. « Ah ! malheureux, s'écria-t-il, tu mériterais que je te fasse fusiller, et peu s'en faut que je ne le fasse ! Vous avez tous envie de retourner à Paris pour y retrouver vos habitudes et vos plaisirs ; eh bien ! je vous retiendrai sous les armes jusqu'à quatre-vingts ans ! »

En arrivant en France et surtout à Paris, Napoléon crut sentir l'air tout chargé de résistance et d'indocilité ; le langage était devenu plus libre et les pensées étaient plus hardies que le langage. Des hommes dont il se méfiait s'étaient rapprochés, d'autres s'étaient permis de critiquer ses résolutions ou ses actes ; dans le Corps législatif même, les dispositions du Code de justice criminelle récemment soumis au vote avaient subi une discussion assez vive. Fouché avait osé soulever la question de la succession au trône, en parlant à l'impératrice Joséphine elle-même de la nécessité d'un divorce. Les plus hardis s'étaient aventurés à prévoir la possibilité d'un accident fatal dans les chances des batailles ; on assurait que Murat prétendait au trône. L'archichancelier Cambacérès, toujours aussi

prudent qu'habile dans ses relations avec son ancien collègue devenu son maître, chercha vainement à calmer l'irritation croissante de son esprit; la colère éclata contre M. de Talleyrand dans une séance du conseil des ministres. Depuis plusieurs mois déjà, la froideur et la méfiance régnaient entre l'empereur et ce confident de quelques-uns des actes les plus graves de sa vie, toujours adroit lors même qu'il semblait dévoué, habile à ne jamais se livrer complètement, constamment impassible d'apparence et de visage. Napoléon épancha longtemps son humeur, rappelant à M. de Talleyrand les conseils qu'il lui avait donnés naguère, emporté par sa colère comme par le désir de compromettre et d'humilier un homme dont il redoutait les manœuvres. Lorsque l'altercation se termina enfin, plus humiliante encore pour l'empereur que pour le ministre, M. de Talleyrand se retira lentement, traversant les galeries en boitant, au travers des officiers et des courtisans étonnés du bruit qui était arrivé jusqu'à eux, curieux ou malveillants. C'était le début de cette animosité sourde à laquelle M. de Talleyrand devait donner une expression mordante et froide lorsqu'il disait en 1813 après une scène semblable : « Vous avez là un grand homme bien mal élevé! » L'humeur ne devait pas durer de la part de Napoléon, bien que la méfiance subsistât toujours; la fierté de M. de Talleyrand subit de nombreuses éclipses; à partir de ce jour cependant, la scission devint profonde; lorsque la décadence de l'empereur commença, elle trouva M. de Talleyrand déjà gagné à d'autres espérances et prêt à servir une autre cause.

C'était à cette première heure d'un mécontentement naissant, déjà accentué à Paris et dans les grandes villes, que Napoléon se voyait forcé de demander à la France de nouveaux efforts et de cruels sacrifices. Déjà pour égaler, disait-on, les contingents anciens aux contingents nouveaux, il avait appelé quatre-vingt mille hommes sur les conscriptions passées; le même expédient, bientôt appliqué à des années plus reculées, lui permit de ranger sous les drapeaux des hommes faits, aptes à supporter de longues fatigues. Le contingent de 1810 fut en même temps porté à cent dix mille hommes. Afin de fournir des officiers à cette masse énorme de conscrits, l'empereur écrivit le 8 mars au général Clarke, ministre de la guerre : « J'ai formé seize cohortes de dix mille conscrits de ma garde. Présentez-moi six nominations de quatre élèves de l'école militaire de Saint-Cyr pour remplir les places de sous-lieutenant dans chacune de ces cohortes, ce sera l'emploi

de soixante-quatre élèves. Ces jeunes gens seront sous les ordres des officiers de ma garde, les aideront à former les conscrits et à remplir le rôle d'adjudant. Ils peuvent aussi servir à marcher avec les détachements pour les régiments où ils auront une destination définitive, ce qui avec les cent quatre élèves nécessaires pour les 5e bataillons fera cent soixante-huit élèves que l'école devra fournir cette année. Présentez-moi cent soixante-huit jeunes gens pour remplacer ceux-là à Saint-Cyr.

« Faites-moi connaître ce que l'École de la Flèche et les lycées pourraient fournir. J'ai quarante lycées; si chacun peut fournir dix élèves âgés de dix-huit ans, ce serait quatre cents caporaux fourriers que j'enverrais, deux cents dans les différents régiments, et deux cents dans les corps de l'armée du Rhin. Il faut voir si l'École Polytechnique ne pourrait pas fournir une cinquantaine d'officiers. Faites demander aussi si l'École de Compiègne ne pourrait pas fournir une cinquantaine de jeunes gens âgés de plus de dix-sept ans pour incorporer dans les compagnies d'ouvriers d'artillerie. »

D'avance, et comme pour suppléer aux vides fâcheux que tant d'enfants subitement enlevés à l'instruction allaient produire dans les écoles, Napoléon avait écrit de Benavente à Fouché (31 décembre 1809) :

« Je suis instruit que des familles d'émigrés soustraient leurs enfants à la conscription et les retiennent dans une fâcheuse et coupable oisiveté. Il est de fait que les familles anciennes et riches qui ne sont pas dans le système sont évidemment contre. Je désire que vous fassiez dresser une liste de dix de ces principales familles par département, et de cinquante pour Paris, en faisant connaître l'âge, la fortune et la qualité de chaque membre. Mon intention est de prendre un décret pour envoyer à l'École militaire de Saint-Cyr les jeunes gens appartenant à ces familles, âgés de plus de seize ans et de moins de dix-huit. Si l'on fait quelque objection, il n'y a pas d'autre réponse à faire sinon que cela est mon bon plaisir. La génération future ne doit point souffrir des haines et des petites passions de la génération présente. Si vous demandez aux préfets des renseignements, faites-le en ce sens. »

De gré ou de force, par un reste d'entraînement passionné ou sous la loi du bon plaisir, la France suivait ainsi son insatiable maître sur des champs de bataille toujours ouverts. Napoléon ne se trompait pas sur ces mesures arbitraires. « Je désire appeler trente mille hommes

de la conscription de 1810, écrivait-il le 21 mars au général Lacuée, directeur général des revues et de la conscription. Je suis obligé de retarder la publication du sénatus-consulte, qui ne peut avoir lieu qu'en publiant toutes les pièces. On prendra de préférence dans les bons départements. La levée ne serait pour la généralité de la France qu'un quart de la conscription de l'année. Les préfets pourraient la faire sans que le public s'en aperçût, puisqu'il n'y a lieu ni à réunion ni à tirage. »

Les embarras financiers commençaient également à se faire sentir. Dès longtemps, Napoléon avait formé, des contributions de guerre et des exactions de tout genre imposées aux pays conquis, un trésor de l'armée qu'il administrait seul, et sans contrôle. Cette ressource avait permis de ne pas augmenter les impôts et de ne requérir aucune taxe extraordinaire. Les fonds s'épuisaient cependant; la guerre seule pouvait les renouveler. « Répondez au sieur Otto que je ne veux point entendre parler de subsides, écrivait Napoléon à M. de Champagny (1er avril 1809). Ce n'est point le principe de la France. Cela était bon sous l'ancien gouvernement, parce qu'on avait peu de troupes; mais aujourd'hui la puissance de la France et l'énergie imprimée à mes peuples produiront autant de soldats que je voudrai, et mon argent est employé à les équiper et à les mettre en campagne. »

On négociait encore; la cinquième coalition était secrètement formée, et les trames diplomatiques liaient partout leurs fils. Napoléon travaillait à engager la Russie dans une déclaration commune contre l'Autriche; l'Angleterre enrôlait contre la France le nouveau gouvernement que la révolution venait d'établir à Constantinople. Des deux parts, les préparatifs de guerre devenaient plus patents et plus précipités. M. de Metternich se plaignait à Paris de l'attitude hostile de la France, et il annonçait la réciprocité imposée à son maître. Napoléon écrivait le 1er avril : « Faites mettre dans les journaux des articles sur tout ce qu'il y a de provoquant et d'offensant pour la nation française dans tout ce qui se fait à Vienne. Vous pouvez prendre votre texte depuis les premiers armements. Il faut que tous les jours il y ait un article dans ce sens dans le *Journal de l'Empire*, ou dans le *Publiciste* ou dans la *Gazette de France*. Le but de ces articles est de bien établir qu'on veut nous faire la guerre. »

En France, la volonté arrêtée sinon avouée de l'empereur Napoléon, en Autriche l'indignation patriotique et l'excitation guerrière de la

cour et de l'armée devaient nécessairement amener la rupture; le moindre prétexte suffisait à la faire éclater. L'arrestation d'un courrier français à Braunau par les Autrichiens, la violation du territoire impérial par les troupes du maréchal Davout alors établi à Wurtzbourg, provoquèrent les hostilités, quelques jours plus tôt que ne l'avait prévu Napoléon. M. de Metternich avait déjà demandé ses passeports lorsque, le 10 avril, l'archiduc Charles passa l'Inn avec son armée. Une insurrection populaire soulevait en même temps le Tyrol sous les ordres d'un aubergiste de la montagne, André Hofer. Partout les garnisons bavaroises se trouvèrent attaquées par les chasseurs et les paysans. Comme les Espagnols, les Tyroliens réclamaient l'indépendance de leur patrie.

Les troupes de l'empereur Napoléon couvraient déjà l'Allemagne: Davout à Ratisbonne, Lannes à Augsbourg, Masséna à Ulm. Le maréchal Lefebvre commandait les Bavarois, Augereau était chargé de conduire les Wurtembergeois, les Badois et les Hessois. Les Saxons étaient placés sous les ordres de Bernadotte. Le 9 avril au soir, l'archiduc Charles écrivit au roi de Bavière qu'il avait l'ordre de se porter en avant et de traiter en ennemies toutes les troupes qui lui résisteraient. Il aimait à croire qu'aucun Allemand ne s'opposerait à l'armée libératrice qui marchait à la délivrance de l'Allemagne. Déjà l'empereur Napoléon avait offert aux rois de Saxe et de Bavière l'asile d'un de ses palais en France, dans le cas où ils se verraient forcés d'abandonner momentanément leurs capitales. Le roi de Bavière partit pour Augsbourg.

Le mouvement imprévu des ennemis modifiait le plan d'attaque de Napoléon; un retard dans l'arrivée des dépêches envoyées au major général Berthier causa quelque embarras dans les premières opérations de l'armée française. Lorsque l'empereur arriva à Donauwerth le 17 au matin, ses corps d'armée étaient dispersés sur une étendue de vingt-cinq lieues, et ils se trouvaient menacés d'être coupés entre eux par l'archiduc Charles. Ce fut le soin et l'effort de Napoléon au début de la campagne d'éviter ce danger, qu'il sut bientôt imposer à son adversaire. Les Autrichiens avaient passé l'Isar sur deux points, repoussant les Bavarois qui étaient chargés d'en défendre le passage; ils s'avançaient vers le Danube.

Déjà avant de toucher Donauwerth, les ordres de Napoléon avaient commencé la concentration de ses forces; Masséna se trouvait à Augsbourg, il reçut l'ordre de marcher sur Neustadt. Davout quitta égale-

ment Ratisbonne pour se diriger vers le même point. Là tendait aussi l'effort de l'archiduc Charles; il espérait gagner de vitesse les Français et passer entre les corps postés à Ratisbonne et à Augsbourg. Cette manœuvre fut déjouée par la prompte décision de l'empereur Napoléon. « Jamais circonstance ne voulut un mouvement plus actif et plus rapide que celui-ci, écrivit-il le 18 au maréchal Masséna. Activité, activité, vitesse! Je me recommande à vous. »

Les lieutenants de l'empereur ne devaient pas lui faire défaut dans cette brillante et savante opération, partout exécutée avec une habileté et une précision dignes du grand général qui l'avait conçue. L'archiduc Charles était un tacticien consommé; souvent sa prudence dégénérait en hésitation, faute dangereuse en présence du plus foudroyant génie militaire que le monde eût encore contemplé. Napoléon le disait lui-même du maréchal de Turenne : « Il est le seul général que l'expérience ait rendu plus hardi ; » la longue habitude de la guerre n'avait pas exercé cet heureux effet sur l'archiduc ; il tâtonna, il ne sut pas profiter des avantages de sa concentration de forces, il dispersa ses corps d'armée. Le châtiment ne tarda pas à suivre la faute. Le 19, le maréchal Davout, remontant le Danube de Ratisbonne à Abensberg, avait rencontré et battu les troupes autrichiennes à Fangen, ce qui lui avait permis d'opérer sa jonction avec les Bavarois. Le 20, l'empereur attaquant sur divers points les lignes ennemies les perça vers Rohr, après des engagements assez vifs; le point d'Abensberg était ainsi assuré, et l'archiduc Charles séparé du général Hiller et de l'archiduc Louis. Le 21, cette dernière partie de l'armée ennemie se précipita en masse sur l'importante position de Landshut; tout le matériel de guerre autrichien s'y trouvait rassemblé avec un grand nombre de blessés, mais au même moment y arrivait l'empereur lui-même, Lannes, Bessières, pressés de suivre leur chef et commandant eux-mêmes les régiments. Le maréchal Masséna se hâtait également de le rejoindre; les ponts sur l'Isar étaient tous attaqués à la fois, vaillamment défendus par les Autrichiens; ils furent enlevés lorsqu'ils étaient déjà en flammes. Cependant l'archiduc Charles, se jetant sur Ratisbonne que le maréchal Davout avait dû laisser sous la garde d'un seul régiment, s'empara sans peine de cette place importante qui le rendait maître des deux rives du Danube. Il se trouvait ainsi le 22 devant Eckmühl en face du maréchal Davout. Prévenu de cette manœuvre qu'il avait en partie devinée au bruit de la canonnade du 21, l'empereur porta tout le gros de l'armée

vers Eckmühl; ses troupes combattaient déjà depuis trois jours. Napoléon leur demandait un nouvel effort : « Il est quatre heures, écrivit l'empereur à Davout. Je suis résolu à me mettre en marche, je serai sur Eckmühl vers midi et dans le cas d'attaquer vigoureusement l'ennemi à trois heures. J'aurai avec moi quarante mille hommes. Je serai de ma personne avant midi à Ergoltsbach. Si l'on entend la canonnade, cela me dira assez qu'il faut attaquer. Si je ne l'entends pas et que vous soyez en position d'attaquer, faites tirer une salve de dix coups de canon à la fois à midi, une pareille à une heure et une pareille à deux heures. Je suis décidé à exterminer l'armée de l'archiduc Charles aujourd'hui ou au plus tard demain. »

La journée n'était pas finie et les cuirassiers combattaient encore au clair de la lune pour enlever et pour défendre la chaussée de Ratisbonne; cependant la victoire était décidée et l'archiduc Charles battu, et refoulé sur Ratisbonne, prenait pendant la nuit le sage parti d'évacuer la ville et de se retirer en Bohême. Le général de Bellegarde et ses troupes l'y attendaient. Désormais l'armée autrichienne formait décidément deux corps d'armée. Le 23, Napoléon marcha sur Ratisbonne. La place se défendit bravement. Légèrement blessé au pied par une balle, l'empereur resta tout le jour à cheval; le maréchal Lannes dirigeait l'assaut. Un moment les soldats hésitèrent, les tireurs autrichiens abattaient les uns après les autres tous les porteurs d'échelles. Lannes en saisit une : « Vous allez voir que votre maréchal n'a pas cessé d'être un grenadier, » s'écria-t-il. Ses aides de camp le devancèrent, conduisant eux-mêmes les troupes à l'escalade; les portes s'ouvrirent enfin : Napoléon entra dans Ratisbonne.

Il y passa trois jours, préparant son mouvement d'attaque contre Vienne, peu et mal défendue, fortifiant ses positions et prenant ses précautions contre un retour inattendu de l'archiduc Charles. En même temps, par ses proclamations à l'armée comme par ses lettres aux princes de la Confédération du Rhin, il répandait dans toute l'Europe son enivrement du succès et la déclaration de ses projets.

« Soldats!

« Vous avez justifié mon attente. Vous avez suppléé au nombre par votre bravoure. Vous avez glorieusement marqué la différence qui existe entre les soldats de César et les cohues armées de Xerxès.

« En peu de jours, nous avons triomphé dans les trois batailles rangées de Thann, d'Abensberg et d'Eckmühl, et dans les combats de

Peising, de Landshut et de Ratisbonne. Cent pièces de canon, quarante drapeaux, cinquante mille prisonniers, trois équipages de pont, tous les parcs de l'ennemi portés sur six cents caissons attelés, trois mille voitures attelées portant ses bagages, toutes les caisses des régiments, voilà le résultat de la rapidité de vos marches et de votre courage.

« L'ennemi, enivré par un cabinet parjure, paraissait ne plus con-

LE MARÉCHAL LANNES DIRIGEAIT L'ASSAUT

server aucun souvenir de vous ; son réveil a été prompt, vous lui avez apparu plus terribles que jamais. Naguère il a traversé l'Inn et envahi le territoire de nos alliés. Naguère il se promettait de porter la guerre au sein de notre patrie ; aujourd'hui, défait, épouvanté, il fuit en désordre ; déjà mon avant-garde a passé l'Inn. Avant un mois nous serons à Vienne. »

Ce fut à Ratisbonne que l'empereur reçut enfin les nouvelles qu'il réclamait impatiemment de l'armée d'Italie. Attaqué le 10 avril par l'archiduc Jean comme les généraux détachés par Napoléon l'avaient

été en Allemagne par l'archiduc Charles, le prince Eugène, qui commandait pour la première fois, n'avait pas su, comme Napoléon, relever tout d'un coup et par un puissant effort une partie d'abord mal engagée. Il n'était pas en état de tenir tête aux forces autrichiennes; il s'était donc résolu à reculer afin de rejoindre le gros de son armée, mais il opérait à regret un mouvement rétrograde: il tâtonna, il se laissa troubler par l'irritation des soldats qui voulaient marcher à l'ennemi, par l'hésitation des généraux qui n'osaient pas lui donner un conseil. Il s'arrêta le 15 avril devant le bourg de Sacile; le 16, il assaillit à l'improviste l'archiduc Jean, qui avait surpris et battu la veille l'arrière-garde française à Pordenone, mais qui ne se gardait pas mieux qu'elle. Troublés au premier moment par une attaque inattendue, les Autrichiens se défendirent avec une grande bravoure; leurs forces supérieures menaçaient de couper nos communications; le prince, craignant de se voir isolé, ordonna la retraite lorsque l'issue du combat était encore incertaine. Il venait de quitter le champ de bataille, que ses soldats abandonnaient avec peine, furieux de n'avoir pas vaincu, lorsque le vice-roi d'Italie, modeste et brave, mais évidemment au-dessous de la tâche que lui avait imposée l'empereur, écrivit à celui-ci: « Mon père, j'ai besoin de votre indulgence. Craignant votre blâme si je reculais, j'ai accepté la bataille et je l'ai perdue. » Il n'avait accompagné cette triste nouvelle d'aucun message ni d'aucun détail: l'ignorance où il se trouvait irritait Napoléon plus encore que l'échec subi par ses troupes. « Quelque mal qui soit arrivé, écrivait-il, si j'avais une parfaite connaissance de l'état des choses, je prendrais mon parti; mais je trouve ridicule et affreux que la bataille ayant eu lieu le 16, nous nous trouvions au 26 sans que j'en aie la plus légère idée; cela déroute ici toutes mes combinaisons de campagne et je ne vois pas ce qui peut vous avoir dicté cette singulière conduite. J'espère être bientôt à Salzburg et couper tout ce qui est dans le Tyrol; mais pour Dieu! instruisez-moi de ce qui se passe, et faites-moi connaître la situation de mes affaires en Italie. » Et le 30 avril: « La guerre est un jeu sérieux dans lequel on peut compromettre sa réputation et son pays. Quand on est raisonnable, on doit se sentir et connaître si l'on est fait ou non pour ce métier. Je sais qu'en Italie vous affectez de mépriser Masséna; si je l'eusse envoyé, ce qui est arrivé n'aurait point eu lieu; Masséna a des talents militaires devant lesquels il faut se prosterner; il faut oublier ses

défauts, car tous les hommes en ont. En vous donnant le commandement de l'armée j'ai fait une faute; j'aurais dû vous envoyer Masséna et vous donner le commandement de la cavalerie sous ses ordres. Le prince royal de Bavière commande une division sous le duc de Dantzick. Les rois de France, des empereurs, même régnants, ont souvent commandé un régiment ou une division sous les ordres d'un vieux maréchal. Je pense que si les circonstances deviennent pressantes, vous devez écrire au roi de Naples de venir à l'armée; il laissera le gouvernement à la reine. Vous lui remettrez le commandement et vous servirez sous ses ordres. Il est tout simple que vous ayez moins d'expérience de la guerre qu'un homme qui la fait depuis seize ans. Je n'ai point de mécontentement des fautes que vous avez faites, mais de ce que vous ne m'écrivez pas et que vous ne me mettez point à même de vous donner des conseils et même de régler ici mes opérations. »

Par bonheur, pour le prince Eugène comme pour l'armée d'Italie, le général Macdonald venait d'arriver au quartier général, qui se trouvait alors reporté au delà de la Pena. Habile, honnête et courageux, tel qu'il s'était montré dans les guerres de la Révolution, Macdonald avait subi le poids de la disgrâce impériale, par suite de son intimité avec le général Moreau. Les jeunes officiers de l'Empire avaient coutume de tourner en plaisanterie ses mœurs graves et ses habitudes simples; les soldats l'aimaient et avaient confiance en lui; le prince Eugène eut le bon sens de se laisser diriger par ses conseils. La retraite fut poussée jusqu'à l'Adige, l'armée s'y reposa, attendant l'ennemi qui tardait à la rejoindre. Lorsque l'archiduc Jean parut enfin, il n'osa pas attaquer la ligne du fleuve, il attendait les nouvelles d'Allemagne. Le prince Eugène était encore dans l'ignorance des succès de l'empereur. Le 1er mai, le général Macdonald, qui faisait une reconnaissance, crut distinguer un mouvement de retraite des ennemis vers le Frioul. « Victoire en Allemagne! s'écria-t-il en courant vers le vice-roi! c'est à cette heure qu'il faut marcher en avant! » En effet, l'archiduc Jean, instruit du mouvement de Napoléon sur Vienne, s'empressait de rentrer en Allemagne, dans l'espoir de rejoindre son frère, l'archiduc Charles. Le prince Eugène se mit aussitôt à sa poursuite, passa la Piave de vive force et, repoussant l'archiduc au travers des Alpes Carniques et Juliennes, il se porta de sa personne avec une partie de son corps d'armée vers l'empereur victorieux. Le 14 mai,

opérant la disjonction de ses troupes, il détacha le général Macdonald avec quinze mille hommes au-devant du général Marmont qui s'avançait vers Trieste. L'armée d'Italie devait se retrouver tout entière à Wagram.

Les premiers revers du prince Eugène n'avaient pas seuls troublé à Ratisbonne la joie du triomphe. En Tyrol, le soulèvement des paysans, préparé et encouragé par les agents autrichiens, avait soudainement engagé toute la population, hommes, femmes et enfants, dans un ardent effort contre la conquête française et la domination bavaroise; une proclamation de l'empereur François courait les montagnes; le général Chasteler avait été envoyé de Vienne pour se mettre à la tête de l'insurrection. Les garnisons bavaroises étaient peu nombreuses; les détachements français qui vinrent à leur secours étaient composés de recrues; la passion patriotique des montagnards triompha aisément d'un ennemi insuffisant en nombre; de Linz à Brunecken, tous les postes furent enlevés par les Tyroliens; Halle, Inspruck et Trente se trouvèrent bientôt au pouvoir de l'insurrection. Une colonne française arrivait sous Inspruck au moment où le général Chasteler et André Hofer venaient de s'emparer de la place; elle fut enveloppée et forcée de capituler. Le général Baraguay d'Hilliers qui occupait Trente fut obligé de se replier sur Roveredo, puis sur Rivoli. Le Tyrol italien comme le Tyrol allemand avaient reconquis leur indépendance; d'un bout à l'autre des montagnes retentissait le nom de l'empereur François et celui de l'archiduc Jean que les paysans attendaient impatiemment depuis l'annonce de ses premiers succès en Italie. L'insurrection avait été toute patriotique, religieuse et populaire; son premier chef, André Hofer, était un homme grave et pieux qui se réjouissait et triomphait simplement, demandant pardon à Dieu dans les églises des crimes et des violences qu'il n'avait pu empêcher et qui n'étaient que les représailles de l'oppression bavaroise. La modeste gloire de l'honnête aubergiste arriva jusqu'à l'empereur Napoléon avec la nouvelle de la perte du Tyrol.

L'Allemagne entière semblait agitée d'un même souffle d'indépendance, dans les pays soumis ou conquis; en Souabe, en Saxe, en Hesse une émotion sourde ébranlait tous les cœurs; sur certains points apparaissaient des bandes d'insurgés; en Prusse, l'instinct d'une patriotique vengeance était plus puissant encore; le commandant de Berlin avait donné pour mot d'ordre à la garnison : « Charles et Ratisbonne; » l'un

des officiers à la tête de la cavalerie de la place, le major Schill, naguère connu comme chef de partisans en 1806 et 1807, venait de reprendre son ancien métier, entraînant à sa suite le corps qu'il commandait; plusieurs compagnies d'infanterie désertèrent pour le rejoindre. Les protestations des ministres prussiens ne suffisaient pas à convaincre Napoléon de l'ignorance du gouvernement à l'égard de ces manifestations hostiles. L'archiduc Ferdinand, à la tête d'une armée de trente-cinq mille hommes, venait d'entrer en Pologne, surprenant le prince Poniatowski et l'armée polonaise jusqu'alors mal organisée. La Russie n'avait envoyé en Pologne aucun secours. Après un combat acharné aux environs de Raszyn, non loin de Varsovie, le prince Poniatowski se vit forcé de livrer la capitale et de se replier sur la rive droite de la Vistule.

Seul Napoléon avait vaincu, et les lieutenants qu'il avait détachés au loin, surpris ou insuffisants, ne lui suscitaient que des embarras. Naturelle et inévitable conséquence d'une puissance trop étendue et d'un territoire trop vaste pour être sur tous les points utilement occupé et habilement protégé; tous ces évènements confirmèrent la résolution déjà arrêtée par l'empereur. Il avait pris son parti de s'avancer sur Vienne. Négligeant l'armée de l'archiduc Charles, les maréchaux Lannes et Bessières traversaient la Bavière; le 26 avril, Napoléon partit de sa personne pour Landshut, afin de prendre la direction de ses forces. L'armée entière s'avançait ainsi vers l'Inn. Le maréchal Masséna s'empara de Passau. Le 1er mai, toutes les troupes avaient franchi le fleuve; Masséna fut chargé de s'emparer de Linz et de s'assurer du pont de Monthausen sur le Danube. Là pouvait s'opérer la jonction des archiducs et du général Hiller; là devait donc s'ouvrir ou se fermer le chemin de Vienne.

Jamais Masséna n'hésita devant une difficulté, jamais il ne recula devant les nécessités les plus sanglantes; les Autrichiens lui étaient supérieurs en nombre, ils occupaient des positions excellentes; Linz fut emporté et traversé en quelques heures. Lorsque Napoléon arriva devant la petite ville d'Ebersberg qui défendait le pont, la place, le château, le pont même étaient en notre pouvoir, au prix d'un carnage horrible qui causa quelque émotion à l'empereur lui-même; il se refusa à occuper Ebersberg, partout inondé de sang et jonché de cadavres. Un point de ralliement restait encore aux archiducs sur le pont de Krems; ils ne se crurent pas en mesure de s'y défendre : l'ar-

chiduc Louis et le général Hiller passèrent sur la rive gauche du Danube; la route de Vienne était ouverte.

Habituellement lent dans ses opérations, l'archiduc Charles était trop éloigné de la capitale pour lui porter secours; la place n'avait fait aucun préparatif de défense, la population était cependant animée d'un grand zèle patriotique, et l'aspect des troupes françaises se présentant aux portes de Vienne occasionna aussitôt un soulèvement; la nouvelle ville, ouverte et sans remparts, se trouva bientôt en notre puissance. On se préparait à défendre l'enceinte de la vieille ville, derrière laquelle s'était retranché l'archiduc Maximilien avec quinze à dix-huit mille hommes de troupes régulières.

Napoléon s'établit à Schœnbrunn, dans le palais désert de l'empereur François; il nomma gouverneur de Vienne le général Andréossy, naguère son ambassadeur en Autriche, et là il attendit sans inquiétude le résultat du bombardement. L'archiduc avait imprudemment exposé la ville à une attaque irrésistible; le 12 mai au matin, il sortit de Vienne, avec la plus grande partie de ses troupes, laissant au général O'Reilly le triste soin de conclure la capitulation; les Français prirent possession de la place le 13 mai. La population était encore frémissante lorsque Napoléon lança une proclamation déclamatoire contre les princes de la maison de Lorraine qui avaient déserté, « non comme des soldats d'honneur qui cèdent aux circonstances et aux revers de la guerre, mais comme des parjures que poursuivent leurs propres remords. En fuyant de Vienne, leurs adieux à ses habitants ont été le meurtre et l'incendie; comme Médée, ils ont égorgé de leurs mains leurs propres enfants. Soldats! le peuple de Vienne, selon l'expression de la députation de ses faubourgs, est délaissé, abandonné, veuf, il sera l'objet de vos égards. Je prends les bons habitants sous ma spéciale protection. Quant aux hommes turbulents et méchants, j'en ferai une justice exemplaire. — Soldats! Soyons bons pour les pauvres paysans et pour ce bon peuple qui a tant de droits à notre estime. Ne conservons aucun orgueil de nos succès; voyons-y une preuve de cette justice divine qui punit l'ingrat et le parjure. »

Cet orgueil immense qui couvait toujours dans l'âme de Napoléon, malgré ses protestations de reconnaissance envers la justice divine, ne l'empêchait pas de prévoir clairement les difficultés qui l'entouraient et les obstacles qu'il avait à vaincre, même arrivé dans Vienne, et jusqu'alors vainqueur dans tous les combats. Le succès avait de

nouveau servi toutes ses combinaisons et l'extrême déploiement de ses forces. Le prince Eugène avait repris l'avantage sur l'archiduc Jean et se rapprochait de l'empereur en poursuivant l'ennemi. Le maréchal Lefebvre, à la tête des Bavarois et des divisions françaises, avait repris l'offensive contre le général Chasteler et le ban Jellachich arrivé au secours du Tyrol; il avait battu leurs forces réunies à celles des montagnards le 13 mai à Worgel, et se portant sur Inspruck, il s'en était rendu maître. Les paysans s'étaient retirés dans la montagne, mais les troupes autrichiennes s'étaient repliées sur la Hongrie. Le prince Poniatowski défendait victorieusement la rive droite de la Vistule; il menaçait Cracovie. La Galicie se soulevait en faveur de l'indépendance polonaise. Cependant l'armée de l'archiduc Charles subsistait encore, nombreuse et puissante, ardente à venger ses défaites. L'archiduc Louis lui avait amené le reste de ses troupes, l'archiduc Jean s'avançait au secours de ses frères. Napoléon avait résolu d'empêcher cette jonction et de vaincre son ennemi avant qu'il eût reçu les renforts de l'armée d'Italie. Il se décida à passer le Danube aux environs mêmes de la capitale, en s'aidant pour franchir le fleuve des nombreuses îles qu le parsemaient en cet endroit. Auprès de l'île de Lobau, qui fut le point d'intersection choisi par l'empereur Napoléon, le lit du Danube était large et profond; l'île n'occupait pas le milieu du courant et le bras qui la séparait de la rive était comparativement étroit; l'empereur donna l'ordre de construire les ponts.

L'entreprise eût été hardie en tout temps: elle était téméraire dans un moment où les eaux du Danube, s'élevant sous la fonte des neiges, devaient menacer de rupture les ponts préparés avec effort et desquels dépendait le succès de l'opération. Le 20 mai, le corps du maréchal Masséna traversa tout entier le fleuve et s'établit dans les villages d'Aspern et d'Essling; un fossé plein d'eau réunissait les deux hameaux, les bords en furent aussitôt garnis de troupes. L'avant-garde de l'archiduc Charles avait seule paru; ce fut à trois heures de l'après-midi, le 21 mai, que l'armée autrichienne, forte de soixante-dix à quatre-vingt mille hommes, déboucha enfin dans la plaine du Marchfeld. Le grand pont jeté sur le Danube de la rive droite à l'île de Lobau s'était rompu pour la seconde fois pendant la nuit; trente-cinq ou quarante mille Français seulement se trouvaient donc en face de l'ennemi; mais l'empereur était là, le pont allait être rétabli, les généraux s'opposèrent à toute pensée de retraite. Le maréchal Lannes avait

devancé sa division et il occupait Essling ; le général Molitor s'était fortifié dans Aspern. La lutte s'engagea avec cette ardeur passionnée des hommes qui jouent la grande partie de leur gloire ou de la liberté de leur patrie. La position d'Aspern, qui couvrait le petit pont donnant dans l'île de Lobau, fut plusieurs fois prise et reprise; le général Molitor avait fini par se barricader dans les maisons du village, repoussant à la baïonnette l'attaque des Autrichiens. Aucun assaut, quelle qu'en fût la rage, n'avait pu déloger le maréchal Masséna de l'enceinte du cimetière, ni le maréchal Lannes du village d'Essling. Un moment, la division du prince de Hohenzollern fut sur le point de couper nos communications entre les deux villages; à cette vue, Lannes, se retournant vers le maréchal Bessières, lui ordonna, d'une voix foudroyante et sans égard pour son rang comme pour son âge, de se mettre à la tête des cuirassiers et de charger *à fond*. Profondément blessé de l'injonction comme du ton qui l'accompagnait, Bessières renvoya les explications à d'autres temps et il s'élança sur les lignes autrichiennes. L'artillerie, l'infanterie, la cavalerie lui furent successivement opposées; le général Espagne, qui commandait la grosse cavalerie, fut tué à ses côtés; le général Lasalle chargea à son tour, amenant au maréchal un secours dont il avait le plus grand besoin : la division du prince de Hohenzollern fut arrêtée. Le soir, au bivouac, l'empereur fut obligé d'intervenir pour empêcher Lannes et Bessières de mettre l'un contre l'autre à la main l'épée dont ils s'étaient si vaillamment servis contre l'ennemi pendant le combat.

La nuit était venue, l'archiduc Charles avait fait sonner la retraite, les deux armées campèrent dans leurs positions. Déjà des forces considérables avaient traversé le Danube; le corps du maréchal Lannes tout entier l'avait rejoint; la garde arrivait, elle n'avait pas été engagée depuis le commencement de la campagne; soixante-dix ou soixante-quinze mille hommes avaient atteint la rive gauche; on n'attendait plus que le corps du maréchal Davout qui avait reçu l'ordre de hâter sa marche, lorsque le grand pont se rompit pour la troisième fois. Une partie de l'artillerie et la plus grande partie des caissons de munitions se trouvaient encore sur la rive droite. Lorsque les communications furent rétablies, le combat était partout engagé avec une nouvelle fureur.

L'attaque avait recommencé contre les villages d'Aspern et d'Essling déjà réduits en ruines. Masséna regagnait les unes après les autres les

positions que Molitor n'avait pu conserver la veille; il avait enlevé l'église occupée par le général autrichien Vacquant; Lannes avait été chargé, tout en protégeant Essling, d'exécuter dans la plaine un mouvement tournant, afin de percer les lignes de l'ennemi et de le couper en deux. L'opération allait être accomplie avec un plein succès, et le maréchal dépêchait un aide de camp à l'empereur pour lui demander

MASSÉNA

de le faire défendre sur ses derrières par la garde tandis qu'il découvrait Essling, lorsqu'une désastreuse nouvelle fut apportée à Napoléon. Les troncs d'arbres, les rochers, les débris de toute nature entraînés par le rapide courant du fleuve avaient encore une fois brisé les amarres qui retenaient ensemble les bateaux formant le grand pont; les deux parties s'en étaient allées à la dérive, entraînant avec elles un escadron de cuirassiers alors en train de défiler. Le passage des troupes était arrêté et les munitions manquaient; Napoléon fit ordonner à Lannes de se replier sur la ligne des villages, abandonnant

la poursuite des Autrichiens naguère vivement pressés jusque sur leurs réserves de Breitenlee. Pendant que le maréchal, navré de douleur, opérait ce mouvement rétrograde, l'archiduc faisait diriger contre lui tout le feu de son artillerie; le général Saint-Hilaire fut tué en tête de sa division, les boulets enlevaient les files des régiments du général Oudinot, pauvres enfants à peine enrôlés dans l'armée et qu'on n'avait pas osé déployer devant l'ennemi. Il était midi; le major général Berthier venait d'écrire au maréchal Davout retenu sur l'autre rive du Danube : « L'interruption du pont nous a empêchés de nous approvisionner. A dix heures, nous n'avions plus de munitions, l'ennemi s'en est aperçu et a remarché sur nous. Deux cents bouches à feu auxquelles nous ne pouvions plus répondre nous ont fait beaucoup de mal. — Dans cette situation des choses, raccommoder les ponts, envoyer des munitions et des vivres est extrêmement important. Écrivez au prince de Ponte Corvo (Bernadotte) pour qu'il ne s'engage pas dans la Bohême, et au général Lauriston pour qu'il soit prêt à se rapprocher de nous. Voyez M. Daru pour qu'il nous envoie des effets d'ambulance et des vivres de toute espèce. — Aussitôt que le pont sera prêt ou dans la nuit, venez vous aboucher avec l'empereur. »

Au même instant, commençait de la part des Autrichiens un mouvement semblable à celui que Lannes avait été naguère sur le point d'accomplir; l'archiduc Charles réunissait l'élite de ses forces pour accabler notre centre et pour rompre enfin nos lignes. Le maréchal Lannes s'y porta aussitôt, accumulant les unes derrière les autres des divisions déjà décimées, les cuirassiers, la vieille garde, bientôt soutenues par des charges de cavalerie légère. La mêlée était devenue affreuse; l'artillerie française, placée sur le bord du fossé qui reliait Aspern à Essling, tirait lentement, avec la précaution et la prudence qu'imposait le défaut de munitions; les canons autrichiens la foudroyaient sans relâche. Lannes galopait sur le front de tous ses corps, immobiles devant l'ennemi dont le mouvement s'était arrêté; il encourageait ses soldats du geste et de la voix, lorsqu'un de ses aides de camp le conjura de mettre pied à terre. Au moment où il descendait de cheval, un boulet l'atteignit qui lui fracassa les deux genoux. Le maréchal Bessières aida ses officiers consternés à l'envelopper dans le manteau d'un cuirassier pour le transporter à l'ambulance; se souvenant de l'irritation de la veille, il détourna la

tête en serrant la main de son ami mourant, dont il avait peur d'attrister les derniers regards.

Les nouvelles sinistres se multipliaient autour de Napoléon, qui n'avait pas quitté l'angle que formait la ligne entre Aspern et Essling. Le maréchal Masséna tenait encore au milieu des ruines fumantes qui marquaient le lieu où s'élevait naguère le joli village d'Aspern. Les Autrichiens s'avançaient en masses serrées contre le village d'Essling. Le maréchal Bessières défendait ce poste indispensable au salut de l'armée. L'empereur fit appeler les fusiliers de la garde, il les confia au général Mouton. « Je vous les donne, dit-il, faites encore un effort pour sauver l'armée, mais finissons-en; après cela je n'ai plus que les grenadiers et les chasseurs de la vieille garde, il faut les réserver pour un désastre. » Le général Mouton marchait déjà, dégageant par son premier effort le général Baudet cerné dans un grenier qu'il défendait comme une forteresse. Cinq fois l'ennemi était revenu à la charge, il allait tenter une nouvelle attaque. « L'empereur a dit d'en finir! » s'écria le général Rapp, et, réunissant ses forces à celles du général Mouton, tous deux s'élancèrent suivis de leurs soldats, la baïonnette en avant et la tête baissée; les Autrichiens reculèrent enfin. Le village d'Essling restait entre nos mains, la batterie qui se trouvait installée dans l'île de Lobau avait réussi à lancer ses boulets sur les masses ennemies qui se trouvaient momentanément près du fleuve; le pont était dégagé, seule issue qui nous restât pour opérer notre retraite lorsque la nuit nous permettrait enfin de reculer sans honte et sans danger. Le long jour d'été commençait à baisser.

L'empereur avait compris depuis longtemps la nécessité de ce mouvement rétrograde, il n'aspirait qu'à l'exécuter et désirait inspecter par lui-même les ressources de défense que promettait l'île de Lobau; il ne pouvait songer à s'éloigner du champ de bataille sans être assuré de la position d'Aspern; il envoya demander au maréchal Masséna s'il pouvait répondre de se maintenir dans le village comme il l'avait fait constamment depuis deux jours. Le vieux soldat était assis sur un tas de décombres, au milieu des débris fumants; il se leva aux premières paroles de l'aide de camp et tendant le bras vers le Danube, comme pour précipiter les pas du messager : « Allez dire à l'empereur que je tiendrai deux heures, six, vingt-quatre, s'il le faut, tant que cela sera nécessaire au salut de l'armée. »

Cependant l'archiduc Charles se lassait lui-même d'un combat sans

issue, cruel et sanglant au delà de tout ce qu'il avait vu dans sa longue carrière militaire; il avait rassemblé toutes ses forces et placé en ligne toute son artillerie, afin d'écraser encore une fois de ses boulets les bataillons invincibles qui le séparaient du fleuve et qui lui défendaient encore le passage. Le général Mouton avait ramené sur ce point menacé les fusiliers de la garde qui venaient de dégager Essling; notre artillerie démontée répondait à de rares intervalles au feu continu des ennemis, les corps d'infanterie légèrement protégés par les plis du terrain étaient massés derrière les canons inutiles, soutenus par la cavalerie qui protégait d'une part le chemin d'Essling à Aspern et de l'autre l'espace découvert entre Essling et le Danube. Parallèlement se déployait la garde; tous ces restes glorieux de deux journées d'une lutte sans exemple, immobiles sous les boulets, regardaient en silence les officiers qui se promenaient sur le front des lignes entre les canons ennemis et les hommes qu'ils commandaient. « Un seul mot s'échappait de nos lèvres, disait le général Mouton, devenu le comte de Lobau, lorsqu'il racontait l'histoire de cette journée, nous n'avions qu'une chose à dire : Serrez les rangs! à mesure que les soldats tombaient sous le feu des deux cents pièces de l'archiduc. »

L'empereur s'était porté sur la rive du fleuve, à l'entrée du pont; là se trouvaient des masses confuses de blessés, de transports, de caissons d'artillerie vides et de canons démontés. Le maréchal Lannes venait de subir l'amputation. Napoléon s'approcha de lui, ému plus qu'il ne le fut d'ordinaire par la fin tragique de ses lieutenants. Les adieux de l'illustre mourant à ce chef, encore insatiable de gloire et de conquêtes, ont été l'objet de récits divers; l'empereur les a lui-même rapportés comme il lui convenait qu'ils fussent connus, tendres et douloureux de la part du maréchal Lannes; quelques assistants rapportèrent que l'instinct souvent rude du soldat expirant s'était ranimé et que Lannes avait maudit l'ambition cruelle qui semait des cadavres de ses amis la route brillante de Napoléon. Deux jours plus tard, Lannes devait rendre le dernier soupir, dignement loué par Napoléon lui-même. L'empereur était remonté à cheval; il inspecta en détail l'île de Lobau, s'assurant que la position pouvait être facilement défendue par un corps d'armée considérable bien établi et bien commandé. Il résolut d'y laisser Masséna, le chef naturel des suprêmes résistances, tandis qu'il préparait à Vienne et sur la rive droite du Danube le définitif passage du fleuve qui devait mettre fin à la campagne. Son projet ainsi conçu et ses combi-

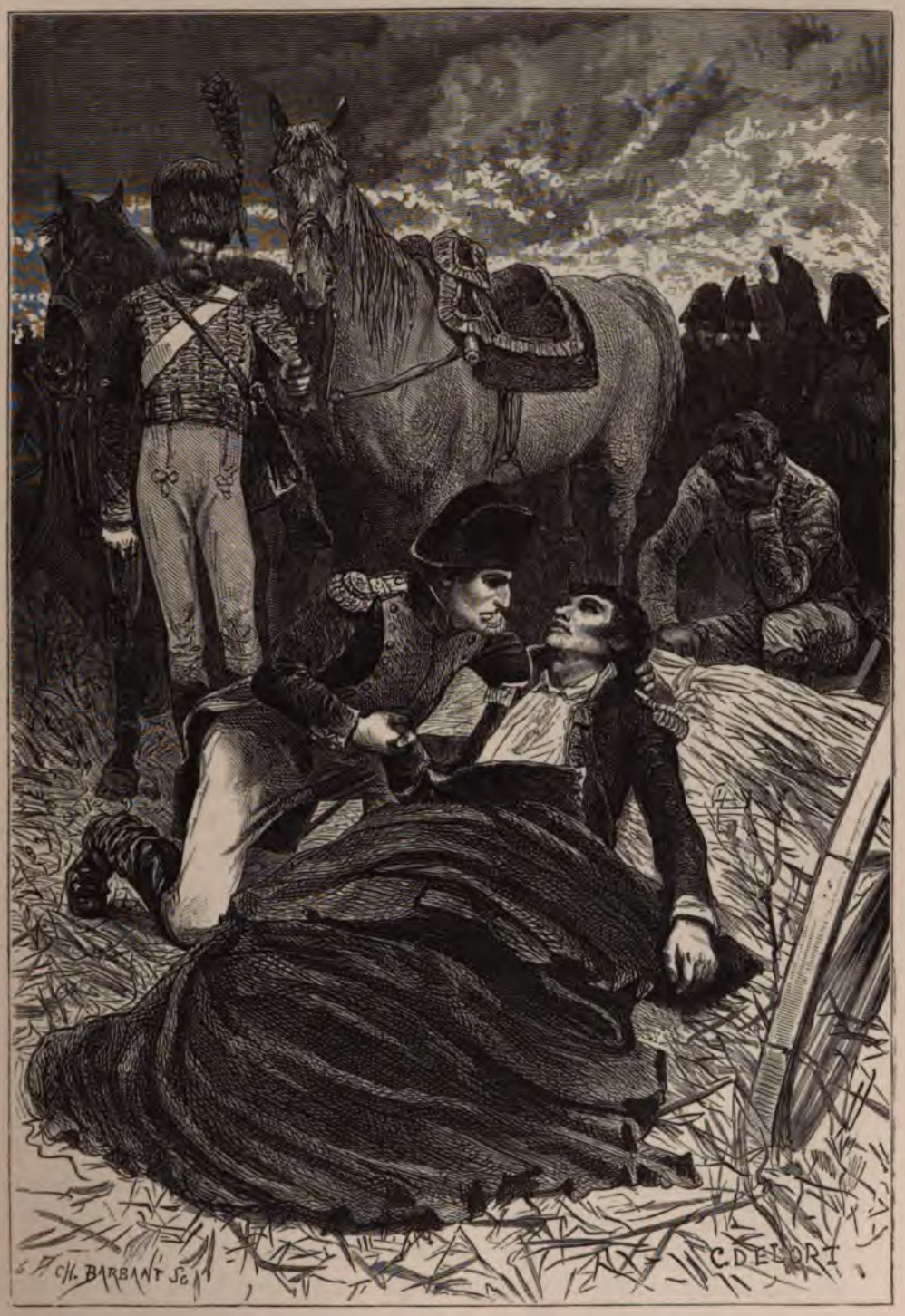

ADIEUX DU MARÉCHAL LANNES A NAPOLÉON

naisons arrêtées dans son propre esprit, l'empereur repassa le petit bras, et s'arrêtant à la tête du pont, il fit appeler auprès de lui ses généraux. La nuit était tombée, la bataille était finie; des deux parts on s'occupait encore à relever les blessés; les morts jonchaient partout la plaine, le bord du fossé, les ruines des villages. Napoléon tint son conseil de guerre en plein air, sur cette rive du Danube défendue pendant deux jours avec tant d'acharnement.

L'empereur n'avait point coutume de consulter ses lieutenants : sa pensée était spontanée, comme sa volonté était impérieuse; au soir du 22 mai, il écouta patiemment les idées, les objections, les plaintes même des généraux qui l'entouraient. Presque tous étaient découragés et concevaient la nécessité d'une retraite complète, prolongée; ils en mesuraient cependant tous les inconvénients et en ressentaient d'avance toutes les humiliations; leur perplexité était extrême. Napoléon prit enfin la parole. Son plan était arrêté. En abandonnant l'île de Lobau, en repassant le grand bras du Danube avec l'armée tout entière, il fallait abandonner derrière soi dix mille blessés, l'artillerie tout entière, se couvrir de honte et par conséquent amener bientôt un soulèvement de l'Allemagne, prompte à s'acharner sur un ennemi qu'elle croirait vaincu. Ce n'était pas la retraite sur Vienne qu'on préparait ainsi, c'était la retraite sur Strasbourg. Ce qu'il fallait faire, c'était d'occuper l'île de Lobau avec quarante mille hommes sous les ordres de Masséna, charger Davout de protéger Vienne et la rive droite du Danube contre les entreprises de l'archiduc Charles et l'empêcher d'opérer sa jonction avec l'archiduc Jean, tandis que tout l'effort personnel de Napoléon tendrait à réparer le grand pont, à préparer des approvisionnements et des transports, à concentrer ses troupes, jusqu'au jour où, rejoints par le prince Eugène, assurés de traverser victorieusement le Danube, on réunirait de nouveau l'armée tout entière pour écraser les ennemis par un coup décisif, en terminant glorieusement la campagne sur un champ de bataille que la pensée du conquérant désignait d'avance.

Il parlait, développant son plan avec cette éloquence puissante et spontanée qu'il puisait dans l'abondance et dans la netteté de sa pensée; les généraux l'écoutaient, sentant leur trouble disparaître et l'ardeur héroïque de la lutte reprendre possession de leurs âmes. Masséna se leva, entraîné par l'admiration au-dessus de l'humeur qui lui était habituelle et du mécontentement qu'il ne se faisait pas faute de manifester souvent. Il fit quelques pas vers l'empereur ;

« Sire, vous êtes un grand homme, s'écria-t-il, et digne de commander à des hommes comme moi ! Laissez-moi ici, et je vous promets de jeter dans le Danube tous les corps autrichiens qui voudraient m'en déloger. » Le maréchal Davout s'engagea de même à défendre Vienne. Le calme avait reparu sur tous les fronts; aux limites de cette plaine couverte de morts, à côté des convois sans cesse défilant des blessés et des mourants, une grande œuvre restait à faire, une grande entreprise à achever, quels que pussent être les obstacles ; l'espérance avait reparu avec le but à poursuivre. Napoléon traversa l'île, s'embarquant avec Berthier et Savary sur une petite barque qui le ramena sain et sauf sur la rive droite du fleuve. Masséna retourna à Aspern, momentanément investi du commandement en chef. La retraite commença.

Quelques coups de canon retentissaient encore dans la plaine, languissants et séparés par de longs intervalles. Les artilleurs épuisés se soutenaient à grand'peine auprès de leurs pièces; les Autrichiens succombaient à la fatigue; déjà plusieurs corps avaient passé dans l'île à la faveur des ténèbres, lorsque l'archiduc Charles s'aperçut enfin que nous lui échappions. Il se mit en mouvement pour nous suivre, mais lentement, sans animosité ni ardeur. Les troupes défilaient les unes après les autres sur le petit pont que protégeait en personne le maréchal Masséna ; il était resté presque seul sur la rive, son armée tout entière avait opéré sa retraite; il rassemblait encore des armes abandonnées par les soldats et des chevaux fugitifs, lorsqu'il se résolut enfin à suivre ses soldats et à faire replier le pont derrière lui, intrépide jusqu'au dernier instant dans son mouvement rétrograde comme le capitaine du vaisseau naufragé qui abandonne le dernier les débris du navire. Le jour avait reparu, les boulets des batteries ennemies recommençaient à pleuvoir autour de lui lorsque le maréchal gagna enfin le centre de l'île, au delà de leur portée. Français ou Autrichiens, plus de quarante mille hommes morts ou blessés avaient succombé dans la terrible lutte de ces deux journées terribles. En dépit des emphatiques bulletins de l'empereur Napoléon, l'Europe regarda la bataille d'Essling comme un éclatant échec de nos armes; l'excitation guerrière de l'Allemagne s'en accrut, les Tyroliens s'agitèrent de nouveau, le général Deroy se vit contraint d'évacuer Inspruck; un corps de réfugiés allemands sous les ordres du duc de Brunswick-Œls se dirigea vers Dresde, dont la cour s'enfuit aussitôt sur Leipzick; un second détachement menaçait en Westphalie le roi Jérôme, qui prit

peur pour le sort de sa couronne. L'empereur lui écrivit le 9 juin : « Les Anglais ne sont pas à craindre : toutes leurs forces sont en Espagne et en Portugal ; ils ne feront rien, ils ne pourront rien faire en Allemagne ; d'ailleurs, alors comme alors. Quant à Schill, c'est peu de chose et il s'est déjà mis hors de procès en se retirant du côté de Stralsund. Le général Gratien et les Danois en feront probablement justice. Le duc de Brunswick n'a pas huit mille hommes, l'ancien électeur de Cassel n'en a pas six cents. Avant de faire un mouvement, il faut voir clair. L'expérience vous apprendra la différence qu'il y a entre les bruits que l'ennemi répand et la réalité. Jamais, depuis seize ans que je commande, je n'ai donné de contre-ordre à un régiment, parce que j'attends toujours qu'une affaire soit mûre et que je la connaisse bien avant de faire manœuvrer. Inquiétez-vous moins, vous n'avez rien à craindre, tout cela n'est que du bruit. »

A Paris, où l'inquiétude avait gagné les plus confiants, Napoléon réprimanda sévèrement les trembleurs. « Monsieur le général Clarke, écrivait-il dès le 19 mai au ministre de la guerre, vous avez beaucoup trop alarmé Paris sur les affaires de Prusse ; si même il était vrai qu'elle nous eût attaqués, c'est bien peu de chose que la Prusse, et je ne manquerai pas de moyens de la soumettre ; à plus forte raison quand ces bruits sont controuvés. — Vous n'avez pas mis assez de prudence dans cette affaire ; il est d'un mauvais effet qu'une puissance s'imagine que je suis au dépourvu. Le ministre de la police est parti de là pour faire un tas de bavardages qui sont fort déplacés. »

L'Autriche avait en effet envoyé en Prusse un ambassadeur chargé d'engager le roi Frédéric-Guillaume à secouer ses chaînes et à prendre enfin sa part de la résistance ; le monarque s'y était refusé. « Pas encore, avait-il dit ; c'est trop tôt, je ne suis pas prêt ; quand je viendrai, je ne viendrai pas seul. Frappez seulement encore un coup. » L'effort du major Schill n'avait pas même été soutenu et ce courageux partisan venait de succomber sous les murs de Stralsund. Les manœuvres secrètes de l'Autriche semblaient avoir rencontré à Saint-Pétersbourg plus de faveur ; la déclaration de guerre de la Russie contre l'Autriche était restée absolument stérile ; les troupes russes qui se trouvaient en Pologne paraissaient plutôt disposées à comprimer l'insurrection de la Galicie qu'à seconder les efforts du prince Poniatowski.

Ce fut l'un des grands caractères du génie de l'empereur Napoléon

de ne faire, personnellement et pour sa propre direction, aucun cas du bruit ni des apparences, bien qu'il n'ignorât pas leur action sur les masses. Dans ses proclamations publiques, il faisait effort pour pallier l'échec qu'il avait subi à Essling; en pratique et dans ses opérations militaires, il en comprit toute la gravité, sans se laisser un seul instant troubler par la mauvaise fortune et puisant dans les embarras mêmes de sa situation des combinaisons originales et puissantes. Déjà le prince Eugène l'avait rejoint près de Vienne (26 mai 1809), rejetant l'archiduc Jean sur la Hongrie et passant sur le corps du ban Jellachich qui avait vainement voulu l'arrêter au mont Saint-Michel, près de Leoben. Le repos de l'armée d'Italie ne devait pas être long, l'empereur ayant sur-le-champ expédié son fils adoptif sur les traces de l'archiduc. « Faire le plus de mal que vous pourrez à l'archiduc, l'acculer au Danube, le couper de ses communications avec Chasteler et Giulay qui paraissent avoir le projet de le joindre, faire tomber la forteresse de Graetz par son isolement et maintenir vos communications par la gauche avec le duc d'Auerstaedt, faire construire des ponts sur la Raab, tel doit être votre but, » écrivait l'empereur au prince Eugène, le 13 juin ; et le 15 : « Il est probable que Raab n'est pas suffisamment fortifié pour que l'ennemi ose y mettre une garnison considérable de ses bonnes troupes. S'il n'en met que de mauvaises, la ville étant investie se rendra, ce qui nous donnera l'avantage de lui prendre du monde et d'avoir un bon poste. Si l'archiduc fuit devant vous, vous le poursuivrez, afin qu'il ne puisse passer le Danube à Komorn, où il n'y a, je crois, pas de pont, et pour qu'il soit obligé de se réfugier à Bude, sans vous éloigner davantage de moi. La ligne derrière la Raab me convient pour vous, puisque mes ponts sur le Danube vont s'achever et que je pourrai vous rappeler dans quatre jours en en dérobant au moins deux à l'ennemi, ce qui vous permettra de vous trouver à la bataille, tandis que l'ennemi ne pourra pas y être. Votre but est donc de l'empêcher de passer à Komorn et alors de l'obliger à se jeter sur Bude, ce qui l'éloigne de Vienne. »

Le 14 juin, avant même que Napoléon eût écrit ces dernières lignes, le prince Eugène, après un combat acharné, avait enlevé à l'archiduc Jean et à son frère l'archiduc Palatin l'importante ligne de la Raab. Les généraux Broussier et Marmont avaient opéré leur jonction dans les environs de Graetz, en repoussant les attaques du ban Giulay; le général Macdonald que le vice-roi d'Italie avait laissé en arrière à Papa

dans le but de faciliter cette concentration de forces, arriva sur le champ de bataille lorsque la journée était gagnée; les archiducs se trouvaient rejetés derrière le Danube, les troupes fournies par la noblesse hongroise étaient dispersées. « Je vous félicite sur la bataille de Raab, écrivit l'empereur au prince Eugène; c'est une petite fille de Marengo et de Friedland. » Le général Lauriston forma aussitôt le siège de la place, qui capitula le 23 juin. Le maréchal Davout avait inutilement bombardé Presbourg pendant plusieurs jours, dans l'espoir de parvenir à détruire le pont. La garnison se défendit héroïquement. Toutes les mesures étaient prises pour concentrer rapidement l'ensemble des forces françaises sur Vienne et pour entraver partout la marche des ennemis. Des renforts considérables étaient arrivés de France. L'empereur dirigeait lui-même les préparatifs sur le Danube, déployant dans ce travail toutes les ressources du génie le plus inventif et cette faculté d'employer utilement l'esprit des autres qui constitue l'un des éléments les plus nécessaires du gouvernement. Au commencement de juillet, tout était prêt enfin, les hommes, les munitions, les approvisionnements, les ponts. « Avec l'aide de Dieu, écrivait Napoléon au roi Jérôme le 4 juillet, malgré ses redoutes et ses positions retranchées, j'espère écraser l'armée de l'archiduc Charles. »

Pendant les quarante jours qui s'étaient écoulés depuis la bataille d'Essling, l'archiduc Charles s'était en effet borné à fortifier ses positions sur la rive gauche du Danube; il n'avait tenté aucune entreprise offensive contre Napoléon et il avait vainement attendu les renforts que devaient lui amener ses frères et les généraux dispersés sur le territoire autrichien. Les habiles lieutenants de Napoléon leur avaient partout coupé les voies. Cependant cent trente ou cent quarante mille ennemis se préparaient à nous disputer le passage du Danube. Cent cinquante mille Français allaient se trouver réunis autour de Vienne. Masséna n'avait pas quitté l'île de Lobau. Napoléon s'y établit avec son état-major le 1er juillet.

Habile et savant dans le métier de la guerre, l'archiduc Charles sentait son infériorité en face du génie imprévu de l'empereur Napoléon; il avait soigneusement fortifié Aspern, Essling, Ensdorf, il n'avait pas prévu que le lieu de débarquement et le point d'attaque allaient être changés; les hauteurs qui s'élevaient de Neusiedel à Wagram, bien garnies d'excellentes troupes, n'étaient pas munies de redoutes; c'étaient

cependant ces hauteurs mêmes que le conquérant devait attaquer.

Les ponts qui reliaient la rive droite à l'île de Lobau étaient désormais à l'abri de toutes les inondations et de toutes les ruptures; des procédés nouveaux et ingénieux avaient mis en œuvre toutes les ressources empruntées aux magasins de Vienne et aux vastes forêts de l'Autriche; une estacade protégeait le passage, et des ponts volants, d'une largeur et d'une solidité inouïes, devaient être jetés en quelques heures sur le petit bras du fleuve qui séparait l'île de Lobau de la rive gauche. Depuis deux jours, l'archiduc avait quitté les hauteurs pour se rapprocher des bords du Danube, attendant inutilement l'attaque de l'ennemi; le 3 juillet, il ramena ses cohortes vers les collines; les colonnes françaises continuaient à défiler sur le grand pont, s'entassant peu à peu dans l'île. Les boulets ennemis commençaient à pleuvoir sur les rives de Lobau, mais l'espace était trop vaste pour permettre aux batteries autrichiennes d'en balayer les profondeurs. Pendant la nuit du 4 au 5, les premiers ponts furent jetés sur le petit bras du Danube entre l'île et la terre ferme, des bacs amenaient sans cesse les soldats, qui amarraient les bateaux et fixaient les planchers. Le feu des ennemis était devenu continuel et meurtrier; les pontonniers continuaient leurs travaux sans paraître s'apercevoir du danger qui les menaçait, non plus que du tonnerre qui grondait au-dessus de leur tête, des éclairs qui sillonnaient les ténèbres et de la pluie qui ne cessait de tomber par torrents. Les batteries de l'île de Lobau venaient d'être démasquées, elles étaient partout garnies de pièces du plus fort calibre, le feu était dirigé vers la petite ville d'Enzensdorf; désormais l'archiduc Charles ne pouvait plus se faire d'illusions sur le point menacé; les troupes du général autrichien Nordmann, qui avait occupé la plaine, s'étaient repliées sous le feu de la canonnade. Le jour s'était levé, brillant et pur, les derniers nuages amoncelés par l'orage se dissipaient sous les rayons du soleil. Les longues files de nos troupes s'avançaient sans précipitation et sans désordre; aux premières lueurs du matin, l'empereur lui-même avait franchi le fleuve.

L'archiduc Charles contemplait ce spectacle des hauteurs de Wagram; ses avant-postes avaient déjà dû céder aux ennemis le terrain qu'elles occupaient depuis la veille. Le général autrichien n'avait pas encore mesuré l'impétuosité irrésistible dn torrent d'hommes, de chevaux, d'artillerie que l'île de Lobau continuait à vomir sur les rives

du Danube. « Ils ont, il est vrai, vaincu le fleuve, dit l'archiduc Charles à son frère l'empereur François debout à côté de lui ; je les laisse passer pour les jeter tout à l'heure dans ses ondes. — A la bonne heure, dit l'empereur avec une bonhomie fine, mais n'en laissez pas trop passer. » Soixante-dix mille Français se déployaient déjà dans la plaine. En défilant les soldats criaient : « Vive l'empereur ! »

LES COLONNES FRANÇAISES CONTINUAIENT A DÉFILER SUR LE GRAND PONT.

La ville d'Enzensdorf n'était plus qu'un amas de ruines, lorsque le maréchal Masséna en ordonna l'attaque ; le petit corps autrichien qui la défendait fut bientôt passé au fil de l'épée ; sur la droite, le général Oudinot venait de s'emparer du château de Sachsengang. L'armée entière s'avançait, sans obstacle, contre les hauteurs de Wagram ; Essling et Aspern étaient occupés par nos troupes. Les dispositions de l'archiduc Charles n'étaient pas faites ; il fut obligé d'ordonner aux corps détachés de se retirer, en abandonnant des positions mal défendues. La grande bataille était remise au lendemain ; une attaque téméraire

contre le plateau de Wagram fut repoussée ; un moment le désordre gagna quelques corps. La retraite sonna et les troupes bivouaquèrent à leur poste. Les dernières instructions avaient été données ; seul le maréchal Davout restait encore auprès de l'empereur. L'archiduc Charles ne dormit pas ; le suprême effort de la monarchie autrichienne devait être tenté à l'aube du jour.

L'étendue du champ de bataille et l'éloignement des positions présentaient pour les deux armées des difficultés graves ; le génie organisateur de l'empereur Napoléon y avait obvié en quelque mesure par le soin qu'il prit de son centre ; l'archiduc Charles s'en ressentit dès le début du combat. Obligé d'envoyer ses ordres à de grandes distances, il les vit mal exécutés ; l'aile gauche de son armée nous attaqua la première, tandis que l'aile droite avait été destinée à prendre l'offensive ; contre sa coutume, l'empereur Napoléon avait ordonné que ses troupes attendissent l'ennemi.

Il était quatre heures du matin lorsque le feu commença. Le maréchal Bernadotte, resté en flèche sur le champ de bataille après son attaque de la veille contre le plateau de Wagram, se trouvait menacé par les Autrichiens et venait de se replier sur le maréchal Masséna, malade encore d'une chute de cheval et qui commandait son corps dans une voiture ouverte. Les deux maréchaux avaient ramené leurs troupes contre le petit village d'Aderklaa ; mais l'archiduc l'occupait ; les Français furent repoussés et ramenés par l'ennemi au delà d'Essling, retombé aux mains des Autrichiens.

Cependant le maréchal Davout à l'extrême droite avait vigoureusement résisté à la première attaque des colonnes de Rosenberg, il avait obligé les Autrichiens à repasser le ruisseau de Russbach et à se replier sur Neusiedel. Le maréchal poussa aussitôt contre eux toutes ses forces : c'était à lui qu'était confié l'honneur d'enlever le plateau de Wagram.

L'empereur venait de rejoindre le maréchal Masséna, causant avec lui quelques instants sous les boulets qui pleuvaient autour de la calèche ; Napoléon traversait la plaine au pas de son cheval, attendant impatiemment le grand mouvement qu'il avait ordonné sur le centre. En tête s'avançait une division de l'armée d'Italie commandée par Macdonald, peu connu des jeunes soldats par suite de sa longue disgrâce ; il marchait fièrement, vêtu de son vieil habit des armées de la république. Napoléon le voyait impassible sous le feu, attentif aux moindres incidents du combat : « Ah! le brave homme! le brave homme! » répétait-il à demi-voix.

EN TÊTE S'AVANÇAIT MACDONALD

L'artillerie de la garde arrivait au pas de course, soutenant de ses cent bouches à feu l'impétueuse attaque du centre; les Autrichiens plièrent sous cette masse énorme, dont rien n'avait pu ralentir l'irrésistible élan. Déjà Macdonald touchait à Sussenbrunn; l'archiduc et ses meilleurs lieutenants y avaient concentré leur dernier effort; les colonnes françaises s'arrêtèrent devant leur résistance désespérée. Un moment elles semblèrent menacées de reculer à leur tour, mais Davout avait réussi dans son attaque contre les hauteurs de Neusiedel, le plateau de Wagram était entre nos mains, le général Oudinot venait de le rejoindre après avoir enlevé la position de Baumersdorf: le prince de Hohenzollern se retirait devant eux. En vain l'archiduc Charles avait espéré de voir son frère, l'archiduc Jean, arriver à temps pour rétablir le combat; la lutte durait depuis plus de dix heures, toutes les positions étaient tombées en notre pouvoir; la retraite de l'armée autrichienne commença, régulière et bien ordonnée, sans précipitation ni déroute. Le désordre se manifesta au contraire dans les rangs des vainqueurs, lorsque, aux derniers instants de la lutte, quelques soldats de l'avant-garde de l'archiduc Jean apparurent aux environs de Leopoldsdorf. Les jeunes troupes déjà débandées dans la joie de la victoire, les valets de l'armée, les vivandières, les porteurs de blessés furent saisis d'une terreur panique et se rejetèrent avec des cris sur le gros de l'armée, annonçant que les ennemis revenaient nous écraser. Il était trop tard; l'archiduc Jean avait lentement exécuté des ordres tardivement reçus; son arrivée ne pouvait plus changer le sort des armes, il se replia sur la Hongrie. L'archiduc Charles avait pris le chemin de la Bohême sans que Napoléon fût bien instruit de sa marche. La poursuite se divisa donc entre la Bohême et la Moravie. Les forces de l'ennemi s'étaient dispersées dans sa retraite. L'archiduc disposait à peu près de soixante mille hommes lorsque le général Marmont, avec un corps de dix mille hommes seulement, le rejoignit à Znaïm, sur la route de Prague.

Ce fut là que Napoléon arriva dans la journée du 11 : Masséna l'y avait devancé, et le combat s'était engagé sur les rives de la Taya ; le pont venait d'être forcé après une lutte très-vive, mais déjà le prince Jean de Lichtenstein était venu demander une suspension d'armes, annonçant hautement l'intention du gouvernement autrichien d'entamer les négociations. On délibérait au quartier général pendant que l'armée débouchait dans la plaine de Znaïm; l'empereur récapitulait

rapidement dans son esprit les dangers et les chances de la guerre prolongée; plusieurs des généraux étaient d'avis de pousser à bout l'Autriche et d'écraser enfin la coalition. Napoléon sentit le fardeau énorme qui pesait sur ses épaules; il revit la guerre difficile et languissante en Espagne, la Prusse frémissante, la Russie froide et secrètement mal disposée, les embarras de Rome, l'Angleterre prenant désormais sa part de la lutte continentale, il s'écria : « Assez de sang versé, faisons la paix! » Il fallut répéter plusieurs fois ces propres paroles aux combattants de Znaïm pour les décider à cesser les hostilités. Les officiers chargés de porter la nouvelle sur le champ de bataille furent blessés avant de parvenir à arrêter le combat.

L'armistice fut signé dans la nuit du 11 au 12 juillet, et Napoléon reprit aussitôt le chemin de Schœnbrunn. Les négociations allaient commencer; leur pacifique succès n'était pas assuré. Les armées autrichiennes avaient été vaincues avec éclat; elles n'étaient pas dispersées ni détruites, et l'effort qu'avait exigé leur résistance prouvait assez les qualités militaires du chef et des soldats. L'empereur Napoléon campait au centre de la monarchie autrichienne, dont il occupait la capitale; il ne pouvait et ne devait en rien se relâcher de sa vigilance guerrière. Des corps nouveaux furent appelés de France. Le Tyrol n'étant pas compris dans l'armistice, les Bavarois et le prince Eugène furent chargés de le soumettre dans ses deux parties, allemande et italienne; partout les postes furent fortifiés et les travaux de défense poursuivis avec ardeur; le gros de l'armée occupa de vastes baraquements aux environs de Vienne. Napoléon distribua des récompenses aux officiers et aux soldats; il témoigna même son mécontentement au maréchal Bernadotte qui s'était permis d'adresser un ordre du jour personnel au corps d'armée qui se trouvait sous sa direction à Wagram.

« Sa Majesté commande son armée en personne, fit-il dire au prince de Pontecorvo par le major général Berthier; c'est à Elle seule qu'il appartient de distribuer le degré de gloire que chacun mérite. » Napoléon ajoutait dans une lettre au ministre de la guerre : « Je suis bien aise d'ailleurs que vous sachiez que le prince de Pontecorvo n'a pas toujours bien fait dans cette campagne. La vérité est que cette colonne d'airain a été constamment en déroute. » Ainsi commençaient les froissements d'amour-propre qui devaient par la suite aggraver les nécessités imprévues de la politique en laissant dans le cœur de Bernadotte contre l'empereur une amertume ineffaçable.

J'ai voulu poursuivre l'histoire non interrompue de la campagne d'Allemagne, pendant ces trois mois si féconds en combats acharnés, en travaux immenses et nouveaux, en batailles rangées, plus sanglantes et plus importantes par le nombre des troupes engagées qu'aucune de celles qui les avaient précédées. L'Allemagne n'était pas cependant l'unique théâtre de la lutte, et les regards de l'Europe, toujours attirés vers les lieux où Napoléon commandait en personne et jouait lui-même sa partie, se détournaient parfois pour se reporter vers la péninsule espagnole et portugaise. Là, quelques-uns des plus habiles lieutenants de l'empereur luttaient contre des peuples ardemment soulevés en faveur de leur indépendance. Là grandissait lentement le nom de sir Arthur Wellesley, et cette réputation de stabilité et d'héroïque persévérance qui en devait constituer plus tard la puissance et l'éclat.

On se battait en Espagne, non sans gloire et sans succès; les insurgés espagnols avaient plus d'une fois eu cet honneur d'inquiéter le tout-puissant conquérant au milieu du concert de ses triomphes. On ne se battait pas à Rome et l'oppression y régnait sans résistance matérielle; cependant, et depuis plus d'un an, la lutte continuait entre l'empereur Napoléon et le pape Pie VII sans que tous les avantages demeurassent à la force et que le vainqueur se tînt pour bien assuré de la proie qu'il avait confiée à la garde du général Miollis. Le 6 juillet 1809, le jour même de la bataille de Wagram, le pape avait été brusquement enlevé de Rome et conduit comme un prisonnier hors de ce palais et de cette ville qu'il n'avait quittés naguère que pour se rendre à Paris, afin de sacrer celui-là même qui le dépouillait aujourd'hui de son trône. Depuis le mois de février 1808, bien des cœurs et des pensées trouvaient encore le temps de chercher au Quirinal le vieux pontife, qui le suivaient désormais avec sympathie dans l'exil et la captivité.

Au lendemain de l'occupation de Rome par le général Miollis, lorsque les cardinaux étrangers avaient reçu l'ordre de regagner leurs patries respectives, et que le pape avait retiré les pouvoirs de son légat à Paris, l'empereur Napoléon, montant en voiture pour se rendre à Bayonne, avait ordonné à M. de Champagny de transmettre au cardinal Caprara la note ci-jointe :

« Le *sine qua non* de l'empereur est que toute l'Italie, Rome, Naples et Milan fassent une ligue offensive et défensive, afin d'éloigner le désordre et la guerre de la presqu'île. Si le saint-père adhère à cette

proposition, tout est terminé; s'il refuse, il déclare par là la guerre à l'empereur. Le premier résultat de la guerre, c'est la conquête, et le premier résultat de la conquête le changement de gouvernement. Cela ne fera rien perdre aux droits spirituels du pape, il sera évêque de Rome, comme l'ont été ses prédécesseurs dans les huit premiers siècles et sous Charlemagne. Cependant ce sera un sujet de douleur, que l'empereur partagera le premier, de voir la sotte vanité, l'obstination et l'ignorance détruire l'ouvrage du génie, de la politique et des lumières.

« La cessation des pouvoirs de Votre Éminence est notifiée contre l'usage et les formes ordinaires et à la veille de la semaine sainte, trois circonstances qui expliquent assez l'esprit charitable et tout à fait évangélique du saint-père. N'importe, Sa Majesté ne reconnaît plus Votre Éminence comme légat. L'Église gallicane rentre, dès ce moment, dans toute l'intégrité de sa doctrine. Plus instruite, plus véritablement religieuse que l'Église de Rome, elle n'a pas besoin d'elle. J'envoie à Votre Éminence les passeports qu'elle m'a demandés. Nous sommes donc en guerre et Sa Majesté vient de donner des ordres en conséquence. Sa Sainteté sera contente; elle aura le bonheur de déclarer la guerre pendant la semaine sainte. Les foudres du Vatican en seront plus formidables. Sa Majesté les redoute moins que celles du château Saint-Ange. Celui qui maudit les rois est maudit par Dieu. »

En même temps, et sur l'ordre de Napoléon, un décret fut préparé, énumérant les griefs qu'il reprochait à la cour de Rome et statuant que « les provinces d'Urbin, Ancône, Macerata et Camerino seraient irrévocablement et à perpétuité unies au royaume d'Italie, pour former trois nouveaux départements. » Le code Napoléon devait y être publié.

Les mesures violentes et arbitraires dont l'empereur avait usé à l'égard du pape, portaient naturellement leurs fruits. En éloignant de Pie VII les cardinaux non originaires des États romains, il avait privé le pontife des conseils les plus éclairés et les plus modérés qui pussent retentir à ses oreilles; il l'avait livré, dans sa faiblesse et sa juste indignation, à toutes les influences contre lesquelles le cardinal Consalvi avait constamment lutté; désormais chaque acte despotique de Napoléon, chaque rude propos des militaires chargés d'exécuter ses ordres accroissaient l'irritation du pape et l'entraînaient plus avant dans la voie d'une résistance sincèrement aveugle. Une défense de prêter

serment au gouvernement nouveau fut adressée aux évêques et à tous les prêtres des territoires enlevés aux États Pontificaux; cette interdiction reposait sur les principes dogmatiques et religieux. Désormais la volonté personnelle du pape, sa fierté de souverain et sa conscience de prêtre se trouvaient engagées dans la lutte contre l'empereur Napoléon. « Ceux qui sont parvenus à alarmer la conscience du saint-père sont restés les plus forts, écrivait à M. de Champagny M. Lefebvre, le chargé d'affaires de France, qui n'avait pas encore quitté Rome. La teneur de la réponse à l'ultimatum que j'ai été chargé de lui remettre a été changée deux fois ce matin, tant on balançait encore sur le parti qu'on avait à prendre. Les théologiens eux-mêmes étaient partagés jusque dans le sacré-collège, et je ne doute pas que le refus de Sa Sainteté de s'entendre avec l'empereur ne consterne un grand nombre de ses plus chauds partisans. »

La rupture était officielle désormais, et les rapports du pape avec les autorités françaises qui occupaient la ville pontificale devenaient chaque jour plus amers. Pie VII avait fait choix pour son secrétaire d'État du cardinal Pacca, spirituel, aimable, dévoué au saint-père, mais vivement attaché aux idées les plus étroites sur la domination de l'Église romaine dans le monde, prudent du reste dans sa conduite à l'égard du général Miollis et souvent poussé à l'action par le pape, qui se plaignait de sa mollesse. « On prétend dans Rome que nous dormons, disait Pie VII à son ministre; il faut prouver que nous sommes éveillés et adresser au général français une note vigoureuse. » La protestation se trouva affichée partout dans Rome le 24 août 1808 au matin; huit jours plus tard et sous prétexte que le secrétaire d'État gênait les enrôlements pour la garde civique, le cardinal Pacca reçut l'ordre d'avoir à quitter Rome dans les vingt-quatre heures. « Votre Éminence trouvera à la porte Saint-Jean une escorte de dragons chargés de l'accompagner jusqu'à Bénévent, sa patrie. » En attendant, un officier français était chargé de garder à vue le cardinal. Celui-ci causait encore avec son geôlier, lorsque Pie VII entra tout à coup dans le cabinet de son ministre.

« Je fus donc alors témoin d'un phénomène dont j'avais souvent entendu parler, raconte dans ses mémoires le cardinal Pacca. Dans un accès de puissante colère, les cheveux du saint-père s'étaient hérissés et sa vue était troublée. Bien que je fusse vêtu en cardinal, il ne me reconnut pas. « Qui est là? » demanda-t-il d'une voix forte. « Je

« suis le cardinal, » répondis-je en lui baisant la main. « Où est « l'officier? » reprit le saint-père, et je le lui montrai près de moi dans une attitude respectueuse. Alors le pape se tournant vers lui : « Allez « dire à votre général que je suis las de souffrir tant d'insultes et d'ou- « trages de la part d'un homme qui ose encore se dire catholique. « J'ordonne à mon ministre de ne point obéir aux injonctions d'une « autorité illégitime. Que votre général sache que si la force doit l'arra- « cher d'auprès de moi, ce ne sera qu'après avoir brisé toutes les portes, « et je le déclare à l'avance responsable des conséquences d'un aussi « énorme attentat. » Et faisant signe au cardinal de le suivre : « Allons ! » dit le pape. L'officier était sorti pour porter au général le message du saint-père. Le secrétaire d'État fut installé dans un appartement qui donnait dans la chambre à coucher du pape. Les portes du Quirinal restèrent fermées à tous les officiers français et le général Miollis ne réclama pas son prisonnier. »

Les mois s'étaient écoulés; l'empereur avait quitté l'Espagne pour faire les préparatifs de sa campagne d'Allemagne. Sans jamais cesser de prodiguer au pape les propos et les procédés malveillants, Napoléon avait été occupé d'affaires plus importantes que ses démêlés avec la cour pontificale. L'ordre extérieur s'était maintenu dans Rome, grâce à la prudence italienne du secrétaire d'État et à l'exacte discipline que le général Miollis savait maintenir parmi ses troupes et jusque parmi les auxiliaires qu'il avait recrutés dans la bourgeoisie révolutionnaire. Le jour arrivait cependant où cette situation, plus violente au fond que dans la forme, devait tout à coup revêtir son véritable caractère. Napoléon était à Schœnbrunn, vainqueur déjà dans la bataille des cinq jours qui l'avait rendu maître de Vienne et plus assuré qu'au lendemain d'Essling de la promptitude et de l'étendue de ses succès. Ce fut là qu'il rédigea, pour les envoyer à M. de Champagny, deux décrets relatifs à la prise de possession pure et simple des États du Pape. Il en exposait les raisons à son ministre dans une longue lettre, qui devait servir de base au rapport de M. de Champagny et qui témoignait d'un bizarre mélange de pensées et de principes; l'hérédité historique rattachant la puissance de Napoléon à celle de Charlemagne, unie au pouvoir souverain qui disposait au nom de la victoire des territoires et des États, se confondaient dans l'imagination de l'empereur et lui faisaient envisager l'attitude indépendante du pape comme un acte de criminelle opposition.

« Lorsque Charlemagne fit les papes souverains temporels, il voulut qu'ils restassent vassaux de l'Empire; aujourd'hui, loin de se croire vassaux de l'Empire, ils ne veulent même pas en faire partie; Charlemagne dans sa générosité envers les papes eut pour but le bien de la chrétienté, et aujourd'hui ils prétendent s'allier avec les protestants et les ennemis de la chrétienté. Le moindre inconvénient qui résulte de ces dispositions est de voir le chef de la religion catholique en négociations avec les protestants, lorsque, d'après les lois de l'Église, il devrait s'éloigner d'eux et les excommunier. (Il y a sur cet objet une prière qui se récite à Rome.)

« L'intérêt de la religion et celui des peuples de France, d'Allemagne, d'Italie, ordonnent également de mettre un terme à cette ridicule puissance temporelle, faible reste des exagérations des Grégoires, qui prétendaient régner sur les rois, donner des couronnes et avoir la direction des affaires de la terre comme de celles du ciel. Que, dans l'absence des conciles, les papes aient la direction des choses de l'Église, en tant qu'elles ne toucheront pas aux libertés de l'Église gallicane, à la bonne heure; mais ils ne doivent se mêler ni des armées ni de la police des États. S'ils sont les successeurs de Jésus-Christ, ils ne doivent exercer aucun autre empire que celui qu'ils tiennent de lui, et son empire n'est pas de ce monde.

« Si Sa Majesté ne fait pas ce que seule Elle pourrait faire, Elle laissera à l'Europe des semences de dissensions et de discordes. La postérité, en la louant d'avoir rétabli le culte et relevé les autels, la blâmera d'avoir laissé l'Empire, c'est-à-dire la plus grande majorité de la chrétienté, exposé à l'influence de ce mélange bizarre, contraire à la religion et à la tranquillité de l'Empire. Cet obstacle ne peut être surmonté qu'en séparant l'autorité temporelle de l'autorité spirituelle et en déclarant que les États du Pape font partie de l'Empire français. »

C'est trop souvent l'erreur des hommes, même du premier ordre, de croire à la toute-puissance et à la durée de leurs volontés et de leurs décisions. L'empereur Napoléon croyait trancher pour jamais cette question du pouvoir temporel des papes que nous avons tant de fois entendu discuter par les voix les plus éloquentes; nous avons vu les armées soutenir à ce sujet sur les champs de bataille des principes contradictoires et la diplomatie accomplir péniblement des transactions imparfaites.

Il déploya contre le pape Pie VII le plus arrogant mépris des droits

et de l'indépendance d'autrui, et une obstination passionnée contre toutes les résistances. A l'abri d'une autorité antique, dont il prenait rétrospectivement possession, il invoqua hardiment les raisons les plus hautes et les noms les plus vénérés pour justifier une résolution arbitraire et des préoccupations avidement égoïstes. C'était la pratique de la Révolution française d'étayer par des principes supérieurs les procédés violents et despotiques; l'empereur Napoléon n'avait pas oublié cette tradition.

Dans tous les actes manifestement criminels de sa puissante carrière, dans les résolutions fatales de sa volonté égarée et coupable, qu'il s'agît de l'assassinat du duc d'Enghien ou du brutal enlèvement du pape à Rome, Napoléon a toujours pris son parti dans l'isolement complet de sa pensée et par le fait spontané d'une décision personnelle; il a assuré l'exécution de sa volonté avec des précautions minutieuses, il n'en a pas moins cherché par la suite à rejeter les actes eux-mêmes sur des instruments trop zélés à lui obéir. Lorsque l'Europe apprit tout à coup que le pape avait été enlevé de ses États désormais réunis à l'empire français, Napoléon écrivit à Fouché : « Je suis fâché qu'on ait arrêté le pape, c'est une grande folie; il fallait arrêter le cardinal Pacca et laisser le pape tranquille à Rome; » et à Cambacérès, le 28 juillet : « C'est sans mes ordres et contre mon gré qu'on a fait sortir le pape de Rome. »

Les mesures avaient cependant été prises avec cette exactitude prévoyante qui caractérisait les ordres personnels de l'empereur Napoléon. Dès qu'il avait résolu la confiscation des États romains, il avait deviné la conséquence et la portée de cet acte; le gouvernement nouveau était organisé, Murat avait été chargé de commander les troupes et de se tenir prêt à tout évènement. « Depuis que Votre Majesté m'a fait connaître ses intentions sur Rome, je ne m'éloignerai plus de Naples, écrit Murat à l'empereur. On me mande que le pape a voulu lancer une excommunication; mais que la majorité du consistoire s'y est opposée. Tous vos ordres seront remplis et j'espère qu'ils le seront sans trouble. »

C'était beaucoup espérer de la patience du saint-père et conserver de grandes illusions sur le parti dès longtemps pris par la cour de Rome. Le projet de spoliation des États Pontificaux n'avait pas été tenu si secret que le pape et son ministre n'en fussent avertis, et plusieurs fois Pie VII avait laissé entendre qu'il était préparé pour la résistance. « Nous voyons bien que les Français veulent nous forcer à parler latin,

avait-il dit tout récemment encore; eh bien! nous le ferons. »

Le général Miollis, soutenu et dirigé par le roi de Naples, ne faisait pas grand cas du latin de la cour de Rome lorsqu'il s'agissait pour lui d'obéir aux ordres de l'empereur Napoléon. Les préparatifs militaires terminés (le 10 juin 1809), le drapeau tricolore fut arboré sur le château Saint-Ange à la place des armes pontificales, et les décrets impériaux furent partout lus devant la population de Rome et les troupes rassemblées; le bruit en parvint bientôt jusqu'au Quirinal. « Je me précipitai soudain dans l'appartement du saint-père, écrit le cardinal Pacca, et en nous abordant nous prononçâmes tous les deux ces paroles du Rédempteur : *Consummatum est !* J'étais dans un état difficile à décrire, mais la vue du saint-père qui conservait une inaltérable tranquillité, m'édifia beaucoup et ranima mon courage. Quelques minutes après, mon neveu m'apporta une copie du décret impérial. Observant attentivement le pape, aux premières paroles, je vis de l'émotion sur son visage et les signes d'une trop naturelle indignation. Peu à peu il se remit, et il écouta la lecture avec beaucoup de tranquillité et de résignation. » Le cardinal Pacca fut même obligé de pousser le pape à la promulgation de la bulle d'excommunication préparée déjà depuis 1806. Pie VII hésitait encore. « Élevez vos yeux au ciel, Très-Saint-Père, dit le secrétaire d'État, puis donnez-moi vos ordres et soyez assuré que ce qui sortira de votre bouche sera la volonté de Dieu. — Eh bien, donnez cours à la bulle, s'écria le pape; mais que ceux qui exécuteront vos ordres prennent bien garde, car s'ils étaient découverts, ils seraient fusillés, et j'en serais inconsolable. »

La bulle d'excommunication contre l'empereur Napoléon fut partout affichée à Rome, en plein jour, sans que les agents du cardinal Pacca subissent la vengeance redoutée par le pape; la colère et la crainte s'attaquaient plus haut. Les instructions de l'empereur avaient été formelles. « Je vous ai confié le soin de maintenir la tranquillité dans mes États de Rome, avait-il écrit au général Miollis; vous devez faire arrêter même dans la maison du pape tous ceux qui trameraient contre la tranquillité publique et contre la sûreté de mes soldats. Un prêtre abuse de son caractère et mérite moins d'indulgence qu'un autre lorsqu'il prêche la guerre et la désobéissance à la puissance temporelle et lorsqu'il sacrifie le spirituel aux intérêts de ce monde que l'Évangile dit n'être pas le sien. » Et au roi de Naples, dans deux lettres différentes du 17 et du 19 juin : « Si le pape veut faire une réunion

de cabaleurs tels que le cardinal Pacca, il n'en faut rien souffrir et agir à Rome comme j'agirais envers le cardinal-archevêque de Paris.... Je vous ai fait connaître que mon intention était que les affaires de Rome fussent menées vivement et qu'on ne ménageât aucune espèce de résistance. Aucun asile ne doit être respecté si on ne se soumet pas à mes décrets, et sous quelque prétexte que ce soit, on ne doit souffrir aucune résistance. Si le pape, contre l'esprit de son état et de l'Évangile, prêche la révolte et veut se servir de l'immunité de sa maison pour faire imprimer des circulaires, on doit l'arrêter. Le temps de ces scènes est passé ; Philippe le Bel fit arrêter Boniface et Charles-Quint tint longtemps en prison Clément VII, et ceux-là avaient fait encore moins. Le prêtre qui prêche aux puissances temporelles la discorde et la guerre, au lieu de la paix, abuse de son caractère.»

Les ordres étaient précis et ne permettaient pas l'hésitation ; la bulle du pape avait répondu à la confiscation de ses États; la guerre ouverte était engagée entre Pie VII et l'empereur Napoléon. Celui-ci avait voulu assurer l'exécution de ses volontés en envoyant à Rome le général Radet, moins honnêtement scrupuleux que le général Miollis, instrument docile et hardi des détails de l'opération générale. Radet a lui-même raconté l'enlèvement du pape dans un rapport au ministre de la guerre en date du 13 juillet 1809. En 1814, il avait oublié l'existence de cette lettre et chercha vainement à atténuer l'importance du rôle qu'il avait joué le 6 juillet. L'histoire doit maintenir au général Radet sa place dans ses annales. L'exécuteur avait été bien choisi.

Depuis quelques mois déjà, le pape se gardait soigneusement dans le Quirinal ; les précautions étaient redoublées depuis les décrets et la publication de la bulle. Pie VII et ses conseillers prévoyaient l'enlèvement. Le général Radet prit toutes ses mesures pour détourner les soupçons. « Le 5 à la pointe du jour, écrit-il lui-même, je fis les dispositions matérielles, que je parvins à soustraire aux yeux des Romains par des patrouilles croisées et des mesures de police. Je retins tout le jour les troupes dans les casernes pour donner plus de sécurité au public et dans le palais du Quirinal. Le pape gouvernait de là du bout du doigt beaucoup plus que nous avec nos baïonnettes. A neuf heures du soir, je fis venir l'un après l'autre les chefs militaires, à qui je donnai mes ordres. A dix heures, tout était réuni à la place des Saints-Apôtres et à la caserne de la Pilota où était le centre de mes opérations. A onze heures, je plaçai moi-même mes patrouilles, mes gardes, mes

postes et mes détachements d'opérations, tandis que le gouverneur général faisait occuper les ponts du Tibre et le château Saint-Ange par un bataillon napolitain. »

Le général Radet avait reçu un ordre écrit du général Miollis pour l'arrestation du cardinal Pacca. L'ordre d'arrêter le pape n'était pas écrit. Personne n'avait osé y apposer sa signature; les instructions étaient verbales.

Trois détachements de soldats munis d'échelles d'escalade, de cordes et de grappins entouraient le Quirinal. A dix heures et demie, la sentinelle qui veillait sur la tour du Quirinal disparut. Le signal fut aussitôt donné. Avec un succès divers, les petits bataillons s'introduisirent dans le palais. La garde suisse fut désarmée; elle avait dès longtemps reçu l'ordre de ne faire aucune résistance; la principale préoccupation du pape avait toujours été de se trouver debout et en possession de lui-même lorsqu'on viendrait l'arrêter. Il s'était couché tard et fut réveillé par le bruit au milieu de son premier sommeil. Le cardinal Pacca le trouva cependant tout habillé lorsqu'il entra précipitamment dans sa chambre. La porte pliait déjà sous l'effort des assaillants. Pie VII s'assit sur un canapé, faisant signe au secrétaire d'État et au cardinal Desping de se placer auprès de lui. « Ouvrez la porte, » dit-il.

Le général Radet n'avait jamais vu le pape; il le reconnut à l'attitude de ses guides, et, renvoyant aussitôt les soldats, il fit entrer les officiers, l'épée nue; quelques gendarmes, le mousquet à la main, se glissèrent aussi dans la chambre. Le prêtre attendait en silence, le militaire hésitait; enfin, le chapeau à la main : « J'ai une mission douloureuse à accomplir, dit le général Radet, j'y suis obligé par mes serments. » Pie VII se leva. « Qui êtes-vous, dit-il, et que me voulez-vous pour venir à pareille heure troubler mon repos et ma demeure? — Très-Saint-Père, répéta le général, je viens, au nom de mon gouvernement, réitérer à Votre Sainteté la proposition de renoncer officiellement à son pouvoir temporel. Si Votre Sainteté y consent, je ne doute pas que les affaires puissent s'arranger et l'empereur traitera Votre Sainteté avec les plus grands égards. » Le pape avait appuyé une main sur la table placée devant lui. « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur à cause de votre serment de fidélité et d'obéissance, pensez de quelle manière devons-nous soutenir les droits du saint-siège auquel nous sommes liés par tant de serments? Nous ne pouvons ni céder ni abandonner ce qui n'est pas à nous. Le temporel appartient à l'Église,

et nous n'en sommes que l'administrateur. L'empereur pourra nous mettre en pièces, mais il n'obtiendra pas cela de nous. Après tout ce que nous avons fait pour lui, devions-nous nous attendre à un pareil traitement ? »

« Je sais que l'empereur a beaucoup d'obligations à Votre Sainteté ! reprit Radet de plus en plus troublé. — Oui, plus que vous ne savez ; mais enfin quels sont vos ordres ? — Très-Saint-Père, j'ai regret de la commission qui m'a été donnée, mais je dois lui dire que j'ai ordre de l'emmener avec moi. » Le pontife se pencha légèrement vers son interlocuteur avec l'accent d'une compassion douce : « Ah ! mon fils, voilà une mission qui n'attirera pas sur vous les bénédictions divines. » Puis se retournant vers les cardinaux et semblant se parler à lui-même : « Voilà donc la reconnaissance qui m'a été gardée de tout ce que j'ai fait pour l'empereur ! Voilà donc la récompense de ma grande condescendance envers lui et envers l'Église de France ! Mais peut-être, à cet égard, ai-je été coupable envers Dieu ; il veut me punir, je me soumets avec humilité. »

Le général Radet avait envoyé prendre les derniers ordres du général Miollis. Le brigadier de gendarmerie chargé de cette commission rentra dans la chambre du pape. « L'ordre de Son Excellence, dit-il, est qu'il faut que le saint-père et le cardinal Pacca partent sur-le-champ avec le général Radet ; les autres personnes de la suite suivront après. » Le pape se leva, il marchait avec peine. Ému malgré lui, Radet lui offrit le bras pour le soutenir, proposant de se retirer afin de laisser le saint-père libre de donner ses ordres et de disposer des objets précieux auxquels il pouvait tenir. « Quand on ne tient pas à la vie, on ne tient pas aux choses de ce monde, répondit Pie VII, qui prit sur une table à côté de son lit son bréviaire et son crucifix. Je suis prêt, » dit-il.

La voiture était déjà devant la porte du palais ; les postillons attendaient. Le pape s'arrêta, donnant sa bénédiction à la ville de Rome et aux troupes françaises rangées en bataille sur la place ; il était quatre heures du matin, les rues étaient désertes. Le pape monta en voiture avec le cardinal Pacca ; les portières furent fermées à clef par un gendarme ; le général Radet et un maréchal des logis sautèrent sur le siège ; les chevaux prirent au grand trot la route de Florence.

Le général Radet avait offert au pape un sac d'or que celui-ci avait refusé. « Avez-vous de l'argent ? demanda le saint-père à son compagnon. — On ne m'a pas permis de rentrer dans mon appartement, dit le

« J'AI UNE MISSION DOULOUREUSE A ACCOMPLIR »

cardinal. — Et moi je n'ai pas pensé à prendre ma bourse. » Le pape possédait un papetto (vingt sous). — « Voilà tout ce qui me reste de ma principauté, dit-il en souriant. — Nous voyageons à l'apostolique, repartit Pacca. — Nous avons bien fait de publier la bulle du 10 juin, reprit Pie VII; maintenant, il serait trop tard. »

Le carrosse roulait depuis dix-neuf heures, les stores de la voiture étaient baissés; partout et malgré quelques accidents, le passage du pape devançait la nouvelle de son enlèvement. La suite du saint-père le rejoignit le lendemain; le pape était souffrant; il avait la fièvre, les populations commençaient à s'émouvoir des bruits qui circulaient, elles se pressaient autour des voitures. « Je m'en débarrassais en leur criant de se mettre à genoux à droite et à gauche de la route, parce que le saint-père allait leur donner sa bénédiction, écrit Radet; puis tout à coup j'ordonnais aux postillons de fouetter. Par ce moyen, les populations étaient encore à genoux que nous étions déjà bien loin et au galop; cela m'a réussi partout. »

Arrivé le 8 juillet à la chartreuse de Florence, Pie VII avait cru s'y reposer quelques jours, mais la princesse Baciocchi n'avait point reçu les instructions de l'empereur; elle précipita le départ. « Je vois bien qu'on veut me faire mourir à force de mauvais traitements, dit le vieillard épuisé, et pour peu que cela dure, je sens que ce ne sera pas long. » Le cardinal Pacca n'était plus avec lui. A Gênes, le prince Borghèse qui y commandait fut saisi du même effroi que la princesse Baciocchi. Après quelques moments de repos à Alexandrie, Pie VII fut dirigé par Mondovi et Rivoli sur Grenoble. Aux dernières étapes, dans les petites villes italiennes, les cloches sonnaient à toute volée, et la foule qui demandait la bénédiction du prisonnier retardait partout la marche. Il en fut de même sur tout le parcours de la Savoie et du Dauphiné. Lorsque le pape fit son entrée dans Grenoble le 21 juillet, l'ardeur de la population ne s'était pas ralentie, mais les cloches ne sonnaient plus; le clergé avait reçu défense de se porter au-devant du pontife; le préfet était absent, Fouché l'ayant à dessein retenu à Paris. Les ordres de l'empereur étaient enfin arrivés de Schœnbrunn. « Je reçois en même temps les deux lettres du général Miollis et celle de la grande-duchesse, écrivait-il le 18 juillet à Fouché. Je suis fâché qu'on ait arrêté le pape, c'est une grande folie; il fallait arrêter le cardinal Pacca, et laisser le pape tranquille à Rome. Mais enfin il n'y a point de remède, ce qui est fait est fait. Je ne sais ce qu'aura

fait le prince Borghèse, mais mon intention est que le pape n'entre pas en France ; s'il est encore dans la Rivière de Gênes, le meilleur endroit où l'on pourrait le placer serait Savone. Il y a là une assez grande maison, où il serait convenablement jusqu'à ce qu'on sache ce que cela doit devenir. Je ne m'oppose point, si sa démence finit, à ce qu'il soit renvoyé à Rome. S'il était entré en France, faites-le rétrograder sur Savone et San-Remo. Faites surveiller sa correspondance. — Quant au cardinal Pacca, faites-le enfermer à Fénestrelle et faites-lui connaître que, s'il y a un Français assassiné par l'effet de ses instigations, il sera le premier qui le payera de sa tête. »

Quinze jours plus tard (6 août 1809), au milieu de ses prudents et prévoyants préparatifs pour un retour possible des hostilités, éclairé par la réflexion ou par le bruit de l'émotion populaire dans les provinces traversées par Pie VII, Napoléon modifiait ses ordres sur la résidence du pape. « Monsieur Fouché, j'aurais désiré qu'on n'eût arrêté à Rome que le cardinal Pacca et qu'on y eût laissé le pape. J'aurais désiré, puisqu'on n'a pas laissé le pape à Gênes, qu'on l'eût mené à Savone; mais puisqu'il est à Grenoble, je serais fâché que vous l'eussiez fait partir pour le conduire à Savone; il vaudrait mieux le garder à Grenoble puisqu'il y est; cela aurait l'air de se jouer de ce vieillard. Je n'ai pas autorisé le cardinal Fesch à envoyer personne auprès de Sa Sainteté; j'ai seulement fait connaître au ministre des cultes que je désirerais que le cardinal Maury et d'autres prélats écrivissent au pape pour savoir ce qu'il veut et pour lui faire comprendre que s'il renonce au Concordat, je le regarderai de mon côté comme non avenu. Quant au cardinal Pacca, je suppose que vous l'avez envoyé à Fénestrelle et que vous avez défendu qu'il communiquât avec personne. Je fais une grande différence entre le pape et lui, d'abord à cause de sa qualité et pour ses vertus morales. Le pape est un homme bon, mais ignorant et fanatisé. Le cardinal Pacca est un homme instruit et un coquin, ennemi de la France et qui ne mérite aucun ménagement. Aussitôt que je saurai où se trouve le pape, je verrai à prendre des mesures définitives; bien entendu que, si déjà vous l'aviez fait partir pour Savone, il ne faut point le faire revenir. »

Le pape était à Savone, où il devait séjourner longtemps; déjà les difficultés de l'administration religieuse commençaient et l'empereur se préoccupait de l'institution des évêques aux sièges vacants; il avait ordonné à tous les prélats de chanter publiquement le *Te Deum* au

sujet de la victoire de Wagram. Seuls les évêques de Dalmatie avaient nettement et fièrement répondu à l'exposé des motifs qui précédait la circulaire. En France, le silence était encore profond. D'avance l'empereur avait défendu que les journaux donnassent aucune nouvelle de Rome. « C'est une mauvaise route de laisser faire des articles, avait-il écrit à Fouché; il ne faut en parler ni en bonne ni en mauvaise part, et il ne doit pas en être question dans les journaux. Les hommes instruits savent bien que je n'ai pas attaqué Rome. Les faux dévots, vous ne les changerez pas; partez de ce principe. » Le *Moniteur* se taisait. Tous les journaux suivirent son exemple. Personne ne parlait de la bulle d'excommunication; les tournées des prêtres missionnaires furent interdites, comme les conférences ecclésiastiques de Saint-Sulpice. « Les missionnaires sont pour qui les paye, déclara l'empereur, pour les Anglais s'ils veulent s'en servir. Je ne veux plus de missions quelconques; présentez-moi un projet de décret là-dessus, je veux en finir. Je ne connais que les évêques, les curés et les desservants; je me contente de créer la religion chez moi, et je ne me soucie point de la propager à l'étranger. » Tous les cardinaux qui se trouvaient encore à Rome furent expulsés. Au fond de son âme, et malgré les entraînements chimériques de ses pensées irritées, Napoléon sentait déjà les embarras qu'il avait lui-même semés sur sa route. Le pape prisonnier à Savone, indomptable dans sa consciencieuse résistance, pouvait devenir plus dangereux que le pape à Rome impuissant et désarmé. La lutte n'était pas terminée, un souffle de révolte avait passé sur l'Europe; désormais Napoléon était en guerre avec cette religion catholique dont il avait tenu à honneur de relever avec éclat les autels; il luttait en même temps violemment contre cette indépendance nationale des peuples qu'il avait partout opposée dans ses paroles à l'arbitraire jalousie des monarques. Les souverains espagnols avaient plié sous son joug. Le peuple espagnol, désormais soutenu par la puissance de l'Angleterre, défendait courageusement ses libertés. Au moment où l'effort suprême de la victoire de Wagram allait arracher à l'empereur François d'humiliantes concessions, le pape captif et les Espagnols insurgés présentaient à l'Europe un salutaire et frappant contraste dont elle commençait à comprendre les enseignements.

Ce n'est pas la moins significative des leçons sur la fragilité des

colosses élevés de main d'homme par les conquérants que l'impossibilité d'en retracer l'histoire dans un même tableau. Longtemps Napoléon avait seul rempli la scène, et sa trace éclatante était facile à suivre pour tous les regards. A mesure qu'il accumulait sur ses épaules un fardeau trop pesant et qu'il étendait son empire sans l'affermir, l'insuffisance de la volonté et des forces humaines se faisait plus péniblement sentir. Napoléon n'était plus partout présent, agissant, dominant, pour réparer les fautes qu'il avait commises ou pour éblouir les spectateurs par de nouveaux succès. En vain la prodigieuse activité de son esprit cherchait-elle à suppléer au vice radical de la domination universelle; l'empereur Napoléon était vaincu par la nature même des choses avant que les fruits de son ambition démesurée eussent eu le temps de mûrir et que l'Europe entière, indignée et lassée, se fût enfin soulevée contre lui.

C'était déjà, en 1809, l'instinct confus mais profond du monde entier que le moment de la résistance et des suprêmes efforts était arrivé; l'archiduc Charles l'avait prouvé en Autriche par l'acharnement de son courage; le cabinet anglais le témoignait par les grands préparatifs qui se déployaient sur les côtes et dans les arsenaux, comme par l'actif concours qu'il prêtait aux insurgés de la Péninsule. L'empereur Napoléon, en quittant l'Espagne au mois de janvier, avait laissé derrière lui les germes assurés d'un désordre croissant. Obligé par la nécessité de remettre le commandement en chef au roi Joseph, il avait voulu remédier à la faiblesse et à l'incapacité militaire du monarque qu'il avait lui-même placé sur le trône, en conférant aux maréchaux chargés de continuer la guerre une autorité presque absolue sur leurs corps d'armée. Chacun d'eux devait correspondre directement avec le ministre de la guerre, souverainement dirigé par Napoléon lui-même. Dépourvu ainsi de toute action sérieuse sur la direction de la guerre, le roi Joseph se voyait également contrarié dans les affaires civiles et financières. Les intérêts espagnols se trouvaient naturellement en conflit avec les intérêts français; le roi Joseph défendait les premiers, une armée de fonctionnaires impériaux étaient chargés de protéger les seconds. Dans cette mission, ils allaient parfois jusqu'à l'insulte. Le roi Joseph menaça de faire mettre dans une voiture M. de Fréville, administrateur pour le trésor des biens confisqués, et de l'envoyer directement en France. Les plaintes du malheureux monarque à son frère étaient fréquentes et fondées.

« Votre Majesté n'a pas en moi une entière confiance, écrivait-il le 17 février à Napoléon, et cependant la place n'est pas tenable sans cela. Je ne répéterai plus ce que j'ai écrit dix fois sur la situation des finances; je donne toutes mes facultés aux affaires depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir; je sors une fois par semaine, je n'ai pas un sou à donner à personne; je suis à ma quatrième année de règne, et je vois encore ma garde avec le premier frac que je lui avais donné, il y a trois ans; je suis le but de toutes les plaintes, j'ai toutes les prétentions à vaincre, mon pouvoir ne s'étend pas au delà de Madrid, et à Madrid même je suis journellement contrarié. Votre Majesté avait ordonné le séquestre des biens de dix familles, il a été étendu à plus du double; toutes les maisons logeables sont occupées par des garde-scellés; six mille domestiques des séquestrés sont dans les rues: tous demandent l'aumône, les plus hardis essayent de voler ou d'assassiner. Mes officiers, tout ce qui a sacrifié avec moi le royaume de Naples, est encore logé par billet de logement. Sans capitaux, sans contributions, sans argent, que puis-je faire? Tout ce tableau, quel qu'il soit, n'est pas exagéré et, tel qu'il est, il n'épouvantera pas mon courage; je viendrai à bout de tout cela. Le ciel m'a donné tout ce qu'il faut pour soumettre les obstacles des choses et de mes ennemis; mais ce que le ciel m'a refusé, c'est une organisation capable de supporter les insultes, les contrariétés de ceux qui devraient me servir, et surtout de résister aux mécontentements d'un homme que j'ai trop aimé pour vouloir jamais le haïr. Ainsi, Sire, si ma vie tout entière ne vous donne pas en moi la confiance la plus aveugle, si vous jugez avoir besoin de m'entourer de petits êtres qui me feraient rougir moi-même, si je dois être insulté jusque dans ma capitale, si je n'ai pas le droit de nommer les gouverneurs, les commandants qui sont toujours sous mes yeux, je n'ai pas deux partis à prendre. Je ne suis roi d'Espagne que par la force de vos armes; je pourrais le devenir par l'amour des Espagnols, mais pour cela il faut que je gouverne à ma manière. Je vous l'ai entendu dire souvent: « Chaque animal a son « instinct, chacun doit le suivre. » Je serai roi comme doit l'être le frère et l'ami de Votre Majesté, ou je retournerai à Mortefontaine, où je ne demanderai rien que le bonheur de vivre sans humiliation et de mourir avec la tranquillité de ma conscience. »

Joseph Bonaparte avait trop présumé de ses forces et des restes de son indépendance. Constamment dur et sévère à l'égard de ses frères,

l'empereur répondit avec mépris au roi Joseph : « Ce n'est pas de l'humeur et de petites passions qu'il vous faut, mais des vues froides et conformes à votre position. Vous me parlez de la Constitution. Faites-moi connaître si la Constitution prohibe que le roi d'Espagne soit à la tête de trois cent mille Français, si la Constitution prohibe que la garnison soit française et le gouverneur de Madrid français, si la Constitution dit que dans Saragosse on fera sauter les maisons les unes après les autres? Vous ne viendrez à bout de l'Espagne qu'avec de la vigueur et de l'énergie. Cette affiche de bonté et de clémence n'aboutit à rien. On vous applaudira tant que mes armées seront victorieuses; on vous abandonnera quand elles seront vaincues. Vous devez connaître la nation espagnole depuis que vous êtes en Espagne et après les évènements que vous avez vus. Accoutumez-vous à compter votre autorité royale pour bien peu de chose. »

L'empereur avait bien jugé la condition précaire de la puissance française en Espagne; il avait compté et il comptait encore sur le succès de ses armes. Le conseiller militaire qu'il avait laissé auprès de son frère ne lui inspirait ni goût ni confiance; le maréchal Jourdan était un esprit froid et prudent, toujours imbu des habitudes militaires de la Révolution française et qui n'avait jamais recherché la faveur de Napoléon. Le roi Joseph lui était attaché et l'avait amené avec lui de Naples; les lieutenants de l'empereur ne lui témoignaient aucune déférence. C'était cependant par son entremise que passaient les ordres du ministre de la guerre à l'état-major de Madrid. Déjà, et sur les instructions expresses de l'empereur, le maréchal Soult était en marche sur le Portugal. Son rapide triomphe ne paraissait pas douteux et les opérations du maréchal Victor dans le midi de l'Espagne étaient subordonnées aux secours qui devaient lui parvenir de Lisbonne soumise. Les difficultés, partout opposées au maréchal Soult par le soulèvement passionné de la population portugaise, avaient cependant retardé sa marche. Il n'arriva sur les bords du Minho que le 15 février; les paysans avaient enlevé les barques. Une tentative de passage ayant échoué auprès de l'embouchure du fleuve, le corps d'armée fut contraint d'en remonter le cours, après une série de combats partiels contre les forces du marquis de la Romana qui avait apporté son appui à l'insurrection portugaise; lorsqu'il eut enfin réussi à franchir le Minho à Orense, Soult s'empara successivement des villes de Chaves et de Braga, qui furent à peine défendues. Les chefs des

insurgés avaient été contraints par leurs soldats à cette inutile apparence de résistance, le général Frère ayant été massacré par les milices auxquelles il avait ordonné d'évacuer Braga. A Oporto, le désordre était extrême; la population combattait sous les ordres de l'évêque. L'attaque avait été habilement combinée. Au moment où la foule éperdue se pressait en tumulte sur le pont de bateaux du Douro,

LE MARÉCHAL SOULT

les amarres se rompirent; hommes, femmes et enfants furent engloutis dans le fleuve. Malgré les efforts des généraux, la ville fut saccagée. Les longues guerres, la rude vie des camps, l'habitude journalière du pillage des vivres avaient peu à peu relâché les liens de la discipline. Le maréchal Soult s'établit à Oporto, incapable d'avancer jusqu'à Lisbonne avec des forces réduites par les garnisons des villes, en présence du corps anglais qui n'avait pas cessé d'occuper la capitale; il ne put ou ne voulut pas faire savoir à Madrid la position dans laquelle il se trouvait; derrière ses pas l'insurrection avait fermé

tous les passages, il se trouvait isolé en Portugal et conçut la pensée de travailler à soumettre les environs d'Oporto à une domination régulière et pacifique; rétablissant l'ordre autour de lui et constamment attentif à gagner la faveur des hommes considérables, peut-être le maréchal éleva-t-il ses espérances jusqu'à la fondation d'un pouvoir indépendant et personnel, plus durable que les conquêtes impériales; c'était de son aveu qu'on faisait circuler dans les provinces de Minho et d'Oporto un projet de pronunciamento populaire, priant « Son Excellence le duc de Dalmatie de prendre les rênes du gouvernement, de représenter le souverain, et de se revêtir de toutes les attributions de l'autorité suprême, en attendant que l'empereur eût désigné un prince de sa maison ou de son choix pour régner en Portugal. »

Les sentiments de l'armée étaient divisés et l'opposition se préparait contre les projets du maréchal, lorsque celui-ci apprit qu'un ennemi plus redoutable que l'insurrection portugaise le menaçait dans cette province où il avait rêvé de fonder un royaume. Sir Arthur Wellesley était arrivé à Lisbonne, le 22 avril, avec des renforts qui portaient à vingt-cinq mille hommes le corps d'armée anglais; quinze ou vingt mille soldats portugais marchaient sous ses ordres; une foule d'insurgés gênaient plutôt qu'ils ne servaient ses opérations. Il s'avança aussitôt contre le maréchal Soult, immobile depuis cinq semaines à Oporto; le 2 mai, il était à Coïmbre; bien instruit des trames qui se préparaient à Oporto, auxquelles un officier français nommé Argentan l'engagea même à donner les mains, il résolut d'attaquer au plus tôt les positions du maréchal. Lorsque celui-ci fut informé des projets du général anglais, la retraite lui était déjà coupée dans la vallée de la Tamega par un fort rassemblement d'insurgés, et dans la vallée du Douro par le général anglais Beresford. Une seule route restait encore ouverte au maréchal Soult, par Braga et les provinces du nord. La retraite fut résolue, les poudres noyées, l'artillerie de campagne attelée; le départ était ordonné pour le 12 au matin et une partie de l'armée s'échelonnait déjà sur la route d'Amarante.

Dans la nuit du 11 au 12, deux bataillons anglais avaient franchi le Douro à Avintos, à trois lieues au-dessus d'Oporto, rassemblant tous les bateaux qui se trouvaient sur le fleuve et qui en descendirent le cours à l'ombre des ténèbres. L'armée de sir Arthur Wellesley avait cependant occupé les faubourgs de la rive gauche, en dissimulant ses mouvements derrière les hauteurs de la Sarca. Le maréchal Soult ignorait cette

opération. Le jour venu, un petit corps de troupes d'élite, traversant hardiment le fleuve sous les yeux de nos soldats, s'empara d'un enclos appelé le Séminaire. Les Anglais s'y retranchèrent, recevant à tout instant de nouveaux renforts et se défendant à outrance contre les efforts du général Delaborde. Le gros de l'armée ennemie commençait à déboucher dans toutes les rues d'Oporto, le maréchal fit aussitôt sonner la retraite ; les blessés et les malades furent abandonnés aux soins des Anglais. Lorsque le corps d'armée parvint dans la soirée du 12 au bourg de Baltar, Soult apprit que les routes étaient coupées par Braga comme par la vallée du Douro ; le général Loison, hors d'état de forcer le passage de la Tamega, avait évacué Amarante. Les chemins du Nord ramenaient l'armée dans les environs d'Oporto ; le maréchal ne voulut pas risquer une nouvelle rencontre avec l'ennemi, et prenant sur-le-champ son parti, il sacrifia sans hésiter ses bagages, ses munitions, son artillerie, et jusqu'à la plus grande partie du trésor de l'armée, pour s'engager dans les défilés des montagnes, afin de rejoindre à Guimaraens les divisions qui l'avaient précédé. Lorsque l'armée parvint enfin à Orense après sept jours de marche, entremêlés de petits combats, les soldats étaient épuisés et tristes ; pour la seconde fois le Portugal nous avait échappé. Le maréchal Soult prit aussitôt le chemin de la Galice, depuis deux mois le théâtre des opérations du maréchal Ney ; il dégagea Lugo pendant que Ney exécutait dans les Asturies une brillante expédition en compagnie du général Kellermann. Les deux chefs de corps convinrent ensemble de leurs mouvements contre les rassemblements des insurgés à Saint-Jacques de Compostelle et sous les ordres du marquis de la Romana. Cette opération exécutée, le maréchal Soult devait se porter sur la Vieille-Castille jusqu'à Zamora, afin de se rapprocher des Anglais, qui menaçaient, croyait-on, le sud du Portugal. Le maréchal Ney se proposait d'attaquer Vigo où s'était fortifié le général Noriena, soutenu par les équipages de quelques vaisseaux anglais.

Dès les premiers jours de la jonction des deux corps d'armée, officiers et soldats avaient échangé des propos mordants et d'amères récriminations ; cependant la bonne volonté avait paru renaître et la bienveillance réciproque que se témoignaient les chefs avait imposé silence aux mécontents. Lorsqu'on se sépara, le maréchal Ney dégagea Saint-Jacques de Compostelle ; il s'avança ensuite jusqu'aux environs de Vigo, mais, reconnaissant bientôt la force de la position, il attendit le

mouvement que devait opérer le maréchal Soult contre le marquis de la Romana.

Plusieurs jours s'étaient écoulés, lorsqu'il apprit que le maréchal avait repoussé sans combat la Romana jusque sur Orense, et qu'après s'être arrêté pendant quelques jours à Montforte, il avait pris le chemin de Zamora; nulle réponse n'avait été faite aux lettres de son compagnon d'armes. Des renseignements venus de Lugo persuadèrent à Ney que le projet de Soult avait été prémédité de longue main et qu'il avait, de propos délibéré, manqué aux conventions stipulées entre eux. Sa colère éclata avec une violence égale à la franchise dont il avait fait preuve dans ses rapports avec le maréchal Soult, et cette colère fut partagée par les officiers et par les soldats de son corps d'armée. Il prit aussitôt le parti d'évacuer la Galice, menacée à la fois par les Anglais et par les insurgés espagnols; laissant au Ferrol une forte garnison, Ney remonta lentement vers Lugo, où il recueillit les blessés et les malades qu'avait laissés le maréchal Soult et rentra ensuite à Astorga dans les premiers jours de juillet; il écrivit de là au roi Joseph : « Si j'avais voulu me résoudre à sortir de la Galice sans artillerie, j'aurais pu y rester plus longtemps, au risque de m'y trouver enfermé; mais je ne m'expose pas à partir de la sorte, et j'ai fait ma retraite en emmenant mes blessés et mes malades, sans compter ceux du maréchal Soult, restés à ma charge. Je préviens Votre Majesté que je suis décidé à ne plus servir d'accord avec le maréchal Soult. »

C'était pour le roi Joseph une douloureuse complication d'une situation chaque jour plus grave; un moment, dans le mois d'avril, il avait conçu l'espoir de voir ses affaires se relever, malgré l'absence de toute nouvelle des opérations du maréchal Soult en Portugal. Le maréchal Victor, pressé par le roi d'Espagne et par son état-major d'obéir aux instructions de l'empereur en envahissant l'Andalousie, avait franchi le Tage en trois colonnes, et se reformant ensuite sur les bords du Guadiana, il avait enfin passé ce fleuve, rejoignant auprès de Medellin don Gregorio de la Cuesta qui se repliait devant lui depuis plusieurs jours. Le 28 mars, une bataille sanglante avait dispersé les forces considérables des insurgés espagnols; le maréchal s'était établi sur les rives du Guadiana au moment même où le général Sébastiani, à la tête de deux divisions, battait l'armée d'Estramadure à Ciudad Real, et la repoussait jusqu'à l'entrée de la Sierra Morena. Là on avait attendu le mouvement ordonné au maréchal Soult, pivot de toute la campagne

projetée par Napoléon avant son départ de Paris. Ce fut en Allemagne, au lendemain de la bataille d'Essling, que l'empereur apprit l'échec de toutes ses combinaisons, causé par l'immobilité du maréchal Soult à Oporto. Obstiné à diriger lui-même les opérations militaires à distance sans pouvoir tenir compte de l'état des esprits, sans être informé des évènements qui se succédaient entre le départ des courriers et l'arrivée des ordres péremptoires qui ne s'accordaient plus avec la situation, l'empereur conçut la pensée de concentrer trois corps d'armée sous les ordres d'un seul chef. Faisant plier toutes les considérations de personnes sous le droit de l'ancienneté, il en confia le commandement au maréchal Soult, investi ainsi de l'autorité suprême sur les maréchaux Mortier et Ney; l'ordre parvint à Madrid au moment de la plus vive irritation des chefs de corps les uns contre les autres. « Vous enverrez un officier d'état-major en Espagne, avait écrit Napoléon au ministre de la guerre (12 juin 1809), avec l'ordre que les corps du duc d'Elchingen, du duc de Trévise et du duc de Dalmatie ne forment qu'une armée sous le commandement du duc de Dalmatie. Ces trois corps ne doivent manœuvrer qu'ensemble, marcher contre les Anglais, les poursuivre sans relâche, les battre et les jeter dans la mer. Mettant de côté toute considération, je donne le commandement au duc de Dalmatie, comme au plus ancien. Ces trois corps doivent former de cinquante à soixante mille hommes, et si cette réunion a lieu promptement, les Anglais seront détruits et les affaires d'Espagne terminées; mais il faut se réunir et ne pas marcher par petits paquets; cela est de principe général pour tout pays, mais surtout pour un pays où l'on ne peut pas avoir de communication. Je ne puis désigner le lieu de la réunion, parce que je ne connais pas les évènements qui se sont passés. Expédiez cet ordre au roi, au duc de Dalmatie et aux deux autres maréchaux par quatre voies différentes. »

Lorsqu'il écrivait ainsi, toujours préoccupé avec raison du danger que présentait l'armée anglaise, Napoléon ignorait encore l'évacuation du Portugal. « Recommandez qu'on attaque l'ennemi partout où on le rencontrera, disait-il, trois jours auparavant, au général Clarke, qu'on rouvre la communication avec le duc de Dalmatie, qu'on l'appuie sur le Minho; les Anglais seuls sont redoutables. Seuls, si l'armée n'est pas autrement dirigée, ils la conduiront avant peu de mois à une catastrophe. »

Les ordres envoyés par l'empereur devaient nécessairement contri-

buer à la catastrophe qu'il redoutait; le maréchal Soult, trompé sur les projets des Anglais et méditant une attaque sur le Portugal par Ciudad Rodrigo, avait voulu concentrer à cet effet des forces considérables; il appela auprès de lui le maréchal Mortier posté à Villacastin, d'où il protégeait Madrid, et réclama des renforts d'Aragon et de Catalogne; ces troupes lui furent refusées : c'était à grand'peine que les généraux Suchet et Gouvion Saint-Cyr tenaient en respect ces deux provinces. Le maréchal Jourdan avait prévu l'attaque des Anglais sur le Tage, et il était préoccupé de la position du maréchal Victor, isolé en Andalousie. Comme tous les chefs de corps, le maréchal agissait indépendamment et sans tenir compte des ordres de Madrid; il se vit obligé de se replier sur Talavera.

Il ne devait pas longtemps occuper ce poste; malgré l'extrême difficulté qu'éprouvait sir Arthur Wellesley à s'entendre avec ses alliés espagnols, il s'était mis en marche pour attaquer le maréchal Victor, auquel le roi Joseph s'empressait d'amener des renforts. Vingt-deux mille Anglais environ se trouvaient en ce moment sous ses drapeaux, réduits à une pénurie de vivres et d'argent qui les poussait au désordre et au pillage, malgré l'indignation de leur chef; don Gregorio de la Cuesta commandait environ quarante mille hommes : il avait été chargé, fort contre son gré, de faire occuper les défilés des montagnes; une armée espagnole de trente mille hommes rassemblée par le général Venegas promettait d'opérer sa jonction avec les deux corps principaux. En quittant Madrid avec les forces dont il pouvait disposer, le roi Joseph avait mandé au maréchal Soult la nécessité d'une attaque sur les derrières de l'ennemi. On espérait ainsi écraser l'armée anglo-espagnole entre des forces supérieures. Le maréchal annonça son départ.

Victor avait eu le temps de se replier sur Vargas derrière le Guadarama; sir Arthur Wellesley avait franchi l'Alberche, petit affluent du Tage; aussitôt qu'il s'était trouvé en présence des Français, il avait voulu donner bataille, et il avait pressé don Gregorio de la Cuesta de se joindre à lui pour attaquer le maréchal Victor avant l'arrivée des renforts ennemis. Le général espagnol déclara qu'il allait de son honneur de ne point quitter ses positions et refusa absolument de combattre. Seuls, les Anglais ne disposaient pas d'une armée capable de lutter contre les troupes françaises. A peine celles-ci avaient-elles opéré leur mouvement de retraite, que les Espagnols, saisis tout à coup

tous se désaltéraient sans arrière-pensée de trahison ou de perfidie, sans qu'un coup de fusil fût tiré de part ni d'autre. Parmi les généraux français, la question de la reprise des hostilités était de nouveau discutée. « Si ce mamelon n'est pas enlevé, il ne faut plus se mêler de faire la guerre, » s'écria impétueusement le maréchal Victor. L'autorité de la situation manquait au roi Joseph comme celle du caractère, il céda. Sir Arthur Wellesley, assis sur l'herbe au sommet d'une colline, contemplait les lignes ennemies et les défenses qu'il venait de fortifier par une division et une batterie d'artillerie obtenues à grand peine de don Gregorio de la Cuesta. Seuls les Anglais avaient jusqu'alors soutenu le poids de la lutte; le général Donkin vint prévenir sir Arthur que les Espagnols le trahissaient. « Retournez à votre division, » dit tranquillement le général en chef. L'attaque recommençait, cette fois dirigée contre toute la ligne des positions anglaises. La brigade Villate tournait en même temps le mamelon pour l'assaillir par le flanc.

A ce moment, une charge de la cavalerie ennemie fondit sur nos colonnes; un régiment allemand suivait les dragons de Seymour, mais, arrêtés par un ravin, ils tournèrent bride; seuls les cavaliers anglais, franchissant intrépidement l'obstacle, s'élancèrent à l'attaque des rangs français, qui s'entr'ouvrirent pour les laisser passer; dans leur héroïque furie, les dragons avait atteint notre arrière-garde, lorsqu'ils se trouvèrent arrêtés par des forces nouvelles et ramenés en petit nombre au pied du mamelon. Ils avaient cependant entravé le mouvement tournant; le centre de l'armée anglaise, un moment ébranlé, se reforma autour du colonel Donellan qui venait d'accomplir une charge brillante; nos soldats se virent de nouveau repoussés vers leurs positions. Les pertes étaient grandes des deux parts; les Anglais ne cherchèrent pas à poursuivre leurs avantages: lorsque le combat cessa, ils se contentèrent de camper sur les hauteurs de Talavera. Le lendemain, l'armée française se retira au delà de l'Alberche sans être inquiétée par l'ennemi. On attendait enfin l'arrivée du maréchal Soult.

Il parut le 2 août à Plasencia, trop tard pour sa gloire comme pour le succès des armes françaises, à temps cependant pour modifier les projets de Wellesley. Celui-ci avait commencé à s'avancer vers lui, croyant se trouver en face de forces inférieures aux siennes; mais déjà le maréchal Mortier avait suivi Soult, le corps du maréchal Ney approchait par Salamanque, et le roi Joseph s'apprêtait à lui amener

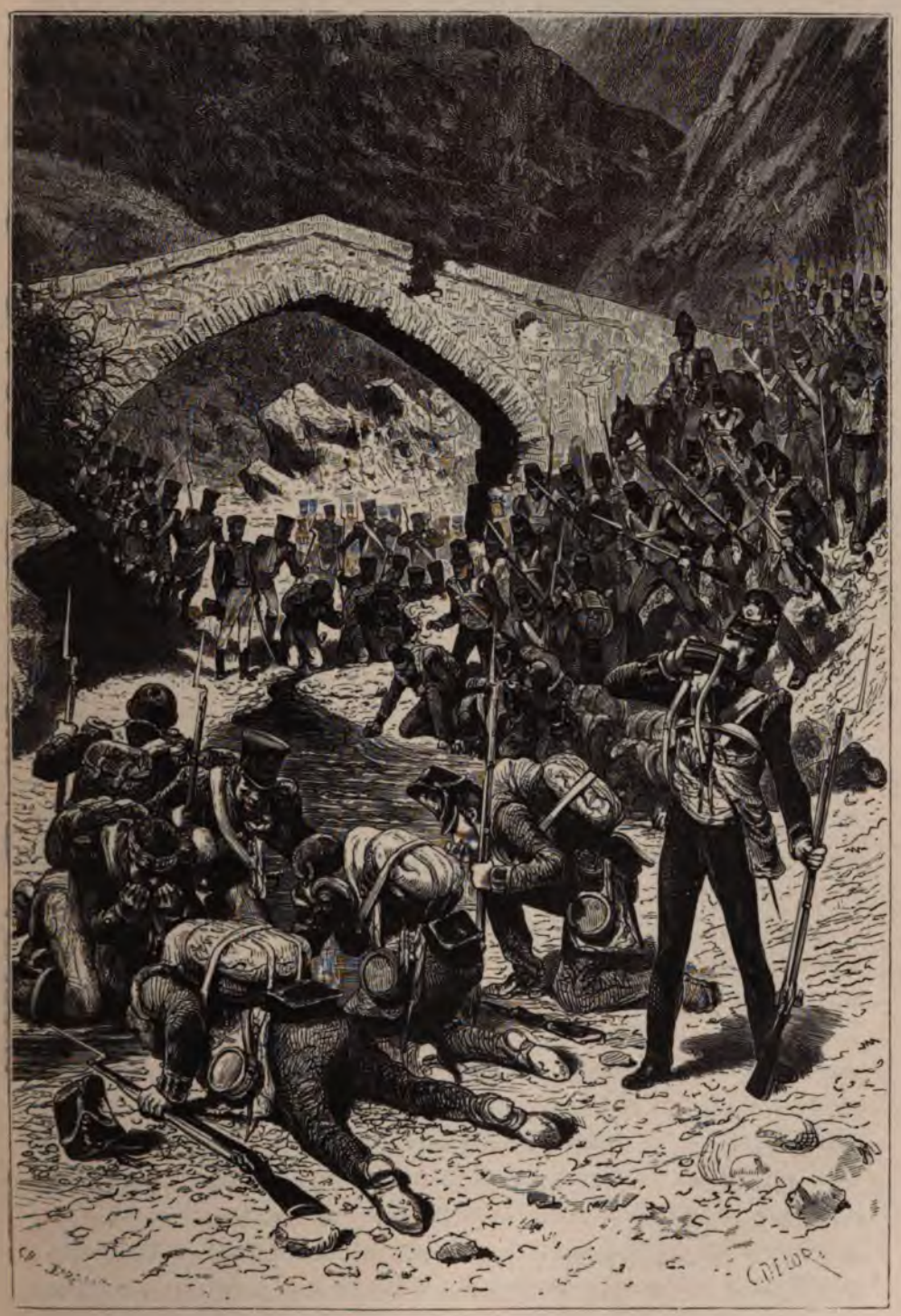

LES ANGLAIS ET LES FRANÇAIS SE PRESSAIENT SUR LES DEUX RIVES

dix chances de succès en sa faveur; même alors on ne doit livrer bataille que lorsqu'on n'a plus de nouvelles chances à espérer, puisque de sa nature le sort d'une bataille est toujours douteux : mais une fois qu'elle est résolue, on doit vaincre ou périr, et les aigles françaises ne doivent se retirer que lorsque toutes ont également fait leurs efforts. — Il a fallu la réunion de toutes ces fautes pour qu'une armée comme mon armée d'Espagne ait été battue par trente mille Anglais; mais tant qu'on voudra attaquer de bonnes troupes, comme les troupes anglaises, dans de bonnes positions, sans reconnaître ces positions, sans s'assurer si on peut les enlever, on me conduira des hommes à la mort, et en pure perte. »

Les armées espagnoles étaient partout dispersées, suivant leur coutume, au lendemain du combat, en attendant qu'elles reparussent de nouveau comme des essaims de guêpes pour harceler nos soldats. Sir Arthur Wellesley s'était retranché à Badajoz, prêt à se replier sur le Portugal; aucun résultat définitif n'avait couronné la sanglante campagne qui venait d'avoir lieu, mais elle n'avait pas été inutile aux négociations qui se poursuivaient en Allemagne; une tentative que les Anglais préparaient depuis longtemps, et à laquelle ils attachaient une grande importance, préoccupait en ce moment l'empereur Napoléon plus encore que les affaires d'Espagne.

Depuis quelques semaines, on avait cru que la grande expédition maritime qui s'organisait sur les côtes d'Angleterre était destinée à porter en Espagne des renforts écrasants. Une première tentative, comparativement peu considérable, avait été dirigée dès le mois d'avril contre nos flottes rassemblées à l'île d'Aix près de Rochefort. L'amiral Willaumez, chargé d'une expédition aux Antilles, avait dû rallier les escadres de Lorient et de Rochefort. Des retards inévitables l'avaient retenu sur ce dernier point, et ce fut là que l'amiral Gambier vint bloquer nos vaisseaux. Le vice-amiral Allemand avait soigneusement fortifié l'île d'Aix contre une attaque dont il avait prévu la nature, mais non l'étendue. Dans la nuit du 11 au 12 avril, sous la conduite de plusieurs divisions composées de frégates et de corvettes, trente brûlots de gros calibre furent lancés à la fois contre nos navires, sautant dans toutes les directions, rompant les estacades par le poids de leurs masses enflammées, s'attachant au flanc des vaisseaux et contraignant ceux mêmes qu'ils n'incendiaient pas à se laisser aller à la dérive pour éviter de plus redoutables dangers. Grâce à l'habileté

et au courage de nos marins, aucun des bâtiments n'avait péri par le feu, mais quatre vaisseaux s'étaient échoués à l'embouchure de la Charente; ils furent attaqués par les Anglais. Le *Calcutta* se rendit après quelques heures de combat; son commandant, le capitaine Lafon, devait bientôt payer de sa vie la faiblesse qu'on attribuait à sa résistance. Les Anglais firent sauter l'*Aquilon* et le *Varsovie*, le capitaine

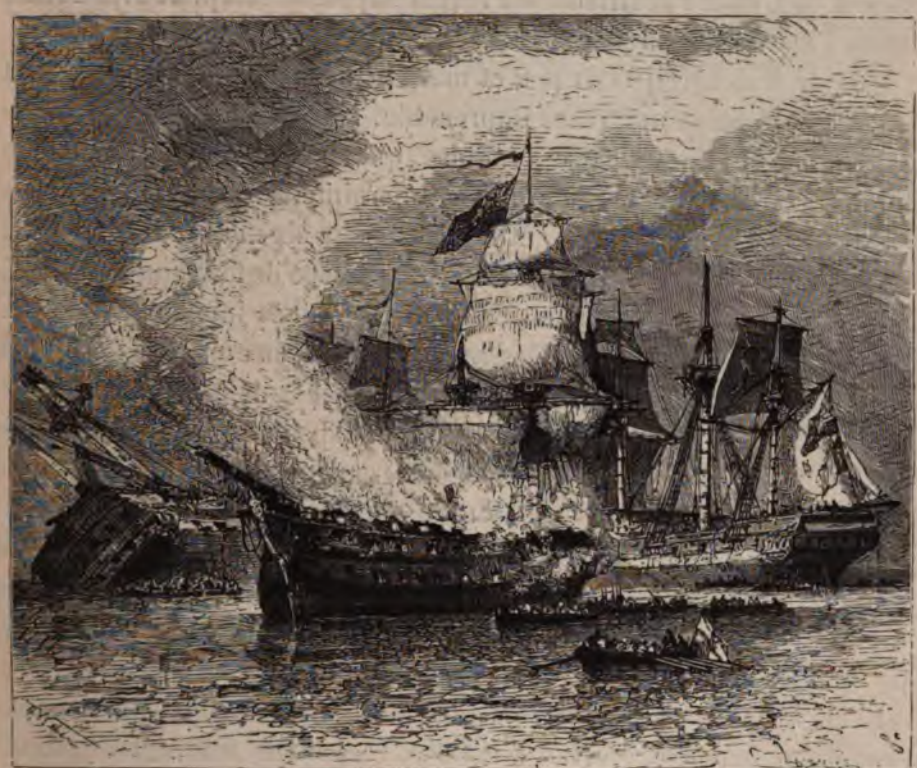

QUATRE VAISSEAUX S'ÉTAIENT ÉCHOUÉS A L'EMBOUCHURE DE LA CHARENTE

La Roncière mit lui-même le feu au *Tonnerre*, après avoir débarqué son équipage. Les longs efforts de Napoléon pour former en France une marine rivale étaient pour l'Angleterre une menace constante; après la cruelle expédition de l'île d'Aix, le grand effort allait se porter sur la place d'Anvers, de tout temps l'objet de la jalousie et des inquiétudes anglaises, comme port commercial ou comme place de guerre. Les travaux que l'empereur y avait fait exécuter avaient accru leurs préoccupations : quarante vaisseaux de ligne et trente frégates parurent le 29 juillet en vue de l'île de Walcheren. Sept à huit cents bâtiments

de transport amenaient l'armée de débarquement, sous les ordres de Lord Chatham, frère aîné de M. Pitt; elle comptait, disait-on, quarante mille hommes et une artillerie considérable. L'empereur en fut aussitôt informé; déjà le ministre de la marine, M. Decrès, avait proposé de poster à Flessingue la flotte de l'amiral Missiessy. Celui-ci s'y était refusé. « Je ne me laisserai pas prendre, avait-il dit, et je ne me soucie pas de voir mes équipages décimés par la fièvre de Walcheren. » C'était l'auxiliaire sur lequel Napoléon comptait avec raison contre l'expédition anglaise.

L'île de Walcheren était peu et mal fortifiée; l'empereur regardait Flessingue comme une place imprenable. « Vous dites que Flessingue est bombardé à vous faire craindre qu'il ne succombe, écrit-il le 22 août; vous avez tort d'avoir cette crainte. Flessingue est imprenable tant qu'il y a du pain, et il y en a pour six mois; Flessingue est imprenable, parce qu'il faut exécuter un passage de fossé qui est rempli d'eau et qu'enfin on peut en coupant les digues inonder toute l'île. Écrivez, dites partout que Flessingue ne peut être pris, à moins de lâcheté de la part des commandants; aussi je suis persuadé qu'il ne le sera jamais et que les Anglais s'en iront sans l'avoir. Les bombes ne sont rien, abolument rien; elles écraseront quelques maisons, mais cela n'a jamais influé sur la reddition d'une place. »

Le général Monnet qui commandait à Flessingue était un vieil officier des guerres de la Révolution, courageux et hardi, qui s'opposa de son mieux au débarquement des Anglais avec une partie de ses forces et qui défendit vaillamment la place; l'inondation n'avait pas réussi, par suite de l'élévation des terres et par l'effet d'un vent contraire; lorsque l'empereur Napoléon écrivait à Fouché, Flessingue avait déjà capitulé, sous l'effort de la plus redoutable artillerie de siège. Le commandant hollandais avait livré les forts de Denhaak et de Terweere, en même temps que la place de Middelbourg. Le sentiment national hollandais, naguère favorable à la France républicaine, s'était modifié depuis que les décrets impériaux avaient ruiné tout le commerce de transit, source des richesses de la Hollande. Seul le roi Louis courut au secours de l'armée française en se portant avec sa faible armée entre Santvliet et Anvers. Quatre régiments hollandais combattaient en Allemagne; un petit corps avait été envoyé en Espagne. Tandis qu'il étendait au loin ses entreprises, l'ambition démesurée de l'empereur Napoléon laissait à découvert le centre même de son empire.

déshonorante: dangereuse parce que les Anglais, voyant que la France n'est pas en mouvement et qu'aucune direction n'est donnée à l'opinion publique, n'auront rien à craindre et ne se presseront pas d'évacuer notre territoire; déshonorante, parce qu'elle montre la peur de l'opinion et qu'elle laisse vingt-cinq mille Anglais brûler nos chantiers sans les défendre. La couleur donnée à la France dans ces circonstances est un déshonneur perpétuel. Les évènements changent à chaque instant. Il est impossible que je donne des ordres qui n'arriveront que quinze jours après. Les ministres ont le même pouvoir que moi, puisqu'ils peuvent tenir conseil et prendre des décisions. Employez le prince de Pontecorvo, employez le général Moncey. J'envoie de plus le maréchal Bessières, pour être à Paris en réserve. J'ai ordonné la levée de trente mille hommes de gardes nationales. Si les Anglais font des progrès, levez-en trente mille autres dans les mêmes ou dans d'autres départements. Il est évident que l'ennemi, sentant la difficulté de prendre Flessingue, veut marcher droit à Anvers et tenter un coup de main sur l'escadre. »

Flessingue avait succombé, mais l'indécision de leur commandement retardait les opérations des Anglais; la division Hope s'était emparée sans peine du fort de Batz, mais le gros de l'armée ne l'avait pas suivie; les fortifications d'Anvers se relevaient et se développaient chaque jour. Le commandant du génie Decaux, modérant l'ardeur guerrière du roi Louis, avait mis les forts à l'abri d'un coup de main, inondé le pays à l'entour et rétabli sur l'Escaut d'anciennes estacades; les troupes commençaient à arriver, rapidement amenées sur le point menacé. Sur l'ordre de l'empereur, le prince de Pontecorvo était parti pour Anvers, où il avait pris le commandement. L'armée se formait autour de la place, tandis que les Anglais faisaient à grand'peine entrer leur armement tout entier dans l'Escaut, jusqu'au fort de Batz; la fièvre avait déjà diminué considérablement leurs forces; les préparatifs qu'on exécutait à Anvers pour les recevoir troublèrent Lord Chatham; il tint le 26 un conseil de guerre et en envoya l'avis à Londres. Le ministère approuva la décision des généraux : il était trop tard, l'occasion était perdue pour attaquer Anvers; les forces immenses réunies avec tant d'éclat se replièrent sur l'île de Walcheren ; un grand nombre de bâtiments mirent à la voile pour les Dunes. Chaque jour, huit cents tonneaux d'eau potable étaient apportés des Dunes à la garnison qui occupait encore Flessingue, Middelbourg et les forts. L'échec était

complet pour les Anglais; déjà on entrevoyait la possibilité de la complète évacuation de l'île de Walcheren.

L'empereur triomphait à Schœnbrunn; recommandant à ses généraux de ne pas attaquer les Anglais et de les laisser détruire par la fièvre, il se félicitait du renfort inopiné qu'avait reçu son armée. « C'est, écrivait-il, une suite du bonheur attaché aux circonstances actuelles que cette expédition qui réduit à rien le plus grand effort de l'Angleterre et nous donne une armée de quatre-vingt mille hommes que nous n'aurions pu nous procurer autrement. » Il en profita aussitôt pour organiser la nouvelle armée du Nord, appelée subitement par le péril de la patrie. Mais en même temps, et par un puissant intérêt de gouvernement, il blâma sévèrement le mouvement révolutionnaire soulevé par Fouché dans les départements. Il écrivit à Fouché le 26 septembre : « Je reçois votre lettre par laquelle vous me rendez compte que partout les cadres des gardes nationales sont formés. Je le sais, et n'en suis pas content. Une pareille mesure ne peut être prise sans mon ordre. On a été trop vite, tout ce qu'on a fait n'avancera pas d'une heure la mise en armes de ces gardes nationales, si on en a besoin; cela produit de la fermentation, tandis qu'il aurait suffi de mettre en mouvement les gardes nationales des divisions militaires que j'avais désignées. Quand vous demandez les gardes nationales de Flandre pour accourir sur les frontières par lesquelles l'ennemi veut entamer la Flandre, c'est une raison; mais quand on lève le Languedoc, le Piémont, la Bourgogne, on croit à une agitation qui n'existe pas, on ne remplit pas mes intentions, et cela me coûte des dépenses inutiles. »

En conséquence, le commandement fut retiré au prince de Pontecorvo, toujours appelé à servir au moment du danger, mais qui restait remuant et suspect à l'empereur. « Vous lui ferez connaître que j'ai été mécontent de son ordre du jour, écrit Napoléon au ministre de la guerre; qu'il n'est pas vrai qu'il n'eût que quinze mille hommes, lorsque, avec le corps du duc de Conegliano et d'Istrie, j'ai sur l'Escaut plus de soixante mille hommes; mais que, n'eût-il que quinze mille hommes, son devoir était de ne pas le laisser soupçonner à l'ennemi; c'est la première fois que l'on voit un général trahir le secret de sa position par un excès de vanité. Il a donné en même temps des éloges aux gardes nationales, qui savent bien elles-mêmes qu'elles n'ont eu occasion de rien faire; vous lui témoignerez ensuite mon mécontentement de ses correspondances de Paris et vous insisterez

pour qu'il cesse de recevoir les mauvais bulletins des misérables qu'il encourage par cette conduite. Le troisième point sur lequel vous lui notifierez mes intentions est qu'il se rende à l'armée ou aux eaux. »

L'inutile effort des Anglais à Walcheren et leur prudente retraite devant Anvers avaient servi les négociateurs français qui traitaient encore la paix à Altenbourg. Cependant l'empereur Napoléon se lassait des lenteurs de la diplomatie. Assuré désormais que l'Autriche ne possédait plus d'appui, il reçut M. de Bubna et le prince Jean de Lichtenstein qui lui avaient été directement envoyés par l'empereur François. Napoléon faisait hautement valoir les concessions qu'il avait déjà accordées. « Comment! dit-il aux envoyés, je n'avais pas encore renoncé à la base de l'*uti possidetis*, et j'y ai renoncé sur le désir de votre empereur! J'avais réclamé quatre cent mille âmes de population en Bohême, et j'ai cessé de les exiger! Je voulais huit cent mille âmes dans la haute Autriche, et je me contente de quatre cent mille ! J'avais demandé un million quatre cent mille âmes dans la Carinthie et la Carniole, et j'abandonne Klagenfurth, ce qui est encore un sacrifice de deux cent mille âmes. Je restitue donc une population d'un million de sujets à votre maître, et il dit que je ne lui ai rien concédé! Je n'ai gardé que ce qui m'est nécessaire pour écarter l'ennemi de Passau et de l'Inn, ce qui m'est nécessaire pour établir une contiguïté de territoire entre l'Italie et la Dalmatie, et on lui dit que je ne me suis départi d'aucune de mes prétentions! C'est ainsi que l'on a conduit l'empereur François à la guerre, c'est ainsi qu'on le mènera définitivement à sa perte! » Il s'abstint cependant de répondre à la lettre de l'empereur François. « Il n'est pas de ma dignité de dire à un prince : Vous ne savez ce que vous dites, dit-il à M. Maret; or c'est ce que je me trouvais obligé de lui dire, puisque sa lettre était basée sur une fausseté. » — « Laissez aux Autrichiens le rabâchage et les bêtises, » écrivit-il à M. de Champagny. En même temps, il passait ses troupes en revue et hâtait le mouvement des renforts qui lui arrivaient. L'empereur Alexandre avait engagé l'Autriche à conclure promptement, refusant de prendre part aux négociations et confiant à Napoléon le soin de veiller à ses intérêts; le seul point qu'il eût réservé était la question polonaise : il redoutait l'agrandissement du grand-duché de Varsovie. « Votre Majesté peut me donner un gage certain de son amitié pour moi, avait-il écrit à Napoléon le 31 août, en se rappelant ce

que je lui ai bien souvent dit à Tilsit et à Erfurt sur les intérêts de la Russie par rapport aux affaires de la ci-devant Pologne, et ce que j'ai chargé depuis son ambassadeur de lui répéter.»

C'était précisément sur la Galicie que se portaient en ce moment les vues ambitieuses de Napoléon; aux instances répétées des envoyés autrichiens pour obtenir la confidence de ses intentions définitives, il déclara enfin qu'il voulait la Carniole, le cercle de Wilbach, la rive droite de la Save, jusqu'à la Bosnie; il cédait Linz et conservait Salzbourg. C'était quinze cent mille âmes dont il s'emparait en Autriche. En Galicie il réclamait tout le territoire obtenu par l'Autriche lors du second partage de la Pologne, ainsi que les cercles de Solkiew et de Zeloczow dont il comptait faire la cession à la Russie, dans l'espoir de modérer son humeur. La population de ces territoires s'élevait environ à deux millions d'âmes. A ces conditions, Napoléon ajoutait une contribution de guerre de cent millions et l'obligation pour l'Autriche de réduire son armée à cent cinquante mille hommes. Les négociateurs autrichiens obtinrent une réduction de quinze millions sur la contribution militaire. Ce fut la seule faveur accordée à leurs instances. « J'ai donné à l'Autriche la paix la plus avantageuse qu'elle pût espérer, écrivit Napoléon à l'empereur Alexandre le 10 octobre 1809. Elle ne cède que Salzbourg et peu de chose du côté de l'Inn, elle ne cède rien en Bohême, elle ne cède du côté de l'Italie que ce qui m'est indispensable pour ma communication avec la Dalmatie. La monarchie reste donc entière; c'est un second essai que j'ai voulu faire, j'ai usé envers elle d'une modération qu'elle n'était pas en droit d'attendre. J'espère avoir fait en cela une chose agréable à Votre Majesté. Elle verra que, conformément à ses désirs, la plus grande partie de la Galicie ne change point de maître, et que j'ai ménagé ses intérêts comme Elle eût pu le faire elle-même, en conciliant le tout avec ce que l'honneur exige de moi. La prospérité et le bien-être du duché de Varsovie exigent qu'il soit dans les bonnes grâces de Votre Majesté, et les sujets de Votre Majesté peuvent tenir pour certain que dans aucun cas, dans aucune hypothèse, ils ne doivent espérer aucune protection de moi. »

Tant de protestations et d'assurances caressantes ne pouvaient détruire l'effet du développement du grand-duché de Varsovie et la constante menace que créait pour la Russie cette résurrection partielle d'une Pologne soumise à l'influence française. L'empereur Alexandre

le fit sentir à M. de Caulaincourt par quelques paroles amères. Le dissentiment secret allait s'aggravant entre les deux alliés à mesure que la divergence des intérêts se faisait sentir. Les passions insensées de Napoléon allaient bientôt ouvrir entre eux l'abîme dans lequel il devait entraîner la France.

Le Tyrol n'avait pas été compris dans les négociations de paix, non plus que dans l'armistice. Lorsque le traité fut enfin signé à Vienne le 20 octobre, peu de jours après la découverte d'un projet d'assassinat contre Napoléon, on continua de se battre dans les montagnes avec l'acharnement du désespoir. En vain le prince Eugène avait-il offert aux insurgés une amnistie qui confirmait la servitude de leur patrie, les paysans refusèrent fièrement les conditions qui leur étaient offertes ; écrasés par les forces françaises et bavaroises coalisées contre eux, les Tyroliens succombaient avec gloire ; leur chef populaire, André Hofer, fut arrêté dans la retraite qu'il avait cherchée au fond des montagnes. Conduit à Mantoue le 19 janvier 1810, il y fut fusillé, le 25 février, sur l'ordre exprès de l'empereur Napoléon. « Je vous avais mandé de faire venir Hofer à Paris, écrivit Napoléon au vice-roi d'Italie, mais puisqu'il est à Mantoue, envoyez l'ordre de former sur-le-champ une commission militaire pour le juger et le faire fusiller à l'endroit où votre ordre arrivera ; que ce soit l'affaire de vingt-quatre heures. » Hofer subit son sort avec une simplicité héroïque et pieuse ce fut seulement en 1824 que l'Autriche rendit à l'humble patriote les honneurs dus à sa mémoire. Le corps d'Hofer fut alors transporté à Inspruck, où il fut enseveli avec pompe dans la cathédrale. Une statue fut placée sur son tombeau.

CHAPITRE XII.

LE DIVORCE (1809-1810).

L'empereur Napoléon était rentré en France après la paix de Vienne, triomphant et tout-puissant aux regards superficiels, ébranlé dans son suprême prestige au fond même de sa propre pensée. Il éprouvait le besoin d'affermir et de consolider ses conquêtes par un acte éclatant, et de fonder enfin sur des bases inébranlables cet empire qu'il avait élevé de ses mains victorieuses, sans jamais le croire véritablement durable. Les avances qu'il avait tentées à Erfurt pour une alliance de famille avec l'empereur de Russie étaient restées sans résultat, malgré les protestations amicales de l'empereur Alexandre; depuis le retour de l'empereur à Paris, ses plus intimes confidents avaient saisi dans ses manières une modification sensible. « Il avait l'air de se promener au milieu de sa gloire, » écrivait l'archichancelier Cambacérès. Ce fut à lui que Napoléon s'ouvrit d'abord du projet de divorce désormais arrêté dans son esprit. Le ton affectueux de la correspondance conju-

gale avait pu faire illusion à l'impératrice Joséphine ; Napoléon conservait pour elle un reste d'amitié, impuissant à l'entraver dans ses résolutions ambitieuses. Le bruit du grand évènement se répandait déjà à Paris et en Europe ; Joséphine l'ignorait encore. Elle était inquiète cependant, et de nombreux indices accroissaient chaque jour ses angoisses. Toute la famille impériale se trouvait réunie auprès de son glorieux chef, toujours divisée dans ses tendances et ses intérêts ; les enfants de l'impératrice Joséphine partageaient ses soucis. Napoléon avait lui-même appelé à Paris le prince Eugène.

Déjà sur l'ordre de l'empereur, M. de Champagny avait écrit à M. de Caulaincourt : « Vous irez trouver l'empereur Alexandre, et vous lui parlerez en ces termes : « Sire, j'ai lieu de penser que l'empereur, « pressé par toute la France, se dispose au divorce. Puis-je mander qu'on « peut compter sur votre sœur? Que Votre Majesté y pense deux jours « et me donne franchement sa réponse, non comme à l'ambassadeur « de France, mais comme à une personne passionnée pour les deux « familles. Ce n'est point une demande formelle que je vous fais, c'est « un épanchement de vos intentions que je sollicite. Je suis trop accou- « tumé à dire à Votre Majesté tout ce que je pense pour craindre qu'Elle « me compromette jamais. »

L'embarras de M. de Caulaincourt était grand ; la paix de Vienne avait été si mal accueillie à Saint-Pétersbourg, elle avait causé tant de plaintes et de récriminations, que l'ambassadeur de France s'était vu obligé, pour apaiser une irritation qui menaçait de rompre l'alliance, de traduire en engagements officiels les paroles rassurantes de Napoléon. Les termes de la convention étaient acceptés par les diplomates ; elle allait être signée ; Napoléon s'engageait à ne jamais rétablir le royaume de Pologne ; les noms de Pologne et de Polonais devaient disparaître de tous les actes ; le grand-duché ne pourrait désormais s'agrandir par l'adjonction d'aucune partie de l'ancienne monarchie polonaise ; les conditions de la convention étaient obligatoires pour le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie. En même temps qu'il était sollicité d'accepter cet incommode engagement, Napoléon avait durement rappelé à son allié l'inaction de ses forces pendant la guerre. « Je désire, dit-il, que le duc de Vicence, dans les discussions qui ont lieu, dise à M. de Romanzoff cette propre phrase : « Vous sentez qu'il n'y a « rien dans la conduite passée que l'empereur n'ait saisi ; dans les « affaires d'Autriche, vous avez été sans couleur. Comment l'empereur

« a-t-il agi? Il vous a donné une province qui paye plus que tous les « frais que vous avez faits pour la guerre, et il déclare tout haut que « vous avez réuni la Finlande, la Moldavie et la Valachie à votre « empire. »

Quelque délicates que fussent les circonstances et la question qu'il devait poser, M. de Caulaincourt obéit. L'empereur Alexandre n'était pas éloigné de prêter l'oreille aux propositions qui lui étaient faites; il eût désiré s'assurer d'abord le prix de sa condescendance par la signature de la convention relative à la Pologne; l'impératrice mère, mécontente et malveillante, suscitait des objections religieuses; les complaisances de Napoléon semblaient sans limites; l'empereur Alexandre et ses conseillers demandèrent le loisir de la réflexion.

Cependant la nouvelle du divorce projeté avait éclaté à Paris, dans le sein même de la famille impériale. Napoléon n'avait pu retenir plus longtemps son secret. Quelque remords de l'acte qu'il méditait en silence pesait à son âme en présence des sourdes inquiétudes de l'impératrice; il lui laissa enfin entrevoir ses intentions, les raisons qui le décidaient et la douleur qu'il en éprouvait. La malheureuse Joséphine poussa un cri aigu et tomba évanouie. Lorsqu'elle revint à elle, sa fille, la reine de Hollande, la soutenait, en larmes elle-même, et fièrement irritée de la dureté que Napoléon lui avait témoignée dans le premier moment de sa colère à la vue des souffrances de Joséphine. Bientôt ému par le retour des sentiments meilleurs et plus vrais qui exerçaient encore sur lui une certaine influence, l'empereur s'attrista avec la mère et la fille, sans jamais faiblir un instant ni dans ses paroles, ni dans sa pensée, sur la résolution qu'il avait arrêtée. Le prince Eugène, comme la reine Hortense, avaient annoncé le projet de suivre leur mère dans la retraite; Napoléon s'y opposa, accumulant ses largesses et ses faveurs sur la femme qu'il abandonnait par raison d'État. Deux jours après avoir solennellement rompu le lien qui les unissait, il lui écrivait à la Malmaison, non sans une préoccupation affectueuse sous la bizarrerie impérieuse de la forme: « Mon amie, je t'ai trouvée aujourd'hui plus faible que tu ne devais être. Tu as montré du courage, il faut que tu en trouves pour te soutenir. Il ne faut pas te laisser aller à une funeste mélancolie. Il faut te trouver contente et surtout soigner ta santé qui m'est si précieuse. Si tu m'es attachée et si tu m'aimes, tu dois te comporter avec force et te placer heureuse. Tu connaîtrais bien mal les sentiments que je te porte, si tu supposais

que je puis être heureux quand tu n'es pas heureuse, et content si tu ne te tranquillises pas. Adieu, mon amie, dors bien, songe que je le veux. »

L'impératrice Joséphine avait souvent fait preuve d'un caractère léger et d'un esprit frivole; elle était bonne, obligeante et douée d'une grâce qui lui avait assuré beaucoup d'amis avant le moment où la grandeur l'avait entourée de courtisans et de flatteurs. Elle était populaire, et le bruit de sa douleur attristait le public, assez peu favorable au divorce. Le 15 décembre 1809, dans une réunion solennelle de la famille impériale, à laquelle assistaient l'archichancelier et le comte Regnault Saint-Jean d'Angély, Napoléon avait lui-même déclaré hautement la résolution qu'il avait prise. « La politique de ma monarchie, l'intérêt et le besoin de mes peuples qui ont constamment guidé toutes mes actions, veulent, dit-il. qu'après moi je laisse à des enfants héritiers de mon amour pour mes peuples ce trône où la Providence m'a placé. Cependant, depuis plusieurs années, j'ai perdu l'espérance d'avoir des enfants de mon mariage avec ma bien-aimée épouse, l'impératrice Joséphine : c'est ce qui me pousse à sacrifier les plus douces affections de mon cœur, à n'écouter que le bien de l'État et à vouloir la dissolution de notre mariage. Dieu sait combien une pareille résolution a coûté à mon cœur, mais il n'est aucun sacrifice qui soit au-dessus de mon courage, lorsqu'il m'est démontré qu'il est utile au bien de la France. »

L'impératrice Joséphine voulut parler; les larmes étouffaient sa voix; elle remit au comte Regnault Saint-Jean d'Angély le papier qui témoignait de son assentiment aux volontés de l'empereur. Quelques paroles du prince Eugène, en prenant place au Sénat, confirmèrent le sacrifice. Un sénatus-consulte rompit solennellement le mariage civil. Le lien religieux avait causé plus d'embarras. L'absence du propre curé et le défaut des témoins exigés par les règles canoniques servirent de prétexte, malgré les protestations du cardinal Fesch qui avait célébré le mariage de l'empereur avec Joséphine et qui assurait avoir reçu toutes les dispenses du pape. Le pontife ne devait pas être consulté en cette affaire. L'empereur s'adressa à l'officialité de Paris comme le plus humble de ses sujets; il affirma que son consentement n'avait pas été complet; il n'avait accepté une formalité vaine que dans le but de tranquilliser la conscience de l'impératrice et celle du saint-père, assuré qu'il était dès lors de se voir contraint de recourir au divorce.

LA MALHEUREUSE JOSÉPHINE POUSSA UN CRI AIGU ET TOMBA ÉVANOUIE

le cérémonial du mariage fut partout le même, avec l'éclat redoublé d'une magnificence conquérante. La nouvelle impératrice avait volontiers accepté le trône qui lui était offert; l'archiduc Charles avait consenti à représenter l'empereur Napoléon pour la célébration du mariage officiel; le maréchal Berthier, major général de l'armée impériale, avait été chargé de venir chercher la princesse; sa première dame d'honneur fut la duchesse de Montebello, veuve du maréchal Lannes, tué à Wagram. Les souvenirs tragiques des alliances passées entre la France et la maison régnante d'Autriche, les souvenirs amers et sanglants des luttes récentes semblaient servir à rehausser l'éclat des liens nouveaux qui unissaient les deux pays. L'empereur Napoléon prenait possession de la famille impériale comme il avait naguère conquis sa capitale et occupé ses palais. Le peuple de Paris crut voir dans cette alliance un dernier et solide triomphe; la magnificence des fêtes qui saluèrent l'arrivée de la jeune impératrice ajouta à son enivrement. « Elle annonce à la terre des jours sereins, » avait-on écrit sur tous les arcs de triomphe.

C'était, en effet, l'espoir du monde, mais les esprits prévoyants et sagaces ne s'y trompaient pas. Les germes de discorde étaient partout, malgré les apparences pacifiques. On se battait toujours en Espagne et l'entêtement des insurgés espagnols égalait la persévérance de sir Arthur Wellesley. L'empereur Alexandre avait courtoisement félicité M. de Caulaincourt sur les assurances de paix entre l'Autriche et la France qui découlaient de l'union projetée; il n'avait pas manqué de faire remarquer les négociations contradictoires et simultanées conduites par Napoléon à Saint-Pétersbourg et à Vienne. La substitution, que l'empereur venait de proposer, d'une convention nouvelle aux articles arrêtés sur la question polonaise, aggravait profondément le mécontentement du tzar. « Ce n'est pas moi qui troublerai la paix de l'Europe, ni qui attaquerai personne, avait-il dit avec une amertume pénétrante et ferme, mais si l'on vient me chercher, je me défendrai. »

Une autre protestation, éclatante dans son silence, avait irrité le maître impérieux de l'Empire. La plupart des cardinaux avaient été amenés à Paris, non sans quelques menaces de contrainte matérielle; la faiblesse de plusieurs avait fait concevoir l'espérance d'en obtenir d'importantes concessions; le cardinal Consalvi soutenait énergi-

quement le courage d'un grand nombre; ces derniers avaient résolu de ne pas assister au mariage religieux de l'empereur, dont ils n'admettaient pas la légalité. Ils avaient prévenu le cardinal Fesch de leur décision, ajoutant qu'ils se feraient ensuite présenter à l'impératrice, mais qu'ils étaient tenus de défendre les droits du saint-siège lésés en cette occasion par l'appel pur et simple à l'officialité de Paris.

L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE

« C'était, dit le cardinal Consalvi, blesser l'empereur à la prunelle des yeux. » « Ils n'oseront jamais, » répondit Napoléon avec colère, lorsque son oncle le prévint du parti pris par les cardinaux.

Treize d'entre eux osèrent cependant. Lorsque l'empereur Napoléon entra, le 2 avril 1810, dans le grand salon du Louvre transformé pour ce jour-là en chapelle, et qu'il jeta les yeux sur la foule qui se pressait sur les banquettes et dans les tribunes, il se retourna vers son maître de chapelle, l'abbé de Pradt. « Où sont les cardinaux? demanda-t-il, je ne les vois point. » Quatorze étaient là cependant, mais leur pré-

sence ne suffisait pas à dissimuler les absences. « Beaucoup s'y trouvent, répondit l'abbé de Pradt; quelques-uns sont vieux et infirmes. — Ah! les sots, les sots! » s'écria l'empereur. Il répétait encore ces mots lorsque la cérémonie commença.

La colère de Napoléon se portait surtout sur le cardinal Consalvi. « Les autres ont des préjugés théologiques, disait-il. Il m'a offensé, lui, par principes politiques, il est mon ennemi. Il a osé me tendre un piège en présentant contre ma dynastie un prétexte d'illégitimité. On ne manquera pas de s'en servir après ma mort quand je ne serai plus là pour leur faire peur! » Le lendemain du mariage, toute la cour devait défiler devant la nouvelle impératrice. Les cardinaux attendaient, ils s'étaient tous empressés aux Tuileries comme ils l'avaient annoncé. Depuis trois heures, la somptueuse assistance était réunie, lorsqu'un aide de camp vint intimer l'ordre de se retirer aux prélats qui n'avaient pas été présents la veille dans la chapelle du Louvre. L'empereur ne voulait pas les recevoir, fut-il annoncé. Le même jour, Napoléon écrivit à M. Bigot de Préameneu : « Plusieurs cardinaux ne sont pas venus hier, quoique invités à la cérémonie de mon mariage; ils m'ont par là essentiellement manqué. Je désire savoir le nom de ces cardinaux et quels sont ceux qui ont des évêchés en France, dans mon royaume d'Italie ou dans le royaume de Naples. Mon intention est de donner à ces individus leur démission, et de suspendre le payement de leur pension en ne les considérant plus comme cardinaux. »

Dans le premier élan de sa colère, Napoléon avait pensé à faire comparaître les prélats rebelles devant une cour spéciale. « Comme il n'y a pas de juridiction ecclésiastique en France, avait-il dit au ministre des cultes, rien n'empêche qu'ils ne soient condamnés. » Il se contenta cependant d'user seul de son autorité suprême. Dépouillés des insignes de leur dignité ecclésiastique, ce qui leur fit donner le surnom de *cardinaux noirs*, privés de leur fortune particulière comme des revenus de leurs diocèses séquestrés par le trésor, Consalvi et ses collègues furent internés deux à deux dans les villes désignées à cet effet, placés sous la surveillance de la police et réduits à subsister des ressources les plus précaires. « Sans le pape, ils ne sont rien, » avait déclaré Napoléon. Le pape était toujours retenu à Savone, doucement inflexible comme les cardinaux.

Peu de volontés opposaient ainsi à la redoutable puissance de l'empereur Napoléon une ferme résistance. Au lendemain de la paix de

Vienne et les mains pleines de ses conquêtes nouvelles, il avait modifié les limites de quelques-uns des États qu'il avait formés ou agrandis naguère ; il avait accordé ou repris des territoires, prodiguant ou refusant les marques de sa faveur. Il était en ce moment particulièrement sévère pour le roi Louis. Ce prince, d'un caractère naturellement triste, honnête et droit, avait sincèrement accepté envers les Hollandais les devoirs que lui imposait le trône. Il se croyait obligé de protéger contre Napoléon lui-même les sujets que celui-ci lui avait donnés, et qu'il voyait ruinés par les actes arbitraires du pouvoir impérial. Lorsque la famille de l'empereur se réunit autour de lui à Paris, à la fin de l'année 1809, ce fut à grand'peine que le roi Louis se décida à obéir aux ordres qui l'appelaient. Déjà le discours de Napoléon à l'ouverture du Corps législatif menaçait la Hollande. « Placée entre l'Angleterre et la France, elle est le débouché des principales artères de mon empire, avait dit l'empereur. Des changements deviendront nécessaires; la sûreté de mes frontières et l'intérêt bien entendu des deux pays l'exigent impérieusement. » La Zélande et le Brabant n'avaient pas été évacués par nos troupes, qui s'y étaient avancées lorsque les Anglais s'étaient emparés de l'île de Walcheren.

C'était la réunion de la Hollande à la France que méditait l'empereur Napoléon; il ne le cacha pas à son frère. Les récriminations et les reproches n'étaient que les préliminaires d'une résolution fermement arrêtée. « La Hollande n'est réellement qu'une portion de la France, disait officiellement le ministre de l'intérieur, il est temps qu'elle rentre dans l'ordre naturel. » Cette détermination fut annoncée au roi Louis, lors de son arrivée à Paris. « C'est le coup le plus funeste que je puisse porter à l'Angleterre, » dit Napoléon.

Le roi de Hollande avait depuis longtemps et souvent maudit la volonté impérieuse qui l'avait appelé au trône; il avait vanté les charmes de la retraite; lorsque l'abdication lui fut en quelque sorte imposée, il recula et se défendit. L'empereur Napoléon exigeait une banqueroute déguisée, une augmentation des forces maritimes consacrées au service de la France, la rigoureuse application du blocus continental jusqu'alors fréquemment éludé par les commerçants hollandais, l'abandon des titres honorifiques relevés ou créés par son frère au bénéfice de ses sujets; le roi Louis se débattait contre des conditions odieuses, ruine assurée de sa patrie adoptive comme de son autorité personnelle en Hollande. Les relations intimes de la

famille impériale étaient troublées par les dissensions qui existaient entre les deux frères; M. de Champagny s'y trouvait naturellement mêlé; M. Fouché y mit la main. Napoléon parut s'adoucir. Il voulut cependant profiter de l'effroi qu'il avait causé et en étendre l'influence jusques en Angleterre; un agent sûr fut chargé de prévenir le ministère anglais de l'imminence de la réunion de la Hollande à la France et du danger qui en résulterait pour elle. De vastes armements se préparaient, disait-on, dans nos ports; la paix était le seul moyen d'éviter tant de périls; la Hollande se ferait un honneur de contribuer à assurer à l'Europe un repos devenu désormais possible par l'union de Napoléon avec Marie-Louise.

Ce fut M. Labouchère, descendant d'une famille de réfugiés français, qui fut chargé par l'empereur, au nom du roi Louis, de porter ces ouvertures au cabinet anglais. A la suite de la malheureuse campagne de l'île de Walcheren, objet d'une grande indignation publique en Angleterre, M. Canning et lord Castlereagh avaient été remplacés au pouvoir par M. Perceval et le marquis de Wellesley, frère aîné de sir Arthur, naguère gouverneur général des Indes et l'intime ami de M. Pitt. Il reçut avec courtoisie M. Labouchère, introduit auprès de lui par son beau-frère, M. Baring, l'un des plus grands banquiers de Londres. Ce n'était pas la première fois que des ouvertures pacifiques étaient arrivées jusqu'au ministre. De son propre mouvement et par ce continuel besoin d'intrigue qui semblait le poursuivre partout, Fouché avait chargé un agent subalterne de faire à lord Wellesley des avances sans portée comme sans caractère sérieux. Aux unes comme aux autres, le cabinet anglais répondait par sa ferme résolution de ne jamais abandonner l'Espagne ni le royaume de Naples aux Bonaparte. La Hollande, entre les mains du roi Louis, subissait sans réserve l'influence française, et sa réunion à l'empire ne menaçait d'aucun danger l'Angleterre, fort accoutumée d'ailleurs aux maux causés par la guerre et résolue à en supporter jusqu'au bout toutes les conséquences. De nouvelles ouvertures relatives à l'adoucissement du blocus continental avaient été confiées à M. Labouchère; elles se trouvèrent entravées et compliquées par les manœuvres secrètes de Fouché. Le ministre de la police avait récemment autorisé M. Ouvrard à sortir de Vincennes, et il l'employait dans ces mystérieuses négociations qui devaient bientôt lui coûter la confiance et la faveur de son maître. C'était à cette heure contre le roi de Hollande que se déchaînait la colère de celui-ci.

L'empereur avait consenti à retarder son projet de réunion, en accordant une fois encore à son frère l'honneur d'obéir ; suivant ses rigoureuses exigences, il avait résolu de rectifier la frontière qui séparait la Hollande de la Belgique, et, prenant désormais le Wahal pour limite, de former deux nouveaux départements français des territoires en deçà du fleuve, sous le nom de *Bouches-du-Rhin* et de *Bouches-de-l'Escaut*. La Zélande et ses îles, le Brabant septentrional, une partie de la Gueldre, les places de Berg-op-Zoom, de Bréda, de Bois-le-Duc, de Nimègue étaient ainsi enlevées à la Hollande avec une population de quatre cent mille âmes. Des conditions onéreuses étaient imposées au commerce et la garde de toutes les embouchures des fleuves était confiée à des troupes franco-hollandaises, sous les ordres d'un général français.

La conscience et la raison du roi de Hollande se révoltèrent également. Il donna secrètement à ses ministres l'ordre de fortifier Amsterdam et d'interdire l'entrée des places fortes à nos troupes. Le général Maison trouva les portes de Berg-op-Zoom fermées devant lui.

L'acte était aussi imprudent que la résolution était honnête. A cette nouvelle, la violence de Napoléon dépassa toutes les bornes. Suivant la coutume qui s'était établie depuis quelques semaines dans ses rapports avec son frère, qu'il ne voyait pas, il écrivit à Fouché, en lui envoyant une lettre de M. de la Rochefoucault, ministre de France en Hollande :

« Je vous prie de lire cette lettre et de vous rendre chez le roi de Hollande, auquel vous en donnerez connaissance. Ce prince est-il devenu tout à fait fou? Vous lui direz qu'il a voulu perdre son royaume et que je ne ferai jamais d'arrangements qui feraient croire à ces gens-là qu'ils m'ont imposé. Vous lui demanderez si c'est par son ordre que ses ministres ont agi, ou si c'est de leur chef; et vous lui déclarerez que si c'est de leur chef, je les ferai arrêter et leur ferai couper la tête à tous. S'ils ont agi par ordre du roi, que dois-je penser de ce prince? Et comment après cela peut-il vouloir commander mes troupes, puisqu'il parjure ses serments? »

Toute résistance personnelle était impossible au malheureux roi de Hollande, mélancolique et entêté sans énergie. Il prit peur et céda sur tous les points ; ses ministres furent destitués et les places fortes ouvertes aux généraux français. « Il n'y a point eu jusqu'ici d'empire d'Occident, écrivit Louis à son redoutable frère ; il va y en avoir un vraisemblablement. Alors, Sire, Votre Majesté sera bien sûre que je

ne pourrai plus me tromper et l'indisposer. Veuillez considérer que j'étais sans expérience, dans un pays difficile, vivant au jour le jour. Permettez-moi de vous conjurer de tout oublier. Je vous promets de suivre fidèlement tous les engagements que vous m'imposerez. »

Le roi Louis repartit pour la Hollande, après avoir signé les conventions qui devaient le déshonorer aux yeux de ses sujets. Une seule amertume lui avait été épargnée : il était dispensé de faire la banqueroute. Désormais le jugement des prises était transporté à Paris, et les troupes françaises saisissaient déjà dans les provinces annexées les accumulations de marchandises prohibées qui se trouvaient dans les entrepôts. Le maréchal Oudinot venait d'établir son quartier général à Utrecht; l'empereur écrivit à son frère (15 mars 1810) : « Toutes les raisons politiques voulaient que je réunisse la Hollande à la France ; la mauvaise conduite des hommes qui appartiennent à l'administration m'en faisait une loi ; mais je vois que cela vous fait tant de peine que, pour la première fois, je fais plier ma politique au désir de vous être agréable. Toutefois partez bien de l'idée qu'il faut que les principes de votre administration changent, et qu'au premier sujet de plainte que vous donnerez, je ferai ce que je ne fais pas aujourd'hui. Ces plaintes sont de deux natures et ont pour objet, ou la continuation des relations de la Hollande avec l'Angleterre, ou des discours et des édits réacteurs contraires à ce que je dois attendre de vous. Il faut à l'avenir que toute votre conduite tende à inculquer dans l'esprit des Hollandais l'amitié de la France. Je n'aurais pas pris le Brabant et j'aurais même augmenté la Hollande de plusieurs millions d'habitants, si vous aviez tenu la conduite que j'avais droit d'attendre de mon frère et d'un prince français ; mais le passé est sans remède. Que ce qui est arrivé vous serve pour l'avenir. »

Le roi de Hollande était à peine rentré dans son royaume, rapportant à ses sujets l'unique consolation du précaire maintien de leur indépendance nationale, lorsque l'empereur, qui voyageait en Belgique, vint en grande pompe visiter les nouveaux départements qu'il avait enlevés à son impuissante voisine. L'impératrice Marie-Louise l'accompagnait, partout surprise du déploiement inouï des forces et de l'activité de l'empire. Napoléon inspecta Flessingue, récemment évacuée par les Anglais ; il reçut à Bréda les députations de tous les pouvoirs constitués ; la présence d'un vicaire apostolique lui fournit l'occasion d'une violente sortie contre la papauté. « Qui vous a nommé?

demanda-t-il. Le pape? Il n'en a pas le droit dans mon empire : je désigne les évêques chargés d'administrer l'Église. Rendez à César ce qui est à César; ce n'est pas le pape qui est César, c'est moi. Ce n'est pas au pape que Dieu a remis le sceptre et l'épée, c'est à moi. J'ai la preuve en main que vous ne voulez pas obéir à l'autorité civile, que vous ne voulez pas prier pour moi. Pourquoi? Est-ce parce qu'un prêtre romain m'a excommunié? Mais qui lui en avait donné le droit? Qui peut ici-bas relever les sujets de leur serment d'obéissance au souverain institué par les lois? Personne. Vous devez le savoir si vous connaissez votre religion. Ignorez-vous que ce sont vos coupables prétentions qui ont poussé Luther et Calvin à séparer de Rome la moitié du monde catholique? Moi aussi j'aurais pu affranchir la France de l'autorité romaine et quarante millions d'hommes m'auraient suivi. Je ne l'ai pas voulu, parce que j'ai cru les vrais principes du culte catholique conciliables avec les principes de l'autorité civile. Mais renoncez à me mettre dans un couvent, à me raser la tête comme à Louis le Débonnaire et soumettez-vous, car je suis César; sinon je vous bannirai de mon empire, et je vous disperserai comme les Juifs sur la surface de la terre. »

Ces éclats déréglés d'une volonté arbitraire proclamant hautement son omnipotence étaient excités par l'apparence même de la résistance : le roi de Hollande avait cherché à défendre les intérêts de ses sujets; le chef captif de l'Église catholique laissait apparaître quelquefois les restes de son autorité brisée ; les conseillers les plus intimes de l'empereur ne cachaient pas toujours leur désapprobation et leurs inquiétudes. Fouché était allé plus loin. L'empereur avait entre les mains la preuve des intrigues qu'il avait poursuivies en Hollande et en Angleterre. Lorsque Napoléon revint à Paris, Fouché ne se rendit pas au conseil. « Que penseriez-vous, dit l'empereur, d'un ministre qui, abusant de sa position, aurait, à l'insu du souverain, ouvert des communications avec l'étranger, sur des bases de son invention et compromis ainsi la politique de l'État? Quel châtiment peut-on lui infliger? » Fouché avait peu d'amis, nul n'osait cependant prononcer sur son sort. « M. Fouché a commis une grande faute, dit M. de Talleyrand; je lui donnerais un remplaçant, mais un seul : M. Fouché lui-même. » Napoléon mécontent haussa les épaules et renvoya ses ministres. Son parti était pris. « La singulière manière que vous avez de considérer les devoirs du ministre de la police ne

cadre pas avec le bien de l'État, écrivit-il à Fouché. Quoique je ne me méfie pas de votre attachement et de votre fidélité, je suis cependant obligé à une surveillance perpétuelle qui me fatigue et à laquelle je ne puis pas être tenu. Vous n'avez jamais voulu comprendre qu'on pouvait faire beaucoup de mal en ayant l'intention de faire beaucoup de bien. »

Fouché fut dépouillé de ses dignités et relégué dans sa sénatorerie d'Aix. Le général Savary, devenu duc de Rovigo, fut choisi comme ministre de la police. Napoléon était assuré de son dévouement sans bornes et sans scrupules, comme de son efficace habileté. La décision de l'empereur fut mal accueillie par le public. « J'inspirais de la frayeur à tout le monde, dit le duc de Rovigo dans ses mémoires; chacun faisait ses paquets, on n'entendait parler que d'exils et d'emprisonnements, et pis encore; enfin, je crois que la nouvelle d'une peste sur quelque point de la côte n'aurait pas plus effrayé que ma nomination au ministère de la police. » Savary arrivait au ministère sans autres ressources que sa sagacité personnelle et l'activité de la police. Fouché avait détruit toutes les traces de son administration. « Je n'avais pas grand'chose à brûler, mais ce que j'avais, je l'ai brûlé, » répondit le ministre disgracié lorsque l'empereur lui fit demander ses papiers. Bien des gens respirèrent plus à l'aise en apprenant cette nouvelle. Le duc d'Otrante devint populaire.

Presque au même moment, l'intérêt public se portait sur un autre révolté, plus digne que Fouché de l'estime générale, et qui venait de porter à l'empereur un coup plus sensible. De nouvelles difficultés s'étaient élevées entre Napoléon et Louis Bonaparte; les vexations de la surveillance partout instituée dans ses États, les souffrances et les entraves qui en résultaient pour les affaires de ses sujets, l'humiliation qu'il en éprouvait lui-même à chaque instant, aigrissaient le cœur du roi Louis; il écrivit affectueusement aux ministres qu'il avait été forcé de destituer. A cette impuissante manifestation d'une humeur naturelle, fort encouragée par l'état de l'opinion publique en Hollande, s'ajouta la résolution d'interdire l'occupation complète du territoire par les troupes françaises. Les portes de Harlem furent fermées aux aigles impériales. La populace de la Haye maltraita dans la rue un domestique du ministre de France. L'empereur n'attendait qu'un prétexte depuis longtemps prévu : le maréchal Oudinot reçut l'ordre d'entrer à Harlem et à Amsterdam, enseignes déployées. En

même temps la division du général Molitor pénétrait en Hollande par le nord et par le sud; partout les Pays-Bas se trouvaient occupés. Le ministre de Hollande à Paris, l'amiral Verhuell, reçut ses passeports.

La résistance était impossible; les conseillers du roi Louis le sentaient aussi amèrement que lui. Le roi était résolu à ne pas accepter le joug personnel que son frère voulait lui imposer; il signa un acte

LE ROI LOUIS

d'abdication en faveur de son fils aîné, jusqu'alors favorablement traité par l'empereur Napoléon; il remit à ses ministres un touchant message d'adieu pour le Corps législatif, et montant secrètement en voiture dans la nuit du 1er juillet 1810, il quitta Harlem, pour se réfugier aux bains de Töplitz. Le roi fugitif cacha soigneusement son passage et sa présence; il était las du pouvoir qu'il avait douloureusement exercé; il restait estimé et regretté dans le pays qu'il abandonnait tristement sans l'avoir jamais pu défendre.

Cette fuite loin du trône, et cette protestation muette contre la

tyrannie qui le rendait insupportable, causèrent quelque humeur à Napoléon, et le contraignirent d'agir ouvertement, sans les formes adoucies dont il avait compté envelopper sa prise de possession de la Hollande. Un décret impérial du 9 juillet 1810 annonça au monde que la Hollande était réunie à la France. L'abdication du roi Louis en faveur de son fils était tenue pour nulle et non avenue. Rome avait été déclarée la seconde ville de l'empire lors de la confiscation des États Pontificaux, Amsterdam fut promue au troisième rang. Sept départements nouveaux divisèrent le territoire des Pays-Bas. La Hollande devait envoyer six membres au Sénat de l'empire, six députés au Conseil d'État, vingt-cinq au Corps législatif, deux conseillers à la Cour de Cassation. L'empereur vanta souvent la rare capacité des Hollandais qu'il avait ainsi attirés à son service. Le premier usage qu'il fit alors de son autorité suprême fut de réduire la dette publique de quatre-vingts millions à vingt millions. Cette banqueroute amenait dans les charges du budget une économie qui devait, pensait-on, satisfaire tous ceux qui n'en subissaient pas personnellement les conséquences. « Le Corps législatif sera un autre objet d'économie, écrivait Napoléon le 23 juillet 1810 au prince Lebrun, son architrésorier, qu'il avait chargé de le représenter en Hollande, les Relations extérieures seront un objet d'économie, le Conseil d'État sera un objet d'économie, la liste civile encore un objet d'économie. L'empereur Napoléon n'avait pas compté sur deux sentiments plus puissants que tous les autres dans ce petit pays qui avait naguère conquis sa liberté au prix de tant de souffrances. La réunion à la France coûtait à la Hollande son indépendance nationale ; la banqueroute entachait son honneur et son crédit ; tout en se soumettant à une nécessité impérieuse, la nation hollandaise ne l'oublia jamais.

L'état de l'Europe subissait ainsi sous la main de l'empereur Napoléon des modifications fondamentales dont il prenait à peine le soin d'informer ses alliés. Seul l'empereur Alexandre avait reçu quelques explications au sujet de la réunion de la Hollande à la France. « Les Pays-Bas n'ont en réalité pas changé de maître, était chargé de dire M. de Caulaincourt ; c'est un pays de lagunes, de ports et de chantiers ; ils sont étrangers au continent, et n'ont d'importance que pour l'Angleterre ; les forces navales de la France en seront augmentées et la paix générale en deviendra plus facile et plus sûre. » Quelques mois seulement devaient s'écouler avant que Napo-

léon complétât ses lignes maritimes par la prise de possession des côtes jusqu'au Weser et à l'Elbe. Au mois de décembre 1810, un simple décret forma trois (1) départements français du territoire des villes anséatiques, des États du prince d'Oldenbourg et d'une petite portion du Hanovre. En sa qualité d'oncle de l'empereur Alexandre, le prince d'Oldenbourg reçut la ville d'Erfurt à titre d'indemnité; en même temps le territoire du Valais devint français sous le nom de département du Simplon. Les anciens maîtres des pays annexés reçurent purement et simplement la notification de la volonté souveraine. L'irritation était partout croissante, nul ne la ressentait plus vivement que l'empereur Alexandre, encore allié de nom à la France. Il se taisait cependant et il attendait.

Tout près de la Russie, dans un pays récemment démembré par l'empereur Alexandre avec l'assentiment de Napoléon, se préparait au même moment un évènement qui devait bientôt assurer à la cinquième coalition européenne l'un de ses plus utiles appuis. Le roi de Suède, Gustave IV, assez inconstant, violent et bizarre pour faire croire à l'altération de sa raison, avait été déposé le 10 mai 1809 par les États assemblés, à la suite d'une conspiration militaire; son oncle, le duc de Sudermanie, élevé au trône sous le nom de Charles XIII, n'avait point d'enfants; la Diète avait désigné pour son successeur le duc d'Augustenbourg. Ce prince vint à mourir subitement au milieu d'une revue. Les prétendants étaient nombreux; le roi de Suède désirait connaître la volonté de Napoléon. Celui-ci favorisait secrètement le roi de Danemark, mais les États n'étaient pas bien disposés en sa faveur, l'empereur refusa de se prononcer. « Un mot de Sa Majesté suffirait pour tout décider, » disait le chargé d'affaires de France à Stockholm, M. Désaugiers. Quelques personnes proposèrent de choisir un étranger; on pensa au maréchal Bernadotte. Pendant notre occupation de la Poméranie, il avait su se rendre agréable à la population qu'il avait ménagée et aux hommes considérables qui avaient pu apprécier son mérite militaire, la vivacité et l'étendue de son esprit. Il était l'allié des Bonaparte, et éclatant parmi les lieutenants de Napoléon. Un membre obscur de la Diète se rendit à Paris, et noua les premiers fils d'une intrigue destinée à réussir par le fait même de l'ignorance et des illusions de ses auteurs. En plaçant Bernadotte sur les marches du trône, les États de Suède crurent s'assurer la bienveillance de l'empe-

1. L'Ems-Supérieur, les Bouches-du-Weser, les Bouches-de-l'Elbe.

reur Napoléon; son nom était populaire parmi les classes inférieures; il fut proclamé à une grande majorité prince royal de Suède (17 août 1810).

Napoléon avait trop tardé à exprimer sa résolution; un courrier venait d'arriver à Stockholm, apportant des dépêches qui désavouaient hautement les déclarations des partisans de Bernadotte. « Je ne puis croire, disait Napoléon, que ces individus aient eu l'impudence de se dire chargés d'une mission quelconque. » L'annonce officielle de l'élévation du prince de Pontecorvo était déjà partie pour Paris. « J'étais peu préparé à cette nouvelle, » répondit Napoléon à la letttre du roi Charles XIII. Il voulut arracher à Bernadotte l'engagement de ne jamais porter les armes contre la France. Le maréchal s'y refusa formellement. Dès longtemps en hostilité secrète contre l'empereur, il jugeait sévèrement les égarements de son ambition et les conséquences qu'elle devait avoir pour la paix de l'Europe. « Allez donc, dit Napoléon, et que les destinées s'accomplissent! » La veille du 18 Brumaire, Bernadotte avait écrit au général Bonaparte : « Je conçois la liberté autrement que vous et votre plan la tue. Depuis trois semaines, j'ai pris ma retraite; mais si je reçois des ordres de ceux qui ont encore le droit de m'en donner, je combattrai toute tentative illégale contre les pouvoirs établis. »

La lutte ne devait pas tarder à éclater entre le nouvel héritier du trône de Suède et le maître exigeant qui prétendait soumettre toutes les puissances européennes à ses lois. Partout les questions que soulevait le blocus continental, dans le droit comme dans la pratique, amenaient des difficultés et créaient des souffrances contre lesquelles se heurtaient tous les gouvernements. En annexant la Hollande à la France, Napoléon avait autorisé moyennant un droit de 50 0/0 l'écoulement des marchandises de provenance anglaise que la contrebande avait entassées dans les magasins. Il conçut la pensée d'appliquer le même droit à toutes les ventes des denrées coloniales qui n'avaient jusqu'alors pu pénétrer en France qu'en vertu d'une licence spéciale. Toutes les marchandises de cette nature qui se trouvaient dans les entrepôts, soit dans les pays dépendants de l'Empire français, soit dans les régions étrangères, à quatre heures de voyage de la frontière, se trouvèrent tout à coup frappées de cette taxe, et sous l'obligation d'un certificat d'origine (5 août 1810). Au défaut de cette justification, les marchandises étaient saisies comme étant de provenance anglaise et

ment contre le système du blocus continental de l'empereur Napoléon et contre les ordonnances anglaises. Depuis plusieurs mois déjà, l'embargo avait été mis dans leurs ports sur les navires français et anglais qui ne s'y étaient pas réfugiés par suite d'une tempête ; défense avait été faite aux bâtiments de commerce américains de naviguer dans les mers d'Europe. Maîtresses, l'une des mers, l'autre de la terre, c'était aux États-Unis que l'Angleterre et la France prodiguaient leurs caresses, empressées de les enrôler au service de leurs passions hostiles. Longtemps l'empereur Napoléon avait exigé la saisie des navires américains naviguant sous pavillon neutre malgré l'interdiction de leur gouvernement, et cette rigueur avait été l'une des causes des dissensions qui s'étaient élevées entre lui et le roi de Hollande. Au mois de juillet 1810, il fit savoir au Congrès qu'à partir du 1er novembre les Américains ne seraient plus soumis aux décrets de Berlin et de Milan, et qu'ils pourraient entrer dans les ports de France, à condition qu'ils pussent obtenir de l'Angleterre la révocation des ordonnances du Conseil. « En continuant à s'y soumettre, avait dit naguère Napoléon, les peuples que menacent les prétentions de l'Angleterre feraient mieux de reconnaître sa souveraineté et l'Amérique devrait se presser de rentrer sous le joug qu'elle a si glorieusement secoué. »

De son côté, le cabinet anglais révoqua les ordonnances du Conseil à l'égard des Américains, et les dispensa du tribut comme de la relâche imposée à tous les autres navires ; mais il persista à interdire aux navires neutres l'entrée des ports français, confirmant ainsi son système de blocus sur le papier. La mesure était insuffisante pour la satisfaction des États-Unis ; elle ne nuisait pas gravement à ce commerce et à cette industrie de la Grande-Bretagne que Napoléon poursuivait avec tant d'acharnement sur la terre comme sur la mer.

Ce fut le signe du mécontentement profond de l'empereur Alexandre que sa résolution clairement manifestée de ne pas imposer à ses sujets des sacrifices pécuniaires exorbitants et nouveaux. Presque toutes les puissances européennes avaient accepté ou subi le décret du 5 août. « Il n'y a pas de vrais neutres, soutenait Napoléon ; tous sont des Anglais masqués sous divers pavillons et porteurs de faux papiers. Il faut les confisquer et l'Angleterre est perdue. » La Russie se refusa constamment à souscrire à ces instances. Fidèle à la loi du blocus au sujet de la capture des bâtiments anglais, l'empereur Alexandre autorisait la navigation sous pavillon neutre. Aucune saisie ne fut opérée dans ses États.

La Suède protestait en vain. Le Danemark avait été autorisé à opérer l'écoulement des marchandises prohibées moyennant le tarif de cinquante pour cent; le nouveau prince de Suède réclamait une indulgence analogue en faveur de son pays adoptif; l'empereur, mécontent, s'emporta : « Choisissez, dit-il, ou des boulets de canon aux Anglais ou la guerre avec la France. » Bernadotte consentit à entrer en hostilité avec l'Angleterre; il était sans ressources et sans défense. « Nous vous offrons des bras et du fer, écrivit-il à l'empereur; donnez-nous en retour les moyens que la nature nous a refusés. » D'autres alliés devaient bientôt accepter les offres de l'illustre maréchal de l'Empire.

Cependant les mois s'écoulaient et Napoléon ne quittait pas Paris. Il venait de contracter des liens nouveaux; il était occupé des soins que nécessitait l'administration intérieure de l'Empire, de la création légale du Domaine extraordinaire, fruit des conquêtes et des confiscations et qui servait depuis longtemps déjà à alimenter sans contrôle les besoins divers de l'empereur. L'apparence même de l'autorité échappait ainsi peu à peu au Corps législatif, dont les députés sortants avaient vu arbitrairement prolonger leur mandat. Les représentants des départements nouveaux avaient été directement choisis par le Sénat. La censure avait été rétablie, et ses arrêts favorables ne suffisaient pas toujours à préserver les ouvrages et les auteurs. L'*Allemagne* de Mme de Staël avait reçu l'autorisation des censeurs lorsque l'édition fut saisie et mise au pilori. Madame de Staël se vit elle-même obligée de quitter la France dans les vingt-quatre heures. Les rigueurs de Savary à l'égard de la presse dépassaient les traditions qu'avait laissées Fouché; la plupart des journaux se virent imposer des amendes permanentes sous forme de pension aux gens de letttres. L'érection de huit prisons d'État semblait présager des temps plus rudes encore; cependant l'empereur avait demandé au Conseil d'État pour l'exposé des motifs de cette fondation deux pages de considérants « contenant des idées libérales ». Il avait longtemps usé envers la France de la puissance des paroles, il en savait l'influence et la portée; plus d'une fois, dans les faits guerriers, ses actes avaient dépassé ses promesses; le jour était venu où il allait promettre plus qu'il ne pouvait tenir; les considérants libéraux ne dissimulaient plus à la nation le joug qui l'écrasait; les pompeuses déclarations contre le Léopard anglais lancées à l'ouverture de la session du Corps législatif, en décembre 1809, ne hâtaient pas la fin de la guerre d'Espagne. L'empereur ne partit pas,

comme il l'avait solennellement annoncé; il appela le maréchal Masséna, à peine remis de ses fatigues et de ses blessures pendant la campagne d'Allemagne, et lui confia le soin de vaincre les Anglais en Portugal. Sir Arthur Wellesley continuait d'occuper ses positions entre Badajoz et Alcantara. Depuis la bataille de Talavera et les combats qui avaient alors accompagné ses derniers mouvements de troupes, le général anglais n'avait pas activement pris part aux hostilités.

La guerre n'avait cependant jamais cessé en Espagne, et les insurgés n'avaient pas ralenti leurs efforts. Le général Kellermann avait dépeint sous ses véritables traits le caractère particulier de la lutte lorsqu'il écrivait au maréchal Berthier : « Ce n'est point une affaire ordinaire que la guerre d'Espagne; on n'y a point, sans doute, de revers, d'échecs désastreux à craindre, mais cette nation opiniâtre mine l'armée avec sa résistance de détail. Indépendamment des corps réguliers auxquels il faut faire face, il faut aussi se garder contre les essaims nombreux de brigands et les fortes bandes organisées qui infestent le pays et qui par leur mobilité et surtout la faveur des habitants échappent à toutes les poursuites et reviennent derrière vous un quart d'heure après votre passage. C'est en vain qu'on abat d'un côté les têtes de l'hydre, elles reparaissent de l'autre, et sans une révolution dans les esprits vous ne parviendrez de longtemps à soumettre cette vaste péninsule; elle absorbera la population et les trésors de la France. Elle veut gagner du temps et nous lasser par sa constance. Nous n'obtiendrons sa soumission que par lassitude et l'anéantissement de la moitié de la population. Tel est l'esprit qui anime cette nation, qu'on ne peut même s'y créer quelques partisans. En vain use-t-on avec elle de modération, de justice; dans un moment difficile un gouverneur ou chef quelconque ne trouverait pas dix hommes qui osassent s'armer pour sa défense. — Il faut donc du monde; l'empereur s'ennuie peut-être d'en envoyer, mais il faut en finir, ou se contenter de s'affermir dans une moitié de l'Espagne pour faire ensuite la conquête de l'autre. Cependant les ressources diminuent, les moyens de l'agriculture se détruisent, l'argent s'épuise ou disparaît; l'on ne sait où donner de la tête pour pourvoir à la solde, à l'entretien des troupes, aux besoins des hôpitaux, enfin au détail immense de ce qui est nécessaire à une armée à qui il faut tout. La misère et les privations augmentent les maladies et

affaiblissent continuellement l'armée, tandis que d'un autre côté les bandes, qui courent en tous sens, enlèvent chaque jour de petits partis ou des hommes isolés qui se hasardent en campagne avec une imprudence extrême, malgré les défenses les plus positives et les plus réitérées. »

C'était l'effort de tous les généraux commandant en Espagne de détruire les bandes de *guérillas* qui harassaient leurs soldats et décimaient lentement leurs corps d'armée; le général Suchet y avait plus que tout autre réussi en Aragon; le général Gouvion Saint-Cyr avait été absorbé par le siège de Girone qu'il venait enfin de soumettre, lorsque le maréchal Augereau fut envoyé en Catalogne pour lui enlever à la fois son commandement et la gloire de sa conquête. La fin de la campagne de 1809 avait été signalée par une victoire remportée, le 19 novembre, à Ocaña, par le maréchal Mortier et le général Sébastiani sur l'armée insurgée du centre. La Junte centrale avait confié ses pouvoirs à une commission exécutive à la tête de laquelle se trouvait le marquis de la Romana, toujours plus actif qu'efficace. Le gouvernement insurrectionnel s'était retiré dans l'île de Léon, convoquant hardiment les Cortès à Madrid pour le 1er mars 1810.

Le maréchal Soult était devenu major général de l'armée d'Espagne depuis que le maréchal Jourdan avait été rappelé à la suite de la bataille de Talavera; il méditait une grande campagne contre l'Andalousie. Napoléon hésitait à y consentir; seuls les Anglais lui paraissaient redoutables, et il eût voulu concentrer contre eux toutes ses forces; le maréchal Masséna n'était cependant pas prêt à entrer en campagne. Le roi Joseph reçut l'autorisation de s'avancer en Andalousie; il ordonna en même temps aux maréchaux Ney et Suchet de mettre le siège devant Ciudad-Rodrigo et Valence; tous deux disposaient de forces insuffisantes et devaient échouer dans une entreprise qui leur attira les amers reproches de l'empereur. L'armée du roi d'Espagne s'avança vers Séville; les défilés de la Sierra Morena avaient été occupés sans résistance par le maréchal Victor. Les dissensions intestines qui divisaient la capitale de l'Andalousie l'avaient privée de ses moyens de défense; une grande partie de la population prit la fuite; quelques canons braqués sur les remparts n'arrêtèrent pas un moment la marche des Français; le maréchal Victor fit sommer la place; la Junte de la province consentit à capituler. Tous les chefs militaires récemment rassemblés dans Séville avaient réussi à s'échap-

per. Le roi Joseph fit son entrée le 1er février 1810. Malaga et Grenade ne tardèrent pas à se rendre.

Tous les meneurs de l'insurrection se trouvaient désormais à Cadiz; la Junte centrale et sa commission exécutive avaient abdiqué en faveur d'une régence royale. Les préparatifs de la résistance dans cette place, fortifiée du côté de la terre par les hommes comme du côté de la mer par la nature, inquiétaient le roi Joseph, qui eût voulu dès longtemps détacher un corps d'armée contre Cadiz. « Assurez-moi de Séville, et je vous assurerai de Cadiz, » avait dit le maréchal Soult. On se voyait aujourd'hui obligé de garder Séville, Grenade et Malaga; on maintenait un corps d'observation devant Badajoz; les forces qui mirent le siège devant Cadiz étaient nécessairement restreintes; partout les armées espagnoles se reformaient.

Napoléon était depuis longtemps fatigué de la guerre d'Espagne qu'il avait au premier abord regardée comme une entreprise facile; il avait conçu de l'humeur contre son frère, qu'il jugeait avec raison incapable d'accomplir l'œuvre dont il avait eu le tort de le charger; les demandes continuelles d'hommes et d'argent qui lui venaient de la péninsule gênaient ses opérations et ses projets, il résolut de modifier l'organisation du gouvernement en Espagne. Dès le 28 janvier 1810, il écrivait au duc de Cadore (Champagny) : « Écrivez par l'estafette et à plusieurs reprises au sieur Laforest à Madrid, pour qu'il présente des notes sur l'impossibilité où je suis de suffire aux dépenses énormes de l'Espagne, que j'y ai déjà envoyé plus de trois cents millions, que des envois si considérables d'argent épuisent la France, qu'il est donc indispensable que le génie, l'artillerie, les administrations et la solde soient payés désormais par le trésor d'Espagne; que tout ce que je puis faire, c'est de donner un supplément de deux millions par mois, pour la solde; que si cette proposition n'est pas agréée, il ne me restera qu'à faire administrer pour mon compte les provinces d'Espagne. Dans ce cas, elles fourniraient abondamment à l'entretien et à la solde de l'armée. Voir les ressources de ce pays perdues par de fausses mesures et par une administration faible, et y envoyer le plus pur de mon sang, cela est impossible. Les provinces ont beaucoup d'argent; quand le soldat ne sera pas payé, il pillera, et je ne sais qu'y faire. »

Ce fut au milieu de sa joie et de son facile triomphe en Andalousie que les sévères réclamations de Napoléon vinrent surprendre le roi Joseph. Quelques libéralités qu'il s'était permises à l'égard de ses

serviteurs avaient achevé d'exaspérer l'empereur; il décréta l'état de siège[1] dans toutes les provinces à la gauche de l'Èbre, en confiant le commandement militaire à quatre chefs de corps, Augereau, Suchet, Reille et Thouvenot. Tous les pouvoirs administratifs étaient en même temps remis à ces généraux, qui devaient correspondre directement avec l'empereur. La pensée de Napoléon, et il la fit connaître à ses lieutenants, était de réunir à la France les territoires qu'il isolait ainsi du reste de l'Espagne, comme une indemnité des sacrifices que lui avait imposés la guerre. Le général Suchet fut chargé d'achever la conquête des places de Catalogne et d'Aragon que tenaient encore les insurgés. Il s'acquitta avec éclat du siège de Lérida.

En même temps, et pour enlever désormais au roi Joseph une autorité dont il ne savait pas user, les armées en campagne furent divisées en trois corps; l'armée du Midi fut confiée au maréchal Soult; l'armée de Portugal attendait encore l'arrivée du maréchal Masséna; l'armée du centre, la moins importante de toutes, fut seule laissée sous la direction personnelle du roi Joseph, qui en fut nommé général en chef. Il se trouva ainsi sans action directe et sans recours efficace contre les empiètements des autres chefs de corps absolument soustraits à son pouvoir. Les ambassades du roi Joseph, les réclamations de sa femme qui était encore à Paris, restèrent sans résultat. A la place d'un pouvoir central impuissant et insuffisant, Napoléon avait voulu établir des délégués de son autorité suprême: il avait sanctionné l'anarchie; les droits de la hiérarchie avaient disparu entre les lieutenants d'un chef arbitraire, mais jusqu'alors constamment servi par la victoire; loin de la présence de Napoléon, dans un royaume livré depuis deux ans au désordre d'une guerre civile, l'obéissance avait fait place à la méfiance et la régularité au désordre; à peine le maréchal Masséna eut-il rejoint cette armée de Portugal, dont il avait accepté le commandement à regret, qu'il eut aussitôt le sentiment des difficultés qui l'attendaient. L'empereur avait ordonné de débuter par le siège de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida; le maréchal Ney et le général Junot, dont les corps étaient placés sous le commandement de Masséna, firent entendre des réclamations si bruyantes, que le vieux maréchal fut obligé de déployer toute son autorité. « Ils disent que Masséna a vieilli, s'écria-t-il avec une juste colère, ils verront que ma volonté n'a rien perdu de sa force. » Déjà sir Arthur Wellesley, devenu lord

[1]. La Catalogne, l'Aragon, la Navarre et la Biscaye.

Wellington, préparait, non loin de Lisbonne, entre le Tage et la mer, cette position invincible que l'histoire a désignée sous le nom de lignes de Torrès-Vedras. C'était-là qu'il comptait attirer l'armée française, en épuisant lentement ses forces devant un ennemi patiemment inattaquable. Les ordres de Napoléon et la déférence de Masséna à ces instructions nous avaient évité le danger d'être attaqués par derrière; lorsque l'armée française s'avança à la rencontre de lord Wellington, elle avait pris possession de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida; mais les deux sièges avaient été longs et pénibles, ils avaient coûté la vie à beaucoup de soldats, des garnisons importantes occupaient les places. Suivant une coutume de son esprit, qui allait se développant avec le défaut de contradiction, l'empereur Napoléon n'admettait pas l'affaiblissement de ses forces, tout en rabaissant, à l'avance, celles de ses ennemis. « Mon cousin, écrivait-il le 19 septembre 1810 au maréchal Berthier, faites partir demain un officier porteur d'une lettre pour le prince d'Essling, dans laquelle vous lui ferez connaître que mon intention est qu'il attaque et culbute les Anglais; que lord Wellington n'a pas plus de dix-huit mille hommes, dont seulement quinze mille d'infanterie et le reste de cavalerie et d'artillerie; que le général Hill n'a pas plus de six mille hommes, infanterie et cavalerie; qu'il serait ridicule que vingt-cinq mille Anglais tinssent en balance soixante mille Français: qu'en ne tâtonnant pas et en les attaquant franchement après les avoir reconnus, on leur fera éprouver de grands échecs. Le prince d'Essling a quatre fois plus de cavalerie qu'il ne lui en faut contre l'armée ennemie. Je suis trop éloigné et la position de l'ennemi change trop souvent pour que je puisse donner des conseils sur la manière de mener l'attaque, mais il est certain que l'ennemi est hors d'état de résister. »

Ce fut le tort du maréchal Masséna d'accepter une mission dont il prévoyait les immenses dangers et de ne pas insister auprès de l'empereur avec le poids de sa vieille expérience sur les illusions qu'on se faisait à Paris au sujet de la situation respective des deux armées. Comptant sur la victoire le jour où il parviendrait à rejoindre son ennemi, il s'engagea avec cinquante mille hommes dans les routes impraticables du Portugal, à la suite de lord Wellington, déjà son égal en forces, et secondé par la nation portugaise tout entière soulevée contre les Français. Les lieutenants de Masséna, aussi hardis et plus jeunes, pesaient comme lui toutes les chances funestes de la cam-

UN COUP DE CANON RETENTIT ET LE MUR FUT RENVERSÉ

ıgne. « Ne marchandez pas les Anglais, » répondit Napoléon. On ɔéit.

Lord Wellington s'était arrêté dans sa retraite sur les hauteurs de ısaco, au-dessus de la vallée de Mondego, en avant de Coïmbre; il ırrait le passage au maréchal Masséna, qui résolut de donner la ıtaille; après un combat acharné et sanglant (27 septembre 1810), ıttaque des Français fut définitivement repoussée. Pour la première is, les Portugais mêlés aux troupes anglaises avaient courageusement ıutenu leurs alliés. « Ils se sont montrés dignes de se battre à côté ɜs soldats anglais, » dit lord Wellington dans son rapport. La route stait fermée et les Anglais, maîtres de leur position, voyaient déjà le aréchal Masséna contraint de se retirer. Il avait retrouvé sur le champ ɜ bataille toute son indomptable ardeur. « On doit pouvoir tourner s collines, » dit-il à ses lieutenants, et il détacha aussitôt le général ɔntbrun sur la droite pour battre un pays inconnu, ennemi et déjà ıveloppé dans les ténèbres de la nuit. La perspicacité et la persévé-nce du maréchal ne l'avaient pas trompé : ses éclaireurs découvrirent ı passage que les Anglais n'avaient pas occupé. Le 29, au coucher ı soleil, lord Wellington apprit tout à coup que l'armée ançaise tout entière avait défilé par le petit village de Bazalva sur le ɜvers de la montagne; elle débouchait déjà dans la plaine de Coïmbre ɔrsque les Anglais se virent obligés d'évacuer la ville en toute hâte; ɜs Français traversèrent la place à leur suite, se bornant à y établir s malades et les blessés; les milices portugaises reprirent aussitôt ɔssession de la ville. Masséna s'avançait sur Lisbonne à marches ccées; le 11 octobre, il arriva devant les lignes de Torres-Vedras ɔrmais complètement achevées, et garnies de six cents bouches à - Derrière trois séries successives de retranchements formidables, ni de ressources de tout genre, et s'appuyant d'un côté sur le Tage e l'autre sur l'Océan, lord Wellington avait résolu de renfermer son ıée jusqu'alors victorieuse et d'attendre que la faim, la maladie et ıisement l'eussent enfin délivré de ses ennemis, quelles que ɜent être les difficultés de l'entreprise et les clameurs qui dussent ɜver contre lui.

Je suis convaincu, écrivait le général anglais à son gouverne-ıt, que l'honneur et l'intérêt du pays exigent que nous tenions le plus longtemps possible, et avec l'aide de Dieu j'y tiendrai tant ɜ je le pourrai. Je ne chercherai pas à me soulager du fardeau de la

responsabilité en faisant peser le poids d'un échec sur les épaules des ministres; je ne leur demanderai pas des ressources dont ils ne peuvent pas disposer et qui ne contribueraient peut-être pas d'une manière efficace au succès de notre entreprise; je ne donnerai pas non plus à la faiblesse du ministère une excuse pour retirer l'armée d'une situation que l'honneur et l'intérêt du pays nous obligent à garder. Si les Portugais font leur devoir, je puis me maintenir ici, s'ils ne le font pas, aucun effort à la portée de la Grande-Bretagne ne suffirait à sauver le Portugal, et si je me vois obligé de me retirer, je serai en mesure d'emmener avec moi l'armée anglaise. »

Ce fut avec cette ferme et modeste confiance dans une situation qu'il avait prudemment choisie et dont sa prévoyance avait multiplié toutes les ressources, que lord Wellington attendit l'attaque de Masséna et des vieilles troupes qui venaient de se déployer devant ses lignes. L'ardeur des soldats s'irrita de cet obstacle imprévu, élevé de main d'homme, et dont nul n'avait pénétré le secret. « Nous en viendrons à bout comme nous serions venus à bout de Busaco si on nous avait laissés faire! » disaient les troupes. Masséna en jugeait autrement.

Le 16 octobre, le maréchal avec son état-major examinait avec soin les lignes ennemies; un coup de canon, un seul, retentit à ses oreilles, et le mur sur lequel reposait la lunette d'approche fut renversé. Masséna regarda ses lieutenants. « La seule chose à faire est d'occuper les deux rives du Tage et de les tenir bloqués, eux et Lisbonne, dit-il; nous attendrons les renforts, et quand l'armée d'Andalousie sera arrivée, nous verrons s'il y a derrière ces canons-là d'autres canons et d'autres murs, comme disent les paysans. »

Dans leur rigide simplicité, les conceptions de lord Wellington avaient tenu peu de compte des souffrances de la nation portugaise. Résolu à défendre le Portugal jusqu'à la dernière extrémité, il avait laissé Lisbonne exposée aux boulets, la campagne en proie aux déprédations systématiques des Français. Masséna prit son parti de constituer un établissement militaire en face des lignes ennemies. Partout les ressources de la contrée environnante furent soigneusement amassées dans des magasins, un hôpital fut préparé; le général Éblé, vieux et fatigué, mais toujours inépuisable dans ses ressources, préparait des barques afin de former un équipage de pont. Opérant un mouvement en arrière, Masséna et ses lieutenants occupèrent toutes les positions de Santarem à Thomar, empressés de s'installer sur les

deux rives du Tage, de s'emparer d'Abrantès et de resserrer chaque jour les Anglais dans leurs lignes. Déjà le mécontentement était grand à Lisbonne, où les vivres arrivaient avec difficulté; Wellington insistait auprès de la régence de Portugal pour obtenir la dévastation des campagnes et surtout celle de l'Alteintejo, ressource naturelle de l'armée française; les autorités portugaises résistaient. « Délivrez le Portugal, au lieu de l'affamer, » disaient-elles.

On le répétait en Angleterre, où le prince de Galles venait de prendre la régence à la suite d'une rechute définitive du roi Georges III dans sa folie. L'opposition se croyait maîtresse du pouvoir; elle avait longtemps soutenu contre les ministres de son père la politique de l'héritier du trône, elle plaidait alors la cause de la paix. Les dangers auxquels était exposée l'armée de Portugal, les maux qu'elle pouvait endurer faisaient le sujet de toutes les discussions du Parlement. Le prince Régent ne se hâtait pas de changer son cabinet, mais la violence des récriminations dans les rangs opposés agissait sur le marquis de Wellesley lui-même; il pressait son frère de faire un effort pour soulager l'Angleterre du poids énorme qui l'accablait. « Je sais qu'il m'en coûtera le peu de réputation que j'ai pu obtenir, et la bonne volonté de la population qui m'entoure, disait Wellington, mais je n'accomplirais pas mon devoir envers l'Angleterre et ce pays-ci si je ne persévérais pas dans la prudence qui peut seule nous assurer le succès. » Le maréchal Masséna avait envoyé à Paris le général Foy, éloquent et adroit, chargé de représenter à l'empereur les difficultés de la situation de l'armée et l'absolue nécessité d'un effort suprême en sa faveur.

Le général arrivait à Paris au moment où se préparaient des complications nouvelles; la rudesse des procédés de Napoléon, la violence qu'il avait déployée à l'égard des petits princes indépendants dont il avait confisqué les territoires, le joug de fer sous lequel il prétendait plier tous les intérêts commerciaux de l'Europe avaient peu à peu effacé les restes de la jeune admiration et de la confiance que son éclatant génie avait inspirées à l'empereur Alexandre; personnellement blessé par le brusque abandon de la négociation matrimoniale, le tzar concevait des inquiétudes sérieuses sur les développement de l'insatiable ambition qui menaçait d'envahir les régions les plus lointaines. Il avait fait quelques préparatifs de défense, peu importants en eux-mêmes, et qui manifestaient simplement ses

craintes; Napoléon en avait conçu de l'ombrage; la passion insensée des conquêtes s'était réveillée dans son âme; il méditait déjà une entreprise nouvelle, plus hardie et moins justifiée que toutes celles qu'il avait naguère accomplies, nécessitant des efforts qui devenaient chaque jour plus difficiles. Aucune ressource ne pouvait être négligée; aucun renfort ne pouvait être détaché pour le Portugal et l'Espagne des armées qui se préparaient en France et en Allemagne. La spirituelle ardeur du général Foy, son loyal plaidoyer en faveur du maréchal Masséna ne parvinrent pas complètement à éclairer Napoléon sur la situation des affaires dans la Péninsule; il en sut assez cependant pour ordonner de nouvelles dispositions de ses troupes. Le corps du général Drouet de la Vieille-Castille et le cinquième corps de l'armée d'Andalousie commandé par le maréchal Mortier devaient se porter au secours du maréchal Masséna. L'empereur recommandait à celui-ci d'occuper sans retard les deux rives du Tage, d'y jeter deux ponts comme naguère sur le Danube à Essling, afin d'assurer ses communications, en attendant les renforts qui lui permettraient d'attaquer les lignes anglaises avec quatre-vingt mille hommes, de les enlever peut-être et dans tous les cas d'infliger de telles souffrances à la population portugaise et aux Anglais, que ceux-ci seraient obligés de se retirer. « La politique du gouvernement anglais tend à changer, ajoutait Napoléon; mes derniers et grands efforts nous amèneront enfin la paix générale. » Il commençait au même moment les préparatifs de la campagne de Russie.

« Tout est sur le Tage! » tel était le mot d'ordre envoyé en Espagne par le général Foy et la teneur de la correspondance du major général Berthier avec les chefs des armées dans la Péninsule. Le général Drouet se mit en marche avec son corps réduit à quinze mille hommes, et que Napoléon évaluait à trente mille; par suite du retard des opérations, une seule division de sept mille hommes était effectivement à la disposition du général lorsqu'il prit le chemin de Santarem. Le général Gardanne, lancé en avant, avait conçu des inquiétudes sur le bruit d'un mouvement des Anglais et il s'était promptement replié sur Almeida, laissant aux soldats de Masséna et au général en chef lui-même la douleur d'une espérance déçue. Les instructions envoyées au général Drouet témoignaient encore des illusions obstinées de l'empereur Napoléon à l'égard de la situation respective des deux armées en Portugal. « Réitérez au général Drouet l'ordre d'aller à Almeida,

écrivait Napoléon au maréchal Berthier, et de réunir des forces considérables pour pouvoir être utile au prince d'Essling et aider à ouvrir ses communications. Il faudrait qu'il donnât au général Gardanne ou à tout autre général une force de six mille hommes avec six pièces de canon pour rouvrir la communication et qu'un autre corps de même force se trouvât à Almeida pour correspondre avec lui. Enfin il est important que les communications de l'armée de Portugal soient rétablies, afin que, pendant tout le temps que les Anglais ne se sont pas rembarqués, il puisse assurer les derrières du prince d'Essling. Aussitôt que les Anglais se seront rembarqués, il portera son quartier général à Ciudad-Rodrigo, mon intention n'étant pas que le neuvième corps s'engage dans le Portugal, à moins que les Anglais n'y tiennent encore, et même le neuvième corps ne doit jamais se laisser couper d'Almeida, mais il doit manœuvrer entre Almeida et Coïmbre. »

Lorsque le général Drouet, réunissant toutes ses forces, parvint enfin avec huit ou neuf mille hommes à Thomar (janvier 1811), le maréchal Masséna luttait depuis cinq mois, dans un isolement complet, contre une situation qui devenait chaque jour plus critique. Il avait successivement enlevé Punhète et Leyria, constamment occupé de préparer ce passage du Tage que lui recommandait Napoléon sans en deviner les difficultés inouïes. Les soldats avaient été organisés en compagnies de fourrageurs, progressivement obligés de s'éloigner davantage des campements, afin de s'assurer quelques ressources, exposés en conséquence aux attaques de la population partout hostile. Des maraudeurs se détachaient souvent de leurs régiments, vivant pendant plusieurs semaines d'un véritable pillage avant de rentrer sous les drapeaux. Les officiers souffraient plus encore que les soldats, car ils ne pillaient pas; l'argent et les rations leur manquaient, les habits tombaient en lambeaux, et le courage seul restait inépuisable; la discipline faiblissait à tous les degrés de la hiérarchie militaire. Les lieutenants du maréchal Masséna n'éprouvaient pas à son égard la confiance qui soutenait les soldats. Les équipages de pont venaient enfin d'être terminés, grâce à des prodiges de persévérance et d'habileté; des discussions amères s'élevaient chaque jour sur le point le plus favorable pour le passage, lorsque l'approche du général Drouet jeta la joie et l'espérance dans l'armée tout entière. Le général Gardanne, qui commandait l'avant-garde, annonçait l'arrivée de toutes

les divisions retardataires du neuvième corps et les ordres envoyés au maréchal Soult pour le mouvement du maréchal Mortier. L'argent comme les renforts allaient pleuvoir sur l'armée, les instructions de l'empereur étaient formelles, les Anglais ne tarderaient pas à être débusqués de leurs fameuses lignes, et, s'il fallait encore les bloquer pendant quelque temps, le Tage une fois franchi, les troupes ne manqueraient plus d'aucune ressource; la plaine de l'Alemtejo leur serait ouverte, la belle saison approchait, tous les efforts deviendraient faciles. La confiance et l'allégresse se répandirent dans tous les campements.

Seul le maréchal Masséna était triste et inquiet. Il avait lu les dépêches que lui apportait le général Drouet, il avait amèrement souri aux espérances et aux conseils de l'empereur Napoléon; il avait compris que les renforts étaient inefficaces, et que la tentative de sa résistance était d'avance condamnée à la stérilité. Le général Drouet avait l'ordre de maintenir les communications entre Santarem et Almeida; déjà l'insurrection avait refermé derrière lui toutes les routes et de nouvelles escarmouches seraient nécessaires pour s'ouvrir un passage. Seul le corps du général Gardanne était destiné à rester dans les campements et il ne s'élevait pas à quinze cents hommes. Masséna résolut de conserver auprès de lui le général Drouet; il parvint non sans peine à l'y décider. Déjà le découragement pénétrait dans l'armée avec la véritable connaissance de la situation et de l'insuffisance notoire des secours. Le général Foy venait d'arriver, accompagné d'un petit corps de recrues ou de convalescents qu'il avait formé à Ciudad-Rodrigo; avant de quitter ce poste, il avait écrit au maréchal Soult, toujours occupé en Andalousie : « Je vous conjure, monsieur le Maréchal, au nom d'un sentiment sacré pour tous les cœurs français, du sentiment qui nous enflamme tous pour les intérêts et la gloire de notre auguste maître, de présenter le plus tôt possible un corps de troupes sur la rive gauche du Tage, vis-à-vis l'embouchure du Zézère. Il y a à peine quatre journées de Badajoz à Breto, village situé en face de Punhète. Les Anglais sont peu nombreux à la rive gauche du Tage; ils ne peuvent rien oser dans cette partie sans compromettre la sûreté de leurs formidables retranchements devant Lisbonne qui ne sont qu'à huit lieues du pont de Rio-Mazac. Suivant les déterminations que prendra Votre Excellence, l'armée de M. le prince d'Essling passera le Tage, fera la loi aux Anglais sur les deux rives du fleuve.

sur Santarem. Il s'avança donc avec le maréchal Mortier et le cinquième corps à l'attaque d'Olivença, qui n'opposa pas une longue résistance. Le 27 janvier, il investit Badajoz.

La place était forte, protégée par le Guadiana et par de solides remparts; elle communiquait par un pont de pierres avec le fort Saint-Cristoval bâti sur la rive droite et qui défendait le camp retranché de Santa-Engracia. Au moment où le maréchal Soult s'approcha de Badajoz, le corps du marquis de la Romana, naguère occupé en Portugal au service des Anglais et récemment réclamé par l'insurrection espagnole, prenait possession de ces retranchements; son infatigable chef venait de mourir à Lisbonne. Ce fut en présence de ces forces ennemies que le cinquième corps commença les travaux d'un siège destiné à les retenir pendant plusieurs semaines. Une heureuse attaque sur un petit fort détaché permit aux maréchaux de tenter le passage du Guadiana, alors fort grossi par les pluies, et de donner bataille à l'armée espagnole. Le 19 février au matin sur les rives de la Gevara, le corps des insurgés fut complètement défait, sans avoir pu réussir à se renfermer dans le camp de Santa-Engracia. Le maréchal Soult était désormais en mesure de hâter la prise de Badajoz et de pousser vers le Portugal avant que l'armée espagnole pût se reformer; il ne parut pas en concevoir la pensée et reprit avec persévérance le travail des tranchées. « J'espère que Badajoz aura été pris dans le courant de janvier, et que la jonction avec le prince d'Essling aura eu lieu avant le 20 janvier, écrivait cependant l'empereur; si cela est nécessaire, le duc de Dalmatie peut retirer des troupes du quatrième corps. Je vous le répète, tout est sur le Tage. »

On entendait à Santarem et à Torres-Vedras le canon de Badajoz, et le cœur des deux armées battait d'inquiétude et d'espérance. Lors de l'arrivée du général Foy, en présence de l'insuffisance des forces disponibles, la question s'était posée entre la retraite sur le Mondego et la tentative pour le passage du Tage. La volonté de l'empereur fortement exprimée à Foy lui-même, l'honneur patriotique qui animait tous les généraux, même les plus mécontents, avaient fait pencher la balance en faveur d'une occupation prolongée. Il fallait donc essayer de franchir le fleuve; la détresse qui régnait dans certaines divisions absolument réduites à la famine, ne permettait plus d'hésiter, on reconnut avec soin les rives du fleuve. Un instant, on conçut la pensée de se servir comme point de repère de l'île d'Alviela, située au milieu

RETRAITE DE L'ARMÉE FRANÇAISE

du fleuve comme l'île de Lobau se trouvait placée au milieu du Danube. Les équipages de pont étaient rassemblés à Punhète, les chevaux manquaient, le général Éblé s'opposa à une tentative dont on devait trop tard reconnaître les avantages; le passage de Santarem à Abrantès offrait l'inconvénient d'une attaque immédiate de l'ennemi en possession de cette ville, récemment fortifiée par le général Hill. On résolut d'attendre l'arrivée du maréchal Soult ou des renforts qu'il avait l'ordre d'envoyer en Portugal. Masséna n'avait jamais cru, il ne croyait pas aux promesses qui lui avaient été faites de ce côté; il consentit cependant, sur l'avis de tous, à retarder de quelques jours un mouvement rétrograde qui devenait nécessaire, l'impossibilité de tenter seuls le passage du Tage étant reconnue; l'ennemi avait occupé l'île d'Alviela, toutes les ressources locales étaient épuisées, la réserve de biscuit assurait encore quinze jours de vivres à l'armée. Les semaines s'écoulaient sans nouvelles, le vent n'apportait plus le bruit de la canonnade, les soldats se sentaient abandonnés au bout du monde; la colère des généraux ne leur permettait plus de ranimer le courage défaillant d'une armée affamée et sans espérance. Masséna commença les habiles préparatifs de sa retraite sur le Mondego; sous prétexte d'opérer une concentration des corps nécessaires au passage du Tage, il détacha le maréchal Ney sur Leyria, afin de couper aux ennemis les routes de la mer, pour former ensuite l'arrière-garde. Les blessés et les malades avaient pris les devants; le 5 mars, à la fin du jour, l'armée française tout entière se mit en marche, triste et sombre, malgré la joie de quitter les lieux où elle avait souffert sans compensation et sans gloire. Les équipages de pont, préparés avec tant d'efforts par le général Éblé, furent brûlés. Le général Junot pressait sa marche afin d'occuper Coïmbre et le Mondego, point de ralliement indiqué d'avance à tous les corps.

Lord Wellington était sorti de ses retranchements en apprenant les mouvements qui lui annonçaient notre retraite. Sa prudence accoutumée le détournait de précipiter la poursuite par un effort qui pouvait devenir dangereux; le caractère bien connu du maréchal Ney protégeait l'arrière-garde non moins que la vaillance de ses troupes. Il rangea ses forces en ordre de bataille devant Pombal, ce qui obligea Wellington à rappeler les divisions qu'il avait détachées au secours de Badajoz; mais la hâte de la retraite avait repris possession de l'âme du général Drouet, toujours poursuivi par le scrupule de sa désobéissance

aux ordres formels de Napoléon; Ney n'était pas en mesure de défendre sérieusement ses positions contre les Anglais; après une escarmouche brillante, il se replia sur Redinha. Sa division d'infanterie avait constamment combattu sous ses ordres, dans toutes les campagnes des six dernières années; elle disputait pied à pied le terrain aux vingt-cinq mille Anglais qui suivaient l'armée française, sans se laisser un seul instant troubler ou presser par la supériorité de l'ennemi. Au moindre mouvement offensif des colonnes anglaises répondait une charge de nos troupes qui rétablissait bientôt la distance entre les deux armées. Masséna, qui assistait aux manœuvres du maréchal Ney, les admirait sans réserve, conjurant son habile et courageux lieutenant de ne pas abandonner les hauteurs, afin de laisser aux autres corps le temps et le terrain nécessaires pour continuer leur marche; un dernier engagement, qui eut lieu sur les rives de la Soure en avant de la position de Redinha, permit enfin à Ney de franchir la rivière et de gagner le bourg de Condeixa.

La position était forte et Masséna comptait sur l'énergique résistance de son arrière-garde, pour arrêter les Anglais et laisser aux différents corps le temps de se rassembler à Coïmbre; le maréchal Ney manqua dans cette occasion aux justes espérances de son chef: après une légère escarmouche, il abandonna Condeixa; prévenant à la hâte les corps qu'exposait son mouvement, il se replia sur le gros de l'armée; l'établissement à Coïmbre devenait impossible, lord Wellington suivait de près nos forces divisées. Masséna gagna l'Alva par une série d'habiles manœuvres, constamment contrariées par l'indiscipline de ses lieutenants. Le maréchal Ney s'était laissé surprendre à Foz d'Arunce par les Anglais, le général Reynier étendit au loin ses campements sans souci de la sûreté des autres corps; la position sur l'Alva n'était plus tenable. Masséna, irrité et navré, continua sa marche vers la frontière d'Espagne; il y rentrait sans gloire, après avoir déployé pendant six mois toutes les ressources de son courage et l'énergie de sa volonté dans une situation qui lui avait été imprudemment imposée par des ordres péremptoires. Il ramenait une armée endurcie à la fatigue et aux privations, mais désorganisée par une existence à la fois oisive et irrégulière, dirigée par des chefs aigris et mécontents. Les conséquences de cet état de choses ne tardèrent pas à éclater; à peine les troupes avaient-elles pris quelques jours de repos en Espagne, que le maréchal Masséna conçut la pensée de reprendre l'offensive en descen-

dant sur le Tage par Alcantara, afin de rentrer en Portugal et d'y recommencer la campagne. Le maréchal Ney refusa nettement de le suivre sans la communication des ordres formels de l'empereur. En présence de cet acte de révolte, deux fois réitéré, Masséna enleva à Ney le commandement du sixième corps, qui fut confié au général Loyson. Ney obéit, non sans quelques regrets de sa conduite; l'humeur de tous

LE MARÉCHAL NEY

les chefs de corps rendait évidemment impossible la reprise de la campagne en Portugal; l'armée fut cantonnée entre Almeida, Ciudad-Rodrigo et Salamanque. L'empereur venait de confier le commandement général de toutes les provinces du Nord au maréchal Bessières; celui-ci avait beaucoup promis au maréchal Masséna, qui se berçait encore de l'espoir d'une grande bataille. A sa suite, lord Wellington était entré en Espagne.

La situation des affaires y devenait critique, malgré l'éclat de la prise de Badajoz, qui avait enfin été réduite à capituler, le 11 mars, à

la veille d'un assaut général. Le maréchal Soult se trouvait alors pressé de courir au secours de Cadiz. Le maréchal Victor était menacé dans ses positions de siége par le général espagnol Blake et par un corps anglais récemment débarqué à Gibraltar; mais déjà l'énergique défense de Victor avait triomphé de l'ennemi dans le combat de Barossa; les assaillants s'étaient retirés, ils restaient cependant menaçants; l'armée de Wellington, naguère immobilisée par Masséna à Torres-Vedras, devenait aujourd'hui un danger pour ceux qui n'avaient pas pu ou qui n'avaient pas voulu porter secours à l'expédition de Portugal; nos forces, partout dispersées, étaient partout insuffisantes; le maréchal Soult, justement inquiet, demandait de tous côtés des renforts. Le général Foy était retourné à Paris, pour expliquer à l'empereur la retraite de Masséna.

L'humeur de Napoléon était vive : il n'avait point encore ouvert les yeux sur les causes profondes de tant d'échecs répétés; il ne comprenait pas la leçon que donnaient les évènements à son ambition conquérante; il imputait à ses lieutenants des fautes parfois inévitables, toujours faciles à prévoir dans les circonstances où ils se trouvaient placés. Les inépuisables ressources de son génie militaire ne lui firent cependant pas défaut à ce début éclatant d'embarras destinés à s'accroître journellement. Il rappela le maréchal Ney, incapable de servir sous un autre que lui, et le remplaça par le maréchal Marmont, plus docile, plus habile dans les questions d'organisation militaire et fort empressé auprès du maréchal Masséna. Celui-ci fut chargé de surveiller lord Wellington et de s'attacher à suivre l'armée anglaise. Le maréchal Soult reçut les renforts qui lui étaient devenus nécessaires pour défendre la frontière de l'Estramadure. La garnison de Badajoz était insuffisante, celle d'Almeida fournissait depuis plusieurs semaines des vivres aux troupes de Masséna cantonnées aux environs de la place; les ressources commençaient à s'épuiser.

Wellington triomphait en Portugal, en Espagne, en Angleterre même; ses détracteurs avaient été contraints d'admirer la sagesse de ses combinaisons et d'en constater le succès; l'opposition l'avait hautement proclamé dans le Parlement; le parti de la guerre l'emportait dans les conseils, et nul ne marchandait plus les secours au général victorieux. Les clameurs passées n'avaient pas troublé lord Wellington, les flatteries de la faveur publique ne l'enivrèrent pas; il avait résolu de mettre le siége devant les places récemment conquises par les

Français. Il se porta de sa personne dans les environs de Badajoz, afin d'arrêter son plan de campagne. Le gros de l'armée menaçait Almeida.

Masséna était informé du départ de Wellington ; il conçut l'espoir de profiter de cette absence pour infliger aux Anglais une éclatante défaite. Réunissant à la hâte un convoi de vivres destiné à ravitailler Almeida, il pressait le maréchal Bessières de se joindre à lui pour attaquer l'armée ennemie. Bessières tardait ; les lieutenants de Masséna ne témoignaient pas l'ardeur qui enflammait encore l'héroïque défenseur de Gênes. Usant cette fois de tous ses droits comme général en chef, Masséna ordonna enfin la concentration des forces. Il s'apprêtait à partir « sans pain, sans canons, sans chevaux », écrivait-il au maréchal Bessières, résolu à ne plus différer son attaque. Le duc d'Istrie (Bessières) arriva enfin le 1er mai, avec un renfort de quinze cents chevaux et un convoi de blé. Lorsque les troupes quittèrent Ciudad-Rodrigo, le lendemain 2 mai, elles avaient apaisé leur faim ; trente-six mille hommes environ se trouvaient sous les armes. Wellington avait eu le temps de rejoindre son armée.

Les Anglais occupaient le village de Fuentès d'Onoro, entre les deux ruisseaux du Dos Casas et du Furones ; ils couvraient ainsi leur principale communication avec le Portugal par le pont de Castelbon sur le Coa, et défendaient contre nous la route d'Almeida. Masséna résolut d'attaquer sur la droite le gros de l'armée ennemie, au lieu de diriger sa marche vers le prolongement de ses lignes dans la direction d'Almeida. Le combat s'engagea (3 mai 1811) sur les deux rives du Dos Casas. Extrêmement acharné des deux parts, il laissa les Anglais en possession du village. Nos colonnes d'attaque s'étaient trouvées insuffisantes et dispersées sur une trop grande étendue. Elles occupaient cependant les deux rives du ruisseau, lorsque la nuit tombante fit cesser la lutte. Le lendemain, le maréchal Masséna, changeant le point de son principal effort, marcha avec le gros de ses forces sur Pozo-Velho ; il attaqua le 5 mai au point du jour ; des charges brillantes de la cavalerie avaient ébranlé les Anglais, mais la garde se refusa à agir sans les ordres du maréchal Bessières, qu'on ne put retrouver à temps sur le champ de bataille ; la division du général Loyson s'égara dans les bois, le général Reynier se borna à contenir la brigade anglaise qui lui était directement opposée ; les munitions manquaient ; le maréchal Bessières, alléguant la fatigue des attelages, se refusa à détacher

sur-le-champ les équipages du train vers Ciudad-Rodrigo où se trouvait un approvisionnement de cartouches. La discussion et l'indiscipline avaient porté leurs fruits; le premier et glorieux élan du début de la journée resta sans résultat; Masséna coucha sur le champ de bataille, à portée de fusil des Anglais, mais ceux-ci n'avaient pas reculé et maintenaient toujours leurs positions. Lorsque le maréchal, pourvu de munitions, voulut recommencer les hostilités, les plus dévoués parmi ses lieutenants le dissuadèrent de cette entreprise; le découragement gagnait les soldats, comme l'humeur les officiers. Le désespoir dans le cœur, Masséna resta en face des Anglais, tandis qu'il donnait l'ordre de faire sauter les remparts d'Almeida. Le mouvement de retraite commençait à peine le 10 mai, lorsqu'on entendit l'explosion qui annonçait l'exécution des instructions données. La place d'Almeida n'existait plus, la garnison avait réussi à échapper à la surveillance des Anglais, rejoignant le corps du général Heudelet qui avait été envoyé à sa rencontre. « Cet acte vaut une victoire! » s'écria avec colère lord Wellington. Masséna ne s'y laissait pourtant pas tromper.

Quelques jours plus tard (16 mai 1811), le maréchal Soult échouait à son tour contre la résistance des Anglais postés en avant de Badajoz sur les rives de l'Albuera. Un corps d'armée anglo-espagnol avait mis le siège devant la place. Les efforts du général français ne suffirent pas à enlever le village d'Albuera. Le maréchal fut contraint de prendre ses cantonnements à quelque distance, sans s'éloigner cependant de Badajoz. Masséna venait d'être rappelé en France et remplacé dans son commandement par le maréchal Marmont. Il avait eu cette fortune d'être constamment sacrifié à une ambition plus hardie et plus habile que la sienne, et de porter plus d'une fois la peine des fautes qu'il n'avait pas commises. Son âme resta indomptable jusque dans son amère tristesse, mais sa carrière militaire était terminée, il ne devait plus combattre désormais; aucun des derniers efforts de Napoléon ne fut confié au génie guerrier d'un ancien rival, qui était devenu un loyal et utile lieutenant, sans jamais se plier au rôle de courtisan, ni de serviteur.

Depuis trois ans, l'opiniâtre antipathie des Espagnols pour le joug étranger luttait pied à pied contre la puissance de Napoléon: depuis deux ans les plus éclatants efforts de notre courage s'usaient vainement contre la résistance courageusement calculée des Anglais. Les sacrifices énormes nécessités par la conquête de l'Espagne n'étaient

compensés ni par le repos, ni par la gloire. Les armées s'épuisaient et les généraux se lassaient contre des ennemis impossibles à détruire, lorsqu'ils fuyaient pour se reformer aussitôt, comme les Espagnols, ou lorsqu'ils défendaient intrépidement des positions habilement choisies, comme les Anglais; le pouvoir et la réputation de Wellington allaient grandissant en proportion de nos échecs. Le roi Joseph, faible

LE ROI DE ROME

et honnête, injustement imposé par une combinaison perfide à un peuple qui le repoussait, apportait en France le récit de ses griefs et de ses malheurs.

Telle était la situation en Espagne, au mois de mai 1811, après les espérances et les longues illusions des campagnes d'Andalousie et de Portugal. L'empereur venait de goûter une grande joie; il possédait enfin un fils; le Roi de Rome était né à Paris le 20 mars. Mais de jour en jour la situation devenait plus grave; la rupture avec la Russie était imminente; nous avions perdu, les unes après les autres, nos plus

importantes colonies. Dès 1809, les Anglais s'étaient emparés de nos comptoirs du Sénégal, et avaient achevé de détruire notre puissance à Saint-Domingue; aux mois de juillet et de décembre 1810, l'île Bourbon et l'île de France nous furent à leur tour enlevées. Nos courageux efforts sur les mers restaient impuissants pour défendre les anciennes possessions de la France, comme notre brillante valeur échouait en Espagne pour nous assurer une injuste conquête. A l'intérieur, la crise industrielle et commerciale se développait par la surabondance des productions en face d'un marché européen de plus en plus restreint. En même temps, l'empereur Napoléon se trouvait aux prises avec les difficultés du gouvernement spirituel de l'Église catholique étourdiment entrepris. Les nouveaux prélats attendaient encore leurs bulles d'institution et le pape était toujours en prison.

Napoléon prit son parti : il donna l'ordre aux évêques nommés d'Orléans, de Saint-Flour, d'Asti, de Liège, de se rendre à leurs sièges sans autres formalités ecclésiastiques. Il avait élevé son oncle, le cardinal Fesch, à l'archevêché de Paris après la mort du cardinal de Belloy. Celui-ci accepta provisoirement, tout en conservant son archevêché de Lyon, dont les titres étaient canoniquement en règle. L'empereur s'emporta; il était allé faire une visite à Notre-Dame, sans être reçu par le cardinal Fesch. « J'entends, dit-il, trouver l'archevêque de Paris au pied de sa cathédrale. » Il fit donner l'ordre au nouvel élu de prendre possession de son siège. « Non, dit le cardinal, j'attendrai l'institution du saint-père. — Mais le chapitre vous a donné des pouvoirs. — Il est vrai, mais je ne saurais en user en cette circonstance. — Ah! s'écria l'empereur, vous condamnez ceux qui m'ont obéi. Je saurai bien vous y forcer. — *Potius mori*, reprit le cardinal. — Ah! *mori*, *mori*, répéta l'empereur... Vous voulez Maury, vous l'aurez! »

Le cardinal Maury, naguère le fougueux défenseur des droits et des libertés de l'Église catholique devant l'Assemblée constituante, fut nommé archevêque de Paris, le 14 octobre 1810. Le 22, l'évêque de Nancy, M. d'Osmond, fut appelé à l'archevêché vacant de Florence. Ordre fut donné aux deux prélats de prendre possession de leurs sièges. De Savone, Pie VII avait souvent réussi à faire parvenir au clergé français et italien quelques dispenses canoniques et quelques indices de son autorité spirituelle; plusieurs associations s'étaient formées pour lui en fournir les moyens; le pape en profita pour envoyer au cardinal Maury comme à l'archevêque de Florence la défense de monter sans

son institution dans les chaires épiscopales. Le bref adressé à Florence circula promptement dans la ville; un chanoine et deux prêtres furent à ce sujet jetés en prison. A Paris, le bref fut remis secrètement à l'abbé d'Astros, grand vicaire capitulaire, cousin de M. Portalis, le conseiller d'État et le fils de l'ancien ministre des cultes. Le chanoine était modéré dans ses opinions comme dans sa conduite; il se conforma cependant aux instructions du saint-père: lorsque le cardinal Maury voulut faire porter devant lui la croix épiscopale, le chapitre l'abandonna en masse pour se retirer dans la sacristie. Un second bref du pape tomba entre les mains de la police, « ôtant à l'archevêque nommé tout pouvoir et toute juridiction, déclarant nul et sans effet tout ce qui serait fait au contraire, sciemment ou par ignorance. » L'empereur s'emporta, attribuant la résistance à l'abbé d'Astros, qu'il apostropha violemment en public dans une réception aux Tuileries. « J'avoue que je m'étais tenu un peu à l'écart, raconte lui-même M. d'Astros, mais je ne voulais pas me faire chercher et je me présentai lorsque l'empereur me demanda. « Avant tout, monsieur, il faut être Français, s'écria Napoléon; c'est le moyen d'être en même temps bon chrétien. La doctrine de Bossuet, voilà le seul guide qu'on doive suivre; avec lui on est sûr de ne pas s'égarer. J'entends qu'on professe les libertés de l'Église gallicane. Il y a autant de distance de la religion de Bossuet à celle de Grégoire VII que du ciel à l'enfer. Je sais, monsieur, que vous êtes en opposition avec les mesures que ma politique prescrit. J'ai le glaive à mes côtés, prenez garde à vous! » L'abbé d'Astros fut mis en prison à Vincennes; il y devait demeurer jusqu'à la chute de l'Empire. Les cardinaux de Pietro et Gabrielli ne tardèrent pas à y être également amenés. M. Portalis avait appris secrètement de son parent l'interdiction papale; il s'était borné à en prévenir M. Pasquier, récemment chargé de la direction de la police; il fut chassé en pleine séance du Conseil d'État par l'empereur avec les plus durs reproches sur sa perfidie : « Sortez, monsieur, lui dit-il, et que je ne vous revoie jamais devant mes yeux. » En même temps et sur des ordres formels venus de Paris, les plus mesquines tracasseries entouraient Pie VII, désormais privé dans sa captivité de tous ses anciens serviteurs. Les papiers et les portefeuilles du pape furent tous enlevés : « Passe pour ma bourse, disait le saint-père, mais que feront-ils de mon bréviaire et de l'office de la Vierge? » Il ne consentit à livrer au prince Borghèse l'anneau du Pêcheur qu'il portait habituellement à son doigt qu'après l'avoir lui-

même brisé. A la même époque, à diverses reprises, les prêtres italiens qui avaient refusé de prêter serment au nouvel état de choses furent déportés en Corse. Napoléon avait lui-même donné ses instructions au ministre des cultes. La délimitation des diocèses et des paroisses dans les États Pontificaux avait subi un remaniement complet. Leur nombre avait été fort restreint. Toutes les archives de la cour de Rome furent transportées à Paris.

L'empereur n'avait pas perdu le souvenir des concessions qu'il avait naguère obtenues de Pie VII puissant et libre; il avait compté sur une soumission absolue du vieillard prisonnier. Déjà les refus du saint-père aux insinuations des cardinaux Spina et Caselli avaient inquiété Napoléon; il s'était flatté naguère de faire accepter au pape la suppression de son pouvoir temporel et la confiscation de ses États, en lui offrant des palais à Paris et à Avignon, une riche dotation et la noble grandeur de son autorité spirituelle sur l'Église catholique tout entière. L'étendue de cette autorité, telle que la concevait l'empereur, commençait à se révéler. Napoléon voulait être le maître dans l'Église comme dans l'État. L'autorité du Tzar sur l'Église russe ou du Sultan sur les musulmans pouvait seule satisfaire sa pensée. « Rendez à César ce qui appartient à César, » répétait-il sans cesse, reléguant dans le plus étroit domaine cette part de Dieu qu'il lui réservait pourtant avec ostentation. Il pensa un moment à régler par une loi la question de l'institution épiscopale. Détourné de ce projet par les sages conseils de Cambacérès et de Bigot de Préameneu, il résolut de consulter une commission d'ecclésiastiques sur la convocation d'un concile national. Déjà une première commission avait été réunie au moment des débats sur l'investiture des évêques; l'illustre supérieur de Saint-Sulpice, l'abbé Emery, y avait siégé fort contre son gré. « L'empereur avait nommé une commission d'évêques et de cardinaux pour examiner certaines questions, écrivait l'abbé Emery à son disciple, l'abbé Nageot, supérieur du séminaire de Baltimore ; il a voulu que j'y fusse adjoint. Tout ce que je peux vous dire, c'est que je suis sorti de là sans avoir aucun reproche à me faire, que je crois que Dieu m'a donné l'esprit de conseil en cette affaire. Je suis sûr qu'il m'a donné celui de force par sa sainte miséricorde. »

L'empereur Napoléon jugeait sainement de cet esprit de force et de conseil dont l'abbé Emery faisait pieusement remonter à Dieu tout l'honneur. « M. Emery est le seul homme qui me fasse peur, disait-

il ; il me ferait faire tout ce qu'il voudrait et peut-être plus que je ne devrais. C'est la première fois que je rencontre un homme doué d'un véritable pouvoir sur les hommes et auquel je ne demande aucun compte de l'usage qu'il en fera. Au contraire, je voudrais pouvoir lui confier toute notre jeunesse, je mourrais plus rassuré sur l'avenir. »

Malgré l'ascendant qu'exerçait sur l'empereur son saint caractère et la ferme modération de son esprit, l'abbé Emery ne se trompait pas sur son action personnelle dans la commission ecclésiastique. « Permettez, avait-il écrit au ministre des cultes, que, par respect pour les évêques, je m'abstienne de toute voix délibérative et que je n'aie que la voix consultative, c'est-à-dire que je fournisse simplement sur les matières qui seront mises en délibération les lumières et les documents que mes études et mon expérience peuvent me mettre dans le cas de donner. » Le supérieur de Saint-Sulpice devait encore une fois opiner librement devant le maître impatient et hautain qui prétendait soumettre à son empire toutes les volontés et toutes les consciences. « Je ne conteste pas la puissance spirituelle du pape, répétait Napoléon un jour qu'il avait appelé aux Tuileries la commission ecclésiastique; il l'a reçue de Jésus-Christ, mais Jésus-Christ ne lui a pas donné la puissance temporelle. C'est Charlemagne qui la lui a donnée, et moi, comme successeur de Charlemagne, je veux la lui ôter parce qu'il ne sait pas en user et qu'elle l'empêche d'exercer ses fonctions spirituelles. Quel inconvénient y a-t-il à ce que le pape me soit assujetti à moi, maintenant que l'Europe ne connaît pas d'autre maître? — Sire, répondit M. Emery, Votre Majesté connaît mieux que moi l'histoire des révolutions. Ce qui existe maintenant peut ne pas toujours exister. Il ne faut donc pas changer l'ordre sagement établi. Le saint-père n'accordera pas les concessions que Votre Majesté lui demande, parce qu'il ne peut pas le faire. » Napoléon ne répondit pas. L'abbé Emery avait refusé de signer les propositions acceptées par la commission ecclésiastique. Il redoutait le concile. « Comment nos évêques ne voient-ils pas, écrivit-il, que ces moyens de conciliation que l'empereur leur demande ne sont qu'un jeu de sa part pour en imposer aux simples et un masque pour couvrir sa tyrannie? Qu'il laisse l'Église tranquille, qu'il rende à leurs fonctions le pape, les cardinaux, les évêques, qu'il renonce à des prétentions extravagantes, et tout sera bientôt arrangé. » L'empereur l'avait cependant désigné parmi les délégués qu'il comptait envoyer à Savone pour s'entendre avec le pape.

« Ceci est le bon temps pour mourir, » disait M. Emery. Dieu lui fit cette grâce; il était depuis longtemps souffrant; le 28 avril 1811, il rendit le dernier soupir.

C'était à ce moment même que partaient pour Savone l'archevêque de Tours et les évêques de Nantes et de Trèves, chargés d'obtenir du pape les concessions nécessaires pour le rétablissement de l'ordre ecclésiastique. Déjà le concile avait été convoqué avec éclat sans que les lettres circulaires fissent mention du nom de Pie VII. « Une des parties contractantes a méconnu le Concordat, disait la convocation; la conduite qu'on a tenue en Allemagne depuis dix ans a presque détruit l'épiscopat dans cette partie de la chrétienté, on a troublé les chapitres dans leurs droits et l'on a ourdi des manœuvres ténébreuses tendant à exciter la discorde et la sédition parmi nos sujets. » C'était pour prévenir un état de choses contraire au bien de la religion, aux principes de l'Église gallicane et aux intérêts de l'État que l'empereur avait résolu de réunir au 9 juin prochain dans l'église Notre-Dame de Paris tous les évêques de France et d'Italie en concile national.

Les prélats délégués à Savone avaient pour mission d'annoncer à Pie VII la convocation du concile et l'annulation du Concordat. « Nous entendons, disaient leurs instructions, que les évêques soient institués selon le Concordat de François Ier que nous avions renouvelé et de la manière qui sera établie par le concile et qui aura reçu notre approbation. Cependant on pourrait revenir au Concordat aux conditions suivantes : 1° que le pape instituerait tous les évêques que nous avons nommés; 2° qu'à l'avenir notre nomination serait communiquée au pape dans la forme ordinaire; que si, trois mois après, la cour de Rome n'avait pas institué, l'institution serait donnée par le métropolitain. » Une lettre presque menaçante, écrite par dix-neuf évêques assemblés à cet effet chez le cardinal Fesch, accompagnait les propositions officieuses de l'empereur. La colère de Napoléon avait pesé sur le conseil. Le 9 mai, les trois prélats arrivèrent secrètement à Savone.

Le préfet de Montenotte, M. de Chabrol, avait annoncé leur visite au pape. « Ils peuvent venir quand ils voudront, » répondit Pie VII. Depuis quatre mois le vieillard vivait seul, sans communication extérieure, privé de ses amis et de ses serviteurs, sans encre ni plumes pour écrire, acceptant doucement ses souffrances, mais visiblement affaibli d'esprit et de corps. Troublé au premier abord, il se remit bientôt, causa familièrement avec les évêques, et se borna à demander

IL SE REMIT BIENTOT ET CAUSA FAMILIÈREMENT AVEC LES ÉVÊQUES

qu'on lui accordât l'appui de quelques-uns de ses conseillers dans cette grave occurrence. La requête fut repoussée avec les formes les plus respectueuses; les prélats délégués par l'empereur Napoléon offrirent leur assistance au saint-père. La lettre des dix-neuf évêques insistait sur l'espérance que le pape s'engagerait à ne rien faire de contraire aux déclarations de l'Église gallicane en 1682;. Pie VII protesta qu'il n'en avait jamais eu l'intention, mais qu'il lui était impossible de prendre à ce sujet aucun engagement écrit, la déclaration ayant été condamnée par le pape Alexandre VIII. Il discuta sans aigreur la question de l'institution canonique, tout en repoussant les propositions émises par les évêques. « A lui tout seul, un pauvre homme ne saurait prendre sur lui un si grand changement dans l'Église, » dit-il en souriant.

La discussion se prolongeait, non-seulement de la part des prélats, mais de la part du préfet de Montenotte qui avait de fréquentes entrevues avec le pape, usant tour à tour de menaces et de caresses, cherchant à agir sur l'esprit de Pie VII par l'entremise de son médecin le docteur Porta, complètement dévoué au service impérial. Le pape se plaignait de sa santé; son intelligence paraissait quelquefois altérée par ses longues angoisses. « Patience! patience, » répétait-il, et il réclamait de nouveau des conseils. « Le chef de l'Église est en prison et seul, disait-il, rien ne peut être décidé par lui. »

Les vertus de Pie VII comme ses faiblesses naturelles contribuaient au trouble de sa conscience et de son esprit. Doux et bon, facilement livré aux scrupules, il était tiraillé entre la conviction des devoirs qui le liaient envers le saint-siège et la crainte de prolonger dans l'Église un désordre grave qui pouvait amener de fâcheuses conséquences. Dans ses entrevues avec les évêques, il cédait tout en croyant résister, et il finit par accepter une note, rédigée sous ses yeux, contenant en principe toutes les concessions exigées. Il n'avait pas signé, mais les négociateurs se contentèrent de ce qu'ils avaient obtenu. « Ce matin, nous avons rédigé le tout clairement et en français, écrivit l'archevêque de Tours. Nous l'avons présenté au pape, il a voulu des changements d'expression, des additions de phrases, de légères soustractions, et il en est résulté un ensemble assez bon, beaucoup meilleur que ce que nous nous flattions, il y a quelques jours, d'obtenir. » Le lendemain, 20 mai, au matin, les négociateurs reprirent le chemin de Paris.

Ils étaient à peine à quelques lieues de Savone, et déjà les remords

avaient saisi le pape. Malade depuis quelques jours, privé de sommeil par les agitations de son esprit et de sa conscience, il se reprochait successivement tous les articles de la note qu'il avait faite, et tomba dans un état de souffrance qui inquiétait gravement ses geôliers. « Je ne conçois pas comment j'ai pu accepter ces articles, répétait Pie VII; il y en a qui sont entachés d'hérésie; c'est de ma part un acte de folie; j'étais à moitié ivre. » « Absorbé dans un complet silence, il ferma les yeux dans l'attitude d'un homme qui réfléchit profondément, écrivait M. de Chabrol le 23 mai; il n'en est sorti que pour s'écrier : « Heureu- « sement, je n'ai rien signé. » Je lui ai dit de prendre plus confiance en ce qu'il avait adopté dans sa conscience, qui n'avait besoin ni de signatures, ni de conventions faites par les lois civiles. Il m'a répondu que depuis ce moment il avait perdu tout repos et il est retombé dans la même absorption. »

Ainsi s'ébranlaient momentanément, sous le poids d'une souffrance morale au-dessus de ses forces, le courage et jusqu'à la raison du malheureux pontife. Pour le calmer, M. de Chabrol avait dû expédier un courrier à la poursuite des évêques, retirant les concessions impliquées dans l'article premier de la note; là s'étaient enfin concentrés les scrupules du pape. « Cette suppression est absolument nécessaire, avait-il dit, sans quoi je ferai un éclat pour faire connaître mes intentions. » D'avance et par le fait même de la violente pression exercée sur un captif, âgé, malade et seul, l'empereur se trouvait en réalité désarmé en face du concile qu'il venait de convoquer; la concession qu'il avait arrachée à Pie VII devenait nulle, car le pape protestait du fond de sa prison.

Napoléon en jugea ainsi; il ne se prévalut point des articles aussitôt démentis de la note ébauchée par ses négociateurs, et péniblement acceptée par le pape. En fait, l'entreprise avait échoué à Savone; elle recommençait à Paris, où le concile se réunit enfin le 17 juin. L'empereur avait d'avance cherché à intimider quelques-uns des prélats appelés à en faire partie. Pendant son récent voyage en Normandie, il avait fait appeler l'évêque de Séez, M. de Bois Chollet, accusé de rigueur envers les prêtres naguère assermentés. « Vous voulez la guerre civile, vous l'avez déjà faite, s'était-il écrié; vous avez trempé les mains dans le sang français. Je vous ai pardonné et vous ne pardonnez pas aux autres, misérable; vous êtes un mauvais sujet, donnez-moi votre démission tout à l'heure. » L'un des chanoines de Séez, l'abbé Le Gallois.

savant et vertueux et qui passait pour exercer une grande influence sur son évêque, fut conduit à Paris et mis en prison à la Force. « Le chanoine a trop d'esprit, dit l'empereur; qu'on le mène à Vincennes. » M. Le Gallois y devait passer neuf mois, et la chute de l'Empire seule mit fin à sa détention.

« Votre conscience est une sotte ! » avait dit Napoléon à l'évêque de Gand, M. de Broglie, qu'il avait fait chevalier de la Légion d'honneur, lorsque celui-ci réclamait contre une clause du serment. Il en disait autant à tous les prélats qu'il venait de convoquer au concile. Le cas est grave pour le pouvoir absolu lorsqu'il entre en lutte avec les plus nobles sentiments de la nature humaine. L'empereur Napoléon en était venu à ce point qu'il regardait comme ses ennemis la liberté de la pensée et la liberté de la conscience chez ses sujets encore suspects d'indépendance, littérateurs ou évêques.

Quatre-vingt-quinze prélats se réunirent le 17 juin à huit heures du matin dans l'église de Notre-Dame. Neuf évêques désignés par l'empereur s'adjoignirent à eux, bien qu'ils n'eussent pas reçu l'institution canonique. Dès la seconde séance par laquelle débutèrent sérieusement les affaires du concile, les ministres des cultes de France et d'Italie prirent place dans l'assemblée. En ouvrant, le 16, la session du Corps législatif, l'empereur avait hautement proclamé sa suprématie. « Les affaires de la religion, avait-il dit, ont été trop souvent mêlées et sacrifiées aux intérêts d'un État de troisième ordre. J'ai mis fin à ce scandale pour toujours. J'ai réuni Rome à l'empire. J'ai accordé des palais aux papes à Rome et à Paris. S'ils ont à cœur les intérêts de la religion, ils voudront séjourner souvent au centre des affaires de la chrétienté. C'est ainsi que saint Pierre préféra Rome au séjour de la Terre Sainte. »

En prenant séance au concile, le ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, prononça à son tour un discours que l'histoire doit faire remonter à sa véritable origine. L'empereur énumérait par la bouche de son ministre ses nombreux griefs à l'égard de la Cour de Rome, les diocèses sans évêques, les prélats dépourvus de l'institution canonique : « Par ce moyen le pape a essayé de susciter des troubles dans l'Église et dans l'État. Les projets sinistres du pape ont été rendus nuls par la fermeté des chapitres à maintenir leurs droits et par le bon esprit des peuples, habitués à ne respecter que les autorités légitimes. Sa Majesté déclare qu'elle ne souffrira jamais qu'en France, comme en Allemagne,

la Cour de Rome exerce, à la vacance des sièges, aucune influence par des vicaires apostoliques, parce que la religion chrétienne étant nécessaire aux fidèles et à l'État, son existence serait compromise dans les pays où des vicaires que le gouvernement ne reconnaîtrait pas seraient chargés de la direction des fidèles. Sa Majesté veut protéger la religion de ses pères. Elle veut la conserver, et cependant ce ne serait plus la même religion, si elle n'avait plus d'évêques, et si un seul prétendait se substituer au pouvoir de tous. Sa Majesté entend, comme empereur et roi, comme protecteur de l'Église, comme père de ses peuples, que les évêques soient institués suivant les formes antérieures au Concordat, et sans que jamais un siège puisse vaquer au delà de trois mois, temps plus que suffisant pour le remplacement. »

La déclaration tomba comme la foudre au sein du concile. A l'exception d'un très-petit nombre de prélats, initiés aux négociations de Savone ou confidents des intentions impériales, la masse des évêques venus de loin, ignorants ou abusés, croyaient trouver la paix faite ou en voie de se faire dans l'Église entre le pouvoir civil et le saint-siège. Tous avaient, la veille, applaudi aux paroles de l'évêque de Troyes, M. de Boulogne, alors le plus célèbre parmi les orateurs religieux, lorsqu'il s'était écrié : « Quelques vicissitudes qu'éprouve le siège de Pierre, quels que soient l'état et la condition de son auguste successeur, toujours nous tiendrons à lui par les liens du respect et de la révérence filiale. Ce siège pourra être déplacé, il ne pourra être détruit. On pourra lui ôter de sa splendeur, on ne pourra pas lui ôter sa force. Partout où le siège sera, là tous les autres se réuniront. Partout où ce siège se transportera, tous les catholiques le suivront, parce que partout où il se fixera, là sera la tige de la succession, le centre du gouvernement et le dépôt sacré des traditions apostoliques. » Lorsque les prélats avaient été successivement appelés à donner leur assentiment à l'ouverture du concile, Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, avait répondu : « Oui, je le veux, sauf toutefois l'obéissance due au souverain pontife, obéissance à laquelle je m'engage et que je jure. » Tous les membres du concile, son président, le cardinal Fesch, en tête, avaient prêté le serment d'allégeance à l'Église catholique, apostolique et romaine, en même temps « qu'une fidèle obéissance au pontife romain, successeur de saint Pierre, prince des apôtres et successeur de Jésus-Christ. »

Tel n'était pas le but que l'empereur s'était proposé en convoquant

ictions. Le vieil archevêque de Bordeaux, les évêques de Gand e Troyes réclamaient à la fois la liberté du pontife et son droit onique à user de toutes les foudres ecclésiastiques. « Jugez le e, si vous l'osez, et condamnez l'Église, si vous le pouvez! » s'écria r d'Aviau. Les prélats gagnés au pouvoir impérial voulaient remettre discussion; lorsqu'on en vint aux voix sur le projet d'adresse désorais sans couleur et sans vie, le cardinal Maury proposa qu'elle ne fût gnée que par le président et les secrétaires. Cette ouverture convenait à tous les caractères timides, l'adresse fut votée par assis et levé. L'empereur ne s'en montra pas satisfait. « Les évêques se sont bien trompés s'ils ont cru avoir le dernier mot avec moi, » dit-il. Seul l'évêque de Chambéry trouva grâce devant ses yeux. « On n'est jamais blâmable de demander la liberté de son chef, » dit Napoléon. Il fit intimer au concile l'ordre de répondre sous huit jours à son message au sujet de l'institution canonique, sans perdre le temps à des discussions inutiles. Quelques-uns des évêques les plus modérés se trouvaient aux Tuileries au sortir de la messe impériale; l'empereur s'approcha d'eux. « J'ai voulu faire de vous des princes de l'Église, dit-il : c'est à vous de voir si vous n'en serez désormais que les bedeaux. Le pape refuse d'exécuter le Concordat; eh bien! je ne veux plus de Concordat. — Sire, dit M. d'Osmond, Votre Majesté ne déchirera pas de ses propres mains la plus belle page de son histoire. — Les évêques se sont conduits comme des lâches! » s'écria Napoléon avec violence. « Non, Sire, reprit encore le prélat qui avait naguère accepté l'archevêché de Florence sans attendre l'institution canonique, ils ne sont pas des lâches, car ils ont pris le parti du plus faible. » L'empereur lui tourna le dos.

« L'objet unique et exclusif du concile de 1811, a dit l'abbé de Pradt dans son *Histoire des quatre concordats*, était de régulariser l'ordre de l'institution canonique et de pourvoir à ce qu'elle ne pût désormais être arrêtée par aucune autre cause que les empêchements opposés par le pape aux désignations. La question élevée entre le saint-siège et les princes était là tout entière. Ce n'étaient pas seulement ses affaires que faisait Napoléon avec cet accord, c'étaient encore celles des autres souverains, auxquels il épargnait par son exemple les embarras qui les attendent. » Le concile sentait l'extrême importance de la question. Après une vive discussion et malgré l'insistance des prélats favorables à la Cour, la commission nommée à cet effet décida qu'elle ne

les difficultés de l'Église; l'unique différence se trouvait dans la longueur du délai : l'empereur voulait trois mois, le pape en demandait six. Cette différence n'étant pas de nature à faire rompre l'arrangement déjà conclu, il appartenait désormais au concile de statuer. La députation au saint-père lui porterait les remerciements des prélats et des fidèles. »

Au premier abord, la commission du concile presque tout entière donna dans le piège. L'autorisation donnée par le pape, fût-elle douteuse, parut trancher la question en réservant les droits du saint-siège. Seul l'archevêque de Bordeaux protesta d'abord ; il rallia bientôt à son avis MM. de Broglie, de Boulogne et l'évêque de Tournay. Malgré les plus ardents efforts des prélats favorables à la cour, la majorité de la commission finit par rejeter le décret. « Vous répondrez de tous les maux futurs de l'Église, dit l'archevêque de Tours à l'évêque de Gand, et je vous cite au tribunal de Dieu. — Je vous y attends vous-même, » repartit M. de Broglie.

L'empereur avait paru accueillir sans colère la décision de la commission. « Qu'est-ce qui déplaît le plus aux évêques dans le décret ? » avait-il demandé au cardinal Fesch. — C'est la demande qu'il soit converti en loi de l'État, répondit l'archevêque de Lyon. — Si cela les gêne, il n'y a qu'à l'ôter, reprit Napoléon ; aussi bien je le ferai quand je le voudrai loi de l'État. » Le cardinal Fesch avait rendu compte de sa mission ; il leva promptement la séance (10 juillet). Le lendemain matin, le concile était dissous. Dans la nuit, les évêques de Gand, de Troyes et de Tournay furent arrêtés dans leur lit, menés à Vincennes et mis au secret. Le duc de Rovigo s'était opposé à l'arrestation de l'archevêque de Bordeaux. « Il ne faut pas toucher à M. d'Aviau, avait-il dit ; c'est un saint, et nous aurions tout le monde contre nous. »

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr donnait naguère une raison péremptoire contre les compagnies d'élite : « Il n'y a pas beaucoup de braves en ce monde, disait-il ; lorsque vous les réunissez tous dans un même corps, il ne reste plus ailleurs de levain pour faire lever la pâte. » Privé des plus résolus de ses membres, le concile se trouva dans les mains de l'empereur Napoléon comme une pâte molle et sans résistance. Les grandes raisons, les arguments élevés et puissants qu'avaient fait valoir les prélats captifs, perdirent toute action sur la masse de leurs collègues. « On a peur de Vincennes et l'on n'a pas envie de perdre ses revenus, » répondait le cardinal Fesch aux instances des personnes

qui sollicitaient les Pères du concile de tenter une démarche en faveur des prisonniers. Terreur ou séduction, les évêques, individuellement travaillés et pressés, plièrent les uns après les autres sous la volonté impériale. Les nouvelles de Savone indiquaient un meilleur état de santé du pape, et le penchant d'en revenir à peu près aux concessions primitives. Le concile, dissous le 11 juillet, se rassembla de nouveau sans bruit le 5 août. On était assuré de la signature de quatre-vingts évêques environ. La discussion publique ne se renouvela pas; l'archevêque de Bordeaux protesta seul contre le projet de décret qui sanctionnait toutes les prétentions impériales; treize ou quatorze prélats joignirent leur protestation muette à la déclaration de M. d'Aviau; l'assemblée vota par assis et levé. Soumis à un pouvoir qu'ils n'osaient discuter, les Pères du concile n'avaient pas de goût à proclamer hautement leur obéissance personnelle. Le décret rédigé par l'empereur Napoléon revint entre ses mains confirmé par l'approbation du concile. « Notre vin n'a pas été trouvé bon en cercle, avait dit cyniquement le cardinal Maury; vous verrez qu'il sera meilleur en bouteilles. » Une députation d'évêques partit pour Savone.

Quelques mois plus tard, sous la pression de la même volonté, arbitraire et souveraine, Pie VII, seul à Fontainebleau comme il l'avait été dans sa prison de Savone, devait à son tour céder dans une certaine mesure aux exigences de l'empereur Napoléon. Comme naguère à Savone, il était destiné à voir ses concessions, dénaturées et exagérées, servir de base à une convention qu'il ne ratifia jamais. Au lendemain du concile, il ne témoigna point de mécontentement aux évêques délégués auprès de lui, promit l'investiture aux vingt-sept prélats nommés, et donna même aux délibérations du concile une certaine sanction dans un bref qu'il se réserva le droit de rédiger. La forme n'en plut pas à l'empereur, qui le renvoya au Conseil d'État avec mission de l'examiner. Les évêques qui étaient encore demeurés à Paris dans l'attente des décisions du saint-père furent envoyés dans leurs diocèses. « Je ne veux pas trouver toujours ici une convention de dévots, » avait dit l'empereur à M. de Rovigo. En convoquant le concile, il avait commis cette erreur de compter sur la docilité facile d'une assemblée. « Interroger les hommes, c'est leur reconnaître le droit de se tromper, disait-on dans Paris au lendemain de l'arrestation des évêques opposants. Pourquoi réunit-il un concile pour emprisonner ensuite ceux qui ne sont pas de son avis? » Le triomphe que Napoléon avait obtenu sur les

prélats épouvantés n'avait pas servi sa gloire, il contribuait cependant à diminuer momentanément ses embarras ecclésiastiques. Tous les diocèses se trouvaient pourvus d'évêques, et l'ordre était rétabli dans les chapitres. C'était alors tout ce que demandait l'empereur. Les attentats qu'il avait commis contre l'indépendance des consciences et la liberté des personnes ne pesaient pas pour lui dans la balance. Il avait accoutumé de faire peu de cas des droits qui mettaient obstacle à l'accomplissement de ses desseins. Il avait soumis les évêques, imposé au pape captif une acceptation partielle de sa volonté, revendiqué hautement l'héritage de Charlemagne, et proclamé sa suprématie morale et religieuse; il laissait encore Pie VII à Savone, et les prélats récalcitrants à Vincennes; rien ne le retenait plus à Paris. La campagne de Russie se préparait déjà.

« Votre Majesté a-t-elle jamais eu à se repentir de la confiance qu'elle m'a témoignée? »

Plusieurs raisons poussaient Napoléon à entamer les hostilités contre l'empereur Alexandre, raisons insuffisantes et mauvaises, mais qui, à ses yeux, et sous l'influence de ses passions personnelles, pesaient d'un poids décisif dans la balance. Il voulait poursuivre, partout, et par tous les moyens, sa lutte contre l'Angleterre et contre l'action qu'elle exerçait en Europe. Alexandre s'était refusé à aggraver les rigueurs du blocus continental. A cette infraction que reprochait Napoléon à l'esprit des traités qui liait le tzar envers lui, Alexandre avait ajouté, pendant la guerre contre l'Autriche, une attitude indifférente et réservée qui avait inspiré confiance à l'empereur François et à ses conseillers. Il n'avait manifesté aucun empressement pour l'union de famille que Napoléon lui avait fait proposer à deux reprises, et cependant l'empereur des Français ne se faisait aucune illusion sur l'humeur qu'avait causée à Saint-Pétersbourg la brusque rupture des négociations engagées pour la main de la grande-duchesse. Enfin Napoléon restait convaincu que l'empereur Alexandre préparait la guerre, qu'il était pressé de recouvrer sa liberté, d'échapper aux entraves qui lui avaient été imposées par le traité de Tilsit; il croyait en même temps que la reprise des hostilités serait signalée par d'importants avantages pour celui des deux belligérants qui saurait le premier entrer en campagne. C'était donc, pendant l'année 1811, tout son effort de hâter ses préparatifs guerriers, en usant des artifices de sa diplomatie pour endormir son adversaire, tout en démontrant clairement à l'Europe que la rupture des traités venait de l'empereur Alexandre, et que les Russes avaient armé les premiers. C'est en lui envoyant le comte de Lauriston, chargé de remplacer auprès de lui M. de Caulaincourt, que Napoléon écrivait au tzar : « Je n'envoie pas à Votre Majesté un homme consommé dans les affaires, mais un homme vrai et droit, comme les sentiments que je lui porte. Et cependant je reçois chaque jour des nouvelles de Russie qui ne sont pas pacifiques. Hier, j'ai appris de Stockholm que les divisions russes de la Finlande étaient parties pour s'approcher des frontières du grand-duché. Il y a peu de jours, j'ai été instruit de Bucharest que cinq divisions ont quitté les provinces de Moldavie et de Valachie pour se rendre en Pologne et qu'il ne reste plus que quatre divisions des troupes de Votre Majesté sur le Danube. Ce qui se passe est une nouvelle preuve

chargé de les former. Ils arrivaient souvent vêtus encore de leurs habits de paysans, malades et révoltés contre l'existence qui leur était imposée, loin de leur famille et de leur pays. Un sixième environ de ces malheureux s'échappait pendant la marche, affrontant tous les dangers et toutes les souffrances de la fuite au travers d'une contrée inconnue plutôt que de rester sous les drapeaux. Des recrues de toutes les nations conquises achevaient de remplir les cadres d'une armée toujours grossissante. Les approvisionnements de guerre comme les soldats allaient s'accumulant en Allemagne. Napoléon avait résolu d'entasser à Dantzig les ressources nécessaires pour l'entretien d'une armée de quatre cent mille hommes pendant un an. La merveilleuse fécondité de son esprit était tout entière appliquée à faciliter et à assurer les mouvements de cette masse énorme d'hommes et de chevaux, pendant une longue campagne, à travers de vastes espaces. Il combinait les transports avec les habiles lieutenants qui avaient partout combattu avec lui ; il avait mis le général Éblé à la tête du service des pontonniers. « Avec les moyens dont nous disposons, nous dévorerons tous les obstacles, » assurait-il.

Les alliances eussent été difficiles et rares pour l'empereur Napoléon s'il eût exigé la sympathie sincère et l'appui du fond des cœurs; il n'en demandait pas autant à la Prusse ni même à l'empereur François dont il venait d'épouser la fille. La crainte suffisait à l'accomplissement de ses volontés; il y comptait avec raison. Le roi Frédéric-Guillaume avait quêté l'alliance de Napoléon, parce qu'il redoutait de se voir tout à coup enveloppé dans l'attaque contre la Russie. Longtemps l'empereur l'avait laissé sans réponse; lorsqu'il eut enfin amené ses préparatifs au point qu'il avait arrêté d'avance dans son esprit, il accepta les offres du roi de Prusse et de son ministre, M. de Hardenberg. Les diplomates prussiens, dans leur désir de conclure, s'étaient laissés entraîner à dire que leur souverain pouvait mettre cent mille hommes au service de la France. Un habile système de rotation dans le service militaire avait permis au roi de Prusse d'exercer tous ceux de ses sujets qui se trouvaient en âge de porter les armes, sans dépasser en apparence le chiffre restreint de l'armée tolérée par l'empereur Napoléon. Ainsi commençait, en germe et sous le poids d'une injuste pression, l'organisation militaire qui devait à plusieurs reprises nous devenir funeste. En 1812, Napoléon ne laissa pas ignorer au roi de Prusse qu'il avait les yeux ouverts sur l'état de ses ressources militaires ;

le traité d'alliance, conclu au mois de février 1812, portait seulement à vingt mille soldats le contingent prussien dans la guerre qui se préparait. Des approvisionnements considérables devaient solder une partie des contributions de guerre dont la Prusse était encore redevable envers la France. A ce prix, l'empereur garantissait la sécurité de son territoire à sa nouvelle alliée, naguère sa sanglante victime. L'espérance de quelques dédommagements ultérieurs ne lui était pas interdite, mais Napoléon refusa de restituer Glogau aux prières du roi Frédéric-Guillaume.

L'Autriche aurait voulu échapper à la nécessité de s'engager dans la guerre et de former l'alliance avec l'empereur Napoléon; la situation de la fille de l'empereur François sur le trône de France et l'empressement que la Cour autrichienne avait témoigné pour cette union ne rendaient pas le refus possible. En négociant le traité, M. de Metternich exigea le secret : « Nous ne sommes que deux en Autriche à vouloir l'alliance française, disait-il ; à la vérité l'empereur est le premier et je suis le second, mais la Russie doit ignorer notre entente. » Un corps d'armée se préparait secrètement en Galicie.

Napoléon l'avait dit au prince Kourakin, ambassadeur de Russie à Paris, dans une conversation qui avait fait grand bruit (15 août 1811). « Est-ce sur l'Autriche que vous comptez? Vous lui avez fait la guerre en 1809, et vous lui avez pris une province à la paix. Est-ce sur la Suède, à qui vous avez pris la Finlande? Est-ce sur la Prusse, dont vous avez accepté les dépouilles à Tilsit après avoir été son alliée? » Les mêmes reproches pouvaient à plus juste titre s'adresser à la France, ou plutôt à son dominateur. Il devait bientôt comprendre cette vérité et peser la valeur des alliances qu'il avait imposées. A la veille de la campagne de Russie, il était et paraissait plus redoutable que le tzar; la terreur retenait les faibles attachés à son parti, faisant taire encore les sourdes amertumes et les longues rancunes.

Cependant la Russie négociait de son côté, s'appuyant sur les ennemis naturels et déclarés de son rival. Les traités n'étaient pas nouveaux, lorsqu'ils furent publiés, le 20 juillet 1812, entre le tzar et l'insurrection espagnole, le 1er août avec l'Angleterre, le 5 avril avec la Suède.

Ce n'était pas sans étonnement que les puissances hostiles à la France avaient reçu les avances du nouveau prince royal de Suède. Par souvenir des passions républicaines de sa jeunesse, comme par antipathie personnelle, Bernadotte n'avait jamais aimé le général Bonaparte, lorsqu'ils

étaient camarades et rivaux de gloire. La fortune de Napoléon avait creusé entre eux un abîme. Élevé au trône par une chance bizarre de la destinée, Bernadotte n'avait porté dans sa nouvelle patrie ni l'attachement pour Napoléon ni le souvenir passionné de la France qu'on était généralement disposé à lui attribuer. Il avait demandé à l'empereur de lui concéder la Norvège; Napoléon ne voulait pas dépouiller le Danemark; un silence dédaigneux avait répondu aux avances de la Cour de Suède; Bernadotte poursuivit dans une autre direction les mêmes vues d'ambition et d'agrandissement. Il demanda la Norvège à l'alliance de la Russie, insistant sur l'importance du concours personnel et national qu'il pouvait apporter à la coalition. L'Angleterre ne fut pas étrangère à cette négociation. Deux mois plus tard, sans souci des engagements qu'il avait pris avec la Russie, inquiet de l'immense déploiement des forces de l'empereur Napoléon, le prince royal de Suède devait faire à la France de nouvelles ouvertures. La Norvège restait le prix de son alliance; il y ajoutait la demande d'un subside de vingt millions. La colère de Napoléon fut extrême. Bernadotte n'avait jamais possédé ses bonnes grâces; il s'emporta, non sans raison, contre les manœuvres d'un Français facilement oublieux de son ancienne patrie. « Le misérable! s'écria-t-il, il manque à sa gloire, à la Suède, à sa patrie; il se prépare les plus amers regrets; quand la Russie aura besoin du Sund, par un jour de gelée les soldats russes passeront des îles d'Aland à Stockholm; l'occasion est unique en ce moment d'abaisser la Russie, et il ne la retrouvera pas; on ne verra pas une seconde fois un homme comme moi marchant contre le Nord avec six cent mille hommes! Il n'est pas digne qu'on s'occupe de lui, qu'on ne m'en parle plus; je défends qu'on lui fasse arriver aucune communication ni officielle ni officieuse. » Ainsi repoussé, Bernadotte resta fidèle à ses engagements envers la Russie; il en devait bientôt conclure de plus funestes encore pour son ancienne patrie.

Le traité qui unissait la Suède aux ennemis de la France venait d'être officiellement publié, lorsque l'empereur Alexandre mit fin à une guerre qui avait longtemps absorbé la plus grande partie de ses forces. Les hostilités qui s'étaient prolongées entre la Russie et la Turquie n'avaient pas contribué à la gloire des généraux d'Alexandre. « Vos soldats sont très-braves, avait dit Napoléon à l'ambassadeur du tzar, mais vos généraux ne valent pas vos soldats. Il est impossible de se dissimuler qu'ils ont bien mal manœuvré, ils ont agi contre toutes les

règles. » Les craintes qu'inspirait l'empereur Napoléon avaient servi les Turcs plus encore que l'impéritie des généraux russes; Alexandre était pressé de conclure la paix, afin de concentrer ses forces contre un ennemi plus redoutable que le sultan. L'amiral Tchitchakoff, à la tête de l'armée du Danube, avait été chargé d'achever la guerre ou de négocier la paix. Le tzar avait renoncé à une partie de ses prétentions; il se contentait de la Bessarabie, et proposait le Pruth comme limite des deux empires, à la condition d'une alliance efficace avec la Turquie. L'influence des diplomates anglais fit pencher la balance; Mahmoud céda au désir de la paix, et le traité de Bukarest fut signé le 28 mai 1812.

L'empereur Napoléon redoutait cette paix et il avait cherché à l'empêcher; constamment occupé de gagner du temps, il avait réussi à écarter une mission spéciale de M. de Nesselrode qui eût été chargé de poser nettement la question de la paix et de la guerre. M. de Lauriston avait pour instructions d'insister sans cesse sur les dispositions amicales à l'égard du tzar. Napoléon prit la peine d'entretenir longtemps un Russe considérable qui se trouvait à Paris. M. de Czernicheff avait reçu la mission de recueillir des renseignements sur l'importance de nos armements. Il en était bien instruit lorsque l'empereur le manda à l'Élysée pour développer ses vues à l'égard de la Pologne. Il l'avait dit naguère au prince Kourakin, « je ne vous rendrai rien en Pologne, rien, rien ! » Il affirmait aujourd'hui sa résolution de ne jamais rétablir le royaume de Pologne dans son indépendance nationale. « Je n'ai pas voulu m'engager dans la convention qui m'avait été proposée, dit-il, parce que cet engagement n'était pas compatible avec ma dignité, mais je suis bien résolu à cet égard. Je n'ai d'autre raison d'armer que les mauvaises dispositions flagrantes de la Cour de Russie à mon égard. Elle est trompée sur mes intentions; elle sert l'Angleterre, dont le commerce pénètre de toutes parts sur son territoire; je ne lui demande que de se rapprocher de moi; à nous deux, nous écraserons tous nos ennemis. » Napoléon remit à M. de Czernicheff pour l'empereur Alexandre une lettre qui l'accréditait en quelque sorte auprès du tzar : « Monsieur mon frère, après l'arrivée du courrier que le comte Lauriston a expédié le 6 de ce mois, j'ai pris le parti de causer avec le colonel Czernicheff sur les affaires fâcheuses survenues depuis quinze mois. Il ne dépend que de Votre Majesté de tout terminer. »

En même temps une dépêche du duc de Bassano (Maret), qui avait

succédé dans la direction des affaires étrangères au duc de Cadore (Champagny), avertissait M. de Lauriston du peu d'importance de la mission. « L'empereur a intérêt, disait-il, à ce que ses troupes puissent s'avancer peu à peu sur la Vistule, s'y reposer, s'y établir, s'y fortifier, y former des têtes de pont, enfin prendre tous leurs avantages et s'assurer l'initiative des mouvements..... L'empereur a bien traité le colonel Czernicheff, mais je ne vous cacherai pas que cet officier a employé son temps à Paris à intriguer et à semer la corruption. L'empereur le savait et l'a laissé faire. Les préparatifs de Sa Majesté sont vraiment immenses, et elle ne peut que gagner à ce qu'ils soient connus. L'empereur Alexandre vous montrera sans doute la lettre que Sa Majesté lui a écrite; elle est très-simple..... L'empereur ne se soucie pas d'une entrevue; il ne se soucie même pas d'une négociation qui n'aurait pas lieu à Paris. Il ne met aucune confiance dans une négociation quelconque, à moins que les quatre cent cinquante mille hommes que Sa Majesté a mis en mouvement et leur immense attirail ne fassent faire de sérieuses réflexions au cabinet de Saint-Pétersbourg, ne le ramènent sincèrement au système qui fut établi à Tilsit et ne replacent la Russie dans l'état d'infériorité où elle était alors. Votre but unique doit être de gagner du temps. Déjà la tête de l'armée d'Italie est à Munich et le mouvement général se dévoile partout. Soutenez en toute occasion que, si la guerre a lieu, ce sera la Russie qui l'aura voulue. »

Ce n'était plus de Paris que l'empereur Napoléon dictait ses ordres à ses diplomates et dirigeait les mouvements de ses armées; il s'était établi à Saint-Cloud dès le mois de mars, fuyant une opposition qui le chagrinait au fond de l'âme et qu'il cherchait vainement à désarmer. La population de Paris, longtemps enthousiaste de sa gloire, devenait mécontente, irritée et frondeuse. A la suite de la longue sécheresse de l'été de 1811, le pain était cher; les mesures économiques qu'on avait tentées pour en abaisser les prix dans la capitale étaient extrêmement onéreuses pour le trésor sans agir efficacement sur le négoce; les grains manquaient et la menace d'un tarif arbitraire ralentissait les approvisionnements. L'état violent créé pour toutes les relations commerciales par le blocus continental réagissait défavorablement sur les ressources nécessaires en cas de disette. Le conseil des subsistances formé par l'empereur cherchait en vain à suppléer par des moyens factices à la bienfaisante action de la liberté et de la confiance.

D'autres causes contribuaient à l'agitation et à l'humeur de la population de Paris; comme les souffrances amenées par la cherté des grains, ce mécontentement n'était pas particulier à la capitale. Trop clairvoyant, malgré les entraînements insensés de son ambition, pour ne pas sentir quels risques il allait courir et faire courir à la France, Napoléon avait voulu lui ménager une protection. Longtemps le pays avait été inépuisable en hommes et en dévouement; il se lassait cependant et il allait se trouver privé de tous ses moyens de défense, au moment même où l'incendie éclatait de nouveau en Europe. L'empereur avait donc ordonné la formation d'un certain nombre de cohortes de la garde nationale, sous le nom de premier ban. Cent vingt mille hommes, empruntés aux contingents sédentaires de 1809 à 1812, avaient été enrégimentés, avec l'assurance qu'ils ne s'éloigneraient pas de leurs départements. Ils étaient cependant enlevés aux besoins de leurs familles; la souffrance présente se mêlait à la crainte de l'avenir; l'irritation gagnait les campagnes. Le nombre des réfractaires s'était accru. Les colonnes mobiles avaient repris le cours de leurs odieuses opérations. Dans les pays conquis, en Hollande et dans le territoire des villes anséatiques, la conscription rencontrait de violents obstacles. Des soulèvements avaient eu lieu, suivis par des exécutions. Quelques-uns des régiments levés dans les anciennes cités libres s'étaient insurgés et s'étaient maintenus quelques jours dans l'île d'Héligoland. Ces troupes avaient été incorporées à l'armée du maréchal Davout et sous la plus rigide surveillance. En Italie même, et jusque dans l'armée du prince Eugène, le mécontentement et la fatigue se faisaient sentir; Napoléon avait lassé jusqu'à la servitude. Les rigueurs envers le pape avaient contribué à lui aliéner l'esprit des Italiens. Partout la population des États Romains lui était contraire.

Cependant les protestations pacifiques ne trompaient plus personne. Le tzar n'avait pas désiré la guerre; il la redoutait et son peuple l'avait longtemps redoutée comme lui. Il la sentait désormais inévitable et la passion patriotique de la défense du sol commençait à s'emparer de la nation russe. M. de Lauriston restait entouré d'égards, mais il vivait seul, à l'écart du mouvement de la société de Saint-Pétersbourg, ardente à pousser en avant l'empereur. « Tout sera contre nous dans cette guerre, avaient dit hardiment à Napoléon ceux de ses serviteurs qui connaissaient bien la Russie, MM. de Caulaincourt et de Ségur les premiers. Pour les Russes, l'amour de la patrie et de l'indépendance,

tous les intérêts privés et publics, jusqu'aux vœux secrets de nos alliés! Pour nous et contre tant d'obstacles, la gloire toute seule, même sans la cupidité que l'affreuse pauvreté de ces climats ne pourrait tenter. »

Les évènements se sont chargés de donner raison d'une manière éclatante aux sombres prévisions des militaires diplomates; l'histoire des négociations secrètes a fait connaître les conseils et les assurances prodigués à l'empereur Alexandre par l'Autriche et par la Prusse. Les chefs de nos armées qui occupaient depuis plusieurs mois l'Allemagne et la Pologne ne se faisaient eux-mêmes aucune illusion sur la haine croissante qui couvait en silence sous les apparences de la soumission populaire ou de l'empressement princier. Le général Rapp, qui commandait à Dantzig, crut de son devoir de prévenir le maréchal Davout de la situation précaire où se trouvait alors notre domination en Europe. « Si l'armée française a un seul revers, écrivait le général, il n'y aura bientôt qu'une seule insurrection du Rhin au Niémen. » Davout transmit ces renseignements à Napoléon, avec cet unique commentaire: « Je me souviens en effet, Sire, qu'en 1809, sans les miracles de Votre Majesté à Ratisbonne, notre situation en Allemagne eût été bien difficile! »

C'était sur ces miracles de son génie et sur une destinée qu'il avait le droit de tenir pour surhumaine que comptait toujours l'empereur Napoléon. Les avertissements l'irritaient sans le convaincre, et lui inspiraient quelque défiance pour ceux qui s'aventuraient à les donner. L'éclat de la renommée du maréchal Davout, son exacte et ferme administration en Pologne, l'ordre admirable qui régnait dans son armée, avaient excité chez Napoléon un mécontentement ombrageux. Les rivaux ou les ennemis s'en servaient habilement contre lui. « Il semble que ce soit le prince d'Eckmühl qui commande l'armée, » répétait-on sans cesse autour de l'empereur. On l'accusait même de prétendre au trône de Pologne. Napoléon s'était privé des services de Masséna; il témoignait de la froideur pour le maréchal Davout, comme s'il était devenu jaloux de sa gloire et de sa puissance, et qu'au moment d'engager la lutte suprême, il n'eût voulu s'entourer que de serviteurs!

Le maréchal Davout avançait cependant, exécutant avec une sagesse et une prudence consommées les instructions de l'empereur. Quatre cent cinquante mille hommes marchaient en ce moment contre la Russie; une armée de réserve de cent cinquante mille hommes allait se former, en Allemagne, des recrues partout envoyées de France;

cent vingt mille hommes de gardes nationales devaient protéger le sol français joints aux cent cinquante mille soldats, malades ou novices, qui se trouvaient encore dans les dépôts; d'après les cadres souvent mensongers, trois cent mille hommes combattaient en Espagne. En quittant l'Italie pour s'avancer en Allemagne, le prince Eugène avait laissé environ cinquante mille soldats dans les places. Plus de douze cent mille hommes se trouvaient ainsi sous les armes au nom d'un seul homme et pour sa querelle. L'armée russe ne dépassait pas trois cent mille hommes; elle avait pour elle le temps, l'espace et le climat. « Ne vous heurtez pas contre l'empereur Napoléon, avait dit au tzar l'envoyé du roi de Prusse, M. de Knesebek : attirez les Français dans l'intérieur de la Russie, laissez faire la fatigue et la faim. » L'empereur Alexandre venait d'apprendre l'apparition du maréchal Davout à Elbing. Il avait franchi la Vistule et s'avançait vers le Niémen. La passion populaire comme l'ardeur de la Cour appelaient le tzar au quartier général; il hésitait encore, répugnant à donner le signal de l'embrasement; il partit cependant pour Vilna le 21 avril, non sans faire savoir à M. de Lauriston qu'il était toujours prêt à négocier. Le peuple de Saint-Pétersbourg tout entier assistait à son départ, ému et sérieux. Les églises étaient remplies par une foule prosternée devant les autels. « Je suis avec vous, Dieu sera contre l'agresseur, » telle fut la proclamation de l'empereur de Russie en arrivant à son quartier général.

L'Europe ne s'y trompait pas plus que la Russie et la France elle-même; malgré les précautions prises par Napoléon, nul n'ignorait quel était l'aggresseur. L'empereur était resté à Saint-Cloud jusqu'au 9 mai 1812, attendant qu'un acte du tzar lui rendit la liberté de ses mouvements. Avant de quitter la France et comme une dernière manifestation de ses intentions pacifiques, il dépêcha à Vilna M. de Narbonne. Il était chargé de proposer à l'empereur Alexandre une entrevue et une négociation armée sur le Niémen. « Mon aide de camp M. le comte de Narbonne, qui remettra cette lettre à Votre Majesté, est en même temps porteur de communications importantes pour le comte Romanzoff, écrivait l'empereur Napoléon le 25 avril; elles prouveront à Votre Majesté mon désir d'éviter la guerre et ma constance dans les sentiments de Tilsit et d'Erfurt. Toutefois Votre Majesté me permettra de l'assurer que, si la fatalité devait rendre la guerre inévitable entre nous, elle ne changerait en rien les sentiments que Votre Majesté m'a inspirés et qui sont à l'abri de toute vicissitude et de toute altération. »

Ce fut à Dresde, où il s'était rendu en quittant la France, que Napoléon reçut le refus de négocier que lui rapportait M. de Narbonne de la part du tzar. L'Angleterre avait répondu par le même refus au manifeste pacifique que l'empereur avait coutume de lui adresser avant de recommencer en Europe de nouvelles hostilités. Déjà tous les ordres étaient donnés pour les positions des troupes. Le maréchal Davout devait se concentrer entre Marienwerder, Marienbourg et Elbing, les Prussiens avaient été chargés de l'avant-garde, et restaient encore strictement dans leur droit en s'avançant jusqu'aux rives du Niémen. Le maréchal Oudinot occupait les environs de Dantzig, formant la gauche de Davout, tandis qu'à Thorn le corps de Ney appuyait sa droite; le prince Eugène avec les Bavarois et les Italiens se portait à Plock sur la Vistule; les Polonais, les Saxons, les Westphaliens, s'étaient réunis à Varsovie sous les ordres du roi Jérôme; la garde occupait Posen; elle était commandée par le maréchal Mortier et le maréchal Lefebvre. Le général Gouvion Saint-Cyr avait été chargé de conduire au feu les Bavarois; le général Reynier était responsable des Saxons. Les Autrichiens devaient envahir la Volhynie. Déjà et sur le passage de toutes ces troupes s'élevait un concert de plaintes, de la part des populations pillées et maltraitées, de la part du roi de Prusse qui avait vu Spandau et Pillau occupées par les troupes françaises sous prétexte d'y déposer le matériel de guerre. Le roi Frédéric-Guillaume était parti pour Dresde, afin de présenter lui-même ses réclamations au conquérant.

C'était un spectacle à la fois brillant et triste que celui de la foule couronnée se pressant à Dresde autour de Napoléon. Parmi les souverains qui avaient réclamé l'honneur de lui présenter leurs hommages, il en était bien peu qui ne conservassent pas contre lui quelque grief secret et quelque rancune amère. Tous craignaient de nouveaux malheurs et cherchaient à les conjurer par leurs serviles flatteries. L'impératrice Marie-Louise avait accompagné son époux, naïvement et maladroitement charmée de déployer sa splendeur si près de son pays natal, aux yeux de son père et de sa belle-mère qui venaient de la rejoindre à Dresde. L'appareil purement militaire avait été proscrit de la Cour magnifique qui entourait Napoléon. Murat et le roi Jérôme eux-mêmes avaient été consignés dans leurs quartiers généraux; cependant les courriers se succédaient nuit et jour, troublant souvent l'éclat des fêtes par la crainte du premier coup de canon prêt à éclater. A Paris, le prince Kourakin, mécontent et inquiet, avait demandé ses passe-

C'ÉTAIT UN SPECTACLE A LA FOIS BRILLANT ET TRISTE

ports, devançant ainsi la rupture officielle; à Saint-Pétersbourg, M. de Lauriston reçut l'ordre de rejoindre à Vilna l'empereur Alexandre et d'y porter encore une fois des propositions de paix. Il fallait laisser à l'herbe le loisir de pousser, au soleil le temps de dessécher les routes; il fallait donner aux émissaires de l'empereur Napoléon l'occasion d'agir en Pologne sur les esprits et d'y provoquer un mouvement national favorable à la France. L'abbé de Pradt, devenu archevêque de Malines, avait été chargé de cette mission. M. de Talleyrand, auquel l'empereur avait d'abord pensé, ne jouissait pas alors de ses bonnes grâces. « Partez, monsieur l'archevêque, avait dit Napoléon, partez sur-le-champ, dépensez beaucoup, animez tous les cœurs, mettez la Pologne à cheval sans me brouiller avec l'Autriche, et vous aurez bien compris et rempli votre mission. » La vanité du prélat s'était enflammée, il avait emprunté autour de lui l'attirail de sa grandeur nouvelle; il était parti pour soulever la Pologne au nom de la France.

L'œuvre était plus difficile alors qu'elle ne l'avait été en 1807, lorsque Napoléon avait lui-même remarqué la méfiance des grands seigneurs et l'indifférente apathie des campagnes. La formation du grand-duché de Varsovie n'avait pas satisfait les Polonais, ils avaient déjà vu une fois s'évanouir leurs espérances; ils étaient pauvres et une grande partie de leurs meilleurs soldats servaient dans l'armée de Napoléon. Le blocus continental avait ruiné le commerce des Juifs, toujours nombreux et influents en Pologne. L'abbé de Pradt devait user ses efforts au milieu d'une population agitée, mais qui voulait désormais autre chose que des promesses; sa mission ne devait point avoir de résultats sérieux; la pénétration des Polonais avait deviné la pensée de l'empereur Napoléon et sa résolution de ne pas livrer en faveur de la Pologne une bataille décisive. Il faisait peu de cas de l'esprit politique de la race, les passions patriotiques rencontraient en lui peu d'écho; il voulait entraîner à sa suite les forces vives de la Pologne, afin qu'elles le pussent soutenir dans sa lutte; mais c'était en vain qu'il donnait à l'agression nouvelle qu'il allait tenter le nom de seconde guerre de Pologne; la voix publique ne s'y trompait pas plus que l'histoire. La campagne de Russie allait commencer.

Napoléon avait quitté Dresde, pressant enfin les mouvements de ses armées. Malgré les précautions qu'il avait prises, les transports étaient difficiles et lents, les états-majors traînaient à leur suite d'inutiles bagages; en arrivant à Thorn, l'empereur ordonna des réductions

sévères. Lorsqu'il poussa sur Marienbourg et Dantzig, Davout et Murat l'y attendaient. Froid avec Davout, qui était constamment en lutte avec le maréchal Berthier, il fut brusque avec Murat, qui était fatigué et malade. « N'êtes-vous pas content d'être roi? demanda-t-il sèchement. —Je ne le suis guère, Sire, repartit Murat.—Je ne vous ai pas faits rois, vous et vos frères, pour régner à votre manière, mais bien pour régner à la mienne, reprit l'empereur, pour suivre ma politique et rester Français sur des trônes étrangers. » Napoléon avait donné ordre aux derniers approvisionnements des places et complété l'organisation de la navigation intérieure par les fleuves et les rivières. Le 17 juin, il arriva à Intersbourg, résolu à franchir le Niémen à Kowno, afin de diriger sa marche sur la Dwina et le Dniéper par la route qui conduisait à Moscou, en passant d'abord par Vilna, la capitale de la Lithuanie. C'était en effet sur ces deux fleuves, véritables frontières de l'empire russe, que s'étaient concentrées les forces de l'empereur Alexandre. L'armée de la Dwina était commandée par le général Barclay de Tolly; l'armée du Dniéper marchait sous les ordres du prince Bagration. L'empereur allait droit à l'ennemi, dans l'espoir de porter, au début de la campagne, l'un de ces coups d'éclat dont il avait accoutumé naguère d'épouvanter l'Europe. Il comptait passer le Niémen le 22 ou le 23; le 16, de Kœnigsberg, il fit écrire à M. de Lauriston en l'autorisant à demander ses passeports. La dépêche était datée du 12, et de Thorn; l'ambassadeur était prévenu de l'artifice. Napoléon apprit bientôt que M. de Lauriston n'avait pas été admis à partir pour Vilna. Peu lui importait désormais; il était arrivé aux rives du Niémen, sa proclamation venait partout d'être lue aux troupes :

« Soldats, la seconde guerre de Pologne est commencée. La première s'est terminée à Friedland et à Tilsit! A Tilsit, la Russie a juré une éternelle alliance à la France et la guerre à l'Angleterre. Elle viole aujourd'hui ses serments; elle ne veut donner aucune explication de son étrange conduite que les aigles françaises n'aient repassé le Rhin, laissant par là nos alliés à sa discrétion. La Russie est entraînée par la fatalité, ses destins doivent s'accomplir. Nous croit-elle donc dégénérés? Ne serions-nous plus les soldats d'Austerlitz? Elle nous place entre le déshonneur et la guerre; notre choix ne saurait être douteux. Marchons donc en avant, passons le Niémen, portons la guerre sur son territoire. La seconde guerre de Pologne sera glorieuse aux armes françaises, mais la paix que nous conclurons portera avec elle sa garantie;

elle mettra un terme à la funeste influence que la Russie exerce depuis cinquante ans sur les affaires de l'Europe. »

Le fleuve était là, coulant aux pieds de Napoléon, comme une barrière naturelle et majestueuse, chargée de le retenir loin de sa perte; la masse immense de son armée l'entourait; sur l'autre rive régnait le silence et la solitude. Quelques sapeurs montés sur une nacelle venaient de débarquer; un Cosaque parut devant eux, commandant une patrouille; ses soldats le suivaient à peu de distance. « Qui êtes-vous et que venez-vous faire ici? leur demanda-t-il. — Nous sommes Français et nous venons vous faire la guerre, » répartit l'un des sapeurs. Le Cosaque fit tourner son cheval, il disparut dans la forêt; les coups de feu de nos soldats ne l'atteignirent pas. On travaillait à jeter les ponts.

Le 25 au matin, Napoléon franchit lui-même le fleuve, parcourant la rive au grand trot de son cheval, comme s'il cherchait l'ennemi encore absent et invisible. Déjà la cavalerie légère avait pris possession de Kowno; l'empereur voulut rétablir les ponts sur la Vilia : il ordonna à un escadron de lanciers polonais de passer la rivière afin d'en sonder la profondeur; les malheureux périrent en grand nombre dans cette tentative ; se sentant emportés par le courant, ils se retournaient encore pour crier : Vive l'empereur! L'armée défilait toujours sur les ponts du Niémen. Le 30 juin seulement, elle se trouva tout entière sur la rive gauche du fleuve. Après une discussion violente entre les conseillers du tzar, Alexandre s'était décidé à évacuer Vilna; le ministre de la police fut chargé pour la dernière fois de porter à Napoléon des paroles conciliantes. Un détachement de cavalerie disputa un moment aux Français les portes de la capitale de la Lithuanie; le passage fut forcé par Murat. Le 28 juin, vers le milieu du jour, Napoléon fit son entrée dans Vilna, mécontent de n'y pas rencontrer l'ennemi, qu'il eût voulu combattre, vaincre et écraser dès le premier jour. Les Lithuaniens l'accueillirent avec empressement comme l'espoir de la délivrance. Ce même jour, la diète rassemblée à Varsovie proclamait le rétablissement du royaume de Pologne. Plusieurs membres du sénat accoururent à Vilna, chargés d'annoncer à Napoléon la résurrection de la patrie. « Les Polonais n'ont jamais été soumis ni par la paix ni par la guerre, mais par la trahison, dirent-ils; ils sont donc libres de droit devant Dieu comme devant les hommes. Aujourd'hui ils peuvent l'être de fait, et leur droit devient un devoir. Nous réclamons l'indépendance de nos frères Lithuaniens et leur réunion au centre de

toute la famille polonaise. C'est à Napoléon le grand que nous demandons cette parole : « Le royaume de Pologne existe! » Il existera alors, et tous les Polonais se dévoueront avec ardeur aux ordres du chef de la quatrième race française, devant qui les siècles ne sont qu'un moment et l'espace un point insaisissable. »

Napoléon ne croyait pas au relèvement de la Pologne; il était résolu à ne pas créer d'avance un obstacle insurmontable à la paix, en s'engageant avec les Polonais. Il accueillit froidement les députés de la Diète, et n'accéda pas à leurs désirs de voir la Lithuanie aussitôt rattachée au royaume de Pologne. Un gouvernement particulier venait d'être organisé, confié en apparence aux grands seigneurs lithuaniens, pratiquement administré par de jeunes auditeurs au Conseil d'État. Déjà se glissait la méfiance et commençaient les récriminations; les Lithuaniens redoutaient la vengeance des Russes et n'étaient pas assurés d'échapper pour toujours à leur empire; le pillage était scandaleux, le temps était mauvais, beaucoup de soldats étaient malades. Partout, dans la province, les grains, les bestiaux, les fourrages devenaient matière aux réquisitions de l'armée. La disette menaçait la Lithuanie au lendemain de l'entrée des Français sur leur sol. La moitié des voitures, le tiers des chevaux, le quart des conducteurs des transports avaient déjà péri sur les routes de l'Elbe à Vilna. Napoléon avait ordonnée la levée de quatre régiments d'infanterie et de cinq régiments de cavalerie lithuanienne. L'argent et les équipements militaires manquaient également. Il fallut organiser des colonnes mobiles afin de poursuivre les pillards et de protéger les habitants paisibles. Nos soldats étaient chargés de veiller à l'ensevelissement des morts. Les rapports des chefs de corps ne laissaient pas ignorer à l'empereur la triste situation qui commençait dès lors à se produire. Le duc de Trévise avait écrit : « Du Niémen à la Vilia, je n'ai vu que des maisons dévastées, que caissons et chariots abandonnés; on les trouve dispersés sur les chemins et dans les champs; ils sont renversés, ouverts, leurs effets répandus çà et là, et pillés comme s'ils avaient été pris par l'ennemi. J'ai cru suivre une déroute. Dix mille chevaux ont été tués par les froides pluies d'orage et par les seigles verts, leur nouvelle et seule nourriture. Ils gisent sur la route qu'ils embarrassent; leurs cadavres exhalent une odeur méphitique : c'est un nouveau fléau que plusieurs comparent à la famine, mais celle-ci est bien plus terrible; déjà plusieurs soldats de la jeune garde sont morts de faim. »

LE COSAQUE FIT TOURNER SON CHEVAL ET DISPARUT

La nécessité d'une prompte victoire se faisait déjà sentir. L'armée russe avait été coupée par la marche rapide des Français; le prince Bagration était isolé sur le Dniéper, où le maréchal Davout le bloquait déjà et devait bientôt remporter sur lui un avantage important, à Mohilew (23 juillet 1812). Le tzar, avec le général Barclay de Tolly, s'était établi dans le camp retranché de Drissa, en avant de la Dwina. Ce fut contre ce corps d'armée principal que Napoléon dirigea sa marche lorsqu'il quitta Vilna le 16 juillet au soir. Murat commandait l'avant-garde, suivi d'abord par Ney, puis par Oudinot. Le prince Eugène, qui s'avançait vers la droite, devait tendre la main au maréchal Davout. Les corps du roi Jérôme et du prince Poniatowski étaient restés en arrière. La désertion et la fatigue avaient déjà décimé ces bataillons, qui comptaient beaucoup de jeunes soldats. Le roi de Westphalie, placé sous les ordres du maréchal Davout, avait difficilement accepté cette position secondaire; des difficultés s'étaient élevées, le prince repartit pour l'Allemagne. Le succès du maréchal à Mohilew en avait été amoindri.

Avant de quitter Vilna, l'empereur avait congédié, sans le satisfaire, M. de Balachoff, chargé des dernières avances du tzar. Napoléon avait réitéré ses anciennes plaintes, revenant avec amertume sur l'heureux avenir qui se déroulait devant la Russie lorsque son empereur marchait d'accord avec la France. « Quel beau règne il aurait pu avoir s'il l'avait voulu! » répétait Napoléon; il n'avait pour cela qu'à s'entendre avec moi. Je lui ai donné la Finlande, je lui avait promis la Moldavie et la Valachie; il allait les obtenir, mais tout à coup il s'est laissé environner par mes ennemis, il a tourné contre moi les armes qu'il devait réserver pour les Turcs, et ce qu'il y aura gagné, c'est de n'avoir ni la Valachie ni la Moldavie. Et maintenant que venez-vous faire ici? Que prétend l'empereur Alexandre? Il n'est général qu'à la parade : qui m'opposera-t-il? Kutusof, qu'il n'aime pas parce qu'il est trop Russe; Benningsen, qui est vieux et ne lui rappelle que d'horribles souvenirs; Barclay, qui manœuvrera, qui est brave, qui sait la guerre, mais qui est un général de retraite. Bagration est le meilleur militaire; il n'a pas d'esprit, mais il a de l'expérience, du coup d'œil, de la décision; il ne m'empêchera pas de vous rejeter au delà du Dniéper et de la Dwina. Voilà quels seront les fruits de votre rupture avec moi. Quand je pense au règne qu'aurait pu avoir votre maître! » En définitive, Napoléon demandait à occuper la Lithuanie et

à engager sans retour la Russie dans l'alliance contre l'Angleterre. M. de Balachoff repartit, assurant Napoléon que si le sentiment du patriotisme religieux avait disparu partout en Europe, il subsistait encore en Espagne et en Russie. L'aigreur de la discussion avait envenimé des blessures déjà profondes; lorsque M. de Balachoff rejoignit le tzar, afin de lui rendre compte de sa mission, Alexandre n'était plus à Drissa; l'attente dans un camp retranché lassait et humiliait les Russes; le plan de campagne était l'œuvre du général allemand Pfuhl, fort en faveur auprès de l'empereur Alexandre; le sentiment de l'armée entière s'était prononcé avec tant de vivacité contre la tactique d'abord adoptée, que le tzar avait consenti à quitter le quartier général et à se replier avec son état-major sur Moscou. Là, lui assurait-on, le seul fait de sa présence suffirait pour animer les passions nationales des vieux Russes et pour soulever le pays tout entier contre l'envahisseur. Le général Barclay de Tolly, désormais libre de ses mouvements, se mit en marche le 19 juillet pour remonter la Dwina jusqu'à Vitebsk, dans l'espoir d'être rejoint par le prince Bagration en face de Smolensk. La route de Moscou nous était ainsi coupée; entre Polotsk et Riga, le comte Wittgenstein, avec vingt-cinq ou trente mille hommes, devait couvrir le chemin de Saint-Pétersbourg. Le maréchal Macdonald, à la tête de l'aile gauche de l'armée française, menaçait les côtes de la Baltique.

Napoléon avait deviné la manœuvre du général ennemi: il résolut de pousser en avant, d'empêcher la réunion des deux armées ennemies, de les déborder en passant à l'improviste la Dwina et de rendre impossible la retraite continue des Russes qui l'entraînaient à leur suite dans les profondeurs de l'empire sans lui donner l'occasion de porter le coup qui devait les détruire. Il quitta donc Gloubokoé le 23 juillet, s'avançant à son tour vers Vitebsk; deux brillants combats d'avant-garde livrés, le 25 et le 26, par Murat et par Ney avaient redoublé l'ardeur des troupes. En arrivant devant Vitebsk le 27, à la suite d'un nouvel engagement, on aperçut l'armée russe rangée en bataille au delà d'un petit affluent de la Dwina. Napoléon pressait la marche de tous ses corps; les Russes paraissaient compter environ quatre-vingt-dix ou cent mille hommes. L'armée française était diminuée par les maladies, par la désertion d'un certain nombre de Polonais et d'Allemands, par la mort de jeunes recrues incapables de supporter la chaleur, la fatigue et la mauvaise nourriture; les corps

qui marchaient avec l'empereur s'élevaient cependant encore à cent vingt-cinq mille hommes de troupes excellentes. Napoléon se sentait assuré du succès.

Barclay de Tolly le pensa comme lui; il avait d'abord résolu de donner bataille, afin de conserver les chemins libres pour le prince Bagration, auquel il avait donné rendez-vous à Babinowiczi; la nouvelle de l'échec de l'armée russe à Mohilew le convainquit que l'espoir de la jonction était retardé, et que son collègue se verrait obligé d'espérer un mouvement prolongé avant de parvenir à passer le Dniéper. Le combat n'était plus nécessaire, et dans la nuit du 27 juillet le général Barclay leva son camp pour se diriger vers Poreczié, derrière la Kasplia. Les routes de Saint-Pétersbourg et de Moscou restaient ainsi couvertes par l'armée russe; on pouvait espérer la jonction des deux principaux corps dans les environs de Smolensk.

L'irritation de Napoléon fut extrême lorsqu'il reconnut le mouvement rétrograde de l'ennemi; malgré une chaleur accablante, il ordonna aussitôt la poursuite; mais le comte Pahlen, à la tête de la cavalerie russe, protégeait le gros de l'armée, tout en se retirant comme elle devant nous. Après une journée aussi fatigante pour les troupes qu'un long combat, Napoléon rentra à Vitebsk, où il s'établit pour quelques jours, afin de donner un peu de repos à ses soldats et de rétablir les magasins partout dévastés par les Russes, qui détruisaient derrière eux les récoltes et les approvisionnements. Jusqu'alors, et malgré l'habileté de ses combinaisons, le plan de campagne arrêté par Napoléon à Vilna avait complètement échoué. Le cercle de ses opérations allait toujours se développant par la persistante retraite des généraux russes. L'immense espace s'étendait devant nous, solitaire et vide, sans qu'il nous fût désormais possible d'empêcher la jonction des corps ennemis. De son côté, le maréchal Davout venait de se réunir à la grande armée; l'empereur profita de ce rassemblement de la plupart des corps pour vérifier l'état de ses troupes. Dans tous les régiments, à l'exception de la vieille garde, les chefs revenaient consternés des résultats que constatait l'appel.

Il est bon de savoir ce que coûtent les entreprises follement commencées et poursuivies à travers des difficultés excessives, quels que soient le génie supérieur, la prévoyance et l'expérience consommées du général. Le maréchal Ney comptait trente-six mille hommes au passage du Niémen; vingt-deux mille seulement se trouvaient en ligne à

Vitebsk. Le roi de Naples avait perdu sept mille hommes sur vingt-huit mille.

La jeune garde avait vu disparaître dix mille hommes sur vingt-huit mille. Le prince Eugène comptait quarante-cinq mille hommes sur les rives de la Dwina, il était entré à Kowno avec quatre-vingt mille. Le maréchal Davout lui-même, le plus habile des chefs à dresser comme à ménager ses soldats, avait vu son corps diminué de vingt mille hommes sur soixante-douze mille. Vingt-deux mille combattants manquaient dans le corps du roi Jérôme, qui se montait naguère à près de cent mille hommes. Deux cent cinquante-cinq mille soldats restaient encore à la disposition de l'empereur, mais Macdonald sur la Baltique, Oudinot à Polotsk, devaient conserver soixante mille hommes; le général Reynier était demeuré sur le Dniéper avec un corps de vingt mille soldats. Déjà Napoléon parlait d'appeler avec le maréchal Victor trente mille hommes de l'armée de réserve échelonnée entre le Niémen et le Rhin. Trente mille Autrichiens s'avançaient vers Minsk sous les ordres du prince de Schwartzenberg. L'empereur envoya à Paris l'ordre de faire partir tout ce qui restait encore de sa garde dans les dépôts. Il repoussait la pensée d'un établissement sur le Dniéper et sur la Dwina comme le résultat suffisant de la campagne. Mieux que tous ses lieutenants, il prévoyait enfin les dangers et les difficultés de l'œuvre qu'il avait entreprise, qu'il voulait encore, mais qu'il était pressé de terminer avec éclat. L'Europe attendait la nouvelle d'une victoire. Napoléon était arrivé au centre de l'empire russe, mais il n'avait pas combattu. Le prestige de sa gloire comme de sa puissance exigeait un coup décisif. L'empereur s'y préparait à Vitebsk.

Cependant le maréchal Macdonald venait d'occuper la Courlande, après un seul combat en avant de Mittau. Les Russes s'étaient partout retirés devant lui, évacuant même la place de Dunabourg; le maréchal avait mis le siège devant Riga, mais ses forces étaient insuffisantes à la garde de ce vaste territoire : il sollicita vainement des renforts. Partout les hommes succombaient sous l'étendue de la tâche qui leur était imposée. Le maréchal Oudinot, qui appuyait naguère Macdonald à Polotsk, avait passé la Dwina et s'était porté d'après l'ordre de l'empereur contre le comte Wittgenstein; après avoir brillamment combattu le 29 juillet à Jakoubowo, il avait cru prudent d'opérer un mouvement rétrograde sur la Drissa; le 1er août, un nouvel engagement

avait encore été heureux, mais les troupes étaient fatiguées, on avait perdu du monde, l'ennemi était menaçant; Oudinot rentra à Polotsk, demandant comme Macdonald du repos et des soldats. Le maréchal n'avait pu achever la démolition du camp retranché de Drissa dont il avait été chargé.

Au sud-est, sur le cours supérieur du Bug, le général Reynier s'était vu obligé de rétrograder afin de protéger le grand-duché de Varsovie et d'exécuter l'invasion de la Volhynie. Cette expédition avait d'abord été destinée aux Autrichiens, mais la volonté de l'empereur François comme celle de Napoléon appelait ceux-ci au quartier général. Les troupes du général Reynier les devaient remplacer dans les postes qu'ils occupaient.

Cependant le général russe Tormazoff menaçait le grand-duché; il s'était emparé de Kobrin, mal défendu par les Saxons; la Diète de Varsovie prit l'alarme; un grand nombre de riches polonais rassemblèrent leurs effets les plus précieux et passèrent sur la rive gauche de la Vistule. On demandait des secours à l'abbé de Pradt, aussi troublé que les Polonais. Il écrivit à Vilna, où M. de Bassano s'était installé comme représentant de l'empereur, et s'adressa en même temps au général Reynier. Celui-ci appela à son aide le prince de Schwarzenberg : tous les deux s'avancèrent sur le Bug, couvrant ainsi le grand-duché, sans pouvoir rejoindre la grande armée ni soutenir le mouvement qui se préparait. L'amiral Tchitchakoff venait de signer la paix avec les Turcs; on s'attendait à le voir accourir au secours de Tormazoff.

De Vitebsk, et sur l'avis mûrement pesé du maréchal Davout, l'empereur avait résolu de porter tout le gros de son armée des bords de la Dwina sur ceux du Dniéper, de passer ce fleuve à Rassasna et de remonter rapidement jusqu'à Smolensk. Il comptait trouver la ville sans défense et déboucher brusquement sur la gauche des Russes en les tournant, ce qui lui donnerait enfin l'occasion d'infliger à ses ennemis un grand désastre militaire. Les mouvements de l'armée française devaient être cachés à l'ennemi derrière les bois qui s'élevaient de toutes parts. Il importait de dérober notre marche aux Russes, désormais réunis auprès de Smolensk.

L'empereur Napoléon n'était pas seul animé par l'ardeur du combat: le prince Bagration appelait comme lui de tous ses vœux le moment d'en venir aux mains. Parmi les militaires de haut rang, Russes d'origine et de mœurs, la colère et l'irritation étaient grandes contre

Barclay de Tolly et sa prudente tactique; chaque jour on l'accusait de lâcheté, chaque jour on attaquait son patriotisme. Né d'une famille écossaise depuis longtemps établie en Russie, Barclay était ardemment dévoué à sa patrie d'adoption, il supportait avec peine d'injustes reproches. La passion des généraux russes l'emporta enfin, et le conseil de guerre résolut de prendre l'offensive contre les cantonnements français. La marche projetée de nos armées était inconnue aux ennemis lorsque leur avant-garde attaqua, le 8 août, le général Sébastiani qui se gardait mal. Il appela aussitôt le général Montbrun, et tous deux chargèrent les escadrons russes quarante fois dans le cours de la journée; ils se replièrent ensuite sur le corps du maréchal Ney. Les Russes s'étaient rendu compte de la solidité de nos lignes; ils aperçurent les forces considérables du prince Eugène et crurent à un mouvement vers la route de Saint-Pétersbourg. Barclay de Tolly profita de l'inquiétude qui se manifestait autour de lui. Il se replia sur Smolensk. L'empereur Napoléon se mit en marche.

Le 14 août, au matin, l'armée tout entière avait franchi le Dniéper. Cent soixante-quinze mille hommes présents sous les drapeaux, une immense artillerie, des fourgons et des troupes innombrables transformaient tout d'un coup en un camp la vaste solitude de l'ancien Borysthène. La marche continuait dans la direction de Smolensk; en avant de Krasnoé, à la suite d'un engagement assez vif, le général russe Niévéroffskoi fut repoussé jusqu'au bourg de Korytnia. Presque tous les corps avaient rejoint l'empereur lorsque l'avant-garde déboucha devant Smolensk le 16 août. Du premier coup d'œil, les généraux purent se convaincre que la ville était en état de défense; un coup de main fut inutilement tenté sur la citadelle; le maréchal Ney, qui s'était imprudemment avancé, tomba dans une embuscade; il fut dégagé, non sans peine, par sa cavalerie légère. Déjà on apercevait les Russes qui occupaient les hauteurs sur la rive droite du Dniéper dans les faubourgs et au-dessus de la nouvelle ville. Barclay de Tolly avait pris là ses positions; un corps d'armée considérable occupait la vieille ville sur la rive gauche du fleuve, un pont reliait les deux parties de la cité. Le prince Bagration s'était avancé au delà de Smolensk, afin de protéger les rives du Dniéper et d'empêcher Napoléon, en passant le fleuve, d'attaquer par derrière la ville et ses défenseurs.

Bien que la prise de Smolensk ne fît pas partie de son premier plan, Napoléon ne pouvait éviter de donner l'attaque. La possession de cette

ville ancienne et vénérée avait une grande importance aux yeux des Russes. Cependant l'empereur fit sonder le fleuve à quelque distance, dans l'espoir de trouver un gué qui permît une surprise. La présence du prince Bagration porté sur les rives de la Kolodnia, affluent du Dniéper, ne permettait pas de jeter des ponts; la reconnaissance fut imparfaite, le fleuve ne parut pas guéable; l'empereur attendit pendant une journée, dans l'espoir que Barclay de Tolly quitterait ses hauteurs et la ville neuve pour lui offrir la bataille; les Russes ne firent aucun mouvement, l'assaut fut ordonné.

On avait combattu tout le jour (17 août); les faubourgs de la vieille ville étaient entre nos mains, mais l'ancienne enceinte, les tours en briques qui s'élevaient irrégulièrement sur le vieux mur résistaient encore à notre attaque. Les Russes avaient renoncé à leurs sorties, mais ils se défendaient héroïquement derrière les murailles. La plupart des lieutenants de l'empereur avaient été opposés au siège de Smolensk; Murat dit-on, cherchait à se faire tuer : il s'était porté sur un point sans cesse battu par l'artillerie du rempart. « Laissez-moi seul ici, » avait-il dit à ses aides de camp. Napoléon donna l'ordre de cesser l'assaut. Le maréchal Davout fit faire une reconnaissance; le général Haxo avait bravé une pluie de feu pour découvrir le point faible de l'enceinte; le 18, au point du jour, l'attaque devait recommencer. « Il me faut Smolensk, » avait dit l'empereur.

Les Russes avaient prévu l'obstination de Napoléon, et se sentaient hors d'état de repousser plus longtemps les efforts de nos armes. Déjà le feu des obus avait sur plusieurs points allumé l'incendie; pendant la nuit, la ville tout entière s'embrasa sous les mains de ses habitants et de ses défenseurs. Déjà les bataillons russes se retiraient, évacuant lentement la vieille ville; Barclay de Tolly se préparait à suivre leur exemple. Lorsque le soleil fut levé, Davout entra sans peine dans Smolensk en flammes. Les femmes et les enfants réunis dans l'antique cathédrale byzantine semblaient les seuls restes d'une population désolée; beaucoup d'hommes avaient fui, le pont qui unissait les deux rives avait été coupé, et l'armée russe nous devançait sur la route de Moscou sans qu'il nous fût possible de la poursuivre sur-le-champ. Napoléon parcourait à cheval les rues fumantes et ensanglantées; déjà le chirurgien Larrey, fidèle aux sentiments d'humanité qui le distinguèrent toujours, faisait ramasser les blessés russes comme les soldats français; l'empereur était mécontent et sombre. Quoique victorieuse,

l'armée était triste ; la première ville prise d'assaut, brûlée devant eux par la haine acharnée de ses défenseurs, semblait aux soldats un sinistre présage. Tous étaient las de la guerre qui leur imposait des fatigues inouïes sans que la gloire vînt les consoler par ses enivrements accoutumés. Le comte Daru l'avait dit naguère à Vitebsk : « La guerre n'est point nationale ; l'introduction de quelques denrées anglaises en Russie, le relèvement même du royaume de Pologne ne sont pas une raison suffisante pour une entreprise si lointaine. Ni vos troupes, ni vos généraux n'en comprennent la nécessité ; arrêtons-nous du moins pendant qu'il en est temps encore. »

Les mêmes conseils furent répétés à Smolensk, sur cette rive du Dniéper conquise avec éclat, difficile à quitter sans danger pour s'enfoncer dans un pays inconnu et ennemi, loin des renforts qui se préparaient encore en Allemagne. Avant d'attaquer Smolensk, Napoléon avait dit au prince Eugène : « Nous allons donner la bataille et puis nous verrons Moscou. — Toujours Moscou, Moscou nous perdra, » murmurait le vice-roi d'Italie en quittant l'empereur. Presque tous les chefs de l'armée éprouvaient les mêmes craintes. Le maréchal Ney s'était élancé avec son corps d'armée à la poursuite de Barclay de Tolly ; il avait rejoint deux colonnes russes sur le plateau de Valoutina, derrière un petit ruisseau fangeux dont il fallut rétablir le pont. Là se livra un combat acharné qui coûta la vie au brave général Gudin, obstiné à enlever le passage à la baïonnette. Le terrain marécageux avait embarrassé les colonnes d'attaque. Les Russes conservèrent jusqu'au soir leurs positions ; lorsqu'ils furent enfin obligés d'évacuer le plateau de Valoutina, plus de treize à quatorze mille morts restaient des deux parts sur le champ de bataille ; les colonnes ennemies avaient repris leur mouvement de retraite et continuaient à nous couper la route de Moscou.

Ainsi, sans qu'un seul échec fût venu diminuer le prestige de nos armes, après avoir constamment battu les Russes dans les engagements partiels qui avaient eu lieu, après avoir occupé sans combat ou pris d'assaut toutes les places qui s'élevaient sur notre passage, nous nous trouvions après deux mois de campagne avec une armée diminuée de moitié, au cœur même de la Russie, incapables d'atteindre l'ennemi qui se retirait sans fuir, plus éloignés qu'à Vilna de cette paix désirée de tous et que Napoléon voulait imposer avec éclat au lendemain d'une victoire. Longtemps les messages pacifiques de l'empereur Alexandre

avaient accompagné notre invasion dans ses Etats; ils avaient cessé maintenant, le rapide été du nord allait bientôt disparaître. « Voilà une belle tête de cantonnement, » avait dit le comte de Lobau, l'héroïque général Mouton, en considérant la position et les vieilles murailles de Smolensk; l'empereur ne lui répondit pas.

Il hésitait ou il réfléchissait, car il attendit. A notre droite, le général

LE CHIRURGIEN LARREY FAISAIT RAMASSER LES BLESSÉS RUSSES COMME LES SOLDATS FRANÇAIS

Reynier et le prince de Schwarzenberg avec les Saxons et les Autrichiens avaient débusqué les Russes de l'importante position de Gorodeczna à quelques lieues de Kobrin, s'ouvrant ainsi, non sans peine, la route interceptée du grand-duché. A gauche, le maréchal Oudinot, blessé par les reproches de l'empereur qui l'accusait, étant vainqueur, de prendre la position des vaincus, s'était porté en avant contre le comte de Wittgenstein, sans que les Russes voulussent accepter la bataille. Le maréchal s'était de nouveau replié sur la Drissa et la Polota; un fort détachement couvrait cependant cette dernière rivière;

les Russes se présentèrent pour attaquer, ils furent repoussés. Oudinot fut blessé ; le commandement passait aux mains du général Gouvion Saint-Cyr, blessé aussi légèrement. Le 18 août, ayant résolu de donner bataille, il dirigea ses troupes d'une petite voiture polonaise qui versa dans la mêlée : le général fut foulé aux pieds. Malgré l'épuisement des soldats et l'état de souffrance du chef, le faux mouvement de retraite qui avait trompé les Russes comme le combat lui-même furent couronnés d'un éclatant succès. Après la bataille de Polotsk, le comte de Wittgenstein fut contraint de se retirer et Gouvion Saint-Cyr reçut enfin le bâton de maréchal. Il fut chargé de garder la Dwina, tandis que Macdonald restait arrêté devant Riga, incapable de s'en emparer ni de lever le siège. Les deux corps se trouvaient privés de communication, au moment où le gros de l'armée s'éloignait encore davantage de ses ailes, détachées sur la droite et sur la gauche. L'empereur avait résolu de quitter Smolensk et de poursuivre à tout prix la bataille qui le fuyait. Le maréchal Davout et Murat, toujours en tête de l'armée, et constamment en lutte dans leurs opérations militaires, s'entendaient cependant pour affirmer l'intention de combattre qu'ils avaient cru remarquer chez les Russes. Napoléon se porta de sa personne à Dorogobouje.

Un dernier effort avait été tenté par les siens pour l'arrêter à Smolensk. Le général Rapp, qui arrivait d'Allemagne, n'avait pu contenir son émotion ni son étonnement. « L'armée n'a fait que cent lieues depuis le Niémen, dit-il ; je l'ai vue avant le moment où elle a franchi le fleuve, et déjà tout est changé. Les officiers qui arrivent en poste de l'intérieur de la France, sont effrayés du spectacle qui s'offre à leurs yeux. Ils ne conçoivent pas qu'une marche victorieuse et sans combats laisse derrière elle plus de débris qu'une défaite. » « N'êtes-vous pas comme sorti de l'Europe ? disaient Murat et Berthier ; si l'Europe se soulevait contre Votre Majesté, elle n'aurait donc plus que ses soldats pour sujets, que son camp pour empire : encore le tiers, lui étant étranger, deviendrait ennemi. » Napoléon convenait de la vérité des faits. « Je sais bien que l'état de l'armée est affreux. Dès Vilna il en traînait la moitié ; aujourd'hui ce sont les deux tiers ; il n'y a donc plus de temps à perdre, il faut arracher la paix, elle est à Moscou. D'ailleurs cette armée ne peut plus s'arrêter ; avec sa composition et dans sa désorganisation, le mouvement seul la soutient. On peut s'avancer à sa tête, mais non s'arrêter, ni reculer : c'est une armée

d'attaque, non de défense, une armée d'opération, non de position. Je frapperai un grand coup, et tout le monde se ralliera. »

En quittant Smolensk, le 24 août, avec sa garde, l'empereur n'avait pas encore décidé définitivement son mouvement en avant, mais toutes ses mesures étaient prises en vue de cette occurrence et ses habiles lieutenants ne s'y trompèrent pas. Déjà le maréchal Victor était en route pour Vilna; Napoléon lui envoya l'ordre de se diriger sur-le-champ vers Smolensk; deux divisions de l'armée de réserve, laissée en Allemagne sous les ordres du maréchal Augereau, furent appelées en Lithuanie. Lorsque, en arrivant à Dorogobouge, l'empereur apprit que l'ennemi lui échappait encore une fois, il comprit que le général Barclay n'hésitait pas à combattre, mais qu'il cherchait une position favorable. « On le dit résolu à nous attendre à Wiazma, écrivit Napoléon au duc de Bassano le 26 août, nous y serons dans peu de jours; nous serons alors à mi-chemin de Smolensk à Moscou, et, je crois, à quarante lieues de Moscou. Si l'ennemi est battu là, rien ne pourra garantir cette grande capitale : j'y serai le 5 septembre. »

Le jour était venu en effet, et cette bataille que Napoléon désirait depuis si longtemps allait enfin être offerte, donnée, gagnée sans autre résultat que de nous engager plus avant dans une entreprise désespérée et de consommer notre ruine. Les Russes avaient évacué Wiazma; ce fut à Ghjat seulement que l'empereur se vit enfin assuré de rencontrer l'ennemi. Le commandement des armées moscovites avait changé de mains; le cri qui s'élevait depuis le commencement de la campagne contre la prudente tactique de Barclay de Tolly l'avait enfin emporté sur la confiance du tzar dans cet habile général : le vieux Kutusof avait été placé à la tête des troupes. Ardemment patriote et dès longtemps engagé dans la lutte contre celui qui l'avait vaincu à Austerlitz, le nouveau général en chef faisait appel à toutes les passions nationales et religieuses qui animaient ses soldats. « C'est dans la foi, dit-il, que je veux combattre et vaincre, c'est dans la foi que je veux vaincre ou mourir et que mes yeux mourants verront la victoire. Soldats, pensez à vos femmes et à vos enfants qui réclament votre protection; songez à votre empereur qui vous contemple, et, avant que le soleil de demain ait disparu, vous aurez écrit votre piété et votre fidélité, dans les champs de la patrie, avec le sang de l'agresseur et de ses légions. » Déjà les prêtres, revêtus de leurs plus somptueux ornements, portaient en tête

des régiments les saintes images; les soldats s'agenouillaient pour recevoir l'absolution. L'armée française approchait.

L'empereur était souffrant depuis plusieurs jours, ses serviteurs le trouvaient accablé et indécis, au moment même où il touchait enfin au but de ses désirs; la discorde régnait toujours entre Murat et Davout: le maréchal reprochait au roi de Naples l'excès de fatigue qu'il imposait à sa cavalerie; il avait interdit à l'infanterie de l'avant-garde de manœuvrer sans ses ordres formels; les plaintes de ses lieutenants arrivèrent à Napoléon, qui ne faisait plus effort pour les réconcilier. Habituellement malveillant pour Davout, il l'obligea à placer sous le commandement de Murat une de ses divisions d'abord refusée au roi de Naples. L'humeur de l'empereur était devenue, plus que de coutume, quinteuse et violente. C'était à Berthier lui-même, le plus dévoué de ses anciens amis, qu'il avait dit : « Et vous aussi, vous êtes de ceux qui n'en veulent plus? Puisque vous n'êtes qu'une vieille femme, vous pouvez retourner à Paris, je me passerai bien de vos services. » Pendant plusieurs jours, le prince de Neuchâtel refusa de paraître à la table de l'empereur.

L'état-major impérial avait quitté Wiazma; en occupant cette petite ville, Napoléon avait chassé de sa propre main à coups de cravache des soldats qui pillaient et détruisaient un magasin. Il cheminait sous le ciel bleu, par une chaleur fatigante, écoutant le babil d'un jeune Cosaque fait prisonnier le matin même parmi les traînards de l'armée russe. M. Lelorgne d'Ideville, l'excellent interprète attaché à la personne de l'empereur, interrogeait le soldat. « Personne ne veut plus de Barclay de Tolly, disait le jeune Cosaque; on dit qu'il y a un autre général; il y a longtemps qu'ils auraient tous été battus sans les Cosaques. C'est égal, il va y avoir une grande bataille. Si elle a lieu avant trois jours, les Français la gagneront; si cela tarde encore, Dieu seul sait ce qui arrivera. Il paraît que les Français ont un général qui s'appelle Bonaparte, et qui a toujours vaincu tous ses ennemis. Peut-être qu'il ne sera pas si heureux cette fois; on attend de grands renforts pour lui tenir tête. » L'empereur avait fait un signe; M. Lelorgne d'Ideville se pencha vers la selle du jeune Cosaque. « Le général Bonaparte est là à côté de vous, dit-il; c'est l'empereur Napoléon. » Le soldat ouvrit les yeux, regardant en face le grand conquérant dont le nom avait pénétré comme une légende jusqu'à sa horde sauvage; il ne parlait plus, lorsque Napoléon ordonna de lui rendre la liberté.

LE JEUNE COSAQUE ET L'EMPEREUR

Le temps était devenu mauvais, la pluie tombait par torrents, contrariant la marche de l'armée; beaucoup de soldats s'écartaient pour piller, car les vivres manquaient; l'empereur reprochait amèrement à ses lieutenants un état de choses qu'ils ne pouvaient empêcher. « L'armée est par là menacée de sa destruction, écrivait Napoléon, de Ghjat même; le nombre des prisonniers que fait l'ennemi se monte chaque jour à plusieurs centaines. Vous ferez connaître au duc d'Elchingen qu'il perd tous les jours plus de monde que si l'on donnait bataille; qu'il est donc nécessaire que le service des fourrageurs soit mieux réglé et qu'on ne s'éloigne pas tant. »

L'ordre n'était pas rétabli dans l'armée lorsqu'elle déboucha le 5 septembre sur la plaine de Borodino. Suivant les hauts plateaux qui s'étendent entre la Baltique et la mer Noire, nous descendions les pentes sur lesquelles la Moskova à gauche, et la Protwa à droite coulent vers l'Oka, affluent du Volga. La pluie avait cessé, et l'aspect du ciel encourageait Napoléon à espérer au retour du beau temps. Un moment il avait pensé à retourner vers Smolensk. Lorsque le soleil reparut, il s'écria : « Le sort en est jeté, partons! » Il se trouvait enfin en présence des Russes.

Le général Kutusof avait profité des avantages de son terrain; retranché à gauche derrière la rivière de la Kolocza, il avait élevé une série de redoutes en terre, garnies d'une formidable artillerie pour défendre les petites hauteurs au pied desquelles s'étendaient les bataillons russes. Le cours de la rivière changeait de direction au point même où était situé le village de Borodino; là des ravins seulement bordaient les coteaux. Ce fut cette position que Napoléon ordonna d'attaquer la première, afin d'enlever une redoute détachée placée sur un mamelon. A peine nos troupes venaient-elles d'arriver; la nuit approchait, mais, après un combat très-vif et sanglant, l'ouvrage avancé de Schwardino resta en notre pouvoir. La journée du 6 septembre se passa en reconnaissance. Quelques-uns des corps n'avaient pas encore rejoint le gros de l'armée; le maréchal Davout proposa de franchir l'épais rideau de bois qui s'étendait sur la gauche de l'armée russe, en prenant la vieille route de Moscou, afin de tourner les positions des ennemis et de saisir leurs troupes entre deux feux. Napoléon refusa, trouvant la manœuvre trop dangereuse. Il semblait lui-même troublé et inquiet; la tête dans ses mains, et réfléchissant profondément, il s'arrachait tout à coup à ses méditations pour s'assurer de l'exécution

de quelques ordres. « Vous croyez bien à la victoire? demanda-t-il brusquement au général Rapp. — Sans doute, répondit celui-ci, mais sanglante. — Ah! je sais, je sais, reprit l'empereur; mais j'ai quatre-vingt mille hommes; si j'en perds vingt mille, j'entrerai avec soixante mille hommes dans Moscou, les traîneurs nous y rejoindront, puis les bataillons de marche, et nous serons plus forts qu'avant la bataille. » Napoléon n'avait pas fait entrer dans l'énumération de ses forces sa cavalerie et sa garde; il était souffrant, en proie à un accès de fièvre. Ce fut cependant de son plus ferme accent qu'il harangua encore une fois ses troupes. « Soldats, dit-il, voilà la bataille que vous avez tant désirée. Désormais la victoire dépend de vous. Elle nous est nécessaire; elle nous donnera l'abondance, de bons quartiers d'hiver et un prompt retour dans la patrie. Conduisez-vous comme à Austerlitz, à Friedland, à Vitebsk et à Smolensk, et que la postérité la plus reculée cite votre conduite dans cette journée. Qu'on dise de vous : Il était à cette grande bataille sous les murs de Moscou! »

Le 7 septembre, avant que le jour se levât, Napoléon était déjà arrivé sur le champ de bataille, auprès de la redoute conquise l'avant-veille. Les troupes avaient reçu l'ordre de se mettre en grande tenue; l'empereur étendit la main vers le ciel : « Voilà le soleil d'Austerlitz! » s'écria-t-il. Les rayons brillants frappaient les soldats au visage; les Russes profitaient mieux que nous de ses clartés. A sept heures, le combat éclata sur la gauche; le prince Eugène avait enlevé le village de Borodino, mais ses troupes, emportées par leur ardeur, avaient traversé le pont au lieu de le rompre; l'artillerie ennemie placée sur les hauteurs de Gorki les écrasait de son feu. L'attaque devint générale, si passionnée et si violente, qu'à peine prenait-on de part et d'autre le loisir de manœuvrer. Pour la première fois dans sa longue carrière de chef d'armée, l'empereur restait en arrière, considérant la lutte sans y prendre aucune part, résistant cependant aux instances de ses généraux qui demandaient des renforts. « S'il y a une seconde bataille demain, avec quoi la donnerai-je? » répondit-il à Berthier qui le conjurait d'envoyer du secours à Murat et à Ney qui venaient d'enlever les redoutes de l'ennemi. Les généraux tombaient de toutes parts, morts ou grièvement blessés. On pansait à la hâte le maréchal Davout qui avait reçu une forte contusion; Rapp, blessé pour la vingt-deuxième fois dans sa vie, passait sur un brancard devant l'empereur. « Toujours Rapp! dit Napoléon; et que se passe-t-il là-haut? — Sire, on demande

la garde pour en finir, répondit l'aide de camp du général. — Non, repartit l'empereur, je ne veux pas la faire démolir; ce n'est pas à huit cents lieues de chez soi qu'on risque sa dernière réserve. »

Ce fut pendant cette longue journée la constante réponse de Napoléon à tous les chefs de ses corps d'armée, qui croyaient tenir entre leurs mains les arrhes de la victoire ou qui voyaient massacrer autour d'eux officiers et soldats. Napoléon attendait un moment propice pour décider lui-même du succès de la journée. « Il est trop tôt, répéta-t-il plusieurs fois; l'heure de ma bataille, à moi, n'est pas encore venue; je veux voir plus clair sur mon échiquier. » Cependant l'artillerie de la réserve avait reçu l'autorisation d'avancer; elle couronna les hauteurs qui venaient d'être enlevées aux Russes; la cavalerie ennemie vint se heurter contre cet insurmontable obstacle, l'infanterie tombait par files pressées, sans reculer, sans se rompre; pendant deux heures, les régiments russes restèrent exposés à ce feu terrible; le maréchal Ney tourna enfin les restes de ce corps héroïque, commandé par le prince Bagration. La lutte cessait peu à peu dans la plaine; les hauteurs demeuraient en partie aux mains des Russes; le prince Eugène s'épuisait en efforts contre la grande redoute; le prince Poniatowski n'avait pu forcer la vieille route de Moscou. En vain le vice-roi Murat, Ney, réclamaient-ils à grands cris le mouvement en avant de la garde toujours immobile. Un instant, les arguments du général Belliard avaient paru agir, l'ordre de marcher était donné à la jeune garde. Déjà le comte Lobau l'avait mise en mouvement sous prétexte de rectifier ses alignements, mais le général Kutusof, immobile et paresseux jusqu'alors, avait devancé Napoléon dans sa résolution suprême : il avait lancé la cavalerie de réserve, les corps se reformaient dans la plaine, une charge ennemie venait fondre sur les divisions qui l'occupaient; l'empereur arrêta sa garde, interdisant l'opération qui offrait naguère de grandes chances de succès et qui devenait périlleuse par le retard. La trouée, qui avait livré le centre de l'armée russe aux indomptables efforts de Murat et de Ney, se referma; les Russes occupaient encore leurs derniers ouvrages; leur ardeur et leur courage ne s'étaient pas lassés sous le feu de notre mitraille; cependant la grande redoute venait d'être enlevée; la route de Moscou était abandonnée, les généraux qui subsistaient encore par miracle après avoir cent fois exposé leur vie, demandèrent à tenter un suprême effort, à culbuter l'ennemi et à le rejeter dans la Moskova. Napoléon quitta son poste et

vint lui-même inspecter le point d'attaque. Le maréchal Bessières n'était pas disposé à risquer la garde; Napoléon résista encore une fois à toutes les instances. Il chargea le maréchal Mortier d'occuper le champ de bataille avec la jeune garde; la nuit était venue, le combat cessait enfin. « Je ne vous demande pas d'avancer ni d'engager aucune affaire, » répéta deux fois Napoléon; et rappelant le maréchal qui s'éloignait : « Vous m'entendez bien, gardez le champ de bataille sans avancer ni reculer quoi qu'il arrive. » Les Russes n'avaient point encore évacué toutes les positions; les vainqueurs et les vaincus, héroïques les uns et les autres, étaient étendus pêle-mêle dans la plaine. Quelques détachements russes s'étaient fait un rempart de monceaux de morts. Lorsque le général Kutusof opéra le lendemain sa courageuse retraite, il ne laissa point de traînards sur la route, les blessés qui expiraient pendant la marche furent religieusement enterrés. L'armée de l'empereur Alexandre laissait soixante mille morts ou mourants sur la plaine de Borodino, ou sur le champ de bataille de la Moskova comme Napoléon lui-même désigna cette terrible journée. Le prince Bagration avait été tué.

La bataille de la Moskova avait mis dans nos rangs trente mille hommes hors de combat; dix généraux avaient succombé, entre autres le général Montbrun, et le général de Caulaincourt, frère du duc de Vicence; trente-neuf officiers généraux étaient blessés; dix des colonels étaient tués et vingt-sept blessés; trois jours devaient à peine suffire pour appliquer le premier pansement aux blessures, pour rendre les derniers devoirs aux morts. L'abbaye de Kolotskoï et les villages environnants furent convertis en hôpitaux provisoires sous la garde du général Junot, commandant les Westphaliens; l'empereur s'était avancé vers Mojaïsk; Murat avait poussé jusque-là ses régiments décimés. Napoléon refusa à Davout le commandement de l'avant-garde; la ville fut attaquée le 9; on avait tenté un commencement d'incendie, mais les murailles et les maisons étaient encore debout lorsque l'empereur s'y établit pour quelques jours. Ce fut là qu'il revit l'état de ses pertes pendant la journée du 7. Il avait parcouru le champ de bataille, ému et troublé plus qu'il ne lui était souvent arrivé à la vue de l'effroyable massacre qui avait signalé le combat. Huit cents prisonniers seulement étaient restés entre nos mains. Les soldats savaient bien que le nombre des captifs était le signe indiscutable de l'importance de la victoire. Ils considéraient avec effroi l'accumulation des cadavres de

leurs ennemis. « Ils se font tous tuer! » disaient-ils. « Huit jours de Moscou, et il n'y paraîtra plus, » s'écria l'empereur. Il restait cependant souffrant et sombre; la veille il avait fait écrire au maréchal Victor: « L'ennemi attaqué au cœur ne s'amuse plus aux extrémités; dites au duc de Bellune qu'il dirige tout, bataillons, escadrons, artillerie, hommes isolés, sur Smolensk, pour pouvoir de là venir à Moscou. »

C'était en effet sur Moscou la Sainte, la capitale traditionnelle de la vieille Russie, que se concentraient désormais les espérances de l'empereur Napoléon, là qu'il espérait conclure la paix et terminer une guerre qu'il sentait lui-même au-dessus des forces humaines. Depuis quelques semaines, le tzar avait quitté Moscou; il était rentré à Saint-Pétersbourg, d'où il surveillait, de loin et sans efficacité militaire, la défense de son empire. Il soutenait cependant le courage de ses sujets, et il avait personnellement obtenu d'eux de grands sacrifices. Les seigneurs réunis autour de lui, dans le berceau et le tombeau de la noblesse, comme ils appelaient Moscou, avaient voté la levée d'un serf sur dix, armé, équipé, et muni de trois mois de vivres. Les marchands avaient offert à l'empereur la moitié de leurs richesses. A l'approche des Français et dans l'attente de la défense de la vieille capitale, les ordres du gouverneur Rostopchine avaient prescrit d'évacuer la ville. Les femmes, les enfants, les vieillards, sur des charriots ou des voitures chargés de marchandises, d'argent et de meubles, s'éloignaient lentement de la ville, où restaient encore les maris, les fils, les frères. « Moins il y aura de peur, moins il y aura de péril, » avait dit le gouverneur. Les proclamations de Kutusof avaient d'abord représenté la bataille de la Moskova comme un combat disputé qui laissait l'armée russe debout et capable de défendre Moscou. Lorsque les bataillons russes parurent devant les portes de la capitale, la triste vérité frappa tous les yeux. Quel qu'en eût été le prix pour l'envahisseur, l'armée nationale était vaincue; Moscou ne pouvait repousser une attaque. Le mouvement d'émigration se précipita d'heure en heure. Le bruit public dépeignait les Français comme des monstres féroces, dignes de cet empereur qu'Alexandre lui-même avait retracé « comme un Moloch, la trahison dans le cœur et la loyauté sur les lèvres, qui venait effacer la Russie de la face du monde ».

Au fond de son âme, le parti du général Kutusof était pris. Habile et rusé, sans présence d'esprit et sans grand courage sur le champ de

bataille, il savait diriger les opérations d'une campagne et ne se trompait pas sur la conduite à tenir pour entraîner à leur perte les ennemis de la patrie. Il réunit cependant un conseil de guerre, résolu à faire partager aux autres généraux le poids d'une responsabilité terrible. Fallait-il défendre Moscou par une nouvelle bataille en rase campagne, attendre l'ennemi derrière les murailles et lui disputer pied à pied la possession de la ville? fallait-il abandonner la capitale et, comme le recommandait Barclay de Tolly, toujours courageusement fidèle à sa première pensée, se replier jusqu'à Vladimir en protégeant le chemin de Saint-Pétersbourg? Tous ces avis furent émis et discutés avec violence. Plus d'un soutint le parti de la résistance immédiate et désespérée qui eût regretté amèrement de voir adopter son conseil. Le vieux général se leva enfin ; il avait écouté tous les discours sans parler lui-même, puis secouant la tête et comme s'il exprimait tout haut son intime conviction : « Ma tête peut être bonne ou mauvaise, soit; mais c'est à elle après tout à décider la question. »

Il donna ses ordres, sages et prudemment combinés. L'armée devait traverser Moscou sans s'y arrêter, sans favoriser aucun préparatif de résistance, sans se laisser engager dans des combats partiels, même à l'arrière-garde; se repliant ensuite sur Riazan, elle devait au bout de quelques jours occuper le chemin de Kalouga, coupant ainsi les voies aux Français tout en restant en communication avec les provinces du midi de l'empire, les plus riches et les plus fertiles. Les troupes commencèrent aussitôt à défiler. Derrière elles, les longs convois moscovites se hâtaient pour échapper aux Français ; les cinq sixièmes de la population avaient quitté la ville, lorsque les colonnes des blessés de la bataille de la Moskova parurent à ses portes et qu'il fallut les entasser au nombre de quinze mille dans les hôpitaux et dans les églises. En abandonnant leur capitale, les Russes recommandèrent ces malheureux à la pitié des ennemis.

Le gouverneur de Moscou, le comte Rostopchine, n'avait pas encore quitté la ville. La veille, il comptait sur les assurances du général Kutusof et sur une défense acharnée de la capitale. « On se battra dans les rues, disait-il dans ses proclamations; déjà les tribunaux sont fermés; mais n'importe, on n'a pas besoin de tribunaux pour rendre justice aux scélérats. Bientôt je vous donnerai le signal ; ayez soin de vous armer de haches, et surtout de fourches à trois dents, car un Français ne pèse pas plus qu'une gerbe de blé. Je vais faire

dire une messe pour les blessés, et bénir l'eau afin de hâter leur guérison. Je me joindrai ensuite au général Kutusof et nous saurons bien prendre nos mesures pour renvoyer au diable ces hôtes, pour leur faire rendre l'âme et pour les réduire en poudre. »

Kutusof se retirait cependant, non moins résolu, mais plus habile que le comte Rostopchine. Celui-ci conçut alors une pensée dont la responsabilité comme l'honneur pèsent entièrement sur lui. Nul ne fut consulté ; on ignore si la prévision d'un sort funeste avait traversé l'esprit de l'empereur Alexandre et s'il avait accordé par avance une autorisation terrible au gouverneur de sa capitale. Depuis quelques jours, des matières inflammables étaient accumulées dans le jardin de son palais. Au moment de quitter la ville, le comte Rostopchine fit ouvrir les prisons; la foule hideuse des condamnés rendus à la liberté se heurtait et se confondait avec la foule égarée de terreur qui fuyait devant les Français. Le gouverneur avait retenu deux prisonniers. L'un était un Français, naguère venu à Moscou pour y gagner sa vie, l'autre était Russe, et tous deux étaient accusés d'avoir servi d'agents à l'ennemi. « Va, dit Rostopchine au Français, tu as été ingrat, mais tu avais le droit de préférer ta patrie; reprends ta liberté, retourne vers les tiens. » — « Pour toi, ajouta-t-il en se tournant vers le Russe, que ton père lui-même te juge! » Un vieux marchand s'approchait en effet, chancelant sous le poids de sa douleur. « Tu peux lui parler et le bénir, » dit le gouverneur. « Moi, bénir un traître! » s'écria le vieillard, et, levant les mains au ciel, il maudit son fils, qui fut aussitôt décapité; la foule s'acharna sur son cadavre.

Le comte Rostopchine s'éloignait enfin de Moscou, le dernier, comme le capitaine qui hésite à abandonner le navire qui va périr. Il avait donné toutes ses instructions; pour tout bagage, pour toute richesse, il emmenait avec lui les pompes à incendie de cette grande ville, presque tout entière construite en bois. « Qu'en ferez-vous donc dans la retraite? lui demanda avec étonnement le colonel Wolzogen. « J'ai mes raisons, » repartit le gouverneur; puis, quittant les derniers amis qui l'accompagnaient encore, il se retourna, montrant du doigt Moscou, et touchant ensuite la manche de son habit. « Je n'emporte d'ici que ce que j'ai sur le corps, » dit-il. Il se dirigeait vers sa maison de campagne de Voronovo.

Cependant l'avant-garde de l'armée française approchait de Moscou ; quelques petits combats avaient eu lieu pendant la marche et Kutusof

avait su protéger sa retraite. Lorsque Murat apparut à la tête des premières colonnes, le général Miloradovitch, qui commandait l'arrière-garde russe, conclut verbalement avec le roi de Naples une suspension d'armes de quelques heures, afin de protéger les troupes et la sûreté des habitants. Murat y consentit, et se borna à poursuivre les Russes lorsqu'ils eurent achevé d'évacuer Moscou. Les soldats comme les généraux et Napoléon lui-même contemplaient avec transport cette ville lointaine, illuminée des feux du soleil couchant, qui faisaient ressortir l'éclat tout oriental de ses palais et de ses églises. « Moscou! Moscou! » répétait-on d'un bout à l'autre des rangs. L'empereur avait ajouté à l'exclamation enthousiaste de ses troupes l'expression d'une autre pensée : « Il était temps! » murmura-t-il.

Le grand conquérant se trompait et la justice de Dieu punissait plus complètement qu'il n'avait prévu sa coupable ambition et son insatiable orgueil. Les files pressées des soldats français se présentaient déjà aux portes de la capitale, sans que nul vînt les ouvrir; quelques misérables en haillons, aux sombres figures, apparaissaient sur les hauteurs du Kremlin, d'où ils tirèrent quelques coups de feu; mais, en traversant les rues de Moscou, entre les palais mêlés aux chaumières, devant les églises aux dômes dorés, décorées de peintures aux mille couleurs, nos soldats s'étonnaient et s'inquiétaient de la solitude qui régnait autour d'eux. « Que sont-ils tous devenus? » demandait-on. Ce n'était pas ainsi que l'armée française avait opéré son entrée à Berlin ou à Vienne. « Qu'on m'amène les chefs de la ville! » ordonna l'empereur. La population de Moscou n'avait plus de chefs. Ceux qui se cachaient en tremblant dans les maisons ou qui pleuraient dans les églises se sentaient à la merci des brigands que le gouverneur avait lâchés sur eux en quittant Moscou. Il fallut enfoncer à coups de canon la porte du Kremlin pour délivrer le vieux palais des tzars de la présence des misérables qui s'y étaient enfermés. Napoléon en prit possession sans s'y établir d'abord, curieux d'admirer une magnificence sauvage et qui n'avait pas subi l'influence de l'élégance française comme les maisons des riches marchands qu'occupaient déjà ses généraux. L'armée tout entière repaissait ses yeux de ce spectacle étrange et désiré. Le 15 septembre 1812, l'empereur Napoléon et ses soldats parcouraient les rues de Moscou, désertes mais encore debout; ils contemplaient les quartiers concentriques, formant autour du Kremlin comme une série de remparts : la vieille ville ou ville chi-

noise, magasin et entrepôt du commerce oriental; la ville blanche, aux larges rues, aux palais dorés, habitation des grands seigneurs et des riches marchands, et, tout autour des cercles privilégiés, la ville *de terre*, composée de villages et de jardins, parsemés de magnifiques édifices. Tous les postes étaient établis. Au nord-ouest, au sud-ouest, au sud-est, entre les routes de Riazan et de Vladimir, les corps du prince Eugène et de Davout, du prince Poniatowski, du maréchal Ney avaient pris leurs quartiers. La garde occupait le Kremlin. Les soldats comme les généraux jouissaient du luxe qui avait succédé aux cruelles privations des mois qui venaient de s'écouler. « Nous avons des vivres pour six mois, » disaient les troupes.

Le 16 au matin, le feu éclata dans un entrepôt de liqueurs fortes; quelques heures plus tard dans un magnifique bazar, rempli des plus riches marchandises. Les officiers crurent à quelque imprudence d'un soldat ivre. On lutta sur-le-champ contre l'incendie; le vent était contraire; les richesses entassées dans les magasins devenaient la proie des flammes et d'un pillage impossible à empêcher, lorsque le feu se propagea rapidement dans les environs mêmes du Kremlin; portées par le souffle de l'équinoxe, les flammèches venaient tomber de toutes parts sur les toits dorés; les cours du palais étaient encombrées par des caissons d'artillerie, dans les caves étaient entassées des munitions que les Russes avaient négligé d'emporter : une catastrophe horrible semblait imminente; les généraux décidèrent à grand'peine Napoléon à abandonner le Kremlin; la garde impériale, faisant l'office de pompiers, inondait sans relâche les toits et les murailles; on cherchait en vain les pompes de la ville. Bientôt le bruit se répandit que des incendiaires avaient été arrêtés dans plusieurs quartiers.

L'empereur fit comparaître devant lui ces misérables, fiers de la mission terrible qui leur avait été confiée, se complaisant dans le désordre sinistre qui naissait sous leurs mains, pillant et massacrant dans les maisons qu'ils livraient aux flammes. Tous déclarèrent hautement les ordres qu'ils avaient reçus, et subirent sans terreur le dernier supplice. Déjà la population pauvre, qui restait encore cachée dans les repaires de la capitale, prenait la fuite avec épouvante; les femmes emportaient leurs enfants, les hommes traînaient derrière eux les objets les plus précieux aux pauvres ménages ou le fruit honteux du pillage des boutiques. Les flammes s'étendaient de rue en rue, de maison en maison, d'église en église; trois fois le vent parut se calmer, trois

fois il changea de direction, poussant l'incendie vers des quartiers qu'il n'avait pas encore atteints. Le Kremlin restait toujours enveloppé de feu. La garde impériale n'avait pas quitté le palais. L'armée porta ses cantonnements en dehors de la ville. A peine aux mains des vainqueurs, Moscou succombait devant un ennemi plus puissant, enrôlé pour la défense de la patrie russe. Les palais comme les chaumières étaient devenus inhabitables, les hôpitaux avaient péri dans les flammes, remplis de blessés russes; l'empereur quitta Moscou et s'établit au château de Pétrowskoié; pendant trois jours, l'incendie resta seul en possession de la capitale.

Cependant le vent se calmait, la pluie survint; le feu couvait partout sous les cendres amorties, prêt à éclater de nouveau au contact de l'air; mais le spectacle avait perdu sa beauté vengeresse; les toits restés debout se détachaient au milieu des colonnes de fumée; le Kremlin s'élevait encore majestueux et presque intact, comme s'il protégeait la ville contre ses divers ennemis. Bientôt les soldats se dérobèrent à leurs cantonnements et se glissèrent dans les rues; dans les caves des maisons, sous les amas de décombres, à l'abri des pans de mur noircis par les flammes, ils découvraient des provisions de bouche accumulées par chaque ménage en vue de l'hiver, des vêtements précieux, de l'argenterie qu'on avait celée avec soin dans des cachettes qui n'existaient plus, des objets d'art dont les pillards ne connaissaient pas la valeur, des liqueurs fortes dont ils abusaient avec fureur. Après l'incendie, et malgré les efforts des officiers, Moscou fut livré au pillage.

Tant de désordre et de folle prodigalité choquait tous les instincts d'ordre et de gouvernement de l'empereur Napoléon; il se hâta de rentrer dans Moscou, réprimant par sa seule présence les débordements des soldats. Des recherches régulières furent partout organisées pour le sauvetage des vivres ensevelis sous les ruines, les provisions devaient être concentrées dans des magasins; les ressources rassemblées en quelques jours suffisaient à nourrir longtemps les troupes. Les fourrages seuls manquaient; des compagnies furent organisées pour battre à cet effet les environs de Moscou; le prix offert aux paysans pour les ressources qu'ils possédaient devait les encourager à alimenter le marché de la capitale. Napoléon étendit sa sollicitude sur les malheureux sans défense et sans habitation qui erraient dans les rues de Moscou, ou qui se glissaient timidement dans la ville

au moment de l'ouverture des portes pour y chercher ceux qu'ils avaient été contraints d'abandonner et le reste de leur avoir, caché sous des murs en ruines. On éleva des cahutes pour les abriter. Le désir de la paix s'emparait chaque jour davantage de l'âme de Napoléon ; déjà il avait autorisé quelques ouvertures indirectes. Le 20 septembre, il écrivit au tzar :

« Monsieur mon frère, ayant appris que le frère du ministre de

L'ARMÉE QUITTANT LE KREMLIN

Votre Majesté impériale était à Moscou, je l'ai fait venir et je l'ai entretenu quelque temps. Je lui ai recommandé de se rendre auprès de Votre Majesté et de lui faire connaître mes sentiments. La belle et superbe ville de Moscou n'existe plus. Rostopchine l'a fait brûler. Quatre cents incendiaires ont été arrêtés sur le fait. Tous ont déclaré qu'ils mettaient le feu par ordre de ce gouverneur et du directeur de la police ; ils ont été fusillés. Le feu paraît avoir enfin cessé. Les trois quarts des maisons sont brûlées, un quart reste. Cette conduite est

atroce et sans but. A-t-elle pour objet de nous priver de quelques ressources? Mais ces ressources étaient dans des caves que le feu n'a pu atteindre. D'ailleurs, comment détruire une ville des plus belles du monde et l'ouvrage des siècles pour atteindre un si faible but? C'est la conduite que l'on a tenue depuis Smolensk, ce qui a mis six cent mille familles à la mendicité. Les pompes de la ville de Moscou avaient été brisées ou emportées; une partie des armes de l'arsenal données à des malfaiteurs qui ont obligé à tirer quelques coups de canon sur le Kremlin pour les chasser. L'humanité, les intérêts de Votre Majesté et de cette grande ville voulaient qu'elle me fût confiée en dépôt, puisque l'armée russe la découvrait; on devait y laisser des administrations, des magistrats et des gardes civils. C'est ainsi que l'on a fait à Vienne deux fois, à Berlin, à Madrid. C'est ainsi que nous avons agi nous-mêmes à Milan, lors de l'entrée de Souwarof. Les incendies autorisent le pillage, auquel le soldat se livre pour disputer des débris aux flammes. Si je supposais que de pareilles choses fussent faites par les ordres de Votre Majesté, je ne lui écrirais pas cette lettre, mais je tiens pour impossible qu'avec ses principes, son cœur, la justesse de ses idées, Elle ait autorisé de pareils excès, indignes d'un grand souverain et d'une grande nation. Dans le temps où l'on emportait les pompes de Moscou, on laissait cent cinquante pièces de canon de campagne, soixante mille fusils neufs, un million six cent mille cartouches d'infanterie, plus de quatre cents milliers de poudre, trois cents milliers de salpêtre, autant de soufre, etc.

« J'ai fait la guerre à Votre Majesté sans animosité; un billet d'Elle avant ou après la dernière bataille, eût arrêté ma marche et j'eusse voulu être à même de lui sacrifier l'avantage d'entrer à Moscou. Si Votre Majesté me conserve encore quelque reste de ses anciens sentiments, Elle prendra en bonne part cette lettre. Toutefois Elle ne peut que me savoir gré de lui avoir rendu compte de ce qui se passe dans Moscou. »

Lorsqu'il écrivait en ces termes à l'empereur Alexandre, Napoléon savait bien que les résultats moraux de l'incendie de Moscou dépassaient les désastres matériels et que les ruines de la capitale proclamaient pour l'armée française, pour la Russie, pour l'Europe entière l'implacable résolution des vieux Moscovites. Rostopchine l'avait écrit lui-même sur une porte de fer dans sa maison de campagne de Voronovo, superbe demeure qu'il habitait souvent : « J'ai embelli pendant

huit ans cette campagne et j'y ai vécu heureux au sein de ma famille. Les habitants de cette terre, au nombre de dix-sept cent vingt, la quittent à votre approche, et moi je mets le feu à ma maison pour qu'elle ne soit pas souillée par votre présence. Français, je vous ai abandonné mes deux maisons de Moscou, avec un mobilier d'un demi-million de roubles. Ici vous ne trouverez que des cendres. »

La haine qu'il avait soulevée contre l'envahisseur devait un jour retomber sur lui : le comte Rostopchine, chassé de Russie par l'exécration de tous ceux qu'il avait ruinés, fut obligé de se réfugier en France, où il mourut paisible, honoré de ses anciens ennemis. Il avait cependant rendu à la Russie un de ces services terribles qu'excuse un état voisin encore de la barbarie et cette passion violente qui s'empare de l'âme en présence de l'invasion étrangère ; il avait ranimé chez le peuple russe l'ardeur indomptée de la résistance. Moscou incendiée parlait à tous les yeux et à tous les cœurs. Napoléon ne s'y laissa pas tromper. L'embarras d'ailleurs devenait extrême. Les jours s'écoulaient ; aucune réponse n'arrivait de Saint-Pétersbourg, les ouvertures que l'empereur avait tentées auprès du général Kutusof par M. de Lauriston étaient restées sans résultat. La poursuite des hostilités n'avait pas été heureuse ; le général Sébastiani avait été induit en erreur sur la direction que prenait Kutusof, il l'avait suivi vainement pendant deux ou trois jours et avait été obligé de revenir à Moscou. Murat s'était de nouveau chargé de l'avant-garde, il rencontra l'ennemi sur la Pakra ; le maréchal Bessières l'avait rejoint. Malgré les cris de son armée, outrée de colère par l'incendie de Moscou et qui voulait marcher au combat, Kutusof recula lentement devant les généraux français, établissant enfin son camp à Taroutino, sur la route de Kalouga. Deux fois des engagements de cavalerie se terminèrent heureusement pour nos armes ; les lieutenants de Napoléon attendaient ses ordres. Une sorte d'armistice régnait entre les deux armées. Murat avait plusieurs fois vu Kutusof, et les officiers russes le comblaient de caresses. Il se laissait aller à l'espérance de la paix, conclue par lui et par ses soins. Les chefs cosaques célébraient ses exploits, l'un d'eux l'avait surnommé *l'hetman*. Kutusof avait envoyé le prince Wolkonsky à Saint-Pétersbourg, chargé de communiquer au tzar les avances pacifiques qui lui étaient faites. Alexandre répondit le 21 octobre : « Toutes les notions que vous avez reçues de moi, toutes les déterminations consignées dans les ordres qui vous ont été adressés par moi, tout

doit vous convaincre que ma résolution est inébranlable, et que, dans ce moment, aucune proposition de l'ennemi ne pourrait m'engager à terminer la guerre et à manquer par là au devoir sacré de venger la patrie outragée. »

Avant que l'empereur Alexandre exprimât ainsi à son général le parti pris de n'entendre à aucune ouverture de paix, son ennemi avait déjà évacué Moscou, commençant, quelque douleur qu'il en éprouvât et quelque soin qu'il prît de le dissimuler, un mouvement rétrograde qui devait bientôt consommer sa ruine. Napoléon avait longtemps hésité sur la marche à suivre. En se portant sur Kalouga à la poursuite de Kutusof, il s'enfonçait de plus en plus dans la Russie, vers des régions où il ne trouverait ni lieu d'hivernage, ni communication avec ses derrières; en reprenant la route de Pologne comme le désiraient tous ses lieutenants, il avouait tacitement sa défaite. Il conçut la pensée de faire avancer vers Pétersbourg le duc de Bellune sur l'arrivée duquel il comptait toujours, et pendant que ce corps menacerait la capitale et la cour, d'opérer un mouvement oblique vers le nord par la direction de Woskresensk, de Wolokolamsk et de Bieloï, pour rallier ensuite toutes ses forces à Smolensk. L'hiver passé, Napoléon se serait alors trouvé en mesure d'attaquer sérieusement Saint-Pétersbourg. Pour la satisfaction de sa propre pensée, l'empereur avait écrit ce projet, avant d'en parler aux généraux assombris et tristes qui attendaient de connaître ses résolutions.

Tous s'opposèrent aux intentions nouvelles de Napoléon; tous lui répétèrent qu'il ne se rendait pas compte des souffrances de l'armée, qu'il portait les corps au-dessus de leurs forces effectives, que les soldats étaient incapables d'un nouvel effort; il repassait avec le comte Lobau les états des différents régiments, des détachements confiés à des chefs éloignés : « Là, six mille. — Quatre mille, sire, disait le général. — Dix mille ici — Cinq mille tout au plus. — Vous avez peut-être raison, » avouait l'empereur; mais lorsqu'il en arrivait à additionner ses ressources, il revenait toujours au chiffre primitif et inexact, sans que l'obstination honnête et rude du comte Lobau pût triompher des illusions volontaires de son maître. Napoléon comprit cependant que le temps était passé où il entraînait ses lieutenants sans discussion et sans arrière-pensée par le seul ascendant de son génie; il renonça à son mouvement vers le nord. Le comte Daru proposa de passer l'hiver à Moscou. Son expérience administrative le por-

tait à penser que les approvisionnements pouvaient suffire à l'entretien de l'armée, tandis que les rigueurs et les difficultés du voyage seraient ainsi épargnées aux troupes. Au printemps, tous les corps d'armée se réuniraient de nouveau; la Lithuanie se soulèverait et l'empereur pourrait achever sa conquête. Napoléon se retourna vers son fidèle serviteur, contemplant ses traits énergiques, sa taille robuste et la résolution qui brillait dans son regard. « Mon cher Daru, dit-il, ce sont là des conseils de lion, mais il me faudrait des lions pour les mettre à exécution. Vous avez raison, Moscou n'est pas une position militaire, c'est une position politique; cependant que dirait-on à Paris? Que deviendrait la France pendant cette longue absence, sans communication possible...? Non, cela ne se peut pas. L'Autriche et la Prusse en profiteraient pour me trahir! »

L'empereur revenait à la pensée de marcher sur Kalouga, et de chasser Kutusof du camp de Taroutino, en appelant auprès de lui le duc de Bellune, afin de conserver ses communications sur Smolensk tout en laissant le maréchal Mortier au Kremlin avec dix mille hommes pour occuper et conserver Moscou. Les préparatifs commençaient dans cette vue, lorsque, le 18 octobre, le canon retentit sur la route que Napoléon s'apprêtait à suivre. Bientôt parut un aide de camp de Murat. Le roi de Naples, qui se plaignait depuis longtemps de l'isolement où il était laissé, se gardait mal; il avait été attaqué par Kutusof à Winkowo. L'armée russe avait profité pour se recruter de tous les délais qui minaient lentement nos forces; le général russe disposait de cent mille hommes lorsqu'il avait cédé aux instances de ses lieutenants en se portant tout à coup avec deux corps contre nos positions. L'éclatante bravoure de Murat et son habileté sur le champ de bataille avaient en partie réparé les torts de son imprévoyance; il avait repoussé l'attaque de l'ennemi et s'était replié sur Voronovo, continuant de couvrir la route de Moscou; cependant Kutusof occupait nos positions et le roi de Naples avait perdu la plus grande partie de son artillerie. Napoléon résolut sur-le-champ de marcher à l'ennemi. Suivant la combinaison déjà arrêtée, Mortier s'établit au Kremlin au-dessus des mines préparées pour faire sauter la citadelle et le palais des tzars; tout le reste de l'armée défila par les portes ouvertes de la cité naguère si ardemment désirée et qui n'avait été occupée que pendant trente-sept jours, semés d'agitations et d'horreur; les longues files des voitures, le butin des soldats chargé sur les fourgons ou sur

leurs épaules, les fourrures accrochées sur les sacs ou sur les armes, annonçaient assez que les troupes ne se faisaient pas plus d'illusions que les généraux sur la possibilité d'un retour à Moscou. Les amis et les camarades du duc de Trévise le regardaient comme un homme condamné d'avance à périr, et lui disaient tristement adieu sans ébranler son courage. Les familles françaises autrefois établies à Moscou fuyaient la colère des Russes et s'attachaient aux pas de leurs compatriotes. La marche continuait, plus semblable au défilé d'un long convoi qu'aux progrès d'une armée s'avançant vers l'ennemi. Napoléon n'avait cependant encore rien dit qui parût préjuger une évacuation définitive; il marchait contre Kutusof, qu'il voulait châtier, écraser s'il était possible. Avant de quitter Moscou, ses dernières instructions avaient été consacrées à la défense du Kremlin.

L'empereur n'avait quitté la ville que le 20 octobre au matin, par un beau temps d'automne qui ne laissait point encore pressentir les rigueurs de l'hiver. Arrivé au château de Troïtskoé, une nouvelle pensée le saisit; Kutusof occupait la vieille route de Kalouga, une bataille était nécessaire pour l'en déloger; même victorieux, les Français perdraient du monde, et traîneraient à leur suite une foule de blessés. La route nouvelle de Kalouga était protégée par la division Broussier, elle n'avait pas été ravagée par les passages de troupes; s'il était possible de tromper Kutusof par un brusque détour à droite et de gagner la route nouvelle, on atteindrait Kalouga sans combat, et les positions pour l'hiver se trouveraient assurées. Il fallait à la vérité renoncer à l'occupation de Moscou et rappeler au plus tôt Mortier, le mouvement définitif étant exécuté. L'empereur prit son parti; dans la soirée, il expédia ses ordres au duc de Trévise :

« Mon cousin, disait Napoléon au maréchal Berthier, donnez ordre au duc de Trévise de faire partir demain, à la pointe du jour, les hommes fatigués ou écloppés des corps du prince d'Eckmühl et du vice-roi, de la cavalerie à pied et de la jeune garde, et de diriger le tout sur Mojaïsk. Le 22 ou le 23, à deux heures du matin, il fera mettre le feu au magasin d'eau-de-vie, aux casernes et aux établissements publics, hormis à la maison des Enfants trouvés[1]. Il fera mettre le feu au palais du Kremlin. Il aura soin que tous les fusils soient brisés en

1. Cet établissement d'orphelins, fondé par l'impératrice mère, avait été protégé par Napoléon. Le général Toutelmine qui le gouvernait avait été l'un des agents de ses communications à Saint-Pétersbourg.

morceaux, qu'il soit placé des poudres sous les tours du Kremlin, que tous les affûts soient brisés, ainsi que les roues des caissons.

« Quand ces expéditions seront faites, que le feu sera en plusieurs endroits du Kremlin, le duc de Trévise quittera le Kremlin et se portera sur la route de Mojaïsk. A quatre heures, l'officier d'artillerie

SECOND DÉPART DE MOSCOU

chargé de cette besogne fera sauter le Kremlin, comme l'artillerie en a reçu l'ordre.

« Sur sa route, il brûlera toutes les voitures qui seraient restées en arrière, fera autant que possible enterrer tous les cadavres et brûler tous les fusils qu'il pourrait rencontrer. Arrivé au palais Gallitzin, il y prendra les Espagnols et les Bavarois qui s'y trouvent, fera mettre le feu aux caissons et à tout ce qui ne pourra pas être transporté. Il ramassera tous les commandants de postes et repliera les garnisons.

« Il arrivera à Mojaïsk le 25 ou le 26 et recevra là des ordres ultérieurs pour se mettre en communication avec l'armée. Il laissera

comme de raison une forte avant-garde de cavalerie sur la route de Mojaïsk.

« Il aura soin de rester à Moscou jusqu'à ce qu'il ait vu lui-même le Kremlin sauter. Il aura soin de faire mettre le feu aux deux maisons du gouverneur et à celle de Rasomowsky. »

Ainsi Napoléon mettait lui-même la main à cet incendie de Moscou qu'il avait naguère reproché aux Russes et dont il n'oubliait pas, même alors, de punir le premier auteur! Le mouvement sur Kalouga était déjà commencé, et l'une des divisions du prince Eugène, devançant la marche de l'armée, venait d'occuper Malo-Jaroslawetz sur la Lougea. Le général Delzons qui la commandait était occupé de réparer les ponts, lorsque Kutusof fut averti de la direction que semblaient prendre les Français. Le général Doctoroff se porta aussitôt en avant avec un corps considérable; Kutusof leva ses cantonnements pour le suivre.

La petite ville de Malo-Jaroslawetz était construite sur une chaîne de hauteurs dont les Russes s'emparèrent aussitôt, canonnant les Français, qui les en chassèrent à leur tour; six fois la ville fut prise et reprise, l'incendie se combinait avec les boulets pour repousser des deux parts les combattants. Sept généraux français étaient tombés sur le champ de bataille aux dernières heures du jour; cependant, et malgré l'acharnement des recrues russes, encore à peine armées et vêtues, les ruines de Malo-Jaroslawetz restèrent entre nos mains. Lorsque l'empereur arriva sur les bords de la Lougea avec le gros de son armée, un spectacle aussi douloureux dans sa médiocre étendue que l'avait été celui de la plaine de Borodino s'offrit à ses regards. Un grand nombre des cadavres avaient été atteints par le feu. Dix mille hommes avaient succombé des deux parts. L'empereur voyait son mouvement désormais impossible sans des combats nouveaux et terribles. Les généraux chargés des reconnaissances tenaient les positions de l'ennemi pour inattaquables. Une reconnaissance tentée par Napoléon lui-même faillit le faire tomber aux mains d'un gros de Cosaques qui le surprirent au passage de la Lougea. Le général Rapp n'eut que le temps de l'entraîner loin de ces incommodes ennemis, dont les bandes harcelaient sans cesse l'armée. On tint conseil dans une chaumière ruinée sur les bords de la petite rivière.

L'empereur penchait encore pour un effort dans la direction de Kalouga, pour le combat, pour la victoire et pour le repos subséquent

dans un pays riche qui n'avait pas encore été épuisé. Les généraux ne doutaient pas plus que leur chef du succès de nos armes; ils considéraient cependant que la perte de vingt mille hommes, la charge de dix mille blessés constitueraient par elles-mêmes un échec en présence de l'armée russe sans cesse recrutée par des forces nouvelles. La retraite sur Mojaïsk et de là sur Smolensk fut décidée; l'entreprise sur Kalouga avait coûté dix jours, épuisé la plus grande partie des vivres apportés de Moscou; il fallait enfin se soumettre au mouvement rétrograde pur et simple. Le maréchal Davout proposa d'opérer la retraite par une route nouvelle, qui offrait encore des ressources pour les troupes. Son avis ne fut pas écouté : la passion du retour, la crainte des maux affreux qui menaçaient l'armée avaient saisi tous ces hommes naguère si hardis et prêts à tenter toutes les aventures. Napoléon hésitait encore. « Qu'en pensez-vous, Mouton? » demanda-t-il au comte de Lobau, debout à côté de lui. « Qu'il faut sortir le plus vite possible, par la route la plus courte, d'un pays où nous sommes restés trop longtemps, » répondit sur-le-champ le héros de tant de combats. L'empereur baissa la tête. Au fond de l'âme il se sentait vaincu.

L'armée tout entière se sentait vaincue avec lui, et la tristesse envahissait tous les cœurs. Déjà, pendant la marche de Moscou à Malo-Jaroslawetz, beaucoup de voitures ou de fourgons mal attelés étaient restés en arrière, mais le convoi restait encore énorme, accompagné par des femmes, des enfants sans défense; les blessés du dernier combat avaient été distribués dans les différentes voitures et charrettes. Les mourants furent abandonnés à leur malheureux sort, sur le champ de bataille, sous la pluie froide qui commençait à tomber, dans les chaumières où ils avaient été transportés. L'armée quitta Malo-Jaroslawetz le 27 octobre, se dirigeant vers Vereja, où elle fut rejointe par le maréchal Mortier. Celui-ci avait accompli sa terrible mission, la terre tremblait encore sous ses pieds lorsqu'il avait quitté Moscou, emmenant avec lui tous les blessés. Tel avait été l'ordre exprès de l'empereur. Déjà les convois de l'armée étaient insuffisants pour accomplir ce nécessaire devoir.

Mortier amenait à Napoléon un prisonnier, le comte Wintzingerode, qui lui était tombé entre les mains dans Moscou en flammes. Le général commandait un corps de partisans, et il avait cru la capitale déjà évacuée par les Français; la colère de l'empereur éclata contre cet Allemand qu'il rencontrait dans les rangs des Russes. « Vous êtes un

homme sans patrie, lui dit-il violemment. Je vous ai toujours trouvé parmi mes ennemis, chez les Autrichiens quand je combattais l'Autriche, chez les Russes quand l'Autriche est devenue mon alliée. Cependant vous appartenez par votre naissance à la Confédération du Rhin ; vous êtes un traître, j'ai le droit de vous juger, vous passerez devant une commission militaire! Ce jeune homme, » et il désignait le comte Narischkin, aide de camp de Wintzingerode, « vous fait trop d'honneur de servir avec vous ! »

Le général n'avait pas fait un mouvement, pas un geste, il n'avait pas répondu. L'état-major de l'empereur assistait en silence à cette scène, que les officiers français prirent à cœur de faire oublier au prisonnier à force de soins; nul ne se trompa sur la source de tant d'amertume montant du cœur de Napoléon jusqu'à ses lèvres. Pour la première fois de sa vie, le conquérant reculait.

Il reculait, et chaque journée de marche qui témoignait de la nécessité d'une retraite en faisait mieux sentir l'horrible difficulté. Napoléon marchait en tête de l'armée avec son état-major sans se mêler au gros des troupes, sans s'inquiéter des souffrances et des embarras qu'éprouvait à chaque pas le maréchal Davout, chargé de commander l'arrière-garde et de protéger la retraite. Déjà la cavalerie du général Grouchy était épuisée et ne pouvait plus le seconder dans ce douloureux service; les vieux fantassins du maréchal lui restaient seuls, ceux qui avaient si longtemps combattu sous ses ordres, qui s'étaient formés sous son exacte et sévère discipline et qui l'aimaient tout en le redoutant. A chaque étape, Davout constatait la disparition de quelque voiture, abandonnée sur la route par des chevaux et des conducteurs épuisés; il avait entendu les cris des malheureux blessés désormais livrés aux lances des Cosaques ou aux rigueurs d'un froid croissant. Il voyait se dérouler et s'allonger devant lui cette queue de l'armée, objet de mépris pour les soldats restés sous les armes, et que venaient renforcer chaque jour les traînards de tous les corps. Il arrivait le dernier aux derniers postes, lorsque les troupes en défilant avaient consommé toutes les ressources des villages ou des fermes, brûlé les abris et saccagé ce qu'elles n'avaient pu emporter. Les plaintes et les réclamations de l'illustre chef de son arrière-garde restaient impuissantes auprès de Napoléon. « Marchez plus vite! » répétait-il, sans admettre le maréchal auprès de lui, sans jamais se porter de sa personne sur les derrières de son armée; apparemment indifférent aux

RETRAITE DE MOSCOU

souffrances qu'il avait créées, absorbé dans un sombre silence, au milieu de ses lieutenants accablés comme lui. En passant à Borodino, où le champ de bataille était encore couvert de cadavres que nul n'avait pris soin de disputer aux bêtes sauvages, les embarras de l'arrière-garde furent accrus par le transport des blessés demeurés naguère à Kolotskoï. Ceux que leurs plaies ne permettaient pas d'emmener furent confiés, par le chirurgien Larrey, aux soins des Russes qu'il avait guéris. L'armée avait quitté Ghjat le 1er novembre.

Chaque jour, et malgré l'abandon successif d'une partie des bagages et des convois, la difficulté de la marche allait croissant, par suite de la fatigue et de l'insuffisance des attelages, comme de la rigueur de la température. Le maréchal Davout se voyait souvent forcé de faire sauter les caissons d'artillerie qu'il ne pouvait emmener plus loin; les canons qu'il traînait encore devenaient pour la plupart inutiles. Immédiatement devant lui défilait le corps du prince Eugène. Le vice-roi, jeune et courageux, ne possédait pas encore l'expérience consommée de la guerre; le maréchal le pressa de hâter le pas d'abord au passage de Czarewo-Zaimitché, puis dans les environs de Wiazma. Le défilé était difficile. Kutusof, un instant trompé sur nos mouvements, s'était d'abord porté vers le sud après le combat de Malo-Jaroslawetz; il avait bientôt changé de direction et s'avançait sur Wiazma. Un premier engagement auprès du pont de Czarewo-Zaimitché nous avait ouvert le passage; l'encombrement recommença en avant de Wiazma. L'armée russe occupait la gauche de la route. Le corps du prince Eugène, embarrassé par les convois, était aux prises avec l'ennemi le 2 novembre, au matin, et les boulets ravageaient déjà ses lignes, lorsque le maréchal Davout arriva à son secours; le général Gérard, s'élançant sur l'artillerie ennemie, rouvrit bientôt le passage. Au bruit de la canonnade, le maréchal Ney suspendit sa marche et se porta derrière un petit affluent de la Wiazma; le combat s'engagea, si vigoureux de la part de nos vieux soldats, que le général Miloradowitch, qui commandait les Russes, n'osa pas leur couper plus longtemps la retraite. Les corps défilèrent dans Wiazma, non sans continuer leur feu; le général Morand, qui commandait les derniers bataillons, ne se délivra de la poursuite de l'ennemi qu'en se retournant sur lui, les baïonnettes baissées. Les troupes qui venaient encore une fois de vaincre campèrent dans le bois, sans autre ressource que les chevaux mourants qu'on abattait à mesure et dont on faisait rôtir les

quartiers au feu des bivouacs. Les soldats épuisés s'endormirent.

A son tour le maréchal Ney allait se trouver chargé de l'arrière-garde. L'empereur se sentait condamné par le jugement sévère et froid de Davout, qu'il avait laissé seul chargé du plus pesant fardeau. Il fit retomber sur la lenteur de ses mouvements le malheur du combat de Wiazma et la responsabilité de tous les maux endurés par l'arrière-garde. Comme Masséna en Portugal, Davout se trouvait disgracié parce qu'il avait porté le poids des fautes qu'il n'avait pas commises, mais qu'il n'avait pu réparer tout entières. On approchait cependant de Smolensk.

Des nouvelles alarmantes attendaient Napoléon à Dorogobouge; il avait longtemps compté sur l'appui du 9e corps, que le maréchal Victor lui amenait d'Allemagne. A peine les troupes nouvelles arrivèrent-elles à Smolensk, suivant l'ordre de l'empereur, qu'elles se virent obligées de se porter au secours de notre aile gauche menacée par le comte de Wittgenstein. Un renfort considérable avait rejoint sur ce point l'armée russe. A la suite d'une conférence qui avait eu lieu à Abo, en Finlande (28 août 1812), entre le prince royal de Suède et l'empereur Alexandre, les forces russes promises à Bernadotte pour la conquête de la Norvège avaient été portées de Finlande en Livonie; le maréchal Macdonald avait été contraint d'abandonner le siège de Riga, afin de soutenir les Prussiens sur la basse Dwina; à son tour, le maréchal Gouvion Saint-Cyr s'était trouvé menacé, le 18 octobre, par des forces supérieures aux siennes; il avait combattu pour la seconde fois devant Polotsk, et il avait défendu la ville avec succès. Attaqué cependant par Wittgenstein et par le corps venu de Finlande, sur les deux rives de la Dwina, Saint-Cyr s'était vu contraint de se retirer derrière l'Oula (rejointe à la Bérézina par le canal de Lepel). Grièvement blessé dans le dernier combat, il avait remis le commandement au maréchal Oudinot, qui attendait impatiemment l'arrivée du maréchal Victor. Déjà on annonçait l'approche de l'amiral Tchitchakoff; revenu de Turquie avec des forces considérables, le négociateur du traité de Bucharest, secondé par Tormazoff, avait repoussé derrière les marais de Pinsk le général Reynier et le prince de Schwartzenberg; puis, laissant le général Sacken avec vingt-cinq mille hommes pour tenir tête aux alliés, il s'avançait vers la haute Bérézina, pour appuyer le comte de Wittgenstein. En arrivant à Smolensk, Napoléon allait donc trouver la place à peu près dépourvue de

troupes, tandis que le plus imminent danger menaçait son aile gauche, attaquée à la fois par Wittgenstein, par les troupes de Finlande et par Tchitchakoff. Les approvisionnements mêmes étaient moins considérables qu'on n'avait espéré, par suite de la difficulté des charrois. Les soldats se réjouissaient en approchant de Smolensk. L'empereur savait que la halte ne pourrait être longue; il ordonna cependant au maréchal Victor de se réunir sur-le-champ au maréchal Oudinot, afin d'attaquer ensemble le comte Wittgenstein; il écrivit au général Reynier et aux Autrichiens de poursuivre l'amiral Tchitchakoff; il demanda en Allemagne l'une des divisions du maréchal Augereau, et séparant les troupes qui lui restaient afin de faciliter en chemin l'alimentation, il continua sa marche sur Smolensk, tandis que le prince Eugène prenait la route de Doukhowtchina : il était chargé de protéger au besoin Vitebsk.

Les corps d'armée reprirent leur mouvement le 6 novembre; le 7 et le 8, le froid devint si vif et le verglas si dangereux, que les chevaux ne pouvaient avancer et qu'il fallut abandonner un certain nombre de canons. Le 9, le vice-roi arriva sur les rives du Vop, petit ruisseau qui devenait en hiver un torrent rapide; le lit en était déjà encombré par les glaçons. Les pontonniers n'avaient pas eu le temps d'achever leurs travaux; la foule des soldats et des fuyards se précipita sur le pont, qui s'écroula; la cavalerie passa à gué, les troupes en firent autant, l'eau leur arrivant jusqu'aux épaules; les voitures de bagages, les pièces d'artillerie, les caissons, écrasaient successivement les rives et creusaient le lit du torrent, s'enfonçant souvent dans la fange pour n'en plus sortir; le passage devenait impraticable. Les malheureux qui suivaient l'armée se voyaient déjà abandonnés sur l'autre rive, livrés aux vengeances des Russes ou aux cruautés des Cosaques, qui accouraient en hordes pressées. Désespérés, épouvantés, ils s'efforçaient de franchir la rivière, laissant derrière eux les fourgons qui leur offraient encore quelques ressources; un grand nombre périt pendant que les traînards pillaient eux-mêmes les bagages délaissés sur le rivage. Le sang coulait au milieu de cette confusion sinistre, car partout les Cosaques, avides de butin, se mêlaient aux soldats débandés. Quelques hommes courageux affrontèrent, à diverses reprises, les périls du passage pour sauver la vie aux femmes et aux enfants sans défense. Arrivé à Doukhowtchina, le prince Eugène apprit que Vitebsk était tombée entre les mains du comte Wittgen-

stein. La cruelle étape que venait de faire l'armée d'Italie se trouvait désormais inutile; le vice-roi fit mettre le feu à la petite ville où il avait un moment trouvé un abri et quelques ressources; il s'avança vers Smolensk, où Napoléon était entré le 9, à la fin du jour.

Là régnaient également le mécontentement, la tristesse et même un instant le désordre; l'empereur n'avait laissé pénétrer dans la ville que la garde, et les logements comme les vivres avaient été réservés à ce corps d'élite, seule épave du naufrage, et qui n'avait souffert que des rigueurs de la campagne sans avoir été engagé dans les combats. La foule des traînards, sourde à la discipline, avait forcé les portes; on commençait à piller les magasins, lorsque la consigne fut modifiée; les troupes couchèrent dans les rues et sur les places, les hommes, accablés de fatigue, tombaient épuisés à côté des feux qu'on venait d'allumer. Le corps du prince Eugène arrivait à son tour, plus que tous les autres décimé par l'affreuse déroute sur les rives du Vop; le maréchal Ney combattait depuis Dorogobouge, soutenant tous ses soldats par son indomptable courage, par la force tranquille de son corps et de son âme, faisant tour à tour le métier de général, de capitaine et de soldat, saisissant le fusil qui tombait des mains mourantes d'un grenadier pour faire lui-même le coup de feu contre l'ennemi, ralentissant à dessein la marche de l'arrière-garde afin de laisser à tous le temps d'atteindre Smolensk. Les nouvelles qui y parvenaient de tous côtés comme les bulletins d'une mortelle agonie ne permettaient plus même aux soldats le vain espoir de quelques jours de repos.

Le général Baraguay d'Hilliers, qui s'était avancé, comme il en avait reçu l'ordre, sur la route de Jelnia, fut surpris par les Russes; il perdit deux mille hommes, et revint à Smolensk pour se voir flétrir aux yeux de toute l'armée, renvoyé en France et déféré au jugement d'une commission militaire. Le prince de Schwartzenberg hésitait, disait-il, à découvrir Varsovie; l'amiral Tchitchakoff avançait sans obstacle et menaçait déjà Minsk, où se trouvait rassemblée la masse de nos approvisionnements. Les maréchaux Victor et Oudinot n'avaient pas osé risquer une action décisive; les deux armées russes allaient se rejoindre, pour nous barrer le passage sur la Bérézina, notre unique voie de salut pour rentrer en Pologne. Il n'y avait plus un moment à perdre pour opérer cette jonction fatale. L'empereur résolut de s'avancer sur-le-champ vers Vilna; il comptait encore se jeter sur l'amiral Tchitchakoff, confiant aux chefs de l'aile gauche le soin de battre

enfin Wittgenstein; mais, par une de ces erreurs qui semblaient indiquer quelque défaillance de son génie et de sa prévoyance, il donna l'ordre aux maréchaux de le suivre les uns après les autres, et ne comptant pour rien l'armée de Kutusof, il partit de Smolensk, le 14 novembre. Le prince Eugène, le maréchal Davout, le maréchal Ney devaient évacuer successivement leurs cantonnements le 15, le 16 et le 17 ; le vaillant chef de l'arrière-garde devait enterrer les canons, détruire les munitions et faire sauter les murailles d'enceinte de la ville. La grande armée ne comptait plus alors que trente-six mille combattants; la cavalerie, réunie tout entière sous les ordres du général de Latour-Maubourg, ne s'élevait pas à dix-huit cents chevaux. Napoléon suivit, sur la rive gauche, la route de Smolensk à Orscha, sans prendre la précaution de mettre entre lui et le général Kutusof le courant rapide du Dniéper. Il devait bientôt payer chèrement cette faute. A peine était-il arrivé à Krasnoé, qu'il y trouva le général Sébastiani, qui l'avait devancé, bloqué dans une église par un corps ennemi ; Kutusof approchait avec cinquante mille combattants ; secondé par les hordes des Cosaques, il s'apprêtait à couper nos longues colonnes. A chaque pas sur la route, Napoléon avait rencontré les voitures d'ambulance et celles des fuyards à moitié ensevelies dans la neige et contenant encore des cadavres glacés. L'empereur s'arrêta, attendant les corps qui devaient le rejoindre et qui se trouvaient gravement exposés par leur isolement. Déjà le prince Eugène avait forcé le défilé en avant de Krasnoé sur la Lossmina. Il avait à cet effet été contraint de sacrifier la division Broussier qui était restée en ordre de bataille, menaçant l'armée russe de renouveler contre les hauteurs une attaque qu'elle avait vainement tenté la veille. Tout le reste du corps d'armée avait réussi à s'échapper à la faveur de la nuit et de la neige qui amortissait le bruit des pas. Les troupes restées en arrière ne pouvaient être sauvées que par l'approche des maréchaux Davout et Ney.

Cette fois encore, Napoléon retrouva l'indomptable résolution qui l'avait porté au faîte de la puissance; résolu à ne pas abandonner son armée et ses lieutenants, il marcha au-devant d'eux sur la route de Smolensk avec sa garde, désormais soumise à tous les hasards des combats. Le village de Koutkowo occupé par les Russes fut repris ; l'empereur lui-même était à pied, le verglas rendant impossible de se tenir à cheval. Les batteries des Russes plongeaient sur le terrain occupé par les Français; on entendait le bruit du combat. Davout

approchait, il avait rallié les faibles restes de la division Broussier, l'artillerie avec les généraux Lariboisière et Éblé; fondant en colonnes serrées avec ses quatre divisions sur le général Miloradowitch qui gardait le ravin de la Lossmina, il s'ouvrit bientôt un sanglant passage et rejoignit la garde groupée autour de Napoléon. Un demi-cercle de nos troupes entourait donc Krasnoé, disputant pied à pied les positions à l'ennemi, mais déjà l'amiral Tormazoff arrivait sur nos derrières pour occuper la route d'Orscha. L'empereur prévit le moment où il allait être enveloppé; il résolut de reprendre sa marche sans attendre le corps du maréchal Ney. C'était le vouer à une perte certaine; mais, dans la dure nécessité qui le contraignait, Napoléon n'eut pas le courage d'accepter la responsabilité de l'acte qu'il allait accomplir. Ordonnant à Mortier de partir avec la garde, il commanda à la fois à Davout d'attendre Ney et de ne se point séparer de Mortier. En présence de ces instructions contradictoires et dont il sentait le poids accablant, Davout fit un effort pour maintenir son terrain; ses divisions avaient remplacé sur le plateau de Krasnoé les régiments de la jeune garde qui commençaient à défiler vers Orscha. Napoléon marchait en avant avec la vieille garde, subissant au départ un torrent de feu de la part des Russes. Les colonnes de Tormazoff semblaient attendre les derniers ordres pour couper le passage aux restes de la grande armée. Kutusof avait résisté aux instances de Benningsen comme aux raisonnements et aux emportements du général Wilson, envoyé par le gouvernement anglais auprès de lui. « Vous vous moquez du vieux, disait-il souvent; vous le trouvez timide, paresseux; vous êtes jeunes, vous ne savez pas. Si Napoléon se retournait, personne de nous ne pourrait lui faire tête, il est terrible encore. Si je le ramène à la Bérézina ruiné et sans armée, j'aurai accompli ma tâche ». Ainsi protégé par le formidable éclat de son nom, l'empereur avança jusqu'à Liady.

Davout résista jusqu'au dernier moment; mais le maréchal Mortier, qui se hâtait de quitter Krasnoé, le pressait de partir : les chemins allaient être barrés, les boulets pleuvaient sur la petite ville. Les trois divisions du maréchal ne comptaient plus cinq mille hommes; tous se retirèrent enfin. En quittant le plateau de Krasnoé, Mortier avait ordonné à la garde de maintenir son pas. « Vous l'entendez, soldats, cria le général Laborde, le maréchal ordonne le pas ordinaire; au pas ordinaire, soldats! » Ce fut de même que défilèrent les troupes de Davout, se retournant à chaque instant pour faire le coup de feu

contre les escadrons de la cavalerie ennemie qui les pressaient. Lorsque les corps épuisés se rejoignirent à Liady, tous les visages étaient plus sombres encore que la veille; aux souffrances physiques venait se joindre le fardeau d'une poignante douleur; l'abandon du maréchal Ney pesait sur toutes les âmes.

Ney n'avait été prévenu ni du danger qui le menaçait, ni de l'isolement qui allait lui être imposé. Un courrier du maréchal Davout avait été arrêté par l'ennemi. Lorsqu'il arriva en face de l'armée de Kutusof devant Krasnoé, il se croyait encore assuré de passer là où ses camarades l'avaient devancé. Une violente attaque sous une pluie de boulets étant restée sans résultat, le maréchal reconnut l'inutilité de ses efforts; sans perdre un instant ni son sang-froid ni son courage, il résolut d'opérer pendant la nuit un mouvement vers le Dniéper, de franchir le fleuve et de s'échapper par la rive droite afin de rejoindre le gros de l'armée. « Mais si le Dniéper n'est pas gelé, comment ferons-nous? disaient quelques officiers. — Il sera gelé, riposta brusquement le maréchal; d'ailleurs, gelé ou non, on fera comme on pourra, mais on passera. »

On passa en effet, à la profonde stupéfaction des Russes qui avaient cru tenir enfin le maréchal et ses soldats, à la joie indicible des corps rassemblés à Orscha. Le prince Eugène et le maréchal Mortier s'étaient postés au devant de leurs compagnons d'armes sauvés par un véritable prodige de résolution et de hardiesse. Douze cents hommes seulement rejoignaient l'armée sur les sept mille qui formaient le 3e corps à la sortie de Smolensk. Sur le plateau de Krasnoé, dans les escarmouches contre les Cosaques de Platow, sur le bord des chemins glacés, Ney avait laissé partout des cadavres, des blessés, des mourants, des hommes abattus par la souffrance et désormais hors d'état de lutter.

A Orscha même, le désordre était si grand qu'il menaça d'atteindre les régiments de la vieille garde. L'empereur les harangua vivement. « Grenadiers, dit-il, nous nous retirons sans avoir été vaincus par l'ennemi, ne le soyons pas par nous-mêmes, donnons l'exemple à l'armée! Parmi vous, plusieurs ont déjà abandonné leurs aigles et même leurs armes. C'est à vous seuls que je m'adresse pour faire cesser ce désordre. Faites-vous justice entre vous! C'est à vous que je confie votre discipline! » Une apparence d'ordre se rétablit, mais les distributions régulières étaient impossibles. Les affamés, soldats, traînards

et ce qui restait encore des fuyards, se ruaient sur les magasins de vivres. Des alarmes continuelles augmentaient le tumulte. « Voilà les Cosaques! » criait-on.

Cependant à Orscha comme à Smolensk et à Dorogoubouge, des nouvelles funestes parvenaient à l'empereur. L'amiral Tchitchakoff, qui n'avait pas été poursuivi par le prince de Schwartzenberg, avait enlevé Minsk, l'un des points de ralliement les plus importants sur la route de Vilna, et le centre de nos principaux approvisionnements. Le général polonais Bronikowski, incapable avec trois mille hommes de défendre la place, avait rejoint le général Dombrowski qui couvrait le Dniéper, et tous deux gardaient le pont de Borisow sur la Bérézina; mais leurs forces étaient insuffisantes : si le pont tombait entre les mains de l'amiral Tchitchakoff, l'armée se trouvait bloquée derrière la Bérézina, ou contrainte de remonter jusqu'à sa source, au risque d'être attaquée par le comte Wittgenstein. Les maréchaux Victor et Oudinot, avec leurs corps affaiblis et décimés, n'avaient pu parvenir à débusquer leur ennemi de sa position près de Smoliantzy sur l'Oula. Repassant ainsi dans son mouvement de retraite par les chemins qu'il avait naguère foulés avec espoir, Napoléon se trouvait menacé sur sa gauche par Tchitchakoff maître de Minsk, sur sa droite par Wittgenstein et Steinghel; derrière lui s'avançait Kutusof; devant lui le passage de la Bérézina devenait douteux. La pensée d'une dernière et puissante combinaison surgit dans cet esprit inépuisablement fécond. Il envoya au maréchal Oudinot l'ordre de se porter sur la Bérézina, afin de soutenir les Polonais à Borisow; Victor devait contenir Wittgenstein, afin de donner à la grande armée le temps de passer le fleuve; là, Napoléon pourrait rallier les deux maréchaux, dont les corps se montaient encore à vingt-cinq mille hommes; il attaquerait et reprendrait Minsk, appellerait à lui Schwartzenberg, et maître alors de tous les débris épars de son armée, il fondrait sur les corps des Russes, et remporterait une victoire avant de rentrer en Pologne. Ce fut avec cet espoir qu'on sortit d'Orscha le 20 novembre sous une pluie froide qui pénétrait les vêtements des soldats pour se glacer ensuite sur leurs corps. L'empereur avait ordonné le sacrifice de la plus grande partie des convois. Seuls les chefs de corps avaient conservé une voiture. Les blessés et quelques familles fugitives suivaient encore à grand'peine sur les charrettes et les fourgons.

Le 22, à Tolocsin, l'empereur apprit qu'à la suite d'un combat

acharné, les Russes s'étaient emparés de Borisow et du pont de la Bérézina. Il descendit de cheval, plus troublé qu'il ne l'avait encore été, appelant à ses côtés le général Dode de la Brunerie, officier du génie qu'il avait déjà distingué. « Ils y sont! » dit-il sans autre explication. La pensée du général suivait sans peine celle de l'empereur; tous deux entrèrent dans une chaumière. Napoléon étendit ses cartes sur une mauvaise table, discutant avec Dode les ressources dont on pouvait encore disposer. Le général proposait de remonter le cours de la Bérézina, assurant qu'il connaissait des passages praticables dans le fleuve, et qu'on pourrait ensuite pousser sur Vilna par Gloubokoé. Dans cette direction on pouvait à la vérité rencontrer Wittgenstein, mais Tchitchakoff couvrait Borisow et ne manquerait pas de brûler le pont sur la Bérézina s'il le voyait menacé.

L'empereur écoutait, regardant toujours les cartes; son regard se fixe enfin. Il avait rencontré un nom de sinistre augure : « Pultawa! Pultawa! » répétait-il; puis, comme s'il sentait mieux alors la supériorité de sa gloire et de sa destinée sur les héroïques aventures du roi Charles XII, il s'avança vers le général Jomini qui venait d'entrer : « Quand on n'a jamais eu de revers, dit-il, on doit les avoir grands comme sa fortune. » En même temps, et tout en méditant de plus vastes projets, devenus chimériques par l'épuisement et le découragement des troupes, il résolut de pousser à la Bérézina, de reprendre le pont de Borisow ou d'en jeter un autre sur le fleuve en dépit des Russes, et de gagner ainsi à tout prix Vilna par la route la plus courte. Le parti était à peine pris que le moyen de l'exécuter vint s'offrir à Napoléon. Le général Corbineau, naguère détaché par le maréchal Gouvion Saint-Cyr au secours des Bavarois, s'était trouvé dégagé par l'inaction de ceux-ci; il avait conçu le projet de rejoindre la grande armée, et franchissant la Bérézina par un gué qu'il avait dès longtemps reconnu, il amenait à Napoléon sept cents cavaliers, précieux renfort dans ce temps d'extrême détresse. Il apprit en même temps à l'empereur que le maréchal Oudinot avait chassé les Russes de Borisow, sans pouvoir les empêcher de brûler le pont. De là il pouvait contenir Tchitchakoff, laissant à Napoléon le temps de jeter sur le gué de Studianka un simple pont de chevalets, seul équipage que le général Éblé eût pu conserver dans la déroute. Secrètement et à la hâte, les pontonniers furent dirigés sur ce point.

L'entreprise était difficile, périlleuse; elle était possible et elle

offrait quelques chances de succès. Le général Éblé, toujours indomptable malgré son âge et les fatigues de la campagne, réunit ses ouvriers et leur fit comprendre que le sort de l'armée dépendait de leurs efforts. Épuisés par les marches et par le défaut de nourriture, les braves soldats descendirent dans les eaux glaciales, travaillant sans relâche pendant toute la journée du 25 et la nuit du 26, au milieu des glaçons qui les heurtaient sans cesse, sans prendre le temps de manger, sans repos, sans eau-de-vie. Les maisons de Studianka avaient été démolies; on forma de leurs poutres les chevalets du pont; le 26 à l'aube du jour, on commençait à préparer le passage. Les Russes, trompés par une fausse tentative de construction auprès de Borisow, ne s'étaient pas éloignés de cette direction. Déjà le général Corbineau s'était engagé dans le gué avec ses cavaliers, protégeant la rive droite du fleuve. Tout l'espoir, tous les regards étaient concentrés sur les efforts des pontonniers; ils travaillaient constamment, ne paraissant pas s'apercevoir de leur fatigue. A droite, l'un des ponts s'ouvrait enfin aux piétons et aux cavaliers, le défilé commença; il devait durer deux jours. Lorsque le second pont fut achevé, le général Éblé appela ses pontonniers : « Que la moitié d'entre vous se couche sur les tas de paille, dit-il; les autres veilleront au passage, et dormiront à leur tour. » Le chef n'avait pas pris un seul instant de repos ni le jour ni la nuit. La construction imparfaite des ponts amenait de graves secousses; sous le poids des fourgons et des canons les chevalets s'ébranlaient; dans la nuit, le pont destiné à l'artillerie céda tout à coup; les ouvriers descendirent de nouveau dans l'eau, plus d'une fois secondés par leur général lui-même, qui affrontait sans fléchir toutes les souffrances comme tous les dangers. Le froid était devenu extrême, et les pontonniers travaillaient au milieu d'énormes glaçons; on avançait cependant, et le passage fut rétabli. Ce fut parmi les derniers que l'empereur gagna la rive droite; une foule confuse de traînards et de fugitifs s'était accumulée sur la rive gauche, campée sur les marais glacés; nulle autorité ne put parvenir à hâter leurs mouvements. Chaque jour le nombre des soldats fidèles au drapeau allait diminuant, par suite du découragement général comme du relâchement de la discipline; le maréchal Davout lui-même ne comptait plus que quatre mille hommes dans ses divisions; le maréchal Victor venait de rejoindre les restes de la grande armée entre Studianka et Borisow; ses troupes affaiblies et fatiguées s'étonnaient cependant du douloureux état des camarades

qu'ils retrouvaient après tant de mois de séparation. « Votre tour viendra, » disaient ceux qui revenaient de Moscou et qui marchaient pêle-mêle, officiers et soldats, tous également tristes, sans que la douleur abattît au même degré toutes les âmes. La nature humaine, souvent si triste à contempler dans les jours de désastre, déployait aussi sa grandeur. A côté d'un égoïsme parfois féroce, les plus nobles traits de courage et de dévouement relevaient les cœurs accablés. Quelques femmes avaient sauvé leurs enfants à travers mille souffrances; d'autres s'attachaient à leurs maris, des soldats restaient fidèles à leurs chefs, un officier porta longtemps sur ses épaules son domestique transi par le froid, qui lui rendit à son tour le même service.

La journée qui se préparait s'annonçait terrible, Napoléon le savait. Il avait cependant persisté à laisser à Borisow la division Partouneaux, appartenant au corps du maréchal Victor. Il espérait prolonger à ce prix l'erreur de Tchitchakoff. Le cercle ennemi se resserrait à l'entour de cette poignée d'hommes courageux, condamnés d'avance. Wittgenstein et Miloradowitch avaient coupé la route de Studianka; le 27 au soir, la division Partouneaux fut attaquée des deux côtés : elle défendit héroïquement ses positions, mais sans parvenir à se faire jour. Dans la matinée du 28, après deux sommations des Russes, le général, écrasé, se rendit prisonnier. Presque au même moment le 2e corps, sous le maréchal Oudinot, était attaqué par une partie de l'armée de Tchitchakoff réunie à Pahlen, sur la rive droite de la Bérézina; bientôt blessé, selon sa coutume, le maréchal avait été remplacé dans son commandement par Ney, qui chargea intrépidement l'ennemi et le repoussa jusqu'à moitié chemin de Brill à Borisow, établissant devant un ravin une batterie d'artillerie qui maintint les Russes à distance. Le maréchal Victor soutenait depuis le matin sur la rive gauche l'action la plus vive contre Wittgenstein, afin de protéger le passage des ponts; de l'autre bord la garde canonnait l'ennemi, sans cesse refoulé par les charges de notre cavalerie, mais revenant sans cesse à la charge. Lorsque la nuit vint, on combattait encore; les Russes se retiraient cependant, vaincus mais emportant leurs blessés, assurés de se retrouver le lendemain aussi nombreux et aussi hardis contre une armée expirante, uniquement soutenue par le désespoir et l'héroïque tradition de son passé.

Les soldats combattaient et mouraient courageusement; la foule confuse qui se pressait au bord du fleuve mourait aussi, dans toutes

les agonies de la terreur et de l'impuissance. Après avoir longtemps refusé de profiter du passage ouvert sur les ponts, la multitude effrayée par le bruit de la canonnade et par l'approche de l'ennemi s'élança en masse vers la rivière, sans souci de la discipline et de la nécessité qui réservaient l'une des voies aux piétons et l'autre aux voitures. On se pressait de toutes parts, on ne pouvait plus avancer; les cris succédaient aux cris et les efforts aux efforts. De temps à autre, le sifflement d'un boulet se faisait entendre, ouvrant une horrible trouée dans la foule compacte qui reculait avec effroi; les faibles succombaient entraînés dans la mêlée; ils étaient foulés aux pieds, sans que ceux qui les écrasaient s'aperçussent même de leur chute; la nuit et l'obscurité ramenèrent un moment de calme. Un grand nombre de malheureux avaient péri dans les eaux en cherchant à fuir; le reflux des terreurs insensées éloigna des ponts ceux qui tout à l'heure suppliaient avec larmes le général Éblé de les laisser passer; nul ne voulait s'aventurer dans les ténèbres : en vain les pontonniers secondés par les officiers pressaient les récalcitrants; ils avaient de nouveau allumé des feux sur la rive. Pendant cette longue nuit d'hiver, les ponts restèrent déserts et inutiles; au point du jour, le général Éblé avait ordre de les faire sauter; il tarda jusqu'à huit heures, troublé jusqu'au fond de l'âme par le désespoir de la multitude qui avait recommencé à s'entasser à l'entrée des passages. Lorsque le feu parut enfin, avec ses sinistres lueurs, les deux ponts étaient encombrés par les voitures, par les chevaux, par les hommes, par les femmes, par les enfants. Les malheureux s'abîmèrent dans les eaux, luttant vainement contre le courant. Leurs cris se mêlaient à ceux de la foule restée sur la rive, et désormais sans défense. Les Cosaques arrivèrent, tournoyant autour de ce troupeau humain qu'ils poussaient en avant avec leurs longues lances. Lorsqu'ils se retirèrent chargés de butin, les restes de l'armée avaient pris le chemin de Smorgoni. Pied à pied, le maréchal Ney et le général Maison protégeaient la retraite, faisant encore face aux Russes à Molodeczno, après avoir incendié les ponts de Zembin; de lieue en lieue la marche de l'armée était marquée par une longue série de cadavres, de soldats tombés sur la neige qui ne s'étaient plus relevés, de fuyards succombant enfin sous le poids de leurs souffrances; des officiers restés sans soldats, des généraux sans officiers entouraient encore l'empereur; les corps qui l'avaient récemment rejoint avaient subi à leur tour la terrible désorganisation qui avait

PASSAGE DE LA BÉRÉZINA

atteint l'armée tout entière, Napoléon vit sa partie perdue, il se crut menacé d'être enserré par l'ennemi et de tomber vivant entre leurs mains; il eut hâte d'échapper enfin aux accablantes réalités qui le pressaient de toutes parts. Depuis plusieurs jours, il méditait secrètement le projet de partir pour la France, seul avec quelques compagnons fidèles; il résolut de laisser à ses lieutenants la gloire et la douleur de ramener en Allemagne, sur une terre ennemie quoique alliée, les restes informes de la grande armée. Malgré les objections de Daru et du duc de Bassano auxquels il en avait parlé et écrit, il rassembla à Smorgoni ses maréchaux, qui arrivaient les uns après les autres, blessés, malades, épuisés par le combat, par les nuits sans sommeil, par une vigilance constante, suivis à peine par quelques milliers d'hommes; il leur annonça son départ. « Je remets le commandement au roi de Naples, dit-il, et je compte que vous lui obéirez comme à moi. Puis, serrant les mains des uns, embrassant les autres, caressant pour tous, même pour ceux qu'il avait souvent maltraités, il monta dans un traîneau pendant la nuit du 5 au 6 décembre, avec Caulaincourt, Duroc, Mouton et Lefebvre-Desnouettes. Ses lieutenants regardaient encore, cherchant sa trace dans les ténèbres; il avait disparu, emportant avec lui les derniers restes de l'espoir, et laissant au fond de toutes ces âmes courageuses un amer sentiment de leur cruel abandon.

L'empereur Napoléon avait fui, égoïstement fui; il avait échappé au spectacle et au contact affreux d'une souffrance infinie, sans cesse renouvelée, sans trêve comme sans issue, et dont la responsabilité reposait tout entière sur lui. Des fautes secondaires avaient été commises par ses généraux; il était originairement coupable de toutes, car il avait demandé aux hommes plus qu'ils ne pouvaient accomplir, sans un but sérieux, sans un prétexte avouable. Pour la première fois de sa vie, en quittant Smorgoni, il avait pris soin de parler à l'Europe pour expliquer sa retraite et pour exposer sa déroute. Le 29e bulletin de la grande armée ne retentissait plus du bruit éclatant de la victoire. On y lisait l'abattement secret d'un orgueil qui n'acceptait d'autre vainqueur que l'hiver, et qui n'avouait pas encore ses lamentables erreurs. Il semblait que les Russes n'eussent en rien contribué à cette défaite qu'il fallait bien reconnaître et que l'armée française eût partout remporté des succès. « L'armée était belle le 6 novembre, écrivait Napoléon, et jusque-là le temps a été parfait. Le froid a

commencé le 7; dès ce moment nous avons perdu toutes les nuits plusieurs centaines de chevaux qui mouraient au bivouac; bientôt trente mille eurent succombé, notre cavalerie se trouva toute à pied: le 14, nous étions presque sans cavalerie, sans artillerie, sans transports. Sans cavalerie nous ne pouvions pas nous éclairer à un quart de lieue; cependant sans artillerie nous ne pouvions pas risquer une bataille et attendre de pied ferme; il fallait marcher pour ne pas être contraints à une bataille que le défaut de munitions nous empêchait de désirer; il fallait occuper un certain espace pour ne pas être tournés, et cela sans cavalerie qui éclairât et reliât les colonnes. Cette difficulté, jointe à un froid excessif subitement venu, rendit notre situation fâcheuse. Des hommes que la nature n'a pas trempés assez fortement pour être au-dessus de toutes les chances du sort et de la fortune, parurent ébranlés, perdirent leur gaieté, leur bonne humeur et ne rêvèrent que malheurs et catastrophes; ceux qu'elle a créés supérieurs à tout conservèrent leur gaieté et leurs habitudes ordinaires et virent une nouvelle gloire dans des difficultés différentes à surmonter.

« L'ennemi, qui voyait sur les chemins les traces de cette affreuse calamité qui frappait l'armée française, chercha à en profiter. Il enveloppait toutes les colonnes par ses Cosaques, qui enlevaient, comme les Arabes dans le désert, les trains et les voitures qui s'écartaient. Cette misérable cavalerie qui ne fait que du bruit, et qui n'est pas capable d'enfoncer une compagnie de voltigeurs, se rendit redoutable à la faveur des circonstances. Cependant l'ennemi eut à se repentir de toutes les tentatives sérieuses qu'il voulut entreprendre, lorsque l'armée française eut passé le Borysthène à Orscha; l'armée russe, fatiguée et ayant perdu beaucoup de monde, cessa là ses tentatives. — Cependant l'ennemi occupait tous les passages de la Bérézina; cette rivière est large de 40 toises, elle charriait assez de glaces, et ses bords sont couverts de marais de 500 toises de long, ce qui la rend un obstacle difficile à franchir. Le général ennemi avait placé ses quatre divisions dans différents débouchés où il présumait que l'armée française voudrait passer. Le 26, à la pointe du jour, l'empereur, après avoir trompé l'ennemi par divers mouvements faits dans la journée du 25, se porta sur le village de Studianka, et fit aussitôt, malgré une division ennemie en sa présence, jeter deux ponts sur la rivière. Le duc de Reggio passa, attaqua l'ennemi et le mena battant deux heures; l'ennemi se retira sur la tête de pont de Borisow. Toute

la journée du 26 et du 27, l'armée passa. — Dire que l'armée a besoin de rétablir sa discipline, de se refaire, de remonter sa cavalerie, son artillerie et son matériel, c'est le résultat de l'exposé qui vient d'être fait. Le repos est son premier besoin. Le matériel et les chevaux arrivent. Le général Bourcier a déjà plus de vingt mille chevaux de remonte dans différents dépôts. L'artillerie a déjà réparé ses pertes. Les généraux, les officiers, les soldats, ont beaucoup souffert de la fatigue et de la disette. Beaucoup ont perdu leurs bagages par suite de la perte de leurs chevaux; quelques-uns par le fait des embuscades des Cosaques. Les Cosaques ont pris nombre d'hommes isolés, d'ingénieurs-géographes qui levaient des positions et d'officiers blessés qui marchaient sans précaution, préférant courir des risques plutôt que de marcher posément et dans des convois.

« Dans tous ces mouvements, l'empereur a toujours marché au milieu de sa garde, la cavalerie commandée par le maréchal duc d'Istrie, et l'infanterie commandée par le duc de Dantzick. — Notre cavalerie était tellement démontée, qu'on dut réunir les officiers auxquels il restait un cheval pour en former quatre compagnies de cent cinquante hommes chacune. Les généraux y faisaient les fonctions de capitaines, et les colonels celles de sous-officiers. Cet escadron sacré, commandé par le général Grouchy, et sous les ordres du roi de Naples, ne perdait pas de vue l'empereur dans tous ses mouvements. — La santé de Sa Majesté n'a jamais été meilleure. »

Ce fut toujours l'une des habiletés de l'empereur Napoléon de savoir mélanger la vérité avec l'erreur et de couvrir ses mensonges d'une apparence loyale. Le 29e bulletin de la grande armée contenait des faits exacts en partie : il avouait les souffrances, il palliait les fautes; il ne donnait pas, il ne voulait pas donner une idée vraie du désastre, un exposé sincère des misères épouvantables qui avaient ravagé les bataillons français et réduit notre armée comme la neige qui fond sous le soleil d'été. Trop de témoins subsistaient encore de ces catastrophes, qui se sont chargés de rétablir la vérité des faits; dans l'esprit de Napoléon, le mal qu'il avait contemplé, celui qu'il avait causé, devaient laisser des traces moins profondes. Il regrettait ses armées détruites, sans en vouloir constater les pertes. « Nous avons laissé trois cent mille hommes en Russie, disait, en Allemagne, le maréchal Gouvion Saint-Cyr. — Non, non, pas tant que cela! » reprit Napoléon. Puis réfléchissant quelques instants.... « Ah! ah! trente mille à

la Moskowa,... sept mille par-ci.... dix mille par-là.... et tous ceux qui sont restés par les chemins, ils n'en sont pas revenus.... vous pourriez bien ne pas vous tromper beaucoup.... mais il y avait tant d'Allemands! » Les Allemands ne l'ont pas oublié.

Une seule consolation restait à l'armée, celle que l'empereur avait lui-même présentée à l'Europe, la présence de Napoléon, la force et la vigueur de son corps et de son âme. La fuite de Smorgoni enleva aux soldats ce dernier recours de leur confiance; dès lors, et quand le bruit s'en fut répandu, le désespoir gagna les plus fermes cœurs. Rien ne subsistait plus que le courage instinctif qui résiste à la souffrance et à la mort, parce qu'il est beau de lutter jusqu'au bout. Tous les liens de la discipline, de la fraternité militaire, de la simple humanité se trouvèrent à la fois rompus. J'emprunte aux souvenirs du duc de Fezensac, alors colonel du 4e de ligne, le tableau des horreurs dont il a été témoin et qu'il a racontées avec une simplicité touchante et ferme. « Il est inutile à cette époque de raconter en détail chaque journée de marche; ce ne serait que répéter le récit des mêmes malheurs. Le froid, qui semblait ne s'être adouci que pour rendre plus difficile le passage du Dniéper et de la Bérézina, avait repris avec plus de force que jamais. Le thermomètre baissa d'abord à 15 et 18 degrés, ensuite à 20 et 25 degrés (Réaumur) et la rigueur de la saison acheva d'accabler des hommes déjà à demi morts de faim et de fatigue. Je n'entreprendrai point de peindre le spectacle que nous avions sous les yeux. Qu'on se représente des plaines à perte de vue couvertes de neige, de longues forêts de pins, des villages à demi brûlés et déserts, et, à travers ces tristes contrées, une immense colonne de malheureux presque tous sans armes, marchant pêle-mêle et tombant à chaque pas sur la glace auprès des carcasses de chevaux et des cadavres de leurs compagnons. Leurs figures portaient l'empreinte de l'accablement ou du désespoir, leurs yeux étaient éteints, leurs traits décomposés et entièrement noirs de crasse et de fumée. Des peaux de mouton, des morceaux de drap leur tenaient lieu de souliers; ils avaient la tête enveloppée de chiffons, les épaules revêtues de couvertures de chevaux, de jupons de femme, de peaux à demi brûlées. Aussi, dès que l'un tombait de fatigue, ses camarades le dépouillaient avant sa mort pour se revêtir de ses haillons. Chaque bivouac ressemblait le lendemain à un champ de bataille, et on retrouvait morts à côté de soi ceux auprès desquels on s'était couché la veille. Un officier de l'avant-

garde russe, témoin de ces scènes d'horreur, que la rapidité de notre fuite nous empêchait de bien observer, en a fait un tableau après lequel il n'y a plus rien à ajouter. « La route que nous parcourions, dit-il, était couverte de prisonniers que nous ne surveillions plus, et qui étaient livrés à des souffrances inconnues jusqu'alors; plusieurs se traînaient encore machinalement le long de la route avec leurs pieds nus et à demi gelés; les uns avaient perdu la parole; d'autres étaient tombés dans une sorte de stupidité sauvage et voulaient, malgré nous, faire rôtir des cadavres pour les dévorer. Ceux qui étaient trop faibles pour aller chercher du bois, s'arrêtaient auprès du premier feu qu'ils trouvaient; là, s'asseyant les uns sur les autres, ils se tenaient serrés autour de ce feu, dont la faible chaleur les soutenait encore, et le peu de vie qui leur restait s'éteignait en même temps que lui. Les maisons et les granges auxquelles ces malheureux avaient mis le feu étaient entourées de cadavres, car ceux qui s'en approchaient n'avaient pas la force de fuir les flammes qui arrivaient jusqu'à eux, et bientôt on en voyait d'autres, avec un rire convulsif, se précipiter volontairement au milieu de l'incendie qui les consumait à leur tour. »

J'ai hâte d'échapper au spectacle de tant de souffrances. Il est bon cependant et il est juste que les enfants sachent ce qu'ont supporté les pères; à mesure que s'éteignent les derniers survivants des générations qui ont vu et enduré tant de maux, nous qui avons à notre tour subi d'autres désastres, nous leur devons d'enregistrer à la fois leur gloire et leur misère. Bientôt le temps viendra où nos descendants à leur tour rangeront parmi les récits de l'histoire les grandes époques à travers lesquelles nous avons vécu, lutté et souffert.

Napoléon traversait l'Allemagne comme un fugitif inconnu, et ses généraux, eux aussi, se hâtaient de fuir. Ils étaient enfin entrés à Vilna, épouvantant la Lithuanie de leur déroute, eux-mêmes épouvantés en ce moment d'arrêt lorsqu'ils constatèrent le chiffre de leurs pertes et l'état des bataillons confus qui se reformaient dans les rues de la ville hospitalière. Longtemps la foule des soldats débandés, des fuyards et des traînards s'était pressée aux portes de Vilna, s'étouffant sans pouvoir entrer. A peine les malheureux affamés commençaient-ils à prendre quelque nourriture et à goûter un instant de repos, lorsque le canon des Russes se fit entendre. Déjà les Cosaques de Platow paraissaient aux portes; le roi de Naples, héroïque sur le champ de bataille, mais incapable de commander efficacement dans une

déroute, se réfugia dans un faubourg pour en partir à la pointe du jour; le maréchal Ney, le vieux maréchal Lefebvre, le général Loyson avec les restes de sa division qu'il avait récemment amenée de Pologne, repoussèrent quelque temps les Cosaques, laissant à l'armée le temps de reprendre sa fuite sinistre; un grand nombre d'hommes épuisés tombèrent aux mains de l'ennemi, les lambeaux de nos forces détruites nous échappaient pièce à pièce. A la montée de Ponare, sur la route de Vilna à Kowno, les bagages qu'on avait à grand'peine traînés jusque-là, les drapeaux conquis sur l'ennemi, la caisse de l'armée, les trophées enlevés à Moscou, restèrent épars au pied de la montagne glacée, sans que les chevaux ni les hommes pussent les emmener plus loin. Les pillards se disputaient l'or et l'argent dans les coffres brisés, sur la neige, dans les ravins; les Cosaques se mêlaient aux soldats français, et l'on échangeait encore des coups de fusil pour s'assurer des trésors qu'on n'avait plus la force de porter.

Lorsque les débris des corps d'armée atteignirent enfin Kowno, où ils trouvaient des approvisionnements et des munitions, ils n'étaient plus en état d'en faire usage ni de résister à la poursuite des Russes toujours acharnés à nous chasser de leur territoire. Les généraux tinrent conseil; dans leur lassitude et leur désespoir, quelques-uns laissèrent échapper des plaintes contre Napoléon ; les paroles de Murat étaient susceptibles d'une interprétation plus sinistre; le maréchal Davout, honnête et indomptable, d'ailleurs toujours malveillant pour le roi de Naples, s'emporta hautement contre la défaillance des lieutenants que l'empereur avait faits rois. Tous d'un commun accord remirent à Ney le commandement de l'arrière-garde et cette défense de Kowno qui devait protéger quelques instants encore la retraite. Seul le général Gérard resta fidèle à ce dernier effort du désespoir. Lorsqu'il passa enfin le Niémen avec le maréchal Ney le 14 décembre 1812, ils étaient abandonnés de tous : leurs soldats avaient fui, se dispersant devant l'ennemi ou se dérobant pendant la nuit à une résistance inutile. Lorsqu'il retrouva, à Kœnigsberg, les restes de l'état-major, le maréchal Ney, hâve et déguenillé, entra seul dans la chambre. « Voilà l'arrière-garde de la grande armée! » dit-il amèrement. Le général prussien York avait abandonné le maréchal Macdonald, capitulant avec son corps en face des Russes, dont il avait dès longtemps pressenti les intentions bienveillantes. Sa neutralité désarmait Macdonald, qui se replia à son tour vers Kœnigsberg; les Russes l'y

poursuivirent. La maladie ravageait les hôpitaux; ceux qui avaient résisté à toutes les fatigues et à toutes les souffrances, le général Lariboisière, le général Éblé, succombaient enfin. Murat se retira à Elbing, d'où il devait bientôt partir pour Naples, laissant au prince Eugène le commandement des restes de l'armée. De Paris où il préparait déjà d'autres combats, l'empereur Napoléon cherchait en vain son armée. La vieille garde elle-même ne comptait plus à Kœnigsberg que quinze cents hommes; cinq cents seulement étaient en état de porter un fusil. Lorsque les débris épars des régiments quittèrent ce dernier lieu de refuge, dix mille malades restèrent dans les hôpitaux.

CHAPITRE XIV.

LA DÉCADENCE (1813).

Depuis plus de sept mois, Napoléon avait quitté la France ; il avait vécu loin d'elle, presque sans communications et dans l'isolement d'une folle entreprise ; il revenait, condamné par la raison humaine et par la justice divine ; le bruit de sa défaite l'avait devancé, sans avoir cependant révélé l'étendue et la gravité de son désastre. En arrivant à Paris, l'empereur adressa au Sénat un message, en réponse à ses vœux et à ses assurances de dévouement :

« Sénateurs, ce que vous me dites m'est fort agréable. J'ai à cœur la gloire et la puissance de la France, mais mes premières pensées sont pour tout ce qui peut perpétuer la tranquillité intérieure et mettre à jamais mes peuples à l'abri des déchirements des factions et des horreurs de l'anarchie. C'est sur ces ennemis du bonheur des peuples que j'ai fondé, avec la volonté et l'amour des Français, ce trône auquel sont attachées désormais les destinées de la patrie.

« Des soldats timides et lâches perdent l'indépendance des nations, mais des magistrats pusillanimes détruisent l'empire des lois, les droits du trône et l'ordre social lui-même. — Lorsque j'ai entrepris la régénération de la France, j'ai demandé à la Providence un nombre d'années déterminé ; on détruit dans un moment, mais on ne peut réédifier sans le secours du temps. Le plus grand besoin de l'État est celui des magistrats courageux.

« Nos pères avaient pour cri de ralliement : « Le roi est mort, vive le roi ! » Ce peu de mots contient les principaux avantages de la monarchie. Je crois avoir bien étudié l'esprit que mes peuples ont montré dans les différents siècles ; j'ai réfléchi à ce qui a été fait aux différentes époques de notre histoire ; j'y penserai encore.

« La guerre que je soutiens contre la Russie est une guerre politique, je l'ai faite sans animosité. J'aurais voulu lui épargner les maux qu'elle-même s'est faits. J'aurais pu armer contre elle la plus grande partie de sa population en proclamant la liberté des esclaves : un grand nombre de villages me l'ont demandé. Mais lorsque j'ai connu l'abrutissement de cette classe nombreuse du peuple russe, je me suis refusé à cette mesure, qui aurait voué à la mort, à la dévastation et aux plus horribles supplices bien des familles. Si mon armée a essuyé des pertes, c'est par la rigueur prématurée de la saison. »

Napoléon avait eu récemment des raisons de peser les avantages de la monarchie héréditaire, anciennement liée aux souvenirs et aux traditions de la nation ; il avait été en même temps amené à apprécier au-dessous de sa valeur le dévouement des magistrats auxquels était confié en son absence le gouvernement de l'empire. Il sortait de Moscou incendié, commençant la série des combats sanglants qui devaient se terminer par sa fatale retraite, lorsque Paris, à son réveil, fut épouvanté d'un bruit confus : « L'empereur est mort ! » Déjà le trouble se répandait dans tous les esprits, et la nouvelle d'une révolution se mêlait à la conviction générale d'une catastrophe en Russie, lorsqu'on apprit en même temps l'existence d'une audacieuse conspiration, l'arrestation des conspirateurs et la fausseté des renseignements qui avaient couru la capitale. Le coup de main d'un homme atteint de monomanie avait failli changer la forme du gouvernement en France. Pendant quelques instants, le général Malet et ses complices avaient été les maîtres de la police et d'une partie de la garnison de Paris.

Claude-François de Malet était né à Dôle en 1754; il était gentilhomme et avait servi dans les armées du roi. Ardemment gagné par les principes républicains, il avait combattu, non sans éclat, de 1790 à 1799, et la grandeur de Napoléon l'avait trouvé hostile. Remuant, ambitieux, hardi, il avait bientôt commencé à conspirer; arrêté deux fois et mis à la retraite, il était en prison à la Force depuis plusieurs années, lorsque la pensée lui vint de tenter un nouvel effort contre la puissance impériale. Son projet était déjà en voie d'exécution en 1809 pendant la guerre d'Autriche. La police eut vent des machinations; le général Malet fut séparé de ses complices, les généraux Lahorie et Guidal. En 1812, il avait obtenu d'être transféré dans une maison de santé du faubourg Saint-Antoine; ce fut là qu'il reprit le fil interrompu de ses trames. Tous ses préparatifs étaient achevés lorsque, dans la nuit du 22 au 23 octobre, il s'évada par le jardin de la maison de santé, et, se revêtant aussitôt de son uniforme d'officier général, se rendit tout droit à la caserne Popincourt. Là, sous le nom du général Lamotte, il annonça au colonel Soulier, qui commandait la 10e cohorte de la garde nationale, que l'empereur était mort d'un coup de feu à Moscou, le 7 octobre, que le Sénat s'était rassemblé secrètement, qu'il avait décidé le rétablissement de la République et venait de nommer le général Malet commandant de la force publique dans Paris. Il était armé du texte d'un sénatus-consulte; sa voix, son maintien étaient remplis d'autorité : le colonel ne conçut pas même un soupçon; il fit ranger ses troupes en bataille dans la cour de la caserne. Malet marcha aussitôt à leur tête vers la prison de la Force, ordonna l'élargissement des généraux Lahorie et Guidal, et les prit tous deux pour ses aides de camp. Il envoya aussitôt Lahorie chez le ministre de la police, en le chargeant d'arrêter le duc de Rovigo, au besoin même de lui brûler la cervelle. Lahorie était un ancien chef d'état-major de Moreau, capable et honnête, trompé, croit-on, par Malet, mais républicain d'origine et plein de ressentiments personnels contre Napoléon. Il avait servi naguère avec le duc de Rovigo, qu'il trouva dans son lit, après avoir forcé la porte de sa chambre. « Rends-toi, lui dit-il; je t'aime, je ne veux pas te faire de mal : l'empereur est mort, l'empire est aboli, et le Sénat a rétabli la république. » Savary protestait, affirmant qu'on avait reçu la veille une lettre de l'empereur; le général Guidal vint prêter main-forte à son ami et tous deux emmenèrent à la Force le ministre confondu, se demandant s'il n'était pas

en proie à un rêve. Le préfet de police, M. Pasquier, l'y avait devancé, arrêté comme lui à l'aube du jour.

Le préfet de la Seine, M. Frochot, n'avait pas même été mis sous les verrous; plus crédule que Savary, il avait accepté sans réserve les faux décrets du Sénat et avait donné l'ordre de préparer l'Hôtel de Ville pour y recevoir le Gouvernement provisoire. Un billet de l'un de ses employés portant ces mots : *Imperator fuit*, avait facilité auprès de lui la manœuvre audacieuse du général Malet. Les colonels de la garnison recevaient en même temps l'ordre de faire garder toutes les barrières de la capitale.

Malet s'était porté de sa personne chez le général Hullin, chargé du gouvernement de la place de Paris. Celui-ci manifesta quelque étonnement et demanda à voir les ordres. « Dans votre cabinet, » répondit Malet. En y entrant, il déchargea sur le général Hullin un coup de pistolet qui lui brisa la mâchoire et, l'enfermant à clef dans son appartement, il courut chez le chef d'état-major Doucet. Celui-ci était difficile à convaincre : il avait saisi un signe du chef de bataillon Laborde qui avait cru reconnaître un prisonnier évadé; au moment où Malet se préparait à tirer sur eux, les deux officiers, le saisissant tout à coup par les bras, le renversèrent. Quelques instants plus tard, le duc de Rovigo était en liberté, ainsi que M. Pasquier; on courait au secours du général Hullin; les complices ou les dupes étaient arrêtés de toutes parts; les victimes du coup de main se regardaient, stupéfaites de l'évènement qui venait de mettre en danger leurs jours et le gouvernement de l'empereur. Paris rassuré riait et se moquait de la police. « Ils ont fait un fameux tour de Force, » disait-on.

Le conspirateur et ses complices d'un jour payèrent chèrement la colère et l'effroi des grands fonctionnaires qu'ils avaient humiliés. L'archichancelier Cambacérès n'avait pas été enveloppé dans le coup de filet du général Malet, mais sa modération accoutumée ne put retenir la vengeance de Savary et par-dessus tout l'indignation militaire du duc de Feltre. Les trois généraux, les colonels, les agents inférieurs passèrent devant une commission militaire présidée par le général Dejean. « Quels étaient vos complices? » demanda le juge au général Malet. « La France tout entière, repartit l'accusé, et vous-même, Dejean, si j'avais réussi. » Et comme on l'engageait à se défendre : « Un homme qui s'est constitué le vengeur de son pays n'a pas besoin de se défendre, répondit-il; il triomphe ou il meurt. »

LE GÉNÉRAL MALET ET LE GÉNÉRAL HULLIN

Quatorze accusés furent condamnés au dernier supplice, deux d'entre eux seulement obtinrent un sursis. « Je meurs, s'écria Malet en présence des soldats chargés de le fusiller, mais je ne suis pas le dernier des Romains; je meurs, mais j'ai fait chanceler l'ennemi de la République. » Lorsque Napoléon revint à Paris, le préfet de la Seine, Frochot, comparut devant le Conseil d'État; il fut destitué et contraint de quitter Paris. « Frochot est un imbécile, disait l'empereur, mais il n'est pas républicain. »

Ce fut avec un étonnement douloureux que Napoléon apprit à Dogoborouge la nouvelle de la conspiration de Malet et le caractère précaire de l'édifice qu'il avait élevé. « Comment, répétait-il, personne n'a songé à mon fils, à ma femme, aux Constitutions de l'empire? » Il avait entrevu la fragilité des choses humaines, et l'abîme toujours ouvert sous ses pas. Malet n'avait pas réussi, Malet ne pouvait pas réussir; « mais, dit dans ses mémoires le duc de Rovigo, l'empereur jugea le danger mieux que personne, non par ce que Malet avait fait, mais par ce que n'avaient pas fait ceux qu'il avait investis de sa confiance dans différentes branches de son administration. » La colère et l'inquiétude que lui avait causées la conspiration précipitèrent son départ de Russie. « On a besoin de moi à Paris, » dit-il à plusieurs reprises.

C'était le vice fondamental de cette constitution de l'empire, si savamment combinée et si fortement organisée au point de vue de l'administration, que le gouvernement proprement dit dépendît d'une volonté unique et reposât sur une seule personne. Dans ses immenses États, étrangers les uns aux autres d'origine, d'intérêts, de langue, la présence de Napoléon était nécessaire; son absence se faisait sentir par les plus désastreux effets; son éloignement de Paris avait rendu possible le coup de main du général Malet. En quittant son armée, au sortir de la cruelle campagne de Russie, il l'avait livrée aux dernières horreurs du désespoir; le dégoût qu'il éprouvait pour la guerre d'Espagne, l'abandon dans lequel il y laissa ses lieutenants, tout en leur imposant despotiquement ses projets, contribuèrent puissamment aux désastres qui nous poursuivaient dans ce coin du monde. Le maréchal Suchet avait à la vérité réduit Valence et triomphé à Albuféra; le 12 juin 1812, la victoire qu'il remporta devant Tarragone nous livra cette importante place et acheva de nous assurer la possession de la Catalogne et de l'Aragon. Ces avantages ne compensaient

pas cependant nos échecs et surtout ils ne rendaient pas au commandement cette unité nécessaire au succès. Napoléon la voulait bien, mais il la voulait entre ses mains; il était parti pour la Russie et lord Wellington était à la tête des Anglais dans la Péninsule; quels que fussent ses déplaisirs à l'égard de ses alliés portugais ou espagnols, il arrivait cependant à leur imposer ses plans; la direction de la guerre lui était confiée. Il en poursuivait les opérations avec une fermeté tranquille et systématique qui résistait aux agitations et aux tergiversations que subissait en ce moment la politique de son pays. Le premier ministre de l'Angleterre, M. Perceval, avait été tué d'un coup de pistolet dans le vestibule de la Chambre des communes, sans qu'on ait jamais bien connu les motifs de ce crime. Ses successeurs, moins résolus qu'il ne l'avait été dans la politique guerrière, se trouvaient aux prises avec les souffrances croissantes de la population anglaise, comme avec le mécontentement justifié des États-Unis. La guerre avec l'Amérique venait d'éclater; le président Madison la dénonça solennellement le 19 mai 1812; déjà de petits engagements avaient eu lieu et le ministre d'Angleterre quittait les États-Unis, lorsque le cabinet de la Grande-Bretagne se décida enfin à retirer ces *ordonnances du Conseil* qui, en entravant injustement le commerce américain, avaient été la véritable cause des hostilités entre les deux pays. Le fardeau était lourd pour l'Angleterre et la position de ses armées dans la Péninsule en devenait plus difficile et plus périlleuse; mais les fautes de l'empereur Napoléon suffisaient à rétablir l'équilibre. Désormais les embarras de l'Angleterre ne pesaient plus d'un poids décisif dans la balance; d'un bout à l'autre de l'Europe, les entreprises insensées de Napoléon et les revers qui en étaient naturellement la suite soulevaient tous les souverains et tous les peuples contre le colosse qui commençait à s'ébranler.

Dès le mois de janvier 1812, lord Wellington avait mis le siège devant Ciudad-Rodrigo, reprenant la campagne sur le territoire espagnol par un brillant assaut qui ne tarda pas à lui livrer la place, et, avec la place, des approvisionnements considérables en munitions et en artillerie. Les Anglais se portèrent aussitôt contre Badajoz, au grand étonnement de l'état-major du roi Joseph à Madrid comme de l'empereur Napoléon lui-même, qui soutenait que, le général anglais n'étant pas fou, c'était du côté de Salamanque qu'il devait diriger ses efforts. Le 7 avril, après des attaques répétées, au prix de grandes

pertes parmi ses meilleures troupes, Wellington emporta enfin notre dernière forteresse sur la frontière du Portugal. L'armée de Marmont se trouvait isolée, menacée, sans espoir d'être efficacement secourue par les armées du Nord, absorbées par la garde des places, ni par l'armée d'Andalousie, que le maréchal Soult n'était pas empressé de porter au secours de ses compagnons d'armes. Aux plaintes de Marmont, Napoléon répondait : « Il se lamente sur les distances, sur la difficulté de vivre; j'aurai en Russie bien d'autres distances à parcourir, bien d'autres obstacles à vaincre pour nourrir mes soldats; eh bien! nous ferons comme nous pourrons. » Les embarras du maître n'avaient pas porté remède à ceux du serviteur. Malgré les ordres du roi Joseph, désormais chargé par son frère du commandement supérieur des troupes, aucun renfort n'avait été envoyé au maréchal Marmont; Soult persistait à attendre l'attaque des Anglais en Andalousie, bien que lord Wellington après la prise de Badajoz eût reporté ses forces à Fuente-Guinaldo, dans le nord du Portugal; les généraux Dorsenne et Caffarelli, chargés du commandement dans le nord de l'Espagne, refusèrent nettement leur concours ou répondirent par de vagues promesses. Cependant le général Hill avec quinze mille hommes s'était porté sur le Tage; il avait attaqué les ouvrages et la garnison que le maréchal Marmont avait préparés pour la défense du pont d'Almaraz; le pont fut enlevé et les fortifications détruites. Lord Wellington se mettait en mouvement vers l'Agueda; cette fois il menaçait sérieusement la province de Salamanque; il comptait avec raison sur les tiraillements et l'impuissance du gouvernement, sur la jalousie qui régnait entre les chefs militaires : l'unité d'action entre les armées françaises eût rendu son opération impossible; il avança cependant, et Marmont, hors d'état de résister seul, se vit contraint d'évacuer Salamanque, laissant une garnison dans les trois couvents fortifiés qui surmontaient la ville; il se retira d'abord derrière la Tormès, puis bientôt derrière le Douro. Les défenseurs des couvents retinrent plusieurs jours Wellington devant leurs murailles; ils cédèrent enfin, et les Anglais occupèrent Salamanque (28 juin 1812). Tous les efforts du maréchal Marmont tendaient à concentrer ses forces, comme ceux de lord Wellington à empêcher qu'il ne fût secouru. Une armée anglo-sicilienne occupait en Catalogne le maréchal Suchet; les escadres anglaises qui croisaient dans le golfe de Biscaye menaçaient d'un débarquement les armées du Nord. Le roi Joseph multipliait vainement

ses ordres au maréchal Soult ; Marmont était obligé de se mesurer seul contre lord Wellington et contre une armée anglaise égale à la sienne, secondée par des corps espagnols et portugais. Le maréchal était à la fois courageux et vaniteux ; il sentit cependant le danger de sa situation et chercha à contenir l'ennemi sans livrer bataille.

Les premières manœuvres de Marmont furent heureuses ; il avait repassé le Douro, et le général anglais se voyait peu à peu forcé de reculer ; à son tour il s'était couvert derrière la Tormès et se rapprochait de Salamanque, lorsque le maréchal se laissa gagner par l'espoir de remporter une victoire avant que les secours promis pussent lui parvenir. Il se posta en face des collines des Arapiles, à une lieue de Salamanque et garnit les hauteurs de ses batteries d'artillerie. La situation des Anglais devenait critique, lorsque Marmont tenta un mouvement qui devait lui permettre de déborder un peu la droite de l'ennemi ; il séparait nécessairement dans ce but l'aile gauche du centre de son armée. Wellington était descendu des hauteurs qu'il occupait ; lorsqu'il vit commencer le mouvement, il se retourna vers le général Alava qui commandait le corps auxiliaire espagnol : « Je les tiens, s'écria-t-il. Mon cher Alava, Marmont est perdu ! »

Il était perdu en effet, car l'armée anglaise tout entière se précipitait comme un torrent dans l'intervalle qui séparait nos deux corps ; le centre fut vivement attaqué, tandis que le général Maucune poussait hardiment contre les ennemis et les acculait au village des Arapiles. Mais la bataille avait été engagée précipitamment, sans ordre précis, ni plan combiné ; Marmont fut grièvement blessé dès le début du combat ; le général Bonnet, qui lui succéda dans le commandement, le fut aussi. Lorsque le général Clausel, jeune et ardent, mais doué d'un rare sang-froid, fut à son tour appelé à diriger les opérations, il comprit que l'importance des avantages à remporter ne justifiait pas le prix auquel on les achetait ; il ordonna la retraite et se replia derrière la Tormès. Les Anglais avaient subi de grandes pertes, mais les conséquences de la bataille des Arapiles furent plus graves que ne l'avaient prévu ceux qui l'engagèrent comme ceux qui la soutinrent ; le général Clausel repassa le Douro et se retira sur Burgos. En route, il fut rejoint par le roi Joseph, qui lui amenait tardivement un corps de treize mille hommes dont il avait eu le tort de ne pas annoncer à temps l'approche. La campagne était achevée, malheureusement achevée ; Joseph se retira vers Madrid, mais lord Wellington le suivait dans son mou-

vement. L'armée du centre, seule ressource du roi d'Espagne, ne lui permettait pas de défendre sa capitale; il se vit obligé de se retirer vers Valence. De là, il ordonna enfin au maréchal Soult de venir le rejoindre et d'abandonner l'Andalousie. De singuliers soupçons s'étaient glissés, dans l'esprit ombrageux de Soult, sur la fidélité envers l'empereur du roi Joseph; celui-ci en fut informé par accident, et les premières entrevues du souverain avec le grand chef militaire furent si orageuses, que la difficulté de combiner en commun des plans de campagne en fut encore accrue. Cependant lord Wellington s'était établi à Madrid, où la hauteur des officiers anglais et la violence des démocrates espagnols irritaient parfois la population. On s'était accoutumé aux caresses et aux complaisances du roi Joseph; il était devenu presque populaire dans sa capitale et il y fut bien accueilli lorsque les Anglais, ayant échoué devant la citadelle de Burgos, se trouvèrent obligés à leur tour de se replier sur Salamanque. Le roi d'Espagne avait ramené avec lui l'armée du centre et l'armée d'Andalousie, il venait d'opérer sa jonction avec l'armée de Portugal ralliée et reformée par le général Clausel; le maréchal Jourdan le pressait de marcher aux Arapiles, où Wellington s'était de nouveau établi, afin d'enlever le corps du général Hill, alors séparé du gros de l'armée. La division qui régnait toujours dans les conseils du faible monarque retarda cette opération; un mouvement différent fut tenté trop tard: les Anglais se retirèrent sans obstacle, et la concentration des trois grandes armées d'Espagne resta sans résultat. Madrid se trouva couvert par quatre-vingt mille hommes, mais il ne nous restait pas une seule place sur la frontière de Portugal; nous avions été obligés d'évacuer l'Andalousie et de lever le siège de Cadiz. En Espagne comme en Russie, nous étions vaincus; chaque jour l'Europe s'enhardissait contre le conquérant si longtemps irrésistible et qui commençait enfin à recueillir le fruit de ses fautes. Fruits amers aussi pour la patrie, engagée à sa suite dans des entreprises insensées dont elle devait si longtemps porter le poids!

Au fond de son âme, en quittant Smorgoni, l'empereur Napoléon désirait la paix; il la croyait nécessaire, mais impossible à obtenir sans un nouveau et grand déploiement de forces. Il avait compté sur les restes de son armée laissés derrière lui. « J'ai cent vingt mille hommes, disait-il à l'abbé de Pradt en traversant secrètement Varsovie; j'en vais chercher trois cent mille, je leur livrerai trois

ou quatre batailles sur l'Oder, et dans six mois je serai encore sur le Niémen. Après tout, je ne puis pas empêcher qu'il gèle en Russie! » Chaque courrier lui apportait la nouvelle d'un désastre de plus en plus complet. Après la défection du général Yorke, il écrivit aux princes de la Confédération du Rhin : « Je m'étais flatté de n'avoir point de nouveaux efforts à demander à mes peuples; mais cet état de choses vient d'être subitement changé par la trahison du général Yorke, qui avec le corps prussien, fort de vingt mille hommes, sous ses ordres, a pris le parti de l'ennemi. A cette occasion, la Prusse m'a donné de ses intentions les assurances les plus fortes et que j'ai lieu de croire sincères, mais elles n'empêchent pas que son corps de troupes ne soit avec l'ennemi. Les conséquences immédiates de cette trahison sont que le roi de Naples a dû se retirer derrière la Vistule et que mes pertes s'accroîtront de celles qui auront été faites dans les hôpitaux de la vieille Prusse. Une de ses conséquences éloignées pourrait être que la guerre s'approchât de l'Allemagne. J'ai pris toutes les mesures convenables pour garder les frontières de la Confédération, mais tous les États confédérés doivent sentir la nécessité de faire, de leur côté, des efforts proportionnés à ce que les circonstances exigent. Ce n'est pas seulement contre l'ennemi extérieur qu'ils ont à se prémunir; ils en ont un plus dangereux à craindre, l'esprit de révolte et d'anarchie. — L'empereur de Russie vient de nommer le baron de Stein ministre d'État; il l'admet dans ses conseils les plus intimes, lui et tous ces hommes qui, aspirant à changer la face de l'Allemagne, cherchent depuis longtemps à y parvenir par les bouleversements et les révolutions. Je dois espérer que les souverains confédérés ne s'abandonneront pas eux-mêmes et ne trahiront pas leur propre cause; ils la trahiraient s'ils ne concouraient pas avec moi de tous leurs moyens, s'ils ne faisaient pas tout ce qui dépend d'eux pour que les projets de l'ennemi soient déjoués. Ils la trahiraient encore en ne mettant point les agitateurs de toute espèce dans l'impuissance de nuire, en laissant les feuilles publiques égarer l'opinion par des nouvelles mensongères, ou la corrompre par des doctrines pernicieuses; en ne surveillant point avec une inquiète vigilance et les prédications et l'enseignement, et tout ce qui peut exercer quelque influence sur la tranquillité publique. »

Cette fermentation des esprits, que Napoléon qualifiait en France d'*idéologie* et qu'il avait violemment attaquée dans le discours récem-

ment adressé au Conseil d'État, avait pris en effet dans toute l'Allemagne, et particulièrement en Prusse, un caractère tout nouveau d'ardeur et de passion patriotiques. Depuis longtemps les maux et les humiliations qu'avait subis l'Allemagne avaient allumé dans les cœurs un profond ressentiment, qui grandissait secrètement sous le joug du silence. Les désastres de la campagne de Russie dégageaient tous les liens et rompaient le sceau imposé à toutes les lèvres. Une explosion de haine contre la France se manifesta partout, avec une confiance et une admiration enthousiastes pour le tzar; il n'avait cependant pas combattu, et il avait laissé le vieux Kutusof, secondé par le froid, triompher de l'ennemi qui était venu affronter les déserts et le redoutable climat de son empire. Alexandre accourut à Vilna, enivré de son triomphe, non plus modeste et défiant de lui-même, mais empressé à se porter en avant comme le libérateur de l'Allemagne, accueillant volontiers les hommes qui avaient combattu la puissance française et travaillant à rallier autour de lui une coalition nouvelle. Le grand effort des ennemis de la France se portait naturellement sur le roi de Prusse; nul n'avait souffert plus que lui de l'avide ambition de Napoléon; nul ne sentait chez son peuple une plus ardente passion de vengeance. A Berlin, malgré la présence de nos troupes, la joie insultait partout à nos revers, et les soldats français avaient grand'peine à se procurer des vivres. Le même sentiment éclatait à des degrés divers dans l'Allemagne tout entière, avec cette pensée de l'unité nationale que les conquêtes et la puissance arbitraire font aisément naître chez les peuples vaincus.

La perplexité du roi Frédéric-Guillaume était grande; il était resté convaincu des forces prépondérantes de l'empereur Napoléon, et n'osait pas encore l'abandonner ouvertement, mais il espérait profiter des infortunes qui nous avaient atteints pour obtenir quelque amélioration dans sa situation; il envoya à Paris M. de Hatzfeldt, chargé de ses propositions, et il appuya ses prétentions en développant ses armements. En cas de rejet de ses réclamations, le roi de Prusse faisait entendre qu'il se tiendrait pour libre de ses engagements envers la France.

L'Autriche était unie à la fortune de Napoléon par des liens plus étroits; cependant elle ressentait aussi l'ébranlement général de l'Allemagne; l'empereur François, comme M. de Metternich, étaient portés à modifier leur politique, naguère plus française que ne le

comportait désormais l'état des affaires et des esprits. L'Autriche voulait la paix; mais, en lui donnant pour base l'indépendance de l'Allemagne, elle comptait également en retirer quelques avantages pour elle-même. Les armements commencèrent dans ses États comme ils commençaient en Prusse: les habiles manœuvres de M. de Metternich répandaient partout la pensée d'une paix allemande; en France, il insistait sur la nécessité d'un repos glorieux; M. de Bubna fut envoyé à Paris pour offrir à cet effet l'intervention de l'Autriche auprès de l'Europe.

C'était répondre à la pensée que Napoléon venait d'accepter, non sans hésitation et sans avoir songé à s'adresser directement au tzar. Les avis avaient été à ce sujet fort partagés dans le conseil; l'empereur écrivit à son beau-père, en récapitulant les causes de ses échecs: « Dans cette horrible tempête de froid, le bivouac est devenu insupportable; les soldats cherchaient vainement des maisons et des abris. Voilà comment les Cosaques en ont ramassé des milliers. Il est vrai que du 7 novembre au 16, le thermomètre étant descendu de dix degrés à dix-huit et même à vingt-deux, trente mille de nos chevaux d'artillerie et de cavalerie sont morts. J'ai abandonné plusieurs milliers de voitures d'artillerie, d'ambulance, de bagages, par défaut de chevaux; j'ai fait de grandes pertes, mais les Russes ne peuvent s'en glorifier en aucune manière, je les ai partout vaincus. J'ai voulu entrer dans ces détails, non par une susceptibilité militaire, mais parce que cela m'a paru nécessaire pour que Votre Majesté juge bien le point où nous en sommes. » A ce tableau de nos pertes succédait celui de nos ressources, destiné à imposer la fidélité par la terreur. « La conséquence de tout ceci doit être que je ne ferai aucune démarche pour la paix, continuait Napoléon, parce que, les dernières circonstances ayant tourné à l'avantage de la Russie, c'est à son cabinet à faire des démarches s'il juge bien la situation des affaires; cependant je ne me refuserai point à celles que veut faire Votre Majesté. » Puis, exposant ses intentions à l'égard des négociations projetées, l'empereur déclarait qu'il était prêt à relâcher en faveur de la Russie les conditions de la paix de Tilsit qui entravaient sa liberté commerciale, mais qu'il ne céderait pas un seul village du grand-duché de Varsovie; il s'en tenait pour l'Angleterre à la lettre qu'il avait écrite à lord Castlereagh au début de la campagne de Russie et qui posait le principe de l'*uti possidetis*. Il était d'ailleurs résolu à ne rien concéder

sur les pays annexés à l'empire par sénatus-consulte; ceux-là faisaient désormais partie de la France: l'Italie tout entière, la Hollande, les provinces Anséatiques se trouvaient dans ce cas; l'Espagne devait rester au roi Joseph, le royaume de Naples à Murat, la Prusse pourrait obtenir quelque agrandissement de territoire. Napoléon pensait à offrir l'Illyrie à l'Autriche. Les concessions étaient illusoires et le déploiement de la fierté imprudent et hautain; d'avance, et par les conditions qu'il posait, l'empereur rendait inutiles les intentions conciliantes de l'Autriche; les bravades du duc de Bassano dans sa correspondance avec M. de Metternich aggravaient encore les déclarations du maître. Napoléon se chargea de mettre le sceau à ses provocations par le discours qu'il prononça le 14 février à l'ouverture du Corps législatif, absent depuis plus d'un an de la scène politique.

« Messieurs les députés,

« La guerre rallumée dans le nord de l'Europe offrait une occasion favorable aux projets des Anglais, mais toutes leurs espérances ont été déçues. Leur armée a échoué devant la citadelle de Burgos et a dû, après avoir essuyé de grandes pertes, évacuer le territoire de toutes les Espagnes. — Je suis moi-même entré en Russie. Les armées françaises ont été constamment victorieuses aux champs d'Ostrowno, de Polotsk, de Mohilew, de Smolensk, de la Moskowa, de Malo-Jaroslawetz. Nulle part les armées russes n'ont pu tenir devant nos aigles. Moscou est tombé en notre pouvoir.

« Lorsque les barrières de la Russie ont été forcées et que l'impuissance de ses armes a été reconnue, un essaim de Tartares ont tourné leurs mains parricides contre les plus belles provinces de cet empire qu'ils avaient été chargés de défendre. Ils ont en peu de semaines, malgré les larmes et le désespoir des malheureux Moscovites, incendié plus de quatre mille de leurs plus beaux villages, plus de cinquante de leurs plus belles villes, assouvissant ainsi leur ancienne haine, sous le prétexte de retarder notre marche en nous environnant d'un désert. Nous avons triomphé de tous ces obstacles; l'incendie même de Moscou, où, en quatre jours, ils ont anéanti le fruit des travaux et des épargnes de quarante générations, n'avait rien changé à l'état

prospère de mes affaires : mais la rigueur excessive et prématurée de l'hiver a fait peser sur mon armée une affreuse calamité. En peu de nuits, j'ai vu tout changer ; j'ai fait de grandes pertes ; elles auraient brisé mon âme si dans ces grandes circonstances j'avais pu être accessible à d'autres sentiments qu'à l'intérêt, à la gloire et à l'avenir de mes peuples.

« A la vue des maux qui ont pesé sur nous, la joie de l'Angleterre a été grande, ses espérances n'ont pas eu de bornes. Elle offrait nos plus belles provinces pour récompense à la trahison ; elle mettait pour condition à la paix le déchirement de ce bel empire : c'était, sous d'autres termes, proclamer la guerre perpétuelle. — L'énergie de mes peuples dans ces grandes circonstances, leur attachement à l'intégrité de l'empire, l'amour qu'ils m'ont montré, ont dissipé toutes ces chimères et ramené nos ennemis à un sentiment plus juste des choses. C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu nos peuples du royaume d'Italie, ceux de l'ancienne Hollande et des départements réunis rivaliser de zèle avec les anciens Français et sentir qu'il n'y a pour eux d'espérance, d'avenir et de bien que dans la consolidation et le triomphe du grand Empire. — Les agents de l'Angleterre propagent chez tous nos voisins l'esprit de révolte contre les souverains. L'Angleterre voudrait voir le continent entier en proie à la guerre civile et à toutes les fureurs de l'anarchie, mais la Providence l'a elle-même désignée pour être la première victime de l'anarchie et de la guerre civile. — J'ai signé directement avec le pape un concordat qui termine tous les différends qui s'étaient malheureusement élevés dans l'Église. La dynastie française règne et régnera en Espagne. Je suis satisfait de la conduite de mes alliés ; je n'en abandonnerai aucun, je maintiendrai l'intégrité de leurs États ; les Russes rentreront dans leur affreux climat. — Je désire la paix, elle est nécessaire au monde. Quatre fois depuis la rupture qui a suivi le traité d'Amiens, je l'ai proposée dans des démarches solennelles. Je ne ferai jamais qu'une paix honorable, et conforme aux intérêts et à la grandeur de mon empire. Ma politique n'est point mystérieuse, j'ai fait connaître les sacrifices que je pouvais faire. — Tant que cette guerre meurtrière durera, mes peuples doivent se tenir prêts à toute espèce de sacrifices ; car une mauvaise paix nous ferait tout perdre, jusqu'à l'espérance, et tout serait compromis, même la prospérité de nos neveux. »

L'Europe ne se trompait pas aux déclarations pacifiques entourées

de manifestations si hautaines; la France ne s'y trompa pas plus que l'Europe. Les préparatifs guerriers étaient immenses. « La grande armée se fût-elle noyée jusqu'au dernier homme en repassant le Niémen, avait écrit M. de Bassano au prince de Metternich, nous n'en serions pas moins en mesure de rentrer en campagne au printemps avec la supériorité de nos armes. » Une levée de cinq cent mille hommes avait été décrétée par le sénatus-consulte du 11 janvier; elle se composait du contingent de 1813 déjà appelé sous les drapeaux au mois de septembre 1812, des cohortes tirées du premier ban de la garde nationale, d'un rappel de cent mille hommes sur les quatre dernières classes de la conscription, enfin de la levée immédiate du contingent de 1814. Ce n'était pas assez, et l'enthousiasme national de la France devait répondre à la fermentation passionnée qui soulevait l'Allemagne. D'abord les grandes villes, puis les départements, furent engagés à faire offrande à l'empereur d'un certain nombre de cavaliers montés et équipés; une taxe arbitraire fut imposée par les préfets aux riches propriétaires; partout on requérait les chevaux, qui furent bien payés; vingt-sept mille chevaux furent ainsi recrutés pour la remonte. Les hommes étaient plus difficiles à trouver; les exigences du service militaire avaient enlevé à la France ses dernières ressources. Bientôt la contrainte devait s'étendre jusqu'aux familles qui avaient jusqu'alors échappé à la conscription à force de sacrifices pécuniaires. Au mois d'avril, une nouvelle levée de quatre-vingt mille hommes atteignit les six dernières classes de la conscription; dans les départements, une autorité absolue fut conférée aux préfets pour désigner dans la noblesse et la bourgeoisie un certain nombre de jeunes gens que leurs opinions ou la tendresse de leurs parents avaient tenus éloignés des armées. On en devait former quatre régiments d'élite, sous le nom de gardes d'honneur.

Mécontentes et tristes, les classes supérieures ne se faisaient aucune illusion sur la nécessité des armements que préparait l'empereur Napoléon, pour la guerre ou pour la paix. Le Sénat avait voté sans résistance les énormes levées qui lui étaient demandées; la population laborieuse, dans les villes et dans les campagnes, se voyait avec colère privée de ses soutiens naturels; l'inquiétude servait l'irritation. Après la campagne de Russie, la mort de leurs enfants semblait inévitable à toutes les mères lorsqu'elles les voyaient requis pour le service militaire. Parmi les anciens soldats blessés et malades, plus d'un se rap-

pelait avec indignation l'abandon où Napoléon les avait laissés à Smorgoni. « Attendez que l'empereur vous mène lui-même à l'armée, disaient-ils aux conscrits, et, en attendant, restez chez vous. » A Paris, les femmes avaient plus d'une fois fait entendre des vociférations injurieuses. Hors de France, en Hollande, dans le grand-duché de Berg, dans les provinces Anséatiques, des soulèvements s'étaient produits, et une opposition violente se manifestait contre la conscription. « Vive Orange! » criait-on partout dans les grandes villes des Pays-Bas. Une répression énergique fut aussitôt ordonnée contre ces mouvements.

Napoléon faisait ses préparatifs pour quitter de nouveau la France. Afin de subvenir aux dépenses de la guerre, il était décidé à vendre une partie des domaines communaux et à les remplacer par des rentes sur l'État. Cette sorte de confiscation était de nature à exciter de grands mécontentements; l'émission d'une quantité considérable de papier-monnaie, nécessaire pour fournir aux premiers besoins, en attendant que les ventes des biens fonciers pussent être effectuées, devait nécessairement avilir le cours des billets. Le comte Mollien, toujours ministre du Trésor, résista longtemps à l'adoption de cette mesure; il céda enfin, fort contre son gré. « L'empereur, dit-il dans ses mémoires, rétrogradait ainsi vers les pratiques encore révolutionnaires qu'employait le Trésor public à l'époque de son avènement au pouvoir, lorsqu'on ne se faisait aucun scrupule de substituer aux payements réels dont on avait pris l'engagement, de simples promesses de payement. Sa manière de définir le crédit était celle-ci : *Le crédit est la dispense de payer comptant;* sans se souvenir que la première condition du crédit est la libre convention de l'emprunteur et du prêteur; et, se bornant à sa définition, il en concluait que, par le privilège du crédit, la substitution d'une simple promesse de payement équivalait à un payement réel sans autre condition. » Non plus que l'empereur, la France n'était pas encore complètement sortie des errements révolutionnaires; l'aliénation des biens communaux s'opéra facilement et sans grandes réclamations.

Napoléon cherchait en même temps à régler d'autres affaires qui lui avaient laissé dans l'esprit un trouble honorable pour son jugement; il retenait toujours le pape prisonnier, et il avait provisoirement pourvu à la transmission de l'autorité épiscopale dans ses États; il restait cependant pénétré de l'influence que possédait contre lui ce

vieillard longtemps isolé dans une forteresse et dont l'oppression pesait à toutes les consciences catholiques. Depuis plusieurs mois déjà, il avait voulu rapprocher Pie VII du cœur de la France, et il l'avait fait transférer dans ce palais de Fontainebleau, où il l'avait reçu naguère, lorsque le pontife avait traversé les Alpes pour venir sacrer son *dévot fils*. En retrouvant la résidence royale, le pape avait vu reparaître les égards dont il avait été longtemps privé, mais il y paraissait indifférent; le poids de sa captivité semblait l'avoir écrasé; à peine les prélats dévoués à Napoléon pouvaient-ils l'arracher à son abattement pour discuter les questions ecclésiastiques important au repos de l'Église. On tenait pour réglé le mode de l'institution canonique; Pie VII paraissait disposé à accepter Avignon comme sa résidence; il était décidé à refuser tout établissement à Paris. La question des biens de l'Église et des évêchés des environs de Rome restait encore pendante, et elle le préoccupait personnellement. En arrivant en France, Napoléon écrivit au pape : « Très-Saint Père, je m'empresse d'envoyer un officier de ma maison près de Votre Sainteté pour lui dire la satisfaction que j'ai éprouvée d'après ce que m'a dit l'évêque de Nantes sur le bon état de sa santé, car j'ai été un moment très-alarmé, cet été, lorsque j'ai appris qu'Elle avait été sérieusement indisposée. Le nouveau séjour de Votre Sainteté nous mettra à même de nous voir, et j'ai fort à cœur de lui dire que, malgré tous les évènements qui ont eu lieu, j'ai toujours conservé la même amitié pour sa personne. Peut-être parviendrons-nous au but tant désiré de finir tous les différends qui divisent l'État et l'Église. De mon côté, j'y suis fort disposé, et cela dépendra entièrement de Votre Sainteté. Très-Saint Père, je prie Dieu qu'il vous conserve longues années, afin que vous ayez la gloire de rasseoir le gouvernement de l'Église, et que vous puissiez longtemps jouir de votre ouvrage. »

Quelques semaines plus tard, l'empereur arriva soudainement à Fontainebleau, causant ainsi au pape une vive émotion qui n'eut pas le temps de se dissiper. « Mon Père! » s'était écrié le conquérant en entrant dans le cabinet du pontife. Pie VII répondit sans hésiter par ce nom de *fils*, familier dans la bouche des prêtres; il avait néanmoins le sentiment d'une hostilité cachée entre les intérêts de son auguste visiteur et les siens. Lorsque la conversation s'engagea sur le fond des choses, Napoléon déploya toutes les séductions de son esprit et de son éloquence pour amener le pontife à ratifier la ruine de son

pouvoir temporel. S'adressant au sentiment religieux tout-puissant dans l'âme de Pie VII, il lui exposa les bienfaits qui résulteraient pour la foi de l'indépendance à l'égard de ces biens terrestres qui avaient toujours été pour les pontifes de Rome l'occasion d'embarras, de concessions et de transactions funestes. Le temps était passé où la puissance matérielle des papes comme souverains pouvait peser dans la balance des intérêts européens. Tout était changé autour d'eux; la religion seule ne changeait pas, il fallait la dégager de toute chaîne ; le pape indépendant et libre à Avignon, riche d'un revenu de deux millions sur les biens déjà vendus dans les États Romains, possesseur de tous les domaines encore sous le séquestre, conserverait le choix des cardinaux, celui des évêques suburbicaires dont on rétablirait les sièges, et la nomination à dix évêchés en Italie ou en France à son choix. L'institution canonique des prélats avait été réglée par le concile, du consentement même du saint-père; on pourvoirait à la situation des évêques destitués ou disgraciés; les archives de la cour de Rome seraient transportées dans le palais des papes à Avignon. L'empereur ne demandait même pas une renonciation formelle au pouvoir passé de l'Église romaine, à ces territoires qu'il avait annexés à l'empire; il accepta la formule que le pape consentait à signer : « Sa Sainteté exercera le pontificat en France de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs. » La question de résidence fut résolue verbalement; Pie VII exigea une dernière clause, pour la satisfaction pieuse de sa conscience : « Le saint-père se porte aux dispositions ci-dessus en considération de l'état actuel de l'Église et dans la confiance que lui a inspirée Sa Majesté, qu'Elle accordera sa puissante protection aux besoins si nombreux qu'a la religion dans les temps où nous vivons. » Le Concordat ne devait être publié qu'avec l'assentiment des cardinaux, encore dispersés ou prisonniers; l'acte solennel fut cependant signé à Fontainebleau, le 25 janvier 1813, comme un témoignage nouveau de l'aveuglement des hommes. Bien peu de mois devaient s'écouler avant l'écroulement de cet édifice laborieusement construit, au prix de tant d'actions mauvaises d'une part et après tant d'hésitations consciencieuses de l'autre. Bientôt le pape devait rentrer dans Rome, et l'empereur Napoléon signer à Fontainebleau même l'acte douloureux de son abdication. Nul n'avait prévu les évènements qui se préparaient, ni les simples fidèles, joyeux de voir la paix rétablie dans l'Église, ni la plupart des conseillers du pontife, troublés et

inquiets des concessions qu'il avait accordées et qui ne manquèrent pas d'exciter bientôt dans l'âme de Pie VII les scrupules qu'ils éprouvaient eux-mêmes. Napoléon ne s'en préoccupait plus; il avait obtenu l'effet qu'il voulait produire; le bruit en fut partout soigneusement répandu comme une espérance de cette paix terrestre sans cesse promise à l'Europe, et qu'on prétendait assurer encore aujourd'hui par de nouveaux et terribles combats.

Pour la première fois depuis huit ans, à la nouvelle des désastres de la campagne de Russie, Louis XVIII, toujours retiré en Angleterre, dans un silence et un calme pleins de dignité, avait voulu rappeler à l'Europe une existence et des titres qu'elle semblait oublier. Il avait écrit à l'empereur Alexandre en faveur des cent mille prisonniers français demeurés en Russie. « Peu importe sous quels drapeaux ils ont servi, disait-il, je ne vois parmi eux que mes enfants, je les recommande à Votre Majesté Impériale. Puissent-ils apprendre que leur vainqueur est l'ami de leur père! Votre Majesté ne saurait me donner une preuve plus touchante de ses sentiments pour moi. »

La lettre royale était restée sans réponse; le 1er février, Louis XVIII publia d'Hartwell un manifeste explicatif de ses sentiments et de ses pensées, moins libéral dans ses principes politiques que la déclaration promulguée à Mittau en 1804, plus caressant et plus rassurant pour les personnes, pour les titres et pour les dignités. Le maintien du Code *souillé par le nom de l'usurpateur* faisait partie des promesses prodiguées à la nation et à l'armée. Pour répondre à la lassitude universelle, Louis XVIII annonçait l'intention de supprimer la conscription militaire. Le manifeste fit peu de bruit, et les démarches tentées par quelques agents des princes n'eurent aucun résultat. Il appartenait à l'empereur Napoléon de replacer les Bourbons sur le trône, à force de fautes et de désastres.

La sixième coalition se formait cependant contre la France. Le roi de Prusse cédait enfin à l'irrésistible mouvement qui entraînait autour de lui tout son peuple. Ses propositions avaient été mal accueillies à Paris; lorsque M. de Bubna revint à Breslau, où Frédéric-Guillaume avait transporté sa cour, il trouva le prince résolu à s'entendre désormais avec la Russie, hésitant encore sur le mode de transition entre les deux alliances contraires. L'empereur Alexandre était prêt à lui en fournir le prétexte. L'envoyé prussien à sa cour, M. de Knesebeck, était ostensiblement chargé de demander compte au tzar de l'invasion de la

Silésie et de l'autorité que s'arrogeaient les Russes sur un territoire étranger. Le but secret de sa mission était facile à comprendre. Les Prussiens le savaient tous; leur roi pensait comme eux, sentait comme eux; il attendait par prudence, afin de se voir forcer la main. Le parti guerrier l'emporta à Kœnigsberg sur les hésitations raisonnées de Kutusof; l'empereur Alexandre se trouvait déjà à Kalisch; Wittgenstein s'avançait sur Custrin et Berlin. Le prince de Schwartzenberg, adoptant l'attitude conciliante de son gouvernement, s'était retiré vers Cracovie sans combattre; le général Reynier venait de se replier sur l'Elbe; le vice-roi d'Italie l'y suivit, et le 4 mars il se dirigea de Berlin vers Magdebourg, où il rallia toutes les forces encore éparses en Allemagne. Son armée se montait à quatre-vingt mille hommes environ, fatigués et mécontents pour la plupart. Les effets de la campagne de Russie avaient été funestes pour la vertu comme pour les forces militaires de la grande armée.

Le roi de Prusse était libre: Berlin était évacué, les éclats de joie de ses sujets le rappelaient dans sa capitale; il tardait encore à Breslau, préparant les voies à sa rupture définitive avec la France, inquiet jusqu'au dernier moment, malgré les mesures significatives qu'il prenait chaque jour. Partout les gentilshommes, les étudiants, les artisans eux-mêmes couraient s'enrôler au service de la patrie; le maréchal Blücher venait d'être appelé à la tête des armées. Le général York, dont le procès avait été commencé pour la forme, fut renvoyé absous et réintégré dans son commandement. L'empereur Alexandre approchait; le 15 mars il fit son entrée à Breslau, accompagné d'un brillant état-major; le baron de Stein l'avait précédé auprès de son souverain, heureux de voir enfin ses longs travaux couronnés de succès et les efforts de l'Europe près de s'unir contre l'empereur Napoléon. Le prince royal de Suède écrivait en même temps à son ancien chef (23 mars) : « Je connais les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre et du cabinet de Saint-James pour la paix. Les calamités du continent la réclament et Votre Majesté ne doit pas la repousser. Possesseur de la plus belle monarchie de la terre, voudra-t-elle toujours en étendre les limites et léguer à un bras moins puissant que le sien le triste héritage de guerres interminables? Votre Majesté ne s'attachera-t-elle pas à cicatriser les plaies d'une révolution dont il ne reste plus à la France que le souvenir de sa gloire militaire et des malheurs réels dans son intérieur? Sire, les leçons de

l'histoire rejettent l'idée d'une monarchie universelle et le sentiment de l'indépendance peut être amorti, mais non effacé du cœur des nations. Que Votre Majesté pèse toutes ces considérations et pense réellement à une paix générale dont le nom profané a fait couler tant de sang. Je suis né dans cette belle France que vous gouvernez, Sire; sa gloire et sa prospérité ne peuvent jamais m'être indifférentes, mais,

ALEXANDRE Ier

sans cesser de faire des vœux pour son bonheur, je défendrai de toutes les facultés de mon âme et les droits du peuple qui m'a appelé, et l'honneur du souverain qui a daigné me nommer son fils. Dans cette lutte entre la liberté du monde et l'oppression, je dirai aux Suédois : Je combats pour vous et avec vous, et les vœux des nations libres accompagneront nos efforts. En politique, Sire, il n'y a ni amitié ni haine; il n'y a que des devoirs à remplir envers les peuples que la Providence nous appelle à gouverner. Si pour y parvenir on est obligé de renoncer à d'anciennes liaisons et à des affections de famille, un

prince qui veut remplir sa vocation ne doit pas hésiter sur le parti à prendre. Pour ce qui regarde mon ambition personnelle, j'en ai une très-grande, je l'avoue, c'est celle de servir la cause de l'humanité et d'assurer l'indépendance de la presqu'île scandinave. »

Déjà les conventions d'Abo avaient engagé Bernadotte et la Suède contre l'empereur Napoléon; le roi de Prusse avait adhéré le 28 février à la coalition; le 17 mars il déclara la guerre à la France; notre chargé d'affaires, M. de Saint-Marsan, quitta Breslau; déjà quelques corps de Cosaques s'étaient jetés sur Hambourg et Lubeck. Le prince Eugène s'était vu forcé de découvrir ces places pour protéger Dresde. Hambourg fut évacué par les autorités françaises, de toutes parts menacées par la population; l'île d'Héligoland avait été occupée par les Anglais. Le roi de Saxe, resté fidèle à Napoléon, mais inquiet et troublé des sentiments qu'il rencontrait chez ses peuples, inclinait vers la politique médiatrice adoptée par l'Autriche. Il quitta sa capitale, vers laquelle s'avançaient déjà les Russes et se retira en Bavière. Dresde vit aussitôt apparaître l'ennemi; les troupes saxonnes s'étaient cantonnées dans Torgau, refusant de joindre leur résistance à celle que pouvaient opposer les Français; le maréchal Davout, résolu et rude, fit aussitôt sauter les ponts sur l'Elbe et mit la ville en état de défense. Partout l'incendie s'allumait en Europe; seule l'Autriche cherchait encore à l'éteindre ou à en modérer les fureurs.

« Comment voulez-vous que je négocie avec l'Angleterre? disait M. de Metternich à M. Otto, ministre de France à Vienne; votre empereur annonce que la dynastie française règne et régnera en Espagne; comment voulez-vous que je négocie avec la Russie et la Prusse quand vous dites que les territoires constitutionnels ou appartenant à des alliés, c'est-à-dire les villes Anséatiques et le grand-duché de Varsovie, demeureront chose sacrée et inviolable? Jamais je ne pourrai faire accepter de telles conditions à l'Europe. Pourquoi être si affirmatif sur des points qu'on ne saurait défendre? Il nous faut la paix à nous; il vous la faut à vous, car même en gagnant des victoires, et il vous en faudra beaucoup pour rendre l'Europe modérée à votre égard, on ne résiste pas toujours au mouvement général des esprits et bientôt même on en éprouve le contre-coup chez soi. Pour nous, nous n'aurions qu'à choisir : on nous offre tout... tout, entendez-vous? Mais nous ne voulons que les choses qu'on ne peut pas nous refuser; nous voulons une Allemagne indépendante et la paix ; nous avons soif de paix,

nous voulons la donner aux peuples qui nous la demandent. »

Le prince de Schwartzenberg avait été envoyé à Paris pour appuyer de sa présence et de ses avis les sages conseils de M. de Metternich; il avait naguère négocié le mariage de Marie-Louise, ce lien puissant sur lequel comptait l'empereur Napoléon pour retenir l'Autriche enchaînée à sa fortune. Le prince de Schwartzenberg n'était pas disposé à sacrifier ainsi la liberté d'action de sa patrie. « Le mariage! le mariage! s'écria-t-il un jour en discutant avec M. de Bassano, la politique l'a fait, la politique pourrait le défaire! » L'empereur Napoléon avait envoyé à Vienne M. de Narbonne, chargé de sonder la cour d'Autriche sur les grands projets qui roulaient dans son esprit et dont la base même reposait sur une erreur grave : il croyait l'Autriche désireuse de conquêtes et prête à risquer beaucoup pour s'agrandir. L'empereur François et son habile ministre voulaient la paix, la paix à tout prix; ils en préparaient prudemment les voies, peu soucieux de ces dépouilles de la Prusse qu'on leur offrait et qui n'eussent été pour eux qu'un continuel sujet d'embarras et d'inquiétudes.

La paix se traitait à Vienne, tandis que la guerre se préparait à Paris; mais chaque jour l'attitude de l'empereur Napoléon rendait plus difficile la tâche des médiateurs; chaque jour aussi et presque insensiblement, le rapprochement s'opérait entre l'Autriche et les puissances coalisées contre le maître tout-puissant de la France. Le prince de Schwartzenberg n'avait pas osé l'annoncer à Paris, mais l'empereur François était décidé à ne point engager ses troupes dans la guerre, et son alliance avec la France devenait simplement une médiation armée. Les habiles manœuvres de M. de Metternich avaient éloigné de Dresde le roi de Saxe; sous prétexte de sûreté, il venait de l'attirer à Prague et d'obtenir de lui l'abandon du grand-duché de Varsovie, funeste don de Napoléon à son allié. Une convention secrète avait été conclue à Kalisch entre l'Autriche et la Russie. Le général russe de Sacken devait marcher contre le corps autrichien, qui céderait devant lui, abandonnerait Cracovie et rentrerait en Galicie en entraînant à sa suite le corps polonais de Poniatowski. Les Polonais devaient traverser sans armes les États de l'empereur François, quitte à les reprendre ensuite pour servir Napoléon où et comme il conviendrait à la France. La nouvelle de ce mouvement parvint à M. de Narbonne peu après son arrivée à Vienne.

M. de Metternich avait exposé à l'envoyé français les bases sur lec-

quelles il croyait possible d'obtenir la paix en Europe : le rétablissement des puissances intermédiaires en Allemagne, l'évacuation des villes Anséatiques, l'abandon de la chimère du grand-duché de Varsovie, la reconstitution de la Prusse. « Nous aurons déjà assez de peine, disait-il, à empêcher qu'on ne parle de la Hollande, de l'Espagne, de l'Italie. L'Angleterre en parlera probablement, et si elle cède sur la Hollande et sur l'Italie, elle ne cédera certainement pas sur l'Espagne. Cependant, si vous êtes raisonnables d'ailleurs, peut-être pourrions-nous nous passer d'elle. » A ces arguments, M. de Narbonne, d'abord silencieux, riposta bientôt par la proposition pour l'Autriche de jouer le principal rôle dans les négociations; elle devait menacer de cent mille hommes les puissances alliées, et les faire en effet marcher contre elles au besoin dans la Silésie; cette province lui demeurerait en partage, tandis que l'empereur Napoléon se chargerait de battre et de repousser toutes les armées coalisées. « Et si les puissances prêtent l'oreille à nos sommations pacifiques, quelles propositions leur ferons-nous? » demanda M. de Metternich. Le thème du négociateur était fait pour la guerre, non pour la paix; M. de Narbonne garda le silence. « Je ne connais pas encore ces conditions, reprit-il bientôt, mais si elles n'étaient pas telles que vous désirez.... » A son tour, le ministre autrichien hésitait, non par indécision, mais par répugnance à laisser trop tôt échapper son secret. Il insistait sur la confiance qu'il éprouvait à l'égard de la France, sur son admiration pour le grand jugement de l'empereur Napoléon. « Mais supposez que mon maître pensât autrement que vous, reprit à son tour M. de Narbonne, qu'il mît sa gloire à ne pas céder des territoires constitutionnellement acquis à l'empire et qu'il voulût conserver à la France tout ce qu'il a conquis pour elle, alors qu'adviendrait-il? — Il adviendrait, il adviendrait, répliqua M. de Metternich, que vous seriez obligés d'accorder à la France ce qu'elle vous demande elle-même, ce qu'elle a bien le droit de vous demander après tant d'efforts glorieux, c'est-à-dire la paix, la paix avec cette juste grandeur qu'elle a conquise par tant de sang, et qu'il n'entre dans l'esprit de personne, même de l'Angleterre, de lui disputer. — Mais dans ce cas comment comprenez-vous le rôle de médiateur? Tourneriez-vous contre nous vos forces? — Eh bien oui! s'écria enfin le ministre poussé à bout; le médiateur doit être impartial, le médiateur armé est un arbitre qui a dans ses mains la force nécessaire pour faire respecter la justice... bien entendu que toute la faveur

que cet arbitre peut conserver penchera vers la France... » Et comme M. de Narbonne détournait par une plaisanterie la conversation qui lui paraissait trop animée : « Je compte sur vos victoires, reprit M. de Metternich, et j'en ai besoin, car il en faudra plus d'une pour ramener vos adversaires à la raison ; mais ne vous y trompez pas, au lendemain d'une victoire vous nous trouverez aussi décidés qu'aujourd'hui. »

Napoléon avait enfin forcé l'Autriche à s'expliquer et la situation qu'elle adoptait à la suite de cette explosion prématurée de ses desseins, n'était pas favorable à notre politique. Malgré les protestations de fermeté de M. de Metternich, l'ouverture de la campagne et les premiers succès de Napoléon eussent influé sur ses décisions et facilité les insistances du médiateur en faveur de la France; l'Autriche se trouvait désormais débarrassée en partie de ses réticences; ses préparatifs militaires étaient achevés; les Polonais avaient été invités à déposer les armes, à la grande colère de l'empereur Napoléon. « Je ne veux pas être servi par des hommes déshonorés! » s'écria-t-il. Le prince Poniatowski reçut l'ordre de se jeter dans le grand-duché « en partisan, pour faire diversion et attirer à lui beaucoup de monde. » Depuis le 17 avril, Napoléon était à Mayence.

Il était parti de Paris, le 15, après avoir solennellement confié la régence à l'impératrice Marie-Louise, assistée et conseillée par l'archi-chancelier Cambacérès. Celui-ci devenait vieux, il était fatigué et redoutait la responsabilité; l'empereur avait exigé de son dévouement qu'il acceptât la tâche qu'il lui confiait. Il repoussa la pensée de laisser le soin de l'empire à l'un de ses frères; un sénatus-consulte régla la composition du conseil de régence. Napoléon comptait sur l'attachement de l'empereur François pour sa fille et sur la satisfaction qu'il éprouverait des marques de confiance qu'elle recevait de son mari. Il se sépara d'elle et de son fils avec une émotion visible. Il était cependant confiant dans la victoire. « Je livrerai deux batailles, disait-il en quittant Saint-Cloud, l'une sur l'Elbe, l'autre sur l'Oder, je débloquerai mes forteresses et, arrivé sur le Niémen, je m'arrêterai, car je ne veux point d'une guerre éternelle. La paix que je dicterai n'aura d'autre prix que l'indépendance de la Pologne et la sécurité de l'Europe. »

« C'est assez faire le roi de France, avait dit Henri IV lorsque les Espagnols assiégeaient Amiens, recommençons à faire le roi de Navarre. » L'empereur Napoléon avait résolu comme lui de laisser en arrière les pompes impériales. « Mon intention, avait-il ordonné au

maréchal du palais, est de prendre pour mes équipages une tout autre marche que la campagne passée : je veux avoir beaucoup moins de monde, moins de cuisiniers, moins de vaisselle, aucun grand nécessaire, et cela autant pour donner l'exemple que pour diminuer les embarras. En campagne et en marche, les tables, même la mienne, seront servies avec une soupe, un bouilli, un rôti, des légumes, point de dessert; dans les grandes villes, on fera comme on voudra. — Je ne veux point emmener de pages, il ne me servent à rien; peut-être emmènerai-je ceux de la vénerie, qui ont vingt-quatre ans et qui, étant accoutumés à la fatigue, peuvent être utiles. Diminuez également le nombre des cantines; au lieu de quatre lits n'en ayez que deux; au lieu de quatre tentes, n'en ayez que deux et les meubles en proportion. — Il faut que nous soyons légers, avait dit Napoléon, car nous aurons beaucoup d'ennemis à battre et, pour en venir à bout, il faut marcher vite. » Le 26 avril, il quitta Mayence. Le prince Eugène avec soixante mille hommes l'attendait au confluent de l'Elbe et de la Saale; le maréchal Ney s'était avancé sur Weimar avec quarante-huit mille hommes; Marmont organisait encore ses forces à Hanau, et devait ensuite se porter sur l'Elbe avec trente ou trente-deux mille hommes. La garde ne comptait pas plus de quinze à seize mille combattants. Davout fut chargé de reprendre et d'occuper Hambourg. Le général Bertrand formait en Italie une armée de réserve; deux cent mille hommes environ marchaient aux cris de « Vive l'Empereur! », toujours arrachés aux soldats par la présence de Napoléon, quelles que fussent les rancunes et les secrètes colères d'un grand nombre d'entre eux. On défilait déjà le long de la Saale, dont le prince Eugène devait remonter le cours tandis que l'empereur le descendait; les coalisés n'avaient pas prévu cette manœuvre; leurs forces n'étaient pas encore au complet; plusieurs des princes allemands, après avoir longtemps hésité, s'étaient enfin décidés à fournir leur contingent à l'armée française; l'Autriche restait neutre; les Suédois n'étaient pas arrivés; les puissances alliées ne comptaient pas plus de cent dix à cent douze mille hommes sous les drapeaux; les Prussiens étaient aussi nombreux qu'animés.

Le 1er mai, Napoléon se mit en marche; le prince Eugène l'avait rejoint; le maréchal Ney avait repoussé l'ennemi à Weissenfels, heureux et fier de la conduite des jeunes troupes qu'il commandait et qui voyaient le feu pour la première fois. « Ces enfants sont des héros, écrivait-il à l'empereur, je ferai avec eux tout ce que vous voudrez. »

Le lendemain sur le même terrain, en débouchant dans la plaine de Lutzen, un engagement d'avant-garde coûta la vie au maréchal Bessières atteint par un boulet en pleine poitrine. « La mort s'approche de nous ! » dit l'empereur en voyant emporter dans un manteau le commandant de la cavalerie de sa garde, fidèle compagnon de ses campagnes, et qui avait voulu ce jour-là le suivre de plus près. Les charges de la cavalerie ennemie avaient été repoussées, on coucha à Lutzen, et Napoléon visita le monument élevé par la reconnaissance de son peuple au roi Gustave-Adolphe, mort dans cette plaine, il y avait plus de cent quatre-vingts ans. « Je veux qu'on fasse ici un tombeau pour le duc d'Istrie, » dit l'empereur; il avait déjà ordonné le mouvement vers Leipzig.

Le 2 mai, à dix heures du matin, Napoléon quitta Lutzen, plaçant le corps du maréchal Ney dans un groupe de villages qui devait servir de pivot à ses opérations. Le général Maison, qui avait pris les devants, attaquait Leipzig avec une vigueur qui fut bientôt couronnée de succès; comme l'empereur débouchait devant la place, il la vit enlevée par ses troupes; la canonnade annonçait en même temps que les alliés attaquaient les villages occupés par Ney. Le maréchal avait de sa personne accompagné l'empereur. « Nous allions les tourner, dit Napoléon ; ils essayent d'en faire autant, il n'y a pas de mal, ils nous trouveront prêts partout. » Et modifiant à l'instant son plan de bataille, envoyant à tous les généraux des ordres nets et précis, il se dirigea lui-même vers le lieu du combat. Malgré la division du commandement et la mort récente du vieux Kutusof, qui avait enfin succombé à ses fatigues, les coalisés avaient sagement ordonné leur marche, et ils profitaient dans la plaine de Lutzen de tous les avantages que leur assurait la belle cavalerie dont ils disposaient; au lendemain de la campagne de Russie, en dépit des énergiques efforts de l'empereur Napoléon, nos armées étaient dépourvues de cette ressource précieuse; Murat et ses cavaliers avaient disparu.

Les cinq villages étaient vivement attaqués ; l'ardeur passionnée de Blücher et des Prussiens avait fait reculer nos jeunes divisions. Deux attaques successives avaient débusqué les régiments qui occupaient Gross-Gorschen, Klein-Gorschen et Rahna; les Français s'étaient retranchés dans les villages de Kaja et de Starsiedel, le maréchal Marmont arrivait avec son corps; Ney, revenant de Leipzig au grand galop, rallia sur sa route plusieurs divisions qu'il porta aussitôt à l'assaut des villages abandonnés. On combattit à la baïonnette, avec une vigueur

égale des deux parts. Blücher voulait à tout prix relever sa patrie, Ney était résolu à défendre la grandeur de la France ; la fortune ne l'avait pas encore abandonnée, les jeunes soldats s'avancèrent sans crainte sous le feu, et repoussèrent les Prussiens jusqu'à Gross-Gorschen, L'empereur Napoléon venait d'arriver sur le champ de bataille.

Blücher s'était élancé de nouveau ; blessé au bras, il n'en pressa pas moins l'attaque; les villages furent repris; Kaja lui-même était menacé. Cette fois Napoléon ne se tenait pas à l'écart du combat comme à la bataille de la Moskowa, il ramena lui-même contre l'ennemi les conscrits ébranlés : « Jeunes gens, leur dit-il, j'avais compté sur vous pour sauver l'empire, et vous fuyez ! » Le comte Lobau repoussait en même temps la garde prussienne des positions de Kaja; le combat et le carnage s'étendaient dans la plaine sur un espace de deux lieues. Blücher faisait demander au tzar et au roi Frédéric-Guillaume un grand effort vers le centre; l'absence d'unité dans le commandement ralentissait les ordres et les rendait confus. Cependant les forces de Wittgenstein et d'York s'avançaient au secours de Blücher; les divisions du maréchal Ney, épuisées par une lutte acharnée, plièrent devant ce nouvel assaut, Kaja fut de nouveau débordé par l'ennemi, qui se heurta au delà contre la garde. Ce corps d'élite arrivait à l'instant sur le théâtre du combat. Déjà les colonnes d'attaque étaient dirigées sur Kaja et Starsiedel; l'artillerie foudroyait en flanc les lignes de l'infanterie ennemie. Les coalisés plièrent à leur tour. Blücher insistait encore pour une dernière tentative, mais les souverains redoutèrent d'engager leurs réserves, les munitions commençaient à manquer; la prudence l'emporta et les corps prussiens et russes se mirent en devoir de se retirer. Une charge de Blücher sur le corps de Marmont avait amené un moment de désordre dans nos rangs du côté de Starsiedel ; cependant l'ennemi disparaissait peu à peu, sans qu'il fût possible de le poursuivre, faute de cavalerie ; l'armée française coucha sur le champ de bataille, au milieu des morts et des mourants.

« Nous sommes vaincus, soit, disait M. de Narbonne, lorsque les premières nouvelles de la bataille furent inexactement données à Vienne, nous verrons demain quelle route suivent ces vaincus et ces vainqueurs. » Bientôt les mouvements des deux armées justifièrent les prévisions de l'ancien ministre de la guerre du roi Louis XVI; les souverains coalisés se retirèrent derrière l'Elbe, l'empereur Napoléon s'avança vers Dresde; les Russes ne l'y attendirent pas. L'empereur

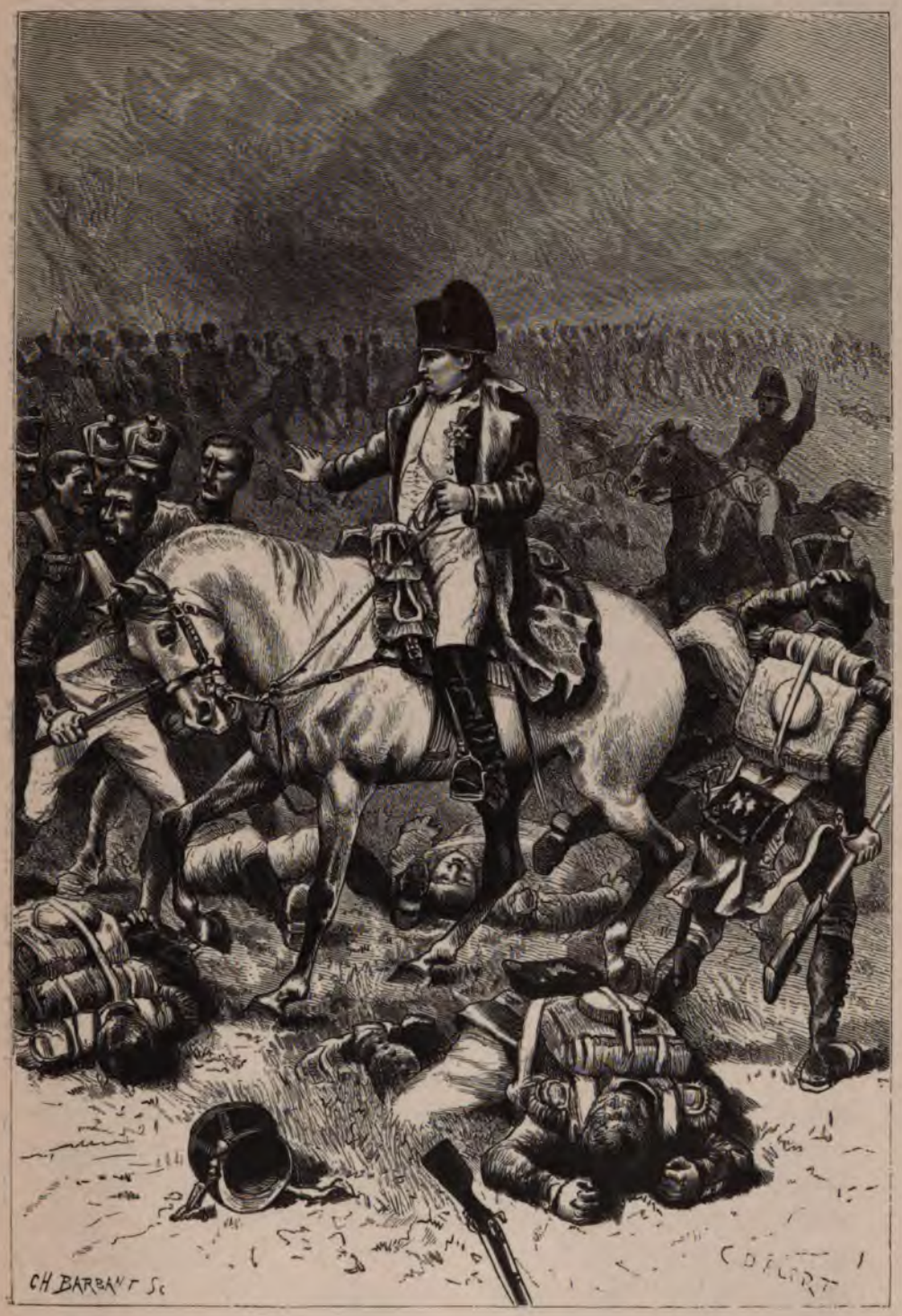

NAPOLÉON ENLEVANT LA JEUNE GARDE

reçut les clefs de la ville, gourmandant sévèrement les Saxons qui avaient manqué à son alliance, et n'imputant sa clémence à leur égard qu'à l'affection, aux vertus, à la loyauté de leur roi. Cet honnête prince, plus effrayé encore que ses sujets, s'était déjà mis en mesure d'obéir aux ordres péremptoires de l'empereur; il avait repris le chemin de Dresde, accompagné de sa cour et de ses troupes. Le 12 mai, Napoléon vint à sa rencontre, feignant d'ignorer les négociations du vieux roi avec la cour de Vienne et les défaillances de sa fidélité. Comblé d'honneurs et de confiance, le roi de Saxe retomba sans défense sous l'autorité de Napoléon ; celui-ci reprit possession de l'armée saxonne, tout en restituant solennellement ses États au souverain naguère fugitif. M. de Bubna venait d'arriver chargé d'une lettre de l'empereur François et de propositions pacifiques de l'Autriche.

Par les conversations du roi de Saxe, par les dépêches interceptées et par les rapports de M. de Narbonne, Napoléon était arrivé à comprendre la conduite diplomatique de l'Autriche, les ménagements dont elle usait envers ses ennemis, et la résolution arrêtée de l'empereur François, comme de son ministre, de faire la paix s'il était possible, mais, dans tous les cas, de ne se point laisser entraîner dans la guerre à la suite de la France. Il était donc, au fond de l'âme, irrité et soupçonneux, penchant de nouveau vers des relations directes avec la Russie, disposé à faire au tzar et même à l'Angleterre des concessions qu'il refusait à l'Autriche. Cependant il avait besoin que cette puissance prît l'initiative d'un congrès qui lui permît de traiter avec les alliés. Après les premiers emportements qu'il concédait à sa colère, et que M. de Bubna laissa passer sans y répondre, l'empereur parut se calmer : il écouta les propositions de l'Autriche, toujours les mêmes et portant sur l'état territorial de l'Allemagne; seuls le titre de Protecteur de la Confédération du Rhin et la question des villes Anséatiques intéressaient personnellement Napoléon; il insista sur ces deux points sans violence, et se montra disposé à admettre au congrès les insurgés espagnols. En même temps qu'il acceptait officiellement le congrès et l'armistice rendu nécessaire par le congrès, Napoléon écrivit à son beau-père : « Ce que Votre Majesté m'a dit dans sa lettre sur l'intérêt qu'elle me porte, m'a touché vivement. Je le mérite de sa part par les sentiments si vrais que je lui porte. Si Votre Majesté prend quelque intérêt à mon bonheur, qu'elle soigne mon honneur. Je suis décidé à mourir, s'il le faut, à la tête de ce que la France a d'hommes géné-

reux plutôt que de devenir la risée des Anglais et de faire triompher mes ennemis. Que Votre Majesté songe à l'avenir, qu'elle ne détruise pas le fruit de trois ans d'amitié et ne renouvelle pas les trames passées qui précipiteraient l'Europe dans des convulsions et des guerres dont l'issue serait interminable, qu'elle ne sacrifie pas à de misérables considérations le bonheur de notre génération, celui de sa vie, et le véritable intérêt de ses sujets, pourquoi ne dirais-je pas, d'une partie de sa famille qui lui est sincèrement attachée. Que Votre Majesté ne doute jamais de mon attachement. »

Tandis que l'empereur Napoléon parlait et écrivait ainsi, il chargeait M. de Caulaincourt de se présenter aux avant-postes des souverains coalisés, afin d'engager directement avec eux les négociations au sujet de l'armistice, et il lui donnait ces instructions formelles :

« L'essentiel est de se parler; vous me ferez savoir, du quartier général, ce qui a été dit. En connaissant les vues de l'empereur Alexandre, on finira par s'entendre. Mon intention, au surplus, est de lui faire un pont d'or, pour le délivrer des intrigues de Metternich; si j'ai des sacrifices à faire, j'aime mieux que ce soit au profit de l'empereur Alexandre, qui me fait bonne guerre, et du roi de Prusse, auquel la Russie s'intéresse, qu'au profit de l'Autriche, qui a trahi l'alliance, et qui, sous le titre de médiateur, veut s'arroger le droit de disposer de tout, après avoir fait la part qui lui convient. En traitant aujourd'hui, tout l'honneur de la paix serait à l'empereur Alexandre seul, tandis qu'en se servant de la médiation de l'Autriche, cette dernière puissance, quel que fût l'évènement de la paix ou de la guerre, aurait l'air d'avoir mis dans la balance la destinée de toute l'Europe. »

Les souverains alliés refusèrent de négocier directement, et M. de Caulaincourt fut courtoisement renvoyé à M. de Stadion, chargé de traiter la question du congrès au nom de la puissance médiatrice. « Une mission directe au quartier général russe couperait le monde en deux, » avait dit Napoléon. C'était cette scission des intérêts européens que les coalisés étaient résolus à éviter. Tout se préparait cependant pour une seconde et terrible bataille. L'empereur Napoléon avait quitté Dresde le 18 mai; le 19 il était arrivé à Bautzen; le prince Eugène était parti pour l'Italie, afin d'y organiser une nouvelle armée destinée à intimider l'Autriche. Vingt mille hommes des troupes napolitaines devaient être ajoutés à ces forces. Napoléon avait appelé

auprès de lui Murat. Ce général si hardi, indomptable sur le champ de bataille, s'était montré un souverain hésitant et médiocre, plus occupé de conserver son trône que de garder à l'empereur la fidélité qu'il lui devait. Napoléon n'ignorait pas l'état de son esprit. C'était par ses victoires qu'il comptait réunir autour de lui tous ses alliés tremblants.

Les armées coalisées étaient groupées autour de la petite ville de Bautzen, adossée aux montagnes de la Bohême, couvertes de leurs sombres forêts de sapins. La rivière de la Sprée, qui coulait devant la place, était fortement défendue; l'empereur comprit sur-le-champ la nécessité d'une double bataille, probablement divisée en deux journées. Déjà le 19 mai, des engagements avaient eu lieu sur plusieurs points; le 20, la bataille sur les rives de la Sprée ne commença que vers midi. A droite le maréchal Oudinot, à gauche le maréchal Marmont passèrent la rivière, repoussant, non sans effort, les défenseurs des positions désignées par Napoléon. Au centre, le maréchal Macdonald avait conquis le pont de pierre qui conduisait à Bautzen; il enleva la ville à la baïonnette, après en avoir enfoncé les portes sous le feu de l'artillerie; le général Bertrand passa les premiers bras de la Sprée au pied des coteaux qu'occupait Blücher, mais ses mouvements avaient été retardés : la position était forte et vaillamment défendue; il campa sur la rive gauche de la rivière, gardant ses passages et attendant l'attaque du lendemain. L'empereur entra dans Bautzen et campa sous les murs de la ville.

Les coalisés occupaient presque toutes les hauteurs, à l'exception du Tronberg, enlevé la veille par le maréchal Oudinot; ils étaient en outre protégés par de fortes redoutes et par les marécages formés par la rivière; l'attaque devait donc être difficile et périlleuse. Napoléon résolut de la diviser; le maréchal Ney reçut la mission de passer la Sprée à Klix, à deux lieues de Bautzen, malgré la résistance que devait opposer sur ce point le général Barclay de Tolly, et de se glisser ensuite derrière les mamelons occupés par Blücher, afin de le prendre par derrière. L'empereur comptait attendre l'approche de Ney, annoncée par des décharges d'artillerie, avant d'attaquer le centre des positions ennemies. A l'aube du jour, le 21 mai, le canon commença de gronder sur toute la ligne. Seul M. de Muffling, officier d'état-major russe, avait reconnu le danger qui menaçait Klix; il pressa l'empereur Alexandre de fortifier ce point, mais il ne fut pas écouté. Le combat

s'engagea bientôt ardemment entre le maréchal Ney et Barclay de Tolly; deux fois le village de Preititz qu'occupaient les Russes fut pris et repris; si le maréchal Ney n'avait pas, dans l'isolement de son opération, hésité à se porter en avant pour couper aux ennemis le chemin d'Hochkirch, la retraite de Blücher fût devenue un désastre; menacé sur ses derrières, vivement attaqué en avant par Marmont et Bertrand, le général prussien, malgré son héroïque obstination, se vit forcé de se retirer : il eut le temps d'évacuer les mamelons par l'une des pentes, tandis que Ney les gravissait de l'autre; les maréchaux Marmont et Mortier avaient en même temps franchi le ruisseau qui protégeait les positions des Russes. Oudinot, d'abord repoussé du Tronberg par Miloradowitch, reprit l'offensive; partout l'ennemi était vivement poursuivi; l'empereur détacha aussitôt Oudinot sur Berlin, contre le général Bulow; il s'avançait lui-même sur Breslau, à la suite des coalisés, marchant en tête de son armée et commandant les engagements d'avant-garde. Ce fut ainsi que, dans le bassin de Reichenbach, il livra un combat de cavalerie qui lui permit de constater et la passion guerrière de ses adversaires, chaque jour moins faciles à disperser, et l'infériorité relative de ses corps à cheval nouvellement formés, médiocrement montés et moins aguerris que ses anciennes troupes. Le terrain était libre cependant, et l'empereur descendait de cheval, ordonnant qu'on dressât sa tente, lorsqu'on lui annonça la mort du général Kirgener; déjà le général Bruyère avait succombé dans la charge de cavalerie. « La fortune nous en veut bien aujourd'hui, » s'écria l'empereur. Au même instant on criait à côté de lui : « Duroc est mort! » Napoléon se retourna vivement : « Ce n'est pas possible, dit-il, je viens de lui parler; » on apportait cependant le maréchal, frappé aux entrailles d'un boulet qui avait fait ricochet contre un arbre: il était déjà mourant, en proie à de vives tortures. Naturellement grave et triste, il avait dit, peu de minutes auparavant à M. de Caulaincourt : « Vous voyez l'empereur, mon ami, il remporte aujourd'hui des victoires; après nos malheurs de Russie, ce serait le moment de profiter de la leçon; mais il est toujours le même, insatiable et infatigable. Tout ceci finira mal! » Napoléon s'était approché de son vieil ami, ému et troublé. « Ce n'est pas la fin, Duroc, lui dit-il; il y a une autre vie, nous nous retrouverons..... peut-être bientôt, » ajouta-t-il en cédant avec regret aux instances du mourant qui le priait de s'éloigner. Ses yeux étaient mouillés de larmes; un instant

il avait paru s'élever vers les consolations éternelles; il n'en admit pas les interprètes naturels aux cérémonies qu'il ordonna à Paris, en l'honneur des deux amis que la mort lui avait enlevés en quelques jours. MM. Villemain et Victorien Fabre furent chargés de prononcer l'éloge funèbre des maréchaux Bessières et Duroc. « Je ne veux pas de prêtres, » écrivit Napoléon à Cambacérès.

Un combat partiel, précédé d'une surprise, mit un moment en dan-

NAPOLÉON ET LE GÉNÉRAL DUROC

ger à Haguenau le maréchal Ney et le général Maison, tandis que le général Sébastiani s'emparait à Sprottau d'un vaste parc d'artillerie. Le 27, l'armée tout entière parvenait sur l'Oder, et la garnison française bloquée depuis cinq mois dans Glogau se trouva délivrée. L'empereur était arrivé à Liegnitz et menaçait Breslau.

La situation des coalisés devenait critique; ils avaient commencé la campagne avec le désavantage d'une grande infériorité numérique; par les batailles de Lutzen et de Bautzen, comme par les petits com-

bats qui avaient eu lieu, cette infériorité s'était encore accrue; Barclay de Tolly assurait qu'il lui était nécessaire de se retirer en Pologne afin d'y reformer son armée: le camp retranché de Bunzelwitz, qui devait, pensait-on, permettre d'arrêter Napoléon, avait été démantelé naguère par les Français: l'armistice devenait donc une condition *sine qua non* de l'existence même de la coalition; M. de Nesselrode partit pour Vienne, chargé de décider l'Autriche à insister en ce sens. En cas d'indécision de la part de M. de Metternich, l'empereur Alexandre recevrait M. de Caulaincourt et entrerait directement en négociations avec la France. Le général Kleist au nom des Prussiens, le comte Schouwaloff au nom des Russes se rendirent aux avant-postes français, le 29 mai. Depuis huit jours, l'empereur avait annoncé qu'il les attendait pour traiter l'armistice. Malgré les défaites récentes de leurs armées, les commissaires restaient fiers, pénétrés de la justice de leur cause, difficiles sur les conditions de la convention. M. de Caulaincourt fut chargé de négocier avec eux. Napoléon se trouvait engagé d'avance par ses promesses, quel qu'eût été pour lui l'avantage de pousser vivement la guerre et de détruire les forces alliées avant qu'elles pussent s'accroître. Il comptait, lui aussi, compléter ses armements, appeler à lui les deux cent cinquante mille hommes qui lui manquaient encore, fortifier sa cavalerie, et reprendre après les grandes chaleurs la série de ses triomphes afin d'imposer la paix à ses ennemis, sans la médiation de l'Autriche qui lui était devenue odieuse. Dans ce but, il concéda en réalité l'armistice qui ne lui était pas nécessaire, en principe le congrès qu'il ne voulait pas sérieusement, et posa en théorie les bases d'une paix qu'il était décidé à ne pas ratifier. Tant de réticences et de faussetés devaient lui être funestes et le général Blücher et les patriotes prussiens se trompaient gravement sur les intérêts de leur patrie lorsqu'ils insistaient violemment pour la continuation immédiate des hostilités. L'armistice fut enfin conclu le 4 juin. Napoléon avait définitivement rejeté les dernières propositions conciliantes de l'Autriche, transmises par M. de Bubna, et qui renvoyaient à la paix générale la question des villes Anséatiques comme celle de la Confédération du Rhin. Il consentit à neutraliser le territoire autour de Breslau, à fixer la situation des villes Anséatiques selon que le sort des armes en aurait décidé le 8 juin à minuit. Le maréchal Davout était au moment d'entrer à Hambourg, ce qui nous assurait sur ce point l'avantage; y compris le délai de la dénonciation,

l'armistice devait s'étendre jusqu'au 26 juillet. L'orgueil de l'empereur Napoléon l'avait poussé à refuser dans la pratique cette médiation de l'Autriche qu'il avait acceptée en principe. Il livrait ainsi à ses adversaires tous les avantages péniblement conquis depuis le début de la campagne. Il repoussait dans le secret de sa pensée cette paix qu'il prétendait désirer, et trouvait déshonorant le repos que la France comme l'Europe lui demandait. Il était cependant assuré de conserver comme prix de ses longues années de guerre la Belgique et les provinces rhénanes, la Hollande, le Piémont, la Toscane, les États Romains. Nul ne disputait aux rois vassaux de la France la Westphalie, la Lombardie et Naples. La possession et la répartition du territoire espagnol restaient en question. Il faut encore une fois récapituler les sacrifices exigés de nous en échange de la paix dans la gloire : l'abandon du grand-duché de Varsovie et son démembrement au profit de la Russie et de l'Autriche, la restitution des villes libres de Hambourg, Brême et Lubeck, la rétrocession de l'Illyrie à l'Autriche, et l'abolition de la Confédération du Rhin, tel était, en 1813, le prix de la paix générale. L'empereur Napoléon préféra réunir le congrès, afin de conserver le loisir nécessaire à ses préparatifs militaires. On l'ignorait en France, et il prit soin d'y cacher les propositions qui lui étaient faites. L'insistance de quelques-uns des grands fonctionnaires au sujet de la paix excitait même son mécontentement. Le 13 juin, il écrivait au général Savary, duc de Rovigo : « Le ton de votre correspondance ne me plaît pas, vous m'ennuyez toujours du besoin de la paix. Je connais mieux que vous la situation de mon empire, et cette direction donnée à votre correspondance ne produit pas un bon effet sur moi. Je veux la paix et j'y suis plus intéressé que personne; vos discours là-dessus sont donc inutiles; mais je ne ferai pas une paix qui serait déshonorante ou qui nous ramènerait une guerre plus acharnée dans six mois. Ne répondez pas à cela; ces matières ne vous regardent pas, ne vous en mêlez pas. »

C'était de toutes parts que s'élevait vers l'empereur Napoléon encore si puissant en Europe le concert d'aspirations pacifiques auquel il cherchait vainement à échapper. Au lendemain de la signature de l'armistice de Pleiswitz, M. de Bubna était revenu à Dresde, chargé d'annoncer que les puissances coalisées acceptaient la médiation de l'Autriche, et de s'enquérir des conditions de paix que l'empereur Napoléon comptait soumettre au congrès. L'envoyé autrichien attendit,

et lorsque l'empereur daigna enfin répondre à ses instances, ce fut par des chicanes sur la forme de sa mission comme sur le rôle joué par l'Autriche dans la négociation. Les jours de l'armistice s'écoulaient; M. de Metternich résolut de traiter lui-même cette importante question. Afin d'irriter la jalousie de Napoléon, il partit d'abord pour Oppontschna, où se trouvaient les souverains coalisés; ceux-ci venaient de conclure avec l'Angleterre un traité de subsides. Le ministre autrichien réussit non sans effort à faire accepter par les coalisés les bases de la paix telles qu'il les concevait, telles qu'il les avait à diverses reprises proposées à Napoléon. « L'empereur n'accordera jamais ce que vous lui demandez, » assuraient les diplomates russes et prussiens. « S'il n'y consent pas, l'empereur mon maître sera libre d'entrer dans l'alliance, » repartit M. de Metternich, et il se dirigea vers Dresde; selon son attente, Napoléon venait d'y réclamer sa présence.

J'emprunte à M. Thiers le récit de l'entrevue du ministre de l'empereur François avec le conquérant irrité et méfiant. Il a modifié les relations officielles de la diplomatie impériale au moyen d'un récit écrit par M. de Metternich lui-même; la vérité éclatait déjà sous les réticences de M. de Bassano et du baron Fain, elle a revêtu un accent plus pénétrant dans les souvenirs attristés de l'illustre négociateur. « Ah! vous voilà, monsieur de Metternich! s'écria Napoléon, en le voyant entrer; vous venez bien tard! » Et aussitôt énumérant ses griefs contre l'Autriche : « J'ai rendu, dit-il, trois fois son trône à l'empereur François, j'ai même commis la faute d'épouser sa fille, rien n'a pu le ramener à de meilleurs sentiments. L'année dernière, comptant sur lui, j'ai conclu un traité d'alliance par lequel je lui garantissais ses États et par lequel il me garantissait les miens. S'il m'avait dit que ce traité ne lui convenait point, je n'aurais pas insisté, je ne me serais même pas engagé dans la campagne de Russie; mais enfin il l'a signé et après une seule campagne que les éléments ont rendue malheureuse, le voilà qui chancelle, il s'interpose entre mes ennemis et moi pour négocier la paix, à ce qu'il dit, mais en réalité pour m'arrêter dans mes victoires et arracher de mes mains des adversaires que j'allais détruire. Sous prétexte de médiation, vous avez armé, et puis, vos armements terminés ou presque terminés, vous prétendez me dicter des conditions qui sont celles de mes ennemis mêmes. Expliquez-vous; est-ce la guerre que vous voulez avec moi...? Les Russes et les Prussiens, enhardis par les malheurs de cet hiver, ont osé venir à ma ren-

ENTREVUE DE L'EMPEREUR ET DE M. DE METTERNICH

contre, et je les ai battus, bien battus quoiqu'ils vous aient dit le contraire. Vous voulez donc, vous aussi, avoir votre tour? Eh bien, soit, vous l'aurez; je vous donne rendez-vous à Vienne en octobre! »

M. de Metternich écoutait, blessé sans vouloir le paraître par ce dédain irrité; il insista sur la nécessité de la paix, indispensable pour la France comme pour l'Europe. L'empereur l'arrêtait à chaque proposition. « Oh oui! je vous devine! s'écria-t-il enfin, je sais votre secret, je sais ce qu'au fond vous voulez tous! Vous, Autrichiens, vous voulez l'Italie tout entière, vos amis les Russes veulent la Pologne, les Prussiens la Saxe, les Anglais la Hollande et la Belgique; si je cède aujourd'hui, demain vous me demanderez ces objets de vos désirs! Mais pour cela, préparez-vous à lever des millions d'hommes, à verser le sang de plusieurs générations, et à venir traiter au pied des hauteurs de Montmartre! »

L'empereur allait et venait dans son cabinet, excité par ses propres paroles; M. de Metternich cherchait à le calmer. « Tous admirent le courage de la France, dit-il, et l'ardeur qu'elle dévoue à votre service; mais, Sire, la France elle-même a besoin de repos; je viens de traverser votre armée : vos soldats sont des enfants. Vous avez fait des levées anticipées, cette génération à peine formée une fois détruite par la guerre actuelle, qui appellerez-vous? Anticiperez-vous encore? »

Napoléon avait pâli; nul ne savait mieux que lui la valeur de l'objection soulevée par M. de Metternich; il s'avança vers son interlocuteur, laissant tomber son chapeau que le ministre autrichien ne ramassa pas. « Vous n'êtes pas militaire, monsieur, s'écria-t-il, vous n'avez pas comme moi l'âme d'un soldat, vous n'avez pas vécu dans les camps, vous n'avez pas appris à mépriser la vie d'autrui et la vôtre quand il le faut. Que m'importent, à moi, deux cent mille hommes? »

M. de Metternich s'était retourné, troublé jusqu'au fond de l'âme dans son flegme allemand et diplomatique. « Ouvrons les portes, Sire, ouvrons-les, s'écria-t-il, et si les portes ne suffisent pas, ouvrons les fenêtres; que l'Europe entière vous entende, la cause que je viens défendre auprès de vous n'y perdra pas! »

Napoléon s'était calmé, sentant lui-même sa faute; mais son indomptable orgueil se refusait encore à accepter la pensée d'une concession quelconque à ces souverains dont il avait vaincu les armées, occupé les capitales, démembré les empires. « Ne vous mêlez pas de cette querelle, dit-il à M. de Metternich. vous y courez trop de dangers, vous

y avez trop peu d'avantages; restez neutres: vous voulez l'Illyrie, je vous la cède. La paix que vous voulez procurer à l'Europe, je la lui donnerai sûrement, équitablement. Mais celle que vous me proposez, au nom de votre médiation, est une paix imposée; on veut me dicter la loi, à moi qui viens de remporter deux victoires éclatantes; si vous voulez la guerre, vous l'aurez; au revoir, à Vienne! »

M. de Metternich sortit; la conversation avait été longue, les courtisans attendaient, non sans inquiétude. « Eh bien, demanda le maréchal Berthier, êtes-vous content de l'empereur? — Oui, je suis content, répondit le ministre autrichien, car j'ai dès aujourd'hui la conscience à l'aise; je vous jure, maréchal, que votre maître a perdu la raison! »

C'était la coutume de Napoléon de revenir promptement sur ses violences, et d'en effacer l'effet par ses caresses; lorsque M. de Metternich quitta Dresde, il avait réglé avec M. de Bassano la prolongation de l'armistice jusqu'au 10 août, comme l'empereur l'avait dès longtemps désiré; la question de la conférence en commun ou de l'entremise exclusive du médiateur était restée pendante. Napoléon s'était montré facile sur tous les points de forme; le négociateur n'avait rien obtenu, sinon la conviction intime qu'au fond de l'âme l'empereur voulait la guerre, toujours la guerre, tant qu'il ne serait pas le maître d'imposer la paix. Cependant les plénipotentiaires étaient convoqués à Prague pour le 12 juillet, et déjà la cour d'Autriche s'était transportée dans les environs de cette ville.

L'empereur Napoléon avait, lui aussi, conclu, de son entrevue avec M. de Metternich, que la guerre avec l'Autriche découlerait nécessairement des tentatives de négociation; il avait donc choisi sur l'Elbe sa ligne de combat, et il s'occupait d'en fortifier tous les points avec cette vigilante prévoyance qui avait tant de fois assuré ses succès. Les remparts de Dresde avaient été rétablis et les approvisionnements militaires y furent multipliés en grande abondance; des travaux avaient été ordonnés à Torgau et Wittemberg, des vivres amassés à Magdebourg, des baraquements organisés à Werden; le maréchal Davout était établi à Hambourg, où il avait imposé d'énormes amendes aux grands négociants naguère soulevés contre la France et qui s'étaient un instant réfugiés à Altona. Ils demandaient à rentrer. « Si, le lendemain de votre arrivée, vous en eussiez fait fusiller quelques-uns, écrivit l'empereur à Davout, c'eût été bien; maintenant c'est trop

tard : les punitions pécuniaires valent mieux. » Les contributions militaires des Hambourgeois servirent à fortifier et à approvisionner leur ville. Davout refusa d'écouter leurs doléances et Napoléon ne voulut pas les recevoir. Le fort de Gluckstadt fut confié à la garde des Danois, que les exigences de la coalition avaient contraints de se lier plus étroitement à nous. Avant l'expiration de l'armistice, l'empereur comptait avoir réuni sous ses drapeaux quatre cent mille hommes pour le service actif; il conservait quatre-vingt mille hommes en Italie et vingt mille en Bavière, sans compter les garnisons encore retenues dans les places. La cavalerie se reformait de jour en jour.

Cependant les nouvelles qui arrivaient d'Espagne attristaient et irritaient Napoléon pendant ses courses continuelles dans les environs de Dresde et jusqu'à Magdebourg et à Torgau. L'hiver s'était passé sans hostilités sérieuses, mais lord Wellington, malgré quelque opposition des Cortès de Cadiz, avait été nommé généralissime de l'armée espagnole comme il l'était déjà de l'armée portugaise, et il avait préparé, instruit, formé ses troupes auxiliaires dans l'espoir d'écraser la puissance française dans la péninsule. Sur l'ordre péremptoire de l'empereur, le roi Joseph avait enfin suivi les conseils du maréchal Jourdan : il avait abandonné Madrid et s'était replié sur Valladolid; l'armée de Portugal, commandée par le général Reille, s'était portée de Salamanque à Burgos; le général Clausel, avec l'armée du Nord, fut chargé de détruire les bandes de guérillas qui entravaient en tous sens les communications; le comte d'Erlon, avec l'armée du centre, couvrait Valladolid et Madrid; l'armée d'Andalousie, sous les ordres du général Gazan, occupait le Douro et la Tormès. Le maréchal Suchet continuait à gouverner sagement l'Aragon. Les meilleurs officiers et les soldats d'élite qui se trouvaient en Espagne avaient été appelés par l'empereur pour la campagne de Saxe; le départ du maréchal Soult avait diminué les difficultés du commandement sans lui communiquer plus de prévoyance et d'énergie. Le maréchal Jourdan, vieux et fatigué, voyait les fautes sans pouvoir les éviter. Lord Wellington entra en campagne au mois de mai avec quarante-huit mille Anglais et vingt-cinq mille Espagnols, à peu près disciplinés; il passa aussitôt l'Ezla et s'avança vers Salamanque et la Tormès. Les corps de l'armée française étaient disséminés, occupant des positions étendues, qui rendaient leur concentration difficile, lorsque le 24 mai on apprit l'approche de l'ennemi.

C'était le fond de la pensée de l'empereur Napoléon de se servir un

jour de l'Espagne comme moyen de conclure la paix avec l'Angleterre, en rétablissant Ferdinand VII à Madrid avec la possession de ses États héréditaires, à l'exception des provinces au nord de l'Èbre, qui deviendraient des départements français. Il avait donc ordonné dans cette vue l'abandon de la capitale, et la réunion de toutes nos forces dans le Nord. Lord Wellington semblait deviner ce dessein et les premières manœuvres de la campagne de 1813 parurent uniquement destinées à nous repousser lentement vers les Pyrénées. Le général Reille se repliait devant l'ennemi, couvrant la ligne de retraite de Valladolid à Burgos. Déjà le roi Joseph et sa cour avaient gagné cette dernière ville; ils n'y firent qu'un séjour de peu de durée, gênés par l'absence de vivres comme par les progrès des Anglais. En quittant Burgos, ordre fut donné de faire sauter cette forteresse qui avait naguère arrêté Wellington lui-même. Après quelques hésitations, Joseph se décida à prendre la route de Vittoria. Il rappelait à lui toutes les troupes détachées; on espérait surtout l'arrivée du général Clausel, habile militaire, à la tête d'un corps d'armée considérable. Le 19 juin au soir, après plusieurs petits combats, heureux pour l'armée de Portugal, cinquante-quatre mille hommes de bonnes troupes françaises se trouvaient réunis dans les environs de Vittoria. Le général Clausel n'était pas arrivé; il avait été instruit du danger, comme du lieu de rendez-vous, tardivement, par des paysans infidèles ou arrêtés par l'ennemi. Les énormes convois qui accompagnaient nos troupes furent dirigés vers Bayonne. Le maréchal Jourdan, seul capable de diriger les opérations militaires, était malade de la fièvre; les positions étaient mauvaises, l'infériorité du nombre était grande. Le 21 juin, lord Wellington tomba sur le général Gazan et sur l'armée d'Andalousie, au moment où ce général recevait l'ordre d'occuper les hauteurs de Zuazo; déjà les Espagnols s'étaient emparés de la Sierra de Andia, sans que les efforts décousus des Français parvinssent d'abord à les en débusquer. Malgré l'héroïque résistance de Reille, les Anglais forçaient en même temps le passage de la Zadorra, dont les ponts n'avaient pas été coupés. En vain le maréchal Jourdan et le roi Joseph avaient-ils placé une batterie de canon à Zuazo, l'artillerie ne fut pas soutenue; partout les Anglais se trouvaient en mesure de déborder nos positions; la retraite fut ordonnée et pour certains corps elle devint bientôt une déroute. Tout ce qui était demeuré à Vittoria prit la fuite; on coupa les traits des chevaux en abandonnant les canons et les voitures de bagages; les carrosses même du roi et ses papiers furent perdus.

A peine M. de Narbonne fut-il arrivé à Prague qu'il put se convaincre que l'Autriche, en effet, ne tarderait pas à se joindre à la coalition si Napoléon continuait à se jouer d'elle et du besoin général que l'Europe éprouvait de la paix. Le ministre de l'empereur François se plaignit des retards apportés à la réunion du congrès. « Que l'empereur Napoléon ne se fasse pas illusion, dit-il, le terme du 10 août arrivé, il n'y aura plus un mot de paix à dire et la guerre sera déclarée. Nous ne serons pas neutres, qu'il ne s'en flatte pas. Après avoir employé tous les moyens imaginables pour l'amener à des conditions raisonnables, sur lesquelles nous n'avons pas pu varier, car elles constituent le seul état tolérable pour l'Europe, il ne nous reste plus, s'il nous les refuse, qu'à devenir belligérants nous-mêmes. Si nous demeurions neutres, comme au fond il le désire, les alliés seraient battus, mais après leur tour le nôtre viendrait et nous l'aurions bien mérité. Aujourd'hui, quoi qu'on puisse vous en dire, nous sommes libres. Je vous donne ma parole et celle de mon souverain que nous n'avons d'engagements avec personne. Mais je vous donne ma parole aussi que, le 10 août à minuit, nous en aurons avec tout le monde, excepté avec vous, et que le 17 au matin vous aurez trois cent mille Autrichiens de plus sur les bras. Ce n'est pas légèrement que l'empereur mon maître a pris cette résolution, car il est père et il aime sa fille, mais nous préférons tout, même la chance de la défaite, au déshonneur et à l'esclavage. Qu'on ne vienne donc point, après l'évènement, nous dire que nous vous avons trompés. Jusqu'au 10 août à minuit, tout est possible, même à la dernière heure; le 10 août passé, pas un jour, pas un instant, la guerre, la guerre avec tout le monde, même avec nous! — Quoi? demanda M. de Narbonne, pas même si la négociation était commencée? — Non, repartit M. de Metternich, à moins que toutes les bases de la paix ne fussent acceptées et qu'il ne restât plus qu'à régler les détails. »

Le ministre autrichien répondait d'avance au nouvel expédient imaginé par Napoléon pour gagner du temps sans prendre aucun engagement sérieux; un grand effort se tentait en ce moment autour de lui pour l'amener à accepter les perspectives de paix qui s'offraient encore à sa volonté orgueilleuse. Pour tous ceux qui avaient deviné ou qui connaissaient les conditions qui lui étaient offertes, la conclusion de la paix était devenue l'objet d'une véritable passion; ses serviteurs les plus compromis et les moins scrupuleux, comme les

de cette puissance peut amener, que je supplie Votre Majesté d'éviter à tout prix. »

Le soulèvement patriotique de l'Allemagne, que M. de Caulaincourt redoutait avec raison, était déjà puissant et partout contagieux; mais l'obstination orgueilleuse de Napoléon était plus dangereuse que l'excitation guerrière de ses ennemis. Je me lasse à retracer les détails des petites ruses, des procédés dilatoires, des hauteurs méprisantes ou des chicanes puériles dont l'empereur usa jusqu'au dernier moment pour rendre les négociations de paix impossibles ou illusoires. Au 6 août, des propositions secrètes, confiées à M. de Caulaincourt seul, furent adressées à l'Autriche, sans autre but que de retarder l'entrée en campagne de cette puissance. M. de Metternich répliqua par l'énoncé des conditions indispensables de la paix, posées dès le début avec une sagesse et une modération qui n'avaient jamais varié. M. de Caulaincourt accompagna cette communication de ses prières : « Sire, disait-il, cette paix coûtera peut-être quelque chose à votre amour-propre, mais rien à votre gloire, car elle ne coûtera rien à la vraie grandeur de la France. Accordez, je vous en conjure, cette paix à la France, à ses souffrances, à son noble dévouement pour vous, aux circonstances impérieuses où vous vous trouvez. Laissez passer cette fièvre d'irritation contre nous, qui s'est emparée de l'Europe tout entière, et que les victoires même les plus décisives exciteraient encore au lieu de la calmer. Je vous la demande, non pour le vain honneur de la signer, mais parce que je suis certain que vous ne pouvez rien faire de plus utile à notre patrie et de plus digne de vous. »

Napoléon ne répondit que le 11, par des propositions nouvelles, impossibles au fond à admettre, mais qui contenaient cependant quelque apparence de concession; il était trop tard, l'Autriche avait signé son adhésion à la coalition européenne. M. de Metternich transmit les ouvertures de l'empereur aux puissances alliées. « Nous ne sommes plus des médiateurs, » avait-il déclaré. La fièvre des combats avait à son tour gagné l'empereur Alexandre; près de six cent mille hommes allaient être sous les armes au nom des puissances coalisées; elles rejetèrent les avances tardives et dérisoires de Napoléon. Celui-ci n'avait pas osé faire connaître en France les conditions de la paix qu'il avait rejetées. Cambacérès lui-même fut obstinément trompé. Napoléon venait de prendre congé de l'impératrice Marie-Louise, qui l'avai

visité à Mayence, éplorée et inquiète. Il la renvoya en France avant la rupture de l'armistice, préparant pour elle un voyage en Normandie, dans l'espoir de la distraire au moment où son père et son époux allaient se rencontrer sur le champ de bataille. Le sort en était jeté, et la dernière lutte commençait, fatale enfin pour l'empereur Napoléon

M. DE METTERNICH

comme pour la France, en dépit des efforts héroïques de la patrie et de l'incomparable génie de son souverain.

Encore cette fois, Napoléon s'était trompé en méprisant les ressources comme la résolution de ses adversaires. L'armistice et sa prolongation avaient servi les coalisés plus qu'ils ne pouvaient le servir. Au 17 août 1813, il comptait environ trois cent quatre-vingt mille hommes sous les drapeaux et ses réserves n'égalaient pas celles de l'armée alliée. Trois armées s'avançaient contre lui : celle de Bohême, commandée par le prince de Schwartzenberg; celle de Silésie, sous les ordres de Blücher, et celle du Nord, confiée au prince royal de Suède.

En effet, Bernadotte était arrivé, rejoignant au quartier général de Trachenberg les souverains coalisés, plein de prétentions et réclamant sans réserve le rôle de généralissime; l'humeur des Allemands était déjà grande contre cet intrus, qui inspirait aux armées une médiocre confiance. Au fond de leur cœur, les officiers de Blücher éprouvaient pour le général français, devenu prince suédois, un sentiment analogue à celui qu'exprimait le général Dufresse, commandant de la garnison française de Stettin, lorsque des coups de feu partirent des remparts contre Bernadotte, à cheval sous les murs de la place. L'armistice durait encore, les Suédois se plaignirent : « Ce n'est rien, dit le commandant, la grand'garde a vu passer un déserteur et elle a tiré dessus. »

Bernadotte n'était pas seul, parmi les chefs militaires de nos grandes guerres, à servir en cette occasion contre nos armes. Devenu étranger à la France par une illustre adoption, le prince suédois avait contracté envers sa nouvelle patrie des devoirs qu'il accomplissait sans égards pour le pays auquel il devait sa vie et sa gloire ; le général Moreau, qui venait d'arriver en Suède (20 juillet 1813) et qui ne tarda pas à se rendre au quartier général des alliés, n'avait point contracté d'obligations envers nos adversaires, et il n'amenait pas à sa suite comme Bernadotte vingt-cinq mille hommes braves et bien armés. Bercé par de chimériques espérances, Moreau apportait son autorité militaire, son expérience consommée, sa longue connaissance du théâtre de la guerre, des soldats et de Napoléon lui-même, au service d'une haine profonde et d'une rancune personnelle justifiée par le passé, déplorables passions d'une âme généreuse, aigrie par le malheur et par l'injustice. Moreau fut accueilli avec des égards distingués à Trachenberg; il y fut accompagné par le général Jomini, Suisse d'origine, savant dans l'art de la guerre et dont les conseils avaient été souvent d'un grand poids aux yeux mêmes de Napoléon. Mal récompensé, mal traité par Berthier avec lequel il se trouvait souvent en désaccord, mécontent de sa situation dans l'armée française et sollicité par l'empereur Alexandre, qui connaissait son mérite, Jomini venait de passer au service de nos ennemis. « Le tzar pense que les généraux français peuvent seuls battre les Français, » marmottait Blücher avec colère. Les conseils de Jomini et de Moreau venaient en effet de modifier le plan de campagne des alliés. On avait d'abord projeté la marche sur Leipsig; les troupes venaient au contraire de s'avancer vers Dresde.

rations militaires avaient été donnés par l'empereur avant qu'il eût pris ni repos ni nourriture. Le 27, le combat s'engagea dès le lever du jour, sous une pluie battante qui rendit les premières manœuvres stériles des deux parts. Barclay de Tolly refusa d'exécuter un mouvement de concentration qu'on lui proposait contre le corps du maréchal Ney. « Les terres sont trop détrempées, dit-il, et les canaux qui coupent la plaine débordent en tout sens. » Une opération ordonnée la veille par Napoléon à Murat et au maréchal Victor jeta l'infanterie autrichienne dans la vallée de Plauen; elle se vit obligée de mettre bas les armes. L'aile gauche des coalisés était détruite; au centre Napoléon, dirigeant lui-même l'artillerie contre les Autrichiens postés sur les hauteurs, fit avancer des pièces de canon dans la direction de Racknitz où se trouvait l'empereur Alexandre; le général Moreau se tenait à ses côtés. « Il fait chaud ici, » dit le général; le tzar l'engageait à se retirer, lorsqu'un boulet frappant Moreau aux jambes le renversa ainsi que son cheval. On l'emporta dans une chaumière, il était mourant. « Ce Bonaparte est toujours heureux! » s'était-il écrié en tombant. Son chien, portant un collier avec son nom, fut pris par des soldats à côté du lit de son maître; le bruit de la mort de l'illustre guerrier se répandit dans les deux armées. Le général Vandamme débouchant de Kœnigstein avait forcé le prince de Wurtemberg dans le camp de Pirna; la bataille de Dresde était perdue pour les souverains alliés; ils se retirèrent, nous laissant maîtres du champ de bataille et se replièrent sur la Bohême par des routes diverses; ils avaient subi des pertes considérables. Cependant Napoléon ne se laissait pas tromper par l'éclat de sa victoire, il voulait sur-le-champ en poursuivre les conséquences. Se rendant aussitôt à Pirna, il lança le général Vandamme à la poursuite des Russes. Des échecs subis par le maréchal Oudinot dans son mouvement vers Berlin et par le maréchal Macdonald engagé contre Blücher ramenèrent l'empereur à Dresde; le gros de l'armée suivait dans toutes les directions les colonnes des coalisés. Le 29 au matin, le général Vandamme battit l'arrière-garde russe; en même temps l'empereur Alexandre s'arrêtait en face de Kulm, résolu de combattre Vandamme. Le temps était passé où les victoires de Napoléon inspiraient à ses adversaires une longue terreur; après une lutte terrible et qui dura toute la journée, les Français restèrent en possession de Kulm, qu'ils avaient enlevé le matin même, sans avoir pu déloger les Russes qui occupaient Priesten.

Le général Vandamme demanda du secours; le 30 il attendit en vain. Le retour de l'empereur à Dresde, les mouvements qu'il avait ordonnés et ceux qu'il préparait, la poursuite des colonnes ennemies avaient éloigné les corps qui eussent pu arriver à temps. Les coalisés s'étaient bornés d'abord à contenir le général Vandamme; tandis qu'il espérait encore l'appui des maréchaux Mortier et Gouvion Saint-Cyr, un

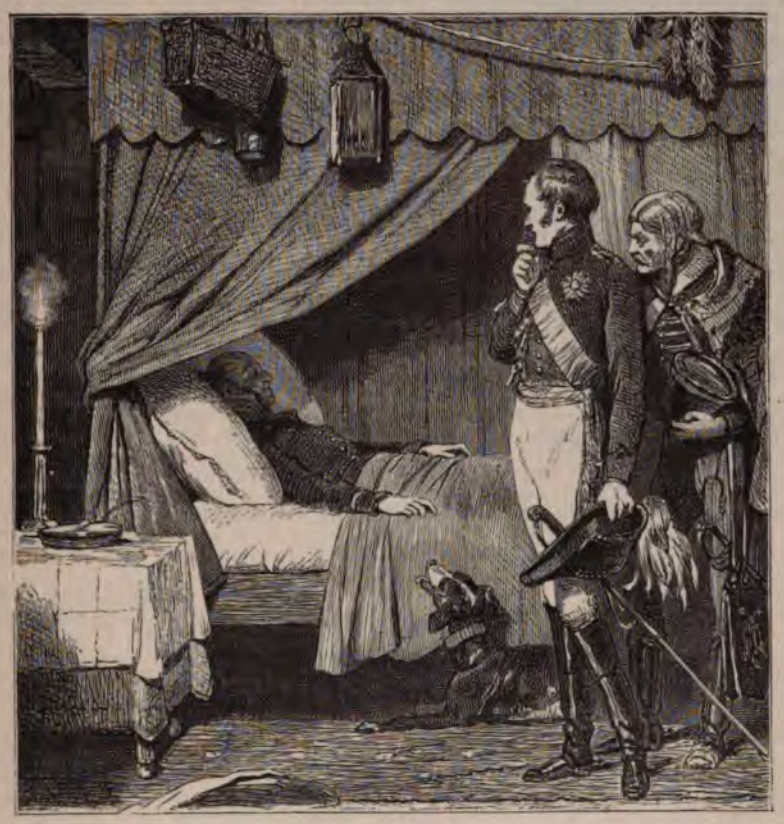

MORT DE MOREAU.

corps prussien commandé par le général Kleist et qui cherchait à opérer sa retraite tomba sur les derrières de l'armée de Vandamme; les soldats avaient mis la baïonnette au bout du fusil, décidés à se faire jour. Le général français n'avait plus, lui aussi, d'autre ressource que de tenter un effort désespéré; il remontait la chaussée de Peterswalde, abandonnant son artillerie qui accablait cependant les Russes de sa mitraille, lorsque le corps entier de l'empereur Alexandre se précipita sur lui. Dans la mêlée confuse des hommes et des chevaux, les divisions françaises, écrasées par l'ennemi, finirent par s'ébranler; un

grand nombre de soldats prirent la fuite. Les généraux Vandamme et Haxo, blessés et prisonniers, manquaient pour rallier leurs troupes; le corps d'armée était décimé et les souverains alliés, aussitôt relevés par la fortune après leur défaite devant Dresde, reprenaient courage et confiance. Désormais les victoires elles-mêmes restaient pour nous sans fruit et sans lendemain.

Les savantes combinaisons de l'empereur Napoléon avaient d'ailleurs échoué presque partout sous la main de ses plus habiles lieutenants: le maréchal Oudinot, battu à Gross-Beeren par le général Tauenzien, avait été refoulé jusque sous Wittemberg par Bernadotte; Macdonald, repoussé sur la Katzbach par Blücher, se trouvait à Bautzen, si vivement pressé que Napoléon lui-même se vit obligé de se porter à son secours. Blücher ne l'attendit pas, mais à peine l'empereur était-il revenu à Dresde, que le maréchal Ney, détaché sur Wittemberg pour soutenir Oudinot et reprendre le mouvement sur Berlin, fut à son tour vaincu à Dennewitz par les corps réunis des Suédois, des Russes et des Prussiens. Les régiments saxons s'étaient débandés, un grand nombre désertèrent accompagnés de plusieurs bataillons bavarois. Le maréchal ne parvint à reformer son corps d'armée qu'aux portes de Torgau. Pour la première fois un grand découragement s'empara de son âme; comme Macdonald et comme Oudinot, il conjura l'empereur de le relever de son commandement. « C'est un devoir pour moi de déclarer à Sa Majesté qu'il est impossible de tirer un bon parti des 4e, 7e et 12e corps d'armée dans l'état actuel de leur organisation, écrivit-il le 10 septembre de sa position de Wurtzen. Ces corps sont réunis par le droit, mais ils ne le sont pas par le fait; chacun des généraux en chef fait à peu près ce qu'il croit convenable pour sa propre sûreté; les choses en sont au point qu'il m'est très-difficile d'obtenir une situation. Le moral des généraux et des officiers est singulièrement ébranlé; commander ainsi n'est commander qu'à demi; et j'aimerais mieux être grenadier. Je n'ai pas besoin, je pense, de parler de mon dévouement; je suis prêt à verser tout mon sang, mais je désire que ce soit utilement. Dans l'état actuel, la présence de l'empereur pourrait seule rétablir l'ensemble, parce que toutes les volontés cèdent à son génie, et que les petites vanités disparaissent devant la majesté du trône. Sa Majesté doit être aussi instruite que les troupes étrangères de toutes nations manifestent le plus mauvais esprit, et qu'il est douteux si la cavalerie que j'ai avec moi n'est pas plus nuisible qu'utile. »

Ainsi se détruisait, sous les coups de la mauvaise fortune, ce faisceau, péniblement composé de tant d'éléments disparates et discordants, jusqu'alors obstinément maintenus par l'étreinte d'une main toute-puissante. En présence de ses combinaisons déjouées ou mal exécutées, dans l'ignorance des projets de l'ennemi qui reprenait sa retraite après avoir de nouveau paru dans les environs de Dresde, Napoléon s'était arrêté à Pirna, où il avait rejoint le maréchal Gouvion Saint-Cyr. Celui-ci voulait qu'on poursuivît les alliés, afin de leur couper les voies au passage du Geyserberg; l'empereur consentit à ce mouvement, qui fut commencé; mais le 11 septembre, inquiet des difficultés croissantes de la marche, préoccupé de la situation des corps autrichiens dont il n'avait point de nouvelles, et redoutant de nouveaux échecs pour ses lieutenants, Napoléon prit tout à coup le parti de se replier sur Dresde. Son intention était de s'y cantonner pendant l'hiver; il avait de nouveau groupé tous ses corps sur la ligne de l'Elbe, et cherchait à y multiplier ses approvisionnements. Les attaques continuelles et répétées de l'ennemi, la dissémination de nos forces et les défaites qu'avaient subies plusieurs des armées avaient gravement diminué nos ressources; la disproportion numérique allait croissant entre nos troupes et celles des alliés. Déjà et par une lettre chiffrée du duc de Bassano, le ministre de la guerre avait été averti de mettre en état de défense les places du Rhin. « Notre armée est encore belle et nombreuse, disait le ministre, confident habituel de son maître, mais les généraux et les officiers, fatigués de la guerre, n'ont plus ce mouvement qui leur avait fait faire de grandes choses; le théâtre est trop étendu, l'empereur est vainqueur toutes les fois qu'il peut être présent, mais il ne peut être partout, et les chefs qui commandent isolément répondent rarement à son attente. Vous savez ce qui est arrivé au général Vandamme. Le duc de Tarente a éprouvé des échecs en Silésie et le prince de la Moskowa vient d'être battu en marchant sur Berlin. Je vous présente ce tableau afin que vous sachiez tout et que vous agissiez en conséquence. »

Cependant la guerre se prolongeait, épuisant lentement les forces de tous, et les coalisés avaient résolu de porter enfin un coup décisif. Longtemps ils avaient évité l'empereur Napoléon, attaquant ses lieutenants et harcelant sans cesse ses armées; désormais assurés de l'écrasante supériorité du nombre, poussés par l'ardeur de l'état-major de Blücher, les souverains résolurent de pénétrer en Bohême et de se porter par différentes voies sur Leipzig après avoir encore une fois

menacé Dresde. Tout l'effort devait tendre à tromper quelques instants Napoléon, afin d'opérer la concentration des forces coalisées avant qu'il pût attaquer les corps séparés. Blücher fut chargé de pousser le premier en avant, il devait forcer Bernadotte à franchir l'Elbe à Roslau. L'impatience des Allemands accusait la lenteur du prince royal de Suède. « Il n'ose pas attaquer les Français, » disait-on.

Comme les coalisés, l'empereur Napoléon désirait la bataille; démêlant vaguement les projets de l'ennemi, il devina leurs combinaisons en supposant des retards qu'ils ne devaient pas subir. Sa première pensée fut d'abandonner l'Elbe, de renoncer à Dresde et de porter toutes ses forces vers Leipzig en coupant les unes des autres les trois armées alliées. Il fit ses préparatifs dans cette vue, et permit au vieux roi de Saxe d'accompagner ses armées. Déjà le maréchal Gouvion Saint-Cyr se réjouissait de quitter Dresde, lorsque l'empereur, arrivé à Wurtzen, conçut l'espoir de gagner de vitesse Bernadotte et Blücher et de combattre ainsi les armées du Nord et de Silésie avant qu'elles pussent opérer leur jonction avec l'armée de Bohême. Dans cette pensée, il devait conserver Dresde afin d'y repasser l'Elbe; l'évacuation de la ville fut différée, mesure malheureuse qui nous privait de trente mille hommes et du maréchal Gouvion Saint-Cyr, sans utilité, puisque la rapide concentration des ennemis autour de Leipsig obligea bientôt Napoléon à reprendre son mouvement vers cette place.

Je n'ai garde de raconter dans leurs détails techniques les batailles successives qui allaient s'engager sous les murs de Leipzig et décider du sort de la France et de l'Europe. C'était le sentiment des derniers soldats, comme celui de l'empereur lui-même, que le jour de la partie suprême était arrivé. « Mes enfants, dit le général Maison le 16 au matin en engageant le combat, c'est ici la dernière journée de la France; il faut que nous soyons tous morts ce soir. » La même ardeur sombre régnait dans tous les rangs; partout on accourait pour combattre, sans illusions, avec le courage des lions blessés. « Arrivez donc, mon vieil Augereau, criait Napoléon au maréchal qui était venu le rejoindre au quartier général; vous vous faites bien attendre, vous n'êtes plus l'Augereau de Castiglione! — Je serai toujours l'Augereau de Castiglione, quand Votre Majesté me rendra les soldats de l'armée d'Italie, » répondit le vieux soldat de la République. Ceux-là étaient morts, leurs fils étaient morts comme eux; leurs petits-enfants n'avaient pas eu le temps de grandir, et déjà ils étaient moissonnés

sur le champ de bataille. Napoléon venait de préparer les décrets d'une nouvelle levée, appelant encore deux cent quatre-vingt mille hommes sous les drapeaux, dont cent vingt mille sur les contingents antérieurs et cent soixante mille de la conscription de 1815. Le 15 octobre, en arrivant à Leipzig, l'armée française ne pouvait pas s'élever à plus de cent quatre-vingt-dix mille hommes; les coalisés réunis devaient compter trois cent mille hommes. Napoléon lui-même sentait le poids du fardeau qui reposait sur ses épaules. « Quel labyrinthe que tout cela! disait-il. Moi seul je puis m'en tirer, et encore j'aurai de la peine! »

Les difficultés et les complications extérieures se multipliaient autour de l'empereur, contrariant ou menaçant ses opérations militaires. Le royaume de Westphalie, composé d'éléments confus et de provinces d'origines et d'intérêts divers, venait de s'écrouler devant une charge des Cosaques du général Czernicheff; parvenus sans obstacle jusqu'aux portes de Cassel, ils avaient trouvé le roi Jérôme à peu près dépourvu de troupes; la défense n'avait duré qu'un instant, partout la population lui était hostile; le souverain détrôné fut obligé de se retirer sur Coblentz, ses États n'existaient plus. On annonçait un autre danger. Le roi de Bavière avait demandé des renforts, il était depuis longtemps mécontent de voir son armée sous les ordres du général de Wrède, exposée sur l'Inn aux attaques des Autrichiens. Le départ du maréchal Augereau pour Leipzig lui ayant enlevé l'espoir d'être secouru, le prince céda à ses désirs et à ses craintes personnelles, comme aux vœux passionnés de son peuple. Le 8 octobre, la Bavière adhéra à la coalition, par un traité secrètement signé à Munich. Derrière nous se fermaient toutes les issues. Devant nous s'ouvrait le champ de bataille de Leipzig.

Napoléon le visita soigneusement le 15, cherchant à deviner la position des ennemis et leur plan de bataille. L'armée de Bohême, sous le prince de Schwartzenberg, menaçait nos positions à Mark-Kleeberg, à Wachau et à Liebert-Wolkwitz; Blücher avec ses forces, sur la route de Halle, à quelques lieues de Leipzig, brûlait de gagner le champ de bataille; Bernadotte se trouvait encore à une certaine distance sur la basse Saale, deux de ses divisions cheminaient sur la droite de l'Elbe. Deux jours de marche devaient amener aux coalisés un renfort de cent dix mille hommes; seul parmi les corps français disponibles, celui du général Reynier n'était pas encore arrivé sous Leipzig; il

général Reynier tout à coup abandonné par le corps des Saxons, qui avaient passé à l'ennemi, tournant leurs pièces contre la division Durutte, avec laquelle ils servaient depuis plusieurs années. Napoléon accourut avec la cavalerie et l'artillerie de la garde pour fermer la brèche ouverte dans nos lignes par cette défection. Le bruit s'en était aussitôt répandu dans les deux armées, excitant encore les espérances des uns et le désespoir héroïque des autres. Le prince de Schwartzenberg avait renoncé à enlever Probstheyda et se bornait à canonner nos défenses. Les batteries vomissaient encore des flammes, lorsque la nuit était déjà tombée, sans que l'armée française eût modifié ses positions. Les rangées des morts indiquaient seules à quel prix nos lignes avaient été défendues et quel affaiblissement avaient subi nos forces.

Désormais la résistance devenait impossible; quarante mille soldats avaient été mis hors de combat dans nos rangs; la retraite commença aussitôt. L'empereur était entré dans Leipzig pour y donner ordre. Les blessés avaient été abandonnés sur le champ de bataille; on emmenait quelques-unes des victimes des combats du 16; les convois de malades, de bagages, de caissons d'artillerie encombraient déjà le pont qui conduisait à Lindenau, aussi long qu'il était étroit, et bientôt couvert d'une multitude pressée, combattants, prisonniers, traînards, souvent foulés aux pieds par les colonnes qui s'avançaient en bon ordre. Le canon avait commencé de gronder dès le lever du soleil, car on combattait encore à l'arrière-garde et dans les faubourgs. La colère et la rage de nos troupes leur prêtaient de nouvelles forces contre l'ennemi qui s'aventurait à les poursuivre. C'était la baïonnette en avant que plusieurs corps s'ouvraient un chemin vers Lindenau.

Ces derniers défenseurs de l'honneur national devaient chèrement payer leur dévouement. Le pont avait été miné au point qui le reliait à Leipzig sur le principal bras de l'Elster. Ordre fut donné de mettre le feu à la mèche, lorsque au lieu des corps français l'ennemi paraîtrait en tête du pont. Ce soin terrible fut imprudemment confié à un simple caporal de sapeurs. Dans la mêlée confuse du combat, pendant que les débris des 7e, 5e et 11e corps étaient encore engagés sur les boulevards de la ville, quelques soldats de Blücher, mêlés aux nôtres, parurent à travers les rues du faubourg de Halle. « Mettez le feu! mettez le feu! » crièrent aussitôt ceux qui se trouvaient déjà en

DE CE NOMBRE FUT LE PRINCE PONIATOWSKI

sûreté, épouvantés à la pensée de la poursuite. Troublé comme eux, le caporal obéit; le pont sauta, couvrant de ses débris les deux rives, condamnant à la mort ou à la captivité vingt mille Français, désormais privés de toute communication avec l'armée. Un cri de désespoir s'éleva; tandis que les derniers rangs de nos soldats se ruaient encore sur les ennemis, beaucoup d'autres se précipitaient dans la rivière, où la plupart ne tardèrent pas à périr. De ce nombre fut le prince Poniatowski, la veille élevé à la dignité de maréchal; Macdonald parvint à gagner la rive opposée. Les généraux Reynier et de Lauriston tombèrent aux mains de l'ennemi. L'empereur Alexandre fit signifier au roi de Saxe qu'il eût à se regarder comme prisonnier de guerre. Quelques heures auparavant, Napoléon avait fait ses adieux au malheureux souverain qu'il entraînait dans son désastre. La défection des Saxons sur le champ de bataille ne devait sauver ni leur roi ni leur patrie.

La bataille des nations était finie et le sort des armes avait décidé contre nous. Désormais Napoléon se hâtait pour regagner ces limites du Rhin qu'il avait naguère méprisées comme trop étroites, heureux de trouver les passages libres sur la Saale, grâce à la vigueur de Bertrand et de Mortier, et pressé de devancer l'ennemi qui s'avançait pour lui barrer le passage. L'armée austro-bavaroise vint camper sur le Mein, tandis que l'empereur se reposait à Erfurt. Elle prétendait lui couper la route de Mayence. Les restes de l'armée, reformée par la vigilance personnelle de Napoléon, avaient enfin franchi les défilés de la Thuringe; mais la maladie, la désertion, la débandade, affaiblissaient chaque jour nos ressources; cent mille hommes étaient partis de Leipzig, cinquante mille au plus avaient supporté les fatigues et les souffrances de la marche. Napoléon ne comptait pas vingt mille hommes sous sa main, lorsqu'il attaqua les Bavarois à Hanau, le 30 octobre, et qu'il força le passage avec éclat. « Pauvre de Wrède! dit l'empereur d'un ton de mépris, en jetant un regard sur les dispositions de son adversaire; j'ai pu le faire comte, je n'ai pas pu le faire général! » Les Bavarois furent écrasés; l'armée française entra triomphante dans Mayence; elle était réduite au chiffre le plus faible d'un de ces corps d'armée qui avaient traversé naguère cette place, les uns après les autres, marchant à de nouvelles conquêtes et à de nouvelles victoires. Le Rhin n'était pas défendu; les garnisons qui auraient dû le protéger étaient parsemées de l'Oder à la Vistule,

livrées d'avance, malgré leur héroïsme, à la vengeance des alliés. Ses dernières dispositions prises pour disperser, dans les places du Rhin, ce qui lui restait de troupes, l'empereur Napoléon partit de Mayence, le 7 novembre; le 9 il rentrait à Paris, fier encore malgré sa profonde tristesse. Ses dernières paroles à Mayence avaient été un défi pour les princes allemands qui l'avaient abandonné. « Le roi de Bavière me reverra, avait-il dit; c'était un petit prince que j'avais fait grand, c'est un grand prince que je ferai petit. »

CHAPITRE XV

LA CHUTE (1813-1814).

Au lendemain de la bataille de Dresde, dans la tristesse de la défaite, les puissances coalisées avaient renouvelé et motivé leur alliance, décidées à la resserrer plus que jamais dans leur infortune; au lendemain de la bataille de Leipzig, en possession d'un succès éclatant et que ne contestaient plus les vaincus, les alliés voulurent proclamer hautement leurs engagements mutuels et leurs raisons de persister dans leur alliance. « Les souverains alliés déclarent, dirent-ils, qu'ils ne font point la guerre à la France, qu'ils désirent qu'elle soit forte et heureuse, que le commerce y renaisse, que les arts y refleurissent, que son territoire conserve une étendue qu'elle n'a jamais connue sous ses rois, parce que la puissance française, grande et forte, est en Europe une des bases fondamentales de l'état social, parce qu'un grand peuple ne saurait être tranquille qu'autant qu'il est heureux, parce qu'une nation valeureuse ne déchoit pas pour avoir, à son tour,

l'empereur Alexandre, n'ayant pas pris part à la négociation, refusait d'admettre la capitulation et que le corps d'armée français devait rentrer à Dresde, ou se reconnaître prisonnier de guerre. La plupart des ouvrages de défense étaient détruits, les vivres consommés, un grand nombre de soldats malades; l'alternative était illusoire; malgré les protestations indignées du maréchal, il se vit contraint de subir l'injuste prétention du vainqueur. Généraux et soldats furent réduits en captivité.

L'empereur Napoléon n'aimait pas le maréchal Gouvion Saint-Cyr, dont le caractère était indépendant jusqu'à l'humeur et la rudesse. Il rendait à son rare mérite une éclatante justice, honorable pour lui-même comme pour son illustre lieutenant. « Ce n'est pas pour les vingt-huit mille hommes de la garnison que l'empereur Alexandre et Schwartzenberg ont fait cela, dit-il en apprenant la déloyale rupture de la capitulation de Dresde : c'est pour avoir Gouvion Saint-Cyr; ils savent bien que c'est le premier homme de notre temps pour la défense; je vaux mieux que lui pour l'attaque. »

C'était à la défense que se préparait cette fois l'empereur Napoléon; les restes décimés de son armée ne lui présentaient plus des forces suffisantes pour repousser l'invasion qu'il prévoyait; la levée de deux cent quatre-vingt mille hommes annoncée au mois d'octobre était devenue à son tour une ressource trop faible contre l'ennemi; un sénatus-consulte appela trois cent mille combattants nouveaux sur les conscriptions passées, déjà si souvent soumises à des exigences nouvelles. Cette fois, le rappel s'étendait jusqu'à l'année 1803. Dès le mois de juillet, trente mille hommes supplémentaires avaient été levés dans les départements du Midi pour la défense des frontières espagnoles. Désormais les cohortes de la garde nationale devaient fournir les garnisons de l'intérieur.

L'effort était immense; et, tel que le demandait Napoléon, il était au-dessus des ressources de la France épuisée; l'empereur le savait dans une certaine mesure, et ne comptait pas réunir sous ses drapeaux tous les soldats qu'il réclamait du pays. Déjà il avait donné l'ordre de retarder la levée du contingent de 1815, et il pressait surtout le rappel des trois dernières conscriptions. Il comptait sur les mois de l'hiver pour achever ses préparatifs militaires. Le comte Daru venait d'être appelé à l'administration de la guerre; c'était assurer à la direction du matériel les soins les plus habiles et les plus infatigables. Le général

Drouot fut placé à la tête de la garde, considérablement accrue; il fut chargé d'en gouverner le recrutement comme l'équipement. L'argent manquait, car les ressources apportées naguère par les contributions imposées aux pays vaincus avaient disparu avec la victoire. Napoléon écrivit le 17 novembre à son ministre des finances :

« Monsieur le comte Mollien, le service du trésor, dans des temps de pénurie comme ceux-ci, ne peut pas se faire d'après les mêmes principes et de la même manière que dans des temps d'abondance comme on l'a fait jusqu'à cette heure. Toutes les ordonnances de l'administration de la guerre pour l'approvisionnement de la place, toutes celles du ministre de la guerre pour les dépenses du génie, de l'artillerie et du réarmement des places ne sont pas payées; de là les résultats les plus funestes pour la défense de l'État. C'est un malheur que la dette publique, les pensions et les traitements de Hollande, de Rome, du Piémont et même de France éprouvent des retards, mais ce malheur n'est nullement comparable à celui qui résulterait du moindre retard dans le payement des ordonnances du ministre de l'administration de la guerre et du ministre de la guerre; le salut public n'a pas de loi, ces ordonnances doivent être payées avant les traitements civils et les rentes. Dans les circonstances actuelles, on n'a nulle part remué un pouce de terre, parce que partout les ordonnances de la guerre n'étaient pas soldées. — Je n'ai plus que trente millions d'argent dans le trésor de la couronne; je vous en donne dix, et j'éprouve une grande répugnance à cela, car c'est une poire que je gardais pour le dernier moment de la soif, et si cet argent était employé en dépenses civiles, ce serait perdre cette dernière ressource. »

L'empereur Napoléon pouvait disposer d'une ressource plus précieuse. Depuis cinq ans la guerre d'Espagne absorbait en hommes et en argent une partie considérable des forces vives de la France. Les espérances que Napoléon avait conçues sur les provinces au nord de l'Ebre s'étaient évanouies avec sa puissance. Le temps des annexions était passé. Le maréchal Soult défendait encore les frontières méridionales; le maréchal Suchet occupait encore la Catalogne, il avait laissé des garnisons dans les places de l'Aragon; quatre-vingt mille hommes de troupes excellentes pouvaient être rendus aux nécessités de la patrie; l'empereur résolut de négocier, il envoya à Valençay M. de Laforest, auprès de Ferdinand VII. Le vieux roi Charles IV et sa femme, toujours accompagnés par le prince de la Paix, avaient quitté Compiègne pour

s'établir à Marseille et de là à Rome. C'était avec leur fils, seul populaire en Espagne et dont le nom avait servi de drapeau à la guerre nationale, que l'empereur Napoléon, lassé et menacé, consentait enfin à négocier.

C'est la légitime punition de la politique injuste et déloyale de rencontrer à chaque pas la méfiance et les complications de la perfidie. Nul en Espagne parmi les chefs de l'insurrection ne pouvait compter sur les paroles et les avances de l'empereur Napoléon, nul n'était disposé même à accepter les instructions venant du prince captif et qu'on pouvait croire inspirées par ses geôliers. M. de Caulaincourt avait récemment remplacé aux affaires étrangères le duc de Bassano, que l'empereur avait dû sacrifier au soulèvement de l'opinion publique; le nouveau ministre conseillait de relâcher le roi d'Espagne après s'être entendu avec lui des conditions de sa restauration, afin qu'il pût lui-même plaider auprès de ses sujets sa cause et celle de la France. Napoléon n'entra pas dans cette pensée; il se méfiait, non sans raison, du prince espagnol, plus rusé et plus dissimulé que jamais dans son isolement et dans sa captivité. Ferdinand refusa d'abord la conversation avec M. de Laforest, assurant qu'il ignorait ce qui se passait dans le monde et en Espagne et qu'il était disposé à se tenir en repos sous la protection de l'empereur. On lui proposait la restitution totale de ses États, à la condition de la retraite des Anglais, de la libération des prisonniers, et de l'intégrité des colonies espagnoles dont aucune ne devait être cédée à la Grande-Bretagne. La pensée de l'union de Ferdinand VII avec l'une des filles du roi Joseph avait été effleurée; c'était la réserve diplomatique de M. de Laforest, la dernière condition de la négociation. Joseph Bonaparte avait refusé d'y prendre part, à moins qu'on ne lui assurât quelque dédommagement en Italie. Napoléon s'emporta contre cette prétention. « Joseph s'accuse d'avoir commis des fautes militaires, s'écria-t-il; il n'y songe pas, il n'est pas militaire, il ne pouvait pas en commettre, il n'en a pas commis! En fait il a perdu l'Espagne, il ne la recouvrera point! Qu'il consulte le dernier de mes généraux, il verra s'il est possible de prétendre à un seul village au-delà des Pyrénées. Mais si je voulais faire un traité avec l'Espagne, je ne serais pas même écouté. La première condition de toute paix avec l'Europe, c'est la restitution pure et simple de l'Espagne aux Bourbons; heureux si je puis à ce prix me débarrasser des Anglais, et ramener mes armées d'Espagne sur le Rhin! Quant à des indemnités en Italie, où

les prendre? Puis-je ôter à Murat son royaume? C'est à peine si je puis le rappeler à ses devoirs envers la France et envers moi. Comment serai-je obéi si j'allais lui demander de descendre du trône au profit de Joseph? Quant aux États Romains, je serai forcé de les rendre au pape, et j'y suis décidé. Quant à la Toscane, qui est à Élisa, quant au Piémont, qui est à la France, quant à la Lombardie, où Eugène a tant de peine à se maintenir, puis-je savoir ce qu'on m'en laissera? Pour garder la France avec ses limites naturelles, il me faudra remporter bien des victoires; pour obtenir quelque chose au delà des Alpes, il m'en faudrait remporter bien plus encore! Et, si on me laisse un territoire en Italie, pourrais-je, pour Joseph, l'ôter à Eugène, à ce fils si dévoué, si brave, qui a passé sa vie au feu pour moi et pour la France et qui ne m'a jamais donné un sujet de plainte? Les Espagnols et moi, nous saurons bien nous passer du roi Joseph pour remettre Ferdinand VII sur le trône des Espagnes. »

Les Espagnols qui se trouvaient à la tête de l'insurrection n'étaient pas empressés de revoir promptement leur souverain, lié par un traité avec l'empereur Napoléon. Ils éprouvaient le besoin de la vengeance, et les Anglais ne voulaient pas perdre le fruit de leurs victoires. Ferdinand VII n'avait aucun goût pour les principes libéraux dominants parmi les meneurs insurgés; les Cortès ne se souciaient pas d'abdiquer en sa faveur. Cependant Napoléon avait envoyé à Valençay le duc de San Carlos, naguère le favori du prince des Asturies et depuis longtemps interné à Lons-le-Saulnier; le chanoine Esquoiquiz, José Palafox désiraient recouvrer leur liberté et assurer l'indépendance de leur patrie; le 13 décembre, après de longues négociations, le duc partit pour Madrid, porteur du traité signé le 11, à Valençay, entre l'empereur Napoléon et le roi Ferdinand VII. En même temps et par une autre route, l'illustre défenseur de Saragosse emportait en Espagne une copie des conventions. Désormais Napoléon aspirait à se délivrer du fardeau qu'il avait naguère avidement chargé sur ses épaules. La justice qui préside en définitive aux affaires humaines lui rendait cette renonciation difficile au moment même où les trônes qu'il avait élevés s'écroulaient autour du sien, ou échappaient désormais à son influence. Déjà Murat paraissait ébranlé dans sa fidélité; les manœuvres de l'Autriche avaient agi sur l'esprit de la reine Caroline, toute-puissante dans l'âme de son époux; il prétendait devenir le chef d'une Italie indépendante et en faisait demander les moyens à Napoléon lui-même. Tel était le con-

inutiles, tout a tourné contre nous. La France même serait en danger sans l'énergie et l'union des Français.

« Je n'ai jamais été séduit par la prospérité, l'adversité me trouverait au-dessus de ses atteintes.

« J'ai plusieurs fois donné la paix aux nations lorsqu'elles avaient tout perdu. D'une part de mes conquêtes, j'ai élevé des trônes pour des rois qui m'ont abandonné. — J'avais conçu et exécuté de grands desseins pour la prospérité et le bonheur du monde! Monarque et père, je sens ce que la paix ajoute à la sécurité des trônes et à celle des familles. Des négociations sont entamées avec les puissances coalisées. J'ai adhéré aux bases préliminaires qu'elles ont présentées. J'avais donc l'espoir qu'avant l'ouverture de cette session le congrès de Manheim serait réuni ; mais de nouveaux retards, qui ne sont pas attribués à la France, ont différé ce moment que presse le vœu du monde. J'ai ordonné qu'on vous communiquât toutes les pièces originales qui se trouvent au portefeuille de mon département des affaires étrangères. Vous en prendrez connaissance par l'intermédiaire d'une commission, les orateurs de mon conseil vous feront connaître ma volonté à cet égard. — Rien ne s'oppose de ma part au rétablissement de la paix. Je connais et je partage tous les sentiments des Français. Je dis des Français, parce qu'il n'en est aucun qui désirât la paix au prix de l'honneur. »

« Lorsque l'empereur fit remettre au Sénat et au Corps législatif quelques-unes des pièces de ses négociations avec les puissances coalisées, en provoquant la manifestation de leurs sentiments à ce sujet, dit M. Guizot dans ses mémoires, s'il avait eu le sincère dessein de faire la paix ou de convaincre sérieusement la France que si la paix ne se faisait pas, ce n'était point par l'obstination de sa volonté conquérante, il eût trouvé à coup sûr dans ces deux corps, quelque énervés qu'ils fussent, un énergique et populaire appui. Je voyais souvent et assez intimement trois des cinq membres de la commission du Corps législatif, MM. Maine de Biran, Gallois et Raynouard, et par eux je connaissais bien les dispositions des deux autres, MM. Lainé et Flaugergues. M. Maine de Biran qui faisait partie, avec M. Royer-Collard et moi, d'une petite réunion philosophique où nous causions librement de toutes choses, nous tenait au courant de ce qui se passait dans la commission et dans le Corps législatif lui-même. Quoique royaliste d'origine, il était étranger à tout parti et à toute

intrigue, consciencieux jusqu'au scrupule, timide même quand sa conscience ne lui commandait pas absolument le courage, peu politique par goût et en tout cas fort éloigné de prendre jamais une résolution extrême, ni aucune initiative d'action. M. Gallois, homme du monde et d'étude, libéral modéré de l'école philosophique du dix-huitième siècle, s'occupait plus de soigner sa bibliothèque que de rechercher une importance publique, et voulait s'acquitter dignement envers son pays sans troubler les sereines habitudes de sa vie. Plus vif de manières et de langage, comme Provençal et comme poète, M. Raynouard n'était cependant pas d'humeur aventureuse, et ses plaintes, rudes, disait-on, contre les abus tyranniques de l'administration impériale, n'auraient pas empêché qu'il se contentât de ces satisfactions tempérées qui dans le présent sauvent l'honneur et donnent l'espoir pour l'avenir. M. Flaugergues, honnête républicain qui avait pris le deuil à la mort de Louis XVI, raide d'esprit et de caractère, était capable de résolutions énergiques mais solitaires. Il influait peu sur ses collègues, quoiqu'il parlât beaucoup. M. Lainé, au contraire, avait le cœur chaud et sympathique sous des formes tristes, et l'esprit élevé sans beaucoup d'originalité ni de force; sa parole était pénétrante et saisissante quand il était lui-même ému; républicain jadis, mais resté simplement partisan généreux des idées et des sentiments de liberté, il fut promptement adopté comme le premier homme de la commission et accepta sans hésiter d'être son organe. Mais il n'avait, comme ses collègues, point d'hostilité préméditée ni d'engagement secret contre l'empereur; ils ne voulaient tous que lui porter l'expression sérieuse du vœu de la France, au dehors pour une politique sincèrement pacifique, au dedans pour le respect des droits publics et l'exercice légal du pouvoir. Leur rapport ne fut que l'expression modérée de ces modestes sentiments.

« Avec de tels hommes, animés de telles vues, il était aisé de s'entendre; Napoléon ne voulut pas même écouter. » Il avait d'avance froissé les restes de fierté qui se réveillaient chez le Corps législatif en méconnaissant son droit de présenter une liste de candidats pour la présidence; le duc de Massa (Régnier), naguère grand juge, ministre de la justice, et qui venait d'être remplacé dans le cabinet par le jeune comte Molé, fut nommé président du Corps législatif. Un sénatus-consulte avait annoncé cette transformation. M. Molé invoquait d'étranges motifs pour l'expliquer : « Il peut arriver, dit-il, que les candidats

présentés par le Corps législatif, quelque honorables, quelque distingués qu'ils soient, n'aient jamais été connus personnellement de l'empereur et qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes les formes et les étiquettes du palais. Quand, au contraire, l'empereur choisira directement le président, le Corps législatif sera assuré de trouver en lui un intermédiaire utile, un guide et un appui. »

Le rapport de M. Lainé fut vivement discuté par les commissaires du gouvernement qui assistaient aux réunions des cinq députés. Le duc de Massa s'y trouvait également; il reprochait à M. Raynouard des prétentions inconstitutionnelles; l'auteur des *Templiers* se retourna vivement vers lui : « Je ne vois ici d'inconstitutionnel, dit-il, que votre présence et vos fonctions. »

L'archichancelier Cambacérès avait obtenu quelques adoucissements au texte primitif du rapport; cependant, lorsque ce document fut soumis à l'empereur, sa colère éclata avec violence; il affecta de voir, dans le langage de la commission du Corps législatif, un retour aux prétentions et aux passions des assemblées révolutionnaires; malgré l'insistance de quelques-uns de ses conseillers, Cambacérès et le duc de Rovigo surtout, il résolut de supprimer le rapport et d'ajourner le Corps législatif. Le décret parut au *Moniteur* le 1er janvier 1814; lorsque les députés parurent aux Tuileries pour lui présenter leurs hommages de nouvelle année, l'empereur les arrêta brusquement, s'emportant, avec cet excès de gestes et de langage auquel il était parfois sujet : « Députés du Corps législatif, s'écria-t-il, vous pouviez faire beaucoup de bien, et vous avez fait beaucoup de mal. Je vous avais appelés pour m'aider, et vous êtes venus dire et faire ce qu'il fallait pour seconder l'étranger. Les onze douzièmes d'entre vous sont bons, les autres sont des factieux; vous avez été dupes de ceux-là. Votre commission a été entraînée par l'esprit de la Gironde. M. Lainé, votre rapporteur, est un méchant homme. Il est vendu à l'Angleterre, avec laquelle il correspond par l'intermédiaire de l'avocat Desèze. Je le suivrai de l'œil. Deux batailles perdues en Champagne eussent fait moins de mal que son rapport. M. Raynouard a dit que le maréchal Masséna avait pillé la maison de campagne d'un citoyen, M. Raynouard en a menti..... Comment pouvez-vous me reprocher mes malheurs? Vous dites que l'adversité m'a donné des conseils salutaires. Est-ce par des reproches que vous prétendiez relever l'éclat du trône? Je suis de ces hommes qu'on tue, mais qu'on ne déshonore pas. Qu'est-ce que

le trône au reste? Quatre morceaux de bois recouverts d'un morceau de velours; tout dépend de celui qui s'y assied. Le trône est dans le vœu de la nation. C'est moi qui la représente, on ne peut m'attaquer sans l'attaquer elle-même. Quatre fois j'ai été appelé par elle, j'ai eu les votes de cinq millions de citoyens. J'ai un titre, et vous n'en avez pas. Vous n'êtes que les députés des départements. Est-ce le moment de faire des remontrances quand deux cent mille Cosaques franchissent nos frontières? Vos idéologues demandent des garanties contre le pouvoir; dans ce moment, la France n'en demande que contre l'ennemi! Vous parlez d'abus, de vexations, je sais cela comme vous; cela dépend des circonstances et des malheurs des temps. Pourquoi parler, devant l'Europe armée, de nos débats domestiques? Il faut laver son linge sale en famille. Vous voulez donc imiter l'Assemblée Constituante et recommencer une révolution? Je suis au-dessus de vos déclamations. Dans trois mois, nous aurons la paix ou je serai mort. Les ennemis ne nous ont jamais vaincus; ils ne nous vaincront point, et ils seront chassés plus promptement qu'ils ne sont venus. »

Lors même que ses emportements étaient sincères et douloureux, l'empereur Napoléon en calculait toujours les effets, et cherchait à s'en servir. En faisant communiquer à la commission les pièces de la négociation, il avait interdit au duc de Vicence d'y placer celle qui faisait connaître à quelles conditions les puissances alliées étaient prêtes à traiter, ne voulant, lui, s'engager à aucune base de paix. Le duc de Rovigo se chargea de pousser jusqu'au bout l'indiscrétion de sa colère. « Vos paroles sont bien imprudentes, dit-il aux membres de la commission, lorsqu'il y a un Bourbon à cheval. » « Ainsi, dans la situation la plus extrême, sous le coup des plus éclatants avertissements de Dieu et des hommes, le despote aux abois faisait parade de pouvoir absolu, le conquérant vaincu laissait voir que les négociations de paix n'étaient pour lui qu'un moyen d'attendre le retour des chances de la guerre, et le chef ébranlé de la dynastie nouvelle proclamait lui-même que l'ancienne dynastie était là, prête à lui succéder [1]. »

Le Sénat avait été plus déférent que le Corps législatif; dans son discours, M. de Fontanes avait exprimé le vœu national sous la forme d'un éloge : « Sire, obtenez la paix par un dernier effort digne de

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

vous et des Français, et que votre main, tant de fois victorieuse, laisse échapper ses armes après avoir scellé le repos du monde. » Ce furent les sénateurs que l'empereur chargea de se rendre dans les départements afin d'exciter le zèle patriotique; sa dernière entrevue avec eux fut touchante. Comme le roi Louis XIV, à son lit de mort, tenant entre ses bras le petit prince qui allait devenir le roi Louis XV, il reconnut le tort qu'il avait fait à son peuple : « J'ai trop fait la guerre, j'avais formé d'immenses projets, je voulais assurer à la France l'empire du monde. J'ai trop compté sur ma fortune, j'expierai cette faute. Je ferai la paix, je la ferai telle que les circonstances la demandent; elle ne sera mortifiante que pour moi. C'est moi qui me suis trompé, c'est à moi à souffrir, et non à la France; elle m'a prodigué son sang, elle ne m'a refusé aucun sacrifice. Dites bien aux Français que je ne réclame plus leurs efforts pour moi, pour mes projets, je leur demande uniquement le moyen de rejeter l'ennemi hors du territoire; l'Alsace, la Franche-Comté, la Navarre, le Béarn sont envahis, je veux traiter sur la frontière et non au sein de nos provinces désolées par un essaim de barbares. J'appelle les Français de Paris, de la Bretagne, de la Normandie, de la Champagne, de la Bourgogne et des autres départements au secours de leurs frères; c'est de les arracher aux ennemis qu'il s'agit, il n'est plus question de recouvrer les conquêtes que nous avions faites. »

Napoléon parlait encore de la paix; mais il savait bien que la guerre, la guerre acharnée, désespérée, se préparait seule en ce moment pour la France comme pour lui. Jusqu'au retour de sa campagne de Saxe, après la défaite de Leipzig, il avait voulu marchander les conditions de la paix; ses hésitations et ses mensonges, en attristant ceux des alliés qui étaient favorables aux négociations, avaient fourni des armes aux influences contraires. Le comte de Stein, naguère le meneur du soulèvement national allemand contre Napoléon, maintenant l'administrateur des territoires allemands reconquis sur la France, était ouvertement hostile à toute tendance pacifique; auprès de l'empereur Alexandre, et déjà dans sa confidence, le comte Pozzo di Borgo déployait contre l'empereur Napoléon une de ces haines héréditaires, à la fois persévérantes et passionnées, qu'on est convenu d'appeler des haines de Corse. Issu d'une famille de tout temps ennemie de la famille Bonaparte, appartenant par tradition dans sa patrie au parti aristocratique, vaincu en Corse par la Révolution française

partie de son armée contre le général Molitor, qui disposait d'un très-petit nombre de troupes. Lorsque le général se porta sur Utrecht pour garder la ligne de Naarden à Gorkum, l'insurrection nationale éclata sur-le-champ à Amsterdam, aux cris mille fois répétés de « Vive Orange! » Les patriciens d'Amsterdam, fermes soutiens de la vieille république des Provinces-Unies, comprirent que le peuple avait besoin de se rallier autour du grand souvenir de la maison de Nassau, deux fois sa libératrice de la plus cruelle oppression; ils acceptèrent la révolution populaire et ne dissimulèrent point à l'architrésorier Lebrun leur résolution de soutenir la cause de l'indépendance nationale; dès lors les autorités françaises, civiles et militaires, se trouvaient hors d'état de résister au mouvement national; le général Molitor se retira sur le Wahal et le prince Lebrun prit son chemin vers la France. Toutes les villes de Hollande imitèrent l'exemple d'Amsterdam; le prince d'Orange y fit peu après son entrée. Un corps de six mille Anglais débarqua sur les côtes. La fondation d'un royaume des Pays-Bas devint le plus important article des nouvelles instructions de Lord Aberdeen. Désormais les puissances alliées cessaient de maintenir les propositions de Francfort que l'empereur Napoléon consentait enfin à accepter comme base des négociations. Sur les pas de l'Angleterre, les souverains n'admettaient plus pour la France d'autres limites que celles de 1790.

Cependant, après de longues hésitations et des dissensions intérieures qui avaient mis en danger la coalition elle-même, les armées alliées avaient violé la neutralité suisse que la diète avait pris soin de faire reconnaître par Napoléon lui-même. L'empereur avait en effet rappelé ses troupes du Tessin, déclarant que son titre de médiateur de la Confédération suisse était uniquement destiné à rappeler les services rendus à la Suisse par la France. Des soulèvements qui avaient eu lieu à Berne et dans quelques autres villes en faveur d'une contre-révolution, servirent les désirs du prince de Schwartzenberg et les intentions antérieures des Autrichiens. Le 21 décembre 1813, les Autrichiens et les Russes, marchant par Berne et Genève, s'avancèrent vers Besançon et Dôle, tandis que les Bavarois marchaient sur Belfort. Les Prussiens, avec Blücher, attendaient entre Mayence et Coblentz le moment de franchir à leur tour le Rhin; ils se dirigèrent aussitôt vers les forteresses qui protégeaient ce fleuve. L'armée alliée s'élevait environ à deux cent mille hommes. L'empereur avait envoyé en toute hâte ses

conscrits aux maréchaux Macdonald, Marmont et Victor, chargés de défendre les frontières du Rhin. Il organisait en même temps une armée à Lyon, dans le but de fermer les débouchés de la Suisse et de la Savoie. Il confia au vieux maréchal Kellermann, duc de Valmy, le soin d'organiser sous Paris une armée de réserve, et il partit lui-même pour Châlons le 25 janvier 1814, disant tendrement à sa femme un adieu qu'il ne savait pas être le dernier, et la laissant chargée des soins de la régence sous la direction de l'archichancelier Cambacérès. En formant le conseil dans lequel il n'avait pas pu se dispenser de placer M. de Talleyrand, il avait hautement annoncé sa défiance. « Je sais bien, avait-il dit, que j'ai à Paris d'autres ennemis que ceux que je vais combattre, et que mon absence leur laissera le champ libre. » Il avait cependant rappelé auprès de lui le roi Joseph, auquel il avait recommandé l'impératrice et son fils; Murat venait d'accomplir ouvertement sa défection. Le gouvernement des Cortès espagnoles n'avait pas répondu à la communication du traité conclu avec le roi Ferdinand. Lord Wellington et les Anglais menaçaient toujours les départements du Midi, l'armée d'Espagne n'était donc pas disponible. Napoléon venait de faire partir le pape pour Savone, préparant cette restitution des États Romains à laquelle il paraissait décidé. Il avait envoyé M. de Caulaincourt lui-même au quartier général des souverains alliés qui se trouvait déjà à Lunéville, en le chargeant de réclamer une réponse aux propositions pacifiques naguère envoyées de Francfort par M. de Saint-Aignan. « L'empereur, écrivait son plénipotentiaire, avait adhéré aux bases projetées et s'étonnait de voir languir la négociation. »

Les plus fidèles serviteurs de l'empereur Napoléon ne se trompaient pas sur l'inefficacité des derniers efforts qu'il tentait encore pour défendre sa puissance ébranlée. « Nous allons remplir une tâche difficile et surtout bien inutile, disait le duc de Vicence en quittant Paris; quoi que nous fassions, l'ère des Napoléons touche à sa fin et celle des Bourbons recommence. » Napoléon lui-même jugeait sans illusions les terribles effets de cette invasion qu'il voulait arrêter avec des forces épuisées dans un pays dépeuplé par la guerre. Un de ses ministres[1] lui demandait ses instructions pour le cas où les communications viendraient à être interceptées entre Paris bloqué par l'ennemi et le quar-

1. M. de Vieil-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. Ier.

tier général : « Mon cher, répondit-il, si l'ennemi arrive aux portes de Paris, il n'y a plus d'empire. »

« J'ai encore devant les yeux l'aspect de Paris, entre autres de la rue de Rivoli que l'on commençait alors à construire, dit M. Guizot dans ses Mémoires. Point d'ouvriers, point de mouvement, des matériaux entassés sans emploi, des échafaudages déserts, des constructions abandonnées faute d'argent, de bras et de confiance, des ruines neuves. Partout dans la population un air de malaise et d'oisiveté inquiète, comme des gens à qui manquent également le travail et le repos. Sur les routes, dans les villes et dans les campagnes, même apparence d'inaction et d'agitation, même appauvrissement visible du pays, beaucoup plus de femmes et d'enfants que d'hommes ; de jeunes conscrits tristement en marche pour leur corps, des malades et des blessés refluant à l'intérieur, une nation mutilée et exténuée. Et, à côté de cette détresse matérielle, une grande perplexité morale, le trouble de sentiments contraires, le désir ardent de la paix et la haine violente de l'étranger, des alternatives envers Napoléon d'irritation et de sympathie, tantôt maudit comme l'auteur de tant de souffrances, tantôt célébré comme le défenseur de la patrie et vengeur de ses injures.... Il n'y avait point d'enthousiasme pour sa défense, et peu de confiance dans son succès, mais personne ne tentait rien contre lui ; des conversations malveillantes, quelques avertissements préparatoires, quelques allées et venues à raison de l'issue qu'on prévoyait, c'était là tout. L'empereur agissait en pleine liberté et avec toute la force que comportait son isolement et l'épuisement moral et matériel du pays. On n'a jamais vu une telle inertie publique au milieu de tant d'anxiété nationale, ni des mécontents s'abstenant à ce point de toute action, ni des agents si empressés à désavouer leur maître en restant si dociles à le servir. C'était une nation de spectateurs harassés, qui avaient perdu toute habitude d'intervenir eux-mêmes dans leur propre sort, et qui ne savaient quel dénoûment ils devaient désirer ou craindre à ce drame terrible dont ils étaient l'enjeu. »

Les péripéties du drame devenaient chaque jour plus pressantes ; surpris avec des forces insuffisantes et mal préparées, les maréchaux Victor, Marmont et Ney s'étaient vus forcés d'abandonner leurs positions et de se replier sur le revers des Vosges. Les administrations départementales se retiraient devant l'ennemi, lui livrant ainsi sans résistance l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté. La population

tantes négociations qui se préparaient. Châtillon-sur-Seine était désigné comme le siège du futur congrès. M. de Caulaincourt n'avait jusqu'alors reçu que des réponses évasives. Il était resté aux avant-postes de l'armée ennemie. « On attendait lord Castlereagh, » lui avait fait dire M. de Metternich.

Disciple favori de M. Pitt, et passionnément engagé depuis le début de sa carrière politique dans la résistance contre la France révolutionnaire, républicaine ou absolutiste, lord Castlereagh apportait au congrès le poids d'une situation qui devait nécessairement devenir prépondérante. Son esprit ferme et simple, son caractère résolu le rendaient propre à jouer le grand rôle réservé à l'Angleterre dans le congrès des nations. Dès longtemps, elle avait soutenu de ses ressources pécuniaires une grande partie du fardeau de la guerre; seule elle était constamment restée hostile à Napoléon et n'avait jamais subi son joug; son adhésion ou son opposition devaient décider la paix ou la guerre; toutes les puissances étaient disposées à lui faire de grandes concessions. La fondation du royaume des Pays-Bas, avec la possibilité d'une union matrimoniale qui rattacherait le nouvel État à la monarchie anglaise, et la France réduite à ses frontières de 1790, tels furent les points fixes posés dès le début des négociations par le chef du cabinet anglais. Il n'admettait même pas qu'on discutât la question du droit maritime; ses conditions acceptées, il porta tout le poids de son influence du côté de la modération, et il entra avec l'Autriche dans un accord de pensées et de volontés que ne troublait point la question dynastique française. Le sentiment populaire en Angleterre devenait de plus en plus favorable à la restauration de la maison de Bourbon, on la regardait comme nécessaire à la paix. Les diplomates réunis à Langres n'étaient pas encore arrêtés sur ce point; tous prévoyaient cependant que la question du maintien du trône impérial ne serait pas une cause de discorde pour la coalition; l'empereur François laissait entendre qu'il ne réclamait pas la couronne pour son petit-fils, dans le cas où son gendre viendrait à être renversé. La pensée de placer Bernadotte sur le trône de France avait parfois traversé l'esprit de l'empereur Alexandre.

Déjà les plénipotentiaires étaient désignés pour toutes les nations coalisées; MM. de Metternich et de Stadion pour l'Autriche, Lord Castlereagh et Lord Aberdeen pour l'Angleterre, le comte Pozzo di Borgo et M. de Rasoumoffski pour la Russie, Guillaume de Humboldt pour la

tends à les voir d'eux-mêmes s'organiser en bandes. Vous devez faire un tableau énergique de ces excès. Des bourgs de deux mille âmes, comme Brienne, n'ont plus personne! »

La proposition d'un armistice, présentée par M. de Caulaincourt, avait été repoussée par M. de Metternich sans être même communiquée au congrès, à la grande indignation de l'empereur. « La lettre que M. de Metternich vous a adressée est tout à fait ridicule, écrivait-il le 4 et le 5 février à M. de Caulaincourt : mais j'y reconnais ce que j'ai toujours vu depuis longtemps, c'est qu'il croit mener l'Europe, et que tout le monde le mène; il était bien naturel que, au moment où la négociation s'ouvrait, on restât quelques jours sans rien faire, sans même faire d'armistice pour cela. — Je suis resté aujourd'hui à Troyes, croyant avoir des nouvelles du congrès et des conférences du 3. Il paraît que vous n'avez commencé que le 4. Si l'on veut la paix et que ce ne soit pas un masque pour prolonger avec unanimité les hostilités, il faut en finir promptement, et dès les premières conférences on devrait pouvoir arrêter les choses; car enfin, sous peu de jours, il y aura une affaire générale qui décidera tout. Je me rends à Nogent à la rencontre de vingt mille hommes de l'armée d'Espagne qui arrivent demain et après-demain. Il deviendra nécessaire après d'avoir une affaire pour couvrir Paris. Il faut donc décider tout de suite les affaires. Comme les alliés ont déjà arrêté les bases, vous devez les avoir déjà, les accepter si elles sont acceptables, et dans le cas contraire nous courrons les chances d'une bataille et même de la perte de Paris et de tout ce qui s'en suivra. J'ai dit à la Besnardière tout ce que je pense sur l'état actuel de la France et sur la nécessité de nous délivrer de ces hôtes qui mettent le pays à feu et au pillage. — Vous devez déjà savoir à quoi vous en tenir. »

C'était précisément ce qu'ignorait encore M. de Caulaincourt. Le secret le plus absolu régnait sur les conditions qui devaient être offertes à la France; notre plénipotentiaire n'avait rien pu apprendre même auprès de Lord Aberdeen, le plus modéré et, pour nous, le plus bienveillant de tous les diplomates réunis à Châtillon. Pressé de toutes parts par les instances de ses conseillers, par les terreurs de l'impératrice, du roi Joseph et de Louis Bonaparte, l'empereur avait consenti, non sans humeur, à accorder carte blanche à M. de Caulaincourt. Cette liberté dura peu; elle n'avait pas été sincère dans la pensée de Napoléon. Quelques jours plus tard, reprenant ses opérations mili-

taires, il ordonnait à son ministre de ne point se hâter. Déjà l'espérance renaissait dans cette âme indomptable ; mais le duc de Vicence ne pouvait partager ses illusions, il savait désormais quelles étaient ces conditions de paix que nul n'avait osé énoncer d'avance et qui se trouvaient substituées aux propositions de Francfort. La France réduite à ses frontières de 1790, privée des conquêtes de la République comme

L'INVASION.

de celles de l'Empire, isolée en Europe et sans voix dans le concert des puissances qui devaient décider du sort des pays soustraits à son autorité, une réponse immédiate exigée à ces offres insultantes, telle était la déchéance que les souverains coalisés prétendaient imposer à la France, naguère encore bercée par l'espoir de conserver les Alpes et le Rhin ! Le désespoir de M. de Caulaincourt s'accrut bientôt lorsqu'il put s'assurer qu'en usant dans toute leur étendue des pouvoirs qu'il possédait encore, il n'obtiendrait pas la cessation immédiate des hostilités, seule espérance qu'on pût conserver de sauver Paris. Son indi-

gnation et ses réclamations restant sans effet, il fit tenir à l'empereur les douloureux détails de la négociation; les conférences venaient d'être suspendues par le désir formel de l'empereur Alexandre. Napoléon avait quitté Troyes; il marchait de nouveau contre Blücher, épiant son ennemi et le moment favorable où quelque faute lui permettrait de reprendre l'avantage. « Il serait possible que l'armée de Blücher se portât entre la Marne et l'Aube, du côté de Vitry et de Châlons, avait-il écrit le 2 février au duc de Feltre; selon les circonstances, j'opérerai pour retarder le mouvement de la colonne qu'on m'assure se diriger par Sens sur Paris, ou pour revenir manœuvrer sur Blücher et retarder sa marche. »

« Le jour était venu où la gloire même ne répare plus les fautes qu'elle couvre encore. La campagne de 1814, ce chef-d'œuvre continu d'habileté et d'héroïsme du chef comme des soldats, n'en porta pas moins l'empreinte de la fausse pensée et de la fausse situation de l'empereur. Il flotta constamment entre la nécessité de couvrir Paris et sa passion de reconquérir l'Europe, voulant sauver à la fois son trône et son ambition et changeant à chaque instant de tactique, selon que le péril fatal ou la chance favorable lui semblait l'emporter. Dieu vengeait la justice et le bon sens en condamnant le génie qui les avait tant bravés à succomber dans l'hésitation et le tâtonnement sous le poids de ses inconciliables désirs et de ses impossibles volontés[1]. »

Avant de fondre sur les ennemis à la tête des soldats héroïques qu'il avait ramassés autour de lui, l'empereur Napoléon avait pris soin de détruire les funestes entraves qui depuis longtemps gênaient sa politique. Il avait donné l'ordre de ramener à Rome le pape, qui pouvait le servir en embarrassant le roi de Naples dans sa trahison. Il avait ouvert les portes du château de Valençay à Ferdinand VII, qui promettait de rester fidèle au traité récemment conclu, dont il pouvait seul imposer les conditions à son peuple. Il ordonna au maréchal Suchet d'évacuer la Catalogne et d'expédier ses troupes sur Lyon. Le prince Eugène devait évacuer l'Italie et se porter dans la même direction. Cinquante mille hommes de vieilles troupes menaceraient ainsi les coalisés et pouvaient les détourner de leur marche sur Paris.

C'était Paris, en effet, que Napoléon voulait à tout prix protéger, tout en sentant vivement le péril qui le menaçait. Il avait donné

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

ordre, au cas de l'approche des ennemis, que le roi de Rome et l'impératrice fussent emmenés sur la Loire. L'alarme croissante des habitants de la capitale avait fait hésiter à suivre cette conduite, qui devait naturellement jeter la terreur dans Paris. L'empereur écrivit à son frère le roi Joseph, le 8 février, de Nogent :

« J'avoue que votre lettre du 7 au soir m'a fait mal, parce que je ne vois aucune tenue dans vos idées et que vous vous laissez aller aux bavardages et aux opinions d'un tas de personnes qui ne réfléchissent pas. Or, je vous parlerai franchement : si Talleyrand est pour quelque chose dans cette opinion de laisser l'impératrice à Paris dans le cas où nos forces l'évacueraient, c'est une trahison qu'ils doivent comploter. Je vous le répète, méfiez-vous de cet homme. Je le pratique depuis seize ans, j'ai même eu de la faveur pour lui, mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre maison, à présent que la fortune l'abandonne depuis quelque temps. Tenez-vous aux conseils que j'ai donnés. J'en sais plus que ces gens-là. S'il arrivait bataille perdue et nouvelle de ma mort, vous en seriez instruit avant mes ministres. Faites partir l'impératrice et le roi de Rome pour Rambouillet, ordonnez au Sénat, au Conseil d'État et à toutes les troupes de se réunir sur la Loire, laissez à Paris ou le préfet, ou un commissaire impérial, ou un maire. Ne laissez jamais tomber l'impératrice et le roi de Rome entre les mains de l'ennemi. Soyez certain que dès ce moment l'Autriche serait désintéressée et qu'elle l'emmènerait à Vienne avec un bel apanage, et, sous le prétexte de voir l'impératrice heureuse, on ferait adopter aux Français tout ce que le régent d'Angleterre et la Russie pourraient leur suggérer. Tout notre parti se trouverait par là détruit par cette horrible ligue entre les républicains et les royalistes qui l'auraient tué, au lieu que, dans le cas opposé, l'esprit national et le grand nombre d'intéressés à la Révolution rendraient le résultat incalculable. Au reste, il est possible que, l'ennemi s'approchant de Paris, je le batte; il est possible aussi que je fasse la paix sous peu de jours. Mais il résulte toujours de cette lettre du 7 à onze heures du soir que vous n'avez pas de moyens de défense. Pour comprendre les choses que je vous conseille, je trouve toujours votre jugement faux. D'ailleurs l'intérêt même du pays ne peut pas être séparé de leurs personnes, et depuis que le monde est monde, je n'ai jamais vu qu'un souverain se laissât prendre dans des villes ouvertes. Le malheureux roi de Saxe eut le tort de se laisser prendre à Leipzig; il perdit ses États et fut

prisonnier. Dans les circonstances bien difficiles de la crise des évènements, on fait ce qu'on doit et on laisse aller le reste. Or, si je vis, on doit m'obéir, et je ne doute pas qu'on s'y conforme; si je meurs, mon fils régnant et l'impératrice régente doivent, pour l'honneur des Français, ne pas se laisser prendre et se retirer au dernier village avec leurs derniers soldats. Souvenez-vous de ce que disait la femme de Philippe V. Que dirait-on, en effet, de l'impératrice? qu'elle a abandonné le trône de son fils et le nôtre. Et les alliés aimeraient mieux en finir en les conduisant prisonniers à Vienne. Je suis surpris que vous ne conceviez pas cela. Je vois que la peur fait tourner toutes les têtes à Paris. Quant à mon opinion, je préférerais qu'on égorgeât mon fils plutôt que de le voir jamais élevé à Vienne, comme prince autrichien, et j'ai assez bonne opinion de l'impératrice pour être aussi persuadé qu'elle est de cet avis, autant qu'une femme et une mère peuvent l'être. Je n'ai jamais vu représenter Andromaque que je n'aie plaint le sort d'Astyanax survivant à sa maison, et que je n'aie regardé comme un bonheur pour lui de ne pas survivre à son père. »

La tempête devait renverser tout l'édifice qu'il avait construit, plus complètement que ne le prévoyait Napoléon, sans lui réserver cette faveur de le frapper de la foudre. Il avait bien jugé du malheur de son fils et du triste sort qui attendait son Astyanax. L'impératrice Marie-Louise n'était pas une Andromaque.

Alors commença la *grande semaine*, comme on a nommé le dernier effort de l'empereur Napoléon et de la France contre la masse écrasante de leurs ennemis, contre les douleurs et les humiliations de l'invasion qu'ils avaient naguère infligées à tous les peuples coalisés contre eux. Les souverains alliés avaient résolu de refouler l'empereur vers Paris, en le débordant tantôt sur une aile, tantôt sur l'autre, pour se jeter enfin tous ensemble sur ses forces épuisées, afin de le détruire. Blücher avait rallié les renforts qui venaient d'arriver : York, Langeron, Kleist : l'armée de Silésie comptait désormais soixante mille hommes. Il s'avançait de concert avec le prince de Schwartzenberg, qui conservait cent trente mille hommes. Les Prussiens devaient manœuvrer sur la Marne, repousser le maréchal Macdonald, qui couvrait Paris, et prendre Napoléon par derrière, afin de l'envelopper dans un réseau ennemi. Comme les deux armées se séparaient pour accomplir leur mouvement, le prince de Schwartzenberg, voulant préserver son flanc gauche contre les troupes qui arrivaient, disait-on,

de Lyon, augmenta insensiblement la distance entre Blücher et lui. Napoléon s'en aperçut, et, s'élançant comme un tigre sur sa proie, il atteignit Sézanne, traversa les marais de Saint-Gond et fondit, le 10 février, sur le corps russe d'Olsouvieff, qui occupait le plateau de Champaubert. Le corps était peu considérable, il fut anéanti; on s'empara du général et de son état-major. Le 11, Napoléon s'avançait contre Montmirail, à la poursuite de Sacken, qui suivait la rive gauche de la Marne dans sa marche contre le maréchal Macdonald. Le général York longeait la rive droite. Il voulut traverser la rivière pour appuyer Sacken, mais déjà celui-ci avait été vaincu entre l'Épine-aux-Bois et Marchais (11 février). A son tour, le 12, York fut assailli, à Château-Thierry, par la cavalerie de Napoléon; l'infanterie, massée devant la ville, fut rompue. Français et coalisés entrèrent en combattant dans les rues; les habitants secondaient les efforts de l'empereur, car ils avaient été maltraités par les Prussiens. Malheureusement ceux-ci avaient détruit le pont sur la Marne. La poursuite fut un instant interrompue; mais pendant que Napoléon rétablissait ses communications (13 février), Blücher se reportait de sa personne sur Montmirail. Le maréchal Marmont, chargé de garder cette région, n'était pas de force à lui résister, il se replia sur Vauchamps. L'empereur y courut; le 14, après un combat très-vif, Blücher fut repoussé et subit de grandes pertes. Les quatre engagements avec l'armée de Silésie avaient valu à Napoléon dix-huit mille prisonniers, qu'il envoya sur-le-champ à Paris afin de relever les courages abattus. Il n'y réussit qu'imparfaitement; pendant que Blücher était battu sur la Marne, le prince de Schwartzenberg remontait la Seine et s'approchait de la capitale. L'empereur Alexandre, agité contre Napoléon d'une passion orgueilleuse et vindicative, pressait les mouvements des armées et s'opposait à la reprise des négociations; il avait recommandé à Blücher de l'attendre avant d'entrer dans Paris. L'Autriche et l'Angleterre insistaient cependant sur la nécessité des conférences; M. de Metternich avait montré la lettre de M. de Caulaincourt, écrite à Châtillon, pour obtenir au moins la cessation immédiate des hostilités. Ce fut sur cette base, supposant l'acceptation de toutes les conditions imposées à la France, que furent rédigés les préliminaires de la paix. La dureté des termes fut une concession accordée à l'empereur Alexandre.

Napoléon venait de remonter jusqu'à Meaux et Guignes, rejoignant sur l'Yères les maréchaux Victor et Oudinot; il attaqua dans Mormant

l'avant-garde du comte Wittgenstein (17 février), la battit et se dirigea aussitôt vers les ponts de la Seine, à Nogent, à Bray et à Montereau; quelque lenteur dans les opérations du maréchal Victor retarda ce mouvement, à la grande colère de l'empereur; une vive action, qui avait eu lieu le 17 à Villeneuve sous les ordres du général Gérard, restait ainsi sans résultat; ce fut le 18 seulement que le pont de Montereau put être enlevé sur les Wurtembergeois qui le défendaient. Le comte de Colleredo, avec ses Autrichiens, avait eu le temps de se retirer; Napoléon s'avançait sur la Seine contre le gros de l'armée du prince de Schwartzenberg; déjà nos troupes défilaient par Montereau, marchant vers Nogent et vers Troyes, qu'occupait encore l'empereur François.

Au moment où il montait à cheval à Nangis après les combats de Mormant et de Villeneuve, l'empereur avait inopinément reçu la demande d'une audience du comte de Parr, aide de camp du prince de Schwartzenberg. Celui-ci proposait une suspension d'armes, et faisait valoir la reprise des conférences, qui devait au moins ralentir les hostilités. Napoléon différa sa réponse et poursuivit sa route vers Montereau, mais il avait puisé dans cette démarche des alliés une espérance et des illusions nouvelles. Il écrivit à l'instant même à M. de Caulaincourt : « Je vous ai donné carte blanche pour sauver Paris et éviter une bataille qui était la dernière espérance de la nation. La bataille a eu lieu, la Providence a béni nos armes. J'ai fait trente à quarante mille prisonniers, j'ai pris deux cents pièces de canon, un grand nombre de généraux et détruit plusieurs armées presque sans coup férir. J'ai entamé hier l'armée du prince de Schwartzenberg que j'espère détruire avant qu'elle ait repassé nos frontières. Votre attitude doit être la même ; vous devez tout faire pour la paix, mais mon intention est que vous ne signiez rien sans mon ordre, parce que seul je connais ma position. Si les alliés eussent accepté vos propositions le 9, il n'y aurait pas eu de bataille, je n'aurais pas couru les chances de la fortune dans un moment où le moindre insuccès perdait la France, enfin je n'aurais pas connu le secret de leur faiblesse; il est juste qu'en retour j'aie les avantages des chances qui ont tourné pour moi. Je veux la paix, mais ce n'en serait pas une que celle qui imposerait à la France des conditions plus humiliantes que les bases de Francfort. Ma position est certainement plus avantageuse qu'à l'époque où les alliés étaient à Francfort; ils pouvaient me braver, je n'avais obtenu aucun avantage

BATAILLE DE MONTMIRAIL.

sur eux et ils étaient loin de mon territoire. Aujourd'hui c'est bien différent. J'ai eu d'immenses avantages sur eux, et des avantages tels qu'une carrière militaire de vingt ans et de quelque illustration n'en présente pas de pareils. Je suis prêt à cesser les hostilités et à laisser les ennemis rentrer tranquilles chez eux, s'ils signent des préliminaires basés sur les propositions de Francfort. »

Tandis qu'il énumérait les retours favorables de la fortune et qu'il comptait ses chances, le grand joueur semblait oublier quelles cartes l'ennemi tenait dans sa main ; dans ses courageuses illusions il métamorphosait la force en faiblesse et s'appuyait sur l'invasion comme sur un argument funeste pour les coalisés. A Châtillon, M. de Caulaincourt contemplait amèrement le revers de la médaille; il avait reçu le 17 le projet des préliminaires, aussi dur que le protocole du 9, plus rude encore dans la forme, car tous les sacrifices exigés de la France étaient longuement énumérés. D'après ces conditions, les hostilités devaient cesser sur-le-champ. La seule restitution promise à la France était celle de la Martinique et de la Guadeloupe dans le cas où la Suède consentirait à rétrocéder cette colonie qui lui avait été abandonnée par l'Angleterre. M. de Caulaincourt envoya le projet à l'empereur. Le plénipotentiaire, désolé, mais impuissant, avait écouté en silence des propositions qui lui brisaient le cœur ; la colère de son maître éclata comme de coutume avec une éloquente violence :

« Je vous considère comme en chartre privée, ne sachant rien de mes affaires et influencé par des imposteurs, écrivit-il le 19 février à M. de Caulaincourt. Aussitôt que je serai à Troyes, je vous enverrai le contre-projet que vous aurez à donner. Je rends grâces au ciel d'avoir cette note, car il n'y aura pas un Français dont elle ne fasse bouillir le sang d'indignation. C'est pour cela que je veux faire moi-même mon ultimatum. Je préférerais cent fois la perte de Paris au déshonneur et à l'anéantissement de la France. Je suis mécontent que vous n'ayez pas fait connaître dans une note que la France, pour être aussi forte qu'elle l'était en 1789, doit avoir ses limites naturelles en compensation du partage de la Pologne, de la destruction du clergé d'Allemagne et des grandes acquisitions faites par l'Angleterre en Asie. Dites que vous attendez des ordres de votre gouvernement et qu'il est tout simple qu'on vous les fasse attendre, puisqu'on oblige vos courriers à faire des détours de soixante et douze lieues, et qu'il vous en manque déjà trois. J'ai ordonné l'arrestation des courriers anglais. Je

suis si ému de l'infâme proposition que vous m'envoyez, que je me crois déshonoré, rien que de m'être mis dans le cas qu'on vous l'ait proposée. Je vous ferai connaître de Troyes mes intentions, mais je crois que j'aurais mieux aimé perdre Paris que de voir faire de telles propositions au peuple français. Vous parlez toujours des Bourbons : je préférerais voir les Bourbons en France à des conditions raisonnables, aux infâmes propositions que vous m'envoyez. Je vous réitère l'ordre de déclarer au protocole que les limites naturelles ne donnent à la France que le même pouvoir qu'avait Louis XVI. »

Tandis que l'armée s'avançait au delà de Montereau, l'empereur Napoléon, arrêté dans le château de Surville, prenait le temps de jeter un coup d'œil sur les affaires qu'il dirigeait encore sur divers points de l'Europe, partout menacés par l'ennemi. Le prince Eugène avait battu les Autrichiens sur le Mincio, et la joie de ce succès avait malheureusement décidé l'empereur à retenir encore dans ses mains l'Italie comme un gage de ses victoires et un utile appoint dans les négociations pendantes. Le maréchal Suchet avait dû évacuer la Catalogne et se retirer sur Lyon. Le maréchal Soult contenait encore Lord Wellington et les Anglais sur l'Adour; il avait dû abandonner la ligne de la Bidassoa et celle de la Nive. Le général Maison, avec un corps insuffisant, défendait nos positions en Belgique; Carnot avait offert ses services à l'empereur et tenait Anvers avec une garnison décimée par le bombardement. Le maréchal Augereau se débattait à Lyon contre les difficultés de l'organisation des recrues et des gardes nationales. Il attendait impatiemment les troupes d'Espagne, afin d'entrer en campagne et de gagner Châlons et Besançon pour inquiéter les coalisés. Napoléon lui reprochait amèrement ses lenteurs :

« Le ministre de la guerre m'a mis sous les yeux la lettre que vous lui avez écrite le 16. Cette lettre m'a vivement peiné. Quoi! six heures après avoir reçu les premières troupes venant d'Espagne vous n'étiez pas déjà en campagne! Six heures de repos leur suffisaient. J'ai remporté le combat de Nangis avec la brigade de dragons venant d'Espagne qui de Bayonne n'avait pas encore débridé. Les six bataillons de la division de Nîmes manquent, dites-vous, d'habillement et d'équipement et sont sans instruction; quelle pauvre raison vous me donnez-là, Augereau! J'ai détruit quatre-vingt mille ennemis avec des bataillons composés de conscrits, n'ayant pas de gibernes et mal habillés! Les gardes nationales, dites-vous, sont pitoyables: j'en ai eu quatre

mille venant d'Angers et de Bretagne, en chapeaux ronds, sans gibernes, avec des sabots, mais ayant de bons fusils : j'en ai tiré parti. Il n'y a pas d'argent, continuez-vous ; et d'où espérez-vous tirer de l'argent? Vous ne pourrez en avoir que quand nous aurons arraché nos recettes des mains de l'ennemi. Vous manquez d'attelages, prenez-en partout. Vous n'avez pas de magasins, ceci est par trop ridicule. Je vous ordonne de partir douze heures après la réception de la présente lettre pour vous mettre en campagne. Si vous êtes toujours l'Augereau de Castiglione, gardez le commandement; si vos soixante ans pèsent sur vous, quittez-le et remettez-le au plus ancien de vos officiers généraux. Vous devez avoir un noyau de plus de six mille hommes de troupes d'élite. Je n'en ai pas tant, et j'ai pourtant détruit trois armées, fait quarante mille prisonniers, pris deux cents pièces de canon et sauvé trois fois la capitale. L'ennemi fuit de tous côtés sur Troyes. Soyez le premier aux balles. Il n'est plus question d'agir comme dans les derniers temps, mais il faut reprendre ses bottes et sa résolution de 93! Quand les Français verront votre panache aux avant-postes et qu'ils vous verront vous exposer le premier aux coups de fusil, vous en ferez ce que vous voudrez! »

Napoléon cependant avait quitté Montereau avec soixante-dix mille hommes; jamais depuis le début de la campagne il n'avait disposé de forces aussi considérables; il comptait passer la Seine à Méry, devancer le prince de Schwartzenberg dans les environs de Troyes et lui offrir le combat après avoir repassé la rivière. Mais Blücher venait d'apparaître sur la rive droite, ayant promptement rallié tous les débris de ses corps; un engagement eut lieu le 22 sur le pont à demi détruit de Méry; la ville était en flammes et nos soldats furent obligés de se retirer. L'empereur prit la grande route de Troyes, s'attendant à rencontrer les Autrichiens et à livrer bataille; la prudence du prince de Schwartzenberg l'avait retenu, et Napoléon reçut entre Chatres et Troyes une nouvelle proposition d'armistice. Convaincu dès lors des embarras des coalisés comme de la supériorité renaissante de ses armes, il éluda la réponse aux messages des Autrichiens et succéda dans Troyes à l'arrière-garde des princes alliés qui se retirait devant lui. Dès le 21, de Nogent-sur-Seine, il avait écrit à l'empereur François, cherchant d'une manière détournée à le détacher de la coalition, en faisant valoir à ses yeux les intérêts de ses États comme de sa famille. Les avances pacifiques restèrent des deux parts sans résultat.

Un aide de camp de l'empereur, M. le comte de Flahaut, fut envoyé aux avant-postes ennemis, et les pourparlers s'ouvrirent au village de Lusigny. Il s'agissait uniquement, dirent les commissaires étrangers, de la fixation de la ligne de démarcation entre les armées pendant la durée de la négociation. Le point de départ et les intentions des belligérants étant absolument contradictoires, la rupture était inévitable. Cependant les hostilités n'étaient point suspendues; le 26 février, Napoléon quitta de nouveau Troyes pour s'avancer contre Blücher.

L'ardeur du général prussien s'irritait souvent de la prudence de son souverain; il s'adressait à l'empereur Alexandre, personnellement engagé dans la lutte contre Napoléon; au lendemain des combats qui avaient failli anéantir l'armée de Silésie, il demanda qu'on lui adjoignît les corps de Bulow et de Wintzingerode. Ces cinquante mille hommes servaient sous le prince royal de Suède, toujours absorbé par sa conquête de la Norvège; les souverains coalisés redoutaient l'irritation de Bernadotte qui pouvait le porter à se séparer d'eux. Déjà il avait conçu beaucoup d'humeur de la protection accordée par l'Autriche au Danemark, comme du refus qui lui avait été fait d'admettre un plénipotentiaire suédois au congrès. Les grandes puissances avaient accepté la mission de traiter pour les petits États. Le conseil des princes coalisés avait été réuni; lord Castlereagh prit sur lui d'obtenir le consentement du prince royal de Suède. Les subsides de l'Angleterre étaient indispensables à Bernadotte; le chef du cabinet anglais disposait d'ailleurs à son gré du corps d'armée qui venait de se former en Hollande sous les ordres du prince d'Orange; le chiffre en devait à peu près égaler les corps détachés de l'armée du Nord; lord Castlereagh plaça sous le commandement de Bernadotte ces troupes soldées par la Grande-Bretagne. En même temps, et pour éviter des froissements qui menaçaient fréquemment l'existence même de la coalition, le plénipotentiaire anglais proposa de conclure, entre les quatre grandes puissances, un traité qui les liât solennellement les unes aux autres, d'abord jusqu'à la conclusion de la guerre actuelle, et pour vingt années au delà. Tant que la paix n'était pas signée au gré de la coalition, chacune des parties contractantes devait fournir un contingent de cent cinquante mille hommes. Après la paix, chaque puissance devait conserver une armée de soixante mille hommes au service de ceux des alliés qui pourraient se voir attaqués par la France. L'Angleterre se chargeait en outre, pendant toute la durée de la guerre, de

fournir, individuellement et chaque année, à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse un subside de cinquante millions; par cette initiative hardie, lord Castlereagh assurait à son pays comme à lui-même une indiscutable prépondérance dans le congrès et dans toutes les résolutions, militaires ou diplomatiques, que devraient prendre les puissances coalisées. Le traité fut signé le 1er mars à Chaumont, où se trouvaient alors les quartiers généraux des souverains. La prolongation des négociations à Châtillon fut en même temps décidée, mais pour un temps limité; pendant quinze jours encore, les propositions adressées à Napoléon restaient ouvertes; s'il refusait de les admettre, les puissances devaient rompre toutes négociations avec lui, et le mettre ainsi au ban de l'Europe.

La mise en demeure était définitive et complète. Le lendemain de la signature du traité de Chaumont, Napoléon écrivit à M. de Caulaincourt pour réitérer sa résolution de n'accepter d'autre base des négociations que les propositions de Francfort, « la note remise par les plénipotentiaires des alliés n'étant pas une proposition, mais une capitulation qui contenait des choses contre l'honneur de la France. » Il donna en même temps au roi Joseph l'ordre de communiquer au Conseil de régence les conditions offertes par les alliés et les réponses qu'il avait adressées directement à l'empereur François et officiellement au congrès par M. de Caulaincourt. « Je ne demande pas un avis en forme, écrivait-il, mais je suis bien aise de connaître les diverses sensations des individus. » Et à Cambacérès : « Vous verrez d'après les communications que fera le roi Joseph combien ces messieurs sont modérés, tout comme leurs soldats qui pillent, égorgent et brûlent tout! »

Cependant les maréchaux Mortier et Marmont, chargés de tenir l'armée de Silésie en échec pendant que l'empereur poursuivait le prince de Schwartzenberg, avaient eu à peine le temps de se jeter dans Meaux, tandis que Blücher, libre désormais de ses mouvements, se portait sur la Marne; Napoléon conçut aussitôt la pensée de le prendre par derrière et de l'écraser entre ses deux corps d'armée avant que les renforts amenés par Bulow et Wintzingerode pussent opérer leur jonction. Laissant à la garde de l'Aube les maréchaux Oudinot et Macdonald, il déroba sa marche à l'ennemi, et réclamant à Paris des équipages de pont qu'il demandait inutilement depuis plusieurs jours, il s'avança jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre. Blücher ne l'avait pas attendu : après avoir vainement tenté de forcer la ligne de l'Ourcq, occupée par les

maréchaux, il s'était replié le 3 mars vers l'Aisne, dans l'espoir de rejoindre les corps auxiliaires. Sa situation était cependant mauvaise; l'empereur allait franchir la Marne; le pont de Soissons, seule issue qui lui permît de franchir l'Aisne, était en notre pouvoir ainsi que la ville. L'empereur se hâtait, afin de couper à l'ennemi la route de Reims; après avoir franchi la Marne, il se porta sur Château-Thierry, et de là vers Oulchy. Les maréchaux Marmont et Mortier avaient occupé la Fère-en-Tardenois. Blücher était cantonné dans la direction de Soissons lorsque Napoléon s'arrêta le 3 mars au soir au village de Bézu-Saint-Germain.

L'espoir était grand parmi les soldats de l'empereur et la journée du 4 mars était attendue avec impatience; l'armée marchait à la rencontre de Blücher pris au piège, lorsque arriva la nouvelle de la reddition de Soissons. Le général Moreau, commandant la garnison de la ville, avait pris peur devant les menaces et la force imposante de Bulow et de Wintzingerode réunis autour de ses faibles murailles; il avait capitulé sans tenter aucune résistance; désormais Blücher se trouvait en mesure de passer l'Aisne et il opérait sa jonction avec ses renforts. L'indignation de Napoléon égalait la consternation de ses troupes. « L'ennemi était dans le plus grand embarras, écrivait-il le 5 de Fismes au ministre de la guerre; nous espérions aujourd'hui recueillir le fruit de quelques jours de fatigue, lorsque la trahison ou la bêtise du commandant de Soissons leur a livré cette place. — Le 3 à midi, il est sorti avec les honneurs de la guerre et a emmené quatre pièces de canon. Faites arrêter ce misérable, ainsi que les membres du conseil de défense: faites-les traduire par-devant une commission militaire composée de généraux et, pour Dieu! faites en sorte qu'ils soient fusillés dans les vingt-quatre heures sur la place de Grève! Il est temps de faire des exemples. Que la sentence soit bien motivée, imprimée, affichée et envoyée partout. J'en suis réduit à jeter un pont de chevalets sur l'Aisne, cela me fera perdre trente-six heures et me donne toute espèce d'embarras. »

Cependant le général Nansouty, avec sa cavalerie, avait enlevé le pont de Berry-au-Bac, mal gardé par les Russes; Napoléon avait pu franchir l'Aisne, il s'avançait dans la direction de Laon, l'ennemi occupait tout le plateau de Craonne sur la route de cette ville. L'effort de l'empereur tendait alors à battre Blücher avant de se rejeter sur le prince de Schwartzenberg. Le 6 au matin, il fit attaquer et enlever la

ville de Craonne. Le 7, après un combat prolongé jusqu'à la nuit, et qui nous coûta un grand nombre de soldats, grâce à la force des positions ennemies et à l'infériorité momentanée de notre artillerie, le plateau fut conquis, et Blücher contraint de se retirer dans la plaine de Laon. Cette sanglante victoire restait sans résultat si nous ne parvenions pas à couper devant l'ennemi la route de Paris. Le maréchal Marmont fut chargé d'opérer une diversion en débouchant dans la plaine par la route de Reims, tandis que l'empereur conduisait ses soldats par le défilé entre les collines d'Étouvelles à Chivy. Le 9 au matin, le maréchal Ney força le passage. Blücher s'était retranché dans la ville et sur les rochers qui la supportent comme une naturelle excroissance au centre de la plaine. Il était résolu à s'y défendre à outrance. Ses forces étaient deux fois plus considérables que les nôtres; deux fois déjà les faubourgs avaient été pris et repris, le général Charpentier, avec deux divisions de la jeune garde, avait opéré un mouvement tournant afin d'attaquer Laon par derrière; le maréchal Marmont n'était pas arrivé. La nuit vint sans qu'il eût réussi à pousser au delà d'Athies, qu'il avait enlevé au général York. Il s'y était posté vers le soir, dans une situation dangéreuse, sans se bien garder; pendant la nuit il fut surpris, les conscrits prirent peur et s'enfuirent; les artilleurs abandonnèrent leurs pièces. Lorsque la déroute s'arrêta sur les hauteurs de Festieux, la diversion sur laquelle comptait l'empereur Napoléon avait échoué; il voulut se jeter sur Laon pour l'enlever, mais déjà les Russes attaquaient les positions prises la veille sur les derrières. Tous les efforts de l'empereur restèrent vains devant la force de Laon, défendue par Blücher; nos troupes, inférieures en nombre, ne pouvaient protéger longtemps les villages qu'elles avaient conquis. Napoléon se décida à se replier sur Soissons, que les ennemis s'étaient bornés à traverser. Il était triste, son projet avait échoué et sa situation devenait périlleuse; un succès remporté le 12 mars sur la route de Reims contre un corps de quinze mille hommes commandé par un émigré français, le comte de Saint-Priest, ne releva pas le courage abattu des soldats. Le maréchal Oudinot et le général Gérard, après avoir vaillamment défendu le passage de l'Aube, s'étaient repliés sur la Seine que protégeait encore le maréchal Macdonald. Le prince de Schwartzenberg avait de nouveau occupé Troyes, et menaçait la Seine de Nogent à Montereau. Les conférences de Lusigny avaient été abandonnées.

Le congrès de Châtillon touchait également à ses derniers instants. M. de Caulaincourt n'avait pas produit le contre-projet qu'on lui demandait. Napoléon l'avait interdit. « On ne peut pas exiger que nous offrions nous-mêmes les sacrifices que l'on prétend nous arracher, avait-il dit. Si on veut nous donner les étrivières, c'est bien le moins qu'on ne nous oblige pas à nous les donner nous-mêmes. » M. de Caulaincourt avait cependant été prévenu que les dernières espérances de paix allaient disparaître s'il ne consentait pas à présenter des propositions; il était instruit des manœuvres royalistes poursuivies au quartier général des alliés par un agent des princes, M. de Vitrolles. Le 15 mars, il se décida à énumérer dans une note les sacrifices auxquels consentait la France : l'abandon de la Westphalie, de la Hollande, de l'Illyrie, de l'Espagne, la restauration du pape à Rome, et de Ferdinand VII à Madrid. Napoléon réclamait un apanage pour la princesse Baciocchi et pour le prince Eugène. Il abandonnait à l'Angleterre Malte, ainsi que la plupart de ses conquêtes coloniales.

Les diplomates étrangers ne s'y trompèrent pas un seul instant. Sous une autre forme, l'empereur s'obstinait à réclamer les limites naturelles de la France, le Rhin et les Alpes. selon les propositions faites à Francfort. On n'entama pas une discussion inutile. Les plénipotentiaires déclarèrent que les négociations étaient rompues; la réponse des souverains au contre-projet devait être remise à M. de Caulaincourt le 17; le congrès serait dissous le 18. Lord Aberdeen en exprima son amer regret à M. de Caulaincourt. Celui-ci avait prévenu l'empereur à Reims.

Les communications diplomatiques adressées à Paris au conseil de régence n'avaient pas soulevé l'indignation sur laquelle comptait Napoléon. Pliés depuis quinze ans sous ses lois despotiques, les grands serviteurs de l'empereur se trouvaient sans énergie à l'heure de la résistance; ils abdiquaient entre ses mains la liberté qu'il leur accordait, mais leur instinct secret tendait cependant à une paix quelconque. On dépêcha à l'empereur un messager chargé de s'enquérir s'il serait de son bon plaisir qu'une démarche solennelle lui demandât cette paix tant désirée. L'âme de Napoléon était plus ferme que celle de ses conseillers; il méprisait leur prudente faiblesse et s'emporta en injures dans une lettre au duc de Rovigo :

« Vous ne m'apprenez rien de ce qui se fait à Paris. Il y est question d'adresse, de régence et de mille intrigues aussi plates qu'absurdes.

de Pau, aux environs d'Orthez; là les Anglais l'avait attaqué, le 27 février au matin, sur une longue ligne de défense. Les généraux Reille et Clausel avaient maintenu leurs positions, mais le maréchal n'avait pas voulu risquer une seconde journée et la perte de la seule armée française encore intacte; il avait abandonné la route de Bordeaux qu'il était chargé de couvrir, et se dirigeait vers Toulouse, dans l'espoir d'entraîner l'ennemi à sa poursuite. Lord Wellington le suivit en effet, mais il avait détaché le général Hill sur Bordeaux. Les Anglais étaient bien instruits de l'état des esprits dans le midi de la France, toujours favorable aux partis extrêmes, et travaillé en cet instant par les manœuvres des royalistes. Le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, n'avait pas été admis au quartier général anglais; mais, lorsque les portes de Bordeaux s'ouvrirent sans résistance aux colonnes anglaises, le mouvement spontané de la population bordelaise appela en même temps le prince. Il accourut et la restauration des Bourbons fut proclamée par le maire de la ville, aux cris de joie des commerçants ruinés par le blocus continental. Nul ne se méprit sur les protestations officielles de lord Wellington contre la manifestation des Bordelais. L'exemple était dangereux, et l'excitation des populations s'en accrut. Le joug commençait à peser sur toutes les épaules au moment où la possibilité de le secouer apparaissait à l'horizon. L'empereur ne redoutait pourtant pas dans Paris un mouvement populaire de la même nature que celui qui avait agité Bordeaux; il méditait alors un grand mouvement vers le Nord, qui lui permettrait de rallier toutes les garnisons et de couper les communications des coalisés avec l'Allemagne. Il fallait cependant s'éloigner de la capitale menacée de toutes parts. Napoléon résolut de porter encore un coup contre le prince de Schwartzenberg.

Celui-ci s'était replié sur Troyes, rappelant autour de lui ses corps dispersés et que le tzar Alexandre croyait menacés par Napoléon; ce mouvement de retraite avait confirmé l'empereur dans son intention de se diriger momentanément vers l'Est; il se portait donc vers Arcis-sur-Aube, sans s'attendre à rencontrer l'armée de Bohême; quelques officiers généraux l'avaient prévenu des concentrations du prince de Schwartzenberg, sans qu'il voulût y croire. Le 20 mars, entre Troyes et Arcis, il se trouva en face de l'ennemi. Le premier choc de la cavalerie russe menaça personnellement l'empereur; un bataillon polonais eut à peine le temps de se former en carré pour le protéger.

Quelques instants plus tard, un obus vint tomber à ses pieds, blessant grièvement son cheval. Le maréchal Ney défendait le village du Grand-Farcy; le général Friant arrivait avec la vieille garde; partout les soldats, combattant trois contre un, faisaient des prodiges de valeur, mais tout leur effort ne réussit qu'à rendre la journée douteuse. « Votre Majesté a sans doute d'autres ressources que nous ne connais-

ARRIVÉE A BORDEAUX DU DUC D'ANGOULÊME.

sons pas? » demanda le général Sébastiani au milieu même du combat. « Pas d'autres que ce que vous avez sous les yeux, » repartit Napoléon. « Mais alors comment Votre Majesté ne songe-t-elle pas à soulever la nation? — Chimères que tout cela, mon cher Sébastiani, beaux souvenirs d'Espagne et de la Révolution française! Soulever un pays où la révolution a détruit les nobles et les prêtres, et où j'ai moi-même détruit la révolution! »

L'empereur avait détruit les forces vives de la révolution et l'élan national qui avait naguère défendu la patrie; il n'avait pas étouffé les

germes révolutionnaires, d'autant plus vivaces que l'absolutisme avait longtemps détourné la France du véritable et sérieux gouvernement de ses affaires. Il avait épuisé l'ardeur militaire à force d'en abuser, et le pays lassé réclamait le repos. C'est ce que M. de Caulaincourt chercha à lui faire sentir, lorsqu'il l'eut rejoint à Saint-Dizier; Napoléon y avait porté son quartier général après la bataille indécise et stérile d'Arcis-sur-Aube, sentant bien qu'il ne pouvait risquer sur-le-champ un second combat sans compromettre absolument la suite de ses opérations. « Vous avez bien fait de revenir, lui dit l'empereur; si vous aviez accepté l'ultimatum des alliés, je vous aurais désavoué. On veut nous détruire ou nous amoindrir jusqu'à nous réduire à rien. Il vaut mieux mourir. Nous sommes d'assez vieux soldats pour ne pas craindre la mort. D'ailleurs, vous allez voir de belles choses. L'ennemi me suit évidemment. Le prince de Schwartzenberg n'a pas osé s'avancer sur Paris, sachant que je menace ses communications. Quand j'aurai rallié les trente ou quarante mille hommes des garnisons, je fondrai sur le plus rapproché de moi, n'importe lequel, Blücher ou Schwartzenberg, je l'écraserai et les paysans de la Bourgogne l'achèveront. La coalition est aussi près de sa perte que moi de la mienne. »

Les plus fidèles parmi les serviteurs de Napoléon ne pouvaient se laisser tromper par ce langage, sincère ou calculé; les coalisés ne s'étaient pas laissé entraîner par les considérations militaires au mépris des combinaisons de la politique. Ils n'ignoraient pas que la guerre ne pouvait se terminer qu'à Paris; ils ne s'attendaient pas à rencontrer devant ses murailles une grande résistance. Le mécontentement général, la lassitude qu'inspirait l'empire, le poids accablant qu'il faisait peser sur toutes les vies se trahissaient par des indices trop certains pour que l'empereur François lui-même se fît désormais illusion sur la stabilité du trône de sa fille. La pensée d'une marche générale sur Paris avait peu à peu rallié les esprits les plus prudents. Des lettres interceptées de l'impératrice, du roi Joseph et du duc de Rovigo confirmèrent les souverains dans leurs convictions sur l'état moral et politique de la capitale. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse résolurent de se porter en avant, l'empereur d'Autriche resta en arrière. Il ne pouvait de sa personne arriver aux portes de Paris les armes à la main. Le prince de Schwartzenberg et Blücher avaient opéré leur jonction. M. de Wintzingerode fut chargé de surveiller les

mouvements de Napoléon avec dix mille chevaux. Les armées alliées se mirent en marche le 25 mars, se dirigeant vers Paris.

Les maréchaux Marmont et Mortier, laissés en arrière pour défendre l'Aisne, avaient été obligés d'abandonner leurs positions en présence de forces supérieures; ils s'étaient d'abord repliés sur Fismes et pensèrent à rejoindre l'empereur par Château-Thierry; l'armée ennemie tout entière les séparait de la route de l'Est; ils résolurent donc de s'avancer vers Paris, afin de couvrir la capitale. Tous deux se donnèrent rendez-vous à Sommessons, dans le but de rétrograder jusqu'à la Fère-Champenoise. Le général Pacthod et le général Compans, à la tête de corps détachés, prirent la même direction. Le 25 mars au milieu du jour, comme les deux maréchaux venaient de se réunir, ils furent tout à coup assaillis par l'armée coalisée. Après avoir défendu héroïquement la position qu'ils avaient prise sur la route entre deux ravins, ils se virent obligés de se retirer lentement, accablés par le feu de l'ennemi et par les tourbillons d'une grêle épaisse. Le corps du général Pacthod, presque exclusivement composé de gardes nationales, fut entouré par l'ennemi, sans que ces soldats improvisés consentissent à se rendre; l'empereur Alexandre fut obligé de leur envoyer un de ses aides de camp pour arrêter le combat. Les pertes de notre petite armée étaient irréparables. Les maréchaux parvinrent avec peine à se dérober à l'ennemi; ils arrivèrent le 29 mars sous les murs de Paris; quelques autres corps s'étaient ralliés autour d'eux : vingt ou vingt-cinq mille hommes de troupes régulières, dix ou douze mille gardes nationaux, telles étaient les ressources dont on disposait pour défendre la capitale, alors dépourvue de fortifications. Nous avons vu les remparts de Paris prolonger la résistance sans suffire cependant à sauver la France envahie; le Conseil de régence et les lieutenants de l'empereur Napoléon possédaient à peine de faibles murailles; la population parisienne n'était pas disposée à tenter l'héroïque effort qu'elle a soutenu naguère. Après une délibération agitée et combattue, la majorité du Conseil persistait à désirer la présence dans Paris de l'impératrice et du roi de Rome. M. de Talleyrand insista fortement dans ce sens. Le roi Joseph produisit les ordres formels de l'empereur; au lendemain du combat de Reims, il avait répété ses instructions antérieures : « Vous ne devez pas permettre que dans aucun cas l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi; s'il s'avançait vers Paris avec des forces telles que la résistance fût impossible, faites par-

tir dans la direction de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du Sénat, les présidents du Conseil d'État, les grands officiers de la couronne et le Trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. Le sort d'Astyanax prisonnier des Grecs m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. » Le Conseil céda, l'impératrice se retourna vers son beau-frère, vers les plus intimes serviteurs de son mari. « Dites-moi ce que je dois faire, demanda-t-elle, je le ferai. » Nul n'osa conseiller de désobéir à la volonté nettement exprimée de Napoléon. Une dernière reconnaissance faite par le roi Joseph et par le duc de Feltre leur montra Paris entouré des armées ennemies, auxquelles on ne pouvait opposer qu'une résistance illusoire. Les carrosses furent attelés, la foule les contemplait, silencieuse et sombre, comme des gens abandonnés par ceux qui les devaient protéger. Les dernières extrémités de la souffrance et de l'insulte ne pouvaient pas atteindre Paris tant que ses souverains y faisaient leur résidence. Quelques officiers de la garde nationale parvinrent jusqu'à l'impératrice, la conjurant de demeurer. Elle pleurait, indécise et troublée; le roi de Rome demandait ce qu'on voulait faire, il se refusait à monter en voiture, s'attachant aux tentures du palais qu'il allait quitter pour toujours. La longue file des voitures impériales prit le chemin de Rambouillet, escortée par douze cents soldats de la vieille garde, plus amèrement tristes que les courtisans consternés d'une grandeur déchue. La puissance de l'empereur Napoléon redevenait une aventure.

Le trouble régnait dans Paris; les préparatifs de la défense étaient confus, ballottés du général Hullin, chef de la place, au maréchal Moncey, commandant la garde nationale. Celle-ci n'avait pas de fusils, ce fut à grand'peine que la moitié fut armée; quelques canons furent placés sur les hauteurs de Montmartre, de Saint-Chaumont, de Charonne, les attelages du train manquaient. On ne réquisitionna pas les chevaux des particuliers, nulle part on ne songea à former des barricades. Un souvenir des temps passés traversa l'esprit de M. Réal : il proposa au duc de Rovigo de faire dépaver les rues et de jeter les pierres sur l'ennemi, en tirant au même moment par les fenêtres des maisons. « Mais ce sont des procédés révolutionnaires, s'écria le général Savary; je ne ferai pas cela, bien certainement; que dirait l'empereur? »

IL SE REFUSAIT A MONTER EN VOITURE

La résistance de Paris devait se borner à la bataille livrée devant le mur d'octroi par vingt-neuf mille soldats contre cent soixante-dix mille; le résultat était connu d'avance, et c'étaient les restes de leur honneur et du nôtre que défendaient les deux maréchaux. Mortier s'établit au pied des hauteurs de Montmartre, la droite appuyée au canal de l'Ourcq, la gauche à Clignancourt. Marmont devait occuper le plateau de Romainville et s'étendre jusqu'aux Prés-Saint-Gervais. Lorsqu'il s'avança vers les hauteurs, l'avant-garde de Barclay de Tolly s'y était déjà postée : elle fut repoussée et les troupes du maréchal se déployèrent entre Charonne et Vincennes; Montreuil et Bagnolet furent occupés. Les armées ennemies, divisées en trois colonnes sous les ordres de Barclay de Tolly, du prince royal de Wurtemberg et de Blücher, devaient attaquer à l'Est, au Sud et au Nord; Romainville, la barrière du Trône et les hauteurs de Montmartre étaient les points menacés.

C'était à ce dernier poste que le roi Joseph avait porté son quartier général. Le 30 mars au matin, on se battait déjà dans la direction de l'Est, et le plateau de Romainville avait été plusieurs fois pris et repris; Blücher et le prince de Wurtemberg n'étaient pas encore arrivés. Les généraux ne se faisaient cependant aucune illusion; les soldats étaient, disaient-ils, décidés à se faire tuer jusqu'au dernier, mais on serait assurément forcé de rendre Paris. Ces nouvelles et la vue des colonnes ennemies qui s'avançaient à l'horizon achevèrent de troubler le roi Joseph, bien résolu à ne pas tomber aux mains des alliés. Il délibéra avec les ministres qui se trouvaient encore autour de lui : tous conseillèrent la retraite. « L'empereur l'avait d'avance ordonné ainsi, » dirent-ils. Joseph partit, accompagné par le duc de Feltre. Paris se trouvait désormais sans gouvernement et ses défenseurs sans direction politique; un ordre unique fut envoyé aux maréchaux, ainsi conçu : « Si M. le maréchal duc de Raguse et M. le maréchal duc de Trévise ne peuvent plus tenir, ils sont autorisés à entrer en pourparlers avec le prince de Schwartzenberg et l'empereur de Russie qui sont devant eux.

JOSEPH.

« Montmartre, le 30 mars 1814, à midi un quart. — Ils se retireront sur la Loire. »

Ainsi abandonnés à eux-mêmes, sans autre espoir que celui d'une mort glorieuse, les généraux commandant sous Paris avaient partout

engagé le combat. Blücher, qui s'était approché de Montmartre avec prudence, croyant ce point important bien fortifié, s'en était emparé sans peine; le prince de Wurtemberg avait enlevé le pont de Charenton contre les gardes nationaux et les élèves de l'école d'Alfort; on se battait vigoureusement à Pantin, à Bagnolet, à Charonne. Romainville était sur le point d'être occupé par l'ennemi; le maréchal Marmont tenta l'épée à la main une attaque contre le centre de l'ennemi, il fut repoussé et faillit être fait prisonnier. La défense se concentra sur Belleville et Ménilmontant. Le maréchal Mortier conservait encore la Villette et le combat y était acharné. Les élèves de l'École polytechnique avaient été vivement attaqués à la barrière du Trône; ils se laissèrent tuer sur leurs pièces et parvinrent à maintenir leurs positions. Le bruit courut que l'empereur arrivait, il n'en était rien, et le général Dejean seul avait réussi à franchir les postes ennemis, annonçant l'approche de Napoléon. Il suffisait, dit-il, de tenir deux jours, pour que l'armée vînt soutenir l'effort des braves défenseurs de Paris; déjà l'empereur, traversant le pays à force de chevaux, s'avançait avec son état-major au secours de la capitale, il fallait faire une tentative pour gagner du temps. L'empereur avait écrit à l'empereur François, proposant de reprendre les négociations; en l'apprenant, le prince de Schwartzenberg accorderait infailliblement une suspension d'armes. Le maréchal Mortier auprès duquel était arrivé le général Dejean envoya aussitôt un officier d'ordonnance au prince. Deux fois déjà le maréchal Marmont lui avait expédié des messagers qui avaient trouvé la mort avant d'arriver jusqu'aux généraux ennemis. Son troisième émissaire parvint auprès du prince de Schwartzenberg en même temps que l'officier chargé de la requête de Mortier. « Je n'ai reçu aucun avis de la reprise des négociations, dit le général autrichien ; je ne saurais donc accorder un armistice; mais il dépend de MM. les maréchaux de faire cesser cette boucherie, s'ils consentent à me livrer aussitôt Paris. » Quelques heures plus tôt, lorsque Marmont avait reçu l'autorisation de traiter envoyée par Joseph, il avait répondu qu'il n'en était pas encore là; au milieu du jour, acculé au mur d'octroi, ayant repoussé l'ennemi qui s'avançait déjà dans la rue du Temple, se battant comme un simple soldat, à pied, au milieu de ses officiers qui tombaient autour de lui, le maréchal n'avait plus d'autre ressource que de capituler. Un aide de camp était arrivé jusqu'au château de Bondy où se trouvaient l'empereur Alexandre et le roi de Prusse. « Mon inten-

tion n'est pas de faire le moindre mal à la ville de Paris, dit le tzar; ce n'est pas à la nation française que nous faisons la guerre, c'est à Napoléon. — Ce n'est pas à lui, c'est à son ambition, » reprit Frédéric-Guillaume. La suspension d'armes fut accordée, il ne s'agissait que de régler la retraite de l'armée et la capitulation de Paris. Les conditions en furent rédigées à la Villette entre les maréchaux, M. de Nesselrode et quelques officiers ennemis. La prétention des coalisés avait d'abord été d'exiger des défenseurs de Paris la reddition de leurs armes. Ils insistèrent ensuite pour la retraite en Bretagne. Ces deux articles ayant été rejetés, les maréchaux restèrent libres de diriger à leur gré les mouvements de leurs troupes. La convention qu'on est convenu d'appeler la Capitulation de Paris se bornait à quelques articles exclusivement militaires : « Les corps des maréchaux ducs de Trévise et de Raguse évacueront la ville de Paris le 31 mars à sept heures du matin. — Ils emmèneront avec eux l'attirail de leurs corps d'armée. — Les hostilités ne pourront recommencer que deux heures après l'évacuation de la ville, c'est-à-dire le 31 mars à neuf heures du matin. — Tous les arsenaux, ateliers, établissements et magasins militaires seront laissés dans le même état où ils se trouvaient avant qu'il fût question de la présente capitulation. — La garde nationale ou urbaine est totalement séparée des troupes de ligne ; elle sera conservée, désarmée ou licenciée selon les dispositions des Cours alliées. — Le corps de la gendarmerie municipale partagera entièrement le sort de la garde nationale. Les blessés et maraudeurs restés après sept heures à Paris seront prisonniers de guerre. — La ville de Paris est recommandée à la générosité des hautes puissances alliées. »

Telle fut la convention signée le 30 mars à six heures du soir par les aides de camp des maréchaux dans un petit cabaret de la Villette, au sein du trouble et de la consternation qui régnaient dans la capitale; ses derniers défenseurs faisaient leurs préparatifs de départ, le maréchal Marmont, noirci par la poudre, ses habits déchirés par les balles, était entouré par ses amis dans sa maison de la rue Paradis-Poissonnière. « Et Paris? » s'écria-t-on lorsqu'il eut annoncé les conditions de l'armistice. « Paris ne me regarde pas, je ne suis qu'un chef de corps, mes troupes ont fait tout ce qu'il était humainement possible de faire, je me replie sur Fontainebleau, l'empereur y est, on capitulera pour Paris. » Il fut enfin décidé que les deux préfets de la police et de l'administration se rendraient auprès des souverains coalisés pour

obtenir le traitement auquel Paris avait droit. C'était tout ce qui restait à Paris du gouvernement impérial. Déjà les regards clairvoyants distinguaient l'aurore d'influences nouvelles. M. de Talleyrand n'avait pas quitté la capitale à la suite de la cour.

Cependant l'empereur Napoléon était arrivé jusqu'à Fromenteau, devançant de sa personne toute l'armée. Retenu pendant quelques jours dans les environs de Saint-Dizier et de Vassy, par le vain espoir de battre l'armée du prince de Schwartzenberg, qu'il croyait encore attachée à ses pas, il avait pu reconnaître, par un combat qu'il livra le 26 avec éclat, entre Saint-Dizier et Vitry, qu'il était uniquement suivi par un corps de cavalerie; un bulletin ennemi, tombé entre ses mains, lui avait en même temps appris l'affaire de la Fère-Champenoise, ce qui lui révélait le mouvement des armées alliées sur Paris. Napoléon hésita, disposé à poursuivre son opération, afin d'assaillir l'ennemi lorsqu'il aurait rassemblé des forces; mais l'émotion avait gagné ses troupes : tous demandaient à marcher au secours de Paris; le danger de la capitale entraînait celui de familles nombreuses, et menaçait l'honneur de la France. L'empereur fut contraint de céder; toujours rapide dans ses résolutions, il s'avança à marches forcées; il sentait d'ailleurs le péril imminent et doutait avec raison qu'il fût encore temps de délivrer Paris. Il poussa sa course jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque, et là, se jetant dans une carriole, il vola vers Paris. A Fromenteau, on l'avertit qu'un corps de cavalerie s'approchait. « Qui est là? » s'écria-t-il. « Le général Belliard. » Napoléon descendit de voiture. Il était minuit; il entraîna le général sur le bord de la route. « Où est l'armée? demanda-t-il. — Sire, elle me suit. — Et l'ennemi? — Aux portes de Paris. — Et qui occupe Paris? — Personne, il est évacué. — Comment, évacué? et mon fils, ma femme, le gouvernement, où sont-ils? — Sur la Loire, Sire. — Sur la Loire, qui les a envoyés là? — Sire, on a dit que c'étaient vos ordres. — Mes ordres ne portaient pas cela. Où est le roi Joseph, et Clarke, et Marmont, et Mortier? — Sire, nous n'avons pas vu le roi Joseph, ni le duc de Feltre; les maréchaux ont fait tout ce que des hommes pouvaient faire. On s'est défendu partout; les gardes nationaux se sont battus comme des soldats. Nous n'avions rien, pas même des canons ! Ah! Sire, si vous aviez été là, vous et vos troupes ! — Sans doute, si j'avais été là ; mais je ne puis pas être partout. Joseph a perdu l'Espagne, et il me perd la France; et Clarke! Si j'avais cru ce pauvre Rovigo, qui ne cessait de

me répéter que c'était un lâche, un traître! Allons, il faut y aller. Caulaincourt, ma voiture! » Les officiers s'étaient jetés en avant, arrêtant l'empereur qui marchait sur la route. « C'est impossible! Sire, il est trop tard, il y a une capitulation; l'infanterie est derrière nous, elle arrive. » Déjà paraissaient quelques détachements : Napoléon se laissa tomber sur le bord du chemin, la tête dans ses mains et cachant son visage. Les assistants, le cœur navré, le contemplaient en silence. Sur cette route solitaire, au milieu de la nuit, le grand empire, fondé et soutenu pendant quinze ans par l'incomparable génie et la volonté dominante d'un seul homme, venait de s'écrouler tout à coup, dans la pensée même de celui qui l'avait élevé.

CHAPITRE XVI

LA PREMIÈRE RESTAURATION (1814-1815).

L'Europe avait longtemps oublié les Bourbons, lors même qu'elle témoignait personnellement quelque bienveillance aux princes de cette illustre race. L'Angleterre seule avait parfois prêté un peu d'appui à leurs entreprises; l'appui avait toujours été insuffisant et tardif. Les princes français avaient négligé la noble tentative des gentilshommes et des paysans en Vendée; lorsqu'ils avaient cru possible de ranimer une flamme éteinte, ils avaient encouragé l'expédition de Quiberon; ils ne s'étaient pourtant pas décidés à y prendre eux-mêmes part; M. le comte d'Artois avait trempé dans la conspiration de Georges et de Pichegru, ses amis personnels y avaient été engagés. Deux partis divisaient l'émigration, comme ils s'étaient fait remarquer par leurs tendances diverses pendant les derniers jours de la monarchie, les *observateurs* et les *conspirateurs*, Monsieur et M. le comte d'Artois. Les conseillers étaient divers comme les tendances; tandis que les esprits

ardents et imprévoyants entretenaient les illusions du comte d'Artois et l'encourageaient à espérer un retour impossible vers le passé, Monsieur, ou comme l'appelaient désormais les émigrés, *le Roi*, avait choisi à Paris, parmi les royalistes les plus libéraux et les plus sages, des amis chargés de l'informer de l'état de l'opinion et de diriger ses affaires. Quatre personnes seulement formaient ce *Conseil royal*, dont M. Royer-Collard avait choisi les membres, et dans lequel siégeait l'abbé de Montesquiou. Au 18 Brumaire, M. de Clermont-Gallerande, qui en faisait partie, reçut de Louis XVIII mission d'adresser au premier consul des propositions d'alliance. Ses lettres de créance étaient conçues en ces termes : « Je donne au porteur des présentes tout pouvoir nécessaire pour traiter en mon nom avec le général Bonaparte. Je ne le charge point de proposer à ce général des conditions ni des récompenses, le fidèle interprète de mes sentiments lui donnera l'assurance que toutes les demandes qu'il fera pour ses amis seront accordées immédiatement après ma restauration. Le salut de mon peuple sera le garant de ma fidélité à remplir mes promesses. »

Aucune réponse ne fut adressée d'abord à la lettre du prince; lorsqu'il renouvela sa tentative, le refus de Bonaparte fut aussi péremptoire que devait l'être, en 1803, celui du roi Louis XVIII à la proposition de renonciation au trône. « Je ne confonds pas M. Bonaparte avec ceux qui l'ont précédé, répondit le roi au président de la diète de Varsovie, chargé de cette commission par le premier consul; je lui sais gré de plusieurs actes d'administration, car le bien que l'on fera à mon peuple me sera toujours cher, mais il se trompe s'il croit m'engager à transiger avec mes droits; bien loin de là, il les établirait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par la démarche qu'il fait en ce moment. J'ignore quels sont les desseins de Dieu sur ma race et sur moi, mais je connais quelles sont les obligations qu'il m'a imposées par le rang où il lui a plu de me faire naître. Chrétien, je remplirai ces obligations jusqu'à mon dernier soupir; fils de saint Louis, je saurais à son exemple, me respecter jusque dans les fers; successeur de François Ier, je veux au moins pouvoir dire comme lui : Tout est perdu, fors l'honneur. » M. Royer-Collard, au nom du Conseil secret, écrivit à Louis XVIII une longue lettre approuvant et développant la conduite du prince. Cette lettre fut publiée plus tard lorsque des dissentiments profonds éclatèrent entre les Bourbons restaurés et leurs plus sages et utiles serviteurs.

Les princes de la maison de Bourbon avaient protesté naguère contre les crimes de la Révolution, ils protestèrent contre le relèvement d'un trône sur lequel ils n'étaient pas appelés à s'asseoir. « En prenant le titre d'Empereur, dit Louis XVIII dans une protestation du 5 juin 1804, en voulant le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte vient de mettre le sceau à son usurpation. Le nouvel acte d'une révolution où tout, dès l'origine, a été nul, ne peut sans doute infirmer mes droits; mais, comptable de ma conduite à tous les souverains dont les droits ne sont pas moins lésés que les miens par les principes que le Sénat de Paris a osé mettre en avant, comptable à la France, à ma famille, à mon propre honneur, je croirais trahir la cause commune en gardant le silence en cette occasion. Je déclare donc, en présence de tous les souverains, que, loin de reconnaître le titre impérial que Bonaparte vient de se faire déférer par un corps qui n'a pas même d'existence légale, je proteste contre ce titre et contre tous les actes subséquents auxquels il pourrait donner lieu. »

La protestation était vaine, et le prince qui la prononçait ne l'ignorait pas. Quelques mois plus tard (2 décembre 1804), pour satisfaire le besoin d'action du comte d'Artois et de ses amis, il publia une déclaration promettant le maintien de tous les droits acquis par la Révolution. « Tout est renfermé dans ma proclamation, écrivait-il de Mittau. S'agit-il d'un militaire? Conservation du grade, de l'emploi, l'avancement proportionné aux services, tout est assuré. Veut-on aborder un administrateur? Son état sera maintenu. Un homme du peuple? La conscription, cet impôt personnel, le plus onéreux de tous, sera abolie. Un nouveau propriétaire? Je me déclare le protecteur des droits et des intérêts de tous. Un coupable enfin? Les poursuites sont défendues, une amnistie générale est annoncée. Cependant, depuis le commencement de la Révolution, tout en France et au dehors tourne dans un cercle vicieux. Placé entre deux partis, je leur crie également : « Vous vous trompez! » Mais, d'une part, ma voix n'est pas entendue, de l'autre elle n'est pas écoutée. »

A partir de cette déclaration solennelle qu'il avait cru devoir à sa famille et aux traditions monarchiques, Louis XVIII ne chercha plus qu'un repos et une retraite dignes de lui. Il les avait longtemps trouvés à Mittau, restant complètement étranger aux intrigues qui s'agitaient autour de M. le comte d'Artois. Lorsque l'empereur Alexandre, à la fois vaincu et séduit par Napoléon, eut fait comprendre

à l'illustre exilé que sa présence en Courlande lui devenait importune, le prince demanda un asile à l'Angleterre, la seule nation en Europe qui refusât encore de reconnaître la toute-puissance de l'empereur des Français. Ce fut la preuve caractéristique de cette puissance, que le cabinet anglais hésitât un instant à recevoir Louis XVIII ; il fut enfin admis à résider en Angleterre, et il y vivait depuis sept ans lorsque l'ébranlement du trône de Napoléon vint réveiller les espérances des amis peu nombreux restés fidèles à sa cause. L'Angleterre protestait de son indifférence pour la cause royaliste : « L'opinion que je puis concevoir, écrivait lord Wellington à lord Bathurst, c'est que vingt ans se sont écoulés depuis que les princes de la maison de Bourbon ont quitté la France, qu'ils y sont autant et peut-être plus inconnus que les princes de toute autre maison royale en Europe; que les alliés doivent s'accorder entre eux pour proposer à la France un souverain à la place de Napoléon, dont il faut se débarrasser si l'on veut que l'Europe jouisse jamais de la paix, mais qu'il importe peu que ce soit un prince de la maison de Bourbon ou de toute autre famille royale. » Le général anglais tenait ce langage pendant que le duc d'Angoulême suivait son armée sans avoir jamais obtenu d'être admis auprès de lui. Le séjour du duc de Berry à Jersey n'avait amené aucun soulèvement royaliste en Vendée ni en Bretagne; le comte d'Artois, entré dans l'Est à la suite des armées alliées, avait obtenu à grand'peine du général autrichien qui commandait à Vesoul l'autorisation de traverser la ville; les Russes l'avaient admis à Nancy, à condition qu'il se présenterait seul, sans cocarde, sans décorations, qu'il ne prendrait aucun titre politique et qu'il n'habiterait aucun édifice public. Les souverains coalisés étaient en garde contre toutes les manifestations qui pouvaient donner une couleur dynastique à leurs démarches politiques ou militaires; ils n'étaient pas disposés à prêter l'oreille aux instances des royalistes, ni à placer beaucoup de confiance dans les assurances qu'ils donnaient sur l'état latent de l'opinion publique. « Si l'on renonce à traiter avec Bonaparte, et si l'on marche sur Paris résolu à donner toute liberté à l'opinion, elle se prononcera, disait M. de Vitrolles à l'empereur Alexandre; je laisse ma tête entre les mains de Votre Majesté, et je consens à ce qu'elle tombe sur le billot si à Paris l'opinion ne se prononce pas. »

M. de Vitrolles était hardi, entreprenant, peu scrupuleux; son esprit souple et fin était propre à l'intrigue; il avait exposé sa liberté et

même sa vie pour venir à Châtillon sonder les intentions secrètes des puissances à l'égard de l'empereur Napoléon. Deux malheureux gentilshommes avaient arboré à Troyes la cocarde blanche pendant le séjour des alliés dans cette ville; lorsque Napoléon en avait repris possession, l'un d'eux, M. de Gault, avait été fusillé. M. de Vitrolles était venu à Châtillon muni d'un signe de reconnaissance du duc de Dalberg pour M. de Stadion, son ancien ami. Déjà commençait, autour de M. de Talleyrand et dans son intimité, un mouvement vers une situation nouvelle qu'il ne repoussait pas, sans vouloir encore s'y engager activement. Les méfiances de l'empereur Napoléon et l'ébranlement manifeste de sa fortune avaient cependant décidé au fond l'ancien évêque, devenu le vice-grand-électeur du régime impérial. L'instinct de la race, l'intérêt personnel et le sentiment des besoins du pays se confondaient dans l'esprit de M. de Talleyrand pour le détacher désormais de la dynastie menacée. Lorsque le roi Joseph quitta Paris quelques heures après l'investissement de la capitale par les ennemis, le prince de Bénévent avait fait mine de le suivre; la garde placée aux barrières opposa quelque résistance à son passage, il n'insista pas et rentra dans Paris. Avant le départ des maréchaux pour Fontainebleau, il avait vu le duc de Raguse et travailla à ébranler déjà dans son esprit la fidélité militaire à un chef que ne suivait plus la victoire. Le premier soin des souverains alliés, maîtres de Paris, fut de recommander à M. de Talleyrand de ne point s'éloigner.

Dès la fin du 30 mars 1814, on commençait à voir circuler dans Paris une déclaration des alliés, signée par le prince de Schwartzenberg en qualité de généralissime. Elle annonçait clairement leur intention de ne plus traiter avec l'empereur Napoléon.

« Habitants de Paris, disait-elle, les armées alliées se trouvent devant vos murs. Le but de leur marche sur la capitale de la France est l'espoir d'une réconciliation sincère et durable avec elle. Depuis vingt ans, l'Europe est inondée de sang et de larmes. Les tentatives pour mettre un terme à tant de malheurs ont été vaines, parce qu'il existe dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime un obstacle insurmontable à la paix. Quel est le Français qui ne soit pas convaincu de cette vérité? Les souverains alliés cherchent de bonne foi une autorité tutélaire en France qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernements avec elle. C'est à la ville de Paris qu'il appartient, dans les circonstances actuelles, d'acce-

lérer la paix du monde. Qu'elle se prononce, et dès ce moment l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions. Parisiens, vous connaissez la situation de votre patrie, la conduite de Bordeaux, l'occupation de Lyon, les maux attirés sur la France et les dispositions véritables de vos concitoyens. Vous trouverez dans ces exemples le terme de la guerre étrangère et celui de la discorde civile. Hâtez-vous de répondre à la confiance que met l'Europe dans votre amour pour votre patrie et dans votre sagesse. » Déjà se préparait pour le lendemain l'entrée des souverains alliés dans Paris.

Nous avons entendu des paroles moins caressantes, et nous avons connu, comme nos pères, les amertumes causées par les fautes et les revers du pouvoir absolu. La population de Paris était restée calme et triste; en avançant vers les quartiers riches, le 31 mars 1814, les souverains alliés furent salués par les cris de joie d'une troupe de royalistes qui avaient arboré le drapeau blanc, et qui accueillaient avec transport les vainqueurs de Napoléon. Les femmes se laissaient entraîner par le même enthousiasme, l'espoir de la paix arrachait leurs enfants à de mortels dangers. Quelques-unes distribuaient des cocardes blanches. Cet élan de passions diverses, longtemps contraintes au silence, était cantonné dans un petit nombre de maisons et de rues. Lorsque l'empereur Alexandre, qui marchait le premier, et qui attirait tous les regards, arriva jusqu'à l'hôtel de la rue Saint-Florentin, que M. de Talleyrand lui avait offert, la foule des curieux et des adulateurs se pressait encore autour des portes; à l'intérieur, on négociait sérieusement.

C'est le propre des circonstances extraordinaires de placer du premier coup au premier rang les hommes destinés à exercer sur les évènements une influence prépondérante et décisive. Dans sa prévoyante perspicacité, M. de Talleyrand avait préparé d'avance la place qu'il devait tenir dans la crise redoutable de nos destinées, nul ne la lui contesta, et les souverains alliés le reconnurent sur-le-champ comme le plénipotentiaire naturel et inévitable de la France. M. de Caulaincourt, envoyé par l'empereur Napoléon, avait été admis auprès du tzar au château de Bondy : il n'avait recueilli que des paroles personnellement amicales, et la triste conviction d'un parti pris contre son maître. Lorsqu'il revint à Paris, pour y renouveler ses tentatives, il avait résolu, dans son âme, d'accepter au besoin la paix de Châtillon; il trouva des résolutions contraires fortement arrêtées.

Le 31 mars, une déclaration des princes alliés fut partout affichée :

« Les armées des puissances alliées ont occupé la capitale de la France. Les souverains alliés accueillent le vœu de la nation française. Ils déclarent :

« Que si les conditions de la paix devaient renfermer de plus fortes garanties lorsqu'il s'agissait d'enchaîner l'ambition de Bonaparte, elles doivent être plus favorables lorsque, par un retour vers un gouvernement sage, la France offrira des assurances de rèpos.

« Les souverains alliés proclament, en conséquence, qu'ils ne traiteront plus avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun membre de sa famille; — qu'ils respectent l'intégrité de l'ancienne France, telle qu'elle a existé sous ses rois légitimes; ils peuvent même faire plus, parce qu'ils professent toujours le principe que, pour le bonheur de l'Europe, il faut que la France soit grande et forte.

« Qu'ils reconnaîtront et garantiront la Constitution que la nation française se donnera. Ils invitent par conséquent le Sénat à désigner un gouvernement provisoire qui puisse pourvoir aux besoins de l'administration, et préparer la constitution qui conviendra au peuple français. »

Tels étaient les résultats des conférences qui avaient eu lieu dans la matinée entre les souverains alliés, M. de Talleyrand et le duc de Dalberg. Un seul point était arrêté dans l'esprit des vainqueurs, la chute de l'empereur Napoléon, de l'auteur de tous les maux qui pesaient sur l'Europe, du conquérant insatiable que nul traité de paix ne pouvait lier. La régence de l'impératrice Marie-Louise, le prince Bernadotte, la république même avaient paru offrir certains avantages; les préférences des coalisés en faveur de la maison de Bourbon étaient faibles encore; lord Castlereagh n'était pas présent pour soutenir leur cause, M. de Talleyrand s'en chargea. Il avait pour son compte son parti pris. Membre de l'Assemblée constituante, grand seigneur et évêque, il avait vu de trop près les terribles tragédies des fureurs révolutionnaires et les abaissements du Directoire pour croire possible le rétablissement du régime républicain; son ferme jugement repoussait le gouvernement de Marie-Louise au nom d'un enfant, la dynastie impériale avec tous ses défauts sans sa force, sous la constante menace du despote vainement éloigné; il n'admettait pas la pensée bizarre de l'élévation de Bernadotte; seuls les Bourbons pouvaient assurer le repos à la France; la France pouvait exiger d'eux

les garanties de ses libertés. « La république est une impossibilité; la régence, Bernadotte, sont une intrigue; les Bourbons seuls sont un principe. » Tel fut le résumé de la pensée de M. de Talleyrand, fortement appuyée par les hommes d'esprit qui l'entouraient et qui furent bientôt admis en la présence des souverains.

« A en croire les ennemis de la Restauration, tantôt elle a été imposée à la France par les baïonnettes ennemies, tantôt personne, en 1814, ne se souciait d'elle, pas plus l'Europe que la France; quelques vieilles fidélités, quelques défections soudaines, quelques intrigues égoïstes la firent seules prévaloir. Puéril aveuglement de l'esprit de parti! Plus on prouvera qu'aucune volonté générale, aucune grande force, intérieure ou extérieure, n'appelait et n'a fait la Restauration, plus on mettra en lumière sa force propre et intime, et cette nécessité supérieure qui en détermina l'évènement. Dans la redoutable crise de 1814, le rétablissement de la maison de Bourbon était la seule solution naturelle et sérieuse, la seule qui se rattachât à des principes indépendants des coups de la force comme des caprices de la volonté humaine. On pouvait en concevoir des alarmes pour les intérêts nouveaux de la société française, mais sous l'égide d'institutions mutuellement acceptées on pouvait en attendre les deux biens dont la France avait le plus pressant besoin, et qui lui manquaient le plus depuis vingt-cinq ans, la paix et la liberté. Grâce à ce double espoir, non-seulement la Restauration s'accomplit sans effort, mais, en dépit des souvenirs révolutionnaires, elle fut promptement et facilement acceptée par la France. Et la France eut raison, car la Restauration lui donna en effet la paix et la liberté.

« Jamais on n'avait plus parlé de paix en France que depuis vingt-cinq ans; l'Assemblée Constituante avait proclamé : Plus de conquêtes; la Convention nationale célébrait l'union des peuples; l'empereur Napoléon avait conclu en quinze ans plus de traités de paix qu'aucun autre roi. Jamais la guerre n'avait si souvent éclaté et recommencé; jamais la paix n'avait été un mensonge si court; les traités n'étaient que des trêves pendant lesquelles on préparait de nouveaux combats. — Il en était de la liberté comme de la paix : célébrée et promise d'abord avec enthousiasme, elle avait promptement disparu devant la discorde civile, sans qu'on cessât de la célébrer et de la promettre; puis, pour mettre fin à la discorde, on avait mis fin aussi à la liberté. Tantôt on s'était enivré du mot sans se soucier de la réalité du fait;

tantôt, pour échapper à une fatale ivresse, le fait et le mot avaient été presque également proscrits et oubliés.

« La paix et la liberté réelles revenaient avec la Restauration. — La guerre n'était pour les Bourbons ni une nécessité, ni une passion; ils pouvaient régner sans recourir chaque jour à quelque nouveau déploiement de forces, à quelque nouvel ébranlement de l'imagination des peuples. Avec eux, les gouvernements étrangers pouvaient croire et croyaient en effet à la paix sincère et durable. De même que la liberté que la France recouvrait en 1814 n'était le triomphe ni d'une école philosophique ni d'un parti politique; les passions turbulentes, les entêtements théoriques, les imaginations à la fois ardentes et oisives n'y trouvaient point la satisfaction de leurs appétits sans règle et sans frein : c'était vraiment la liberté sociale, c'est-à-dire la jouissance pratique et légale des droits essentiels à la vie active des citoyens comme à la dignité morale de la nation [1]. »

Les souverains alliés comprenaient confusément ces raisons supérieures de la restauration des Bourbons, tout en cédant simplement au vœu qui leur paraissait unanime parmi les hommes d'élite qui représentaient devant eux la France au lendemain de la capitulation de Paris. La déclaration publique de leurs intentions devait favoriser les manœuvres de M. de Talleyrand auprès du Sénat. Les vainqueurs résolus de ne point traiter avec Napoléon, ni avec aucun membre de sa famille, le Sénat conservateur ne pouvait hésiter à se déclarer en faveur des Bourbons; le Corps législatif, devenu moins soumis que le Sénat aux impérieuses volontés du maître, devait à plus forte raison adhérer sans peine à son renversement. En vain M. de Caulaincourt insista-t-il auprès de M. de Talleyrand sur les chances de la régence pour Marie-Louise. « Il est trop tard, dit le prince; j'ai fait ce que j'ai pu pour les sauver en les retenant à Paris, mais une lettre de cet homme qui a tout perdu les a perdus à leur tour en les décidant à fuir. Tout est fini pour Napoléon et les siens. Songez à la France, songez aussi à vos enfants. » Le loyal serviteur de Napoléon, qui déplorait depuis si longtemps les entêtements d'une ambition effrénée, cherchait désormais en vain à ranimer le courage et la fidélité de ceux qu'il avait vus naguère à genoux devant le maître de toutes les destinées. Déjà le Sénat avait désigné les membres du gouvernement provisoire, soi-

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

gneusement choisis par M. de Talleyrand ; il s'était adjoint dans cette tâche difficile le duc de Dalberg, Allemand d'origine, en relation avec tous les diplomates étrangers, le général Beurnonville, naguère ministre de la guerre de la Convention, M. de Jaucourt, protestant sincère, bon gentilhomme, descendant d'une fille de Duplessis-Mornay, et qui avait siégé dans l'Assemblée législative à la droite de l'assemblée, enfin l'abbé de Montesquiou, l'un des plus sages amis du roi Louis XVIII, membre constant de son conseil secret à Paris, spirituel, aimable et libre d'esprit. Le Sénat se préparait à pousser plus loin sa complaisance : il allait déclarer la déchéance de l'empereur Napoléon, non sans prendre soin de s'assurer d'avance la récompense de ses services. Les bases de la Constitution posées par les sénateurs portaient : 1° que le Sénat et le Corps législatif feraient partie intégrante de la constitution projetée, sauf les modifications nécessaires pour assurer la liberté du suffrage et des opinions; 2° que l'armée, les officiers et les soldats en retraite, les veuves, conserveraient leurs grades, honneurs et pensions ; 3° qu'il ne serait porté aucune atteinte à la dette publique ; 4° que les ventes des domaines nationaux seraient irrévocablement maintenues ; 5° qu'aucun Français ne serait recherché pour les opinions politiques qu'il aurait pu émettre; 6° que la liberté des cultes et des consciences serait maintenue et proclamée, ainsi que la liberté de la presse, sauf la répression légale des abus de cette liberté. »

Les précautions étaient grandes en faveur des intérêts matériels et les garanties fondamentales des libertés publiques ne tenaient pas beaucoup de place dans ces premières assises offertes à la société nouvelle par les préoccupations personnelles des sénateurs; c'était cependant le soin de M. de Tayllerand et des gens sages de ne point permettre aux évènements et aux imprudents de se précipiter avant que les bases d'un accord mutuel pussent être arrêtées entre le souverain naturel et la nation qui le rappelait. Une manifestation intempestive d'une partie du conseil municipal de Paris, le zèle de M. de Vitrolles qui croyait les voies déjà ouvertes pour le retour des princes, étaient contrebalancés par la répugnance de la garde nationale à arborer la cocarde blanche, en dépit de la bonne volonté manifestée par le général Dessolle qui venait d'être appelé à la commander. L'empereur Alexandre se plaisait d'ailleurs à étaler la liberté qu'il prétendait laisser aux Français de régler à leur gré leurs affaires intérieures. Satisfait de sa victoire et de la chute de son ennemi, il avait retrouvé

la douceur naturelle de son caractère, et il déployait en faveur des Parisiens ce goût de plaire qui l'avait naguère entraîné à trop de faiblesse envers le tout-puissant conquérant. Le Sénat venait de voter la déchéance de la dynastie impériale, lorsque M. de Talleyrand, ayant réuni quatre-vingt-dix sénateurs sur cent quarante, les présenta officiellement à l'empereur Alexandre. Celui-ci les loua avec effusion de leur zèle patriotique, annonçant qu'il avait jugé ne leur pouvoir causer une plus grande joie qu'en ordonnant la mise en liberté de tous les prisonniers français détenus en Russie. M. Lambrechts avait été chargé de motiver l'acte de déchéance. C'était un droit qui revenait à l'un des rares membres de l'opposition dans le Sénat; seuls ils n'avaient pas trempé dans les erreurs et les crimes que tous reprochaient aujourd'hui à la puissance tombée. Je veux donner le texte de cet acte d'accusation qui retombait comme un arrêt de lâcheté sur la plupart de ceux qui venaient de le voter.

« Le Sénat conservateur, considérant que dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la Constitution ou du pacte social; — que Napoléon Bonaparte pendant quelque temps d'un gouvernement ferme et prudent avait donné à la nation des sujets de compter pour l'avenir sur des actes de sagesse et de justice, mais qu'ensuite il a déchiré le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts, en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, contre la teneur expresse du serment qu'il avait prêté à son avènement au trône; — qu'il a commis cet attentat aux droits du peuple alors même qu'il venait d'ajourner sans nécessité le Corps législatif et de faire supprimer comme criminel un rapport de ce corps auquel il contestait son titre et sa part à la représentation nationale; — qu'il a entrepris une suite de guerres en violation de l'article 50 de l'acte des constitutions du 22 frimaire an VIII, qui veut que la déclaration de guerre soit proposée, discutée, décrétée et promulguée comme la loi; — qu'il a inconstitutionnellement rendu plusieurs décrets portant la peine de mort, tendant à faire considérer comme nationale une guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de son ambition démesurée; — qu'il a violé les lois constitutionnelles par ses décrets sur les prisons d'État; — qu'il a anéanti la responsabilité des ministres, confondu tous les pouvoirs, et détruit l'indépendance des corps judiciaires; — considérant que la liberté de la presse, établie et consacrée comme un des droits de la nation, a été constamment sou-

mise à la censure arbitraire de sa police, et qu'en même temps il s'est toujours servi de la presse pour remplir la France et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au despotisme et d'outrages contre les gouvernements étrangers; — considérant qu'au lieu de régner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple français, aux termes de son serment, Napoléon a mis le comble aux maux de la patrie, — par son refus de traiter à des conditions que l'intérêt national l'obligeait d'accepter et qui ne compromettaient pas l'honneur français, — par l'abus qu'il a fait de tous les moyens qu'on lui a confiés, en hommes et en argent, par l'abandon des blessés sans pansement, sans secours, sans subsistances, — par différentes mesures dont les suites étaient la ruine des villes, la dépopulation des campagnes, la famine et les maladies contagieuses; — considérant que, par toutes ces causes, le gouvernement impérial établi par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII a cessé d'exister et que le vœu manifeste de tous les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la paix générale et qui soit aussi l'époque d'une réconciliation solennelle entre tous les États de la grande famille européenne; le Sénat déclare et décrète ce qui suit :

« Napoléon Bonaparte est déchu du trône et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli. — Le peuple français et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte. »

Le cri qui s'élevait des entrailles mêmes de la France, vaincue, épuisée, sanglante, était plus éloquent comme il était plus simple que le long exposé des motifs rédigés par M. Lambrechts; le vote du Corps législatif, convoqué tardivement et à regret par le gouvernement provisoire, fut plus digne dans sa froide brièveté.

« Le Corps législatif, vu l'acte du Sénat du 2 de ce mois, par lequel il prononce la déchéance de Bonaparte et de sa famille, et déclare les Français dégagés envers lui de tous leurs liens civils et militaires; — vu l'arrêté du gouvernement provisoire du même jour par lequel le Corps législatif est invité à participer à cette importante opération ; — considérant que Napoléon Bonaparte a violé le pacte constitutionnel, — le Corps législatif, adhérant à l'acte du Sénat, reconnaît et déclare la déchéance de Napoléon Bonaparte et des membres de sa famille. »

Tous les corps constitués s'empressèrent d'adhérer aux déclarations du Sénat et du Corps législatif; seule l'armée restait encore en apparence fidèlement groupée autour de l'empereur Napoléon, toujours à

Fontainebleau, où il attendait les résultats de la mission de M. de Caulaincourt, tout en concentrant peu à peu les corps épars ou attardés. Ce fut le duc de Vicence qui eut la douleur d'annoncer la déchéance au souverain auquel il n'avait cessé de prodiguer les plus fermes comme les plus sages conseils. Déjà l'empereur avait réuni sa vieille garde dans la grande cour du château; il était à cheval, il venait de visiter les cantonnements, il s'avança vers les rangs : « Officiers, sous-officiers et soldats, dit-il, l'ennemi nous a dérobé trois marches. Il est entré dans Paris. J'ai fait offrir à l'empereur Alexandre une paix achetée par de grands sacrifices, la France avec ses anciennes limites, en renonçant à nos conquêtes, en perdant tout ce que nous avons gagné depuis la Révolution. Non-seulement il a refusé, il a fait plus encore : par les suggestions perfides de ces émigrés auxquels j'ai accordé la vie et que j'ai comblés de bienfaits, il les autorise à porter la cocarde blanche, et bientôt il voudra la substituer à notre cocarde nationale. Dans peu de jours, j'irai l'attaquer à Paris. Je compte sur vous. Ai-je raison? Nous irons leur prouver que la nation française sait être maîtresse chez elle, que, si nous l'avons été longtemps chez les autres, nous le serons toujours chez nous, et qu'enfin nous sommes capables de défendre notre cocarde, notre indépendance et l'intégrité de notre territoire. »

Les cris enthousiastes des soldats répondirent aux paroles de l'empereur : ils étaient prêts encore à le suivre et à lui donner tout ce qui restait de leur sang. Les officiers jugeaient plus sainement de la situation, les généraux sentaient la cause perdue, la résistance impossible et meurtrière; les préoccupations égoïstes n'étaient pas étrangères à quelques-uns d'entre eux, beaucoup étaient inspirés par la lassitude des combats et par le besoin évident de paix qu'éprouvait la France. Les plus illustres, les plus héroïques parmi les maréchaux étaient les premiers à éprouver et à exprimer cette pensée. Pendant que les soldats juraient de marcher le lendemain sur Paris à la suite de l'empereur, Lefebvre, Oudinot, Ney, Macdonald qui venait d'arriver avec son corps entrèrent dans le cabinet de Napoléon, résolus à lui faire entendre la vérité. L'empereur était très-animé, formant déjà le plan de sa dernière bataille, énumérant les forces dont il pouvait disposer encore, les renforts qu'il attendait sous peu de jours. « Ils sont épars dans Paris, disait-il, le peuple se soulèvera, il me les livrera, ils sont perdus; je rejetterai dans le Rhin tout ce qui s'enfuira de Paris, et nous redevien-

trions! » dit-il. Puis, prenant la plume, il signa. Les maréchaux partirent; seul M. de Caulaincourt connaissait l'arrière-pensée de Napoléon et les espérances qu'il nourrissait encore. Les soldats croyaient emporter entre leurs mains le sort de la dynastie impériale. Ils avaient obtenu l'autorisation d'associer Marmont à leur mission et s'arrêtèrent à Essonne pour l'y engager.

En traversant la France à la tête de leurs corps, à Fontainebleau même et jusqu'en la présence de l'empereur, Macdonald et Ney avaient subi l'influence du mouvement général, ils avaient éprouvé la lassitude et l'irrésistible besoin de repos qui gagnait la France tout entière, ils avaient parlé et agi au nom de la patrie, dont ils connaissaient les malheurs. Le compagnon d'armes qu'ils allaient visiter, le brillant et léger Marmont, avait été exposé à des tentations plus subtiles et plus directes. Déjà M. de Talleyrand l'avait enveloppé de ses séductions et de ses flatteries avant qu'il sortît de Paris en vertu de la capitulation; ses agents l'avaient suivi à Essonne, insistant sur la nécessité de rompre définitivement avec l'empereur, qui entraînait la France dans un abîme de maux. Le duc de Raguse pouvait assurer la paix à sa patrie en se ralliant au gouvernement provisoire chargé de traiter avec les alliés. De lui dépendait le sort de Paris; les grandeurs qu'il mériterait ainsi de la dynastie restaurée dépasseraient tous les bienfaits de l'empereur Napoléon. Le maréchal avait entretenu ses généraux de ces pensées, il les avait trouvés disposés à les accepter. Tous les instruments de l'ambition impériale se révoltaient à la fois contre l'abus incessant de leur dévouement. Marmont était entré en négociations avec le prince de Schwartzenberg, qui s'était installé dans le château de Petit-Bourg, il avait consenti à replier son corps d'armée sur la Normandie en le plaçant à la disposition du gouvernement provisoire; une seule condition avait été stipulée par écrit, dans cette convention qui ternissait son honneur militaire : Marmont réclamait, pour le maître qu'il abandonnait, la vie, la liberté et un établissement digne de lui. Le tiers des forces disponibles de Napoléon allait tout à coup manquer à ses espérances.

L'arrivée des maréchaux à Essonne, leurs instances, leurs reproches lorsqu'ils connurent l'acte que méditait Marmont, troublèrent profondément celui-ci; vaniteux et ambitieux, il s'était laissé entraîner à une conduite dont il reconnaissait la culpabilité; il consentit à accompagner les négociateurs à Paris, et passa même par Petit-Bourg afin

ABDICATION DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

de réclamer du prince de Schwartzenberg l'abandon de sa promesse. Les généraux complices de la conjuration devaient attendre de nouveaux ordres ou le retour du maréchal avant d'accomplir le mouvement projeté. Les plénipotentiaires de l'empereur Napoléon arrivèrent à Paris le 5 avril, à une heure du matin. L'empereur Alexandre les reçut sur-le-champ.

L'inquiétude du gouvernement provisoire était grande, et le même sentiment animait tous ceux qui avaient déjà hautement rompu avec la dynastie impériale. La volonté du tzar était dominante sur ses alliés, elle était capricieuse et sujette aux entraînements soudains. Le général Dessolle, présent à l'entrevue, cherchait à mitiger l'effet produit sur l'empereur Alexandre par les paroles des maréchaux. Le maréchal Macdonald avait le premier exposé les propositions de Napoléon. M. de Caulaincourt, toujours assuré de la bienveillance du tzar, laissait parler ses collègues, ardents à s'acquitter de la tâche qu'ils avaient eux-mêmes sollicitée. Aucun égard, aucune flatterie ne furent ménagés à leur réception. « Entendez-vous entre vous, leur dit l'empereur Alexandre, adoptez la Constitution qu'il vous plaira, choisissez le chef qui conviendra le mieux à cette constitution, et si c'est parmi vous, qui par vos services et votre gloire réunissez tant de titres, qu'il faut prendre ce nouveau chef de la France, nous y consentirons de grand cœur et nous l'accueillerons avec empressement, pourvu qu'il ne menace ni notre repos, ni notre indépendance. »

Les maréchaux repoussèrent vivement cette pensée, qui ne pouvait s'appliquer qu'à Bernadotte seul; ils s'étendirent également sur leur résolution de ne plus servir l'ambition démesurée de Napoléon, mais ils réclamèrent le droit de l'armée à désigner son fils pour son successeur et à rester le soutien d'un trône qu'il avait élevé. L'empereur Alexandre paraissait ému par leurs raisons éloquemment et ardemment développées; le général Dessolle cherchait en vain à rappeler les pas qu'on avait déjà faits et les intérêts de tous ceux qui s'étaient compromis. Les négociateurs se retirèrent enfin, ils étaient remplis d'espoir; le jour était venu, et les salons de l'empereur Alexandre se remplissaient déjà. Le maréchal Macdonald heurtait de sa rude fidélité tous ceux qui avaient abandonné trop tôt la cause de l'empereur. Il repoussa le général Beurnonville qui lui tendait la main. « Retirez-vous, dit-il, votre conduite a effacé une amitié de vingt ans, » et au général Dupont qui venait d'être élevé au poste de ministre de la

guerre : « On avait été dur envers vous, général, mais vous avez bien mal choisi le moment de vous venger. » Les plénipotentiaires se refusèrent à conférer avec le prince de Talleyrand : « Nous ne connaissons pas votre gouvernement provisoire, dit le maréchal Macdonald, et nous n'avons rien à lui dire. » Une seconde entrevue avec l'empereur Alexandre avait été fixée pour le lendemain.

Ce n'était pas à Paris, mais à Essonne qu'allait se décider la grave question qui devait, pour le moment du moins, régler le sort de la France. L'empereur avait fait demander le maréchal Marmont et, à son défaut, l'officier général chargé de le remplacer. Cette fonction avait été confiée au général Souham, vieux serviteur de la république, habituellement mécontent et peu favorable à Napoléon, qu'il avait cependant bien servi. Péremptoirement appelé à Fontainebleau, il jugea que la convention secrète conclue avec le prince de Schwartzenberg était connue, et que la vie des généraux engagés dans cette négociation était menacée. Il assembla ses camarades et leur fit part de ses soupçons. Tous s'étonnaient de ne pas voir reparaître le maréchal Marmont ; ils résolurent de ne pas l'attendre et d'exécuter sans lui le mouvement dont ils étaient convenus ensemble. Sans prévenir les troupes du but de leur marche, malgré les réclamations du colonel Fabvier, aide de camp de Marmont, les généraux du 6e corps ordonnèrent de quitter les quartiers de l'Essonne pour s'avancer sur Versailles, le 5, à quatre heures du matin. Le maréchal Marmont apprit cette nouvelle chez le maréchal Ney en compagnie de ses collègues. « Je suis perdu, s'écria-t-il, je suis déshonoré ! » Son irrésolution et sa faiblesse s'exhalaient en plaintes et en lamentations ; les maréchaux étaient attérés, lorsqu'ils durent retourner chez l'empereur Alexandre. Les souverains coalisés et leurs représentants les attendaient. Nul ne savait encore le mouvement du 6e corps. Les plénipotentiaires de Napoléon renouvelèrent leurs instances ; le tzar, moins hostile que ses alliés à la régence de l'impératrice Marie-Louise, semblait hésiter, lorsqu'un aide de camp entra, annonçant à demi-voix le grand évènement d'Essonne. « Tout le corps? » demanda le tzar. « Oui, tout le corps. »

Le sort en était jeté. Après quelques moments d'entretien des princes coalisés et de leurs ministres, le tzar annonça aux négociateurs qu'il fallait renoncer au maintien de la dynastie impériale ; l'armée elle-même étant divisée, l'empereur ne disposait plus d'aucune force au nom de laquelle il fût possible de traiter ; puis, laissant les militaires

sous l'impression du plus courtois empressement, il entraîna un instant M. de Caulaincourt, lui renouvela ses assurances à l'égard de Napoléon, insistant sur l'offre de l'île d'Elbe qu'il avait déjà formulée, et promettant une principauté en Italie pour Marie-Louise et le roi de Rome. « Hâtez-vous, lui dit-il, car d'heure en heure la situation de votre maître perd ce que gagne celle des Bourbons ; bientôt vous vous trouveriez hors d'état de traiter. »

Le maréchal Marmont n'avait pas osé paraître à l'hôtel de la rue

LE MARÉCHAL MACDONALD ET LES GÉNÉRAUX BEURNONVILLE ET DUPONT

Saint-Florentin; il venait de courir à Versailles, une sédition s'était manifestée parmi les soldats, qui avaient découvert la défection dont ils étaient les instruments inconscients. Le gouvernement provisoire avait flatté et poussé Marmont; il parut au milieu de ses troupes, leur expliquant le danger qui les menaçait de la part des ennemis, les conjurant de rentrer dans l'obéissance et de compter sur lui : ils le connaissaient, ils savaient bien qu'il ne les détournerait pas de la voie de l'honneur.

Les soldats s'apaisèrent; déjà les armées coalisées s'avançaient pour leur couper la route de Fontainebleau; le maréchal Marmont rentra dans Paris, comblé des éloges et des remerciements des royalistes, perdu désormais d'honneur devant ce tribunal de l'opinion publique qui tient rarement compte des difficultés de la situation et qui aime à faire retomber sur un seul homme les fautes et les malheurs de tous.

Cependant les négociateurs étaient retournés à Fontainebleau, le maréchal Ney ardemment résolu à obtenir de l'empereur une abdication pure et simple qu'il avait imprudemment promise à M. de Talleyrand; Caulaincourt et Macdonald expliquaient tristement à Napoléon les insurmontables obstacles qui s'opposaient à ses désirs. L'empereur savait la défection du 6e corps, et parla amèrement de Marmont. « Je l'avais traité comme mon enfant, dit-il, et le malheureux m'a perdu. Les autres le blâment, mais ils sont aux regrets de n'avoir pas pris les devants comme lui. Il me reste cent cinquante mille hommes; mais si je les avais tous sous la main, je ne pourrais que porter la guerre au-delà de la Loire, attirer l'ennemi dans les profondeurs de la France, accroître nos malheurs! Non, c'est fini. Mais laisser la France dans cet état! Je la voulais si grande, la voilà devenue si petite! Et dire qu'en quelques heures j'aurais pu la relever! Ah! Caulaincourt, quelle joie! Je n'ai cependant plus de goût à régner, les cœurs sont las de moi, et pressés de se donner à d'autres. Je leur fais peur, il faut laisser arriver les Bourbons. Dieu sait ce qui les suit. Aujourd'hui ils vont pacifier la France avec l'Europe, mais demain dans quel état ils la mettront elle-même! Ils apportent la guerre intérieure. Ils ne sauront même pas garder Talleyrand. C'est égal, il faut se rendre, la lutte qu'il faudrait engager coûterait des maux affreux.... Vous verrez comme ils seront contents quand ils pourront faire comme Marmont sans qu'il leur en coûte l'honneur! »

M. de Caulaincourt insistait sur les conditions matérielles de la convention. L'empereur semblait les dédaigner, sans toutefois perdre de vue les intérêts des siens. Il aurait voulu assurer la Toscane à son fils; l'empereur Alexandre, sondé à ce sujet, avait répondu que l'Autriche n'y consentirait pas. « Quoi! pas même la Toscane en échange de l'empire de France? » s'écria Napoléon. Il prétendait aussi stipuler des avantages pour l'armée; son fidèle négociateur lui fit délicatement sentir qu'il ne régnait plus et que les grands intérêts nationaux n'étaient plus de sa

compétence. Il le ramena à la cession de l'île d'Elbe, qui avait paru le satisfaire. « Occupez-vous de tout cela, repartit l'empereur; pensez à ma famille, Caulaincourt; ces détails me sont odieux; qu'on me donne une pension d'invalide, cela me suffira! »

Ce fut la dernière fonction du duc de Vicence et son dernier service envers son maître déchu de porter à Paris l'acte formel de son abdication, conçu à peu près dans les mêmes termes que lorsqu'il avait réservé le trône à son fils et la régence à sa femme. Il renonçait grandement et sans réserve à ce pouvoir qu'il avait élevé si haut par la force de son génie, qu'il avait miné et détruit par ses fautes et l'emportement de son ambition. La joie perçait autour de lui, difficilement contenue par la honte et par une sorte de remords. A Paris, les transports de tous les partis, monarchique, républicain, constitutionnel, dépassaient les bornes de la raison comme de la convenance; les plus lâches adulateurs de Napoléon devenaient les plus ardents à l'insulter. Ceux qui avaient su s'honorer par leur résistance à son despotisme oubliaient leur dignité dans le débordement de leur haine satisfaite. M. de Chateaubriand venait de publier un pamphlet injurieux qu'il avait préparé pendant les derniers jours de l'empire; la statue de Napoléon, que quelques royalistes avaient vainement cherché à précipiter du haut de la colonne Vendôme le jour de l'entrée des coalisés, avait été soigneusement déboulonnée et reposait maintenant dans un magasin. « Je vous avais bien dit que les statues ne servaient à rien, » dit Napoléon, lorsqu'il apprit cette insulte. Il avait vainement tenté de rappeler son abdication : « Puisqu'il ne s'agit que de moi, il n'est point besoin de traité, dit-il; un simple cartel suffit pour assurer ma liberté. » Les souverains coalisés contre lui cherchaient d'autres garanties, elles ne devaient pas suffire encore à leur assurer le repos.

Le traité était conclu, assurant l'île d'Elbe en toute souveraineté à l'empereur Napoléon, avec un revenu de deux millions. La même somme devait annuellement se partager entre ses frères et sœurs. Parme et Plaisance formaient la dotation de l'impératrice et du petit roi de Rome. L'impératrice Joséphine conservait un revenu d'un million. Sur le trésor extraordinaire enrichi naguère par les contributions de guerre des peuples vaincus, l'empereur devait disposer d'un capital de deux millions pour des récompenses à ses serviteurs. Les négociateurs de Napoléon avaient défendu ses intérêts avec une fierté irritée et rude qui ne rencontrait d'autre appui que la volonté résolûment généreuse

de l'empereur Alexandre. Napoléon acceptait tout, non sans amertume et sans de cruels retours sur le passé. « Si on avait eu du courage deux heures de plus, je pouvais encore sauver la France, » répétait-il.

Depuis vingt-cinq ans, les hommes qui avaient successivement gouverné les destinées de la France lui avaient tour à tour promis de la sauver. Ils l'avaient entraînée à travers les massacres de la Terreur, les abaissements du Directoire et les pompes impériales, de champ de bataille en champ de bataille; glorieuse et sanglante, elle avait repoussé, puis conquis l'Europe; elle avait tenu dans ses mains l'histoire du monde, elle était aujourd'hui vaincue et lasse, réclamant à tout prix le repos et l'ordre dans la liberté. L'empereur Napoléon était vaincu comme elle et plus qu'elle ; il conçut la pensée d'échapper à ces humiliations et à ces tristesses que les nations peuvent supporter avec courage, assurées qu'elles sont de ne point mourir. Dans la nuit du 11 au 12 avril il tenta de s'empoisonner. Dès longtemps, pendant les extrêmes périls de la campagne de Russie, il avait fait préparer ce remède contre la captivité qu'il redoutait. Il l'avait conservé depuis lors; le poison agit faiblement, imparfaitement. L'empereur Napoléon ne parvint pas à mourir. Il éprouvait quelque honte de cet instant de lâcheté. « Dieu ne le veut pas, » dit-il, remontant comme il le fit toujours dans les grands jours de sa vie, à cette volonté suprême qu'il avait trop souvent crue liguée avec la sienne. Il signa le traité du 11 avril, attendant à Fontainebleau la fin des formalités nécessaires pour le mettre en possession de l'île d'Elbe, chaque jour abandonné par quelques-uns de ceux qui l'avaient servi naguère à genoux. Lorsque le maréchal Berthier partit pour Paris, il avait promis de revenir. « Je ne le verrai plus, » dit Napoléon à M. de Caulaincourt. Berthier ne revint pas.

Je n'ai aucun goût à m'appesantir sur le récit des agonies.

Seuls quelques amis fidèles, le duc de Vicence, le duc de Bassano, les généraux Drouot et Bertrand se trouvaient encore auprès de Napoléon, le 20 avril au matin, lorsqu'il rassembla pour la dernière fois auprès de lui les régiments de sa vieille garde. Il était visiblement ému, et sa voix était altérée. « Soldats, dit-il, mes vieux compagnons d'armes, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme dans ceux de notre prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue, mais la guerre était

interminable, c'eût été la guerre civile, et la France n'en serait devenue que plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à ceux de la patrie, je pars; vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée, il sera toujours l'objet de mes vœux! Ne plaignez pas mon sort : si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir à votre gloire. Je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble! Adieu, mes enfants! Je voudrais vous presser tous sur mon cœur, que j'embrasse au moins votre général et votre drapeau! »

Il serrait en même temps dans ses bras le brave général Petit baigné de larmes et qui tenait l'aigle de la vieille garde. Des voix étouffées répondirent à la voix de l'empereur; il jeta un dernier regard sur les fidèles compagnons de ses combats et de ses fatigues, héroïquement dévoués sans ambition personnelle et sans arrière-pensée; il s'élança dans sa voiture et partit, abandonnant le trône et la puissance dont il avait abusé, emportant avec lui cet incomparable éclat de gloire que lui seul avait pu et pouvait encore ternir.

Le général Drouot avait consenti à commander le petit corps de la vieille garde qui devait accompagner Napoléon à l'île d'Elbe; le dévouement du général Bertrand l'attachait à son maître; les commissaires des puissances alliées accompagnaient le grand vaincu jusqu'au lieu de son exil. « Vous m'en répondez sur votre tête, » avait dit l'empereur Alexandre au comte Schouwaloff. Pendant les dernières journées du voyage, lorsque Napoléon dut traverser les départements du Midi, violemment soulevés par les anciennes passions royalistes contre l'homme qui représentait pour elles à la fois la révolution, l'oppression et la guerre, la protection des commissaires étrangers ne fut pas inutile à la sécurité matérielle de Napoléon. En rendant Lyon, le maréchal Augereau avait fait contre lui une proclamation injurieuse. L'empereur fut un instant obligé de revêtir l'uniforme d'un officier autrichien afin de se cacher plus aisément dans les rangs de son propre cortège. Ce dernier degré de l'amertume ne dura qu'un instant; à mesure qu'on s'approcha de la mer, les populations se montrèrent plus douces ou plus indifférentes. L'empereur déchu s'embarqua le 28 avril dans le golfe de Saint-Raphaël, sur une frégate anglaise, l'*Undaunted*, et le 3 mai il jeta l'ancre dans la rade de Porto-Ferrajo, aux cris de joie de la population de l'île d'Elbe, fière du souverain que les chances de la fortune venaient de jeter sur ses rives. Sa femme et son fils repartaient

en ce moment de Rambouillet, où l'empereur François était allé chercher sa fille; elle prenait le chemin de Vienne, faisant assurer son illustre époux de son constant attachement et du désir qu'elle éprouvait de le visiter bientôt avec son fils. Les princes de la maison impériale s'étaient dispersés, Napoléon restait seul.

« Depuis que j'ai pris quelque part au gouvernement des hommes, dit M. Guizot dans ses mémoires, j'ai appris à être juste envers l'empereur Napoléon, génie incomparablement actif et puissant, admirable par son horreur du désordre, par ses profonds instincts de gouvernement et par son énergique et efficace rapidité dans la reconstruction de la charpente sociale. Mais génie sans mesure et sans frein, qui n'acceptait ni de Dieu ni des hommes aucune limite à ses désirs ni à ses volontés, et qui par là demeurait révolutionnaire en combattant la révolution; supérieur dans l'intelligence des conditions générales de la société, mais ne comprenant qu'imparfaitement, dirai-je grossièrement? les besoins moraux de la nature humaine, et tantôt leur donnant satisfaction avec un bon sens sublime, tantôt les méconnaissant et les offensant avec un orgueil impie. Qui eût pu croire que le même homme qui avait fait le Concordat et rouvert en France les églises, enlèverait le pape de Rome et le retiendrait prisonnier à Fontainebleau? Entre les grands hommes ses pareils, Napoléon a été le plus nécessaire à son temps, car nul n'a fait si promptement et avec tant d'éclat succéder l'ordre à l'anarchie, mais aussi le plus chimérique en vue de l'avenir, car, après avoir possédé la France et l'Europe, il a vu l'Europe le chasser même de la France, et son nom demeurera plus grand que ses œuvres, dont les plus brillantes, ses conquêtes, ont tout à coup et entièrement disparu avec lui. En rendant hommage à sa grandeur, je ne regrette pas de ne l'avoir appréciée que tard et quand il n'était plus; il y avait pour moi, sous l'Empire, trop d'arrogance dans la force et trop de dédain du droit, trop de révolution et trop peu de liberté. »

Quelles seraient désormais les garanties de la liberté et par conséquent de tous les intérêts que la liberté devait elle-même garantir? Par quelles institutions s'exerceraient le contrôle et l'influence du pays dans son gouvernement? C'était là le grand problème qui se discutait à Paris pendant que l'empereur Napoléon voyait peu à peu disparaître autour de lui les derniers restes de sa grandeur déchue. Le Sénat avait échappé à la direction prudente de M. de Talleyrand et

LES ADIEUX DE FONTAINEBLEAU

poursuivait péniblement, mais ardemment, un double but, celui de conserver son influence et ses richesses sous le régime nouveau, en même temps qu'il maintiendrait dans la Constitution nouvelle les principes et les théories révolutionnaires. Les rédacteurs du projet appartenaient en grande partie à la minorité du Sénat, issue de la République; ils étaient aux prises avec l'abbé de Montesquiou, qui soutenait avec emportement les prérogatives royales. Le pouvoir exécutif et la nomination de la Chambre haute furent concédés au souverain, mais son élévation au trône fut exclusivement attribuée au mouvement spontané et à la libre volonté de la nation; Louis-Stanislas-Xavier de France, frère du dernier roi, ne devait être proclamé roi des Français qu'après avoir officiellement accepté la Constitution et promis de la faire observer. Un article additionnel assurait aux sénateurs alors en fonctions leurs dotations perpétuelles, auxquelles leurs futurs collègues ne pouvaient avoir part. Le 6 avril, le Sénat vota avec empressement la Constitution nouvelle, que le Corps législatif ratifia aussitôt.

« On a beaucoup et justement reproché aux sénateurs de 1814 l'égoïsme avec lequel, en renversant l'empire, ils s'attribuèrent à eux-mêmes non seulement l'intégrité, mais la perpétuité des avantages matériels dont l'empire les avait fait jouir. Faute cynique en effet, et de celles qui décrient le plus les pouvoirs dans l'esprit des peuples, car elles blessent à la fois les sentiments honnêtes et les passions envieuses. Le Sénat en commit une autre moins palpable et plus conforme aux préjugés du pays, mais plus grave encore, et comme méprise politique et par ses conséquences : au moment où il proclamait le retour de l'ancienne maison royale, il étala la prétention d'élire le roi, méconnaissant ainsi le droit monarchique, dont il acceptait l'empire, et pratiquant le droit républicain, tout en rétablissant la monarchie. Contradiction choquante entre les principes et les actes, puérile bravade envers le grand fait auquel on rendait hommage, et déplorable confusion des droits comme des idées. Évidemment c'était par nécessité, non par choix, et à raison de son titre héréditaire, non comme l'élu du jour, qu'on rappelait Louis XVIII au trône de France. Il n'y avait de vérité, de dignité et de prudence que dans cette seule conduite: reconnaître hautement le droit monarchique dans la maison de Bourbon, et lui demander de reconnaître hautement à son tour les droits nationaux tels que les proclamaient l'état du pays et l'esprit du temps. Cet aveu et ce respect mutuels des droits mutuels sont l'essence même du

gouvernement libre; c'est en s'y attachant fermement qu'ailleurs la monarchie et la liberté se sont développées ensemble, et c'est en y revenant franchement que les rois et les peuples ont mis fin à ces guerres intérieures qu'on appelle des révolutions. Au lieu de cela, le Sénat, à la fois obstiné et timide, en voulant placer sous le drapeau de l'élection républicaine la monarchie restaurée, ne fit qu'évoquer le principe despotique en face du principe révolutionnaire et susciter pour rival au droit absolu du peuple le droit absolu du roi[1]. »

Depuis quelques jours, le représentant des principes absolus de la royauté, dans sa propre pensée comme dans l'opinion publique, M. le comte d'Artois, qu'on allait bientôt appeler Monsieur, préparait sa rentrée dans Paris, par l'intermédiaire de son habile agent, M. de Vitrolles; il y entra en effet le 12 avril, en qualité de lieutenant général du roi, titre que devait lui confirmer un vote du Sénat. C'était à grand'peine qu'on avait amené le prince à accepter cette condition de son nouveau pouvoir, et l'empereur Alexandre avait été obligé d'intervenir pour faire comprendre à M. de Vitrolles l'absolue nécessité, pour la maison de Bourbon, d'entrer dans les sentiments et les idées des générations nouvelles. M. le comte d'Artois avait insisté pour garder la cocarde blanche, mais il avait consenti à revêtir l'uniforme de la garde nationale. L'aimable et facile courtoisie qui avait toujours caractérisé le plus jeune frère du roi Louis XVI, se retrouva dans les paroles émues du prince rentrant après tant d'années dans la capitale de ses ancêtres : « Comment serais-je fatigué? dit-il, c'est le premier jour de bonheur que j'aie eu depuis trente ans! » On remarqua cependant qu'aucun engagement n'avait été pris, qu'aucune indication sur les tendances futures du gouvernement n'avait échappé aux lèvres du lieutenant général de Louis XVIII. Le *Moniteur* se chargea de combler cette lacune en attribuant au prince un petit discours, rédigé après coup par le comte Beugnot. « Voici, disait le journal officiel, à peu près ce qu'on a retenu de la réponse de Monsieur au discours du prince de Bénévent : « Messieurs les membres du gouvernement provisoire, je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour notre patrie. J'éprouve une émotion qui m'empêche d'exprimer tout ce que je ressens. Plus de divisions, la paix et la France; je la revois, rien n'est changé, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus. »

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

Le discours du prince au Sénat fut plus explicite et plus authentique; il avait été composé par Fouché, récemment revenu d'Illyrie, et qui avait pris une part active aux négociations du gouvernement provisoire avec les conseillers de Monsieur, sans toutefois se présenter encore devant celui-ci. « J'ai pris connaissance de l'acte constitutionnel qui appelle au trône de France le roi, mon auguste frère, dit le comte d'Artois. Je n'ai point reçu de lui le pouvoir d'accepter la Constitution, mais je connais ses sentiments et ses principes, et je ne crains pas d'être désavoué en assurant en son nom qu'il en acceptera les bases. — Le roi, en déclarant qu'il maintiendrait la forme actuelle du gouvernement, a donc reconnu que la monarchie devrait être pondérée par un gouvernement représentatif divisé en deux Chambres, qui sont le Sénat et la Chambre des députés des départements; que l'impôt sera librement consenti par les représentants de la nation, la liberté politique et individuelle assurée, la liberté de la presse respectée, sauf les restrictions nécessaires à l'ordre et à la tranquillité publique, la liberté des cultes garantie; que les propriétés seront inviolables et sacrées, les ministres responsables et pouvant être poursuivis par les représentants de la nation; que les juges seront inamovibles, le pouvoir judiciaire indépendant, nul ne pouvant être distrait de ses juges naturels; que la dette publique sera garantie, les pensions, grades, honneurs militaires seront conservés, ainsi que l'ancienne et nouvelle noblesse, la Légion d'honneur maintenue : le roi en déterminera la décoration; que tout Français sera admissible aux emplois civils et militaires; qu'aucun individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes, et que la vente des biens nationaux sera irrévocable. Voilà, ce me semble, messieurs, les bases essentielles et nécessaires pour consacrer tous les droits, tracer tous les devoirs, assurer toutes les existences et garantir notre avenir. »

Le Sénat se tint pour satisfait; le Corps législatif, plus cordial, fut accueilli avec une faveur marquée; la population dans les rues était bienveillante, non sans curiosité et sans étonnement; l'empressement involontaire du maréchal Jourdan, qui avait fait quitter la cocarde tricolore à son corps dans la conviction que le duc de Raguse en avait fait autant pour le sien, trancha sans éclat la difficile question des couleurs nationales; un arrêté du gouvernement provisoire ordonna à l'armée tout entière de reprendre la cocarde blanche. Le congrès des souverains venait de se compléter par l'arrivée de l'empereur d'Au-

triche et du prince royal de Suède, tous deux peu populaires, bien qu'à des degrés et par des motifs divers. Le comte d'Artois avait pris en main les rênes des affaires, adjoignant aux membres du gouvernement provisoire les maréchaux Moncey et Oudinot et le général Dessolle. Les noms des chefs du pouvoir n'étaient pas changés; les confidents du prince, M. de Vitrolles en tête, restaient cependant tout-puissants auprès de lui. Déjà on leur disputait souvent les nominations et jusqu'aux ressources financières; le baron Louis, nommé ministre des finances, eut quelque peine à faire verser au Trésor les cinq millions brusquement enlevés dans les voitures de l'impératrice Marie-Louise à Orléans. Le maintien des impôts décrétés par l'empereur Napoléon sans le concours du Corps législatif avait été décidé, et une émission de bons du Trésor ordonnée; les embarras financiers étaient immenses, comme les charges laissées par l'empire. La résolution et l'habileté du nouveau ministre commençaient dès lors à inspirer confiance. Seul le décime de guerre ajouté aux contributions indirectes avait été supprimé.

Une convention diplomatique devança (23 avril) le traité définitif qui devait régler en Europe la situation de la France monarchique; elle assurait l'évacuation du territoire tel qu'il était constitué au mois de janvier 1792, et réglait la question de la reddition des places encore occupées par les troupes françaises en dehors de ces limites; toutes les conquêtes de la révolution et de l'empire nous étaient ainsi enlevées à titre de préliminaires et « sans préjuger les dispositions de la paix ». Au sein même de l'enthousiasme qu'excitait, dans certaines classes de la société, la chute de Napoléon et le relèvement de la monarchie, on éprouva dans le public un amer sentiment de tristesse. Tant de sang versé inutilement, tant de trésors dépensés sans résultat, condamnaient cruellement le régime déchu; quelque ombre en retomba sur les princes désarmés qui n'avaient pu nous défendre contre des ennemis et des vainqueurs.

Cependant le roi Louis XVIII venait de s'embarquer à Douvres; il avait naguère mal accueilli, à Hartwell, le duc de Larochefoucauld-Liancourt, qui lui était personnellement désagréable, et que M. de Talleyrand avait maladroitement choisi pour l'informer de ce qui se passait à Paris. Les conseils de son frère et de ses serviteurs n'avaient pas tardé à abonder auprès du monarque restauré; l'empereur Alexandre avait pris soin d'envoyer auprès de lui M. Pozzo di Borgo.

Quelques paroles malencontreuses, adressées au prince régent en quittant l'Angleterre, mécontentèrent en France les royalistes libéraux, comme l'empereur Alexandre. « C'est aux conseils de Votre Altesse Royale, avait dit Louis XVIII, à ce glorieux pays et à la confiance de ses habitants que j'attribuerai toujours, après la divine Providence, le rétablissement de notre maison sur le trône de ses ancêtres. » La population cependant saluait de ses acclamations le passage du roi, qui arriva le 29 avril à Compiègne; les politiques seuls s'inquiétaient de savoir à quel titre le monarque comptait reprendre son autorité; les corps constitués, les grands chefs de l'armée s'empressaient à le combler d'hommages, parfois dépourvus de dignité. Le maréchal Berthier assura Louis XVIII que ses armées se trouvaient heureuses d'être appelées, par leur dévouement et leur fidélité, à seconder ses généreux efforts. Le roi accueillait tous les empressements avec une bonne grâce majestueuse. Il s'appuyait sur le bras des maréchaux qui se trouvaient auprès de lui. « Approchez-vous, leur dit-il, et entourez-moi; vous avez toujours été bons Français; j'espère que la France n'aura plus besoin de votre épée : mais si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, on nous forçait à la tirer, tout goutteux que je suis, je marcherais avec vous. » L'embarras éprouvé par quelques-uns ne diminuait en rien les satisfactions de leur vanité. La députation du Corps législatif fut accueillie avec une distinction marquée. Le Sénat ne parut pas.

M. de Talleyrand s'était chargé d'expliquer au monarque la Constitution nouvelle. « Nous aurons une constitution, soyez tranquilles, avait-il dit aux sénateurs inquiets ; mais nous avons un roi spirituel et instruit, préparez-vous à défendre votre œuvre. » La première entrevue avec Louis XVIII lui fit aussitôt comprendre que le plaidoyer serait difficile et inefficace. Il venait de rendre à la maison de Bourbon les plus éminents services, il avait soutenu avec éclat sa cause et il avait d'avance préparé les voies au retour triomphant du monarque qui le faisait attendre dans son antichambre. Lorsqu'il entra, Louis XVIII lui rappela sur-le-champ leurs anciennes discussions, avant l'ouverture de l'Assemblée constituante. « Si les évènements vous avaient donné raison, ajouta-t-il, vous me diriez : Asseyons-nous et causons. Comme c'est moi qui ai triomphé, je vous dis : Asseyez-vous et causons. » La conversation resta sans résultat; le roi éluda tout engagement positif sur les termes de la Constitution qu'il

était évidemment résolu à substituer au projet du Sénat. A son tour, l'empereur Alexandre partit pour Compiègne.

Depuis qu'il avait renversé Napoléon et rejeté la dynastie impériale, le tzar avait hautement soutenu M. de Talleyrand et les libéraux, au delà même des justes limites et de la portée naturelle de son influence; il avait conçu l'espoir d'imposer à Louis XVIII, par le poids accablant des services rendus, l'acceptation pure et simple de la Constitution sénatoriale. Il insista vivement, rappelant au roi, qui remettait à peine le pied dans sa patrie, qu'il y revenait servi par les armes étrangères. « On demande moins à Votre Majesté qu'à Henri IV, dit-il, et cependant il avait conquis lui-même son royaume. »

Louis XVIII reconnaissait la nécessité du gouvernement constitutionnel; il n'avait jamais eu de goût pour les violences des émigrés et s'en était soigneusement tenu à l'écart; il restait cependant pénétré de la grandeur de sa race, et des droits qu'elle lui conférait. Les prétentions du Sénat, les insistances de M. de Talleyrand, l'intervention de l'empereur Alexandre le trouvèrent inflexible; il rejeta un projet de déclaration royale préparé par M. de Talleyrand, et chargea les conseillers de son intimité, M. de Blacas, M. de la Maisonfort, M. de Vitrolles, de rédiger le programme qu'il comptait donner d'avance à la Constitution. Les empressements passionnés, l'enthousiasme croissant qui se manifestaient chaque jour autour de lui, le confirmaient dans la pensée qu'il était libre d'agir à son gré. « Que vouliez-vous que je fisse? dit le tzar à M. de Lafayette. Je voulais qu'au lieu de donner eux-mêmes une constitution, les Bourbons en reçussent une de la nation. J'étais allé à Compiègne dans l'espoir d'obtenir du roi qu'il renoncerait à ses dix-neuf ans de règne et autres prétentions de ce genre; la députation du Corps législatif y était avant moi pour le reconnaître sans conditions. Contre le roi et le Corps législatif, j'étais impuissant. »

Louis XVIII s'était transporté au château de Saint-Ouen, près de Paris; ce fut de là qu'il publia enfin la déclaration royale qui devait devenir la Charte. Le texte n'en fut pas communiqué d'avance à M. de Talleyrand, elle était partout affichée avant le réveil du roi, le 3 mai.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui verront ces présentes, salut :

« Rappelé par l'amour de notre peuple au trône de nos pères, éclairé par les malheurs de la nation que nous sommes destiné à gou-

verner, notre première pensée est d'invoquer cette confiance mutuelle si nécessaire à notre pouvoir, à son bonheur.

« Après avoir lu attentivement le plan de constitution proposé par le Sénat dans sa séance du 6 avril dernier, nous avons reconnu que les bases en étaient bonnes, mais qu'un grand nombre d'articles portant l'empreinte de la précipitation avec laquelle ils ont été rédigés, ils ne peuvent, dans leur forme actuelle, devenir lois fondamentales de l'État.

« Résolu d'adopter une Constitution libérale, voulant qu'elle soit sagement combinée et ne pouvant en accepter une qu'il est indispensable de rectifier, nous convoquons pour le 10 du mois de juin de la présente année le Sénat et le Corps législatif, en nous engageant à mettre sous leurs yeux le travail que nous aurons fait avec une commission choisie dans le sein de ces deux corps et à donner pour base à cette Constitution les garanties suivantes :

« Le gouvernement représentatif sera maintenu tel qu'il existe aujourd'hui, divisé en deux corps, savoir : le Sénat et la Chambre composée des députés des départements.

« L'impôt sera librement consenti ;

« La liberté publique et individuelle assurée;

« La liberté de la presse respectée, sauf les précautions nécessaires à la tranquillité publique ;

« La liberté des cultes garantie.

« Les propriétés seront inviolables et sacrées, la vente des biens nationaux restera irrévocable.

« Les ministres responsables pourront être poursuivis par une des Chambres législatives et jugés par l'autre.

« Les juges seront inamovibles, et le pouvoir judiciaire indépendant.

« La dette publique sera garantie, les pensions, grades, honneurs militaires seront conservés, ainsi que l'ancienne et la nouvelle noblesse.

« La Légion d'honneur, dont nous déterminerons la décoration, sera maintenue.

« Tout Français sera admissible aux emplois civils et militaires.

« Enfin nul individu ne pourra être inquiété pour ses opinions et ses votes. »

En réalité, et tout en maintenant le principe de sa souveraine et libre volonté, le roi Louis XVIII avait accepté toutes les garanties de

liberté réclamées par le Sénat, il accordait et au delà ce que réclamait l'opinion publique, peu éclairée sur les questions de droit constitutionnel et généralement défavorable au Sénat, avili naguère par une complaisance dont il était sorti par la défection. Les partisans du pouvoir absolu, ceux-là mêmes qui devaient compter plus tard parmi les modérés de leur parti, M. de Villèle en tête, firent valoir des arguments divers contre cette machine d'importation anglaise, étrangère à l'histoire, aux idées et aux mœurs de la France et qui coûterait plus à établir, disaient-ils, que notre ancienne organisation ne coûterait à réparer.

C'est pour tous les partis une leçon difficile à apprendre que l'impossibilité de retourner en arrière vers le passé; les royalistes de 1814 ne pouvaient remonter vers le pouvoir absolu. « Il ne peut désormais appartenir parmi nous qu'à la révolution et à ses descendants, eux seuls peuvent rassurer les masses sur leurs intérêts en leur refusant les garanties de la liberté. Avec la maison de Bourbon et ses partisans la France a besoin d'être libre, elle n'accepte leur gouvernement qu'en y portant elle-même l'œil et la main. La Charte était écrite d'avance dans l'expérience et la pensée du pays; elle sortit naturellement de l'esprit de Louis XVIII revenant d'Angleterre comme des délibérations du Sénat secouant le joug de l'empire, elle fut l'œuvre de la nécessité et de la raison du temps. Le pouvoir et la liberté y trouvaient de quoi s'exercer ou se défendre efficacement; les ouvriers devaient bien plus manquer à l'instrument que l'instrument aux ouvriers[1]. » Le Sénat accepta, non sans humeur, la déclaration royale, et se rendit à Saint-Ouen, sous la présidence de M. de Talleyrand, qui prit soin d'insister dans son discours sur les garanties libérales. La satisfaction publique était générale lorsque Louis XVIII fit son entrée dans Paris le 3 mai 1814, à onze heures du matin.

A côté du roi, dans la calèche attelée de huit chevaux blancs, attirant tous les regards par une naturelle et touchante sympathie, était assise madame la duchesse d'Angoulême, naguère madame Royale, sortie encore enfant du Temple après la mort cruelle de tous les siens et qui depuis lors n'avait jamais quitté la protection de son oncle. On reconnaissait à son visage que ses beaux yeux avaient pleuré, comme madame de Sévigné l'avait dit jadis de Marie d'Este, la femme du roi

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

Jacques II. Les cris de joie retentissaient autour du royal cortège, qui se dirigea directement vers Notre-Dame. Seuls les grenadiers de la vieille garde qui formaient la haie présentaient le sombre aspect d'un passé encore menaçant. Immobiles et farouches dans leur inflexible discipline, ils semblaient taillés dans le marbre, comme une image terrible de la colère contenue. « Si dans ce moment ils eussent été

ENTRÉE DE LOUIS XVIII A PARIS.

appelés à la vengeance, dit M. de Chateaubriand dans ses mémoires, il aurait fallu les exterminer jusqu'au dernier, ou ils auraient mangé la terre. » En rentrant dans ce palais des Tuileries d'où elle était sortie le 10 août 1792, madame la duchesse d'Angoulême s'évanouit.

Cependant ni les souverains alliés ni leurs soldats n'avaient paru dans le cortège du roi revenu dans sa patrie et dans sa capitale; ils défilèrent le lendemain devant lui, comme en signe d'honneur et d'adieu; déjà se négociaient les articles du traité de paix définitif qui devait ramener les frontières de la France aux limites de 1792 et nous

restituer nos colonies, à l'exception de l'île de France, de Sainte-Lucie et de Tabago. Une portion de l'île Saint-Domingue qui avait naguère appartenu à l'Espagne lui était rétrocédée. Quelques rectifications de territoire ajoutaient environ cinq cent mille âmes aux divers départements de l'Est. Les grandes questions européennes sur la formation nouvelle des États naguère conquis ou démembrés par Napoléon furent pour la plupart renvoyées au congrès qui devait bientôt s'ouvrir à Vienne. La bienveillance de l'empereur Alexandre et l'équitable prévoyance de lord Castlereagh nous valurent seules ces conditions acceptables; l'opinion publique de l'Angleterre comme la passion vengeresse de l'Allemagne réclamaient de plus excessives rigueurs. Le 2 et le 3 juin, les souverains alliés quittèrent Paris. Déjà les colonnes de leurs soldats encombraient toutes les routes. Le jour de la séance royale pour l'ouverture des Chambres (4 juin 1814), les troupes étrangères avaient évacué la capitale et ses environs immédiats.

La Charte avait été discutée par une commission choisie dans le Sénat et dans le Corps législatif, et dont MM. de Barbé-Marbois, Barthélemy, Boissy d'Anglas, Chabaud-Latour, de Fontanes, Lainé, faisaient partie. Les commissaires du roi étaient M. Ferrand, le comte Beugnot et l'abbé de Montesquiou, récemment nommé ministre de l'intérieur; il avait sur-le-champ choisi pour secrétaire général M. Guizot, tout jeune encore et que lui avait recommandé M. Royer-Collard. Ce choix avait paru de bon augure aux esprits modérés. M. de Talleyrand occupait naturellement le ministère des affaires étrangères; M. de Blacas, l'ami et le confident intime du roi depuis la mort du duc d'Avaray, devint le ministre de sa maison.

« Je ne crois pas, dit M. Guizot dans ses mémoires, qu'il eût été impossible à un roi actif et ferme dans ses desseins d'employer utilement à la fois ces trois hommes, quelque divers et incohérents qu'ils fussent entre eux; aucun d'eux n'aspirait à gouverner l'État, et chacun dans sa sphère ils pouvaient bien servir. M. de Talleyrand ne demandait pas mieux que de ne traiter qu'avec l'Europe; l'abbé de Montesquiou n'avait nulle envie de dominer à la cour, et M. de Blacas, froid, prudent et fidèle, pouvait être, contre les prétentions et les menées des princes et des courtisans, un utile favori. Mais Louis XVIII n'était nullement propre à gouverner ses ministres; il avait, comme roi, de grandes qualités négatives ou expectantes, peu de qualités actives et efficaces; imposant d'apparence, judicieux, fin, mesuré, il savait con-

tenir, arrêter, déjouer; il était hors d'état de diriger, d'inspirer, de donner l'impulsion en tenant les rênes, il avait peu d'idées et point de passion; la forte application au travail ne lui convenait guère mieux que le mouvement. Il maintenait bien son rang, son droit, son pouvoir; il se défendait assez bien des fautes, mais, sa dignité et sa prudence une fois rassurées, il laissait aller et faire, trop peu énergique d'âme et de corps pour dominer les hommes et les faire concourir à l'accomplissement de ses volontés. »

La Charte constitutionnelle qui fut promulguée le 4 juin 1814, était généralement restée fidèle à l'esprit et aux principes énoncés dans la déclaration de Saint-Ouen. Le préambule en fut confié à la rédaction précipitée de M. Beugnot, qui n'eut pas le temps de le communiquer au roi, tout occupé du discours qu'il allait prononcer. Les nouveaux pairs de France avaient été convoqués pour la séance; cinquante-cinq des sénateurs se trouvaient exclus de la liste, vingt-sept comme étrangers, vingt-huit comme régicides ou révolutionnaires prononcés. Quarante grands seigneurs de l'ancien régime et presque tous les maréchaux de l'empire avaient été adjoints au reste du Sénat. Le Corps législatif devenait la Chambre des députés et devait siéger jusqu'à son renouvellement successif. Par la diversité même de ses origines, la Chambre des pairs était nécessairement condamnée à la division et à l'impuissance. La Chambre des députés, favorable en masse à la Restauration, reprenait cependant, avec l'exercice régulier du pouvoir, une confiance et une ardeur étrangères aux assemblées de l'empire; c'était entre ses mains qu'allait tomber l'action vive et prépondérante, dans un gouvernement confus et mal assis, intérieurement travaillé par des tendances et des inspirations diverses. Le discours de Louis XVIII à l'ouverture des Chambres eut cependant cette bonne fortune de satisfaire à peu près tous les partis. Le roi lui-même éprouva vivement la jouissance du succès.

Un exposé de la situation du royaume, rédigé en grande partie par l'abbé de Montesquiou, et qui fut publié aussitôt après l'ouverture de la session, manquait de grandeur et d'éclat en comparaison des tableaux souvent mensongers, mais toujours empreints d'une incontestable puissance que l'empereur Napoléon avait coutume d'étaler aux yeux des peuples. Il ne laissait pas de doute sur les intentions libérales et sérieuses du roi Louis XVIII, il avait ce mérite de faire connaître l'état des affaires et le besoin de remédier aux maux de tout

genre qui pesaient sur la France. Le baron Louis se chargea de développer avec plus de détail la situation des finances; l'exposé de son projet, ferme jusqu'à la rudesse, « reposait sur deux choses, l'ordre constitutionnel dans l'État et la probité dans le gouvernement; à ces deux conditions, il comptait sur la prospérité publique et sur le crédit public, il ne s'effrayait ni des dettes à payer, ni des dépenses à faire[1]. » L'empire avait laissé des charges exigibles qui dépassaient huit cents millions; le ministère tout entier soutint courageusement le baron Louis, qui fit passer son budget.

Un moment, de nouveaux fardeaux parurent se préparer pour l'État. En proposant aux Chambres la remise aux émigrés de leurs biens non vendus, M. Ferrand, directeur général des postes, ayant rang de ministre, et qui avait été chargé de l'exposé des motifs, excita une violente tempête dans la Chambre; il faisait espérer dans l'avenir des restitutions plus générales encore et que rendait impossible l'état actuel des finances; il y ajouta un panégyrique de l'émigration qui provoqua partout la censure; la mesure relative aux biens non vendus faillit être rejetée grâce à l'imprudence du ministre. La loi sur la presse fut également vivement attaquée. « Dans sa pensée première et fondamentale, dit M. Guizot, ce projet était sensé et sincère : il avait pour but de consacrer législativement la liberté de la presse comme droit général et permanent du pays, et, en même temps, de lui imposer, au lendemain d'une grande révolution et d'un long despotisme, et au début du gouvernement libre, quelques restrictions limitées et temporaires. Les deux personnes qui avaient pris le plus de part à la rédaction du projet, M. Royer-Collard[2] et moi, nous avions ce double but, rien de moins, rien de plus.... Mais, pour le succès du bon sens, une franchise hardie est indispensable : l'attitude du gouvernement fut embarrassée; on ne marqua point, en présentant le projet, son vrai sens ni sa juste portée. Il fallut un amendement de la Chambre des pairs pour donner à la mesure le caractère politique et temporaire qu'elle aurait dû porter dans l'origine, et qui seul la ramenait à ses motifs sérieux comme dans ses limites légitimes. L'inquiétude se répandit parmi les libéraux modérés eux-mêmes, qui s'élevèrent avec vivacité contre le rétablissement de la censure. Faute d'avoir été présentée sous son véritable aspect, la mesure causa au

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*
2. Alors directeur de la presse.

gouvernement plus de discrédit qu'elle ne lui valut de sécurité. »

La réorganisation de l'armée, sa réduction nécessaire, le payement des arrérages de la solde, la mise en disponibilité d'une foule d'officiers entraînaient également des difficultés menaçantes; elles furent compliquées par le rétablissement de l'ancienne maison militaire du roi, destinée à fournir des emplois et du pain à cette partie de la noblesse émigrée et ruinée, envers laquelle le souverain restauré se sentait de grands devoirs. Les grades honorifiques accordés dans l'armée aux princes de la famille royale créaient aussi des mécontents, car il avait fallu en déposséder les généraux auxquels l'empereur avait naguère accordé cette distinction. La Légion d'honneur fut cependant maintenue, sans autres modifications que la substitution de la tête d'Henri IV à celle de Napoléon sur la croix et les plaques. M. de Talleyrand avait proposé d'y placer l'effigie de Louis XVIII lui-même, le roi s'y refusa. Les égards témoignés à la garde nationale ne parvenaient pas à la rallier franchement. A la première faction des gardes du corps, ils imaginèrent de supplanter les gardes nationaux absents. Parmi les chefs de l'armée eux-mêmes, l'humeur succédait aux premiers entraînements. Le maréchal Masséna avait été exclu du Sénat comme étranger. Le maréchal Davout avait irrité par sa longue résistance à Hambourg les souverains coalisés; le roi refusa de le recevoir : il devint aussitôt l'idole de l'armée et, malgré la sévérité militaire dont il ne se relâcha jamais, il était sans cesse entouré par les officiers à la demi-solde qui abondaient à Paris, et même par ceux qui auraient dû rejoindre leur régiment et qui bravaient les ordres du ministre de la guerre. Le maréchal se retira dans sa terre de Savigny.

En présence du mécontentement général qui fermentait dans l'armée comme dans le public, le roi redemanda au général Dupont le portefeuille de la guerre et le confia au maréchal Soult. Le dernier parmi les lieutenants de l'empereur Napoléon, celui-ci avait eu l'honneur de gagner une bataille et de repousser un moment les Anglais devant Toulouse (12 avril 1814). Il avait d'abord été maltraité à ce sujet, car il avait combattu pendant la suspension d'armes qu'il ignorait; il avait même été exclu de la Chambre des pairs, mais le grand déploiement de son ardeur royaliste avait effacé sa faute; M. de Blacas alla lui-même lui annoncer son élévation. En même temps la direction de la police fut enlevée à M. Beugnot, dont les rapports modérés et prudents ne s'accordaient pas avec la police secrète du comte d'Artois et de ses

amis. Il fut nommé ministre de la marine, M. Malouet qui avait occupé ce poste venant de mourir; Monsieur eût voulu appeler à la police le duc d'Otrante qui avait su se faire accepter des royalistes les plus exaltés; le roi s'y refusa et choisit M. d'André, ancien membre de l'Assemblée constituante, honnête et modéré, populaire cependant parmi les émigrés, qu'il avait souvent servis. M. de Talleyrand venait de partir pour Vienne, confiant à M. de Jaucourt l'intérim des affaires étrangères: chaque jour l'insuffisance du cabinet devenait plus notoire, chaque jour aussi les préoccupations devenaient plus générales et plus sérieuses.

« A peine entrée dans son nouveau régime, une impression soudaine d'alarme et de méfiance avait saisi la France et s'aggravait de jour en jour. Ce régime, c'était la liberté, avec ses incertitudes, ses luttes et ses périls. Personne n'était accoutumé à la liberté et elle ne contentait personne. De la Restauration, les hommes de l'ancienne France s'étaient promis la victoire; de la Charte, la France nouvelle attendait la sécurité; ni les uns ni les autres n'obtenaient satisfaction, ils se retrouvaient au contraire en présence avec leurs prétentions et leurs passions mutuelles. Triste mécompte pour les royalistes de voir le roi vainqueur sans l'être eux-mêmes; dure nécessité pour les hommes de la Révolution d'avoir à se défendre, eux qui dominaient depuis si longtemps; les uns et les autres étaient étonnés et irrités de cette situation comme d'une offense à leur dignité et d'une atteinte à leurs droits. Dans leur irritation, les uns et les autres se livraient en projets et en paroles à toutes les fantaisies, à tous les emportements de leurs désirs ou de leurs alarmes.

« Ce n'était là que la conséquence naturelle et inévitable de l'état très-nouveau que la Charte mise en pratique inaugurait brusquement en France; pendant la Révolution on se battait, sous l'Empire on se taisait, la Restauration avait jeté la liberté au sein de la paix. Dans l'inexpérience et la susceptibilité générales, le mouvement et le bruit de la liberté, c'était la guerre civile près de recommencer [1]. »

Pour suffire à une telle situation, pour maintenir à la fois la paix et la liberté, nul gouvernement n'eût été trop fort ni trop habile. Dans leur timidité et leur inexpérience, les conseillers du roi Louis XVIII faisaient constamment des fautes qu'ils cherchaient en

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

vain à réparer. L'esprit philosophique issu du dix-huitième siècle et de la révolution était en garde contre les atteintes qu'il redoutait à la liberté de penser; une ordonnance du comte Beugnot sur l'observation des dimanches et fêtes, destinée à tranquilliser la conscience du comte d'Artois et de la duchesse d'Angoulême, inquiéta les libéraux et ne fut pas exécutée. On sollicitait du pape l'abolition du Concordat, et Pie VII lui-même, rétabli à Rome, réclamait la restitution d'Avignon et du Comtat-Venaissin. L'émotion populaire fut soulevée par l'enterrement de l'actrice Mlle Raucourt, à laquelle l'Église, suivant ses règles anciennes, refusait les prières consacrées. Cette crainte et cette méfiance publiques trouvaient de fâcheux interprètes dans les journaux. *Le Censeur*, organe des libéraux, attaquait vivement les fautes du gouvernement et les menées des partisans du pouvoir absolu, tout en protestant de son dévouement à la maison de Bourbon; la gravité un peu pesante de ce journal le rendait d'avance impuissant. Les articles piquants et bouffons du *Nain jaune*, contre le parti *du trône et de l'autel*, portaient de plus dangereux coups à l'État nouveau et servait la cause de Napoléon exilé. Les pamphlets circulaient en grand nombre; Carnot avait eu l'étrange pensée d'adresser au roi Louis XVIII une apologie du régicide; sa brochure fut bientôt publiée; elle contenait l'expression du désappointement et du regret publics. « Nous n'avions pas, disait-il, calculé les sacrifices pour recouvrer le fils de Louis IX et de Henri IV, mais le retour du lis n'a pas produit l'effet qu'on en attendait. » M. de Chateaubriand répondit avec beaucoup de talent et de modération aux accusations et aux sophismes de Carnot. Vainement le gouvernement du roi s'efforçait de calmer la fermentation croissante; les princes avaient fait dans les provinces des voyages qui avaient peu réussi; l'armée se montrait, sur beaucoup de points susceptible et irritée; le général Vandamme avait été, disait-on, insulté; le général Exelmans avait écrit à Murat pour offrir son épée à la défense du trône de Naples; la lettre tomba entre les mains de la police, le général fut mis à la demi-solde et reçut l'ordre de se rendre à Bar. Il soutint que, n'étant plus en activité, le ministre de la guerre n'avait aucun droit de fixer sa résidence, il se cacha. Mme Exelmans était sur le point d'accoucher; des perquisitions furent faites chez elle : elle adressa à la Chambre une protestation, qui fut renvoyée au gouvernement. La Chambre passa à l'ordre du jour sur la pétition du général, une ordonnance royale l'envoya devant la cour de Lille; il fut

acquitté à l'unanimité et reçut une ovation des officiers de la garnison. La reconstitution de la magistrature donnait en même temps lieu à de graves récriminations : la Cour de cassation amoindrie vit destituer quelques-uns de ses membres; un projet de loi sur les attributions des magistrats fut tellement modifié par les amendements, que le gouvernement renonça à le porter devant la Chambre des pairs. Le projet de remaniement de l'Université rencontrait également beaucoup d'opposition. M. de Fontanes, naguère grand-maître de l'Université impériale et qui avait occupé avec éclat ce poste, se voyait réduit à se retirer avec une pension de trente mille francs et le grade de grand-officier de la Légion d'honneur. Chaque jour l'esprit d'opposition et de méfiance se développait dans le pays comme dans les Chambres; modéré et honnête, le gouvernement du roi « n'entretenait point contre les intérêts et les droits nouveaux du pays de redoutables desseins, mais il était sans initiative et sans vigueur, dépaysé et isolé dans son royaume, divisé et entravé dans son intérieur, faible avec ses ennemis, faible avec ses amis, n'aspirant pour lui-même qu'à la sécurité dans le repos, et appelé à traiter chaque jour avec un peuple remuant et hardi, qui passait soudainement des rudes secousses de la révolution et de la guerre aux difficiles travaux de la liberté[1]. »

Les Chambres furent prorogées le 30 décembre; quelques jours plus tard (21 janvier 1815), une cérémonie expiatoire, naturelle et légitime, à l'occasion de la translation des restes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, réveilla de cruels souvenirs et des passions encore mal éteintes; l'inquiétude et la colère se mêlaient dans l'esprit des hommes naguère compromis dans les crimes de la Révolution française. Partout soufflait ce vent précurseur de la tempête qu'avait prévu l'empereur Napoléon dans la perspicacité de sa malveillance, lorsqu'il avait dit : « Les Bourbons pacifieront la France avec l'Europe, mais comment la pacifieront-ils en elle-même? »

Pendant que l'horizon, naguère serein, allait ainsi s'assombrissant à l'intérieur, le ferme esprit de M. de Talleyrand et son habileté consommée nous assuraient au congrès de Vienne une situation que nos récents malheurs rendaient encore plus honorable qu'active. Le plénipotentiaire de la France s'était dès l'abord posé en représentant de la légitimité, de ce droit divin qui venait de replacer le chef de la maison

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

de Bourbon sur le trône de ses ancêtres, et ce fut à l'aide de ce principe qu'il maintint la dignité nationale en face des prétentions arbitraires des quatre grandes puissances coalisées, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, qui n'aspiraient à rien moins qu'à régler à leur gré les affaires du monde, sans admettre à la discussion les souverains d'un ordre inférieur. Presque tous les monarques de l'Europe se trouvaient rassemblés à Vienne ou y avaient envoyé leurs hommes d'État les plus éminents. . Seule la Porte Ottomane n'était pas représentée dans ce grand congrès des nations. Le pape y avait envoyé un légat.

Deux grandes questions se posaient devant le congrès, celle de la Pologne et celle de la Saxe. L'empereur Alexandre s'était montré naguère disposé à reconstituer lui-même, et sous sa souveraineté, un royaume indépendant de Pologne; les difficultés et les oppositions qu'il avait rencontrées en Russie l'avaient refroidi; il restait cependant bienveillant pour les Polonais, mais l'instinct national de la Russie n'allait à rien moins qu'à réclamer la possession de la Pologne tout entière, comme la passion populaire de la Prusse exigeait hautement l'annexion de la Saxe. L'Autriche était naturellement opposée à cette double ambition; la prudence de M. de Metternich modérait cependant l'expression de ses inquiétudes. L'Angleterre n'attachait pas beaucoup d'importance au sort de la Saxe, mais elle était ardemment préoccupée de l'agrandissement excessif de la Russie, et se voyait ainsi contrainte de chercher auprès du plénipotentiaire français un appui qui répugnait à la brusque fierté de lord Castlereagh. M. de Talleyrand était chargé de protéger les intérêts du roi de Saxe, allié à la famille royale de France, et dont les malheurs provenaient d'ailleurs de son long attachement à la cause française. Il avait surtout pour mission d'obtenir le renversement de Murat et la restauration des Bourbons au trône de Naples, en même temps qu'une indemnité pour la branche de Parme, dépossédée par l'apanage accordé à Marie-Louise et au roi de Rome.

La pensée personnelle de M. de Talleyrand allait plus loin : douloureusement frappé des inconvénients de l'isolement où se trouvait la France, il avait résolu de travailler à rompre la coalition naguère formée pour nous combattre; les intérêts divers et contradictoires qui se discutaient au congrès lui en fournissaient l'occasion et les moyens. Lord Castlereagh avait échoué dans son désir de séparer la Russie de la Prusse; il se lia à la France par un traité auquel l'Autriche adhéra

aussitôt. Le 3 janvier 1815, M. de Talleyrand avait signé avec ces deux puissances une alliance diplomatique et militaire. Les pouvoirs secondaires s'empressèrent d'envoyer leur adhésion. La France avait repris son rang parmi les grands États; la joie et l'orgueil de son plénipotentiaire éclataient dans sa correspondance : « La coalition est rompue, écrivait-il au roi Louis XVIII; cinquante ans de négociations n'auraient pas valu à la France le système fédératif que nous lui avons assuré. »

Ainsi se liaient toutes les parties sur les grandes questions diplomatiques, tandis que les affaires ne semblaient extérieurement faire aucun progrès. « Si le congrès ne marche pas, il danse, » disait le vieux prince de Ligne, en assistant aux innombrables fêtes qui réunissaient chaque jour les souverains et les ministres. On négociait cependant et la nouvelle alliance pesait d'un poids décisif sur les résolutions du congrès. Au mois de mars 1815, la question du royaume de Pologne, fort diminué par l'abandon du grand-duché de Posen à la Prusse, était à peu près réglée. L'empereur Alexandre conservait Varsovie comme centre de son nouvel État; la Prusse avait réduit ses prétentions contre la Saxe, qui retrouvait son indépendance et son souverain au prix d'un tiers de son territoire. Le royaume des Pays-Bas était constitué : formé de la Belgique et de la Hollande, en échange des provinces rhénanes cédées à la Prusse il recevait le Luxembourg et le Limbourg; le Hanovre devenait un royaume et recevait un agrandissement de territoire. Le Danemark perdait définitivement la Norvège; il acceptait avec peine le duché de Lauenbourg au lieu de la Poméranie suédoise qui lui avait été promise et qui excitait la convoitise de la Prusse; le territoire de Gênes était concédé au Piémont comme une garantie de plus contre la France. Les négociations paraissaient en général peu favorables au projet français contre Murat, avec lequel on avait pris des engagements; mais lord Castlereagh avait besoin de M. de Talleyrand pour obtenir du congrès une adhésion unanime à la noble croisade entreprise par l'Angleterre contre la traite des nègres. Le duc de Wellington venait d'arriver au congrès, où il devait remplacer le chef du cabinet anglais rappelé à Londres par l'ouverture du Parlement; il était bienveillant pour la maison de Bourbon et redoutait la présence de Murat en Italie comme un élément de désordre; il était également disposé à soutenir le désir de M. de Talleyrand de voir l'empereur Napoléon éloigné des côtes de France

au delà du rayon de l'île d'Elbe. M. de Metternich n'avait pas d'objection à le transporter aux îles Açores, mais la générosité et la loyauté du tzar s'opposaient avec obstination à cette translation. Il se regardait avec raison comme l'auteur du traité du 11 avril, et il insista péremptoirement pour sa stricte exécution. Il réclama même auprès du gouvernement français pour obtenir le payement des sommes stipulées en faveur de Napoléon. Celui-ci n'avait point reçu d'argent. L'impératrice Marie-Louise se refusait à abandonner le duché de Parme qu'on eût voulu restituer à la reine d'Étrurie; l'empereur Alexandre appuya sa résistance. Lorsqu'on le poussait à bout, il lui arrivait de se fâcher. « On pourrait bien, dit-il, un jour relâcher le monstre qui fait si grand'peur à l'Autriche et à tant d'autres! » Le *monstre* était bien informé de ce qui se passait au congrès de Vienne. Les grandes négociations étaient terminées et les souverains se préparaient à se séparer, confiant à leurs plénipotentiaires le soin de la rédaction des articles, lorsqu'on apprit tout à coup que l'empereur Napoléon avait quitté l'île d'Elbe et venait de débarquer au golfe Juan. La consternation dépassa la surprise; les dernières opérations du congrès furent aussitôt prorogées; il ne s'agissait plus désormais de traiter, mais de combattre. Les nœuds de la coalition se trouvaient resserrés par le danger commun. On attendait des nouvelles de France; c'était l'instinct de tous les étrangers que Napoléon marchait sur Paris; M. de Talleyrand seul cherchait vainement à se persuader et à persuader aux autres que l'empereur dirigeait sa marche sur l'Italie.

C'était depuis plusieurs mois le sentiment général, secret ou déclaré, qu'une secousse nouvelle se préparait, et que le gouvernement nouveau, à peine fondé, allait être ébranlé dans son insuffisante autorité; les complots étaient nombreux et divers, « on conspirait sur les bornes, au coin des rues, dit dans ses mémoires le duc de Rovigo; personne, si ce n'es le ministère, n'ignorait ce qui se passait. « Les généraux restés fidèles à Bonaparte, mécontents des procédés de la Restauration à leur égard, ou naturellement éloignés des faveurs royales par leurs longs services auprès de Napoléon, Davout, Savary, Maret, Lavalette, conspiraient purement et simplement le retour de Napoléon de l'île d'Elbe et son rétablissement sur le trône. D'autres généraux, naguère attachés à l'empereur, et mêlés aux plus brillants souvenirs de ses victoires, Lefebvre-Desnouettes, Drouet d'Erlon, Lallemand préparaient, dans les corps qu'ils commandaient, un mouve-

ment militaire, destiné à imposer au roi Louis XVIII les conditions d'un gouvernement plus libéral ; en cas de refus, les conspirateurs comptaient conduire à la frontière le monarque et sa famille, en proclamant la régence ou M. le duc d'Orléans, dont les opinions passaient à juste titre pour être favorables au parti constitutionnel. C'était également sur le duc d'Orléans que se portaient les espérances des libéraux résolus à tenter l'œuvre de la réforme légale par le moyen des Chambres ; quelques-uns rêvaient cependant la république. Fouché était mêlé à tous ces complots, avec plus ou moins d'ardeur et d'éclat. Ses relations avec l'île d'Elbe étaient restreintes et peu fréquentes ; c'était contre le gouvernement des Bourbons et contre les tendances qu'on lui supposait que s'agitait l'esprit public ; la plupart des conspirateurs ne désiraient pas le retour de Napoléon ; il planait cependant sur la situation comme un fantôme toujours menaçant ; au fond des âmes se cachait la pensée qu'il n'avait pas terminé sa vie ; on le regrettait, on le redoutait, on le détestait, nul ne l'avait encore oublié.

CHAPITRE XVII

LES CENT-JOURS (26 FÉVRIER—15 JUILLET 1815).

« On a beaucoup agité la question de savoir quels complots et quels conspirateurs avaient, le 20 mars 1815, renversé les Bourbons et ramené Napoléon. Débat subalterne et qui n'a qu'un intérêt de curiosité historique. La fatuité des faiseurs de conspirations est infinie, et quand l'évènement semble leur avoir donné raison, ils s'attribuent à eux-mêmes ce qui a été le résultat de causes bien plus grandes et bien plus complexes que leurs machinations. Ce fut Napoléon seul qui renversa en 1815 les Bourbons, en évoquant, de sa personne, le dévouement fanatique de l'armée et les instincts révolutionnaires des masses populaires. Quelque chancelante que fût la monarchie naguère restaurée, il fallait ce grand homme et ces grandes forces sociales pour l'abattre. Stupéfaite, la France laissa, sans résistance comme sans confiance, l'évènement s'accomplir. Napoléon en jugea lui-même ainsi avec un bon sens admirable : « Ils m'ont laissé

arriver, dit-il au comte Mollien, comme ils les ont laissés partir! [1] »

L'empereur Napoléon n'avait jamais abandonné définitivement cette partie qui semblait absolument perdue, le 6 avril 1814, lorsqu'il avait signé son abdication à Fontainebleau. En quittant la France pour se confiner à l'île d'Elbe, il n'avait jamais perdu l'espoir d'y revenir. Occupé en apparence de s'établir dans son étroit royaume, il avait pris soin de composer un petit corps de troupes, fort de onze cents hommes, dont une grande partie avait naguère appartenu à sa vieille garde. Il avait emporté avec lui un peu plus de trois millions, qui lui avaient permis d'acquérir quatre petits navires. Il lisait avec soin les journaux et recevait de France quelques nouvelles particulières qui ne lui laissaient pas ignorer l'état d'agitation croissant dans le public et dans l'armée. De Vienne, il avait été informé que les souverains alliés projetaient de l'éloigner des côtes qu'il menaçait encore par sa présence; il apprit en même temps que les négociations étaient terminées et que le congrès allait se séparer. Cette double nouvelle avait jeté du trouble dans son esprit, il redoutait depuis longtemps un enlèvement qui le relèguerait au delà de toute portée et de toute entreprise; il lisait sur le visage de ses compagnons un irrésistible ennui. « Quand partons-nous pour la France? » demandaient-ils parfois. Quelques soldats déjà avaient quitté l'île, lassés par les premières tristesses de l'exil. Les projets de Napoléon devenaient moins vagues, et il avait commencé les préparatifs secrets de son départ, lorsqu'un jeune homme venant de France, M. Fleury de Chaboulon, ancien auditeur au conseil d'État, débarqua à Porto-Ferrajo (22 février) muni d'un mot de passe du duc de Bassano, qui lui valut aussitôt l'attention de l'empereur. Le messager avait été chargé de faire connaître à l'illustre exilé la vérité sur l'état de la France et sur le mécontentement de l'armée. Il avait lui-même sollicité cette mission et s'exprimait avec vivacité. « On se souvient donc encore de moi? répéta deux ou trois fois l'empereur; les soldats ne m'ont pas oublié? » Puis fixant sur le jeune homme un regard pénétrant : « De quoi êtes-vous chargé pour moi? que me conseille-t-on? » Personne n'avait osé prendre la responsabilité d'une opinion; M. Fleury de Chaboulon l'avoua à l'empereur, qui le congédia en le dirigeant sur Naples, dans la crainte que le secret qu'il avait entrevu ne fût trop pesant pour le jeune émis-

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

saire de ses amis. Seule *Madame mère* apprit la résolution de son fils. Elle s'était établie auprès de lui et consolait son exil. Ferme d'ordinaire jusqu'à la dureté, elle fut cependant troublée un moment par les chances terribles d'une nouvelle et tragique aventure, puis rassemblant ses forces : « Allez, dit-elle, et que Dieu vous protège comme il vous a tant de fois protégé. Vous ne pouvez demeurer ici. »

Le 26 février, les soldats de la petite armée étaient encore occupés aux travaux du port, lorsqu'ils reçurent l'ordre de l'embarquement. Depuis quelques jours, le colonel Campbell, chargé par l'Angleterre d'exercer une surveillance secrète sur Napoléon, s'était rendu à Livourne pour y remplir une mission de son gouvernement. Un navire de commerce avait été saisi dans le port, deux petits bâtiments de transport frétés à Rio complétaient la flottille; tous les préparatifs étaient terminés. Aucune communication n'avait été adressée aux soldats, tous savaient cependant le but du voyage. La princesse Borghèse, qui venait fréquemment à l'île d'Elbe pour voir son frère, assistait, ainsi que sa mère, à l'embarquement. Depuis deux jours, l'embargo avait été mis sur tous les bâtiments ; aucune nouvelle du départ projeté n'avait pu transpirer. L'empereur Napoléon mit à la mer.

Le vent était incertain, les marins hésitaient sur la marche à suivre ; on apercevait au large des bâtiments de guerre; Napoléon était résolu à ne pas retourner en arrière. A la rencontre d'un brick de la marine française, il fit coucher ses soldats sur le pont des petits navires ; le pavillon de l'île d'Elbe flottait au vent, blanc parsemé d'abeilles. Le capitaine du brick connaissait le commandant de la petite flottille impériale, tous deux se hélèrent. « Où allez-vous ? demanda le capitaine Andrieux, de la marine du roi. — A Gênes. — Et nous à Livourne. Comment va l'empereur? — Très-bien. » Les vaisseaux reprirent leur course, le vent favorable s'était élevé. Le 1er mars au matin, les petits navires jetaient l'ancre dans le golfe Juan, et les soldats mirent pied à terre aux cris de « Vive l'empereur! » La population de Cannes ne manifestait ni colère ni enthousiasme ; un coup de main tenté sur Antibes n'avait pas réussi, cependant quelques canonniers s'étaient échappés de la ville pour rejoindre la petite troupe; on s'était procuré des chevaux et des vivres. L'empereur avait fait apporter une table et une chaise. Assis dans un bois d'oliviers, il examinait ses cartes. Il résolut de suivre la route du Dauphiné, difficile et rude, mais par cela même propice à son dessein ; le chemin était d'ailleurs parsemé de

faibles garnisons, plus faciles à entraîner que les corps nombreux commandés par des officiers supérieurs : c'était sur « la nation des camps » que Napoléon comptait exercer le prestige de sa présence; les chefs de l'armée lui avaient échappé pour la plupart. Sur la route du littoral, il eût rencontré Masséna, qui commandait à Marseille; en outre, au terme de la route des montagnes, il arrivait à Grenoble, ville remuante, peu favorable aux Bourbons, et qu'il pouvait soulever pour sa cause. A onze heures du soir, le bivouac établi sur le rivage fut levé, et le petit corps se mit en marche; à peine avait-il mis le pied sur le sol français, qu'il avait repris les aigles et la cocarde tricolore. L'empereur avait ordonné de former les rangs, et la poignée de fidèles dévoués qui l'avaient accompagné entendit lire à haute voix la proclamation qu'il adressait à l'armée française tout entière :

« Soldats !

« Nous n'avons pas été vaincus ! Deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur prince, leur bienfaiteur. Ceux que nous avons vus pendant vingt-cinq ans parcourir l'Europe pour nous susciter des ennemis, qui ont passé leur vie à combattre contre nous dans les rangs des armées étrangères en maudissant notre belle France, prétendraient-ils commander et enchaîner nos aigles, eux qui n'ont jamais pu en soutenir les regards ? Souffrirons-nous qu'ils héritent du fruit de nos glorieux travaux, qu'ils s'emparent de nos honneurs, de nos biens, qu'ils calomnient notre gloire ? Si leur règne durait, tout serait perdu, même le souvenir de ces immortelles journées. Avec quel acharnement ils les dénaturent ! Ils cherchent à empoisonner ce que le monde admire, et s'il reste encore des défenseurs de notre gloire, c'est parmi ces mêmes ennemis que nous avons combattus sur le champ de bataille.

« Soldats ! dans mon exil, j'ai entendu votre voix, je suis arrivé à travers tous les obstacles et tous les périls. Votre général, appelé au trône par le vœu du peuple et élevé sur vos pavois, vous est rendu, venez le rejoindre. Arrachez ces couleurs que la nation a proscrites et qui pendant vingt-cinq ans servirent de ralliement à tous les ennemis de la France. Arborez cette cocarde tricolore que vous portiez dans nos grandes journées. Nous devons oublier que nous avons été les maîtres des nations, mais nous ne devons pas souffrir qu'aucune se

LE DÉBARQUEMENT AU GOLFE JUAN

mêle de nos affaires. Qui prétendrait être maître chez nous? Qui en aurait le pouvoir? Reprenez ces aigles que vous aviez à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Tudela, à Eckmuhl, à Essling, à Wagram, à Smolensk, à la Moskowa, à Lutzen, à Wurtchen, à Montmirail! Pensez-vous que cette poignée de Français, aujourd'hui si arrogants, puissent en soutenir la vue? Ils retourneront d'où ils viennent, et là, s'ils le veulent, ils règneront comme ils prétendent l'avoir fait depuis dix-neuf ans. Les vétérans des armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin, d'Italie, d'Égypte, de l'Ouest, de la Grande Armée, sont humiliés; leurs honorables cicatrices sont flétries; leurs succès seraient des crimes, ces braves seraient des rebelles, si, comme le prétendent les ennemis du peuple, les souverains légitimes étaient au milieu des ennemis. Les honneurs, les récompenses, leur affection sont pour ceux qui les ont servis contre la patrie et contre nous. Soldats, venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef! Son existence ne se compose que de la vôtre, ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres; son intérêt, son honneur et sa gloire ne sont que votre intérêt, votre honneur et votre gloire. La victoire marchera au pas de charge; l'aigle avec les couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. Alors vous pourrez vous vanter de ce que vous aurez fait, alors vous serez les libérateurs de la patrie! »

Une seconde proclamation, conçue dans le même esprit, plus explicite sur la *trahison* de Marmont et d'Augereau, était adressée au peuple français. En mer, pendant la traversée, on avait préparé un certain nombre de copies de ces deux appels à la guerre civile : ils furent aussitôt livrés à l'impression. Napoléon avait parlé à la nation et à l'armée, le moment d'agir était venu. De Grasse, où il arriva le 2 mars au point du jour, il se dirigea vers Sisteron à travers les neiges. La population restait indifférente et curieuse; en traversant la montagne, l'empereur s'arrêta un moment dans une chaumière pour se réchauffer. « Avez-vous des nouvelles de Paris? demanda-t-il à la maîtresse du lieu; savez-vous ce que fait le roi? » La vieille femme secoua la tête. « Le roi! vous voulez dire l'empereur, il est toujours là-bas.... Par ici on ne sait pas grand'chose! » La vie s'écoulait toujours sur ces hauteurs dans la même ignorance; vingt-cinq ans plus tôt, certains montagnards des Hautes-Alpes n'avaient appris la révolution française qu'en descendant dans la plaine pour acheter du sel; ils l'avaient trouvé bon marché, et ce fut en s'enquérant des causes de cette dimi-

nution qu'ils furent en même temps informés de l'abolition de l'impôt et des évènements qui bouleversaient la France et le monde. Le 4 mars, Napoléon arriva à Sisteron et le 5 à Gap. L'enthousiasme commençait à éclater parmi les populations de la campagne; les charrettes des paysans étaient au service des soldats fatigués; la nouvelle du débarquement commençait à se répandre, envoyée par des estafettes venues de Draguignan, mais les officiers restaient enfermés dans les petites places des montagnes, contenant à grand'peine leurs soldats. Nul obstacle ne vint entraver la marche rapide de Napoléon; le général Mouton-Duvernet, arrivé en toute hâte de Valence à Grenoble, s'était porté au-devant de l'empereur pour lui disputer les défilés des montagnes; déjà il les avait franchis, et le général se replia sur Grenoble, où l'agitation était grande. La population inférieure, comme les paysans, était favorable à l'empereur, bien qu'elle n'eût pas comme ceux-ci acquis en grande quantité les biens nationaux; la bourgeoisie était divisée, les royalistes parlaient haut. Les généraux Marchand et Mouton-Duvernet, le savant M. Fourier, préfet de l'Isère, avaient ordonné une grande concentration de troupes. On avait appelé les régiments qui se trouvaient à Vienne et à Chambéry. Le colonel d'un de ces derniers, M. de Labédoyère, était jeune, d'une bravoure éclatante, bon gentilhomme; on comptait sur son influence pour maintenir les troupes dans le devoir. Un détachement de soldats du génie fut envoyé pour détruire le pont de Ponthaut sur la Bonne, les habitants du bourg s'y opposèrent. Les soldats n'apportaient point d'ardeur à leur travail, ils avaient été rejoints par un bataillon du 5e de ligne; un petit corps de lanciers polonais attachés à Napoléon venait d'arriver pour protéger le passage de la rivière. Les hommes commençaient à se mêler, causant amicalement; le chef de bataillon Lessard fit replier son corps sur les défilés des montagnes. Le général Cambronne survint presque au même instant avec les grenadiers de l'île d'Elbe; le pont était abandonné, il s'en empara. L'empereur lui-même s'avançait avec le gros de sa troupe, déjà quelques éclaireurs avaient paru, engageant les soldats du 5e à ne pas tirer et annonçant l'arrivée de Napoléon. Le chef de bataillon les somma de se retirer. « Ils ne tireront pas, » disaient quelques curieux, officiers à la demi-solde ou bourgeois, accourus auprès de Napoléon. L'empereur marcha de sa personne vers les soldats.

« Que voulez-vous que je fasse? disait le brave Lessard à un aide de camp du général Marchand qui se trouvait auprès de lui; les voilà

qui tremblent comme la feuille à la seule pensée de le voir! Il avait ordonné la retraite, mais Napoléon paraissait au même instant. « Soldats du 5e, s'écria-t-il, me reconnaissez-vous? — Oui, oui, » criaient toutes les voix. « Qui de vous voudrait tirer sur son empereur? » Un cri unanime de « Vive l'empereur! » répondit aussitôt. Le chef de bataillon, seul, éperdu, voyait tous ses soldats se précipiter aux pieds de Napoléon; celui-ci s'avança vers lui : « Qui vous a fait chef de bataillon? — Vous, sire. — Et capitaine? — Vous, sire. — Et vous vouliez faire tirer sur moi? — Oui, sire, parce que c'était mon devoir. » En parlant ainsi il tendait son épée à l'empereur. Celui-ci la prit en lui serrant la main. « Nous nous retrouverons à Grenoble, » dit-il; puis, se retournant vers les généraux Drouot et Bertrand : « Voilà qui est fini, dit-il, ce soir nous serons à Grenoble et dans dix jours à Paris. »

Tout était fini en effet; l'irrésistible prestige de la présence de Napoléon avait agi sur le premier corps de troupes qu'il avait rencontré et devait par une prompte contagion gagner tous ceux qui ne l'avaient pas encore aperçu, mais qui s'élançaient au-devant de lui. Le colonel de Labédoyère avait appelé son régiment, arboré l'aigle du 7e au sortir de la maison du général Marchand; il avait quitté la ville, marchant en tête de ses soldats pour rejoindre l'empereur; tous deux s'embrassèrent; Napoléon remercia le jeune chef de son ardent enthousiasme. « Nous sommes las de voir la France humiliée, dit M. de Labédoyère; mais, sire, tout est bien changé, c'est un nouveau règne qu'il faut commencer. — Je le sais et j'y suis résolu, » repartit l'empereur.

Il le répéta à tous ceux qui le visitèrent à Grenoble pendant les jours suivants. A la nouvelle de sa venue, les autorités s'étaient retirées; le général Marchand s'était transporté dans le département du Mont-Blanc, espérant rassembler autour de lui quelques éléments de résistance; le préfet, redoutant pour lui-même la séduction de la présence de Napoléon qu'il avait accompagné en Égypte et qui avait toujours conservé pour lui beaucoup de bienveillance, s'était dirigé vers Lyon, non sans s'excuser de son départ. Les portes de la ville étaient fermées, mais l'effort des paysans au dehors, celui du peuple de Grenoble au dedans, réussirent à les enfoncer. Bientôt le petit corps des soldats de l'île d'Elbe fut salué par les acclamations frénétiques de la population comme des soldats. La concentration de troupes ordonnée pour la défense de Grenoble contre Napoléon lui livrait aussitôt une petite armée et d'énormes ressources en artillerie comme en munitions. L'empereur avait

laissé sur ses vaisseaux les bouches à feu venues de l'île d'Elbe. « Ce n'est pas à coups de canon que je vais faire cette campagne-ci, » avait-il dit. Le même enthousiasme éclatait dans tous les régiments : sept mille hommes, prêts à périr pour sa cause, partirent le 8 pour Lyon. Tous les soldats avaient arboré leurs vieilles cocardes tricolores, qu'ils avaient conservées avec soin. « Demain, je serai à votre tête, » avait dit Napoléon.

La nouvelle du débarquement de l'empereur au golfe Juan le 1er mars n'était arrivée à Paris que le 5. Elle demeura d'abord très secrète et ne troubla qu'un instant le roi Louis XVIII, naturellement calme et un peu alourdi par l'âge comme par les infirmités. La première pensée fut de placer les princes à la tête des armées chargées de s'opposer à l'envahisseur; M. le comte d'Artois offrit de se rendre à Lyon ; il y emmena, fort contre son gré, M. le duc d'Orléans ; le duc d'Angoulême était à Bordeaux ; le duc de Berry resta auprès du roi, tandis que le maréchal Ney s'avançait sur Besançon ; le maréchal Macdonald devait rejoindre à Nîmes le duc d'Angoulême. On comptait sur la fidélité de ces deux chefs de l'armée qui avaient négocié l'abdication de Napoléon. Le maréchal Ney déploya la plus grande ardeur. On a raconté qu'il avait dit avec l'emportement soldatesque qui lui était familier : « Ne craignez rien, sire, je vous le ramènerai dans une cage de fer. » Le public fut confirmé dans ses craintes par la convocation des deux Chambres. Une ordonnance fut rendue, d'après l'article 14 de la Charte, prescrivant à tous les citoyens de courir sus à Napoléon et de s'en saisir mort ou vif, pour le livrer à une commission militaire. Les ministres, M. de Blacas et l'abbé de Montesquiou surtout, étaient troublés sans croire à des évènements très-graves ; le maréchal Soult connaissait mieux le redoutable génie qui rentrait dans la lice ; il faisait cependant parade d'un zèle nécessaire. Le public était divisé ; parmi les hommes sensés, la tristesse et l'inquiétude l'emportaient sur tous les autres sentiments ; la guerre paraissait à tous inévitable à l'extérieur ; elle était menaçante à l'intérieur : même le souvenir de l'oppression et des souffrances passées n'était pas encore effacé. Cependant des intérêts divers animaient les villes ; presque partout les campagnes accueillaient volontiers le retour de Napoléon, car les acquéreurs de biens nationaux avaient à tort appris à trembler pour la sécurité de leurs propriétés. Le pays regardait avec stupeur recommencer cette terrible lutte dont il était l'enjeu et à laquelle il n'avait

SOLDATS DU 5e, ME RECONNAISSEZ-VOUS?

pas encore appris à se mêler efficacement; l'armée était agitée des passions les plus vives. Le sentiment du devoir ou les rancunes personnelles portaient quelques-uns des chefs à la résistance, la masse des soldats et des officiers cédait à l'entraînement puissant qui les précipitait sur les traces de leur empereur. Le comte d'Artois avait été froidement accueilli à Lyon : tous les efforts du maréchal Macdonald ne purent arracher aux troupes un seul cri de « Vive le roi ! » Déjà Napoléon s'approchait des portes de la ville ; les princes s'éloignèrent, tristement assurés que les soldats allaient éclater en acclamations à la vue de leur ancien général. Macdonald attendit l'arrivée de l'avant-garde de Napoléon, essayant encore une fois d'entraîner l'armée et se portant lui-même en avant à la tête des premiers bataillons. Cependant les hussards qui précédaient l'empereur poussaient des cris de triomphe, auxquels répondirent bientôt les soldats du maréchal. Ceux-ci s'empressaient d'abattre les barricades élevées sur les ponts ; ils coururent au-devant de leurs camarades, faisant comme eux retentir les airs du cri de « Vive l'empereur » ! Macdonald piqua des deux et fit prendre le galop à son cheval, accompagné seulement par ses aides de camp. Quelques-uns de ses cavaliers s'obstinèrent à le poursuivre dans l'espoir de le ramener à l'empereur et de le réconcilier avec lui. Le maréchal se déroba à leur zèle importun. Déjà Napoléon était établi à l'archevêché, chez son oncle le cardinal Fesch. Son langage se ressentait de ses étapes triomphales : il était moins modeste sur les nécessités du gouvernement nouveau, moins exclusivement préoccupé des besoins et des vœux du peuple. Cependant Napoléon n'ignorait pas quelle était la force sur laquelle il s'appuyait, et que le fond caché des passions révolutionnaires lui restait encore favorable. Il annonça l'intention de convoquer aussitôt les corps électoraux en un champ de mai. Le sacre de l'impératrice et du roi de Rome serait alors célébré, et la nation présiderait elle-même aux changements désirables dans les constitutions de l'empire. Un décret de Lyon annonça cette convocation ; d'autres mesures rendirent leurs fonctions aux agents ou aux magistrats déplacés par le gouvernement de la Restauration. Napoléon reprenait ainsi du premier coup et par un acte éclatant le pouvoir d'un maître momentanément éloigné du trône. Il nomma préfet de Lyon M. Fourier, qui s'était enfui de Grenoble pour lui échapper. L'illustre savant accepta.

La vengeance tenait sa place dans les premières pensées de Napoléon à sa rentrée en France : tous les émigrés qui n'avaient pas obtenu

avant 1814 leur radiation régulière des listes révolutionnaires, devaient être sur-le-champ expulsés; ceux qui avaient acquis des grades dans l'armée étaient destitués. La cocarde blanche et tous les ordres antérieurs ou postérieurs à la Légion d'honneur étaient abolis, les décrets de l'Assemblée constituante sur la noblesse ancienne et les titres étaient rétablis, les biens des princes de la maison de Bourbon étaient séquestrés. La même mesure était appliquée aux propriétés de MM. de Talleyrand, de Dalberg, de Vitrolles, contre le maire de Bordeaux et les maréchaux Marmont et Augereau; ceux-ci devaient également être mis en jugement. Le grand maréchal Bertrand, devenu le major général de l'empereur, faisait des objections aux rigueurs, qu'il ne trouvait ni généreuses ni opportunes. « Vous n'y entendez rien, » dit l'empereur avec humeur; il ajourna cependant le décret. Quinze jours après son arrivée à Paris, il ordonna à Bertrand de le contre-signer. « Sire, répondit son fidèle serviteur, un ministre qui contre-signe un acte du souverain en est moralement responsable. Votre Majesté a déclaré par ses proclamations qu'elle accorderait une amnistie générale, je les ai contre-signées de tout mon cœur; je ne contre-signerai pas le décret qui les révoque. » Le décret parut sans contre-seing.

L'empereur hâtait cependant sa marche, car il sentait autour de lui la pression d'une nécessité souveraine. Le Midi s'agitait, ardemment excité par les passions royalistes, et par le souvenir de ses intérêts longuement méconnus; à Marseille la population redoutait le retour du blocus continental qui causait sa ruine : une colonne de volontaires s'était dirigée sur Grenoble. Le maréchal Masséna ne s'y était pas opposé; il restait immobile et triste dans son commandement militaire, contenant à grand'peine les fureurs de la populace et décidé à accomplir purement et simplement son devoir. Le maréchal Ney marchait au-devant de l'empereur.

Il avait fidèlement accompli sa tâche à Besançon, ranimant le courage abattu des royalistes, suppléant à l'insuffisance des préparatifs militaires et bien convaincu que Napoléon lui gardait rancune de ce qu'il avait osé faire et dire à Fontainebleau au moment de l'abdication. Les généraux de Bourmont et Lecourbe étaient chargés de commander les deux divisions de son corps d'armée. L'un était un vieux royaliste, ancien chef de chouans, l'autre un vieux républicain de l'armée du Rhin, disgracié par l'empereur; ils s'avancèrent avec le maréchal jusqu'à Lons-le-Saulnier.

L'attitude des troupes commençait à devenir douteuse. Napoléon était arrivé à Mâcon au sein de l'enthousiasme insensé de la population, des transports de joie éclataient dans toutes les villes, dans toutes les campagnes; la population bourguignonne, naguère animée des passions révolutionnaires les plus ardentes, se portait avec le même entraînement au-devant du grand chef issu de la révolution qu'il avait enchaînée sans la renier et qui cherchait désormais son appui auprès d'elle. L'émotion populaire allait s'étendant, le maréchal en ressentait autour de lui les premières atteintes. Il s'emporta, brusquant son état-major royaliste qui paraissait inquiet : « Qu'on s'en aille, qu'on s'en aille, si on tremble; qu'on me laisse seul, disait-il : je saurai bien prendre un fusil des mains d'un grenadier et faire feu le premier. » Un discours qu'il avait adressé à ses officiers les laissa froids et mécontents; chaque jour les nouvelles de l'excitation triomphante des populations à la présence de l'empereur augmentaient les préoccupations du maréchal. Il avait appris avec colère l'évacuation de Lyon, mais déjà Mâcon avait chassé les autorités royales; Dijon venait de proclamer le rétablissement de l'Empire. Dans l'Ain, le préfet avait été poursuivi par les habitants de Bourg insurgés. Partout on racontait avec quelle effrayante facilité le feu gagnait de proche en proche. Une lettre du maréchal Bertrand, ancien ami du maréchal Ney, fut apportée à celui-ci dans la nuit du 13 au 14. Peut-être une lettre de l'empereur était-elle jointe à celle du major-général. Les officiers qui en étaient chargés commentèrent les paroles écrites : « Toutes les mesures sont prises, avait dit Bertrand pour engager son camarade à se rallier à l'empereur, le succès est infaillible. » Le maréchal Ney crut voir le vaste réseau des conspirations bonapartistes enlaçant toute la France, le coup déjà fait à Paris, l'entente établie en Europe avec l'empereur d'Autriche et les puissances coalisées; Napoléon, disait-on, acceptait les traités et ne voulait plus la guerre. Tous ces bruits flottants dans les airs, avidement recueillis et développés par la passion populaire, agirent sur l'esprit mobile de l'illustre soldat, entraîné lui-même à son insu par la séduction qui agissait sur les masses, militaires ou campagnardes; il se crut trompé par le gouvernement du roi, les petits froissements d'amour-propre, les mécontentements passagers qu'il avait éprouvés depuis la restauration des Bourbons, prirent tout à coup à ses yeux des proportions exagérées; il écrivit à sa femme : « Mon amie, tu ne pleureras plus en sortant des Tuileries, » et il consulta ses généraux divisionnaires. Tous deux sen-

taient tristement l'inutilité de la résistance. « Tu aurais mieux fait de ne pas te mêler de tout cela, dit Lecourbe, et de me laisser dans mes champs. » Le maréchal fit rassembler ses troupes. Quelque émotion s'était déjà manifestée dans les casernes, Ney s'avança en avant des lignes : « Officiers, sous-officiers et soldats! s'écria-t-il, la cause des Bourbons est à jamais perdue. La dynastie légitime que la nation française a adoptée va remonter sur le trône. C'est à l'empereur Napoléon, notre souverain, qu'il appartient seul de régner sur notre beau pays! Que la noblesse des Bourbons reprenne le parti de s'expatrier encore ou qu'elle consente à vivre parmi nous, que nous importe? Les temps ne sont plus où l'on gouvernait les peuples en étouffant leurs droits. La liberté triomphe enfin, et Napoléon, notre auguste empereur, va l'affermir. Soldats, je vous ai souvent menés à la victoire, maintenant je veux vous conduire à cette phalange immortelle que l'empereur Napoléon conduit à Paris et qui y sera sous peu de jours, et là notre espérance et notre bonheur seront à jamais réalisés. Vive l'empereur! »

Un seul et même cri, parti de toutes les bouches, répondit au cri du maréchal; tous les sabres sortirent du fourreau, tous les schakos parurent au bout des baïonnettes, les soldats se précipitaient sur leur général pour baiser ses mains et ses habits; le maréchal se prêtait à l'enthousiasme des hommes qu'il avait délivrés par un seul mot d'une contrainte insupportable. Seuls les officiers de son état-major restaient sombres. L'un d'eux, ancien émigré, brisa son épée en disant: « Vous auriez dû nous avertir, monsieur le maréchal, avant de nous faire assister à un pareil spectacle. » Partout les officiers inférieurs s'associaient à la passion des soldats.

De Lyon et comme s'il n'avait jamais cessé de régner, Napoléon avait ordonné la marche des corps d'armée. Ney se mit en devoir d'obéir, il était troublé cependant à la pensée de revoir Napoléon. « Dites-lui que je l'aime toujours et que je l'embrasserai demain, » dit l'empereur au maréchal Bertrand lorsque Ney le rejoignit à Auxerre. Le lendemain, le maréchal voulut essayer quelques explications : « je n'en ai pas besoin, dit Napoléon; je vous ai toujours tenu pour le brave des braves. — Vous avez bien fait de compter sur moi pour défendre la patrie, répéta Ney; c'est pour elle que j'ai versé mon sang, et que je suis prêt à le verser jusqu'à la dernière goutte! Je vous aime, sire, mais la patrie avant tout! — C'est pour la patrie que je suis revenu,

interrompit l'empereur; je la savais malheureuse, je lui rendrai tout ce qu'elle attend de moi. » Quatre divisions se trouvaient réunies à Auxerre, on prit le chemin de Fontainebleau. Partout se manifestait le même emportement d'une irrésistible passion. C'était envoyer des troupes à Napoléon que faire marcher contre lui des régiments.

L'agitation allait croissant à Paris, et les précautions de la police,

LES SOLDATS SE PRÉCIPITAIENT SUR LEUR GÉNÉRAL POUR BAISER SES MAINS ET SES HABITS.

les protestations indignées des corps constitués, les fausses nouvelles répandues par les journaux royalistes ne pouvaient plus cacher les rapides progrès d'une contagion inattendue et terrible. Les royalistes, effrayés, irrités, s'attaquaient à tous ceux qui ne partageaient pas leur colère ou qu'ils pouvaient soupçonner d'une pensée de défection; ils s'emportaient à des mesures incohérentes et mal conçues, promettant à l'armée les faveurs qu'on lui refusait naguère, rappelant à l'activité les officiers et les sous-officiers mis à la demi-solde, invoquant le secours de la garde nationale, remplaçant au ministère de la guerre

le maréchal Soult par le duc de Feltre, à la police M. d'André par M. de Bourrienne. Fouché avait refusé d'accepter cette fonction. « C'est la faiblesse qui nous a perdus, » répétaient partout les exaltés; ils étaient résolus à user de force au moment où le pouvoir s'échappait de leurs mains.

Cependant M. Lainé, président de la Chambre des députés, et M. de Montesquiou, ministre de l'intérieur, avaient mieux compris les instincts du pays et les causes profondes du mécontentement qui livrait la nation à un entraînement militaire. M. Lainé, honoré de tous, éloquent et convaincu, cherchait à rallier autour du trône les hommes éclairés et honnêtes qui formaient le parti de l'opposition constitutionnelle; MM. de Lafayette et Benjamin Constant secondaient ses efforts; on promettait des mesures libérales, on insistait sur les dangers que courait la liberté entre les mains despotiques de l'empereur Napoléon, on essayait en même temps d'obtenir du roi le changement de quelques ministres, et en particulier la retraite de M. de Blacas, suspect à tous les constitutionnels : les tentatives restaient vaines; les amis du comte d'Artois et jusqu'aux confidents mêmes de Louis XVIII étaient opposés aux concessions. Le mouvement bonapartiste essayé naguère dans le Nord par les généraux Lallemand et Lefebvre-Desnouettes venait d'échouer; on en conçut l'espoir que la résistance pourrait trouver sur ce point un centre efficace, on préparait une armée en avant de Paris qui devait être commandée par le duc de Berry, avec le maréchal Macdonald pour major général; le duc d'Orléans, le maréchal Oudinot furent chargés de réunir des corps d'armée; le roi et les princes se rendirent à la Chambre pour renouveler leur alliance avec la nation. Le roi avait lui-même écrit son discours; à son entrée, il fut salué par de vives acclamations.

« Messieurs, dit-il, dans ce moment de crise, où l'ennemi public a pénétré dans une portion de mon royaume et où il menace la liberté de tout le reste, je viens au milieu de vous resserrer encore les liens qui, en vous unissant à moi, font la force de l'État. Je viens, en m'adressant à vous, exposer à toute la France mes sentiments et mes vœux. — J'ai revu ma patrie et je l'ai réconciliée avec toutes les puissances étrangères, qui seront, n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous ont rendu la paix; j'ai travaillé au bonheur de mon peuple, j'ai recueilli, je recueille tous les jours les marques les plus touchantes de son amour; pourrais-je à soixante ans mieux terminer ma carrière qu'en mourant pour sa défense?

« Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains pour la France. Celui qui vient parmi nous allumer les torches de la guerre civile, y apporte aussi le fléau de la guerre étrangère; il vient remettre notre patrie sous son joug de fer, il vient enfin détruire cette charte constitutionnelle que je vous ai donnée, cette charte, mon plus beau titre aux yeux de la postérité, cette charte que tous les Français chérissent et que je jure ici de maintenir. Rallions-nous donc autour d'elle! qu'elle soit notre étendard sacré! Les descendants de Henri IV s'y rangeront les premiers, ils seront suivis de tous les bons Francais. Que le concours des deux Chambres donne à l'autorité toute la force qui lui est nécessaire, et cette guerre vraiment nationale prouvera, par son heureuse issue, ce que peut un grand peuple uni par l'amour de son roi et par la loi fondamentale du royaume »

Il était trop tard pour rallier par des paroles sagement conciliantes les forces imprudemment disjointes, trop tard pour tenter un honnête et courageux effort vers la liberté constitutionnelle; l'entraînement populaire et militaire ramenait Napoléon et le despotisme par une irrésistible fougue; déjà il était arrivé à Fontainebleau (19 mars), rentrant avec triomphe dans ce palais qu'il avait quitté quelques mois auparavant la mort dans le cœur. On délibérait aux Tuileries sur la marche à suivre; les plus ardents aspiraient à s'avancer vers l'Ouest, en s'appuyant d'un côté sur Bordeaux, de l'autre sur la Vendée, afin de soulever contre l'usurpateur toute cette région, royaliste par excellence. D'autres, le duc d'Orléans et le maréchal Macdonald en tête, proposaient de se retirer dans une place du Nord, à Lille ou à Dunkerque, avec quelques troupes fidèles, afin d'attendre sur le sol français l'issue du grand duel qui allait infailliblement s'engager entre l'empereur Napoléon et l'Europe. L'instinct personnel du roi, vieux et fatigué, était de demeurer à Paris le plus longtemps possible, et si la fuite devenait inévitable, de se porter sur-le-champ en Angleterre, le seul asile véritablement assuré. En masse, les émigrés eux-mêmes répugnaient amèrement à l'idée de quitter de nouveau la France. Le départ de Paris devenait cependant nécessaire, l'ennemi était aux portes de la capitale, déjà entourée de l'armée presque tout entière; le roi se résolut à partir secrètement : on craignait une émotion populaire, une poursuite; la retraite sur Lille fut décidée; le maréchal Macdonald fut chargé de la protéger. Le 19, à onze heures du soir, toute la famille royale, alors réunie à Paris, monta en voiture et prit

sans bruit la route de Saint-Denis. Les derniers efforts de M. Lainé tentés encore pendant la journée pour amener la conciliation avec les constitutionnels étaient restés vains; M. de Lafayette avait inutilement proposé de se mettre à la tête de la garde nationale. Au même moment, Mme de Staël se préparait, comme le roi, à quitter Paris. Son salon avait été le centre du mouvement libéral; elle fuyait le retour du despote qui l'avait longtemps poursuivie de sa colère. « Eh bien, le voilà de retour, avait-elle dit peu auparavant à M. de la Valette; il sera ici dans quelques jours, je ne me fais pas d'illusion. Ah! mon Dieu! voilà donc la liberté perdue! Pauvre France! Après tant de souffrances, malgré des vœux si ardents, si unanimes! Puisqu'il l'emporte, je m'éloigne de ce pays! Ah! si les Bourbons avaient voulu, s'ils nous avaient écoutés! C'est égal, je les aime, je les regrette, ils sont honnêtes gens, et eux seuls peuvent nous donner la liberté. »

Ainsi fuyaient royalistes et libéraux, abandonnant sans résistance la partie au génie puissant qui s'avançait, peu soucieux des engagements contractés, des dangers qui menaçaient la patrie à l'intérieur, des terribles calamités de la guerre prête à se déchaîner de nouveau sur nous. Un espoir restait encore à la France, voilé dans ces premiers moments par la stupeur et l'inquiétude; la liberté n'avait pas en vain relevé la tête, elle avait reconquis sa place et son pouvoir sur les esprits, c'était désormais en son nom que combattaient tous les partis, et le despotisme même était obligé d'arborer son drapeau. Napoléon invoquait la Révolution, et les Bourbons invoquaient la Charte; les temps étaient changés. Déjà l'empereur promettait des concessions libérales. Le souffle de la résistance à l'oppression allait bientôt passer sur la France tout entière.

Le 20 mars 1815, Napoléon rentra dans Paris, averti dès l'aube du jour que le roi et la famille royale avaient quitté Paris. « Jamais la grandeur personnelle d'un homme ne s'était déployée avec un plus foudroyant éclat, jamais acte plus audacieux et mieux calculé dans son audace n'avait frappé l'imagination des peuples. Et les forces extérieures ne manquaient pas à l'homme qui en trouvait tant en lui-même, et en lui seul. L'armée lui appartenait avec un dévouement aveugle. Dans les masses populaires, l'esprit révolutionnaire et l'esprit guerrier, la haine de l'ancien régime et l'orgueil national s'étaient soulevés à son aspect et se précipitaient à son service. Il remontait avec un cortège passionné sur un trône délaissé à son approche. —

Mais à côté de cette force éclatante et bruyante se révéla presque au même instant une immense faiblesse. L'homme qui venait de traverser la France en triomphateur, en se portant de sa personne au-devant de tous, amis ou ennemis, rentra dans Paris de nuit comme Louis XVIII en était sorti, sa voiture entourée de cavaliers et ne rencontrant sur son passage qu'une population rare et morne. L'enthousiasme l'avait accompagné sur sa route; il trouva au terme la froideur, le doute, les méfiances libérales, les abstentions prudentes, la France profondément inquiète, et l'Europe irrévocablement ennemie [1]. »

Le voyage dans les environs de Paris avait éclairé Napoléon sur l'état des esprits dans la capitale. En mettant pied à terre au bas de l'escalier des Tuileries, il dit au comte Molé qui l'attendait : « Eh bien! j'ai fait une belle équipée! »

Le roi et la famille royale étaient partis cependant, et plus loin que ne l'eussent désiré leurs meilleurs et leurs plus sages amis. Une fois parvenu à Saint-Denis, Louis XVIII avait dirigé sa marche sur Abbeville, toujours enclin à se rapprocher de l'Angleterre. Sa maison militaire le suivait en grand désordre; seul le maréchal Macdonald conservait la discipline dans son corps; il rejoignit le monarque à Abbeville, le conjurant de marcher sur Lille, où le duc d'Orléans était déjà arrivé avec le maréchal Mortier. Les portes de la ville étaient si soigneusement gardées que Macdonald eut quelque peine à pénétrer auprès du prince, qui pouvait, disait-il, assurer au roi la possession de la place pendant un temps très-court, à condition que sa maison militaire ne cherchât pas à l'accompagner. Les troupes en garnison à Lille n'étaient pas mal disposées, mais elles étaient convaincues que les émigrés voulaient livrer la France aux Anglais; les compagnies royales couraient donc le risque d'être accueillies à coups de fusil; d'ailleurs la ville était impossible à défendre sans des forces considérables. L'avis du duc d'Orléans était donc que le roi se renfermât dans Dunkerque, place petite et très-forte, à portée de l'Angleterre par la mer, et qui offrait par conséquent de grandes garanties de sécurité. Les maréchaux appuyèrent ce conseil, ainsi que M. de Blacas, qui accompagnait le roi à son arrivée à Lille. Les tournées opérées dans les casernes confirmèrent dans cette pensée les militaires expérimentés : tous furent d'avis que le roi fixât son départ au lendemain.

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

La volonté de Louis XVIII restait au fond de son âme absolument invariable; il était avide de repos et n'y pouvait compter qu'en Angleterre : il déclara que les vingt-cinq lieues qui séparaient Dunkerque de Lille offraient de graves dangers, et qu'il préférait passer sur-le-champ en Belgique, quitte à rentrer ensuite à Dunkerque. Les arguments du duc d'Orléans et des maréchaux Macdonald et Mortier ayant échoué devant la résolution du roi, les deux chefs de l'armée déclarèrent qu'ils accompagneraient Sa Majesté jusqu'à la frontière, mais qu'ils étaient résolus à ne point émigrer et qu'ils se retireraient à la campagne. Le duc d'Orléans partageait l'avis des maréchaux; en sa qualité de prince du sang, il ne croyait pas pouvoir demeurer en France : il se proposait cependant de quitter le roi à la frontière de Belgique, point de ralliement des troupes ennemies, et de retourner en Angleterre dans la petite maison de Twickenham, au bord de la Tamise, qu'il avait longtemps habitée sous l'empire et qui lui appartenait. Seul le maréchal Berthier, capitaine d'une des compagnies des gardes du corps, se crut obligé d'accompagner Louis XVIII, comme il avait naguère accompagné Napoléon. La maison militaire fut licenciée, trois cents hommes seulement, sous les ordres du maréchal Marmont, quittèrent le sol français pour rejoindre le roi, le comte d'Artois et le duc de Berry qui se dirigeaient vers Gand. Le duc et la duchesse d'Angoulême se trouvaient encore dans le Midi de la France; le duc de Bourbon était en Vendée et ne devait pas tarder à s'embarquer à Nantes. Les chefs militaires qui eussent pu opposer quelque résistance dans le Nord ou dans l'Est, le maréchal Victor en Champagne, le maréchal Oudinot en Lorraine, avaient abandonné leurs commandements, assurés de ne pouvoir entraîner leurs troupes; en Alsace, le maréchal Suchet avait arboré le drapeau tricolore; à Orléans, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr avait péremptoirement ordonné à son corps de reprendre la cocarde blanche, et il avait mis en prison le général Pajol qui excitait les troupes en faveur de l'empereur; cependant le mouvement s'était montré trop violent même pour l'énergique volonté du maréchal; un régiment de cuirassiers s'était soulevé et avait délivré le général Pajol, mettant en fuite les autorités royalistes et le maréchal Gouvion-Saint-Cyr lui-même. Seul le Midi était sérieusement agité par des passions mélangées de rancunes politiques et religieuses; à Paris, l'empereur Napoléon avait repris sans obstacle les rênes du gouvernement.

La formation de son ministère avait été son premier soin; en s'en-

tourant d'hommes dévoués, il lui importait cependant d'éviter les noms entachés des souvenirs du pouvoir arbitraire ; le duc de Rovigo ne pouvait être toléré à la police : la gendarmerie lui fut confiée, avec le soin de surveiller Fouché, brouillé, disait-on, avec les Bourbons. L'empereur haussait les épaules ; il n'ignorait pas les intrigues compliquées et contradictoires du duc d'Otrante : il le plaça cependant à la tête de la police. Decrès reprit le ministère de la marine, le comte Mollien celui des finances, le duc de Vicence finit par accepter les affaires étrangères ; le maréchal Davout fut appelé au ministère de la guerre, non sans quelque résistance de sa part. « J'ai toujours eu le malheur de rencontrer peu de sympathie dans l'armée, qui m'accuse de dureté, » disait le maréchal. « C'est précisément ce que je veux, répondit l'empereur ; la discipline s'est relâchée, il me faut un homme d'une probité et d'un courage inflexibles, assez capable et assez résolu pour faire face avec moi à toute l'Europe. » Carnot fut nommé ministre de l'intérieur ; sa vieille renommée républicaine ne le desservit pas en cette occasion ; sa glorieuse défense d'Anvers avait attiré sur lui l'attention publique. Le commandement de Paris, comme celui de toutes les troupes de passage, fut confié au comte Lobau. La suprême autorité militaire se trouvait ainsi placée au cœur de la France entre les mains les plus habiles et les plus énergiques. Reporté sur le trône par un soulèvement de l'armée, Napoléon ne comptait pas laisser le pouvoir à sa merci. En même temps qu'il reconstituait l'empire, il était résolu à reconstituer l'armée.

Déjà se préparaient les corps qui devaient surveiller les frontières : le 21 mars, vingt-cinq mille hommes étaient réunis sur la place du Carrousel. Des acclamations enthousiastes saluèrent l'arrivée de l'empereur. « Soldats, dit-il, je suis venu avec six cents hommes en France, parce que je comptais sur l'amour du peuple et sur le souvenir des vieux soldats. Je n'ai pas été trompé dans mon attente ; soldats, je vous en remercie. La gloire de ce que nous venons de faire est toute au peuple et à vous : la mienne se réduit à vous avoir connus et appréciés. Soldats, le trône des Bourbons était illégitime, puisqu'il avait été relevé par des mains étrangères, puisqu'il avait été proscrit par le vœu de la nation exprimé par toutes nos assemblées nationales, puisque enfin il n'offrait de garantie qu'aux intérêts d'un petit nombre d'hommes arrogants dont les prétentions sont opposées à nos droits. Soldats, le trône impérial peut seul garantir les droits du peuple et surtout le

premier de nos intérêts, celui de notre gloire. Soldats, nous allons marcher pour chasser du territoire ces princes, auxiliaires de l'étranger; la nation non-seulement nous secondera de ses vœux, mais même suivra notre impulsion. Le peuple français et moi nous comptons sur vous. Nous ne voulons pas nous mêler des affaires des nations étrangères, mais malheur à qui se mêlerait des nôtres! »

C'était le malheur et la faute irrémissible de l'empereur Napoléon d'avoir à ce point fait peser sur l'Europe le sanglant fardeau de son ambition effrénée que les affaires de la France étaient devenues celles du monde entier par le droit primitif de la légitime défense. Il le savait dès longtemps et ne se faisait point d'illusion sur l'état d'esprit des souverains coalisés. Il voulut cependant sonder les dispositions de l'empereur François. L'ambassadeur d'Autriche, comme ceux des autres puissances, avait demandé ses passe-ports dès que le ministère avait été constitué; d'après un ordre général et concerté, les courriers expédiés par Napoléon à toutes les cours pour leur annoncer le rétablissement de l'empereur sur le trône de France avaient partout été arrêtés; M. de Flahault, aide de camp de Napoléon, aimable et bien accueilli jusqu'alors à Vienne, n'avait pu parvenir au delà de Stuttgart; les dépêches dont il était porteur lui avaient été enlevées et avaient été expédiées sans lui à Vienne. Sur la recommandation de Fouché, l'empereur chargea d'une mission secrète M. de Montrond, homme du monde, spirituel, intrigant, corrompu, lié avec M. de Talleyrand, et qui pouvait, pensait-on, exercer une grande influence sur ce diplomate, le plus important de tous à gagner. M. de Montrond avait servi, il avait été fait prisonnier, et avait fait preuve d'une rare audace dans ses rapports avec les Anglais qui le retenaient à bord d'un navire de guerre. L'amiral Keith, qui commandait l'escadre, était quinteux et violent; il lui arriva un jour de s'emporter devant M. de Montrond jusqu'à dire : « Tous les Français sont des coquins, sans aucune exception. » Le prisonnier n'hésita pas un seul instant : « Tous les Anglais sont bien élevés, mylord, dit-il, avec une seule exception. » C'était cet homme hardi et habile qui parvint à pénétrer jusqu'à Vienne, avec la mission d'enlever au besoin l'impératrice Marie-Louise, si elle paraissait disposée à ramener son fils à Paris. Les instructions de Fouché avaient été ajoutées à celles de l'empereur. M. de Montrond devait parler de la régence de l'impératrice.

Le parti des puissances coalisées était irrévocablement pris, et Napo-

léon ne l'ignorait pas, au moment même où il tentait encore de négocier par M. de Montrond à Vienne, comme par l'entremise de la reine Hortense auprès de l'empereur Alexandre; le tzar était lié avec elle et il avait fait assurer à ses enfants le duché de Saint-Leu. Le 13 mars, au moment même où l'empereur quittait Lyon pour s'avancer vers Paris, les représentants des souverains réunis à Vienne avaient signé une déclaration rédigée par M. de Talleyrand et bientôt répandue partout en Europe : « Napoléon Bonaparte, disait le manifeste, en rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, a détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France avec des projets de trouble et de bouleversement, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et il a manifesté à la face de l'univers qu'il ne saurait y avoir ni paix ni trêve avec lui. Les puissances déclarent en conséquence que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des relations civiles et sociales et que, comme ennemi et perturbateur de la paix du monde, il s'est livré à la vindicte publique. Elles déclarent en même temps qu'elles emploieront tous les moyens et réuniront tous leurs efforts pour garantir l'Europe de tout attentat qui menacerait de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions. »

Le 25 mars, *l'attentat* était consommé à Paris, le roi et la famille royale étaient en fuite; les puissances coalisées renouvelèrent entre elles le traité de Chaumont, passionnément engagées désormais contre l'ennemi de la paix générale. On avait imparfaitement tenu à son égard les engagements conclus le 11 avril, mais il les avait de son côté violés avec tant d'éclat que les infractions des autres parties contractantes furent oubliées de tous. L'empereur Alexandre, accusé par ses alliés de faiblesse et de légèreté dans son indulgence pour Napoléon, annonçait hautement qu'il dépenserait contre lui jusqu'à son dernier soldat et à son dernier sou. M. de Metternich et le duc de Wellington, de concert avec M. de Talleyrand, avaient pesé sur le malheureux roi de Saxe pour l'obliger d'accepter sa spoliation; les derniers arrangements furent conclus et les souverains coalisés prirent le titre de leurs nouveaux États; le duc de Wellington avait hardiment accepté au nom de l'Angleterre tous les engagements militaires qu'entraînait le traité du 25 mars. Cette conduite souleva dans le Parlement anglais d'orageuses discussions; l'opposition était cependant plus apparente et théorique que sérieuse et pratique. Au fond de leur âme, avec plus de modéra-

tion et d'égards pour la liberté nationale, les Anglais voulaient le renversement de l'empereur Napoléon et la restauration des Bourbons, comme les Autrichiens, les Prussiens et les Russes. La prudence habituelle de l'empereur François et de son ministre, comme le sentiment des convenances de famille, tempéraient à Vienne l'emportement national de la Prusse, la susceptibilité blessée du tzar et la haine héréditaire de M. Pozzo di Borgo. Celui-ci déversait sa passion dans ses lettres à lord Castlereagh : « Nous avons laissé, disait-il, Louis XVIII front à front avec tous les éléments de la révolution, et nous l'avons chargé de nos imprudences et des siennes. Bonaparte étant survenu dans cette position, l'armée a renversé le trône qu'elle devait soutenir, le peuple a été étonné et stupide, il applaudira davantage à la pièce contraire lorsque, comme je l'espère, nous lui donnerons cette pièce ; mais si nous voulons notre repos, il faut mettre le roi à même de disperser l'armée et d'en créer une nouvelle, de purger la France de cinquante grands criminels dont l'existence est incompatible avec la paix. Les Français doivent se charger de l'exécution et les alliés leur donner l'occasion de la faire. »

En présence de pareilles passions, violemment excitées, la mission de M. de Montrond n'avait aucune chance de succès. M. de Talleyrand l'avait repoussée avec une franchise amicale et ferme. Émue un moment par le premier éclat du retour de son mari en France, l'impératrice Marie-Louise n'avait pas tardé à revenir aux résolutions et aux préférences qui avaient suivi l'abdication de Napoléon. Elle avait déclaré qu'elle ne retournerait jamais auprès de l'empereur, elle préférait pour son fils le duché de Parme au trône de France; déjà le petit roi de Rome, séparé de sa mère, était installé dans le palais impérial à Vienne et traité comme un archiduc d'Autriche. Le 13 avril, le *Moniteur* publia à Paris la déclaration des puissances du 13 mars qui avait été traitée jusque-là de pièce apocryphe ; un rapport de M. de Caulaincourt établissait les inutiles efforts qui avaient été tentés auprès des puissances coalisées pour maintenir la paix. « L'empereur n'avait pas attendu grand'chose de ces démarches et il ne s'étonna guère de ne trouver dans les liens et les sentiments de famille nul appui contre les intérêts et les engagements de la politique. Il comprit et accepta, sans colère contre personne et probablement aussi sans retour sur lui-même, la situation que lui faisait en ce moment sa vie passée ; c'était celle d'un joueur effréné, complètement ruiné quoique encore

debout, et qui joue seul, contre tous ses rivaux réunis, une partie désespérée, sans autre chance qu'un de ces coups imprévus que l'habileté la plus consommée ne saurait amener, mais que la fortune accorde quelquefois à ses favoris[1]. »

Pendant que Napoléon acceptait ainsi le défi de l'Europe et se préparait à lui répondre, ses affaires paraissaient en France, aux regards superficiels, suivre de plus en plus une marche triomphale. Les efforts de M. le duc de Bourbon pour soulever la Vendée avaient momentanément échoué; M. de Vitrolles s'était établi à Toulouse pour relier entre elles les tentatives de résistance dans le Midi; Mme la duchesse d'Angoulême était à Bordeaux, où les troupes lui avaient récemment encore juré fidélité; elle comptait sur les sympathies royalistes de la population, mais déjà le général Clausel s'avançait pour prendre possession de la ville au nom de l'empereur; il n'avait point amené de force armée, mais il avait rallié quelques bataillons sur son passage; à son approche la garnison de Blaye arbora la cocarde tricolore. Arrivé au pont de Cubzac, qui avait été coupé, le général entra en pourparlers avec M. de Martignac, alors le chef des volontaires royaux à Bordeaux, bientôt destiné à une plus illustre carrière. La modération du délégué de Napoléon ne cachait pas sa confiance et le trouble croissant dans Bordeaux ne tarda pas à la justifier. Bientôt les amis les plus fidèles de la princesse l'avertirent des hésitations qui se manifestaient dans les régiments et du danger personnel qu'elle pouvait courir. Peu soucieuse du péril, elle voulut s'assurer par elle-même des sentiments des troupes. Déjà la rive gauche de la Dordogne, naguère occupée par les postes royalistes, avait été abandonnée, la rive droite de la Garonne ne tarda pas à l'être également. La duchesse d'Angoulême voulait qu'on attaquât les détachements qui paraissaient sur le bord du fleuve, sous la cocarde et le drapeau tricolores : « Madame, dit le général Decaen, nous serions infailliblement pris entre deux feux, celui de la troupe du général Clausel et celui de la garnison. »

La duchesse se rendit de sa personne aux casernes; les soldats étaient rangés dans la cour, elle s'avança vers eux : « Messieurs, dit-elle, vous n'ignorez pas les évènements qui se passent, un étranger vient s'emparer du trône de votre roi légitime! Bordeaux est menacé par une poignée de révoltés, la garde nationale est déterminée à défendre

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

la ville, êtes-vous disposés à la seconder? Je veux une réponse franche et catégorique. Je l'attends. »

Nul ne parlait, un silence de mort régnait dans les rangs. La princesse reprit : « Auriez-vous donc déjà oublié le serment que vous avez renouvelé il y a si peu de temps entre nos mains? S'il y a encore parmi vous quelques hommes qui restent fidèles à la cause du roi, qu'ils se montrent. » Un petit groupe d'officiers se forma aussitôt devant elle, la duchesse les regardait avec une douleur contenue : « Vous êtes en bien petit nombre, dit-elle, n'importe; on sait au moins sur qui l'on peut compter. »

Dans les rangs, quelques voix s'élevèrent : « Nous obéirons à nos chefs en tout ce qui nous sera commandé pour le service de la patrie, mais nous ne voulons pas la guerre civile, nous ne nous battrons jamais contre nos frères! » Telle fut la réponse que la princesse reçut de tous les corps qu'elle visita avec un indomptable courage. Le château Trompette était occupé par le régiment d'Angoulême. « Ne me reconnaissez-vous plus? leur demanda-t-elle; ne m'appelez-vous pas votre princesse? » Puis, levant les yeux au ciel, comme déclarant à la fois sa résolution et en rejetant la honte à ceux qui la rendaient nécessaire : « Mon Dieu, s'écria-t-elle, après vingt ans de malheurs et d'exil, il est bien dur de s'expatrier encore! Je n'ai pourtant pas cessé de faire des vœux pour la France, j'en fais toujours, moi, car je suis Française; mais vous, vous n'êtes plus Français, retirez-vous! »

Les murmures éclataient, les soldats étaient sur le point de provoquer eux-mêmes cette guerre civile dont ils avaient justement horreur; la duchesse d'Angoulême se retira, assurant la population bordelaise qu'elle n'exigeait autre chose de son dévouement que le calme et la soumission temporaires. Quelques rixes s'engagèrent dans les faubourgs, le général Clausel fit rouler des canons sur la rive droite du fleuve. « C'est Madame la duchesse d'Angoulême qui vous a sauvés, dit-il le lendemain en prenant possession de la place de Bordeaux; je n'ai jamais pu me décider à faire tirer à mitraille sur la princesse pendant qu'elle écrivait la plus belle page de son histoire. » Ce fut le 19 avril seulement que la duchesse d'Angoulême toucha la côte d'Angleterre à Plymouth,

Cependant M. le duc d'Angoulême, ayant quitté Montpellier et Nîmes, avait enlevé Pont-Saint-Esprit le 28 mars; le 29, il s'était transporté à Montélimar, le 2 avril il avait forcé le pont de la Drôme

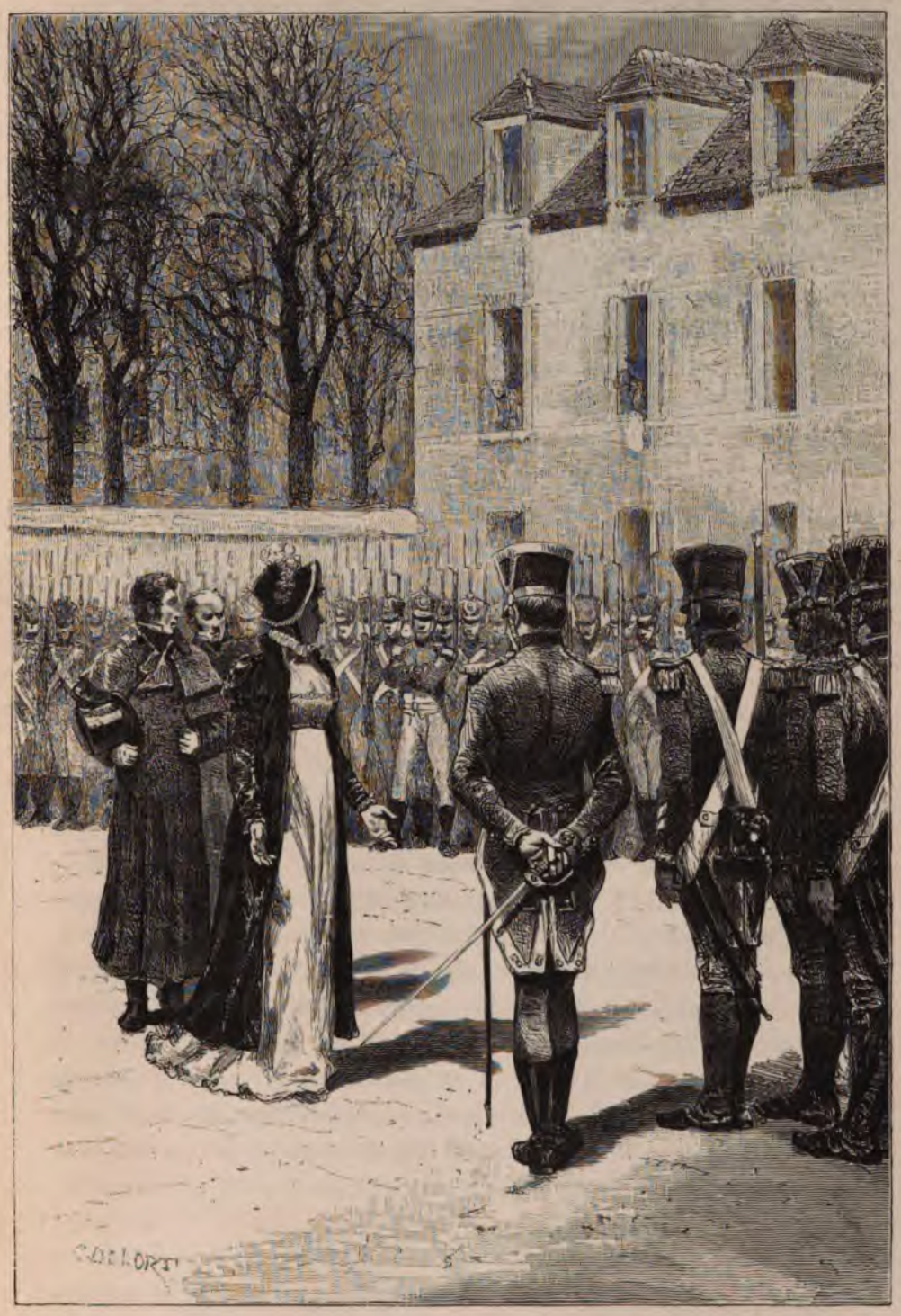

LA DUCHESSE SE RENDIT DE SA PERSONNE AUX CASERNES

gardé par des troupes envoyées de Valence par le général Debelle, et il avait pris possession de Valence le 3 avril. Au même moment, M. de Vitrolles et ses amis étaient arrêtés à Toulouse par un soulèvement des troupes; à Nîmes le général Gilly, en demi-solde à Remoulins, avait excité à la révolte les deux régiments laissés par le duc d'Angoulême dans la ville, ils avaient repris la cocarde tricolore, la population protestante avait secondé le mouvement; le Pont-Saint-Esprit fut reconquis sur les volontaires royaux qui le gardaient. Une colonne dirigée vers Grenoble, sous les ordres du général Gardanne, avait également refusé d'obéir, entraînant avec elle ses chefs; le général de Grouchy arrivait de Lyon, accompagné d'un grand nombre de miliciens volontairement accourus à sa suite; le duc d'Angoulême se vit menacé d'être cerné; il évacua Valence, mais déjà la route d'Avignon était coupée par le général Gilly. Le prince était entouré et contraint de capituler, il envoya M. de Damas à La Palud auprès du général Gilly; celui-ci se montra empressé de traiter, accordant librement le passage du duc d'Angoulême, à condition que les troupes régulières rentreraient sous l'autorité impériale, et que les volontaires seraient licenciés. La capitulation était soumise à la ratification de M. de Grouchy; celui-ci se crut obligé d'en référer à l'empereur. Le premier mouvement de Napoléon fut conforme à ses ordres aux généraux chargés de résister aux princes : « Poussez-les dehors. » La nouvelle arriva cependant du mécontentement des troupes, et de l'excitation des populations révolutionnaires qui s'était trahie par de cruelles voies de fait contre les royalistes; l'empereur eut un moment la tentation de retenir le duc d'Angoulême, mais le duc de Bassano avait pressé l'expédition de la première dépêche. Le prince, bien traité pendant qu'il avait été retenu à Pont-Saint-Esprit, fut conduit à Cette, où il s'embarqua le 16 avril pour Barcelone. Le maréchal Masséna s'était décidé à se prononcer en faveur de l'empire, il s'était retiré à Toulon d'où il menaçait Marseille; la municipalité n'osa pas résister, et le rétablissement de l'empire fut partout proclamé dans le midi de la France. La guerre civile était étouffée; le 16 avril, l'empereur convoqua la garde nationale de Paris et lui annonça cet heureux résultat. Il avait à cœur de lui montrer le pays tout entier soumis à ses lois, afin de l'entraîner elle-même dans cette voie :

« Soldats de la garde nationale, dit-il, ce matin même le télégraphe de Lyon m'a appris que le drapeau tricolore flotte à Antibes et

à Marseille. Cent coups de canon tirés sur toutes nos frontières apprendront aux étrangers que nos dissensions civiles sont terminées; je dis les étrangers, parce que nous ne connaissons pas encore d'ennemis. S'ils rassemblent leurs troupes, nous rassemblerons aussi les nôtres. Nos armées sont toutes composées de braves qui se sont signalés dans cent batailles et qui présenteront à l'étranger une barrière de fer, tandis que de nombreux bataillons de grenadiers et de chasseurs des gardes nationales garantiront nos frontières. — Soldats de la garde nationale, vous avez été forcés d'arborer des couleurs repoussées par la France, mais les couleurs nationales étaient dans vos cœurs. Vous jurez de les prendre toujours pour signe de ralliement et de défendre ce trône impérial, seule et naturelle garantie de vos droits ! Vous jurez de ne jamais souffrir que des étrangers, chez lesquels nous avons plusieurs fois paru en maîtres, se mêlent de notre gouvernement. Vous jurez enfin de tout sacrifier à l'honneur et à l'indépendance de la France! »

L'empereur parlait à la garde nationale de ce qui préoccupait surtout son esprit, de cette lutte imminente avec l'étranger qui était devenue la question suprême entre lui et la France, et qui allait décider la possession actuelle du trône. Il sentait cependant profondément d'autres difficultés et d'autres périls, moins évidents et moins saillants pour tous les yeux que les armées de l'ennemi, gravement menaçants pour l'avenir et qui détruisaient déjà cet accord des volontés et des désirs indispensable à un peuple qui doit défendre son indépendance nationale. Depuis son retour de l'île d'Elbe, Napoléon faisait constamment effort pour devenir ou pour paraître libéral. Il avait aboli la censure et rétabli la complète liberté de la presse. « Après ce qu'on a écrit sur moi, depuis un an, disait-il, on n'a plus rien à dire contre moi, tandis qu'il reste encore bien des choses à dire sur mes adversaires. » Il préparait l'*Acte additionnel aux constitutions de l'empire*, destiné à en modifier absolument le caractère, et, malgré le départ de Mme de Staël, c'était à son ami M. Benjamin Constant qu'il s'était adressé pour rédiger cet acte important; séduit ou soumis, celui-ci y avait consenti. Napoléon acceptait en principe la monarchie constitutionnelle autour de laquelle se ralliaient tous les libéraux, il admettait d'avance les contradictions qu'il pourrait avoir à subir de la part des assemblées. « En fait de projets, disait-il, je n'ai plus que celui de gagner une bataille, de reconquérir notre indépendance, de venger le malheur d'avoir vu deux cent mille étrangers dans notre capitale et, cela fait, d'avoir la paix ! Quand

il ne s'agira plus que d'administrer la France, je ne serai vraiment pas humilié d'entendre ses représentants m'opposer des objections et même des refus; après avoir dominé et vaincu le monde, se laisser contredire chez soi n'a rien de tellement déplaisant que je ne puisse m'y soumettre. En tout cas mon fils s'y fera, et je tâcherai de l'y préparer par mes leçons et mes exemples; mais qu'on me laisse vaincre, vaincre une

BENJAMIN CONSTANT

seule fois ces souverains, jadis si humbles, aujourd'hui si arrogants, voilà ce que je demande à Dieu et à la nation ! »

« C'était, dit M. Guizot dans ses mémoires, pour les hommes intelligents, un spectacle étrange et des deux parts un peu ridicule, que Napoléon et les chefs du parti libéral aux prises, non pour combattre, mais pour se persuader, se séduire ou se dominer mutuellement. On n'avait pas besoin d'y regarder de très-près pour s'apercevoir que ni les uns, ni les autres ne prenaient au sérieux le rapprochement ou la discussion. Les uns et les autres savaient bien que la vraie lutte n'était

pas entre eux et que la question dont dépendait leur sort se déciderait ailleurs que dans leurs entretiens. Si Napoléon eût vaincu l'Europe, à coup sûr il ne serait pas resté longtemps le rival de M. de La Fayette et le disciple de M. Benjamin Constant; et dès qu'il fut vaincu à Waterloo, M. de La Fayette et ses amis se mirent à l'œuvre pour le renverser. Par nécessité, par calcul, les vraies idées et les vraies passions des hommes se cachent quelquefois au fond de leur cœur, mais elles remontent promptement à la surface dès qu'elles se croient quelque chance d'y reparaître avec succès. Le plus souvent, Napoléon se résignait avec une souplesse, une finesse et des ressources d'esprit infinies à la comédie que les libéraux et lui jouaient ensemble : tantôt il défendait doucement, quoique obstinément, sa vieille politique et sa propre pensée; tantôt il les abandonnait de bonne grâce, sans les renier et comme par complaisance pour des opinions qu'il ne partageait pas. Mais quelquefois, soit préméditation, soit impatience, il redevenait violemment lui-même, et le despote, à la fois fils et dompteur de la Révolution, reparaissait tout entier. Quand on voulut lui faire insérer dans l'Acte additionnel aux constitutions de l'empire l'abolition de la confiscation proclamée par la Charte de Louis XVIII, il se récria avec colère : « On me pousse dans une route qui n'est pas la mienne, on m'affaiblit, on m'enchaîne. La France me cherche et ne me retrouve plus. L'opinion était excellente, elle est exécrable. La France se demande ce qu'est devenu le vieux bras de l'empereur, ce bras dont elle a besoin pour dompter l'Europe. Que me parle-t-on de bonté, de justice abstraite, de lois naturelles? La première loi, c'est la nécessité; la première justice, c'est le salut public. A chaque jour sa peine, à chaque circonstance sa loi, a chacun sa nature. La mienne n'est pas d'être un ange. Quand la paix sera faite, nous verrons. » Un autre jour, dans ce même travail de préparation de l'acte additionnel, à propos de l'institution de la pairie héréditaire, il s'abandonna à la riche mobilité de son esprit, prenant tour à tour la question sous ses différentes faces, et jetant à pleines mains, sans conclure, les observations et les vues contraires : « La pairie est en désaccord avec l'état naturel des esprits, elle blessera l'orgueil de l'armée, elle soulèvera contre moi mille prétentions individuelles. Où voulez-vous que je trouve les éléments d'aristocratie que la pairie exige?... Pourtant une constitution sans aristocratie n'est qu'un ballon perdu dans les airs. On dirige un vaisseau parce qu'il y a deux forces qui se balancent; le gouvernail trouve

un point d'appui. Mais un ballon est le jouet d'une seule force, le point d'appui lui manque; le vent l'emporte et la direction est impossible. » Quand la question des principes fut décidée et qu'il en vint à nommer sa chambre des Pairs héréditaires, il avait grande envie d'y appeler beaucoup de noms de l'ancienne monarchie; après mûre réflexion, il y renonça, non sans tristesse, dit M. Benjamin Constant, et en s'écriant: « Il faudra pourtant y revenir une fois ou une autre, mais les souvenirs sont trop récents; ajournons cela jusqu'après la bataille, je les aurai bien si je suis le plus fort. » Il eût bien voulu ajourner ainsi toutes les questions et ne rien faire avant d'être redevenu le plus fort; mais, avec la Restauration, la liberté était rentrée en France, et il venait, lui, d'y réveiller la révolution; il était en face de ces deux puissances, contraint de les tolérer et essayant de s'en servir, en attendant qu'il pût les vaincre [1]. »

Par un vague et puissant instinct de la lutte éternelle qui existe entre elles et entre la liberté, les masses révolutionnaires étaient disposées à servir l'empereur Napoléon. Dans les faubourgs de Paris, la population s'organisait en fédération, et résolut d'aller demander à l'empereur des chefs et des armes. Il accueillit leur vœu, en leur donnant le nom de *Confédérés* qui ne réveillait pas de sinistres souvenirs; leurs cohortes défilaient les unes après les autres sur la place du Carrousel. « Je me souviens, dit M. Guizot, d'avoir rencontré dans le jardin des Tuileries une centaine de fédérés d'assez mauvaise mine; ils étaient réunis sous les fenêtres du palais criant: Vive l'empereur! et le provoquant à se montrer. Il tarda beaucoup à tenir compte de leur désir; enfin une fenêtre s'ouvrit; il parut et salua de la main, mais presque à l'instant la fenêtre se referma, et je vis clairement Napoléon se retirer en haussant les épaules, plein d'humeur sans doute d'avoir à se prêter à des démonstrations dont la nature lui déplaisait et dont la force très-médiocre ne le satisfaisait pas. » Un mouvement analogue avait eu lieu dans plusieurs provinces; dans l'Ouest, il se rattachait à la reprise des hostilités par les Vendéens et les chouans. La guerre civile avait éclaté de nouveau.

Cependant l'Acte additionnel aux constitutions de l'empire était achevé, et il fut publié le 22 avril. Les libéraux avaient demandé que ce fût là une constitution toute nouvelle, qui déférât à Napoléon la

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

couronne impériale par la volonté du peuple et aux conditions que cette volonté y attacherait. Napoléon, en la proclamant sans cesse, n'entendait point ainsi la souveraineté du peuple. « Vous m'ôtez mon passé, dit-il à ses docteurs, je veux le conserver. Que faites-vous donc de mes onze ans de règne? Il faut que la nouvelle constitution se rattache à l'ancienne, elle aura la sanction de plusieurs années de gloire et de succès. » Ce fut de la part de l'empereur un acte de fierté intelligente que de maintenir par le préambule comme par le nom même de l'acte additionnel le vieil empire en le réformant. A l'exception de la confiscation que Napoléon n'avait pas consenti à abolir, l'acte additionnel contenait en principe toutes les libertés nécessaires, et justifiait la déclaration du préambule. « L'empereur a voulu donner au système représentatif toute son extension, en combinant le plus haut degré de liberté politique avec la force nécessaire pour faire respecter par l'étranger l'indépendance du peuple français et la dignité de la couronne. »

Il eut cependant cette mauvaise fortune d'être mal accueilli par tous les partis, à l'exception des constitutionnels, qui se regardaient comme engagés par la coopération de M. Benjamin Constant et qui retrouvaient d'ailleurs dans la constitution nouvelle quelques-unes de leurs idées les plus chères. Les révolutionnaires répugnaient violemment à cet acte octroyé par la faveur du monarque; les royalistes se moquaient de cette parodie de la Charte; tous assuraient que la volonté impérieuse du maître apparaîtrait bientôt derrière la modération calculée du langage, sans souci des garanties qu'il accordait aujourd'hui. « Votre constitution vaut mieux que sa réputation, disait à Benjamin Constant M. de La Fayette, alors fort courtisé par les partisans de l'empire libéral; mais il faut y faire croire, et pour qu'on y croie, il faut immédiatement la mettre en vigueur. » La promulgation de l'Acte additionnel eut lieu au Champ de Mai le 1er juin avec un grand déploiement de l'ancienne pompe impériale : froide et douloureuse réminiscence des temps où la victoire couvrait de son éclat une ostentation souvent puérile. Les Chambres furent aussitôt convoquées; le 7 juin, l'empereur Napoléon fit lui-même prêter serment aux nouveaux élus.

« Messieurs de la Chambre des pairs, messieurs de la Chambre des représentants, dit-il, depuis trois mois les circonstances et la confiance du peuple m'ont revêtu d'un pouvoir illimité; aujourd'hui s'accomplit le désir le plus pressant de mon cœur : je viens commencer la monar-

chie constitutionnelle. Les hommes sont impuissants pour assurer l'avenir, les institutions seules fixent les destinées des nations. La monarchie est nécessaire en France pour garantir la liberté, l'indépendance et les droits du peuple. — J'ambitionne de voir la France jouir de toute la liberté possible; je dis possible, parce que l'anarchie ramène toujours au gouvernement absolu. Une coalition formidable de rois en veut à notre indépendance, ses armées arrivent sur nos frontières..... Il est possible que le premier devoir du prince m'appelle bientôt à la tête des enfants de la nation afin de combattre pour la patrie; l'armée et moi nous ferons notre devoir. Vous, pairs et représentants, donnez à la nation l'exemple de la confiance, de l'énergie et du patriotisme, et, comme le Sénat du grand peuple de l'antiquité, soyez décidés à mourir plutôt que de survivre au déshonneur et à la dégradation de la France. La cause sainte de la patrie triomphera! »

La guerre était déjà commencée, et l'empereur Napoléon se préparait à partir sous de tristes et douloureux auspices. Peu entouré dans son palais, souvent réduit à la société de la reine Hortense et de M. de Lavalette pour lequel il avait pris du goût, il laissait à ses frères Joseph et Lucien une certaine mesure d'action politique. Ils se chargeaient volontiers de courtiser et de flatter les Chambres. Le roi Joseph était en partie responsable du désastre qui venait d'atteindre l'un des membres de la famille impériale. Avant de quitter la Suisse où il s'était réfugié naguère, il avait écrit à Murat, le pressant de se rallier à l'empereur et d'unir ses forces aux siennes. « Rassurez les Autrichiens afin de les détacher de la coalition, disait-il; parlez, agissez selon votre cœur, marchez aux Alpes, mais ne les dépassez pas. » Déjà par l'entremise de la princesse Borghèse, Murat avait fait sa paix avec Napoléon, mais celui-ci avait pris soin de lui recommander de ne pas commencer les hostilités. L'esprit du roi de Naples était agité et sans force, il s'enflamma d'un retour d'ardeur guerrière, et rassemblant cinquante mille hommes de troupes, il traversa l'Italie, non sans y causer de grands troubles. Le pape se retira à Gênes ainsi que le roi de Sardaigne, le grand-duc de Toscane partit pour Livourne; bientôt, sans consulter l'empereur, sans dire un mot de la France, Murat se proclama lui-même roi d'Italie, promettant l'unité italienne comme fruit de cette autorité nouvelle. Arrêté quelques jours à Bologne, hésitant et tâtonnant dans sa marche, il voyait ses troupes plus hésitantes encore se disperser peu à peu; il engagea le combat contre les Autrichiens à

Tolentino et à Macerata et fut complètement vaincu. Il rentra secrètement à Naples; sa femme avait désapprouvé son entreprise : « Madame, dit le malheureux roi, ne vous étonnez pas de me voir vivant, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour mourir. » La partie guerrière comme la partie révolutionnaire était perdue. Murat fit voile pour la Provence; la reine Caroline traita avec les Autrichiens et les Anglais, et la maison de Bourbon remonta sur le trône de Naples. Le souverain détrôné avait fait demander à Napoléon la permission de le rejoindre; il reçut l'ordre de rester dans le département du Var. Sa femme et ses enfants avaient été conduits à Trieste, au mépris des engagements contractés par les Autrichiens. La reine Caroline s'était bornée à réclamer la liberté.

Ainsi s'écroulait le dernier des trônes élevés en Europe pour les siens par l'empereur Napoléon, quelques jours avant le début de la grande lutte qui devait décider du sort de Napoléon lui-même comme de cette France si imprudemment attachée à ses destinées. Les préparatifs militaires, tels qu'il avait été possible de les accomplir dans un si court délai, étaient enfin achevés. Le 12 juin, l'empereur Napoléon quitta Paris, préoccupé de l'état intérieur du pays, du mouvement désordonné et confus des esprits, de cette épreuve d'une forme nouvelle de gouvernement qui allait se tenter dans des circonstances douloureuses et difficiles. Il n'ignorait aucune des intrigues qui se tramaient autour de lui ou à l'étranger par quelques-uns mêmes de ses serviteurs, sous la direction de Fouché. « Vous ne parviendrez pas à gouverner les Chambres, disait-il à ses ministres la veille de son départ; si je ne gagne pas bientôt une bataille, elles vous dévoreront tous, quelque grands que vous soyez. M. Fouché croit qu'en gagnant quelques vieux corrompus, en flattant quelques jeunes enthousiastes, on domine les assemblées; mais il se trompe. C'est là de l'intrigue, et l'intrigue ne mène pas loin. En Angleterre, sans négliger absolument ces moyens, on en a de plus grands et de plus sérieux. M. Pitt dirigeait les Chambres d'un signe de son sourcil, et lord Castlereagh les dirige encore de même aujourd'hui. Ah! si j'avais de pareils instruments, je ne craindrais pas les Chambres. Mais ai-je rien de pareil? Actuellement, il faut nous en tirer comme nous pourrons. Si je suis victorieux, nous obligerons bien tout le monde à se renfermer dans ses attributions; si je suis vaincu, Dieu sait ce qui arrivera de vous et de moi! » Tout en signant l'acte qui constituait le

conseil de gouvernement, il répétait encore : « Ah ! ah ! vous avez bien besoin que je gagne une bataille ! »

L'Europe entière attendait cette bataille, ce jour décisif pour le sort de tous; depuis plus d'un mois les belligérants faisaient étalage de leurs forces; l'empereur Napoléon avait fait des efforts surhumains pour combler les vides causés par les réductions de la Restauration. Il avait trouvé cent quatre-vingt mille hommes sous les armes; par le rappel des soldats en congé et des anciens militaires, il avait porté l'effectif à deux cent quatre-vingt-huit mille hommes; il attendait la levée de 1815, les gardes nationales mobilisées, ressources inefficaces au début de la campagne; l'armée de ligne, seule véritablement active, était donc obligée de suffire aux besoins de l'intérieur comme aux dangers de la frontière. Cent vingt-quatre mille combattants seulement marchaient au mois de juin sous les ordres de l'empereur. Le noyau de l'armée se composait encore des vieilles troupes accoutumées aux fatigues de la guerre; même alors, et au milieu de ces forces insuffisantes, un certain nombre de soldats nouveaux marchaient pour la première fois à l'ennemi. La France n'avait pas eu le loisir de se reposer après les efforts qui avaient duré vingt-cinq années. « Le moment est arrivé de vaincre ou de périr, » dit Napoléon à ses soldats en arrivant le 14 juin à son quartier général d'Avesnes.

Les forces des coalisés étaient depuis longtemps préparées; le duc de Wellington, appuyant sur Bruxelles sa base d'opération, comptait sous ses ordres cent mille hommes environ; Blücher, cantonné autour de Liège avec cent vingt mille soldats, excitait leur ardeur par son insatiable passion; les Russes, les Autrichiens et les puissances secondaires de l'Allemagne formaient, à l'est, une armée de trois cent mille combattants, éloignée encore du théâtre de la guerre et ne pouvant pas entrer en campagne avant le milieu de juillet. L'empereur était informé de cette situation des ennemis, et il faisait reposer sur elle tout son plan d'opérations. Il était résolu à prendre aussitôt l'offensive, afin de n'avoir pas à la fois sur les bras les armées du Nord et de l'Est. Son projet était donc de se jeter entre les Prussiens et les Anglais, et de les battre, successivement et séparément, avec des forces à peu près égales à celles de Blücher et de Wellington divisés. Ce fut dans cette vue qu'il ordonna la concentration des troupes sur la frontière du Nord, en prenant pour centre la place de Beaumont. Le 14 juin au soir, tous les corps avaient rejoint, d'épaisses forêts les

séparant seules de l'ennemi, auquel elles avaient dérobé nos mouvements. L'ardeur des soldats était extrême. « Les troupes éprouvent non du patriotisme, non de l'enthousiasme, mais une véritable rage pour l'empereur et contre ses ennemis, écrivait à cette date le général Foy dans son journal militaire. Nul ne pense à mettre en doute le triomphe de la France. »

Napoléon avait son parti pris de marcher sur-le-champ à l'ennemi. Le duc de Wellington avait travaillé à modérer l'emportement de Blücher en lui représentant la nécessité de combiner ses opérations avec celles de l'armée de l'Est, afin d'envahir à la fois sur tous les points le territoire français. Il pensait avant tout à protéger le nouveau royaume des Pays-Bas, comme les Prussiens à défendre les provinces rhénanes. Le brillant état-major du duc de Wellington entretenait à Bruxelles de continuelles fêtes; le grand général anglais s'attendait à une attaque du côté de la mer. Dans la nuit du 14 au 15 juin, Charleroi, imparfaitement défendu par les Prussiens, fut enlevé par les généraux Pajol et Rogniat; d'autres corps avaient franchi la Sambre à Marchiennes; les ennemis s'étaient repliés sur les Quatre-Bras et Fleurus : l'empereur se trouvait ainsi placé entre les deux armées ennemies. Il s'avança sur Namur, dont le général Ziethen barrait la route. Résolu à empêcher les mouvements des Anglais, qui ne pouvaient s'effectuer que par la voie des Quatre-Bras, Napoléon prit aussitôt ses mesures pour enlever aux Prussiens ce poste important. Le maréchal Ney venait d'arriver précipitamment auprès de lui. Quelque embarras subsistait dans leurs relations : l'empereur avait envoyé le maréchal en mission à la frontière, sans lui donner ensuite d'autre emploi. Ney avait assisté au Champ de Mai : « Ah! vous voilà; je croyais que vous aviez émigré! » lui avait dit sèchement Napoléon.

Il avait besoin du maréchal pour la grande partie qui allait se livrer et lui confia aussitôt le commandement de son aile gauche, en lui recommandant de ménager soigneusement ses troupes, sans néanmoins négliger l'effort nécessaire pour occuper les Quatre-Bras. « Connaissez-vous ce poste? » demanda l'empereur. « Comment ne le connaîtrais-je pas? repartit Ney : j'ai fait la guerre ici dans ma jeunesse, et je me souviens que c'est le nœud de tous les chemins. « C'est bien cela, reprit Napoléon; prenez-en possession, les Anglais pourraient par là se rejoindre aux Prussiens; éclairez-vous par un détachement sur Fleurus. » Au même instant, l'empereur se porta de sa personne

vers Gilly, pour enlever la position des Prussiens auprès du ruisseau de Soleilmont.

Pendant sa longue carrière militaire, le maréchal Ney avait constamment eu la réputation d'une hardiesse poussée jusqu'à la témérité; le 15 juin 1815, en présence de la situation périlleuse de l'armée et de la France, il hésita, il craignit, et, se croyant menacé par des forces

LE GÉNÉRAL FOY

supérieures, il n'osa pas avancer jusqu'aux Quatre-Bras; laissant une division à Frasnes, à une lieue environ du poste qu'il devait occuper, il revint à Charleroi pour y chercher de nouveaux ordres. Nos forces se trouvaient ainsi disséminées; cependant l'empereur en ordonna la concentration dans la plaine de Fleurus le 16 au matin, les corps du maréchal Ney étant toujours chargés d'occuper les Quatre-Bras. Les ordres étaient un peu en retard; le corps du général Gérard avait été douloureusement ému par le départ du général de Bourmont, naguère chef de chouans en Normandie, qui avait ensuite servi l'empereur,

puis le roi Louis XVIII. Cédant au désir de continuer sa carrière, il avait repris du service pendant les Cent-Jours, mais les soulèvements nouveaux de la Vendée avaient troublé son âme, il se retira sur Gand. « Les bleus sont toujours des bleus, et les blancs sont toujours des blancs, » dit Napoléon lorsqu'il apprit cette nouvelle. A midi, il débouchait de sa personne auprès du village et du ruisseau de Ligny. Les masses des Prussiens se déployaient devant nous, pour défendre la chaussée qui conduit de Namur à Bruxelles. Trois villages, Saint-Amand-le-Hameau, Saint-Amand-la-Haye et le grand Saint-Amand, s'élevaient sur les deux rives. Les généraux redoutaient la présence des Anglais. « Ils ne sont pas là, leur dit Napoléon, ils n'ont pas eu le temps d'arriver. Tout au plus l'avant-garde peut-elle attaquer Ney aux Quatre-Bras. » L'empereur attendait le signal de l'attaque que devait lui donner le canon de son illustre lieutenant; il l'avait chargé de se rabattre sur les derrières des Prussiens, après avoir occupé le point de jonction des routes. Aucune détonation ne se faisait entendre; Napoléon attaqua enfin à deux heures et demie, enlevant dès l'abord le grand Saint-Amand et Saint-Amand-la-Haye. La lutte s'engagea avec fureur dans le village de Ligny. Maîtres de la plus grande partie des maisons, nos soldats ne pouvaient cependant passer au delà, car les réserves prussiennes étaient rangées en amphithéâtre sur les collines jusqu'au moulin de Bry. Deux fois déjà l'empereur avait envoyé au maréchal Ney l'ordre de presser sa marche, afin d'exécuter le mouvement de revers qu'il lui avait indiqué. M. de Forbin-Janson partit, porteur d'une lettre du major général : « Monsieur le maréchal, l'engagement que je vous avais annoncé ici est très-prononcé; l'empereur me charge de vous dire que vous devez manœuvrer sur-le-champ de manière à envelopper la droite de l'ennemi et à tomber à bras raccourcis sur ses derrières. L'armée prussienne est perdue si vous agissez vigoureusement, le sort de la France est entre vos mains. »

C'est le plus grand de tous les malheurs, pour un homme de guerre illustre, de se trouver en une circonstance suprême au-dessous de la résolution qu'exigerait la nécessité; le maréchal Ney eut ce malheur dans la journée des Quatre-Bras, quel que fût l'héroïque courage dont il eût personnellement fait preuve. Instruit tardivement des mouvements des Français, le duc de Wellington avait secrètement quitté Bruxelles, au milieu d'un grand bal donné par la duchesse de Richmond, après avoir ordonné la marche de son armée, et il avait

couru aux Quatre-Bras avec le comte de Perponcher et quelques officiers d'état-major. Le maréchal Ney, instruit de son arrivée, déjà hésitant en présence du petit corps commandé par le prince de Saxe-Weimar, crut que l'armée anglaise tout entière allait l'attaquer. Le général Reille avait été saisi de la même inquiétude, et ne s'était avancé

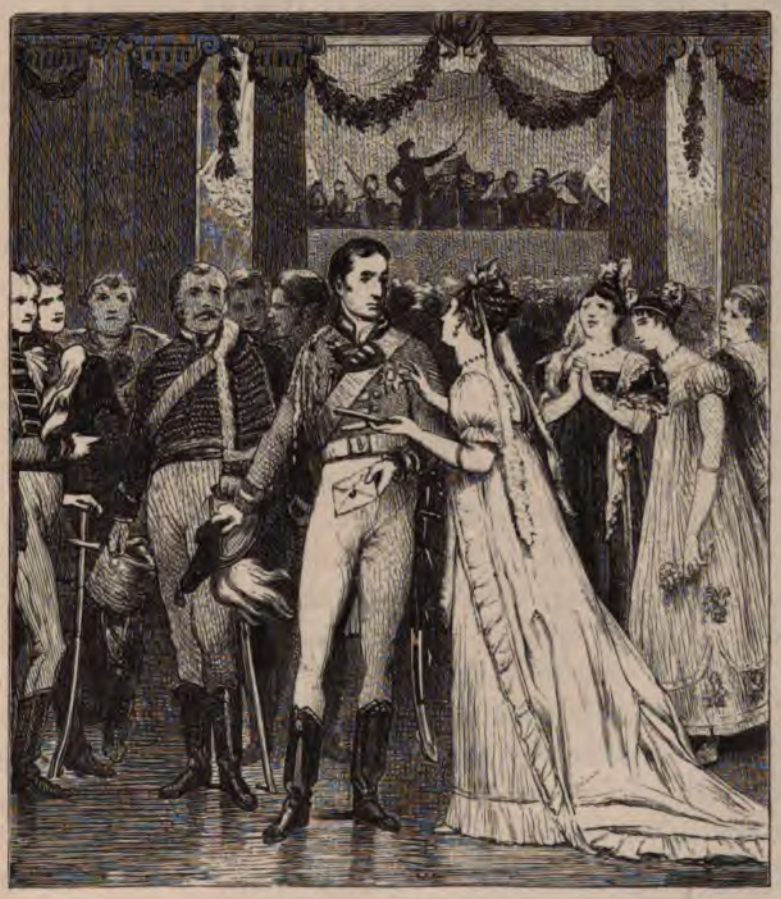

LE DUC DE WELLINGTON AVAIT SECRÈTEMENT QUITTÉ BRUXELLES AU MILIEU D'UN GRAND BAL DONNÉ PAR LA DUCHESSE DE RICHMONT

avec son corps que jusqu'à Gosselies; le comte d'Erlon, placé en arrière, se trouvait appelé à des mouvements contradictoires. L'empereur lui avait envoyé l'ordre de marcher sur le moulin de Bry, et il avait pris cette direction, lorsque Ney réclama à grands cris son concours. On l'attendait avec impatience à Ligny, lorsqu'il rebroussa chemin, privant les vaillants défenseurs des villages d'un appui qui leur était nécessaire pour achever la victoire; perdant en marches et

en contre-marches un temps précieux, le comte d'Erlon arriva trop tard aux Quatre-Bras pour seconder le maréchal Ney. Le sang coulait à grands flots dans la plaine de Fleurus, et le combat y avait revêtu un caractère nouveau de férocité; le mouvement ordonné sur les derrières de l'armée prussienne ne s'étant pas exécuté, l'empereur avait commandé une nouvelle manœuvre qui obligea enfin l'ennemi d'évacuer les positions tant de fois prises et reprises pendant la journée. Les Prussiens se retirèrent, laissant un grand nombre de morts sur le sol teint de sang; la chaussée de Namur à Bruxelles restait entre nos mains, mais la retraite des ennemis n'était pas inquiétée. Aucune nouvelle n'arrivait des Quatre-Bras; l'empereur rentra à Fleurus vers onze heures du soir, laissant bivouaquer dans la plaine ses troupes épuisées par les fatigues de la marche et du combat. La bataille était gagnée et bien gagnée, mais Napoléon attendait le compte rendu de la journée du maréchal Ney.

C'était à trois heures seulement que le maréchal Ney avait pris le parti d'attaquer les vingt mille hommes de l'armée anglaise qui venaient d'arriver au poste important qu'il était chargé d'occuper. Il leur avait laissé le loisir de se masser devant lui, il attaqua en même temps sur toute la ligne; saisi d'un trouble auquel il n'était pas sujet sur le champ de bataille, il s'obstina à enfoncer les Anglais, lançant sur eux charge après charge de cavalerie, triomphant sur plusieurs points, mais définitivement repoussé par l'obstination impassible de l'ennemi. A six heures, le duc de Wellington avait reçu dix mille hommes de renfort; une dernière tentative des cuirassiers de Valmy ayant échoué contre les Quatre-Bras, le maréchal s'était résolu à garder la défensive et se maintint avec un courage héroïque autour de Frasnes. Avançant au pas au milieu de ses soldats, Ney sentait amèrement l'inutilité de ses efforts. Une pluie de boulets sifflait autour de lui : « Je voudrais les avoir tous dans le ventre, » murmurait tristement l'illustre soldat.

Cependant les Anglais avaient tout le jour été retenus aux Quatre-Bras, et s'étaient trouvés hors d'état de porter secours aux Prussiens. Napoléon le comprit avec une bienveillante équité, lorsque le maréchal Ney lui fit savoir les résultats du combat. Il lui envoya aussitôt l'ordre de s'avancer vers Bruxelles, dans la direction qu'il comptait prendre lui-même. Son espoir était de combattre les Anglais en avant de la forêt de Soignies, sans leur laisser le loisir de rallier les Prussiens; le maréchal de Grouchy, avec l'aile droite, fut d'ailleurs chargé

de veiller sur les Prussiens, de les poursuivre et de les éloigner des Anglais, tandis que l'empereur avec son centre et son aile gauche, qui comptaient encore soixante-dix mille hommes, s'avancerait contre le duc de Wellington. La journée du 17 s'écoula tout entière dans les mouvements divers destinés à rejoindre l'ennemi. Un violent orage entrava la marche, détrempa les terres et rendit les transports d'artillerie de plus en plus difficiles. Après avoir séjourné quelque temps aux Quatre-Bras, le duc de Wellington s'était replié sur la position du mont Saint-Jean. Il avait dépêché un aide de camp au maréchal Blücher, pour savoir s'il pouvait compter sur l'appui d'un de ses corps. « Je serai à une heure sur le terrain, » repartit l'héroïque vieillard, qui avait été la veille foulé aux pieds par les chevaux pendant la bataille de Ligny. « Si les Français n'attaquent pas le 18, je compte bien que nous les attaquerons le 19. » Malgré leurs graves pertes, tous les corps prussiens s'étaient ralliés autour de Wavre, à quatre heures des Anglais.

Les dernières instructions verbales de l'empereur à Grouchy avaient été celles-ci : « Surtout, poussez vivement les Prussiens et soyez toujours en communication avec moi par votre gauche. » Pendant toute la journée du 17, égaré par des indices qu'il avait mal appréciés, le maréchal avait inutilement cherché les Prussiens qu'il croyait en marche dans la direction du Rhin. Pendant la soirée, l'empereur lui envoya des instructions nouvelles : « Ne poursuivez les Prussiens qu'avec un détachement s'ils se trouvent sur la route du Rhin, faites-en de même s'ils se dirigent sur Bruxelles. S'ils se sont postés en avant de la forêt de Soignies, contenez-les, occupez-les, et détachez une division qui prendra à revers l'aile gauche des Anglais. » L'ordre était aussi précis que prudent et habile. Le sort de la journée dépendait de son exécution ; le maréchal de Grouchy soutint jusqu'au dernier jour de sa vie qu'il ne l'avait jamais reçu. Par une malheureuse négligence, l'expédition n'avait pas été multiple, et sur l'étroit espace où se disputaient alors les destinées du monde, les petits détachements ennemis étaient nombreux. Le rapport personnel de Grouchy arrivé dans la nuit à Napoléon lui fit espérer que le maréchal avait lui-même prévu la manœuvre. Il ne s'occupa plus que de la crainte de voir les Anglais lui échapper pour s'enfoncer dans la forêt de Soignies : il redoutait la jonction des deux armées ennemies derrière cet épais rideau de verdure. Lorsque, au soir, opérant sous la pluie et les boulets une reconnaissance difficile, il aperçut les feux des Anglais s'allumer tout à coup

sur les revers du mont Saint-Jean, il s'écria avec une joie héroïque : « Ah ! je les tiens, ces Anglais ! Nous avons neuf chances sur dix contre eux ! » « Je les connais bien, sire, repartit le major général Soult ; il n'y a pas de troupes qui les vaillent pour la défensive : ils mourront où ils sont, sans bouger. » « Je le sais, je le sais, repartit l'empereur ; aussi je vais manœuvrer. » Il alla se coucher dans son bivouac du hameau de Rossomme : il dormit, le duc de Wellington reposait aussi. La pluie continuait de tomber. Lorsque Napoléon se leva avant l'aube, les nuages semblaient s'éloigner, le général Drouot assurait qu'en cinq ou six heures, la terre serait assez raffermie pour supporter le poids de l'artillerie. « Cela donnera à Grouchy le temps d'arriver, » dit l'empereur. Ce fut Blücher qui profita du retard de l'attaque.

Je n'ai garde de m'engager dans le récit minutieusement détaillé d'une bataille acharnée, tant de fois retracée par des témoins oculaires, avec des renseignements et des appréciations contradictoires. Le champ de bataille s'étendait sur un espace de près d'une lieue, du vieux château d'Hougoumont à droite, jusqu'à la Haie-Sainte à gauche. Il était traversé par la grande route de Bruxelles à Charleroi. Le duc de Wellington occupait le petit village de Waterloo, à quelque distance de la route qui passe devant la ferme du mont Saint-Jean. L'armée française était groupée autour du village de la Belle-Alliance et du hameau de Rossomme. Les positions anglaises étaient en partie couvertes par le versant de la colline dont ils avaient garni le sommet par une redoutable artillerie. Ils étaient maîtres de leurs postes, bien reposés et nourris, tout prêts à soutenir le combat comme dans les journées fatales des anciennes luttes entre les deux peuples, à Crécy ou à Azincourt. Les Français arrivaient au combat sans avoir pris le temps de renouveler leurs forces par quelques heures de repos ; l'ardeur qui les animait suffisait à tous les efforts. Le général anglais avait pris la précaution de poster un corps de réserve sur la route de Mons à Bruxelles ; il avait écrit au roi Louis XVIII de se retirer à Anvers, dans le cas d'une marche des Français sur Gand. Les longs convois de blessés dirigés sur la capitale avaient achevé d'y porter le trouble et l'effroi ; les Anglais qui s'y trouvaient en grand nombre faisaient leurs préparatifs de départ. On attendait avec terreur l'arrivée triomphante de l'empereur Napoléon.

Cependant le combat s'était engagé à onze heures seulement, au moment où le corps de Jérôme Bonaparte avait attaqué les haies vives,

les murailles, les barrières du vieux château d'Hougoumont; les Anglais en avaient été délogés, le château était en flammes, un corps des gardes à pied tenait encore dans la cour d'honneur.

C'était cependant autour de la Haie-Sainte que se portait l'inconcevable fureur de la bataille; une charge de la cavalerie anglaise avait enfoncé les bataillons du maréchal Ney, enlevant ses batteries, coupant les traits des chevaux et sabrant cannoniers et artilleurs. Les renforts envoyés par Napoléon rétablirent le combat; le duc de Wellington, immobile sous un arbre, écoutait les balles et les boulets qui en déchiraient le feuillage au-dessus de sa tête : « Bien pointé, disait-il, on ne visait pas si bien en Espagne. » Le maréchal Ney était maître de la Haie-Sainte, il voulait pousser sur la route de Bruxelles, mais déjà l'œil exercé et le prévoyant génie de Napoléon avaient pressenti au loin l'approche des Prussiens. Il n'avait point de nouvelles de Grouchy, il fallait arrêter les nouveaux ennemis qui s'avançaient. Le comte de Lobau fut chargé de cette mission; il s'établit à droite parallèlement à la chaussée de Charleroi. A trois heures, les Prussiens arrivaient, traversant facilement des bois épais qu'on n'avait pas gardés, dans l'attente de l'arrivée du maréchal de Grouchy. Le combat s'engagea aussitôt. Avant de se porter de sa personne sur ce point, l'empereur, qui n'avait plus d'infanterie à sa disposition, envoya au maréchal Ney les cuirassiers du général Milhaud, lui recommandant d'attendre ses ordres pour commencer l'attaque contre le centre des Anglais. En chemin, Milhaud avait prévenu Lefebvre-Desnouettes qui commandait la cavalerie légère de la garde : « Je vais attaquer, soutiens-moi, » dit-il. Sans demander d'autres instructions, le général ébranla son corps; une masse effrayante d'hommes et de chevaux se portait en avant. Ney, rempli de joie et l'espérance d'un grand triomphe dans les yeux, s'écria : « Je me charge bien à moi tout seul d'en finir avec l'armée anglaise! » Et sans plus attendre, dans une impatience impossible à contenir, il ordonna l'attaque, au moment où le duc de Wellington venait de reformer ses lignes ébranlées par de sérieuses pertes; les batteries avaient été abandonnées. Une première charge de nos cavaliers ayant échoué sur ce point, la seconde division força les rangs de la brigade anglaise, tout en la repoussant violemment sur la seconde ligne de l'infanterie; la mêlée devint générale. Le corps de Lefebvre-Desnouettes, arrivant à peine, fut aussitôt lancé par Ney dans la fournaise ardente où chacun, « seul témoin des grands coups qu'il

donnait, ne pouvait deviner où le sort inclinait. » L'un après l'autre, les corps de cavalerie anglaise venaient se mesurer avec nos cuirassiers, combattant avec un acharnement aussi indomptable que le courage de leur général. Le maréchal Ney, ses habits et son chapeau déchirés par les balles, reprenant successivement d'autres chevaux à mesure qu'ils tombaient sous lui, toujours inaccessible à la crainte comme à la mort, s'élançait en avant de ses soldats, demandant à l'empereur les cuirassiers et les grenadiers de la garde qui n'avaient pas encore donné. Napoléon contemplait de loin cet effrayant combat, engagé sans ses ordres. « C'est trop tôt, dit-il, c'est trop tôt d'une heure ! » Il ordonna cependant le mouvement que réclamait Ney. Celui-ci conduisit en personne ses renforts à l'assaut, on criait : Vive l'empereur ! Encore une fois les lignes anglaises furent rompues, mais elles se reformaient entre les charges, enveloppant à diverses reprises nos cavaliers dans leur cercle fatal. Le duc de Wellington avait de son côté lancé tout ce qui lui restait de cavalerie. Les uns après les autres, tous les corps s'étaient engagés dans cette lutte toujours renaissante. Le maréchal Ney, plus ardent, plus infatigable qu'au début du combat, transporté par l'héroïsme et par le désespoir, demandait l'infanterie de la garde pour triompher enfin de la résistance anglaise. « Si nous ne mourons pas ici sous les balles des Anglais, disait-il au général d'Erlon, il ne nous reste plus à toi et à moi qu'à tomber misérablement sous les balles des émigrés ! » L'empereur avait répondu à sa requête en haussant les épaules : « De l'infanterie? Où veut-il que j'en prenne? Voyez ce que j'ai sur les bras et ce qui me reste.... » Au corps de Bulow fort de vingt mille hommes contre les dix mille soldats de Lobau, allaient en effet se joindre les masses encore fraîches de l'armée de Blücher ; le vieux maréchal lui-même était déjà arrivé sur le champ de bataille.

C'était tout le plan du duc de Wellington d'attendre ce secours, à chaque instant plus nécessaire. Le général Picton avait été tué à la tête de l'aile gauche ; le général Kempt, qui le remplaçait dans le commandement, fit demander des renforts au général en chef. « Dites-lui, repartit Wellington, que je n'ai pas de renforts à lui envoyer. Lui et moi, et tous les Anglais qui sont ici, nous n'avons qu'une chose à faire, c'est de mourir à notre poste. » « Tenez bien, 95e, disait-il quelques instants auparavant sous l'attaque des cuirassiers de Milhaud ; que dirait-on de nous en Angleterre si nous faiblissions? » « N'ayez crainte, répondirent les soldats, nous savons notre

devoir. » « Ceci est dur, répéta deux fois le duc en se jetant dans l'un des carrés qui venaient de se reformer après les charges de la cavalerie française, mais nous endurerons les derniers. »

Sur tous les points de ce champ de bataille, si opiniâtrément contesté, éclatait le même enthousiasme, ardent ou contenu, également passionné et résolu à vaincre. L'empereur avait lui-même rallié la jeune garde, pliant sous l'effort des Prussiens ; il l'avait fait soutenir par deux bataillons de la vieille garde. « Mes amis, avait-il dit, voilà le moment suprême; il ne s'agit pas de tirer, il faut joindre l'ennemi corps à corps et le précipiter à la pointe de la baïonnette dans le ravin d'où il est sorti et d'où il menace l'armée, l'empire et la France! « Vive l'empereur! » avaient répondu les grenadiers, qui rejetèrent au loin les Prussiens, franchissant à leur suite le ravin qui les séparait. A l'horizon s'avançaient les soldats de Blücher; le maréchal Ney réclamait à grands cris les vétérans invincibles qui pouvaient décider la victoire ; secondé par le général Friant, il les lance enfin contre le centre de l'armée anglaise. C'était le moment décisif. Le général Hill avait rejoint le duc de Wellington. « Vous pouvez être tué ici, lui dit-il, quels ordres me laissez-vous? » « De mourir ici jusqu'au dernier, pour laisser aux Prussiens le temps d'arriver, » répondit encore une fois l'indomptable chef de l'armée anglaise.

Cependant Grouchy n'arrivait pas et les Prussiens accouraient. Après les imprudences héroïques de Ney, en l'absence des renforts qui pouvaient relever le sort de la journée, l'empereur n'avait plus qu'une chance à tenter, celle d'écraser le centre de l'armée anglaise. Déjà contre l'attaque de la vieille garde, le régiment de Mortland, couché par terre sur le plateau par ordre du duc de Wellington, venait de se relever à l'improviste, déchargeant ses mousquets presque à bout portant; le général Friant était blessé, les escadrons de cavalerie anglaise, dégagés par l'approche des corps prussiens, chargeaient à leur tour, notre grosse cavalerie était détruite, quatre cents chasseurs de la garde restaient seuls à la disposition de l'empereur ; ils s'élancèrent contre le flot toujours montant des ennemis; partout le nombre l'emportait; les cuirassiers qui occupaient le Mont Saint-Jean se virent obligés de se replier pour échapper au péril de l'isolement, le corps du général d'Erlon se débandait en même temps. Le duc de Wellington avait pris l'offensive ; la nuit était venue, les soldats ne distinguaient plus l'empereur; seul il leur inspirait encore confiance : l'affreuse

pensée de la trahison avait pénétré dans leur âme, la déroute se mettait dans les rangs. Aucune réserve ne restait plus en arrière, les Prussiens avaient forcé nos lignes à Plancenois et s'avançaient sur le champ de bataille; seule la garde résistait encore, formée en carrés qui se resserraient sans cesse à mesure que la mort y ouvrait de plus larges ouvertures. Un cri se trouvait dans toutes les bouches, comme une seule pensée dans tous les cœurs, quel que soit l'homme qui l'ait formulé à haute voix : « La garde meurt et ne se rend pas! » « Ne nous rendons pas! » répétaient encore les soldats quand ils n'étaient plus que cent cinquante. Les Anglais tiraient à mitraille sur cette forteresse des cœurs et des bras invincibles. Les blessés et les mourants se réfugiaient derrière les lignes encore debout. Une dernière charge à la baïonnette, emportée par le désespoir et la passion héroïques, signala le suprême effort de la vieille garde. L'empereur les contemplait de loin, au milieu des flots ondoyants et courroucés de la bataille. « Tout est perdu, ils sont mêlés ensemble, » dit-il lorsqu'il aperçut les bonnets à poil de ses grenadiers confondus avec les chevaux et les soldats anglais. La mêlée et la déroute devenaient générales; le maréchal Ney avait rallié les restes de la division Durutte. « Venez, mes amis, leur dit-il, venez voir comment meurt un maréchal de France! » et il les ramena contre l'ennemi, tandis que le chef de bataillon Rullière, détachant l'aigle du drapeau, le cachait sous sa capote. Pour la cinquième fois, le cheval du maréchal avait été tué sous lui : il conduisait la charge à pied, sans parvenir à trouver la mort qu'il cherchait, sans avoir reçu une seule blessure. Un carré du 1er régiment de grenadiers, enveloppant l'empereur dans ses rangs, l'entraîna loin du champ de bataille. Nul ne parlait; sur la chaussée de Charleroi, où régnait le plus épouvantable désordre, fuyards et poursuivants, fantassins et cavaliers, blessés et mourants, tous avançaient ou tombaient confondus. Les aides de camp du duc de Wellington cherchaient à l'arracher au danger qui le menaçait de la part des amis comme des ennemis. « Qu'importe, dit le général anglais impassible dans la victoire comme dans le combat, laissez-les tirer à leur gré, la bataille est gagnée! »

Seul l'empereur Napoléon avait adressé quelques paroles aux soldats qui le protégeaient; son frère Jérôme et le major général marchaient à côté de lui. On ignorait le sort de quelques-uns des généraux : plusieurs étaient morts, un grand nombre blessés, plus de vingt

LA GARDE MEURT ET NE SE REND PAS

mille soldats français étaient restés sur le champ de bataille. Les Prussiens n'avaient fait aucun quartier. Les Anglais firent preuve d'humanité envers les blessés. « Laissez-moi faire, avait dit Blücher au duc de Wellington lorsque les deux chefs de l'armée coalisée se rencontrèrent entre la Belle-Alliance et Plancenois, je me charge de la poursuite. » Un grand nombre de fuyards tombèrent aux mains de ses cavaliers. Heureusement ils se virent forcés par la fatigue de s'arrêter au petit cours d'eau de la Dyle; partout les Belges accueillirent avec bonté les fuyards. De Jemmapes, où il quitta les fidèles troupes au sein desquelles il avait trouvé un asile, l'empereur s'avança jusqu'à Charleroi, et de là il partit pour Laon, chargeant Jérôme et Soult de diriger vers cette ville les débris de l'armée. Une dépêche, envoyée à la recherche du maréchal de Grouchy, lui annonçait le désastre et lui prescrivait de se replier sur Namur. L'officier d'ordonnance chargé de cette mission rencontra le maréchal et son corps d'armée entre Wavre et Limal. Une attaque inutile avait eu lieu la veille sur Wavre, le général Gérard y avait été grièvement blessé, il avait la mort dans l'âme; car, d'accord avec le général Vandamme, il avait vainement cherché à décider leur chef à marcher au bruit du canon de Waterloo, qui tonnait dans le lointain. Lorsque le maréchal avait enfin saisi la portée des ordres qu'il avait reçus, il s'était mis en marche, trop tard pour arriver sur le champ de bataille, trop tard pour sauver les destinées de la campagne. Il ne lui restait plus qu'à obéir aux instructions de l'empereur, car il courait le danger d'être surpris par les ennemis victorieux et d'ajouter un nouveau malheur à la déplorable situation des affaires. Il se dirigea vers Laon avec son corps d'armée, répétant encore à ses lieutenants : « Quand vous verrez mes ordres, messieurs, vous conviendrez que je ne pouvais pas agir autrement que je ne l'ai fait. »

C'était la fin, et personne ne l'ignorait : l'empereur Napoléon moins que tout autre. Il avait joué sur un coup de dés sa fortune et son empire, le sort l'avait trahi; il faisait en vain un effort suprême pour énumérer les ressources dont il disposait encore. Lorsqu'il arriva à Paris le 20 au soir, pressé par ses conseillers de rentrer dans sa capitale, et quittant à regret l'armée, il laissa éclater un instant sa douleur devant M. de Caulaincourt. « L'armée a fait des prodiges, dit-il, une terreur panique l'a saisie, tout est perdu; Ney s'est conduit comme un insensé, il m'a fait massacrer ma cavalerie; je n'en puis

plus, il me faut deux heures de repos pour être à mes affaires. J'étouffe! » On lui préparait un bain. « Je vais convoquer les deux Chambres en séance impériale, dit-il. Je n'ai plus d'armée, je n'ai pas un fusil. Je n'ai de recours qu'au pays. J'espère que les représentants me seconderont lorsqu'ils sentiront quelle responsabilité pèse sur leur tête. » Le duc de Vicence ne répondit pas, il avait vainement cherché à éclairer l'empereur sur l'état des esprits à Paris et dans les Chambres. Le bruit du désastre se répandait dans la capitale, en dépit de la note mensongère que M. Regnault de Saint-Jean d'Angély était venu lire à la tribune des représentants. Depuis trois jours, chaque combat avait été représenté comme une victoire éclatante; le 21 juin, le ministre d'État annonça qu'une grande bataille avait été livrée à quatre lieues de Bruxelles, que l'armée anglaise, battue toute la journée, avait été obligée de céder le champ de bataille, lorsque des malveillants avaient répandu l'alarme et occasionné un désordre que la présence de Sa Majesté n'avait pu rétablir, que de graves désastres en avaient été la suite, mais que Sa Majesté, venue à Paris pour conférer avec ses ministres sur les moyens de rétablir le matériel de l'armée, avait aussi l'intention de se concerter avec les Chambres sur les mesures législatives exigées par les circonstances.

Nul ne comptait sur l'effet de ces mensonges, pas même ceux qui les avaient inspirés. L'empereur connaissait la méfiance qui animait à son égard quelques chefs des représentants; au lendemain des élections, ils avaient choisi M. Lanjuinais pour leur président comme un témoignage vivant d'indépendance; Napoléon en avait été fort irrité. En son absence, l'inquiétude avait gagné beaucoup d'esprits; les rapports de Carnot, de Caulaincourt et surtout celui de Fouché sur l'état extérieur et intérieur de la France avaient aggravé les alarmes sans jeter les représentants entre les bras de l'empereur. Dans la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône, M. Lepelletier, ancien terroriste, avait proposé de décerner à l'empereur le titre de sauveur de la patrie : « Attendez donc qu'il l'ait sauvée! » s'écria M. Dupin, tout jeune encore. D'heure en heure, le salut paraissait plus douteux; le 21 mars, à l'ouverture de la séance, M. de La Fayette monta à la tribune. « Messieurs, dit-il, lorsque, pour la première fois depuis bien des années, j'élève une voix que les vieux amis de la liberté reconnaîtront encore, je me sens appelé à vous parler des dangers de la patrie, que vous seuls avez, à présent, le pouvoir de sauver. Des bruits

sinistres s'étaient répandus, ils sont malheureusement confirmés. Voici le moment de nous rallier autour du vieil étendard tricolore, celui de 89, celui de la liberté, de l'égalité, de l'ordre public; c'est celui-là seul que nous avons à défendre contre les prétentions étrangères et contre les tentatives extérieures. Permettez donc à un vétéran de cette cause sacrée, qui fut toujours étranger à l'esprit de faction, de vous soumettre quelques résolutions préalables dont vous apprécierez, j'espère, la nécessité : — La Chambre des représentants déclare que l'indépendance de la nation est menacée. — Elle se déclare en permanence. — Elle invite les ministres à se rendre sur-le-champ dans son sein. »

La proposition fut votée à l'unanimité.

Tandis qu'on appelait les ministres dans les Chambres, ils étaient rassemblés en grand conseil auprès de l'empereur. Le maréchal Davout l'avait trouvé dans son bain, le corps brisé de fatigue et l'âme abattue par le malheur; il avait repris ses forces et annonça l'intention de réclamer du pays le pouvoir dictatorial qui lui était nécessaire dans cette conjoncture suprême. Les ministres se regardaient, confondus en présence des illusions qui subsistaient encore dans l'esprit de leur maître : « L'empereur a tort de compter sur les Chambres, dit le duc Decrès, elles sont résolues à se séparer de lui. » Regnault de Saint-Jean-d'Angély lui-même s'exprima dans le même sens. « Parlez nettement, dit Napoléon, c'est mon abdication qu'ils veulent. » « Oui, sire, répondit le ministre d'État, et si Votre Majesté ne l'offrait pas, la Chambre osera peut-être la demander. »

Lucien Bonaparte se leva, toujours fidèle, dans les moments difficiles, à ce frère dont il avait naguère secoué le joug impérieux. « Puisque la Chambre ne paraît point disposée à se joindre à l'empereur pour sauver la France, dit-il, il faut que l'empereur la sauve seul, qu'il se déclare dictateur, qu'il mette le pays en état de siège et qu'il appelle à sa défense tous les patriotes et les bons Français. » « Je ne crains point les députés, s'écria Napoléon, quelque chose qu'ils fassent; le peuple et l'armée me restent; je n'aurais qu'à dire un mot, et ils seraient tous assommés. » Au même moment arrivait de la Chambre la proposition de M. de La Fayette. Napoléon se troubla : « J'ai eu tort de ne pas congédier tous ces gens-là avant mon départ, dit-il, ils vont perdre la France. Regnault ne m'a pas trompé, j'abdiquerai s'il le faut. » Cependant, après de longues incertitudes et quelques vaines tentatives de conciliation, l'empereur se décida à envoyer Lucien à la Chambre,

porteur de son message. Il entra en habit de garde national, accompagné par Carnot, Caulaincourt, Fouché et Davout. « Messieurs, dit-il, nommé commissaire extraordinaire de Sa Majesté auprès des représentants du peuple, je viens leur proposer les moyens de sauver la patrie. » Il annonçait en même temps qu'un comité était chargé de renouveler et de suivre les négociations avec les puissances étrangères afin de mettre un terme à la guerre. « Mais, ajoutait le message de l'empereur, la plus grande union est nécessaire, je compte sur la coopération et le patriotisme des Chambres et sur leur attachement à ma personne. »

M. Jay monta à la tribune. Constitutionnel modéré et honnête, il était ce jour-là l'instrument des intrigues de Fouché. En quelques phrases simples et fermes, il demanda aux ministres s'ils croyaient la paix possible tant que l'empereur Napoléon resterait sur le trône. En présence de leur embarras ou de leur silence, il s'éleva jusqu'à l'éloquence pour retracer la déplorable situation de la France, et il conclut en proposant à la Chambre de demander à l'empereur son abdication. En vain Lucien chercha-t-il courageusement à défendre son frère, et reprocha à la France son inconstance. M. de La Fayette se leva, exprimant vivement la pensée de tous : « Prince, vous calomniez la nation. Ce n'est pas d'avoir abandonné Napoléon que la postérité pourra accuser la France, mais hélas! de l'avoir trop suivi. Elle l'a suivi dans les champs de l'Italie, dans les sables brûlants de l'Égypte, dans les champs dévorants de l'Espagne, dans les plaines immenses de l'Allemagne, dans les déserts glacés de la Russie. Six cent mille Français reposent sur les bords de l'Èbre et du Tage; pourriez-vous nous dire combien ont succombé sur les bords du Danube, de l'Elbe, du Niémen et de la Moskowa? Hélas! moins constante, la France aurait sauvé deux millions de ses enfants; elle eût sauvé votre frère, votre famille, nous tous, de l'abîme où nous nous débattons aujourd'hui sans savoir si nous pourrons nous en tirer. »

La vérité de la situation éclatait dans les Chambres; elle éclatait au palais de l'Élysée, malgré les agitations et les alternatives de la pensée de l'empereur. Il avait reçu des nouvelles de l'armée : cinquante mille hommes environ étaient déjà ralliés à Laon, on devait compter sur quelques renforts. Avec les dépôts on pouvait reformer cent mille hommes. La partie militaire n'était pas absolument perdue, et l'obstination passionnée du grand joueur répugnait à l'abandonner. Deux commissions avaient été nommées par les Chambres, chargées de s'en-

tendre avec les ministres sur les moyens de salut. On discuta les mesures intérieures; mais, à tout moment, à tout propos, la pensée de l'abdication se faisait jour dans les propositions et les discours. Les représentants s'attendaient à l'entendre proclamer le 22 mars au matin; lorsqu'ils se réunirent à neuf heures dans la salle, le rapport du général Grenier annonçait l'envoi au camp des alliés de quelques

LE GÉNÉRAL DE LA FAYETTE
D'après un portrait gravé par Hopwood.

négociateurs chargés de traiter au nom des Chambres. L'abdication était contenue en germe dans cette déclaration, l'impatience des représentants ne s'en contenta pas. L'empereur hésitait encore, disait-on, et les affidés de Fouché semaient autour d'eux la crainte de le voir tout à coup ressaisir fermement le pouvoir par un appel direct au peuple et à l'armée. On commençait à parler de la déchéance, on proposa même de la voter. Un militaire disgracié sous l'empire, le général Salignac, réclama pour son ancien chef une heure de répit, le temps de prendre sa résolution avant de déposer volontairement le premier

sceptre du monde. « Si je vous demandais jusqu'à demain, jusqu'à ce soir, dit-il, je comprendrais les objections, mais une heure! — Une heure! une heure! Soit, » lui cria-t-on de tous les bancs. La nouvelle en fut aussitôt portée à Napoléon.

Un moment son orgueil se révolta devant la sommation et le délai. « Je n'abdiquerai pas devant une troupe de cerveaux brûlés, de jacobins et d'ambitieux, s'écria-t-il; j'aurais dû les dénoncer à la nation et les chasser; mais le temps perdu peut se réparer! » Puis, se reprenant, et sentant lui-même la frivolité de ses espérances et l'inutilité de sa colère : « Écrivez à ces messieurs de se tenir tranquilles, dit-il à Fouché, attentif à suivre lui-même la marche de ses intrigues, ils vont être satisfaits. » Fouché écrivit à Manuel. L'empereur dicta à Lucien Bonaparte sa seconde abdication. « Français, en commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés et sur le concours de toutes les autorités nationales; j'étais fondé à en espérer le succès et j'avais bravé les déclarations de toutes les puissances contre moi; les circonstances paraissant changées, je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations et n'en avoir jamais voulu qu'à ma personne! Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, empereur des Français. Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil de gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les Chambres à organiser sans délai la régence par une loi. Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation indépendante. »

L'empereur ne se faisait aucune illusion sur la portée de l'acte qu'il accomplissait en abdiquant. « Mon fils, répéta-t-il deux ou trois fois, mon fils, quelle chimère! Non, non, ce n'est pas en faveur de mon fils, mais des Bourbons que j'abdique : ceux-là du moins ne sont pas prisonniers à Vienne! » Après quelques fluctuations qui parurent un moment favorables à l'élévation de Napoléon II, la Chambre, négligeant cette partie du message de l'empereur, décida la nomination d'une commission exécutive chargée d'exercer provisoirement le pouvoir. Trois de ses membres devaient être choisis par la Chambre des représentants et deux par la Chambre des pairs. Fouché, Carnot et le général Grenier furent aussitôt désignés par les représentants. Une députation fut nommée pour remercier l'empereur de son sacrifice. « Je désire que mon abdication puisse faire le bonheur de la France,

répondit-il à M. Lanjuinais, mais je ne l'espère point. » Ensuite, et comme par acquit de conscience, il lui recommanda son fils. « C'est en sa faveur que j'ai abdiqué, » dit-il.

Il le répéta aux délégués de la Chambre des pairs. Une scène violente et triste avait eu lieu dans leur assemblée. Le maréchal Ney y était venu, tout troublé encore des ébranlements de Waterloo, déclarant que tout était perdu et qu'il ne restait plus qu'à traiter avec l'ennemi. Le général Drouot l'avait doucement prévenu qu'il contredirait ces assertions; le message impérial avait achevé de jeter le trouble parmi les pairs. Lucien Bonaparte avait insisté pour la proclamation de Napoléon II; d'autres membres avaient protesté; M. de Labédoyère s'était emporté : « Il y a ici des gens qui, naguère aux pieds de Napoléon heureux, abandonnent Napoléon malheureux. Si son fils n'est pas reconnu, son abdication est nulle, et il doit la reprendre. Les traîtres lieront peut-être des intrigues avec l'étranger, j'en vois sur ces bancs qui l'ont déjà fait..... » Le tumulte des réclamations coupa la voix à l'imprudent orateur; la Chambre avait nommé membres de la commission exécutive M. de Caulaincourt et M. Quinette, ancien conventionnel.

C'était en vain que quelques révolutionnaires et les anciens serviteurs de l'empire se rattachaient encore à la pensée d'une régence qu'ils pourraient dominer sous le nom de Napoléon II; la pensée publique, dans son bon sens hardi et simple, allait tout droit au rétablissement des Bourbons, la personne de l'empereur une fois écartée. M. Manuel, jeune avocat d'Aix, connu de Fouché, qui se servait de lui sans l'asservir, détourna habilement la Chambre des représentants d'un vote en faveur de Napoléon II, qui aurait pu entraver sa liberté d'action. « Quel parti pourrait-on craindre? dit-il. Est-ce le parti républicain? Rien ne donne lieu de penser que ce parti existe encore, soit dans des têtes dépourvues d'expérience, soit dans celles que l'expérience a mûries. Est-ce le parti d'Orléans? Ce parti, sans doute, par la garantie qu'il offre aux principes et aux hommes de la Révolution, paraît offrir plus de chances qu'un autre pour la liberté et le bonheur du peuple; mais on sait qu'il ne réunit pas beaucoup d'opinions. Est-ce enfin le parti royaliste? Tout le monde le repousse dans la Chambre, et l'on est généralement d'accord sur les destinées qu'il promet à la France; néanmoins, on ne peut se dissimuler que, surtout parmi les hommes qui ne savent pas s'élever au-dessus de leurs interêts particuliers, il n'ait de nombreux sectateurs qui s'y sont

attachés, les uns par souvenir, par sentiment, par habitude, les autres par amour de la paix, du bien-être et des jouissances paisibles. » M. Manuel concluait à un ordre du jour motivé sur ce simple fait que, Napoléon II étant de droit empereur des Français, sa proclamation n'était pas nécessaire. La Chambre adopta sa pensée, et se borna à désigner les généraux de La Fayette et Sébastiani, M. de Pontécoulant, M. d'Argenson et M. de Laforest, pour aller au quartier général des alliés annoncer officiellement l'abdication de Napoléon et traiter de la paix. Presque abandonné à l'Élysée, l'empereur s'était retiré à la Malmaison, qu'habitait la reine Hortense depuis la mort de sa mère (29 mai 1814). Les actes rédigés par la commission exécutive portaient ce titre significatif, réclamé par Fouché : « Au nom du peuple français. »

C'était depuis le départ du roi, au milieu de ce trouble des esprits et de ce désarroi général des partis comme des volontés, l'ardent et honnête désir des royalistes constitutionnels de faire savoir au monarque fugitif la vérité sur l'état de la France et de lui apporter d'utiles conseils sur la conduite à tenir. « Il ne s'agissait pas seulement d'insister auprès de lui sur la nécessité de la persévérance dans le régime constitutionnel et dans la franche acceptation de la société française, tels que les temps nouveaux l'avaient faite; il fallait entrer dans les questions de personnes, dire au roi que la présence de M. de Blacas auprès de lui nuisait essentiellement à sa cause, solliciter l'éloignement du favori, provoquer quelque acte, quelques paroles publiques propres à caractériser nettement les intentions du roi près de ressaisir le gouvernement de ses États, l'engager enfin à tenir grand compte des conseils et de l'influence de M. de Talleyrand, avec qui d'ailleurs, à cette époque, aucun des hommes qui donnaient cet avis n'avait aucune relation personnelle et pour qui même la plupart d'entre eux se sentaient peu de goût[1]. »

M. Guizot accepta cette mission difficile, et qui lui a été souvent reprochée parce qu'elle était mal comprise; il trouva à Gand ses amis, MM. de Jaucourt, Louis, Beugnot, de Lally-Tollendal, Mounier, tristes et abattus, constamment en lutte contre les passions et les desseins, odieux ou ridicules, de l'esprit de réaction. Il vit le roi, tranquille au sein de l'inquiétude qui s'agitait autour de lui. « Ce qu'il y a de fâcheux, sire, c'est qu'en croyant au rétablissement de la monarchie,

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

on n'a pas confiance dans sa durée. — Pourquoi donc? Quand le grand artisan de révolution n'y sera plus, la monarchie durera; il est clair que si Bonaparte retourne à l'île d'Elbe, ce sera à recommencer; mais, lui fini, les révolutions finiront aussi. — On craint autre chose que Bonaparte, sire; on craint la faiblesse du gouvernement royal, son incertitude entre les anciennes et les nouvelles idées, les anciens et les nouveaux intérêts; on craint la désunion ou du moins l'incohérence de ses ministres. » M. Guizot nomma M. de Blacas. « Je tiendrai tout ce que j'ai promis dans la Charte, répondit Louis XVIII; qu'importe à la France quels amis je garde dans mon palais, pourvu qu'il n'en sorte aucun acte qui ne lui convienne? » La bataille de Waterloo avait précipité les évènements et rendait les promptes décisions inévitables; le roi partit pour Mons; là, il se débarrassa de M. de Blacas, nommé ambassadeur à Naples; en même temps, et tout en refusant sa démission, Louis XVIII avait froidement reçu M. de Talleyrand. La conduite n'était ni prudente ni habile; l'Europe voulait savoir avec qui elle traiterait; M. de Talleyrand avait conquis à Vienne un grand renom d'habileté et de succès. Sur l'avis du petit conseil du comte d'Artois, le roi s'était dirigé vers le Cateau-Cambrésis, quartier général de l'armée anglaise. Pressé par M. Pozzo di Borgo de mettre fin à ces difficultés, le duc de Wellington écrivit à M. de Talleyrand à Mons. « Je regrette beaucoup, disait-il, que vous n'ayez pas accompagné ici le roi; c'est moi qui l'ai vivement engagé à entrer en France en même temps que nous. Si j'avais pu vous dire les motifs qui m'ont dirigé dans cette circonstance, je ne doute pas que vous n'eussiez donné au roi le même conseil. J'espère que vous viendrez les entendre. » M. de Talleyrand rejoignit aussitôt le roi à Cambrai. Une proclamation libérale, rédigée par M. Beugnot et contenant les pronostics d'une bonne politique, fut signée sans difficulté par Louis XVIII. Monsieur avait protesté avec violence, il obtint avec peine quelques modifications peu importantes. Les armées des puissances alliées étaient déjà en marche vers Paris. Une proclamation du duc de Wellington, en date du 24 juin, déclarait au peuple français qu'il entrait dans son pays non comme ennemi (excepté de l'ennemi du genre humain, avec lequel on ne pouvait avoir ni paix ni trêve), mais pour les aider à secouer le joug de fer qui les avait opprimés. Le maréchal Blücher, enivré de la vengeance qu'il avait exercée et de celle qu'il préparait, annonçait hautement son intention de s'emparer de

Napoléon s'il le pouvait saisir, et d'en faire justice sans attendre que les puissances alliées en eussent délibéré. « Il ne conviendrait pas au rôle que nous avons joué dans les derniers évènements de nous abaisser au métier de bourreau, » lui avait fait dire le duc de Wellington. A Paris, Fouché avait fait sortir de prison M. de Vitrolles et l'avait chargé de ses avances auprès de Louis XVIII. « Nous n'irons peut-être pas tout droit, mais nous finirons bien par arriver jusqu'à lui, avait dit le duc d'Otrante. Ne craignez rien pour votre tête, elle sera placée au même crochet que la mienne, qui est, il est vrai, passablement menacée. Tous les forcenés de l'armée ont juré de me faire un mauvais parti. Nous travaillons ici pour le service du roi ; peut-être cependant faudra-t-il passer par Napoléon II et par le duc d'Orléans. »

« Dans le déplorable état où l'entreprise d'un égoïsme héroïque et chimérique avait jeté la France, il n'y avait évidemment qu'une conduite à tenir : reconnaître Louis XVIII, prendre acte de ses dispositions libérales et se concerter avec lui pour traiter avec les étrangers. C'était un devoir dans l'intérêt de la paix et pour se donner les meilleures chances d'atténuer les maux de l'invasion, car Louis XVIII pouvait seul les repousser avec quelque autorité. Accepter sans hésitation ni délai la seconde restauration et placer soi-même le roi entre la France et l'Europe, c'était donc ce que commandaient clairement le patriotisme et le bon sens. — Non seulement on ne le fit point, mais on fit ou on laissa faire tout ce qu'il fallait pour que la restauration parût l'œuvre de la force étrangère seule, et pour faire subir à la France, après sa défaite militaire, une défaite politique et diplomatique. La Chambre des Cent-Jours manqua d'intelligence et de résolution ; elle ne se prêta ni au despotisme impérial ni aux violences révolutionnaires, elle ne devint l'instrument d'aucun des partis extrêmes, elle s'appliqua honnêtement à retenir la France sur le bord des abîmes où ils auraient voulu la pousser, mais elle ne sut faire que de la politique négative; elle louvoya timidement devant le port au lieu d'y entrer résolument, fermant les yeux quand elle touchait à la passe, et subissant, non par confiance, mais par faiblesse les aveuglements et les entêtements des ennemis anciens ou nouveaux du roi qui s'approchait. Ce fut à ces hésitations, à ces tâtonnements stériles du seul pouvoir public alors debout que Fouché dut son importance et son succès éphémères. Quand les honnêtes gens ne savent pas comprendre et accomplir les desseins de la Providence, les malhonnêtes

gens s'en chargent ; sous le coup de la nécessité et au milieu de l'impuissance générale, il se rencontre toujours des esprits corrompus, sagaces et hardis qui démêlent ce qui doit arriver, ce qui se peut tenter, et se font les instruments d'un triomphe qui ne leur appartient pas naturellement, mais dont ils réussissent à se donner les airs pour s'en approprier les fruits. Le duc d'Otrante fut dans les Cent-Jours cet homme-là ; révolutionnaire devenu grand seigneur et voulant se faire sacrer sous ce double caractère par l'ancienne royauté française, il déploya à la poursuite de son but tout le savoir-faire et toute l'audace d'un roué plus prévoyant et plus sensé que ses pareils [1]. » A travers le dédale infini de ces intrigues compliquées et éhontées, Fouché marchait toujours en définitive à la restauration des Bourbons, mais il lui fallait du temps pour servir ses intérêts personnels sous la restauration ; il ne pressait pas la conclusion.

D'autres étaient plus pressés, parce qu'ils étaient honnêtes et sincères. Le maréchal Davout avait été mal traité par la cour en 1814 : il avait alors trempé dans les complots militaires, et il avait activement et ardemment servi l'empereur Napoléon pendant les Cent-Jours. Après la bataille de Waterloo, il vit la France vaincue prête à se laisser déchirer encore par la guerre civile ; il prit courageusement son parti et accueillit favorablement les avances que le maréchal Oudinot avait été chargé de lui faire par M. de Vitrolles. D'accord avec Fouché, un grand conseil fut convoqué, auquel furent appelés les présidents, vice-présidents et secrétaires des deux Chambres ; le maréchal établit d'après les rapports militaires que l'armée était désormais hors d'état de résister aux forces coalisées, puis, comme tous les assistants se taisaient, il reprit : « En présence des nouvelles qui me parviennent des départements comme des corps postés sur la Moselle et sur le Rhin, je regarde la France comme perdue, si elle ne se hâte pas de traiter avec le roi Louis XVIII. » Il ajouta aussitôt à quelles conditions. Le roi, pensait-il, devait entrer dans Paris sans garde étrangère, en prenant les couleurs nationales, en garantissant la sécurité de toutes les personnes, la conservation de toutes les propriétés et de toutes les situations, et enfin en maintenant la Légion d'honneur comme le premier ordre de l'État.

Le maréchal tranchait ainsi le nœud de la situation d'une main ferme, habituée à servir résolument la France ; les hésitations et les

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

répugnances des anciens conventionnels entravèrent et retardèrent la décision. Ils étaient encouragés dans leur résistance par le rapport qu'on venait de recevoir des commissaires chargés de traiter avec les alliés. Avant de s'avancer vers Haguenau où se trouvaient alors les souverains coalisés, ils avaient vu à Laon le duc de Wellington et Blücher, et ils avaient recueilli des impressions plutôt qu'ils n'avaient obtenu des déclarations catégoriques. Ils transmettaient au faible pouvoir exécutif qui gouvernait provisoirement la France, leur pensée que les princes alliés ne s'opposeraient pas absolument à l'élévation de Napoléon II et qu'ils n'insisteraient pas pour la restauration des Bourbons. Cette assurance répandue dans les Chambres par les membres du grand conseil dont elle flattait les désirs, accroissait les agitations et les incertitudes. Cependant les armées ennemies approchaient de Paris. Les commissaires des Chambres n'avaient pas été admis en Alsace auprès des souverains, ils avaient, non sans difficulté, repris le chemin de Paris. De nouveaux négociateurs furent choisis, chargés de traiter un armistice avec les généraux vainqueurs. Les intrigues de Fouché les avaient devancés auprès du duc de Wellington, toujours ferme, sensé et favorable au rétablissement pur et simple de la maison de Bourbon sur le trône. Il communiqua aux commissaires du pouvoir exécutif la déclaration signée à Cambrai par le roi Louis XVIII, conseillant qu'on s'en tînt à la Charte de 1814, sans prétendre imposer au roi des conditions humiliantes. Un ministère homogène et fortement constitué était seul nécessaire pour assurer le bon gouvernement. Louis XVIII avait promis d'en confier la direction à M. de Talleyrand. Le duc de Wellington ne cacha pas aux négociateurs que l'avis des Autrichiens et de la plupart des princes alliés était qu'on n'accordât point d'armistice et qu'on occupât Paris avant de consentir à traiter. Déjà le maréchal Blücher faisait dévaster les environs de la capitale par sa cavalerie. Il avait enlevé plusieurs des ponts de la Seine et posté ses troupes sur la rive gauche.

La défense possible de Paris restait le dernier espoir des adversaires passionnés de la restauration. Plus de soixante mille hommes se trouvaient réunis sous la main ou à la portée du maréchal Davout: « S'il ne s'agit que de livrer une bataille, disait-il, je suis prêt à la donner et j'espère la gagner. » « Pouvez-vous répondre de vaincre? » demanda Fouché avec humeur. « Oui, repartit le maréchal, si je ne suis pas tué dans les deux premières heures. » Carnot et le maréchal Soult tenaient

la défense pour impossible, même après le gain d'une bataille.

Il fallait se résoudre à la plus douloureuse nécessité : le cœur frémissant de colère et de tristesse patriotique, la commission exécutive résolut d'envoyer les plénipotentiaires au maréchal Blücher, plus rapproché de Paris que le duc de Wellington, afin d'obtenir la reprise des négociations d'armistice. On se croyait assuré d'être favorablement

LE MARÉCHAL BLÜCHER FAISAIT DÉVASTER LES ENVIRONS DE LA CAPITALE PAR SA CAVALERIE

accueilli. Le maréchal Davout à la tête des troupes contenait à grand peine leur ardeur pour le combat ; il réprimait en même temps sa propre indignation en présence de l'ennemi menaçant. Les trois négociateurs arrivèrent à son quartier général à Montrouge, M. Bignon, ministre des affaires étrangères par intérim, le général Guilleminot et M. de Bondy, préfet de la Seine. Ils venaient demander sa signature aux projets de négociation. L'agitation était grande parmi les officiers comme parmi les soldats. « Il vaut mieux mourir en soldats que d'aller capituler avec les coalisés, » répétaient les généraux groupés autour

de leur illustre chef. La France ne pouvait pas mourir comme ses héroïques défenseurs. Après une courte et dernière reconnaissance, le maréchal Davout signa, comme l'avaient fait tous les membres de la commission exécutive. « J'ai envoyé un parlementaire, dit-il à M. Bignon, vous pouvez partir. »

C'était une pensée habile de Fouché qui avait adressé les plénipotentiaires au quartier général de Blücher, toujours violent contre nous, mais jaloux du duc de Wellington, et qui se trouvait flatté par la présence des négociateurs dans son camp. Le général anglais ne tarda pas à y arriver. L'un et l'autre avaient un parti pris, inflexible sur les points importants que les commissaires avaient mission de traiter en première ligne. La discussion n'était pas possible, et les instructions des souverains étaient aussi précises que la volonté de leurs généraux. Les plénipotentiaires avaient apporté plusieurs projets, ils se virent réduits à accepter les conditions les plus défavorables qu'ils eussent pu prévoir. L'armée française devait évacuer Paris et les environs sous trois jours pour se retirer derrière la Loire, emportant avec elle ses armes, artillerie et bagages; les officiers des fédérés étaient assimilés aux troupes régulières. Les alliés, une fois en possession de Paris, devaient en remettre le service intérieur à la garde nationale. Les commandants des armées alliées s'engageaient à respecter et à faire respecter les autorités actuelles tant qu'elles subsisteraient. Les propriétés publiques devaient être respectées, excepté celles qui avaient rapport à la guerre. A la faveur de cette exception, nous devions bientôt perdre tous les trésors accumulés dans nos musées par la victoire, et que les alliés avaient épargnés en 1814; l'article 12 stipulait que les personnes et les propriétés particulières seraient respectées. « Les habitants et en général les individus qui se trouvent dans la capitale continueront à jouir de leurs droits et libertés, sans pouvoir être inquiétés ni recherchés en rien relativement aux fonctions qu'ils occupent ou avaient occupées, à leur conduite et à leurs opinions politiques. » Les généraux ennemis acceptèrent sans difficulté cet article. Dans sa déclaration de Cambrai, le roi Louis XVIII avait annoncé l'intention de faire des exceptions à sa clémence.

La capitulation fut signée dans la soirée du 3 juillet, et, le 4 au matin, les plénipotentiaires rentrèrent dans Paris, le cœur navré de douleur, assurés cependant en leur âme et conscience d'avoir obtenu tout ce qu'on pouvait obtenir de l'inébranlable résolution des vain-

queurs. Saint-Ouen, Saint-Denis, Clichy et Neuilly devaient être évacués le jour même; le lendemain, 5 juillet, Montmartre et, le 6, toutes les autres barrières de la capitale devaient passer aux mains de l'ennemi. Le mouvement d'évacuation commença sur-le-champ, à tout moment entravé par l'émotion passionnée de l'armée; le maréchal Davout, en tête de ses corps, secondé par les vertueux efforts du général Drouot, parvint à rétablir l'ordre dans cette multitude indignée, prête à refuser l'obéissance à des chefs qu'elle accusait de son déshonneur. L'irritation se portait cependant avant tout sur Fouché. Les soldats de Waterloo étaient encore trop dévoués à l'empereur pour faire remonter jusqu'à lui le poids accablant des infortunes de la patrie.

L'armée avait pris lentement le chemin de la Loire, toujours dirigée par le maréchal Davout; imposant encore dans son malheur, il menaça les Autrichiens qui s'apprêtaient à franchir la limite convenue sur la haute Loire et maintint à la fois dans le respect ses ennemis et ses soldats. Il avait déposé ses fonctions de ministre de la guerre pour remplir cette douloureuse mission et ne voulut d'autres titres que celui de général en chef de l'armée de la Loire. Grâce aux généreuses avances d'un riche banquier, M. Laffitte, dont le nom était destiné à devenir bientôt connu, il avait pu payer en partie la solde arriérée des soldats.

La capitulation de Paris avait été facilitée par l'éloignement de l'empereur Napoléon des environs de Paris. C'était un des points principaux des instructions des souverains alliés que la personne de Napoléon leur devait être livrée. L'honneur français répugnait à cette concession indigne. Presque seul à la Malmaison, Napoléon flottait entre le désir de se réfugier en Amérique et la pensée de se confier à la Russie ou à l'Angleterre. Il avait fini par demander que deux frégates en rade à Rochefort fussent préparées pour le conduire en Amérique. « Puisqu'on me refuse la société des hommes, avait-il dit, je me réfugierai au sein de la nature et j'y vivrai dans la solitude qui convient à mes dernières pensées. » Il s'agitait cependant des bruits qui lui parvenaient sur les projets chimériques de ses amis, comme du danger dont le menaçait la haine des alliés. Au dernier moment, il fit proposer à la commission exécutive de le replacer pour quelques heures à la tête des troupes. « Les forces ennemies sont épuisées, dit-il au général Beker qui avait été chargé à la fois de le garder et de le protéger, on peut se jeter entre elles; sous mes ordres l'armée combattra en désespérée; je vaincrai, non pour moi, mais pour la France, et j'en-

gage ma parole de soldat de restituer sur-le-champ le pouvoir au gouvernement provisoire, je ne le garderai pas une heure après la victoire. »

Vains projets d'une imagination ardente et solitaire, acculée aux dernières limites d'une existence livrée aux aventures les plus inouïes! La proposition fut aussitôt repoussée par Fouché, qui hâta le départ déjà décidé de Napoléon. Le 29 juin au soir, l'empereur quitta la Malmaison, se dirigeant sur Rochefort; il était accompagné par le général Bertrand, par le duc de Rovigo et le général Gourgaud; tous les siens devaient le rejoindre en Amérique. Au moment du départ, la reine Hortense contraignit l'empereur d'accepter le collier de diamants qu'elle portait à son cou. Il prit le chemin de Rambouillet, répétant encore, pendant qu'il s'éloignait à jamais de cette capitale où la noble générosité du roi Louis-Philippe devait un jour ramener ses cendres : « Le gouvernement provisoire connaît mal l'esprit de la France, il s'est trop pressé de m'éloigner de Paris; s'il avait accepté ma dernière proposition, les affaires auraient changé de face. »

Cependant le roi Louis XVIII approchait de Paris; à Roye, où il s'était arrêté, les émissaires de Fouché avaient livré l'assaut définitif pour assurer à leur chef le prix de ses services. Monsieur s'y employa avec ardeur. « Voilà une passion nouvelle et qui ne vous vient pas de l'inspiration divine, » dit le roi en riant. Il faisait quelque résistance. « Malgré ce qu'il m'avait dit à Gand à propos des régicides, dit M. Guizot dans ses mémoires, je doute qu'il ait fortement résisté : sa dignité n'était pas toujours soutenue par une conviction forte ou par un sentiment énergique, et elle pouvait quelquefois céder devant la nécessité. Il avait pour garant de la nécessité dans cette circonstance les deux autorités les plus propres à influer sur sa décision et à couvrir son honneur, le duc de Wellington et le comte d'Artois; tous deux le pressaient d'accepter Fouché pour ministre : Wellington pour assurer au roi un retour facile et aussi pour rester lui-même, et l'Angleterre avec lui, le principal auteur de la restauration, en mettant promptement fin à la guerre devant Paris, où il craignait de se voir compromis dans les emportements haineux des Prussiens; le comte d'Artois par légèreté impatiente, toujours prêt à promettre et à accorder, et engagé d'avance par M. de Vitrolles dans les lacs que Fouché avait tendus de toutes parts aux royalistes. » Louis XVIII céda; il promit de nommer Fouché ministre de la police; le 6 juillet, au château d'Arnouville, le roi en signa l'ordonnance avec un visible effort. Quelques

LES ALLIÉS DANS LA CAPITALE.

heures plus tard, Fouché le régicide, l'un des plus odieux parmi les odieux tribuns de la terreur, était reçu dans le cabinet du roi. Abaissement inutile et qu'un peu de patience aurait pu éviter à la majesté royale. Fouché ne tenait pas les clefs de Paris, et les nécessités de la situation poussaient inévitablement la France vers les Bourbons. Fouché ne devait pas longtemps triompher, mais son triomphe d'un moment fut une honte et devint une source de faiblesse pour la monarchie restaurée.

C'était l'excuse de Fouché à travers ses intrigues et sa prétention affichée hautement devant les Chambres, d'imposer des conditions libérales au monarque ; le prétexte patriotique demeura vain ; dans une entrevue qui eut lieu à Neuilly entre le duc de Wellington, M. de Talleyrand, M. Pozzo di Borgo et M. de Golz d'une part, et de l'autre le duc d'Otrante, celui-ci se vit contraint d'accepter les promesses volontaires du roi, ainsi résumées par M. de Talleyrand : « Toute l'ancienne Charte y compris l'abolition de la confiscation, le non-renouvellement de la loi de l'année dernière sur la liberté de la presse, l'appel immédiat des collèges électoraux pour la formation d'une nouvelle Chambre, l'unité du ministère, l'initiative réciproque des lois, par message du côté du roi, et par proposition de la part des Chambres, l'hérédité de la Chambre des Pairs. »

C'était, à peu de chose près, le retour à la situation de l'année précédente ; bien que M. de Talleyrand accompagnât cette déclaration des assurances les plus libérales, elles ne pouvaient pas satisfaire les Chambres, généralement inspirées par l'esprit d'opposition à la maison de Bourbon et qui discutaient depuis quelques jours un projet de constitution portant sur bien des points l'empreinte des défiances démocratiques et révolutionnaires. Il fallait cependant arriver à prendre un parti. « Les Anglais arrivent ! » répétaient les hommes sensés, las d'écouter les pompeux développements de vaines théories au milieu des dangers de la patrie. « Les Anglais seraient là, répondit M. Dupin, que je demanderais à émettre mon opinion et que je la prononcerais. » La Chambre des représentants se donna la satisfaction de voter une déclaration des droits comme des principes auxquels elle restait invariablement attachée. La Chambre des Pairs refusa d'y adhérer. Déjà toutes les issues de Paris étaient aux mains des alliés.

Le jour était venu pour le dénouement de tant d'hésitations fatales, devenues puériles ou hypocrites. La commission exécutive siégeait aux

Tuileries, le 7 juillet, pendant que les colonnes des alliés, inondant sans désordre les rues et les boulevards de la capitale, occupaient successivement tous les édifices publics, les places et le Champ de Mars. Partout étaient braqués des canons; la foule s'était portée dans les rues, silencieuse et sombre. Un officier prussien entra dans la salle du Conseil : « J'ai ordre de prendre possession du palais, » dit-il. Fouché protestait; l'officier répéta ses ordres. Le nouveau ministre de la police du roi Louis XVIII prit une feuille de papier et écrivit sur-le-champ aux présidents des deux Chambres : « Monsieur le Président, jusqu'ici nous avons dû croire que les souverains alliés n'étaient pas d'accord sur le choix du prince qui doit régner en France. Nos plénipotentiaires nous ont donné les mêmes assurances à leur retour. Cependant les ministres et les généraux des puissances alliées ont déclaré hier dans la conférence qu'ils ont eue avec le président de la commission que tous les souverains s'étaient engagés à replacer Louis XVIII sur le trône et qu'il doit faire ce soir ou demain son entrée dans la capitale. Les troupes étrangères viennent d'occuper les Tuileries, où siège le gouvernement. Dans cet état de choses, nous ne pouvons plus faire que des vœux pour la patrie et, nos délibérations n'étant plus libres, nous croyons devoir nous séparer. »

C'était virtuellement et par la force même des choses que les souverains alliés avaient manifesté l'intention de replacer le roi Louis XVIII sur le trône de France, et M. Fouché leur prêtait un langage qu'ils n'avaient pas expressément tenu. Il usa de la même hardiesse, le lendemain, en faisant insérer dans le *Moniteur* la note suivante : « La commission de gouvernement a fait connaître au roi par l'organe de son président qu'elle venait de se dissoudre; les pairs et les députés imposés par le dernier gouvernement ont reçu à cet égard une notification. Les Chambres sont dissoutes. Le roi entrera demain à Paris à onze heures. Sa Majesté descendra aux Tuileries. »

La commission exécutive n'avait confié à Fouché aucune mission auprès du roi et les représentants s'étaient violemment élevés contre l'espèce d'injonction qu'ils avaient reçue. Lorsqu'ils se présentèrent le lendemain aux portes du Palais Bourbon, ils les trouvèrent fermées par ordre du préfet de police; cinquante-trois d'entre eux signèrent une protestation déposée chez M. Lanjuinais. Le lendemain, 8 juillet, le roi Louis XVIII entra dans Paris, accueilli avec une satisfaction sincère par la population, mais sans les témoignages de joie enthousiaste

qui avaient naguère signalé son arrivée. La veille, le maréchal Masséna au nom des colonels de la garde nationale avait fait une nouvelle démarche pour obtenir du roi le maintien de la cocarde tricolore; le maréchal Oudinot l'avait secondé. Louis XVIII refusa obstinément, malgré les conseils du duc de Wellington. « Quelles gens! disait l'illustre chef de l'armée anglaise, il est plus facile de leur faire accepter un régicide qu'une idée raisonnable! »

Le jour même où Louis XVIII entrait à Paris, le général Beker, arrivé depuis le 3 juillet à Rochefort avec l'empereur Napoléon, recevait de la commission exécutive encore en fonctions l'ordre de presser l'embarquement de l'exilé. Celui-ci avait tardé jusqu'alors; les croisières anglaises menaçaient, disait-on, sa sûreté, et les frégates couraient le risque de se voir attaquées. L'empereur voulut qu'on demandât un sauf-conduit au duc de Wellington; à Rochefort divers moyens d'évasion lui furent proposés; avant de quitter Paris, il avait rejeté les offres du général de La Fayette qui se croyait assuré de le faire passer en Amérique sur un navire de commerce appartenant à cette nation. Le régiment de marine en garnison à l'île d'Aix manifestait un grand enthousiasme pour Napoléon, qui prenait plaisir à le passer en revue. Le général Beker insistait sur la nécessité du départ; le préfet maritime venait d'être autorisé, si l'état de la mer ou la présence des ennemis ne permettait pas l'emploi des frégates, à embarquer l'empereur sur un simple aviso, à moins qu'il ne préférât se rendre à bord d'un navire anglais ou même en Angleterre; dans ce cas, un parlementaire devait être mis à sa disposition. Deux frégates anglaises seulement fermaient la passe.

Ce fut au capitaine Maitland, commandant du *Bellérophon*, que Napoléon envoya, pendant la nuit du 9 au 10 juillet, le duc de Rovigo et M. de Las Cases; ils étaient chargés de s'enquérir des sauf-conduits demandés et en même temps de sonder l'officier anglais sur la conduite qu'il croirait devoir tenir à l'égard de l'empereur, s'il le rencontrait en mer, et dans le cas où il se présenterait à son bord. Sur le premier point la réponse du capitaine était toute simple. Il ne savait rien de la demande des sauf-conduits; en leur absence, il arrêterait nécessairement tout bâtiment de guerre qui voudrait forcer le blocus, et arrêterait tout bâtiment neutre qui voudrait l'éviter. Il n'avait reçu aucune instruction pour ce qui regardait la personne de l'empereur, mais il était disposé à croire que l'Angleterre lui témoignerait tou-

jours les égards dus à sa grandeur passée. Après quelques hésitations et de nouveaux projets pour déjouer la vigilance des croisières anglaises, Napoléon se résolut à en revenir à sa première pensée ; réduit aux abois et à la nécessité de risquer, pour se sauver, une entreprise absolument désespérée, il voulut donner au monde un dernier spectacle, éclatant encore dans son amertume. Le 14 juillet, il écrivit au prince régent d'Angleterre : « Altesse royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse royale comme le plus puissant, le plus constant et le plus généreux de mes ennemis. »

Nulle loi de la constitution anglaise ne pouvait étendre sa protection jusqu'au mortel ennemi de l'Angleterre et de l'Europe, lorsqu'il venait de donner une preuve nouvelle de l'impuissance des serments pour l'enchaîner dans un repos forcé. Au fond de son âme, Napoléon en jugeait ainsi, mais il voulait courir cette dernière chance d'une imprudente générosité de la nation ennemie; il se livrait lui-même, au risque de paraître trahi. « Ne m'accompagnez pas à bord, dit-il au général Beker, lorsqu'il allait partir pour s'embarquer sur le *Bellérophon;* je ne sais pas ce que les Anglais me réservent, et s'ils ne répondaient pas à ma confiance, on prétendrait que vous m'avez vendu à l'Angleterre. » L'empereur s'embarqua le 15 sur la frégate anglaise ; le général Gourgaud n'avait pas été admis à se rendre à Londres pour y porter la lettre de Napoléon au prince régent. Le 24, le *Bellérophon* amena dans le port de Plymouth son illustre passager, bientôt assailli par l'insatiable curiosité britannique. Le capitaine Maitland ne pouvait suffire à écarter les visiteurs.

Cependant on discutait à Londres quel serait le lieu assez sûr pour y déporter le dangereux ennemi tombé enfin, après des luttes si longues et si acharnées, entre les mains du peuple anglais. Il avait été décidé qu'on le traiterait en prisonnier de guerre, qu'il serait dépouillé de son titre souverain, et qu'on lui demanderait son épée. Mesquines satisfactions d'une vengeance assez légitime pour porter le nom de la justice! Quelques membres du cabinet anglais avaient proposé de livrer le proscrit au roi de France ; on résolut enfin de le conduire à Sainte-Hélène, rocher perdu au milieu de l'Atlantique, entre l'Afrique et l'Amérique, la plus solitaire de toutes les prisons. Trois

LE BELLÉROPHON AMENA DANS LE PORT DE PLYMOUTH SON ILLUSTRE PASSAGER

seulement de ses anciens serviteurs devaient être admis à l'accompagner dans son exil. Toute ressource personnelle devait lui être enlevée.

Lorsque lord Keith, amiral commandant la place de Plymouth, parut devant Napoléon, chargé de lui annoncer le sort qui lui était réservé, l'empereur l'écouta sans trouble et comme un homme qui avait tout prévu; il argumenta quelques instants sur divers points, se fit expliquer quelques détails et conserva sans effort une dignité calme qui imposa le respect aux plus passionnés de ses ennemis. Le débordement de la violence était extrême contre lui dans l'Angleterre entière et les journaux retentissaient des plus odieux cris de vengeance. Lorsque lord Keith s'approcha pour réclamer l'épée de Napoléon, celui-ci ne répondit que par un regard en portant sa main sur la garde. L'amiral n'insista pas.

Ce fut le 8 août 1815 que l'empereur Napoléon s'éloigna des côtes d'Angleterre pour prendre à travers les mers le chemin de sa prison. Il était encore dans la force de l'âge, il avait longtemps joui d'une santé robuste, une longue vie semblait le menacer encore. Six années suffirent pour user sa vigueur physique et parfois son courage moral. Le poids de sa captivité devait être inutilement aggravé par des souffrances et des rigueurs mesquines; il les ressentit avec une amertume qu'excusent seuls l'isolement et l'ennui. Lorsqu'il expira enfin, le 5 mai 1821, l'Europe étonnée de ce que « ce mortel était mort » se sentit délivrée d'une secrète et continuelle appréhension; le peuple français conserva dans son cœur le long souvenir dont il devait trente ans plus tard prouver la persévérance. Épuisée, opprimée, vaincue, amoindrie, la France restait toujours étourdie par le tourbillon de gloire au sein duquel il l'avait emportée pendant plus de quinze ans. Le long repos de la paix allait enfin panser ses blessures, sans qu'elle en sût gré à ceux qui la guérissaient, sans qu'ils pussent effacer à ses yeux la « plus profonde empreinte qu'un pied mortel ait jamais laissée sur la sanglante poussière de la terre ». Le génie et la renommée de l'empereur Napoléon n'ont rien à redouter de la lumière de l'histoire; la justice se fait et se fera cependant pour lui parmi les générations nouvelles. Illustre au premier rang parmi les plus grands vainqueurs de l'humanité asservie, conquérant, dominateur, organisateur, également grand par le génie militaire et par l'instinct suprême du gouvernement intérieur, il fut constamment emporté par des passions ou par des volontés égoïstes, quelle que fût leur gran-

deur, et il ignora pour lui-même les lois éternelles du devoir et de la justice. Corrompu, il fut corrupteur; despote, il abaissa les âmes et faussa les consciences; tout-puissant, il abusa constamment de son pouvoir. Sa trace glorieuse et sanglante est restée souillée non seulement par des fautes, mais par des crimes. Le rêve éclatant dont il a ébloui la France a disparu, le souvenir en subsiste encore, affaibli, mais toujours funeste à notre malheureuse patrie dans ses jours de lassitude et de découragement. Elle a besoin de savoir ce que lui a coûté la gloire triomphante du premier Empire; elle ne doit pas oublier l'abaissement et les larmes que le même nom devait une seconde fois lui apporter.

CHAPITRE XVIII

LE GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE. — LA RESTAURATION SOUS LE ROI LOUIS XVIII. — (1815-1824).

La Restauration en 1815 demeurait chargée d'un héritage amer et lourd, dont elle devait souvent aggraver le poids par ses propres fautes. Les premiers mois qui s'écoulèrent après le retour définitif du roi Louis XVIII en France devaient être agités par de cruelles douleurs patriotiques et par les actes imprudents d'une justice inutilement sévère. Nous entrons cependant dans une ère nouvelle, jusqu'alors sans exemple dans notre histoire, où la France, paisible malgré ses agitations, a constamment tendu vers ce gouvernement du pays par le pays qui reste et restera le but des plus nobles espérances. On a souvent tourné en dérision cette sentence d'un politique lassé : « Heureux les peuples qui n'ont point d'histoire ! » Elle est fausse en effet dans son application première, car les peuples libres ont une histoire qui recommence chaque jour, animée, ardente, efficace ; elle est vraie cependant en ceci que l'histoire intérieure des peuples libres se

grave surtout dans les mémoires par ses grands traits frappants et simples. Ses incidents journaliers ne sont pas saillants et intelligibles pour tous; c'est par ses résultats pratiques et dans l'ensemble de son action puissante sur les destinées du pays qu'il faut apprendre à juger les effets du régime parlementaire.

Au mois de juillet 1815, le roi Louis XVIII à peine rentré aux Tuileries dut s'occuper de former un ministère *homogène*, uni dans une même pensée et dans un commun effort. M. de Talleyrand en était d'avance le chef, imposé au roi par l'avis nettement exprimé de l'Angleterre et de l'Autriche. Fouché y avait conquis à force d'intrigues et d'habiles perfidies une place péniblement concédée par Louis XVIII. Le ministère de l'intérieur avait été inutilement proposé à M. Pozzo di Borgo. M. Pasquier demeura ministre intérimaire de l'intérieur, tout en occupant le ministère de la justice. Il appela M. Guizot aux fonctions de secrétaire général du ministère de la justice, sans beaucoup de sympathie personnelle et par une sérieuse conviction de son mérite. Par son origine même et en dépit des consciencieux efforts du roi comme de ses meilleurs conseillers, le pouvoir nouveau tel qu'il se trouvait constitué au lendemain de la chute de Napoléon était et devait rester faible.

« M. de Talleyrand avait fait à Vienne une grande chose. Par le traité d'alliance qu'il avait conclu le 3 janvier 1815 entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, il avait mis fin à la coalition formée contre nous en 1813 et coupé l'Europe en deux au profit de la France. Mais l'évènement du 20 mars avait détruit son œuvre; la coalition européenne s'était reformée contre Napoléon et contre la France, qui se faisait ou se laissait faire l'instrument de Napoléon. Et il n'y avait plus aucune chance de rompre ce redoutable faisceau; un même sentiment d'inquiétude et de méfiance à notre égard, un même dessein de ferme et durable union animait les souverains et les peuples. Dans cette intimité retrempée contre nous, l'empereur Alexandre était particulièrement irrité contre la maison de Bourbon et M. de Talleyrand qui avait voulu lui enlever ses alliés. La seconde restauration d'ailleurs n'était point, comme la première, son œuvre et sa gloire personnelle; c'était surtout à l'Angleterre et au duc de Wellington qu'en revenait l'honneur. Par amour-propre comme par politique, l'empereur Alexandre arrivait le 10 juillet 1815 à Paris, froid et plein d'humeur envers le roi et ses conseillers.

« La France et le roi avaient cependant un pressant besoin du bon vouloir de l'empereur Alexandre. Ils étaient en présence des rancunes et des ambitions passionnées de l'Allemagne. Ses diplomates dressaient la carte de notre territoire[1], moins les provinces qu'ils voulaient nous enlever. Ses généraux minaient, pour les faire sauter, les monuments qui rappelaient leurs défaites au milieu de leurs victoires. Louis XVIII résistait dignement à ces brutalités étrangères; il menaçait de faire porter son fauteuil sur le pont d'Iéna, et disait tout haut au duc de Wellington : « Croyez-vous, mylord, que votre gouver- « nement consente à me recevoir si je lui demande de nouveau asile? » Wellington entravait de son mieux les emportements de Blücher et lui adressssait des réflexions pressantes bien que très-mesurées Mais ni la dignité du roi, ni l'intervention amicale de l'Angleterre, ne suffisaient contre les passions et les prétentions allemandes; l'empereur Alexandre pouvait seul les contenir. M. de Talleyrand essaya de se le concilier par des satisfactions personnelles; en formant son cabinet, il fit nommer le duc de Richelieu[2], encore absent, ministre de la maison du roi, et le ministère de l'intérieur fut tenu en réserve pour Pozzo di Borgo, qui eût volontiers échangé le service officiel de la Russie pour une part dans le gouvernement de la France. M. de Talleyrand croyait aisément à la puissance des tentations. Mais elles échouèrent cette fois : le duc de Richelieu refusa, probablement de concert avec le roi lui-même; Pozzo n'obtint pas, ou n'osa peut-être pas demander à son maître l'autorisation de redevenir Français. Esprit à la fois vif et profond, hardi et inquiet, il sentait sa situation douteuse et cachait mal ses perplexités aux regards pénétrants. L'empereur Alexandre persista dans sa froide réserve, laissant M. de Talleyrand faible et embarrassé dans cette arène de négociations, théâtre ordinaire de ses succès.

« La faiblesse de Fouché était autre et tenait à d'autres causes. Non que les souverains étrangers et leurs ministres fussent plus bienveillants pour lui que pour M. de Talleyrand; son entrée dans le conseil du roi avait été pour l'Europe monarchique un grand scandale; le duc de Wellington seul persistait encore à le défendre; mais personne, parmi les étrangers, ne l'attaquait et ne se croyait intéressé à

1. Après le traité de paix, l'empereur Alexandre fit don à M. de Richelieu de cette carte.
2. Le duc de Richelieu, devenu l'ami intime de l'empereur Alexandre pendant l'émigration, avait été gouverneur de Crimée

sa chute. C'était au dedans que se formait contre lui l'orage. Avec une présomption étrangement frivole, il s'était promis de livrer la Révolution au roi et le roi à la Révolution, se fiant sur sa prestesse et sa hardiesse pour passer et repasser d'un camp dans l'autre et les dominer l'un par l'autre en les trahissant tour à tour. C'est notre faiblesse et notre malheur que dans les grandes crises les vaincus deviennent des morts. La Chambre de 1815 n'apparaissait encore que dans le lointain, et déjà le duc d'Otrante chancelait, comme frappé de la foudre, à côté de M. de Talleyrand ébranlé [1]. »

Les mesures du cabinet étaient à la fois conservatrices et libérales, propres à calmer les inquiétudes et les susceptibilités des souverains alliés comme des constitutionnels français. Le licenciement de l'armée, péremptoirement imposé à Louis XVIII par nos ennemis vainqueurs, était décidé en principe; la promesse tacite d'une prompte réorganisation avait seule décidé le maréchal Gouvion-Saint-Cyr à conserver le portefeuille de la guerre. Toujours fidèlement groupée autour du maréchal Davout, l'armée avait d'abord voulu traiter avec le gouvernement du roi et lui avait adressé ses plénipotentiaires avec ses conditions. Convaincue par les raisonnements de ses chefs, eux-mêmes convaincus, elle en était arrivée à une soumission sans réserve. Le 17 juillet, le maréchal Davout avait adressé à ses soldats une nouvelle proclamation : « C'est à vous, disait-il, de compléter votre soumission par votre obéissance; arborez le drapeau et la cocarde blanche. Je vous demande, je le sais, un grand sacrifice; nous tenons tous à ces couleurs depuis vingt-cinq ans, mais l'intérêt de la patrie le commande. Je suis incapable, soldats, de vous donner un ordre qui ne serait pas basé sur ces sentiments ou qui serait étranger à l'honneur. Soyons Français. Ce fut toujours, vous le savez, le sentiment qui domina exclusivement dans mon âme, il ne me quittera qu'au dernier soupir. »

La discipline militaire, la confiance profonde et touchante qu'inspiraient des chefs illustres et tous les sentiments d'un véritable patriotisme avaient obtenu la soumission de l'armée de la Loire et maintenaient l'ordre dans ses rangs; la résistance à main armée qui avait eu lieu sur divers points des frontières tendait à s'apaiser. Quelques forteresses du Nord et de l'Est tenaient encore. La petite ville d'Hu-

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

ningue se défendit jusqu'au 26 août; lorsque le général Barbanègre eut enfin capitulé et que sa garnison défila sur les remparts, elle ne comptait plus qu'une cinquantaine d'hommes. L'archiduc Jean, qui avait bloqué la place avec une armée, croyait n'avoir vu que l'avant-garde; il félicita Barbanègre de son illustre défense. La rigueur excessive déployée par les armées d'occupation faisait expier aux habitants des provinces leur patriotique colère; la violence et les exactions des Prussiens, plus excusables alors qu'elles ne l'ont été depuis, excitaient souvent dans les campagnes de sourdes et amères représailles. En sa qualité de secrétaire général de la justice, M. Guizot vit un jour amener dans son cabinet un paysan bourguignon accusé d'avoir tué quelques Prussiens. Le paysan niait effrontément, M. Guizot voulut l'interroger seul. « Je vous le dirai bien à vous, dit le vigneron, j'en ai mis dix-sept dans mon puits. » Je me crois bien sûre qu'il ne fut pas inquiété à la suite de sa confidence.

Le 13 juillet, une ordonnance royale convoqua pour le 14 août les collèges électoraux afin de procéder à des élections nouvelles; l'âge de l'éligibilité fut abaissé de quarante ans à vingt-cinq ans, celui de l'électorat de trente à vingt et un ans, le nombre des députés fut porté de deux cent cinquante à quatre cent deux. L'hérédité de la pairie fut décidée. La censure à laquelle étaient assujettis les ouvrages au-dessous de vingt feuilles d'impression fut abolie. Un grand conseil privé associa aux délibérations du gouvernement, dans les grandes circonstances, les hommes considérables des divers partis. Aucune nécessité pratique, aucune forte opinion publique n'imposait à la royauté restaurée ces importantes réformes, mais le cabinet voulait se montrer favorable au large développement des institutions libres; il avait d'ailleurs à couvrir et à faire oublier les rigueurs qu'il déployait au même moment contre les individus, sous la violente pression des journaux ultraroyalistes, comme sur l'avis impérieusement exprimé par les souverains étrangers.

« C'est seulement en faisant une sévère justice des complices de Napoléon qu'on peut espérer de donner à la royauté un peu de durée, écrivait lord Liverpool à lord Castlereagh. La rigueur à leur égard disposerait dans ce pays-ci l'opinion publique à se montrer moins exigeante à l'égard de la France. » Le déchaînement des passions réactionnaires à l'intérieur était plus significatif encore. Déjà sous les Cent-Jours et dans sa proclamation de Cambrai, le roi avait annoncé

l'intention de faire des exceptions à l'amnistie générale; le 24 juillet 1815, deux listes furent publiées, portant, l'une les noms de dix-neuf personnes traduites devant les conseils de guerre, les maréchaux Ney, Grouchy, Bertrand, les généraux Lallemand, d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes, Clauzel, Drouot, Cambronne, M. de Labédoyère, MM. Lavalette et de Rovigo. Aucun titre n'était accordé aux plus illustres favoris de la puissance tombée. Trente-huit accusés étaient inscrits sur la seconde liste : ils devaient quitter Paris pour les lieux désignés par le ministre de la police, en attendant que les Chambres eussent statué sur leur sort. Le maréchal Soult et M. de Bassano étaient de ce nombre. C'était à grand'peine que les ministres avaient obtenu la radiation des autres noms d'abord désignés par Fouché, et qui montaient à cent dix; le duc de Vicence, le général Sébastiani, M. Benjamin Constant avaient été l'objet de cette faveur. Vingt-neuf pairs furent nominativement exclus de la Chambre haute. Le maréchal Davout protesta contre les mesures d'exception dirigées contre ceux de ses amis qui avaient comme lui servi l'empereur pendant les Cent-Jours. « C'est mon nom qu'il faudrait substituer à celui de plusieurs d'entre eux, dit-il, puisqu'ils n'ont fait qu'obéir aux ordres que je leur avais donnés en qualité de ministre de la guerre. Il est évident que l'on va ajouter à toutes les calamités qui pèsent sur notre malheureuse patrie, les vengeances et les proscriptions. » Il donna en même temps sa démission de commandant en chef de l'armée de la Loire. Le maréchal Macdonald le remplaça, préparant habilement le licenciement des troupes. L'ordonnance à cet effet parut le 12 août.

C'était par un effort constant de modération et de courageuse patience que le roi, les ministres et le gouvernement français tout entier et à tous ses degrés parvenaient à supporter les odieuses violences des Allemands, comme les rigueurs réfléchies des autres alliés. Dès leur entrée à Paris, les Prussiens avaient imposé à la capitale une contribution de guerre de cent millions, et des exactions sans cesse renouvelées aggravaient encore cette exorbitante exigence. La spoliation des musées avait déjà commencé, fruit amer de la tentative insensée des Cent-Jours. En ouvrant la session des Chambres en 1814, le roi Louis XVIII avait pu se féliciter de ce que ces chefs-d'œuvre des arts nous appartenaient désormais par des droits plus stables et plus sacrés que ceux de la victoire. En 1815, le cabinet anglais, lord Castlereagh excepté, fut le plus ardent à soutenir les réclamations des

nations naguère dépouillées par l'empereur Napoléon. Les directeurs des musées protestèrent seuls; le roi eût peut-être réussi à obtenir l'abandon des œuvres d'art concédées à la France par des traités; M. de Talleyrand conseilla de tout céder à la violence. « Laissez les Prussiens se déshonorer, » disait-il, pendant que les statues et les tableaux reprenaient lentement le chemin des villes qu'ils ornaient jadis. Les troupes étrangères furent plus d'une fois obligées de protéger, contre l'émotion indignée de la population de Paris, le départ des charrettes ainsi chargées.

Dans le pays tout entier, et suivant les tempéraments divers des provinces, régnait une agitation violente et contradictoire. Le cantonnement des armées alliées dans les centres d'occupation entretenait la colère sans imposer l'ordre. L'armée anglaise occupait le Nord, les Prussiens tenaient toutes les contrées situées entre la Seine et l'Océan. Les Autrichiens étaient en Bourgogne et dans le centre de la France, jusqu'au Dauphiné; ils occupèrent plus tard la Provence et une partie du Languedoc; les Russes étaient établis en Champagne et en Lorraine, les Badois en Alsace. Seuls quelques départements de l'Ouest furent à peine occupés; ils étaient encore en armes par suite des soulèvements royalistes pendant les Cent-Jours. L'attitude résolue et calme des chefs imposa le respect à Blücher lui-même; il écrivit au général de Sol de Grisolles, qui commandait dans le Morbihan : « Monsieur, la demande que vous m'avez faite de ne pas faire pénétrer les troupes sous mes ordres dans les cantonnements occupés par l'armée royale en Bretagne est trop juste pour que je ne doive pas y consentir avec beaucoup de plaisir. » Le sang ne coula pas dans l'Ouest, mais des bandes parcoururent les campagnes, exigeant des contributions arbitraires et maltraitant les personnes; le Midi tout entier était en feu.

C'était l'amer héritage des luttes acharnées et de la longue persécution religieuse d'avoir laissé dans le midi de la France la population divisée en partis violemment ou sourdement hostiles et qui s'étaient trouvés constamment ballottés depuis plus d'un siècle par des alternatives de triomphe et d'oppression. Les protestants, longtemps pliés sous le joug d'une souffrance que les années avaient à peine allégée, s'étaient vus délivrés par l'aurore de la révolution française, qu'ils avaient saluée avec transport. Parmi eux, un grand nombre de constitutionnels avaient payé, sur l'échafaud de la Terreur, leurs généreuses

illusions de 89; la masse de la population protestante était restée attachée aux principes de la révolution; elle avait été bien traitée sous l'empire et l'avait bien servi; la tentative des Cent-Jours l'avait généralement trouvée favorable et des violences avaient été commises contre les royalistes qui soutenaient sur divers points les courageux efforts du duc d'Angoulême. Là même où les passions religieuses exerçaient peu d'empire, les passions politiques avaient été violemment soulevées parmi cette populace également exaltée dans ses contradictoires ardeurs. La chute définitive de Napoléon fut le signal d'un déchaînement honteux des vengeances accumulées naguère. Les violences populaires choisirent, sur quelques points, d'éclatantes victimes. Le maréchal Brune fut assassiné à Avignon le 2 août. Ancien soldat de la révolution, sans faveur sous l'empire, il avait été chargé, pendant les Cent-Jours, d'un commandement dans le Var. Il s'était retiré aussitôt après la Restauration, non sans avoir fait prendre à ses soldats la cocarde blanche, et il était muni d'un passeport du gouvernement du roi, lorsqu'il arriva dans la matinée du 2 août à l'hôtel de la Poste à Avignon. Bientôt reconnu et dénoncé, il fut violemment attaqué par la populace en furie. En vain le préfet et le maire, soutenus par quelques gardes nationaux, s'emploièrent-ils à l'arracher aux mains de ces forcenés; la voiture fut arrêtée, l'hôtel envahi et bloqué; le maréchal, traqué dans sa chambre, fut atteint d'une balle à la tête. On s'empressa de raconter qu'il s'était tué lui-même pour échapper à ses bourreaux. Les assassins brisèrent le cercueil qui leur dérobait le corps de leur victime, ils le traînèrent jusqu'au Rhône et le précipitèrent dans les flots. Le cadavre vint échouer sur la rive. Deux ans plus tard seulement, la veuve du maréchal parvint à retrouver les restes de son mari.

A Toulouse, des scènes analogues signalaient le meurtre du général Ramel. Honnête et courageux, commandant le département, il travaillait vainement à réprimer les emportements de la populace royaliste. Il avait fait dissoudre les compagnies de volontaires royaux formées pendant les Cent-Jours à Toulouse et qui servaient de point de ralliement au désordre. Le 15 août, comme le général rentrait dans son hôtel, il fut assailli par une bande armée : le factionnaire placé devant sa porte fut tué; le général, grièvement blessé, parvint à grand' peine à rentrer chez lui. La foule allait croissant, sans cesse recrutée et excitée par d'odieux mensonges. Les portes de la maison et celle de

la chambre furent enfoncées. Le malheureux général fut arraché du lit où on venait de le panser, les assassins s'acharnèrent sur son corps sans éteindre en lui un reste de vie. Il expira au bout de trente-six heures dans les plus atroces tortures. L'autorité avait répandu le bruit de sa mort, dans l'espoir de mettre fin aux emportements de la populace. Marseille et Carpentras avaient été le théâtre de scènes violentes. La délation s'exerçait sans contrainte contre les partisans de l'empire, mais la fureur de la multitude n'attendait pas les vengeances légales. Les efforst du duc d'Angoulême pour organiser le gouvernement militaire des cinq divisions du Midi ne suffisaient pas à réprimer le plus affreux désordre.

Le prince devait bientôt se voir forcé de se porter lui-même dans le Gard pour y apaiser des troubles plus violents encore, excités et aggravés par les animosités et les colères religieuses. Au lendemain de la chute de Napoléon, des bandes s'étaient formées, appartenant à la plus basse populace et poussées par les plus honteux mobiles d'une lâche vengeance ou d'une ignoble avidité ; à leur tête marchaient des chefs connus, *Trestaillons*, *Quatretaillons*, *Truphémy*, noms ou surnoms odieux encore par les souvenirs qu'ils excitent parmi les populations protestantes. Partout régnait la *terreur blanche;* les réformés de Nîmes et d'Uzès étaient plongés dans l'effroi ; la garnison avait livré son artillerie aux furieux qui parcouraient les rues, maltraitant et insultant les femmes protestantes ; en se retirant, un grand nombre de soldats furent tués, la caserne de la gendarmerie fut pillée. Dans la campagne, les maisons isolées étaient attaquées et ravagées. Dans la ville, on força les portes de nombreuses demeures. Les autorités, faibles ou désarmées, restaient impuissantes, prodiguant en vain les proclamations, sans avoir recours à une répression efficace. La contagion du mal s'étendait ; pendant plus de trois mois, Nîmes et ses environs restèrent en proie à cet état violemment odieux. Lorsque le duc d'Angoulême arriva à Nîmes au mois de novembre, il ordonna la réouverture des temples protestants qui avaient été fermés sous prétexte d'éviter le désordre. Le lendemain de son départ, le général Lagarde protégeant l'entrée des réformés au culte, fut gravement blessé d'un coup de pistolet tiré presque à bout portant. Peu d'instants auparavant, il disait à Mme Guizot : « Tenez-vous près de mon cheval, il ne vous arrivera pas de mal. » Quelques mois plus tard, son assassin, connu de tous, devait être acquitté par le jury, sous la violente pression du fanatisme

religieux et politique; on donna pour prétexte que le général avait lui-même excité la multitude et blessé des passants inoffensifs. Les temples restèrent fermés. Rallumées avec cette odieuse violence, les passions excitées dans toutes les âmes devaient longtemps maintenir dans les départements du Midi une émotion sourde, dont les souvenirs ne sont pas encore effacés.

Les agitations électorales avaient aggravé sur divers points la violence populaire. Les scrutins étaient terminés, les députés arrivaient à Paris; on ne connaissait pas encore toute la portée des choix nouveaux; on en savait assez cependant pour être assuré que la Chambre serait ardemment royaliste. Le ministère se trouvait déçu dans ses espérances, ses chefs n'étaient pas en mesure d'affronter la lutte qui se préparait. Homme de cour et de diplomatie, non de gouvernement et moins de gouvernement libre que de tout autre, M. de Talleyrand subissait encore la malveillance de l'empereur de Russie et l'éloignement secret du roi Louis XVIII. Fouché intriguait habilement pour son compte et dans son intérêt personnel. A quelques jours de distance, tous les deux succombèrent et leur cabinet tomba avec eux. M. de Talleyrand devait rendre encore d'éclatants services à son pays; la carrière de Fouché était finie : il accepta la petite et lointaine mission de Dresde et sortit de Paris sous un déguisement qu'il ne quitta qu'à la frontière, troublé par la crainte d'être vu dans sa patrie qu'il ne devait plus revoir.

« Le cabinet du duc de Richelieu entra aux affaires bien venu du roi et même du parti que les élections faisaient prévaloir. C'était un ministère vraiment nouveau et royaliste. Son chef, rentré naguère en France, honoré de l'Europe, aimé de l'empereur Alexandre, était pour le roi Louis XVIII ce que le roi lui-même était pour la France, le gage d'une meilleure paix. M. Decazes, jeune et aimable, distingué dès ses débuts dans la magistrature, avait plu personnellement au roi; il fut appelé au ministère de la police. Le nouveau garde des sceaux, M. de Barbé-Marbois, appartenait à cette ancienne France généreusement libérale qui avait accepté et soutenu avec une modération éclairée les principes chers à la France nouvelle [1]. » M. Guizot conserva auprès de lui la charge de secrétaire général.

La mission du duc de Richelieu était double : il devait négocier la

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

paix avec les étrangers, et il devait diriger la Chambre nouvelle, aussi inexpérimentée qu'ardente. La première tâche réclamait d'abord tous ses efforts : il y était plus propre qu'aux luttes naissantes de l'arène politique. Soutenu dans sa négociation par la fidèle amitié de l'empereur Alexandre, comme par l'équité de lord Castlereagh, il obtint quelques modifications favorables dans les conditions du traité. Les prétentions insensées de l'Allemagne pour le démembrement de notre patrie avaient été dès longtemps abandonnées. Réduite en principe à ses frontières de 1790, la France conservait les forts de Joux et de l'Écluse, les forteresses de Condé, de Givet et de Charlemont. La contribution de guerre était réduite de huit cents à sept cents millions ; la durée de l'occupation étrangère dans les forteresses de l'Est et du Nord fut fixée à cinq ans au lieu de sept, mais les districts de la Belgique, de la Savoie, de l'Allemagne, qui nous avaient été attribués en 1814 par le traité de Paris, nous furent définitivement enlevés, les fortifications d'Huningue devaient être rasées. Lorsqu'il signa enfin le 20 novembre les rigoureuses conditions qu'il avait disputées pied à pied aux exigences des souverains coalisés, le duc de Richelieu écrivit à sa sœur Mme de Montcalm : « Tout est consommé ! J'ai apposé, plus mort que vif, mon nom à ce fatal traité. J'avais juré de ne pas le faire. et je l'avais dit au roi. Le malheureux prince m'a conjuré, en fondant en larmes, de ne pas l'abandonner. Je n'ai plus hésité. J'ai la confiance de croire que personne n'aurait obtenu autant. La France, expirant sous le poids des calamités qui l'accablent, réclamait impérieusement une prompte délivrance. »

Avant la signature du traité, et lorsque les conditions principales en furent arrêtées, les souverains alliés quittèrent successivement Paris (septembre et octobre 1815). Ils avaient, encore une fois, renouvelé entre eux les engagements de Chaumont contre cette puissance de Napoléon désormais tombée et contre l'esprit révolutionnaire qui semblait vaincu. Ils avaient en même temps conclu une convention nouvelle, dont on a beaucoup parlé sans la comprendre et qu'on a confondue avec la coalition naguère formée contre nous. Sous l'influence de l'empereur Alexandre, lui-même inspiré par une femme de beaucoup d'esprit, mondaine et mystique (Mme la baronne de Krüdener), les souverains de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche se lièrent par un traité plutôt théorique que pratique, conçu dans un esprit de religiosité vague, rédigé par le tzar. Les trois monarques, convaincus de

la nécessité d'établir les rapports mutuels des puissances sur les vérités sublimes enseignées par l'éternelle religion du Dieu Sauveur, avaient résolu de s'engager dans les liens d'une fraternité indissoluble, comme les délégués de la Providence chargés de gouverner trois branches d'une même famille et se promettant un appui mutuel pour protéger la religion, la paix et la justice. Ils appelaient leurs peuples à se fortifier tous les jours davantage dans les principes et l'exercice des devoirs que le divin Sauveur a enseignés aux hommes, et ils invitaient tous les souverains à se joindre à eux pour contracter les nœuds de la *Sainte-Alliance*. Par condescendance pour les désirs du tzar, presque tous les princes coalisés adhérèrent à cette convention aussi étrange que tristement inefficace. Le roi Louis XVIII ne refusa pas son consentement; seul le prince régent d'Angleterre n'y prit aucune part ; le traité était l'œuvre personnelle des souverains et directement signé par eux; le régime constitutionnel, tel qu'il était pratiqué en Angleterre, n'admettait pas l'intervention officielle des princes dans les négociations. Cette abstention fut fort remarquée lorsque le texte de la Sainte-Alliance fut publié et que les esprits curieux s'exercèrent à y découvrir un sens caché fort éloigné de la pensée de l'empereur Alexandre comme de sa dévote amie.

L'œuvre de la pacification extérieure était achevée; celle de la pacification intérieure, plus nécessaire et plus importante encore, paraissait plus éloignée que jamais d'atteindre son but. Les Cent-Jours avaient fait à la France un mal bien plus grave encore que le mal du sang et des trésors qu'ils lui coûtaient : ils rallumèrent la vieille querelle que l'empire avait étouffée et que la charte voulait éteindre, la querelle de l'ancienne France et de la France nouvelle, de l'émigration et de la révolution. Ce ne fut pas seulement entre des partis politiques, mais entre des classes rivales, que la lutte commença en 1815, comme elle avait éclaté en 1789. Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, les royalistes se voyaient les plus forts; tout en croyant leur triomphe légitime, ils en étaient un peu surpris et enivrés et ils se livraient aux joies de la puissance avec un mélange d'arrogance et d'ardeur, comme peu accoutumés à vaincre et peu sûrs de la force qu'ils s'empressaient de déployer. Des mobiles très-divers jetèrent la Chambre de 1815 dans la réaction violente qui est restée son caractère historique. D'abord et surtout les passions du parti royaliste, ses bonnes et ses mauvaises passions, ses sentiments moraux et ses sentiments per-

sonnels, l'intention de remettre en honneur le respect des choses saintes, des anciens attachements, de la foi jurée, et le plaisir d'opprimer ses vainqueurs. A l'emportement des passions se joignait le calcul des intérêts : pour la sûreté des partis, pour la fortune des personnes, les nouveaux dominateurs de la France avaient besoin de prendre possession des places et du pouvoir; c'était là le champ à exploiter, le territoire à occuper pour recueillir les fruits de la victoire. Venait ensuite l'empire des idées. Après tant d'années de grands spectacles et de grands débats, les royalistes avaient, sur toutes les questions politiques et sociales, des vues systématiques à réaliser, des retours historiques à poursuivre, des besoins d'esprit à satisfaire. Ils ne travaillaient pas à détruire la charte et à rétablir l'ancien régime, comme on l'a beaucoup dit; ils se hâtaient de mettre la main à l'œuvre, empressés de jouir de la victoire, croyant le jour enfin venu de reprendre dans leur patrie, moralement comme matériellement, par la pensée comme en fait, l'ascendant qui leur avait si longtemps échappé.

A la tête de leurs passions marchait M. de la Bourdonnaye, M. de Villèle défendait leurs intérêts, M. de Bonald leurs idées. Ils étaient tous trois très-propres à leur rôle et conduisaient habilement à son but le parti qui dominait au début de la session dans la Chambre de 1815. Sous leur impulsion, cette Chambre eut le mérite de pratiquer énergiquement le régime constitutionnel à peine sorti, en 1814, de la torpeur de l'empire, mais elle ne sut garder dans cette œuvre nouvelle ni équité, ni apropos, ni mesure; elle voulut dominer à la fois le roi et la France. Elle fut indépendante et fière, quelquefois libérale, souvent révolutionnaire dans ses procédés envers la couronne, en même temps qu'elle était violente et contre-révolutionnaire envers le pays. C'était trop entreprendre; il fallait choisir et être ou monarchique ou populaire. La Chambre de 1815 ne fut ni l'un ni l'autre; l'esprit de gouvernement, plus nécessaire encore dans un régime libre que sous le pouvoir absolu, lui manqua complètement.

Aussi vit-on se former promptement, contre elle et dans son propre sein, une opposition qui fut bientôt populaire et monarchique à la fois, car elle défendit à la fois contre le parti dominant la couronne qu'il offensait témérairement et le pays qu'il inquiétait profondément. Et après quelques grandes luttes, soutenues des deux parts avec une énergie sincère, cette opposition, forte de l'appui de la royauté et de

la sympathie publique, conquit fréquemment la majorité et devint le parti du gouvernement. M. de Serre, M. Royer-Collard, M. Camille Jordan furent, dès l'abord, les chefs éloquents de ce parti nouveau, engagé au service de la Restauration contre la réaction. MM. Pasquier, Beugnot, Siméon, de Barante, de Sainte-Aulaire les soutenaient ardemment. La lutte s'engagea au lendemain de l'ouverture de la session; le discours du roi avait été triste et ferme dans sa judicieuse modération, l'élection presque unanime de M. Lainé à la présidence et le vote de l'adresse n'avaient pas soulevé de violents orages dans la Chambre des Députés; les tendances qui devaient bientôt s'y manifester avec emportement avaient fait leur apparition dans le projet d'adresse de la Chambre des Pairs. M. de Chateaubriand avait demandé qu'on rappelât au roi les droits de la justice. Bientôt la soif de la vengeance éclata dans la discussion des lois proposées aux Chambres par le gouvernement, les unes expressément temporaires par leur nature, comme la loi sur la suspension de la liberté individuelle et l'établissement des cours prévôtales, les autres permanentes et appartenant à la législation définitive, comme celles pour la répression des actes séditieux et pour l'amnistie. Partout les amendements proposés par les ultraroyalistes, comme on les appela bientôt, tendirent à aggraver pesamment les peines; des exceptions nombreuses à l'amnistie furent violemment réclamées. Les royalistes modérés défendirent éloquemment le projet du gouvernement. « Ce n'est pas toujours le nombre des supplices qui sauve un empire, dit M. Royer-Collard; l'art de gouverner les hommes est plus difficile et la gloire s'en acquiert à un plus haut prix.

Nous aurons assez puni, si nous sommes sages et habiles, jamais assez si nous ne le sommes pas. » M. de Serre repoussa hautement les confiscations déguisées sous le nom d'indemnités envers l'État. « Les révolutionnaires en ont fait ainsi, dit-il, ils en feraient encore ainsi s'ils saisissaient la puissance. C'est précisément parce qu'ils l'ont fait que vous ne devez pas imiter leur odieux exemple, et cela par un sens torturé d'une expression qui n'est pas franche, par un artifice qui serait tout au plus digne du théâtre. Messieurs, notre trésor peut être pauvre, mais qu'il soit pur! » Les amendements furent rejetés; seul le bannissement des régicides resta inscrit dans le projet de loi, sans que personne osât réclamer en leur faveur. « Il y a des justices divines que les pouvoirs humains ne doivent pas prévenir,

mais qu'ils ne sauraient repousser quand le cours des évènements les fait éclater[1]. »

Les exceptions à l'amnistie demeuraient assez nombreuses et assez importantes. Plusieurs des accusés avaient déjà été arrêtés, d'autres avaient réussi à s'échapper; M. Lavalette s'était lui-même constitué prisonnier. M. de Labédoyère avait été reconnu en diligence par un agent de police au moment où il allait faire ses adieux à sa femme. Dès les premiers jours d'août, il comparut à Paris devant un conseil de guerre. Son crime était notoire, comme l'influence qu'il avait exercée. La passion des ultras se déployait avec violence contre celui qu'ils regardaient comme un renégat de leur cause. Le journal *l'Indépendant*, qui prit sa défense, fut supprimé; l'accusé se défendit lui-même, plaidant noblement et simplement sa cause. « J'ai pu me tromper sur les véritables intérêts de la France, dit-il; de glorieux souvenirs, mon ardent amour de la patrie, des illusions ont pu m'égarer, mais la grandeur même des sacrifices que j'ai faits en rompant les liens les plus chers prouve qu'il n'entrait dans ma conduite aucun motif d'intérêt personnel. Je déclare que je n'ai trempé dans aucun complot qui ait précédé le retour de Napoléon; je dirai plus : je crois pouvoir affirmer qu'il n'a point existé de conspiration pour le ramener de l'île d'Elbe. » M. de Labédoyère fut condamné, et sa femme se jeta en vain aux pieds du roi. « Je connais vos sentiments et ceux de votre famille, madame, répondit-il, jamais il ne me fut plus douloureux d'avoir à prononcer un refus. » Benjamin Constant rédigea un mémoire en sa faveur. Le 19 août, le jeune général mourut avec courage, commandant lui-même le feu des soldats.

Cinq semaines plus tard, le 27 septembre, les deux frères jumeaux Faucher, tous deux généraux de la république, tous deux entraînés dans le mouvement des Cent-Jours sans avoir jamais servi l'empire, expièrent à leur tour le soulèvement qui avait eu lieu dans leur petite ville de la Réole et qu'ils avaient, disait-on, provoqué. Le ministère public, comme les magistrats, déployèrent contre eux la plus odieuse violence. Un arrêt de la cour d'Orléans condamna à mort M. Lavalette.

Un plus illustre accusé attirait alors tous les regards. Le maréchal Ney avait été arrêté le 5 août, chez l'un de ses amis qui le cachait. Une

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

arme rare, laissée par mégarde sur un meuble, l'avait trahi. « Il nous fait plus de mal en se laissant arrêter qu'il ne nous en a jamais fait, » dit Louis XVIII, par une juste prévision des maux qu'il ne sut pas détourner. Aussitôt amené à Paris, le maréchal fut traduit devant un conseil de guerre qui se déclara incompétent : l'accusé, appartenant à la Chambre des Pairs, devait être jugé par elle. La Chambre fut saisie du procès par un discours du duc de Richelieu, composé, dit-on, par M. Lainé, tristement empreint de la violence des passions qui sévissaient alors parmi les royalistes. L'acte d'accusation portait le même caractère. Ce fut le 4 décembre seulement que le maréchal comparut devant la Cour.

Les ambassadeurs des quatre grandes puissances signataires de la capitulation de Paris avaient refusé d'intervenir en faveur de l'accusé qui réclamait le bénéfice de cet acte; ce fut cependant le premier thème des défenseurs du maréchal; ils recoururent avant tout à l'article garantissant la sûreté des personnes. Le roi, ayant signé cette convention, se trouvait, dit-on, engagé par cette signature à ne point rechercher les actes passés. MM. Dupin et Berryer voulurent également faire valoir la clause qui mettait à l'abri de toute poursuite les habitants des pays cédés; le maréchal Ney était originaire de Sarrelouis. Il s'emporta lui-même contre cette argutie d'avocat. « Je suis né Français, s'écria-t-il, je veux vivre et mourir Français; je remercie mes généreux défenseurs, mais je les prie de renoncer à ma défense plutôt que de la présenter incomplète; je suis accusé contre la foi des traités, et on ne veut pas que je l'invoque. J'en appelle, comme Moreau, à l'Europe et à la postérité! »

La Cour interdit l'argumentation au sujet de la portée de la capitulation de Paris; les actes du maréchal Ney étaient notoires, l'audition des témoins pouvait seule apporter quelque espérance à l'accusé et à ses amis. La déposition du général de Bourmont lui attira une réponse du maréchal qui le transformait à son tour en coupable. Le général affirmait que depuis longtemps Ney préparait sa défection et conspirait en faveur de l'empire. « Depuis huit mois que le témoin a préparé son thème, s'écria le maréchal Ney, il a eu le temps de le bien faire. Il avait cru que je serais traité comme Labédoyère, que nous ne nous trouverions jamais en face, mais il en est autrement. Je vais au but. Le fait est que, le 14 mars, j'ai fait demander le témoin avec le maréchal Lecourbe... Il est fâcheux que Lecourbe ne soit plus,

mais je l'interpelle contre tous ces témoignages devant un tribunal plus élevé, devant Dieu qui nous entend, qui nous jugera, vous et moi, monsieur de Bourmont! Je vous ai consultés. Personne ne m'a dit : Où allez-vous? Vous allez risquer votre honneur et votre réputation pour cette cause funeste!... M. de Bourmont a réuni les troupes. Il avait un grand commandement, il pouvait me faire arrêter, j'étais seul, je n'avais pas un seul cheval de selle pour m'échapper. Quand j'ai lu la proclamation, Bourmont et Lecourbe étaient avec moi, les officiers comme les soldats se précipitaient sur nous, ils nous embrassaient, ils nous étouffaient; les officiers supérieurs sont venus dîner chez moi; j'étais sombre, et pourtant la table était gaie; voilà la vérité, monsieur de Bourmont. Vous dites que j'aurais dû prendre une carabine et charger à la tête de mes troupes, qui m'auraient suivi! J'étais encore à vingt lieues des colonnes de Napoléon, et j'avais déjà deux régiments soulevés. Est-ce vous qui auriez marché dans ces conditions-là? Je ne le crois pas, vous n'avez pas assez de caractère. »

Dépourvus du recours à la capitulation de Paris, les défenseurs du maréchal étaient désarmés; ils se rejetèrent sur l'illustration de la carrière de l'accusé et sur les services qu'il avait rendus à la France; l'argumentation du procureur général, M. Bellart, fut dure et violente. Les commissaires du roi requirent la Cour des pairs de prononcer la peine capitale contre le maréchal Ney, convaincu de haute trahison. Seul M. Lanjuinais s'abstint de répondre aux diverses questions posées à la cour; il déclara qu'il ne pouvait juger en conscience, la défense n'ayant pas été complète. Cent cinquante-neuf voix votèrent la culpabilité; le duc de Broglie, tout jeune encore et siégeant pour la première fois dans la Chambre, s'y opposa hautement : il soutint que lorsqu'une révolution a triomphé d'une manière assez complète pour devenir momentanément le gouvernement du pays, il en résulte pour les actes qui ont créé ce gouvernement une sorte de prescription qui ne permet plus de les poursuivre. Lorsqu'on en vint à l'application de la peine, dix-sept voix se rallièrent au second tour pour demander la déportation. Cinq pairs s'abstinrent. Cent trente-neuf voix prononcèrent la peine capitale. Dans le nombre de ces juges rigoureux, on comptait plusieurs maréchaux et généraux, compagnons d'armes du maréchal Ney. La fatale sentence fut prononcée le 7 décembre, à deux heures du matin.

Quelques heures plus tard, le maréchal Ney, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, écoutait dans sa prison du Luxembourg l'arrêt de sa condamnation. « Dites *Michel Ney* et bientôt un peu de poussière, » dit-il, interrompant dans l'énumération de ses titres le greffier de la cour, M. Cauchy. La maréchale et ses enfants étaient accourus ; il leur parla longtemps, consolant sa femme, qui s'évanouit à plusieurs reprises. Il feignit de croire à la possibilité d'une grâce, afin de mettre un terme à ces tristes adieux. La maréchale courut aux Tuileries ; l'audience qu'elle sollicitait lui fut refusée, « sa demande n'ayant plus d'objet ; » déjà son mari succombait sous un feu de peloton à l'entrée de la grande allée de l'Observatoire. « Soldats, droit au cœur ! » avait-il crié. Avant de commander le feu, il protesta contre le jugement qui le condamnait. « J'en appelle aux hommes, à la postérité et à Dieu ! Vive la France ! »

Ce fut en 1815, au milieu des passions que soulevaient les grands procès politiques, la faiblesse et le tort du roi et du gouvernement de se laisser entraîner par les emportements du parti sous lequel ils pliaient tout en lui résistant. « Il y avait assurément de graves motifs pour laisser à la justice légale son libre cours : il importait que des générations formées dans les vicissitudes de la révolution et dans les triomphes de l'empire apprissent par d'éclatants exemples que la force et le succès du moment ne décident pas de tout, qu'il y a des devoirs inviolables, qu'on ne se joue pas impunément du sort des gouvernements et du repos des peuples et qu'à ce jeu terrible les plus puissants, les plus célèbres risquent leur honneur et leur vie. Mais une autre grande vérité devait entrer en balance et peser fortement sur la décision dernière. L'empereur Napoléon avait duré longtemps et avec éclat, accepté et admiré de la France et de l'Europe, soutenu par le dévouement d'un grand nombre d'hommes, armée et peuple. Les idées de droit et de devoir, les sentiments de respect et de fidélité étaient confus et en conflit dans bien des âmes. Il y avait là comme deux vrais et naturels gouvernements en présence, et bien des esprits avaient pu, sans perversité, se troubler dans leur choix. Le roi Louis XVIII et ses conseillers pouvaient à leur tour, sans faiblesse, tenir compte de cette perturbation morale. Le marécha Ney gracié et banni après sa condamnation par des lettres royales gravement motivées, c'eût été la royauté s'élevant comme une digue, au-dessus de tous, amis ou ennemis, pour arrêter le flot du sang, et la réaction

de 1815 eût été domptée et close aussi bien que les Cent-Jours [1]. »

Le roi Louis XVIII ne sut pas saisir cette occasion de placer la clémence à côté de la justice, et de déployer au-dessus d'une tête condamnée cette grandeur de l'esprit et du cœur qui a aussi sa force pour fonder le pouvoir et commander la fidélité. La passion de vengeance qui avait saisi le parti royaliste ne se tint pas encore pour

LE DUC DE BROGLIE

satisfaite. Le pourvoi de M. Lavalette avait été rejeté, quelques jours après l'exécution du maréchal Ney. Étranger à toute fonction publique sous la première restauration, il n'avait trahi aucun serment en servant l'empereur Napoléon ; il était cependant condamné à mort, et les plus odieuses colères étaient soulevées contre lui. A la suggestion de M. Decazes, le duc de Richelieu conseilla à Madame la duchesse d'Angoulême de demander sa grâce au roi, tout prêt à l'accorder.

1 *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

Personnellement et par instinct Madame était disposée à réclamer cette faveur; ses amis s'y opposèrent. Le maréchal Marmont multiplia vainement ses efforts pour obtenir une grâce que Mme Lavalette sollicita à genoux; le condamné demandait à mourir sous les balles des soldats au lieu de monter sur l'échafaud, sa requête fut repoussée. Ses amis conçurent alors le projet de le faire évader.

Le 20 décembre, Mme Lavalette arriva à cinq heures en chaise à porteurs à la prison de la Conciergerie pour y dîner comme de coutume avec son mari; elle était accompagnée par sa fille et par une vieille femme de chambre. A sept heures, couvert des vêtements de sa femme, appuyé sur l'épaule de sa fille, le visage caché dans son mouchoir comme pour dissimuler ses larmes, le condamné sortit de sa prison; il traversa les salles du Palais de Justice et les postes de gendarmerie; un moment arrêté à la porte de sortie par l'absence des porteurs, il monta dans la chaise et fut conduit à la rue de Harlay, où l'attendait un de ses amis avec un cabriolet. Caché pendant quinze jours au ministère des affaires étrangères chez M. Bresson, chef de la comptabilité, il fut enfin conduit hors de France par un officier anglais, sir Robert Wilson, généreusement dévoué au salut des prisonniers politiques [1]. Il devait vieillir dans l'exil, accablé par la souffrance qui détruisit sa vie et ses forces. Les émotions qu'avait subies sa femme altérèrent sa raison. La colère des *ultras* au sujet de l'évasion de M. Lavalette fut si violente, qu'ils en firent l'objet d'une interpellation contre le ministère devant la Chambre des Députés. Les propos des salons étaient odieux. « Ah! petite scélérate! » disait une femme en général douce et bonne en parlant de Mlle Lavalette, complice de l'évasion de son père. La pauvre enfant ne put rester dans le couvent où elle était élevée, plusieurs familles ayant menacé dans ce cas de retirer leurs filles. « On dit qu'on le fait languir, avaient dit quelques personnes en parlant du long intervalle qui s'était écoulé entre l'arrestation du maréchal Ney et le moment de son procès; on nous fait languir aussi. — Pense-t-on que deux têtes nous suffisent pour expier l'attentat du 20 mars? »

Le sentiment public en France n'était pas d'accord avec ce dérèglement de violence, et ce fut avec une satisfaction sincère qu'il accueillit l'acquittement des généraux Drouot et Cambronne, comme la commu-

1. Sir Robert subit à son tour un procès à ce sujet.

ÉVASION DE LAVALETTE

tation de peine accordée par le roi aux généraux Boyer. Debelle, Travot et à l'amiral Linois. Deux mois avant l'exécution du maréchal Ney, le compagnon de ses plus brillants faits d'armes, Joachim Murat, naguère roi de Naples, avait succombé comme lui sous un feu de peloton (13 octobre 1815); plus heureux que Ney, malgré des fautes plus graves encore, il ne dut pas la mort à des balles françaises. Bercé du vain espoir de recouvrer son royaume, il avait projeté un débarquement sur les côtes de Calabre : il fut entraîné à prendre terre au port du Pizzo; trahi par le capitaine de son navire, il fut arrêté, les hommes qui l'accompagnaient furent tués ou faits prisonniers. Condamné à mort par un conseil de guerre, il fut fusillé dans une cour du fort. « J'ai trop souvent bravé la mort pour la craindre, » dit-il, lorsqu'on voulut lui bander les yeux. Ces héros de tant de batailles étaient jeunes encore. Ney avait quarante-sept ans, Murat n'avait pas atteint sa quarante-cinquième année.

L'ère des procès politiques n'était pas encore finie; les généraux Lefebvre-Desnouettes, Drouet d'Erlon, Lallemand furent condamnés par contumace, le général Chartran fut exécuté, le général Mouton-Duvernet, caché depuis plusieurs mois à Montbrison chez M. de Meaux, royaliste ardent, se livra lui-même en voyant son protecteur menacé; il fut exécuté le 27 juillet 1816. Quelques mois auparavant (mai 1816), l'imagination déréglée du général Donnadieu qui commandait à Grenoble avait attribué une importance illusoire à une conspiration dirigée par Paul Didier, ancien constitutionnel ballotté de parti en parti, et qui semblait comploter par un besoin naturel d'intrigue plutôt que dans un but bien déterminé; il parlait tantôt de Napoléon II, tantôt du duc d'Orléans comme du souverain qu'il voulait donner à la France, et son principal projet paraissait être une attaque à main armée contre Grenoble. Un commencement d'exécution fut bientôt étouffé par la police de la ville, qui était en éveil depuis quelques jours. Six hommes furent tués parmi les insurgés; le général écrivit à Paris dans un transport d'excitation : « Vive le roi! Je n'ai que le temps de dire à Votre Excellence que les troupes de Sa Majesté se sont couvertes de gloire. A minuit les montagnes étaient éclairées par les feux de la rébellion dans toute la province. La ville a été attaquée sur tous les points à la fois. Je ne saurais trop faire l'éloge de la brave légion de l'Isère et de son digne colonel. Déjà plus de soixante scélérats se trouvent en notre pouvoir; un bien plus grand nombre est attendu.

La cour prévôtale va en faire une prompte et sévère justice. On évalue le nombre des brigands qui ont attaqué la ville à quatre mille. »

L'exagération des détails était flagrante, elle ne suffit malheureusement pas à éclairer le gouvernement, irrité et inquiet. Le général et le préfet, qui rivalisaient de zèle, avaient déjà mis Grenoble en état de siège; ils furent revêtus des pouvoirs les plus étendus, et le ministère crut devoir refuser la grâce de quelques-uns des accusés, sollicitée par les hommes les plus considérables de la ville. Vingt-cinq insurgés furent exécutés; leur chef, Paul Didier, périt sur l'échafaud le 10 mai. Lorsque la vérité se fit enfin jour sur la gravité du danger qui avait menacé Grenoble, la réaction de l'opinion publique fut si forte, qu'on accusa M. Decazes d'avoir combiné avec le général Donnadieu un simulacre d'insurrection. D'autres conspirations témoignaient cependant d'une redoutable fermentation dans les esprits. A Paris, un complot populaire coûta la vie à ses trois principaux chefs, Plaignier, Carbonneau et Tolleron, pauvres ouvriers égarés par de folles espérances. Dans la Sarthe, dans la Somme, l'échafaud fut également dressé. L'agitation restait grande sur tous les points. Les journaux la fomentaient avec passion. Dans le sein même du cabinet, l'union n'était pas complète : le duc de Richelieu, sans cesse contrarié par la bizarre indépendance de M. de Vaublanc, ministre de l'intérieur, demanda et obtint qu'il fût remplacé par M. Lainé; en même temps, et pour donner une satisfaction aux royalistes, M. Barbé-Marbois, qui leur déplaisait, fut écarté du ministère de la justice; le chancelier, M. Dambray, reprit les sceaux. Après une discussion prolongée, mais sans résultat, de la loi électorale et le vote fort disputé du budget, la Chambre termina sa première session, le 29 avril 1816. Elle se séparait toujours ardente et animée, inquiète cependant de l'avenir et du parti d'opposition modérée et monarchique qu'elle voyait croître dans son sein. A sa tête se plaçaient chaque jour plus clairement ceux qu'on a honorés alors du nom de doctrinaires, hardiment et honnêtement voués à la reconstruction de la société nouvelle sur des bases solides et larges, sans animosité contre l'ancien régime, sans faiblesse pour les théories révolutionnaires, et faisant à leur pays cet honneur de le croire capable d'apprendre à se gouverner et à sortir du chaos en marchant vers la lumière. M. Royer-Collard était leur véritable chef; à ses côtés combattait M. de Serre.

Ce fut en 1816 l'honneur de M. Decazes de comprendre et de tenter

le premier effort nécessaire pour échapper au chaos. La scission allait chaque jour s'aggravant entre la Chambre et le pays ; il sentit que la dissolution était indispensable, et il entreprit de gagner à cette pensée le duc de Richelieu, M. Lainé et le roi lui-même ; il demanda à ses amis, entre autres à M. Guizot, rentré depuis peu au Conseil d'État comme maître des requêtes, des notes dont il appuyait souvent ses raisonnements. Les inquiétudes répandues dans le corps diplomatique servaient également sa cause. « Si les ultras arrivent au pouvoir, comme l'annonce hautement M. le comte d'Artois, écrivaient les ambassadeurs, le ministère ne durera pas un mois ; mais, en attendant qu'il tombe, il aura agité le pays, mis en danger la monarchie, et rendu impossible l'accomplissement des engagements pris par la France à l'égard des puissances étrangères. »

Le roi prit son parti. Il avait longtemps hésité, et ses hésitations étaient naturelles. Comment dissoudre la première Chambre hardiment royaliste qui se fût réunie depuis vingt-cinq ans, une Chambre qu'il avait lui-même qualifiée d'*introuvable*, et dans laquelle il comptait tant et de ses plus anciens amis ? Cependant la Chambre avait été plus d'une fois envers lui irrévérente et presque dédaigneuse, comme eût pu l'être une assemblée révolutionnaire. Elle insultait souvent la charte et la menaçait quelquefois ; la charte était l'œuvre du roi, il la tenait pour sa gloire et se croyait obligé de la défendre. Le mercredi 14 août, à la fin du conseil, le roi arrêta ses ministres prêts à sortir : « Messieurs, dit-il, le moment est venu de prendre un parti à l'égard de la Chambre des Députés ; il y a trois mois, j'étais décidé à la rappeler ; c'était encore mon avis il y a un mois ; mais tout ce que j'ai vu, tout ce que je vois tous les jours, prouve si clairement l'esprit de faction qui domine cette Chambre, les dangers dont elle menace et la France et moi sont si évidents, que mon opinion a complètement changé. De ce moment vous pouvez regarder le Chambre comme dissoute. »

Le roi avait ordonné le secret, qui fut exactement gardé ; le 5 septembre, à onze heures et demie du soir, le duc de Richelieu informa Monsieur que l'ordonnance de dissolution était signée et serait le lendemain au *Moniteur ;* la porte du roi était fermée, et la colère de Monsieur dut attendre jusqu'au lendemain pour s'exhaler vainement. Le préambule annonçait que le roi s'était décidé à revenir purement et simplement au texte primitif de la charte : « Nous nous sommes con-

vaincu, disait Louis XVIII, que les besoins et les vœux de nos sujets se réunissaient pour conserver intacte la charte constitutionnelle, base du droit public de la France et garantie du repos général; nous avons en conséquence jugé nécessaire de réduire la Chambre des Députés au nombre déterminé par la charte et de n'y appeler que des hommes de l'âge de quarante ans. » La nouvelle Chambre des Députés était convoquée pour le 4 novembre.

L'explosion de la joie publique fut vive et générale. La colère des ultras égalait la satisfaction des hommes modérés. « Tout ce qui depuis longtemps avait l'habitude de crier : Vive le roi ! garda le silence. Tout ce qui gardait le silence se mit à crier : Vive le roi ! » dit M. de Montlosier dans son livre *De la monarchie française*. « La France respire, la charte triomphe et le roi règne, » écrivit M. de Lally-Tollendal à M. Decazes. Les instructions données par celui-ci aux préfets étaient aussi modérées que sages. Il les résumait lui-même en disant : « Soit qu'on vienne au roi par la charte ou à la charte par le roi, on sera également bien venu. » Dans l'ensemble, les élections répondirent à cet honnête et patriotique appel. Le gouvernement passait désormais entre les mains des hommes d'opinions modérées qu'on est convenu de désigner sous le nom de *centre*. La charte avait posé les bases du régime constitutionnel dans leurs grands et principaux traits; il s'agissait désormais de les définir et d'en régler l'application dans les détails.

La discussion de la loi électorale absorba presque entière la session de 1816. « J'ai adopté tous les principes de ce projet, écrivit M. Lainé à M. Guizot quelques jours avant l'ouverture des débats : la concentration du droit de suffrage, l'élection directe, le droit égal des électeurs, leur réunion dans un seul collège par département; je crois vraiment que ce sont les meilleurs : j'ai pourtant encore sur quelques-unes de ces questions bien des perplexités d'esprit et bien peu de temps pour en sortir. Aidez-moi à préparer l'exposé des motifs. » La loi, présentée par le ministère et violemment attaquée par le côté droit, avait un double but : mettre un terme au régime révolutionnaire, mettre en vigueur le régime constitutionnel. Les principes sur lesquels reposait cette loi ont valu à la France trente années d'un gouvernement régulier et libre, à la fois soutenu et contrôlé sérieusement. Ballottés depuis lors sur le sol mouvant du suffrage universel, nous nous retournons avec un regret respectueux vers ce port tranquille dont la tem-

pête de 1848 nous a fait sortir, sans que d'autres tempêtes nous en aient encore rapprochés.

La loi sur le recrutement succéda à la loi électorale, sage et puissante conception du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, qui avait remplacé au ministère de la guerre le duc de Feltre; l'armée détruite se réorganisa sur des bases nouvelles et fortes. Le maréchal posa dès l'abord le principe que toutes les classes de la nation étaient appelées à concourir à la formation de l'armée, sans entrer, comme le faisait dès lors l'Allemagne, dans la voie du service militaire obligatoire pour tous. Cette pensée avait habituellement été étrangère à l'organisation des armées françaises, elle devait nous être imposée par des revers alors imprévus. Devant l'égalité établie dans la nation militaire par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, ceux qui y entraient par le dernier rang avaient le droit de monter au premier, une part leur était assurée par le mouvement ascendant des rangs moyens. Ceux qui aspiraient à y entrer par un échelon plus élevé étaient tenus d'abord de prouver par le concours un mérite déjà acquis, puis d'acquérir par de fortes études l'instruction spéciale de leur état. Les obligations imposées et les droits reconus à tous étaient garantis par la loi.

C'est l'épreuve suprême des législateurs que le long résultat de leurs œuvres; plus d'un y a succombé, d'autres n'ont pas eu le temps de faire l'expérience des mérites ou des défauts de leurs conceptions. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr a créé pour la France une armée forte et fidèle, conservant religieusement le souvenir des gloires passées, animée d'un esprit sérieusement militaire. D'autres circonstances ont affaibli cette salutaire influence, et nous avons recueilli les fruits amers du relâchement qui s'était introduit, sous le second empire, dans les mœurs comme dans l'organisation intérieure de l'armée. Lorsque, au début de la session de 1818, l'illustre guerrier vint lui-même à la tribune défendre à la fois la nouvelle armée qu'il voulait créer et l'ancienne armée qu'il voulait rattacher à la nouvelle comme une réserve glorieuse, il émut la Chambre par son grave et ferme langage, en lui rappelant les souffrances des soldats naguère douloureusement licenciés. Son discours assura le vote de la loi.

Les élections de 1816 et les renouvellements partiels de la Chambre y avaient ramené des éléments qui existaient à peine dans celle de 1815; la gauche y était brillamment représentée; MM. de La Fayette, Benjamin Constant et Manuel attaquèrent les lois sur la presse, qui

furent présentées par le cabinet dans la session de 1818. Le ministère avait subi diverses modifications : M. Pasquier avait remplacé, comme garde des sceaux, M. Dambray; il fut à son tour remplacé par M. de Serre : ce fut celui-ci qui présenta les projets de loi qui faisaient cesser le régime d'exception sous lequel la presse vivait depuis trois ans, et qui en réglaient désormais les droits comme les obligations. M. de Serre a laissé à ceux qui l'ont entendu l'impression d'une éloquence incomparable dans un temps éloquent. « Il soutenait les principes généraux en magistrat qui les applique, non en philosophe qui les explique. Sa parole était profonde et point abstraite, colorée et point figurée, son argumentation était de l'action. Aussi puissant dans l'improvisation qu'après la méditation, quand il avait surmonté un peu d'hésitation et de lenteur au premier moment, il marchait à son but d'un pas ferme et pressé, en homme ardemment sérieux qui ne recherche nullement un succès personnel et ne se préoccupe que de faire triompher sa cause en communiquant à ses auditeurs son sentiment avec sa conviction[1]. »

Pour la première fois, pendant la discussion sur les lois de la presse, M. Guizot monta, en qualité de commissaire du roi et pour défendre quelques articles du projet, à cette tribune de la Chambre des Députés qui devait lui devenir si familière. Son âge ne lui permettant pas encore de faire partie de l'assemblée, il prenait une part active et ardente aux discussions qui se soutenaient en dehors des Chambres, par la polémique des journaux. Amis indépendants du gouvernement qu'ils gênaient parfois tout en le défendant, les doctrinaires soutenaient éloquemment leurs idées dans *le Globe*, *le Courrier*, *les Archives philosophiques et politiques*, *la Revue française*. Animés des plus nobles espérances dans l'avenir et chaque jour engagés plus avant dans l'arène, ils apportaient dans la lutte un dévouement égal à leur orgueil, et un orgueil qui pour la plupart d'entre eux dépassait leur ambition.

Leur influence avait grandi et devenait plus directe et plus efficace au moment où les lois sur la presse furent portées devant les Chambres. La Chambre, alors renouvelée par cinquième, avait vu de nouveaux membres s'ajouter à l'opposition; les ultras s'agitaient, conspirant à leur tour dans une petite réunion qui prit du lieu de ses

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

séances le nom de *Terrasse du bord de l'eau*. Des notes secrètes rédigées par M. de Vitrolles furent adressées aux puissances étrangères les avertissant des dangers qui menaçaient la Restauration et de l'impossibilité qu'éprouverait la France de tenir envers elles ses engagements si elle retombait aux mains des révolutionnaires. La culpabilité de cette communication était d'autant plus flagrante que déjà plusieurs améliorations avaient été apportées à notre situation vis-à-vis des puissances alliées : l'armée d'occupation avait été réduite, un forfait avait été accepté pour le payement des contributions de guerre, et le duc de Richelieu se préparait à se rendre au congrès d'Aix-la-Chapelle dans l'espoir d'obtenir la complète libération du territoire. M. de Vitrolles fut rayé du Conseil privé (24 juillet 1818). Déjà en 1816, et pour son livre de *la Monarchie selon la Charte*, dans lequel il avait personnellement offensé le roi, M. de Chateaubriand avait été effacé de la liste des ministres d'Etat

M. de Richelieu réussit à Aix-la-Chapelle et il eut cette joie de revenir à Paris porteur de la convention signée le 9 octobre dans le congrès et qui stipulait pour le 30 novembre la retraite de toutes les troupes étrangères. Les délais accordés à la France pour ses payements étaient doublés; cependant les alliés avaient constaté leur union par un protocole destiné à la perpétuer, et l'empereur Alexandre, instruit par M. Pozzo qui l'avait rejoint au congrès, prémunit M. de Richelieu contre les dangers qui menaçaient le gouvernement du roi. Tous accusaient la loi électorale, le duc de Richelieu se faisait fort de la modifier; il arriva à Paris dans cette pensée le 28 novembre 1818.

La loi électorale était injustement attaquée et les inconvénients qui résultaient de son application découlaient inévitablement de la lutte violente des partis également ardents et inexpérimentés. Le duc de Richelieu rencontra dans le sein même de son cabinet une opposition qu'il ne put vaincre; il se décida à rompre avec M. Decazes, devenu comte et membre de la Chambre des Pairs. Celui-ci se retira d'abord devant l'emportement du côté droit, mais M. de Richelieu ayant vainement cherché à former un cabinet, M. Decazes devint le ministre dirigeant à la tête d'une majorité affaiblie et divisée, en face des ultras de plus en plus irréconciliables, et de la gauche plus nombreuse et plus animée que par le passé. L'entreprise était au-dessus de ses forces, et toute l'éloquence de M. de Serre, devenu garde des sceaux, ne pouvait suffire à la soutenir.

Seul il représentait dans le gouvernement les amis dont il devait prochainement se séparer avec éclat. M. Decazes pressa M. Royer-Collard d'entrer dans le cabinet, celui-ci hésita, accepta un moment, puis enfin refusa. « Vous ne savez pas ce que vous feriez, dit-il à M. Decazes; ma façon de traiter les affaires ne serait pas du tout la vôtre. Vous éludez les questions, vous les tournez, vous gagnez du temps. Moi, je voudrais les aborder de front, les attirer sur la place publique et les éventrer devant tout le monde : je vous compromettrais au lieu de vous aider [1]. » M. Royer-Collard avait raison. Il était plus propre à conseiller et à contrôler le pouvoir qu'à le manier : c'était un grand spectateur et un grand critique plutôt qu'un grand acteur politique. Le général Dessoles était devenu ministre des affaires étrangères, et le baron Louis ministre des finances. La loi électorale resta encore intacte.

Elle était destinée à subir bientôt de nouvelles attaques, car l'existence toujours précaire du ministère ne devait pas durer longtemps. « C'était dans l'arène parlementaire un cabinet brillant avec droiture et dans le pays un gouvernement loyalement constitutionnel. Mais il avait plus d'éclat oratoire que de force politique, et ni ses soins pour les personnes, ni ses succès de tribune ne suffisaient à rallier le grand parti de gouvernement que sa formation avait divisé. La discorde éclatait entre les Chambres elles-mêmes : la Chambre des Pairs accepta la proposition du marquis Barthélemy pour la réforme de la loi des élections. Les attaques du côté droit comme du côté gauche restaient plus efficaces pour ébranler le pouvoir que les victoires de celui-ci pour l'affermir. La constante faveur du roi soutenait avec inquiétude un ami dont il prévoyait tristement les échecs. Deux évènements funestes, l'un préparé de longue main par le *comité directeur* des affaires de la gauche, l'autre imprévu pour tous, portèrent au ministère de M. Decazes le coup fatal. M. Grégoire, naguère évêque constitutionnel régicide par son approbation de la condamnation de Louis XVI, sénateur sous l'empire, à la fois pieux et révolutionnaire à travers toutes les phases de son existence, fut élu à la Chambre des Députés par le collège de Grenoble (11 septembre 1819) et, le 13 février 1820, M. le duc de Berry fut assassiné par Louvel au sortir de l'Opéra.

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

L'élection de M. Grégoire ne devait pas tarder à être invalidée par la Chambre elle-même; elle n'en parut pas moins un signe des temps et causa une vive inquiétude, non-seulement en France aux esprits modérés qui se préoccupaient des progrès de la réaction vers la gauche, mais en Europe, parmi les souverains et les ministres menacés chez eux par la révolution. Des soulèvements avaient eu lieu en

LE DUC DE BERRY

Angleterre, et le Parlement avait voté des lois de répression. La fermentation démocratique augmentait chaque jour en Allemagne; un célèbre écrivain dramatique, Auguste Kotzebue, accusé de trahir la cause nationale, avait été assassiné, le 28 mars 1819, par un fanatique nommé Charles Sand, qui s'écria en frappant sa victime : « O Dieu, je te rends grâce de m'avoir permis d'achever cette action! » La Prusse et l'Autriche s'unirent pour réprimer les progrès du mal. Elles ne laissèrent pas ignorer à Paris les craintes que leur inspirait l'état de la France, toujours destinée à assurer ou à troubler le repos

du monde. Le roi penchait désormais vers les réformes proposées dans la loi électorale. « Eh bien, mon frère, vous voyez où l'on vous mène? » avait dit le comte d'Artois, qui depuis longtemps s'abstenait de parler politique dans le cercle royal. « Oui, mon frère, et j'y pourvoirai, » répondit Louis XVIII. Un projet de loi sur la *législature* fut préparé par M. de Serre, avec le concours du duc de Broglie.

D'autres causes d'agitation troublaient en même temps les esprits; c'était, depuis les premiers jours de la Restauration, l'effort constant des catholiques ardents de rétablir entre l'Église et l'État les rapports qu'ils jugeaient nécessaires à l'indépendance et à la dignité du clergé. Une tentative avait été faite à Rome pour modifier dans ce sens le Concordat de 1801; les négociations, mal engagées, avortèrent, et le Concordat nouveau, un moment accepté en 1817, fut abandonné en 1819. Presque en même temps, et malgré l'influence prépondérante qu'il exerçait sur le grand conseil de l'instruction publique, M. Royer-Collard donna sa démission de la présidence, inquiet, disait-on, des tendances hostiles à l'Université qu'il surprenait chez le pouvoir. « Nous périrons, c'est une solution! » répondit-il à M. Decazes qui cherchait à le rattacher au gouvernement. Le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, le général Dessoles et le baron Louis refusèrent de porter la main sur la loi électorale. Le duc de Richelieu n'avait pas consenti à se charger de la formation d'un nouveau cabinet; M. Pasquier, M. Roy et M. de la Tour-Maubourg remplacèrent dans le conseil les ministres sortants; M. Decazes en devint le président.

Plus que jamais le cabinet manquait de force et d'unité, plus que jamais il était attaqué par tous les partis, abandonné par une fraction des doctrinaires, soutenu par les plus jeunes et les plus ardents, qui lui inspiraient des mesures d'apaisement et de libéralisme. Sept des pairs exclus après les Cent-Jours furent réintégrés; le maréchal de Grouchy et le général Gilly furent compris dans l'amnistie. Le duc de Rovigo, jugé par contumace, fut acquitté. Le projet de loi électorale restait en suspens par suite de la maladie de M. de Serre. Ce qu'on en connaissait ou ce qu'on en devinait excitait violemment l'irritation de la gauche, bien servie jusqu'alors par la loi du 5 février 1817; le cabinet était entré en pourparlers avec les chefs de la droite, et paraissait disposé à leur faire d'importantes concessions, lorsque, le 13 février (1820) au soir, le bruit se répandit dans Paris que le duc de Berry, reconduisant sa femme à sa voiture au sortir de l'Opéra, avait été

frappé d'un coup de poignard comme il rentrait dans la salle. La princesse avait entendu le cri du blessé, elle s'était élancée de la voiture aussitôt et avait été couverte du sang de son mari. Deux fois elle avait vainement espéré un enfant; quelques mois auparavant elle avait donné le jour à une fille; de nouvelles joies maternelles lui étaient promises, lorsque au son d'une musique joyeuse elle reçut dans ses bras le corps inanimé du duc. Les premiers soins laissèrent peu d'espérances. Déjà autour de la couche du mourant couraient des bruits sinistres et d'inconcevables soupçons. La douleur et l'empressement de M. Decazes, comme chef du cabinet, excitaient une défiance visible; l'interrogatoire de Louvel, qui déclara avoir agi de lui-même et sans aucun complice, ne calma pas l'irritation. Le prince fit ses adieux à ceux qui l'entouraient, réclamant du roi la grâce de *l'homme* qui l'avait frappé. La duchesse de Berry, égarée par le désespoir, demandait à retourner en Sicile. Le roi Louis XVIII ferma lui-même les yeux de ce neveu, qu'il appelait son fils.

L'orage éclata dans les Chambres avant qu'elles fussent officiellement informées de la mort du duc de Berry. M. Clausel de Coussergues, membre de la cour de cassation et royaliste fanatique, s'élança à la tribune, vêtu de deuil. « Messieurs, s'écria-t-il, il n'y a point de loi qui fixe le mode d'accusation des ministres, mais il est de la nature d'une telle délibération qu'elle ait lieu en séance publique. Je propose à la Chambre de porter un acte d'accusation contre M. Decazes, ministre de l'intérieur, comme complice de l'assassinat de Monseigneur le duc de Berry, et je demande à développer ma proposition. » Des cris presque unanimes imposèrent silence à l'orateur, mais la semence était jetée dans les esprits; une proposition d'adresse au roi, faite par M. de la Bourdonnaye, cachait les mêmes accusations sous des formes plus modérées. Le général Foy protesta. « Qu'il soit seulement question, dit-il, des pleurs que nous versons tous sur un prince regretté de tous les Français, regretté surtout par les amis de la liberté, parce qu'ils savent bien qu'on se prévaudra de cet affreux attentat pour chercher à détruire les libertés et les droits que la sagesse du monarque a reconnus et consacrés. »

Ce fut le premier et juste instinct du roi Louis XVIII de se sentir menacé par l'odieuse attaque dirigée contre son ministre. « Les royalistes me portent le dernier coup, dit-il; ils savent que le système de M. Decazes est aussi le mien, et ils l'accusent d'avoir assassiné

mon neveu Ce n'est pas la première calomnie qu'ils lancent contre moi. Je veux sauver notre pays sans les *ultras*, s'il est possible. Cherchons une majorité en dehors des amis de M. Clausel et de M. de la Bourdonnaye. » A la Chambre des Députés, M. de Sainte-Aulaire, beau-père de M. Decazes, entendant M. Clausel de Coussergues répéter à peu de chose près sa dénonciation de la veille, s'écria : « Je ne m'oppose pas à ce que la proposition de M. Clausel soit consignée au procès-verbal, je me borne à demander que la réponse que j'y fais y soit aussi consignée. Cette réponse ne sera pas longue; je lui dirai seulement : Vous êtes un calomniateur! »

Le courant des passions excitées était trop violent pour céder aux sages désirs du monarque et aux patriotiques efforts des hommes sensés. Des projets sinistres s'agitaient dans les bas-fonds de la droite : on osa proposer au duc de Bellune d'user de violence à l'égard du président du conseil, s'il persistait à conserver le pouvoir; dans les Chambres, les deux oppositions, également animées, se déchaînaient contre les mesures suspensives de la liberté individuelle et de la liberté de la presse qui avaient été aussitôt proposées par le ministère. L'adoption en était indispensable pour le gouvernement; le centre gauche ne consentait à l'appuyer qu'au prix de l'abandon de la nouvelle loi électorale. « Il faut que les ultras aient une fois le pouvoir, disait Royer-Collard, ils ne le garderont pas trois mois; que dis-je? ils ne monteront pas trois fois à la tribune. C'est une épée de Damoclès suspendue sur nos têtes et dont il faut faire évanouir le danger. »

Une fois en possession du pouvoir, les ultras devaient le conserver plus longtemps et en user avec plus de vigueur que ne l'avait prévu M. Royer-Collard. M. Decazes cependant ne pouvait pas se méprendre sur les dangers de la situation qui lui était faite, et il demanda au roi l'autorisation de se retirer. Les royalistes ne se lassaient pas de répéter qu'une seule victime leur était nécessaire, et qu'ils étaient prêts à appuyer le duc de Richelieu. Celui-ci persistait à demeurer dans la retraite; le roi refusait d'intervenir. « J'ai trop de fois réclamé en vain le concours de M. de Richelieu, dit-il, ma dignité ne me permet pas de recommencer. » La violence des journaux allait croissant contre le président du conseil, et les menaces contre sa liberté et sa vie devenaient plus sérieuses. M. de Vitrolles en prévint Monsieur. « Dans l'intérêt du roi comme dans celui de la monarchie, dit-il,

LE ROI LOUIS XVIII FERMA LUI-MÊME LES YEUX DE CE NEVEU, QU'IL APPELAIT SON FILS

mieux vaudrait une retraite volontaire qu'une chute déterminée par la violence. » Monsieur se rendit chez le roi, accompagné par la duchesse d'Angoulême, insistant vivement pour l'abandon du favori. « Nous vous faisons cette demande pour éviter un nouveau crime, » dit enfin Madame, « Ah! s'écria le roi, je braverai les poignards, et il y a plus loin qu'on ne croit du fer d'un assassin au cœur d'un honnête homme. » « Ah! sire, reprit Madame, ce n'est pas, grâce à Dieu, sur Votre Majesté que portent nos craintes, mais sur une personne qui lui est chère. « Je défie le crime pour mon ami comme pour moi, » répondit fièrement Louis XVIII. M. Decazes, qui survint quelques instants plus tard, obtint cependant la permission de se retirer; M. de Richelieu céda à des instances qui lui furent apportées au nom du monarque. Monsieur voulut avoir sa part dans la décision; il se rendit chez M. de Richelieu, qui était souffrant. « Je ne vous demande qu'une chose au monde, dit-il : un homme de plus, c'est vous; un homme de moins, c'est M. Decazes. Composez votre ministère de qui et comme bon vous semblera, et soyez certain que j'approuverai tout, que j'appuierai tout. Votre politique sera la mienne et je serai votre premier soldat. »

Monsieur promettait pour lui-même et pour son parti plus qu'il ne pouvait et devait tenir; le duc de Richelieu le pressentait, lorsqu'il se vit contraint d'accepter de nouveau le pouvoir. Comblé des faveurs royales, le nouveau *duc Decazes*, ministre d'État, membre du conseil privé, partit pour Londres en qualité d'ambassadeur. Le duc de Richelieu s'étant refusé à prendre un portefeuille, on eut quelque peine à trouver un ministre de l'intérieur. Le comte Siméon fut enfin appelé à cette charge difficile. Avocat au barreau d'Aix avant la Révolution, déporté au 18 fructidor, il avait été conseiller d'État sous l'Empire. Nommé représentant pendant les Cent-Jours et depuis lors membre de la Chambre des Députés, il avait traversé tous les régimes avec une complaisance tranquille qui ne promettait point de force au gouvernement qu'il consentait à servir. M. Mounier, fils du célèbre constituant, remplaça M. Guizot à la direction de l'administration départementale et communale, dont celui-ci avait été chargé par M. Decazes.

Les premiers actes du ministère permirent bientôt de juger quelle serait la direction de sa politique. M. de Serre, toujours absent, mais résolu à soutenir le duc de Richelieu de toute son influence et de

l'éclat renouvelé de sa parole, avait conservé beaucoup d'irritation contre ses anciens amis, demeurés ceux de M. Decazes. « C'est M. Royer-Collard et ses amis, écrivait-il au ministre tombé, c'est leur intraitable orgueil qui vous a fait le plus de mal et qui vous a précipité en vous mettant à la discrétion des ultras. » Il s'empressa de satisfaire sur-le-champ ses rancunes et ses craintes : MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Barante et Guizot furent rayés de la liste du Conseil d'État. « J'attendais votre lettre, répondit M. Guizot au garde des sceaux; j'avais dû la prévoir et je l'avais prévue quand j'ai manifesté hautement ma désapprobation des actes et des discours du ministère. Je me félicite de n'avoir rien à changer dans ma conduite Demain comme hier, je n'appartiendrai qu'à moi-même, et je m'appartiendrai tout entier. » M. Decazes travailla vainement à rapprocher ses amis du gouvernement.

Le déchaînement de la violence royaliste n'avait pas cessé contre lui avec sa chute; depuis longtemps ennemi du duc Decazes, M. de Chateaubriand osa écrire dans le *Conservateur* cette phrase tristement célèbre : « Ceux qui luttaient encore contre la haine publique n'ont pu résister à la douleur publique; nos larmes, nos gémissements, nos sanglots ont étonné un imprudent ministre, les pieds lui ont glissé dans le sang, il est tombé. » On mesurait l'importance de la victoire des ultras à leurs attaques passionnées contre les libéraux. « L'assassinat du duc de Berry, écrivait M. Charles Nodier dans *le Drapeau blanc*, est une clause de l'ordonnance du 5 septembre. On demande si le couteau qui a tué le duc de Berry s'appelait un poignard, un tire-point, un tranchet; je l'ai vu : cet instrument s'appelait une idée libérale. »

Pendant que s'instruisait le procès de l'assassin dont le crime avait été l'occasion et non l'origine du débordement des passions politiques, la discussion sur les lois d'exception excitait dans les Chambres de violents orages qui retentissaient au dehors, créant dans Paris et jusques dans les départements une agitation toujours croissante. Honnêtement mais inutilement désireux de maintenir une ligne de conduite modérée, le gouvernement penchait de plus en plus vers la droite et se sentait chaque jour plus habilement et vivement attaqué par les libéraux. « Lors même que les ministres se sont parfois égarés, disait M. Benjamin Constant, les représentants de la nation ont marché dans la ligne constitutionnelle; voulez-vous en sortir? Voulez-vous

rentrer dans les lois d'exception? La Convention, le Directoire, Bonaparte, ont gouverné par des lois d'exception! Où est la Convention? Où est le Directoire? Où est Bonaparte? » Le général Foy s'emporta jusqu'à s'écrier : « Croyez-vous que sans la présence des étrangers et la terreur qu'ils inspiraient, nous aurions supporté lâchement les outrages, les insultes d'une poignée de misérables que nous avions méprisés, que nous avions vus dans la poussière durant trente ans? » Un membre du côté droit, M. de Corday, se leva à sa place et dit tout haut : « Monsieur, vous êtes un insolent! » Un duel eut lieu le lendemain, suivi d'une réconciliation, mais l'esprit public se calmait plus difficilement que les querelles particulières; les rassemblements se multipliaient autour des Chambres. Le vote des lois d'exception fut suivi par la suppression de plusieurs journaux; une souscription nationale fut ouverte chez M. Laffitte en faveur des victimes de la législation nouvelle. La loi électorale devait soulever de plus violentes et plus dangereuses attaques; elle avait été modifiée, pour satisfaire le côté droit; après la discussion elle se trouva à peu près ramenée au projet élaboré en 1819 par M. de Serre; il la soutint à diverses reprises avec une éloquence que l'état de sa santé rendait douloureusement pénétrante. Les plus redoutables adversaires s'étaient levés contre les divers articles du projet; deux fois M. Royer-Collard prit la parole avec cette autorité incontestée que lui méritait son caractère comme la supériorité de son esprit. M. Corbière l'avait accusé de soutenir la souveraineté du peuple. L'illustre défenseur d'une sage liberté en établit hautement les bases éternelles. « Le privilège, le pouvoir absolu, la souveraineté du peuple, c'est, dit-il, sous des formes diverses et plus ou moins malheureuses, l'empire de la force sur la terre. Il y a deux éléments dans la société, l'un matériel, qui est l'individu, sa force et sa volonté; l'autre moral, qui est le droit, résultant des intérêts légitimes. Voulez-vous faire la société avec l'élément matériel? La majorité des individus, la majorité des volontés quelles qu'elles soient, est le souverain. Si, volontairement ou malgré elle, cette souveraineté aveugle ou violente va se déposer dans les mains d'un seul ou de plusieurs, sans changer de caractère, c'est une force plus savante et plus modérée, mais c'est toujours la force. Voilà la racine du pouvoir absolu et du privilège. Voulez-vous au contraire faire la société avec l'élément moral qui est le droit? Le souverain est la justice, parce que la justice est la règle du droit. Les constitutions libres ont pour objet de détrô-

ner la force et de faire règner la justice. Choisissez maintenant votre souverain. C'est la force, si votre gouvernement représente les personnes; c'est la justice, s'il représente les droits et les intérêts. »

Ce fut l'honneur de M. Royer-Collard et le secret de son influence sur les hommes distingués qui l'entouraient d'élever toujours les questions qu'il touchait aux régions les plus hautes; ce fut aussi la raison de son isolement au sein même de la plus éclatante renommée. M. de La Fayette avait plus efficacement déclaré la guerre au gouvernement par un manifeste menaçant. « Je m'étais flatté, dit-il, que les divers partis, cédant enfin au besoin général de liberté et de repos, allaient, par un échange de sacrifices et sans arrière-pensée, chercher l'un et l'autre de ces biens dans l'exercice des droits que la charte a reconnus. Mon espoir a été trompé. La contre-révolution est dans le gouvernement, on veut la fixer dans les Chambres. Nous avons dû, mes amis et moi, le déclarer à la nation. Pensant aussi que les engagements de la charte sont fondés sur la réciprocité, j'en ai loyalement averti les violateurs de la foi jurée. »

En développant sa pensée, M. de La Fayette avait manifesté la crainte de voir les jeunes générations, menacées de perdre tous les fruits de la révolution, ressaisir elles-mêmes le faisceau sacré des principes de l'éternelle vérité et de la souveraine justice. La lutte s'engagea en effet bientôt dans les rues, entre les jeunes royalistes, sortis, disait-on, des casernes des gardes du corps, et les étudiants ardemment libéraux, groupés autour des Chambres ou escortant les députés populaires. Le 3 juin, un élève de l'École de droit, le jeune Lallemand, fut tué d'un coup de fusil. L'agitation dura pendant plusieurs jours, entretenue par les funérailles de la malheureuse victime, comme par le procès et l'exécution de Louvel. Le 19 août, après la clôture de la session et le vote de la loi électorale, une importante conspiration fut tout à coup découverte, tramée par quelques officiers bonapartistes et par les jeunes meneurs du parti démocratique. Le jour était arrivé où l'entreprise devait éclater; beaucoup d'arrestations furent opérées; les accusés, nombreux et importants, furent renvoyés devant la Cour des pairs.

L'émotion populaire et politique qui régnait en France et qui retentissait au loin était à son tour excitée et encouragée par le vent des révolutions qui avait recommencé de souffler en Europe. En Angleterre, le roi Georges III venait de mourir, tendrement regretté par son peuple qui l'avait constamment aimé et respecté au travers de sa longue

démence; le scandaleux procès intenté par le nouveau monarque, Georges IV, à sa femme, Caroline de Brunswick, soulevait violemment les passions les plus contraires. La révolution avait éclaté en Espagne, obligeant le roi Ferdinand VII d'accepter la Constitution votée en 1812 par les Cortès réunies à Cadiz pendant la guerre nationale contre l'empereur Napoléon et le roi Joseph. Le contre-coup s'en fit aussitôt sentir à Naples : les souverains se virent réduits à proclamer la constitution espagnole, dont ils ignoraient les conditions. Le Portugal subit la même contagion. La Diète de Varsovie avait rejeté les lois proposées par l'empereur Alexandre; un régiment s'était insurgé à Saint-Pétersbourg : l'inquiétude devint si vive parmi les souverains de l'Europe, qu'un congrès convoqué à Troppau, et bientôt transporté à Laybach, fut chargé de prendre les mesures nécessaires au maintien de l'ordre public. M. de Metternich, habile et puissant parmi les diplomates, avait réussi à détacher l'empereur Alexandre de l'alliance de la France comme des idées libérales qui l'avaient attiré vers elle; un protocole de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche posa le principe de l'intervention à main armée dans les États envahis par la révolution. L'application du principe au royaume de Naples fut également décidée. L'Angleterre avait poussé l'Autriche à intervenir seule dans les affaires des Deux-Siciles; elle refusa d'adhérer à la déclaration des trois puissances absolutistes; la France mit des restrictions à son adhésion. Le roi de Naples fut appelé à prendre part au congrès; le Parlement napolitain ne consentit à le laisser partir en remettant la régence à son fils, le duc de Calabre, qu'après lui avoir fait jurer de n'apporter aucune altération à la constitution. Les appels à la conciliation lancés de Laybach par le monarque, qui venait ainsi de recouvrer sa liberté, restèrent sans résultat; les troupes autrichiennes entrèrent dans le royaume de Naples. Au même moment, une insurrection militaire éclatait en Piémont, le roi s'étant refusé à accepter la constitution espagnole, modèle approuvé par tous les révolutionnaires; il se vit forcé d'abdiquer. Une armée autrichienne fut aussitôt dirigée contre le Piémont, soutenue par une partie des troupes restées fidèles. A Turin comme à Naples, un succès complet accompagna la marche des forces autrichiennes; les Napolitains se dispersèrent lâchement. Après une sérieuse résistance, les insurgés piémontais furent battus à Novare. Les terreurs du congrès commençaient à se calmer sans diminuer en rien sa colère; le Piémont comme les Deux-Siciles se trouvèrent placés sous l'occupation autrichienne par

des conventions diplomatiques, les violences de la réaction absolutiste se déployèrent à Naples, une répression sévère pesait à Turin sur les révolutionnaires et jusque sur les libéraux. Des procès politiques dirigés contre des accusés considérables agitaient la Lombardie et Modène; des troubles s'étaient manifestés dans les Légations : le pape excommunia les *carbonari*, fauteurs de la plupart des désordres dans la péninsule italienne. M. de Metternich triomphait à Laybach : il s'était définitivement emparé de l'esprit de l'empereur Alexandre, l'entraînant à sa suite dans ses déclarations contre l'esprit révolutionnaire, qu'il confondait trop souvent avec l'esprit de la liberté. « Les souverains alliés n'ont pas méconnu qu'ils avaient une barrière à opposer au torrent dévastateur, disait la circulaire adoptée par l'Autriche, la Prusse et la Russie; conserver ce qui existe légalement, tel a dû être le principe invariable de leur politique. Les changements utiles ou nécessaires dans la législation et l'administration des États ne doivent émaner que de la volonté libre, de l'impulsion réfléchie et éclairée de ceux que Dieu a rendus responsables du pouvoir. Tout ce qui sort de cette ligne conduit nécessairement au désordre, au bouleversement, à des maux bien plus insupportables que ceux qu'on prétend guérir. »

Ni la France, ni l'Angleterre n'avaient adhéré à cette franche déclaration du pouvoir absolu, et la coalition des États européens se trouvait virtuellement dissoute. Le parti ultraroyaliste n'en ressentit pas moins une grande joie de ce succès lointain qui avait succédé aux craintes causées naguère par le flot montant de la Révolution. Tout semblait conspirer pour pousser le gouvernement vers ce côté droit qui lui offrait seul un ardent appui. Le 29 septembre 1820, la duchesse de Berry avait mis au monde un fils dont la naissance causa des transports de joie, non seulement aux royalistes exaltés, mais à la masse de la population; seuls quelques hommes prévoyants redoutèrent de voir les imprudents partisans du pouvoir puiser dans cette assurance de la succession directe une arrogance nouvelle. De jour en jour la scission devenait plus complète entre le ministère et les libéraux. M. de Serre avait complètement abandonné ses anciens amis. Ceux-ci l'attaquaient avec une vivacité croissante. Dans son pamphlet intitulé : *Du gouvernement de la France depuis la Restauration et du ministère actuel*, M. Guizot lui porta les plus rudes coups. L'année suivante, 1821, il chercha à diriger ses amis dans la voie d'opposition légale, comme de gouvernement régulier, que leur offrait la Charte. Son ouvrage *Des*

moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France fut tout entier consacré à ce dessein.

Le renouvellement partiel de la Chambre témoigna du retour de faveur qui s'attachait aux royalistes. Un grand nombre de membres de la *Chambre introuvable* furent réélus. M. de Richelieu et M. Pasquier commençaient à s'inquiéter d'un succès qui dépassait leurs espérances et leurs désirs. Le roi pensait de même : « Nous voilà dans la situation de ce pauvre cavalier qui n'avait pas assez d'élasticité pour sauter sur son cheval, disait-il. Il pria saint Georges avec tant de ferveur, que saint Georges lui en donna plus qu'il ne fallait et qu'il sauta de l'autre côté. »

Le résultat de l'accroissement des forces du côté droit était inévitable ; M. de Richelieu résolut d'en attirer à lui les principaux chefs. Après de longues hésitations mêlées de ruptures, MM. de Villèle et Corbière, meneurs modérés d'un parti exalté, acceptèrent le titre de ministres sans portefeuille, également accordé à M. Lainé qui refusait depuis longtemps la présidence du conseil de l'instruction publique. Cette charge fut conférée à M. Corbière; M. de Chateaubriand fut nommé ministre à Berlin, et contribua puissamment à décider l'entrée de ses amis dans le cabinet. « Il est vrai que dans le conseil nous sommes seulement deux contre sept, disait M. de Villèle, mais nous nous appuyons sur une masse compacte de cent soixante députés, tandis que nos sept collègues n'en ont pas plus d'une centaine derrière eux. Avec un tel appui, nous serions bien mal habiles si nous n'avions pas la prépondérance. »

C'était en effet la prépondérance de la droite ardente et militante qui s'affirmait chaque jour avec plus d'éclat; la droite modérée, rapprochée du centre, par ses idées comme par ses intérêts, se ralliait encore autour du duc de Richelieu et de M. Pasquier, mais elle était déjà tacitement vaincue. Cependant l'alliance pacifique des deux fractions de la droite ne pouvait durer, et les prétentions de MM. de Villèle et Corbière à une action efficace et pratique dans le gouvernement ayant été repoussées par M. de Richelieu, les deux chefs du côté droit se retirèrent; l'un d'eux partit pour Toulouse et l'autre pour Rennes. Les attaques de leurs amis contre le ministère redoublaient dans les Chambres, et lorsque M. de Richelieu s'en plaignit à Monsieur, lui rappelant ses promesses répétées lors de son entrée au ministère : « En vérité, mon cher duc, repartit Monsieur, permettez-moi de vous dire

que vous avez un peu trop pris mes paroles à la lettre, et puis les circonstances alors étaient si difficiles ! » Le président du conseil se leva brusquement et, courant chez M. Pasquier, il se laissa tomber en entrant dans un fauteuil. « Il manque à sa parole d'honneur, s'écria-t-il, il manque à sa parole de gentilhomme ! » « Que voulez-vous ? disait le roi à M. de Richelieu, il a conspiré contre Louis XVI, il a conspiré contre moi, il conspirera contre lui-même. » L'explosion d'un baril de poudre qui s'était trouvé placé dans les appartements du roi donna lieu de supposer qu'une tentative avait été essayée pour renouveler les cruelles émotions qui avaient amené la chute du duc Decazes. Le roi avait lui-même conçu cette pensée. « Cette aventure est un Protée, écrivait-il à M. Decazes, elle prend chaque jour une nouvelle forme ; aussi pourrait-il bien se faire qu'au fond du sac il se trouvât une infâme intrigue au lieu d'une exécrable scélératesse. »

Cependant le duc de Richelieu succombait à l'attaque dirigée contre lui. Il s'était refusé à sacrifier quelques-uns de ses collègues; ses collègues, à leur tour, refusèrent de faire partie du nouveau ministère. Aux avances tentées auprès de lui par les ultras, M. de Serre répondit comme l'avait fait naguère M. Royer-Collard : « Vous n'en avez pas pour trois mois. » MM. de Montmorency, de Villèle, Corbière, de Peyronnet, de Bellune, de Clermont-Tonnerre, constituaient désormais le gouvernement du roi. M. Ravez, président de la Chambre des Députés, appartenait au côté droit ; M. de Chateaubriand fut envoyé à Londres comme ambassadeur ; le pouvoir passait tout entier, et pour plusieurs années, entre les mains des hommes qui l'avaient à peine entrevu jusqu'alors dans les Chambres, sans l'avoir jamais exercé d'une manière efficace. M. de Villèle, modérateur de la droite, souvent étranger aux idées, aux passions, aux desseins de ses amis, arrivait cependant comme un homme de parti à la tête du gouvernement, et devait y rester un homme de parti, tout en travaillant à faire prévaloir parmi les siens l'esprit de gouvernement sur l'esprit de parti. Il arrivait par le grand et naturel chemin : le chef de la majorité parlementaire devenait le chef du gouvernement.

Il se trouvait, au moment de la formation de son cabinet, en présence d'une situation violente. « Ce n'étaient plus seulement des orages de Chambre et des tumultes de rues; les sociétés secrètes, les complots, les insurrections, un effort passionné pour le renversement de l'ordre établi, fermentaient et éclataient partout, dans les départe-

LOUIS XVIII

D'après J.-L. David.

ments de l'est, de l'ouest, du midi, à Belfort, à Colmar, à Toulon, à Saumur, à Nantes, à la Rochelle, à Paris même et sous les yeux des ministres, dans l'armée comme dans les professions civiles, dans la garde royale comme dans les régiments de ligne. En moins de trois années, huit conspirations sérieuses attaquèrent et mirent en question la Restauration [1]. »

La fermentation était excessive comme les inquiétudes. Les libertés publiques n'étaient pas gravement menacées, et leurs défenseurs n'étaient point désarmés. Ils avaient, pour lutter contre les tendances d'un gouvernement qui leur déplaisait, des ressources légales, nombreuses et efficaces. Ils étaient cependant sincères dans leurs préoccupations patriotiques et convaincus que tous les moyens leur étaient non seulement permis, mais nécessaires pour protéger les grandes institutions libérales récemment assurées au pays. Les trois chefs des fractions diverses de l'opposition dans la Chambre des Députés, M. de La Fayette, M. Manuel et M. d'Argenson, apportaient dans les complots les habitudes de leur esprit et les dispositions naturelles de leur caractère. Obstinément fidèle aux principes de liberté tels qu'il les avait conçus dans sa jeunesse, M. de La Fayette avait su, à certains jours de sa vie, témoigner contre la démagogie une fermeté inébranlable. Grand gentilhomme, libéral et populaire, point révolutionnaire par nature, il pouvait, par entraînement et par aveuglement, être poussé et pousser lui-même à des révolutions répétées. M. Manuel était le fils docile et le défenseur habile de la révolution accomplie depuis 1789, capable de devenir à son service un homme de gouvernement, mais décidé en tout cas à la soutenir à tout prix. M. d'Argenson, mélancolique et rêveur, passionnément voué à la guérison des maux qui affligeaient la race humaine, conspirait, sans grande espérance de succès, mais toujours avec une infatigable ardeur.

La Cour des pairs avait usé d'une grande modération à l'égard des accusés du 19 août: elle avait mis hors de cause la plupart des hommes considérables impliqués dans l'affaire, et elle avait prononcé un grand nombre d'acquittements; les complots qui devaient éclater à la fin de l'année 1821, à Saumur et à Belfort, semblaient plus habilement tramés; le carbonarisme avait fait de grands progrès en France, et les chefs étaient bien résolus à ne pas abandonner leurs complices.

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*.

Un accident amena la découverte de la conspiration de Saumur, dont l'École militaire était le centre; le mouvement qui devait éclater en Alsace et livrer Colmar à un gouvernement provisoire, avorta, comme celui de Saumur, par des malentendus répétés.

« Le 1er janvier 1822, M. de La Fayette arrivait à Belfort pour se mettre à la tête de l'insurrection; il trouva le complot découvert et plusieurs des meneurs arrêtés, mais il en trouva aussi d'autres, MM. Ary Scheffer, Joubert, Carrel, Guinard, qui ne s'inquiétaient que d'aller à sa rencontre, de le prévenir et de le sauver en l'emmenant en toute hâte par des voies détournées, lui et son fils qui l'accompagnait[1]. » Le 7 janvier, M. Arnold Scheffer et M. de Corcelles se dirigeaient vers Marseille, où ils comptaient trouver les éléments préparés pour un soulèvement; le même désappointement les attendait, leurs complices étaient arrêtés ou en fuite. Quelques semaines plus tard, le 24 février, une tentative plus sérieuse éclata enfin dans l'Ouest; Saumur en devait être le centre et le général Berton le principal chef; la ville fut attaquée par des bandes venues de Parthenay et de Thouars; l'hésitation des habitants, l'attitude résolue d'un certain nombre d'élèves de l'École militaire mirent fin à cette manifestation impuissante. Une extrême fermentation se manifestait en même temps dans le 45e régiment de ligne en garnison à la Rochelle. Quatre jeunes sous-officiers s'y trouvaient compromis comme chefs du mouvement insurrectionnel. Presque simultanément, un soulèvement fut tenté à Colmar pour délivrer les accusés du complot de Belfort. De toutes parts éclataient en France, sous l'influence et les auspices des carbonari, des entreprises à la fois sérieuses et étourdies, suivies pas à pas par l'autorité, quelquefois même fomentées par l'ardeur intéressée d'indignes agents, et qui amenèrent, dans l'espace de deux années, sur divers points du royaume, dix-neuf condamnations à mort, dont onze furent exécutées. Emprisonnés après le complot de la Rochelle, les quatre sergents Bories, Raoulx, Goubin et Pommier étaient sur le point de subir leur sentence; on avait vainement cherché à les faire évader; ils l'ignoraient et pouvaient se croire abandonnés; les magistrats les pressaient de sauver leur vie par quelques indications sur les premiers meneurs de leur fatale entreprise. « Nous n'avons rien à révéler, » répondirent-ils tous ensemble, et ils moururent silen-

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

cieux. De tels dévouements méritaient des chefs plus prévoyants.

Bruyantes et impuissantes, les tentatives de soulèvement servirent le pouvoir nouveau plutôt qu'elles ne l'affaiblirent. La violence des débats parlementaires s'en accrut, mais la protection accordée aux conspirateurs par ceux qui ne conspiraient pas, affaiblissait nécessairement la situation de ces derniers. Les procès de presse se succédaient rapidement : déjà deux fois Béranger avait été condamné pour ses chansons hardies; M. Benjamin Constant fut poursuivi à son tour. Les élections d'un cinquième de la Chambre avaient fortifié la majorité qui soutenait le ministère. En fait, le pouvoir avait échappé aux mains du roi pour passer à celles de Monsieur et de ses amis. Le duc de Richelieu mourut le 17 mai, regretté et respecté de ceux mêmes qui l'avaient le plus ardemment combattu. A son retour d'Aix-la-Chapelle, après l'évacuation du territoire, il avait d'abord refusé la récompense nationale qui lui avait été offerte sans empressement et sans grandeur, et il avait fait don aux hôpitaux de Bordeaux des cinquante mille livres de rente qui lui avaient été définitivement imposées. Le roi avait toujours éprouvé pour lui plus d'estime que de goût; l'habitude tenait une grande place dans son affection; le duc Decazes l'avait vue décroître avec son éloignement. D'autres influences s'exerçaient désormais auprès de Louis XVIII, favorables à la domination des ultras.

Les tendances du gouvernement se manifestaient dès lors avec éclat. Le 1er juin, l'abbé de Frayssinous fut nommé grand maître de l'Université. C'était un orateur éloquent, honnête et sincère, d'un caractère faible et d'un esprit court, parfois effrayé des violences auxquelles il se trouvait entraîné sans y résister et sans les blâmer. A la réorganisation de l'École de médecine et de l'École de droit, à la suppression de l'École normale, succédèrent des mesures de rigueur contre les personnes. Dès l'année précédente, le cours de philosophie de M. Cousin avait été fermé; le cours d'histoire moderne de M. Guizot était suivi par une foule de jeunes gens ardemment occupés des plus sérieuses études, la tendance de l'enseignement était aussi modérée que libérale, mais l'opposition du professeur au gouvernement était publique et vive; le cours fut suspendu. Ce fut désormais dans les revues et dans les journaux que se manifesta le mouvement des esprits indépendants qui ne trouvaient pas encore leur naturelle expansion dans l'arène parlementaire. Le gouvernement triomphait en France, l'effervescence de l'opposition devenait moins vive sans cesser d'être sérieuse,

les conspirations cessaient; désormais M. de Villèle avait à lutter contre les difficultés intérieures dans son parti, et contre les embarras de la situation extérieure. Les révolutionnaires italiens avaient été facilement vaincus par les armées autrichiennes. La révolution espagnole restait triomphante, menaçant, disait-on, la vie du roi Ferdinand VII, entravant assurément sa liberté d'action. La pensée d'une intervention européenne en Espagne agitait les esprits; un congrès fut convoqué à Vérone pour en délibérer.

Lorsque M. de Villèle, en formant son cabinet, avait proposé au roi de donner à M. Mathieu de Montmorency le portefeuille des affaires étrangères, Louis XVIII y avait fait quelques objections. Ardemment dévoué à toutes les bonnes œuvres, président des puissantes associations qui s'y étaient consacrées depuis la Restauration, et qu'on désignait en masse sous le nom de la Congrégation, justement influent parmi les catholiques sérieux du côté droit, M. de Montmorency avait moins d'esprit que de vertu. « Il vous trahira sans le vouloir, par faiblesse, avait dit le roi; loin de vous, il agira selon son penchant, non dans votre sens, et au lieu d'être servi, vous serez contrarié et compromis. » La pénétration de Louis XVIII ne l'avait pas trompé. Lorsque M. de Villèle envoya au congrès de Vérone M. de Montmorency, le chef du cabinet désirait que la France restât étrangère à toute intervention armée en Espagne, et il recommanda à ses représentants de ne prendre aucun engagement à ce sujet. M. de Chateaubriand avait accompagné M. de Montmorency au congrès; partageant secrètement les vues du ministre des affaires étrangères plutôt que celles de M. de Villèle, il se montra d'abord réservé et se tint prudemment à l'écart. M. de Metternich avait résolu d'entraîner la France dans la politique d'intervention, contraire à celle de l'Angleterre, et de détruire ainsi du même coup la révolution espagnole par les armées françaises et l'alliance qui le gênait entre Paris et Londres. M. de Montmorency céda sans peine à son influence; M. de Chateaubriand fut séduit par l'admiration et les empressements de l'empereur Alexandre. La France se trouva engagée dans les démarches collectives des trois grandes puissances du Nord qui devaient nécessairement amener la guerre avec l'Espagne. Le roi refusa de rappeler sur-le-champ son ambassadeur de Madrid. « Louis XIV a détruit les Pyrénées, dit-il, je ne les laisserai pas relever; il a placé ma maison sur le trône d'Espagne, je ne la laisserai pas tomber. Les autres souverains n'ont pas les mêmes devoirs

que moi, mon ambassadeur ne doit quitter Madrid que le jour où cent mille Français marcheront pour le remplacer. » Au fond, lorsqu'il parlait ainsi, Louis XVIII acceptait tacitement le rôle que lui avait assigné M. de Metternich dans l'intervention européenne en Espagne; il prêtait cependant l'oreille aux propositions que le duc de Wellington lui avait apportées de la part de l'Angleterre. Les deux puissances

M. DE CHATEAUBRIAND

devaient agir pacifiquement auprès du gouvernement espagnol, afin d'en obtenir des concessions constitutionnelles qui permissent de conserver la paix; M. de Montmorency se crut désavoué, il donna sa démission; M. de Chateaubriand le remplaça au ministère des affaires étrangères.

La guerre devenait cependant imminente : le gouvernement espagnol, fièrement résolu à maintenir l'indépendance nationale, se refusa à toute concession; l'ambassadeur de France, M. de Lagarde, fut rappelé, et le 23 janvier 1823, en ouvrant la session des Chambres, le

roi annonça lui-même la résolution qu'il avait prise. « J'ai ordonné, dit-il, le rappel de mon ministre; cent mille Français, commandés par un prince de ma famille, par celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher en invoquant le Dieu de saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, préserver ce beau royaume de sa ruine et le réconcilier avec l'Europe. Que Ferdinand VII soit libre de donner à ses peuples les institutions qu'ils ne peuvent tenir que de lui, et qui, en assurant leur repos, dissiperaient les justes inquiétudes de la France; dès ce moment les hostilités cesseront, j'en prends devant vous, messieurs, le solennel engagement. »

Le 15 mars 1823, M. le duc d'Angoulême quittait Paris avec son état-major, bien vu de l'armée, qui estimait sa modération et sa justice. Il donna bientôt une double preuve de résolution. Des doutes qui s'étaient élevés à Paris sur la fidélité de quelques officiers avaient décidé le duc de Bellune, alors ministre de la guerre, à venir occuper, à la tête de l'armée d'Espagne, le poste de major général; le prince s'y opposa fermement, le duc de Bellune fut rappelé. En même temps, le duc d'Angoulême, justement mécontent du service des approvisionnements militaires, en confia l'entreprise à M. Ouvrard, naguère célèbre par ses spéculations hasardeuses, habile et prévoyant dans sa hardiesse. Le 7 avril, l'avant-garde française passait la Bidassoa, et le duc d'Angoulême entrait à Irun, déjà embarrassé par ses alliés, les insurgés et les juntes royalistes. Presque au même instant les Cortès quittaient Madrid, emmenant avec elles à Séville le roi Ferdinand VII.

Le prince entra le 24 mai au matin dans la capitale de l'Espagne, sans avoir rencontré aucune résistance sérieuse; il institua aussitôt une régence sous la présidence du duc de l'Infantado, modérant à grand'peine la violence des royalistes contre les constitutionnels et sans cesse entravé lui-même dans sa sage conduite par les instructions qui lui étaient envoyées de Paris. M. de Chateaubriand témoignait en Espagne une grande faveur aux absolutistes, dans l'espoir de satisfaire en France les passions exaltées du côté droit, seul appui de l'intervention à main armée, généralement désapprouvée par le pays. Les trois grandes puissances du Nord accréditèrent leurs ministres auprès de la Régence. Le roi Louis XVIII envoya à Madrid comme ambassadeur le marquis de Talaru. Les Cortès s'étaient retirées à Cadiz; sur le refus du roi de les accompagner, elles avaient suspendu ses pouvoirs, et

nommé une régence chargée de contraindre l'obéissance du monarque. Le duc d'Angoulême fit commencer le siège de Cadiz.

L'Espagne était livrée à toutes les horreurs de la guerre civile; don Miguel, second fils du roi de Portugal alors captif, venait d'opérer la contre-révolution à Lisbonne; partout les guérillas des partis contraires entravaient les mouvements des armées, tout en soutenant activement la guerre. Cependant le général Molitor avait poursuivi et battu à Campillo de Arenas le général constitutionnel Ballesteros; le duc d'Angoulême venait de quitter Madrid pour diriger lui-même le siège de Cadiz. Dans l'espoir de modérer des violences et des vengeances que sa présence ne suffisait pas à contenir, il publia le 8 août à Andujar une ordonnance qui prescrivait la mise en liberté des détenus politiques, et défendait d'opérer des arrestations sans l'ordre des commandants français : les journalistes et les journaux étaient placés sous la même surveillance.

Cette ordonnance blessait à la fois les bonnes et les mauvaises passions des royalistes espagnols, leur orgueil national et leur soif de vengeance; la publication en fut arrêtée à Madrid, elle fut vivement blâmée à Paris. M. de Villèle écrivit au duc d'Angoulême que c'était une infraction aux engagements pris envers les Espagnols de ne pas se mêler des affaires intérieures de leur pays. Le dissentiment allait s'aggravant entre la Régence espagnole et le puissant allié qui l'avait instituée et qui la protégeait par ses armes. L'honnête sincérité du duc d'Angoulême en était souvent blessée. Il venait d'enlever le fort du Trocadéro devant Cadiz et ce succès avait amené un commencement de négociations avec les Cortès. « Ce qui les tourmente le plus, disait le prince, c'est l'article des garanties, parce qu'ils savent qu'il n'y a rien de plus faux que le roi, et que, malgré ses promesses, il serait capable de les faire tous pendre. »

Nulle garantie ne devait suffire à contenir les vengeances et la colère des royalistes vainqueurs. La guerre continuait encore sur divers points, mais Cadiz succombait à nos attaques par terre et par mer. Le 30 septembre, les Cortès se déclarèrent dissoutes; le roi Ferdinand VII, redevenu libre, s'embarqua le 1er octobre avec toute sa famille pour rejoindre au port Sainte-Marie le duc d'Angoulême et les chefs de la Régence de Madrid qui venaient d'arriver au quartier général. Déjà les cris de la populace saluaient le monarque en menaçant ses ennemis. Le duc d'Angoulême insistait sur la nécessité d'une large amnistie; le

roi d'Espagne lui montra de la main la foule déguenillée qui se pressait sous les fenêtres du palais : « Vous entendez la volonté du peuple, » répondit-il. « Ce pays-ci va retomber dans l'absolutisme, écrivait le prince à M. de Villèle ; maintenant j'ai la conscience déchargée, je ne dirai plus rien, mais je vous certifie que toutes les sottises qui peuvent être faites se feront. »

La réaction commençait déjà avec une violence inouïe, tous les actes du gouvernement constitutionnel avaient été annulés ; avant même d'arriver à Madrid, Ferdinand VII avait exilé pour toujours à quinze lieues de la capitale tous ceux qui avaient en quelque manière participé à ses actes. Le duc d'Angoulême refusa absolument d'attendre à Madrid le monarque ; il lui écrivit avec sévérité, réclamant hautement l'exécution des engagements pris envers la France pour le bon gouvernement de l'Espagne : « J'avais demandé à Votre Majesté de donner une amnistie et d'accorder à ses peuples quelque chose de rassurant pour l'avenir. Elle n'a encore fait ni l'un ni l'autre ; depuis quatorze jours que Votre Majesté a recouvré son autorité, on ne connaît encore d'elle que des arrestations et des édits arbitraires, mesures opposées à tout gouvernement régulier et à tout ordre social. L'inquiétude, la terreur et le mécontentement commencent à se répandre partout. »

Le duc d'Angoulême rentrait en France, ainsi mécontent et inquiet, malgré les succès qu'il avait remportés et l'honneur qu'il s'était fait. « La guerre n'était pas populaire en France ; en droit, elle était inique, car elle n'était pas nécessaire. La révolution espagnole, malgré ses excès, ne faisait courir à la France et à la Restauration aucun danger sérieux ; l'intervention portait atteinte au principe de la légitime indépendance des États. En fait elle ne valut ni à l'Espagne ni à la France aucun bon résultat : elle rendit l'Espagne au despotisme incurable et incapable de Ferdinand VII sans mettre fin aux révolutions, et y substitua les férocités de la populace absolutiste à celles de la populace anarchique. Au lieu d'assurer au delà des Pyrénées l'influence de la France, elle jeta le roi d'Espagne entre les bras des puissances absolutistes, et livra les libéraux espagnols à la protection de l'Angleterre. La France victorieuse y était politiquement vaincue ; aux yeux des juges clairvoyants, les effets généraux et permanents de cette guerre ne valurent pas mieux que ses causes [1]. »

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

A l'intérieur, elle parut un grand succès pour les meneurs du parti royaliste qui l'avaient imposée à M. de Villèle et avec lui au roi Louis XVIII. Une certaine froideur régnait entre le premier ministre et M. de Chateaubriand. Celui-ci était resté étranger au gouvernement parlementaire et avait pris peu de part aux luttes qui s'étaient élevées dans les Chambres; il jouissait avec orgueil du succès de *sa* guerre d'Espagne comme il l'appelait, et des faveurs que lui prodiguaient les souverains étrangers. L'empereur Alexandre venait de lui envoyer le grand cordon de Saint-André. Le roi en fut blessé, il écrivit à M. de Villèle : « Pozzo et la Ferronnays viennent de me faire donner, par l'entremise de l'empereur Alexandre, un soufflet sur votre joue, mais je vais lui donner chasse et le payer en monnaie de meilleur aloi. Je vous nomme, mon cher Villèle, chevalier de mes ordres : ils valent mieux que les siens. »

M. de Villèle était alors préoccupé d'une importante campagne; le 26 février 1823, dans une vive discussion au sujet des affaires d'Espagne, M. Manuel avait attribué à l'intervention étrangère les maux qui avaient naguère désolé l'Angleterre et la France. Violemment interrompu par les royalistes, auxquels il causait une irritation toujours croissante, il avait repris : « Comment ne pas savoir que ce qui a fait le malheur des Stuarts, c'est précisément la protection que la France leur accordait, protection étrangère au Parlement, protection clandestine qui les a déterminés à se mettre en révolte contre l'opinion publique? L'opinion publique les a précipités. C'est un malheur sans doute, mais ce malheur eût été évité si les Stuarts eussent cherché leur appui dans la nation. Ai-je besoin de dire que le moment où les dangers de la famille royale en France sont devenus les plus graves, c'est lorsque la France, la France révolutionnaire, a senti qu'elle avait besoin de se défendre par des forces et une énergie toutes nouvelles.... »

L'orateur parlait encore, mais on ne l'écoutait plus; le côté droit tout entier s'était levé, protestant avec violence et réclamant l'expulsion de l'avocat du régicide. M. Manuel restait à la tribune, impassible devant des colères qu'il prenait quelque plaisir à exciter. Au sein du tumulte, M. Ravez, qui présidait l'assemblée, suspendit la séance sans obtenir plus de calme. Une lettre de M. Manuel, qui expliquait ses paroles, le discours modéré et ferme qu'il prononça le lendemain ne suffirent pas à calmer les fureurs de la droite. Elle s'était engagée impru-

demment peut-être, mais elle était résolue à faire acte de puissance et à se venger du plus audacieux de ses ennemis. La discussion dura plusieurs jours, ardente dans l'enceinte des Chambres, passionnément commentée au dehors par l'esprit de parti. M. Manuel était salué dans les rues par de bruyantes acclamations. La police crut devoir fermer les grilles du jardin des Tuileries.

M. de la Bourdonnaye avait formellement proposé l'exclusion de M. Manuel de la Chambre, et la commission chargée d'examiner sa proposition l'avait adoptée. M. Royer-Collard contesta éloquemment le droit de l'Assemblée à proclamer cette exclusion. « Je sais, dit-il, quelque chose de plus odieux que la violation des lois : c'est de donner à cette violation de beaux noms pour la légitimer et d'appeler le sophisme au secours de la force. La Révolution n'a que trop prodigué ce scandale. Que la force se produise, nous sommes quelquefois impuissants à l'empêcher; mais du moins obligeons-la à garder son nom et son caractère, afin qu'elle garde la responsabilité. En repassant dans mon esprit les nécessités diverses qui dominent les choses humaines, je n'oserais établir d'une manière absolue que le recours à la force puisse toujours être évité; il tient une grande place dans toutes les histoires, et il reçoit différents noms, suivant son origine. Quand il vient du gouvernement ou des pouvoirs, on l'appelle *coup d'État;* quand il vient des peuples, on l'appelle *insurrection;* quand c'est un État qui l'emploie contre un État, on lui donne le nom d'*intervention.* Le recours à la force dans le cas présent est un *coup d'État;* c'est d'un coup d'État qu'il s'agit contre M. Manuel..... En fait, M. Manuel n'a point justifié le régicide; il n'est accusé que d'avoir voulu le faire, et c'est ce qu'il est impossible de prouver contre lui quand il affirme le contraire. Le motif de l'exclusion manque donc de réalité, et le coup d'État ne remplit pas la première de ses conditions, qui est d'être nécessaire. » Malgré tous ces efforts, un amendement de M. Hyde de Neuville, portant que M. Manuel serait exclu de la Chambre pendant toute la durée de la session, fut voté à une grande majorité. M. Manuel annonça hautement l'intention de ne pas se soumettre à cette exclusion. « Je déclare que je ne reconnais ici à personne le droit de m'accuser ou de me juger, dit-il; je cherche ici des juges, et je ne trouve que des accusateurs. Je n'attends point un acte de justice, c'est un acte de vengeance auquel je me résigne. Je professe du respect pour les autorités, mais je respecte encore bien plus la loi qui les a fondées,

et je ne leur connais plus de puissance dès l'instant qu'au mépris de cette loi elles usurpent des droits qu'elle ne leur a pas donnés. Dans un tel état de choses, je ne sais si la soumission est un acte de prudence, mais je sais que dès que la résistance est un droit, elle devient un devoir. Arrivé dans cette Chambre par la volonté de ceux qui avaient le droit de m'y envoyer, je ne dois en sortir que par la violence de ceux qui n'ont pas le droit de m'en exclure, et si cette résolution de ma part doit appeler sur ma tête de plus graves dangers, je me dis que le champ de la liberté a quelquefois été fécondé par un sang généreux! » Les amis de M. Manuel annoncèrent l'intention de partager son sort.

Le lendemain, 3 mars, la foule était considérable dans les environs du Palais-Bourbon; M. Manuel entra en costume de député, accompagné par la gauche tout entière. M. Ravez protesta officiellement contre sa présence et suspendit la séance, annonçant qu'il allait donner les ordres nécessaires pour que la décision de la Chambre fût exécutée. « Monsieur le président, dit M. Manuel, j'ai annoncé hier que je ne céderais qu'à la force, aujourd'hui je tiendrai ma parole. »

Les membres de la majorité étaient sortis; seuls les députés de la gauche et une partie du centre gauche restaient immobiles à leur place. Une première sommation du chef des huissiers étant restée inutile, on vit entrer un peloton de gardes nationaux et un détachement de vétérans. « C'est insulter la garde nationale! » s'écria M. de La Fayette. Le chef de bataillon qui commandait les soldats s'avança vers M. Manuel et répéta l'ordre d'expulsion qu'il avait reçu. Il hésitait et sortit pour chercher de nouveaux ordres. Muni cette fois d'instructions écrites, il somma M. Manuel de sortir. Sur son refus, il commanda aux gardes nationaux d'employer la force contre le député récalcitrant; la garde nationale n'avança pas. Une seconde injonction la laissa impassible; les applaudissements des députés éclatèrent, répétés par quelques personnes dans les tribunes. Enfin un détachement de gendarmes parut sur le seuil; le colonel fit quelques pas en avant. « Messieurs, dit-il, je viens de recevoir l'ordre formel de faire sortir M. Manuel, puisqu'il résiste aux injonctions qui lui ont été faites et aux efforts de la garde nationale. » Des cris et des récriminations s'élevèrent : « Ordonnez le pas de charge comme au 18 brumaire! » Le colonel s'avança vers M. Manuel et le saisit par le bras; deux gendarmes avaient mis la main sur son collet. Ses amis s'élan-

cèrent vers lui. M. Manuel avait été entraîné : « C'est assez! messieurs, » dit-il, et, sortant de la salle, accompagné de tous les membres de la gauche, il se laissa conduire jusqu'à sa voiture. Le président et les membres de la droite rentrèrent aussitôt dans la salle.

A la suite de cette violation des privilèges de la Chambre et de l'excitation qui en résulta, M. de Villèle avait compris la nécessité d'un nouvel appel au pays. Il comptait y puiser la force de gouverner enfin suivant sa propre pensée ou suivant la pensée de ceux qui lui imposaient leur volonté. Au lendemain de la campagne d'Espagne, le succès des élections fut grand pour le gouvernement, et le pouvoir s'en trouva pour longtemps affermi. Dix-sept opposants seulement avaient été réélus. M. de Villèle résolut de présenter sur-le-champ deux projets populaires parmi les députés de la droite. Par l'un, le renouvellement intégral de la Chambre des députés tous les sept ans était substitué au renouvellement partiel et annuel : c'était donner à la nouvelle Chambre un gage de puissance comme de durée ; par le second projet, une grande mesure financière, la conversion des rentes 5 pour 100 en rentes 3 pour 100, c'est-à-dire le remboursement aux rentiers du capital au pair ou la réduction de l'intérêt, annonçait une grande mesure politique, l'indemnité aux émigrés, et en préparait l'exécution. Les deux lois furent votées sans difficulté par la Chambre des Députés; la seconde rencontra dans la Chambre des Pairs une vive opposition. M. de Chateaubriand n'avait pas ouvert la bouche en faveur du projet; on racontait qu'il avait dit : « J'ai bien vu des gens qui se cassaient la tête contre un mur, mais des gens qui bâtissent eux-mêmes un mur pour se casser la tête contre, je n'avais jamais vu cela. » L'irritation de M. de Villèle contre son collègue allait croissant; lorsque la Chambre des Pairs eut rejeté la loi, M. de Chateaubriand s'approcha du président du conseil : « Si vous vous retirez, dit-il, nous sommes prêts à vous suivre. » « M. de Villèle, pour toute réponse, nous honora d'un regard que nous voyons encore, » dit M. de Chateaubriand dans ses *Mémoires*. « Le surlendemain, jour de la Pentecôte, 6 juin 1824, à six heures et demie, je me rendis au château. Je voulus d'abord aller faire ma cour à Monsieur. Le premier salon du pavillon Marsan était à peu près vide, quelques personnes y entrèrent successivement et semblaient embarrassées. Un aide de camp de Monsieur me dit : « Monsieur le vicomte, « je n'espérais pas vous rencontrer ici, n'avez-vous rien reçu? » Je lui répondis : « Non, que pouvais-je recevoir? » Il répliqua : « J'ai peur

MANUEL EXPULSÉ DE LA CHAMBRE.

« que vous ne le sachiez bientôt. » Là-dessus, comme on ne m'introduisit point chez Monsieur, j'allai ouïr la musique à la chapelle. J'étais tout occupé des beaux motets de la fête, lorsqu'un huissier vint me dire qu'on me demandait. C'était Hyacinthe Pilorge, mon secrétaire: il me remit une lettre et une ordonnance en me disant : « Monsieur « n'est plus ministre. » M. le duc de Rauzan, directeur des affaires politiques, avait ouvert le paquet en mon absence et n'avait pas osé me l'apporter. J'y trouvai ce billet de M. de Villèle : « Monsieur le « vicomte, j'obéis aux ordres du roi en transmettant de suite à Votre « Excellence une ordonnance que Sa Majesté vient de rendre : Le sieur « comte de Villèle, président de notre conseil des ministres, est chargé « par intérim du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement « du sieur vicomte de Chateaubriand. »

L'insulte était violente, et l'imprudence de M. de Villèle était grave. Il y a des alliés nécessaires quoique incommodes, et M. de Chateaubriand, malgré ses prétentions et ses boutades, était moins dangereux comme rival que comme ennemi. Devenu tout à coup un chef d'opposition brillant et puissant, il ne cessa de lancer ses attaques contre le ministère, de la tribune que lui fournit avec empressement le *Journal des Débats*. Un moment, et malgré leur amitié pour lui, MM. Bertin avaient hésité à se brouiller avec M. de Villèle ; ils demandèrent pour M. de Chateaubriand l'ambassade de Rome. Le ministre refusa, alléguant l'humeur du roi contre M. de Chateaubriand. « En ce cas, répar- « tit M. Bertin de Vaux, souvenez-vous que *les Débats* ont déjà renversé les ministères Decazes et Richelieu, ils sauront bien renverser le ministre Villèle. » « Vous avez renversé les premiers en faisant du royalisme, reprit M. de Villèle ; pour renverser le mien, il vous faudra faire de la révolution. »

C'était au sein du royalisme même que le *Journal des Débats* et M. de Chateaubriand allaient susciter à M. de Villèle des adversaires acharnés ; il avait chassé de la Chambre la plupart de ses ennemis, d'autres étaient morts, comme M. Camille Jordan ; M. de Serre, mort aussi, ne l'entravait plus, tantôt par ses attaques, tantôt par son concours; mais M. de Chateaubriand le combattait dans la Chambre des Pairs, M. de la Bourdonnaye dans la Chambre des Députés ; autour d'eux se groupaient les mécontentements de toute origine qu'engendre bientôt le pouvoir. Les opposants résolus secondèrent des attaques dont ils désapprouvaient quelquefois la tendance. M. de Villèle se trouvait ainsi

livré à la merci de ses amis, contraint de les ménager et d'accepter leurs volontés pour conserver leur appui. Il venait de donner à Monsieur et à ses pieux conseillers la satisfaction de voir Mgr de Frayssinous, déjà grand maître de l'Université, élevé aux fonctions nouvelles de ministre de l'instruction publique. Dans le fond de sa pensée, et tout en comptant sur la tolérance des ultras, maîtres du pouvoir, M. de Villèle s'appuyait avant tout sur la bienveillance du roi. Louis XVIII était vieux et malade ; il mourut le 16 septembre 1824, entouré à ses derniers moments comme après sa mort par toutes les pompes anciennes de la royauté. Quelques années auparavant, recevant M. Barbé-Marbois dans sa chambre et lui montrant de la main son lit : « Mon frère ne mourra pas dans ce lit-là ! » avait-il dit. Parmi les souverains qui l'avaient immédiatement précédé, comme parmi ceux qui allaient bientôt lui succéder sur le trône, le roi Louis XVIII devait être le seul à mourir paisiblement dans son palais.

CHAPITRE XIX

LE ROI CHARLES X ET LA RÉVOLUTION DE 1830. — (1824-1830.)

Le roi Louis XVIII n'était plus, le roi Charles X venait de célébrer son avènement par la suppression de la censure, qu'il devait bientôt rétablir. Rentré à Paris après quelques jours passés à Saint-Cloud (27 septembre), le nouveau monarque manifestait des intentions loyalement conciliantes, il était bien accueilli par l'opinion publique, qui lui demandait pour toute faveur le renvoi du ministère. Charles X s'y refusait; comme son frère et comme ses enfants, il tenait M. de Villèle pour le plus capable et le plus utile de tous ses serviteurs. Cependant le président du conseil ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait changé de maître, « et qu'il y a peu à compter sur l'esprit et le cœur d'un roi, même sincère, quand la surface et le fond n'y sont pas d'accord. Les hommes appartiennent bien plus qu'on ne le croit, et qu'ils ne le croient eux-mêmes, à ce qu'ils pensent réellement. On a beaucoup comparé, pour les séparer, Louis XVIII et Charles X; la sépa-

ration était encore plus profonde qu'on ne l'a dit. Louis XVIII était un modéré de l'ancien régime et un libre penseur du dix-huitième siècle; Charles X était un émigré fidèle et un dévot soumis. La sagesse de Louis XVIII était pleine d'égoïsme et de scepticisme, mais sérieuse et vraie. Quand Charles X se conduisit en roi sage, c'était par probité, par bienveillance imprévoyante, par entraînement du moment, par désir de plaire, non par conviction et par goût. A travers tous les cabinets de son règne, l'abbé de Montesquiou, M. de Talleyrand, le duc de Richelieu, M. Decazes, M. de Villèle, le gouvernement de Louis XVIII fut un gouvernement conséquent et toujours semblable à lui-même, sans mauvais calcul ni préméditation trompeuse. Charles X flotta de contradiction en contradiction et d'inconséquence en inconséquence, jusqu'au jour où, rendu à sa vraie foi et à sa vraie volonté, il fit la faute qui lui coûta le trône [1]. »

Dès le début du nouveau règne et malgré les paroles bienveillantes ou les actes isolés qui calmaient adroitement l'irritation des libéraux, M. de Villèle servit fidèlement les instincts personnels du roi et les passions de ses conseillers. Il ne lutta point contre la légèreté inconséquente du monarque, il se borna à entreprendre de lui faire accomplir, quand les circonstances s'y prêtaient, assez d'actes de politique modérée et populaire pour qu'il ne parût pas exclusivement livré au parti qui avait au fond son cœur et sa foi. Les premières mesures présentées par le ministère à l'ouverture de la session témoignaient clairement des volontés souveraines. La loi pour l'indemnité aux émigrés, celle sur les communautés de femmes, et celle sur le sacrilège furent à vrai dire le manifeste du nouveau règne. L'effort intelligent, partout tenté pour faire quelque chose au profit et au gré de l'esprit de progrès, appartint constamment à M. de Villèle, et c'est à lui qu'en revient l'honneur.

Ce fut M. de Villèle qui s'opposa en 1825 à l'exclusive application de la mesure réparatrice portée devant les Chambres en faveur des victimes des confiscations révolutionnaires. Les condamnés et les déportés des crises successives de la révolution devaient avoir leur part de cette indemnité que le parti émigré cherchait à s'attribuer tout entière. La voix publique a en effet gardé le souvenir de ses prétentions, et la mesure présentée le 3 janvier 1825 s'est appelée, pour les

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

générations suivantes, l'indemnité des émigrés. Elle souleva de violentes attaques, elle inquiétait gravement les acquéreurs des biens nationaux et paraissait ouvrir une voie dangereuse; la droite la soutint avec une âpreté passionnée que M. de Villèle et M. de Martignac cherchèrent en vain à modérer. La loi avait été annoncée comme devant fermer les dernières plaies de la révolution; elle en ranima amèrement les plus tristes souvenirs : l'émission de rentes au capital d'un milliard votée le 15 mars par la Chambre des Députés et le 23 avril par les Pairs demeura, malgré son évidente équité, une mesure impopulaire, sentiment injuste et qui fut bientôt démenti par les bons effets qu'elle produisit dans les provinces, et l'utile action qu'elle exerça pour l'apaisement des esprits.

Le projet de loi sur le sacrilège fut attaqué à la Chambre des Pairs comme à la Chambre des Députés par des raisons plus hautes, sérieusement et profondément libérales. M. Royer-Collard et M. de Broglie étaient plus que personne ennemis du sacrilège; ils s'élevèrent hautement contre les châtiments excessifs appliqués à un crime qui ne saurait tomber sous le coup de la loi. « Le projet de loi qui vous est présenté, dit M. Royer-Collard, est d'un ordre particulier et jusqu'à présent étranger à nos délibérations. Non-seulement il introduit dans notre législation un crime nouveau, mais ce qui est bien plus extraordinaire, il crée un nouveau principe de criminalité, un ordre de crimes pour ainsi dire surnaturels, qui ne tombent pas sous nos sens, que la raison humaine ne saurait découvrir ni comprendre, et qui ne se manifestent qu'à la foi religieuse éclairée par la révélation. Ainsi la loi pénale remet en question et la religion et la société civile, leur nature, leur fin, leur indépendance respective... La loi a une croyance religieuse, et comme elle est souveraine, elle doit être obéie; la vérité en matière de foi est de son domaine, la vérité à son tour s'empare de la loi, elle fait les constitutions, elle fait les institutions politiques et civiles, c'est-à-dire qu'elle fait tout : non-seulement son royaume est de ce monde, mais ce monde est son royaume, le sceptre a passé dans ses mains. Ainsi, de même que dans la politique on nous resserre entre le pouvoir absolu et la sédition révolutionnaire, dans la religion nous sommes pressés entre la théocratie et l'athéisme. Qu'on y prenne garde, la Révolution a sans doute été impie jusqu'à la cruauté, mais c'est ce crime-là surtout qui l'a perdue, et on peut prédire à la contre-révolution que des représailles de cruauté, ne fussent-elles

[illegible]

[illegible] M. de Villèle [illegible] les exigences de son parti qui réclamait [illegible] favorable au droit d'ainesse et à la substitution des biens. Il ne se faisait personnellement point d'illusion sur le succès. « Si le gouvernement proposant le rétablissement du droit d'ainesse, écrivait-il de l'année précédente au prince Jules de Polignac, alors ambassadeur à Londres, il ne trouverait pas une majorité pour l'obtenir, parce que le mal est plus haut : il est dans nos mœurs, encore tout empreintes des suites de la Révolution. Les liens de la subordination

sont tellement relâchés dans les familles, que le père se trouve obligé de ménager tous ses enfants. » Dans son éloquent discours à la Chambre des Pairs, M. de Broglie jugea moins sévèrement l'état des mœurs et des familles, il s'éleva vivement contre un retour qu'il jugeait inopportun et inutile vers une législation vieillie. « Ce qui se prépare ici, dit-il, c'est une révolution sociale et politique, une révolution contre la révolution qui s'est faite en France, il y a bientôt quarante ans. Si j'avais le droit de donner un conseil aux conseillers de la couronne, je leur dirais : Cédez, il en est temps encore, à la pression de l'opinion publique; ne prodiguez pas la persévérance. Il est sans doute des circonstances où l'homme d'État se doit à lui-même de faire tête à tout un public en rumeur, d'élever sa voix solitaire contre l'opinion qui s'égare, de demeurer seul sur la brèche pour défendre les intérêts de la vérité, mais c'est alors seulement que la vérité est d'un tel ordre que les esprits supérieurs soient les seuls qui y aient accès. Là, au contraire, où il s'agit de la paix des familles, des rapports entre les pères et les enfants, des liens entre les frères et les sœurs, le plus simple manœuvre, le moindre artisan en sait autant que le plus grand des philosophes. Ce sont là de ces vérités que Dieu se plaît quelquefois à dérober aux sages pour les révéler aux simples et aux ignorants. Ce sont là de ces occasions où le législateur peut s'abandonner les yeux fermés au flot de la multitude et s'écrier avec confiance : *Vox populi, vox Dei!* La loi fut réduite à un seul article, permettant d'étendre à une seconde génération la substitution de la portion disponible des successions; elle fut ainsi acceptée par les deux Chambres.

Le projet de loi sur la presse, présenté à la fin de l'année de 1826, ne devait pas même obtenir ce faible succès. Destiné à satisfaire les réclamations du clergé comme des ultras, il ne contenta pas M. de Lamennais, qui le signala avec sa violence accoutumée « comme un monument peut-être unique d'hypocrisie et de tyrannie », et il excita au plus haut degré l'indignation et la colère de tous les libéraux. M. de Peyronnet l'avait annoncé comme « une loi de justice et d'amour », M. de Chateaubriand le qualifia comme une loi de Vandales. « C'est la censure! » s'écria M. Benjamin Constant. « Autant vaudrait proposer un projet ainsi conçu : L'imprimerie est supprimée en France au profit de la Belgique, » déclara M. Casimir Périer, devenu l'un des chefs de l'opposition libérale dans la Chambre des Députés. L'Académie française prépara une adresse au roi destinée à réclamer contre

[illegible] prétendait impo- [illegible] les membres [illegible] occupaient. [illegible] de la [illegible] à Chambre [illegible] proposition si [illegible] 1827.

[illegible] se manifes- [illegible] passa [illegible] dirigés [illegible] Avert [illegible] n'avait [illegible] 30 avril. [illegible] par [illegible] périodiques. [illegible] violence [illegible] hardies sup- [illegible] constam- [illegible] premier rang [illegible] gratui- [illegible] en même [illegible] des [illegible] des Pairs fut [illegible] Chambre [illegible] les jésuites.

[illegible] qui pesassent alors [illegible] amené l'ab- dication de [illegible] Pedro [illegible] Brésil à condi- tion que [illegible] dona Maria épouserait [illegible] Miguel, et que tous les deux occuperaient le trône de Portugal; don Pedro en même temps octroyait au Portugal une charte constitutionnelle. Quelques provinces se soulevèrent et déclarèrent don Miguel monarque absolu: vaincus en Portugal, les insurgés se retirèrent en Espagne, où ils obtinrent un favorable accueil; une invasion fut tentée en Portugal et les relations diplomatiques se trouvèrent rompues entre les deux royaumes de la péninsule. Le gouvernement français, n'ayant pas ap-

prouvé la conduite du roi d'Espagne, rappela son ambassadeur, M. de Moustier. Les constitutionnels portugais avaient réclamé l'appui du cabinet de Londres, qui leur envoya une armée. « A ceux qui reprochent au gouvernement d'avoir trop tardé, dit M. Canning dans le Parlement, il n'y a qu'un mot à répondre : c'est vendredi dernier seulement que la demande officielle du Portugal m'a été remise; samedi, la résolution des ministres était prise; dimanche, elle recevait la sanction du roi; lundi, elle était communiquée aux deux Chambres, et aujourd'hui les troupes sont en marche pour s'embarquer. » En même temps, le ministre des affaires étrangères anglaises proclamait la conduite qu'il avait opposée à l'intervention et à l'occupation française en Espagne. Il avait reconnu les républiques de l'Amérique du Sud, anciennes colonies espagnoles révoltées contre le joug de la mère patrie : « Si la France occupait l'Espagne, dit-il, était-il nécessaire, pour échapper aux conséquences de cette occupation, de bloquer nous-mêmes Cadiz? Non, j'ai regardé d'un autre côté, et j'ai cherché des compensations dans un autre hémisphère. J'ai contemplé l'Espagne telle que nos ancêtres l'ont connue, et j'ai décidé que si les Français avaient l'Espagne, ce ne serait pas l'Espagne avec les Indes. J'ai appelé le Nouveau Monde à l'existence et j'ai redressé la balance. J'ai laissé à la France le fardeau ingrat de son invasion, dont je suis convaincu qu'elle voudrait bien se débarrasser. » Quelques mois plus tard, M. Canning était mort, succombant à son tour, comme M. Pitt, M. Fox, lord Castlereagh, sir Samuel Romilly, au poids d'un gouvernement qui avait longtemps dépassé les forces humaines, mais l'Espagne avait enfin cédé à la pression exercée sur elle par l'Angleterre et par la France. Le gouvernement de Charles X, fort attaqué à ce sujet par le côté droit, avait rappelé la brigade suisse chargée de protéger à Madrid les personnes royales. Les relations s'étaient rétablies entre l'Espagne et le Portugal. Les affaires de la Grèce devinrent l'objet d'une entente européenne; soutenue dès son début par l'Angleterre, l'insurrection grecque avait vainement réclamé du duc d'Orléans l'honneur de placer son fils, le duc de Nemours, sur le nouveau trône de la Grèce. Le duc de Wellington avait été chargé par M. Canning d'offrir la médiation de son pays entre la Russie et la Turquie et entre la Turquie et la Grèce. Par un protocole du 4 avril, les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres s'accordèrent pour assurer à la Grèce une demi-indépendance. L'empereur Nicolas avait absolument refusé d'accepter

aucune intervention de l'Europe dans ses différends avec la Porte. « Je viens, avait-il dit au duc de Wellington, avec une exagération tout occidentale, de faire des réductions dans mon armée : il ne me reste plus que six cent mille hommes à mettre à la disposition de mes amis et un million deux cent mille à opposer à mes ennemis. » Tout en se montrant favorable à la Grèce, la France n'avait pas adhéré au protocole anglo-russe. Le 6 juillet, elle s'engagea avec les mêmes alliés à faire cesser « la lutte sanglante qui livrait les provinces grecques et les îles de l'Archipel à tous les désordres de l'anarchie, apportant chaque jour de nouvelles entraves au commerce des États européens, et donnant lieu à des pirateries qui exigeaient des mesures onéreuses de surveillance et de répression. » La Porte ayant refusé les propositions conciliantes que lui avaient faites les trois puissances, et son général Ibrahim-Pacha ayant violé un armistice provisoire réclamé par les alliés, les flottes anglaise, russe et française, sous les ordres de l'amiral Codrington, le plus ancien de grade parmi les commandants, forcèrent l'entrée du port de Navarin; la flotte turque qui le défendait fut presque complètement détruite. La lutte continua avec acharnement entre les Turcs et les Grecs. Les ambassadeurs des trois puissances quittèrent Constantinople. Les proclamations de la Turquie motivaient les armements de la Russie. La France désirait une conclusion pacifique sans pouvoir l'obtenir. Le désordre continuait à régner en Portugal, une grave insurrection avait éclaté en Catalogne, le ministère anglais, reformé sous la direction du duc de Wellington, paraissait résolu à soutenir la politique de non-intervention; la France se trouvait liée à la Russie et séparée de l'Autriche comme de la Prusse. Quelques tentatives se préparaient contre le dey d'Alger, qui encourageait les pirates dans la Méditerranée. Au sein de cette fermentation et de ces préoccupations extérieures, l'opposition contre M. de Villèle allait toujours croissant; on s'en prenait à lui de tous les maux. « Même au palais Bourbon et aux Tuileries, ses deux places fortes, le cabinet perdait visiblement du terrain; dans la Chambre des Députés, la majorité ministérielle se réduisait et devenait triste, même en triomphant; à la cour, quelques-uns des plus affidés serviteurs du roi, les uns par esprit de parti, les autres par inquiétude monarchique, désiraient la chute de M. de Villèle et lui préparaient des successeurs. Et le roi lui-même, lorsque quelque nouvelle manifestation du sentiment public arrivait à lui, disait avec humeur en rentrant

dans son cabinet : « Toujours Villèle! toujours contre Villèle [1]! »

Au fond l'injustice était criante. Si le côté droit jouissait du pouvoir depuis six ans et l'avait exercé de façon à le garder, si Charles X avait, non-seulement succédé paisiblement à Louis XVIII, mais gouverné sans trouble et même avec des accès de popularité, c'était surtout à M. de Villèle qu'ils en étaient redevables. Il avait contenu son parti et son pouvoir dans les limites générales de la charte, et pratiqué pendant six ans le gouvernement constitutionnel sous un prince et avec des amis qui passaient pour le comprendre assez peu et ne l'accepter qu'à regret. Il avait eu ce tort de céder au roi ou à son parti quand il désapprouvait leurs desseins et d'accepter ainsi la responsabilité des fautes commises sous son nom et de son aveu quoique malgré lui. Il en accepta résolûment le fardeau et demanda au roi la dissolution de la Chambre (5 novembre 1827). Les élections furent fixées aux 17 et 24 novembre.

Le mouvement libéral était devenu, non-seulement plus vif, mais plus concentré et plus puissant dans ses efforts vers un but commun; des hommes très-divers d'idées générales et d'intentions définitives s'étaient rapprochés. Une association publique s'était formée sous cette devise : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » pour diriger les élections du côté de l'opposition ; elle ralliait à la fois les libéraux et les royalistes mécontents du ministère; son succès dépassa toutes les espérances. Les amis les plus modérés du pouvoir avaient vivement redouté cette épreuve. Longtemps M. Lainé s'était refusé à croire la dissolution possible. « Quoi qu'il en soit, écrivait-il à M. Decazes au commencement d'octobre, je me réunirai de grand cœur à vous pour assurer l'exercice des droits publics d'élection et de liberté de la presse. Quels que soient les maux de celle-ci, ils ne sont pas comparables aux biens qui en découlent dans une nation dont aucun droit n'est fixé et qui, après les horreurs de la Révolution, la prostration de l'Empire, le flux et le reflux de la Restauration, est timide, incertaine, sans être au fond indifférente. On traite le peuple de France comme un peuple de marionnettes, et ce qu'il y a de pis, c'est qu'il en rit lui-même. »

« Ce qui fait réellement les élections, dit M. Guizot dans ses mémoires, c'est le vent qui souffle et l'impulsion que les évènements impriment aux esprits; les élections, à les prendre dans leur ensemble,

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

sont presque toujours plus vraies que ne le croit une méfiance intéressée ou badaude. La volonté et le savoir-faire du pouvoir n'y exercent qu'une influence souvent secondaire. » En 1827, le gouvernement avait mis tout en œuvre pour agir puissamment sur les résultats électoraux : soixante-seize nouveaux pairs avaient été ajoutés à la Chambre haute dans l'espoir d'en atténuer l'indépendance, la répression était rude envers les écrivains d'opposition. Les tribunaux eux-mêmes échappaient cependant parfois à la pression administrative. M. Manuel était mort, ses obsèques avaient donné lieu à une grande émotion publique; M. Mignet, tout jeune encore, ardemment engagé avec M. Thiers dans la direction du *Constitutionnel* et du *Globe*, avait raconté cette cérémonie dans une brochure qui fut poursuivie, M. Mignet fut acquitté. « Paris célèbre ce jugement comme le contre-poids de la censure, » écrivit M. de Salvandy, toujours empressé à constater les progrès de l'opinion libérale. « Français de la Charte, ayez des ailes pour voler au combat, s'écriait le *Journal des Débats*. Français de la Restauration, accourez pour nous donner une Chambre royaliste qui ne flétrisse pas ce nom dans la servitude. Français de l'honneur et de la probité, purgez votre pays du scandale d'une administration perverse et déshonorée. »

La coalition des libéraux avec les royalistes opposés au ministère triomphait avec éclat et la majorité lui semblait assurée. M. de Villèle et ses collègues offrirent au roi leur démission. Charles X était hésitant et troublé. Divers expédients furent proposés pour modifier le ministère en conservant le président du conseil : la force de la situation l'emporta enfin ; M. de Villèle se retira, remplacé par M. de Martignac, comme chef réel du cabinet sans qu'il en portât le titre; le comte Portalis devint garde des sceaux, le comte de la Ferronnays ministre des affaires étrangères et le comte Roy ministre des finances. M. Royer-Collard, élu par sept collèges, fut nommé président de la Chambre. Quoique peu favorable à M. de Villèle, la Dauphine avait été opposée à son renvoi. « Vous abandonnez M. de Villèle, avait-elle dit au roi, c'est la première marche de votre trône que vous descendez. »

« Ainsi commença un nouvel essai de gouvernement du centre, mais avec bien moins de forces et de chances de succès que celui qui, de 1816 à 1821, sous la direction simultanée ou alternative du duc de Richelieu et de M. Decazes, avait défendu contre la domination du côté droit et du côté gauche la France et la couronne. Le parti du centre

en 1816, formé dans un pressant péril du pays, avait puisé dans ce péril même une grande force, et n'avait eu affaire, soit à droite, soit à gauche, qu'à des oppositions ardentes, mais encore novices, mal organisées et que le public tenait pour incapables de gouverner. En 1828, au contraire, le côté droit à peine sorti du pouvoir, après l'avoir possédé pendant six ans, se croyait aussi près de le ressaisir que capable

ROYER-COLLARD

de l'exercer, et il attaquait avec une passion pleine d'espérance les successeurs improvisés qui le lui avaient ravi. Menacé dans les Chambres par d'ambitieux et puissants rivaux, le pouvoir naissant n'y trouvait que des alliés tièdes ou gênés dans leur bon vouloir, les violents et les étourdis paralysant ou compromettant les sages, bien plus que ceux-ci ne réussissaient à diriger ou à contenir leurs incommodes compagnons. En outre, tandis que de 1816 à 1821 le roi Louis XVIII donnait au gouvernement du centre son sincère et actif concours, en 1828 le roi Charles X regardait le cabinet qui remplaçait auprès de lui les chefs

du côté droit comme un désagréable essai qu'il était obligé de subir, mais auquel il se prêtait avec inquiétude, ne croyant pas au succès et se promettant bien de ne pas pousser l'expérience au delà de la stricte nécessité. « Le ministère qui résultera du premier conflit sera nécessairement assez chétif, écrivait le duc de Broglie au lendemain des élections, mais il faudra le soutenir et tâcher que personne ne prenne l'alarme; si nous parvenons, après la chute du ministère actuel, à passer l'année tranquillement, nous aurons ville gagnée[1]. »

L'existence du ministère de M. de Martignac ne devait pas être longue, et l'espoir de le voir s'établir et durer devait être plus passager encore. Le cabinet avait vainement cherché de nouveaux appuis; malgré sa chute, M. de Villèle conservait avec Charles X une correspondance toujours active et peu favorable à la confiance des rapports mutuels entre le roi et ses ministres. M. de Chateaubriand avait repoussé les ouvertures qui lui étaient faites, et qui ne portaient pas sur le ministère des affaires étrangères qu'il désirait uniquement. Il continua, dans le *Journal des Débats*, une opposition souvent amère. M. de Vatimesnil, naguère rangé parmi les ultras, devenu plus modéré sans qu'on le sût encore, fut nommé ministre de l'instruction publique. Il s'empressa de rouvrir les chaires fermées par M. de Villèle; M. Guizot et M. Villemain recommencèrent leurs cours au milieu de l'affluence passionnée de la jeunesse, qui s'empressait à leurs leçons, comme à celles de M. Cousin. Ce fut alors la pensée dominante de M. Guizot, de lutter contre ce mal des esprits superficiels qui sépare le passé du présent et l'histoire de la nation de sa vie nouvelle. « Dans mon cours de 1828 à 1830, dit-il dans ses mémoires, je travaillai constamment à ramener mes auditeurs à une appréciation intelligente et impartiale de notre ancien état social, et à contribuer ainsi pour ma part à rétablir entre les éléments divers de notre société, anciens et nouveaux, monarchiques, aristocratiques et démocratiques, cette estime mutuelle et cette harmonie qu'un accès de fièvre révolutionnaire peut suspendre, mais qui redeviennent bientôt indispensables à la liberté comme à la prospérité des citoyens, à la force comme au repos de l'État. »

Malgré la méfiance que le ministère de M. de Martignac inspirait à quelques libéraux, son appui ne manquait pas au prévoyant et sage

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

effort que tentaient les hommes sensés pour fonder enfin les libertés publiques sur de fortes bases. Une loi destinée à assurer la révision annuelle des listes électorales, un projet réglant à nouveau la législation de la presse, et supprimant l'autorisation préalable pour les journaux, comme la censure facultative, furent bientôt présentés aux Chambres et votés à une grande majorité. M. de Martignac défendit ses mesures avec cette éloquence persuasive et noble qui lui avait mérité le nom de *sirène* que lui attribuait M. Dupont de l'Eure. M. Benjamin Constant avait attaqué la loi sur la presse après l'avoir réclamée et soutenue. « Poursuivis par des accusations contraires, dit le ministre de l'intérieur, nous répondons par nos actes; nous nous présentons à vous le front découvert; nous vous regardons sans timidité, parce que notre conscience est tranquille et que vous êtes justes. La déclaration de guerre qui vient de nous être adressée ne sera signée, nous l'espérons, que par un petit nombre d'ennemis. Nous ne l'avons pas provoquée, mais nous ne la redoutons pas, parce que nous avons, pour témoins et pour juges du combat, vous, messieurs, et la France. » En même temps, et comme pour réduire enfin à néant les attaques dirigées contre les tendances *cléricales* du gouvernement, parurent deux ordonnances réglant l'état intérieur des petits séminaires qui avaient donné lieu à de nombreuses réclamations, et déclarant que les écoles ecclésiastiques, dirigées par des congrégations religieuses non autorisées, seraient désormais soumises au régime de l'Université. Cette mesure, qui excluait en fait les jésuites de l'enseignement, excita parmi les libéraux une satisfaction mêlée d'étonnement. Elle suscita beaucoup de colère et d'inquiétude parmi les ultras, peu rassurés par les conseils que M. Ravez continuait de donner au roi. Le voyage de Charles X dans les provinces de l'Est après la clôture de la session, et l'enthousiasme avec lequel il fut accueilli, contribuèrent plus efficacement à calmer les préoccupations de la cour. Le roi y puisa malheureusement des illusions qui devaient contribuer à l'entraîner vers l'abîme.

Ce fut en 1829 le malheur des libéraux d'ébranler de leurs propres mains l'accord précaire et difficile qui commençait à s'établir entre eux et les royalistes modérés. M. de Martignac venait de proposer deux projets de loi qui assuraient au principe électif une part dans l'administration des départements et des communes, et qui imposaient au pouvoir central, pour les affaires locales, des règles et des limites nouvelles.

« On pouvait trouver ces concessions ou trop larges ou trop restreintes; en tous cas elles étaient réelles et les partisans des libertés publiques n'avaient rien de mieux à faire que de les accepter et de s'y établir. Mais, dans le parti libéral qui avait jusqu'alors soutenu le cabinet, deux esprits très-peu politiques, l'esprit d'impatience et l'esprit de système, la recherche de la popularité et la rigueur de la logique, ne voulurent pas se contenter de ces conquêtes incomplètes et lentes; le côté droit s'abstint de voter, et laissa les ministres aux prises avec les exigences de leurs alliés. Malgré les efforts de M. de Martignac, un amendement, plus grave en apparence qu'en réalité, porta au système de la loi sur l'administration départementale quelque atteinte; dans l'esprit du roi, comme dans les Chambres, le ministère était au bout de son crédit, hors d'état d'obtenir du roi ce qui eût satisfait les Chambres, et des Chambres ce qui eût rassuré le roi; il déclara lui-même, en retirant brusquement les deux projets de loi, sa double impuissance et resta debout, mais mourant [1]. »

Deux mois auparavant, à la suite d'un accident qui avait contraint M. de la Ferronnays à quitter le ministère des affaires étrangères, le roi avait fait quelques efforts pour le remplacer par le prince de Polignac, auquel il était fort attaché; ses efforts avaient échoué, et le ministère des affaires étrangères était resté vacant; M. de Chateaubriand, alors ambassadeur à Rome, l'avait convoité; il méditait de se venger de M. de Villèle, en formant de ses mains un cabinet nouveau. Cet embarras et cette satisfaction lui furent épargnés. Le 9 août, le *Moniteur* annonça la formation du ministère de M. de Polignac; M. de la Bourdonnaye avait reçu le portefeuille de l'intérieur.

« Que se proposait-il? Personne ne le savait, pas plus M. de Polignac et le roi lui-même que le public. Mais Charles X avait arboré sur les Tuileries le drapeau de la contre-révolution [2]. » L'explosion de la colère et de l'inquiétude fut universelle. « Le voilà donc encore brisé, ce lien d'amour et de confiance qui unissait le peuple au monarque! s'écriait le 10 août le *Journal des Débats*. Voilà encore la cour avec ses vieilles rancunes, l'émigration avec ses préjugés, le sacerdoce avec sa haine de la liberté qui viennent se jeter entre la France et son roi! Ce qui faisait la gloire de ce règne, c'était la modération dans

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*
2. M. Guizot, *ibidem.*

CHARLES X
D'après le baron Gérard.

l'exercice du pouvoir, la modération aujourd'hui est impossible. Ceux qui gouvernent maintenant les affaires voudraient être modérés qu'ils ne le pourraient pas. Que feront-ils cependant? Iront-ils chercher un appui dans la force des baïonnettes? Les baïonnettes aujourd'hui sont intelligentes; elles connaissent et respectent la loi... Vont-ils déchirer cette charte qui fait l'immortalité de Louis XVIII et la puissance de son successeur? Qu'ils y pensent bien, la charte est maintenant une autorité contre laquelle viendraient se briser tous les efforts du despotisme. Le peuple paye un milliard à la loi; il ne payerait pas deux millions aux ordonnances d'un ministre; avec les taxes illégales naîtrait un Hampden pour les briser. Hampden? faut-il que nous rappelions encore ce nom de trouble et de guerre! Malheureuse France! Malheureux roi! » MM. Bertin furent poursuivis pour cet article et condamnés en première instance; la cour de cassation les mit hors de cause. C'était pour le nouveau ministère un grand sujet d'étonnement que cette manifestation de l'opinion publique, plus grave et plus contenue que ne le sont souvent en France les élans populaires, parce que le danger paraissait plus grand encore aux hommes éclairés qu'à la masse de la nation. M. Guizot et M. Berryer venaient d'entrer tous les deux à la Chambre des députés, dont leur âge leur ouvrait enfin les portes; élus à deux sièges vacants, l'un dans le Calvados, l'autre dans la Haute-Loire, tous deux connus déjà et destinés à se combattre dans leur carrière politique, non sans estime et sans goût réciproque, tous deux ardents à commencer la lutte. Elle était partout latente et menaçante, sans éclater encore sur aucun point. Des associations se formaient publiquement, dans les provinces comme à Paris, pour le refus de l'impôt si le gouvernement tentait de le percevoir sans le vote légal des Chambres légales. « Nous ne ferons pas de coup d'État, » disait M. de Polignac à M. Michaud. « Quoi, monseigneur, vous n'en ferez pas? répondit l'historien des croisades, naguère disgracié par M. de Villèle; je m'en afflige. — Et pourquoi? — Parce que, n'ayant pour vous que les hommes qui veulent des coups d'État, si vous n'en faites pas, vous n'aurez personne. » M. de Polignac ne l'avait pas encore compris. Les préventions dont il était l'objet étonnaient le roi comme le nouveau ministre. Le prince de Polignac avait naguère protesté à la tribune de la Chambre des Pairs de son attachement à la charte. « Ses déclarations étaient sincères, il croyait la charte conciliable avec la prépondérance politique de l'ancienne noblesse et la

suprématie définitive de l'ancienne royauté; il se flattait de développer les institutions nouvelles en les faisant servir à la domination des influences qu'elles avaient précisément pour objet d'abolir ou de limiter. On ne saurait mesurer la portée des illusions consciencieuses que peut se faire un esprit faible, avec ardeur comme avec élévation, et mystiquement vague et subtil. Troublé de son impopularité et craignant de l'accroître par ses actes, M. de Polignac ne faisait rien. Le cabinet formé pour dompter la révolution et sauver la monarchie restait inerte et stérile, il préparait l'expédition d'Alger et convoquait la session des Chambres, protestant toujours de son dévouement à la charte et se promettant, pour sortir d'embarras, la majorité et une conquête [1]. » C'était désormais comme président du conseil qu'il allait soutenir la lutte; à la suite de dissentiments intérieurs dans le cabinet, M. de la Bourdonnaye s'était retiré, M. de Montbel l'avait remplacé à l'intérieur, et M. de Guernon-Ranville avait été appelé à l'instruction publique.

Le roi et ses ministres croyaient trouver une diversion utile aux agitations intérieures de la France dans les affaires générales de l'Europe, alors difficiles et compliquées. Déjà poussé par la Russie, sans rencontrer désormais beaucoup d'appui en Angleterre, le gouvernement français avait promis aux Grecs insurgés des secours pécuniaires, et il était entré en pourparlers avec le président Capo d'Istria sur l'organisation future du nouvel État. L'intervention d'un corps d'armée français, soutenu par la flotte anglaise, devait seconder les opérations des Russes et forcer Ibrahim Pacha à rentrer en Égypte. Le mauvais vouloir du duc de Wellington et les habiles menées de M. de Metternich avaient retardé cette expédition ; cependant le 17 août 1828 les troupes françaises s'étaient embarquées à Toulon, sous les ordres du général Maison. Le 6 octobre, la dernière division égyptienne évacuait la Morée, toutes les forteresses nous étaient remises, et le Péloponèse se trouvait délivré de ses ennemis. La conférence des puissances alliées, d'accord avec M. Capo d'Istria, proposa la couronne de Grèce au prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse Charlotte, héritière du trône d'Angleterre. Quelques conditions de son acceptation ayant été discutées, le prince refusa définitivement la couronne. Le ministère anglais qui l'avait soutenu était ébranlé, l'état

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

de l'Europe était inquiétant : don Miguel et les absolutistes avaient triomphé en Portugal contre les droits de la reine dona Maria ; en Espagne, le roi Ferdinand VII, qui attendait les couches de la jeune reine, venait de publier une pragmatique sanction rétablissant l'ordre ancien de la monarchie espagnole qui admettait les femmes à la succession royale. Le dey d'Alger avait refusé les satisfactions que récla-

PRISE D'ALGER

mait la France en réparation d'une insulte faite à son consul; le blocus n'ayant pas suffi à le réduire, une expédition commandée par M. de Bourmont partit pour l'Afrique (16 mai 1830). Le débarquement s'opéra avec succès le 14 juin ; bientôt la nouvelle de la prise d'Alger (4-5 juillet) vint jeter la joie et l'orgueil dans tous les cœurs. Le mécontentement de l'Angleterre n'affaiblissait pas la satisfaction publique. Le roi George IV venait de mourir et le duc de Wellington était maintenu au pouvoir par Guillaume IV. Il réclama du gouvernement français l'engagement de ne rien garder des territoires qu'il venait de

conquérir, M. de Polignac refusa. « Jamais, dit lord Aberdeen à M. de Laval, ambassadeur de France, jamais la France sous la République, sous l'Empire, n'a donné à l'Angleterre des sujets de plainte aussi graves que ceux qu'elle nous donne depuis un an. » « On regarde M. de Polignac comme un homme bon et loyal, disait le duc de Wellington ; je le regarde comme un des hommes les plus faux et les plus habiles qui existent. »

Le duc de Wellington faisait à la fois trop de tort et trop d'honneur à M. de Polignac; dans sa politique extérieure comme dans sa politique intérieure, il n'était animé d'aucune intention perfide, et ses habiletés n'étaient pas autre chose que les hardiesses imprévoyantes d'un esprit à la fois noble et confus. Les libertés publiques n'avaient pas encore été violées, mais elles se sentaient gravement menacées. Inquiet non-seulement pour la sûreté de son trône, mais pour ce qu'il regardait comme les droits inaliénables de sa couronne, le roi Charles X avait pris pour les maintenir l'attitude la plus offensante pour la nation. Il la bravait encore plus qu'il ne se défendait contre elle. La nation se sentait à son tour irritée et fière. Les coups d'État populaires se laissaient entrevoir, prêts à répondre aux coups d'État royaux. Sans attaquer directement le pouvoir régnant, on usa contre lui des libertés légales jusque dans leurs dernières limites, trop clairement pour être taxé d'hypocrisie, trop adroitement pour être arrêté dans le travail ennemi. Les procès de presse pouvaient se succéder, et les actes hostiles du gouvernement manifester clairement ses tendances, il n'était point encore sorti de cette légalité dans laquelle l'opposition s'enfermait de son côté. Les royalistes constitutionnels qui avaient sincèrement accepté et soutenu la Restauration, sentaient, plus que toute autre fraction du parti, la difficulté et le danger de la situation ; l'adresse, dite des 221, inspirée par M. Royer-Collard et par ses amis politiques, fut le dernier et suprême effort de ces hommes honnêtes et prévoyants qui redoutaient le renversement de la monarchie, en partie relevée par leurs mains. Le discours du trône contenait une phrase menaçante :

« Pairs de France, Députés des départements, je ne doute point de votre concours pour opérer le bien que je veux faire. Vous repousserez avec mépris les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager; si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne peux pas, que je ne veux pas prévoir, je trou-

verais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. »

« Ne poussez pas trop vivement le roi, avait dit quelquefois M. Royer-Collard; personne ne sait à quelles folies il pourrait se porter. » C'étaient ces folies des illusions royales que la Chambre des Députés cherchait à empêcher en 1830. L'adresse de la Chambre des Pairs avait été embarrassée et timide; celle de la Chambre des Députés fut à la fois ferme et modeste, inflexible sur le fond des principes constitutionnels, affectueuse et respectueuse dans son désir de prévenir le monarque des dangers auxquels il s'exposait. « On nous dit que la France est tranquille, que l'ordre n'est point troublé, dit M. Guizot, montant pour la première fois à la tribune comme député pour défendre le projet d'adresse. Il est vrai, l'ordre matériel n'est point troublé; tous circulent librement, paisiblement; aucun bruit ne dérange les affaires. La surface de la société est tranquille, si tranquille que le gouvernement peut fort bien être tenté de croire le fond parfaitement assuré et de se croire lui-même à l'abri de tout péril. Nos paroles, messieurs, la franchise de nos paroles, voilà le seul avertissement que le pouvoir ait en ce moment à recevoir, la seule voix qui se puisse élever jusqu'à lui et dissiper ses illusions. Gardons-nous d'en atténuer la force; gardons-nous d'énerver nos expressions. La vérité a déjà assez de peine à pénétrer dans le palais des rois; ne l'y envoyons pas faible et pâle; qu'il ne soit pas plus possible de la méconnaître que de se méprendre sur la loyauté de nos sentiments. »

Le 18 mars, l'adresse de la Chambre fut portée aux Tuileries. Les députés de l'opposition accompagnaient en grand nombre leur président: M. Royer-Collard était ému, l'accent de sa voix s'en ressentait; celle du roi était sèche et brève, son attitude était digne, sans hésitation ni hauteur. « Monsieur, dit-il, j'avais le droit de compter sur le concours des deux Chambres pour accomplir tout le bien que je méditais. Mon cœur s'afflige de voir les députés des départements déclarer que, de leur part, ce concours n'existe pas. J'ai annoncé mes résolutions dans mon discours d'ouverture de la session, ces résolutions sont immuables; l'intérêt de mon peuple me défend de m'en écarter, mes ministres vous feront connaître mes intentions. » Le lendemain 19 mars, la prorogation de la Chambre au 1er septembre était annoncée dans le *Moniteur*. Les transports de joie des ultras éclataient de toutes

parts. « Ces gens-là ne savaient pas ce que c'est qu'un roi, disait l'*Universel*, journal de M. de Polignac; ils le savent maintenant, un souffle les a dissipés comme une paille légère. » Les plus clairvoyants parmi les meneurs du parti ecclésiastique ne s'y laissaient pas si facilement tromper. « Telle que le ministère l'a posée, la question nous place entre la république et l'arbitraire de la cour, disait M. de Lamennais. A tout prendre, j'aime mieux la première, parce que j'aime mieux la fièvre que la mort ou la paralysie qui y mène. »

Les républicains, peu nombreux et peu hardis jusqu'alors, avaient conçu les mêmes pensées que M. de Lamennais; au banquet qui eut lieu le 1er avril en l'honneur des 221, M. Godefroy Cavaignac refusa de boire à la santé du roi. M. Odilon Barrot le tança avec une fermeté intelligente; on but au concours des trois pouvoirs, le roi constitutionnel, la Chambre des Pairs et la Chambre des Députés. Le 16 mai, une ordonnance du roi déclara la Chambre dissoute; les collèges électoraux étaient convoqués pour la fin de juin et les premières semaines de juillet.

Deux jours plus tard, MM. Courvoisier et de Chabrol donnaient leur démission; M. de Peyronnet entrait au ministère de l'intérieur, tandis que M. de Montbel prenait les finances; M. de Chantelauze, premier président de la cour de Grenoble, remplaça M. Courvoisier. En acceptant de faire partie du cabinet, celui-ci avait dit : « J'en sortirai le jour où les libertés publiques seront menacées. » Ceux qui le connaissaient trouvaient sa retraite de funeste augure. MM. de Montbel et de Guernon-Ranville avaient à regret conservé leurs fonctions. « Je regarde la faveur que me fait le roi comme le plus grand malheur de ma vie, » avait dit M. de Chantelauze.

M. de Villèle s'était jusqu'alors tenu à l'écart, vivant à la campagne depuis qu'une proposition avortée de M. Labbey de Pompières avait menacé son cabinet d'une accusation; il vint à Paris au mois de mars; M. de Polignac lui proposa de faire partie de son ministère; l'ancien président du conseil refusa et retourna à Toulouse. Il conseilla à M. de Montbel de ne pas accepter un nouveau changement de département ministériel : « l'importance qu'on y attache indique la résolution de sortir d'embarras par un coup d'État, avait-il dit avec une fine prévoyance, et c'est un jeu pour lequel vous n'êtes pas fait. »

La France entière attendait le coup d'État et l'Europe l'attendait comme la France. « Vos deux grandes plaies sont la loi électorale et la

liberté de la presse, disait à Vienne M. de Metternich à M. de Rayneval; mais vous n'y pouvez toucher que par les Chambres; un coup d'État perdrait la dynastie. » A Saint-Pétersbourg, l'empereur Nicolas tenait le même langage au duc de Mortemart, ambassadeur de France : « Si on sort de la charte, on va à une catastrophe; si le roi tente un coup d'État, il en supportera seul toute la responsabilité. » Son ambassadeur à Paris, M. Pozzo di Borgo le répétait aux conseillers royaux et au roi lui-même avec toute l'autorité de son action naguère prépondérante dans les affaires de la Restauration. Il trouva un jour Charles X assis devant son bureau, les yeux fixés sur la charte, ouverte à l'article 14[1]. Le roi lisait et relisait cet article, y cherchant avec une inquiétude honnête le sens et la portée qu'il avait besoin d'y trouver. En pareil cas, on trouve toujours ce qu'on cherche, et la conversation du roi, bien que détournée et incertaine, laissa à l'ambassadeur peu de doute sur ce qui se préparait.

Les pensées, les efforts, les espérances ou les craintes du pays étaient absorbés par les élections; elles donnèrent hautement raison à la conduite des constitutionnels qui avaient résolûment combattu le ministère. A très-peu d'exceptions près, les 221 avaient été réélus; l'opposition comptait plus de 100 voix de majorité. Presque partout les élections s'étaient passées avec calme; prêt à accepter sans hésitation l'épreuve suprême qui s'avançait, le pays ne l'avait devancée ni provoquée par aucune violence. Dès le 10 juillet, dans une réunion des hommes les plus considérables parmi les amis sages de la liberté, le refus de l'impôt avait été décidé dans l'hypothèse d'un coup d'État. On se demandait encore s'il aurait lieu; les pairs avaient reçu leurs lettres closes pour la séance royale. Parmi les députés qui arrivaient de toutes parts, régnait en masse un désir ardent et sincère de maintenir la paix en obtenant la justice et en conservant la liberté.

Charles X n'hésitait plus; son parti était pris en principe avant les élections et dans le cas d'un échec pour le gouvernement. Désormais la question portait uniquement sur la conduite à tenir pour revendiquer les droits du trône. Deux erreurs funestes s'étaient établies dans la pensée du monarque : il se crut menacé par la révolution beaucoup

1. « Le roi est le chef suprême de l'État, commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique et fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État. »

plus qu'il ne l'était réellement, et il cessa de croire à la possibilité de se défendre et de gouverner par le cours légal du régime constitutionnel. La France ne voulait point d'une révolution nouvelle. La charte contenait, pour un souverain prudent et patient, de sûrs moyens d'exercer l'autorité royale et de garantir la couronne. Mais Charles X avait perdu confiance dans la France et dans la charte; quand l'adresse des 221 sortit triomphante des élections, il se crut poussé dans ses derniers retranchements et réduit à se sauver malgré la charte ou à périr par la révolution.

« Il n'y a que M. de La Fayette et moi qui n'ayons pas changé depuis 1789, » disait un jour Charles X ; il n'avait pas changé, il est vrai, il était resté sincère et léger, confiant en lui-même et dans ses entours, peu observateur et peu réfléchi, quoique d'un esprit actif, attaché à ses idées et à ses amis de l'ancien régime comme à sa foi et à son drapeau. Au travers des changements profonds qu'avait subis la France dans le bouleversement des assises anciennes de la société, elle avait éprouvé une transformation qui atteignait les plus nobles âmes et qui modifiait leurs vues comme le sentiment inné de leurs devoirs. « Le dévouement à la patrie, le devoir envers la patrie ne sont certes pas des sentiments nouveaux et que n'aient pas connus nos pères; il y a cependant entre leurs idées et les nôtres, à cet égard, une différence profonde. La fidélité envers les personnes, envers les supérieurs ou envers les égaux était dans l'ancienne société française le principe et le sentiment dominants, les liens personnels étaient les liens sociaux. Dans la société nouvelle, issue de la révolution, parmi les classes diverses mêlées et rapprochées, le devoir envers la patrie, le dévouement à la patrie ont pris un empire supérieur à celui des anciens dévouements, des anciens devoirs envers les personnes. Ce fut par des causes profondes et sous l'empire de grands faits sociaux que, sans préméditation, par instinct, les deux partis s'appelèrent, en 1789, l'un le parti royaliste, l'autre le parti patriote; dans l'un, le devoir et le dévouement envers le roi, chef et représentant de la patrie; dans l'autre, le devoir et le dévouement direct envers la patrie elle-même étaient le principe, le lien, le sentiment dominant[1]. » Le roi Charles X eut ce malheur de ne pas comprendre cette transformation du sentiment national. Il se crut abandonné et trahi par ses serviteurs, et il

1. M. Guizot. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

rangea contre lui en bataille toutes les craintes comme les espérances patriotiques. L'attitude d'un grand nombre de royalistes dévoués et sincères devait bientôt en donner une éclatante preuve.

Le roi avait résolu de ne point réunir les Chambres et de ne pas attendre qu'elles eussent agi pour agir lui-même; il avait également à cœur de conserver le plus absolu secret sur les mesures qu'il préparait; partout la pensée du coup d'État était démentie avec affectation: on avait sacrifié à ce désir les précautions nécessaires au cas d'une résistance à main armée. C'était le dimanche 25 juillet, les courtisans se trouvaient à Saint-Cloud, sur le passage du roi, qui se rendait à la messe, lorsque M. de Vitrolles arrêta M. de Guernon-Ranville. « Je ne vous demande pas votre secret, dit-il, mais je dois vous avertir que c'est le sort de la monarchie qui se trouve en jeu. Peut-être vous trompez-vous sur la différence des temps. Telle mesure qui était facile au commencement du ministère, même il y a six mois, ne serait plus possible dans l'état d'effervescence où se trouve aujourd'hui l'opinion; elle aurait inévitablement les plus funestes, les plus incalculables effets. » L'interlocuteur de M. de Vitrolles pensait comme lui et l'avait dit dans le conseil; il passa outre, les ministres se trouvèrent réunis dans le cabinet du roi.

Toutes les voix avaient été entendues; Charles X prit la plume pour signer les ordonnances placées devant lui; il s'arrêta, mettant sa tête dans ses mains. « Plus j'y réfléchis, dit-il enfin, plus je suis convaincu que je suis dans mon droit et qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. » Il signa, tous les ministres signèrent comme lui, s'inclinant devant le roi comme par un engagement tacite qui liait leur sort au sien. « A la vie et à la mort, messieurs, dit le roi; comptez sur moi, comme je compte sur vous. » Le secret avait été si fidèlement gardé, que le maréchal Marmont, mis en activité de service comme gouverneur de la première division militaire, ignorait encore sa nomination; le roi se réserva le soin de l'en informer. Les ordonnances parurent au *Moniteur* le lundi 26 juillet, précédées d'un long rapport rédigé par M. de Chantelauze. En recevant du garde des sceaux le texte de la publication officielle, M. Sauvo, le rédacteur en chef du *Moniteur*, se tourna vers le ministre avec une émotion qu'il ne put contenir. « Monseigneur, dit-il, Dieu sauve le roi! Dieu sauve la France! »

La France entière fut plongée dans la consternation lorsqu'elle

apprit au matin la fatale résolution du monarque. Convaincu qu'une vaste conspiration menaçait le repos du pays comme les droits de la couronne, Charles X se croyait le droit de tenter un coup d'État, qu'il ne regardait pas d'ailleurs comme contraire à la lettre de la charte. Les quatre ordonnances ainsi annoncées suspendaient indéfiniment la liberté de la presse, dissolvaient la Chambre des Députés, modifiaient la loi électorale et convoquaient les collèges électoraux pour le 6 et le 18 septembre, les Chambres pour le 28. Tel fut l'acte arbitraire et imprudent contre lequel éclatèrent tout d'un coup les protestations de la nation indignée.

La première protestation fut et devait être celle des journalistes, habilement rédigée par M. Thiers. Elle entraîna aussitôt la saisie des presses dans les ateliers des principaux journaux; cependant l'agitation restait encore inefficace, et le trouble qui régnait dans tous les esprits n'éclatait pas encore au dehors. Le roi Charles X était allé chasser à Rambouillet; le maréchal Marmont ne savait pas encore qu'il était chargé du commandement de Paris. Il se rendit cependant à Saint-Cloud. « Qu'y a-t-il de nouveau? » lui demanda le roi qui venait de rentrer. « Un grand effroi, Sire, un grand abattement et une chute de fonds extraordinaire. — De combien? » demanda le dauphin. « De quatre francs, monseigneur. » « Ils remonteront. » Le lendemain, le maréchal était enfin instruit. « Il paraît qu'on a quelques doutes pour la tranquillité de Paris, lui dit le roi; allez-y, prenez le commandement, et passez d'abord chez M. de Polignac. Si tout est en ordre ce soir, vous pourrez rentrer à Saint-Cloud. » Le choix du duc de Raguse était impopulaire, comme l'avait été naguère celui de M. de Bourmont en qualité de ministre de la guerre. On reprochait à tous les deux des actes qui avaient été, sous l'Empire, qualifiés de trahison.

Pendant que le maréchal s'installait à l'état-major et que les rassemblements commençaient à se former dans les rues, un certain nombre de députés, réunis chez M. Casimir Périer, rue de Luxembourg, discutaient un projet de protestation au nom de la Chambre illégalement dissoute. Lorsque la rédaction de M. Guizot fut adoptée le lendemain, les troupes avaient opéré plusieurs charges contre la foule, quelques coups de fusil avaient été tirés et des barricades élevées. La nuit s'était passée sans désordre; mais, au matin, le formidable aspect d'un soulèvement populaire frappa tous les regards. Les soldats avaient repris leurs positions; contre eux un certain nombre de gardes natio-

naux venaient se joindre aux rassemblements; l'École polytechnique forçait ses portes et le drapeau tricolore était arboré sur les tours de Notre-Dame. Les colonnes en marche étaient assaillies par des coups de feu partant des maisons. Dès le matin, le maréchal Marmont avait écrit au roi : « Sire, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la dispersion des groupes qui ont troublé la tranquillité de Paris. Ce matin ils se reforment plus nombreux et plus menaçants. Ce n'est plus une émeute, c'est une révolution. Il est urgent que Votre Majesté prenne des moyens de pacification. L'honneur de la couronne peut encore être sauvé. Demain peut-être il ne serait plus temps. » Paris fut mis en état de siège, l'ordonnance était signée dès la veille. Le duc de Raguse consentit à donner l'ordre d'arrêter quelques députés. Parmi ceux qu'avait désignés M. de Polignac, le général Gérard et M. Laffitte faisaient partie de la délégation qui se présenta aux Tuileries, où s'étaient installés les ministres sous la protection du gouverneur de Paris. Les députés apportaient au duc de Raguse leur protestation collective, ils étaient chargés de lui demander de cesser le feu et d'intervenir entre Paris et Saint-Cloud.

« Les soussignés, disait la protestation, régulièrement élus à la députation, se regardent comme absolument obligés par leurs devoirs et leur honneur de protester contre les mesures que les conseillers de la couronne ont fait naguère prévaloir pour le renversement du système légal des élections et la ruine de la liberté de la presse.

« Lesdites mesures, contenues dans les ordonnances du 25, sont, aux yeux des soussignés, directement contraires aux droits constitutionnels de la Chambre des Pairs, au droit public des Français, aux attributions et aux arrêts des tribunaux, et propres à jeter l'État dans une confusion qui compromet également la paix du présent et la sécurité de l'avenir.

« En conséquence, les soussignés, inviolablement fidèles à leur serment, protestent d'un commun accord, non-seulement contre lesdites mesures, mais contre tous les actes qui en pourraient être la conséquence.

« Et attendu, d'une part, que la Chambre des Députés n'ayant pas été constituée, n'a pu être légalement dissoute; d'autre part, que la tentative de former une autre Chambre des Députés, d'après un mode nouveau et arbitraire, est en contradiction formelle avec la charte constitutionnelle et les droits acquis des électeurs, les soussignés

déclarent qu'ils se considèrent toujours comme légitimement élus à la députation par les collèges d'arrondissement et de département dont ils ont obtenu les suffrages, et comme ne pouvant être remplacés qu'en vertu d'élections faites selon les principes et les formes voulues par les lois. Et si les soussignés n'exercent pas effectivement les droits et ne s'acquittent pas de tous les devoirs qu'ils tiennent de leur élection légale, c'est qu'ils en sont empêchés par la violence matérielle. » Soixante-trois signatures avaient été apposées à cette revendication des droits légaux de la nation.

Tandis que les députés, nombreux le matin, le soir faciles à compter, discutaient ainsi chez M. Audry de Puyraveau, des ouvriers, des enfants, des jeunes gens, des combattants de toute sorte entouraient la maison, remplissaient la cour, obstruaient les portes, parlant aux députés par les fenêtres du salon, prêts à les défendre si, comme le bruit en courait, des agents de police ou des soldats venaient les arrêter, mais réclamant leur prompte adhésion aux préparatifs de la révolution. Parmi les députés, des opinions et des espérances diverses se manifestaient, confuses encore chez certains esprits, fermement arrêtées chez d'autres. « Les uns voulaient porter la résistance jusqu'aux dernières limites de l'ordre légal, mais pas plus loin. D'autres étaient résolus à un changement de dynastie, ne désirant, en fait de révolution, rien de plus, mais regardant celle-là comme aussi nécessaire que l'occasion leur en semblait favorable et se flattant qu'on pourrait s'en tenir là ou à peu près. D'autres, plus révolutionnaires sans le savoir, se promettaient, dans les institutions et dans les lois, toutes sortes de réformes indéfinies, commandées, pensaient-ils, par l'intérêt et le vœu du peuple. D'autres enfin aspiraient décidément à la république et considéraient comme un avortement ou une déception toute autre issue de la lutte que le peuple soutenait au nom de la liberté. Déjà ceux qui se refusaient à devenir révolutionnaires tout en faisant une révolution, se voyaient débordés et entraînés par les ennemis de l'ordre établi, les conspirateurs d'habitude, les sociétés secrètes et les rêveurs anarchiques qui s'étaient jetés dans le mouvement et y devenaient d'heure en heure plus puissants et plus exigeants. Le flot montait toujours, atteignant les régions élevées et se répandant à grand bruit dans les régions basses de la société[1]. »

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

Cependant M. de Polignac se refusait à comprendre l'état des choses dans Paris; on lui avait appris que sur certains points les soldats semblaient partager les sentiments du peuple. « Eh bien ! avait-il répondu, si la troupe fraternise avec le peuple, qu'on tire sur la troupe. » Le duc de Raguse avait fait savoir au roi son entrevue avec les députés, et l'ultimatum qu'ils apportaient au nom de leurs collègues, le retrait des ordonnances et le changement des ministres. « Je pense qu'il est urgent que Votre Majesté profite sans retard des ouvertures qui lui sont faites. » « Que Votre Majesté ne s'y trompe pas, ajouta le colonel chargé de porter la lettre du maréchal, ce n'est point la populace, mais la population tout entière qui est soulevée. » Charles X se borna à répondre au duc de Raguse : « Mon cher maréchal, j'apprends avec grand plaisir la bonne et honorable conduite des troupes sous vos ordres. Remerciez-les de ma part et accordez-leur un mois et demi de solde. Réunissez vos troupes en tenant bon et attendez mes ordres de demain. — Il ne faut agir qu'avec des masses, » avait fait dire le roi.

L'armée commençait en effet à se replier, car l'insurrection avait gagné trop de terrain pour laisser au maréchal Marmont l'espoir d'occuper de nouveau Paris. L'Hôtel de Ville était aux mains des émeutiers, six cents barricades coupaient sans cesse les rues, les troupes entouraient les Tuileries et le Louvre, partout attaquées pendant leur marche, les vivres commençaient à leur manquer, et les soldats étaient ébranlés par les appels réitérés qui leur étaient adressés par le peuple. « Où donc les insurgés prennent-ils de la poudre ? » demandaient avec étonnement les ministres. « Ils prennent celle des soldats, répondit M. Bayeux, qui faisait les fonctions de procureur général, et souvent ce sont les soldats eux-mêmes qui leur donnent des cartouches. » Le gouvernement de Charles X n'existait plus à Paris. les ministres avaient abdiqué entre les mains du duc de Raguse, ils contemplaient comme des spectateurs attristés et obstinés les ruines qu'ils avaient eux-mêmes faites : « Quel malheur qu'on ait brisé mon épée entre mes mains ! disait M. de Polignac. Encore un peu de patience et de courage, et j'allais établir le gouvernement et la Charte sur des bases inébranlables. »

Les mêmes illusions régnaient à Saint-Cloud, fortifiées par le respect et les craintes des courtisans. Dans la journée du 28, M. de Vitrolles avait cherché à éclairer le roi, celui-ci se croyait encore assuré de la victoire. « Que les insurgés déposent les armes, dit-il ; ils connaissent

assez ma bonté pour être assurés du pardon le plus généreux. » La soirée se passa selon les formes et les habitudes ordinaires de la Cour. « Pas un garde de plus, pas un garde de moins, raconte un témoin oculaire; les fenêtres des salons ouvertes, quelques personnes s'approchant du balcon, écoutant la fusillade et le tocsin, puis se retirant paisiblement comme des gens qui viennent respirer la fraîcheur de la soirée, après une journée d'une brûlante chaleur. Dans le salon royal, le roi jouait au whist et le dauphin aux échecs, sans parler d'autre chose que du jeu. Pendant la partie dont ils paraissaient uniquement occupés, les décharges d'artillerie ébranlaient les fenêtres. Les plus affreuses nouvelles arrivaient de moment en moment, mais elles ne franchissaient pas le seuil du salon royal. Le duc de Duras sortait, rentrait, s'agitait, mais, en approchant de la table de whist, le courtisan reprenait son attitude et son silence. » Le duc de Mortemart, qui arrivait de Paris, ne put obtenir une audience du roi avant le lendemain. Il insista pour le retrait des ordonnances. « On exagère le péril, dit Charles X, je sais la vérité. » Le duc paraissait en douter. « Vous êtes né au milieu de la révolution, reprit vivement le roi, et, sans vous en apercevoir, vous en avez pris les préjugés et les fausses idées. Ma vieille expérience est au-dessus de ces illusions. Je sais où me mèneraient les concessions qu'on me demande, et je ne veux pas comme mon frère monter en charrette. » Ainsi avait parlé Jacques II en 1688. Cependant les ministres étaient arrivés à Saint-Cloud, ils y avaient été précédés par MM. de Sémonville et d'Argout, envoyés par les pairs, en petit nombre, alors présents à Paris. Le dauphin fut nommé commandant en chef de l'armée; les sentiments politiques du maréchal Marmont paraissant aussi douteux que ses mouvements militaires, ordre lui fut envoyé de se retirer immédiatement sur Saint-Cloud avec ses troupes. Lorsque le messager royal parvint au duc de Raguse, il avait été contraint d'abandonner ses positions et de se replier jusqu'à l'Arc de Triomphe; deux régiments de ligne s'étaient ralliés à la révolution, le Louvre et les Tuileries, comme tous les quartiers de Paris, étaient aux mains des insurgés. M. Joubert entra le premier aux Tuileries et fit arborer le drapeau tricolore au haut du pavillon de l'Horloge.

Il importait dès lors d'assurer l'ordre dans Paris; M. de La Fayette était naturellement désigné pour le commandement de la garde nationale. « La sécurité de Paris dépend de la détermination du général, dit M. Guizot dans la réunion des députés. Nous aussi nous

avons des devoirs à remplir. Il est urgent que nous établissions, non pas un gouvernement provisoire, mais une autorité publique qui, sous une forme municipale, s'occupe du rétablissement et du maintien de l'ordre. » Une Commission municipale fut aussitôt formée, composée de MM. de La Fayette, Casimir Périer, général Lobau, Schonen et Audry de Puyraveau. Elle s'établit à l'Hôtel de Ville. Le général Gérard fut chargé de commander les troupes actives.

La révolution s'organisait, tandis que les serviteurs désespérés du trône chancelant travaillaient vainement à le sauver. Le duc de Mortemart avait été repoussé; MM. de Vitrolles et de Sussy, secondés par MM. de Sémonville et d'Argout, tentèrent de faire donner au pays une satisfaction légale et d'amener, entre la royauté inerte à Saint-Cloud et la révolution bouillante à Paris, quelque accommodement. Mais quand ils demandaient à voir le roi, on leur opposait l'heure, l'étiquette, la consigne, le sommeil. Admis pourtant, ils trouvèrent le roi à la fois tranquille et irrité, obstiné et hésitant. Ils parvinrent, après bien des efforts, à lui arracher le renvoi du cabinet Polignac, le rappel des ordonnances et la nomination du duc de Mortemart comme premier ministre. Mais, cela convenu, le roi hésitait encore, il fit attendre au duc de Mortemart les signatures nécessaires. Il les donna enfin à son nouveau ministre, contraint par son patriotisme d'accepter une tâche qui lui déplaisait. Le duc de Mortemart, malade et rongé de fièvre, repartit pour Paris sans avoir obtenu du Dauphin mécontent les laissez-passer dont il avait besoin. Arrêté à chaque pas sur sa route par les troupes royales, aussi bien que par les gardiens volontaires des barricades, il n'arriva pas jusqu'à la réunion des députés. Celle-ci avait été prévenue par M. d'Argout qu'il n'apportait pas les pouvoirs nécessaires. Ce fut à grand'peine que le duc de Mortemart réussit à faire parvenir à la réunion parlementaire, ainsi qu'à la Commission municipale, les ordonnances dont il était porteur. Il était trop tard. Nulle part les concessions n'étaient accueillies; au Palais-Bourbon et à l'Hôtel de Ville, on consentit à peine à en prendre connaissance. M. de La Fayette fit acte de courage en écrivant au duc de Mortemart pour lui en accuser réception, et deux hommes à cheval ayant dit tout haut sur le boulevard : « Tout est fini; la paix est conclue avec le roi, c'est M. Casimir Périer qui a tout arrangé, » le général Gérard et M. Bérard qui se trouvaient là eurent peine à soustraire ces deux hommes à la colère de la foule qui voulait les massacrer. Il n'y avait à Saint-Cloud

plus de pouvoir en état, non-seulement d'agir, mais encore de parler au pays.

M. de La Fayette venait de publier une proclamation à la garde nationale de Paris, et la Commission municipale s'était adressée à l'armée française. Le 30 juillet, sortant enfin de leurs réunions sans caractère et sans but déterminé, les députés se rendirent au Palais-Bourbon, dans la salle de leurs séances, invitant leurs collègues absents à venir se joindre à eux et à relever le grand pouvoir public dont ils étaient les membres épars. Les pairs présents à Paris se réunirent également au Luxembourg. Les députés entrèrent en communication avec eux et le même jour, à la fin de la matinée, informés que M. le duc d'Orléans, qui jusque-là s'était tenu éloigné, inactif et invisible, se montrait disposé à venir à Paris, la réunion du Palais-Bourbon adopta une résolution conçue en ces termes :

« La réunion des députés actuellement à Paris a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans de se rendre dans la capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume et lui exprimer le vœu de conserver les couleurs nationales. Elle a, de plus, senti la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France, dans la prochaine session des Chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte. »

C'était M. Thiers qui avait rapporté de Neuilly l'assurance donnée par Madame Adélaïde au nom de son frère absent que celui-ci consentirait à recevoir les délégués de la Chambre. La duchesse d'Orléans, pieuse et craintive malgré la hauteur de son âme, royaliste de principe et d'habitude, avait engagé son mari à se rendre au Raincy pour échapper à l'arrestation dont il était, disait-on, menacé. Aux premières propositions de M. Thiers, elle s'était écriée : « Tout mon bonheur est fini ! » M. de La Fayette redoutait la précipitation qui portait les députés à conclure une alliance avec le duc d'Orléans et à mettre un terme à la révolution ; il chargea M. Odilon Barrot de réclamer à l'avance les garanties de la liberté et la révision de la charte. « Général, lui avait dit son petit-gendre, M. de Rémusat, qui était allé le voir à l'Hôtel de Ville, si l'on fait une monarchie, le duc d'Orléans sera roi ; si l'on fait une république, vous serez président. Prenez-vous la responsabilité de la république ? »

« M. de La Fayette avait l'air d'hésiter plutôt qu'il n'hésitait réellement. Noblement désintéressé quoique très-préoccupé de lui-même,

et presque aussi inquiet de la responsabilité qu'amoureux de la popularité, il se complaisait à traiter pour le peuple et au nom du peuple, bien plus qu'il n'aspirait à le gouverner. Que la république, et la république présidée par lui, fût entrevue comme une chance possible, s'il la voulait, cela suffisait à sa satisfaction, je ne veux pas dire à son ambition. M. de La Fayette n'avait pas d'ambition, il voulait être le patron populaire de M. le duc d'Orléans, non son rival.

« M. le duc d'Orléans non plus n'était pas ambitieux. Modéré et prudent, malgré l'activité de son esprit et la mobile vivacité de ses impressions, il prévoyait depuis longtemps la chance qui pouvait le porter au trône, mais sans la chercher et plus enclin à la redouter qu'à l'attendre avec désir. Après les longues tristesses de l'émigration et la récente épreuve des Cent-Jours, une pensée le préoccupait surtout : il ne voulait pas être de nouveau et nécessairement enveloppé dans les fautes que pouvait commettre la branche aînée de sa maison et dans les conséquences que ces fautes pouvaient amener. Le 31 mars 1830, il donnait à son beau-frère le roi de Naples, arrivé depuis peu de jours à Paris, une fête au Palais-Royal; le roi Charles X et toute la famille royale y assistaient. « Monseigneur, dit au duc d'Orléans, en passant près de lui, M. de Salvandy, ceci est une fête toute napolitaine; nous dansons sur un volcan. — Que le volcan y soit, lui répondit le duc, je le crois comme vous; au moins la faute n'en est pas à moi, je n'aurai pas à me reprocher de n'avoir pas essayé d'ouvrir les yeux au roi; mais que voulez-vous? rien n'est écouté. Dieu sait où ils seront dans six mois! mais je sais bien où je serai. Dans tous les cas, ma famille et moi nous resterons dans ce palais, Quelque danger qu'il puisse y avoir, je ne bougerai pas d'ici. Je ne séparerai pas mon sort et celui de mes enfants du sort de mon pays, c'est mon invariable résolution. » Cette résolution tint plus de place que tout autre dessein dans la conduite de M. le duc d'Orléans pendant tout le cours de la Restauration: il était également décidé à n'être ni conspirateur, ni victime. Il était dévoué au pays qu'il avait servi depuis son enfance; s'il eût dépendu de lui de consolider définitivement la Restauration, il eût sans hésiter, pour lui-même et pour sa famille comme pour la France, préféré la sécurité de cet avenir aux perspectives qu'une révolution nouvelle pouvait lui offrir; dans le fond de son âme et sans qu'il s'en rendît peut-être bien compte, il sentait dès lors qu'il restait, dans le présent comme dans un avenir qu'il ne pouvait sonder, la véritable et sérieuse *réserve* de la France.

« Lieutenant général, oui, avait dit M. de Chateaubriand, qui venait d'arriver à Paris, et qui avait été porté en triomphe au Luxembourg, mais pour roi, Henri V. » Les paroles des députés et des pairs n'allaient pas encore au delà, quelle que pût être la liberté de leur pensée; la Commission municipale avait déclaré la déchéance du gouvernement de Charles X, M. Casimir Périer refusa de signer cette proclamation, qui dépassait, disait-il, leurs pouvoirs. Une délégation de douze membres de la Chambre des Députés fut désignée pour aller offrir au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume; il venait d'arriver à Paris de Neuilly, à pied et non sans difficulté. Lorsque la députation se présenta au Palais-Royal, le prince demanda quelques heures pour réfléchir; le temps pressait; il accepta. Une proclamation fut aussitôt publiée : « Habitants de Paris! les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume. Je n'ai pas balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de votre héroïque population, et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la guerre civile et de l'anarchie. En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil ces couleurs glorieuses que vous avez reprises et que j'ai moi-même longtemps portées. Les Chambres vont se réunir; elles aviseront aux moyens d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation. La Charte sera désormais une vérité[1]. »

La proclamation ne satisfaisait pas toutes les passions et toutes les espérances violemment excitées dans le peuple, elle répondait aux sérieux désirs et aux besoins profonds des hommes éclairés pressés de mettre un terme au désordre; sur le rapport de sa délégation, la Chambre des Députés adopta une déclaration adressée à la France, rédigée et portée à la tribune par M. Guizot :

« Français,

« La France est libre. Le pouvoir absolu levait son drapeau, l'héroïque population de Paris l'a abattu. Paris attaqué a fait triompher, par les armes, la cause sacrée qui venait de triompher en vain dans les élections. Un pouvoir usurpateur de nos droits, perturbateur de notre repos, menaçait à la fois la liberté et l'ordre, nous rentrons en possession de l'ordre et de la liberté. Plus de craintes pour les droits

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

LE DUC D'ORLÉANS A L'HÔTEL-DE-VILLE

acquis, plus de barrières entre nous et les droits qui nous manquent encore.

« Un gouvernement qui, sans délai, nous garantisse ces biens est aujourd'hui le premier besoin de la patrie. Français! ceux de vos députés qui se trouvent déjà à Paris se sont réunis, et, en attendant l'intervention régulière des Chambres, ils ont invité un Français qui n'a jamais combattu que pour la France, M. le duc d'Orléans, à exercer les fonctions de lieutenant général du royaume. C'est, à leurs yeux, le moyen d'accomplir promptement par la paix le succès de la plus légitime défense.

« Le duc d'Orléans est dévoué à la cause nationale et constitutionnelle, il en a toujours défendu les intérêts et professé les principes. Il respectera nos droits, car il tiendra de nous les siens; nous assurerons par des lois toutes les garanties nécessaires pour rendre la liberté forte et durable. »

A la lecture de cette proclamation, que terminait l'énumération des *garanties nécessaires à la liberté*, la Chambre répondit par des acclamations et se porta aussitôt au Palais-Royal. Le lieutenant général se préparait à partir pour l'Hôtel de Ville; les députés l'y accompagnèrent; quelques cris malveillants retentissaient dans les rues : « Plus de Bourbons! » répétait-on. En masse cependant la foule criait encore : « Vive la charte! » « Messieurs, dit le duc d'Orléans en montant l'escalier, c'est un ancien garde national qui vient rendre visite à son ancien général. » M. Viennet lut la proclamation de la Chambre, assez froidement accueillie par la populace. Le général de La Fayette ne tarda pas à rendre au prince sa visite. « Vous savez, lui dit-il, que je suis républicain et que je regarde la constitution des États-Unis comme la plus parfaite qui ait jamais existé. — Et moi aussi, répondit le duc d'Orléans; mais croyez-vous, dans la situation de la France et d'après l'opinion générale, qu'il nous convienne de l'adopter? — Non, repartit M. de La Fayette; ce qu'il faut aujourd'hui au peuple français, c'est un trône populaire, entouré d'institutions républicaines, tout à fait républicaines. — C'est bien ainsi que je l'entends, » dit le duc.

Les républicains ne comptaient pas sur ces déclarations princières; cependant ils avaient eux aussi tenu à entretenir le lieutenant général. « Demain vous serez roi, monseigneur, dit M. Boinvilliers; peut-être est-ce la dernière fois que vous entendrez la vérité, permettez-moi de vous la dire. » Le prince ayant prononcé avec sévérité le nom de la

Convention, M. Godefroy Cavaignac s'écria vivement : « Monseigneur oublie que mon père était de la Convention ! — Le mien aussi, monsieur, repartit le duc d'Orléans avec un accent douloureux, et, tout en chérissant sa mémoire, il m'est permis de vouloir préserver mon pays des entraînements dont il a été la victime. » Des conversations de M. de La Fayette avec le prince naquit l'engagement qu'on appela le Programme de l'Hôtel de Ville ; il promettait la révision de la Charte. « Je suis condamné à ne rien proposer, dit le duc d'Orléans. Je ne prendrai pas la couronne, je la recevrai de la Chambre des Députés aux conditions qu'il lui conviendra de m'imposer. Les modifications à la Charte, quelles qu'elles soient, ne peuvent donc être faites que par elle seule. » La passion populaire avait déjà réclamé contre cette phrase contenue dans la déclaration du duc d'Orléans comme dans la proclamation de la Chambre des Députés : « *La* Charte sera désormais une vérité. » Un erratum du *Moniteur* du 31 juillet contenait cette rectification absurde : « *Une* Charte sera désormais une vérité. »

Pendant que M. le duc d'Orléans acceptait des mains des députés la lieutenance générale du royaume, bientôt destinée à devenir la royauté, Charles X, encore à Saint-Cloud, voyait arriver auprès de lui le maréchal Marmont avec les troupes mécontentes, affamées, désertant en grand nombre. Le maréchal conseillait au roi de se retirer sur la Loire, à Blois ou à Tours, et d'y convoquer les grands fonctionnaires avec le corps diplomatique. Le Dauphin s'emporta, il s'était opposé au retrait des ordonnances et au renvoi du ministère : « Mon père est le maître, dit-il, mais je suis loin d'approuver tout ce qu'il fait. » Une scène violente s'engagea avec le duc de Raguse, jusqu'à ce point que le maréchal fut reconduit comme un prisonnier dans ses appartements. Ce fut à grand'peine que le vieux roi réussit à rétablir une bonne intelligence apparente. Dans la nuit, cédant aux terreurs de madame la duchesse de Berry qui croyait la sûreté du château menacée, le roi partit pour Versailles, et de là il se rendit à Rambouillet, première et douloureuse étape d'un nouveau voyage vers l'exil. Le Dauphin ayant tenté un retour offensif sur Sèvres, plusieurs corps refusèrent de faire feu ou mirent bas les armes. Mme la Dauphine revenait de Vichy. Elle avait été constamment opposée à la pensée d'un coup d'État, par vertu et par respect pour la foi jurée. Le roi se jeta dans ses bras : « Comment me pardonnerez-vous ? » s'écria-t-il. Toujours héroïque dans l'infortune, la fille de Marie-Antoinette avait été poursuivie par l'insurrection à

partir de Dijon. « Mon père, je ne vous quitterai plus, » répondit-elle. Le roi venait d'envoyer au duc d'Orléans ses pouvoirs comme lieutenant général du royaume. Celui-ci les refusa avec respect. « Vous ne pouvez recevoir de toutes les mains, » avait dit M. Dupin.

Une idée nouvelle commençait à surgir dans l'entourage du roi, il consulta le maréchal Marmont. « Que penseriez-vous d'une abdication? » dit-il. C'était le seul moyen de salut qui demeurât encore pour le trône chancelant. « Que Votre Majesté ne se laisse pas arracher sa couronne, dit le duc de Raguse, qu'elle s'en dépouille elle-même pour la placer sur la tête de son petit-fils. » Le Dauphin ne s'opposait plus à cette pensée, il était triste et abattu. L'acte d'abdication aussitôt rédigé fut adressé au duc d'Orléans, lieutenant général du royaume:

Rambouillet, 2 août.

« Mon cousin, je suis trop profondément peiné des maux qui affligent et qui pourraient menacer mes peuples pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

« Le Dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

« Vous aurez donc, en votre qualité de lieutenant général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici je me borne à faire connaître mes dispositions, c'est un moyen d'éviter encore bien des maux. » Déjà à Rambouillet la petite cour fugitive donnait le nom de *sire* au petit duc de Bordeaux.

L'abdication du roi et du dauphin était venue trop tard, comme le rappel des ordonnances et le changement de ministère. La royauté de M. le duc de Bordeaux, avec M. le duc d'Orléans pour régent, eût été, non-seulement la solution légale, mais la plus politique; le 2 août 1830, elle paraissait, aux esprits les plus modérés, encore plus impossible que le raccommodement avec le roi lui-même. A cette époque, ni le parti libéral, ni le parti royaliste n'eussent été assez sages, ni le régent assez fort pour conduire et soutenir un gouvernement à ce point compliqué, divisé et agité. Les masses se livraient aux vieilles

passions révolutionnaires, et les chefs cédaient à l'impulsion des masses. Dans l'état des faits et des esprits, on n'avait à choisir qu'entre une monarchie nouvelle et la république. Dans le peuple et parmi les jeunes gens, celle-ci devenait d'heure en heure plus populaire et plus menaçante; spontanément ou par ordre, en masses confuses, ou sous le commandement des chefs de la garde nationale, cinquante ou soixante mille hommes se dirigeaient sur Rambouillet. Le vieux roi devait comprendre le sens éclatant de cette manifestation; en même temps trois commissaires, le maréchal Maison, MM. Odilon Barrot et Schonen, étaient chargés officiellement de protéger la sûreté de la famille royale, en lui faisant sentir la nécessité de son départ. « J'ai abdiqué, dit Charles X, mais c'est en faveur de mon petit-fils, et nous sommes décidés à défendre ses droits jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » Les colonnes parisiennes entouraient déjà le château. « Sire, dit M. Barrot non sans émotion, il ne m'appartient pas de rien préjuger sur les droits dont parle Votre Majesté, ni sur les espérances qui s'y rattachent; mais quel que soit l'avenir que Dieu réserve à votre petit-fils, gardez-vous que son nom soit le signal de la catastrophe qui se prépare, ne le souillez pas du sang qui va couler. » Charles X s'arrêta, pensif et touché; il consulta le maréchal Marmont. « Ils sont là soixante ou quatre-vingt mille, dit le duc de Raguse; avec ceux qui sont partis et ceux qui refusent de marcher, nous ne comptons pas treize cents hommes. — Il suffit, » répondit le roi, et il consentit à partir. A quatre heures du matin, les fugitifs royaux arrivaient à Maintenon, poursuivis par l'avis de défections nouvelles. Le roi déclara au maréchal Marmont, qui l'avait accompagné, qu'il renonçait à soutenir une lutte inutile, et qu'il allait se diriger sur Cherbourg, en passant par Dreux. Les troupes restées fidèles se retirèrent; un petit corps de soldats de la garde et de la gendarmerie d'élite suivit les voitures de la famille royale, à travers les villes pavoisées de drapeaux tricolores, soulevées par la contagion de la révolution parisienne. Les commissaires n'avaient pas arboré leur cocarde devant le monarque tombé. « Nous ne sommes pas des geôliers, disait M. Odilon Barrot; notre mission est toute d'humanité et de déférence. » Le triste voyage se prolongeait, causant à Paris, aux meneurs de la révolution, une inquiétude mêlée d'impatience. « Que voulez-vous qu'on réponde à un vieillard qui vous dit : Je suis fatigué? » écrivaient les commissaires à ceux qui les pressaient.

Ce fut seulement le 16 août que la famille royale s'embarqua à Cherbourg, sur les paquebots américains *le Great-Britain* et *le Charles Carrol*, nolisés pour son service, par le capitaine Dumont d'Urville. Le roi avait annoncé l'intention de se rendre en Angleterre. Le cabinet anglais y avait consenti. Un moment le corps diplomatique avait manifesté le projet de rejoindre le roi à Rambouillet; M. Pozzo di Borgo et lord Charles Stuart s'y étaient formellement opposés. L'ambassadeur de Russie devait bientôt embrasser avec chaleur la cause de la dynastie nouvelle. « Les d'Orléans veulent régner, dit-il; ils ont raison, il faut qu'ils règnent! A eux, à la vie et à la mort! » Le roi Charles X était abandonné par l'Europe comme par la France, lorsqu'il s'embarqua à Cherbourg, pour chercher un refuge dans cette Angleterre, si longtemps l'asile de sa famille, et qui devait un jour abriter à leur tour ceux qui le remplaçaient alors sur le trône. A son passage, les populations l'avaient accueilli sans bienveillance; au moment de son départ, des larmes mouillaient tous les yeux. La Dauphine, vêtue d'habits de deuil, tenant par la main les enfants royaux, jeta un dernier regard sur cette patrie qui l'exilait pour la seconde fois. Un gouvernement nouveau était constitué à Paris et la France entière passait sans résistance sous d'autres lois. A toutes les oreilles semblait retentir la grande parole des psaumes, répétée jadis par Bossuet devant Louis XIV : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram!*

Ce fut à Paris, pour le pouvoir naissant, une grande joie et une véritable délivrance lorsqu'on apprit enfin le 17 août que la famille royale avait quitté la France sans dangers et sans insultes. La masse de la population était préoccupée d'autres intérêts. Dès le 1er août, la Commission municipale avait remis ses pouvoirs entre les mains du lieutenant général; des commissaires provisoires avaient été chargés de diriger les services publics : M. Dupont de l'Eure à la justice, le général Gérard à la guerre, M. Guizot à l'intérieur, le baron Louis aux finances, M. Girod de l'Ain à la police. Un conseil intime dans lequel siégeaient MM. de Broglie, Laffitte, Casimir Périer, Dupin, Sébastiani secondait le duc d'Orléans dans ses premiers efforts de gouvernement. Le 3 août, les Chambres se réunirent pour discuter la révision de la Charte, bruyamment réclamée par les hommes exaltés, républicains ou monarchistes. L'hérédité de la pairie était l'objet des plus violentes attaques. L'émeute encore frémissante semblait sur le point d'imposer de nou-

veau ses volontés par la force. Le duc d'Orléans n'était pas disposé à lui résister. L'insistance des hommes les plus considérables parmi ses amis obtint que la question fût renvoyée à la session nouvelle. Le prince ouvrit la session des Chambres au milieu des restes du cérémonial accoutumé : « Attaché de cœur et de conviction aux principes d'un gouvernement libre, j'en accepte, dit-il, toutes les conséquences. Le passé m'est douloureux, je déplore des infortunes que j'aurais voulu prévenir ; mais, au milieu de ce magnanime élan de la capitale et de toutes les cités françaises, un juste orgueil émeut mon cœur, et j'entrevois avec confiance l'avenir de la patrie. Oui, messieurs, elle sera heureuse et libre, cette France qui m'est si chère, elle montrera à l'Europe qu'uniquement occupée de sa prospérité intérieure, elle chérit la paix aussi bien que les libertés, et ne veut que le bonheur et le repos de ses voisins. »

Trois jours plus tard (7 août), sur la demande officielle des deux Chambres qui avaient déclaré la vacance du trône, le duc d'Orléans accepta solennellement la couronne, et le 9 août, en séance royale, il prêta devant le pays tout entier les serments qu'il devait longtemps et fidèlement tenir.

CHAPITRE XX.

LE GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE. — LE ROI LOUIS-PHILIPPE Ier. (1830-1840.)

« Il est peu sensé et peu honorable de méconnaître, quand on n'en sent plus le pressant aiguillon, les vraies causes des évènements, dit M. Guizot dans ses mémoires. La nécessité, une nécessité qui pesait également sur tous, sur les royalistes comme sur les libéraux, sur M. le duc d'Orléans comme sur la France, la nécessité d'opter entre la nouvelle monarchie et l'anarchie, telle fut en 1830, pour les honnêtes gens, et indépendamment du rôle qu'y jouèrent les passions révolutionnaires, la cause déterminante du changement de dynastie. Au moment de la crise, cette nécessité était sentie par tout le monde, par les plus intimes amis du roi Charles X comme par les plus ardents esprits de l'opposition. Quelques-uns des royalistes se retirèrent de la vie publique. D'autres, et des plus respectés, prêtèrent serment au régime nouveau. Une même conviction dominait tous les esprits sérieux; par la monarchie seule la France pouvait échapper à l'abîme

entr'ouvert, et une seule monarchie était possible. » L'établissement du règne nouveau fut pour tout le monde une délivrance. « Moi aussi, je suis des victorieux, » disait M. Royer-Collard, triste parmi les victorieux.

La France s'était hâtée de secouer un joug qui n'avait pas longtemps ni lourdement pesé sur ses épaules. Jalouse des libertés qu'elle avait acquises à travers tant de secousses et de crimes, elle s'était révoltée dès qu'elle les avait vues menacées, sans user de cette forte patience qu'apprennent à l'épreuve les peuples exercés dans leur propre gouvernement. Elle ne sentait pas encore les difficultés de l'entreprise qu'elle tentait en fondant une dynastie nouvelle, en face de partis nombreux et violemment divisés; elle sembla prendre plaisir à aggraver ces difficultés en changeant la charte comme la dynastie. Il n'y avait là, à coup sûr, point de nécessité. La Charte venait de traverser avec puissance et honneur les plus rudes épreuves. Le roi Charles X, pour échapper à son empire, avait été contraint de la violer, et elle n'avait point péri sous cette violence; dans les rues comme dans les Chambres, elle avait été le drapeau de la résistance et de la victoire. On eut la fantaisie d'abattre et de déchirer ce drapeau.

Les mains résolues ne manquaient cependant pas à la défense. Dès que les tendances essentiellement révolutionnaires apparurent, les hommes engagés dans le grand évènement qui s'accomplissait reconnurent combien ils différaient entre eux, et ils se séparèrent; ce fut de la révision de la Charte que data la politique de la résistance. Le parti de gouvernement commençait à se former, encore mal uni, inexpérimenté, flottant, mais décidé à pratiquer sérieusement la monarchie constitutionnelle et à la défendre courageusement contre l'esprit de bouleversement.

Les représentants des deux tendances contraires se trouvaient réunis dans le cabinet nouveau, formé par le roi Louis-Philippe au lendemain de son avènement. M. Dupont de l'Eure et M. Laffitte y soutenaient le parti du mouvement, auquel se ralliaient également le général Gérard et M. Bignon; M. Casimir Périer, le général Sébastiani, le baron Louis, M. Molé, M. Dupin, étaient les partisans plus ou moins décidés de la politique de résistance. MM. de Broglie et Guizot marchaient constamment d'accord, comme ils l'ont fait sans un nuage ou un dissentiment à travers leur longue carrière. « Quoique divers d'origine, de situation et aussi de caractère, nous étions unis non-seulement par

une amitié déjà ancienne, dit M. Guizot dans ses mémoires, mais par une intime communauté de principes et de sentiments généraux, le plus puissant des liens, quand il existe réellement, ce qui est rare. » M. de Broglie a, dans son testament, rendu à cette étroite union un témoignage qui devait toucher jusqu'au fond du cœur l'ami destiné à lui survivre : « Je regarde, a-t-il écrit, notre longue amitié comme l'un des biens les plus précieux que Dieu m'ait accordés. »

Les complaisances du roi Louis-Philippe, sinon son intime confiance, étaient réservées à ceux de ses ministres qui penchaient vers la gauche ; de ce côté surtout lui venaient alors les dangers et les embarras. L'œuvre de la réorganisation administrative absorbait les forces de ceux qui en étaient chargés ; ils avaient en même temps à lutter contre les entreprises révolutionnaires partout latentes et actives. Le général de Lafayette avait été confirmé dans son commandement de la garde nationale ; la passion radicale pour l'effacement du passé s'était manifestée à la fois dans le titre de la Charte désormais qualifiée comme la Charte de 1830, et dans la transformation du sceau de l'État, décoré de drapeaux tricolores derrière l'écusson de la maison d'Orléans. Bientôt, à leur tour, les fleurs de lis devaient disparaître des emblèmes de la France.

Les élections destinées à remplacer dans la Chambre les députés démissionnaires ou à confirmer le titre de ceux qui avaient été appelés à des fonctions publiques, prouvèrent avec éclat la faveur populaire qui s'attachait au nouvel établissement royal. La Chambre des Pairs, gravement mutilée par un assez grand nombre de démissions comme par l'expulsion exorbitante des pairs nommés sous le règne de Charles X, se trouvait en outre menacée dans le principe fondamental de son hérédité ; elle obtint le droit de choisir elle-même son président. M. Pasquier fut désigné pour ce poste important, que lui avait déjà confié le duc d'Orléans en qualité de lieutenant général du royaume. Des projets de loi nombreux et utiles furent sur-le-champ portés devant les Chambres ; le 29 août, le roi passa pour la première fois une grande revue des gardes nationales de Paris et de la banlieue, où il fut accueilli par des acclamations enthousiastes. La répression des désordres matériels, fruit et suite de l'émotion populaire, et la fermeture des clubs rassurèrent les gens sages et rendirent au commerce inquiet l'espérance d'une prompte reprise dans les affaires. « La France a fait une révolution, dit M. Guizot à la Chambre, mais

elle n'a pas entendu se mettre dans un état révolutionnaire permanent. Les caractères saillants de l'état révolutionnaire, c'est que toutes choses soient incessamment mises en question, que les prétentions soient indéfinies, que des appels constants soient faits à la force, à la violence. Ces caractères existent tous dans les sociétés populaires actuelles, dans l'action qu'elles exercent, dans l'impulsion qu'elles s'efforcent d'imprimer à la France. Ce n'est pas là le mouvement, mais le désordre; c'est la fermentation sans but, non le progrès. Puisque le pouvoir est armé d'un moyen légal contre les dangers des sociétés populaires, non seulement il ne doit pas l'abandonner, mais il doit s'en servir. Il l'a déjà fait, et il est décidé à le faire tant que l'exigeront le bon ordre dans le pays et le progrès régulier de ses libertés. »

C'était contre les ministres du roi Charles X, objet de la colère et de la rancune populaires, que se soulevaient le plus violemment des haines difficiles à contenir. « Qu'auriez-vous fait à M. de Polignac si vous l'aviez trouvé? » demandait M. Odilon Barrot à une femme qui, s'était obstinée à fouiller la voiture des commissaires revenant de Cherbourg où ils avaient accompagné le vieux roi. « Ah! monsieur, s'écria-t-elle, je l'aurais étranglé de mes mains. » Ceux des ministres qui avaient été arrêtés s'expliquaient avec peine et le motif de leur emprisonnement, et la fureur du peuple. On leur fit comprendre que leur captivité les défendait seule de l'émeute grondant sans cesse contre eux. Mis en accusation le 27 septembre, sur une proposition de M. Eusèbe de Salverte, ils se virent menacés le 17 octobre, jusque dans le château de Vincennes, par un soulèvement populaire livré aux plus odieuses passions. La multitude qui encombrait les rues de Paris et qui demandait à grands cris la tête des ministres, repoussée du jardin du Palais-Royal, s'élança avec emportement sur les routes qui conduisaient à la forteresse. Le général Fabvier, qui commandait la place de Paris, était inquiet de la sûreté des prisonniers; le général Pajol, commandant de la division militaire, avait reçu l'ordre de prendre à cet effet les dispositions nécessaires; déjà l'émeute était arrivée devant Vincennes. Réveillés par les cris, vers onze heures du soir, les ministres accusés l'avaient vue par leurs étroites fenêtres, à la lueur des torches, s'amonceler devant le château et en réclamer l'entrée. Le général Daumesnil était chargé de la garde de la place; il fit ouvrir la porte, et se présentant seul à la foule : « Que voulez-vous? — Nous voulons les ministres.

LE GÉNÉRAL DAUMESNIL A VINCENNES

— Vous ne les aurez pas; ils n'appartiennent qu'à la loi; je ferai sauter le magasin à poudre plutôt que de vous les livrer. » Le regard était aussi énergique que les paroles; la foule, frappée et intimidée, hésita un instant, puis elle reprit le chemin de Paris en criant : « Vive la Jambe de bois! » Pendant la nuit, les émeutiers envahirent le Palais-Royal encore mal gardé, déclarant qu'ils voulaient voir le roi; quelques-uns montaient déja l'escalier, lorsqu'un poste de gardes nationaux arriva qui arrêta les plus audacieux.

Le roi et ses ministres étaient d'accord pour réprimer les violences populaires et pour résister aux entraînements odieux d'une vengeance aussi inutile que cruelle. Déjà, et pour poser en principe l'application des lois pénales, M. de Tracy avait proposé l'abolition de la peine de mort; dès 1822, au milieu des conspirations et des procès politiques qui agitaient alors les esprits, M. Guizot avait publié un écrit *sur la peine de mort en matière politique* qui en faisait ressortir les inconvénients et les vices. Une adresse de la Chambre des Députés avait appuyé un amendement dans le même sens, substitué à la proposition de M. de Tracy; la réponse du roi avait donné l'espoir de voir bientôt la question tranchée; au bruit des émeutes la discussion parut dangereuse et fut ajournée; l'audace des révolutionnaires s'en accrut. Le dissentiment latent qui existait dans le cabinet éclata au sujet d'une proclamation du préfet de la Seine, M. Odilon Barrot; la partie conservatrice du ministère, MM. Casimir Périer, Molé, Louis et Dupin se retirèrent comme MM. Guizot et de Broglie. MM. Laffitte et Dupont de l'Eure étaient, comme leurs anciens collègues, résolus à user équitablement et doucement du pouvoir dans la grande question du procès des ministres; leurs attaches avec le parti du mouvement leur rendaient cette entreprise plus facile. M. de Montalivet, tout jeune encore, appelé par le roi au ministère de l'intérieur, hésitait à accepter ce lourd fardeau. « Vous ne voulez donc pas m'aider à sauver les ministres? » lui demanda le roi. Ce fut l'honneur du jeune ministre d'avoir efficacement et courageusement répondu en cette occasion à la confiance dont il était l'objet.

Le procès des ministres s'ouvrit le 15 décembre 1830; ils avaient été amenés sous bonne escorte au petit Luxembourg; plus d'un mois auparavant, à peine sorti du cabinet, M. Guizot avait hautement proclamé son opinion et celle de ses amis à la Chambre des Députés. « En allant à la tribune, dit-il dans ses mémoires, comme je passais

devant M. Casimir Périer : « Vous ferez d'inutiles efforts, me dit-il à voix basse, vous ne sauverez pas la tête de M. de Polignac. » J'espérais mieux du sentiment public, et j'exprimai le mien en quelques paroles : « Je ne porte aucun intérêt aux ministres tombés; je n'ai avec eux aucune relation ; mais j'ai la profonde conviction qu'il est de l'honneur de la nation, de son honneur historique, de ne pas verser leur sang. Après avoir changé le gouvernement et renouvelé la face du pays, c'est une chose misérable de venir poursuivre une justice mesquine à côté de cette justice immense qui a frappé, non pas quatre hommes, mais un gouvernement tout entier, toute une dynastie. En fait de sang, la France ne veut rien d'inutile. Toutes les révolutions ont versé le sang par colère, non par nécessité; trois mois, six mois après, le sang versé a tourné contre elles; ne rentrons pas aujourd'hui dans l'ornière où nous n'avons pas marché même pendant le combat. »

M. de Martignac avait tenu à honneur de défendre M. de Polignac qui l'avait naguère renversé. M. de Chantelauze avait pour avocat M. Sauzet, jeune et peu connu encore, et dont le succès fut très grand. La difficulté et le péril restaient immenses; pendant huit jours, le cabinet avec tout son pouvoir, M. de Lafayette avec toute sa popularité, le roi Louis-Philippe avec son habile et humain savoir-faire, la Cour des Pairs avec sa courageuse sagesse, se consumèrent en efforts toujours près d'échouer pour contenir les menées révolutionnaires et les colères imprévoyantes qui cherchaient dans la condamnation à mort des accusés les unes leur satisfaction, les autres leur succès.

Le jour où se terminèrent enfin les plaidoiries, une voiture attendait à la porte du guichet du petit Luxembourg; à l'issue de la séance, les accusés y montèrent tous les quatre; aux deux portières se tenaient à cheval M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, et le lieutenant-colonel Lavocat. Le général Fabvier avait voulu lui-même commander l'escorte postée dans la rue de Madame. Les chevaux prirent le galop, et le cortège gagna les boulevards extérieurs. Comme il entrait dans la cour du château de Vincennes, un coup de canon parti du donjon rassura dans Paris les esprits inquiets. Désormais les accusés étaient à l'abri des fureurs de la populace. Les espérances déçues de l'émeute cherchèrent leur vengeance dans les rues de Paris. Le Louvre fut un instant menacé. La garde nationale contenait à regret des colères qu'elle partageait souvent. A peine l'arrêt était rendu, qui condamnait MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ran-

ville à la prison perpétuelle, en y ajoutant, pour le président du conseil, la mort civile, que déjà les ministres étaient emmenés au château de Ham, dérobés, non sans peine, par le courage et la prévoyance de leurs gardiens aux dangers qui avaient si longtemps menacé leurs jours. Les fureurs se calmèrent; la satisfaction devint bientôt générale; le péril était passé et l'amour-propre était satisfait. Seuls M. de Lafayette et ses amis restaient mécontents et tristes; ils s'étaient hardiment et honnêtement compromis; la loi nouvelle sur l'organisation de la garde nationale supprimait la charge de commandant général. Le roi fit offrir à M. de Lafayette d'en conserver le titre honorifique avec le commandement effectif de la garde nationale de Paris. M. de Lafayette refusa; il mettait à son adhésion des conditions politiques : une Chambre des Pairs choisie par le roi parmi des candidats élus par le peuple, une Chambre des Députés élue sous l'empire d'une nouvelle loi électorale, avec une large extension du droit de suffrage. Tout en exprimant ses regrets, le roi accepta la démission que lui offrait le général, et le comte de Lobau le remplaça dans le commandement de la garde nationale de Paris, sans que le public manifestât une émotion vive. « Laissez-moi donc tranquille, avait dit le vieux soldat à M. de Montalivet, je n'entends rien à la garde nationale. — Comment! vous n'y entendez rien quand il s'agit, dès ce matin peut-être, de bataille et de péril? — Ah! si c'est de cela qu'il s'agit, à la bonne heure; il en arrivera ce qu'il pourra, j'accepte. »

Les luttes n'étaient pas terminées dans les rues de Paris, et les plus tristes excès devaient bientôt nécessiter une répression efficace. A l'extérieur et dans un état partout agité de l'Europe, le désir national tendait sérieusement à la paix. Le monde était las des troubles et des souffrances causées par la guerre; la passion de la paix s'était emparée de la nation; les fauteurs et les rêveurs de révolution soulevaient encore parfois l'émotion populaire. L'explosion qui avait bouleversé la France retentissait tout autour d'elle : en Belgique, en Suisse, en Espagne, des mouvements révolutionnaires agitaient le centre et les extrémités de l'Europe; en Allemagne, en Pologne, en Italie, toutes les questions et toutes les complications internationales que suscitent les révolutions étaient soulevées, ainsi que d'autres questions non révolutionnaires, mais politiquement grandes et difficiles. L'Empire Ottoman, de plus en plus chancelant; l'Asie, de plus en plus partagée et disputée entre l'Angleterre et la Russie; la France conquérante en

Afrique; dans le Nouveau-Monde, la France et l'Angleterre, l'Angleterre et les États-Unis, les États-Unis et la France, engagés dans de vifs débats de territoire, d'argent, d'influence et d'honneur. Jadis la guerre, des guerres longues et nombreuses seraient sorties de toutes ces questions; de 1830 à 1848, à peine quelques menaces de guerre partielles et passagères; de toutes parts on se hâta de couper court aux évènements; le monde resta immobile au milieu des orages, reprenant dans le repos des forces pour supporter de nouvelles et rudes secousses.

Ce fut le bonheur de la royauté de 1830 de rencontrer, dès le premier moment, en Angleterre et parmi le peuple anglais une sympathie sincère et sérieuse qui influa sur le gouvernement anglais. Le duc de Wellington avait assisté avec humeur aux imprudences de M. de Polignac; il était cependant, par goût personnel et par habitude, favorable à la dynastie renversée et proscrite; son bon sens et sa justice lui firent comprendre le soulèvement de l'opinion en France et les graves conséquences qui l'avaient suivie. « C'est un changement de dynastie, » dit-il aussitôt. Le premier, le gouvernement anglais reconnut le nouveau monarque de la France; le choix que fit le roi Louis-Philippe de M. de Talleyrand comme son ambassadeur à Londres, confirma dès l'abord les bonnes relations. Souvent désireux avec impatience de retrouver sa part de pouvoir et d'influence sous le gouvernement de la Restauration, M. de Talleyrand en était resté éloigné avec humeur. Il accepta le difficile devoir de remettre le gouvernement français en rapports confiants et au besoin en action commune avec les grands gouvernements européens. C'était une œuvre réparatrice analogue, dans une certaine mesure, à celle qu'il avait accomplie à Vienne en 1814. « Il était propre à y réussir, car il y fallait précisément et il y portait un mélange d'intelligence libérale et d'habitudes aristocratiques, d'immobilité et de hardiesse, de patience froide et de tact rapide, et l'art de ménager et d'attendre avec une certaine hauteur [1]. »

Une grande question réunissait à Londres tous les représentants de la vieille Europe jalouse et inquiète. Au milieu des soulèvements révolutionnaires causés par la révolution qui s'était accomplie en France, celui de la Belgique contre le joug odieux de la Hollande avait été le premier et le plus sérieux (25 août 1830). Un gouvernement provisoire s'était organisé (26 septembre) et le 3 octobre le nouvel État déclara

1. M. Guizot. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

son indépendance, bientôt confirmée par le congrès national (18 novembre). Déjà une conférence s'était ouverte à Londres, chargée de régler la situation de la Belgique en Europe. C'était une entreprise difficile et longue, compliquée par les prétentions et les bravades inconsidérées des Belges, par l'obstination intraitable du roi de Hollande, par l'humeur et la méfiance des puissances du Nord. Le roi Louis-Philippe porta personnellement dans ces délicates négociations une prudence désintéressée qui élevait et simplifiait la question. « Les Pays-Bas ont toujours été la pierre d'achoppement de l'Europe, disait-il; aucune des grandes puissances ne peut, sans inquiétude et jalousie, les voir aux mains d'une autre. Qu'ils soient du consentement général un État indépendant et neutre, cet État deviendra la clef de voûte de l'ordre européen. » L'Angleterre avait voulu en 1814 placer l'indépendance des Pays-Bas comme une barrière entre la France conquérante et l'Europe menacée; en 1830, le roi Louis-Philippe voulut à son tour fonder pacifiquement une barrière de neutralité et d'apaisement. Il refusa de laisser placer son fils le duc de Nemours sur le trône du nouvel État; en 1832, de concert avec l'Angleterre, il soutint par les armes la résolution de l'Europe, contre les Hollandais entêtés et triomphants; par la suite, il marcha constamment d'accord avec le prince habile et sage que la Belgique eut le bonheur de recevoir pour son premier roi. L'alliance de famille qui s'établit entre le roi Louis-Philippe et le roi Léopold par le mariage de celui-ci avec la princesse Louise d'Orléans servit à resserrer les liens naturels d'une raison et d'une prudence communes.

L'Italie était agitée sans résultats par les intrigues de ses réfugiés, jetés sur les frontières de France par les secousses successives de ses révolutions intérieures; l'Espagne l'était plus encore, avec cette ardeur et cette persistance qui ont fait le caractère de tous ses mouvements politiques. Les réfugiés espagnols très nombreux en France, longtemps et activement encouragés par les libéraux français, avaient offert au roi Louis-Philippe d'unir le duc de Nemours à la jeune reine, dona Maria de Portugal, et de réunir toute la péninsule sous un même sceptre, par le renversement du trône de Ferdinand VII, au mépris des prétentions de don Miguel. Le roi refusa de seconder l'insurrection projetée. Les procédés de Ferdinand VII à son égard étaient mauvais, inégaux et déloyaux; le gouvernement français se borna à laisser sur ses frontières une pleine liberté d'action aux réfugiés espagnols. Lorsqu'ils revinrent

en France, à la suite de leurs échecs, battus et dispersés, ils furent recueillis et soutenus, à la condition de rester éloignés des frontières et de maintenir leur résidence dans les lieux qui leur étaient désignés. L'attitude du roi Ferdinand VII était devenue conciliante. « La France est et désire rester en paix avec tous ses voisins, notamment avec l'Espagne, » telles avaient été les instructions du gouvernement à ses agents.

La France voulait également conserver la paix avec la Russie, et elle voyait avec tristesse éclater sous les plus nobles chefs une insurrection polonaise (29 novembre 1830) qui ne devait amener pour la Pologne qu'un redoublement de souffrances. Le premier effort de Joseph Chlepecki, comme du général Skrynecki, n'allait qu'à obtenir de l'empereur Nicolas de justes et honorables concessions en faveur de la Pologne, telle que l'empereur Alexandre avait prétendu la reconstituer. Les passions populaires, imprévoyantes dans leur ardent patriotisme, paralysèrent ces efforts, usèrent successivement l'influence et la vie des plus courageux et des plus intelligents, et livrèrent Varsovie et la Pologne aux horreurs de la démagogie déchaînée, pour les laisser ensuite retomber sous le joug appesanti des Russes. Les Polonais avaient trop compté sur les promesses des révolutionnaires français et sur leur puissance auprès du gouvernement français; ils n'avaient reçu aucun engagement et la France ne manqua envers eux à aucun devoir; le général Sébastiani le proclama avec une imprévoyante rudesse. « L'ordre règne à Varsovie, » annonça-t-il à la Chambre au moment même où l'insurrection polonaise expirait dans des flots de sang. Seule la France avait tenté une intervention en faveur de la Pologne auprès de la Russie, avant les derniers jours de la lutte; elle recueillit avec une générosité persévérante les malheureux fugitifs.

La politique extérieure de la France, partout pacifique au fond, ne restait cependant pas inerte et indifférente. « Il faut, disait le roi Louis-Philippe, peser les intérêts et mesurer les distances loin de nous; rien ne nous oblige à engager la France; nous pouvons agir ou ne pas agir, selon la prudence ou l'intérêt français; autour de nous, à nos portes, nous sommes engagés d'avance; nous ne pouvons souffrir que les affaires de nos voisins soient réglées par d'autres que par eux-mêmes et sans nous. »

C'était ce principe qui devait bientôt nous armer contre la citadelle

d'Anvers, c'était ce principe qui dirigea au mois de juillet 1832 l'expédition commandée par l'amiral Roussin contre les exactions commises en Portugal par don Miguel à l'égard des Français établis dans ses États. Le redressement de nos griefs tardait; l'Angleterre avait obtenu des satisfactions analogues à celles que nous réclamions. Le Tage fut forcé, la flotte portugaise capturée, et les réparations exigées furent consignées avec éclat dans une convention signée à bord du vaisseau amiral français. L'humeur fut vive en Angleterre. « La rougeur me monte au front, dit le duc de Wellington dans la Chambre des Lords, lorsque je pense au traitement que subissent impunément nos anciens alliés. » Les whigs avaient remplacé les torys au pouvoir; lord Palmerston et lord Grey ne demandèrent pas compte à la France du châtiment qu'elle avait infligé au Portugal. Presque au même moment, le gouvernement français agissait en Italie avec la même vigueur dont il avait fait preuve en Portugal. L'Autriche avait promptement réprimé les insurrections qui agitaient les États possédés par les princes de sa maison; elle avait également secondé les troupes du pape contre les soulèvements révolutionnaires dans les légations. Les corps autrichiens une fois retirés, l'agitation avait recommencé et les puissances européennes avaient cru devoir adresser au pape un appel commun, pour l'engager à entrer dans la voie d'une sérieuse réforme politique et administrative. Les promesses s'étaient trouvées peu efficaces, et l'irritation reparut dans les États Pontificaux. Le cardinal Bernetti annonça hautement aux puissances étrangères l'intention de renoncer aux modifications projetées et de recourir à une répression énergique. Les Autrichiens rentrèrent de toutes parts dans les États du pape. Le gouvernement français résolut de ne pas les laisser seuls en possession; il avait témoigné sans succès ce désir à Rome. L'occupation d'Ancône fut résolue. « Partie de Toulon le 7 février 1832, sous les ordres du capitaine de vaisseau Gallois et portant le 66e régiment de ligne, commandé par le colonel Combès, la petite escadre française arriva le 22 en vue d'Ancône. Dans la nuit, à deux heures, la frégate *la Victoire* entrait à pleines voiles dans le port, les troupes débarquaient en silence; les portes de la ville étaient enfoncées, et le lendemain matin, sans qu'une goutte de sang eût coulé, la ville et la citadelle étaient occupées; nos soldats faisaient le service de tous les postes, concurremment avec les soldats du pape, et le drapeau français flottait à côté du drapeau romain. « Si nous réussissons, écrivait à

M. Guizot M. de Barante, alors ambassadeur à Turin, nous aurons déplu à l'Autriche sans qu'elle veuille se brouiller avec nous, ce qui est très bon. Nous aurons montré aux gouvernements italiens que nous n'entendons pas qu'ils se fassent vassaux, afin de ne rien accorder à leurs sujets. Nous aurons fait acte de force à la grande joie de tout le parti français et libéral, qui se trouvera encouragé et appuyé par la présence de notre drapeau en Italie. Les carbonari eux-mêmes commenceront à faire un peu plus de cas de notre ministère que de M. de Lafayette[1]. »

L'Europe entière commençait à connaître la main puissante qui venait de saisir pour un temps trop court le gouvernail de notre vaisseau battu par les flots. Lorsque l'occupation d'Ancône avait été connue à Paris, les représentants des grandes puissances coururent chez M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur depuis le 13 mars 1831 ; ils le trouvèrent souffrant, agité et fier. Sur une parole du ministre de Prusse, le baron de Werther, qui demanda s'il y avait encore un droit public européen, il se leva de son canapé et s'avança vers lui en s'écriant : « Le droit public européen, monsieur, c'est moi qui le défends; croyez-vous qu'il soit facile de maintenir les traités et la paix ? Il faut que l'honneur de la France aussi soit maintenu, il commandait ce que je viens de faire. J'ai droit à la confiance de l'Europe; et j'y ai compté. »

Ce n'était pas la tendance naturelle de M. Casimir Périer de compter sur les bonnes dispositions des hommes à son égard, mais la hardiesse de ses résolutions n'était jamais entravée par sa prévoyante méfiance. L'occupation d'Ancône ne troubla pas nos bons rapports avec la cour de Rome; notre ambassadeur, M. de Sainte-Aulaire, la fit accepter comme un fait temporaire dont les conditions furent réglées par une convention (16 avril 1833). La paix fut maintenue en Europe, comme l'honneur de la France. L'épreuve d'une action résolue et forte avait bien réussi.

A l'extérieur comme à l'intérieur, les efforts du gouvernement français étaient cependant constamment affaiblis et entravés par la fermentation révolutionnaire. Elle avait fatalement amené la chute du cabinet de M. Laffitte; en fait et en majorité, il appartenait cependant au côté gauche, mais il s'était trouvé impuissant et inefficace contre la fureur désordonnée des démagogues et des émeutiers qui soulevaient sans cesse dans les rues de Paris de nouvelles agitations. Cette

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

faiblesse devait bientôt se manifester avec un douloureux éclat.

On s'était effrayé d'avance des manifestations populaires redoutées pour le 14 février, jour anniversaire de l'assassinat du duc de Berry qui devait être commémoré par des services religieux. L'archevêque de Paris et le curé de Saint-Roch s'étaient refusés à laisser célébrer dans leurs églises les messes solennelles réclamées par les légitimistes. Ce fut

LAFFITTE

à Saint-Germain-l'Auxerrois qu'eut lieu la cérémonie. Le gouvernement n'y mit aucun obstacle et ne prit aucune précaution contre les débordements de la passion révolutionnaire. Quelques jours plus tôt, le 21 janvier, le souvenir de la mort de Louis XVI avait été rappelé sans qu'aucune insulte en eût troublé la majesté. Le 14 février la populace se porta aux plus odieux excès. L'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le presbytère, l'archevêché, furent saccagés, avec une fureur sauvage. « J'ai vu comme tout le monde, dit M. Guizot dans ses mémoires, flotter sur la rivière et traîner dans les rues les objets du culte, les vêtements ecclé-

siastiques, les meubles, les tableaux, les livres de la bibliothèque épiscopale; j'ai vu tomber les croix; j'ai visité le palais ou plutôt la place du palais de l'archevêque, la maison du curé de Saint-Germain-l'Auxerrois et l'église elle-même, cette vieille paroisse des rois, après leur dévastation. Ces ruines soudaines, cette nudité désolée des lieux saints étaient un spectacle hideux; moins hideux pourtant que la joie brutale des destructeurs et l'indifférence moqueuse d'une foule de spectateurs. » Le même spectacle, sous des aspects divers, se reproduisit dans une foule de villes, provoqué ou non par les mêmes manifestations d'attachement à la royauté tombée. Non seulement M. Laffitte laissa l'anarchie se déployer à son gré sans effort sérieux pour la réprimer et la punir; il saisit l'occasion de ces désordres pour demander au roi Louis-Philippe de supprimer sur les monnaies et les écussons les armes traditionnelles de la France. Il eut ce malheur de l'obtenir trop facilement.

Tant de faiblesse et d'imprévoyance ne pouvaient suffire au gouvernement du pays et à la confiance des honnêtes gens au milieu de temps si troublés. Sans beaucoup de goût personnel, et par une nécessité qu'il reconnaissait clairement, le roi chargea M. Casimir Périer de former un cabinet. Il y avait en même temps appelé le maréchal Soult; « il me faut cette grande épée, » disait-il. M. Casimir Périer réclama cependant la présidence du conseil, que le maréchal n'osa pas lui disputer.

C'est un fait rare que celui d'un homme qui, dans une seule année de gouvernement, imprime son sceau à toute une politique et fonde à jamais sa gloire. Ceux des chefs des hommes qui sont restés puissants dans le souvenir de leurs contemporains et de leurs successeurs ont d'ordinaire longtemps porté le fardeau du pouvoir, qu'ils avaient appris à exercer d'une main sûre. M. Casimir Périer mérita et obtint une plus éclatante fortune. Voué dès sa jeunesse aux affaires financières, élu dès 1817 à la Chambre des Députés, il ne cessa plus d'y siéger et d'y acquérir une influence croissante, sans avoir jamais pris aucune part à la pratique des affaires publiques. Porté dans les premiers jours de la révolution de 1830 aux premiers postes, il refusa d'accepter un ministère : « Il est trop tôt, » disait-il. En 1831, il avait été élu président de la Chambre des Députés, lorsqu'il se vit contraint de se charger du pouvoir. « Ne voyez-vous pas que tout croule autour de nous, disait-il depuis quelque temps à ses amis, et que le gouver-

nement va devenir impossible? » Ce fut à lui qu'incomba le devoir d'apprendre à la nation qu'elle devait être gouvernée, et aux révolutionnaires qu'un gouvernant avait enfin saisi l'autorité.

« Il avait été créé par Dieu pour les temps agités et rudes. La passion toujours sérieuse de son âme se reflétait dans sa physionomie, dans son attitude, dans son regard, dans son accent. La personne physique était forte comme la personne morale. « Comment voulez-vous que je cède avec la taille que j'ai? » disait-il quelquefois. Ardent et inquiet, il avait toujours l'air de défier ses adversaires et de mettre à ses amis le marché à la main. Il exigeait de ceux-ci un dévouement à toute épreuve. « Je me moque bien de mes amis quand j'ai raison, s'écria-t-il un jour; c'est quand j'ai tort qu'il faut qu'ils me soutiennent! » Dans les conversations particulières, il écoutait froidement, discutait peu, et se montrait presque toujours décidé à l'avance. A la tribune, il n'était ni souvent éloquent ni toujours adroit, mais toujours efficace et puissant. En particulier comme à la tribune, il lui arrivait de se laisser emporter aux accès d'une violente colère. Il inspirait quelque effroi à ses partisans comme à ses ennemis, mais il possédait la confiance des uns malgré leurs doutes, et il en imposait aux autres au milieu de leur irritation. C'était la puissance de l'homme, bien supérieure à celle de l'orateur [1]. »

Lorsqu'il entra au pouvoir le 13 mars 1831, M. Casimir Périer mesurait assurément les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise en se chargeant d'arracher le pays à l'anarchie; il n'en sentit pas dès le début toute la terrible portée. « Après tout, disait-il lorsque la presse révolutionnaire se déchaînait contre lui, dénaturant sans relâche sa conduite et ses intentions, après tout, que m'importe? J'ai le *Moniteur* pour enregistrer mes actes, la tribune des Chambres pour les expliquer et l'avenir pour les juger. »

C'était à peine, dans le présent, si la force de M. Casimir Périer suffisait à la tâche. Il usait avec une hauteur aussi passionnée qu'habile de toutes les ressources de son pouvoir; il exigeait et il obtenait de ses agents des efforts sans cesse renaissants, mais le mal était plus invétéré qu'il ne se l'était jusqu'alors persuadé, et les manifestations en éclataient fréquemment. L'émeute se ranimait souvent dans les rues de Paris, tour à tour violente et secrète, excitant toujours l'émotion populaire par des moyens et sous des prétextes divers, au nom de l'in-

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

surrection de la Pologne ou des procès intentés à quelque conspirateur obscur. Partout les associations patentes ou mystérieuses exerçaient leur funeste empire; à l'occasion de la crise commerciale et industrielle qui pesait sur toute la France, de graves insurrections à Lyon et à Grenoble révélèrent, en 1831, le douloureux esclavage que subissaient les ouvriers paisibles et sensés qui se laissaient entraîner à des actes et à des crimes qui leur faisaient bientôt horreur. Trop souvent le jury subissait les mêmes influences et les magistrats s'attristaient alors de voir la répression impuissante ou insuffisante. L'audace des accusés en redoublait : « Nous avons encore des balles dans nos cartouches, » s'écrièrent quelques-uns d'entre eux.

M. Périer ne se lassait pas de lutter, quels que fussent au fond de son âme sa tristesse et ses doutes. Hardi jusqu'à l'audace dans les relations extérieures de la France avec l'Europe, il ne se montrait pas moins obstiné dans sa résistance contre l'émeute, la déconcertant parfois d'un mot ou d'un regard. Arrêté un jour dans sa voiture avec le général Sébastiani sur la place Vendôme, il en descendit sans hésiter et s'avança vers les émeutiers. Il s'adressa aux premiers rangs qui vociféraient : « Vive la Pologne! » On avait appris le matin même la chute de Varsovie. « Que voulez-vous? » leur demanda-t-il. « Nous voulons les droits de l'homme et nos libertés! — Eh bien, je vous les donne! Qu'est-ce que vous en ferez? » Et haussant les épaules, il traversa lentement la foule qui s'ouvrit devant lui, comme devant les soldats qui sortaient du poste de la chancellerie. En même temps, et malgré les troubles sérieux qui commençaient à se manifester dans quelques provinces, il se refusait obstinément à proposer des lois d'exception et des mesures de rigueur. « La loi commune doit suffire à tout, disait-il. L'ordre à Paris et en Vendée par le maintien des lois, la paix en Europe par le respect de la foi jurée, voilà de quoi répondre à beaucoup de reproches, calmer beaucoup d'inquiétudes, rallier beaucoup de convictions. » Il repoussait pour lui-même comme pour le pays tout signe de faiblesse, réclamant fièrement la confiance et l'appui de ses amis. « Je n'accepte pas votre indulgence, s'écriait-il à la tribune; je ne demande que la justice et l'estime de mon pays. »

Ce n'était pas alors, et quoi qu'on en eût dit, un danger menaçant pour le gouvernement que le passage de la reine Hortense à Paris avec son fils le prince Louis Bonaparte, destiné à devenir l'empereur Napoléon III. Le roi et la reine témoignèrent à la princesse exilée des égards

et une bienveillance qui ne firent jamais défaut à leurs relations avec les Bonaparte et dont le souvenir aurait dû porter quelques fruits. Le voyage de la reine Hortense resta ignoré du public. Malgré les cris de « Vive l'empereur! » qui retentissaient parfois au milieu des émeutes, le souvenir de Napoléon était alors assoupi et la légende napoléonienne sans aliment. Une proposition fut cependant adressée à la

CASIMIR PÉRIER

Chambre des Députés pour demander le retour en France des cendres de Napoléon. « Il est vrai, dit M. Charles de Lameth, que Napoléon a comprimé l'anarchie, mais il ne serait pas nécessaire que son cercueil vînt l'augmenter aujourd'hui. » Le cabinet avait ordonné que la statue de l'empereur fût rétablie sur la colonne de la place Vendôme; il ne s'opposa pas au renvoi de la pétition devant les ministres; neuf ans plus tard, elle devait porter ses fruits.

Au travers du bruit sans cesse renouvelé des émeutes qui grondaient jusqu'aux portes du Palais-Bourbon, l'œuvre législative se poursuivait

avec une courageuse constance. Soixante-dix-huit projets de loi, successivement présentés par le cabinet du 13 mars 1831, réglèrent une foule de questions pendantes et de réformes politiques ou administratives. Quelques-unes imposèrent de douloureuses nécessités au chef du gouvernement. Il se vit contraint par la pression de l'opinion publique de proposer l'abolition de l'hérédité de la pairie qu'il jugeait utile et de créer trente-six nouveaux pairs afin d'obliger la Chambre à s'affaiblir de ses propres mains. Ses amis les plus résolus, M. Royer-Collard et M. Guizot, soutenus en cette occasion par M. Thiers, étaient opposés au projet de loi et l'attaquèrent avec éclat. « Vous êtes bien heureux de pouvoir dire ce que vous pensez, » leur disait parfois M. Périer.

La lutte se prolongeait cependant et, en se prolongeant, elle minait lentement les forces de la résistance. M. Périer, courageusement soutenu par ses amis, se sentait néanmoins lassé et isolé. « Personne ne fait tout son devoir, disait-il, personne ne vient en aide au gouvernement dans les moments difficiles. Je ne puis pas tout faire. Je ne sortirai pas de l'ornière à moi tout seul. Je suis pourtant un bon cheval, je me tuerai, s'il le faut, à la peine. Mais que tout le monde s'y mette franchement et donne avec moi le coup de collier; sans cela la France est perdue. J'espère obtenir bientôt le désarmement des grandes puissances. Alors toute cette mousse de guerre tombera, et moi je me retirerai, ma tâche sera terminée. Le fardeau est déjà lourd, il deviendrait intolérable quand le danger serait dissipé. » Sa confiance désignait M. Guizot comme le continuateur de son œuvre et l'expositeur nécessaire des doctrines parlementaires. « Toutes ces discussions ne sont pas mon fait, disait-il ; je suis un homme de circonstance et de lutte. »

La lutte touchait pour lui à son terme, et les signes précurseurs du repos éternel lui causèrent bientôt à lui-même quelque trouble. Le choléra venait d'éclater à Paris au mois de mars 1832, prévu depuis plusieurs mois déjà par des observations savantes, sans qu'aucun remède eût été découvert pour en combattre les affreux ravages. La terreur populaire amena bientôt des désordres populaires et d'odieuses accusations. Les scènes horribles qui avaient eu lieu pendant les épidémies du moyen âge, parurent un moment destinées à se renouveler dans Paris; quelques hommes furent massacrés comme des empoisonneurs. M. Casimir Périer en fut douloureusement frappé. Il était déjà

malade et faible. « Je ne sortirai d'ici que les pieds devant, » dit-il à M. de Montalivet qui était venu le voir. Le courage renaissait avec le danger croissant; les nobles côtés de la nature humaine éclataient dans les bonnes œuvres partout multipliées au secours des malheureux et des malades; le dévouement hardi des administrateurs, des médecins, des prêtres, fut égalé par celui des femmes. Le duc d'Orléans, tout jeune et déjà populaire, visita l'Hôtel-Dieu avec M. Casimir Périer; M. de Barbé-Marbois, alors âgé de quatre-vingt-sept ans et président du conseil général des hospices, voulut les accompagner. Plusieurs malades moururent pendant cette visite; ni le prince, ni le ministre ne songèrent à l'abréger; trois jours plus tard, M. Périer était dans son lit, malade et bientôt mourant. Le prince était réservé à la fin la plus tragique, fatale pour son pays comme pour les siens. La mort moissonnait déjà les plus illustres renommées: M. Cuvier venait de succomber, précipité vers la mort par l'épidémie régnante (13 mai 1832); les amis de M. Périer le sentaient perdu.

Il luttait encore cependant, par la vigueur de son corps et de son âme. A travers les accès du délire qui l'envahissait souvent, passionnément préoccupé des périls du pays auquel il se sentait sur le point de manquer, il se relevait sur son lit, rejetant loin de lui tout ce qui le couvrait : « Quel malheur! s'écriait-il d'une voix tonnante, quel malheur, le président du conseil est fou! » « Je suis bien malade, disait-il en reprenant ses sens; j'ai les ailes coupées, mais le pays est encore plus malade que moi! » Lorsqu'il succomba enfin le 16 mai, une explosion de douleur et de reconnaissance nationale éclata devant son lit de mort et sur sa tombe. Le vide se faisait déjà sentir au premier rang de ces rares serviteurs de la patrie qui ont reçu en partage de la Providence « ces instincts sublimes qui sont comme la partie divine de l'art de gouverner ». « Il a combattu jusqu'au dernier jour avec une intrépidité qui ne s'est jamais démentie, dit M. Royer-Collard dans le discours prononcé à ses obsèques; quand ses forces ont été vaincues, son âme ne l'a point été. »

Ce fut le témoignage le plus éclatant rendu à M. Périer que le soudain redoublement de l'anarchie et des conspirations qui signala aussitôt la disparition de sa ferme et puissante volonté. Son cabinet restait mutilé en présence d'une situation chaque jour plus grave et que M. Périer avait lui-même prévue. M. de Talleyrand, auquel on avait momentanément pensé pour en faire un premier ministre, n'avait au-

cun désir d'accepter un fardeau qui ne lui convenait pas; les embarras de la politique extérieure étaient à peu près résolus, mais l'animosité de tous les partis faisait explosion à la fois. Pendant qu'une nouvelle et terrible insurrection se préparait à Paris, Mme la duchesse de Berry arrivait secrètement en Vendée pour se mettre elle-même à la tête d'une insurrection légitimiste, préparée et méditée depuis plusieurs mois, sur divers points.

Le zèle des gentilshommes royalistes et l'impatience de l'exil l'avaient emporté sur les sages conseils des amis de la famille royale, réfugiée à Lullworth en Angleterre. MM. de Chateaubriand, de Fitz-James, Berryer, avaient ardemment travaillé à dissuader la princesse de son voyage et leurs amis du soulèvement qu'ils projetaient. Tous leurs efforts avaient été vains; au mois d'avril 1832, la duchesse de Berry revenant d'Italie, où elle avait, à l'insu de tous, contracté des liens nouveaux, arriva secrètement à Marseille sur le *Carlo-Alberto*, qu'elle avait elle-même frété. Les espérances qu'on avait conçues dans cette ville d'une insurrection populaire s'étant trouvées déçues, la princesse, à laquelle le roi Charles X avait conféré le titre de régente, traversa hardiment la France en compagnie de quelques amis dévoués; arrivée au château de Dampierre en Saintonge, elle y reçut mystérieusement les chefs du complot, restes vieillis des anciens Vendéens ou courageux successeurs de leur persévérance dans une voie sans issue. MM. de Charette, d'Autichamp, de la Rochejacquelein, le maréchal de Bourmont, s'empressèrent autour d'elle. Le soulèvement avait été fixé au 24 mai, et la duchesse parcourait les paroisses, cachée sous un déguisement, hardie, infatigable, étourdiment heureuse d'agir et d'espérer. Les meneurs royalistes étaient tristes cependant, car l'ardeur guerrière était éteinte; les paysans ne répondaient pas à leur appel, et les hésitations d'un grand nombre de gentilshommes sur lesquels on avait compté retardèrent les opérations jusqu'aux premiers jours de juin; l'insurrection éclata partiellement, sans puissance et sans cet éclat contagieux qui entraîne et frappe les masses. La répression fut prompte et énergique; les efforts de l'autorité tendaient à s'emparer de la personne de Mme la duchesse du Berry, malheureusement obstinée dans son entreprise. Elle avait été contrainte de se réfugier à Nantes, tandis que des combats successifs et sans résultat coûtaient successivement la vie à ses partisans les plus dévoués. Quelques gentilshommes tenaient encore au château de la Pénissière lorsque la

princesse arriva à Nantes. Traquée dans sa dernière retraite, livrée par un homme de bas étage auquel elle s'était confiée, elle fut saisie avec son amie, Mlle de Kersabiec, dans une cachette pratiquée à côté d'une cheminée. Arrêtée le 6 novembre 1832, elle fut conduite au château de Blaye, où elle devait passer huit mois, douloureusement pour tous. Ce fut seulement le 8 juin 1833 que Mme la duchesse de Berry,

LA DUCHESSE DE BERRY

sans avoir subi ni procès ni condamnation, sortit de prison et se rendit aussitôt à Palerme. Ses illustres amis qui avaient inutilement combattu son projet, MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville, de Fitz-James, Berryer avaient été imprudemment accusés par le ministère; tous avaient été déclarés hors de cause par les tribunaux; la sentence des Vendéens pris les armes à la main fut clémente; un grand nombre furent acquittés. L'apaisement des passions royalistes succéda à l'anéantissement de leurs espérances. Quelques difficultés administratives restèrent bientôt les seules traces de l'insurrection.

Le soulèvement des colères démagogiques tenait à deux causes plus amèrement profondes. En 1830, les révolutionnaires s'étaient encore une fois flattés de saisir définitivement le pouvoir; il leur avait échappé par cette miséricorde de Dieu envers la France qui a souvent désarmé les ennemis de son repos au moment même de leur apparent triomphe. Les continuelles émeutes qui avaient agité Paris pendant l'année 1831 tout entière avaient entretenu dans les masses l'excitation et la soif d'agir; non plus que les chefs légitimistes les chefs républicains ne croyaient le moment propice pour un grand effort, ils ne purent résister à la volonté désordonnée de leurs soldats. Déjà des manifestations séditieuses avaient eu lieu, les scellés avaient été brisés sur la porte de la salle naguère occupée par les *Amis du peuple*, l'occasion seule manquait à l'explosion projetée et préparée. La mort du général Lamarque, naguère connu dans l'armée pour la vivacité de ses opinions libérales comme par de rares talents militaires, fournit le prétexte. Un immense concours de peuple était accouru le 5 juin 1832 pour escorter le char qui devait transporter le corps en province; des discours furent prononcés, mais bientôt le drapeau tricolore fit place au drapeau rouge, les cris éclatèrent: « Vive la République! à bas Louis-Philippe! à bas les Bourbons! » Le général Exelmans fut insulté. Les troupes commençaient à paraître, mais en même temps apparaissait partout l'émeute organisée; les boutiques d'armuriers furent pillées, on s'empara de plusieurs corps de garde, les barricades s'élevaient sur divers points. La lutte devenait vive; cependant dans la soirée les positions importantes étaient de nouveau entre les mains des défenseurs de l'ordre; la garde nationale avait fait son devoir avec un courage qui surprenait ses chefs militaires et qu'expliquaient dans une certaine mesure les intérêts personnels partout menacés. L'insurrection s'était cantonnée dans les environs de l'église Saint-Merry. Le roi avait quitté Neuilly au premier bruit du désordre, la reine l'avait accompagné à Paris. Le 5 au soir, le 6 dans la journée, le roi visita d'abord les bivouacs, puis les lieux mêmes où le combat était le plus ardent. Il fut accueilli par des acclamations. « J'ai une bonne cuirasse, disait-il à ceux qui lui conseillaient la prudence, j'ai mes cinq fils. » Une poignée d'hommes résistaient encore, repoussant les attaques successives des troupes, secrètement munis de poudre et de provisions par des amis dont le courage n'égalait pas le leur. Le combat dura deux jours entiers et coûta la vie aux plus braves des républicains, exaltés et entraînés par une pensée

L'INSURRECTION DU CLOÎTRE SAINT-MERRY

généreuse jusque dans son égarement. « Presque au même moment, 6 juin 1832, une centaine de républicains à Paris dans le cloître Saint-Merry et une cinquantaine de légitimistes au château de la Pénissière près de Clisson dans la Vendée, entourés d'ennemis, de feu et de ruines, combattirent à toute outrance et moururent aux cris les uns de *Vive la République!* les autres de *Vive Henri V!* donnant leur vie comme un sacrifice humain dans l'espoir de servir peut-être ainsi un jour un avenir qu'ils ne devaient pas voir [1].

Tant de secousses redoutables avaient usé la vigueur du cabinet naguère présidé par M. Casimir Périer; les chefs de l'opposition parlementaire l'attaquaient avec violence devant le pays comme dans les Chambres; ils avaient publié contre lui un *Compte rendu* ou *Manifeste à nos commettants*, dont ils cherchèrent à faire accepter les conclusions au roi Louis-Philippe. Celui-ci y répondit par le renouvellement partiel de son ministère. Le maréchal Soult devint président du conseil, M. Thiers ministre de l'intérieur, M. de Broglie accepta les affaires étrangères, en posant cette condition que le département de l'instruction publique serait confié à M. Guizot. Constitué le 11 octobre 1832, le nouveau ministère convoqua aussitôt les Chambres pour le 19 novembre, résolu à pratiquer pour son compte et à entreprendre de fonder dans le pays la liberté politique, c'est-à-dire les garanties efficaces de la sécurité des droits et des intérêts individuels comme de la bonne gestion des affaires publiques. Au lendemain des terribles épreuves qui venaient d'agiter la monarchie nouvelle, c'était une entreprise difficile et hardie que de gouverner efficacement et régulièrement en laissant dans toutes les directions des traces éclatantes de son passage. Ce fut l'honneur du cabinet du 11 octobre d'avoir tenté cette œuvre et de l'avoir, dans une grande mesure, accomplie, en dépit des obstacles qui semblaient devoir paralyser les premiers efforts.

Chacun des nouveaux ministres se trouva dès l'abord chargé d'une tâche délicate et grave. Après de longues alternatives de précipitation et de lenteurs, la conférence de Londres avait terminé ses travaux le 1er octobre 1832; la séparation de la Belgique et de la Hollande, accomplie en fait, était reconnue définitivement par l'Europe. Mais le roi Guillaume détenait encore la citadelle d'Anvers; la flotte anglaise se rassemblait à Spithead comme la nôtre à Cherbourg; une convention conclue le 22 octobre entre l'Angleterre et la France exigeait des

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

belligérants l'évacuation réciproque des territoires pour le 12 novembre; en cas de refus du roi de Hollande, l'armée française devait pénétrer en Belgique le 15 novembre. L'évacuation n'ayant pas eu lieu, le 17, à une heure, sous le commandement en chef du maréchal Gérard, les ducs d'Orléans et de Nemours traversèrent Bruxelles à la tête des troupes. Le 29, la tranchée était ouverte contre la forteresse. Ce fut le 3 décembre seulement que la place se rendit enfin. La garnison resta prisonnière de guerre, le roi de Hollande s'étant refusé à abandonner les forts de Lillo et de Liefkenskoek à l'embouchure de l'Escaut. Les princes s'étaient fait beaucoup d'honneur; le duc d'Orléans avait voulu diriger lui-même le service des tranchées et il avait escaladé le parapet de la lunette Saint-Laurent au milieu d'une grêle de balles. « Mes fils ont fait leur devoir, disait la reine avec une fierté modeste. Je suis bien aise qu'on sache qu'on peut compter sur eux. » Le royaume de Belgique était fondé.

M. Thiers était alors occupé par la pacification des provinces de l'Ouest; il avait également entrepris d'achever tous les grands monuments publics commencés par l'Empire et languissamment continués par la Restauration. La Chambre lui vota sans hésiter des crédits considérables. Ce fut le pacifique honneur du roi Louis-Philippe d'accomplir les grandes œuvres dont il n'avait pas eu l'initiative, et de faire passer dans la vie pratique les principes d'ordre et d'utilité publique, bruyamment professés par ses devanciers. L'instruction publique en fut un éclatant exemple. L'Assemblée législative et la Convention nationale s'étaient proposé de donner à la France un grand système d'instruction publique. Trois hommes d'un esprit éminent et très divers, MM. de Talleyrand, de Condorcet et Daunou, furent successivement chargés de présenter aux souverains du temps leurs rapports sur cette importante question. On discuta beaucoup, mais sans résultat; au sortir de la révolution française, après d'inefficaces tâtonnements, l'instruction supérieure possédait l'École polytechnique et l'École normale, et l'Institut occupait l'échelon supérieur de l'ambition littéraire ou scientifique. D'abord par l'organisation des lycées, puis par la fondation de l'Université sous la direction féconde de M. de Fontanes, l'empereur Napoléon pourvut aux grands et sérieux besoins de l'éducation secondaire; la modeste et vaste carrière de l'enseignement primaire, les nécessités de l'instruction populaire restèrent obstinément négligées. La Révolution avait décrété l'instruction publique, gratuite

et obligatoire; d'après les principes de l'empereur Napoléon, l'éducation de la jeunesse appartenait exclusivement et tout entière à l'État; personne ne passa des paroles aux faits; les frais de l'instruction primaire restèrent absolument à la charge des familles et des communes; c'était frapper d'avance toutes les ordonnances de stérilité. En pratique, depuis que les congrégations religieuses avaient cessé d'exercer le pieux devoir de l'enseignement populaire, les écoles et les instituteurs avaient disparu dans la plus grande partie de la France, sans avoir été efficacement remplacés. M. Guizot entreprit de combler cette lacune et de satisfaire enfin à ce besoin. Il avait conçu la pensée d'étendre plus loin ses réformes, et il proposa aux Chambres le plan d'une loi à la fois libérale et protectrice, conservant à l'Université son noble droit au premier rang dans l'enseignement secondaire sans interdire à ses rivales naturelles, l'Église catholique et la libre pensée, le périlleux honneur de lutter librement avec elle. Il avait également cherché à résoudre la question de l'enseignement intermédiaire par des écoles primaires supérieures ; l'opposition qu'il rencontra et les rapides fluctuations du pouvoir firent avorter ces belles espérances, poursuivies depuis lors à diverses reprises par de généreux efforts. Quelques mois auparavant, MM. de Montalembert, Lacordaire et de Lamennais, unis dans une sympathie de pensées et de croyances destinée bientôt à disparaître, avaient hardiment défendu cette liberté de l'enseignement sous le drapeau de laquelle ils devaient combattre longtemps à des titres divers. Jusqu'à la fin de sa vie, M. Guizot resta fidèle à ses regrets pour la grande entreprise qu'il avait le premier inutilement tentée et à laquelle il devait un jour consacrer le reste de ses forces défaillantes.

Ce fut la joie de M. Guizot au ministère de l'instruction publique de fonder au moins en France un système d'instruction primaire complet et prévoyant, bien des fois modifié dans ses détails, mais qui est resté la base et le point de départ de tous les progrès faits depuis quarante-cinq ans par l'enseignement populaire. C'est le cachet de l'infériorité imposée aux œuvres humaines d'être nécessairement lentes dans leurs effets et de ne produire la lumière au sein du chaos qu'après de longs efforts. Les résultats de la loi du 28 juin 1833 sont désormais à la portée de tous. L'élan qu'elle imprima à l'enseignement populaire ne s'est jamais ralenti. Au milieu de beaucoup de tristesses, ce sera l'honneur de notre temps de l'avoir soutenu avec une nouvelle ardeur.

Le puissant développement de l'instruction supérieure sous des

professeurs éminents, recrutés avec sollicitude, la fondation de chaires nouvelles dans les grandes écoles de l'État, le rétablissement de la classe des Sciences morales et politiques dans l'Institut, les encouragements partout accordés aux établissements scientifiques ou littéraires, les crédits arrachés à grand'peine aux Chambres pour assurer la plus modeste aisance aux hommes studieux, enfin le grand effort consacré aux progrès des études historiques en France, tels furent les travaux spéciaux de M. Guizot pendant les trois ans et demi qu'il passa dès lors au ministère de l'instruction publique. Les laborieux combats de la vie parlementaire laissaient aux ministres peu de loisirs pour les nobles entreprises auxquelles ils avaient à cœur d'attacher leurs noms. L'apaisement des passions ennemies n'était pas encore complet et l'orage grondait souvent à l'horizon. Il éclata de nouveau après deux années qui avaient fait espérer quelque repos.

Sincèrement et résolument libéral, le cabinet du 11 octobre n'avait pas renoncé à la politique de courageuse résistance qu'il croyait compatible avec le plein exercice de toutes les libertés publiques. Contraint par la violence des journaux à intenter quelques procès à la presse, il était surtout inquiet de la funeste influence qu'exerçaient les continuelles provocations des associations populaires, non contentes de répandre avec profusion des écrits incendiaires : *le Catéchisme républicain*, *le Catéchisme des Droits de l'homme*, *le Pilori* s'imposaient de force aux oreilles par la voix des crieurs publics. Les tribunaux se trouvaient désarmés contre ce nouvel abus. Afin de bien constater ce droit prétendu, M. Rodde, gérant d'un journal populaire, *le Bon sens*, se rendit en blouse et en casquette à la place de la Bourse et commença à distribuer un paquet d'imprimés, annonçant son intention de repousser la violence par la violence si la police essayait d'attenter à sa liberté. « Qu'on y prenne garde, dit-il, je suis sur le terrain de la légalité, et j'ai le droit d'en appeler au courage des Français, j'ai le droit d'en appeler à l'insurrection; dans ce cas, elle sera, ou jamais non, le plus sacré des devoirs. » Deux lois destinées à restreindre les droits des crieurs publics et ceux des associations volontaires furent présentées aux Chambres par le cabinet; la première fut votée sans difficulté, la seconde avait subi de vives attaques, lorsque des troubles matériels vinrent détruire bien des illusions optimistes. Le 5 avril 1834, une insurrection bientôt sanglante éclata violemment à Lyon.

Le mouvement était dès longtemps préparé, combiné par M. Mazzini.

le chef des carbonari italiens; il devait se combiner avec une invasion des réfugiés sur le territoire de Savoie, comme avec la grève des ouvriers lyonnais. Les réfugiés avaient échoué dans leurs tentatives, les ouvriers lyonnais avaient repris leur ouvrage, en dépit de l'insistance de leurs meneurs. Ils furent de nouveau, et d'une manière absolument factice, entraînés à l'insurrection; les chefs parisiens du parti, MM. Godefroy Cavaignac et Garnier-Pagès entre autres, étaient venus à Lyon pour exciter les passions révolutionnaires. Un procès avait été intenté à quelques meneurs de la Société des Droits de l'homme; la séance du tribunal du 5 avril fut le théâtre de scènes violentes. « Pas de baïonnettes! » criaient les ouvriers lorsqu'ils virent arriver les soldats. Le président ajourna le tribunal au 9 avril; ce jour-là, tout était prêt. Dès que le soleil parut, aucun doute ne fut plus possible : Lyon était en proie, non à une agitation tumultueuse et confuse, mais à un mouvement à la fois violent et régulier; évidemment, les résolutions étaient prises, les instructions données, les heures fixées. Le tribunal devait ouvrir son audience à onze heures; devant ses portes, la place Saint-Jean demeura toute la matinée vide et solitaire; les insurgés voulaient paraître en masse et agir tout d'un coup; les affidés de la Société des Droits de l'homme attendaient, réunis dans leurs sections. A onze heures et demie, l'audience ouverte, une première bande arriva, puis d'autres; des barricades furent bientôt formées aux quatre angles de la place; elles s'élevaient au même moment dans tous les quartiers de la ville; une proclamation, hautement républicaine et outrageusement violente contre le roi Louis-Philippe et ses ministres, était répandue avec profusion. L'attaque commença partout, partout repoussée avec courage. Pendant cinq jours, la guerre civile, préméditée et organisée contre le gouvernement établi, ensanglanta les rues de Lyon, soutenue par les insurgés avec une audace inventive et un acharnement fanatique, par l'autorité avec une fermeté patiente, par les troupes avec une fidélité au drapeau et une vigueur qui à la fin n'étaient point exemptes de colère. Le même soulèvement s'était produit par les mêmes soins à Saint-Étienne, à Vienne, à Grenoble, à Châlons, à Auxerre, à Arbois, à Marseille, à Lunéville. Dans les rues de Lyon, pendant le combat, des bulletins, datés, comme les proclamations, de l'an XLII de la République, répandaient incessamment parmi les insurgés des nouvelles presque toujours fausses, destinées à soutenir leur courage. « A Vienne, disait l'un de ces bulletins (22 germinal, 11 avril), la garde natio-

nale est maîtresse de la ville; elle a arrêté l'artillerie qui venait contre nous. Partout l'insurrection éclate. Patience et courage! La garnison ne peut que s'affaiblir et se démoraliser. Quand même elle conserverait ses positions, il suffit de la tenir en échec jusqu'à l'arrivée de nos frères des départements. » La garnison ne se démoralisa point; les frères des départements ne vinrent point; le 13 avril, au soir, dans tous les quartiers de la ville, l'insurrection vaincue renonçait au combat, et l'autorité, partout rétablie, s'étonnait de trouver parmi les morts, les prisonniers et les blessés apportés dans les hôpitaux, à peine un dixième d'ouvriers appartenant aux fabriques de soieries et six étrangers pour un Lyonnais!

A Paris comme à Lyon, le parti républicain avait annoncé et préparé sa victoire. Un gentilhomme breton, M. de Kersausie, ardemment engagé dans les rangs des carbonari, s'était placé à la tête de la *Société d'action* qui devait commencer le mouvement; il fut arrêté, ainsi que tous les chefs de la Société des Droits de l'homme; Godefroy Cavaignac échappa seul. La nouvelle de l'échec définitif subi à Lyon par l'insurrection excita la colère et la honte des masses enrégimentées par la révolution parisienne; le 13 avril, à cinq heures du soir, l'émeute éclata dans Paris; des barricades sortirent de terre avec une inconcevable rapidité; plusieurs officiers furent blessés, d'autres tués. Comme en 1832, le foyer de l'insurrection paraissait concentré dans le quartier Saint-Merry. Le général Bugeaud commandait les opérations; M. Thiers l'accompagna dans une reconnaissance nocturne. « Ils cheminaient le long des maisons, à la tête d'une petite colonne, sans autre clarté que celle des lumières placées sur quelques fenêtres et qui tombait sur les uniformes et les armes. Un coup de feu tiré par le soupirail d'une cave frappa à mort un capitaine de leur troupe, un autre coup blessa mortellement un jeune auditeur au Conseil d'État venu pour porter à M. Thiers un message. A mesure qu'ils avançaient, de nouvelles victimes tombaient et les regards cherchaient en vain les meurtriers. La colère bouillonnait dans le cœur des soldats; dès que le jour parut, une attaque générale fut dirigée contre les insurgés; le feu des maisons et des barricades continuait toujours. Dans la rue Transnonain, des soldats emportaient sur un brancard leur capitaine blessé; plusieurs coups de fusil partis d'une maison devant laquelle ils passaient les assaillirent et tuèrent leur capitaine entre leurs mains. Furieux, ils enfoncèrent les portes de la maison, se précipitèrent à

tous les étages, dans toutes les chambres, et un massacre indistinct et cruel vengea aveuglément de sauvages assassinats[1]. » Cette déplorable scène valut dans le peuple au général Bugeaud le sinistre surnom de Boucher de la rue Transnonain; elle mit douloureusement fin à la lutte, les insurgés se cachèrent ou s'enfuirent. Un grand nombre furent arrêtés, destinés à comparaître bientôt devant la Cour des pairs. L'amiral de Rigny et M. Guizot annoncèrent aux Chambres que l'insurrection était vaincue à Paris comme à Lyon. Après avoir pourvu aux nécessités évidentes de la législation par une loi sur la possession des armes et des munitions de guerre, la Chambre des Députés fut dissoute le 24 mai 1834.

Les élections furent presque partout favorables au gouvernement et témoignèrent hautement de la répugnance et des craintes que les tentatives révolutionnaires inspiraient aux honnêtes gens. Cependant le cabinet avait subi quelque affaiblissement; d'autres embarras se préparaient; à la suite d'un vote contraire de la Chambre à l'occasion d'indemnités depuis longtemps dues aux États-Unis, M. de Broglie avait donné sa démission. M. Guizot ne l'avait pas suivi dans sa retraite; on s'en étonnait à la Chambre, tout près de M. Thiers; celui-ci se retourna : « M. Guizot ne s'est pas retiré avec M. de Broglie afin de le faire rentrer! » dit-il vivement. L'évènement devait bientôt donner raison à sa fine perspicacité. La question du gouvernement de l'Algérie suscitait alors des dissentiments intérieurs dans le cabinet; le maréchal Soult, très propre à gouverner l'armée, l'était beaucoup moins à traiter avec les hommes politiques; il créait souvent des embarras à ses collègues; il fut remplacé, non sans difficulté, par le maréchal Gérard. Quelques mois plus tard, celui-ci se retirait à son tour, accompagné par la plupart de ses collègues; tous étaient décidés à mettre le tiers parti, grandissant dans les Chambres sous l'influence de M. Dupin, en demeure de gouverner enfin le pays. Un ministère qui vécut trois jours fut l'unique succès de cette tentative. MM. Thiers, Guizot, Duchâtel, Humann, Rigny, acceptèrent de nouveau le pouvoir. Le maréchal Mortier devint président du conseil. Lassé, vieux et inquiet, M. de Talleyrand quitta l'ambassade de Londres. Les vétérans des grandes luttes du passé disparaissaient de l'arène par la retraite ou par la mort. M. de Lafayette expira paisiblement à la Grange, entouré de ses enfants et recherchant pieusement dans sa mémoire affaiblie

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

le souvenir de la femme admirable qu'il avait perdue naguère. Il voulut être enterré à côté d'elle dans le cimetière de Picpus, consacré au souvenir des victimes de la Terreur; aucune manifestation politique ne troubla le recueillement de ses funérailles. Après les luttes ardentes récemment étouffées, l'agitation populaire était devenue sourde; d'ailleurs les meneurs des insurrections étaient entrés dans une voie où le patriotisme de M. de Lafayette avait cessé de les suivre.

C'était alors devant la Cour des pairs qu'éclatait l'audace des nombreux conspirateurs mis en cause au sujet des émeutes du mois d'avril. La guerre se trouvait transportée des rues dans le palais du Luxembourg, hautement proclamée et systématiquement poursuivie à coups de théories, de déclamations et d'invectives au lieu de coups de fusil. Des lettres fausses, des protestations insultantes circulaient partout dans le public, cherchant à la fois à semer des impressions erronées et à exciter artificiellement les passions. Le courage et la calme résolution de la Cour des pairs ne se démentirent pas, en dépit des provocations constamment lancées par les accusés et par leurs amis. « Vous voulez cent soixante-quatre têtes, prenez-les, » criait-on à la barre. « On m'a amené ici par force, on m'a déchiré, on m'a massacré; tenez, voici ma poitrine, frappez-moi, tuez-moi. » Pas une seule condamnation à mort ne fut prononcée. La déportation fut la peine la plus grave. M. Guizot devait bientôt soutenir devant la Chambre la nécessité de la répression avec une fermeté triste qu'on accusa de cruauté. « On oublie constamment dans ce débat, dit-il, le but de toute peine, de toute législation pénale. Il ne s'agit pas seulement de punir ou de réprimer le coupable, il s'agit surtout de prévenir des crimes pareils. L'intimidation préventive et générale, tel est le but principal, le but dominant des lois pénales. Il faut choisir, dans ce monde, entre l'intimidation des honnêtes gens et l'intimidation des malhonnêtes gens, entre la sécurité des brouillons et la sécurité des pères de famille; il faut que les uns ou les autres aient peur, il faut le sentiment profond, permanent, d'un pouvoir supérieur toujours capable d'atteindre et de punir. Dans l'intérieur de la famille, dans les rapports de l'homme avec son Dieu, il y a de la crainte, il y en a naturellement et nécessairement. Qui ne craint rien, bientôt ne respecte rien. »

M. de Broglie soutint la même cause avec un courage et une élévation de pensées et de langage qui l'affermirent dans la situation qu'il avait de nouveau acceptée dans le cabinet. Après de longs tiraillements

intérieurs et des efforts répétés du roi pour reformer un ministère, le maréchal Mortier s'était retiré et le duc de Broglie l'avait remplacé comme président du conseil. Les lois de septembre 1835, destinées à fournir au gouvernement les armes d'une répression efficace contre les attaques sans cesse renaissantes de la révolution, ne portaient nullement le caractère de mesures d'exception : elles maintenaient les garanties essentielles du droit, tout en pourvoyant aux besoins accidentels et actuels de la société; elles furent défendues avec une conviction profonde par les chefs du parti conservateur; violemment attaquées dans les Chambres et dans le pays par l'opposition, elles furent votées cependant à une grande majorité et favorablement accueillies par les spectateurs impartiaux et honnêtes qui se sentaient efficacement protégés sans oppression.

Les tendances et les évènements qui venaient d'éclater au moment où le cabinet présentait les lois de septembre justifiaient d'avance ses inquiétudes pour le repos de la société. Depuis quelques jours, des bruits vagues qui semblent devancer mystérieusement les faits comme un secret échappé à de nombreux confidents, menaçaient le roi et la famille royale de quelque danger inconnu. Déjà sept projets d'assassinat avaient été découverts, lorsque une grande revue de la garde nationale fut convoquée pour le 28 juillet 1835. Au moment où le cortège royal arrivait sur le boulevard du Temple, le roi qui se penchait sur le cou de son cheval pour recevoir une pétition, entendit tout à coup comme un feu de peloton. Il se redressa sur-le-champ. « Joinville, ceci est pour moi, dit-il à celui de ses fils qui se trouvait le plus près de lui, marchons. » Cependant une foule de morts et de mourants l'entouraient déjà, le maréchal Mortier, le général Lachasse de Vérigny, le capitaine de Vilate, plusieurs officiers de la garde nationale, des soldats, des femmes. Le duc d'Orléans avait reçu une contusion, une balle morte avait pénétré dans la cravate du duc de Broglie; les cris d'horreur pour le crime commis, les acclamations enthousiastes pour le roi retentissaient de toutes parts; à la chancellerie, où se trouvaient la reine, les princesses et ceux des ministres qui n'avaient pas accompagné le roi, régnaient la consternation et une horrible inquiétude. On ignorait encore le nombre et la qualité des victimes, comme les circonstances de l'attentat.

Un homme avait entrepris de s'échapper par une corde suspendue à une fenêtre du troisième étage au n° 50 du boulevard du Temple.

Blessé lui-même par l'explosion qu'il avait dirigée, il fut facilement arrêté. La *machine infernale* fut aussitôt saisie : elle se composait de vingt-cinq canons de fusils, soutenus sur un échafaudage de chêne; les décharges devaient être simultanées, au moyen d'une seule traînée de poudre. Plusieurs des fusils avaient éclaté, d'autres n'avaient pas fait feu; c'était à ce défaut dans la construction que pouvait être attribué le salut du roi. On apprit bientôt que l'auteur du crime matériel était un Corse, nommé Fieschi; déjà coupable et condamné, mécontent de sa situation sociale, il avait été poussé dans la voie du forfait par trois ouvriers parisiens, démagogues ardents, affiliés à la Société des *Droits de l'homme*, tous arrêtés, jugés et condamnés quelques mois plus tard par la Cour des pairs. A peine avaient-ils subi le châtiment de leur crime (26 février 1836), qu'une nouvelle tentative d'assassinat fut accomplie contre le roi, par un jeune méridional, Louis Alibaud, ancien militaire qui avait pris part à la révolution de Juillet. Six fois encore, contre Louis-Philippe ou contre ses fils, des attentats analogues se renouvelèrent sans que le tranquille courage du roi en fût jamais ébranlé. La difficulté devint grande de lui arracher la ratification des sentences prononcées contre les criminels.

L'ordre était rétabli cependant; l'horreur et l'effroi qu'avaient causés les attentats avaient servi plutôt qu'ébranlé la politique résolue et prudente que pratiquaient le roi et ses ministres. Une expédition militaire du duc d'Orléans et du maréchal Clauzel en Algérie réussit avec éclat; l'armée française occupa Mascara, au grand honneur de ses chefs. La discussion des lois financières absorbait alors les Chambres; M. Humann, capable et hardi, y proposa tout à coup, et sans discussion préalable dans le conseil, la mesure que M. de Villèle avait tentée sans succès en 1824, le remboursement ou la réduction des rentes. M. Humann avait naguère soutenu le ministre de la Restauration, il attachait une grande importance à son entreprise. « Que voulez-vous? disait M. Royer-Collard. M. Guizot a sa loi sur l'instruction primaire, M. Thiers sa loi sur l'achèvement des monuments publics, Humann veut aussi avoir sa gloire. » Le cabinet refusa de se laisser ainsi engager sans son aveu; le roi était personnellement opposé à la mesure; M. Humann fut remplacé aux finances par M. d'Argout. Le ministre déchu et sa proposition comptaient cependant de nombreux partisans dans la Chambre, qui sommèrent le gouvernement de s'expliquer sur ses intentions ultérieures à l'égard de la conversion des rentes; on

ATTENTAT DE FIESCHI

accusa le duc de Broglie de ne s'être pas expliqué à ce sujet assez clairement. Il répéta les raisons de sa réserve et ses limites, revenant aux termes mêmes du reproche qu'on lui avait adressé. « Est-ce clair? » dit-il en terminant son argumentation. La Chambre se trouva offensée; le duc de Broglie n'était pas populaire, en partie par les défauts, en partie par les qualités mêmes de son esprit et de son caractère. Des propositions furent formellement présentées pour la prompte conversion des rentes; le cabinet demanda l'ajournement, il fut battu et donna sur-le-champ sa démission.

M. Thiers avait partagé l'avis de ses collègues dans la question qui venait de s'élever; il n'était pas également uni à tous par les antécédents de sa pensée et de ses tendances politiques, et tout en combattant souvent à côté d'eux pour les mêmes causes, il n'avait jamais eu de goût pour les doctrinaires; lorsque MM. Humann, Molé, Gérard eurent refusé de former un cabinet, et que M. Dupin et M. Passy déclinèrent également cet honneur, au nom du tiers parti, le roi chargea M. Thiers de cette difficile fonction. Le nouveau ministère fut définitivement constitué le 22 février 1836, sous sa présidence. L'union et l'action commune des hommes déjà éprouvés dans le travail du gouvernement monarchique et libre avaient disparu; désormais les volontés devenaient diverses, sinon contraires; le faisceau de talents et d'efforts qui s'était formé au lendemain de la révolution de 1830 pour soutenir et fonder le nouveau trône était décidément et à jamais rompu.

Le pays se trouvait alors dans une situation délicate à l'égard des grandes puissances du Nord; elles étaient restées soupçonneuses et défiantes, lors même qu'elles avaient fini par accepter le gouvernement issu de la révolution de Juillet et le fait de l'alliance anglaise qui leur déplaisait et les gênait dans leurs rapports avec la France. Le mélange des vues courtes et des passions égoïstes avait détourné le roi de Prusse, comme l'empereur Nicolas et M. de Metternich, de rendre à notre bonne politique extérieure la justice qu'elle méritait. Les mouvements révolutionnaires qui avaient inquiété l'Allemagne étaient attribués à la contagion de nos idées et à la protection que nous accordions aux réfugiés politiques. Une conférence des souverains en 1833 à Münchengratz, en 1835 près de Töplitz, avait été suivie par des réclamations adressées à la France; la fermeté froide de notre attitude découragea les tentatives d'intimidation sans améliorer les relations. Les complications des affaires d'Orient et les aspirations du pacha

d'Égypte, Méhémet-Ali, vers l'indépendance étaient une source continuelle d'inquiétudes pour les Russes, ambitieux avec faste et patience, pour l'Angleterre, décidément turque dans ses prédilections, pour la Prusse, désintéressée mais soucieuse. L'attitude de la France était complexe et contradictoire, entravée par les souvenirs révolutionnaires du passé, par les traditions de l'expédition d'Égypte, par le désir de maintenir l'Empire Ottoman tout en servant l'ambition du pacha. A plusieurs reprises, la Russie était déjà intervenue pour protéger la Porte, qu'elle voulait tenir à sa merci; la convention de Kutaièh, conclue sous ses auspices (5 mai 1833), avait momentanément apaisé le différend entre la Turquie et le pacha d'Égypte sans calmer les inquiétudes turques. Le 10 juillet, le traité d'Unkiar-Skélessi assurait au sultan la protection de la Russie, à cette seule condition que les Dardanelles seraient fermées à tout navire de guerre étranger. La mer Noire devenait ainsi un lac russe et la Russie conservait la pleine liberté de ses opérations maritimes dans la Méditerranée. L'humeur de l'Angleterre et de la France fut grande. Malgré son mécontentement personnel, M. de Metternich s'employa à la calmer. La situation restait cependant difficile et tendue entre la Porte et Méhémet, entre la France et l'empereur Nicolas, naturellement malveillant pour le roi Louis-Philippe et pour son gouvernement. L'Angleterre elle-même s'était un peu émue de la bonne volonté que nous avions témoignée au pacha d'Égypte. L'accord de la politique des deux pays sur un autre point contribua puissamment à maintenir la bonne intelligence entre les gouvernements anglais et français.

Le roi Ferdinand VII venait de mourir (septembre 1833), laissant la succession au trône contestée, malgré l'acte définitif sanctionné par les Cortès, qui avait assuré la couronne à sa fille aînée, l'infante Isabelle. Longtemps ballotté entre ses affections de famille et ses tendances absolutistes, le monarque qui venait de rendre le dernier soupir avait jeté les semences de l'insurrection carliste qui éclata aussitôt après sa mort. Un parti nombreux et obstiné soutenait les droits au trône de don Carlos au nom de la loi salique, établie en Espagne par la pragmatique sanction de Philippe V que Ferdinand VII avait un moment reconnue lui-même. Les Espagnols sages et modérés qui aspiraient à doter leur patrie d'une constitution libre soutenaient naturellement les titres de la jeune reine. M. Zea Bermudez, qui se trouvait à la tête du ministère de la reine régente Christine, était connu et estimé à

Londres comme à Paris; les cabinets anglais et français n'hésitèrent pas : ils admirent les droits d'Isabelle II comme conformes à l'ancienne loi espagnole acceptée par la nation. La guerre civile régnait déjà en Espagne; elle commençait en Portugal, où l'usurpateur don Miguel soutenait au nom des mêmes principes l'exclusion du trône de la jeune reine dona Maria; don Carlos avait cherché près de lui un appui. Don Miguel fut battu, et les nouveaux gouvernements des deux souveraines réclamèrent le secours des grandes puissances constitutionnelles et libérales. Le 13 avril 1834, un traité de triple alliance fut conclu à Londres entre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. Un mois plus tard, et sur les réclamations du gouvernement français contre les préoccupations toujours exclusivement anglaises de lord Palmerston, la France adhérait à son tour au traité déjà connu et efficace en Europe; cependant, d'accord avec le gouvernement anglais, elle se refusa à toute intervention armée. La guerre civile continua de sévir, mais don Carlos s'embarqua pour l'Angleterre, tandis que don Miguel, évacuant définitivement le Portugal, se retirait en Italie. C'était désormais contre les révolutionnaires espagnols, un moment ses partisans, que la régente Marie-Christine allait avoir à lutter.

Quelques mois avant le moment où le gouvernement avait changé de mains en France, sans modifier sérieusement sa politique, le pouvoir passait en Espagne à celles de M. Mendizabal, chef des radicaux, résolus à réclamer la constitution de 1812. Il manifesta aussitôt une préférence marquée pour l'appui de l'Angleterre, qui lui témoignait une grande bienveillance. A peine M. Thiers était-il devenu président du conseil, que lord Palmerston annonça l'intention d'intervenir dans les affaires de la Péninsule, et nous proposa d'agir de concert. « La France pourrait, dit-il, occuper le port du Passage, Fontarabie, et la vallée du Bastan. Elle tracera du reste à son gré la ligne qu'elle voudra elle-même donner pour limite à son occupation. »

Le roi Louis-Philippe avait constamment été contraire à toute pensée d'intervention en Espagne. « Aidons les Espagnols du dehors, disait-il, mais n'entrons pas nous-mêmes dans leur barque; si une fois nous y sommes, il faudra en prendre le gouvernail, et Dieu sait ce qui nous arrivera. » M. Thiers soutenait le principe contraire avec une conviction arrêtée. Il avait cependant nettement refusé l'intervention au début de son ministère, mais la situation s'aggravait en Espagne. Dans les provinces basques, les bandes carlistes et les troupes royales, en se com-

battant avec un acharnement peu efficace, se livraient à de révoltantes cruautés mutuelles, presque toujours tolérées, quelquefois ordonnées par leurs chefs. En même temps les menées des sociétés secrètes et les passions démagogiques éclataient dans les provinces du Midi, à Barcelone, à Valence, à Malaga, à Séville, à Cordoue, à Cadix, faisant partout retentir le cri : *Vive la constitution de* 1812! et amenant partout des scènes sanglantes. Une insurrection militaire éclata dans Madrid, résolûment réprimée par le général Quesada, capitaine général de la Castille. Le gouvernement avait passé des mains de M. Mendizabal à celles de M. Isturitz, plus modéré et moins partisan de l'alliance anglaise; il réclama de nouveau l'efficace appui de la France. Les secours indirectement accordés à l'Espagne furent multipliés, mais le roi restait absolument opposé à l'intervention; l'ambassadeur de France à Madrid, M. de Rayneval était malade; M. de Bois le Comte fut chargé de porter à Madrid la réponse du gouvernement français. « Les Espagnols sont tellement accoutumés à nous voir intervenir dans leurs affaires et à nous voir régler leurs questions de successions, écrivit-il le 12 août 1836 à M. Thiers, depuis Henri de Transtamare jusqu'à Philippe V, Ferdinand VII et son père et la reine Isabelle, que l'idée que nous finirons par intervenir chez eux s'y est profondément accréditée, de manière à ne pouvoir que bien difficilement être déracinée dans ce pays. Ils pensent qu'ils doivent nous laisser parler et que nous finirons toujours par en venir à une intervention directe, ne pouvant supporter en Espagne ni l'anarchie révolutionnaire, ni la restauration de don Carlos. « Une insurrection militaire triomphante à Saint-Ildefonse avait forcé la main à la reine Christine en envahissant le palais de la Granja; elle avait accepté la Constitution de 1812; le général Quesada avait été massacré par les insurgés, un nouveau cabinet avait été formé, les Cortès dissoutes et des élections générales ordonnées. Le roi voulut témoigner avec éclat de sa neutralité dans les affaires de la Péninsule : il demanda que les corps de nos troupes groupés sur la frontière d'Espagne fussent retirés. M. Thiers s'y opposa, la plupart de ses collègues pensaient comme lui. « Rien ne peut amener le roi à l'intervention, disait M. Thiers, et rien ne peut m'y faire renoncer. » Le cabinet du 22 février se retira, M. Molé fut chargé de constituer un nouveau ministère.

La politique prudente, sage et modérée l'avait emporté dans les rapports avec l'extérieur: elle restait encore ferme et nette à l'intérieur,

sans beaucoup de succès ni d'éclat. Une expédition malheureuse contre la ville de Constantine à la suite de projets de conquête qui paraissaient alors trop vastes avait amené la retraite du maréchal Clauzel comme gouverneur général de l'Algérie; le sentiment de l'échec pesait péniblement sur tous les esprits, malgré l'héroïsme dont les troupes et leurs chefs avaient fait preuve dans la retraite. Le

M. THIERS

commandant Changarnier, à la tête de son bataillon, contenait à chaque pas les Arabes acharnés à la poursuite. Il aperçut la cavalerie d'Achmet-Bey qui se disposait à faire une charge générale. Dès qu'il la vit approcher, le commandant forma son bataillon en carré, en s'écriant : « Soldats ! regardez ces gens-là ; ils sont six mille et vous êtes trois cents : vous voyez bien que la partie est égale. » Le courage des soldats ne fit pas défaut à cette jeune explosion d'une âme héroïque restée digne d'elle-même jusque dans l'extrême vieillesse. La gloire du général Changarnier commença ce jour-là.

Une inquiétude nouvelle, prophétique dans son vague malaise, venait d'assaillir le roi Louis-Philippe et ses conseillers : le 30 octobre, le prince Louis-Napoléon Bonaparte était arrivé à Strasbourg, où il entretenait de secrètes relations. Sans autre appui que le colonel Vaudrey et un chef de bataillon gagnés d'avance à sa cause, il parcourut les rues de la ville, et se présenta à la caserne du 4e régiment d'artillerie, où il fut reçu aux cris de « Vive l'empereur! » Il chercha presque aussitôt à gagner de même les soldats de la seconde caserne, mais les officiers ne lui étaient pas favorables : ils restèrent fidèles à leur devoir. Le général commandant et le préfet, dont l'hôtel avait été entouré par les soldats insurgés, s'étaient échappés; ils firent arrêter le prince et ses adhérents; M. de Persigny, son confident le plus intime parvint seul à s'enfuir; les essais de soulèvements cessèrent aussitôt, tout rentra dans l'ordre. Le roi se refusa à la pensée d'user de rigueur envers un homme jeune, poursuivi par les rêves de grandeur attachés à son nom, et par la confiance qu'il était destiné à la relever. L'embarquement du prince pour les États-Unis était résolu avant que les prières de la reine Hortense implorassent pour lui la clémence du roi. Il partit, comblé des marques de la prévoyante bonté du monarque, et non sans prendre l'engagement de ne jamais remettre les pieds sur le sol français. Ses adhérents furent renvoyés devant la cour de Colmar. Le jury les acquitta tous. Plus d'un a reparu dans l'histoire des années subséquentes. La Providence a des secrets impénétrables : l'échauffourée de Strasbourg préparait les voies au second empire en faisant de nouveau retentir aux oreilles de la France ce nom de Napoléon dont la puissance sur son âme a résisté à tant de fautes et à tant de souffrances.

Insignifiante en elle-même, la tentative du prince Louis-Napoléon indiquait dans les esprits et dans l'armée une versatilité et un ébranlement inquiétants. Une petite sédition avait également eu lieu dans un régiment à Vendôme, cette fois aux cris de « Vive la République! » Les ministres proposèrent trois projets de loi, destinés à compléter le code pénal, afin de prévenir le retour de pareils désordres. En même temps et par une malheureuse combinaison de circonstances, deux mesures depuis longtemps annoncées, l'une réglant le payement de la dot de la reine des Belges, l'autre assurant une dotation à M. le duc de Nemours, devaient être présentées dans le cours de la même session. La Chambre des Députés n'avait jamais fait preuve de libéra-

lité dans ses rapports avec le roi Louis-Philippe; on exagérait dans le public la fortune personnelle du roi, on lui attribuait une avidité assurément fort éloignée de son esprit et de sa conduite, bien que le souvenir de ses détresses passées l'eût quelquefois laissé inquiet sur le sort futur de ses enfants. Les projets de dotation n'étaient pas populaires; les projets de répression pénale furent habilement attaqués par l'opposition; le premier article présenté fut rejeté. Le gouvernement sentit son échec; le public fut convaincu de l'impuissance du cabinet; le roi penchait vers la politique de concession ou de conciliation. Après quelques jours de crise intérieure, M. Guizot et ses amis se retirèrent, M. Molé reconstitua le cabinet, en laissant aussitôt tomber les mesures impopulaires. Une amnistie générale fut annoncée. Déjà quelques mois auparavant, la grâce du roi avait ouvert leur prison aux quatre ministres de Charles X. Un certain apaisement des passions se faisait sentir, un peu superficiel peut-être et bientôt destiné à subir de nouvelles secousses, mais qui valut au ministère de M. Molé quelques années de calme et de liberté gouvernementale. Le mariage de M. le duc d'Orléans (30 mai 1837) avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, spirituelle et sérieuse, destinée à porter noblement de grandes douleurs, parut un gage d'affermissement, favorablement accueilli par l'opinion publique. Quelques mois plus tard (17 octobre 1837), la princesse Marie d'Orléans épousa le duc Alexandre de Wurtemberg; elle poursuivit dans sa patrie nouvelle les œuvres de son rare talent artistique, modelant, après sa statue de Jeanne d'Arc, les deux figures d'anges qui devaient un jour protéger de leurs ailes son tombeau et celui de son frère le duc d'Orléans. L'heureuse issue de la seconde expédition de Constantine et l'honneur que se fit pendant le siège M. le duc de Nemours contribuèrent à revêtir d'un certain éclat les débuts du ministère de M. Molé. Des lois importantes depuis longtemps en voie de préparation, la loi sur les conseils généraux et municipaux, la fermeture des maisons de jeu, furent votées avec empressement par les Chambres. La gauche et le tiers parti acquittaient le prix de l'amnistie et de la politique de conciliation; dans le parti conservateur, beaucoup des chefs étaient tristes et inquiets, mais ils soutenaient encore la politique du ministère.

A l'extérieur, une expédition courte et brillante dirigée par l'amiral Baudin et par le prince de Joinville nous livra le fort de Saint-Jean d'Ulloa et la Vera-Cruz, obligeant le gouvernement mexicain à signer,

le 9 mars 1839, une paix qui faisait droit aux réclamations de la France lésée dans les intérêts de ses nationaux. Les affaires compliquées des petites républiques de l'Amérique du Sud à l'embouchure de la Plata, les torts de la république d'Haïti envers nous, furent l'objet d'une conduite habile et ferme. A notre requête, la Suisse interdit son territoire au prince Louis-Napoléon, revenu en Europe à l'occasion de la mort de sa mère. Les derniers embarras de la Belgique disparurent devant la bienveillance des grandes puissances, et le roi de Hollande consentit à accepter les conditions de la séparation réglées en vingt-quatre articles par la conférence. La citadelle et la ville d'Ancône furent évacuées à la demande souvent réitérée du pape, au moment où les Autrichiens quittaient eux-mêmes les Légations. Le cabinet renonçait en Italie à la politique d'influence hardie, libérale et à la fois conservatrice que M. Casimir Périer avait inaugurée.

Ceux mêmes qui avaient naguère combattu M. Casimir Périer voyaient avec regret l'abandon de sa politique extérieure. Les déclarations que M. Molé fit dans les Chambres contre les gouvernements absolus offensèrent ces gouvernements sans rassurer en France le parti libéral; chaque jour la scission se manifestait plus clairement entre le ministère et la gauche, à laquelle il avait d'abord demandé ses faveurs; chaque jour aussi, malheureusement, il se séparait de cette fraction du parti conservateur qui voulait fonder dans l'ordre un régime de liberté, et établir la prépondérance de la Chambre des Députés dans l'ensemble des pouvoirs. M. Guizot s'allia avec MM. Thiers et Odilon Barrot contre le cabinet, qui ne satisfaisait ni les aspirations ultra-libérales des uns, ni le goût des autres pour l'autorité ferme en présence de la liberté hardie. La coalition devait nécessairement être temporaire comme l'union qui avait permis à M. Molé lui-même de se passer du concours de M. Guizot et de M. Duchâtel pour faire accepter ses mesures par la Chambre des Députés. Elle avait cet inconvénient grave de présenter au pays le problème d'une alliance difficile à comprendre et que rejetait son bon sens; elle achevait la dislocation du grand parti de gouvernement fondé naguère pour le rétablissement de l'ordre après la révolution de 1830, elle rejeta autour de M. Molé ce parti formé plus tard dans une direction moins libérale, étonné et mécontent de voir ses chefs naturels momentanément accolés à d'autres alliés.

La dissolution de la Chambre, réclamée en 1838 par M. Molé, avait

modifié la composition de l'assemblée sans agir profondément sur l'état des partis. Le ministère avait ardemment combattu un certain nombre des amis particuliers des doctrinaires; l'adresse de 1839, rédigée par une commission favorable à l'opposition, fut habilement discutée et amendée par le cabinet, qui l'emporta à une majorité trop faible pour assurer son succès. Une crise ministérielle, et quelques

LE COMTE MOLÉ
d'après Ingres.

efforts du maréchal Soult pour constituer un nouveau cabinet, aboutirent au maintien de M. Molé au pouvoir et à une nouvelle dissolution de la Chambre. Cette fois, et malgré le peu de faveur que la coalition rencontrait en général parmi les hommes sensés et honnêtes, amis de l'ordre et spectateurs plutôt qu'acteurs dans les luttes politiques, la faiblesse de la situation de M. Molé parut avec éclat; la majorité revint trop diminuée pour rendre le gouvernement possible; le ministère se retira, la coalition fut mise en demeure de diriger à son tour les affaires du pays. Le vice radical de son principe se fit aussitôt

sentir; M. Guizot et M. Odilon Barrot ne pouvaient gouverner ensemble comme l'avaient pu naguère et comme le pouvaient encore M. Guizot et M. Thiers; l'opposition témoigna contre M. Guizot et ses amis des méfiances naturelles : elle entendait les reléguer aux postes les moins influents; ils s'y refusèrent par dignité personnelle et pour l'honneur de leur cause dans la victoire commune. La crise se prolongea, les affaires en souffraient; le roi se décida à former un ministère provisoire qui exerça le pouvoir pendant six semaines, au milieu d'une agitation croissante. M. Passy, soutenu par les conservateurs, l'avait emporté comme président de la Chambre sur M. Odilon Barrot porté par les gauches. Dans ce désordre des situations et des esprits, les hommes importants du centre et du centre gauche, séparés de bon accord de leurs chefs impopulaires ou incompatibles, préparaient avec effort la constitution d'un nouveau cabinet de conciliation, lorsqu'une émeute éclata le 12 mai dans les quartiers les plus populeux de Paris, en attaquant à la fois l'Hôtel de ville, le Palais de justice et la Préfecture de police. Une prompte répression mit un terme à cette tentative frénétique, inspirée par l'affaiblissement et les tâtonnements du pouvoir; le soir même, le ministère était décidément formé sous la présidence du maréchal Soult; le centre proprement dit y était représenté par MM. Duchâtel, Villemain et Cunin-Gridaine; MM. Passy, Dufaure et Teste partageaient avec eux l'influence politique. M. Thiers fut porté par ses amis à la présidence de la Chambre; le cabinet soutint M. Sauzet, qui obtint sept voix de majorité seulement. Cependant le parti de la politique d'ordre libéral, tant de fois et si gravement ébranlé, se ralliait avec un commencement de confiance autour du cabinet, composé d'éléments contradictoires et confus, mais qui débutait par une victoire remportée sous son drapeau.

Les affaires intérieures d'administration et d'organisation, le mouvement de développement commercial et industriel qui commençait à se faire sentir, absorbaient moins les pensées publiques et préoccupaient moins le gouvernement que l'état de décadence évidente et progressive de l'Empire Ottoman, comme les convoitises et les ambitions que cette décadence excitait en Russie et en Égypte. La Porte avait résolu de faire encore un acte de vigueur qu'elle se croyait assurée d'accomplir sous la protection de la Russie : le 21 avril 1839, l'armée turque passa l'Euphrate pour attaquer celle du pacha, que commandait son fils Ibrahim. Quelques jours plus tard, les puissances

LE DUC D'ORLÉANS
D'après Ingres.

européennes avaient provoqué une conférence à Vienne, et sur la requête des deux aides de camp envoyés en Égypte et à Constantinople par le maréchal Soult, le sultan et le pacha avaient ordonné de suspendre les hostilités, lorsqu'on apprit que les deux armées en étaient venues aux mains et que les forces de la Turquie avaient été complètement détruites (nazir, 21 juin 1839). Le sultan Mahmoud était mort le 30 juin, et quelques jours plus tard le capitan pacha Achmet-Feruzzi, commandant de la flotte turque, la conduisait tout entière à Alexandrie, pour la livrer à Méhémet-Ali. Le jeune sultan Abdul-Medjid laissait entrevoir son penchant aux plus larges concessions à l'égard du pacha d'Égypte. Telle n'était pas la pensée des grandes puissances, qui voulaient maintenir leur influence sur les affaires d'Orient; dans la crainte de se trouver condamnée en Europe à un isolement fâcheux, la Russie se vit contrainte d'adhérer aux résolutions de la conférence projetée de Vienne; le 27 juillet, les représentants des cinq grandes cours à Constantinople adressèrent en commun à la Porte cette note : « Les soussignés ont reçu ce matin de leurs gouvernements respectifs des instructions, en vertu desquelles ils ont l'honneur d'informer la Sublime Porte que l'accord sur la question d'Orient est assuré entre les cinq grandes puissances, et de l'engager à suspendre toute détermination définitive sans leur concours, en attendant l'effet de l'intérêt qu'elles lui portent. »

C'était beaucoup dire et beaucoup promettre; les cabinets de Londres et de Paris étaient d'accord sur le maintien de l'Empire Ottoman, ils ne l'étaient en aucune manière sur l'étendue des concessions qui devaient assurer à la Porte la soumission partielle de son incommode vassal. Lord Palmerston l'avait dit à M. de Bourqueney : « Il faudra ouvrir à Constantinople et à Alexandrie une négociation sur la double base de la constitution de l'hérédité de l'Égypte dans la famille de Méhémet-Ali et de l'évacuation de la Syrie par les troupes égyptiennes. » Le gouvernement français, au contraire, réclamait avec ardeur la possession héréditaire de la Syrie pour Méhémet-Ali. La cause du pacha était populaire en France, on avait conçu de ses forces une idée très exagérée; personne ne s'attendait d'ailleurs à voir la Russie adopter sans restriction la politique de lord Palmerston, l'espoir restait encore de ramener l'Angleterre à notre manière de voir. Le général Sébastiani, qui venait de reprendre son poste à Londres, ne laissa pas subsister longtemps les illusions à cet égard. Il était convaincu

que la résolution était inébranlable dans l'esprit des ministres de la Grande-Bretagne; on le soupçonnait d'ailleurs d'être au fond de l'âme favorable à la Turquie. Les amis de M. Guizot dans le cabinet pressèrent le roi de le charger à Londres de cette négociation difficile; il avait récemment traité la question dans la Chambre. « Lord Chatham disait naguère : Je ne discute pas avec quelqu'un qui me dit que le maintien de l'Empire Ottoman n'est pas pour l'Angleterre une question de vie ou de mort — Quant à moi, messieurs, je suis moins timide, je ne pense pas que pour des puissances telles que l'Angleterre et la France il y ait ainsi, dans le lointain et avec certitude, des questions de vie ou de mort; mais lord Chatham était passionnément frappé de l'importance du maintien de l'Empire Ottoman; et l'Angleterre pense encore si bien comme lui, qu'elle se voue à cette cause même avec un peu de superstition à mon avis; elle s'est souvent montrée un peu hostile aux États nouveaux qui se sont formés ou qui ont tendu à se former des démembrements naturels de l'Empire Ottoman. La Grèce, par exemple, n'a pas toujours trouvé l'Angleterre amie; l'Égypte encore moins. Je n'entrerai pas dans l'examen des motifs qui ont pu influer en pareille occasion sur la politique anglaise; je crois qu'elle s'est quelquefois trompée, qu'elle a quelquefois sacrifié la grande politique à la petite, l'intérêt général de la Grande-Bretagne à des intérêts secondaires. Le premier des intérêts pour la Grande-Bretagne, c'est que la Russie ne domine pas en Orient. »

C'était cette pensée que M. Guizot était chargé de représenter à Londres lorsqu'il accepta, au mois de février 1840, la mission d'ambassadeur. Le roi Louis-Philippe n'avait pas été favorable à ce choix, sur lequel les ministres avaient insisté d'un commun accord. Le nouvel ambassadeur était à peine arrivé à son poste, que déjà le cabinet dont il tenait ses pouvoirs venait de se retirer à la suite d'un échec nouveau et pénible, subi pour la seconde fois par le projet de dotation en faveur de M. le duc de Nemours. M. Thiers fut appelé par le roi à la présidence du nouveau ministère, qui afficha dès l'abord sa résolution de ne demander ni la réforme électorale, ni la dissolution. Dans ces conditions d'un gouvernement qui se défendait d'avance contre ses propres tendances vers la gauche, M. Guizot crut devoir rester à son poste. « J'occupe ici la position décisive pour la question de la guerre, écrivit-il à ses amis. C'est ici seulement que la politique qui pousserait ou qui se laisserait pousser à la guerre, ou à ce

qui amènerait la guerre, pourrait chercher quelque point d'appui; tant que cette position est à nous, nous sommes en mesure d'avertir

M. GUIZOT.
D'après Paul Delaroche

et d'arrêter. C'est ici qu'il faut et qu'on peut défendre la politique de la paix. »

La paix était dès lors sérieusement menacée par l'humeur crois-

sante de l'Angleterre et par les illusions de la France. M. Guizot s'attacha à calmer l'une et à dissiper les autres. Il prévint son gouvernement des dispositions qu'il soupçonnait. « Il est possible, écrivait-il à M. Thiers le 17 mars, que nous puissions rentrer dans la politique d'attente de difficultés sans cesse renaissantes, au bout de laquelle nous entrevoyons en Orient le maintien du *statu quo*, mais il se peut aussi que les évènements se précipitent et que nous nous trouvions bientôt obligés de prendre un parti; si cela arrive, l'alternative où nous serons placés sera celle-ci : ou nous mettre d'accord avec l'Angleterre, en agissant avec elle dans la question de Constantinople et en obtenant d'elle, dans la question de Syrie, des concessions pour Méhémet-Ali, ou nous retirer de l'affaire, la laisser se conclure entre les quatre puissances et nous tenir à l'écart en attendant les évènements. Si nous ne faisons pas la tentative d'amener entre nous et l'Angleterre sur la question de Syrie une transaction dont le pacha doive se contenter, il faut s'attendre à l'autre issue et s'y tenir préparés. » Quelques jours plus tard, il écrivait au général Baudrand, aide de camp du roi : « Je voudrais bien avoir la même sécurité que le roi vous a témoignée; j'espère qu'on ne fera rien sans nous et j'y travaille, mais ce n'est qu'une espérance et le travail est difficile. La politique anglaise s'engage quelquefois légèrement et bien témérairement dans les questions extérieures. Dans cette affaire-ci d'ailleurs, toutes les puissances, excepté nous, flattent les penchants de l'Angleterre et se montrent prêtes à faire ce qu'elle voudra. Nous seuls, ses alliés particuliers, nous disons *non*. Les autres ne songent qu'à plaire, nous voulons être raisonnables, au risque de déplaire. Ce n'est pas une situation bien commode ni parfaitement sûre. On peut y réussir avec de la bonne conduite et du temps; je crois qu'on aurait tort de s'y confier; il faut toujours craindre un coup fourré et soudain. »

Cependant, et tandis que la situation restait à ce point grave et délicate, les bons procédés redoublaient entre la France et l'Angleterre, le gouvernement français servait d'arbitre à l'Angleterre et au roi de Naples sur une question commerciale qui avait failli devenir une question politique. Bientôt la négociation d'un traité de commerce et la question de l'extension du droit de visite pour l'abolition de la traite des nègres devaient être l'objet d'entretiens diplomatiques. L'Angleterre répondit avec empressement au désir manifesté par le ministère français d'obtenir la restitution des cendres de l'empereur

Napoléon Ier; lord Palmerston écrivit à ce sujet à lord Granville, son ambassadeur à Paris : « Mylord, le gouvernement de Sa Majesté ayant pris en considération la demande du gouvernement français pour obtenir l'autorisation de transporter de Sainte-Hélène en France les restes de Napoléon Bonaparte, j'invite Votre Excellence à assurer M. Thiers que le gouvernement de Sa Majesté accèdera avec plaisir à cette demande. Le gouvernement de Sa Majesté espère que la promptitude de cette réponse sera considérée en France comme une preuve de son désir d'effacer toute trace de ces animosités nationales qui pendant la vie de l'empereur armèrent l'une contre l'autre la nation française et la nation anglaise. Le gouvernement de Sa Majesté a la confiance que si de pareils sentiments existent encore quelque part, ils seront ensevelis dans le tombeau où vont être déposés les restes de Napoléon. »

Le ministre de l'intérieur, M. de Rémusat, répéta ces paroles à la Chambre des Députés lorsqu'il y annonça la négociation et ses résultats : « Désormais, la France, et la France seule, possèdera tout ce qui reste de Napoléon. » Son tombeau, comme sa renommée, n'appartiendra à personne qu'à son pays. La monarchie de 1830 est l'unique et légitime héritière de tous les souvenirs dont la France s'enorgueillit. Il lui appartenait, à cette monarchie qui la première a rallié toutes les forces et concilié tous les vœux de la Révolution française, d'élever et d'honorer sans crainte la statue et la tombe d'un héros populaire. Car il y a une chose, une seule, qui ne redoute pas la comparaison avec la gloire, c'est la liberté! »

La liberté devait être encore plus d'une fois menacée par le grand nom de Napoléon Ier et par l'influence qu'il exerçait en France; en 1840, le pays, roi et peuple, s'empressait avec une généreuse imprévoyance à lui élever de nouveau un piedestal. Les plus illustres talents, parmi ceux dont la France était fière, avaient déjà mis la main à cette œuvre : M. de Lamartine et M. Victor Hugo, comme Béranger, continuaient à nourrir les générations nouvelles du bruit de la légende napoléonienne. D'autres mains et des plus habiles y devaient travailler à leur tour.

L'enthousiasme qui se manifesta en France à l'occasion de la translation des cendres de Napoléon, n'entraîna cependant pas tous les esprits, et la Chambre refusa de voter plus d'un million pour les frais de l'expédition et de la sépulture; elle était alors occupée de grands

projets intérieurs, les premières entreprises sérieuses de chemins de fer, une loi sur le travail des enfants dans les manufactures et plusieurs questions importantes d'administration commerciale. L'inquiétude et l'intérêt ne s'en portaient pas moins sur les affaires de l'Orient, obscures encore sur les lieux mêmes comme à Londres.

Un plénipotentiaire turc y était arrivé. Aux propositions primitives de lord Palmerston assurant à Méhémet-Ali la possession héréditaire de l'Égypte et le pachalik d'Acre à titre viager, les représentants de l'Autriche et de la Prusse, MM. de Neumann et de Bulow, paraissaient disposés à substituer l'abandon viager de la Syrie tout entière et la cession héréditaire de l'Égypte. On hésita à Paris devant ces ouvertures. Le grand-visir, hostile au pacha d'Égypte, était mort; Méhémet-Ali avait envoyé un émissaire à Constantinople, chargé de propositions directes pour le sultan. Le cabinet des Tuileries désirait attendre le résultat de cette négociation, à laquelle il attachait du prix. De son côté lord Palmerston était décidé à la rompre; il y réussit; une insurrection des Druses, habilement fomentée par l'Angleterre, éclata contre Méhémet-Ali. « Ils se lèveront jusqu'au dernier homme, pourvu qu'on leur fournisse des armes et des munitions, écrivait à lord Ponsomby, ambassadeur à Constantinople, son drogman M. Wood, secrètement envoyé en Syrie. Il n'y a peut-être jamais eu un mouvement plus favorable pour séparer la Syrie de l'Égypte et pour accomplir les vues politiques de lord Palmerston par rapport à Méhémet-Ali. »

M. Guizot restait inquiet sur l'avenir, mais le danger était plus prochain qu'il ne le croyait. Deux projets de traités lui avaient été officieusement communiqués, l'un commun aux cinq puissances, et contenant le maximum des concessions qu'on pouvait faire à la France; l'autre, à conclure entre les quatre puissances, dans le cas où, la France refusant le premier arrangement, on se passerait de son concours. L'ambassadeur de France comptait sur une dernière mise en demeure, devant laquelle il faudrait une résolution définitive, lord Palmerston en avait décidé autrement. Le 15 juillet, sans réclamer de nouveau la participation de la France, le traité à quatre fut signé à Londres, exécutoire sur-le-champ; les ordres étaient déjà donnés pour faire pressentir au pacha d'Égypte la résolution prise de lui imposer les conditions qu'il avait jusqu'alors péremptoirement repoussées. Le 17 juillet seulement, lord Palmerston communiqua à M. Guizot un mémorandum soigneusement préparé, en excuses et en caresses envers

la France, réclamant ses bons offices à Alexandrie auprès de Méhémet-Ali. « Le sultan, dit-il, proposera d'abord au pacha de lui concéder, toujours à titre de vasselage, l'Égypte héréditairement et la portion déjà offerte du pachalik de Saint-Jean d'Acre, y compris la forteresse, mais seulement en viager. Il lui donnera un délai de dix jours pour accepter cette proposition. Si le pacha refuse, le sultan lui fera une proposition nouvelle qui ne comprendra plus que l'Égypte, toujours héréditairement. Si, après un nouveau délai de dix jours, le pacha refuse encore, alors le sultan s'adressera aux quatre puissances, qui s'engagent envers lui et entre elles à faire rentrer son vassal dans l'obéissance. »

C'était la guerre probable à courte échéance, soutenue par l'Europe contre un prince que nous avions imprudemment couvert de notre protection ; nous nous trouvions isolés de l'Europe et condamnés à une situation humiliante et dangereuse. La colère et l'indignation furent grandes à Paris : elles étaient légitimes, et M. Guizot en apporta l'expression à lord Palmerston dans une note écrite en réponse à son mémorandum. « La France, disait le cabinet, n'a reçu dans ces dernières circonstances aucune proposition positive sur laquelle elle eût à s'expliquer ; il ne faut donc pas imputer à des refus qu'elle n'a pas été à même de faire la détermination que l'Angleterre lui communique, sans doute au nom des quatre puissances. »

Lord Palmerston s'étant récrié sur cette phrase, M. Guizot la commenta avec une fierté grave et triste. « Cette phrase vous étonne, mylord : le fait qu'elle exprime a bien plus étonné le gouvernement du roi et moi-même avant lui. Quand vous m'avez communiqué vendredi dernier le mémorandum auquel je viens de répondre, en apprenant qu'à notre insu, sans qu'on nous eût définitivement rien dit ni rien demandé, une résolution définitive avait été prise entre les quatre puissances, une convention signée, peut-être l'exécution commencée, j'ai été profondément étonné, je dois dire, blessé. Quand on touchait au terme d'une négociation à laquelle nous avions constamment pris part, on devait au gouvernement du roi de l'appeler et de lui dire : Si nous n'avons pu jusqu'ici nous mettre d'accord pour agir à cinq, nous ne pouvons tarder plus longtemps, nous sommes décidés à agir ; voilà sur quelles bases et par quels moyens. Voulez-vous vous associer à nous ? C'est tout ce que nous désirons. Si décidément vous ne voulez pas, nous serons obligés d'agir à quatre, sur les bases et par les

moyens que nous indiquons. C'était là la marche naturelle. On a fait le contraire : c'est sans nous le dire, c'est en se cachant de nous qu'on a résolu d'agir sans nous. Ce n'est pas là, mylord, un procédé d'ancien et intime allié, et le gouvernement du roi a tout droit de s'en trouver offensé. L'alliance de la France et de l'Angleterre a donné dix ans de paix à l'Europe ; le ministère whig, permettez-moi de le dire, est né sous son drapeau et y a puisé depuis dix ans quelque chose de sa force. M. Canning, si je ne me trompe, était votre ami et le chef de votre parti politique. Dans un discours très beau et très célèbre il a montré un jour l'Angleterre tenant entre ses mains l'antre des tempêtes et en possédant la clef. La France aussi a cette clef et la sienne est peut-être la plus grosse. Elle n'a jamais voulu s'en servir ; ne nous rendez pas cette politique plus difficile et moins assurée. Ne donnez pas en France aux passions nationales de sérieux motifs et une redoutable impulsion. Ce n'est là que ce que vous nous devez, ce que nous doit l'Europe pour la modération et la prudence que nous avons montrées depuis dix ans ! »

Ce fut en effet, et malgré les protestations empressées de lord Palmerston, le premier résultat en France du traité du 15 juillet d'y exciter de grandes colères et cette ardeur belliqueuse toujours facile à réveiller dans nos âmes. Les révolutionnaires en profitèrent aussitôt pour marcher à leur but sans souci des embarras nouveaux suscités au pays dans un moment de crise nationale. Partout l'agitation fut stimulée au sujet de la réforme électorale, entretenue par des pétitions et des banquets. D'importantes grèves éclatèrent sur divers points. A l'intérieur comme à l'extérieur, l'attitude du gouvernement resta résolue et calme. Des armements se préparaient en même temps : tous les soldats encore disponibles des classes de 1836 à 1839 furent appelés sous les drapeaux, les places fortes furent mises en état de défense. Menacée par des éventualités graves, la France se tenait prête à tout évènement, et le faisait savoir à l'Europe ; ses représentants restaient sur la réserve, froids et gravements mécontents. On s'en inquiétait sans cesser de poursuivre les résolutions qui nous avaient offensés. Le comte Walewski avait été chargé par M. Thiers de porter à Méhémet-Ali des conseils de modération et de prudence ; il poussa même jusqu'à Constantinople ses inutiles efforts. Lord Palmerston avait habilement réussi à expliquer sa conduite devant le parlement et devant le public, d'abord très divisés sur le fond de la question d'Orient,

comme sur les procédés diplomatiques du gouvernement. Désormais la passion anglaise l'emportait sur les dissentiments de parti, et le ministère s'en trouvait raffermi.

Cependant les évènements se précipitaient en Orient, et les puissances semblaient prendre à tâche d'écarter à l'avance toute solution pacifique. Le premier délai de dix jours n'était pas expiré, et déjà, sur l'ordre de son gouvernement, le commodore sir Charles Napier commençait les hostilités en capturant les navires de commerce égyptiens qui se trouvaient dans le port de Beyrout, et en excitant le soulèvement des Syriens insurgés. Vingt ans après, il jugea lui-même le rôle qu'il avait joué alors en Syrie : « J'en étais honteux pour mon pays et pour moi, disait-il au Parlement (17 août 1860) ; le gouvernement m'y avait envoyé pour remplir une mission : je m'en suis acquitté, mais à contre-cœur. Sous Méhémet-Ali, la Syrie était paisible et tranquille. Si lord Ponsomby n'avait envoyé des agents pour soulever les populations, il nous eût été impossible, avec les faibles troupes dont nous disposions, de chasser une armée de trente à quarante mille hommes. » Quelques jours plus tard, cette armée, sous les ordres d'Ibrahim-Pacha, échoua misérablement contre un corps composé d'Anglais et d'Autrichiens, de Turcs et d'Albanais, débarqué à Beyrout par la flotte anglo-autrichienne. Beyrout succomba le 11 septembre, et, le 21, Sidon livra presque sans résistance au vainqueur d'immenses approvisionnements. Le 14 septembre, soutenu par l'approbation de ses puissants alliés, le sultan avait prononcé la déchéance de Méhémet-Ali.

L'étonnement et la stupeur furent grands en France; tout espoir du maintien de la paix n'était cependant pas perdu. La possession de l'Égypte avait seule été garantie au pacha; sur l'avis des plus sages conseillers, le ministère résolut de faire un *casus belli* d'une attaque sur ce point, et de continuer les armements, en concentrant dans les eaux des îles d'Hyères la flotte, alors mouillée dans les environs de Salamine. « Si vous voulez ôter l'Égypte au pacha, déclara M. Guizot à lord Palmerston, le canon décidera entre nous. » L'attitude était résolue sans être provocante; elle était malheureusement trop souvent contredite par des paroles imprudentes et par cet emportement des passions révolutionnaires si longtemps déchaînées parmi nous. En Angleterre comme en Allemagne, l'émotion publique y répondait par des démonstrations patriotiques, ardentes aussi et inconsidérées.

« Nous retournons vers 1831, écrivait M. Guizot le 13 octobre au duc de Broglie, vers l'esprit révolutionnaire exploitant l'entraînement national et poussant à la guerre sans motifs légitimes, sans chances raisonnables de succès, dans le seul but et le seul espoir des révolutions. La question de la Syrie n'est pas un cas de guerre légitime, je tiens ceci pour évident. La France, qui n'a pas fait la guerre pour affranchir la Pologne de la Russie et l'Italie de l'Autriche, ne peut raisonnablement pas la faire pour que la Syrie soit aux mains du pacha et non du sultan. Aucune autre question n'est élevée jusqu'ici en principe par la convention du 15 juillet. En fait, par son exécution, aucun grand intérêt de la France n'est attaqué. Ce qu'on tente en Orient peut amener autre chose que ce qu'on tente; des questions peuvent naître là, des évènements peuvent surgir, auxquels la France ne saurait rester étrangère. C'est une question de s'armer, de se tenir prêt; ce n'est pas une raison d'élever soi-même, en Orient, des évènements et des questions plus graves encore, et qui ne naissent pas naturellement. »

A l'intérieur, les résultats naturels de l'agitation guerrière se traduisaient par l'agitation révolutionnaire; une tentative étrange venait d'en signaler les effets sur les esprits exaltés, dominés par une idée fixe. Le 6 août à deux heures du matin, un petit paquebot anglais, *ghe City of Edinburt*, jetait sur le rivage français, à Vimereux, près de Boulogne, le prince Louis-Napoléon, accompagné par quelques complices, venant comme lui d'Angleterre ou qui l'avaient rejoint sur la côte. Depuis plusieurs mois, en dépit des sentiments de reconnaissance qu'il avait naguère témoignés à l'égard du roi, le prince travaillait à gagner des officiers dans les différents régiments occupant les départements du Nord; il avait acheté le *Commerce* et son principal rédacteur, M. Mauguin, jacobin emporté dans la Chambre des Députés, trop corrompu pour refuser le moyen de gagner quelque argent. On avait cherché à répandre la conviction de la bienveillance qu'éprouvaient pour le prétendant bonapartiste plusieurs grandes puissances. En s'embarquant dans la Tamise, Louis-Napoléon avait annoncé à ses compagnons le but de son entreprise : « Nous allons en France, avait-il dit; là nous trouverons des amis puissants et dévoués. Le seul obstacle à vaincre est à Boulogne; une fois ce point enlevé, notre succès est certain; de nombreux auxiliaires nous attendent, et si je suis secondé comme on me l'a promis, aussi vrai que le soleil

nous éclaire, dans quelques jours nous serons à Paris, et l'histoire dira que c'est avec une poignée de braves tels que vous que j'ai accompli cette grande et glorieuse entreprise. »

Trois complices seulement attendaient le prince sur la rive; l'un d'eux, M. Aladenise, jeune lieutenant au 42e de ligne, comptait entraîner à sa suite tous ses camarades. On marcha sur Boulogne, que le paquebot venait de regagner. Les casernes étaient naturellement le premier objectif; le lieutenant avait précédé les conjurés, annonçant aux soldats rassemblés la déchéance du roi Louis-Philippe telle que l'avait décrétée le prince Louis dans une proclamation qu'il avait apportée d'Angleterre; ils étaient donc choisis pour marcher sur Paris afin de rétablir l'Empire. Étonnés et troublés par un discours de Louis-Napoléon, les soldats crièrent « Vive l'empereur! » Mais quelques officiers accouraient déjà; le capitaine Col Puygelier avait mis le sabre à la main, se débattant contre les conjurés qui l'entouraient. « Prince Louis ou non, s'écria le capitaine, je ne vois en vous qu'un conspirateur. Qu'on évacue la caserne! » Les soldats s'avançaient, pour le protéger dans la lutte qui se prolongeait; le brave officier venait de crier : « A moi, grenadiers! » lorsqu'une balle malheureusement partie d'un pistolet que tenait le prince alla frapper au cou un soldat tout près du capitaine. Troublés par cet accident, les conjurés se retirèrent en désordre, s'adressant sur leur route à la population et se dirigeant vers le magasin d'armes dans la ville haute. La porte de l'arsenal résista à leurs efforts; la garde nationale commençait à se rassembler; la petite troupe prit à la hâte la direction de la côte, se jetant pêle-mêle dans la chaloupe du paquebot. Poursuivis, sommés de s'arrêter, victimes de quelques coups de feu, ils virent leurs espérances trahies par les flots comme par les hommes; l'embarcation chavira, ceux qui la montaient eurent quelque peine à sauver leur vie. Peut-être la croyaient-ils menacée par les rigueurs d'un gouvernement qu'ils avaient deux fois gratuitement offensé; bien des gens reprochèrent au roi Louis-Philippe la généreuse attitude qu'il conserva vis-à-vis de celui qu'on appelait alors un aventurier et que les plus étranges coïncidences du sort devaient un jour appeler à régner sur la France. Condamné par la Cour des pairs à la réclusion perpétuelle, emprisonné dans le château de Ham d'où il devait s'évader au bout de six ans, le prince Louis reconnut plus tard la justice de sa sentence. Ramené par un voyage, comme président de la

République, sous les murs de la forteresse qui l'avait tenu prisonnier (22 juillet 1849), il exprima cette pensée qui ne l'avait point empêché de violer deux fois les lois de son pays : « Aujourd'hui qu'élu par la France entière, je suis devenu le chef légitime de cette grande nation, je ne saurais me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici par un emprisonnement de six années ma témérité contre les lois de ma patrie. »

La tentative du prince Louis-Napoléon avait excité plus de curiosité et de railleries que d'émotion. Un nouvel attentat contre le roi, commis par un misérable nommé Darmès, le 15 octobre 1840, causa beaucoup de trouble et parut l'indice d'un état croissant d'agitation révolutionnaire; le gouvernement subissait insensiblement la contagion de l'inquiétude. Inquiet, il devenait de plus en plus belliqueux; M. Thiers avait proposé le beau plan des fortifications de Paris, il réclamait l'augmentation de l'effectif de l'armée, les Chambres étaient convoquées pour répondre à ces besoins. Le cabinet présenta au roi un projet pour le discours de la couronne; le langage en était digne et ferme, mais il était conçu dans la perspective de la guerre, et pour la faire pressentir au pays en lui demandant les moyens de s'y préparer. Le roi refusa de se placer sur cette pente. Il croyait la paix possible et désirable. Du sein même du cabinet lui venait le conseil de chercher ailleurs d'autres ministres. « Renvoyez-nous, Sire, disait M. Cousin, nous vous menons à la guerre. » Pour la seconde fois depuis un mois, le cabinet offrit sa démission au roi, qui l'accepta. M. Guizot était encore à Londres, prêt à venir prendre part à la session des Chambres; le roi et M. Thiers lui écrivirent en même temps, le pressant de revenir à Paris. Quelques jours plus tard, le 29 octobre 1840, il formait, sous la présidence du maréchal Soult et comme ministre des affaires étrangères, le dernier cabinet qui dût pendant de longues années gouverner la France sous la monarchie constitutionnelle, par la noble et paisible alliance de la liberté avec l'autorité.

C'était un lourd fardeau qu'acceptaient les nouveaux conseillers de la couronne, dans une situation dont ils connaissaient tous les écueils. « Pourquoi le cabinet du 29 octobre a-t-il remplacé celui du 1er mars?

dit M. Thiers dans la discussion de l'adresse. Parce que le cabinet du 1er mars pensait que dans certains cas il faudrait faire la guerre. Pourquoi le cabinet du 29 octobre est-il venu? Il est venu avec la paix certaine. » M. Guizot répondit aussitôt : « L'honorable M. Thiers n'a dit que la moitié de la vérité; sous le ministère du 1er mars, la guerre était certaine. » Les armements n'avaient pas cessé et l'attitude de la France restait résolue dans son isolement; la question des fortifications de Paris fut portée devant les Chambres d'accord avec M. Thiers; malgré les inquiétudes des conservateurs de la paix à tout prix, malgré le mécontentement secret des fauteurs de désordre, la loi fut votée et la grande œuvre commencée. Le duc de Wellington disait à ce sujet à M. Guizot : « Vos fortifications de Paris ont fermé cette ère des guerres d'invasion et de marche rapide sur les capitales que Napoléon avait ouverte. Elles ont presque fait pour vous ce que fait pour nous l'Océan. Si les souverains de l'Europe m'en croyaient, ils en feraient tous autant. Je ne sais si les guerres en seraient moins longues et moins meurtrières, elles seraient à coup sûr moins révolutionnaires. Vous avez rendu par cet exemple un grand service à la sécurité des États et à l'ordre européen. » Même aujourd'hui, après la double et douloureuse expérience des ennemis assiégeant avec succès la capitale de la France et d'une insurrection triomphante la détenant plus de deux mois contre les efforts du gouvernement régulier, les paroles du duc de Wellington demeurent vraies et justifiées par l'évènement. La résistance de la France pendant la guerre de 1870 à 1871 s'est concentrée presque tout entière dans Paris; seules les fortifications de Paris ont rendu cette résistance possible.

Cependant le changement du ministère français pesait sur les délibérations diplomatiques; on savait en Europe qu'il était favorable à la paix, sans rien relâcher de la fierté tranquille de son attitude; les puissances allemandes commençaient dès lors à manifester le désir de mettre fin à une situation qui inquiétait à bon droit les esprits paisibles. Malgré la déchéance prononcée par le sultan contre Méhémet-Ali, c'était l'opinion générale que l'hérédité de l'Égypte avait été garantie au pacha à certaines conditions qu'il pouvait encore exécuter. Sur l'avis spontané de sir Charles Napier, Méhémet-Ali renvoya à Constantinople la flotte turque qui demeurait encore dans ses ports, et il ordonna l'évacuation de la Syrie par ses troupes. Désormais le traité du 15 juillet était exécuté, il appartenait aux quatre puissances de

vaincre les lenteurs et les rancunes triomphantes de la Porte. Elles s'y employèrent activement, non sans obstacles de la part de Méhémet-Ali comme de lord Ponsomby. En même temps, et pour signaler hautement la rentrée de la France dans le concert européen, une convention particulière, acceptée par les cinq puissances, régla la question de la clôture des détroits dans la mer Noire. Les deux traités furent signés le 13 juillet 1841. En définitive, et malgré les erreurs, les fautes et les douloureuses inquiétudes qui avaient marqué pour nous la grande question d'Orient, la paix européenne avait été maintenue; au sein de la paix les armements de précaution faits par notre patrie en 1840 avaient été maintenus aussi; les fortifications de Paris s'élevaient, et l'Europe, sentant le vide que faisait dans ses conseils la France absente, se montra empressée de l'y faire rentrer. La France n'y rentra que lorsque l'Europe vint le lui demander, après avoir fait faire par la Porte les concessions réclamées par le pacha et en déclarant que le traité du 15 juillet 1840 était éteint sans retour. Méhémet-Ali, chassé de Syrie, menacé en Égypte même, y fut établi héréditairement et à des conditions équitables, non à cause de ses propres forces, mais par considération pour la France et dans le ferme désir de maintenir la paix européenne. Par la convention du 13 juillet 1841, la Porte se trouva soustraite à la protection exclusive de la Russie et placée dans la sphère des intérêts généraux et des délibérations communes de l'Europe, sans que cette politique sensée et prévoyante pût éloigner d'elle les graves dangers qui la menaçaient depuis longtemps.

Le rétablissement de nos bonnes relations avec l'Angleterre se manifesta bientôt avec éclat; le ministère de lord Palmerston avait été remplacé par celui de sir Robert Peel et de lord Aberdeen, tous deux animés à notre égard d'intentions bienveillantes. La difficile négociation relative à la répression de la traite des nègres avait été reprise avec le nouveau cabinet; l'opinion publique en France réclamait l'abolition du droit de visite réciproque sur les navires soupçonnés de faire la traite. Des discussions prolongées et vives avaient eu lieu dans les Chambres. Au lendemain de ces discussions et lorsque la question était encore pendante, la reine Victoria vint faire au roi Louis-Philippe, au château d'Eu, une visite de bonne amitié et de bon voisinage que le roi lui rendit quelques semaines plus tard à Windsor (2 septembre, 7 octobre 1844). Au sortir de cet échange des courtoisies royales, le duc de Broglie, chargé de poursuivre à Londres la

négociation relative au droit de visite inaugura, d'accord avec les commissaires anglais, un nouveau système de surveillance et de répression contre les négriers, et M. de Broglie put dire à lord Aberdeen à l'heureuse issue d'une affaire traitée des deux parts avec la plus noble franchise : « J'espère, mylord, qu'il vous arrivera dans cette occasion, comme dans bien d'autres, de dire à vos adversaires comme le Lacédémonien à l'Athénien : « Ce que tu dis, je le fais. » C'est vous qui détruisez définitivement la traite des noirs. »

Cette bonne intelligence de la France et de l'Angleterre, si longtemps troublée, si nécessaire au repos de l'Europe, devait résister à toutes les difficultés et aux jalousies quotidiennes de la diplomatie. Les deux gouvernements avaient agi d'accord auprès de la Porte en faveur des chrétiens du Liban ; les instructions envoyées à sir Edward Lyons à Athènes, par lord Aberdeen, lui prescrivaient la même modération que M. Guizot recommandait sans cesse à M. Piscatory, alors notre ministre en Grèce, puissant et efficace au sein des embarras d'un gouvernement naissant, et par conséquent fort exposé aux soupçons du ministre anglais. En Espagne, rien n'avait pu détruire entre les deux nations la vieille rivalité, née des lointains souvenirs comme des luttes récentes ; la crainte des vues ambitieuses et de la prépondérance de la France en Espagne restait et reste encore une préoccupation permanente en Angleterre ; les bouleversements qui continuaient d'agiter l'Espagne, la chute de la reine Christine comme régente et l'élévation au pouvoir du général Espartero, avaient momentanément conféré aux agents de l'Angleterre l'avantage d'une influence dominante, modérée dans ses effets par le bon sens et la justice du cabinet de Londres. La même modération, mêlée d'un peu d'humeur, signala l'attitude de lord Aberdeen, à l'occasion des grands traités de commerce conclus en 1843 et 1845 entre la France et la Belgique. Dans les mers lointaines, la fondation de nos comptoirs dans le golfe de Guinée et notre établissement dans les îles de Mayotte et de Nossi-Bé, sur la côte orientale d'Afrique, ne soulevèrent aucune difficuté. La France rencontrait encore sur sa route les susceptibilités et les inquiétudes anglaises, mais elle était assurée d'un sérieux bon vouloir et d'une inébranlable loyauté. Heureux temps que celui où les politiques des deux nations ne se disaient pas tout, mais ne se disaient jamais que la vérité!

La même harmonie ne régnait pas partout dans les relations diplo-

matiques; l'empereur Nicolas persistait dans sa froideur systématique à l'égard du roi Louis-Philippe. Le 1er janvier 1842, le comte Pahlen, ambassadeur de Russie, devant se trouver à Paris le doyen du corps diplomatique, et par conséquent chargé de complimenter le roi, l'empereur accorda un congé à son ambassadeur, qui partit pour Saint-Pétersbourg. L'ambassadeur de France en Russie, M. de Barante, était déjà lui-même à Paris; la légation française se trouva indisposée le jour de la Saint-Nicolas et ne parut pas à la réception de l'empereur; des deux parts les ambassadeurs ne retournèrent pas à leur poste.

C'était de l'extérieur que nous venaient, en 1840, lorsque le cabinet nouveau avait été appelé aux affaires, les plus graves dangers et les embarras pressants; la bonne politique résolue et prudente en avait détourné ou atténué les effets; la situation intérieure de la France paraissait affermie et chaque jour plus prospère. Au lendemain de l'avènement au pouvoir de M. Guizot et de ses amis, ils avaient dû rendre à l'empereur Napoléon le funèbre hommage que tous regardaient alors comme le dernier de ses triomphes. Le 2 décembre 1840, le prince de Joinville débarquait à Cherbourg, rapportant de Sainte-Hélène les restes de Napoléon, et l'aumônier de l'hôpital, profondément ému lui-même, exprimait le sentiment général lorsqu'il disait au jeune prince : « Votre Altesse Royale permettra-t-elle au fils d'un laboureur, devenu aumônier de la marine, d'offrir ses respectueux hommages au fils de son roi? Vous me pardonnerez peut-être d'unir ma faible voix à la grande voix de la France et de préluder au jugement de la postérité qui vous tiendra compte de votre expédition à Sainte-Hélène, et qui gravera votre nom à côté du nom du roi, votre auguste père, sur le cercueil du grand homme! »

La même générosité confiante et sympathique qui avait envoyé au loin le fils du roi pour ramener les restes de l'empereur Napoléon signala tout le cérémonial de la journée du 15 décembre, où le roi Louis-Philippe, accompagné de toute sa famille et de toute sa cour, reçut aux Invalides le cortège funèbre. L'émotion et la curiosité populaires restèrent paisibles en dépit des efforts contraires; une grande mémoire et un grand spectacle avaient attiré la foule, rien de plus ne parut « et les amis du régime de la liberté et de la paix eurent le droit de croire que le régime impérial était tout entier dans le cercueil de l'empereur. Leur erreur n'a pas fait les évènements qui l'ont révélée. Ce n'est pas parce que le roi Louis-Philippe et ses conseillers ont

LE RETOUR DES CENDRES DE NAPOLÉON

relevé la statue de Napoléon et ramené de Sainte-Hélène son cercueil que le nom de Napoléon s'est trouvé puissant au milieu de la perturbation sociale de 1848. La monarchie de 1830 n'eût pas gagné un jour à se montrer jalouse et craintive, et empressée à étouffer les souvenirs de l'Empire. Et, dans cette tentative subalterne, elle aurait perdu la gloire de la liberté qu'elle a respectée et de la générosité qu'elle a déployée envers ses ennemis. Gloire qui lui reste après ses revers et qui est aussi une puissance que la mort n'atteint point[1]. »

Dans leurs nobles efforts pour assurer à leur pays cette difficile gloire, les chefs du parti conservateur et libéral rencontraient souvent de pénibles déceptions et de graves obstacles. Aux passions révolutionnaires violemment manifestées avaient succédé les théories révolutionnaires minant sourdement dans les masses les restes des principes moraux et religieux qui avaient survécu aux longues secousses de notre récente histoire, ou qui renaissaient lentement avec l'ordre et la paix. Naguère les Saint-Simoniens avaient entrepris de renouveler la société par leurs principes: un procès fameux avait exposé et combattu leurs tendances; l'association s'était dissoute, et les hommes distingués qui s'étaient en grand nombre laissé séduire par les théories du Père Enfantin étaient rentrés comme lui dans la vie active et pratique. MM. Victor Considérant et Fourier avaient à leur tour rêvé le bouleversement ou la régénération de l'état social. M. Auguste Comte réduisait en philosophie les instincts inférieurs de la nature humaine et nous disputait, au nom du positivisme, les consolantes espérances de l'éternité. Les conséquences de ces théories agissaient vaguement sur beaucoup d'esprits qui ne s'en croyaient pas atteints; la révolte contre l'ordre divin et supérieur engendrait nécessairement la révolte contre l'ordre humain et matériel: les excès de la liberté de la presse le prouvaient chaque jour; le gouvernement le sentait et ne se faisait aucune illusion sur le péril présent et futur; il laissait fonctionner librement les institutions, tout en cherchant à prévenir ou à réprimer les abus. Plusieurs procès de presse aboutirent, de la part du jury, à des acquittements dangereux. Un nouvel attentat, odieux dans toutes ses circonstances, fut dirigé contre le duc d'Aumale, colonel du 17e régiment d'infanterie légère, comme il rentrait à Paris à la tête de ses troupes, avec ses frères les ducs d'Orléans et de Nemours, qui

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. Ier.

avaient été à sa rencontre. Le cheval de l'officier qui marchait à côté du prince reçut la balle qui était destinée à celui-ci et tomba mort à l'instant. L'émotion populaire fut vive et sérieuse. L'assassin Quénisset n'était pas un fanatique isolé; le complot était flagrant. La Cour des pairs en fut saisie, et les débats furent dirigés avec éclat par M. Hébert, depuis plusieurs années membre de la Chambre des Députés, et qui venait d'être élevé à la charge de procureur général près la cour royale de Paris; il était appelé à se signaler dans cette situation nouvelle, en attendant que le roi lui confiât les difficiles fonctions de garde des sceaux.

Tandis que la justice du pays travaillait à protéger son repos sans cesse menacé, les Chambres discutaient et adoptaient les plus importantes mesures de progrès administratif et social: une loi sur le travail des enfants dans les manufactures, les travaux nécessaires au développement de la défense nationale, de la marine, des ponts et chaussées, le grand réseau des principales lignes de chemin de fer, furent votés dans la session de 1841 et 1842. Après une délibération souvent très vive, la Chambre des Députés repoussa la proposition de M. Ganneron, qui excluait de l'Assemblée tous les fonctionnaires, comme celle de M. Ducos, sur la réforme électorale. La pensée du gouvernement, comme le besoin réfléchi du pays, tendaient à la consolidation des biens de la liberté si péniblement acquis, et non à des entreprises nouvelles et hasardeuses. « Gardez-vous, disait M. Guizot, d'accepter toutes les questions qu'on se plaira à élever devant vous, toutes les affaires où l'on vous demandera d'entrer. Ne vous chargez pas si facilement des fardeaux que le premier venu aura la fantaisie de mettre sur vos épaules, lorsque le fardeau que nous portons nécessairement est déjà si lourd. Résolvez les questions obligées, faites bien les affaires indispensables que le temps amène naturellement, et repoussez celles qu'on vous jette à la tête légèrement et sans nécessité. »

Les élections générales de 1842 venaient de donner la sanction du pays à cette politique ferme et prudente, lorsqu'un grand malheur directement envoyé par la main de Dieu frappa tout à coup la famille royale et la France. Tous ne savaient pas dire, comme la reine Marie-Amélie prosternée dans sa pieuse douleur : « Mon Dieu, ce n'est pas trop, mais c'est beaucoup! » Tous sentaient comme la mère que c'était beaucoup et que les assises nouvelles du repos national étaient ébranlées, lorsque, le 13 juillet 1842, M. le duc d'Orléans fit une chute de

voiture à laquelle il ne survécut que peu d'instants. Jeune, beau, aimable avec séduction, propre à parler et à plaire aux masses, M. le duc d'Orléans avait reçu peu à peu les leçons de la sagesse pratique du gouvernement; il était devenu pour le trône un ferme appui et une consolante espérance au moment où la mort l'enlevait inopinément aux siens et à son pays. « Je n'ai rien à vous apprendre, écrivit

MORT DU DUC D'ORLÉANS

M. Guizot à tous les représentants de la France dans les grandes cours étrangères; les détails de notre malheur sont partout. J'ai été pendant trois heures dans cette misérable chambre, en face de ce prince mourant sur un matelas, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs à genoux autour de lui, se taisant pour l'entendre respirer, écartant tout le monde pour qu'un peu d'air frais arrivât jusqu'à lui. Je l'ai vu mourir. J'ai vu le roi et la reine embrasser leur fils mort. Nous sommes sortis, le corps du prince sur un brancard, le roi et la reine à pied derrière lui; un long cri de « Vive le roi! » est parti de la

foule, pur peuple, qui s'était assemblée autour de la maison. La marche a duré plus d'une demi-heure. Je quitte le roi. Hier, durant cette agonie, il a été admirable de courage, de présence d'esprit, d'empire sur lui-même et sur les autres. Il est fatigué ce matin et plus livré qu'hier à sa tristesse, mais d'une force physique et morale qui surmonte tout. Nous avons rapproché de huit jours la réunion des Chambres, elles viendront le 26 de ce mois. Les obsèques n'auront lieu que quelques jours après. Tout est et restera fort tranquille. La bonne conduite est indispensable, et tout le monde le sent. Aussi j'espère qu'elle ne manquera pas et qu'elle produira son effet. »

« Le roi ne meurt point en France, dit le duc de Broglie à la Chambre des Pairs (27 août 1842). C'est l'excellence du gouvernement monarchique que l'autorité suprême n'y souffre aucune interruption, que le rang suprême n'y soit jamais disputé, que la pensée même n'y puisse surprendre entre deux règnes le moindre intervalle d'attente ou d'hésitation. C'est par là surtout que ce gouvernement domine les esprits et contient les ambitions. La monarchie est l'empire du droit, de l'ordre et de la règle. Tout doit être réglé dans la monarchie, tout ce qui peut être prévu raisonnablement doit l'être, rien ne doit être livré par choix ou par l'oubli à l'incertitude des événements. Sous un tel gouvernement, en effet, la royauté est le support de l'État; quand ce support vient à manquer, tout s'écroule, tout s'ébranle dès qu'il paraît chanceler. Nous l'avons éprouvé naguère. A l'instant où la main de Dieu s'est appesantie sur nous, quand cette sagesse infinie, dont les voies ne sont pas nos voies, a frappé la nation dans le premier-né de la maison royale, et moissonné dans sa fleur notre plus chère espérance, les cœurs se sont sentis glacés d'un secret effroi; l'anxiété publique s'est fait jour à travers les accents de la douleur, l'inquiétude était sur tous les fronts en même temps que les larmes coulaient de tous les yeux. Chacun comptait dans sa pensée quel nombre d'années sépare désormais l'héritier du trône de l'âge où il pourra saisir d'une main ferme le sceptre de son aïeul et l'épée de son père; chacun se demandait ce qu'il adviendrait d'ici là si les jours du roi n'étaient mesurés aux vœux de ses peuples et aux besoins de l'État, chacun interrogeait la Charte et regrettait son silence. »

C'était pour combler cette lacune de la Charte et pour calmer dans le pays de justes inquiétudes que les Chambres étaient appelées à statuer sur la loi de régence. « Le projet de loi est fort simple, écrivait

M. Guizot aux agents diplomatiques. C'est l'application à la régence des principes essentiels de notre royauté constitutionnelle, l'hérédité, la loi salique, l'unité du pouvoir royal, l'inviolabilité. La garde et la tutelle du roi mineur sont confiées à sa mère et à sa grand'mère. Le projet n'a point la prétention de prévenir et de régler toutes les hypothèses imaginables, toutes les chances possibles : il résout les ques-

LA REINE AMÉLIE

tions et pourvoit aux nécessités que les circonstances nous imposent. »

La discussion dans les Chambres fut plus ambitieuse et plus théorique que n'avaient été les délibérations du conseil des ministres; tous les caractères des différents systèmes de régence furent exposés avec leurs avantages et leurs inconvénients respectifs. L'opposition soutenait en principe la régence élective, dans l'application pratique la régence féminine. M. Thiers abandonna sur ce point ses amis, et défendit éloquemment le projet du gouvernement. L'extrême gauche, par la voix de M. Ledru-Rollin, réclamait l'appel au peuple, seul pou-

voir véritablement constituant, disait-on. M. Guizot et M. Thiers furent d'accord pour repousser cette pensée. « Le gouvernement constitutionnel, c'est la souveraineté sociale organisée, dit M. Guizot. Hors de là, il n'y a que la société flottant au hasard, aux prises avec les chances d'une révolution. On n'organise pas les révolutions, on ne leur assigne pas une place et des procédés légaux dans le cours des affaires des peuples. Aucun pouvoir humain ne gouverne de tels évènements, ils appartiennent à un plus grand maître. Dieu seul en dispose, et quand ils éclatent, Dieu emploie pour reconstituer la société ébranlée les instruments les plus divers. J'ai vu dans le cours de ma vie trois pouvoirs constituants : en l'an VIII, Napoléon ; en 1814, Louis XVIII ; en 1830, la Chambre des Députés. Voilà la vérité, la réalité ; tout ce dont on vous parle, ces votes, ces bulletins, ces registres ouverts, ces appels au peuple, tout cela c'est de la fiction, du simulacre, de l'hypocrisie. » « Je ne crois pas au pouvoir constituant, disait M. Thiers ; il a existé, je le sais, à diverses époques de notre histoire ; mais permettez-moi de vous le dire, s'il était le vrai souverain, s'il était au-dessus des pouvoirs constitués, il aurait cependant joué par lui-même un triste rôle. En effet, il a été, dans les Assemblées françaises à la suite des factions ; sous le Consulat et sous l'Empire, il a été au service d'un grand homme : il avait alors la forme d'un sénat conservateur qui, à un signal donné par un homme qui faisait tout plier sous l'ascendant de son génie, faisait toutes les constitutions qu'il lui demandait. Sous la Restauration il a pris une autre forme : il s'est caché sous l'article 14 de la Charte ; c'était le pouvoir d'octroyer la Charte et de la modifier. Voilà les divers rôles qu'a joués le pouvoir constituant depuis cinquante ans. Ne dites pas que c'est la gloire de notre histoire, car les victoires de Zurich, de Marengo et d'Austerlitz n'ont rien de commun avec ces misérables comédies constitutionnelles. Je ne respecte donc pas le pouvoir constituant. »

Ainsi défendu par les raisons les plus élevées et les plus fortes, le projet de loi fut voté à une grande majorité par les deux Chambres. Le duc de Nemours, respecté et estimé de tous, fut désigné pour exercer, en cas de nécessité, les pouvoirs de cette royauté temporaire qu'on appelle la régence, et Mme la duchesse d'Orléans resta tristement et courageusement chargée de l'éducation et de la direction de ses deux fils, Louis-Philippe, comte de Paris, né le 24 août 1838, et Robert, duc de Chartres, né le 1er novembre 1840. Elle les devait noble-

ment préparer à des destinées plus douloureuses et plus agitées qu'on ne le prévoyait alors.

Le gouvernement du roi reprenait aussi son cours, affaibli au fond et, dans les longues perspectives de l'avenir, affermi en apparence par l'accord des sentiments et des pensées qui s'était manifesté au lendemain de la catastrophe. Des affaires compliquées et graves se préparaient alors, grossies et exagérées par les agitations du régime parlementaire, importantes dans leurs effets sérieux sur l'état des esprits. C'était au loin, dans les régions de l'océan Pacifique, que se formaient lentement les orages qui allaient éclater à Londres et à Paris, dans les Chambres, et dans les rapports diplomatiques des deux nations. Des évènements qui semblaient sans gravité les avaient tout naturellement amenés.

Depuis longtemps les marins français éprouvaient le besoin de rencontrer dans les mers du Sud un point de repère et un refuge assuré sous le pavillon national. En 1841, sur l'avis de l'amiral du Petit-Thouars qui revenait de ces parages, un établissement dans les îles Marquises parut répondre à ce besoin, et l'amiral lui-même fut chargé d'en prendre possession au nom de la France. L'ambition du courageux marin ne s'arrêta pas à ces instructions précises; il crut pouvoir étendre notre protectorat jusqu'aux îles de la Société, et surtout à l'île de Taïti. La reine indigène Pomaré, troublée et craintive, accepta sans résistance une domination déguisée sous des apparences modestes. Le drapeau de la France flotta à Taïti comme aux îles Marquises.

Aucune puissance politique n'avait pris possession jusqu'alors des îles de la Société, et notre occupation était régulière; depuis quarante ans la puissance religieuse des missionnaires anglais s'y était exercée sans partage, avec un dévouement d'abord périlleux, mais qui était devenu paisible et dominateur. A la pensée de l'invasion possible des apôtres d'une autre communion chrétienne, les convictions comme les jalousies des missionnaires anglais se trouvèrent bientôt inquiétées; les susceptibilités mutuelles amenèrent des procédés fâcheux; l'influence des missionnaires anglais était puissante et naturelle, l'amiral du Petit-Thouars crut les intérêts et la dignité de la France lésés par les menées du missionnaire consul d'Angleterre, M. Pritchard, comme par la conduite qu'il avait suggérée à la reine Pomaré. Au mois de novembre 1843, reparaissant dans ces parages après une longue

absence, l'amiral déclara la souveraine de l'île déchue de ses droits, par suite d'une infraction au traité librement conclu avec la France, et s'empara résolûment des îles de la Société, sans éprouver au premier abord aucune résistance.

Lorsque ces lointaines nouvelles parvinrent à Paris au mois de février 1844, le gouvernement du roi trouva l'acte de l'amiral du Petit-Thouars violent et irrégulier et s'empressa de le désavouer en rétablissant simplement notre protectorat, malgré la vive indignation de l'opposition qui accusait le ministère d'une lâche complaisance à l'égard de l'Angleterre. Cependant le ressentiment des Taïtiens et les inquiétudes des missionnaires anglais avaient porté leurs fruits; une sédition avait éclaté dans les îles de la Société, fermement et prudemment réprimée par l'amiral Bruat, récemment nommé gouverneur de nos possessions en Océanie. Mais ses subordonnés n'avaient pas été aussi modérés que lui : à la suite d'une agression contre un matelot français, le commandant d'Aubigny avait fait arrêter et emprisonner M. Pritchard, et il avait mis en état de siège la capitale de l'île, Papéiti. L'amiral Bruat délivra l'ancien agent consulaire que lord Aberdeen venait de nommer dans les îles des Amis, et le remit à bord d'un petit navire anglais qui l'emmena. Les missionnaires s'empressèrent à seconder notre gouverneur dans ses efforts pour apaiser le soulèvement des indigènes; la lutte dura cependant quelque temps à Taïti. Elle éclatait en même temps à Londres par une interpellation adressée dans la Chambre des Communes à sir Robert Peel; l'humeur du gouvernement anglais perça clairement dans sa réponse. Les négociations qui s'engagèrent aussitôt furent longues et difficiles. l'Angleterre se croyait offensée dans son honneur national; la passion religieuse excitait les colères. Le bon sens et le bon vouloir réciproques des deux ministres, spécialement chargés de traiter l'affaire, réussirent à écarter les complications qu'elle pouvait amener. L'Angleterre accepta le maintien du protectorat français à Taïti; elle ne réclama pas contre l'expulsion de M. Pritchard, elle demanda et obtint pour lui une modeste indemnité pécuniaire en considération des pertes matérielles qu'il avait subies. Dans le discours de la couronne, à l'ouverture de la session de 1845, le roi Louis-Philippe répondit aux sentiments qu'avait manifestés la reine d'Angleterre dans la séance de prorogation du Parlement. « Mon gouvernement, dit-il, était engagé avec celui de la reine de la Grande-Bretagne dans des discussions qui pouvaient faire

craindre que les rapports des deux États n'en fussent altérés; un mutuel esprit de bon vouloir et d'équité a maintenu entre la France et l'Angleterre cet heureux accord qui garantit le repos du monde. »

A Paris, la discussion s'engagea avec une extrême vivacité sur le paragraphe du projet d'adresse qui approuvait la conduite du ministère. En France comme en Angleterre l'opinion publique était soulevée; les concessions indispensables dans leurs étroites limites à la paix du monde semblaient exagérées et humiliantes pour la fierté de notre pays. C'était la première fois depuis quatre ans que l'opposition parlementaire se sentait portée par un courant contraire à la politique ministérielle; elle s'empressa d'en profiter, le gouvernement accepta hautement ce défi. « Je remercie la Commission de l'adresse de son adhésion si franche, dit M. Guizot; nous sommes convaincus que nous faisons depuis quatre ans de la bonne politique, de la politique honnête, utile au pays, conforme à ses intérêts et moralement grande. Mais cette politique est difficile, très difficile; elle a bien des préventions, bien des passions, bien des obstacles à surmonter sur ces bancs, hors de ces bancs, dans le public, partout, grands et petits obstacles. Elle a besoin pour réussir du concours net et ferme des grands pouvoirs de l'État. Si ce concours, je ne dis pas nous manquait complètement, mais s'il n'était pas assez ferme pour que cette politique pût être continuée avec succès, nous ne continuerions pas à nous en charger; nous ne souffrirons pas que la politique que nous croyons bonne soit défigurée, énervée, abaissée entre nos mains et qu'elle devienne médiocre par sa faiblesse. Tout ce que nous demandons, c'est que la décision soit parfaitement claire, parfaitement intelligible pour tout le monde. Quelle qu'elle soit, le cabinet s'en réjouira. »

La discussion avait rallié quelques esprits ébranlés; elle en avait troublé d'autres, déjà émus par le bruit inintelligent ou sciemment mensonger des journaux; la majorité de la Chambre approuva la conduite du ministère, mais elle se trouvait gravement réduite; deux cent treize voix contre deux cent cinq votèrent le paragraphe de l'adresse. Le cabinet résolut de se retirer.

Ce fut un spectacle frappant et que n'ont pas oublié ceux qui en ont été témoins que l'émotion tout à coup répandue dans la Chambre des Députés par l'échec comparatif du ministère et par la nouvelle de sa retraite projetée. Deux cent dix-sept députés conservateurs, solennellement assemblés, résolurent de faire une démarche officielle auprès de

leurs chefs parlementaires pour leur demander de ne pas abandonner en ce moment le gouvernail du pays. Touchés et fortifiés par cette confiance sympathique, les ministres acceptèrent de nouveau le poids des affaires; les déserteurs revinrent au drapeau, le gouvernement ne tarda pas à trouver une nouvelle occasion de témoigner l'indépendance de ses actions à l'égard des puissances étrangères. Parmi les masses ignorantes, les députés conservateurs qui avaient soutenu le cabinet à travers cette redoutable crise reçurent et gardèrent le nom de *pritchardistes* en souvenir insultant d'une irritation publique inintelligente et mal fondée.

La confiance sympathique comme l'esprit de justice et de modération des deux gouvernements de France et d'Angleterre avaient seuls permis l'issue pacifique d'une puérile querelle aggravée et agrandie par les difficultés inhérentes au régime parlementaire; le bon vouloir du ministère anglais avait été presque au même moment mis à une autre épreuve. M. le duc de Bordeaux avait quitté la paisible résidence où il avait grandi dans l'exil auprès de son grand-père et de son oncle, pieusement dirigé dans son éducation première par la Dauphine; il avait entrepris quelques voyages, en Allemagne d'abord, et sans réclamations de la part du gouvernement français; aucun caractère politique ne s'était attaché aux courtoisies naturelles des souverains à l'égard d'un prince exilé. Lorsque les pas du duc de Bordeaux parurent se diriger vers l'Angleterre, l'attitude des légitimistes en France devint aggressive; ils annonçaient l'intention de se réunir avec éclat autour du prince. La reine Victoria avait manifesté le désir de rester étrangère à toute manifestation et de ne point recevoir l'illustre voyageur. Le gouvernement français insista dans le même sens; M. le duc de Bordeaux vint en Angleterre (novembre 1843), vécut à Londres pendant quelques semaines, recevant beaucoup de monde à Belgrave-Square, et bruyamment salué du titre de roi par quelques imprudents. La reine ne le vit pas, et son gouvernement qualifia sévèrement les faits qu'il ne pouvait pas empêcher. Le prince quitta Londres, mais l'agitation causée en France par la conduite provocante des légitimistes ne tarda pas à éclater; pendant la discussion de l'adresse à l'ouverture de la session de 1844, la Commission inséra dans son projet cette phrase : « La conscience publique flétrit de coupables manifestations. » L'expression était maladroite et dure; elle dépassait la pensée. La défense et la protestation des légitimistes, froides et un

peu embarrassées, ne produisirent pas grand effet; la gauche s'empara de l'attaque, et des scènes violentes éclatèrent à la Chambre, particulièrement dirigées contre M. Guizot. Sans approuver complètement la rédaction adoptée par la Commission, le gouvernement la soutint par fidélité parlementaire et par courage; le paragraphe de l'adresse fut voté à une grande majorité, et les députés qui avaient visité le duc de Bordeaux à Belgrave-Square conservèrent le titre de *flétris*, comme les députés conservateurs celui de *pritchardistes*. Ainsi s'aigrissaient des animosités intérieures qui devaient aggraver la situation politique et livrer bientôt la France à la révolution et au pouvoir absolu. « Vous essayez de gouverner contre la tête et la queue, avait dit naguère M. Royer-Collard à M. Guizot. C'est une entreprise trop difficile, et vous n'y réussirez pas. »

Quelque fidèle et raisonnable que le ministère anglais se fût montré plus d'une fois à notre égard et dans les complications des agitations européennes, il restait souvent susceptible et ombrageux lui-même à la remorque des susceptibilités nationales. Les Anglais avaient toujours été préoccupés de nos établissements en Algérie et de l'extension de notre puissance dans le nord de l'Afrique. Depuis que le maréchal Bugeaud avait succédé au maréchal Vallée comme gouverneur général de l'Algérie (décembre 1840), ces craintes avaient redoublé. Hardi et résolu, passionnément préoccupé de l'œuvre qu'il avait entreprise comme des moyens de l'accomplir, le maréchal Bugeaud poursuivait ardemment l'accomplissement de sa pensée sur nos établissements en Afrique, la complète conquête des Arabes et le système de colonisation militaire. Éprouvant en général des impressions et des idées justes bien que parfois excessives, il les exprimait avec une franchise d'honnête soldat et avec un courage de bon citoyen. Il avait cependant, comme gouverneur général de l'Algérie, les défauts qui découlaient naturellement de ses qualités. Son zèle et son esprit d'initiative le poussaient quelquefois à parler et à agir trop vite; ses discours à la Chambre comme les brochures qu'il publiait embarrassaient et offensaient parfois à Paris le maréchal Soult. En Algérie, son succès était incontesté; il allait en porter plus loin les heureux résultats. Au printemps de 1844, Abd-el-Kader avait été pourchassé et vaincu dans tout l'intérieur de l'Algérie; la plupart des tribus, décimées et découragées, l'avaient abandonné ou ne le soutenaient plus que sous main et en hésitant; la surprise et la prise de sa Smalah, le 16 mai 1843,

par M. le duc d'Aumale, avaient porté à son prestige, même parmi les Arabes, une rude atteinte; nos expéditions multipliées dans les parties les moins accessibles de la Régence, depuis les défilés du Jurjura jusqu'aux frontières du grand désert, l'occupation permanente de Biskra et de plusieurs autres points importants, avaient répandu partout la conviction de notre force supérieure et de notre résolution d'établir solidement notre empire. On pouvait dire que la conquête était accomplie; mais Abd-el-Kader était de ceux qui ne renoncent jamais à l'espérance ni à la lutte; il s'était établi à l'ouest de la province d'Oran, sur la frontière incertaine du Maroc, et de là il poursuivait ou recommençait incessamment la guerre. Tantôt il faisait, avec ses bandes errantes, de brusques incursions dans la Régence, tantôt il enflammait le fanatisme naturel des populations marocaines et les entraînait contre nous à sa suite, trouvant toujours chez elles un refuge assuré. Il agissait puissamment sur l'empereur Abd-el-Rhamman lui-même, tantôt lui faisant partager ses passions musulmanes, tantôt l'effrayant et de nous et de ses propres sujets; il souleva entre ce prince et nous une contestation sur la possession de certains territoires situés entre le cours de la Tafna et la frontière du Maroc. Le 30 mai 1844, un corps nombreux de cavaliers marocains envahissant notre sol vinrent avec grand bruit attaquer le général de Lamoricière dans son camp de Lalla-Maghrania, à deux lieues en dedans de notre frontière. Les explications réclamées par le maréchal Bugeaud des chefs marocains n'ayant pas été satisfaisantes, et l'enthousiasme fanatique des musulmans se trouvant de plus en plus excité, le gouvernement ordonna que des réparations fussent exigées par les armes. M. le prince de Joinville fut en même temps chargé du commandement d'une escadre sur la côte du Maroc. Ce fut à Londres la cause d'une vive émotion et d'une inquiétude politique accrue par les intérêts commerciaux. Les relations de l'Angleterre avec le Maroc étaient nombreuses, et le port de Tanger fournissait à Gibraltar la plus grande partie de ses ressources. On s'effrayait de la pensée d'une conquête française; M. Guizot s'empressa de rassurer lord Aberdeen, qui s'efforça à son tour d'agir diplomatiquement sur l'empereur du Maroc. Ses démarches étant restées sans succès, le maréchal Bugeaud entra avec dix mille hommes sur le territoire marocain, et le 19 août, à Isly, il triompha sans peine des vingt-cinq mille ennemis réunis contre lui; le maréchal s'empara de leur camp, de leur artillerie, de leurs dra-

BATAILLE D'ISLY

peaux et de tous leurs bagages. Sur mer, le 15 août, le prince de Joinville bombarda, à l'extrémité méridionale du Maroc, Mogador, la ville favorite d'Abd-el-Rhamman, s'empara de la petite île qui fermait l'entrée du port et y établit une garnison de cinq cents hommes. En neuf jours, la guerre était ainsi terminée, sous les yeux d'une escadre anglaise qui suivait de loin les mouvements de la nôtre. La nouvelle de nos deux victoires accrut l'humeur de l'Angleterre ; le gouvernement du roi tint compte de cette inquiétude ombrageuse dans les conditions de la paix qu'il imposa à l'empereur du Maroc, et que celui-ci eut beaucoup de peine à accepter. Abd-el-Kader devait être expulsé du territoire marocain, et désormais privé des secours qui lui avaient été jusqu'alors accordés. Une exacte délimitation devait fixer les territoires de l'Algérie et du Maroc : « au delà, on ne peut plus rien indiquer, disaient naguère les vieux généraux turcs, c'est le pays des fusils. » Les fusils avaient perdu leur domaine lorsque le traité entre la France et l'empereur du Maroc fut signé, le 18 mars 1845. Abd-el-Kader n'en continua pas moins à infester nos frontières et à tenter souvent d'habiles coups de main, soutenu par une vaste conspiration des chefs arabes. L'une des insurrections des tribus du Dahra avait amené la lutte avec une tribu jusque-là insoumise; les musulmans, poursuivis par le colonel Pélissier, s'étaient réfugiés dans une grotte; le chef de la colonne française les somma à plusieurs reprises d'évacuer leur retraite, promettant de les laisser libres, pourvu qu'ils livrassent leurs armes et leurs chevaux. Les Arabes refusèrent; le colonel Pélissier fit entasser des fascines à l'entrée de la grotte, menaçant d'y mettre le feu; de l'intérieur de la caverne, les Arabes tirèrent sur nos soldats ; les flammes s'élevèrent, et la plupart des malheureux obstinés périrent étouffés par la fumée. Dans cette déplorable alternative des nécessités guerrières qui mettait en balance l'humanité envers les ennemis et le salut des soldats qu'il commandait, le colonel Pélissier, plus tard maréchal duc de Malakoff, avait agi comme Ludlow le fit en Irlande contre les paysans révoltés, comme l'empereur Napoléon le fit à Austerlitz contre les bataillons russes entassés sur la glace qu'il fit rompre à coups de canon sous leurs pieds. L'acte du colonel fut violemment attaqué par les journaux de l'opposition, M. Guizot seul le soutint. Le maréchal Bugeaud s'en irrita ; ses essais de colonisation militaire n'avaient pas été à son avis suffisamment encouragés, il adressa sans autorisation une circulaire aux chefs des corps algé-

riens, pour ordonner de lui-même l'application de ses vues. Les embarras du gouvernement s'accroissaient en Algérie de ces continuels tiraillements de l'autorité; plusieurs fois déjà le maréchal Bugeaud avait annoncé l'intention de se retirer; le renouvellement des hostilités avec les Arabes et l'éclat de la campagne dans les plaines de la Mitidjà contre l'insurrection soulevée par Abd-el-Kader retardèrent l'accomplissement de cette résolution. Le maréchal Soult, vieux et fatigué, avait renoncé à la direction pratique des affaires pour se reposer bientôt tout à fait avec le titre de maréchal général de France, qu'avaient seuls portés les maréchaux de Turenne, de Villars et de Saxe. Le général Molines Saint-Yon, qui l'avait remplacé au ministère de la guerre, prépara un projet sur la colonisation militaire, confirmant les vues du maréchal Bugeaud, qui le trouva cependant faible et incolore; les Chambres n'étaient pas favorables à cette proposition; la commission chargée de l'examiner conclut au rejet, et le ministère rejeta la loi. Le maréchal Bugeaud donna aussitôt sa démission.

Depuis longtemps le roi pensait à placer l'un de ses fils à la tête du gouvernement de l'Algérie. Le duc d'Aumale y servait avec distinction. « Je désire qu'un prince me remplace ici, disait le maréchal Bugeaud, non pas dans l'intérêt de la monarchie constitutionnelle, mais dans celui de la question. On lui accordera ce qu'on me refuserait. Le duc d'Aumale est et sera davantage chaque jour un homme capable. Je lui laisserai, j'espère, une besogne en bon train, mais il y aura longtemps beaucoup à faire encore : c'est une œuvre de géants et de siècles. » Le 11 septembre 1847, le duc d'Aumale fut nommé gouverneur de l'Algérie, comme le successeur le plus naturel du maréchal Bugeaud, et le plus propre à exercer sur l'armée de l'Algérie, comme sur les populations indigènes, une heureuse et puissante influence; quelques mois seulement devaient s'écouler avant que la tempête des révolutions renaissantes l'arrachât à une vie et à des devoirs qui lui étaient chers. Avant ce triste jour le jeune prince avait enfin poussé Abd-el-Kader dans ses derniers retranchements, obtenant du héros de la résistance religieuse et nationale une soumission qu'il n'était plus en état de disputer. En fait, et malgré quelques retours d'insurrection, la conquête de l'Algérie était définitivement achevée au mois de février 1848.

Ce fut sans doute à nos progrès en Afrique et à la fermeté prudente de notre attitude qu'il fallut attribuer le développement de notre

influence parmi les musulmans. De 1845 à 1847, les représentants des grandes puissances de l'islamisme affluèrent à Paris, l'ambassadeur du Maroc, Sidi-ben-Achache, Ibrahim-Pacha, fils aîné de Méhémet Ali, le bey de Tunis, un envoyé du chah de Perse. La Turquie avait enfin consenti à donner aux diverses populations du Liban les chefs naturels qu'elles réclamaient, un chef druse aux Druses, un chef maro-

LE MARÉCHAL BUGEAUD

nite aux Maronites. Malgré la mauvaise volonté des pachas et la lenteur de leur obéissance, les réclamations diplomatiques des puissances européennes obtinrent une certaine mesure de satisfaction. De 1845 à 1848, l'état des chrétiens de Syrie fut sensiblement amélioré et put leur faire espérer un plus heureux avenir. La même protection s'étendit dans tout l'Empire Ottoman sur les populations chrétiennes. Une convention du 21 mars 1844 assura la vie sauve aux renégats chrétiens saisis de remords et abjurant l'islamisme. L'influence de la France avait reconquis en Orient une grande partie de son ancien empire.

Elle exerçait la même influence, accrue par les souvenirs d'une efficace et sérieuse sympathie, dans le petit royaume chrétien qui venait de se fonder sur les limites de l'Orient; la Grèce savait le bien que lui voulait la France et combien son bon vouloir était désintéressé. « La France n'a qu'une seule chose à demander à la Grèce, en retour de tout ce qu'elle a fait pour elle, écrivait M. Guizot à M. Piscatory qu'il venait d'envoyer à Athènes comme ministre. Que la Grèce sache développer les ressources infinies renfermées dans son sein, que par une administration habile, prudente, active, elle s'élève peu à peu, sans secousse, sans encourir de dangereux hasards, au degré de prospérité et de force nécessaire pour occuper dans le monde la place à laquelle la destine le mouvement naturel de la politique, nous serons pleinement satisfaits et nous ne penserons certes pas à réclamer du roi Othon un autre témoignage de reconnaissance. »

La Grèce demandait au roi qu'elle s'était donné des résolutions qu'elle n'obtenait pas de son inertie consciencieuse; les dissentiments des puissances étrangères à Athènes fomentaient le mécontentement populaire. « La question du roi ne peut être posée, disait M. Piscatory : il y est, il faut qu'il reste ; oui, il est nécessaire de réformer de façon à donner des garanties au pays, mais plus que cela c'est une révolution, et ce n'est pas le métier des gouvernements de les protéger. »

La révolution éclata cependant (15 septembre 1843), obligeant le roi Othon à accepter une constitution libérale. Après des luttes et des tiraillements intérieurs dans les partis, M. Colettis prit dans son pays les rênes du gouvernement. L'un des plus habiles et des premiers conspirateurs patriotes contre la domination turque, chef des palicares pendant la lutte à main armée, ardemment dévoué à la cause nationale, M. Colettis, avait beaucoup appris pendant les sept années qu'il avait passées à Paris comme ministre de Grèce, mais il était resté Grec jusqu'au fond de son âme. Il était en même temps dévoué à la France qu'il aimait, parfois soupçonneux à l'égard de l'Angleterre, ombrageux avec les Russes et les Autrichiens, qui avaient vu d'un mauvais œil la nouvelle révolution de la Grèce. L'accord qui avait récemment régné entre les instructions diplomatiques de la France et de l'Angleterre ne tarda pas à se rompre. Le ministère de sir Robert Peel et de lord Aberdeen avait été remplacé par celui de lord Palmerston ; sir Edward Lyons reprit sa véritable pente : les troubles intérieurs de la Grèce, fermement réprimés par M. Colettis, furent

de nouveau fomentés par les influences étrangères; les difficultés financières du pauvre petit État s'accrurent des exigences de l'Angleterre pour le payement des intérêts de l'emprunt garanti naguère par elle, d'accord avec la France et la Russie. M. Colettis faisait face à tous ces embarras avec un indomptable courage, et c'était en sa sagesse et son dévouement que se confiaient à la fois les Grecs et leurs amis lorsqu'il tomba malade et mourut le 10 septembre 1847, murmurant encore de ses lèvres tremblantes les vieux chants nationaux qui avaient enchanté sa jeunesse. C'était pour son pays la plus rude perte et dont il devait se ressentir longtemps, à travers des désordres sans cesse renaissants. « M. Colettis est allé rejoindre le bataillon des héros de Plutarque, » disaient avec tristesse ceux qui l'avaient connu et aimé.

C'est l'honneur comme la grande difficulté des gouvernements libres de vivre au grand jour et de supporter à toute heure les embarras que la discussion publique apporte trop souvent à la solution des questions encore pendantes. Jamais peut-être un gouvernement ne fut plus habituellement aux prises avec cette difficulté que celui du roi Louis-Philippe. Né d'une révolution, il subit constamment, en Europe comme en France, les conséquences de son origine; il fut longtemps suspect lorsqu'il n'était plus contesté, et ce fut au moment où l'apaisement momentané des passions intérieures lui permettait d'entrevoir l'ordre dans la paix qu'il se trouva entraîné dans des complications européennes qui menacèrent un moment son repos, et qui fournirent de nouveaux aliments aux attaques parlementaires. De 1840 à 1848, les discussions des Chambres portèrent constamment sur les affaires étrangères. Le ministère avait subi diverses modifications intérieures; M. Humann était mort au lendemain des difficultés et des répugnances qu'il avait involontairement soulevées en ordonnant le recensement; il avait été remplacé, d'abord par M. Lacave-Laplagne, puis par M. Dumon, depuis longtemps l'un des amis intimes de M. Guizot; les départements de la guerre, de la marine, des travaux publics, avaient passé sous des directions diverses, les chefs du cabinet étaient demeurés les mêmes et l'opposition continuait à s'attaquer aux mêmes noms. Elle avait constamment perdu des forces dans cette attaque prolongée, et les élections de 1846 avaient renvoyé dans les Chambres une majorité conservatrice plus considérable que jamais; mais déjà l'influence d'une longue persistance commençait à se faire pressentir dans cette

majorité elle-même. Seules au milieu des débats relatifs aux affaires extérieures de la France, comme à travers les questions d'affaires, les propositions qui avaient trait à la réforme électorale avaient constamment reparu, entretenant une agitation sourde qui commençait à ébranler beaucoup d'esprits. Dans ses rapports intimes et continuels avec les membres des deux Chambres, le cabinet ne tarda pas à se convaincre de ce fait. La politique fondamentale du parti conservateur depuis la révolution de 1830 avait eu pour but l'établissement du gouvernement libre sous l'influence prépondérante des classes moyennes, influence reconnue et acceptée dans l'intérêt général du pays et soumise à toutes les épreuves, à toutes les influences de la liberté générale. C'était cette conception même du régime gouvernemental de la France qu'attaquait l'opposition en réclamant une réforme électorale, dont elle n'avait elle-même mesuré ni les conséquences ni la portée.

C'était le prix quelquefois onéreux, mais toujours glorieux de la liberté publique d'en discuter sans relâche toutes les conditions, et le gouvernement du roi ne s'en étonnait pas; il se trouvait cependant obligé en même temps de calmer parmi les opposants eux-mêmes les inquiétudes causées par les développements naturels de la liberté. Suivant le penchant naturel des hommes à refuser à leurs adversaires les droits qu'ils réclament pour eux-mêmes, ceux qui professaient hautement les principes libéraux les plus arrêtés redoutaient pour l'Université la concurrence de la liberté d'enseignement et s'inquiétaient du libre développement des congrégations religieuses. La Charte avait assuré à la France nouvelle toutes les libertés sages; elle avait fait sa part à la liberté de l'enseignement. « En matière d'instruction publique, dit M. Guizot (31 janvier 1846), tous les droits n'appartiennent pas à l'État ; il y en a qui sont, je ne veux pas dire supérieurs, mais antérieurs aux siens et qui existent avec les siens : ce sont d'abord les droits de la famille. Les enfants appartiennent à la famille avant d'appartenir à l'État. L'État a le droit de distribuer l'enseignement, de le diriger dans ses propres établissements et de le surveiller partout, il n'a pas le droit de l'imposer arbitrairement et exclusivement aux familles sans leur consentement et peut-être contre leur vœu. Le régime de l'Université impériale n'admettait pas ce droit primitif et inviolable des familles. — Il n'admettait pas non plus, du moins à un degré suffisant, un autre ordre de droits, les droits des croyances reli-

gieuses. Napoléon a très bien compris la grandeur et la puissance de la religion, il n'a pas également bien compris sa dignité et sa liberté. Il a souvent méconnu le droit qu'ont les hommes chargés du dépôt des croyances religieuses de les maintenir et de les transmettre, de génération en génération, par l'éducation et l'enseignement. Ce n'est pas là un privilège de la religion catholique ; ce droit s'applique à toutes les croyances, à toutes les sociétés religieuses, catholiques ou protestants, chrétiens ou non chrétiens : c'est le droit des parents de faire élever leurs enfants dans leur foi, par des ministres de leur foi. Napoléon, dans l'organisation de l'Université, ne tint pas compte du droit des familles, ni du droit des croyances religieuses. Le principe de la liberté d'enseignement, seule garantie efficace de ces droits, était étranger au régime universitaire. — C'est à la charte et au gouvernement de 1830 que revient l'honneur d'avoir mis ce principe en lumière et d'en avoir poursuivi l'application. Il y a non-seulement engagement et devoir, il y a intérêt pour la monarchie constitutionnelle à tenir efficacement cette promesse. Quelque éloignées qu'elles aient été à leur origine des principes de la liberté, les grandes créations de l'Empire, celles du moins qui sont réellement conformes au génie de notre société, peuvent admettre ces principes et y puiser une force nouvelle. La liberté peut entrer dans ces puissantes machines créées pour le rétablissement et la défense du pouvoir. Quoi de plus fortement conçu dans l'intérêt du pouvoir que notre régime administratif, les préfectures, les conseils de préfecture, le conseil d'État? Nous avons pourtant fait entrer dans ce régime les principes et les instruments de la liberté; les conseils généraux élus, les conseils municipaux élus, les maires nécessairement pris dans les conseils municipaux élus, ces institutions très réelles et très vivantes qui de jour en jour se développeront et joueront un plus grand rôle dans notre société, sont venues s'adapter au régime administratif que nous tenons de l'Empire. La même chose peut se faire pour la grande institution de l'Université, et le pouvoir y trouvera son profit aussi bien que la liberté. Pour qu'aujourd'hui le pouvoir s'affermisse et dure, il faut que la liberté lui vienne en aide. Dans un gouvernement public et responsable, c'est un trop grand fardeau que le monopole, quelles que soient les épaules qui le portent. Il n'y a point de force, point de responsabilité qui puisse y suffire : il faut que le gouvernement soit déchargé d'une partie du fardeau, que la société déploie sa liberté au service de ses

affaires et soit elle-même responsable du bon ou du mauvais usage qu'elle en fait. »

Dans l'ensemble et contre l'exposition des principes généraux de la liberté, peu de gens osaient réclamer sérieusement; dans la pratique et dans l'application journalière des principes, les Chambres et la grande masse du public étaient hostiles à la liberté de l'enseignement. Deux fois, en 1841 et en 1844, M. Villemain avait inutilement proposé des projets qui, sans résoudre pleinement la question, faisaient faire au principe de la liberté de notables progrès. Lorsque sa santé eut contraint M. Villemain de renoncer à la vie publique, M. de Salvandy fit de nouvelles tentatives qui restèrent également infructueuses; la colère et l'inquiétude gagnèrent les rangs des partisans de la liberté d'enseignement; en s'étendant et en s'échauffant, la lutte changea de caractère, elle devint violente et rude; l'Université se vit injustement attaquée, quelques évêques se jetèrent imprudemment dans la mêlée; aux yeux du public la question de la liberté d'enseignement devint un cas de guerre entre l'Université et l'Église, c'est-à-dire entre l'État et l'Église. Les indifférents modérés et sensés se crurent à leur tour menacés dans leur liberté personnelle par l'influence croissante qu'on attribuait aux Jésuites. Fondée au seizième siècle pour la défense du pouvoir absolu dans l'ordre spirituel, et peut-être un peu dans l'ordre temporel, la Société de Jésus est restée, en dépit des immenses services qu'elle a rendus à la propagation du christianisme et au développement de l'éducation, constamment suspecte aux partisans de la liberté, qui la regardent comme toujours fidèle à la pensée première de son origine. La législation sur les congrégations religieuses astreignait les Jésuites à des règles qu'ils n'observaient pas; le nombre de leurs maisons d'éducation allait croissant, leur influence s'affichait hautement, l'alarme publique réclamait contre eux l'application des lois; le gouvernement conçut la pensée d'une conduite à la fois plus efficace et plus modérée : il demanda au pape Grégoire XVI, chef naturel et suprême de l'ordre, de dissoudre en France la Société de Jésus. M. Rossi fut chargé de poursuivre à Rome cette négociation.

Italien hautement libéral, et réfugié d'abord à Genève, puis à Paris, à cause de ses opinions libérales, M. Rossi était en même temps hardi avec mesure, aussi patient que persévérant, doué d'une finesse pénétrante et d'une influence sur les hommes acquise lentement et sans bruit. Après des négociations longues et compliquées, M. Rossi obtint

enfin gain de cause : en fait la cour de Rome imposa aux Jésuites la conduite que réclamaient de leur part le gouvernement et le public français; en apparence la cour de Rome et le gouvernement français laissèrent aux Jésuites l'honneur d'une retraite spontanée et volontaire. Le 6 juillet 1845, le *Moniteur* contint cette note officielle : « Le gouvernement du roi a reçu des nouvelles de Rome. La négociation dont il avait chargé M. Rossi a atteint son but. La congrégation des Jésuites cessera d'exister en France et va se disperser d'elle-même ; ses maisons seront fermées et ses noviciats seront dissous. » A Rome, M. Rossi tint la main à l'exécution des engagements du saint-siège. « Je ne céderai point, lui écrivait M. Guizot, à l'esprit de parti, ou à une sotte hostilité. Point d'atteinte aux libertés individuelles. Point d'obligation de sortir de France, de vendre les propriétés et point d'intervention tracassière dans les fonctions purement religieuses; mais la dispersion de la congrégation, la clôture des maisons où elle vit réunie, la dissolution des noviciats : cela a été promis, et cela est indispensable. » M. Rossi venait d'être officiellement nommé ambassadeur à Rome, lorsque le pape Grégoire XVI, déjà fort âgé, mourut le 1er juin 1846. Trois jours plus tard, le cardinal Mastaï Ferretti, pieusement relégué dans son diocèse et personnellement inconnu à la plupart des membres du sacré-collège fut élu pape et proclamé sous le nom de Pie IX.

Ce fut un beau et consolant spectacle, dans une époque et dans un pays encore tout rempli de nobles espérances, que de voir le nouveau pontife débutant dans sa grande élévation par une amnistie complète et touchante, et de voir le peuple romain, naguère encore agité par des passions sourdement hostiles, empressé à s'élancer au-devant du pape qui lui promettait des réformes ardemment désirées. Ce fut l'effort de M. Thiers, comme celui du gouvernement français et de son ambassadeur à Rome, d'encourager Pie IX dans cette voie populaire. Dans ses premières conversations avec M. Rossi, le pape toucha à tout, « aux affaires temporelles et aux spirituelles, à la chance de sa présidence d'une ligue italienne et à ses relations avec les puissances étrangères, à sa garde suisse et à une garde civique; aux finances et au commerce, aux abus administratifs et aux réformes judiciaires. Évidemment son esprit était en mouvement sur tous les sujets, abordait toutes les questions, entr'ouvrait toutes les voies de réforme, tantôt avec une confiance naïve, tantôt avec une inquiétude un peu officielle, jouissant vivement de sa popularité, et malgré ses premiers

et généreux élans, un peu d'espoir à s'en tenir aux aspirations sans passer aux applications pratiques des théories. « Ce n'est pas là l'idéal du gouvernement, disait M. Rossi, un peu inquiet de voir les réformes promises s'en aller en fumée, c'est le gouvernement à l'état d'idée[1]. »

Bientôt la crainte et des inquiétudes consciencieuses vinrent s'ajouter aux lenteurs naturelles et aux tâtonnements d'un gouvernement ancien qu'on veut entraîner hors des voies de sa routine; le cardinal Gizzi, nommé secrétaire d'État, fut bientôt usé dans ses efforts pour agir sans déplaire à personne; la lutte redevenait latente entre la vieille et la jeune Italie; l'inertie du gouvernement échauffait les esprits. L'ambassadeur de France pressait le pape de donner à son peuple les gages de ses intentions libérales. Les efforts de Pie IX étaient sincères, malgré leur faiblesse. La maladroite domination des Autrichiens pesait lourdement sur tous les États italiens, et la pensée de la délivrance du joug étranger par le glorieux effort de l'unité nationale surgissait dans toutes les âmes. Le pape s'unissait à cette pensée et à ce désir commun à tous les Italiens, auquel son avènement et ses premières réformes avaient imprimé une force nouvelle; en Toscane, le grand-duc était entré dans la voie des innovations administratives, financières et judiciaires; bientôt le Piémont allait posséder une constitution; à Naples même, l'agitation populaire devenait vive, et le roi avait déjà concédé des réformes commerciales. L'élan était donné à l'Italie tout entière, et il devait bientôt entraîner Pie IX jusqu'aux limites de l'effort national contre les étrangers. Le pape marchait encore en tête de la généreuse tentative des réformes sociales et politiques : il venait de former une garde civique armée de fusils venus de France; le budget avait été publié, l'organisation municipale de la ville de Rome fut améliorée; la liberté de la presse étendue, en même temps les chemins de fer furent décrétés, des écoles et des salles d'asile fondées; le pape convoqua à Rome une assemblée des notables ou *Consulta* pour le 15 novembre. Pie IX cherchait un point d'appui auprès des laïques libéraux et modérés qui voulaient comme lui la réforme et non la révolution. Eux et lui étaient destinés à succomber sous les coups que se portaient pardessus leurs têtes les partis rivaux et extrêmes. Les projets de com-

1. M. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*.

plots réactionnaires et les menaces de soulèvements populaires se croisaient déjà en tous sens, inquiétant et troublant le pape et les amis fidèles de sa politique. Déjà M. Rossi était entré avec Pie IX dans les relations affectueuses qui devaient bientôt l'engager définitivement à son service au prix de sa vie et pour la gloire de son nom. La pensée de l'indépendance des États italiens délivrés de la présence des étrangers unis dans une confédération italienne, et la réforme sérieuse de leur état intérieur, telle était la belle espérance que nourrissait vaguement le pape, que son futur ministre concevait plus nettement, et que soutenait fermement le gouvernement français. « Paix et liberté, progrès sans guerre et sans révolution, » cette grande devise de la monarchie de 1830 avait constamment dirigé sa politique à l'extérieur comme à l'intérieur. A Rome comme en France, la révolution était destinée à l'emporter; la cause restait cependant bonne et grande. En 1847 et dans les premiers mois de 1848, les espérances subsistaient encore. Le pape était franchement entré dans la voie des réformes, acceptant dès lors l'idée d'un ministère laïque. « Votre Sainteté a réveillé l'Italie, disait M. Rossi, c'est une gloire, mais à la condition de ne pas tenter l'impossible. » L'attitude du gouvernement français avait protégé la liberté d'action du saint-siège. Les Autrichiens avaient évacué Ferrare, qu'ils avaient indûment occupée. Les apparences restaient rassurantes, mais les esprits passionnés n'avaient pas renoncé à leur antagonisme. « Il n'existe pas de parti modéré en Italie, » disait M. Mazzini.

On pouvait penser qu'il n'existait pas de parti modéré en Suisse. Les luttes politiques, envenimées par les luttes religieuses, divisaient les cantons et menaçaient de rompre le pacte fédéral. En présence du mouvement radical chaque jour plus accentué à Berne, à Genève, dans le pays de Vaud, les cantons essentiellement catholiques crurent la liberté de leur foi et de leur action intérieure menacée; ils formèrent une alliance particulière (Sonderbund), s'engageant à défendre mutuellement leur indépendance et leurs droits de souveraineté. La diète helvétique, saisie de leurs réclamations, ordonna l'expulsion des Jésuites, appelés par le canton de Lucerne à la direction de son enseignement; déjà des luttes à main armée avaient éclaté sur divers points, la guerre civile se préparait. Le gouvernement du roi s'émut de cette agitation intérieure dans un pays voisin, dont le pacte fédéral se trouvait placé sous la protection des grandes puissances par le fait

même de sa neutralité. Au service de la liberté, menacée comme la paix, la France crut devoir provoquer, de la part de l'Europe, une intervention diplomatique, qui la pût dispenser de l'intervention matérielle et violente. Une note des cinq grandes puissances fut adressée à cet effet à la Diète, mais elle avait été arrachée à grand peine aux régugnances de lord Palmerston, qui prévint secrètement les radicaux suisses. Ceux-ci précipitèrent leurs opérations, les troupes de la Diète marchèrent contre les corps francs du Sonderbund, qui furent bientôt dispersés; la ville de Fribourg capitula sans grande résistance; la lutte fut plus vive à Lucerne, qui céda cependant; le Valais seul résistait encore, et le Sonderbund vaincu n'espérait plus sa délivrance que d'une intervention étrangère. Le roi Louis-Philippe, comme son cabinet, n'y étaient pas naturellement disposés, tout en étant résolus à ne pas laisser l'Autriche user seule de cette suprême ressource. « Gardons-nous d'intervenir en Suisse comme en Espagne, disait le roi; empêchons que d'autres n'interviennent; c'est déjà un assez grand service: que chaque peuple fasse lui-même ses affaires et porte son fardeau en usant de son droit. »

La fermentation existait donc partout en Europe, et partout au sein d'une longue paix éclatait cette inquiétude violente qui présage presque toujours les terribles coups du sort. Un élément ancien et périlleux avait reparu dans la situation de l'Europe: l'Angleterre et la France marchaient divisées et hostiles. Aux difficultés qui avaient éclaté sur divers points entre les deux puissances, à la lutte des influences qui avait succédé à l'entente cordiale, venait de s'ajouter une blessure d'orgueil national. Lord Palmerston s'était mesuré en Espagne avec le gouvernement français dans une question importante, et il avait été vaincu. L'humeur était grande en Angleterre et la colère se joignait à l'humeur.

Les vicissitudes révolutionnaires, dans un pays constamment agité, avaient ramené la reine Christine à la régence de l'Espagne; elle songeait à marier sa fille, la reine Isabelle; elle et ses amis du parti modéré appelaient de tous leurs vœux une union avec la famille royale de France. Le roi repoussait hautement et résolûment cette idée. « Notre politique est simple, écrivait M. Guizot à M. de Flahault, ambassadeur à Vienne ; à Londres, et probablement aussi ailleurs, on ne voudrait pas voir l'un de nos princes régner à Madrid. Nous comprenons l'exclusion et nous l'acceptons, dans l'intérêt de la

paix générale et de l'équilibre européen, mais dans le même intérêt nous la rendons; nous n'admettons sur le trône de Madrid point de prince étranger à la maison de Bourbon. Elle a bien des maris à offrir, des princes de Naples, de Lucques, les fils de don Carlos, les fils de l'infant don Francisco. Nous n'en proposons, nous n'en interdisons aucun; celui qui conviendra à l'Espagne nous conviendra, mais dans le cercle de la maison de Bourbon. C'est pour nous un intérêt français de premier ordre, et je tiens pour évident que c'est aussi l'intérêt espagnol et l'intérêt européen » (27 mars 1842.)

Cette politique clairement exprimée du gouvernement français avait été loyalement acceptée par lord Aberdeen, alors ministre des affaires étrangères; elle était dès lors sourdement attaquée par sir Henry Bulwer, ambassadeur d'Angleterre à Madrid, qui intriguait secrètement en faveur de l'union de la jeune reine avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Cette manœuvre, condamnée hautement par lord Aberdeen, avait amené des complications dans les négociations officielles; après de longues hésitations à l'égard d'un prétendant napolitain, le comte de Trapani, frère du roi de Naples, la pensée du gouvernement français s'était modifiée; l'influence de la France s'était plus nettement affirmée. les futurs époux de la reine d'Espagne et de l'infante dona Luisa Fernanda semblaient devoir être le duc de Cadix, fils de l'infant don Francisco, et le duc de Montpensier, dernier fils du roi Louis-Philippe. « Pour l'amour de Dieu, ne laissons pas échapper ce prince! » s'était écriée la reine Christine, la première fois qu'elle avait entrevu la possibilité d'une union si désirée pour sa seconde fille. La chute du cabinet de sir Robert Peel altéra la situation réciproque de la France et de l'Angleterre en Espagne; lord Palmerston s'attacha désormais à la candidature du prince de Cobourg. « Je tiens infiniment au concert et à l'action commune, écrivit M. Guizot à M. de Jarnac, alors chargé d'affaires à Londres; je l'ai bien prouvé déjà, et je ferai beaucoup pour les maintenir; mais enfin, il peut y avoir aussi pour la France en Espagne une politique isolée, et si l'initiative de la politique isolée était prise à Londres, il faudrait bien qu'à Paris j'en adoptasse aussi la politique. »

La politique intérieure de l'Espagne, comme ses alliances extérieures, était en jeu. Les modérés étaient au pouvoir, ils étaient menacés par les progressistes révolutionnaires, leurs constants enne-

mis. L'appui de la France leur était assuré et nécessaire. Après des tergiversations et des incertitudes qui prolongèrent inutilement les intrigues diplomatiques, la reine Christine et son ministre, M. Isturitz, se décidèrent enfin nettement pour l'alliance française : le mariage du duc de Cadix avec la reine Isabelle, et celui du duc de Montpensier avec l'infante furent officiellement annoncés. Le 10 et le 11 octobre 1846, les deux unions furent solennellement célébrées dans l'intérieur du palais et dans l'église de Notre-Dame d'Atocha à Madrid. Unions difficilement conquises, et qui devaient être diversement traversées par beaucoup de secousses et de douleurs, mais qui ne devaient exercer, ni sur l'Espagne, ni sur la politique européenne, l'influence que leur attribuèrent le triomphe de la France et le mécontentement de l'Angleterre. Le fils de la reine Isabelle, élevé dans l'exil, règne sur le trône d'Espagne ; à côté de lui son affection spontanée y avait élevé sa cousine, fille du duc de Montpensier et de l'infante. Dieu se joue des prévisions et des inquiétudes humaines, comme il détruit souvent, dans ses impénétrables desseins, les plus belles espérances et les bonheurs les plus purs.

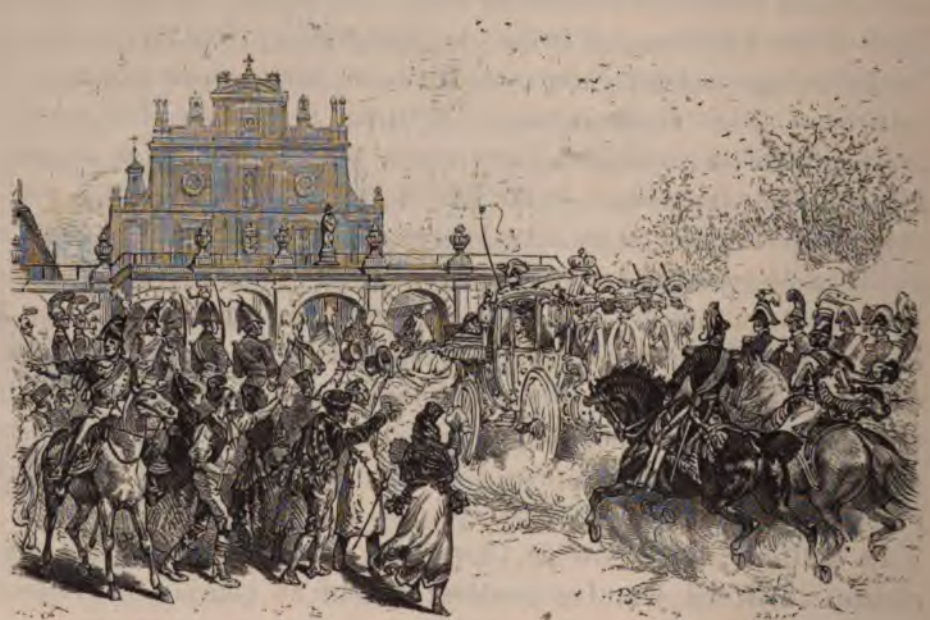

de la révolution sociale qu'elle accomplissait. » Cette politique, naguère l'objet de leurs jeunes espérances, était devenue la leur au pouvoir ou dans l'opposition. « Elle était réellement à la fois libérale et antirévolutionnaire. Antirévolutionnaire, au dehors comme au dedans, car elle voulait au dehors le maintien de la paix européenne, au dedans celui de la monarchie constitutionnelle. Libérale, car elle acceptait et respectait pleinement les conditions essentielles du gouvernement libre, l'intervention décisive du pays dans ses affaires, la discussion constante et vivante, dans le public comme dans les Chambres, des idées et des actes du pouvoir. En fait, de 1830 à 1848, ce double but a été atteint. Au dehors, la paix a été maintenue, sans que l'influence ni la considération de la France en Europe y aient rien perdu. Au dedans, de 1830 à 1848, la liberté politique a été grande et forte; de 1840 à 1848 spécialement, elle s'est déployée sans qu'aucune nouvelle limite légale lui ait été imposée. C'était cette politique que l'opposition, toutes les oppositions, monarchique et dynastique aussi bien que républicaine, aveuglément ou sciemment, attaquaient et cherchaient à changer; c'était pour la changer qu'elles réclamaient les réformes électorale et parlementaire. Le gouvernement n'avait, en principe, point d'objection absolue et permanente à de telles réformes, l'extension du droit de suffrage et l'incompatibilité de certaines fonctions avec la mission de député pouvaient et devaient être les conséquences naturelles et légitimes du mouvement ascendant de la société et de la liberté politique. Il ne croyait pas les réformes nécessaires ni opportunes: il était donc en droit de les retarder autant qu'il était possible, sauf à laisser un jour accomplir par d'autres ce qu'il se croyait encore assez fort pour refuser[1].» « Nous avons trop et trop longtemps maintenu la bonne politique, » disait plus tard M. Guizot.

C'est un signe fréquent et redoutable de l'agitation sourde des esprits que l'inquiétude qui saisit les hommes au sujet des manœuvres et des vices qu'ils supposent autour d'eux; l'erreur serait grande de voir toujours un symptôme de vertu renaissante dans les clameurs contre la corruption électorale ou parlementaire. Au lendemain des succès ministériels dans les élections générales de 1846, ce signe précurseur des orages avait apparu à l'horizon. M. Guizot éleva la

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*

question à son véritable point de vue. « Laissez aux pays qui ne sont pas libres, dit-il, laissez aux gouvernements absolus cette explication des grands résultats par les petites faiblesses et les petites hontes humaines. Dans les pays libres, quand de grands résultats se produisent, c'est à de grandes causes qu'ils sont dus. Un grand fait s'est manifesté dans les élections qui viennent de s'accomplir : le pays a donné son adhésion, son adhésion sérieuse et libre, à la politique qui se présentait devant lui. N'attribuez pas ce fait à quelques prétendues manœuvres électorales ; vous n'avez pas le droit de venir expliquer et qualifier par de misérables suppositions une grande pensée du pays qui s'est grandement et librement manifestée. » Les bruits de corruption parlementaire succédèrent bientôt aux bruits de corruption électorale ; la majorité de la Chambre se déclara *satisfaite* des explications données par le cabinet. Les *satisfaits* prirent rang dans les attaques de l'opposition à côté des *pritchardistes*.

Des abus anciens et regrettables existaient dans certaines administrations. Quelques emplois de finances avaient été l'objet de transactions pécuniaires entre les titulaires qui donnaient leur démission et les candidats qui se présentaient pour les remplacer : un projet de loi porté devant les Chambres (20 janvier 1848) par M. Hébert, devenu garde des sceaux, interdit formellement toute transaction semblable sous des peines définies. Quelques mois auparavant (juin 1847), M. Teste, naguère ministre des travaux publics, devenu président à la cour de cassation, avait été gravement compromis dans le scandaleux procès du général de Cubières et de M. Pellapra. Convaincu d'avoir reçu une somme considérable au sujet d'une concession minière, il fut traduit devant la Cour des pairs et bientôt amené, de question en question, de débat en débat, à faire l'aveu de son crime. Il en subit, ainsi que ses complices, la juste peine.

« C'était, de la part du cabinet, un de ces actes dont le mérite n'est senti que tard et dans lesquels le pouvoir porte le poids du mal au moment où il met à le réprimer le plus de franchise et de courage. Des incidents déplorables, l'odieux assassinat de la duchesse de Praslin, des procès scandaleux, des morts violentes se succédèrent coup sur coup, aggravant la tristesse du moment et le trouble de l'imagination publique ; l'air semblait infecté de désordres moraux et de malheurs imprévus qui venaient en aide aux attaques de parti et aux imputations mensongères que le cabinet avait à subir : c'était un

de ces coups de vent malsains qui se rencontrent dans la vie des gouvernements [1]. » Ce fut la faute coupable de l'opposition de chercher à profiter de ce fâcheux état des esprits pour atteindre le but qu'elle poursuivait. Sept fois la réforme parlementaire, trois fois la réforme électorale avaient été repoussées par les Chambres du 20 février 1841 au 8 avril 1847 : la question fut alors déplacée, elle changea d'arène ; l'opposition fit appel aux passions populaires, aux débats de la tribune succédèrent les banquets.

« De la fin de la session de 1847 à l'ouverture de celle de 1848, ils tinrent la France dans un état de fièvre continue : fièvre factice et trompeuse en ce sens qu'elle n'était pas le résultat naturel et spontané des vœux et des besoins réels du pays; vraie et sérieuse en ce sens que les partis politiques qui en avaient pris l'initiative trouvèrent dans une portion des classes moyennes et du peuple une prompte et vive adhésion à leur provocation. Le premier banquet eut lieu à Paris à l'auberge du Château-Rouge, le 9 juillet 1847. M. Garnier-Pagès a raconté lui-même comment l'opposition monarchique et l'opposition républicaine avaient dans ce but conclu leur alliance : « Sortis de chez M. Odilon Barrot, les membres radicaux de la réunion marchèrent quelque temps ensemble. Arrivés sur le boulevard à la hauteur du ministère des affaires étrangères, ils allaient se séparer. « Ma foi, dit en ce moment M. Pagnerre, je n'espérais pas pour nos propositions un succès aussi prompt et aussi complet. Ces messieurs voient-ils bien où cela peut les conduire? Pour moi, je confesse que je ne le vois pas clairement; mais ce n'est pas à nous radicaux de nous en effrayer. » « Vous voyez cet arbre, reprit alors M. Garnier-Pagès, et bien, gravez sur son écorce le souvenir de ce jour : ce que nous venons de décider, c'est une révolution [2]. » M. Garnier-Pagès ne prévoyait pas que la république de 1848, aussi bien que la monarchie de 1830, périrait à son tour et bien vite dans cette révolution grosse pour longtemps de tant d'orages.

Pendant six mois les banquets se renouvelèrent dans la plupart des départements, à Colmar, à Strasbourg, Saint-Quentin, Lille, Avesnes, Cosne, Châlons, Mâcon, Lyon, Montpellier, Rouen, etc.; sur beaucoup de points, les passions, les intentions les plus hostiles à la monarchie

1 M Guizot *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps.*
2. *Ibidem.*

et à la dynastie se manifestèrent avec éclat. Plusieurs fois, à Lille par exemple, les membres les plus vifs de l'opposition parlementaire, M. Odilon Barrot et ses amis, se retirèrent au moment de se mettre à table, parce qu'on leur refusait absolument de dissimuler l'hostilité contre la royauté et le roi. Dans d'autres banquets, à Dijon notamment, les idées et les passions de 1793 reparurent effrontément. On fit l'apologie de la Terreur et de Robespierre. La république rouge arborait ses couleurs comme ses espérances. L'attaque à la monarchie et à la dynastie se rangeait, il est vrai, derrière l'opposition parlementaire, mais elle se rangeait comme Galatée fuyait :

Et se cupit ante videri.

Elle réussissait très bien à se faire voir. Le gouvernement ne pouvait plus fermer les yeux. Il avait toléré les banquets aussi longtemps qu'il avait pu croire ou paraître croire que l'opposition parlementaire dirigeait ou du moins dominait le mouvement. Quand il devint évident que l'impulsion anarchique gagnait de plus en plus sur l'opposition parlementaire et que celle-ci devenait instrument au lieu de rester maîtresse, alors seulement il interdit les banquets : c'était son devoir.

C'était aussi son droit, de l'avis des légistes les plus compétents comme d'après la récente pratique d'autres gouvernements libres en présence d'une situation assurément menaçante. Ce droit était cependant disputé par l'opposition. Le gouvernement du roi, poussant jusqu'à ses dernières limites l'esprit de légalité, se concerta avec plusieurs chefs de l'opposition parlementaire afin que la question de droit pût être promptement et sans désordre portée devant les tribunaux compétents. Au moment où la session allait s'ouvrir, afin de clore la campagne, un nouveau et solennel banquet se préparait à Paris; tous les députés et les pairs qui avaient pris part à quelqu'un des banquets précédents y devaient être invités. C'était dans le XIIe arrondissement de Paris que devait avoir lieu cette manifestation. Il fut donc convenu entre les délégués de l'opposition parlementaire et ceux de la majorité ministérielle que les députés invités se rendraient au lieu désigné pour la réunion et y prendraient place, sans que l'ordre fût troublé dans les rues, ni dans la salle; sur la déclaration du commissaire de police qu'il y avait contravention, les invités devaient protester et se retirer en portant la question devant les tribunaux. L'ac-

cord ainsi conclu fut communiqué par M. Duchâtel au conseil, qui l'approuva.

Cependant la Chambre s'était réunie, la session était ouverte et dès les premiers jours le gouvernement put constater un certain ébranlement de la majorité. Parmi ceux mêmes qui blâmaient et redoutaient l'agitation extérieure, quelques-uns croyaient à la nécessité urgente d'une concession qui enlevât tout prétexte aux clameurs et aux menées. On en prévint les ministres. « Retirez la question des mains qui la tiennent aujourd'hui, dit M. Guizot, qu'elle rentre dans la Chambre; que la majorité fasse un pas dans le sens des concessions indiquées; si petite qu'elle soit, je vous réponds qu'elle sera comprise, et que vous aurez un nouveau cabinet qui fera ce que vous croyez nécessaire. » Ce fut dans le même esprit que le ministère, pendant le cours de la discussion de l'adresse, repoussa un amendement qui tendait à lui imposer des engagements immédiats sur la question de la réforme.

« Le maintien de l'unité du parti conservateur, dit M. Guizot, le maintien de la politique conservatrice et de sa force, voilà ce qui sera l'idée fixe et la règle de conduite du cabinet. Il fera de sincères efforts pour maintenir ou pour rétablir sur cette question l'unité du parti conservateur, pour que ce soit le parti conservateur lui-même, et tout entier, qui en adopte et en donne au pays la solution. Si une telle transaction dans le sein du parti conservateur est possible, la transaction aura lieu. Si cela n'est pas possible, si, par la question des réformes, le parti conservateur ne peut parvenir à se mettre d'accord et à maintenir la force de la politique conservatrice, le cabinet laissera à d'autres la triste tâche de présider à la désorganisation du parti conservateur et à la ruine de sa politique. »

La question ne devait pas rentrer dans les Chambres, elle avait échappé aux faibles mains qui prétendaient la diriger; les complaisances des conservateurs réformistes n'eurent d'autre résultat que d'inquiéter le gouvernement comme un symptôme précurseur de la tempête. L'opposition parlementaire elle-même se trouvait déjouée dans ses prudents efforts. Un manifeste publié dans le journal *le National* organisait dans la rue la démonstration bruyante interdite autour de la salle du banquet, l'insurrection appelait aux armes les gardes nationaux et réglait d'avance leurs services. La convention était évidemment violée et l'appel légal aux tribunaux abandonné; la révolution prétendait elle-même vider la question. En présence de cette situation

tristement avouée par les négociateurs de la veille, le gouvernement interdit formellement le banquet. Les journaux du soir annoncèrent que les députés de l'opposition renonçaient à y assister; dès lors la manifestation projetée perdait toute son importance. A leur tour les meneurs révolutionnaires déclarèrent que le banquet n'aurait pas lieu.

Le dépit avait accru les colères, et l'opposition parlementaire avait usé, dans sa résistance d'un moment, le reste de ses forces. Le 22 février, cinquante-deux députés de la gauche déposèrent sur le bureau de la Chambre une proposition pour la mise en accusation du ministère, à raison de sa politique, extérieure et intérieure, pendant tout le cours de son administration. « Que voulez-vous! disait plus tard à M. Guizot un ancien membre de l'opposition qui avait été complètement étranger à cet acte; ils venaient de faire avorter le banquet en déclarant qu'ils n'iraient pas, il fallait bien qu'ils fissent quelque chose pour compenser et racheter un peu ce refus. »

La faiblesse a des entraînements difficiles à comprendre et que ne prévoient pas ceux mêmes qui s'y laissent tomber. L'histoire de la révolution de 1848 en offre l'éloquent et douloureux exemple.

C'était encore l'espoir du roi, comme de ses ministres, que la crise était passée et que le désordre évité à l'occasion du banquet ne se reproduirait pas sous un autre prétexte. Ordre fut donné de suspendre le déploiement des forces militaires qui avait été convenu et préparé; les mandats d'arrêt préparés contre les meneurs républicains furent lancés tardivement et en petit nombre; cependant une agitation sourde se manifestait sur plusieurs points de la capitale, les rassemblements étaient nombreux; quelques corps de garde furent attaqués, le 23 février au matin; la fermentation augmentait, des ouvriers oisifs parcouraient les rues, les passants s'arrêtaient et les curieux se tenaient sur leurs portes; l'orage était dans l'air, évident pour ceux qui le redoutaient comme pour ceux qui se préparaient à s'en servir.

Cependant l'appel des meneurs révolutionnaires à la garde nationale avait été entendu. Beaucoup des petits bourgeois de Paris s'étaient joints, sans le bien comprendre, au mouvement *réformiste*. Ils marchèrent à la voix de leurs dangereux alliés. Plusieurs détachements des 7e, 3e, 2e et 10e légions apparurent dans les rues, les uns dans le faubourg Saint-Antoine, d'autres se dirigeant vers le Palais-Royal, d'autres vers le bureau du *National*, rue Le Peletier; quelques-

uns parcouraient le quartier des Écoles et criaient partout : « Vive la Réforme! » Lorsque le commandant en chef de la garde nationale, le général Jacqueminot donna l'ordre de réunir les légions, un grand nombre de gardes nationaux, honnêtes et paisibles, ne se rendirent pas à l'appel. Ils ne voulaient ni révolution, ni réformes arrachées par l'émeute aux pouvoirs légaux, mais ils hésitaient à entrer en lutte avec l'uniforme de leur corps et le vœu en apparence modéré de leurs camarades. Ils restaient dans leurs demeures, tristes et inquiets.

Le roi était triste et plus inquiet que les bourgeois de Paris. Il avait subi depuis plusieurs mois bien des accès de découragement, qu'on attribuait à la douleur que lui avait causée la mort de sa sœur unique, madame Adélaïde d'Orléans, constamment et intimement liée à son existence et qui venait d'expirer (décembre 1847). Dans son plus intime entourage, on le pressait de conjurer la crise en changeant son ministère. Il résistait encore, plus faiblement d'heure en heure. Le cabinet n'était pas même instruit de ses perplexités. « Les concessions arrachées par la violence à tous les pouvoirs légaux ne sont pas un moyen de salut, disait M. Duchâtel; une première défaite en amènerait bientôt une nouvelle; il n'y a pas eu loin dans la Révolution du 20 juin au 10 août, et aujourd'hui les choses marchent plus vite que dans ce temps-là; les évènements marchent à la vapeur comme les voyageurs. »

La vérité se fit cependant jour, dans l'esprit du roi sur la pente de sa propre pensée, aux yeux de ses ministres sur la résolution qui commençait à se former au château. La question une fois posée était par cela même résolue. M. Guizot et M. Duchâtel le dirent franchement au roi : « C'est à Votre Majesté à prononcer, le cabinet est prêt, ou à défendre jusqu'au bout le roi et la politique conservatrice qui est la nôtre, ou à accepter sans plainte le parti que le roi prendrait d'appeler d'autres hommes au pouvoir. Aujourd'hui, plus que jamais, le cabinet, pour soutenir la lutte avec chance de succès, a besoin de l'appui décidé du roi. Dès qu'on saurait dans le public, comme cela serait inévitable, que le roi hésite, le cabinet perdrait toute force morale et serait hors d'état d'accomplir sa tâche. » Le roi paraissait encore perplexe : « J'aimerais mieux abdiquer, » disait-il. « Tu ne peux pas dire cela, mon ami, repartit la reine, présente à l'entretien avec les ducs de Nemours et de Montpensier; tu te dois à la France, tu

ne t'appartiens pas. — C'est vrai, dit le roi, comme naguère Louis XVI à M. de Malesherbes; je suis plus malheureux que les ministres, je ne puis pas donner ma démission. » Les ministres qui se trouvaient alors dans le cabinet du roi Louis-Philippe n'avaient pas donné leur démission. Le roi avait pris son parti. « C'est avec un bien amer regret, dit-il, que je me sépare de vous, mais la nécessité et le salut de la

MADAME ADÉLAÏDE

monarchie exigent ce sacrifice. Ma volonté cède; il me faudra bien du temps pour regagner le terrain que je vais perdre. » Bien des yeux étaient mouillés de larmes. Le roi fit appeler M. Molé, et M. Guizot annonça lui-même à la tribune de la Chambre des Députés le changement du cabinet.

La surprise et l'émotion douloureuses furent grandes dans la majorité parlementaire, toujours fermement attachée à ses anciens chefs, malgré les fantaisies et les complaisances auxquelles elle s'était laissé entraîner. L'attente d'un immense danger s'empara des âmes en

même temps que le sentiment d'une grande défaite. Le trouble qui régnait dans les Chambres retentit jusqu'aux Tuileries; pour la dernière fois les ministres s'y étaient rassemblés, attentifs à ce dernier moment de leur pouvoir à maintenir l'ordre partout menacé. Le comte Molé travaillait péniblement à la formation d'un cabinet. « Et dire que cette résolution a été prise en un quart d'heure! » s'écria le roi pendant que M. Jayr expédiait avec lui quelques affaires de service. L'agitation était grande au château.

Elle l'était plus encore dans les rues, habilement excitée par quelques meneurs de l'insurrection, étourdie et spontanée parmi les masses, facilement entraînées par les clameurs révolutionnaires. Le flot curieux des oisifs accroissait dangereusement la foule dans les places et sur les boulevards. Tout à coup, en face du ministère des affaires étrangères, vers neuf heures du soir, se fit entendre une de ces détonations fatales, accidentelles ou préméditées, qui se retrouvent souvent dans l'histoire à l'origine des grands soulèvements populaires.

La troupe était jusqu'alors restée immobile et patiente; elle se crut attaquée et fit feu à son tour; plusieurs personnes tombèrent, les unes frappées à mort, les autres blessées, d'autres renversées et foulées aux pieds. Un désordre immense, mêlé d'effroi et de colère, éclata sur le théâtre et tout à l'entour des évènements; c'était, pour les insurgés, acharnés et résolus, le moment d'agir. Une charrette se trouvait là qui fut aussitôt chargée des cadavres, et promenée à travers la ville, d'un bureau de journal à l'autre, dans les quartiers les plus populeux, aux cris de : « Vengeance! aux armes! A bas Guizot! la tête de Guizot! » Au point du jour, Paris se trouva couvert de barricades.

M. Molé avait échoué dans ses efforts pour former un cabinet. Le roi avait fait appeler M. Thiers; pour la dernière fois, il réclama le dévouement de ses anciens ministres. « Il me faut sur-le-champ un chef militaire, un chef éprouvé, dit-il : j'ai envoyé chercher Bugeaud ; mais je veux que M. Thiers le trouve installé. Voulez-vous me rendre encore ce service ? » M. Duchâtel et le général Trézel, la veille encore ministre de la guerre, signèrent sans hésiter la nomination du maréchal Bugeaud comme commandant en chef de la garde nationale et de l'armée. Il était trois heures du matin. « C'est un peu tard pour se mettre à l'œuvre, dit le maréchal ; mais je n'ai jamais été battu, et je ne commencerai pas demain : qu'on me laisse faire et tirer le canon ; il y aura du sang

répandu, mais demain soir la force sera du côté de la loi et les factieux auront leur compte. »

Le jour ne commençait pas encore à luire, le maréchal passait l'inspection des troupes; il les trouva démoralisées; depuis soixante heures, elles étaient restées immobiles devant l'émeute, les pieds dans la boue, le sac au dos, laissant les émeutiers attaquer les gardes municipaux, brûler les corps de garde, couper les arbres, briser les reverbères et haranguer les soldats. Elles étaient d'ailleurs mal pourvues de vivres et de munitions. Les discours énergiques du nouveau commandant en chef et les ordres précis qu'il donna pour la marche des colonnes ranimèrent et encouragèrent les soldats. Déjà les mouvements indiqués commençaient à s'exécuter, et les troupes prenaient leurs positions; mais la foule remplissait de nouveau les rues. Sur quelques points la marche des soldats était entravée; l'un des généraux à la tête d'une colonne fit dire au maréchal Bugeaud : « Je suis en présence d'une masse énorme, mais mal armée; elle n'est point offensive, elle se borne à crier : « Vive la réforme! vive la ligne! à bas Guizot! » Que faut-il que je fasse? » « Faites les sommations de se dissoudre, répondit le maréchal; si on n'obéit pas, employez la force et agissez résolûment. »

Nulle part le combat n'était engagé; une foule suppliante d'hommes honnêtes, effrayés et consternés, assiégeait l'état-major, conjurant le maréchal Bugeaud de retirer les troupes qui irritaient le peuple et de laisser à la garde nationale le soin d'apaiser l'émeute. Le danger d'un pareil conseil était évident, et le maréchal n'en tenait aucun compte, lorsque M. Thiers et M. Odilon Barrot, qui venaient d'accepter le ministère, apportèrent à l'état-major les mêmes avis, qui devenaient des ordres. Le maréchal résista d'abord, aux ministres comme aux bourgeois; l'ordre fut réitéré de la part du roi. « Il me faut un gouvernement, » disait naguère le maréchal Bugeaud; le gouvernement lui manquait, faiblissant dans la résistance convenue; à son tour le soldat céda. Il dicta à ses officiers leurs instructions de retraite : « Par ordre du roi et des ministres, vous devez vous replier sur les Tuileries. Faites votre retraite avec une attitude imposante, et si vous êtes attaqués, retournez-vous, prenez l'offensive, et agissez conformément à mes instructions de ce matin. »

Cependant la formation du nouveau ministère était partout affichée; une foule confuse avait porté M. Odilon Barrot en triomphe jusqu'au ministère de l'intérieur, que MM. Guizot et Duchâtel quittaient à l'ins-

tant; on criait autour de lui : « Vive le père du peuple ! » mais dans les rues la plupart des affiches étaient déchirées. Au moment où les nouveaux ministres se préparaient à quitter à cheval l'état-major, afin de parcourir la ville, le peintre Horace Vernet arriva hors d'haleine : « Retenez M. Thiers, dit-il au maréchal Bugeaud, je viens de traverser l'insurrection, elle est furieuse contre lui, et je suis convaincu qu'on le couperait en petits morceaux ! » M. Odilon Barrot seul se présenta devant la foule, impuissant à calmer les fureurs qu'il avait contribué à déchaîner. « M. Thiers n'est plus possible, et moi je ne le suis guère, » dit-il en rentrant à l'état-major. Un moment, le roi avait paru dans la cour des Tuileries, passant en revue quelques bataillons de la garde nationale. Aux cris de « Vive le roi ! » se mêlaient des cris plus nombreux : « Vive la réforme ! à bas Guizot ! » « Vous avez la réforme, M. Guizot n'est plus ministre ! » disait le roi. Les cris redoublaient, il rentra dans le palais.

Là se pressait aussi une foule confuse, animée de sentiments divers, troublée par des craintes évidentes ou des espérances secrètes; les uns pressaient le roi d'abdiquer en faveur du comte de Paris, d'autres s'opposaient avec force à cet abandon du pouvoir en présence de l'émeute. La grande âme de la reine Marie-Amélie se déployait dans toute la simplicité de son héroïsme. « Montez à cheval, sire, disait-elle, et je vous donnerai ma bénédiction. » Elle avait naguère poussé le roi à changer son cabinet; un message affectueux, confié pour M. Guizot à l'un de ses plus fidèles amis, témoigna d'une pensée de regret. Le roi était assis devant son bureau, agité et perplexe. Il commençait à écrire l'acte de son abdication, lorsque le maréchal Bugeaud entra, récemment averti de ce qui se passait aux Tuileries, ému par les coups de feu qui commençaient à se faire entendre. « Il est trop tard, sire, dit-il; votre abdication consommerait la démoralisation des troupes ; Votre Majesté peut entendre la fusillade, il n'y a plus qu'à combattre. » La reine appuyait ces paroles, M. Piscatory et quelques autres soutenaient la même pensée. Le roi se leva, sans achever d'écrire; d'autres voix s'élevèrent, insistant sur la promesse du roi : il se rassit, écrivit et signa son abdication. Déjà l'ordre de retraite avait été donné aux troupes, le maréchal Gérard avait été substitué au maréchal Bugeaud comme commandant général. Les colonnes se dirigeaient vers les casernes; aucun détachement n'entourait plus le Palais-Bourbon. Là régnait le même désordre et se tentaient inutile-

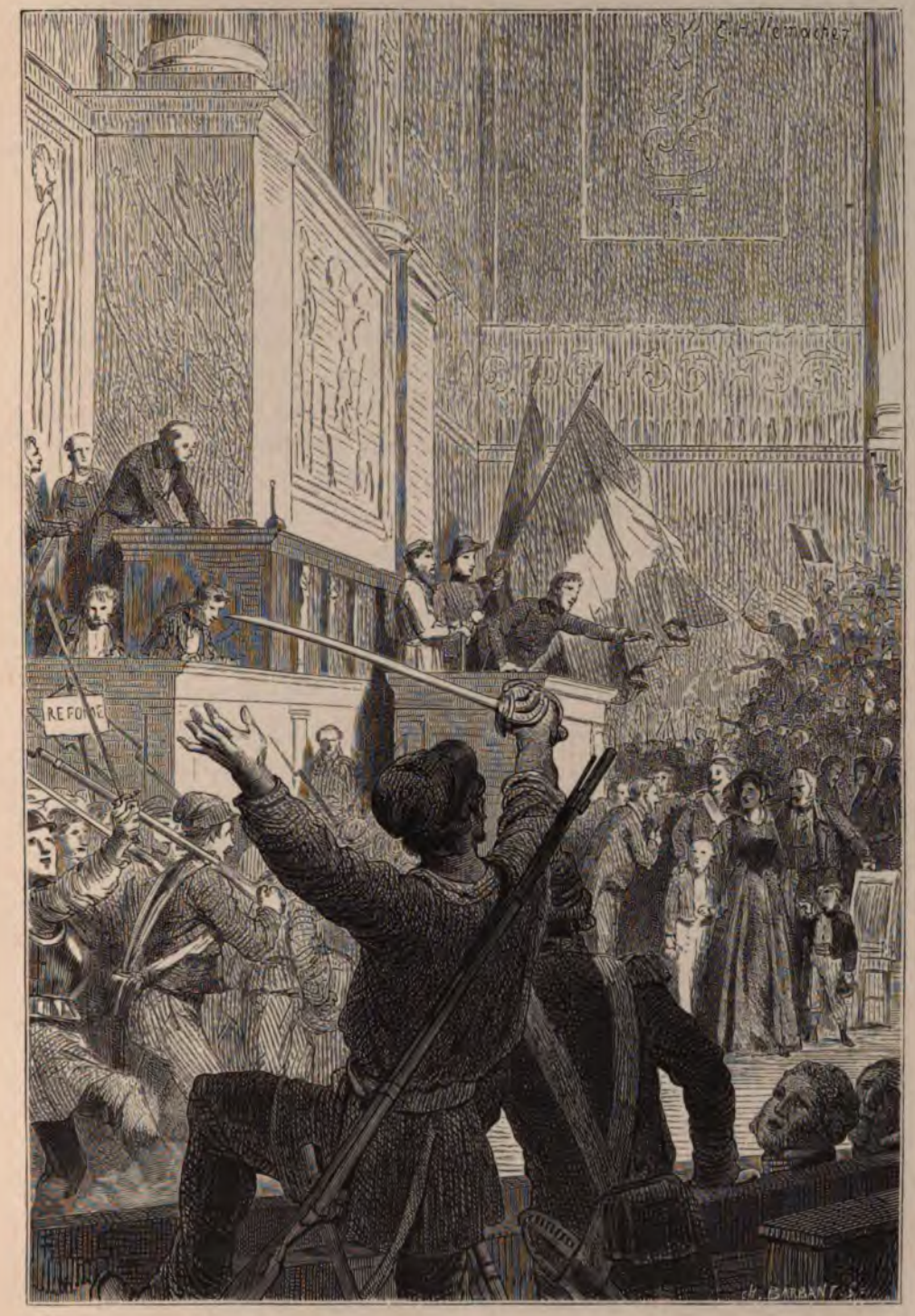

LA DUCHESSE D'ORLÉANS ET SES ENFANTS A LA CHAMBRE

ment les mêmes efforts. Madame la duchesse d'Orléans s'était présentée devant la Chambre des Députés dès que l'abdication du roi avait été connue; le duc de Nemours l'accompagnait, conduisant par la main le comte de Paris; le duc de Chartres, faible et souffrant, était enveloppé d'un manteau dans les bras de M. Ary Scheffer. Avant de rejoindre la princesse auprès des grilles de la Chambre, le duc de Nemours, comme son frère le duc de Montpensier, avait veillé au lugubre départ du roi leur père, fuyant l'insurrection contre laquelle il n'avait pas pu se résoudre à employer la force.

La duchesse d'Orléans savait d'avance qu'ôter la couronne au roi, ce n'était pas la donner à son fils; son courage naturel et son amour de mère la décidèrent cependant à tout tenter pour assurer le trône au prince de neuf ans déjà confié par la voix populaire à sa régence. Elle avait vu les Tuileries envahies avant de quitter cette salle où le portrait de son mari par M. Ingres semblait présider aux destinées de son fils. « C'est ici qu'il faut mourir, » disait-elle, lorsque MM. Dupin et de Grammont parurent et l'entraînèrent à la Chambre. M. Odilon Barrot la cherchait, il parvint après elle au Palais-Bourbon. La foule se montrait sympathique, elle avait formé une sorte de haie : le petit cortège avançait cependant avec peine dans l'intérieur du palais; les couloirs étaient encombrés; la duchesse d'Orléans, debout auprès de la tribune, pressait contre elle ses deux enfants. M. Dupin annonça l'abdication du roi, dont M. Barrot apportait l'acte officiel; il demanda qu'on proclamât sur-le-champ le jeune roi et la régence de madame la duchesse d'Orléans; des réclamations éclatèrent sur plusieurs bancs. « Il est trop tard! » s'écria M. de Lamartine, et il monta à la tribune, pressé de développer sa pensée, de repousser la régence et de réclamer un gouvernement provisoire qui fît cesser l'effusion du sang. Déjà sur d'autres lèvres avait retenti le nom de la république; la foule envahissait lentement la salle, refluant des corridors. Le président, M. Sauzet, invita les étrangers à se retirer, il engagea même la duchesse d'Orléans à sortir. « Monsieur, ceci est une séance royale! » répondit-elle, et aux instances de ses amis : « Si je sors d'ici, mon fils n'y rentrera plus! » Quelques minutes avant son arrivée, M. Thiers avait un moment paru dans la Chambre, les traits bouleversés. « Le flot monte, monte, monte! » avait-il dit à ceux qui se pressaient autour de lui; il avait disparu. Les voix se croisaient en tumulte : tantôt M. de Larochejacquelein, tantôt M. Ledru-Rollin, M. Marie, M. Berryer; on avait fait

monter dans une tribune madame la duchesse d'Orléans, menacée par les bataillons insurgés qui venaient d'enfoncer les portes; en vain le général Gourgaud avait-il cherché à les arrêter. M. Armand Marrast, l'un des rédacteurs du *National*, jeta un coup d'œil sur les envahisseurs. « Ceci est le faux peuple, dit-il, je vais appeler le vrai ! » Quelques instants plus tard, des coups de feu retentissaient dans la cour du palais; les postes livrés aux gardes nationaux s'ouvraient devant l'émeute triomphante, accourant au sortir du sac des Tuileries contre les restes expirants de la monarchie. Deux fois déjà la duchesse d'Orléans avait voulu parler; le tumulte avait couvert sa voix; les nouveaux arrivants, teints de sang et noircis par la poudre, les cheveux en désordre et les bras nus, escaladaient les bancs, les gradins, les tribunes; les cris « A bas la régence! Vive la république! A la porte les satisfaits! » retentissaient de toutes parts. M. Sauzet s'était couvert; un ouvrier fit sauter son chapeau, le président disparut.

Quelques députés s'étaient élancés vers la tribune où madame la duchesse d'Orléans se trouvait encore exposée aux regards comme aux violences des insurgés. « Il n'y a plus rien à faire ici, madame, lui dit-on, il faut aller à la présidence pour rallier la Chambre. » Elle prit le bras de M. Jules de Lasteyrie; ses fils avaient été séparés d'elle dans les étroits couloirs, elle les cherchait avec angoisse : « Mes enfants! mes enfants! » criait-elle. Un moment, le comte de Paris avait été saisi par un ouvrier en blouse, un garde national l'avait dégagé de cette étreinte; de main en main l'enfant rejoignit sa mère; nul ne savait ce qu'était devenu le duc de Chartres; on le rapporta aux Invalides, où la princesse dut chercher un asile. Le soir, à la nuit tombée, la mère et les fils s'éloignèrent enfin de Paris et bientôt de la France. « Demain ou dans dix ans, dit madame la duchesse d'Orléans en quittant les Invalides, sur un mot, sur un signe, je reviendrai. » Elle devait souvent le répéter dans son exil : « Quand la pensée me vient que je pourrai ne jamais revoir la France, je sens que mon cœur éclate. »

Errants et fugitifs à travers leur royaume, prosternés pour la dernière fois, à Dreux, auprès du tombeau de leurs enfants, cherchant asile chez des amis qui ne leur firent pas défaut, sans un seul effort pour reconquérir la couronne qui leur échappait, le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie avaient enfin gagné la côte et faisaient voile vers l'Angleterre, ce refuge assuré et bien connu des infortunes prin-

cières. Éperdus comme eux sous le coup de la foudre, les plus fidèles de leurs serviteurs et de leurs partisans attendaient un mot d'ordre qui leur permît de protester contre la surprise inouïe qui s'était emparée de la France. Le roi fugitif ne réclama pas; ses fils le suivirent silencieusement dans l'exil; ceux qui servaient au loin la France apprirent, avec la nouvelle de leur chute, l'élévation d'un pouvoir nouveau. Ils crurent devoir se courber devant la volonté nationale, résolus à ne pas faire couler pour leur querelle une seule goutte de sang français. Ils avaient souvent et sans peine exposé tout le leur.

En achevant de retracer l'histoire de la France ancienne, berceau encore obscur de la France nouvelle, nous avions laissé notre patrie au seuil d'un avenir inconnu, chargé à la fois d'orages et d'espérances. Nous l'avons suivie à travers les actes terribles et les entr'actes pacifiques d'un long drame; nous l'avons vue livrée à l'enthousiasme de l'inexpérience, subissant les plus amers mécomptes et se laissant tomber, au travers de l'enivrement et des crimes de la Terreur, jusqu'à la corruption et à l'inertie du Directoire. Nous avons vu renaître chez elle l'ordre avec la gloire sous la main puissante de Napoléon, premier consul et empereur; nous avons vu la gloire s'allier aux catastrophes de la folie, la méfiance mutuelle entre la royauté et la nation ternir les espérances de la première Restauration; l'égoïsme de Napoléon, la crédulité de l'armée et du peuple, attirer de nouveau sur nous l'amer châtiment des vengeances étrangères. La tragédie révolutionnaire, démagogique ou despotique, semblait enfin toucher à son terme; les luttes de la liberté étaient rentrées dans l'arène parlementaire, et le repos renaissait avec l'espérance. Les illusions d'un vieillard nous devaient coûter ce calme à peine entrevu; nous avons assisté à des secousses nouvelles, bientôt suivies par une grande tentative de gouvernement. Nous avons vu surgir les nobles efforts et les belles espérances, et les esprits les plus prévoyants et les plus fermes se flatter de toucher enfin au port. Dieu ne l'a pas permis; dans sa sagesse impénétrable, il n'a pas jugé que notre pays, ballotté de révolution en révolution depuis tant d'années, eût encore mérité le repos. C'est au jour amer de la déception et de la chute que nous fermons aujourd'hui le livre de l'histoire. Sous le coup d'une abdication extorquée et d'un lâche escamotage, l'édifice qui devait enfin abriter les générations futures avait disparu; ceux qui l'avaient élevé rentraient pour longtemps dans la retraite. La France a repris le cours de ses destinées

INDEX ALPHABÉTIQUE.

A

Abbaye. Massacre des prêtres à l'Abbaye, I, 118.
Abd-el-Kader. Vaincu en Algérie, II, 719.
Aberdeen (Lord). Plénipotentiaire anglais à Francfort, II, 364. Au congrès de Chatillon, 378, 380. Exprime à M. de Caulaincourt son regret de la rupture des négociations, 396. Ses reproches sur l'attitude de M. de Polignac vis-à-vis de l'Angleterre, 618. Ministre des affaires étrangères, en bonne intelligence avec la France, 704, 716, 734.
Abo. Conférence entre Bernadotte et le tzar, II, 268.
Aboukir. Bataille d'Aboukir, I, 457. Débarquement des Anglais, 534.
Abstention du côté droit à l'Assemblée constituante, ses effets, I, 67.
Académie française. Réclame contre la loi sur la presse, II, 604.
Aclocque. Garde national, protège la personne du roi au 20 juin 1792, I, 84.
Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, rédigé par Benjamin Constant, II, 489. Mal accueilli, 492.
Addington. Premier ministre à la retraite de Pitt, I, 532.
Adélaïde (Madame) en 1830, II, 630. Sa mort, 750.
Adige. Retraite du prince Eugène sur l'Adige, II, 85.
Adresse des 221, II, 618.
Affry (M. d'), président de la Confédération helvétique, I, 556.
Aiguillon (Duc d'). Propose l'abandon des droits féodaux, I, 27. A la portière de la reine au retour de Varennes, 67.
Aix (Ile d'). Expédition des Anglais contre l'île, II, 138.
Aix-la-Chapelle. Occupée par Dumouriez, puis abandonnée, I, 353, 355. Congrès, II, 565.
Alexandre (L'empereur) Son couronnement, I, 533. Propose une médiation, s'engage avec l'Angleterre, 615. A Austerlitz, 639. A Tilsit, séduit par Napoléon, 676, 681. Lettre de Napoléon à Alexandre sur l'Espagne, II, 24. A Erfurt, 50. Lettre du tzar à Napoléon relative au grand-duché de Varsovie, 144. Convention projetée, 148. Mariage proposé, 148, 153. Explications de l'empereur Napoléon à Alexandre sur l'annexion de la Hollande, 164. Froideur croissante envers Napoléon, 212. Préparatifs de guerre, 215. Traités en Europe, 215. Traité de Bucharest avec la Turquie, 216. Alexandre à Vilna, 221. A Drissa, 234. A Moscou, à Saint-Pétersbourg, 249. Lettre de Napoléon au tzar, 255. Celui-ci refuse de traiter, 257. A Vilna après la retraite des Français, 301. A Breslau, s'allie avec la Prusse, 310. Son ardeur, 338. A Kulm, 342. En France, 372, 387. Marche sur Paris, 400. Au château de Bondy, 406. Reçoit M. de Caulaincourt, 416. A Paris chez M. de Talleyrand, 416. Liberté qu'il prétend laisser aux Français, 420. Reçoit les plénipotentiaires de Napoléon, 429. Ses recommandations pour assurer la sécurité de Napoléon pendant le trajet à l'île d'Elbe, 437. Sa fidélité envers les libéraux, 444. Favorable à la France contre les violences allemandes, 448. Au congrès de Vienne, 456. Son animosité contre Napoléon pendant les Cent-Jours, 483. Ses mauvaises dispositions pour la France en 1815, 538. Conclut la Sainte-Alliance, 548. Confère ses ordres à M. de Chateaubriand, 591. Sa mort, 592.
Alger. Expédition des Français, II, 617.
Algésiras (Bataille d'), I, 538.
Alibaud (Attentat d') contre le roi Louis-Philippe, II, 676.
Alliance (Triple). Réclamations de la France contre le traité conclu entre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, II, 681.
Alliés. Leur déclaration à Paris, II, 417; à Vienne, 483. Occupation de la France par les alliés, 543.
Almeida (Siège d'), II, 173. Masséna en fait sauter les remparts, 192
Alquier. Ministre de France à Rome, I, 694, 697, 702.
Altenkirchen (Combat d'). Le général Marceau y est tué, I, 391.
Alvinzy (Général). En Tyrol, I, 393. A Rivoli, 400.
Amar. Présente un réquisitoire contre les Girondins, I, 197.
Amiens (Paix d'), I, 554. Troublée, 572. Violemment rompue par l'arrestation des Anglais en France, 574.

Anciens (Conseil des). Sa fondation par la Constitution de l'an III, I, 273.

Ancône. Occupée par les Français, I, 687. Nouvelle occupation en 1832, II, 653. Évacuée, 686.

Andalousie. Violence du soulèvement dans cette province, II, 27. Meurtre du capitaine général, 27.

Andréossy (Général), ambassadeur à Londres, quitte l'Angleterre, I, 574. Gouverneur de Vienne, II, 88.

Andujar (Ordonnance d') publiée par le duc d'Angoulême, II, 589.

Angers. Pris par les Vendéens, I, 295.

Angleterre. Disposée à entrer au congrès; efforts de Napoléon pour l'en empêcher, I, 514. Isolée par le traité de Lunéville, 524.

Angoulême (Duc d'). A Bordeaux, II, 398, 470. Tentative de résistance à Napoléon, 486. Fait prisonnier, est embarqué, 489. Efforts dans le Midi pour rétablir l'ordre, 545. En Espagne, 588. Opposé aux concessions en 1830, 628, 630. Abdique comme le roi, 637.

Anséatiques (Villes). Transformées en départements français, II, 165.

Antibes. Un coup de main sur Antibes, au retour de l'île d'Elbe, ne réussit pas, II, 463.

Antilles françaises prises par les Anglais, I, 366.

Anvers. Expédition des Anglais contre cette ville, II, 139. Efforts pour la défense, 140. Réclamée par l'Angleterre, 371. Défendue par Carnot, 390. Assiégée et prise par les Français en 1832, 667.

Aranjuez. Le roi Charles IV à Aranjuez, I, 708, 711. M. de Montyon à Aranjuez, 708.

Archevêché (Sac de l') de Paris, II, 655.

Arcis-sur-Aube (Bataille d'), II, 398.

Arcole. Victoire difficile, I, 395.

Aréna (Conspiration d'). Exécution de tous les conjurés, I, 529.

Arezzo (Mgr). Sa conversation avec Napoléon, I, 694.

Argenson (Marquis d') au quartier général des alliés, II, 518. Dans la Chambre, 583

Argonne (Forêt de l'). Dumouriez l'appelle les Thermopyles de la France, I, 347.

Argout (M. d'). Envoyé à Saint-Cloud par les pairs en 1830, II, 628. Ministre des finances, 676.

Armée révolutionnaire Organisée par Danton, I, 189.

Arménonville. Louis XVIII à Arménonville, II, 529.

Articles organiques. Leur publication avec le Concordat, I, 550.

Assemblée constituante. Se déclare en permanence, I, 63. Prononce sa dissolution, 73.

Assemblée législative. Abaissement social de ses membres, I, 75. Son impuissance contre les septembriseurs, 125. Sa fin, 128.

Assignats. Leur dépréciation sous le Directoire, I, 379.

Astros (Abbé d'). Reçoit du pape le bref refusant l'institution canonique; est vivement apostrophé par Napoléon et enfermé à Vincennes, II, 195.

Asturies. Soulèvement national dans les Asturies, junte d'Oviedo, II, 27.

Aubert Dubayet. Conduit la garnison de Mayence en Vendée, I, 298. Rappelé à Paris, 301.

Audry de Puyraveau. Réunion des députés en 1830, II, 626. Membre de la Commission municipale, 629.

Auerstaedt (Bataille d'), I, 657.

Augereau (Général). En Espagne, I, 572. Proclamation de son corps d'armée, 424. Se rend à Paris, 425. Au 18 fructidor, 427. A la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, 432. Au Conseil des Cinq-Cents, 475. Au 18 Brumaire, 483. A la seconde campagne d'Allemagne, II, 80. Remplace Gouvion Saint-Cyr en Catalogne, 171. Appelé en Lithuanie avec la réserve, 241. A Leipzig, 346, 349. Lettre de Napoléon sur ses lenteurs, 390. Sa proclamation injurieuse sur la chute de Napoléon, 477.

Aumale (Duc d'). Attentat contre ce prince, II, 709. S'empare de la Smala d'Abd-el-Kader, 719. Gouverneur de l'Algérie, 724.

Austerlitz (Bataille d'). I, 639.

Aviau (Mgr d'). archevêque de Bordeaux Son opinion sur le catéchisme impérial, II, 20. Son attitude au concile, 204, 209.

B

Babeuf (Gracchus). Chef de conspiration, I, 379.

Badajoz (Traité de) entre l'Espagne et le Portugal, I, 540. Siège, II, 184, 189 Repris par les Anglais, 296.

Bade (Électeur de). Rompt le mariage de son fils pour s'allier à Napoléon, I, 646.

Bagration (Prince). A Hollabrunn et à Austerlitz, I, 638, 640, 642. Sur le Dniéper, II, 223 Son ardeur guerrière, 236. A Smolensk, 236. Tué à la bataille de la Moskova, 248.

Bailly. A la salle du Jeu de Paume, I, 5. Maire de Paris, 20. A l'émeute du Champ de Mars, 690. Mis en arrestation; son procès et sa mort, 205.

Baird (Sir David). Opère avec sir John Moore en Portugal, II, 60, 68.

Balackoff (M. de). Chargé des dernières avances du tzar; sa conversation avec Napoléon, II, 231

Bâle (Traité de), I, 374.

Banquets réformistes. Campagne des banquets en 1848, II, 740, 745.

Baraguey-d'Hilliers. A Venise, I, 416. Obligé d'évacuer Trente, II, 86. Surpris par les Russes, 270.

Barante (M. de). Avec les doctrinaires dans la Chambre de 1815, II, 550. Conseiller d'Etat, il est destitué par M. de Serre, 574. A M. Guizot sur l'occupation d'Ancône, 654.

Barbaroux. Appelle les Marseillais à Paris, I, 94. Son opinion sur les élections d'Avignon, 130. Dénonce une intrigue du duc d'Orléans, 150. Au 31 mai, 179. Recommande Charlotte Corday, 183. Sa fin, 204.

Barbé-Marbois (M. de). Président du Conseil des Anciens, I, 421. Déporté au 18 fructidor, 430. Revenu de Sinnamari, donne un asile au général Pichegru, 586. Ministre du trésor; ses relations avec M. Ouvrard; il est destitué, II, 3, 4. Président de la Cour des Comptes, 4. Membre de la Commission de la Charte, 448. Garde des sceaux, 546. Remplacé par M. Dambray, 560. Paroles prophétiques de Louis XVIII à M. de Barbé-Marbois, 598. A l'Hôtel-Dieu pendant le choléra, 661.

Barcelone. Tentative d'insurrection étouffée par le général Duhesme, II, 27. Bloquée, 31. Délivrée par le général Gouvion Saint-Cyr, 64.

Barclay de Tolly (Général). Sur la Dwina, II, 226. Remonte à Vitebsk, l'évacue, 232. Son patriotisme attaqué dans l'armée russe, 236. A Smolensk, 236, 238. Remplacé par Kutusof, 241. A Bautzen, 324. A Dresde, 342. Sous Paris, 405.

Barère. Président de la Convention, son jugement sur l'attitude du roi à la barre de la Convention, I, 140. Paroles adressées à M. de Malesherbes, 148. Sur la mort du roi, 149, 152. Au 31 mai, 175. Constate les conquêtes des Jacobins, 191. Sur la loi des suspects, 192. Sur Lyon insurgé, 328. Sur Danton, 211. Sa cruauté, 226. Discours contre Robespierre, 234, 239. Mis en accusation par les Thermidoriens, 257. Condamné à la déportation, 260. Déporté à Cayenne après avoir été menacé d'un second procès, 288.

Barnave. Cruelle parole prononcée après le meurtre de Foulon, I, 25. Au club Breton, 40. Défend La Fayette, 63. Envoyé à Varennes, 64. Rédige la réponse du roi aux commissaires, 67. Son opinion sur la démocratie, 68. Mis en accusation après le 10 août, 110. Son procès et sa mort, 204.

Barras. A Marseille et à Toulon, I, 334. Nommé commandant de la force armée à la place d'Henriot, 241. Apostrophe les envahisseurs de la Convention le 1er avril 1795, 260. Marche contre les électeurs indépendants en 1795, 283. Confie les opérations militaires à Napoléon Bonaparte, 285. Membre du Directoire, 378. Son influence et ses intrigues, 424. Fait le 18 fructidor, 428. Ses instructions à Bonaparte, 433. Lutte avec la Révellière-Lépeaux, 475. Sans goût pour Bonaparte, il est gagné au 18 Brumaire, 482.

Barrot (Odilon) En 1830, avec Godefroy Cavaignac au banquet des 221, II, 620. Chargé de protéger la famille royale, 638. Coalition d'Odilon Barrot avec M. Guizot, 686. Malheureuse alliance avec les radicaux dans les banquets réformistes, 740. Le 24 février 1848, 746.

Barthélemy. Négocie avec l'Espagne, I, 274. Conclut le traité avec la Prusse, 375. Nommé directeur, 421. Non consulté sur les mouvements de troupes, 425. Arrêté au 18 fructidor, 428. Membre de la Commission de la Charte, II, 448. Sa proposition pour la réforme de la loi électorale, 566.

Bassano (Maret, duc de). Ministre des affaires étrangères, envoie une dépêche expliquant à M. de Lauriston le peu d'importance de sa mission en Russie, II, 218. A Vilna, 235. Opposé au départ de Smorgoni, 281. Ses bravades dans les négociations, 305. Avec M. de Metternich, 332. Ses instructions à M. de Narbonne, 335. Remplacé par M. de Caulaincourt aux affaires étrangères, 362. A Fontainebleau, lit la lettre du général Beurnonville, 424. Auprès de Napoléon jusqu'au dernier moment, 434. Aux Cent-Jours, presse le départ du duc d'Angoulême, 489.

Basseville, consul de France à Rome. Est assassiné; ce crime engage le pape contre la France, I, 362.

Bastille (Prise de la), I, 15.

Baudin (des Ardennes). Réclame la liberté des cultes, I, 263.

Baudin (Amiral). S'empare de Saint-Jean-d'Ulloa et de la Vera Cruz, II, 685.

Bautzen (Bataille de), II, 323.

Bavière (Duc de). Devient roi sous la puissance de Napoléon, I, 646. Adhère à la coalition contre l'empereur, II, 349. Menace de Napoléon contre ce prince, 351.

Bayanne (Cardinal de). Négociateur du pape à Paris, I, 696, 701.

Baylen. Combat et capitulation, II, 37.

Beauharnais (M. de). Ambassadeur de France en Espagne, compromis avec Ferdinand VII, I, 703. Employé par l'empereur, 709.

Beaujolais (Comte de). Sa demande à son père, I, 153. En prison à Marseille, 279.

Becker (Général). Chargé de la garde de Napoléon après les Cent-Jours, II, 526, 533.

Bédouin (La ville de) livrée aux flammes par Marignet, I, 230.

Bédoyère (Colonel de la). Le premier entraîné vers Napoléon au retour de l'île d'Elbe, II, 406. Au Sénat, parle en faveur de Napoléon II, 417. Porté sur les listes d'exception, 540. Exécuté, 551.

Belfort (Complot de), II, 583.

Belgique (Conquête de la). Commencée par Dumouriez, achevée par Jourdan et Pichegru, I, 370. Réunie à la France, 374. Comprise dans le royaume des Pays-Bas, II, 371. Sa révolte contre la Hollande en 1830, 650. Fondation du royaume de Belgique, 651, 667.

Bellérophon. Napoléon sur le *Bellérophon*, II, 534.

Belzunce (M. de). Massacré à Caen, I, 26.

Bénévent (District de). Saisi par les troupes françaises, érigé en principauté en faveur de M. de Talleyrand, I, 692.

Benningsen (Général). Son rôle dans l'assassinat de l'empereur Paul, I, 533. Dans la guerre de Pologne, 665, 667, 669, 673.

Béranger. Poursuivi pour ses chansons, II, 585.

Bérézina (Passage de la), II, 275.

Berlin. L'empereur Napoléon à Berlin, I, 658. Décret établissant le blocus continental contre l'Angleterre, 661.

Bernadotte (Général). Amène des renforts de l'armée du Rhin en Italie, I, 407. A Paris avant le 18 fructidor, 426. Ambassadeur à Vienne, 448. Envoyé sur le Rhin, 470. Hostile au 18 Brumaire, 483. Destiné à la campagne sur le Hanovre, 624. A la bataille d'Auerstaedt et sur le chemin du roi de Prusse, 657. A Halle, 658. Commande les Saxons, II, 80. Vivement réprimandé par Napoléon, 108. Envoyé à la défense d'Anvers, 141. Adopté par le duc de Sudermanie, devient prince royal de Suède, 165. Il s'allie avec les ennemis de la France, 215. A la conférence d'Abo, 268. Lettre à Napoléon, 310. A l'armée du Nord, sous Stettin, 339, 346 A Leipsig, 349. Contraint d'appuyer les Hollandais, 371. Prend le commandement des troupes des Pays-Bas, 392. Bizarre idée du tzar en faveur de l'élévation de Bernadotte au trône de France, 417.

Bernier (Abbé), curé de Saint-Laud. Son influence en Vendée, I, 310. Employé par Bonaparte pour la pacification de la Vendée, 498. Négociateur du Concordat, 544, 548.

Berruyer (Général). Mauvaise qualité des troupes dont il dispose, I, 294. Mis en accusation, 295.

Berry (Duc de). Son séjour à Jersey n'amène aucun résultat, II, 414. Reste auprès du roi au

retour de Napoléon, 470, 480. Il est assassiné, 568. Conséquences de cet attentat, 569.

Berry (Duchesse de). A l'assassinat de son mari, II, 568 A un fils, 578. Ses terreurs en 1830, 636. Rentre en France pour soulever la Vendée, 662. Sa captivité, 663.

Berryer. Défenseur du maréchal Ney, II, 552. A la Chambre, 615. Opposé à la tentative de la duchesse de Berry, 662. Le 24 février 1848, 751.

Berthelot de la Villeheurnais. Trame un complot royaliste. I, 418.

Berthier (Général). Envoyé à l'archiduc Charles, I, 409. A Rome, 442, 446. Ministre de la guerre de Bonaparte, 492. Reçoit le titre de général en chef de l'armée d'Italie, 503. Au Saint-Bernard, 504. Reçoit l'ordre de faire arrêter le duc d'Enghien, 589. Obligé de juger le libraire Palm, 655. Chargé de faire exécuter le traité de Tilsit, 681. Ecrit à Davout pendant la bataille d'Essling, II, 91, 97. A Wagram, 101, 107. Chargé d'amener l'archiduchesse Marie-Louise, 154. Instructions de Napoléon à Berthier sur l'expédition de Masséna en Portugal, 174. Fait connaître à Napoléon l'affreux état de l'armée en Russie, 240. Humeur de Napoléon contre lui, 242. A la bataille de la Moskova, 246. M. de Metternich à Berthier, 332. Quitte l'empereur à Fontainebleau, 434. Son empressement auprès de Louis XVIII, 443. Il l'accompagne à Gand, 480.

Berthier de Sauvigny. Massacré, I, 25.

Bertin (MM.). Directeurs du *Journal des Débats*, II, 15. Combattent le ministère de M. de Villèle, 597. Poursuivis pour un article sur le ministère de M. de Polignac, 615.

Bertrand (Général). Envoyé par Napoléon au roi de Prusse après la bataille d'Eylau, I, 671. Forme en Italie une armée de réserve, II, 316. A Bautzen, 323. A Leipzig, 349. Sur la Saale, 355. Avec Napoléon à l'île d'Elbe, 434. Refuse de contresigner les décrets de confiscation, 472. Lettre au maréchal Ney, 473. Accompagne Napoléon à Sainte-Hélène, 526. Mis sur les listes d'exception, 542.

Bertrand de Molleville. Ministre de la marine de Louis XVI, I, 79.

Besenval (M. de). Instructions du maréchal de Broglie à M. de Besenval, I, 12. Ses ordres au gouverneur de la Bastille, 17. Sauvé par M. Necker, 20.

Bessières (Maréchal). Instructions de Napoléon à Bessières sur la conduite à tenir à l'égard du prince de la Paix, I, 711; à l'égard de Ferdinand VII, 714 Maintient Burgos, II, 27 Bat les Espagnols à Medina de Rio-Seco, 35 Sa querelle avec Lannes à Essling, 90, 92. Reçoit le commandement général de toutes les provinces du nord de l'Espagne, 189. A Fuentès d'Onoro, 191. Tué près de Lutzen, 317. L'empereur fait prononcer son éloge, 325.

Beugnot (Comte). Refait le discours du comte d'Artois en 1814, II, 440. Membre de la Commission de la Charte, 448 En rédige le préambule, 449. Ministre de la marine, 452. Ordonnance sur l'observation du dimanche, 453. A Gand, rédige la proclamation du roi, 519. Soutient les doctrinaires, 550.

Beurnonville (Général). Entre en Flandre, I, 530. Ministre de la guerre, il est arrêté par Dumouriez avec les représentants, 358. Remplace Jourdan à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, 391. Lettre à Macdonald en 1814, II, 424. Macdonald repousse les avances de Beurnonville, 430.

Biens du clergé. Leur spoliation proposée par M. de Talleyrand, I, 42.

Bigot de Préameneu. Lettre de l'empereur à Bigot de Préameneu, ministre des cultes, II, 156. Sur l'investiture des évêques, 196. Au concile, 203, 205.

Billaud-Varennes. Dirige les massacres de septembre, I, 122. Rédige et fait voter le décret sur l'armée révolutionnaire, 190. Conspire contre Robespierre, 233. La lutte s'engage, 236. Mis en accusation par les Thermidoriens, 257. Condamné à la déportation, 260. Est embarqué pour Cayenne, 288.

Biron (Général de). Frayeur de ses troupes, qui se croient trahies, I, 80. Son opinion sur la guerre de Vendée, 295. Remplacé par Rossignol, 297. Condamné à mort, 296.

Blacas (M. de). Favori du roi Louis XVIII, II, 444. Ministre de la maison du roi, 448. Ne mesure pas la portée du retour de Napoléon, 470. Parti pris des libéraux contre lui, II, 519.

Blake (Général). Vaincu par les généraux Victor et Soult, II, 61. Destitué, 62. Devant Cadix, 185. Menace le maréchal Victor, 190.

Blaye. Madame la duchesse de Berry au château de Blaye, II, 663.

Blocus continental. Décrété par Napoléon contre l'Angleterre, I, 663. Aggravé par les décrets de Milan, 684. Application déplorable, II, 106.

Blücher (Maréchal). Commandant en chef, II, 310. A Lutzen, 318. A l'armée de Silésie, 339. A Mockern, 350. Sur la haute Marne, 377. Battu à Brienne, 379. Battu à Champaubert, 385. Renforcé sur la Marne à Soissons, 394. A Laon, 395. Sa jonction avec Schwartzenberg, 400 Sous Paris, 405. Ecrit au général de Sol de Grisolles, 543.

Bocage (Le). Son étendue, I, 293.

Boinvilliers. Ses conseils au duc d'Orléans en 1830, II, 635

Boissy d'Anglas Au 31 mai, I, 179. Hésite à s'engager contre Robespierre, 237. Son embarras pour nourrir Paris, 258. Projets sur la liberté des cultes, 265. Courageuse conduite au fauteuil de la Convention pendant l'émeute du 20 juin 1795, 265. Fait le rapport sur la Constitution de l'an III, 272. Élu dans soixante-douze collèges en 1795, 287. Membre de la commission de la Charte, II, 448.

Bonald (M. de). Membre de la Chambre de 1815, II, 549.

Bonaparte (Jérôme). Roi de Westphalie, I, 680. Le pape ayant refusé de rompre son mariage, l'empereur le fait par décret, 687. Menacé sur son trône, II, 98 A Varsovie, 222. Sa querelle avec Davout; rentre en Allemagne, 231. Son royaume est détruit, 349. Au château d'Hougoumont, 504. Après le désastre, 508.

Bonaparte (Joseph) Ambassadeur à Rome. I, 42 Au 18 Brumaire auprès de Siéyes, 483. A Lunéville, 521. A la signature du Concordat, 548 Grand électeur, 599. Roi de Naples, 650. Roi d'Espagne, 721. Son arrivée à Bayonne, II, 23 Entre à Madrid, ses craintes, 35 Obligé de se retirer à Vittoria, 43. Lettre à l'empereur, 46. Au Pardo, après la prise

Bubna (M. de). Négocie la paix, II, 114. A Paris après la campagne de Russie, 302. Echoue, revient à Breslau, 309. Avec Napoléon, 321. Ses propositions sont rejetées, 326.

Bugeaud (Général). Au quartier Saint-Merry pendant l'insurrection de 1834, II, 672. Gouverneur de l'Algérie, 719. Campagne du Maroc, 720. Se retire, 723. Le 24 février 1848, 746.

Bulletin (Le 29e) de la Grande Armée après la campagne de Russie, II, 281.

Burgos. Détruite par Napoléon, II, 60.

Burke. Crainte que lui inspire la révolution française, I, 342.

Buzot. Affirme que l'opinion publique voulait le maintien de la monarchie, I, 109. Accuse d'oppression les députés de Paris, 132. Prend la fuite après le 31 mai, 181. Sa fin, 204.

C

Cabanis. Médecin et ami de Mirabeau, I, 58. Pousse Siéyes à s'allier avec Bonaparte, 483.

Cacault. Ministre de France à Rome, I, 402. Son opinion sur les causes de la mort du général Duphot, 442. Négocie le Concordat, 544.

Cadix. La flotte française en danger à Cadix, II, 31. Levée du siège, 299. Assiégée par le duc d'Angoulême, 589.

Cadoudal (Georges). Chef des Chouans, I, 314. A Quiberon, 315. Fait la paix, 322. Après de vaines tentatives de soulèvement en Bretagne, il passe en Angleterre, 498. Mouvements et conspirations, 526. Rentré en France pour le complot royaliste, 580. Son arrestation, 586. Son procès et sa mort, 603.

Cafarelli (Général). A Malte et en Égypte, I, 452. Envoyé au pape pour l'engager à sacrer l'empereur, 609.

Calendrier républicain. Œuvre de Fabre d'Églantine, I, 219.

Calonne (M. de). Auprès du comte d'Artois, I, 58.

Cambacérès. Recommande à la nation la famille royale, I, 160. Etablit les conditions de la paix, 373. Second consul, 495. Son attitude au moment de la conspiration de Georges, 528. Ses habiles manœuvres, 563. Opposé à l'exécution du duc d'Enghien, 590. Peu favorable à l'établissement de l'empire, 596. Archichancelier, 599. Ses paroles à Lebrun sur le régime impérial, 601. Chargé de conseiller l'impératrice régente, II, 315. Opposé à la suppression du Corps législatif, 368. Chargé de veiller sur la régente, 375. Napoléon à Cambacérès sur les préliminaires de paix, 393.

Cambon. Ses paroles sur le 10 août, I, 108. Sur les prêtres non assermentés, 111. Sur l'emprunt forcé, I, 171. Établit le grand-livre de la dette publique, 216. Accuse Robespierre, 236. Ses promesses aux Belges et aux Hollandais, 354.

Cambrai. Déclaration de Louis XVIII, II, 519. Commentée par le duc de Wellington aux commissaires des Chambres, II, 519.

Cambronne (Général). Avec Napoléon au retour de l'île d'Elbe, II, 466. Mis sur la liste d'exception, 542. Acquitté, 556.

Campan (Mme). Femme de chambre de la reine, I, 92.

Campo-Formio. Conditions du traité de Campo-Formio, I, 436.

Camus. Auteur de la constitution civile du clergé, I, 48. Au camp de Dumouriez, I, 356.

Canclaux (Général de). Commande à Nantes, I, 295.

Canning. Premier ministre, fait bombarder Copenhague, I, 682. Ses principes pour les négociations de paix, II, 57. Son discours sur les affaires de Portugal, 605. Sa mort, 605.

Canope (Bataille de), I, 537.

Capo d'Istria Président du Gouvernement provisoire en Grèce, II, 616.

Caprera (Cardinal). Légat du pape à Paris, I, 550. Chargé de demander au pape de venir sacrer Napoléon, 607. Dominé par Napoléon, 693. Reçoit du pape l'ordre de quitter Paris, 702. Sa complaisance pour le catéchisme impérial, II, 20. Note de M. de Champagny au cardinal, 109.

Carbonari. Excommuniés par le pape, II, 578.

Cardinaux étrangers. Forcés de quitter Rome, I, 701.

Cardinaux noirs Refusent d'assister au mariage de Napoléon, II, 155.

Carlos (Don) Prétendant au trône d'Espagne, II, 680.

Carmes. Massacre des prêtres aux Carmes, I, 118.

Carnot. Aux prises avec les sectionnaires, I, 94. Veut partager le sort des membres du Comité de salut public, 257. Ses efforts pour la défense nationale, 365. Accusé en 1795, il est protégé par ses services publics, 271. Membre du Directoire, 378. Bonaparte lui demande le maintien de l'unité de l'armée d'Italie, 386. Carnot fait signer le traité avec Naples, 393. N'est pas consulté sur les mouvements de troupes, 424. Arrêté au 18 fructidor, s'enfuit en Suisse, 428. Remplace Berthier au ministère de la guerre, 499. Opposé à l'établissement de l'empire, 598. Dirige la défense d'Anvers, II, 390. Publie une apologie du régicide, 453. Ministre de l'intérieur pendant les Cent-Jours, 481. A la Chambre en 1814, 512, 514.

Carrier. Ses cruautés à Nantes, I, 230. Son procès et son supplice, 249.

Carteaux (Général). Marche contre Marseille et Toulon, I, 334.

Carthagène. La première ville soulevée en Espagne, II, 26.

Casale Exécution des prisonniers français ; ses conséquences, I, 467.

Castaños (Général). Obligé de se mettre à la tête du soulèvement espagnol, II, 23. A Baylen, 37. Battu à Tudela par Lannes, 61. Devant Cadix, 183.

Castellar (Marquis de). Défend Madrid, II, 62. L'évacue, 64.

Castiglione (Bataille de). Gagnée par le général Augereau, I, 392.

Castille et des Indes (Grand conseil de). Se prononce pour Joseph Bonaparte, I, 724. Réclame les Cortès, II, 59.

Castlereagh (Lord). Ministre des affaires étrangères en Angleterre, I, 682. Ses instructions pour le congrès de Francfort, II, 365. A Langres, 377. Sa puissance dans le congrès, à Chaumont, 393. Favorable à la France, 448. Au congrès de Vienne, 455. Juste envers la France, 547.

Câteau-Cambrésis. L'armée anglaise au Câteau-Cambrésis, II, 516.

Catéchisme impérial, II, 17.

Cathcart (Lord). Bombarde Copenhague, I, 682.
Cathelineau. A la tête des Vendéens, I, 295. Tué devant Nantes, 296.
Caulaincourt (Marquis de), duc de Vicence. Ses regrets après l'exécution du duc d'Enghien, I, 595. A Saint-Pétersbourg, l'empereur Alexandre fait sentir à Caulaincourt ses craintes sur les conséquences du traité de Vienne, II, 146. Instructions de M. de Champagny à Caulaincourt, 148. Négocie le mariage de Napoléon avec une grande-duchesse de Russie, 148, 151, 153. Adresse des explications à l'empereur Alexandre sur la réunion de la Hollande, 164. Remplacé par M. de Lauriston, 212. Son opinion sur la campagne de Russie, 219. Quitte Smorgoni avec l'empereur, 289. Napoléon envoie Caulaincourt négocier avec les coalisés, 322. Son entretien avec Duroc, 324. Négocie l'armistice de Pleiswitz, 326. Ministre des affaires étrangères, 362. Napoléon lui interdit de faire connaître au Corps législatif les conditions de la paix, 369. A Lunéville, quartier général des alliés, 375. A Châtillon-sur-Seine, 379. Reçoit les préliminaires, 389. Contre-projet proposé par Caulaincourt, 396. Au château de Bondy avec le tzar, 416. Annonce à l'empereur sa déchéance, 423. Plénipotentiaire à Paris, 425. Ministre des affaires étrangères pendant les Cent-Jours, 481. Avec l'empereur après Waterloo, 511. A la Chambre, 514. Membre de la Commission exécutive, 517. Rayé des listes d'exception, 542.
Cavaignac (Godefroy). Refuse de boire à la santé de Charles X, II, 620. Apostrophe au duc d'Orléans en 1830, 636. Excite à Lyon les passions révolutionnaires, 671. Prépare l'insurrection d'avril 1834 à Paris, 672.
Cazalès (M. de). Son attitude à l'Assemblée de la noblesse, I, 7.
Chabaud-Latour. Membre de la commission de la Charte, II, 448.
Chabot. Conversation avec Pétion au 10 août, I, 96. Apostrophe de Lanjuinais contre Chabot, 179. Effrayé du nombre des supplices, 206. Son arrestation et sa mort, 211.
Chabrol (M. de). Préfet de Montenotte avec le pape prisonnier, II, 198, 202.
Châlons-sur-Marne. Napoléon à Châlons-sur-Marne, II, 373.
Chambon. Maire de Paris, lit au roi le décret qui l'appelle à la barre de la Convention, I, 140.
Chambre introuvable de 1815. Son caractère, II, 548. Sa dissolution, 561.
Champ de Mai pour la proclamation de l'acte additionnel, II, 492.
Champ de Mars. Émeute, I, 69.
Champagny (M. de), duc de Cadore. Ministre des affaires étrangères; ses relations avec Rome, I, 696. Son rapport sur les affaires d'Espagne, 716. A Erfurt, II, 51. Réclame une levée de troupes, 52. Remet au cardinal Caprera une note comminatoire, 109. Lettre de M. Lefebvre à M. de Champagny sur les affaires de Rome, 111. Lettre de Napoléon, 112. Sur les énormes dépenses faites en Espagne, 172.
Champaubert (Bataille de), II, 385.
Championnet (Général). Évacue Rome, y rentre, s'empare de Naples, I, 465. Destitué, 470.
Changarnier (Commandant). Sa belle retraite en Algérie, II, 683.
Chantelauze (M. de) Devient ministre, II, 620. Rapport sur les ordonnances, 623. Son procès; il est défendu par M. Sauzet; sa condamnation, 644.
Charette (M. de). A la tête du soulèvement du Marais, I, 294. Après l'armistice, traite avec les commissaires de la Convention, 309. Poussé par les princes à un nouveau soulèvement, il est abandonné; ses derniers efforts et sa mort, 318.
Charles (Archiduc). Sa lutte contre Moreau, I, 391. Prend le fort de Kehl, 400. Chargé de couvrir Trieste, 407. Lettre de Bonaparte à l'archiduc, 408. Repousse le général Jourdan à Liptingen, 471. En Suisse, 477. Sur l'Adige, 638. Ses paroles après Austerlitz, 646. Son irritation à la suite des évènements d'Espagne, II, 48. Passe l'Inn, 80. A Ratisbonne, 81. A Essling, 89.
Charles IV, roi d'Espagne. Réclame les enfants de Louis XVI, I, 274. Dominé par le prince de la Paix, conclut le traité de Saint-Ildefonse, et déclare la guerre à l'Angleterre, 396. Conclut avec le Portugal le traité de Badajoz, 540. Sa situation entre le prince des Asturies et le prince de la Paix, 703. Écrit à l'empereur, 704. Abdique devant l'insurrection, 704. Attitude de Napoléon, ses habiletés, 708. Conclut le traité de Bayonne, 722. Se retire à Rome, II, 361.
Charles X. Comte d'Artois, émigré, I, 20. A la conférence de Pilnitz, 71. Débarque à l'île d'Yeu; sa retraite, 319. A la cour de Turin, 342. Ses intrigues, II, 411. Son séjour à Vesoul et à Nancy, 414. Son entrée dans Paris, 440. A Lyon au retour de Napoléon, 471. A Gand, 480. Ses efforts en faveur de Fouché, 521. Son opinion sur le mouvement des esprits, 568. Décide le duc de Richelieu à accepter le ministère d'Etat après la mort du duc de Berry, 573. Son avènement, 599. Son sacre, 602. Comparaison avec Louis XVIII, 600. Licencie la garde nationale, 604. Rétablit la censure, 604. Dissout la Chambre, 607. Renvoie M. de Villèle, remplacé par M. de Martignac, 608. Son affection pour M. de Polignac, 612. Le prend pour ministre, 612. Ses illusions, 615. Prise d'Alger, 617. Son attitude menaçante; adresse des 221, 618. Prorogation de la Chambre, 619. Sa dissolution, 620. Parti pris du coup d'État, 621. Consternation et protestations contre les ordonnances, 624. Soulèvement populaire, 627. Illusions royales, 628. Abdication, 637.
Charles-Emmanuel. Roi de Piémont, abdique et reste en possession de la Sardaigne, I, 468.
Charlotte Corday. Son origine, son arrivée à Paris; elle assassine Marat; son procès et sa mort, I, 182.
Charte (La) de 1814. Discutée par la commission, II, 448. Promulguée le 4 juin, 449. Article 14 objet des préoccupations de Charles X, 621.
Chartres (Duc de). Robert d'Orléans, né en 1840, II, 714. A la Chambre le 24 février 1848, 751.
Chasseloup (M. de). Conduit savamment le siège de Dantzig, I, 672.
Chasteler. Général autrichien, opère dans le Tyrol, II, 86.
Chateaubriand (M. de). Publie le *Génie du christianisme*, I, 554. Donne sa démission après la mort du duc d'Enghien, 595. Aversion de Napo-

léon pour lui, II, 13. Publie un pamphlet injurieux à la chute de l'Empire, 433. Répond à Carnot, apologiste du régicide, 453. Demande, en 1815, qu'on rappelle au roi les droits de la justice, 550. Rayé de la liste des ministres d'État, 565. Sur la mort du duc de Berry dans le *Conservateur*, 574. Au congrès de Vienne, 586. Ministre des affaires étrangères, 587. Sur la conversion des rentes, 594. Destitué, 597. Ennemi redoutable, 597. Sur la loi de la presse, 603. Fait de l'opposition dans le *Journal des Débats*, 610. Son attitude à l'égard du duc d'Orléans en 1830, 632. Opposé à l'expédition de Mme la duchesse de Berry, 662.

Chatham (Lord). A la tête de l'expédition de l'île de Walcheren, II, 140.

Châtillon-sur-Seine. Congrès, II, 378, 396. M. de Vitrolles à Châtillon, 414.

Chaumette. Procureur général, demande la formation de l'armée révolutionnaire, I, 189. Sur le culte de la Raison, 218.

Chaumont (Traité de), II, 393. Renouvelé à Vienne, 483 ; à Paris, 547.

Chauveau-Lagarde. Plaide pour Charlotte Corday, I, 184. Défend Aréna, 529.

Chauvelin (M. de). Ambassadeur de France à Londres, reçoit ses passeports après la mort du roi, I, 362.

Chénier (André). Sa mort, I, 229.

Chénier (Joseph). Fait un rapport hostile aux prêtres, I, 264. Sur le mot de *sujet*, 562.

Chevaliers du poignard. Association de gentilshommes dévoués au roi, I, 93.

Choléra de 1832. Mort de M. Casimir Périer et de M. Cuvier, II, 660.

Cholet. Attaqué par les Vendéens, I, 301.

Christine (La reine), II, 617. Régente d'Espagne, 680. Renversée par Espartero, 705. Ses préférences pour le mariage de ses filles, 734.

Christophe. Lieutenant de Toussaint Louverture, I, 560.

Cinq-Cents (Conseil des). Sa fondation par la Constitution de l'an III, I, 273. Élections modérées du nouveau tiers, 421. Le Conseil décimé au 18 fructidor, 428. Son attitude vis-à-vis du Directoire, 474. Hostile en grande partie à Bonaparte, 485. Son attitude au 18 Brumaire, 488.

Cintra (Convention de), II, 45.

Cisalpine (République). Sa formation, I, 416. Son organisation, 436. Envoie sa Consulte à Lyon, nomme Bonaparte son président, 557. Elle est abolie, 612.

Ciudad Rodrigo. Siège, II, 173. Repris par les Anglais, 296.

Clausel (Général). Aux Arapiles, II, 298. Contre les guérillas, 333. Manque à Vittoria, 334. A la bataille d'Orthez, 398. A Bordeaux pendant les Cent-Jours, 485. Mis sur les listes d'exception, 542. En Algérie, 676. Donne sa démission de gouverneur général, 683.

Clausel de Coussergues. Accusation dirigée par lui contre M. Decazes, II, 569.

Clavier. Honnête juge du général Moreau, I, 606.

Clavières. Ministre au 10 août, I, 107.

Clerfayt (Général). A Valmy, à Jemmapes, I, 348.

Clermont-Gallerande (M. de). Dans le conseil royal de Louis XVIII, chargé de faire des propositions d'alliance au premier consul, II, 412.

Clermont-Tonnerre (M. de). Ses propositions à la noblesse, I, 7. Massacré au 10 août, 102.

Cléry. Valet de chambre du roi au Temple, I, 155.

Clichy (Réunion de). Elle est aux mains des modérés, I, 423.

Clootz (Anacharsis). Banquier prussien, élu à la Convention ; son supplice, I, 210.

Cobentzel (M. de). Son influence sur l'empereur François II, I, 180. Négocie avec Bonaparte le traité de Campo-Formio, 434. Prolonge en vain l'armistice, 517. A Lunéville, 521.

Coblentz. Préparatifs militaires à Coblentz, I, 77. Manifeste de Coblentz, 91.

Code civil. Sa rédaction ; difficultés qu'il rencontre, I, 562.

Colettis (Général). Ses efforts pour le bon gouvernement de la Grèce ; sa mort, II, 726.

Collingwood (Amiral) à Trafalgar, I, 631.

Collot d'Herbois. Propose l'abolition de la royauté, I, 130. Sur les suspects, I, 192. Menacé d'assassinat, 226. A Lyon, 330. Menace Robespierre, 233. Aux Jacobins et au Comité de salut public, 237. Au fauteuil de la Convention, 241. Mis en accusation par les Thermidoriens, 257. Condamné à la déportation, 260. Envoyé à Cayenne, 285.

Colonies. Leur perte, II, 194.

Comité de salut public. Sa formation, I, 168.

Comité de sûreté générale. Sa formation, I, 167.

Commune de Paris. Sa composition, I, 82.

Comtat Venaissin. Troubles, I, 176.

Comte (Auguste). Ses théories, II, 709.

Concile à Paris, II, 202.

Concordat. Négociations pour le Concordat, I, 542.

Condé (Prince de). A Coblentz, I, 77. A la tête de l'armée émigrée, 346.

Condorcet. Dresse l'acte d'accusation du roi, I, 108. Caché, arrêté, s'empoisonne, 204.

Consalvi (Cardinal). Ses pressentiments sur le sur le rôle de Bonaparte vis-à-vis de l'Eglise, I, 512. Négocie le Concordat ; son courage, 545. Sur le sacre, 608. Sur la lutte du pape avec Napoléon, 690. Se retire, 693. Sur le catéchisme impérial, II, 20. S'oppose au divorce, 153.

Conseil d'Etat. Son rôle dans la constitution de l'an VIII, I, 495. Le premier consul au Conseil d'État, 526.

Constant (Benjamin). Au Tribunat, I, 497. Aversion de Napoléon pour lui, II, 12. Ses efforts pour maintenir la Restauration, 476. Rédige l'Acte additionnel, 490. Rayé des listes d'exception, 542. Rédige un mémoire pour M. de La Bédoyère, 551. A la Chambre en 1816, 563. Son opinion sur les lois d'exception, 574. Poursuivi, 585. Combat la loi sur la presse, 603, 611.

Constantine (Expédition de), II, 683, 685.

Consulat. Sa formation, I, 494. A vie pour Bonaparte, 566.

Consulte (La) italienne se réunit à Lyon, I, 557.

Constance. Le général Masséna à Constance, I, 478.

Constitution civile du clergé. Ses effets, I, 48.

Constitution de 1791. Acceptée par le roi, I, 10.

Constitution de l'an III, I, 272.

Constitution du clergé dans la négociation du Concordat, I, 547.

Constitution (Bases de la). Posées par le Sénat conservateur en 1814, II, 420. Mal conçues, 439.

Convention. Décrétée le 10 août, I, 106. Entre en scène, 128. Sa composition, 129. Le roi devant la Convention, 140. Sa déclaration de guerre à l'Europe, 362. Servie malgré sa faiblesse par l'opinion publique, 281. Devancée dans la réaction, 281. Décide que les deux tiers du nouveau Corps législatif seront pris dans son sein, 281. Fin de sa session, 288.

Copenhague (Bataille de), I, 532. Bombardement de Copenhague, 682.

Corbière. Sa lutte avec Royer-Collard, II, 575. Ministre sans portefeuille avec le duc de Richelieu, se retire, 579. Ministre avec la droite, 580.

Corbineau (Général). A la Bérézina, II, 275.

Cordoue. Mise au pillage par les troupes françaises, II, 31.

Cormatin (M. de). Chef de Chouans, I, 310.

Corogne. Retraite de sir John Moore, II, 65. Combat, 67.

Corps législatif. Son rôle dans la Constitution de l'an VIII, I, 495. Son épuration, 563. Discours de Napoléon, 304. Humeur réciproque de Napoléon et du Corps législatif, 365. Prononce la déchéance de l'empereur, II, 422. Son empressement auprès de Louis XVIII, 443.

Corse. Se révolte contre la France, I, 365. Soumise, 393. Prêtres italiens déportés en Corse, II, 196. Réfractaires envoyés en Corse, 213.

Cortès. Convoquées à Madrid par le gouvernement insurrectionnel, II, 171. Leur réunion à Cadiz, 183. Quittent Madrid emmenant Ferdinand VII, 588. Siègent à Cadiz, 588.

Courvoisier. Se retire du ministère, II, 620.

Cousin. Son cours est fermé, II, 585. Il est rouvert, 610. Ministre de l'instruction publique en 1840; ses conseils au roi, 702.

Couthon. Ne reconnaît que la souveraineté du peuple, I, 130. Au 31 mai, 186. Sur la loi du 22 prairial, 226. A Lyon, 227. Arrêté avec Robespierre, 239. Un moment relâché, 241. Sa mort, 242.

Cretet, ministre de l'intérieur. Ordres de l'empereur à Cretet pour fêter le passage des troupes qui se rendaient en Espagne, II, 54.

Cuesta (don Gregorio della). Obligé de se mettre à la tête du mouvement national, II, 27. Battu devant Valladolid, 28. Battu sur la Guadiana, 130.

Custine (Général de). Ses succès en Allemagne; dénoncé par les commissaires, mis en accusation, meurt sur l'échafaud, ainsi que son fils, I, 360.

Czartoriski (Prince). A Austerlitz, I, 641.

Czernicheff (M. de). Sa conversation avec Napoléon au début de la campagne de Russie, II, 217.

D

Dalberg (Duc de). Lié avec M. de Talleyrand, II, 359. Donne un signe de reconnaissance à M. de Vitrolles pour M. de Stadion, 415.

Dalrymple (Sir Hew). Prend le commandement des troupes anglaises à Vimeiro, II, 41.

Dambray. Chancelier, garde des sceaux, II, 560.

Dampierre (Général de). Couvre sans succès Valenciennes, se fait tuer, I, 361.

Danemark. Attaqué par l'Angleterre, I, 532. Second bombardement, 682.

Danton. Substitut, I, 82. Au 15 août, 100, 105, 108. Après la prise de Longwy, 113. Dirige les massacres de Septembre, 114. Assume la responsabilité de son crime, 134. Sur la majorité dans le procès du roi, 150. Son vote, 152. Ses avances aux Girondins repoussées, 172. Avances des Girondins sans effet, 176. Sur l'emprunt forcé, 188. Organise l'armée révolutionnaire, 189. Défendu par Robespierre, 207. Refuse de fuir, 211. Son arrestation, son procès et sa mort, 211.

Dantzig. Assiégé par le maréchal Lefebvre, I, 667. Napoléon y établit un arsenal pour la guerre de Russie, II, 214.

Daru. Au Corps législatif, I, 563. L'empereur à Daru sur l'amiral Villeneuve et la campagne d'Allemagne, 624. Ses remontrances sur la guerre de Russie, II, 238. Propose de passer l'hiver à Moscou, 258. Opposé au départ de Smorgoni, 281. Chargé de l'administration de la guerre, 360.

Daumesnil (Général). Gouverneur du château de Vincennes, refuse de livrer à l'émeute les ministres de Charles X, II, 644.

Daunou. Proteste contre la condamnation à mort du roi, I, 152. Repoussé par Bonaparte comme consul, a rédigé la Constitution de l'an III; chargé de celle de l'an VIII, 495. Sa candidature au Sénat repoussée par Bonaparte, 562.

Dauphin (Le petit) aux Tuileries, le 6 octobre 1789, I, 36. A Varennes, 59. Au 10 août, 99. Refusé à son père, 140. Son isolement, ses souffrances et sa mort, 274.

David. Chargé par Robespierre d'organiser la fête de l'Être suprême, I, 220.

Davout (Maréchal). A Austerlitz, I, 642. Gagne la bataille d'Auerstaedt, 657. A Wittemberg et à Berlin, 658. Chargé du procès du prince de Hatzfeld, 659. A Custrin, 660. A Eylau, 668. Devant Kœnigsberg, 674. A Wurtzbourg et à Ratisbonne, II, 80. A Eckmühl, 81. A Essling, 90. A Presbourg, 101. Sur l'Elbe, organise l'armée pour la campagne de Russie, 213. Ses appréhensions pour le cas de revers, 220. Jalousie de ses rivaux, 220. A Elbing, 221. Diminution de ses troupes, 234. Différends avec Murat, 240. A la bataille de la Moskova, 245. A l'arrière-garde dans la retraite, 264, 267. A Krasnoé, 271. A Kœnigsberg, 287 Met Dresde en défense, 312. A Hambourg, 316. Refuse d'écouter les doléances des bourgeois, 332. En disgrâce à la Restauration, il devient l'idole de l'armée, 451. Ministre de la guerre aux Cent-Jours, 481. Avec l'empereur et à la Chambre, 513. Sa résolution à l'égard du roi, 522. Courageuse conduite, 523. Son influence dans l'armée, 540. Il proteste contre les mesures d'exception et se retire, 542.

Débats (*Journal des*). Dirigé par MM. Bertin, désagréables à Napoléon, II, 15. Hostile à la droite, 597. Article sur le ministère de M. de Polignac, 612, 615. MM. Bertin poursuivis, 615.

Debry (Jean). Propose la formation d'un corps de volontaires tyrannicides, I, 111. Négocie à Rastatt, 464. Assassiné, 472.

Decazes. Ministre de la police, plaît personnellement au roi, II, 546. Ses efforts contre la réaction, 560. Ministre dirigeant, 565. Succombe à la suite de la mort du duc de Berry devant la passion des

ultras, 566, 568, 573. Président du conseil, duc Decazes et ambassadeur à Londres, 573.

Decrès, ministre de la marine. Sur la descente en Angleterre, I, 579, 618. Lettres de Villeneuve à l'amiral, 620, 630. Aux Cent-Jours, II, 481. Son opinion sur les Chambres en 1815, 513.

Defermon. Préside la Convention le jour de la condamnation de Louis XVI, I, 144.

Delacroix. Ministre des affaires étrangères du Directoire, I, 390.

Delaunay. Gouverneur de la Bastille, sa résistance, sa mort, I, 16.

Départements. Leur formation, I, 41.

Députés (Chambre des). Présidée par Lanjuinais en 1812. II, 512. Son attitude d'opposition, 515.

Desaix (Général). Au passage du Rhin, I, 391. Au fort de Kehl, 400. Revient d'Égypte, 508. A Marengo, sa mort, 508

Desèze. Avocat du roi devant la Convention, I, 142. Porte son appel à la barre, 153.

Desilles. Victime de son dévouement à Nancy, I, 48. Son buste placé à l'Assemblée législative, 81.

Desmoulins (Camille). Excite le peuple à la révolte, I, 11. Remords de ses attaques contre les Girondins, I, 199. Attaques contre Saint-Just, 207. S'élève contre les supplices dans le *Vieux Cordelier*, 208. Brûler n'est pas répondre, 210. Son arrestation, son procès et sa mort, 211.

Desmoulins (Lucile), femme de Camille. Arrêtée comme ayant voulu faire évader son mari, I, 212.

Dessoles (Général). Intervient entre Bonaparte et Moreau, I, 501. Au procès de Moreau, 602. Commandant de la garde nationale à Paris en 1814, II, 420. Favorable aux Bourbons, 429 Ministre des affaires étrangères, 566. Se retire, 568.

Dessolles (M.). Évêque de Chambéry, au concile, II, 205.

Didier (Paul). Chef de la conspiration de Grenoble, est exécuté, II, 559.

Dillon (Général Théobald) Massacré à Lille, I, 80, 343.

Dîmes. Leur abolition, I, 28.

Directoire. Son institution, I, 273. Les directeurs tous régicides, 378. Prétentions à l'égard du pape, 393, et de l'Angleterre, 399. Mécontent du traité de Tolentino, 406. Mécontent des électeurs du nouveau tiers, 421. Tentatives de reprise du pouvoir avec les secours de Hoche déçues, 425. Fait le 18 fructidor, 427 Opposé à la paix, 433. Mauvaise situation intérieure, 464. Déclare la guerre à l'Europe, 471 Mouvement de l'opinion contre le Directoire, 474. Succombe au 18 Brumaire, 482.

Dniéper (Le). Défendu par le prince Bagration, II, 226. Le prince y est bloqué par Davout, 231.

Doctrinaires Leur formation, II, 560.

Dode de la Brunerie (Général). Avec Napoléon à Talocsin, II, 275.

Dolgorouki (Prince). Envoyé à Brünn par l'empereur Alexandre, I, 639.

Donnadieu (Général). A Grenoble, exagère la portée de la conspiration de Paul Didier, II, 559.

Doppet (Général). A Lyon, I, 327. A Toulon, 334.

Doria (André). Sa statue renversée par les révolutionnaires de Gênes, replacée par ordre de Bonaparte, I, 417.

Dorogobouge. Napoléon à Dorogobouge, II, 240. Pendant la retraite, 270.

Douro (Ligne du). Son importance stratégique, II, 43. Passage du Douro par les Anglais, qui coupent la route à Soult, 128.

Dresde. L'empereur Napoléon à Dresde, II, 222. Le roi de Saxe quitte sa capitale devant les Russes, 312. Napoléon y reçoit le roi de Saxe, 321. Bataille de Dresde, 341. Gouvion Saint-Cyr à Dresde, 341. Capitulation de Dresde, 359

Dreux. Le roi Louis-Philippe, fugitif, et la reine passent par Dreux en 1848, II, 752.

Drissa. L'empereur Alexandre au camp de Drissa, II, 231. Il le quitte, 232.

Droits de l'homme (Société secrète des), II, 672.

Droits féodaux. Leur abolition, I, 27.

Drouet. Maître de poste à Varennes, son rôle dans l'arrestation du roi, I, 60. Compromis dans la conjuration de Babeuf, 381.

Drouet (Général), comte d'Erlon. Envoyé à Masséna en Portugal, II, 180. Ses manœuvres politiques, 458. Aux Quatre-Bras, 502. A Waterloo, 507. Mis sur les listes d'exception, 542. Condamné par contumace, 559.

Drouot (Général). Placé à la tête de la garde en 1813, II, 361. Avec Napoléon à Fontainebleau et à l'île d'Elbe, 434. A Waterloo, 504. Au Sénat, 517. Ses efforts pour contenir l'armée, 525 Mis sur les listes d'exception, 542. Acquitté, 556

Druses. Insurrection des Druses fomentée par lord Palmerston et ses agents, II, 696

Dubois-Crancé. Son attaque contre les régicides, I, 281. A Lyon pendant l'insurrection, 325.

Duchastel. Se fait porter à la Convention pour voter contre la mort du roi, I, 153.

Duchâtel. Ministre du commerce, II, 673. Ministre de l'intérieur après les émeutes du 12 mai, 688. En 1848, 742.

Duckworth (Amiral). Force les Dardanelles, II, 671.

Dugommier (Général) à Toulon, I, 334. Tué en Espagne, 372.

Dumolard. Attaque la déclaration de guerre faite par Bonaparte à Venise, I, 423.

Dumon. Ministre des finances, II, 727.

Dumouriez (Général). Ministre des affaires étrangères, I, 80. Donne sa démission et part pour l'armée, 81. Remplace La Fayette, 109, 346. Dans l'Argonne, 347. Bataille de Valmy, 348. Bataille de Jemmapes, 353. Contrarié par les Jacobins, 354. Lutte avec les représentants en mission, 355. Négocie avec les Autrichiens, 359. Ses illusions déçues, 360.

Dupin. Sur Napoléon en 1815, II, 512. A la Chambre, en présence de l'ennemi, 530. Plaide pour le maréchal Ney, 552. Membre du conseil intime du roi Louis-Philippe, 639. Au 24 février 1848, 751.

Dupont (Général) A Friedland, I, 675. Entre en Espagne, 704. Campagne malheureuse en Andalousie, II, 30, 34, 40. Ministre de la guerre de Louis XVIII, reçoit les reproches de Macdonald, 429 Remplacé par le maréchal Soult, 451.

Dupont de l'Eure. Sur l'éloquence de M. de Martignac, II, 611. Ministre de la justice du roi Louis-Philippe, 639.

Duport. Au club Breton, I, 40. Donne de bons conseils au roi, 67. Fondateur des Feuillants, 69. Mis en accusation après le 10 août, 110.

Duroc (Général). N'est pas admis à traiter à Vienne, I, 514. Envoyé à Saint-Petersbourg, 534. Introduit chez l'empereur la princesse Hatzfeld, 660. Quitte Sarragosse avec l'empereur, II, 281. Tué à Bautzen, 324. Napoléon donne l'ordre de prononcer son éloge funèbre, 325.

Durosier. Son mot en mourant sur l'échafaud, I, 111.

Dussaulx. Ses efforts pour empêcher les massacres de septembre, I, 123.

Duverne de Presle. Impliqué dans un complot royaliste, I, 418.

Duvoisin (Mgr), évêque de Nantes, à Savone, II, 198. Au concile, 205.

Dwina (La). Défendue par Barclay de Tolly, II, 226. Le tzar dans le camp de Drissa, en avant de la Dwina, 231.

E

Éblé (Général). Sur le Tage, II, 187. A la tête des pontonniers pour la campagne de Russie, 214. A Studianka sur la Bérézina, 275. Meurt à Kœnigsberg, 287.

Eckmühl (Bataille d'), II, 81.

Edgeworth (Abbé). Confesseur du roi à sa dernière heure, I, 160, 165.

Égypte. Le général Bonaparte en Égypte, 441, 459. Il en repart, 462. Kléber resté seul, 515. Après lui, mauvaise direction, perte de l'Egypte, 534.

El Arish (Siège d'), I, 460. Convention d'El Arish, 515.

Elbe (Ile d'). Réunie à la France, I, 556. Réfractaires envoyés dans cette île, II, 213. Concédée à Napoléon, 431. Son séjour à l'île d'Elbe, 460. Son départ, 461.

Elbée (M. d'). A la tête des paysans vendéens, I, 203. Blessé mortellement, il est fusillé sur une chaise, 302.

Élie. Se met à la tête de la foule lors de l'attaque de la Bastille, I, 16.

Élisabeth (Madame). Dans la fuite de Varennes, I, 59. Au 20 juin, 84. Interrogée par les commissaires de la Convention, 196. Son procès et son supplice, 225.

Emery (Abbé). A la Conciergerie, I, 200. Ses conseils pour le catéchisme impérial, II, 17. Ses relations avec l'empereur, 197. Sa mort, 198.

Emigrés (Lois contre les). Le roi refuse de les sanctionner, I, 77. Sur les biens des parents des émigrés, 262. Dispositions de la Constitution de l'an III concernant les émigrés, 273. Derniers efforts des Thermidoriens contre eux, 288. Amnistie générale proposée par Bonaparte, 563. Loi sur l'indemnité des émigrés votée en 1825, II, 601.

Enghien (Duc d'). Sa vie, son arrestation et sa mort, I, 589.

Éprémesnil (M. d') A l'Assemblée de la noblesse, I, 7, Sa réponse aux adversaires de la proposition de dom Guerle, 43.

Erfurt (Entrevue d') entre l'empereur Napoléon et l'empereur Alexandre, II, 50.

Erlach (M. d'). Mis à la tête des troupes suisses, I, 447.

Escoiquiz (Chanoine). Confident de Ferdinand VII, I, 703. Avec Napoléon à Bayonne, 715.

Espagne. Succès des généraux en Espagne, I, 372. Traité de paix, 374. Manœuvres de Napoléon, 702, 724. Les Bourbons remplacés sur le trône par Joseph Bonaparte, II, 23. Soulèvement national. 25, 41. Perdue pour les Français, elle revient à Ferdinand VII, 362. Impose au roi la Constitution de 1812, 577. Intervention française, 586. Soulèvements contre Ferdinand VII, 651. Guerre civile après la mort de Ferdinand VII, 680. Troubles, 705.

Espartero. Régent d'Espagne à la place de la reine Christine, II, 705.

Essling (Bataille d'), II, 89.

Estramadure. Soulèvement national, II, 26.

États généraux. Leur composition en 1789, I, 3.

États-Unis. Protestent contre le blocus continental et les ordonnances du conseil d'Angleterre, II, 168 En guerre avec l'Angleterre, 296.

Étrurie (Royaume d'). Assuré par Bonaparte au duc de Parme, I, 540. Échangé contre un royaume imaginaire de Lusitanie, 684.

Eugène de Beauharnais (Prince). Vice-roi d'Italie, I, 612. Adopté par Napoléon, 684. Ses échecs en Italie contre l'archiduc Jean, II, 83. Secondé par Macdonald, 85. En Allemagne, à la bataille de Raab. 100. Annonce le projet de suivre sa mère divorcée, 149. A Plock sur la Vistule avec les Italiens, 222. A la bataille de la Moskova, 247. Sur la Wiazma, 267. Au passage du Vop, 269. Au défilé de Krasnoé, 271. Reste en Allemagne chargé des débris de l'armée, 287. Les rallie à Magdebourg, 310. En Italie, 322. Reçoit ordre d'évacuer l'Italie, 382. Bat les Autrichiens sur le Mincio, 390.

Évêques. Leur résistance à la constitution civile du clergé, I, 49.

Exelmans (général). Son procès en 1814, II, 453.

Eylau (Bataille d'), I, 668.

F

Fabre d'Églantine. Dénonce Vincent, I, 209. Auteur du calendrier républicain, 219. Sa mort, 219.

Fabvier (Colonel). Aide de camp de Marmont, proteste contre la reddition de l'armée, II, 431. Commande la place de Paris pendant le procès des ministres, 644.

Faenza. Bonaparte à Faenza avec les troupes papales, I, 402.

Faucher (Les frères). Exécutés en 1815, II, 551.

Fauchet. Évêque constitutionnel, défend les prêtres non assermentés, I, 112. Proteste contre la peine de mort appliquée à Louis XVI, 136. Son repentir et sa mort, 200.

Favras (Marquis de). Son complot et sa mort, I, 44.

Fédération (Fête de la), I, 51.

Feltre (Duc de). Le général Clarke, envoyé par le Directoire à Bonaparte, séduit par lui, I, 396. Rappelé à Paris; colère de Bonaparte, 432. Ministre de la guerre de Napoléon, 704. Napoléon à Clarke sur les levées d'hommes, II, 77. Réprimande Clarke après la bataille d'Essling, 99. Lui dit son opinion sur les Anglais en Portugal, 131. Sur l'expédition de Walcheren, 141. Sur la conspiration de Malet, 292. Clarke quitte Paris assiégé, 402. Remplace Soult au ministère de la guerre de Louis XVIII, 476.

Féraud. Représentant, tué dans l'émeute du 20 juin 1795, I, 265.

Ferdinand (Archiduc). Sur le Danube et en Bohême, I, 627. En Pologne, II, 87.

Ferdinand VII. Comme prince des Asturies, conspire contre son père, I, 703. Il est arrêté, 704 Insurrection en sa faveur, 706. Proclamé roi, 708. Va au-devant de Napoléon, 711. A Burgos, à Vittoria, 712. Lettre de Napoléon à Ferdinand VII, 712. A Bayonne, 715. Menaces de l'empereur, 716. Obligé d'abdiquer, 723. Traité de Bayonne, 723. Soulèvement en sa faveur en Espagne, II, 25, 41. Traité de Valençay, 363. Devient libre, 382. Obligé d'accepter la constitution de 1812, 577. Emmené par les Cortès; son pouvoir suspendu, 588. Rejoint le duc d'Angoulême au port Sainte-Marie, 589. Sa raideur inintelligente, 590. Sa pragmatique sanction, 667. Sa mort, 680.

Ferrand (Comte). Commissaire du roi pour la discussion de la Charte, II, 448. Propositions imprudentes, 450.

Ferrières (Marquis de). Son opinion sur l'abstention du côté droit, I, 67.

Fersen (M. de). Conduit la voiture du roi dans sa fuite, I, 59.

Fesch (Cardinal). Ambassadeur à Rome, négocie le sacre, 608. Bénit le mariage de l'empereur et de l'impératrice Joséphine, 610. Sur le catéchisme impérial, II, 20. Son opposition au second mariage de l'empereur, 150. Archevêque de Paris, en lutte avec Napoléon; remplacé par le cardinal Maury, 194. Les évêques réunis chez lui écrivent au pape, 198. Au concile, 207. Napoléon à Lyon, chez le cardinal, au retour de l'île d'Elbe, 471.

Feuillants. La famille royale aux Feuillants, I, 107.

Février (Révolution du 24), II, 743.

Fezensac. Souvenirs militaires sur le manque d'approvisionnements en Pologne, I, 668. Description de la retraite de Russie, II, 284.

Fieschi (Machine infernale de), II, 675.

Filles (Éducation des). Idées de Napoléon, II, 9.

Flahaut (M. de). Envoyé aux avant-postes ennemis à Lusigny, II, 392.

Flaugergues. Membre de la commission du Corps législatif, II, 367.

Flesselles. Prévôt des marchands; ses efforts contre l'émeute; est tué, I, 15.

Flessingue. Attaque des Anglais, repoussée par le général Monnet, II, 140. Réclamé par l'Angleterre, 371.

Fleurus. Napoléon dans la plaine de Fleurus, II, 498.

Fleury de Chaboulon. A l'île d'Elbe, II, 460.

Florence (Traité de), I, 531.

Fonfrède. Son discours contre Marat, I, 169. Demande à être placé sur la liste de Pache, 170. Meurt avec Ducos, 199.

Fontainebleau. Convention de Fontainebleau, I, 684. Lieu de séjour du pape, II, 307. Napoléon à Fontainebleau, 423. Adieux de Fontainebleau, 434.

Fontanes (M. de). Caché à Lyon, I, 330 Condamné au 18 fructidor, 430. Écrit un pamphlet mal accueilli, 513. Son discours après la mort du duc d'Enghien, 595. Indique quel esprit doit présider aux discussions du Corps législatif, II, 21. Président du Sénat, il conseille la paix, 369. Membre de la commission de la Charte, 448. Pauvrement traité par la Restauration, 454.

Fontenay. Pris par les Vendéens, I, 295.

Fouché. Envoyé à Lyon, I, 330. Ministre de la police sous le Directoire, 481. Au 18 Brumaire, 488. A la police sous le Consulat, 492. Réprimandé pour un pamphlet, 515. Inquiet des conspirations royalistes, 524. Contre Moreau, 583. Prépare l'empire, 596. Napoléon à Fouché sur la conscription des enfants des familles riches, II, 78. Napoléon à Fouché sur la résidence du pape, 122. Sur le silence à imposer aux journaux, 123. Lève les gardes nationales pour la défense d'Anvers, 141. Ses intrigues en Angleterre, 158. Napoléon à Fouché sur le roi Louis, 159. Sa disgrâce, 161. Mécontente l'empereur par ses conseils pacifiques, est envoyé en Illyrie, 337. Conspire, 358. Ses perfides conseils à Murat, 364. Compose le discours du comte d'Artois, 441. Convoite le ministère de la police, 452. Le refuse, 476. A la police impériale, 481. Napoléon sur le rôle de Fouché dans les Chambres, 490. Intrigues après Waterloo, 512. Espoir d'arriver au ministère, 520. Succès, 521. Aux présidents des deux Chambres, 530. Faiblesse de sa situation, 526. Tombe et part pour Dresde, 546.

Foulon. Ancien ministre des finances, pendu sur la place de Grève, I, 22.

Fouquier-Tinville. Accusateur public, sa dureté envers la reine, I, 195. Demande un décret contre Danton, 213. Pris de la fureur du sang, effraye même Collot d'Herbois, 228. Arrêté, 247.

Fourcroy. Défend la science contre les Jacobins, I, 261. Présente un projet pour l'École polytechnique, 262. Défend le projet d'instruction publique du premier consul, 565. Chargé de dissoudre le Corps législatif, 595.

Fourier, préfet de l'Isère, fuit devant Napoléon au retour de l'île d'Elbe, II, 466. Accepte la préfecture de Lyon, 471.

Fournier l'Américain. Son portrait tracé par madame Roland; chargé de la garde des accusés d'Orléans, I, 126. Au 18 fructidor, 427.

Fox. Sa sympathie pour la Révolution française, I, 342. Reçu par le premier consul, 541. Premier ministre après la mort de Pitt, ses avances à la France restent sans résultat, 650. Sa mort, 652.

Foy (Général). Envoyé de Portugal à Paris par Masséna, II, 179. Demande du secours au maréchal Soult, 182. Retourne en France pour expliquer la retraite de Masséna, 189. Sur la confiance de l'armée avant Waterloo, 498. Ses paroles après la mort du duc de Berry, 569. Son duel avec M. de Corday, 575.

Francfort. Siège de la nouvelle Confédération germanique, I, 651. Alliés réunis à Francfort, II, 364. Propositions de Francfort, 365.

François-Joseph II, empereur d'Allemagne, I, 454. Reçoit une lettre du premier consul, 497. Une autre après Marengo, 510. Son inquiétude sur la rupture de la paix d'Amiens, 577. Quitte Vienne, 657. A Olmütz, 638. A Austerlitz, 639 A Paleny, 645. Conclut la paix de Presbourg, 646. Ne veut plus être empereur d'Allemagne, 651. A Wagram, II, 103. Traité de Vienne, 144 Donne sa fille en mariage à Napoléon, 155. Engagé malgré lui contre la Russie, 215. Lettre de Napoléon à

François-Joseph sur la campagne de Russie, 302. Résolu à ne pas prendre part à la guerre, conclut une convention à Kalisch avec le tzar, 313.

Frayssinous (Abbé de). Grand maître de l'Université, II, 585. Ministre de l'instruction publique, 598.

Frédéric-Guillaume, roi de Prusse. Reste étranger à la coalition, I, 616. Son hésitation; il se rallie à Napoléon, 638. Exige l'évacuation du territoire allemand, 653. Lettre de Napoléon à Frédéric-Guillaume, 654. A la bataille d'Iéna et d'Auerstaedt, 657. Bataille d'Eylau, 668. Repousse les dures conditions de Napoléon, 671. Réduit à la ville de Memel, 676. A Tilsit, 679. Contraint de subir l'insulte et le dépouillement, 680. Convention du 8 septembre 1808, II, 50. Refuse de se joindre à l'Autriche dans la deuxième guerre d'Allemagne, 99. Fait des avances à l'empereur Napoléon au commencement de la campagne de Russie, 214. Ses hésitations après la retraite de Russie, 301. Alliance avec le tzar, 309. Au château de Bondy, 406.

Frère (Général). Bat les insurgés de Ségovie, II, 30. Attendu en Andalousie, 31. Rejoint le maréchal Moncey, 32.

Fréron. Invective Robespierre, I, 239. A la tête de la jeunesse dorée, 255. A Toulon et à Marseille, 334.

Friedland (Bataille de), I, 674.

Frochot, préfet de la Seine. Trompé par Malet, II, 292.

Frotté (M. de). A la tête d'un soulèvement royaliste en Normandie; il est fusillé, I, 498.

G

Galice. Soulèvement national en Galice, meurtre du capitaine général Filangeri, II, 27.

Gallois. Commissaire de l'Assemblée législative en Vendée, I, 292.

Gallois. Membre de la commission du Corps législatif, II, 367.

Gallois (M. le), chanoine de Séez, enfermé à Vincennes, II, 203.

Gand. Le roi Louis XVIII et les siens à Gand, II, 480. M. Guizot y va au nom de ses amis, 518. Départ du roi, 519.

Ganneron. Sa proposition sur l'exclusion des fonctionnaires repoussée, II, 710.

Ganteaume (Amiral). Ramène Bonaparte d'Égypte, I, 462. Envoyé en Égypte; ses tâtonnements, 537. A Brest, bloqué par les Anglais, 619.

Garat. Son opinion sur les massacres de Septembre, I, 134. Lit au roi sa sentence, 159. Ses rapports avec l'abbé Edgeworth, 160. Sur l'insurrection du 31 mai, 175. Propose de se retirer de la Convention, 176. Demande à Robespierre si les représentants seront jugés par le tribunal révolutionnaire, 197.

Gardanne (Général). Arrive à Santarem, II, 180.

Garde nationale. Organisée et mise en activité par l'Assemblée constituante, I, 544. Premier ban de la garde nationale mobilisé par Napoléon, II, 219.

Gardes du corps. Leur souper excite la fureur du peuple, I, 33.

Garnier-Pagès. Excite l'émeute à Lyon, II, 671. Ses prévisions sur les conséquences des banquets réformistes, 740.

Gaudin. Ministre des finances, I, 492.

Gênes. Mouvement démocratique encouragé par la France, I, 417. M. de Lavalette envoyé à Gênes par Bonaparte, 417. Le général Masséna rentre dans Gênes, 501.

Genève. Réunie à la France, I, 448.

Genissieu. Préside la Convention le jour de sa dissolution, I, 288.

Gensonné. Son apostrophe à Robespierre, I, 147. Commissaire de l'Assemblée législative en Vendée, 292.

Georges III. Reçoit une lettre du premier consul, I, 496. Devient fou au moment de la retraite de Pitt, 531. Son message au Parlement, 571. Reçoit une lettre du tzar et de l'empereur Napoléon, à laquelle répond M. Canning, II, 54. Sa mort, 576.

Georges IV. Napoléon à Georges IV, prince régent, II, 534. Ne signe pas la Sainte-Alliance, 548. Roi; procès de sa femme, 577. Sa mort, 617.

Gérard (Général). Au combat de la Wiazma, II, 267. Avec Ney à Kowno, 287. Avant Ligny, 499. Avec Grouchy à Wavre, 511. Fait partie de la délégation des députés en 1830, 625. Chargé de commander les troupes, 629. Ministre de la guerre du roi Louis-Philippe, 639. A la tête de l'expédition d'Anvers, 668. Ministre de la guerre, 673.

Gibert Desmolières. Dénonce les désordres financiers du Directoire, I, 422.

Gilly (Général). A Remoulins et à Nîmes, se rallie à l'empereur au retour de l'île d'Elbe, II, 489. Amnistié, 568.

Ginguené. Ministre de France à Turin, I, 468.

Girondins. Leur influence dans l'Assemblée législative, I, 76. Leurs intrigues et leurs fautes, 107. Font nommer Pétion président de la Convention, 131. Engagent la lutte contre Robespierre, 132. Divisés sur le procès du roi, 145. Leurs efforts contre Robespierre, 170. Repoussent les avances de Danton, 172. Maîtres dans la Commission des Douze, font arrêter Hébert, 173. La Commission est supprimée, 174. Ils sont vaincus, 175. Leurs avances à Danton, 176. Battus par l'insurrection et la Montagne, 179. Leur arrestation est décrétée, 181. Quelques-uns se réfugient dans les départements, 181. Leur procès et leur mort, 197.

Giulay (M. de). Négocie la paix au nom de l'Autriche, I, 638.

Gobel. Évêque constitutionnel, qui a abjuré publiquement, se repent au moment de mourir, I, 210.

Gobert (Général). Opère dans les montagnes de la Sierra Morena, II, 36.

Gohier. Membre du Directoire, I, 474. S'oppose en vain au 18 Brumaire, 483.

Goujon. Compromis dans l'émeute du 20 juin 1795, I, 266. Arrêté, 269. Se tue, 272.

Gourgaud (Général). Accompagne Napoléon à Rochefort, II, 526. N'est pas admis à se rendre à Londres, 531. Impuissant à protéger la Chambre le 24 février 1848, 752.

Gouverneur Morris. Ses correspondances sur la Révolution française, I, 22, 79.

Gouvion Saint-Cyr (Général). A Neresheim, I, 391. A Rome, 446. Sur le dénûment de l'armée d'Italie,

476. Envoyé dans le golfe de Tarente, 577 Au procès de Moreau, 602. Prêt à marcher sur Naples, 624. Occupe Ancône, 687. Campagne en Catalogne, II, 64. Ses succès ; remplacé par Augereau, 171. Commande les Bavarois, 222. Gagne la bataille de Polotsk; promu maréchal, 240. Nouveaux combats à Polotsk, 268. Son compte des pertes subies par la grande armée, 284. A Dresde, 341. Forcé de capituler, trahison de l'ennemi, 359. Jugement de Napoléon sur Gouvion Saint-Cyr, 360. Ses vains efforts à Orléans, au retour de Napoléon, pour retenir les troupes au service de Louis XVIII, 480. Ministre de la guerre, 540. Auteur de la loi sur la réorganisation de l'armée, 563. Se retire du cabinet, 568.

Grand-Pré. Dumouriez au Grand-Pré, I, 347.

Granville (Lord). Répond à la lettre du premier consul par l'intermédiaire de M. de Talleyrand, I, 497.

Gravina (Amiral). A Cadix et à Trafalgar, I, 618, 630.

Grèce (Affaires de), II, 605, 616, 726.

Grégoire (Abbé). Son opinion sur les rois, I, 130. Proteste contre la peine de mort dans le procès de Louis XVI, 136. Élu au Sénat, 562. Élu à la Chambre des députés, II, 566.

Grégoire XVI (Le pape). M. de Salvandy lui demande la dissolution de l'ordre des jésuites, II, 730. Sa mort, 731.

Grenoble. Le pape Pie VII à Grenoble, II, 121, Napoléon à Grenoble, 469. Conspiration de Paul Didier, 559.

Grouchy (Général). Commande le bataillon sacré à la retraite de Russie, II, 284. Dans le Midi, soumet à la ratification de l'empereur la capitulation du duc d'Angoulême, 487. Pendant la bataille de Waterloo, 502. Mis sur les listes d'exception, 542. Amnistié, 568.

Guadarrama (Passage du), II, 66.

Guadet. Propose une adresse au roi, I, 94. Au 10 août, 105. Constate les effets de l'anarchie, 172.

Guérillas. Elles harassent l'armée française, II, 171.

Guerle (Dom). Sa proposition pour la prépondérance de la religion catholique, I, 43. Disciple de Catherine Théot, 234.

Guernon-Ranville (M. de). Ministre de l'instruction publique, II, 616. Reste à regret à son poste, 620. M. de Vitrolles avertit Guernon-Ranville du danger d'un coup d'État, 623. Son procès et sa condamnation, 647.

Guidal (Général). Complice de Malet, II, 291.

Guillaume IV. A son avènement, garde le duc de Wellington comme ministre, II, 617.

Guizot. Son opinion sur la Commission du Corps législatif, II, 366. Sur l'état de Paris en 1814, 376. Apprécie les causes de la Restauration, 418. Rend justice à Napoléon, 438. Son jugement sur le Sénat impérial, 439. Secrétaire général à l'intérieur, 448. Sur les concessions libérales de Napoléon dans les Cent-Jours, 491. Explique son voyage à Gand, 518. Son opinion sur le cabinet de 1815, 539. Interroge un paysan bourguignon, 541. Parle comme commissaire du roi sur la loi de la presse, 564. A M. de Serre sur sa destitution, 574. Pamphlets efficaces, 578. Son cours est fermé, 585. But poursuivi dans son cours après sa réouverture, 610. Élu à la Chambre des députés, 615. Rédige la protestation des députés, 624. Porte à la tribune la proclamation des députés en 1830, 632. Ministre de l'intérieur du roi Louis-Philippe, 639. Son attitude dans le procès des ministres, 647. Ministre de l'instruction publique, 667. Lois d'instruction publique, 668. Se sépare de M. Thiers, 679; de M. Molé, 685. Entre dans la coalition, 686 Ambassadeur à Londres, 692. Sur les affaires d'Orient, 694. Ministre des affaires étrangères, 702 Sur la réforme électorale, 710. Sur la mort du duc d'Orléans, 710. Sur la loi de régence, 712. Affaire de Taïti; ébranlement du ministère, 715 Affaire des flétris, 717. Affaire du Maroc, 719. Affaire des jésuites, 728. Affaires d'Italie, 731. Le Sonderbund, 733. Les mariages espagnols, 734. Procès scandaleux sous son ministère, 739. Campagne des banquets réformistes, 740. Révolution du 24 Février, 744.

Guyane (La). Reçoit les déportés politiques sous le Directoire, I, 430; sous le Consulat, 529.

H

Hambourg. Évacué par les Français II, 312. Bernadotte traite de l'évacuation de la ville, 371.

Hanovre. Offert comme prix de l'union de la Prusse avec la France, I, 645. Occupé par les troupes françaises, 660. Gouvernement provisoire français en Hanovre, 683.

Hardenberg (M. de). Traite avec la France au nom du roi de Prusse ; conclut la paix, I, 373. Ses avances à Napoléon au commencement de la campagne de Russie, II, 214.

Hardy. Capitaine de pavillon de Nelson à Trafalgar, I, 632.

Harmand (de la Meuse). Son rapport sur le petit Dauphin, I, 276.

Hatzfeld (Prince de). Sa conduite à Berlin, I, 659. Condamné à être fusillé, il obtient sa grâce, 660. A Paris après la campagne de Russie, II, 301.

Haugwitz (M. de). Ses négociations avec l'empereur Napoléon, I, 638, 640, 645.

Hawkesbury (Lord). Fait des avances pacifiques, I, 534. Ses négociations pour la paix, 540.

Hébert, rédacteur du *Père Duchêne*. Son émotion en entendant au Temple la lecture de l'arrêt de mort de Louis XVI, I, 160. Arrêté par la Commission des Douze, 173. Porté en triomphe, 174. Arrêté comme ultrarévolutionnaire, ses honteuses terreurs, sa mort, 209.

Hébert. Procureur général à Paris, II, 710. Garde des sceaux, 710.

Hédouville (Général). Barras veut le faire président de la République, I, 482. Ambassadeur en Russie, reçoit l'ordre de partir, 596.

Heilsberg. Camp retranché de Heilsberg, défendu par les Russes, qui sont contraints de l'abandonner, I, 673.

Héliopolis (Bataille d'), I, 516.

Henriot. A la tête de l'insurrection du 31 mai, 175. Soutient Robespierre jusqu'au dernier moment, 240. Son arrestation, 242.

Hérault de Séchelles. Préside l'Assemblée au 31 mai, I, 179. Auteur de la Constitution de 1793, 188. Son arrestation et son supplice, 211.

Hervilly (Comte d'). Paroles échangées entre lui et la reine au 10 août, I, 101. A la tête de l'armée émigrée à Quiberon, 314.

Hesse-Cassel (L'électeur de). Cherche à maintenir sa neutralité; ses troupes sont entraînées; perd ses États, est envoyé à Metz, I, 656.

Hill (Général). A Waterloo, II, 507.

Hoche (Général). En Vendée, I, 309. A Dunkerque, 365. A la tête de l'armée de la Moselle, 365. Son emprisonnement, 366. Échoue dans son expédition en Irlande, 399. Vainqueur à Heddershorf, il est arrêté par les préliminaires de Leoben, 411. Un moment ministre de la guerre; obligé de se retirer, 425. Sa mort, 432.

Hofer (André), aubergiste, à la tête du soulèvement du Tyrol, II, 80. Ses succès momentanés, 86. N'est pas compris dans l'armistice; est fusillé à Mantoue, 146.

Hohenlinden (Victoire de), I, 518.

Hohenlohe (Prince de). A la bataille d'Iéna, I, 656. Capitule devant Prenzlow, 660.

Hohenzollern (Prince de). A Essling et à Wagram, II, 90, 107.

Hollandais (Républicains). Se montrent favorables à la révolution française, I, 371.

Hollande. Conquise par le général Pichegru, I, 371. Le directoire de la république Batave fait son coup d'Etat, 554. Louis Bonaparte roi, 650. Préliminaires de la réunion à la France, II, 157. Voyage de Napoléon, 160. Abdication du roi et réunion à la France, 164. Difficulté du recrutement, 305. Mouvement national contre la France, 371. Fait partie du royaume des Pays-Bas, 371. Séparation de la Belgique. 650, 667.

Homepesch (Comte de). Grand maître des chevaliers de Malte, I, 450.

Hood (Amiral). Bombarde Toulon, I, 333.

Hortense de Beauharnais (La reine), mariée à Louis Bonaparte, I, 612. Sa douleur lors du divorce, II, 149 Duchesse de Saint-Leu, 483. Avec l'empereur à Paris pendant les Cent-Jours, 495.

Houchard (Général). Remporte la victoire d'Hondschoote; est accusé devant le tribunal révolutionnaire, I, 365.

Hullin A l'attaque de la Bastille, 1, 16. Général, préside à Vincennes la commission militaire qui juge le duc d'Enghien, 592. Blessé par Malet, II, 292. Commandant de place dans Paris lors de la première invasion, 402.

Humann. Ministre des finances, II, 673. Tombe sur la question de la conversion des rentes, 676. Sa mort, 727.

Humbert (Général). Se rend à Lord Cornwallis en Irlande, I, 470.

Huningue. Belle défense de cette ville, II, 529.

Hyde de Neuville. Son amendement sur l'exclusion de Manuel, II, 592. Opposé à la tentative de la duchesse de Berry, 663.

I

Idéologie. En France et en Allemagne, II, 300.

Iéna (Bataille d'), I, 656.

Impartiaux (Club des), I, 40.

Infantado (Duc de l'). Son aveuglement sur les rapports de Ferdinand VII avec l'empereur, I, 714. Ses paroles à Joseph Bonaparte en lui présentant la Constitution, II, 24. Napoléon évalue ses biens et ceux des grands d'Espagne, 57.

Inspruck. Au pouvoir de l'insurrection tyrolienne, II, 86. Statue d'André Hofer à Inspruck, 146.

Institut. Relevé par la Convention, I, 262.

Instruction primaire. Projet de Lepelletier de Saint-Fargeau, I, 261. Négligée par Bonaparte comme par la Révolution, 564. Loi de M. Guizot, II, 669.

Instruction secondaire. Mal vue des Jacobins, I, 261.

Invalides. Dépôt d'armes enlevé par le peuple à l'hôtel des Invalides, I, 15.

Isabelle (La reine). Sa succession contestée, II, 617, 680. Affaire de son mariage, 734.

Isnard. Ses menaces contre les émigrés rassemblés sur la frontière, I, 79. Son attitude dans la Convention menacée par les conspirateurs, 173.

J

Jacobins. Club des Jacobins fermé par ordre de la Convention, I, 254. Nouveau club, fermé par le Directoire, 481.

Jaucourt (M. de). Soutient le projet d'embrigadement des volontaires, I, 345. Membre du gouvernement provisoire après la chute de l'Empire, II, 420. A l'intérim des affaires étrangères, 452. A Gand, 519.

Jay. A la tribune après Waterloo, propose à la Chambre de demander à l'empereur son abdication, II, 511.

Jean Bon Saint-André. En mission maritime, 366.

Jellachich (Ban). En Tyrol, II, 89. A Léoben, 100.

Jemmapes (Bataille de), I, 353.

Jésuites (Ordre des). Pétition de M. de Montlosier à la Chambre des Pairs contre les Jésuites, II, 604. Exclus en fait de l'enseignement, 611. Opinion de M. Guizot sur la liberté à accorder à leur enseignement, 728. Tentatives diverses, 669, 729. Interdits par la cour de Rome, 730.

Jeu de Paume (Serment du), I, 4.

Joinville (Prince de). Paroles de Louis-Philippe lors de l'explosion de la machine infernale, II, 675. Joinville à Saint-Jean d'Ulloa, 685. A Sainte-Hélène, 706. Au Maroc, 720.

Jomini (Général). A Tolocsin, II, 275. Passe à l'ennemi, 340.

Jordan (Camille). Nommé au Conseil des Cinq-Cents, I, 421. Défend la foi religieuse au nom de la liberté et de la justice, 422. Condamné au 18 fructidor, 430. Prend place parmi les chefs doctrinaires, II, 550. Destitué par M. de Serre. 574. Sa mort, 597.

Joséphine Tascher de la Pagerie (L'impératrice). Veuve de M. de Beauharnais, épouse le général Bonaparte, I, 378. Sa douleur lors de l'affaire du duc d'Enghien, 590. Mariage religieux célébré par le cardinal Fesch, 610. Divorcée, II, 149.

Joubert (Général). A Rivoli, I, 400. A la tête de l'armée d'Italie en Piémont, 468. Sous les ordres du général Schérer, 470. Reprend le commandement; son mariage et sa mort, 476.

Jourdan (Général). Gagne la bataille de Wattignies, I, 365. Destitué, puis, chargé de comman-

der l'armée de Sambre-et-Meuse, prend Charleroi, 366. Bataille de Fleurus, 369. Victoire de la Roer, 370. Il passe le Rhin, 374. Échecs de son armée, 379. Destitué, 391. A la tête de l'armée du Danube, 470. Combat l'archiduc Charles, 471. Rayé de la liste de proscription du 23 brumaire, 493. A la tête du gouvernement provisoire à Turin, 512. Conseiller militaire de Joseph Bonaparte à Naples et en Espagne, II, 126. A Talavera, 132. Réprimandé par Napoléon, 137. Son insuffisance en Espagne, 333.

Jourdan Coupe-Tête. Règne dans Avignon, I, 76.

Journiac de Saint-Méard. Son journal des massacres de septembre, I, 122.

Junot (Général). Porte une lettre menaçante au sénat de Venise, I, 413. Envahit le Portugal, arrive à Lisbonne, en chasse la famille royale, 683. Soulèvement du pays, II, 31. Bataille de Vimeiro, 44. Convention de Cintra, 45. A Saragosse, 71. En Portugal avec Masséna, 173. Garde les blessés dans l'abbaye de Kolotokoï après la bataille de la Moskova, 248. Devient fou en Illyrie, 337.

Junte espagnole formée à Bayonne par Napoléon, II, 24. Junte suprême à Séville, 27. A la Corogne, 35. Junte centrale à Aranjuez, 59.

K

Kalbreuth (Général). Capitule à Dantzig, I, 673. Chargé avec Berthier de régler l'évacuation de la Prusse, 681.

Keith (Amiral). Envoyé en Égypte au moment de la détresse de Kléber, I, 515. Son altercation avec M. de Montrond, II, 482. Son entrevue avec Napoléon, 532.

Kellermann (Général). Devant Lyon insurgé, I, 325. A Valmy avec Dumouriez, 347. Contre les Piémontais, 365. Occupe la Savoie, 387. A Marengo, 509. En Portugal avec Junot, II, 44. Sa description de la guerre d'Espagne, 170.

Kersaint. A la Convention, propose une enquête sur l'état du pays, I, 132. Se récuse dans le procès du roi, 152. Donne sa démission, 155.

Kersausie (M. de). A la tête de la Société d'action, II, 672.

Kilmaine (Général). A la tête de l'armée de la Convention contre l'émeute, I, 270. A Mantoue, 413. A Vérone, 414.

Kléber. Son opinion sur la bravoure des Vendéens, I, 298. Assiège Mayence, 370. En Egypte avec Bonaparte, 452. Resté seul, 462. Sa tristesse et ses efforts, 515. Est assassiné, 517.

Klenau (M. de). Négocie la capitulation de Mantoue, I, 401.

Knesebeck (M. de). Conseille au tzar d'attirer les Français dans l'intérieur de la Russie, II, 221. Après la campagne décide le roi de Prusse à rompre avec Napoléon, 309.

Kœnigsberg. Efforts des Russes pour le couvrir, I, 670. Menacé par Davout et Murat, 674. Occupé par le maréchal Soult, 676. Les restes de la Grande Armée à Kœnigsberg, II, 287.

Korsakow (Général). En Suisse, I, 477.

Kotzebue (Assassinat de), II, 567.

Kourakin (Prince). Ambassadeur de Russie à Paris; sa conversation avec Napoléon, II, 215. Demande ses passe-ports, 222.

Kowno. Napoléon à Kowno, II, 226. Défense de Kowno par Ney, 286.

Krasnoé. Napoléon à Krasnoé, II, 271. Ney à Krasnoé, 273.

Kray (Général). Opère contre Moreau, I, 502.

Krüdener (Madame de). Son influence sur l'empereur Alexandre, II, 547.

Kulm. Combat de Kulm, II, 342.

Kutuzof (Général). Se retire devant Napoléon, I, 637. A Austerlitz, 640. Remplace Barclay de Tolly, II, 241. A la bataille de la Moskova, 245. A Taroutino, à Malo-Jaroslawetz, 257, 262. Sur Napoléon, 272. Sa mort, 317.

L

Labouchère. Chargé par Napoléon des négociations avec l'Angleterre au sujet de la Hollande, II, 158.

Lacroix. Son opinion sur le bannissement des prêtres demandé par la Commune de Paris, I, 111.

La Fayette (M. de). Vice-président de l'Assemblée nationale, I, 15. Propose l'adoption de la cocarde tricolore, 21. Ses efforts généreux à la tête de la garde nationale le 5 octobre, 34. Impuissant à protéger le roi contre les insultes, 59. Donne des ordres pour l'arrestation du roi à Varennes, 63. A l'émeute du Champ de Mars, 69. Se retire à Chavaniac, 76. Appelé au commandement d'une armée, 79. A peine entré en Belgique, il est obligé de reculer, 80. Écrit à l'Assemblée législative en faveur du pouvoir royal, 81. A Paris après l'émeute du 20 juin, mis en accusation, 90. Donne sa démission après le 10 août, 109. Enfermé dans un cachot à Olmütz, 109. Délivré par le traité de Campo-Formio, 436. Parole ironique à Bonaparte sur le futur sacre, 513. Proteste contre le consulat à vie, 568. Paroles du tzar à La Fayette, II, 444. Soutient Louis XVIII au retour de Napoléon, 478. Son opinion sur l'acte additionnel, 492. Après Waterloo, propose à la Chambre de se déclarer en permanence, 510. Envoyé au quartier général des alliés, 518. Il est un des chefs de l'opposition dans la Chambre, 583. Son attitude lors de l'exclusion de Manuel, 595. Commande la garde nationale en 1830, 628. Son influence, 630. Son entrevue avec le duc d'Orléans, 635. Se démet du commandement de la garde nationale, 649. Sa mort, 673.

La Fayette (Madame de). A la Force au moment du supplice de tous les siens, I, 229. A Olmütz avec son mari, 109.

Laffitte. Avance la solde de l'armée de la Loire, II, 525. Souscription ouverte chez lui en faveur des journaux supprimés, 575. Fait partie de la délégation des députés envoyée à Saint-Cloud auprès de Charles X en 1830, 625. Membre du conseil intime du roi Louis-Philippe, 639. Ministre dirigeant, 647. Sa chute, 654.

Lafond de Ladébat. Président du Conseil des Anciens, déporté au 18 fructidor, I, 428.

Laforest (M. de). Ministre de France en Prusse,

ne répond pas aux réclamations des Prussiens demandant l'évacuation de l'Allemagne, I, 653. Envoyé à Valençay auprès de Ferdinand VII, II, 361. Au quartier général des alliés, 518.

Lagarde (Général). Blessé à Nîmes, II, 545.

Lahorie (Général). Complice de Malet, II, 291.

Lainé. Rapporteur de la commission du Corps législatif sur la paix en 1814, II, 367. Colère de l'empereur contre lui, 368. Membre de la commission de la Charte, 448. Donne de bons conseils comme président de la Chambre, 476. Élu de nouveau en 1815, 550. Compose pour le duc de Richelieu un mauvais discours sur la mise en accusation du maréchal Ney, 552. Ministre de l'intérieur, 560. Lettre à M. Guizot sur la loi électorale, 562. Ministre sans portefeuille, 579. Écrit à M. Decazes sur la dissolution, 607.

Lajolais (Général). Impliqué dans la conspiration royaliste, I, 582. Arrêté, 585. Son procès et son emprisonnement, 607.

Lallemand (Général). Sa conspiration militaire, II, 457. Mis sur la liste d'exception, 540. Condamné par contumace, 559.

Lally-Tollendal (M. de). Son discours à la noblesse, I, 7. Le peuple de Paris lui fait une ovation après la prise de la Bastille, 20. Quitte l'Assemblée après le retour à Paris, 36. A Gand en 1814, II, 519. Ses paroles après la dissolution de la Chambre introuvable, 562.

Lamarque (Général). Émeute de juin 1832 à l'occasion des funérailles du général, II, 664.

Lamartine (M. de). A la Chambre le 24 février 1848, II, 748.

Lamballe (Princesse de). Massacrée en septembre, I, 125.

Lambrechts. Rédige l'acte de déchéance de l'empire, II, 421.

Lamennais (Abbé de). Des plus ardents parmi les ultras, II, 602. Sur la république et la cour, 620.

Lameth (Alexandre de). Au club Breton, I, 40. Sur la suppression des parlements, 41 Donne de bons conseils au roi, 67. Fondateur des Feuillants, 69. Mis en accusation après le 10 août, 110.

Lamourette. Évêque constitutionnel de Lyon; ses efforts de conciliation dans l'Assemblée, I, 92.

Landau. Débloqué par l'élan de l'armée républicaine, I, 365.

Langara (Amiral). Ses paroles à la prise de Toulon, I, 337.

Langeron (Général). A Austerlitz, I, 640.

Langres. Les souverains alliés à Langres, II, 377.

Lanjuinais (M. de). Sa proposition contre Mirabeau, I, 39. A la Convention sur l'état de Paris, 132. Se prononce contre la condamnation de Louis XVI, 144. Ses luttes avec Legendre, 174. Proteste contre les condamnations révolutionnaires, 263. Sur son rapport les églises non vendues sont rendues au culte, 264. Élu dans soixante-treize collèges en 1795, proteste contre le consulat à vie, 566. Président de la Chambre en 1814. Protestation des députés chez Lanjuinais, II, 533. Refuse de voter dans le procès du maréchal Ney, 553.

Lannes (Général). Au passage du Saint-Bernard; gagne la bataille de Montebello, I, 504. A Austerlitz, 641. A Iéna, 656. A Dessau, 658. A Stettin, 660. Lettre à Napoléon, 660. A Friedland, 674. A Tudela, II, 61. A Saragosse, 71. A Ratisbonne, 87. En Bavière, 84. A Essling, 89. Mortellement blessé, 92. Ses adieux à Napoléon diversement rapportés, 93. Sa mort, 94.

Laon. Attaque de Laon, II, 395. Corps d'armée reformés à Laon après la bataille de Waterloo, 512.

Laplace (M. de). Ministre de l'intérieur, I, 492. Illustre par ses travaux scientifiques, II, 16.

Laporte (M. de). Intendant de la liste civile, une des premières victimes après le 10 août, I, 110.

Lariboisière (Général). Au siège de Dantzig, I, 672. Meurt à Kœnigsberg après la campagne de Russie, II, 287.

Larochefoucauld (Duc de). Son pronostic après la prise de la Bastille, I, 20. Sa proposition sur la religion catholique, 43. Assassiné en province après les massacres de septembre, 126.

Larochefoucauld (M. de). Ambassadeur de France à Vienne, Napoléon lui écrit, I, 656.

Larochejaquelein (Henri de). Appelé par ses paysans à se mettre à leur tête, I, 293. Étonné de ses succès, 295. Reste seul chef des Vendéens, 303. Est tué, 305.

Larochejaquelein (Louis de). En Vendée lors de la descente de la duchesse de Berry, II, 662.

Larrey (Le chirurgien). Son humanité envers les blessés russes à Smolensk, II, 237. Confie les blessés français aux Russes, 267.

Las Cases (M. de). Envoyé par Napoléon au capitaine Maitland, II, 534.

Lasource. Ministre protestant, défend les prêtres non assermentés, I, 111.

Latouche-Tréville (Amiral). Ses succès contre les Anglais I, 540. A la tête de l'escadre de Toulon, 578. L'empereur écrit à Latouche sur la descente en Angleterre, 616.

Lauriston (M. de). Apporte à Londres la ratification des préliminaires de paix, I, 541. Informe l'empereur du départ de l'amiral Villeneuve, 620. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, II, 212. Instructions de Napoléon, 217. Sa situation en Russie, 219. Fait prisonnier à Leipzig, 355.

Lavallette (M. de). Entre dans la salle du Sénat de Gênes, I, 417. Envoyé à Paris pour préparer le coup d'Etat, 425. Au 18 Brumaire, 487. Dans l'intimité de Napoléon en 1815, II, 495. Condamné à mort, 551. Rejet de son pourvoi, 555. Sauvé par sa femme, 555.

Lavoisier. Son procès et sa mort, I, 225.

Laybach (Congrès de), II, 577.

Lazonski. A la tête des bandes le 10 août, I, 102.

Lebas. Institue en Alsace le tribunal et l'armée révolutionnaires, I, 192. Mis en accusation avec Robespierre, 240. Se tue, 243.

Lebon (Joseph). Ses cruautés dans le Nord, I, 230. Envoyé au château de Ham, 261. Exécuté, 281.

Lebrun. Ministre au 10 août, I, 107. Porte au roi sa sentence, 159. Annonce à la Convention l'effet produit par la mort du roi en Angleterre, 166. Troisième consul, 495. Architrésorier, 599. Représente l'empereur en Hollande, II, 164. Obligé de quitter Amsterdam, 372.

Léchelle (Général). Placé par la Convention à la tête de l'armée en Vendée, I, 301.

Leclerc (Général). Commande l'expédition de Saint-Domingue, I, 558.

Lecourbe (Général). A Hohenlinden, 518. Assiste

au procès de Moreau, 602. Sous le maréchal Ney, II, 472.

Lefebvre (Général). Son rôle au 18 Brumaire, I, 483, 489. Maréchal, il fait le siège de Dantzig, 667. Sa dépêche à Joseph Palafox à Saragosse, II, 73. A la tête des Bavarois, 80. A Vilna, 286. A Fontainebleau au moment de l'abdication de l'empereur, 423.

Lefèvre-Desnouettes (Général). A Tudela et à Saragosse, II, 28. Fait prisonnier au passage de l'Ezla, 66. Quitte Smorgoni avec l'empereur, 281. Ses manœuvres politiques contre le gouvernement de Louis XVIII, 458. A Waterloo, 503. Mis sur la liste d'exception, 542. Condamné par contumace, 559.

Legendre. Aux Tuileries le 20 juin, I, 87. Ses violences contre Lanjuinais, 174. Veut défendre Danton, 211. Ferme le club des Jacobins, 242. Parle contre Carrier, 249.

Légion d'honneur. Son institution, I, 564. Maintenue en 1814, II, 451.

Leipzig. Bataille de Leipzig, II, 346.

Lelorgne-d'Ideville. Interroge un jeune cosaque fait prisonnier, II, 242.

Léoben. Préliminaires de paix signés à Léoben, I, 410.

Léopold Ier (Le roi). Comme prince de Saxe-Cobourg, refuse la couronne de Grèce, II, 616. Proclamé roi des Belges, 651.

Léopold II (L'empereur). Conseille au roi Louis XVI d'accepter la Constitution, I, 71.

Lepelletier de Saint-Fargeau. Assassiné, I, 166. Avait été auteur d'un projet sur l'instruction primaire, 261.

Lescure (M. de). Appelé par les paysans insurgés, I, 293. Fait prisonnier à Clisson, délivré à Bressuire, 294. Mourant au passage de la Loire, 302.

Lessart (M. de). Ministre des affaires étrangères, mis en accusation, I, 79. Massacré à Versailles, 127.

Letourneur. Membre du Directoire, I, 378. Remplacé par Barthélemy, 421.

Levée en masse. Décrétée par la Convention, I, 363.

Liancourt (Duc de). A l'Assemblée de la noblesse, I, 9. Instruit le roi de la prise de la Bastille, 19.

Lichtenstein (Prince de). A Ulm et Austerlitz, I, 627, 641. Demande une suspension d'armes à Znaïm, II, 107. Négocie la paix de Vienne, 144.

Ligny (Bataille de), II, 500.

Lille. Délivrée par l'approche de Dumouriez, I, 350.

Limoëlan (M. de). Impliqué dans la conspiration de Georges Cadoudal, I, 530.

Lindet (Robert). Présente un rapport sur le procès du roi, I, 139. Développe son projet pour la formation du tribunal révolutionnaire, 167. Veut partager le sort des membres du Comité de salut public, 257. Avait pacifié la Normandie, 324.

Linois (Amiral). Ses succès contre les Anglais, 538.

Lisbonne Le général Junot à Lisbonne, I, 685. Masséna devant Lisbonne, II, 177.

Livourne. Prise par Murat, I, 390.

Lobau (Ile de). Occupée par Napoléon à la bataille d'Essling, II, 89. Défendue par le général Mouton devenu comte de Lobau, 93. Gardée par Masséna, 98.

Lobau (Général Mouton, comte de). A Medina, II, 35. A Burgos, 60. A Essling, 92. A l'île de Lobau, 93. Son opinion sur l'importance de Smolensk, 239. A la bataille de la Moskova, 247. Quitte Smorgoni avec Napoléon, 281. A Lutzen, 318. Fait une tentative sur Torgau, 359. Commande Paris aux Cent-Jours, II, 481. A Waterloo, 505. Membre de la Commission municipale en 1830, 629. Commandant de la garde nationale en 1830, 649.

Lodi (Victoire de), I, 385.

Logographe. La famille royale dans la tribune du logographe au 10 août, I, 100.

Londres. Traité à quatre sur les affaires d'Orient en 1840, II, 696.

Longwy. Pris par les Prussiens, I, 112.

Lorette. Occupée par les Français, I, 405.

Louis (Abbé). Lié avec M. de Talleyrand, II, 359. Ministre des finances, 442, 566. Se retire, 568. Ministre des finances du roi Louis-Philippe, 639.

Louis XVI. Sa faiblesse honnête, I, 2. Ouvre les États généraux, I, 5. Ordonne l'union des trois ordres, I, 8. A Paris après la prise de la Bastille, 21. Ramené de force à Paris, le 5 octobre, 33. Prête le serment civique, 40. Ses rapports avec Mirabeau et La Fayette, 44. Son indécision après la mort de Mirabeau, 58. Prépare son départ de Paris, 59. Arrêté à Varennes, 60. Ramené à Paris, 64. Prisonnier aux Tuileries, 67. Interrogé par les Commissaires de l'Assemblée, 67. Accepte la Constitution, 72. Refuse de sanctionner la loi contre les émigrés et contre les prêtres, 77. Message aux électeurs et à l'Assemblée législative, 79. Déclare la guerre à l'Autriche, 80. Au 20 juin, 84. Au 10 août, 97. Aux Feuillants, 107. Au Temple, 108. Sa vie dans la prison d'après le journal de Madame Royale, 139. A la barre de la Convention, 140. Condamnation et appel, 153. Livré à la Commune de Paris, 156. Son pieux courage, 156. Demande un prêtre, 156. Reçoit le pouvoir exécutif, 159. Écrit à la Convention, 159. Ses rapports avec l'abbé Edgeworth, 160. Garat dans la chambre du roi, 161. Dernière entrevue avec sa famille, 161. Sa mort, 165. Effets du supplice, 166.

Louis XVIII. Monsieur, frère du roi, avait émigré, I, 71. Décret qui le rappelle en France sanctionné par le roi, 77. Le Sénat de Venise lui enjoint de quitter le territoire, 389. Ses lettres à Bonaparte, 524. Son attitude dans l'exil, 580. Renvoie la Toison d'or après la mort du duc d'Enghien, 595. Lettre à l'empereur Alexandre, manifeste d'Hartwell, II, 309. Propositions au premier consul, 412. Protestation contre l'usurpation du trône, 413. Repoussé de Mittau, se réfugie en Angleterre, 413. Efforts de M. de Talleyrand en faveur de la restauration, 417. Maladresse et erreurs réciproques, 442. Reprend promptement possession du trône, 443. Entretien avec M. de Talleyrand, 443. Déclaration de Saint-Ouen, 444. Entrée à Paris, 446. Son cabinet, 448. La Charte, 449. Maladresse du gouvernement, 452. Sans grande émotion au retour de Napoléon, 470. Discours à la Chambre, 476. Part pour Lille, 477. Se retire à Gand, 480. Signe la proclamation libérale, 519. Accepte Fouché dans son cabinet, 529. A Paris, forme son cabinet, 538. Appelle MM. de Richelieu et Decazes, 546. Signe la paix et la Sainte-Alliance, 547. Mesures de rigueur, 550. Dissout la Chambre introuvable, 561. Ferme les yeux au duc de Berry, 569. Obligé

de renvoyer M. Decazes, rappelle le duc de Richelieu, 573. Prend un ministère de droite, 580. Intervention en Espagne, 586. Confère ses ordres à M. de Villèle, 591. Son mot prophétique à M. de Barbé-Marbois sur Charles X, 598. Sa mort, 598. Comparaison avec Charles X, 599.

Louis-Philippe Ier. Comme duc de Chartres, à Jemmapes, I, 353. Accompagne Dumouriez, 360. Duc d'Orléans, emmené par le comte d'Artois à Lyon aux Cent-Jours, II, 470. Chargé de réunir un corps d'armée, 476. A Abbeville, 479. A Twickenham, 480. Refuse le duc de Nemours comme roi à la Grèce, 605. Son attitude en 1830, 630. Proclamé roi, 640. Formation du cabinet, 642. Procès des ministres, 644. Ses relations avec M. de La Fayette, 649. Reconnu tout de suite par l'Angleterre, 650. Sage politique extérieure, 650. Charge M. Casimir Périer du pouvoir après M. Laffitte, 656. Entrevue avec la reine Hortense, 658. A l'émeute du cloître Saint-Merry, 664. Attentats contre le roi, 675. Opposé à l'intervention en Espagne, 681. Ses sentiments sur les dotations, 684. Amnistie générale, 685. Mariages royaux, 685. Ministère de M. Duchâtel, de M. Thiers, 688, 692. Peu favorable à l'ambassade de M. Guizot, 692. Affaire de Boulogne, 700. Appelle M. Guizot à Paris, 702. Préparatifs guerriers, 703. Mort du duc d'Orléans, 710. Loi de régence, 712. Taïti, 715. Les flétris, 718. Affaire du Maroc, 719. Place le duc d'Aumale à la tête de l'Algérie, 724. Affaires extérieures difficiles, 726. Les banquets et la réforme électorale, 740. Renvoie son cabinet, 744. Abdique, 748. Quitte la France, 752.

Louise, reine de Prusse. Langage violent de Napoléon contre elle, I, 658. Ses inutiles avances à Tilsit, 680.

Louisiane. Vendue aux États-Unis par Bonaparte, I, 577.

Louvel. Assassine le duc de Berry, II, 568. Procès et exécution, 576.

Lückner (Général de). Nommé maréchal, I, 79. Son démenti à l'accusation dirigée contre La Fayette, 90. Occupe, puis évacue Courtrai et Menin, 343. Demande à incorporer les volontaires dans l'armée, 344.

Lunéville (Traité de), I, 521. Les alliés à Lunéville, II, 375. M. de Caulaincourt y est envoyé, 375.

Lusigny (Conférences de), II, 392.

Lutzen (Bataille de), II, 318.

Lux (Adam). Député de Mayence, amoureux de Charlotte Corday, I, 187.

Luxembourg (M. de). Président de la noblesse, I, 9.

Lyon. Résistance de Lyon à la Terreur, I, 325. Siège, 325. Vengeances exercées contre les Lyonnais, 328. Émeutes sanglantes en 1834, II, 672.

M

Macdonald (Général). Évacue Naples. Combat de la Trébie, I, 472. Au 18 Brumaire, 483. A l'armée des Grisons, 521. Au procès de Moreau, 602. En Italie avec le prince Eugène, II, 85. Sur la Raab, 100. A Sussenbrunn, 107. Maréchal, opère sur les côtes de la Baltique, 232. Obligé d'abandonner le siège de Riga, 268. Obligé de se replier sur Kœnigsberg, 286. A Bautzen, 323. Échecs contre Blücher, 341. A Leipzig, 355. Chargé de défendre le Rhin, 373. A Fontainebleau lors de l'abdication de l'empereur, 423. Plénipotentiaire de Napoléon à Paris, 429. A Lyon avec le comte d'Artois, 470. Protège la retraite du roi, 477. Se retire à la campagne, 480. A Liège, 497. A Ligny, 498. A Waterloo, 504. Remplace Davout à la tête de l'armée, 542.

Machecoul. Pris par les Vendéens, leurs cruautés, I, 293.

Mack (Général). Négocie avec Dumouriez, I, 356. A la tête des troupes napolitaines, entre à Rome, mais ne peut s'y maintenir, 465. A Ulm, 623. Attaqué par Napoléon, il capitule, 627.

Madame Mère. A l'île d'Elbe, II, 461.

Madrid. Insurrection, I, 708. Le roi Joseph à Madrid, II, 32. Il en sort, 40. Attaque contre Madrid, 59. Wellington n'y peut rester, 299.

Maestricht. Assiégée et abandonnée par les Français, I, 355. Prise, 370.

Magdebourg. Investie par Ney, se rend, I, 658. Devient ville libre, malgré les efforts de la reine de Prusse, 680. Approvisionnements faits par Napoléon à Magdebourg, II, 332.

Magon (Amiral). A la Martinique, I, 619. A Trafalgar, 655.

Mahmoud (Sultan). Sa mort, II, 601.

Maignet. Ses cruautés dans Vaucluse, I, 230. Dénoncé après la chute de Robespierre, 248. Envoyé au château de Ham, 261.

Mailhe. Propose le jugement du roi par la Convention, I, 135. Propose le sursis pour l'exécution du roi, 151.

Maillard. A la tête de l'émeute du 5 octobre, I, 33. Au tribunal révolutionnaire de l'Abbaye, 121.

Mailly (Maréchal de). A la tête des gentilshommes au 10 août, I, 97.

Maine de Biran. Membre de la commission du Corps législatif, II, 366.

Maison (Général). Devant Berg-op-Zoom fermé, II, 159. Dans la retraite de Russie, 278. A Lutzen, 317. A Hagueneau, 325. A la bataille de Leipzig, 346. En Belgique, 390. En Morée, 616. Chargé de protéger la famille royale en 1830, 638.

Maitland. Capitaine du *Bellérophon*, II, 534.

Malesherbes (M. de). Conseil du roi devant la Convention; ses relations avec Louis XVI, I, 142. Essaie de le défendre, 154. Annonce au roi sa sentence, 156. Ses paroles à Dorat-Cubière sur la résolution du roi à subir son sort, 156. Sa mort, 224.

Malet (Général). Conspiration, II, 290.

Mallet du Pan. Envoyé par le roi aux alliés, I, 92. Dépeint au comte de Provence la situation intérieure de la France, 280.

Malmaison. Bonaparte à la Malmaison, I, 566. Au moment de la mort du duc d'Enghien, 590. Napoléon avec la reine Hortense, II, 515.

Malmesbury (Lord). Négocie avec le Directoire, I, 396. Échoue, 399. Aux conférences de Lille, 433. Apprend à Pitt la capitulation d'Ulm, 628.

Malo-Jaroslawetz (Bataille de), II, 262.

Malouet. Sur la translation de l'Assemblée, I, 33. Ses rapports avec Mirabeau, 53. Sur la Constitution, 70. Sur la dissolution de l'Assemblée constituante, 72.

Malte. Conquête de l'île par Bonaparte, I, 450. Prise par les Anglais, 517.

Mamelouckx. Leur pouvoir renversé en Égypte par Napoléon, I, 452.

Mandat. Commandant de la garde nationale au 10 août, I, 96.

Manini. Dernier doge de Venise, I, 416.

Mantoue. Investie par les Francais, I, 390. Défendue par Wurmser, 392.

Manuel. Procureur général, I, 82. Au 10 août, propose le Temple pour demeure du roi, 108. Fait arrêter les pétitionnaires insurgés, 116. Demande que le roi soit jugé selon les formes de la justice, 139. Proteste contre le jugement de la Convention et demande l'appel au peuple, 150. Donne sa démission, 155.

Manuel. Au moment de l'abdication de Napoléon, II, 517. Attaque les lois sur la presse, 563. Son expulsion de la Chambre, 592. Sa mort, 608.

Marac (Château de). Napoléon y emmène le roi d'Espagne Charles IV et le prince des Asturies, réunion d'une junte espagnole, II, 24.

Marat. Dans l'*Ami du peuple* excite au massacre des généraux, I, 80. Au comité du conseil général, 118. Appelle la France à imiter les massacres de septembre, 125. Défend la dictature de Robespierre contre les Girondins, 133. Préside le club des Jacobins, 168. Mis en accusation par la Plaine, 169 Acquitté, 169. Son triomphe, 180. Assassiné par Charlotte Corday, 182.

Marceau (Général). En Vendée, I, 303. Tué à Altenkirchen, 391.

Marchand (Général). Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, ordonne la concentration des troupes, II, 466.

Marck (Comte de la). Ami de Mirabeau, I, 26, 36, 56.

Maria (Dona). Reine de Portugal; question de son mariage, II, 604. Reconnue reine, 681.

Mariages espagnols (Affaire des), II, 734.

Marie-Amélie (La reine). Son attitude en 1830, II, 630. Sa douleur à la mort du duc d'Orléans, 710. Le 24 février 1848, 744.

Marie-Antoinette (La reine). Se montre au balcon du palais de Versailles au 5 octobre, I, 35. Aux Tuileries, 36. A Varennes, 60. Interrogée par les commissaires, 67. Au 10 juin, 84. Au 10 août, 97. Au Temple, 108. Sa vie au Temple d'après le journal de Madame Royale, 159. Sa dernière entrevue avec Louis XVI, 161. Séparée de son fils, 195. Séparée de sa fille, 195. Son procès, 196. Sa mort, 197.

Marie-Louise (L'archiduchesse). Son mariage avec Napoléon, II, 155. A Dresde, 222. Chargée de la régence, 315. A Mayence, 338. Adieux de Napoléon, 338. Quitte Paris, 401. A Rambouillet, 402. Question de sa régence, 417. Reçoit Parme et Plaisance en apanage, 433. En route pour Vienne, 436. Refuse de renoncer à son apanage, 457. Refuse de retourner auprès de Napoléon, 484.

Marie d'Orléans (La princesse). Épouse le duc de Wurtemberg, II, 685.

Marmont. Devant Aboukir, chargé d'empêcher le débarquement de l'armée turque, I, 462. Marche sur Mayence, 624. Remplace Ney auprès de Masséna en Espagne, l'emporte sur Masséna lui-même, II, 189. Isolement de son armée, 297. Bataille des Arapiles, 298. Sur l'Elbe, 316. A Lutzen, 318. A Mockern, 350. Chargé de défendre le Rhin, 373. Se replie sur les Vosges, 374. A Meaux contre Blücher, 393. A la Fère et à Atheis, 394. Marche sur Paris; combat de Sommessons, 401. Dispositions qu'il prend sous Paris, 405. Autorisé par le roi Joseph à se retirer, 405. Héroïque défense, 406. Sur l'Essonne, 426. En négociations pour livrer son armée, 426. Effet de la visite des maréchaux, 426. Ses lieutenants agissent en son absence, 430. Rejoint Louis XVIII à Gand, 480. Chargé du commandement des troupes en 1830, 623. Se replie sur Saint-Cloud, 628. A Saint-Cloud auprès de Charles X, 636. Conseille l'abdication, 637. Consulté sur la nécessité du départ, 638.

Maroc. Campagne du Maroc, II, 719.

Marrast (Armand). A la Chambre des Députés le 24 février 1848, II, 752.

Marseillais. A Paris, engagent une lutte sanglante avec des gardes nationaux, I, 94. Au 10 août, ils assiégent les Tuileries, 100. Leur participation aux massacres de septembre, 121.

Marseille. Sa résistance à la Terreur; sa ruine, I, 333.

Martignac (M. de). A la tête des volontaires royaux à Bordeaux, II, 485. Ministre de la droite modérée, 608. Défend la loi sur la presse, 611. Battu par les libéraux, quitte le ministère, 612.

Martin d'Auch. Opposé au serment du jeu de Paume, I, 5.

Massa (Régnier, duc de). Président du Corps législatif, II, 367.

Masséna (Général). A Arcole, I, 395. En Carinthie, 407. Au col de Tarwis, 407. A Simmering, 409. A Rome, 445. A la tête de l'armée d'Helvétie, 470. Sa belle défense contre Souwarov, 472. Combats autour de Zurich; il débarrasse la Suisse des Russes, 478. Envoyé par Bonaparte à l'armée d'Italie, 492. Attaqué par Mélas; enfermé dans Gênes, 501. Héroïque et inutile défense; il capitule, 507. Rentre dans Gênes, 511. Remplacé par Brune, 518. Sur le Tagliamento, 638. Fait maréchal, il prend possession du royaume de Naples, 650. Seconde campagne d'Allemagne, II, 80. A Landshut, 81. A Ebersberg, 87. A Essling, 89. A Wagram, 101. En Portugal, son courage et son impuissance, 173. Retraite habile, 188. A Fuentès d'Onoro, 191. Rappelé en France, 192. Exclu du Sénat royaliste comme étranger, 451. Son attitude au retour de Napoléon, 472. Se prononce en faveur de l'empire, 488. Demande au roi le maintien de la cocarde tricolore, 528.

Maury (Abbé). Propose l'élection d'une nouvelle Assemblée, I, 46. S'oppose à la constitution civile du clergé, 49. Cardinal et archevêque de Paris, II, 194. Interdiction papale, 195. Au concile, 206.

Maximilien (L'archiduc). Essaie de défendre Vienne, II, 88.

Mayence. Occupée par Custine; assiégée par le duc de Brunswick; après une résistance héroïque, elle est obligée de se rendre, I, 360. Assiégée par Kléber, 370. Revient à la France, 372. Napoléon à Mayence, II, 315. Marie-Louise l'y visite, 338. Entrée à Mayence des débris de l'armée française après Leipzig, 355.

Mazzini. Prépare l'émeute de Lyon, II, 670. Son opinion sur les partis en Italie, 733.

Méda. Gendarme, fracasse la mâchoire de Robespierre, I, 242.

Méhémet-Ali. Goût de la France pour Méhémet-Ali, II, 680. Son succès momentané, 691. L'Europe se déclare contre lui, 693. Ses concessions, 703.

Mélas (Général de). Contre Masséna I, 500. Contre Bonaparte à Marengo, 508.

Melzi (Comte). Implore pour Milan la clémence de Bonaparte, I, 386. Vice-président de la république Cisalpine, 557.

Memel. Seule ville restée au pouvoir du roi de Prusse après Friedland, I, 676.

Menou (Général). Chargé de la répression de la réaction au 22 vendémiaire, I, 284. Mis en accusation et acquitté, 287. Avait servi en Vendée, 295. Prend le commandement en Égypte, 517. Son incapacité et son insuccès, 537.

Merlin de Douai. Hésite sur la présentation de la loi des suspects, I, 191. Ses paroles sur la répression de la réaction au 22 vendémiaire, 286. Ministre de la police sous le Directoire, 379. Membre du Directoire au 18 fructidor, 430.

Merlin de Thionville et la reine, I, 88. Sa colère à la suite de l'acquittement de La Fayette, 91. Propose de prendre pour otages les femmes des émigrés, 111. Insulté par Henriot, 210. Prend place parmi les thermidoriens, 252.

Merveldt (M. de). Entretien de Napoléon avec M. de Merveldt à Leipzig, II, 348.

Metternich (M. de). Ambassadeur à Paris ; scène que lui fait l'empereur, II, 48. Mécontent, il demande ses passeports, 80. Premier ministre, favorable à la France, conclut le mariage de Marie-Louise, 153. Son attitude après la campagne de Russie, 302. Ses vains efforts pour la paix, 312. Reproches de Napoléon sur l'attitude de l'Autriche, 328. A Prague, 338. A Francfort, 365. A Langres et à Chatillon, 378. Son influence sur l'empereur Alexandre, 577. Hostile à la Grèce, 616. Exprime à M. de Rayneval, en 1830, son opinion sur la situation intérieure de la France, 621. Son humeur contre le gouvernement du roi Louis-Philippe, 679.

Mignet. Poursuivi pour un article sur les obsèques de Manuel, il est acquitté, II, 608.

Miguel (Don). Opère la contre-révolution en Portugal, II, 589. Son triomphe momentané, 617. Est vaincu, 681.

Milan (Prise de), I, 386. Napoléon y prend la couronne d'Italie, 612. Décrets de Milan sur le blocus continental, 684.

Millesimo (Victoire de), I, 382.

Miloradowitch (Général). A Wiazma, II, 267. A la Lossmina, 272. A Bautzen, 324.

Ministres de Charles X. Leur procès, II, 644. Ils sont amnistiés, 685.

Miollis (Général). Occupe Rome, I, 697. Reçoit les ordres de l'empereur pour la tranquillité des États pontificaux, II, 115. Préside à l'enlèvement du pape, 119.

Mirabeau. A l'Assemblée du tiers état, I, 6. A la tête du mouvement, 26. S'élève contre le rachat des dîmes, 30. Sur la banqueroute, 31. Se met à la tête des défenseurs de la royauté, 32. Ses paroles à Mounier au 5 octobre, 33. Ses vains efforts pour racheter le passé, 39. Prend la défense des protestants, 44. Écrit au roi pour s'engager à son service, 44. Éloquents efforts, 46. Ses rapports avec Malouet, 53. S'oppose à la loi contre les émigrés, 54. Son dernier discours, sa maladie et sa mort, 55. Effets et conséquences, 57.

Mirabeau (Vicomte de). Sa colère contre le serment civique, I, 40.

Missiessy (Amiral). A la Martinique, I, 618. Refuse de se porter à Flessingue, protège Anvers, II, 140. Avec la flotte de l'Escaut, 371.

Mittau (Manifeste de), II, 413.

Mohilew (Combat de), II, 231.

Molé (Comte). Son opinion sur la présidence du Corps législatif, II, 367. Parole de Napoléon à Molé en entrant aux Tuileries après le retour de l'île d'Elbe, 479. Président du conseil du roi Louis-Philippe, 682. Coalition contre Molé, 686. Les élections, sa chute, 687. Le 24 février 1848, vains efforts pour former un cabinet, 746.

Molitor (Général). A Aspern, II, 90. En Hollande, 163. Se retire devant le soulèvement national en Hollande, 372. En Espagne, bat Ballesteros, 589.

Mollien (Comte). Ministre du Trésor. Napoléon à Mollien, sur les pensions espagnoles, I, 723. Remplace M. de Barbé-Marbois, II, 4. Après une longue résistance, consent à l'aliénation des biens communaux, 503. Instructions de Napoléon à Mollien après Leipzig sur le service de la trésorerie, 361. Napoléon à Mollien aux Cent-Jours, 460. Ministre des finances, 481.

Moncey (Général). En Espagne, I, 372. Effectue le passage du Saint-Gothard, 506. Entre en Espagne, 704. Commande la garde nationale dans Paris pendant l'invasion, 402.

Mondego (Combat de), II, 175. Retraite de Masséna, 187.

Monge. En Égypte, I, 454. A Boulogne, 624. Indépendance de ses opinions, II, 16.

Montalivet (M. de). Ministre de l'intérieur lors du procès des ministres, II, 647. Son entretien avec le comte Lobau nommé commandant de la garde nationale, 649. Paroles de M. Casimir Périer atteint du choléra à Montalivet, 661.

Montbel (M. de). Ministre de l'intérieur, II, 616. Reste à regret aux finances, 620.

Montbrun (Général de). A Somo-Sierra, II, 62. Avec Masséna en Portugal, 177. En Russie, 236. Tué à la bataille de la Moskova, 248.

Montereau (Bataille de), II, 386.

Montenotte (Victoire de), I, 382.

Montesquiou (Général de). Ses succès en Savoie; dénoncé par les commissaires, il se retire en Suisse, I, 362.

Montesquiou (Abbé de). Dans le Conseil royal de Louis XVIII, II, 412. Membre du gouvernement provisoire en 1814, 420. Défend les prérogatives royales, 439. Ministre de l'intérieur, 448. Sans grande inquiétude au retour de Napoléon, 470. Il comprend l'état du pays, 476.

Montlosier (M. de). Sur la constitution civile du clergé, I, 50. Sur l'abstention du côté droit, 70. Son opinion sur la dissolution de la Chambre introuvable, II, 562. Envoie à la Chambre des Pairs une pétition contre les jésuites, 604.

Montmirail (Bataille de), II, 385.

Montmorency (Mathieu de). Aux affaires étrangères, malgré l'opposition du roi, II, 586. Au congrès de Vérone, 586. Donne sa démission, 587.

Montmorin (M. de). Reste seul ministre de

Louis XVI, I, 52. Assiégé dans son hôtel, 63. Massacré en septembre, 122.

Montpensier (Duc de). En prison à Marseille; ses mémoires, I, 279.

Montpensier (Duc de). Épouse l'infante Luisa-Fernanda, II, 735. Au 24 février 1848, 744.

Montrond (M. de). Envoyé à Vienne chargé d'une mission secrète, II, 482.

Montserrat. Le général Schwartz chargé de fouiller le couvent, II, 30.

Moore (sir John). Annonce de l'arrivée de son armée en Portugal, II, 44. Sa marche à travers le Portugal, 60. Bataille de la Corogne, sa mort, 66.

Moreau (Général). A Nieuport, I, 369. A la tête de l'armée du Rhin, sa retraite, 391. Ne peut empêcher la prise de Kehl, 399. Passe le Rhin, est arrêté par les préliminaires de Léoben, 411. Interrogé sur la trahison de Pichegru, 432. Sous le commandement du général Schérer, 470. Devient chef de l'armée d'Italie, 471. Destitué, puis replacé, 476. Passe en Suisse, 477. Favorable au 18 Brumaire, 483. Remplace Masséna à l'armée d'Helvétie, 492. Sur le Rhin, doit subordonner ses mouvements à ceux de Bonaparte, 500. Ses succès contre M. de Kray, 502. Suspension d'armes de Parsdorf, 511. Victoire de Hohenlinden, ses conséquences, 518. Jalouse inquiétude de Bonaparte, humeur de Moreau, 582. Vaines espérances qu'en conçoivent les conspirateurs royalistes, 582. Son arrestation, 584. Son procès, 585. Passe en Amérique, 607. Revient d'Amérique pour combattre avec les ennemis de la France, II, 340. Tué à la bataille de Dresde, 342.

Morée (Expédition de), II, 616.

Morla (Thomas de). Chef de l'insurrection à Cadix, II, 32. A Madrid, en face de Napoléon, II, 60.

Mortemart (Duc de). Ambassadeur de France en Russie; paroles de l'empereur Nicolas à Mortemart sur la prévision d'un coup d'État, II, 621. A Saint-Cloud, insiste sur le retrait des ordonnances, 628. Arrive trop tard à Paris pour annoncer le renvoi du cabinet Polignac, 629.

Mortier (Général). Conclut la convention de Sublingen, I, 577. A Krems et à Dernstein, 637. A Friedland, 675. A Ocaña, II, 171. A Badajoz, 184. Maréchal, il commande la garde, 222. Son rapport sur l'état de l'armée en Pologne, 228. A la bataille de la Moskova, 248. Au Kremlin, 260. A Krasnoë, 272. A Bautzen, 324. A Meaux contre Blücher, 393. A La Fère, 394. Marche sur Paris, combat de Sommessons, 401. Ses positions sous Paris lors de l'invasion de 1814, 405. Autorisé par le roi Joseph à se retirer, 405. Vigoureuse défense, 406. Capitule, 407. A Abbeville avec le duc d'Orléans, 479. Se retire à la campagne, 480. Président du conseil du roi Louis-Philippe, 673. Tué par la machine infernale de Fieschi, 675.

Moscou. Passion de Napoléon d'y arriver, II, 238. Rostopchine ordonne l'évacuation de la ville, 249. Napoléon à Moscou, 252. Incendie, 253. Retraite des Français, 258.

Moulin (Général). Nommé membre du Directoire, I, 475. S'oppose en vain au 18 Brumaire; prend la fuite, 483.

Mounier. A la salle du Jeu de Paume, 1, 4. Préside l'Assemblée le 5 octobre, 33. Quitte l'Assemblée après le retour à Paris, 36.

Mouton-Duvernet (Général). Au-devant de Napoléon revenant de l'île d'Elbe, II, 466. Exécuté en 1816, 559.

Mulhouse Sa réunion à la France, I, 448.

Municipalité de Paris. Demande la déchéance du roi, I, 93.

Murat (Joachim). A Livourne, I, 390. Au 18 Brumaire, 489. Ses violences contre la reine Caroline à Naples, 531. Dans l'affaire du duc d'Enghien, 591. A Vütingen et Albech, 626. A Vienne et en Moravie, 637. A Austerlitz, 641. Ambitionne le trône de Pologne, 665. Grand-duc de Berg, 666. A Eylau, 668. Devant Kœnigsberg, 674. Général en chef de l'armée d'invasion en Espagne, ses espérances, 705. Instructions de Napoléon, 708, 718. Lieutenant général, 721. Napoléon demande à Murat les documents administratifs de l'Espagne, II, 24. Malade, 26. Roi de Naples, 48. Reçoit les ordres de l'empereur relativement au pape, 114. Consigné dans son quartier général pendant les fêtes de Dresde, 221. Rudesse de Napoléon à son égard, 226. Cherche à se faire tuer à Smolensk, 237. Ses représentations à l'empereur sur l'état de l'armée, 240. Ses différends avec Davout, 240. A la bataille de la Moskova, 246. Ses relations avec Kutusof, 257. Quitte l'armée à Kœnigsberg, 287. Appelé en Allemagne, 325. A la bataille de Dresde, 341. Ébranlé dans sa fidélité envers Napoléon, 363. Défection ouverte, 375. Se proclame roi d'Italie, ses échecs, sa mort, 493, 559.

Murcie. Soulevée contre le roi Joseph, II, 26.

Musées (Spoliation des) par les alliés en 1815, II, 542.

N

Nancy. Soulèvement militaire à Nancy, I, 47. Honneurs rendus par l'Assemblée législative aux insurgés, 81.

Naples. Traité de paix avec le roi, I, 393. Le roi de Naples entre à Rome, chassé de ses propres États, 465. Fondation de la République, 469. Menaces contre la reine, 612. Bourbons chassés du trône, 650. Leur restauration, II, 496. Obligés d'accepter la Constitution espagnole de 1812, 577. Troubles, 577. Entrée des Autrichiens, leur triomphe, violences absolutistes, 577.

Napoléon Bonaparte. Témoin de l'insurrection 10 août, I, 101. Défend la Convention au 22 vendémiaire, 285. Au siège de Toulon, 334. Opère dans le nord de l'Italie, 372. Ferme la réunion des Jacobins, est nommé général en chef de l'armée d'Italie, épouse Joséphine de Beauharnais, 378. Victoires, armistice, 382. Traité avec la Sardaigne, 385. Raideur de Bonaparte avec le Directoire, 386. Occupe une partie des États Romains, 390. Demande des renforts au Directoire, 392. Arcole, 395. Rivoli, 400. Capitulation de Mantoue, 401. Marche sur Rome, 402. Traité avec le pape à Tolentino, 406. Marche sur l'archiduc Charles, 407. Lui écrit, 408. Avance vers Vienne, 409. Signe les préliminaires de Léoben, 410. Ruine de Venise, 412. Prend possession du gouvernement à Gênes, 417. Triste état des affaires intérieures, 424. Conclut la paix à Campo-Formio, 436. Négocie à Rastatt, 436. Honneurs rendus à Bonaparte à son re-

tour à Paris, 439. Nommé général en chef de l'expédition préparée pour une descente en Angleterre, 440. Porte ses vues sur l'Égypte, 441. Son départ, 449. Prise de Malte, 450. Conquête de l'Égypte, 452. Revient en France, 462. Arrive à Paris, 481. Manœuvres auprès de Barras et Siéyes 483. Le 18 Brumaire, 482. S'empare du gouvernement, 492. Son jugement sur la constitution de Siéyes, 494. Premier consul, 495. Écrit à Georges III et à l'empereur François, 496. Prépare la campagne d'Italie, 500. Au Saint-Bernard, 504. En Italie, 507. A Marengo, 508. Convention d'Alexandrie, rentre à Paris, 510. Traité de Lunéville, 522. Écrit à Louis XVIII, 525. Conspiration de Georges Cadoudal, 526. Sa colère en apprenant la mort de l'empereur Paul Ier, 534. Perte de l'Égypte, 538. Préliminaires de Londres, 538. Traités divers, 542. Entame les négociations avec la cour de Rome; le Concordat et les articles organiques, 542. Affaires de Hollande et de Suisse, 551. Président de la république Cisalpine, 557. Organise l'expédition contre Saint-Domingue, 557. Institutions nouvelles, 562. Consulat à vie, 568. Rupture de la paix d'Amiens, 574. Prépare la descente en Angleterre, 577. Conspiration royaliste; procès de Moreau, 582. Assassinat du duc d'Enghien, 589. Manœuvres pour la proclamation de l'empire, 596. Napoléon empereur, 600. Sacré par le pape, 607. Roi d'Italie, 612. A Boulogne, 616. Campagne d'Allemagne, 624. Austerlitz, 637. Fait ses frères rois de Naples et de Hollande, 651. Protecteur de la Confédération germanique, 651. Attaque la Prusse, 653. Batailles d'Iéna et d'Auerstaedt, 656. Entrée à Berlin, 658. Décret de Berlin contre l'Angleterre, 660. Guerre de Pologne, 664. Batailles d'Eylau et de Friedland, 668. Entrevue sur le Niémen avec l'empereur Alexandre, 676. Traité de Tilsit, 679. Rentre à Paris, 682. Invasion du Portugal, 683. Organise le gouvernement en Italie, décrets de Milan, 684. Lutte avec le pape, 687. Ses trames en Espagne, y envoie des troupes, 703. Reçoit Charles IV et Ferdinand VII; traité de Bayonne, 718. Gouvernement intérieur de la France, II, 2. Sur l'insurrection espagnole, 36. Ecrit au roi Joseph, 42. A Erfurt, 51. Entre en Espagne, 56. Remarque des signes de mécontentement à son retour à Paris, 75. Seconde campagne d'Allemagne, 79. Bataille d'Essling, 89. Préparatifs et bataille de Wagram, 100. Armistice de Znaim, 108. Enlèvement du pape, 109. Difficultés de gouverner de loin les armées, 131. Expédition des Anglais à Walcheren, 140. Paix de Vienne, 144. Divorce, 147. Épouse Marie-Louise, 153. Affaires de Hollande, 157. Échecs en Portugal et en Espagne, 170. Luttes avec l'Église catholique, 194. Le concile, 196. Préparatifs contre la Russie, 211. Campagne de Russie, 220. Entrée à Moscou, 252. Retraite de Russie, 259. Fuite de Smorgoni et déroute, 281. Retour à Paris, discours au Sénat et au Corps législatif, levées nouvelles, 289. Relations avec le pape à Fontainebleau, 306. Sixième coalition contre Napoléon, 312. Bataille de Lutzen, 317. Négociations avec M. de Bubna et l'empereur François II, 321. Entrevue avec M. de Metternich, 328. Se refuse à la paix, 336. Bataille de Dresde, 341. Echecs de ses lieutenants, 342. Bataille de Leipzig, 346. Rentrée à Paris, 356. Les propositions de Francfort, 366. Luttes intérieures, 365. Préparatifs de la campagne de France, 372. A Châlons, 377. Efforts héroïques, 377. Douleur de la chute, 409. Propositions faites naguère par Louis XVIII à Napoléon, 412. A Fontainebleau, adresse une allocution aux soldats, 423. Entrevue avec les maréchaux, 424. Abdication, 425 Douleur et découragement, 452. Adieux à la vieille garde, départ, 434. Cruel voyage, 435. A l'île d'Elbe, 435. Retour de l'île d'Elbe, 457. Débarque au golfe Juan, sa proclamation, 462. Marche à travers les montagnes, 465. A Grenoble, 469. Reprend possession du pouvoir, 471. Ney lui revient, 473. Rentrée à Paris, 478. Impression qu'il éprouve, 479. Son ministère, sa proclamation, 481. Tentative à Vienne, 482. Acte additionnel, 490. Quitte Paris, 496. En Belgique, 497. A Ligny, 500. Bataille de Waterloo, 504. Rentre à Paris le désespoir dans l'âme, 509. Seconde abdication, 516. A la Malmaison, 525. A Rochefort, 533. Sur *le Bellérophon*, 534, A Sainte-Hélène, 535. Proposition adressée aux Chambres pour demander le retour des cendres de Napoléon, 659. Acquiescement de l'Angleterre, 695. Les restes de Napoléon sont déposés aux Invalides, 706.

Narbonne (M. de). Ministre de la guerre, I, 78. Destitué, 79. Envoyé à Vilna au nom de l'empereur Napoléon avant la campagne de Russie, II, 221. A Vienne, 313. Ses paroles sur la bataille de Lutzen, 320. Au congrès de Prague, 335.

Navarin (Bataille de), II, 606.

Necker. Porté en triomphe, I, 6. Part de Paris, 11. Rappelé, 20. Propose des mesures financières, 31. Se retire, 52.

Nègres (Traite des). Négociations pour la répression de la traite, II, 694, 704.

Nelson (Amiral). Envoyé contre Bonaparte, I, 452. A Aboukir, 457. A Naples, 466. A la bataille de Copenhague, 532. Echoue contre la flottille de la Manche, 540. A la poursuite de Villeneuve, 620. A Trafalgar, 630. Sa mort, honneurs rendus à sa mémoire, 635.

Nemours (Duc de). Demandé et refusé comme roi pour la Grèce, II, 605. Pour la Belgique et le Portugal, 651. Au siège d'Anvers, 668. Projet de dotation rejeté par la Chambre, 685. Son intrépidité au siège de Constantine, 685. Nouvel échec de la dotation, 692. Le 24 février 1848, 744. Accompagne à la Chambre la duchesse d'Orléans, 748.

Nerwinde. Défaite de Dumouriez, I, 356.

Nesselrode (M. de). Napoléon écarte sa visite, II, 217. Négociateur à Vienne, 326. A Francfort, 365.

Neufchâteau (François de). Membre du Directoire, I. 430.

Neumark (Victoire de), I, 409.

Ney (Général). A Hohenlinden, I, 518. En Suisse, 555. A Albech et à Elchingen, 626. Sur le champ de bataille d'Eylau, 669. A Friedland, 675. En Espagne, son différend avec le maréchal Soult, II, 130. En Portugal avec Masséna, 173. Pendant la retraite, 187. Son indiscipline et son rappel, 189. A Thorn, 222. A la bataille de la Moskova, 246. Remplace Davout à l'arrière-garde pendant la retraite, 268. Abandonné à Krasnoé, s'ouvre le chemin, 272. A Vilna, à Kowno, à Kœnigsberg, 286. A Weimar, à Weissinfeld, 316. A Lutzen, 317. A Bautzen, 324. Se replie sur les Vosges, 374. A Fontainebleau avec l'empereur,

423. A Paris avec Caulaincourt, 426. A promis d'obtenir de Napoléon l'abdication pure et simple, 432. Aux Cent-Jours se rallie à Napoléon, après avoir juré fidélité à Louis XVIII, 470. Aux Quatre-Bras, 499. A Waterloo, 505. Au Sénat, 517. Son procès et sa mort, 551.

Nice (Comté de). Cédé à la France par le traité de 1796, I, 385.

Nicolas (L'empereur). Au duc de Wellington, II, 606. Au duc de Mortemart sur la politique de Charles X, 621. Sa malveillance envers le roi Louis-Philippe, 680.

Niémen. Entrevue de l'empereur Napoléon et de l'empereur Alexandre sur le Niémen, I, 676. Franchi à Kowno par l'armée française, II, 226. Ney le passe seul, 287.

Nivernais (Duc de). Choisi pour présider les électeurs indépendants, I, 283.

Noailles (M. de). Apporte au roi la nouvelle de la prise de la Bastille, I, 18. Propose l'abolition des droits féodaux, 27. A la portière de la reine au retour de Varennes, 67.

Noblesse nouvelle, fondée par Napoléon, II, 5.

Nodier (Charles). Son opinion sur la cause de la mort du duc de Berry, dans le *Drapeau blanc*, II, 574.

Normandie. Soulèvement contre la Convention, I, 323. Il avorte, 324.

Nowosiltzoff (M. de). Négociateur de la médiation pour l'empereur Alexandre, I, 615.

O

Oporto. Le maréchal Soult à Oporto, II, 127, En est chassé par Wellesley, 129.

Orange (Prince d'). Voit ses tentatives de négociation repoussées par les Français; quitte la Hollande, I, 371. Rentre en Hollande, II, 372. Commande les troupes des Pays-Bas en 1814, 392.

Ordonnances du conseil d'Angleterre, I, 663.

Ordonnances de juillet 1830, II, 623.

Orient (Affaires d'), II, 679, 691, 694, 696, 700, 703.

Orléans (Duc d'). Tiraillé entre Mirabeau et La Fayette, quitte la France, I, 36. Vote la mort du roi, 152. Son supplice, 202.

Orléans (Duc d'). A l'Hôtel-Dieu pendant le choléra, II, 661. Au siège d'Anvers, 668. A Mascara, 676. Son mariage, 685. Sa mort, 710.

Orléans (Duchesse d'). Son mariage, II, 685. Au 24 février 1848, 751.

Osmond (Mgr d'). Nommé par décret archevêque de Florence, II, 194. Au concile, 206.

Osterode. Napoléon y établit son quartier général, I, 670.

Otages (Loi des). Promulguée par le Directoire, I, 476. Abrogée par Bonaparte, 492.

Otto (M.). Négocie l'échange des prisonniers, I, 534. Ses négociations pour la paix, 540.

Oubril (M. d'). Négocie avec la France un traité que l'empereur Alexandre refuse de ratifier, I, 652.

Oudinot (Général). A Friedland, I, 674. Ses jeunes soldats décimés à Essling, II, 92. A Wagram, 101. A Utrecht, 160. A Harlem et à Amsterdam, 162. A Dantzig, 222. A Polotsk et Jacoubomo, 234. Sur la Palota, 239. A Borizow, 274. A Bautzen, 323. Échecs subis dans son mouvement sur Berlin, 341. Sur l'Aube, 393. A Fontainebleau, avec l'empereur, 423. Chargé par le roi de former un corps d'armée, renonce à son commandement, 480. Chargé des avances royalistes auprès du maréchal Davout, 522. Demande au roi le maintien de la cocarde tricolore, 528.

Ouvrard. A la tête des négociants réunis, II, 3. Ses relations avec Fouché, 158. Chargé des approvisionnements militaires de l'armée d'Espagne en 1823, 588.

P

Pacca (Cardinal). Secrétaire d'État de Pie VII; ses mémoires, II, 111. Enlevé de Rome avec le pape, 116.

Pache. Maire de Paris, I, 169. Mis en accusation en 1795, 271.

Paget (Lord). Au passage de l'Ezla, II, 66.

Pahlen (Comte). Chef des conjurés qui étranglèrent l'empereur Paul Ier, I, 532. Annonce à l'empereur Alexandre la mort de son père, I, 532. Protège la retraite de Barclay de Tolly, II, 233.

Pairie. Hérédité de la pairie menacée, II, 639. Défendue par MM. Royer-Collard, Guizot et Thiers, elle est abolie, 660.

Paix (Prince de la). Son influence sur Charles IV, I, 396. Trahit les espérances du premier consul, 540. Lui donne de l'argent, 577. Obligé d'envoyer des troupes à Napoléon, 672. La principauté des Algarves lui est réservée, 684. Détesté en Espagne, 705. Émeute soulevée contre lui, 706. Napoléon écrit à Talleyrand sur le prince de la Paix, 717.

Pajol (Général). A Orléans, au retour de l'île d'Elbe, excite les troupes en faveur de l'empereur, II, 480. Enlève Charleroi, 498. Commande la division militaire pendant le procès des ministres, 644.

Palafox (Joseph). A la tête du soulèvement de Saragosse, convoque les Cortès, II, 27. Battu à Tudela par Lannes, 61. Héroïque défense de Saragosse, 70. Prisonnier en France, il est favorable au traité de Valençay, 363.

Paleny (Moulin de). Entrevue de Napoléon avec l'empereur d'Autriche, I, 645.

Palerme. Le roi de Naples à Palerme, I, 466.

Palm. Libraire de Nuremberg, fusillé par ordre de l'empereur, I, 653.

Palmerston (Lord). Propose à la France d'intervenir en Espagne, II, 681. Expose à M. de Bourqueney ses idées sur les affaires d'Égypte, 691. Consent à la translation des cendres de Napoléon, 695. Veut résoudre la question d'Orient sans la participation de la France, 696. Son attitude dans les affaires de Grèce, 726. Dans les affaires de Suisse, 734. Dans les affaires d'Espagne, 735.

Paoli. Soulève la Corse contre la France, I, 363.

Paris. Toute la tentative de l'ennemi se porte sur Paris en 1814, II, 401. Les maréchaux Marmont et Mortier sous Paris, 401. Dispositions des maréchaux, 405. Attaqués à l'est, au sud et au nord, 405. Retraite du roi Joseph et de l'impératrice, 405. Courageux efforts, 406. Capitulation,

407. Paris en 1815, 521. Opinion du duc de Wellington sur les fortifications de Paris, 703.

Paris (Comte de). Louis-Philippe d'Orléans, né en 1838, II, 714. A la Chambre le 24 février 1848, 748, 751.

Parlements. Leur fin, I, 41.

Parme et Modène (Ducs de). Rachètent leurs États, I, 387. Occupation de leur territoire, 556. Apanage de Marie-Louise et du roi de Rome, II, 433.

Parthenay. Occupée par Westermann, I, 296.

Partouneaux (Général). A Borizow, II, 277.

Pasquier. A la direction de la police, II, 195. Arrêté par Malet, 292. A l'intérieur et à la justice, 538. Soutient les doctrinaires, 550. Garde des sceaux, 564. Effrayé de la réaction, 579. Président de la Chambre des Pairs sous Louis-Philippe, 643

Paul Ier, empereur de Russie, I, 464. Bons rapports avec Bonaparte, forme la ligue des neutres, 514. Sa folie et sa mort tragique, 532.

Payne (Thomas). Américain élu à la Convention, propose le bannissement du roi, I, 136. Fait lire un discours contre la mort du roi, 154.

Pays-Bas. Constitués en royaume par l'Angleterre, II, 372. Séparés de la Belgique, 650, 667.

Peel (Sir Robert). Ministre en 1841, II, 704. Son humeur de l'affaire de Taïti, 716.

Pélissier (Colonel). Brûle des Arabes du Dahra réfugiés dans une grotte, II, 723.

Pénissière (Château de la). Théâtre de la dernière lutte des Vendéens en 1832, II, 662.

Perceval. Premier ministre d'Angleterre, II, 158. Assassiné, 296.

Périer (Casimir). Opposé à la loi sur la presse, II, 603. Réunion des députés chez M. Périer pour protester contre la dissolution de la Chambre en 1830, 624. Membre de la commission municipale, 629. Refuse de signer la déchéance du roi, 632. Membre du conseil intime de Louis-Philippe, 639. Ministre dirigeant, sa puissance, sa mort, 654.

Persigny (M. de). A Strasbourg avec le prince Louis-Napoléon, II, 684.

Pétion. Chargé de ramener le roi après la fuite de Varennes, I, 64. Maire de Paris, 82. Aux Tuileries le 20 juin, 87. Au 10 août, 95. Constate que l'opinion de la France n'était pas républicaine, 109. Signe le manifeste de la Commune de Paris, 114. Prend la fuite au 31 mai, 181. Sa fin, 204.

Petit (Général). Scène des adieux de l'empereur à la garde, II, 435.

Petit-Thouars (Capitaine du). A la bataille d'Aboukir, I, 458.

Petit-Thouars (Amiral du). A Taïti, II, 715.

Peyronnet (M. de). Ministre de droite, II, 580. Appelle le projet de loi sur la presse une loi de justice et d'amour, 603. Ministre de l'intérieur sous M. de Polignac, 620. Son procès et sa condamnation, 648.

Pichegru (Général). Nommé commandant de la force armée en 1795, I, 260. Ses succès en Belgique et en Hollande, I, 370. Prend Mannheim, 374. Commencement de sa trahison, 379. Président des Cinq-Cents, 421. Au 18 fructidor, 427. En Angleterre auprès du comte d'Artois, 580. En France pour la conspiration royaliste, 582. Arrêté, 586. Mort dans la prison, 586.

Pie VI. Refuse de céder aux exigences du Directoire, I, 393. Ses violations de l'armistice, 402. Est enlevé de Rome, 445.

Pie VII. Chiaramonti, comme évêque d'Imola, favorable aux Français, I, 391. Pape, se rend à Ancône, 512. Ses dispositions bienveillantes à l'égard de Bonaparte, 545. Approuve le Concordat, 547. Attristé de la mort du duc d'Enghien, 608. Négociations pour le sacre de Napoléon, 609. Se rend à Paris, 610. Refuse de rompre le mariage de Jérôme Bonaparte, 687. Occupation d'Ancône, 687. Réclamations du pape et réponse de l'empereur, 688. Résolu à rester neutre, 690. Prise de possession de Civita-Vecchia par les troupes françaises de Naples, 692. Obligé de renvoyer le cardinal Consalvi, 693. Concessions repoussées, 696. Occupation de Rome par les troupes françaises, 697. Renvoi des cardinaux étrangers, 702. Ses paroles au cardinal Pacca, II, 111. Spoliation des États Pontificaux, excommunication de l'empereur, 114. Enlevé de Rome, 116. Interdit l'institution des évêques, 194. Persécution, 195. Après le concile, 209. A Fontainebleau avec Napoléon, 307. Renvoyé à Savone, 373. Ramené à Rome, 382.

Pie IX. Son élévation et ses généreuses espérances, II, 731.

Piémont. Conquis par la France, I, 467. Insurrection contre le roi, II, 577.

Pilnitz. Conférence, I, 71. Manifeste du duc de Brunswick, 342.

Piscatory. Ministre de France en Grèce, II, 705. Aux Tuileries le 24 février 1848, engage le roi à combattre, 748.

Pitt. Reste d'abord neutre dans la lutte contre la révolution française, I, 342. Sur l'impossibilité de la paix avec la France, 497. Se retire du pouvoir, 531. Rentre au pouvoir, 571. Gagne la Russie à la coalition, 615. Sa douleur en apprenant la capitulation d'Ulm, 628. Sa joie après la victoire de Trafalgar, 629. Meurt de chagrin après la bataille d'Austerlitz, 650.

Pleignier et ses complices exécutés à Paris, II, 560.

Pleiswitz (Armistice de). Ses conditions, II, 526.

Poètes (Les) sous l'empire, II, 16.

Polignac (MM. de). En France pour la conspiration royaliste, I, 582. Arrêtés, 586. Leur procès et leur emprisonnement, 607.

Polignac (Madame de). Amie de la reine, I, 19. Émigre, 20.

Polignac (Prince Jules de). Chargé de la formation d'un ministère de contre-révolution, 612. Entretien avec M. Michaud sur les coups d'État, 615. Prépare l'expédition d'Alger, 617. A la signature des ordonnances, 623. Illusions du roi, 627. Le roi se décide à le destituer, 629. Son procès, 644. Défendu par M. de Martignac, 648. Sa condamnation, 648.

Pologne. Napoléon entre en Pologne, I, 664. Guerre de Pologne, 664. Question de la Pologne au congrès de Vienne, II, 455. Insurrection de 1830, 652.

Polotsk. Le maréchal Oudinot à Polotsk, II, 234. Bataille de Polotsk, 240.

Poniatowski (Prince). Échoue contre l'archiduc Ferdinand, II, 87. Menace Cracovie, 88. A la bataille de la Moskova, 247. Après la campagne de Russie, 313. Périt dans l'Elster après la bataille de Leipzig, 355.

Ponte-Corvo (District de). Occupé par les troupes françaises, accordé à Bernadotte, I, 692.

Pontécoulant (M. de). Réclamé comme avocat par Charlotte Corday, I, 184. Parle en faveur de la restitution des biens des parents des émigrés, 263. Au quartier général des alliés en 1814, II, 518.

Pont-Saint-Esprit. Pris par le duc d'Angoulême, II, 486. Repris par les généraux bonapartistes, 489.

Portalis. Écrit au pape sur les articles organiques, I, 611. Ministre des cultes lors de l'affaire du catéchisme impérial, II, 17. Chassé du Conseil d'État par l'empereur, 195.

Portalis (M. de). Arrêté au 18 fructidor, I, 432.

Portugal. Invasion par le général Junot, I, 368. Soulevé contre Junot, II, 31. Évacué, 45. Envahi par le maréchal Soult, qui en est chassé par Wellesley, 126. Soulèvements révolutionnaires, 577. Contre-révolution, 589. Troubles, 604. Intervention anglaise, 605. Expédition française dans le Tage, 653. Guerre civile, 681.

Posen. Davout à Posen, I, 665. Napoléon à Posen, 666.

Potsdam. Napoléon à Potsdam, I, 658.

Pozzo di Borgo. Soulève la Corse contre la domination française, I, 363. Il est vaincu, 394. Travaille contre Napoléon, II, 370. Au congrès de Châtillon, 378. Auprès de Louis XVIII en 1814. 442. A Vienne pendant les Cent-Jours, 484. Presse le duc de Wellington d'appeler auprès de Louis XVIII M. de Talleyrand, 519. Instruit l'empereur Alexandre de l'état des partis en France, 565. Ambassadeur de Russie à Paris, montre au roi les dangers du gouvernement en 1830, 621. Favorable aux d'Orléans, 639.

Pradt (Abbé de). Au mariage de Napoléon, II, 155. Devenu archevêque de Malines, il est chargé de provoquer un mouvement national en Pologne, 225. Paroles de Napoléon à l'abbé de Pradt après la campagne de Russie, 299.

Prague (Congrès de), II, 332.

Précy (M. de). A la tête de la résistance de Lyon, I, 326.

Presbourg. Paix signée à Presbourg, I, 646.

Presse. Liberté de la presse antipathique aux révolutionnaires, à Napoléon, II, 14. Loi de 1814; réflexions de M. Guizot sur la loi de la presse, 450. Licence de la presse en 1814, 455. Liberté de la presse rétablie par Napoléon, 490.

Prêtres. Décret contre les prêtres non assermentés, I, 112. Leur massacre, 118.

Prieur. En mission dans le Calvados, est arrêté au nom de l'assemblée de résistance, I, 181. Défend la science contre les Jacobins, 261. Compromis dans l'émeute du 20 juin 1795, 266. Arrêté, 269.

Pritchard. Affaire de Pritchard, II, 715.

Privilèges. Leur abolition, I, 27.

Protestants. Droits rendus aux enfants des réfugiés, I, 43. Leur état civil réglé par la loi de l'an X, 555. Violences exercées contre eux en 1815; la Terreur blanche, II, 545.

Provera, général autrichien, à Padoue et à Mantoue, I, 400.

Puisaye (M. de). En Normandie, en Angleterre, à Quiberon, I, 314, 323.

Pyramides (Bataille des), I, 454.

Q

Quatre-Bras. Le maréchal Ney aux Quatre-Bras, II, 498.

Quénisset. Attentat contre le duc d'Aumale, II, 710.

Quercy (M. de). Son rôle dans l'expédition de Quiberon, I, 316.

Quesada (Général). Massacré par les insurgés espagnols, II, 682.

Quétineau (Général). Défend Bressuire, est condamné par la Convention, I, 294.

Quiberon. Tentative malheureuse des émigrés, I, 314.

R

Rabaut-Saint-Etienne. Proteste contre les usurpations de la Convention, I, 145. Sa mort, suicide de sa femme, 204.

Radet (Général). Enlève le pape de Rome, II, 116.

Raison. Fête de la Raison racontée par Mercier, I, 218.

Ramel (Commandant). Son rôle au 18 fructidor, I, 427. Massacré à Toulouse en 1815, II, 544.

Rapp (Général). A Austerlitz, I, 641. A Essling, II, 93. Communique à Davout son opinion sur la situation en Europe, 220. A Smolensk, conseille à Napoléon de ne pas s'engager plus avant à cause de l'état de l'armée, 240. A la bataille de la Moskova, 246. Au passage de la Lougea, 262.

Rastatt (Congrès de), I, 436, 464.

Ratisbonne. La diète de Ratisbonne confirme le traité de Lunéville, I, 524. Ville prise et reprise, II, 80.

Ravez. Membre de la droite, préside la Chambre, II, 580. Son attitude dans l'affaire de Manuel, 591. Ses conseils au roi dans la question des congrégations religieuses, 611.

Raynouard. Membre de la commission du Corps législatif, II, 366.

Réal. Son rôle dans le complot royaliste, I, 584. Dans l'affaire du duc d'Enghien, 595. Propose au duc de Rovigo de faire des barricades en 1814, II, 402.

Récamier (Madame). Ses impressions lors du procès du général Moreau, I, 602.

Réding, général suisse. A Baylen, II, 364.

Réforme électorale. Proposition de M. Ducos repoussée, II, 710. Repoussée plusieurs fois, 740. Réclamée par l'émeute, 743.

Regnault de Saint-Jean-d'Angely (Comte). Assiste à la réunion de la famille impériale avant le divorce, II, 152. Ses affirmations après Waterloo, 509. Déclare à Napoléon que les Chambres demandent son abdication, 513.

Reille (Général). A Burgos, à Vittoria, II, 535. A la bataille d'Orthez, 598. N'arrive pas aux Quatre-Bras, 501.

Rémusat (M. de). Ses paroles au général de La Fayette sur l'éventualité de la république en 1830, II, 630.

Révellière-Lépeaux (La). Membre du Directoire, I, 378. Chef des Théophilanthropes, 390. Son inaction au 18 fructidor, 428. Ses querelles avec Barras, se retire du Directoire, 475.

Révolution de 1830, II, 624.

Rewbell. Contre les Jacobins, I, 254. Parle en faveur de la confiscation des biens des émigrés, 262. A Mayence, 363. Membre du Directoire, 378. Se trouble au 18 fructidor, 428. Scène avec Bonaparte, 449. Remplacé par Siéyes, 474.

Reynier (Général). Son humeur à la bataille de Canope, 53 . Avec Masséna pendant la retraite de Portugal, II, 188. Commande les Saxons, 222. En Volhynie, 235. A Gorodeczna, 239. Repoussé par l'amiral Tchitchakoff, 268. Se replie sur l'Elbe, 310. A Leipzig, 348. Abandonné par les Saxons, 352. Fait prisonnier, 355.

Richelieu (duc de). Nommé ministre de la maison du roi, refuse, II, 539. Signe le traité de paix, 547. Demande le remplacement de M. de Vaublanc, 560. Annonce la dissolution de la Chambre, 562. Au congrès d'Aix-la-Chapelle, 565. Battu sur la loi électorale, il se retire, 565. Reprend le ministère, 573. Cherche à attirer les chefs de la droite, 579. Reproche à Monsieur son manque de parole, 581. Se retire devant le ministère de droite, 580. Sa mort, 585.

Richmond (Duchesse de). Wellington quitte secrètement son bal à Bruxelles pour se rendre sur le champ de bataille, II, 499.

Richepanse (Général). A Hohenlinden, I, 518, A la Guadeloupe, 560.

Rivière (Marquis de la). En France pour la conspiration royaliste, I, 582. Arrêté, 586. Procès et emprisonnement, 607.

Rivoli (Bataille de), I, 400

Roberjot. Négocie à Rastatt, est assassiné, I, 464, 472.

Robespierre. Combat la clause de révision de la Constitution, I, 69. Ses paroles contre la déchéance du roi, 89. Prend place au conseil de la Commune de Paris après le 10 août, 110. Rédige le manifeste de la Commune de Paris, 114. Protège l'abbé Bérardier contre les massacres de septembre, 118. Dénoncé à la Convention comme aspirant à la dictature, il est défendu par Marat, 133. Conclut à la peine de mort contre le roi, 136. Son attitude dans le procès, 146. Son vote, 152. Triomphe contre les Girondins, 197. S'attaque à Danton en feignant de le protéger, 207. L'emporte enfin par le supplice de Danton et de ses amis, 214. Prétend donner une religion à la Révolution, 216. Menacé d'assassinat, 226. Se défend par la loi du 22 prairial, 227. Menacé par Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, 233. Prononce un grand discours contre ses ennemis, 235. Sa chute inattendue, 237. Son arrestation. 239. Il est délivré momentanément à la Commune, 241. Le gendarme Méda tire sur lui, 243. Son supplice, 244.

Robespierre jeune à Toulon, I, 337. Arrêté avec son frère, 259.

Rochambeau (M. de). Nommé maréchal, I, 79. Son mot sur M. de La Fayette, donne sa démission, 343.

Rochelle (Les sergents de la). Complot des quatre sergents, leur exécution, II, 584.

Ræderer. Procureur général syndic, avertit l'Assemblée de l'approche de l'émeute du 20 juin, I, 83. Prévient l'Assemblée du complot du 10 août, 95. Son rôle dans cette journée, 96. Son jugement sur les massacres de septembre, 134. Agit au 18 Brumaire sur Barras, 484. Ses idées sur l'enseignement de l'histoire, 565. Sa question sur le choix du successeur de Bonaparte, 567.

Roger-Ducos. Nommé membre du Directoire, I, 475. Engagé dans le 18 Brumaire, l'un des trois membres de la commission consultative, 490. Forme le Sénat, 495.

Roland. Ministre de l'intérieur, I, 80. Ministre au 10 août, 107. Constate son impuissance contre les septembriseurs, 124. Sa fuite, sa fin, 205.

Roland (Mme). Son caractère, I, 80. Son arrestation, 176. Son emprisonnement et sa mort, 202.

Romana (Marquis de la). A la tête des bataillons espagnols envoyés par Napoléon en Danemark, II, 43. S'échappe avec ses troupes pour retourner en Espagne, 44. Nommé général en chef, 62. Meurt à Lisbonne, 184.

Romanzoff (M. de). Auprès de l'empereur Alexandre, I, 683. L'accompagne à Erfurt, II, 51.

Rome (Roi de). Sa naissance, II, 193. Craintes de Napoléon sur le sort de son fils, 584. Quitte Paris avec sa mère, 402.

Romeuf (M. de). Accompagne le roi à Varennes, I, 64.

Romme. En mission dans le Calvados, arrêté au nom de l'assemblée de résistance, I, 181. Défend la science contre les Jacobins, 261. Compromis dans l'émeute du 20 juin 1795, 266. Arrêté, 269. Se tue, 272.

Ronsin. Employé au ministère de la guerre, I, 209. A la tête de l'armée révolutionnaire, 297. Arrêté comme ultra révolutionnaire, sa mort, 209.

Rosambo (Président de). Conserve la protestation secrète du Parlement de Paris, I, 41.

Rosette. Tombe aux mains des Anglais, I, 537.

Rosily (Amiral). Désigné pour remplacer l'amiral Villeneuve, I, 630. Menacé à Cadiz par l'insurrection espagnole, II, 27. Obligé de se rendre, 32.

Rossi. Ambassadeur de France à Rome, est chargé de demander la dissolution de la Société de Jésus, II, 730. Ses relations avec le pape Pie IX, 731.

Rossignol. A la tête des troupes envoyées contre les Vendéens, I, 297. Au 18 fructidor, 427.

Rostopchine (Comte). Gouverneur de Moscou. Sa résolution terrible, II, 249.

Rothière (Combat de la), II, 379.

Roucher (Le poète). Sa mort, I, 229.

Rouget de l'Isle. Auteur de la *Marseillaise*, I, 199.

Roussin (Amiral). Son expédition dans le Tage, II, 653.

Roveredo (Combat de), I, 392.

Royale (Madame). Son journal de la fuite de Varennes, I, 60. Son journal de la vie de la famille royale au Temple, 139. Sur la dernière entrevue du roi avec les siens, 161. Délivrée et envoyée en Autriche, 279. Duchesse d'Angoulême, rentre à Paris en 1814, II, 446. Son énergie à Bordeaux, 485. Dauphine, elle est opposée au renvoi de M. de Villèle, 608. Au retour de Vichy, trouve la révolution, 636. Amertume du départ, 639.

Royer-Collard. Nommé au conseil des Cinq-Cents, I, 421. Combat la déportation des prêtres insermentés, 423. Membre du Conseil privé de Louis XVIII, II, 412. Directeur de la presse, 450. Chef des doctrinaires, 550. Son opinion sur les lois d'exception, 550. Pressé d'entrer dans le cabinet, refuse, 566. Se retire du conseil de l'instruction

publique, 568. Rayé de la liste du Conseil d'État par M. de Serre, 574. Son discours sur la souveraineté du peuple, 575. Opposé à l'exclusion de Manuel, 592. Combat la loi sur le sacrilège, 601. Président de la Chambre, 608. Il inspire et lit l'adresse des 221, 618. Se prononce contre l'hérédité de la pairie, 660. Éloge de Casimir-Périer, 661.

Royrand (M. de). Chef vendéen, I, 294.

Rullière (Chef de bataillon). Cache l'aigle à Waterloo, II, 508.

Rumblar. Les Espagnols au pont du Rumblar, II, 37.

S

Saint-Aignan (M. de). A Francfort, chargé des propositions des souverains, II, 365.

Saint-Ange (Le château). Occupé par les Français, I, 698. Le drapeau tricolore y est arboré, II, 115.

Saint-Bernard (Passage du) par les troupes de Bonaparte, I, 503.

Saint-Dizier. Napoléon s'y établit, II, 377. M. de Caulaincourt l'y rejoint, 400. Combats autour de la ville, 408.

Saint-Domingue. Ruinée et dévastée, I, 366. Expédition française, 557.

Saint-Ferdinand (Jour de la). Signal du soulèvement en Espagne, II, 26.

Saint-Jacques de Compostelle. Dégagé par le maréchal Ney, II, 129.

Saint-Jean d'Acre. Siège, I, 460.

Saint-Julien (Contre-amiral). Refuse de remettre Toulon aux Anglais, I, 333.

Saint-Julien (M. de). Plénipotentiaire autrichien à la capitulation de Gênes, I, 508. A Paris, chargé de négocier la paix définitive avec le premier consul, 513.

Saint-Just. Poursuit ardemment le jugement du roi, I, 135. Institue en Alsace le tribunal révolutionnaire, 192. En mission aux armées, 354. Menace contre Camille Desmoulins, 207. Son rapport contre Danton, 211. Demande le bannissement des ex-nobles, 216. Sa lettre à Levasseur sur la loi du 22 prairial, 227. Imprudence commise en proposant la dictature, 233. Attaqué au Comité de salut public, 537. Arrêté avec Robespierre, 239. A la Commune, 243. Son supplice, 244.

Saint-Merry (Cloître). Centre de l'émeute de juin 1832, II, 664; en 1834, 672.

Saint-Ouen. Déclaration de Saint-Ouen faite par le roi Louis XVIII, II, 444.

Saint-Réjant (M. de). Complice de la conspiration de Georges Cadoudal, I, 530.

Saint-Simoniens. Leurs doctrines et leur procès, II, 709.

Sainte-Alliance. Sa nature, II, 548.

Sainte-Aulaire. (M. de). Dans la Chambre de 1815, II, 550. Apostrophe M. Clausel de Cousergues, 570. Ambassadeur à Rome, fait accepter l'occupation d'Ancône, 654.

Sainte-Hélène. Napoléon à Sainte-Hélène, II, 535. Sa mort, 535.

Salamanque. Ville et province, centre des opérations de Marmont et de Wellington, II, 296.

Salcedo (Amiral). Arrêté par les Espagnols soulevés, II, 25.

Salvandy (M. de). Sur l'acquittement de M. Mignet, II, 608. Sa parole prophétique au duc d'Orléans, 631.

Salverte (M. de). Propose la mise en accusation des ministres, II, 644.

Santerre. Au faubourg Saint-Antoine, I, 82. Aux Tuileries, au 20 juin, 83. Au Temple, 159. Au 18 fructidor, 427.

Sapinaud (M. de). Chef vendéen, I, 294. Signe la paix, 310.

Saragosse. Défendue par Joseph Palafox, II, 27. Le général Lefebvre-Desnouettes se présente devant la ville, 30. Siège mémorable, 71.

Sardaigne. Victoires de Bonaparte sur le roi, traité de paix, I, 382, 385.

Saumur. Pris par les Vendéens, I, 295. Conjuration militaire, II, 583.

Sausse. Procureur de la République à Varennes, I, 60.

Sauzet. Défend M. de Chantelauze, II, 648. Président de la Chambre, 688. Le 24 février 1848, 751.

Savary (Général), duc de Rovigo. A Marengo avec Desaix, I, 508. Déguisé, attend sur les côtes de Normandie l'arrivée d'un prince, 584. A Vincennes la nuit de l'exécution du duc d'Enghien, 591. Paroles de l'empereur Alexandre à Savary, 645. Ses relations avec le tzar, 683. En Espagne, 709, 711, 716. Part pour Madrid, II, 28. Juge tristement des affaires d'Espagne, 35. Ministre de la police, 162. Sa conduite à l'époque du concile, 208. Arrêté par Malet, 291. Napoléon lui exprime son mécontentement, 327. Bons conseils et imprudentes paroles, 368. Lettre de Napoléon à Savary sur les intrigues qui se nouent à Paris, 396. Dans Paris lors de l'invasion, 402. Commande la gendarmerie au retour de Napoléon, 481. Accompagne Napoléon à Rochefort, 523. Mis sur la liste d'exception, 542. Acquitté, 568.

Savenay. Déroute des Vendéens, I, 304.

Savoie. Cédée à la France par le traité du 15 mai 1791, I, 385.

Savone. Le pape Pie VII à Savone, II, 122.

Saxe (Électeur de). Devient roi, reste fidèle à Napoléon, quitte Dresde, II, 312. Y revient, 321. Attaqué par l'ennemi à la bataille de Dresde, 341. Prisonnier des alliés après Leipzig, 355. Question de la Saxe au congrès de Vienne. 455

Schérer (Général). A la tête de l'armée d'Italie; ses échecs, se retire, I, 470.

Schill (Major). Fait une tentative de soulèvement en Prusse, II, 86. Tué devant Stralsund, 99.

Schœnbrunn (Palais de). Napoléon à Schœnbrunn, I, 637. Signature des préliminaires de paix, 646. Napoléon s'y établit dans la seconde guerre d'Allemagne, II, 88.

Schœnen (M. de). Membre de la Commission municipale en 1830, II, 629. Chargé de protéger la famille royale en 1830, 638.

Schwartzemberg (M. de). Ambassadeur à Paris, fait des avances pour le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, II, 153. En Volhynie, 239. Contre Tchitchakoff, 268. Se replie sur Cracovie, 310. A Paris, 313. A la tête de l'armée de Bohême, 339. A Leipzig, 349. Pendant la campagne de France, 377. Remonte vers Paris, propose une

suspension d'armes, 384. Contre Napoléon à Arcis-sur-Aube, 398. Sa jonction avec Blücher, 399. Opère sous Paris, 405. Signe la déclaration des alliés, 415. A Petit-Bourg avec Marmont, 426.

Séance royale des États généraux, I, 5.

Sébastiani (Colonel). Au 18 Brumaire, I, 484. En Égypte, 571. Excite le sultan Sélim contre la Russie, 664. Son influence l'emporte à Constantinople, 671. Victorieux à Ocaña, II, 171. A Grenade, 183. En Russie, 236. A Sprottau, 325. Interroge Napoléon sur ses ressources, 399. Au quartier général des alliés, 518. Membre du conseil intime du roi Louis-Philippe, 639. Favorable à la Turquie dans les affaires d'Orient, 691.

Ségur (M. de). Essaye de détourner l'empereur de la campagne de Russie, II, 219.

Sélim (Le sultan). Excité par le général Sébastiani contre la Russie, I, 664. Contre l'Angleterre, 671.

Sémonville (M. de). Envoyé à Saint-Cloud en 1830 par les pairs, II, 628.

Sénat conservateur. Sa formation, I, 494. Son message pour l'établissement de l'Empire, 596. Message de Napoléon au Sénat en revenant de la campagne de Russie, II, 289. Plus déférent que le Corps législatif, 369. Manœuvres de M. de Talleyrand auprès du Sénat, 419. Nomme les membres du gouvernement provisoire, 420. Proclame la déchéance de l'Empire, 421. Justes reproches au Sénat sur son attitude en 1814, 439.

Serment civique prêté par Louis XVI à la nation, I, 40. Exigé des prêtres, 78.

Serre (M. de). A la tête des doctrinaires, II, 550. Garde des sceaux, défend la loi sur la presse, 564. Soutient le duc de Richelieu, 573. Se sépare de ses amis, 574. Les renvoie du Conseil d'État, 574. Soutient la loi électorale, 575. Repousse les avances des ultras, 580. Sa mort, 597.

Sérurier (Général). Devant Mantoue, I, 401. Battu par le général Kray à Legnano, 471. Favorable au 18 Brumaire, 483.

Servan. Ministre au 10 août, I, 107.

Sicard (Abbé). Sauvé aux massacres de septembre, I, 118.

Sidney Smith (Sir). A Toulon, I, 338. A Saint-Jean-d'Acre, 460. Conclut la convention d'El-Arish, 515.

Siéyes (Abbé). A l'Assemblée du tiers état, I, 6. Soutient le rachat des dîmes, 30. Plaide en faveur de la monarchie, 68. Vote la mort du roi, 152. Défend la cause des représentants exclus, 255. Traite avec les États-généraux de Hollande, 373. Envoyé comme ambassadeur à Berlin, 448. Membre du Directoire, 474. Son humeur contre Bonaparte; entraîné à le servir au 18 Brumaire, 482. Membre de la commission exécutive, 490. Sa Constitution, 493. Reçoit une dotation de l'État, 495.

Sillery (M. de). Son attitude au moment de sa condamnation et de sa mort, I, 199.

Siméon. Porte au premier consul le vœu du Corps législatif, I, 566. Opposé à la réaction dans la Chambre de 1815, II, 550. Ministre de l'intérieur, 573.

Simon (Le cordonnier). Geôlier et bourreau du petit dauphin, I, 274.

Sinavin (Amiral). S'empare des bouches du Cattaro, I, 652.

Sisteron. Napoléon à Sisteron, II, 465.

Smolensk. Napoléon marche sur cette ville, II, 235. Prise de Smolensk, 237. État physique et moral de l'armée revenant de Moscou, 270.

Smorgoni. Napoléon à Smorgoni, II, 280. Il en part, 281.

Soissons. Reddition de cette ville, II, 394.

Sombreuil (M. de). Fait partie de l'expédition de Quiberon, sa mort, I, 315.

Sonderbund (Affaires du), II, 733.

Souham (Général). Exécute la reddition du corps de Marmont, II, 430.

Soulier (Colonel). Trompé par Malet, II, 291.

Soult (Maréchal). Blessé à Gênes, I, 508. Consulté par le premier consul sur l'établissement de l'Empire, 597. Ses succès à Burgos, II, 60. A la poursuite de Sir John Moore, 67. Marche sur le Portugal, 126. Établi à Oporto, 127. Bloqué par Sir Arthur Wellesley, il est chassé d'Oporto, 129. Rejoint Ney, 129. Commandant en chef, 131. En retard pour les opérations, 133. Major général de l'armée d'Espagne, 171. Échoue contre les Anglais devant Badajoz, 192. Obligé de quitter l'Andalousie, 297. Commandant en chef des troupes après le désastre de Vittoria, 335. Repoussé sur le territoire français par Wellington, 359. Quitte Bayonne pour Orthez, 397. Se dirige vers Toulouse, 398. Bataille de Toulouse; nommé ministre de la guerre, 451. Grand zèle royaliste, 470. Major général à Waterloo, 501. Mis sur la deuxième liste d'exception, 540. Ministre de la guerre, 656. Président du conseil, 667. Remplacé par le maréchal Gérard, 673. Président du conseil après les émeutes du 12 mai 1837, 687. Tombe par suite du rejet de la dotation du duc de Nemours, 692. Président du conseil en 1840, 702. Maréchal général, se retire, 724.

Souvarow (Général). En Italie, I, 472. En Suisse, 477. Repoussé par Masséna, 478.

Stadion (M. de). Chargé de négocier la paix, I, 638. Ses préparatifs de guerre, II, 49. Chargé de la médiation de l'Autriche, 322. Plénipotentiaire de l'Autriche au congrès de Châtillon, 378. Reçoit M. de Vitrolles, 415.

Staël (Madame de). Médite l'évasion du roi, I, 91. Contribue à faire rentrer en France M. de Talleyrand, 283. Aversion de Napoléon pour elle, II, 12. Obligée de quitter la France; son livre de *l'Allemagne* mis au pilon, 169. Quitte Paris au retour de Napoléon, 490.

Stein (Baron de). Renvoyé du ministère prussien sur l'ordre de Napoléon, II, 50. Auprès de l'empereur Alexandre; rentre en Prusse, 310. Contraire à la paix, 370.

Stofflet. A la tête des Vendéens, I, 293. Résiste longtemps avant de conclure la paix, 310. Sa mort, 320.

Studianka (Gué de). Pont de chevalets jeté sur la Bérézina, II, 275.

Suard. Arrêté au 18 fructidor, I, 430.

Suchet (Général). Retranché derrière les lignes du Var, I, 501. Ses succès en Aragon, échoue devant Valence, II, 171. S'acquitte avec éclat du siége de Lérida, 173. A Tortose et à Tarragone, 185. Gagne la bataille d'Albuféra, 295. Gouverne sagement l'Aragon, 333. Se maintient en Catalogne, 361. Reçoit l'ordre d'évacuer l'Espagne, 382. Aux Cent-Jours, arbore le drapeau tricolore, 480.

Suède. Gustave IV, roi de Suède, déposé ; Bernadotte adopté par le duc de Sudermanie ; mécontentement de Napoléon, II, 165. Traité d'alliance avec la Russie, 215.

Suffrage universel. Legs de l'Assemblée législative, I, 106.

Suisse. Sous la dangereuse protection de la république française, I, 446. Délivrée des Russes par Masséna, 477. Agitation intérieure entretenue par Bonaparte, 554. Invasion et domination française, 555, 569. Les alliés traversent la Suisse pour entrer en France, II, 372.

Suisses (Les). Aux Tuileries le 10 août, I, 100.

Suleau. Journaliste, massacré au 10 août, I, 98.

Suspects (Loi des), I, 113. Texte de cette loi, 191. Son application, 192.

T

Taïti (Affaires de), II, 714.

Talavera (Bataille de), II, 133.

Talleyrand (M. de). Évêque d'Autun, propose la spoliation des biens du clergé, I, 42. Rentre en France, 283. Ministre des affaires étrangères au moment du 18 fructidor, 427. A Bonaparte sur les conditions de la paix avec la Sardaigne, 433. Agit au 18 Brumaire sur Barras, 484. Ministre des affaires étrangères, 492. Intermédiaire utile, 495. Sa participation dans la négociation du Concordat, 545. A Brünn et à Vienne, négocie la paix, 638, 645. Ses ouvertures au tzar pour un projet de mariage de Napoléon, II, 52. Emportement de Napoléon contre son ministre, 76. Sa réponse à Napoléon sur les fautes de Fouché, 161. Devient hostile à l'empereur, 359. Placé dans le conseil de régence, malgré la défiance de Napoléon, 375. Conseille à l'impératrice de rester à Paris, 401. Y reste lui-même, 408. Les alliés lui recommandent de ne pas s'éloigner, 415. Entrevue avec Louis XVIII, 443. Au congrès de Vienne, 453. Froideur du roi pour lui, 518. Promesses royales résumées par Talleyrand, 529. Faiblesse de sa situation en 1815, 538. Sa chute, 546. Ambassadeur à Londres, 650. Se retire, 673.

Tallien. Lit le manifeste rédigé par Robespierre pour la Commune de Paris, I, 115. Son rôle dans la conspiration contre Robespierre, 237. Ses idées sur le gouvernement révolutionnaire, 250. Tentative d'assassinat contre lui, 252. Tentative de dictature, 287. A Quiberon, 316. Sa dictature à Bordeaux, 324.

Tallien (Madame). Alors Madame de Fontenay, à la Conciergerie, I, 243. Obtient quelques grâces, 248.

Talmont (Prince de). Dans la guerre de Vendée, ses paroles pendant qu'on le conduit à la mort, I, 305.

Target. Refuse d'être le conseil du roi, fait imprimer un mémoire en sa faveur, I, 141.

Tchitchakoff (Amiral). Négociateur de la paix avec les Turcs, II, 217. En Pologne repousse Reynier et Schwartzemberg, 268. A Minsk, 274. Attaque le corps d'Oudinot sur la Bérézina, 277.

Tessin. Napoléon rappelle ses troupes du Tessin, II, 372.

Teste. Son procès, II, 759.

Thabor (Bataille du), I, 460.

Théot (Catherine). Fondatrice d'une secte d'hallucinés, I, 234.

Théroigne de Méricourt. Son rôle au 10 août, I, 98.

Thermidoriens. Leur attitude après la chute de Robespierre, I, 247. Maîtres du pouvoir après l'émeute du 20 juin, 272. Redoutent la réaction, 283.

Thibaudeau. Attaque la tentative de dictature de Tallien, I, 287. Accuse le général Pichegru de trahison, 427.

Thiers. Dirige le *Constitutionnel* et le *Globe*, II, 608. Rédige la protestation des journalistes, 624. A Neuilly, propose au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume, 630. Ministre de l'intérieur, 667. Achève les monuments commencés par l'Empire, 668. A l'émeute du cloître Saint-Merry, 672. Président du conseil en 1836, 679. Tombe sur la question de l'intervention en Espagne, 681. La coalition, 686. Porté à la présidence de la Chambre, n'obtient pas la majorité, 688. Au pouvoir en 1840, 692. Les affaires d'Orient, la translation des cendres de Napoléon, 694. Préparatifs guerriers, projet de fortification de Paris; remplacé par M. Guizot, 702. Soutient la loi de régence, 715. Son rôle au 24 février 1848, 747.

Thouret. N'ose pas accepter la présidence de l'Assemblée, I, 32. Prononce la dissolution de l'Assemblée constituante, 73.

Thugut (M. de). Ministre d'Autriche, favorable à la paix, I, 407. Propose un congrès, 514.

Thuriot. Proteste contre les violences du 10 août, I, 110. Dominé par Danton, 116. Préside la Convention au moment de la chute de Robespierre, 239. Emprisonné au château de Ham, 261.

Tilsit (Traité de), I, 676.

Tolentino (Traité de), conclu avec le pape, I, 406. Murat à la bataille de Tolentino, II, 495.

Tormazoff (Amiral). Menace le grand-duché de Varsovie, II, 235. Repousse le général Reynier, 268.

Torres-Vedras (Lignes de). Wellington s'y enferme, II, 174.

Toscane (Grand-duc de). Traite avec la république française, I, 372. Chassé de ses États par le Directoire, 469. La Toscane occupée par Bonaparte, malgré la convention d'Alexandrie, 517.

Toulon. Sa résistance à la Convention, I, 332. Se livre aux Anglais, 333. Siège dirigé par Bonaparte, 334. Prise de Toulon, vengeances, 338.

Tourzel (Madame de). Accompagne la famille royale à Varennes, I, 59. Au 10 août, elle accompagne la reine à l'Assemblée, 99.

Toussaint Louverture. Son autorité à Saint-Domingue ; il est enlevé par les Français, sa mort, I, 557.

Tracy (M. de). Propose l'abolition de la peine de mort, II, 647.

Trafalgar (Bataille de), I, 630.

Travaux publics ordonnés par Napoléon dans Paris et en France, II, 45.

Treilhard. Son entretien avec le général Mathieu Dumas, I, 426. Aux conférences de Lille, 433. Au congrès de Rastatt, 436. Membre du Directoire, 464. Son élection étant contestée, il est remplacé par Gohier, 474.

Tribunal révolutionnaire. Première idée venue

des Girondins, développée et appliquée par leurs ennemis, I, 167. Après la loi du 22 prairial, 228.
Tribunat. Son rôle dans la Constitution de l'an VIII, I, 494. Son épuration, 561. Sa suppression, II, 21.
Trocadéro (Fort du). Enlevé par le duc d'Angoulême, II, 589.
Trogoff (Amiral). Remet Toulon aux Anglais, I, 333.
Tronchet. Conseil du roi devant la Convention, I, 142. Son opinion sur Bonaparte, 601.
Troyes. Napoléon à Troyes, II, 390.
Truguet (Amiral). Fait connaître au premier consul les véritables auteurs de la conspiration de Georges, I, 527.
Tuileries. Le peuple aux Tuileries, 20 juin, I, 83.
Turreau (Général). A la tête des colonnes incendiaires en Vendée, I, 306.
Tyrol. Soulèvement patriotique du Tyrol, II, 80. Délivrance momentanée, 86. Retombe sous le joug, 146.

U

Ulm. Capitulation d'Ulm, effet qu'elle produit sur M. Pitt, I, 627.
Université. Premiers fondements de l'Université, I, 564, But de sa création, II, 6.
Urquijo (M. de). Ses pressentiments lors du voyage de Ferdinand VII à Bayonne, I, 714.

V

Valazé. Rapport sur les papiers du roi, I, 134. Se tue devant le tribunal révolutionnaire, 199.
Valençay. Ferdinand VII à Valençay, I, 724. M. de Laforest à Valençay, II, 361. Traité de Valençay, 363.
Valence. Émeute sanglante à Valence, soulevée contre le roi Joseph, II, 25. Repousse le maréchal Moncey, 35.
Valenciennes. Reste fidèle à l'Assemblée contre Dumouriez, I, 358. Assiégée et prise, 363. Reprise, 370.
Valhubert (Général). Sa mort à Austerlitz, I, 641.
Valladolid. Marche des Anglais sur cette ville, II, 65. Napoléon à Valladolid, 66. Son humeur après la prise de Saragosse, 75. Le roi Joseph à Valladolid, 333.
Vallée (Maréchal). Remplacé par le maréchal Bugeaud en Algérie, II, 719.
Valmy (Victoire de), I, 348.
Valteline. Demande à être incorporée à la république Cisalpine, I, 418.
Vandamme (Général). A Pirna, à Kielen, fait prisonnier, II, 341. Insulté pendant la première Restauration, 453. Avec Grouchy à Wavre, 508.
Varennes. La famille royale arrêtée à Varennes, I, 60.
Varsovie. Davout et Lannes envoient des rapports sur Varsovie, I, 665. Constitution du grand-duché, 680. L'empereur Alexandre redoute le développement du grand-duché, II, 144. Le roi Jérôme à Varsovie, 222. La diète proclame le rétablissement de la Pologne, 227. La diète repousse les lois proposées par la Russie, 577.
Vatimesnil (M. de). Ministre de l'instruction publique, sa modération, II, 610.
Vaublanc (M. de). Apporte au roi le décret de l'Assemblée contre les étrangers, I, 79.
Vaublanc (M. de). Ministre de l'intérieur, il est remplacé par M. Lainé, II, 560.
Vedel (Général). Sa division attendue en Andalousie par le général Dupont, II, 31. Manœuvres funestes, ruine et captivité, 39.
Vendée. Guerre de Vendée, I, 293. Madame la duchesse de Berry en Vendée, II, 662.
Vendémiaire. Soulèvement des sections libérales étouffé par Napoléon Bonaparte, I, 284.
Vengeur (Le). Refuse de se rendre, I, 369.
Venise. Invasion du territoire de Venise par les Français, démarche du Sénat vénitien auprès de Bonaparte, I, 388. Soulèvement contre les Français, 412 Sa répression, 413.
Verdier (Général). A Logrono, bat les Espagnols, II, 30. Échoue à Saragosse, 34.
Verdun. Assiégé par les Prussiens, I, 117. Mort des vierges de Verdun, 224.
Vergniaud. S'oppose à la lecture de l'arrêté du directoire départemental défendant les rassemblements, I, 82. Impuissance de ses efforts au 20 juin, 87. Menace le roi, 89. Son attitude au 10 août, 100. Condamne les massacres de septembre, 127. Parle contre la condamnation du roi, 147 Vote la mort, 151. Prononce la sentence, 153. Juge l'attitude de Robespierre au 10 août, 170. Son opinion sur le maximum, 171. Repousse les avances de Danton, 172. Ses derniers efforts, 175. L'arrestation des Girondins est votée, 180. Son procès, 198. Sa condamnation et sa mort, 199.
Verhuell (Amiral). A la tête de la flotte du Texel, I, 578; II, 371.
Véronaises (Pâques). Massacre des Français sévèrement puni, I, 414.
Vérone (Congrès de), II, 586.
Versailles. Massacre des ministres à Versailles, I, 126.
Victor (Général). Devant Mantoue, I, 401. A la bataille d'Espinosa, II, 61. Sur la Guadiana, 130. A Talavera, 133. A Séville, 171 Devant Cadiz, 183. Appelé en Russie avec la réserve, 241. Aussitôt attaqué par Wittgenstein, 268. Sur la Bérézina, 276. A la bataille de Dresde, 342. Chargé de défendre le Rhin, 373. Se replie sur les Vosges, 377. Renonce à son commandement au retour de Napoléon, 480. Duc de Bellune, ministre de la guerre, 580. Rappelé de l'armée d'Espagne, 588.
Vienne. Évacuée par l'empereur François-Joseph, I, 637. Siège de Vienne dans la seconde guerre d'Allemagne, II, 87. Napoléon à Vienne, 108. Traité de Vienne, 144. Congrès, 455. Conférence sur les affaires d'Orient, 691.
Viennet. Lit la proclamation de la Chambre à l'Hôtel de Ville en 1830, II, 635.
Villaret-Joyeuse (Amiral). Protège un convoi américain, I, 366. Battu par les Anglais, 314. Commande l'expédition de Saint-Domingue, 558.
Villèle (M. de). Dans la Chambre de 1815, II, 549. Dans le cabinet de M. de Richelieu, sans portefeuille, 579. Se retire, 580. Ministre des finances, 586. Son action à Paris et en Espagne, 586. Propose

le renouvellement intégral de la Chambre et la conversion des rentes, 594. Renvoie M. de Chateaubriand 597. Présente la loi sur l'indemnité des émigrés, 600. Projet de loi sur le sacrilège, 601. Sur le droit d'aînesse, 602. Affaires extérieures, 604. Dissout la Chambre, 607. Se retire, 608. Refuse de faire partie du ministère Polignac, 620.

Villemain. Chargé de l'éloge du maréchal Bessières, II, 325. Son cours est rouvert, 610. Ministre après les émeutes du 12 mai, 688.

Villeneuve (Amiral). Ne prend aucune part au combat d'Aboukir, I, 458. Chargé de rallier les escadres pour l'expédition de Boulogne, 618. Ses retards, 619. Bataille de Trafalgar, 630. Sa mort, 635.

Vilna. L'empereur Alexandre à Vilna, II, 221. Il l'évacue, Napoléon y fait son entrée, 227. Alexandre à Vilna, 301.

Vincennes (Donjon de). Le duc d'Enghien à Vincennes, I, 591. Les ministres de Charles X à Vincennes, II, 644.

Vincent. Véritable ministre de la guerre, I, 209. Ses rapports avec Ronsin, 297. Son arrestation comme ultrarévolutionnaire, sa mort, 209.

Vitebsk. Barclay de Tolly l'évacue, II, 232. Napoléon à Vitebsk, 233. Reprise par les Russes, 269.

Vitrolles (M. de). A Châtillon auprès de l'empereur Alexandre, II, 414. Ses excès de zèle, 420. Prépare l'entrée du comte d'Artois, 440. Tout-puissant auprès du prince, 442. A Toulouse pour organiser la résistance dans le Midi, 485. Tiré de prison par Fouché, qui le charge de faire des avances auprès du roi, 517. Adresse des notes secrètes aux puissances étrangères; est rayé du conseil privé, 565. Avertissement adressé à M. de Guernon-Ranville en 1830, 623. Cherche à éclairer le roi, 627.

Vittoria. Cour du roi Joseph à Vittoria, II, 43. Bataille de Vittoria, 334.

W

Wagram (Bataille de), II, 101.

Walcheren. Expédition des Anglais sur l'île, II, 139. Lieu de déportation des réfractaires, 213.

Walmoden (Général de). Commande les Anglais en Hollande; est obligé de se retirer, I, 371.

Waterloo (Bataille de), II, 504.

Wechselmunde. Attaque sur le fort, I, 672.

Weirother (Général). Son plan avant Austerlitz, I, 639.

Wellesley (Marquis de). Ministre, pousse son frère Lord Wellington à quitter ses lignes, II, 179.

Wellington (Sir Arthur Wellesley, duc de). Débarque à Copenhague, I, 682. En Espagne et en Portugal, II, 43. A Vimeiro, 44. En Portugal, repousse Soult, 128. En Espagne contre le maréchal Victor, 132. Bataille de Talavera, 134. Dans les lignes de Torres-Vedras, 174, 177. Poursuit Masséna dans sa retraite, 187. A Fuentès d'Onoro, 191. Succès contre Marmont, 296. Aux Arapiles, 298. A Madrid, qu'il est obligé d'évacuer, 299. Généralissime de l'armée espagnole, repousse les Français vers les Pyrénées, 333. Repousse Soult et entre en France, 359. Sa proclamation, 364. Bataille d'Orthez, 398. A Bordeaux, 398. Écrit à Lord Bathurst sur la restauration des Bourbons, 414. Au congrès de Vienne, 456. A Bruxelles, 497. Aux Quatre-Bras, 501. A Waterloo, 502. Intervient auprès de Louis XVIII et de Blücher, 523. Entrevue à Neuilly, 529. Sur la cocarde tricolore, 533. Dans les affaires de Grèce, 605. Ministre, 606. Son opinion sur M. de Polignac, 618. Sur les fortifications de Paris, 703.

Westermann. A la tête des bandes le 10 août, I, 102. En Vendée, 296. Meurt avec Danton, 214.

Westphalie. Royaume constitué par le traité de Tilsit pour Jérôme Bonaparte, I, 680. Menacé par les réfugiés allemands, II, 98. Sa destruction, 347.

Whitworth (Lord). Ambassadeur à Paris, sa scène avec Bonaparte, quitte la France, I, 572, 574.

Wiazma. Évacué par l'armée russe, II, 241.

Wiazma. Combat sur la Wiazma, II, 267.

Willot (Général). Arrêté au 18 fructidor, I, 427.

Wimpffen (Général). A la tête de la résistance en Normandie, I, 323.

Wintzingerode (Comte). Dans Moscou, prisonnier de Napoléon, II, 263. En France, 392. Suit les mouvements de Napoléon, 400.

Wittgenstein (Comte). Occupe le chemin de Saint-Pétersbourg, II, 232. Battu à Jacoubomo par Oudinot, 234.

Wrède (Général de). Opère sur l'Inn, II, 347. Battu par Napoléon à Hanau, 355.

Wurmser (Général). Repoussé devant Landau, I, 365. Repoussé dans sa marche sur Vérone, s'enferme dans Mantoue, 392. Siège et capitulation, 400.

Wurtemberg (L'électeur de). Devient roi sous la puissance de Napoléon, I, 646. Lettre de Napoléon au roi de Wurtemberg, II, 68.

Y

Yarmouth (Lord). Chargé de sonder M. de Talleyrand sur la paix, I, 652.

York (Duc d'). Sur l'Escaut, à Bois-le-Duc, I, 369. Repart pour l'Angleterre, 371. Repoussé par le général Brune, capitule en Hollande, 478.

York (Général prussien). Passe aux Russes, II, 287. Réintégré dans son commandement, 310. A Lutzen, 318.

Yzquierdo. Accepte le partage provisoire du Portugal, I, 684.

Z

Zea Bermudez. Ministre de la reine Christine, II, 680.

Zélande. Capitulation de la Zélande, I, 371.

Znaïm. Napoléon à Znaïm, I, 637. Combat et armistice, II, 108.

Zurich. Bataille autour de Zurich, I, 478.

TABLE DES GRAVURES

Tête du chapitre X. 1
Napoléon instituant la maison de la Légion d'honneur à Écouen. 7
Cul-de-lampe. 22
Tête du chapitre XI. 23
Le roi Joseph. 25
Le couvent du Montserrat. 29
Le combat dura deux jours. 33
Murat. 47
Le théâtre d'Erfurt. 52
Souper à Weimar avec Gœthe et Wieland. 55
Creusant la fosse avec leurs sabres, les soldats descendirent le corps du général. . . 69
Prise de Saragosse. 73
Le maréchal Lannes dirigeait l'assaut. 83
Masséna. 91
Adieux du maréchal Lannes à Napoléon. 95
Les colonnes françaises continuaient à défiler sur le grand pont. 103
Napoléon traversant la plaine au pas de son cheval. 105
Le général Radet. 119
Le maréchal Soult. 127
Les Anglais et les Français se pressaient sur les deux rives. 135
Quatre vaisseaux s'étaient échoués à l'embouchure de la Charente. 139
Cul-de-lampe. 146
Tête du chapitre XII. 147
La malheureuse Joséphine poussa un cri aigu et tomba évanouie. 151
L'impératrice Marie-Louise. 155
Le roi Louis 163
Le siège de Lisbonne 175
Retraite de l'armée française. 185
Le maréchal Ney. 189
Le Roi de Rome. 193
Il se remit bientôt et causa familièrement avec les évêques. 199
Cul-de-lampe. 210
Tête du chapitre XIII. 211
C'était à la fois un spectacle brillant et triste. 223

« Qui êtes-vous et que venez-vous faire? » 229
Le chirurgien Larrey faisait ramasser les blessés russes comme les soldats français. . 239
Le jeune Cosaque et l'empereur. 243
L'armée quittant le Kremlin. 255
Second départ de Moscou. 261
Retraite de Moscou. 265
Passage de la Bérézina 279
Cul-de-lampe. 288
Tête du chapitre XIV 289
Le général Malet et le général Hullin. 295
Alexandre. 311
Napoléon enlevant la jeune garde. 319
Napoléon et le général Duroc. 325
L'empereur et M. de Metternich. 329
M. de Metternich. 339
Mort de Moreau. 343
Vous n'êtes plus l'Augereau de Castiglione. 347
Mettez le feu! mettez le feu! 353
Cul-de-lampe 356
Tête du chapitre XV. 357
Adieux de Napoléon à Marie-Louise. 375
L'invasion. 381
Bataille de Montmirail. 385
Arrivée du duc d'Angoulême à Bordeaux. 399
Départ du Roi de Rome. 403
Cul-de-lampe. 410
Tête du chapitre XVI. 411
Abdication de l'empereur Napoléon. 427
Le maréchal Macdonald et les généraux Beurnonville et Dupont. 431
Les adieux à Fontainebleau. 437
Entrée de Louis XVIII à Paris. 447
Cul-de-lampe. 458
Tête du chapitre XVII. 459
Le débarquement au golfe Juan. 463
« Soldats du 5e, me reconnaissez-vous? » 469
Les soldats se précipitaient sur leur général pour baiser ses mains et ses habits . . . 475
La duchesse se rendit de sa personne aux casernes. 487
Benjamin Constant. 491
Le général Foy. 499
Le bal de la duchesse de Richmond. 501
« La garde meurt et ne se rend pas. » 509
Le général de La Fayette. 515
La cavalerie du général Blücher. 523
Les alliés dans la capitale. 527
Napoléon sur le Bellérophon. 533
Cul-de-lampe. 536
Tête du chapitre XVIII. 537
Le duc de Broglie. 555
Évasion de Lavalette 557
Le duc de Berry. 567
Assassinat du duc de Berry 575
Louis XVIII. 581
M. de Chateaubriand. 587

Manuel expulsé de la Chambre 595
Cul-de-lampe 598
Tête du chapitre XIX 599
Royer-Collard 609
Charles X 613
Prise d'Alger 617
Le duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville 633
Cul-de-lampe 640
Tête du chapitre XX 641
Le général Daumesnil à Vincennes 645
Laffitte 655
Casimir Périer 659
La duchesse de Berry 663
L'insurrection du cloître Saint-Merry 665
La machine infernale 676
M. Thiers 683
M. Molé 687
Le duc d'Orléans 689
M. Guizot 693
Retour des cendres de Napoléon 707
Mort du duc d'Orléans 711
La reine Marie-Amélie 713
Bataille d'Isly 721
Le maréchal Bugeaud 725
Cul-de-lampe 736
Tête du chapitre XXI 737
Madame Adélaïde 745
La duchesse d'Orléans et ses enfants à la Chambre 749
Cul-de-lampe 754

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre X. — Le gouvernement intérieur (1804-1808) 1
— XI. — Gloire et illusions. L'Espagne et l'Autriche 23
— XII. — Le divorce (1809-1810) 147
— XIII. — Gloire et folie. — La campagne de Russie (1811-1812) 211
— XIV. — La décadence (1813) 289
— XV. — La chute (1813-1814) 357
— XVI. — La première Restauration (1814-1815) 411
— XVII. — Les Cent-Jours (26 février — 15 juillet 1815) 459
— XVIII. — Le gouvernement parlementaire. — La Restauration sous le roi Louis XVIII (1815-1824) 537
— XIX. — Le roi Charles X et la Révolution de 1830 (1824-1830) 599
— XX. — Le gouvernement parlementaire, — Le roi Louis-Philippe Ier (1830-1848) 641
— XXI. — La réforme et la révolution (1847-1848) 757
Index alphabétique 755
Table des gravures 387

Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris

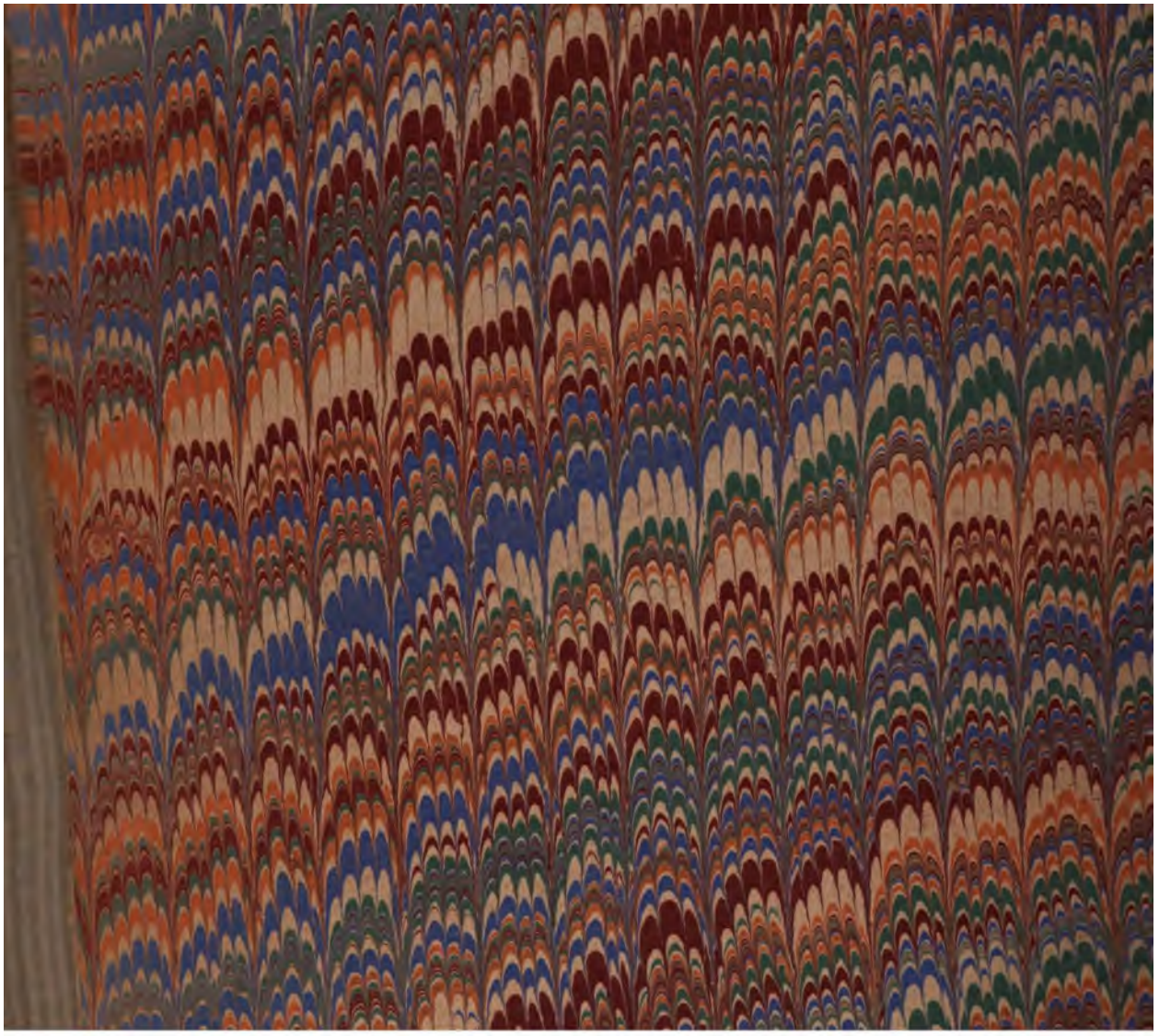

3 6105 013 433 144

38
G9
v.

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

OCT 31 '70

NOV 28 '70